LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON

CINQUANTIÈME ANNÉE

1882

PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. . . . . 7 fr.
POUR LES DEPARTEMENTS. . . 8 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. . . . . 8 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. . . 10 fr. »



PARIS

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LXXXII

MAGASIN PITTORESQUE

L^e ANNÉE. — 1882.

LA VENGEANCE DE JEANNE.



Une Surprise. — D'après la peinture d'Echtler (*le Baiser*).

Jeanne et Marie étaient sœurs, et certes elles s'aimaient bien. Mais, même entre personnes qui s'aiment, grandes ou petites, il n'est pas impossible qu'on se fâche, et c'est ce qui était arrivé à Jeanne et à Marie : elles étaient fâchées.

On pense bien que le motif de la brouille des deux sœurs était fort grave. Le voici : Jeanne, qui était l'aînée, — elle venait d'avoir douze ans, presque deux ans de plus que sa sœur, — avait une poupée, une très-belle poupée, que lui avait donnée une amie de sa mère. Elle avait pour cette poupée, potelée, joufflue, blanche et rose avec de grands yeux bleus, le plus accompli des bébés, une tendresse passionnée. Elle n'oubliait jamais de la coucher, de la border dans son berceau le soir; chaque matin, elle la levait, la peignait, l'habillait, la faisait manger; de temps en temps elle l'embrassait, de temps en temps seulement, et avec beaucoup de précaution, parce que le bébé avait une tête en cire et que les délicates couleurs roses des joues auraient bien pu s'effacer sous des baisers moins discrets.

Quant à Marie, il était convenu qu'elle était la tante et la marraine de la jolie poupée. Il lui était permis d'assister à sa toilette, de la regarder tant qu'elle voudrait, de s'asseoir à côté de son lit, de lui raconter des histoires pour l'amuser, de lui chanter des chansons pour l'endormir; mais défense formelle, absolue, d'y toucher, même du bout du doigt.

Et justement, toucher au bébé de Jeanne, le tenir dans ses bras, c'était la grande ambition de Marie, sa tentation constante.

Un jour, elle n'y résista pas. Jeanne était sortie, et elle avait laissé « sa fille » posée, abandonnée sur un fauteuil. Marie la souleva d'abord, puis la prit tout à fait et la mit sur ses genoux, puis lissa, tressa, boucla ses cheveux soyeux; puis l'idée lui vint de la débarbouiller : elle blâmait sa sœur de n'y jamais penser. Idée funeste ! L'éponge mouillée n'eut pas plus tôt touché les joues roses du bébé que celles-ci se décolorèrent, pâlirent, devinrent blanches comme un linge. La pauvre poupée ne paraissait plus vivante; elle avait l'air d'une malade, d'une morte.

Marie était terrifiée. Que faire? Une heureuse inspiration, — heureuse? elle le croyait, — surgit dans son esprit. Elle courut, elle vola au fond du jardin, cueillit dans la haie plusieurs mûres, revint au plus vite et frotta avec le jus des mûres les deux joues déteintes. L'opération parut d'abord réussir; mais bientôt le rouge, déjà trop violent, devint plus foncé encore, tourna au violet, puis au noir, au noir bleu, livide, de l'encre. C'était horrible à voir. Marie, désespérée, allait avoir recours à un nouveau lavage quand elle entendit les pas de sa sœur; elle n'eut que le temps de remettre la poupée sur le fauteuil et de se sauver.

Quelles furent, à la vue de l'affreuse métamorphose de son pauvre bébé, la stupéfaction, la douleur, l'indignation de Jeanne, il faut renoncer à l'exprimer. Elle pâlit, elle rougit; de grosses larmes remplirent ses yeux. — « Oh ! la méchante ! la méchante ! » s'écria-t-elle; et elle ajouta tout haut : « Je me vengerai ! »

Comment se vengerait-elle? C'est à quoi elle songea. Après avoir réfléchi, ce qui ne demanda que peu de temps, car sa rancune l'inspirait, elle s'arrêta aux moyens suivants, qui lui parurent les meilleurs, c'est-à-dire les plus rigoureux :

1° Elle ne parlerait plus à Marie; elle ne la regarderait même plus; elle ferait comme si elle ne la connaissait pas;

2° Elle ne lui garderait plus la mie de son pain, que Marie distribuait tous les matins à ses poulets;

3° Elle ne lui corrigerait plus sa dictée, et si Marie faisait trop de fautes, tant pis ! elle serait grondée.

4° Elle ne travaillerait plus à sa tapisserie, qui était en retard et qui sûrement ne serait pas finie pour la fête de leur mère;

5° Elle ne lui donnerait plus la main pour l'empêcher d'avoir peur en traversant la prairie quand les vaches de la ferme y seraient.

Son programme fait, elle le répéta plusieurs fois en elle-même, afin de n'en pas oublier un seul article, et elle se sentit un peu apaisée; elle pensa avec satisfaction qu'ainsi Marie serait punie et se repentirait de sa méchante action.

Le soir vint; Jeanne se coucha; elle se ferma les yeux de force avec ses doigts pour tâcher de s'endormir. Elle dormit mal. Son sommeil fut traversé d'une quantité de rêves plus pénibles les uns que les autres. Deux, entre autres, l'effrayèrent beaucoup. Elle vit Marie poursuivie dans la prairie par un taureau, fuyant échevelée, tombant, se relevant, tombant encore et poussant des cris de détresse. Elle la vit ensuite cheminant sur la grande route, toute seule, un petit paquet à la main, et, comme une femme qui passait lui demanda où elle allait, répondant qu'elle était malheureuse à la maison, qu'elle avait une sœur qui ne l'aimait plus, et qu'elle allait se cacher dans les bois.

Le réveil et la lumière du jour dissipèrent ces visions. Jeanne vit bien que ces effrayantes images étaient des rêves et n'avaient rien de vrai. Elle était néanmoins agitée, inquiète; elle avait le cœur serré. Il régnait dans la maison un grand silence. Où était Marie? On ne la voyait pas; on ne l'entendait pas dans le jardin, elle qui ordinairement courait partout, riait toujours. Elle n'était pas venue, dès son lever, dans la chambre de sa sœur, comme de coutume; mais cela valait mieux, puisque Jeanne était décidée à ne plus lui parler.

Sans dessein arrêté, Jeanne traversa le jardin et alla à la ferme. La salle, vaste et un peu sombre, était vide; un chat dormait sur une chaise; le balancier de l'horloge battait bruyamment dans sa longue gaîne de bois; il n'y avait personne.

Mais à l'autre bout de la pièce, dans la baie de la porte qui donnait sur la basse-cour et qui était ouverte, on apercevait quelqu'un : c'était Marie, à peine habillée, les cheveux épars sur le dos. Elle était debout sur la marche du seuil, jetant de temps en temps d'un geste machinal quelques graines que se disputaient les poules et les pigeons. Peut-être y avait-il longtemps qu'elle était là. Elle ne bougeait pas; elle paraissait pensive; elle baissait la tête; elle avait l'air d'être en pénitence.

Jeanne hésita un instant; elle fit deux pas en arrière pour se retirer, puis deux pas en avant; enfin, décidée, les traits subitement épanouis par un sourire, elle se dirigea vers sa sœur. Elle marchait sur la pointe du pied; elle retenait son haleine. Arrivée derrière Marie, qui ne l'avait pas entendue approcher, elle lui jeta brusquement ses deux bras autour du cou, l'étreignit fortement, jusqu'à l'enlever presque de terre, et lui couvrit la figure de baisers.

Jamais joie plus rayonnante n'illumina deux visages d'enfants.

LETTRE D'UN INCONNU.

Je suis né de parents qui, pour tout héritage, ne me laissèrent que des exemples de vertu à suivre. Mon père, par sa conduite, était parvenu à des emplois qu'il exerça avec beaucoup d'honneur, et qui avaient déjà rendu sa fortune assez brillante, quand une longue maladie, qui le laissa très infirme, l'obligea de les quitter dans un âge peu avancé.

A peine s'en fut-il défait, qu'une banqueroute subite lui enleva les deux tiers de ce qu'il avait acquis : il ne lui resta pour toute ressource qu'un bien de campagne d'un très médiocre revenu, où il alla vivre, ou plutôt languir, avec sa petite famille, composée de ma mère, de ma sœur qui avait dix-sept ans, et de moi qui en avais près de seize, et qui sortais de mes classes.

Ma mère, qui avait une extrême tendresse pour ses enfants, et qui les voyait pauvres, soutint d'abord notre malheur avec moins de force que mon père.

Dès qu'elle fut à la campagne, la dure économie qu'il fallut y garder pour y vivre, le retranchement total de mille petites délicatesses qu'elle nous avait laissé prendre et dont elle nous voyait privés, le chagrin de voir ses chers enfants devenus ses domestiques, et changés, pour ainsi dire, en valets de campagne, enfin je ne sais quelle tristesse muette et honteuse qu'elle voyait en nous, que la misère peint sur le visage des honnêtes gens qu'elle humilie; tout cela jetait ma mère dans une affliction dont elle n'était pas maîtresse. Elle ne pouvait nous regarder sans pleurer. Mon père, qui l'aimait, et à qui nous étions chers, s'enfuyait quelquefois à ses pleurs, et quelquefois ne pouvait à son tour s'empêcher de joindre ses larmes aux siennes.

Un jour que je revenais sur le soir de cueillir quelques fruits dans un petit verger que nous avions, j'entendis mon père et ma mère qui se parlaient auprès de notre maison. Ma mère soupirait et mon père s'efforçait de calmer sa douleur.

— Dans les premiers jours de notre infortune, lui disait-il, je n'ai point condamné l'excès de votre affliction. Vous vous y êtes abandonnée; je ne vous ai rien dit : il n'est pas étonnant que la raison plie d'abord sous de certains revers; les mouvements naturels doivent avoir leur cours; mais on se retrouve après cela; on revient à soi-même; on s'apaise, et vous ne vous apaisez point. J'ai dévoré mes chagrins autant que j'ai pu, de peur d'augmenter les vôtres. Pour vous, vous m'accablez... J'aime mes enfants autant que vous les aimez; j'ai été aussi sensible que vous au malheur qui leur ôte ce que j'espérais leur laisser. D'ailleurs, je suis infirme : suivant toute apparence, vous me survivrez, et vous resterez à plaindre, et vous aurez de la peine à vivre. Que croyez-vous qui se passe dans mon cœur quand j'envisage ce que je vous dis là?... Mes forces diminuent tous les jours; la fin de ma vie n'est que trop persécutée, ne contribuez pas à la rendre plus triste...

Je n'entendis après ces mots qu'un mélange confus de soupirs qui me glacèrent le cœur; ensuite ils recommencèrent à se parler, mais très bas, et comme en se promenant, ce qui me fit perdre ce qu'ils disaient. J'allais me retirer, quand mon père, haussant un peu plus la voix, ajouta :

— Ne vous embarrassez point de nos enfants. Mon fils a des sentiments d'honneur, et ma fille est née vertueuse : ne songeons qu'à développer ces heureuses dispositions. Depuis le malheur qui nous est arrivé, j'ai découvert en eux un caractère qui me charme. Ils vous ont vue pleurer du peu de fortune que nous leur laisserons; ils m'en ont vu affligé moi-même. Vos pleurs et mes chagrins ne sont pas demeurés sans reconnaissance; leur cœur y a répondu, et notre affliction pour eux a réchauffé leur tendresse pour nous : je l'ai remarqué dans mille petites choses, et je vous avoue que cela me donne une grande idée d'eux...

Mon père et ma mère, après s'être encore entretenus quelque temps, rentrèrent dans la maison. Je m'y retirais moi-même, quand je rencontrai ma sœur qui venait d'un autre côté. Comme elle me vit fort triste, elle me demanda ce que j'avais.

— Hélas! ma sœur, lui répondis-je, si vous saviez la conversation que je viens d'entendre, entre mon père et ma mère, à notre sujet, vous seriez aussi affligée que moi. Je n'étais pas loin d'eux; ils ne me voyaient pas : ma mère est toujours au désespoir de nous voir ruinés; elle nous aime trop; nous serons la cause de sa mort. Mon père n'oublie rien pour la consoler, et je sens bien qu'il aurait besoin de consolation lui-même; vous savez qu'il n'a point de santé; ma mère depuis quelque temps est toujours malade; nous les perdrons peut-être tous deux, ma sœur; ils ne peuvent pas y résister; et où en serions-nous après? Que ferions-nous au monde, s'ils n'y étaient plus? De quel côté nous tourner? Qui est-ce qui nous aimera autant qu'ils nous aiment? Est-ce que nous pourrions vivre sans les voir, nous qui n'avons plus qu'eux, nous qui n'aimons qu'eux? Aussi, ma sœur, j'aimerais mieux mourir que de nous voir abandonnés comme nous le serions!

— Nous n'y sommes pas encore, me répondit-elle avec amitié (car nous étions très tendrement unis). Ne vous mettez point des choses si funestes dans l'esprit. Surtout, mon frère, n'allez point pleurer devant eux; prenez-y garde, vous les chagrineriez encore davantage. Tâchons, au contraire, de leur paraître gais, cela diminuera peut-être l'affliction où ils sont. Ils nous aiment tant qu'il faut bien que nous fassions pour eux tout ce que nous pourrons.

Mon père qui, au bruit de nos paroles, s'était arrêté sur le pas de la porte, s'approcha doucement dans l'obscurité et entendit aisément tout ce que nous disions. Son cœur n'y put tenir; il vint à nous pénétré de tendresse.

— Ah! mes enfants, nous dit-il en nous serrant dans ses bras, que vous méritez bien toute l'inquiétude que vous m'avez donnée jusqu'ici! Venez, suivez-moi, ajouta-t-il, en nous prenant par la main; allons dire à votre mère ce que je sais de vous; venez lui payer ses larmes; je la connais : quel bonheur pour elle! quelle récompense de sa douleur! quelle mère eut jamais plus de grâces à rendre au ciel!

Mon père continuait toujours à nous parler, quand il entra avec nous dans une salle où était ma mère qui lisait.

— Quittez votre lecture, lui dit-il; je viens vous apprendre qu'il n'y a plus d'affliction ni pour vous, ni pour moi. Embrassez vos enfants; jamais père ni mère n'en ont eu de plus dignes de leur tendresse. Ne les plaignez plus, réjouissez-vous. Nous nous trompions, nous avions du chagrin pour eux, et il ne leur est point arrivé de vrai malheur : rien ne leur manque, ma chère femme, ils ont de la vertu; je viens d'en être convaincu, je les écoutais sans qu'ils le sussent. Votre fille disait tout à l'heure que

puisque nous les aimions tant, nous méritions bien qu'ils s'efforçassent d'adoucir nos inquiétudes; que dites-vous de ces sentiments-là? Y a-t-il des richesses qui les vaillent? Nos enfants resteront-ils si malheureux? Serez-vous encore affligée? le pourrez-vous? N'obtiendront-ils rien? Pour moi, je me suis déjà acquitté envers eux, mon cœur est en paix; je suis content, et j'ose leur répondre que vous le serez aussi; car pour la tristesse, il n'en est plus question: je crois que vous ni moi n'en saurions plus avoir après cela; mais ce n'est pas assez de cesser d'être tristes; cela vaut davantage: nous devons nous croire heureux, nous devons l'être, comme nous le sommes effectivement, d'avoir des enfants qui ont le cœur si bon.

Ma mère, à ce discours, versa encore des larmes, mais ce furent des larmes de joie.

— Oui, s'écria-t-elle, en nous faisant des caresses auxquelles mon père joignait encore les siennes; oui, mon mari, vous avez eu raison de répondre pour moi, j'en suis contente.

Je ne savais où j'en étais pendant que ma mère nous parlait ainsi; le ravissement où je la voyais, ses caresses, celles de mon père, avaient mis mon cœur dans une situation qu'on ne peut exprimer: je me rappelle exactement que, dans tout le cours de ma vie, je n'ai jamais senti de mouvements dont mon âme ait été aussi tendrement pénétrée qu'elle fut en ce moment.

De ce jour-là finit notre tristesse..... (1)

OPINIONS.

Quand les nations et les âmes sont violemment agitées, il y a, dans les opinions et les conduites les plus diverses, plus de sincérité et de désintéressement qu'on ne croit; la part de l'erreur est immense, infiniment plus grande que celle des mauvais desseins. GUIZOT.

CURIOSITÉS DE LA MÉCANIQUE.

VITESSE DE QUELQUES MOTEURS.

Les moteurs ordinaires ont une vitesse de rotation de 60 à 80 tours à la minute. Si l'on a besoin de plus grandes vitesses, on doit recourir à d'autres machines dont le mouvement est plus rapide.

Par exemple: la «turbine Fourneyron», dont la vitesse est de 2500 tours à la minute; celle des «moteurs à air comprimé», de 3000; et celle des «machines rotatives à vapeur», de 2 à 10000.

Le «moteur hydraulique Dufort» donne à la minute entre 60 et 18000 tours.

La vitesse de la «machine à cylindres tournants Broterhood» varie entre 500 et 2000 tours.

Les outils auxquels il faut, pour qu'ils travaillent normalement, une grande vitesse, sont principalement les «meules» (2500 tours par minute), les «toupies» à découper sur bois (3 à 4000), les «essoreuses» (12 à 1500), les «scies circulaires» (5 à 600), les machines «magnéto-électriques» (850 à 900), les «pompes rotatives» (4 à 500), les «ventilateurs» (1500 à 2000).

En opposition avec ces appareils, il faut à certaines machines-outils une très petite vitesse, mais une grande force.

«Tout ce qu'on gagne en force, on le perd en vitesse, et inversement.» C'est un axiome inflexible en mécanique.

Les «tours en l'air», tournant à raison de 12 ou 15 tours par minute, ont besoin d'une force de 60 à 70 chevaux pour donner leur quantité de travail maximum. Il en est de même pour les machines-outils à mortaiser, à raboter.

Les «alésoirs», les «perceuses», n'exigent qu'une force de quelques chevaux-vapeur au plus.

On connaît la puissance prodigieuse des «marteaux-pilons»; cependant, les ouvriers habitués au maniement du lourd marteau peuvent s'en servir pour boucher des bouteilles sans les endommager aucunement.

Il en est de même du «squeezer» anglais ou «crocodile», destiné à broyer, à «mâcher» littéralement la gangue de fer, la «loupe», pour en faire sortir le laitier ou mauvais fer. Il faut une très grande force pour le mettre en jeu.

DUBLIN.

C'est par la mer et la Liffey qu'il vaut le mieux arriver à Dublin. Quand on est entré dans la ville, l'endroit le plus favorable pour la bien juger et la mettre au rang des belles cités de l'Europe, c'est Sackville Street, large rue bordée de somptueux hôtels, de luxueuses boutiques, et où se trouvent la haute colonne surmontée de la statue de Nelson ainsi que le monument d'O'Connel.

En suivant Sackville Street dans la direction de la rivière, on arrive à Carlisle Bridge, et il est impossible de ne pas s'arrêter sur ce pont: là se déploie une des plus magnifiques vues qui existent dans aucune capitale. A droite, on voit s'enfoncer au loin dans la campagne la ligne blanche des quais qui encaissent les eaux sombres de la Liffey; à gauche, des centaines de navires se pressent sur chaque rive, et leurs mâts, leurs vergues, leurs cordages, cachent presque les rangées de hautes maisons situées derrière; devant soi, on aperçoit, entre les amas de toitures et au-dessus de nombreux édifices que signalent leur étendue ou leur élévation: l'ancien palais du Parlement d'Irlande, qui est devenu la Banque; en face, l'Université ou collège de la Trinité, avec sa vaste cour; plus loin, le château de Dublin, bâti sur une éminence; derrière le château, Christ's Church, l'église du Christ, qui remonte au douzième siècle; et plus loin encore, sur la droite, la cathédrale de Saint-Patrick, sortie récemment de son ancien état de délabrement, et complètement restaurée conformément à son style primitif, grâce à la libéralité d'un habitant de Dublin.

Si l'on quitte les beaux quartiers modernes pour pénétrer dans certains quartiers populaires de la vieille ville, au sud de la Liffey, on s'égare dans un labyrinthe de rues étroites, de petites places, dont toutes les maisons sont des

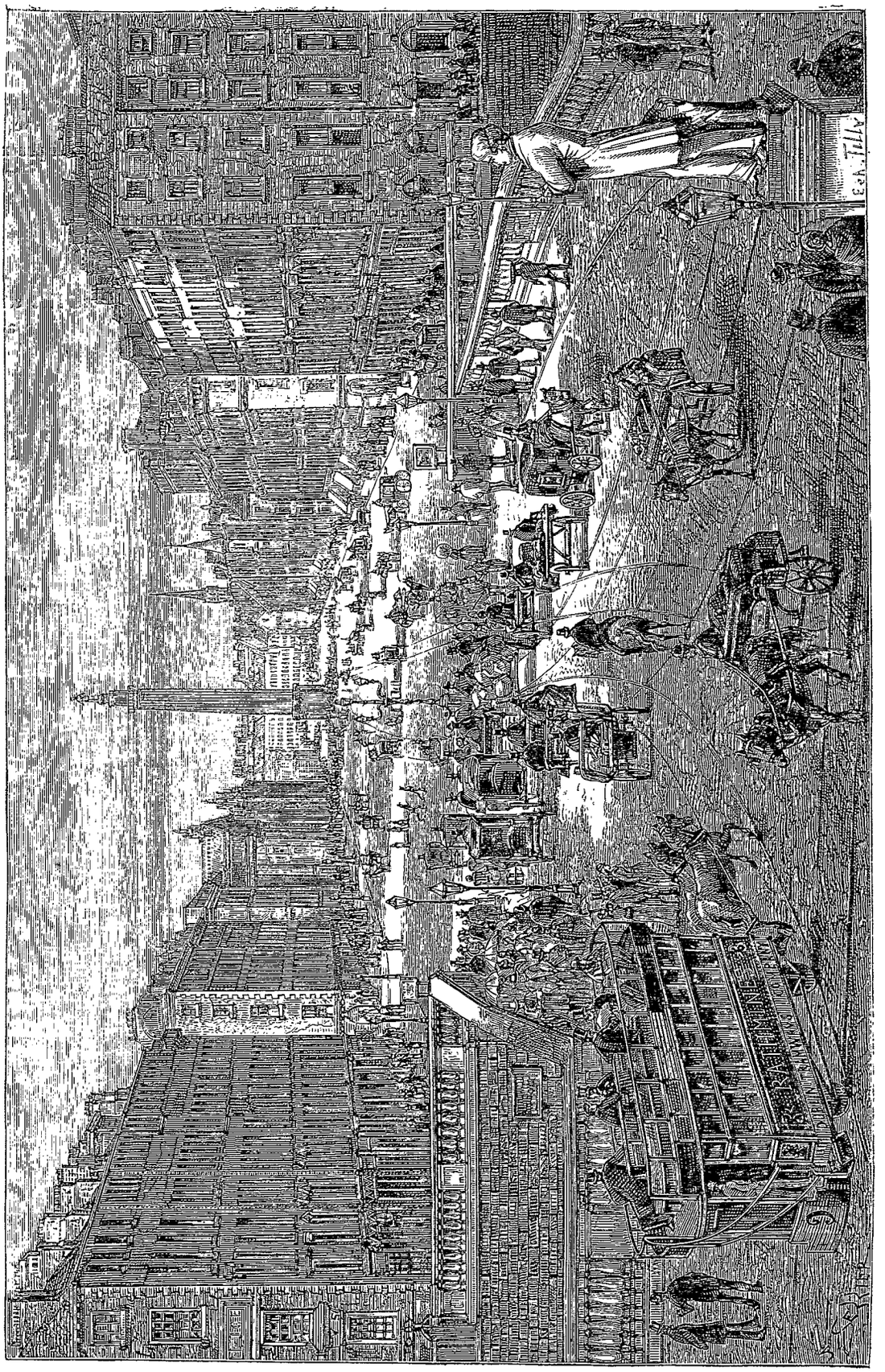
(1) Qui a écrit ces lignes? Plus d'un lecteur a dû facilement reconnaître qu'elles sont d'un auteur du dernier siècle, ne fût-ce que parce qu'on y rencontre le mot «vertu», qui n'est plus *de mode*. Mais quel est cet auteur? Il est probable qu'on aurait quelque peine à le deviner.

Nous ne lisons de nos anciens écrivains que leurs chefs-d'œuvre; par suite, il arrive souvent que nous ne les connaissons pas assez pour les apprécier entièrement tels qu'ils doivent l'être.

Cette «lettre d'un inconnu» est extraite du *Spectateur français*.

Et qui a écrit le *Spectateur français*? Un auteur que, trop fréquemment, l'on croit avoir jugé et presque condamné en disant qu'il est maniéré; c'est MARIVAUX.

masures, dont les boutiques regorgent de marchandises sordides, vieux habits, vieilles robes, vieilles chaussures, à l'état de haillons et de débris informes. C'était, il y a une vingtaine d'années, au milieu de pareilles échoppes que s'élevait la cathédrale de l'apôtre d'Irlande, qui elle-même ne contrastait guère avec son hideux entourage. Cet édifice, aux murs noircis et « comme rongés d'une sorte de lèpre à l'état de desquamation, a dit un voyageur, donnait l'idée de guenilles de pierre. »



Vue de Dublin. — Dessin de Sellier.

Mais le quartier le plus pittoresque, le plus original de la ville, — dit encore le même écrivain, dont le témoignage remonte à quelques années, — est celui qui porte le nom

des *Libertés* de Dublin; « quartier autrefois habité par les nobles, mais que la classe ouvrière peuple seule aujourd'hui, quartier de vieux hôtels dont vous admirez les façades ornées, les croisées encadrées dans des moulures capricieuses, les seuils de marbre ou de pierre sculptée, les cages d'escalier avec des balustrades dorées, les longues enfilades d'appartements où vous trouverez, au lieu d'un riche seigneur, un pauvre tisserand occupé à parfaire une pièce de popeline... L'ouvrage manque quelquefois à cette population qui n'a ni lit ni couvertures dans ces hôtels aux lambris encore dorés qu'on lui abandonne. Dublin a vu souvent descendre de ses *Libertés* une irruption de mendiants qui effrayent les habitants des quartiers fashionables par leurs figures blêmes et leurs cris de détresse. »

LES RÉGIONS INCONNUES DU GLOBE

ET LEURS ABORDS.

Voy. t. XLIX, 1881, p. 302, 307, 362, 390, 395.

LA LÉGENDE DU GULF-STREAM (1). — OBSERVATIONS NOUVELLES.

I

Le capitaine Nares, qui le premier a exploré l'Océan glacé du pôle au nord du canal de Robeson, a opposé la théorie de la *mer paléocrystique*, ou *mer des vieilles glaces*, à la théorie de la *mer libre*, mise en honneur par les explorations précédentes.

Cette observation directe d'un océan glacé aux abords mêmes du pôle n'est point à ses yeux la pure et simple constatation d'un fait accidentel dû à des circonstances défavorables, à un hiver plus rigoureux que les autres. Non, selon lui, jamais un flot libre n'a battu ces rivages muets.

Chaque année, il est vrai, pendant les quelques jours de la saison chaude, un dégel partiel disloque, rompt et « pourrit » la glace; et les blocs monstrueux, animés d'une vie soudaine par des courants de fond, se pressant alors aux issues trop étroites pour leur livrer passage, se dressent, s'entre-choquent, se broient et s'amoncellent avec un fracas terrible; mais le gel ramène bien vite le silence et l'immobilité dans ce chaos.

Il est persuadé que cet océan solidifié est, comme l'Himalaya, comme les Cordillères des Andes, comme les hautes cimes alpestres, recouvert de glaces persistantes. C'est la tête chenue et glacée du monde.

L'une des observations théoriques sur lesquelles le savant capitaine fonde son opinion touche au circuit des eaux autour du globe, à ce perpétuel échange qui s'opère entre les courants tièdes des mers équatoriales et les courants refroidis du bassin polaire.

Tout récemment encore l'on s'accordait à donner à l'un de ces courants tièdes une place prépondérante, une place à part dans la circulation océanique.

Les océans, sillonnés en tous sens et parcourus à leur surface, n'étaient pas étudiés et explorés dans leurs profondeurs; l'hydrographie, la science de la mer, n'avait réuni que des données vagues et incertaines. L'Atlantique lui-même, avec son relief sous-marin, ses plateaux, ses bassins, ses fosses, ses abîmes; avec ses seuils, ses vallées, ses courants, ses températures, sa salinité; l'Atlantique, cette mer qui lave nos côtes, qui se joue dans nos baies, qui lèche nos plages, qui assiége nos falaises, qui sape et mine nos promontoires; l'Atlantique, « noir » océan, appartenait naguère encore à la région de l'inconnu.

Et le Gulf-Stream, ce courant sorti du golfe du Mexique, sur lequel on racontait mille choses merveilleuses, frappait alors l'imagination comme un trait unique dans la physionomie des mers. Ce « fleuve » marin, se creusant un lit profond au milieu des flots verts pour se détendre comme un trait vers les mers du pôle, à travers l'Atlantique du Nord, avait quelque ressemblance avec cet autre fleuve, infiniment plus humble de proportions, mais aussi peu modeste, avec cette Garonne si gaiement chansonnée par un de nos poètes :

Si la Garonne avait voulu,
Lanturlu,
Elle aurait dégelé le pôle!

Aujourd'hui, l'Atlantique du Nord est aussi bien connu que le relief de la Suisse; la circulation océanique a été étudiée dans toutes les mers, et s'il nous reste encore beaucoup à apprendre dans cette direction, du moins les grandes lois du circuit des eaux se dégagent déjà avec leur caractère d'universalité; le Gulf-Stream, mieux étudié par les hydrographes et mesuré par les marins, a été réduit à ses dimensions véritables; le fleuve légendaire n'est plus pour nous qu'un courant côtier, un simple accident dans la circulation océanique générale.

II

Des côtes occidentales de l'Afrique part un magnifique courant de surface que chassent devant eux les vents alizés. Sous l'impulsion de ces souffles du nord-est et du sud-est, divisés en deux zones, l'une au nord, l'autre au sud de l'équateur, ce « courant équatorial », dont le gîte est au sud des îles Saint-Thomas et Annobon, coule rapidement à l'ouest, dans la direction de l'Amérique du Sud. Augmentant sans cesse de volume et s'étendant de chaque côté de l'équateur, il atteint le cap Saint-Roch, angle oriental du continent sud-américain. Là, il se divise : l'une de ses branches se précipite vers le sud, tandis que l'autre, longeant la côte nord-est du Brésil et le littoral des Guyanes, accroît constamment sa température sous l'influence du soleil des tropiques. En même temps sa vitesse augmente; mais elle décroît de nouveau, lorsque le courant filtre en ondes éparses à travers la claire-voie des petites Antilles pour entrer dans la mer des Caraïbes. Il traverse lentement cette mer, et pénètre dans le golfe du Mexique par le détroit de Yucatan, où une partie s'en détache pour entourer immédiatement l'île de Cuba. Mais le courant principal se développe en un long circuit dans le golfe mexicain, et s'échappe par le détroit de la Floride. Au débouquement du canal de Floride, le *Gulf-Stream*, ou *courant du golfe*, est un majestueux courant de 50 à 80 kilomètres de largeur et 670 mètres de profondeur, qui a une vitesse moyenne de 6 kilomètres et demi à l'heure, et une température de 30 degrés.

III

Dès l'année 1513, le vieux Ponce de Léon, dans son voyage à la recherche de la fontaine de Jouvence, cachée, disait-on, sur l'une des petites Lucayes, reconnut l'existence du Gulf-Stream. En 1519, Antonio de Alaminos, pilote du vaisseau chargé des dépêches de Fernand Cortez, se laissa pousser par le courant hors du canal de Floride.

(1) On prononce à peu près *Golf-Strim*.

Varenius tenta de le décrire; Vossius en traça le circuit sur la carte; Franklin et Blagden, les premiers, l'explorèrent scientifiquement. Franklin en suivit le cours à l'aide du thermomètre, et le recommanda aux navigateurs. Le nom même de *Gulf-Stream* était adopté déjà en 1748, époque où le Suédois Pierre Kalm publia ses voyages. En un mot, la marche du courant, ses directions diverses, ses vitesses, ses profondeurs, ses températures, sa coloration, étaient des faits entrés dans le domaine des connaissances vulgaires, lorsque le lieutenant Maury grandit démesurément ce « fleuve » de l'Océan au point de le transfigurer.

Le lieutenant Maury, de la marine des États-Unis, le célèbre auteur de la *Géographie de la mer,* considère le Gulf-Stream comme « une des choses les plus merveilleuses de l'Océan. » Il le décrit ainsi au début même de son ouvrage :

« Il est un fleuve dans l'Océan; dans les plus grandes sécheresses, jamais il ne tarit; dans les plus grandes crues, jamais il ne déborde. Ses rives et son lit sont des couches d'eau froide entre lesquelles coulent à flots pressés des eaux tièdes et bleues. Nulle part sur le globe il n'existe un courant aussi majestueux. Il est plus rapide que l'Amazone, plus impétueux que le Mississipi, et la masse de ces deux fleuves ne représente pas la millième partie du volume d'eau qu'il déplace. »

« Le Gulf-Stream, sortant du détroit de la Floride et se répandant dans l'Océan en se dirigeant vers le nord, est probablement, écrit de son côté M. Wyville Thomson dans ses *Abîmes de la mer,* le plus magnifique phénomène naturel qui existe à la surface du globe. Ses eaux ont la transparence du cristal; elles sont d'un bleu intense, et longtemps encore après avoir pénétré dans la haute mer elles s'en distinguent facilement par leur chaleur, leur teinte et leur limpidité; les bords du courant se dessinent d'une manière si tranchée qu'il pourrait arriver à un vaisseau d'avoir son taille-mer dans le beau courant bleu, pendant que sa poupe se trouverait encore dans les eaux ordinaires de l'Océan. »

Le trajet du Gulf-Stream, à sa sortie du canal de la Floride, est donc très visible, l'eau conservant longtemps une coloration, une limpidité et une température spéciales, et le professeur américain Bache, qui l'a soigneusement étudié, l'appelle avec raison « le grand trait hydrographique des États-Unis. »

Au débouquement du détroit, ce courant visible, mesurable et jaugeable, remonte la côte américaine, d'abord dans la direction du nord, puis dans celle du nord-est. Sa température n'est pas la même dans toute sa largeur; mais il est divisé en bandes longitudinales formées d'une eau plus ou moins chaude. M. Élisée Reclus a poétiquement comparé ces zones sinueuses « à une poignée de banderoles flottant au souffle de la brise. »

Tandis que le Gulf-Stream remonte ainsi vers le nord-est parallèlement à la côte américaine, un courant froid du nord descend lentement à sa rencontre en serrant les rivages du New-Jersey et de la Caroline. Les Américains désignent sous le nom expressif de *muraille froide* la ligne de contact très tranchée de ces deux courants. Ils se côtoient d'abord sans se confondre; puis le courant froid finit par plonger sous le Gulf-Stream et pénètre dans le golfe du Mexique en formant un contre-courant de fond dans le canal de Floride.

Par le travers de Washington, le Gulf-Sream quitte définitivement l'Amérique; il se porte à l'est et s'étend à la surface de l'Océan. Sous le 40e ou 45e parallèle, et par 35 degrés de longitude ouest, sur le plateau des Açores, la dispersion des eaux tièdes du courant du golfe est accomplie.

IV

Tel est le Gulf-Stream réduit à ses proportions indiscutables.

Les explorations sous-marines que l'on a faites au moyen de sondages depuis le milieu du siècle ont apporté la lumière sur un sujet que de savants théoriciens avaient obscurci. Le géographe allemand Petermann, dans son zèle trop exclusif pour fomenter les investigations arctiques et réveiller en Europe l'ardeur des découvertes polaires, avait tellement renchéri sur la doctrine du lieutenant Maury et l'avait propagée avec tant de passion, que l'extension du Gulf-Stream dans l'Atlantique du Nord et dans la mer Polaire était devenue une « question allemande »; le Gulf-Stream fut transformé en chemin du pôle; l'honneur de l'Allemagne sembla un instant exposé à être compromis si le Gulf-Stream n'arrosait pas les côtes de Sibérie en détachant des rameaux vers le détroit de Davis, les côtes d'Afrique et le Spitzberg. Cependant la mesure du détroit de la Floride et, par suite, du débit du Gulf-Stream, a fait justice de ces exagérations, et les sondages exécutés dans l'Atlantique du Nord par les physiciens hydrographes au cours des croisières du *Lightning* (été de 1868), du *Porcupine* (étés de 1869 et de 1870), et du *Challenger* en 1873, ont renouvelé la question en y apportant des éléments plus certains d'information scientifique.

La théorie du géographe allemand n'a plus qu'une valeur historique; toutefois son exposé nous ramènera au point de départ de cette étude, c'est-à-dire à l'influence que les courants tièdes de l'Atlantique exercent sur les mers glacées du pôle.

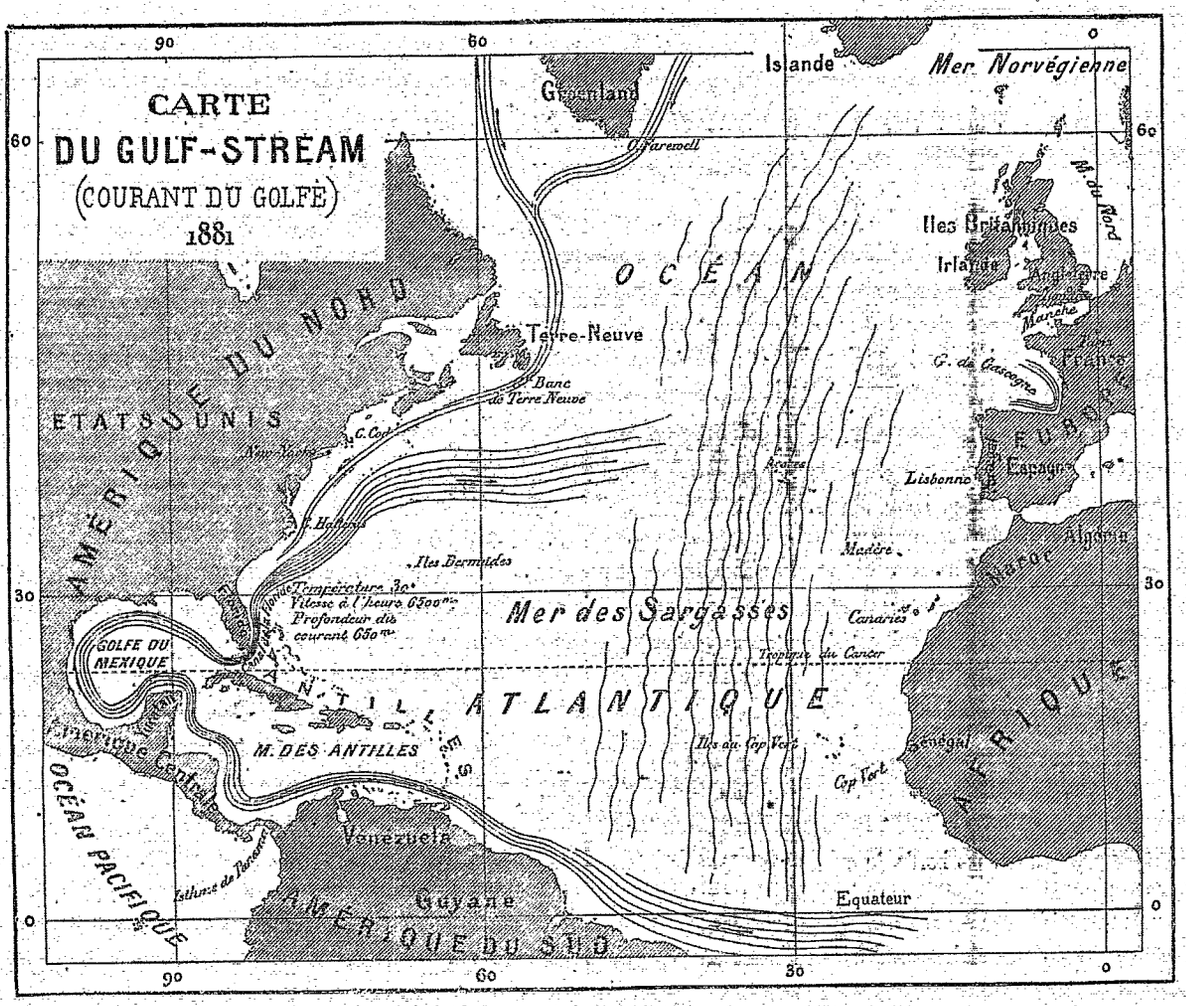
V

Lorsque le Gulf-Stream, quittant la côte d'Amérique, se lance vers l'est en plein Océan, une dérivation considérable se dirigerait vers les Açores et les côtes ibériques; là, heurtée par les terres, se repliant sur elle-même et décrivant vers le sud une ellipse qui aurait pour grand axe la distance des Bahamas aux Canaries, elle reviendrait, en longeant la côte africaine au point de départ du courant équatorial. C'est dans l'intérieur de cette ellipse, nommée *mer des Sargasses*, que Christophe Colomb rencontra ces fameuses prairies de varech que tous les navigateurs de ces parages y trouvent encore, amas flottants emprisonnés, à la surface de la mer, par le courant qui les enveloppe.

En même temps que cette dérivation du courant du Golfe accomplit son circuit, une seconde et plus mince dérivation, contournant vers le nord-ouest le banc de Terre-Neuve, remonterait par le détroit de Davis le long de la côte occidentale du Groenland. Cette dérivation frôlerait le courant polaire qui descend par le même détroit en convoyant des blocs glacés, et, bien que se refroidissant au contact des glaces descendantes, elle ferait encore sentir sa chaleur dans la baie de Melville, aux abords du détroit de Smith.

Entre l'une et l'autre dérivation, la grande masse du courant, le Gulf-Stream en un mot, le Gulf-Stream lui-même, lancé vers le nord-est, irait battre les côtes d'Irlande, s'engagerait entre l'Islande et les Hébrides, bai-

gnerait les Féroé, laverait le littoral de la Norvège et les plages occidentales du Spitzberg. Refoulant les icebergs et s'insinuant dans les fjords, il contournerait la pointe nord de la Novaïa-Zemlia (où un petit archipel, découvert récemment par le Norvégien Mack dans la grande baie qui se développe en arc de cercle entre le cap Nassau et le cap des Glaces, a reçu le nom d'*îles du Gulf-Stream*); de là, jusqu'au détroit de Béring, il baignerait toute la côte nord



Carte du Gulf-Stream.

de la Sibérie, ouvrant çà et là des *polinia*, ou bassins d'eau libre, dans la banquise, et apportant quelque tiédeur jusque dans les mers Arctiques. Le détroit de Béring verserait enfin les eaux du courant floridien dans la circulation de l'océan Pacifique.

VI

La douceur du climat des côtes nord-ouest de l'Europe comparée aux frimas de la côte orientale de l'Amérique à latitude égale, voilà le fait principal qui a prêté une grande vraisemblance à cette théorie.

Les déviations des isothermes ou lignes d'égale température, tracées d'après de très nombreuses observations sur les cartes de l'Atlantique boréal, sont en effet le phénomène de ce genre le plus remarquable que l'on ait observé jusqu'ici. (1)

Un coup d'œil jeté sur la carte des isothermes de juillet nous fait voir que les lignes d'égale température pour ce mois-là, loin de tendre à suivre la direction des parallèles de latitude, forment des séries de courbes allongées dont quelques-unes se prolongent jusque dans la mer Arctique.

La valeur des latitudes pour le climat local semble être complétement supprimée, et la température moyenne s'accroît non du nord au sud, mais du sud au nord. Un climat apporté du midi vient se substituer au climat normal de la contrée.

Tandis qu'au milieu de l'Atlantique du Nord, sous le 50e degré de latitude, les eaux ont encore au mois de janvier une température de plus de 12 degrés centigrades, le thermomètre s'abaisse parfois en Silésie et dans la Russie, sous la même latitude, à 30 et même à 35 degrés au-dessous de zéro.

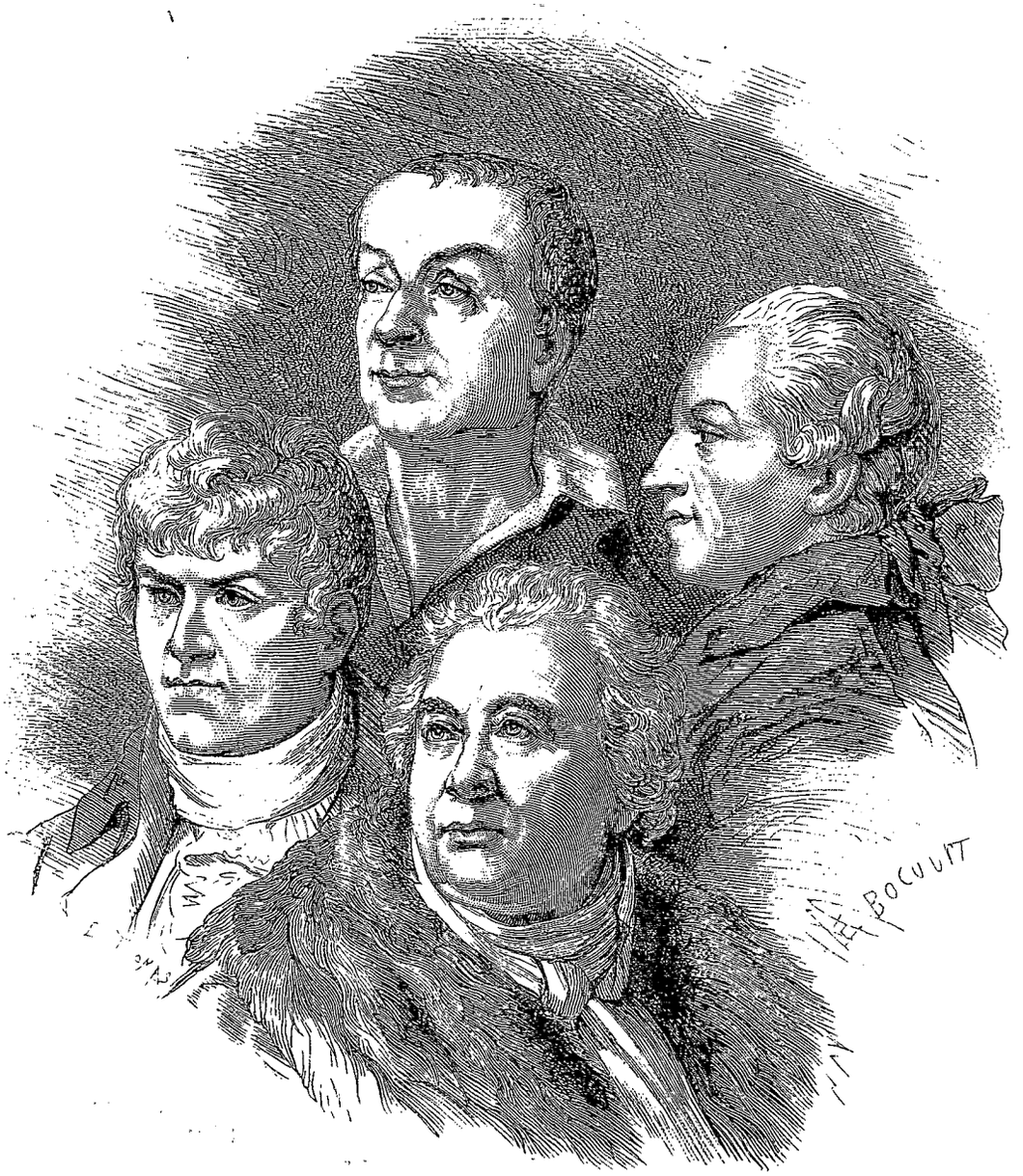
Sur les côtes septentrionales de l'Europe, l'océan Arctique demeure libre de glaces jusqu'au 80e degré de latitude pendant une grande partie de l'année, tandis que sur la côte orientale du Groenland la glace ne fond pas entièrement, même en été.

L'Irlande et les côtes occidentales d'Écosse jouissent d'un climat constamment doux. Si le raisin ne mûrit point en Irlande, bien que les hivers y soient moins rudes qu'en Hongrie et en Moldavie, c'est que la chaleur de l'été n'est pas suffisante; mais le myrte peut croître sur cette « émeraude des mers » comme sur les rivages de la Méditerranée, et la température hivernale des côtes de l'ouest est supérieure à celle de Naples et d'Athènes.

La suite à une autre livraison.

(1) Voy. les Tables.

UN GROUPE D'AMIS.



Andrieux, Thomas, Ducis et Collin d'Harleville. — Dessin de Bocourt (Iconographie de la Bibliothèque nationale).

Andrieux, spirituel, ouvert et aimable; Collin d'Harleville, doux et souriant avec une nuance de mélancolie; Ducis, fier et simple, exalté et tendre; Thomas, grave, triste, concentré, avec un feu intérieur qui perçait dans des yeux profonds : tels sont les quatre personnages groupés dans notre dessin. Tous quatre étaient contemporains, écrivains célèbres, collègues à l'Académie française, liés entre eux par l'estime et par l'amitié. La conformité d'âge et de caractère a rapproché plus étroitement Ducis et Thomas, Collin d'Harleville et Andrieux.

Thomas était né en 1732, un an avant Ducis. Il fut l'un des hommes les plus honnêtes de son temps. Ses défauts, a-t-on dit justement, tenaient à l'excès de ses qualités. Cette observation s'applique à son caractère comme à son style. Il se tendait trop, il s'exhaussait avec trop d'effort. Il voulait dépasser la perfection : c'est ce qui l'empêcha de l'atteindre. Mais quelle estime un pareil zèle ne doit-il pas inspirer pour lui?

Élevé par une mère qu'un contemporain a qualifiée de « vraie Lacédémonienne, noble, imposante, courageuse, ardente », et qui, pendant une vie prolongée au delà de quatre-vingts ans, resta presque toujours auprès de lui, il conçut de bonne heure une haute idée de l'homme et de l'emploi de la vie. Tout jeune, professeur dans un collège de province, occupé tout le jour de ses fonctions, il passait les nuits à travailler pour lui, au point de détruire sa santé. C'était dans les lettres qu'il voulait se distinguer, les circonstances ne lui ouvrant pas d'autre voie, mais il n'ambitionnait le talent littéraire que pour être utile. Il pensait, comme il le dit dans la préface d'un de ses premiers ouvrages, que « tous les arts doivent se rapporter au bien de l'humanité : ils doivent avoir pour but d'inspirer aux

hommes l'amour de la justice. Qu'est le talent, s'il ne sert à rendre les hommes meilleurs? »

Mme Necker, qui l'admirait tout en le jugeant, et à qui Thomas avait voué une affection enthousiaste, a dit : « Le travail est pour M. Thomas la seule mesure de la vie; il veut que chaque heure lui rapporte l'éternité. »

Les éloges de Daguesseau, de Duguay-Trouin, de Sully, de Descartes, ainsi que son ode sur le Temps, furent couronnés par l'Académie, dont il devint membre : « Il fallut bien, a-t-on dit, pour rendre la parole et l'espérance à ses rivaux, le faire asseoir parmi les juges. » Mais ses succès, sa célébrité, ne l'attirèrent pas dans le monde. Il y était gêné et comme dépaysé; il n'y reconnaissait pas les hommes, les pensées, les vertus, au milieu desquels sa pensée habitait. Mme Necker, qui l'avait vu contraint et muet dans son salon, a dit spirituellement : « Voyez M. Thomas dans la société; on dirait qu'il y surnage sans pouvoir se mêler avec elle. »

Il recherchait la solitude, surtout celle de la campagne; il y travaillait souvent en plein air, assis au pied d'un arbre, oubliant l'heure des repas, surpris et contrarié qu'il fallût toujours dîner, toujours souper, toujours se coucher, perdre la moitié de sa vie à recommencer les mêmes choses. Il aimait la nature; il conversait avec elle et ne s'en lassait pas. Il en aimait surtout les grands spectacles, les montagnes, parce qu'il semble que la vie y descende des cieux de plus près, disait-il, et la mer : « C'est là que l'homme sent sa faiblesse; les grandes idées du temps, de l'espace, de la nature, de sa force immense, des longues et successives révolutions du globe, viennent remplir l'imagination. »

Pieux dans son enfance, amené par sa raison au stoïcisme, il était resté déiste, et quelquefois mystique, par sentiment. Il écrivait à Mme Necker, la confidente de ses intimes pensées : « Qu'il est doux de croire à cette communication des mondes, à ces rapports invisibles et toujours subsistants des âmes avec nous! Qu'il est doux de penser que ce silence éternel n'est qu'apparent; que la tombe n'est qu'un passage dans une autre province de l'univers; que ceux qui nous ont inspiré des sentiments si chers peuvent encore les entendre, même sans y répondre; que leur âme peut quelquefois descendre dans la nôtre pour y jouir de nos respects; que la sensibilité et la vie existent au delà des limites des sens pour n'être plus ni arrêtées ni bornées, et qu'il y a un port éternel où se rassemblent tous les débris de naufrages sur lesquels nous pleurons!

» ... Ne pensez-vous pas comme moi que de toutes les idées de l'homme, celle de la mort est peut-être la plus active et la plus étendue? A peine elle s'offre à notre esprit qu'elle nous jette et nous entraîne dans les idées du temps et de l'espace, de l'éternité, du fini et de l'infini. Elle nous jette dans les profondeurs de la nature divine, dont nous cherchons à deviner les desseins, et vers laquelle nous tendons toutes nos pensées, comme ceux qui sont près d'être engloutis par la mer tendent leurs bras vers le rivage. L'idée de la vie nous arrête sur les objets qui frappent nos sens et, pour ainsi dire, sur la surface de l'existence; l'idée de la mort nous ouvre le monde de la pensée, de l'âme, d'une existence plus profonde et inconnue; elle nous fait parcourir les cieux, les mondes, Dieu même, pour y trouver un abri contre la destruction qui nous menace. »

De ces hauteurs où il s'élevait et planait le plus souvent, Thomas savait redescendre sur la terre. Ce rêveur était profondément humain. Il estimait et aimait les hommes, particulièrement les petits, les humbles. Un de ses amis, Deleyre, nous apprend qu'il traitait paternellement ses domestiques : il les considérait comme des orphelins de la fortune que la Providence lui avait donnés à nourrir et à élever; il causait familièrement avec eux sans avoir à s'abaisser parce qu'il les relevait jusqu'à lui; c'étaient, à ses yeux, des amis dont les bons offices méritaient un retour d'attachement. Sentiment bien rare à son époque, il respectait le peuple, il s'intéressait à lui. « Jamais je n'ai pu penser sans émotion à l'avilissement du peuple, a-t-il dit. Ceux qui nous habillent, qui nous logent, qui nous donnent du pain, ne sont-ils donc rien pour nous? Sommes-nous en droit de les mépriser, parce que les travaux utiles auxquels ils s'occupent ne leur laissent pas le temps d'apprendre à faire de jolies phrases?... Ce qu'on nomme « la canaille » est à mes yeux une portion respectable de l'État. Si nous jouissons de ses travaux, du moins n'insultons pas à ses malheurs; sachons estimer ceux qui nous sont utiles, sous tous les habits et dans tous les rangs. »

Nul ne sentit plus vivement que Thomas le charme, le besoin de l'amitié. A mesure que sa santé déclinait davantage, que l'état de sa poitrine, de ses yeux presque perdus, le condamnait plus complètement à l'isolement et à l'inaction, il s'y attachait, s'y cantonnait plus étroitement. Ses lettres à Ducis et à Mme Necker sont pleines de mots tels que ceux-ci : « Le monde n'est un désert que pour celui qui n'aime plus, qui ne peut plus être aimé... On n'est point tout à fait infortuné sur la terre quand on peut encore être aimé, quand il nous reste de quoi aimer nous-mêmes... Mes amis sont toute la douceur de ma vie. Les vains plaisirs de l'imagination et de l'esprit sont presque disparus pour moi; l'enthousiasme qu'ils m'ont inspiré longtemps s'est éteint. Ma vie presque tout entière s'est retirée dans mon âme. Aimer quelques personnes, en être aimé, voilà tout pour moi. » *La suite à une autre livraison.*

LE CIEL EN 1882.

Plusieurs lecteurs ont exprimé le désir de pouvoir trouver la planète *Neptune*, la province extérieure de notre vaste république solaire, qui n'est jamais visible à l'œil nu pour nous, quoique en réalité son volume surpasse de 85 fois celui de notre patrie terrestre, — et qui plane à un milliard de lieues d'ici! — Nous commencerons donc cette année par indiquer sa position parmi les étoiles et l'époque où son observation est le plus facile. Nous examinerons ensuite successivement chacune des autres planètes.

Cet astre lointain, découvert en 1846 par Leverrier, non à l'aide du télescope, comme on le sait, mais à l'aide du *calcul*, n'offre que l'éclat des étoiles de huitième grandeur, et demande, pour être facilement reconnu et observé, une lunette de 75 millimètres de diamètre au moins. Pour le trouver, il faut connaître sa marche parmi les étoiles. Nous donnons sur la carte ci-après toutes les étoiles de la région qui nous intéresse ici, jusqu'à la neuvième grandeur inclusivement.

En se servant des étoiles les plus brillantes comme points de repère, on pourra, non sans difficulté toutefois, pointer sa lunette sur l'endroit désiré, et arriver à reconnaître la pâle et lointaine planète, qui décrit dans le ciel le cours tracé sur ce diagramme.

Elle est actuellement (janvier 1882) dans la constellation du Bélier, sur la ligne qui joint μ de la Baleine à ζ du Bélier, à 3 degrés environ à l'est de l'étoile σ du Bélier. C'est de septembre à mars que cette région du ciel est le plus favorablement située pour l'observation, et c'est par conséquent cette époque de l'année que les observateurs doivent choisir pour faire connaissance avec Neptune.

Cette planète passe actuellement en opposition, c'est-à-dire au méridien, à minuit, au commencement de novembre :

1881.	6 novembre
1882.	9
1883.	11
1884.	13

Elle retarde en moyenne de deux jours par an. Comme cette île lointaine n'emploie pas moins de 165 ans à décrire le tour entier du ciel, elle ne se déplace guère que de 2 degrés annuellement, ou d'environ quatre fois le diamètre de la Lune, s'avançant lentement de l'ouest vers l'est. L'époque que nous venons de signaler restera donc pendant bien des années celle de la visibilité de la planète au-dessus de notre horizon. Si les brillantes planètes ne marchaient pas plus vite que Neptune, elles ne seraient pas difficiles à trouver chaque année.

A part le simple point de curiosité, bien légitime d'ailleurs, d'avoir vu Neptune une fois dans sa vie, l'observation de cette planète n'offre un intérêt réel qu'aux astronomes munis de puissants instruments. La petite carte qui suit permettra de la trouver au ciel jusqu'en 1884.

Uranus. — La planète Uranus offre l'éclat d'une étoile de sixième grandeur ; on peut la découvrir à l'œil nu, lorsqu'on connaît exactement sa position ; mais elle est juste à la limite de la visibilité. Elle est actuellement dans la constellation du Lion, qui est visible pour nous de janvier à juillet. On ne doit donc chercher à voir cette planète le soir que dans les six premiers mois de chaque année. Comme la durée de sa révolution est de 85 ans, elle ne se déplace que de 4 à 5 degrés par an. On pourra la trouver et la suivre sans grande difficulté à l'aide de notre figure 2.

On voit que le 1er janvier 1882, cette planète se trouve entre les étoiles σ et τ du Lion de quatrième et de cinquième grandeur, position d'autant plus intéressante à observer, que l'étoile τ est une étoile double, accessible aux plus faibles instruments, et que tout près d'elle on admire un couple fort élégant. De là, Uranus rétrograde jusqu'au 22 mai, puis revient : il occupe donc cette région pendant toute sa période de visibilité. Le diagramme ci-après permettra de suivre sa marche jusqu'en 1885.

Cette planète passera en opposition, c'est-à-dire au méridien, à minuit, le 6 mars. Elle retarde chaque année de quatre jours seulement.

Une petite lunette de 60 ou 75 millimètres suffit pour suivre sa marche ; mais pour reconnaître son disque, qui ne mesure que 4 secondes de diamètre, il faut au moins une lunette de 108 millimètres de diamètre, ou de $0^m,60$ de longueur. On ne peut distinguer ses satellites qu'à l'aide de puissants instruments, indispensables aussi pour chercher à apercevoir quoi que ce soit sur son disque.

L'analyse spectrale révèle dans sa constitution physique et chimique, comme dans celle de Neptune, un état extraordinaire, tout différent de ce qui existe sur la Terre. Quand le voile qui nous cache tous ces mystères sera-t-il levé?

Saturne. — C'est la merveille de notre système. Fort heureusement pour tous les amateurs de la contemplation céleste, de puissants instruments ne sont pas nécessaires pour reconnaître le mystérieux anneau qui donne à la planète un aspect si étonnant et si étrange : on le distingue fort bien, comme une charmante miniature, dans une lunette de 60 millimètres munie d'un grossissement de 60 fois seulement, et même en de plus petites. Un peu plus lumineux dans une lunette de 75 ; très beau dans une de 95 ; magnifique dans une de 108, on distingue alors nettement la séparation qui partage ce singulier système en deux anneaux principaux.

Nul spectacle ne vaut la plus simple vue de Saturne au télescope. L'être le plus indifférent en est, malgré lui, absolument émerveillé, la première fois que, dirigeant un instrument vers cette planète, il la voit soudain trôner avec sa couronne dans le champ télescopique. En notre ère de progrès scientifique, il serait impardonnable pour toute personne instruite qui n'a jamais vu l'anneau de Saturne de laisser passer sa présence sur notre horizon sans jouir de ce magnifique spectacle.

Tout le monde sait que Saturne est visible à l'œil nu, brillant de l'éclat d'une étoile de première grandeur, moins lumineux que Vénus ou Jupiter, mais aussi remarquable que la plupart des étoiles de première grandeur. L'œil habitué à l'aspect des constellations remarque facilement la présence d'une planète qui vient s'adjoindre aux étoiles en traversant telle ou telle région du Zodiaque ; mais comme tous les yeux n'ont pas cette habitude, il importe de préciser la position de Saturne dans le ciel, ainsi que les époques auxquelles il vient briller sur nos têtes, pour que chacun puisse facilement le reconnaître et l'observer.

1° Saturne brille en septembre, à l'est, de 9 heures à 11 heures du soir ; au sud-est, de 11 heures à 2 heures ; au sud, de 2 heures à 6 heures ; — en octobre, à l'est, de 7 heures à 9 heures du soir ; au sud-est, de 9 heures à minuit ; au sud, de minuit à 3 heures ; au sud-ouest, de 3 heures à 6 heures ; — en novembre, à l'est, du crépuscule à 7 heures ; au sud-est, de 7 heures à 10 heures ; au sud, de 10 heures à 1 heure ; au sud-ouest, de 1 heure à 4 heures ; à l'ouest, de 4 heures à l'aurore ; — en décembre, au sud-est, du crépuscule à 8 heures ; au sud, de 8 heures à 11 heures ; au sud-ouest, de 11 heures à 2 heures ; à l'ouest, de 2 heures à 4 heures ; — en janvier, au sud, du crépuscule à 9 heures ; au sud-ouest, de 9 heures à minuit ; à l'ouest, de minuit à 2 heures ; — en février, au sud, du crépuscule à 7 heures ; au sud-ouest, de 7 heures à 10 heures ; à l'ouest, de 10 heures à minuit ; — en mars, à l'entrée de la nuit, il brille encore au sud-ouest, mais ne tarde pas à se coucher et disparaît dès lors jusqu'en septembre.

2° La planète stationne à peu près, tant son mouvement est lent, dans la constellation du Bélier, entre α Bélier et α Baleine, à l'ouest, ou à la droite des Pléiades et d'Aldébaran.

3° On ne pourrait la confondre qu'avec Jupiter ; mais Jupiter peut au contraire servir à la faire reconnaître.

En effet, nous verrons tout à l'heure que Jupiter brille dans le Taureau entre les Pléiades et Aldébaran, comme un astre splendide, supérieur à toutes les étoiles et à Sirius lui-même. Il attire les regards avec une telle puissance qu'il est impossible de ne pas reconnaître sa royauté, de ne pas

saluer sa majesté sans rivale. Eh bien, Saturne est l'étoile la plus belle à l'ouest de Jupiter, se levant avant lui, le précédant dans le sens du mouvement diurne, mais beaucoup moins lumineuse, relativement un peu pâle, un peu sombre, un peu triste, en comparaison de la lumière ardente, ensoleillée, de Jupiter.

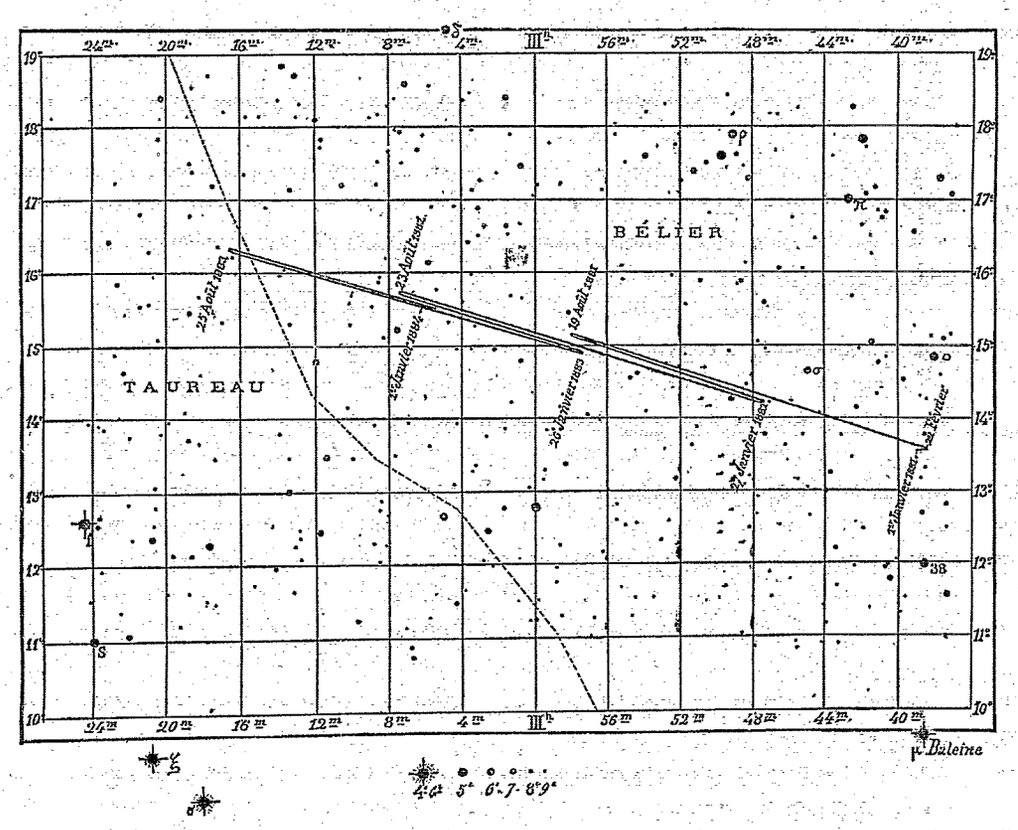


Fig. 1. — Positions de la planète Neptune.

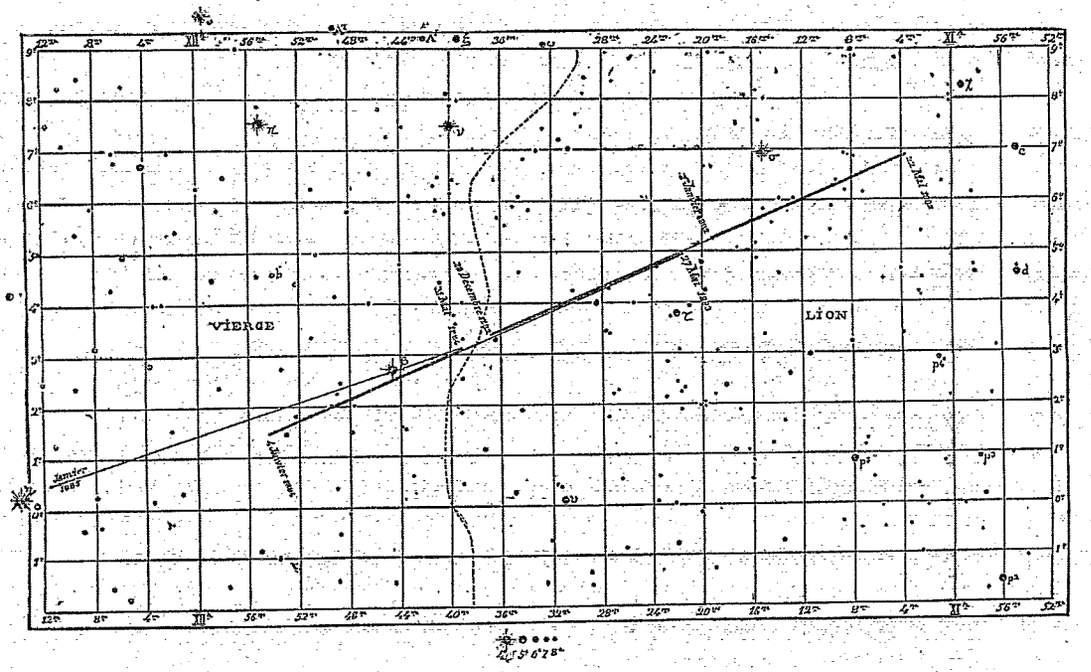


Fig. 2. — Positions de la planète Uranus.

Celui-ci attire actuellement tous les regards dans la même région du ciel. Déjà, au mois de mars dernier, Jupiter, Saturne et Vénus se sont réunis un instant sur une même ligne, et ont produit par leur rapprochement un aspect dont les plus indifférents ont été frappés. Actuellement, le rapprochement, ou la conjonction planétaire, comme disaient

les anciens, est plus remarquable encore. Jupiter et Saturne sont voisins.

Le plus curieux encore est que Mars est passé tout près d'eux, que Vénus a suivi la même route dans le ciel,

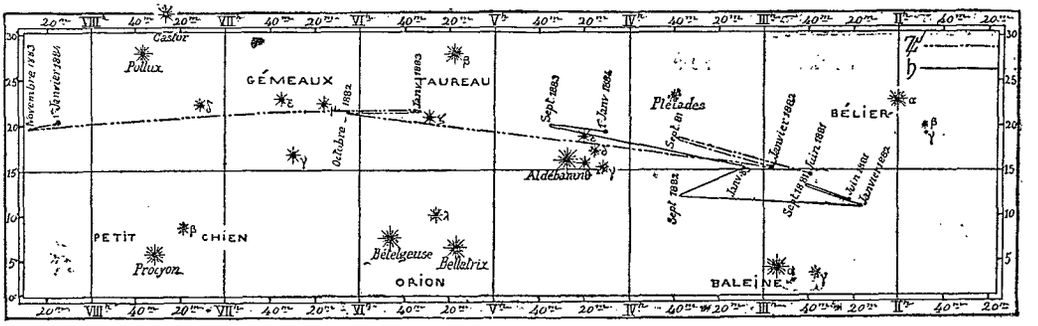


FIG. 3. — Marche dans le ciel et positions des planètes Jupiter et Saturne.

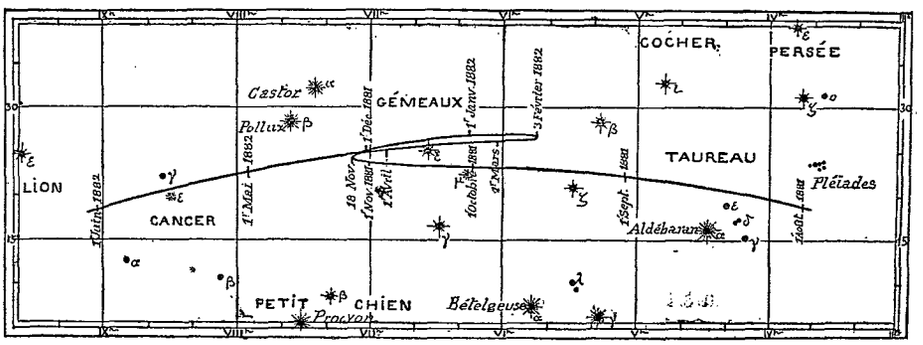


FIG. 4. — Mouvement et positions de la planète Mars.

et que Mercure lui-même n'a pas été fort éloigné de l'assemblée; de telle sorte que les cinq planètes visibles à l'œil

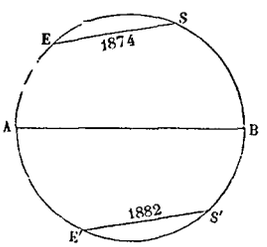


FIG. 5. — Routes suivies par Vénus devant le Soleil dans les deux passages de notre siècle.

nu, les cinq planètes connues des anciens, se sont trouvées momentanément réunies sur une même ligne et dans le même quartier du ciel. Si nous ajoutons que la Lune a, dans sa route nocturne, traversé chaque mois la même contrée, nous compléterons l'aspect *très rare et fort curieux* formé par cette réunion des astres de notre système.

L'année 1881 restera caractérisée, du reste, comme nous l'avions annoncé, par un rapprochement remarquable des principales planètes, conjonction que les anciens astrologues considéraient comme signe d'événements politiques importants dans les petites affaires de notre fourmilière humaine. Comme il y a toujours quelque guerre, quelque massacre ou quelque assassinat de premier ordre dans le cours d'une année terrestre, les astrologues ne couraient aucun risque d'associer une catastrophe quelconque à l'arrivée de ces conjonctions planétaires. Peu s'en est fallu que nous-même, tout en plaisantant du sujet, nous n'ayons été considéré

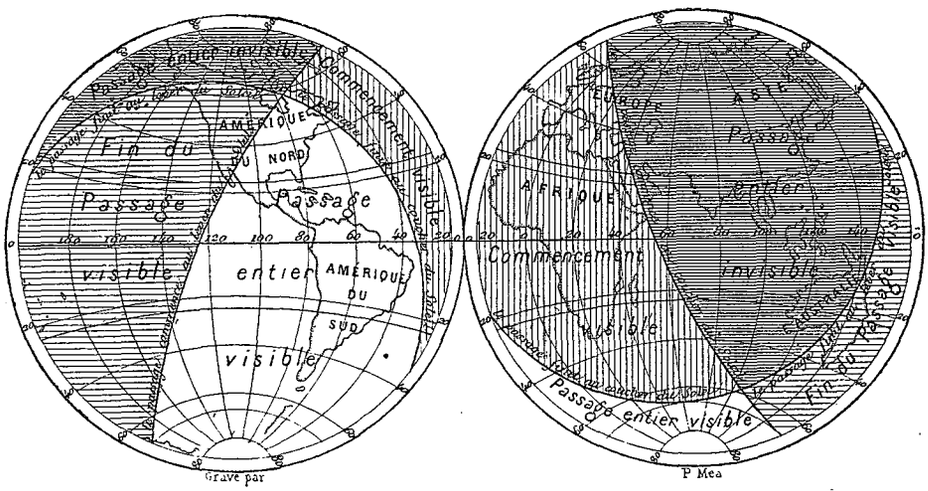


FIG. 6. — Carte géographique du prochain passage de Vénus.

comme doué de la faculté de connaître l'avenir (1). Les moindres coïncidences peuvent être si facilement exagérées !

Mais revenons à Saturne. Cette planète passe en opposition, c'est-à-dire derrière la Terre relativement au Soleil, tous les ans avec un retard de treize à quatorze jours :

1881. . . . . 31 octobre.
1882. . . . . 14 novembre.

Ce sont ces époques, le mois qui précède et les trois mois suivants, qui marquent ses périodes de meilleure visibilité. On voit que rien n'est plus facile que de suivre cette planète chaque année. Son mouvement comme celui de Jupiter seront, du reste, l'un et l'autre parfaitement appréciés par l'examen de notre figure 3.

Et maintenant, quand vous voyez Saturne briller, accordez-vous le plaisir, le bonheur de diriger vers lui une lunette ou un télescope quelconque ; je ne crains pas d'affirmer que vous serez nécessairement émerveillé. On a beau avoir vu l'anneau de Saturne en gravure, la réalité vous impressionnera incomparablement davantage. Que la lunette soit petite, pourvu qu'elle soit claire, le tableau sera charmant. Mettez bien la vision de l'instrument à votre point, et regardez tranquillement cet astre ceint d'une auréole, qui traverse en silence le champ de votre lunette ; considérez cette couronne qui l'enveloppe entièrement sans le toucher nulle part ; réfléchissez que cet anneau est circulaire, et que si nous le voyons ovale, c'est parce que nous nous trouvons obliquement et non de face, gravitant autour du Soleil dans un plan peu incliné sur celui dans lequel Saturne circule lui-même ; songez que ce petit globe qui vous paraît une miniature est 675 fois plus volumineux que la Terre ; que son diamètre mesure 30 000 lieues, qu'il y a 7 000 lieues de vide entre sa surface et le bord intérieur de l'anneau, et que le diamètre total de tout le système annulaire est de 71 000 lieues... Et si, en voyant personnellement par vous-même cette création lointaine (elle plane à 318 millions de lieues de nous), vous n'éprouvez pas un sentiment d'admiration, d'émotion et presque de stupeur... si ce monde de Saturne passe devant vos yeux sans les frapper... ne continuez pas l'étude de l'astronomie : ce serait du temps perdu.

Jupiter. — Jupiter est l'un des astres du ciel les plus faciles à reconnaître, à observer, à étudier. Son éclat radieux surpasse celui de toutes les étoiles de première grandeur. Il brille en ce moment dans la constellation du Taureau. En septembre dernier, il se levait dès 8 heures du soir et passait au méridien vers 4 heures du matin, brillant à l'est de 8 heures et demie à 11 heures ; au sud-est, de 11 heures à 2 heures ; et au sud, à partir de 2 heures. Le 15 octobre, il se levait à 6 heures et demie et passait au méridien à 2 heures. Le 15 novembre, il brillait à l'est jusqu'à 7 heures ; au sud-est, jusqu'à 10, et passait en plein sud, au méridien, un peu avant minuit. Au milieu de décembre, on l'a vu au sud-est à l'entrée de la nuit ; au sud, de 8 heures à 11 (passage au méridien à 9 heures et demie) ; au sud-ouest, de 11 heures à 3 heures du matin. Au milieu de janvier, il brille au sud jusqu'à 9 heures, au sud-ouest jusqu'à minuit, à l'ouest jusqu'à 2 heures. On voit qu'il avance d'environ deux heures par mois. En février, il sera déjà au sud-ouest pendant les premières heures de la nuit, et descendra à l'occident vers minuit ; en mars, on ne le verra plus qu'au couchant, et en avril il s'effacera pour ne plus revenir qu'en octobre 1882.

Ces indications suffisent amplement pour faire reconnaître Jupiter dans le ciel sans la moindre hésitation possible ; et elles peuvent servir au lecteur attentif pour le faire reconnaître tous les ans.

En effet, comme il emploie douze années à accomplir sa révolution autour du Soleil, et qu'il y a douze mois par an, il retarde précisément d'un mois chaque année, et les remarques que nous venons de faire sur sa position dans le ciel sont applicables aux années qui vont venir, avec un mois de retard seulement. Ainsi, son apparition actuelle s'étendant de septembre à avril, la prochaine aura lieu d'octobre à mai, la suivante de novembre à juin, et ainsi de suite ; une précision plus détaillée serait absolument superflue, puisque cette éclatante planète frappe d'elle-même tous les regards par l'intensité de sa lumière.

L'observation de cette planète est extrêmement intéressante pour les commençants (elle l'est encore davantage pour les anciens), surtout à cause du beau cortège de satellites qui l'accompagne dans son cours céleste. Du jour au lendemain, ces satellites ont changé de place, ce qui donne au petit tableau une configuration sans cesse variable. Quand nous disons du jour au lendemain, nous pourrions presque dire d'une heure à l'autre, tant leurs mouvements sont rapides. Le premier, par exemple, n'employant que 42 heures à faire le tour complet de Jupiter, passe en 21 heures de sa plus grande élongation orientale à sa plus grande élongation occidentale ; et en 2 heures, souvent même en une seule heure, et parfois même en une demi-heure, on constate ce mouvement lorsque le satellite passe près de la planète ou près d'un de ses frères.

Ce qui devrait rendre l'observation de Jupiter tout à fait populaire, c'est qu'elle est accessible aux plus petits instruments et aux simples lunettes d'approche terrestres. Que l'objectif soit pur, et vous ne tarderez pas à distinguer ces satellites, comme de tout petits points lumineux, de chaque côté de la planète. Dans une lunette de 40 ou 50 millimètres, le petit cortège est ravissant, et son spectacle vaut presque celui de l'anneau de Saturne ; la planète est très lumineuse.

Une petite lunette de cette sorte suffit aussi pour apercevoir les bandes de Jupiter, parallèles à son équateur, et pour apprécier son aplatissement polaire, qui est de $1/17$. Une lunette de 4 pouces (0m.108) permet de faire des observations détaillées, de véritables études sur son aspect physique, ses nuages, ses variations météorologiques, ainsi que sur les changements d'éclat de ses satellites, sur leurs *passages* assez fréquents devant le disque de la planète, leurs *éclipses* et leurs *occultations*.

N'oublions pas non plus que Jupiter est le monde le plus vaste de tout notre système ; que son diamètre est onze fois plus grand que celui de notre globe, et que son volume est 1 230 fois plus considérable. A la distance de 160 millions de lieues qui le séparent de nous en ses époques d'opposition, son diamètre est de 46 secondes.

Ce diamètre est seulement 30 fois plus petit que celui de la Lune, de sorte qu'une lunette grossissant 39 ou 40 fois,

(1) Nous avons écrit, en effet, dans le *Magasin pittoresque* du mois de décembre 1880, page 390 : « L'année 1881 ne sera pas plus » extraordinaire que ses devancières ; mais si *quelque événement* » *capital arrive en Russie*, ce ne sont pas les planètes qui en seront » cause. » C'est au commencement de mars que cette conjonction des planètes devait arriver, et c'est le 13 mars que l'empereur Alexandre est tombé victime de l'attentat des nihilistes.

nous montre le disque de Jupiter de la même grandeur que nous voyons la Lune à l'œil nu, et un grossissement de 80 le montre deux fois grand. On n'y croit pas, mais on peut le vérifier en regardant Jupiter d'un œil dans la lunette et la Lune de l'autre œil.

Son aspect change d'une année à l'autre, d'une semaine à l'autre, et quelquefois même du jour au lendemain. Les bandes si caractéristiques qui le traversent ne gardent pas, comme on l'a cru pendant si longtemps, la même forme, le même éclat, la même nuance, la même largeur, la même étendue, mais au contraire elles subissent des variations rapides et considérables. Il y a en ce moment une *tache rouge* énorme, d'un diamètre supérieur à celui de la Terre.

Mars. — La planète Mars est moins facile à trouver dans le ciel que Jupiter et Saturne, parce qu'elle marche plus vite et que les points de repère d'une année ne peuvent pas servir l'année suivante. Cependant, en examinant son mouvement avec une attention suffisante, nous pourrons parvenir à la faire entrer comme ses sœurs dans le domaine de nos investigations.

La combinaison des mouvements de la Terre et de Mars autour du Soleil fait que cette planète n'est visible pour nous que tous les deux ans, passant en opposition tous les vingt-six mois.

C'est pendant le mois de son opposition, pendant les trois mois qui précèdent et les quatre qui suivent, qu'elle est le plus favorablement placée pour l'observation du soir. Ainsi, son opposition est arrivée le 26 décembre 1881; mais dès le 1er octobre elle s'est levée à 9 heures et demie, a brillé à l'est jusqu'à minuit, au sud-est jusqu'à 3 heures, et passé au méridien à 5 heures et demie; le 1er novembre, elle se levait à 8 heures du soir, et passait au méridien à 4 heures du matin : elle occupait la constellation des Gémeaux. Le 1er décembre, elle s'est levée à 6 heures, a brillé à l'est jusqu'à 9 heures, au sud-est jusqu'à minuit, au sud de minuit à 4 heures, passant au méridien à 2 heures du matin. Le 1er janvier 1882, elle est déjà levée quand la nuit arrive, brille à l'est jusqu'à 7 heures, au sud-est de 7 heures à 10 heures, et passe au méridien à 11 heures et demie. Ses passages au méridien avancent rapidement : 10 heures le 15 janvier, 9 heures le 1er février, 8 heures le 15, 7 h. 26 m. le 1er mars, 6 h. 50 m. le 15 mars, et 6 heures le 8 avril.

Ainsi, cette planète brille en ce moment le soir à l'est, à une certaine distance à gauche de Jupiter et des Pléiades; elle brillera au sud en février, au sud-ouest en mars et avril. En mai, elle ne sera plus visible qu'à l'occident, puis elle disparaîtra dans les clartés du crépuscule.

Elle est très facile à reconnaître à l'œil nu, d'abord parce qu'elle brille avec une intensité supérieure à celle des étoiles de première grandeur, ensuite parce qu'elle est *rougeâtre*, comme un feu, enfin parce qu'elle modifie par sa présence l'aspect des constellations zodiacales auxquelles elle vient ajouter son éclat. Cependant, pour ne rien laisser à désirer, et afin que nos lecteurs puissent sans incertitude la reconnaître et l'observer, aux indications précédentes nous ajoutons (p. 13) la carte de sa marche dans le ciel pendant sa période actuelle d'apparition.

Remarquons, à ce propos, qu'il est inutile de diriger une lunette vers une planète tant qu'elle n'est pas dégagée des brumes de l'horizon; car, parût-elle très lumineuse à l'œil nu, elle sera, dans la lunette, brumeuse, diffuse et ondu-leuse, sans netteté et sans intérêt réel; il importe de n'observer qu'une heure au moins après le lever ou avant le coucher, et le mieux est de choisir l'heure du passage au méridien. On voit que la planète marche rapidement vers l'est. A partir du mois de juin 1882, elle disparaîtra de notre sphère d'observation, pour y revenir en décembre 1883, passer en opposition de nouveau le 31 janvier 1884, et briller sur nos têtes jusqu'en juillet, pour reparaître ensuite et recommencer indéfiniment le même cycle.

Vénus. — La belle planète est actuellement étoile du matin; elle va se rapprocher du Soleil pour passer derrière lui le 20 février 1882; ensuite elle se dégagera lentement de ses rayons, s'en écartera déjà assez en mai et juin pour briller *le soir* dans les feux du couchant; retardera le 15 juin de 2 h. 7 m. sur le Soleil; le 15 juillet, de 2 h. 33 m.; le 15 août, de 2 h. 42 m.; le 15 septembre, de 2 h. 44 m.; sa plus grande élongation arrivera le 26 septembre; puis l'étoile du soir retardera de moins en moins sur l'astre du jour; le 15 octobre, ce retard ne sera que de 2 h. 41 m., et le 15 novembre, de 1 h. 47 m.; se resserrant chaque soir de plus en plus vers le Soleil, elle passera exactement devant lui le 6 décembre, *passage de Vénus visible à Paris.* Si le ciel n'est pas couvert en cette mauvaise saison, ne laissons pas s'évanouir cette occasion unique d'observer ce rare phénomène céleste, car le prochain passage n'aura lieu qu'en l'an 2004, dans 122 ans, et malgré le proverbe qui prétend qu'il ne faut jurer de rien, il est extrêmement probable qu'un grand nombre d'entre nous auront les yeux tout à fait fermés à cette époque, et que Vénus ne les intéressera plus guère... à moins pourtant que nous ne soyons alors ressuscités justement sur cette patrie voisine, ce qui ne serait peut-être pas absolument désagréable.

L'entrée de Vénus sur le Soleil aura lieu à 2 h. 4. m. de l'après-midi. A 5 h. 14 m., le petit disque noir de la planète sera au milieu de sa marche, à 10′ 42″ du centre au Soleil; il sortira du disque solaire à 8 h. 23 m. du soir.

Ce passage de Vénus devant le Soleil sera visible à l'œil nu, le diamètre du disque noir de Vénus étant de 63 secondes ou de plus d'une minute, c'est-à-dire environ le trentième de celui du Soleil. En représentant le Soleil par un disque de 30 millimètres de diamètre, celui de Vénus serait représenté par un petit cercle de 1 millimètre.

Notre figure 5 représente les routes suivies par Vénus, de l'entrée à la sortie, pendant les deux passages de ce siècle, 1874 et 1882, et notre figure 6 la carte géographique du prochain passage. Les régions laissées en blanc verront le passage tout entier, celles qui sont hachées horizontalement verront seulement la fin, et celles qui sont hachées verticalement seulement le commencement : on voit que ce sera notre cas en France.

Mercure. — Il ne faut pas espérer trouver facilement Mercure si l'on n'est pas muni d'un équatorial, car, quoique brillant de l'éclat d'une étoile de première grandeur lorsqu'il est visible, il l'est rarement. A l'aide d'un équatorial, on le trouve de jour par sa position calculée; mais il n'est visible à l'œil nu, le soir ou le matin, qu'aux époques de ses plus grandes élongations.

Ces époques reviennent souvent, il est vrai, à cause de la rapidité du mouvement de Mercure autour du Soleil (88 jours); seulement il ne s'écarte jamais à plus de 28 degrés de l'astre radieux, ne retarde ou n'avance jamais de plus de deux heures, et reste éclipsé dans la lumière

du crépuscule ou masqué par les vapeurs de l'horizon.

En le cherchant avec soin, on peut pourtant arriver à le découvrir si le ciel est bien pur. Les amateurs curieux de le trouver devront examiner attentivement le ciel occidental, trois quarts d'heure environ après le coucher du Soleil, aux époques de ses plus grandes élongations du soir, le 21 janjanvier, le 14 mai et le 10 septembre. Ce sont là, à un jour près, les milieux des périodes de ses élongations du soir; la visibilité s'étend sur six jours de part et d'autre de ces dates moyennes.

Encore un mot sur *le Soleil*.

Les *taches* du Soleil offrent un sujet d'étude facile et satisfaisant, même dans une petite lunette de 60 millimètres. L'observation n'en est pas dangereuse; les opticiens doivent toujours avoir soin de placer parmi les accessoires de tout instrument d'optique destiné à l'observation du ciel une ou deux bonnettes noires, ou verres foncés, que l'on visse à l'oculaire lorsqu'on veut regarder le Soleil; ce sont des verres chimiquement colorés, qui atténuent les rayons lumineux; les bleus sont préférables aux rouges, parce qu'ils atténuent aussi les rayons calorifiques. Il ne faut pas laisser longtemps l'instrument directement pointé vers le Soleil, parce que l'oculaire, étant naturellement au foyer, s'échauffe, que le verre noir se fend tout simplement, et que l'œil surpris se retire immédiatement; mais il vaut mieux l'éviter, et il suffit pour cela de tourner légèrement l'instrument dans les moments de répit de l'observation.

Nous entrons actuellement dans la période de recrudescence des taches solaires. Leur variation est périodique. Dans les années de maximum, on a compté jusqu'à trois cents taches et davantage dans le cours de l'année; aux époques de minimum, ce nombre se réduit à une vingtaine. Les dernières années de maximum ont été les années 1848, 1860 et 1871; nous pouvons nous attendre à ce retour en 1882 : ainsi nous entrons dans la période la plus riche à cet égard. Les dernières années de minimum ont été 1855, 1867 et 1878. En moyenne, du maximum au minimum suivant, sept années s'écoulent, tandis que quatre seulement séparent un minimum du maximum suivant. C'est assurément là l'un des phénomènes les plus curieux que nous connaissions dans la physique de l'univers. Nous en ignorons absolument la cause.

Telles sont les observations principales pour l'année dans laquelle nous entrons.

Il n'y aura aucune éclipse intéressante cette année, sinon celle du 17 mai, qui sera une éclipse totale de Soleil pour la Perse, l'Arabie, l'Égypte et l'Afrique centrale, mais ne sera que *partielle* pour la France. A Paris, elle commencera à 6 h. 12 m. du matin, et finira à 7 h. 34 m.: le disque lunaire n'atteindra, au maximum, que les $^{25}/_{100}$ du diamètre du soleil. A Lyon, l'éclipse atteindra $^{31}/_{100}$; à Marseille, $^{26}/_{100}$, et à Alger, $^{46}/_{100}$. La seconde éclipse de soleil (10 novembre) sera invisible en France. Il n'y aura pas d'éclipse de lune. Cette année est une année de minimum d'éclipses : on sait qu'au minimum il ne peut pas se produire moins de deux éclipses par an, et que, dans ce cas, ce seraient deux éclipses de soleil. (1)

(1) Pour tous les documents relatifs à l'observation populaire du ciel, à l'étude des étoiles, à la connaissance des constellations, etc., consulter le dernier ouvrage de M. Camille Flammarion, *les Étoiles et les curiosités du ciel*, Supplément et Atlas de L'ASTRONOMIE POPULAIRE.

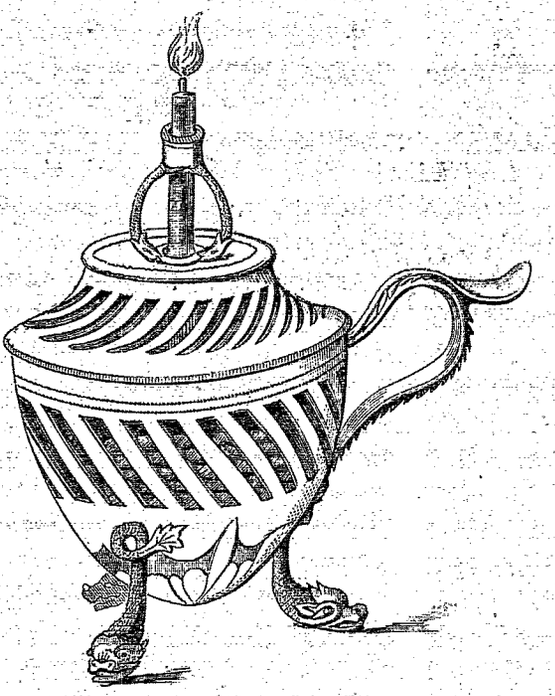
LA RINGHIERA.

La *Ringhiera*, sorte de balcon, avait été construite vers l'an 1326, le long du palais de la Seigneurie, à Florence. Lors des réunions populaires, la Seigneurie y prenait place. C'était là qu'on lisait les proclamations et que plus tard on harangua (*aringare*) le peuple. On venait aussi réclamer des réformes au pied de la Ringhiera. (1)

UN BOUGEOIR.

Nous devons à l'obligeance d'un de nos correspondants la communication du petit bougeoir dont on voit ici le dessin. Il est en argent massif. Par son style, il appartient à l'époque de Louis XVI. La forme en est élégante et tout à fait inusitée.

Il se compose d'une boîte demi-elliptique posée sur la



Un bougeoir du dix-huitième siècle.

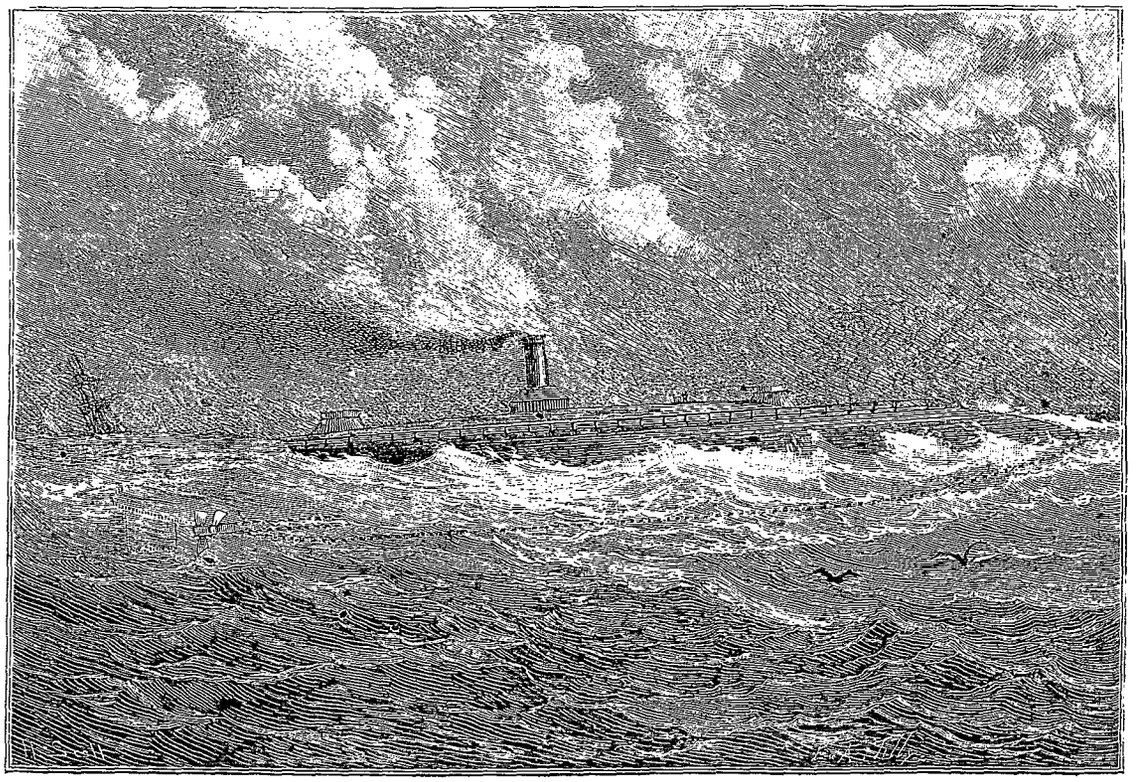
queue relevée de trois petits dauphins qui lui servent de pieds. Elle est à jour, aussi bien que le couvercle, ce qui permet de voir au dedans un peloton enroulé de bougie rose ou bleue, de l'espèce que l'on nomme vulgairement rat de cave. Le bout du peloton passe par une ouverture pratiquée au couvercle, au sommet duquel on voit une sorte d'anneau formé par la réunion de deux poissons fantastiques. Les deux bouches qui se touchent et les queues enroulées à la partie supérieure sont comme une double bague où la bougie est engagée; à mesure qu'elle se consume, on peut dérouler le peloton et en faire monter l'extrémité en tournant la bague qui pivote sur elle-même.

Les dauphins, les poissons et tous les détails d'ornement, sont traités fort habilement et avec beaucoup de soin.

(1) Voy., *passim*, tome IV de l'*Histoire de Florence* par F.-T. Perrens.

LE POLYPHEMUS,

BÉLIER TORPILLEUR ANGLAIS.



Le *Polyphemus*, bélier torpilleur anglais.

Ce navire, récemment lancé par l'arsenal royal de Chatham, est certainement le type le plus extraordinaire qui soit jamais sorti d'un port de mer, car tout y est nouveau : la forme, l'armement, l'aménagement, jusqu'aux dispositions de la cuirasse. Son ingénieur n'a fait que se conformer d'ailleurs aux termes du programme qui lui avait été tracé, savoir : éperon formidable, batterie de torpilles puissante, grande vitesse, grande facilité de manœuvre et d'évolution, dimensions moyennes, et enfin petite surface d'œuvres mortes exposées au feu de l'ennemi.

La partie du bâtiment située au-dessus de la ligne de flottaison devait, de plus, avoir une forme convexe, afin de faire dévier les projectiles qui la frapperont.

Tel quel, le *Polyphemus* est un navire qui mesure 73 mètres entre perpendiculaires et 12 mètres de largeur extrême. Son tirant d'eau en charge a 6 mètres pour ses 2 640 tonnes de déplacement ; son pont est recouvert en entier d'un blindage en acier de 76 millimètres ; sa cuirasse descend de 1m.50 à 2 mètres au-dessous de la ligne d'eau.

Le *Polyphemus* n'a pas de mâture, devant être mû absolument et en tout temps par la vapeur. Celle-ci est fournie par dix chaudières en acier actionnant deux machines horizontales composées qui mettent en mouvement deux hélices. Ces deux hélices, qui sont jumelles, impriment au bateau une vitesse de 18 nœuds par heure (1 nœud égale 1 852 mètres).

Sur le pont supérieur, ou « pont de mauvais temps » (*hurricane deck*), on voit s'élever avec la cheminée deux tourelles. Celle de l'avant, dite de manœuvre, contient la roue du gouvernail, les télégraphes, les porte-voix, l'appareil pour lancer les torpilles, et tout ce qui joue un rôle dans la direction du bâtiment.

Des mitrailleuses et quelques canons légers sont placés sur le pont supérieur, afin d'empêcher les abordages et les attaques des bateaux torpilleurs. Avec cette artillerie, les armes offensives du *Polyphemus* sont des torpilles Whitehead et un éperon. Ce dernier se projette de 3 mètres à l'avant, et il est disposé de telle sorte qu'il peut frapper l'ennemi à plusieurs pieds au-dessous de sa cuirasse. On le démonte à volonté. Sous cet engin redoutable s'ouvre un sabord par lequel on lancera les whitehead ; d'autres sabords, à la droite et à la gauche du navire, permettront d'en lancer d'autres de côté, sans préjudice des torpilles qui partiront du pont supérieur.

Si maintenant nous pénétrons dans le navire, nous verrons qu'il est aménagé avec la prévoyance qui a présidé à ses moyens d'attaque et de défense extérieurs. Ainsi, son fond et son double fond sont divisés en un grand nombre de petits compartiments étanches ; il y en a quatre pour les chaudières, et chaque paire de machines est placée dans une cellule spéciale. Comme à bord de la *Devastation* et de l'*Inflexible*, le double fond contient les soutes à charbon. De cette façon, on augmente la flottabilité, si l'un des compartiments est ouvert à l'eau intérieure, celle-ci ne pouvant pénétrer que dans les interstices du charbon.

Les chambres et le logement de l'équipage sont placés sous le pont cuirassé et ventilés artificiellement comme dans les monitors. C'est la lumière électrique qui éclaire tout le bateau et fait briller sa lanterne à signaux.

Mais parmi les innovations que l'on remarque sur le *Po-*

lyphemus, la plus curieuse est sans contredit le procédé que l'on a employé pour maintenir le bateau sous l'eau ou l'en faire émerger.

Pour obtenir ce résultat très précieux, les tôles du bordé des fonds de chaque bord, au lieu de se fixer à une quille ou à une tôle formant quille, sont façonnées de manière à former une sorte de couloir rectangulaire, de 50 centimètres de large sur 90 de profondeur, qui semble entaillé dans le fond du bateau.

On a rempli ce vide de 300 tonneaux de lest en fonte, divisé en plusieurs pièces et disposé de telle sorte que si un compartiment se remplit, et qu'on juge utile d'alléger le navire, il n'y aura qu'à laisser tomber les diverses masses de fonte des points où cela sera nécessaire. On pourra ainsi régulariser, et même limiter dans une certaine mesure, l'enfoncement de l'assiette du navire en cas d'avaries dans une action.

Cette innovation sera-t-elle aussi heureuse qu'on l'espère? C'est ce que l'expérience seule démontrera, car le *Polyphemus* n'a pas la prétention de dire le dernier mot sur l'architecture navale. C'est un essai, et, suivant les résultats qu'il fournira, on adoptera telle ou telle disposition dont il serait téméraire de préconiser dès maintenant l'efficacité. Il n'est pas, du reste, démontré que ce type doive devenir le point de départ d'une révolution dans les constructions navales, et qu'il prouve que l'artillerie a cessé d'être utile sur les navires de combat.

Il est évident que pour certaines opérations, par exemple pour une attaque contre des fortifications, il faudra toujours des navires armés de canons. Mais la question que le *Polyphemus* devra élucider, c'est de savoir si son type ne peut pas être un auxiliaire précieux dans une guerre d'escadre. C'est, du reste, ainsi qu'il a été présenté à la Chambre des communes par le premier lord de l'Amirauté, feu M. Ward Hunt.

NOTE SUR LA LINGUISTIQUE.

I

La linguistique et la philologie sont deux branches différentes de la science.

La philologie est surtout l'étude critique des littératures au point de vue de la restitution et de la correction des textes.

La linguistique ne s'occupe des monuments littéraires que d'une façon accessoire, et ses études peuvent porter sur le langage le plus imparfait d'un peuple sauvage tout aussi bien que sur le sanscrit ou le grec (1).

Le but du linguiste est l'étude des éléments constitutifs du langage articulé et des formes diverses qu'affectent ou que peuvent affecter ces éléments : 1° les sons; 2° les voyelles et les consonnes considérées en elles-mêmes et dans les lois de leurs permutations et de leurs variations; 3° les formes qu'affectent ou que peuvent affecter les consonnes et les voyelles (*morphologie*) (2).

C'est en inventoriant ces formes diverses que l'on peut espérer d'arriver à classer les langues d'une manière définitive; et les linguistes pensent que cette classification sera d'autant plus sûre, d'autant plus rationnelle, qu'elle sera basée sur le mode de structure des idiomes, et non sur des ressemblances plus ou moins probables de radicaux.

(1) Littré la définit ainsi : « Étude des langues considérées dans leurs principes, dans leurs rapports, et en tant qu'un produit involontaire de l'instinct humain.

(2) *Morphologie*, des deux mots grecs *morphé*, forme, et *logos*, savoir.

II

Les langues humaines peuvent se présenter sous trois formes diverses.

Les mots des langues qui affectent la forme *monosyllabique*, la première et la plus simple, sont formés de racines qui s'ajoutent les unes aux autres sans aucune modification. Ces langues sont : le *chinois*, l'*annamite*, le *siamois*, le *birman* et le *tibétain*.

Dans les mots des idiomes de la seconde forme linguistique, l'*agglutination*, les éléments se juxtaposent, « s'agglutinent » : un seul de ces éléments conserve son sens primitif; les autres s'y ajoutent pour indiquer son mode primitif d'état ou d'action (ce sont les *affixes*).

Dans cette classe morphologique, il faut ranger : les langues des Hottentots, des Boschimans, des Nègres africains, des Cafres, des Pouls, des Nubiens, — des Négritos, des Papous et des Australiens, — le japonais et le coréen, — les langues dravidiennes du sud de l'Inde, — le groupe ouralo-altaïque, — le basque, — les langues américaines, — les idiomes du Caucase, — et le sumérien (?).

La troisième forme linguistique est la *flexion*. « La racine peut exprimer par une modification de sa propre forme les rapports qu'elle a avec telle ou telle autre racine. La flexion, c'est la possibilité pour une racine d'exprimer en se modifiant ainsi une certaine modification du sens.

» Dans tous les mots d'une langue à flexion, la racine *n'est pas nécessairement modifiée;* elle demeure parfois telle quelle, comme dans la période de l'agglutination, mais *elle peut être modifiée.* » (1) C'est cette forme linguistique qu'affectent les idiomes *indo-germaniques* et *sémitiques*, ainsi que le groupe *khamitique* (égyptien, libyen, éthiopien).

Telle est la classification morphologique des langues que l'on oppose aujourd'hui à celle qui est basée sur la comparaison des racines.

Le système qui divise les idiomes en autant de familles qu'il y a de parties du monde, substitue à une classification véritablement scientifique une sorte de distribution géographique qui a peu de fondement.

III

On peut examiner à part avec intérêt la famille aryenne et la famille sémitique. Il importe de remarquer que si ces deux groupes appartiennent à la même classe morphologique, leurs radicaux sont irréductibles les uns aux autres.

Les langues *aryennes*, ou *indo-européennes*, ou *indo-germaniques*, dont le berceau est compris entre l'Indou-Kousch et la mer Caspienne, sont celles des peuples que la légende biblique fait descendre de Japhet : de là le nom de langues *japhétiques* qu'on leur donne quelquefois. Elles dérivent toutes d'un idiome primitif, l'*aryaque*, auquel le sanscrit est très étroitement apparenté.

En tenant compte des premières recherches et des résultats nouvellement obtenus, on peut établir comme il suit la division de la famille aryenne :

(1) Hovelacque, *la Linguistique*, p. 202.

1° *Langues de l'Inde.*

Sanscrit.	Hindi.
Pâli.	Hindoustani.
Prâkrit.	Mahratte.
Hindoui.	Bengali.

2° *Langues éraniennes.*

Perse des inscriptions cunéiformes.	Afghan.
	Arménien.
Persan.	Parsi.
Zend.	Ossète.
Pehlvi.	

3° *Langues de la Grèce.*

Grec.	Albanais.

4° *Langues italiques.*

Osque.	Espagnol.
Ombrien.	Italien.
Latin.	Langues romanes.
Français.	

5° *Langues lettes.*

Vieux prussien (borussien).	Lette.
Lithuanien.	

6° *Langues slaves.*

Vieux slave.	Bohémien.
Slovène.	Polonais.
Serbe.	Russe.

7° *Langues germaniques.*

Gothique.	Anglo-saxon.
Vieux haut-allemand.	Anglais.
Moyen haut-allemand.	Frison.
Nouveau haut-allemand.	Vieux norrois.
Vieux saxon.	Suédois.

8° *Langues celtiques.*

Vieux celte.	Gallois.
Irlandais et gaélique.	Armoricain, bas-breton.

Toutes les langues qui viennent d'être énumérées avec l'indication des rameaux auxquels elles appartiennent, possèdent au fond un vocabulaire et une grammaire semblables. Elles ont des racines monosyllabiques susceptibles de se combiner entre elles.

On sait que le linguiste qui a le plus contribué à déterminer les limites de la famille aryenne est l'Allemand F. Bopp, dont la Grammaire comparée a servi de base à tous les travaux ultérieurs.

M. Ernest Renan a entrepris, pour les langues sémitiques, le même travail que Bopp a consacré aux idiomes indo-germaniques.

IV

La famille des langues *sémitiques*, ou mieux *syro-arabes* (1), se divise en deux groupes caractéristiques, l'un septentrional, l'autre méridional.

Le groupe septentrional se subdivise en trois rameaux (araméen, assyrien, kenânéen), et le groupe méridional en deux (ismaélite et yaqtanide).

(1) La dénomination de langues sémitiques est défectueuse, car elle ne s'applique pas aux idiomes de tous les peuples que la tradition biblique fait descendre de Sem : les Élamites, par exemple, issus de Sem d'après la Bible, ne parlaient pas une langue sémitique. En donnant à cette famille, comme on le fait pour la famille aryenne, un nom formé de ses termes extrêmes, on peut l'appeler « famille syro-arabe. »

Rameau araméen. — « Le premier rameau a pour type l'araméen, parlé jadis en Syrie, originairement propre aux populations que l'ethnographie biblique désigne sous le nom d'Aram, étendu ensuite par des circonstances historiques, sous la domination des Assyriens, puis des Perses, non seulement à toute l'Assyrie, mais à l'ensemble de la Mésopotamie, jusqu'au golfe Persique, à la Palestine et à l'Arabie septentrionale. L'araméen, dans toutes ces régions, resta l'idiome prédominant et commun jusqu'à l'époque où l'arabe prit le dessus, avec l'islamisme, et se substitua complètement à lui, arrivant même à le faire périr graduellement. » (1) De l'ancien araméen sortent : l'*araméen biblique* ou *chaldaïque*, l'*araméen targumique*, l'*araméen talmudique* ou *syro-chaldaïque*, le *palmyrénien*, le *nabatéen*, le *samaritain*, et enfin le *syriaque* et le *çabien* (idiome des Mendaïtes).

Rameau assyrien. — L'assyrien, qui forme à lui seul un groupe spécial dans les langues syro-arabes, est originaire de Babylone, et non d'Assyrie, comme on pourrait le croire. Également usité à Ninive et à Babylone, il commença, à l'époque de la conquête perse, à être remplacé par l'araméen.

Rameau kenanéen. — Ce rameau est le plus important de ceux qui composent le groupe septentrional des langues sémitiques. C'est à lui qu'appartient l'*hébreu*, langue de la Bible et des peuples de Moab et d'Ammon. L'hébreu, parlé originairement par les Kenânéens agriculteurs de la Palestine, perdit, vers le sixième siècle après le Christ, sa qualité de langue vulgaire et ne conserva que celle de langue littérale et sacrée qu'il n'a pas encore perdue.

A l'hébreu se rattache très étroitement le *phénicien*, qui a donné naissance à trois dialectes : le *giblite* (dialecte du pays de Byblos), le *sidonien* et le *punique*.

Rameau ismaélite. — Il ne comprend qu'une seule langue, l'*arabe*, aussi importante dans l'étude des idiomes syro-arabes que le sanscrit dans l'étude des idiomes indo-européens. Originairement propre aux tribus ismaélites, il se propagea rapidement de la Syrie au Yémen, de Babylone au Maroc, et il est usité aujourd'hui jusque dans la vallée du Nil.

L'*arabe littéral* est la langue du Coran, l'*arabe vulgaire* est la langue parlée, populaire, corrompue surtout par la perte des flexions casuelles ; — le dialecte de l'Afrique septentrionale porte le nom de *maghreby*.

N'oublions pas de mentionner l'influence de l'islamisme sur un grand nombre d'idiomes qui ont emprunté à l'arabe une foule de mots : tels sont le turc, le persan, le portugais, l'espagnol, et même le français (*meskin*, mesquin ; *al-djebr*, algèbre ; *qoton*, coton, etc.).

Rameau yaqtanide. — On a l'habitude de comprendre sous cette dénomination générale les langues mortes de l'Arabie méridionale et les langues vivantes de l'Abyssinie. Dans l'Arabie méridionale, nous trouvons le *sabéen* ou *himyarite* (Yémen), le *hadhramite* (Hadhramaout), le *minéen* (N.-O. du Yémen), l'*ehkily* (pays de Mahrah). En Abyssinie, nous ne connaissons jusqu'ici que le *ghez*, dont les trois principaux dialectes sont l'*amharique*, le *tigré* et le *harari*.

Les langues *syro-arabes* sont remarquables par leur simplicité : elles se prêtent mal aux spéculations rationnelles, et l'on ne trouve chez elles ni périodes ni grandes construc-

(1) V. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, t. Ier, p. 371.

tions; elles sont plus poétiques qu'oratoires. Le *verset* est la coupe naturelle du discours sémitique, qui manque de perspective et de style, au sens propre de ce mot.

Comme en toutes les autres, les langues *syro-arabes* sont soumises à la nécessité de modifications successives. Mais « ces modifications, dit M. Renan, aboutissent chez elles, non pas à créer des langues différentes l'une de l'autre, mais à produire deux formes de la même langue : l'une écrite, l'autre parlée; l'une savante, l'autre vulgaire. » (1)

V

« La langue française actuelle est la dernière transformation des langues romanes qui naquirent, sur le sol de la Gaule, de la langue latine établie par la conquête et l'administration romaines, s'altérant au contact de la population indigène et des idiomes étrangers apportés plus tard par l'invasion. »

Les éléments constitutifs du français sont *latins, celtiques, germaniques* ou *grecs*. Ces derniers ne sont guère employés que dans le vocabulaire scientifique.

Il faut aussi mentionner les mots étrangers qui s'introduisent peu à peu dans notre dictionnaire, comme dans celui de toutes les langues.

Les plus anciens monuments écrits qui nous soient parvenus sont rédigés pour ainsi dire dans une langue de transition. Ce mélange singulier de mots romans et de mots nouveaux, si sensible dans le *Serment de Louis le Germanique* (2), a disparu peu à peu. Au seizième siècle, la langue s'est suffisamment exercée; elle avait atteint son parfait développement, et il ne lui resta plus qu'à se perfectionner.

IDÉES DE KANT SUR L'ÉDUCATION.

Un principe de l'art de l'éducation, que ne devraient jamais perdre de vue les hommes qui font des plans sur cette matière, c'est que les enfants ne doivent pas être élevés pour l'état présent du genre humain, mais autant que possible pour un état futur meilleur, c'est-à-dire qu'il faut se régler, dans l'éducation, sur l'idée de l'entier accomplissement de la destinée de l'humanité.

Ce principe est d'une grande importance. Les parents n'élèvent ordinairement leurs enfants que pour la société de l'époque, fût-elle corrompue. Ils devraient, au contraire, les élever mieux, afin qu'une société meilleure en fût la conséquence.

La direction des écoles ne devrait aussi être confiée qu'aux personnes les plus remarquables par leur valeur morale, car toute culture commence toujours par un seul individu et se répand de lui sur les autres. C'est par l'effort spontané d'hommes capables de concevoir l'idée de l'amélioration du monde moral que le progrès de la nature humaine vers sa fin est peu à peu réalisable.

La culture morale doit reposer sur des maximes. La discipline prévient les mauvaises habitudes; les maximes forment la manière de penser. L'enfant doit apprendre à se conduire par des règles dont il a senti la justesse. Il faut faire naître de très bonne heure chez les enfants des notions justes sur le bien et le mal moral.

Le premier objet de l'éducation morale est de fonder un caractère, et le caractère consiste dans la capacité d'agir d'après les maximes.

On dit qu'il faut tout présenter aux enfants de telle sorte qu'ils le fassent par plaisir. C'est bon en bien des cas; mais cependant beaucoup de choses doivent leur être prescrites à titre uniquement de *devoir* : rien n'est plus utile pour le reste de la vie, car dans les fonctions que nous sommes appelés à remplir, le devoir seul et non l'inclination nous fera agir.

Il faut donc que l'enfant sache que quelque chose est son devoir d'enfant, avant de pouvoir se rendre compte de ce que sera son devoir d'homme.

La meilleure manière de punir est de punir *moralement*, c'est-à-dire en froissant le besoin d'être estimé et aimé, par exemple quand on fait rougir l'enfant ou quand on l'accueille froidement.

La véracité est la partie essentielle du caractère de l'homme : aussi la formation de la véracité est un point capital de l'éducation.

Nos écoles manquent presque absolument de quelque chose qui serait cependant très propre à former les enfants à l'honnêteté : je veux parler d'un catéchisme de droit. Ce livre renfermerait les cas populaires qui se présentent dans la vie commune, et où se rencontre dans toute son étendue la question : Si quelque chose est *juste ou non?*

Par exemple, quelqu'un qui doit payer aujourd'hui son créancier se trouve ému à l'aspect d'un nécessiteux, et lui donne la somme qu'il devait payer. Est-ce là un acte juste ou non? — Non, ce n'est pas juste, car je dois être libéré de mes dettes, si je veux être bienfaisant. Quand je donne de l'argent à un pauvre, je fais œuvre méritoire; mais quand je paye mes dettes, je fais œuvre obligatoire.

Autre question du même genre : Un mensonge officieux est-il permis? — Non : il n'y a pas de cas où le mensonge puisse être excusé, — surtout quand il s'agit de l'éducation des enfants, qui sont naturellement portés à se permettre souvent le mensonge.

Si un pareil livre existait, rien ne serait plus utile que de consacrer chaque jour une heure à enseigner aux enfants le *droit*, ce regard de Dieu sur notre monde.

DERNIERS PROPOS DU SOIR.

La scène se passe à Londres au commencement du dix-huitième siècle. C'est vers la fin du jour. On est dans un quartier de Londres assez désert. Deux chaises à porteurs viennent de se rencontrer. Dans l'une est une jeune dame à la mode, dans l'autre un jeune élégant qui aurait bien pu descendre et aller présenter ses hommages à la fenêtre de la dame; mais il lui a paru plaisant de faire lever le couvercle ou le plafond de sa chaise : la dame a trouvé sans doute le procédé original et en a fait autant. Voilà une conversation engagée de plafond à plafond. Les rares passants ne paraissent point s'en étonner : ce n'est cependant point là un usage, mais une simple fantaisie, et toute l'œuvre de Hogarth, si habile à saisir les ridicules de ce temps, n'en offre qu'un seul exemple (1); c'est dans une des planches où l'illustre artiste a raconté l'histoire d'un *prodigue* qui restera l'un des plus curieux documents sur

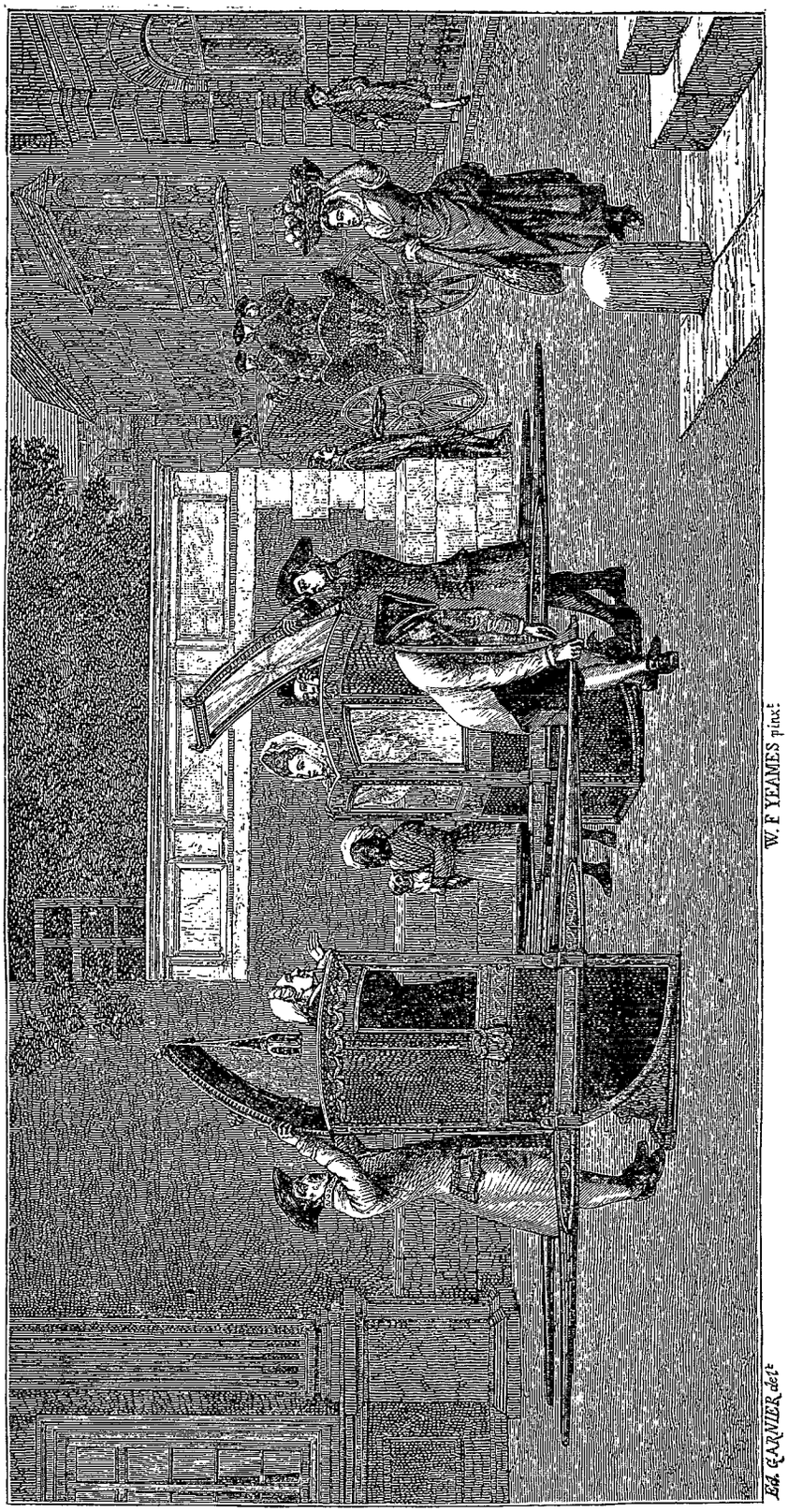
(1) Renan, *Histoire des langues sémitiques*, p. 439

(2) Voy., dans notre tome X, 1842, p. 55, le texte de ce serment.

(1) Voy., sur cet artiste si original et satiriste d'un ordre supérieur, nos Tables.

les mœurs anglaises d'une certaine classe de la société dans la première moitié du dix-huitième siècle.

Après avoir représenté le prodigue mis en possession des biens paternels, puis en proie aux pique-assiette, aux quémandeurs, aux fripons, et enfin s'abandonnant aux désordres de toute sorte, Hogarth montre son triste héros criblé de dettes et arrêté au moment même où il se rend à la cour. Deux recors armés de bâtons noueux l'appréhendent au collet dans sa chaise même, en dépit de sa perruque poudrée, de son habit de soie et de ses breloques d'or. Le porteur de la chaise, indifférent, et sans doute loué à l'heure, soulève le couvercle pour laisser sortir le gentleman.



Derniers propos du soir. — Peinture par Yeames.

C'est probablement à cette estampe que M. Yeames, peintre anglais mort récemment, a emprunté l'idée première de son tableau.

HISTOIRE D'UN PETIT MONTAGNARD AVEUGLE

NAVIGUANT DANS UNE ÉCAILLE DE TORTUE.

RÉCIT DU COIN DE FEU, PAR WORDSWORTH (1).

A présent que la lassitude succède aux plaisirs trop bruyants, que mon petit garçon a lutté et sauté à cœur joie, que la petite Jeanne penche sa tête sur mon épaule et s'endort, allez chercher vos tabourets, enfants, et venez vous reposer ici, dans ce coin tout à vous, votre royaume heureux.

Prenez donc place et faites-moi voir avec quelle sagesse vous savez écouter, tandis que pour ma part je dégagerai ma promesse et vous dirai quelle étrange aventure advint au pauvre petit montagnard écossais.

— Montagnard, mon papa, pourquoi l'appeler ainsi?

— Parce qu'il faut que vous sachiez, mes bien-aimés, que depuis sa naissance l'enfant avait vécu au milieu des montagnes, dans un pays dont les moindres collines sont plus hautes que les nôtres.

Il n'avait jamais rien vu des choses de la terre. Non, ni le soleil, ni le jour, ni les étoiles, ni la nuit; ni arbre, ni papillon, ni fleur, ni poisson joyeux sous l'onde, ni oiseau sur la branche, ni femme, ni homme, ni enfant. Il était aveugle.

Et pourtant il ne s'attristait pas : son âme ne connaissait pas la peine, car Dieu avait pris l'enfant en pitié; il était devenu son ami et le comblait d'une joie mystérieuse et à nous inconnue.

Sa mère aussi l'aimait par-dessus tous les autres; qu'elle fût ici ou là, sa pensée ne le quittait pas, et l'entourait d'un amour plus que maternel.

Et son cœur était gros d'orgueil lorsque, en bas écarlates, paré d'un beau tartan et d'un bonnet à plumes, l'enfant l'accompagnait le dimanche à l'église, la tenant par la main.

Le jeune garçon avait un chien, non par besoin, mais pour folâtrer, jouer et partager son pain; fidèle compagnon qui l'eût conduit si tous ses autres guides lui eussent manqué et qu'il fût resté seul.

Le petit montagnard jouait de la cornemuse, et quand il allait de maison en maison, c'était à qui accourrait pour le voir et pour l'entendre, car personne ne tirait de l'instrument rustique des sons plus mélodieux.

Cependant il avait parfois des rêves inquiets, surtout quand il entendait le cri sauvage des aigles, le rugissement du torrent, l'eau qui bouillonnait et battait la plage, tout près de la chaumière.

La chaumière s'élevait au bord de l'eau. Ce n'était pas comme la nôtre une eau paisible et murmurante, mais une onde puissante, capricieuse, calme ou agitée à la surface, toujours changeante et mouvante en son lit.

Car de nuit et de jour, à travers les longs détours des collines, l'eau du vaste Océan se fraye une route jusqu'au lac, engloutissant en sa course tous les ruisseaux babillards et les rivières larges et profondes; mais à peine a-t-elle atteint son but, qu'elle s'enfuit et repart par le même chemin.

La terre venait d'être créée quand elle accomplit cette tâche pour la première fois, et elle l'accomplira jusqu'à la fin des temps.

(1) Un des plus grands poètes anglais de notre siècle, celui que l'on considère comme le plus éminent de l'école des lakistes, né en 1790, mort en 1850.

La vague orgueilleuse apportait, flottant sur son dos, des vaisseaux et des barques, qui jetaient l'ancre en sûreté au pied des bois et des monts sourcilleux : ainsi parvenaient aux bergers qui gardaient leurs troupeaux des contes merveilleux et d'étranges histoires des terres lointaines.

De tous ces récits, quels qu'ils fussent, l'enfant aveugle avait sa part : c'étaient tantôt des cités magnifiques, tantôt de chaudes allées où le soleil était toujours ardent, où les brises étaient toujours douces; ou bien encore c'était l'Océan avec tous ses prestiges.

Et quand du bord de l'eau montait la bruyante rumeur, les cris joyeux des mariniers pendant le calme ou la tempête, le cœur de l'enfant battait plus fort. Il se sentait tout ému, tout charmé.

Mais que lui servaient ses désirs? Jamais il ne pourrait carguer une voile ni grimper au grand mât, ni ramer, ni monter dans le vaisseau du marinier ou dans la barque du pêcheur, ni se sentir bercer par la houle mobile.

Souvent sa mère pensait et disait que ce serait péché mortel et pesant sur sa tête que de permettre une pareille chose :

—Mon fils, quoi que tu fasses, renonce à cette envie, le danger est trop grand!

Il vécut ainsi près de Loch-Leven, qui toujours retentit du flot retentissant. Dix ans entiers il entendit les vagues sauter, jaillir et bruire sans qu'il lui en arrivât malheur.

Un jour enfin (écoutez bien, enfants! vous saurez après comment cela se fit); un jour, dans sa nacelle à lui, le petit montagnard descendit le flot rapide, emporté par le courant vers la puissante mer.

Que jamais plus en un pareil esquif créature humaine ne se hasarde à quitter le rivage! Malheur au pauvre marinier aveugle! S'il vient à se pencher d'un côté ou d'un autre, c'en est fait de sa vie!

— Dans quoi était-il donc porté?

— N'avez-vous pas vu quelquefois l'arc de l'Indien et ses flèches aiguës, ses animaux rares et ses oiseaux au plumage brillant, dons que, pour étonner et plaire, les voyageurs aiment à rapporter de leurs courses errantes?

Eh bien, les mariniers de Loch-Leven s'étaient plu à orner de ces richesses le petit port enfoui dans le vallon.

Chaque chaumière avait ses trésors, et de l'enfant tous étaient bien connus. Il en savait la forme, les contours délicats.

Le plus rare était une écaille de tortue qu'il avait soigneusement explorée de ses mains : vaste coquille, légère comme la conque emperlée d'Amphitrite que tirent les dauphins folâtres.

Cette écaille, posée sur l'abîme, y surnageait, élevant gaiement ses bords recourbés au-dessus de l'écume mugissante.

Et le petit aveugle le savait, et il avait qui conter l'histoire étrange, mais véritable, d'un enfant anglais qui, dans une conque comme celle-ci (oh! pensée ravissante!), s'était hardiment lancé loin de la rive.

Loin de la plage d'une baie des îles de l'Inde, le vaisseau de son père se balançait à l'horizon; debout dans la merveilleuse coquille, l'enfant avait vogué sans crainte vers le beau navire à trois mâts. (1)

(1) On lit dans les *Voyages de Dampierre* qu'un jeune garçon, fils d'un capitaine de haut bord, s'assit dans une écaille de tortue, et, voguant ainsi, gagna le vaisseau de son père, qui était à l'ancre à un

Notre fils des montagnes avait souvent visité la maison qui renfermait la précieuse écaille historique, et, certain jour, guidé par son choix ou par le hasard, il y alla, trouva la porte entr'ouverte et personne au logis.

Et comme l'enfant aveugle demeurait seul, pensif, l'histoire lui revint à l'esprit en traits de feu. Une idée hardie, incroyable, le saisit : il tira l'écaille de sa retraite cachée, et la porta en triomphe sur sa tête.

Il mit l'esquif à flot, et, dans la joie de son âme, il y entra au bord du Loch-Leven. Ses pensées bondissaient libres comme les brises qui se jouaient en sifflant dans les cheveux du jeune aventurier.

Un moment il resta debout, droit sur ses pieds ; puis il sentit la coque se mouvoir... Il s'assit, de plus en plus ravi à mesure que la marée, abandonnant la rive, l'aspirait après elle.

Il était là, sans guide, à la face des cieux ! L'esquif et l'enfant glissent plus rapides qu'une flèche. Il avait fait un quart de mille toujours glissant ainsi, avant qu'un œil humain l'eût aperçu.

Quand on le vit pour la première fois, oh ! que de clameurs, que d'angoisses ! Car plusieurs le virent ; mais la première de tous fut sa mère, qui l'aimait tant. Que devint-elle en voyant son cher petit aveugle à la merci des flots ?

L'enfant, en son bonheur, n'en prenait point souci. Le plus intrépide voyageur gravissant les airs en ballon, comme pour escalader la lune, ne s'est jamais senti la moitié si joyeux.

Oh ! laissez, laissez-le voguer à l'aventure, seul, innocent et gai. N'est-il pas de bons anges qui ont mission de veiller sur le pauvre délaissé ? Fiez-vous à eux, il ne lui arrivera pas malheur.

Cependant les lamentations bruyantes de la foule sur le rivage, les cris que jeunes et vieux ont poussés en langue gaélique ou anglaise, ont cessé : tout est redevenu tranquille.

Une troupe silencieuse de marins, montés sur un bateau, s'éloignent de la plage ; sur le lac qu'il fuit, ils poursuivent l'enfant vagabond.

Mais bientôt ils ralentissent de vitesse. Ainsi vous aurez vu, sur le sein clair et tranquille du lac de Grasmère, le chasseur, muet et la rame hors de l'eau, épier les petits du canard sauvage échappés de leur nid.

De même encore, de rusés matelots se sont glissés sans bruit près de la paisible créature qui habitait naguère la dansante coquille, et en ont fait leur proie, tandis que, confiante, elle dormait sur la mer profonde.

Plus ceux-ci approchent, plus ils redoublent de prudence, plus ils craignent d'éveiller l'écho. Mais, au milieu de ses ténèbres, l'aveugle a entendu : il entend et devine.

« Lei-gha ! — Lei-gha ! » crie-t-il ; « Lei-gha ! » toujours plus haut. C'est un cri de détresse et de prière, qui d'un seul mot disait : « Arrière ! arrière !... Laissez-moi tout à moi ! »

Hélas ! quand il sentit leurs mains !... Vous avez souvent ouï parler de baguettes magiques qui d'un seul coup renversent des palais et les font évanouir dans l'air ; ainsi de tous ses rêves ! La clarté intérieure qui réchauffait et éclairait son âme s'éclipsa tout à coup. Ce fut pour lui comme un brisement de cœur, une amère et irréparable perte de biens qu'il n'avait qu'entrevus.

Mais au loin n'entendez-vous pas une voix dont le son réjouit les collines ? C'est la voix de la foule qui, dans une muette angoisse, attendait que l'enfant fût perdu ou sauvé.

Et lorsqu'il toucha la terre, que de gens heureux s'agenouillèrent au bord des grandes eaux, rendant grâce au Seigneur !

Et le petit chien de l'aveugle avait aussi sa part du bonheur de tous : il sautait autour de son maître, léchait ses mains et son visage avec un hurlement plaintif qui tenait tout à la fois du plaisir et de la douleur.

Mais elle, pauvre mère, qui s'était évanouie de crainte, figurez-vous sa joie quand, revenant à elle, elle sentit son fils aveugle à ses côtés et qu'elle put le voir de ses yeux, le toucher de ses mains !

Elle le ramena au logis, pleurant tout le chemin, et une fois arrivée, elle pleura encore par torrents de le voir là, sous son toit. Pour le gronder ou le punir, elle était trop contente.

Ainsi, après avoir follement bravé l'océan périlleux, l'enfant aveugle fut sauvé ; et quoique parfois ses désirs allassent errer encore au loin, il se résigna à vivre heureux en terre ferme.

Dans le vallon solitaire de la montagne, on garde l'écaille de tortue, et longtemps la tradition redira l'aventureuse tentative du petit aveugle que Dieu et sa mère sauvèrent du péril. (1)

demi-mille de distance. Par déférence pour l'opinion d'un ami, j'ai substitué cette coquille à la nacelle moins élégante dans laquelle mon petit voyageur aveugle se confia au dangereux courant de Loch-Leven, comme la chose m'a été confiée par un témoin oculaire.

Note de l'auteur.

OUVRIERS INVENTEURS.

Un grand nombre de perfectionnements constatés dans l'histoire du travail sont dus à l'initiative de simples ouvriers qui les ont entrevus et proposés tout en accomplissant modestement leur tâche quotidienne. Leur expérience leur a souvent tenu lieu de science dans une certaine mesure ; leurs observations ont éveillé l'attention d'hommes plus instruits, et la pratique est venue confirmer ce qui n'était encore qu'une règle vague et mal établie.

Un des exemples les plus connus est celui du petit manœuvre Humphry Potter, employé dans une usine d'Angleterre à fermer et à ouvrir les robinets d'une machine à vapeur de Newcomen.

Un jour, animé du désir d'aller rejoindre ses camarades qui jouaient à quelque pas de lui au dehors, il remarqua (ce qui jusqu'alors était resté inaperçu) la corrélation des mouvements du balancier avec les temps d'ouverture et de fermeture des robinets. Alors il imagina, afin de pouvoir s'esquiver, d'attacher des ficelles aux clefs des robinets et à des points choisis sur le balancier, de manière que celui-ci, pendant son mouvement, accomplît la besogne. Les ficelles fonctionnèrent parfaitement, mais ce ne fut que deux ans après qu'un mécanicien les remplaça par des tiges rigides.

Le *maillechort,* ainsi nommé du nom de ses inventeurs, fut trouvé par deux simples ouvriers ciseleurs lyonnais, Maillot et Chorlier, pendant l'exercice de leur métier.

Newcomen et Cawley, les inventeurs de la première

(1) Trad. par Mme L. Sw. Belloc, notre collaboratrice depuis la fondation du *Magasin pittoresque.* Nous avons eu la douleur de la perdre récemment.

machine à vapeur, étaient également des ouvriers anglais qui, ayant eu connaissance des travaux de Papin, après y avoir longtemps songé, construisirent, sans grande espérance d'y réussir, un petit modèle qui fonctionna très bien.

Le moteur à acide carbonique a été inventé par un jeune dessinateur industriel, qui était habituellement en contact avec les machines. Ce fut après avoir étudié toutes les variétés de moteurs que son idée prit corps et qu'il la communiqua à des personnes instruites.

L'histoire du frein à vide est exactement semblable.

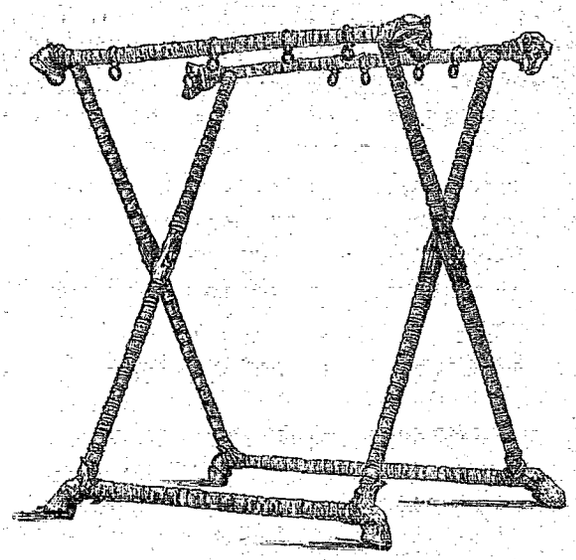
PLIANT ROMAIN EN MÉTAL

DE LA COLLECTION DE M. ENRICO PENELLI.

SUR LES SIÈGES PLIANTS ANTIQUES.

Certains de nos meubles usuels ont conservé la forme précise que leur donna l'antiquité; ni le temps, ni la mode, ne sont parvenus à y rien changer. Tel nous apparaît le siége pliant en X dont voici la figure, gravée d'après une photographie communiquée par M. Enrico Penelli, restaurateur des antiques au Musée du Louvre et propriétaire actuel de l'objet.

Trouvé dans des fouilles récemment exécutées au port



Siége pliant romain en métal. (Collection de M. Enrico Penelli.)

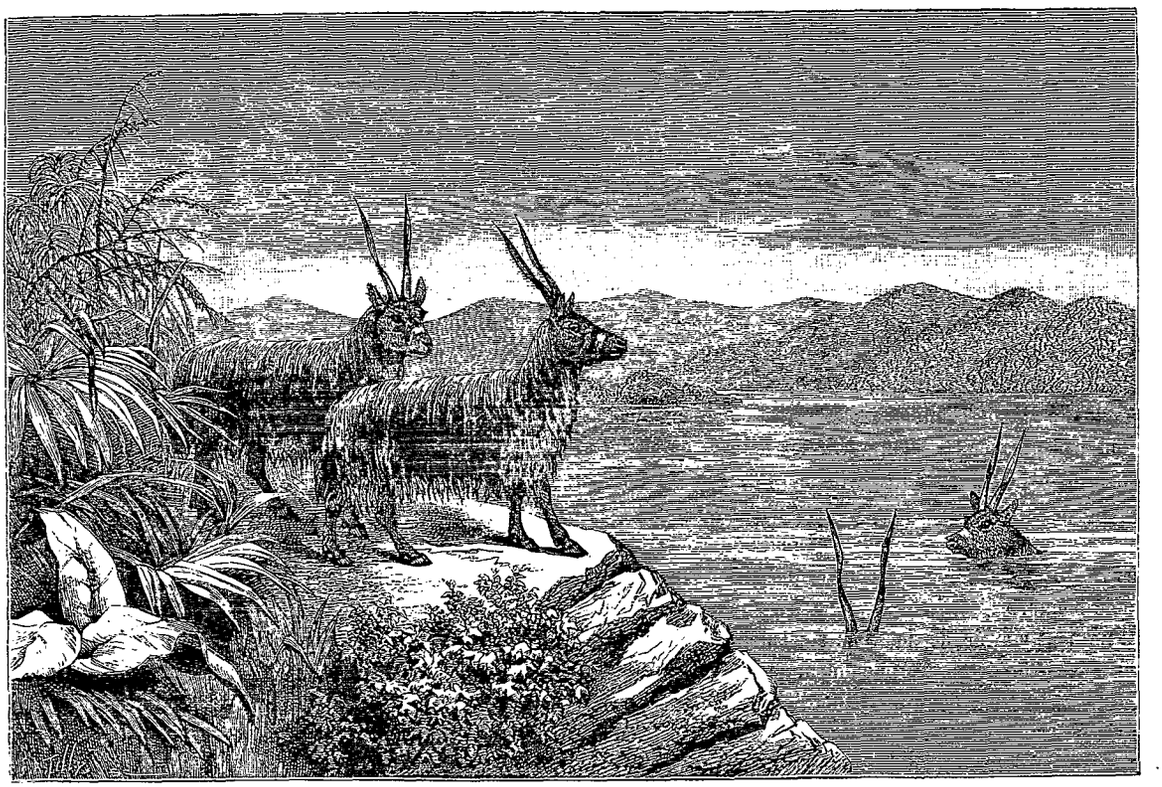
d'Ostie, à l'embouchure du Tibre, ce siége, haut de 0m.62, large de 0m.51, se compose de quatre montants et de quatre traverses en fer, revêtus d'une épaisse lame d'argent à renflements sphéroïdes, qu'interrompt un double tore. Chaque couple de montants est réuni au centre par un boulon rivé, fonctionnant en axe mobile, qui permet de replier ou d'ouvrir le meuble à volonté; les élégantes têtes de bélier et les pieds du même animal, terminaisons des traverses, sont ciselés en argent massif. Les traverses supérieures ont conservé huit anneaux libres destinés à maintenir les sangles ou les courroies (*fasciae*, *restes*, *institae*) sur lesquels on posait un coussin rembourré (*culcitula*).

En tant que pièce originale, le spécimen de M. Penelli est excessivement rare, je dirai même unique jusqu'à présent; le style de son ornementation lui assigne l'époque des Antonins (deuxième siècle après J.-C.).

Les Romains eurent au moins deux espèces de sièges pliants. D'abord la chaise curule (*sella curulis*), dont on a rencontré à Pompéi un exemplaire en bronze. L'aspect massif de ce tabouret le maintient à une certaine distance de notre léger meuble; il y a entre eux identité de but, mais non d'usage spécial : les personnes qui s'en servaient, les circonstances ordinaires de leur emploi, offrent une notable différence. La *sella castrensis*, beaucoup plus simple que la *sella curulis*, se rapproche bien davantage du pliant d'Ostie. Suétone (*Galba*, XVIII) établit la nuance officielle qui séparait les deux premières : « Le jour de l'adoption (de Pison), lorsqu'il allait haranguer les soldats, les serviteurs oublièrent de mettre, selon l'usage, le siége militaire devant le tribunal, et, dans le Sénat, sa chaise curule se trouva placée de travers. » Un bas-relief de l'arc de Constantin, à Rome, qui ornait primitivement un autre arc élevé par Trajan, représente cet empereur parlant aux troupes et assis sur la *sella castrensis;* elle a la forme d'un X uni, à montants solides, élargis aux extrémités et capables de supporter au besoin le poids d'un homme corpulent. Tel n'est pas tout à fait le cas de la pièce qui nous occupe; elle est véritablement trop svelte et trop coquette pour rentrer dans la catégorie des objets destinés au sexe fort : une découverte d'hier autorise à décider la question. M. Frédéric Moreau père vient d'exhumer d'une sépulture franque, à Breny (Aisne), un pliant semblable au nôtre. D'une hauteur de 0m.64 sur une largeur de 0m.46, le siége de Breny est en fer; ses tiges minces et fuselées, à renflements sphériques, n'ont pour décor qu'un filet de bronze incrusté, tourné en hélice; des tringles parallèles aux traverses supérieures remplacent les anneaux de courroies, l'espace intermédiaire étant divisé en boucles par des cloisons transversales (voy. *Collection Caranda, Sépultures de Breny*, nouvelle série, pl. VII, fig. 1). L'objet, de fabrication gallo-romaine, doit dater à peu près du cinquième siècle; mais sa principale caractéristique est qu'il a été trouvé dans une tombe de femme, à côté d'un seau en douves de chêne cerclées de fer, seau qui, chez les peuples germaniques, pourrait avoir longtemps symbolisé celle qui était à la fois la compagne et la servante du chef de famille (voy. Ch. de Linas, *les Expositions rétrospectives en 1880*, Düsseldorf, p. 136 : vase de bronze, treizième siècle, en forme de buste de femme, avec l'inscription significative : *Ancilla bin ich genant ze hove, wer ich gerne erkant;* « Je suis nommée servante de ferme, ce que je reconnais volontiers »). Le pliant de Breny fut donc, on n'en saurait douter, un meuble à l'usage particulier du beau sexe; aucun motif ne s'oppose à ce qu'il en soit de même pour son analogue d'Ostie. Dès lors, jusqu'à plus ample examen, on peut assigner au dernier une place nouvelle dans le *mundus muliebris*. Lorsque les fières patriciennes descendaient au jardin, ou que, parcourant en litière la voie Sacrée, elles daignaient visiter une boutique d'orfèvre ou de marchand d'étoffes, elles comptaient assurément au nombre de leurs suivantes (*pedisequae*) deux esclaves, dont l'une portait le pliant en métal précieux, l'autre le riche coussin qui adoucissait la rudesse des sangles, esclaves toujours prêtes à fournir les moyens de s'asseoir à leur noble maîtresse. L'antipathie incontestable qu'ont encore les dames du Midi pour la marche et la position verticale, devait être bien autrement prononcée chez les Romaines dégénérées de l'époque impériale.

LE QUICHOBO,

ANTILOPE AMPHIBIE.



Le Quichôbo. — Dessin de Freeman, d'après un croquis du major Serpa Pinto.

« A un tournant de la rivière Coubangui (affluent du Zambèze), dit le major Serpa Pinto (1), j'aperçus trois antilopes d'une espèce que je ne connaissais pas; je m'apprêtais à les tirer, quand elles sautèrent à l'eau, où elles disparurent.

» Par la suite, j'eus occasion plus d'une fois de rencontrer ces animaux, nageant et plongeant avec rapidité, en maintenant leur tête sous l'eau, de façon à ne laisser plus voir que le sommet de leurs cornes.

» Les Bihénos appellent cette bête étrange *quichôbo*, et les Ambouèlas, *bouzi*. En pleine croissance, sa taille est celle d'un taureau d'un an. Son pelage est gris foncé, long de 6 à 12 millimètres et extrêmement lisse; sur la tête, il est plus court; une bande blanche croise le haut des narines. Les cornes peuvent avoir 60 centimètres de longueur; la section à la base est semi-circulaire, avec une corde à peu près rectiligne. Les cornes maintiennent cette section jusqu'aux trois quarts de leur hauteur, après quoi elles deviennent presque circulaires jusqu'aux pointes. Leur axe moyen est droit, et elles forment entre elles un petit angle; elles se tordent autour de l'axe sans dévier de la ligne droite, et se terminent par une large spirale.

» Les pieds, comme ceux du mouton, sont garnis de longs sabots, mais ils se recourbent en pointe à l'extrémité.

» Cette disposition des pieds et les habitudes sédentaires rendent ce remarquable ruminant très impropre à la course. Aussi passe-t-il en grande partie sa vie dans l'eau, dont il ne quitte guère les bords, où il se traine pour pâturer, surtout pendant la nuit.

» C'est dans l'eau qu'il se repose et qu'il dort. Il a une faculté de plonger au moins égale à celle de l'hippopotame. En dormant, il se rapproche de la surface des eaux, ne laissant au-dessus que la moitié de ses cornes. Naturellement il est fort timide, et plonge à la première alarme jusqu'au fond de la rivière. Le prendre et le tuer n'est pas difficile; les indigènes le chassent avec succès; ils tirent profit de sa peau magnifique et de sa viande, qui cependant n'est guère bonne. C'est quand il sort de l'eau pour pâturer que son peu d'habileté à la course permet aux indigènes de le prendre en vie; il n'est pas dangereux, même aux abois, comme la plupart des antilopes. La femelle est, ainsi que le mâle, pourvue de cornes.

» Des milliers de quichôbos trouvent leur asile dans les rivières Coubangui, Couchibi et Couando supérieure; mais on n'en rencontre ni dans la partie inférieure de cette dernière, ni dans le Zambézi. Ce fait peut s'expliquer par la férocité plus grande des crocodiles de la basse Couando et du Zambézi.

» A Prétoria (1), M. Selous, fameux pour ses chasses à l'antilope, m'a dit qu'il avait entendu parler du quichôbo par les naturels de la Cafoucoué supérieure. »

Le célèbre voyageur Livingstone, dans le récit de ses voyages à l'Afrique australe (1840-1856), a raconté comment, se trouvant sur les bords de la *Zouga*, qui se jette dans le lac *Ngami*, il vit aussi une antilope aquatique :

« Nous découvrîmes une espèce d'antilope complètement nouvelle, que les indigènes nomment *léché* ou *léchoui*. C'est une belle antilope aquatique, d'un jaune brunâtre clair; ses

(1) *Comment j'ai traversé l'Afrique de l'océan Atlantique à l'océan Indien*, par le major Serpa Pinto. 1877-78.

(1) Capitale du Transwaal.

cornes, exactement pareilles à celles de l'*Ægoceros ellipsiprymnus* (*Waterbock* ou *Tumoga* des Béchuanas), s'élèvent en s'inclinant d'abord légèrement en arrière, puis, vers la pointe, elles se courbent en avant; l'abdomen, le tour des yeux et la poitrine, sont blanchâtres; le devant des jambes et des chevilles est d'un brun foncé. Le mâle porte sur la nuque, depuis les cornes jusqu'au garrot, une petite crinière jaunâtre comme le reste du corps; la queue est terminée par une petite touffe de poils noirs.

» Le léché ne s'éloigne jamais de l'eau, même à la distance d'un mille; les îlots des marais et des rivières sont les lieux qu'il habite de préférence; il est complétement inconnu partout ailleurs que dans le bassin humide du centre de l'Afrique. Doué d'une vive curiosité, il présente un noble aspect lorsque, debout et la tête levée, il regarde fixement l'étranger qui approche. Quand ensuite il se décide à partir, il baisse la tête, met ses cornes sur la même ligne que le garrot, commence par trotter en se dandinant, et finit par galoper et par franchir les halliers en sautant comme les pallahs. Il se dirige toujours du côté de la rivière ou d'un étang qu'il traverse par bonds successifs, et paraît à chaque fois prendre pied au fond de l'eau. — Nous nous fatiguâmes bientôt de sa chair, qui d'abord nous avait semblé bonne. »

Il ne peut y avoir de doute au sujet de l'Antilope dont parle Livingstone; c'est évidemment le *Cobus* ou *Kobus leche* des naturalistes; en revanche, il semble, au premier abord, presque impossible de reconnaître, d'après une simple description et une figure réduite, quelle est l'espèce qui a été rencontrée par le major Serpa Pinto. Toutefois, les renseignements fournis, d'un côté par M. Sclater, le savant secrétaire de la Société zoologique de Londres, de l'autre par M. Selous, le chasseur naturaliste auquel M. Serpa Pinto fait allusion, permettent, croyons-nous, de résoudre le problème d'une manière satisfaisante.

En effet, M. Sclater, en étudiant les spécimens recueillis dans l'Afrique orientale par le capitaine Speke, a trouvé dans cette collection les cornes d'un animal adulte et la dépouille incomplète d'un jeune individu qu'il a rapportées à une espèce nouvelle d'Antilope, du genre Tragélaphe, le Tragélaphe de Speke (*Tragelaphus Spekei*). Les cornes, dit M. Sclater, diffèrent à peine de celles de l'Antilope ou Tragélaphe eurycère, et divergent à l'extrémité; mais elles sont de couleur noire avec la pointe blanche. Le pelage, long et rude, comme chez le Tragélaphe d'Angas, est d'un brun grisâtre presque uniforme; il offre cependant une strie pâle, à peine distincte, mêlée de quelques poils blancs, le long de l'échine, une petite tache blanche de chaque côté du nez, et une autre au-dessous de l'œil; son menton, ses genoux et les côtés de sa poitrine, tournent également au blanc, ainsi que l'extrémité et la face inférieure de sa queue, dont le dessus est au contraire d'un brun plus foncé que le dos; enfin, les parties inférieures du corps sont un peu plus claires que les parties supérieures. Les sabots sont démesurément allongés et évidemment faits pour marcher sur un sol marécageux; et, comme l'indique parfaitement une des figures jointes au mémoire de M. Sclater, ils s'effilent et se recourbent en pointe à l'extrémité, ressemblant un peu à des *souliers à la poulaine*. Or, M. Serpa Pinto insiste particulièrement sur la forme pointue et recourbée des sabots du Quichôbo. D'autre part, il nous dépeint le pelage comme étant gris foncé, assez long; il signale la présence d'une bande blanche sous les narines, et il décrit les cornes comme étant tordues en spirale et comprimées à la base, disposition qu'affectent précisément les cornes du Tragélaphe de Speke représentées par M. Sclater. Ce dernier, à la suite de sa description, reproduit les notes suivantes du capitaine Speke au sujet de la même espèce :

« Ces Antilopes fréquentent les bords marécageux et couverts de papyrus des lacs de Karagweh. Le roi Rumanika de Karagweh ordonna à ses bateliers de m'en capturer une. Ils me procurèrent bientôt un jeune mâle vivant, celui dont j'ai rapporté la peau; je le gardai quelques jours, le nourrissant de feuilles de papyrus, la seule chose qu'il consentit à manger. Sur la terre ferme, il se montrait d'une grande maladresse, car ses sabots allongés étaient adaptés pour cheminer sur un terrain vaseux. Le roi me fit aussi présent des cornes d'un individu adulte de la même espèce. Les dépouilles de ces Antilopes sont très estimées à Karagweh, Uganda et Ongoro, et portées par les rois et les grands personnages. »

De son côté, M. F.-C. Selous, dans un travail tout récent sur les Antilopes d'Afrique, inséré dans les *Proceedings* de la Société zoologique de Londres, nous apprend que le Tragélaphe de Speke est appelé *Nakong* par les Batauwani des rives du lac Ngami, *Situtunga, Puvula, Unzugu* par les tribus de la région du Chobe, *N'zoé* par les indigènes des bords de la rivière Lukanga, au nord du Zambèze.

« Ces Antilopes, dit M. Selous, ne se rencontrent que dans les vastes marécages qui s'étendent sur certaines régions de l'Afrique centrale. Sur les bords humides et couverts de roseaux des rivières Mababé, Tomalakan et Machabé et dans les terrains vaseux au milieu desquels coule le Chobe (1), elles existent sans doute en nombre considérable; mais c'est à peine si l'on se doute de leur présence, tant elles se cachent avec soin au milieu des touffes de papyrus.

» En 1879, je me hasardai sur un canot à travers les marais du Chobe, à la recherche de ces animaux, mais je ne pus voir qu'une seule femelle vivante. En revanche, je trouvai le cadavre d'un beau mâle qui sans doute avait succombé, la nuit précédente, dans un combat singulier contre un de ses rivaux. J'ai conservé la tête et les pieds de cet individu. Quant à la femelle que j'aperçus, elle se tenait enfoncée dans l'eau jusqu'à la poitrine, au milieu d'un champ de roseaux dont elle était en train de brouter les jeunes pousses. Aussitôt qu'elle nous aperçut, elle plongea vivement en faisant jaillir l'eau de tous côtés. Les naturels me racontèrent que très souvent, quand ces Antilopes sont ainsi surprises, elles ne cherchent pas leur salut dans la fuite, mais plongent immédiatement, et se cachent sous l'eau, ne laissant que l'extrémité du museau et les narines au-dessus de la surface, dans l'espoir de se dérober aux regards de leurs ennemis. Mais les Cafres se dirigent alors, à force de rames, vers le point où l'Antilope se tient immobile, et, passant à bonne portée, tuent la malheureuse bête à coups d'assagaies. Je suis d'autant plus porté à ajouter foi à ce récit, que toutes les Antilopes dont j'ai pu examiner les cadavres étaient en effet criblées de blessures faites par les assagaies et n'avaient point été frappées par des balles. Une autre méthode employée par les indigènes consiste à mettre,

(1) La rivière Chobe ou Tschobe est un affluent du Zambèze, et débouche dans ce fleuve près des chutes Victoria, par 23° long. E. et 18° lat. S. environ.

dans les temps de sécheresse, le feu aux forêts de roseaux qui couvrent les marécages et de guetter les Situtungas dans ces canaux découverts qui sillonnent le marécage. Chassés de leurs retraites par les progrès de l'incendie, les Situtungas sont forcés de traverser ces canaux pour gagner les points que le feu n'a pas encore touchés, et tombent sous les coups des chasseurs qui sont montés sur de légers canots.

» Il est nécessaire de constater, au point de vue zoologique, que les Situtungas du Chobe inférieur ne semblent pas jouir de la faculté de plonger entièrement et de ramper entre deux eaux, comme le font les Antilopes de la même espèce observées par le major Serpa Pinto, à 200 milles plus haut, sur le cours de la même rivière.

» Un mâle adulte de cette espèce est à peu près de la taille d'un *Lee-gwee* (1), mais a des formes plus massives, le cou relativement plus puissant, et le pelage d'une longueur remarquable. Ses cornes, en revanche, sont médiocrement développées, et ne dépassent guère deux pieds et un pouce (2), en ligne droite, de la base à la pointe. Les sabots, au contraire, acquièrent des dimensions exceptionnelles, et parfois deviennent blancs. Enfin, comme chez le Lee-gwee, l'espace compris entre la pince et le sabot est dénudé. La dépouille d'un Situtunga, extrêmement jeune, que j'obtins en 1877, offrait sur un fond d'un brun noirâtre très foncé, couleur de taupe, de nombreuses stries et des taches d'un blanc jaunâtre, analogues à celles qu'on observe chez le *Bushbuck* (3) adulte des rives méridionales du Chobe. Sur une peau d'un individu un peu plus âgé, tué quelque temps après, la teinte du fond était déjà un peu plus claire, les stries et les taches étaient aussi moins marquées; enfin, chez l'adulte, le pelage présentait une coloration d'un brun grisâtre uniforme.

» Comme les Bushbucks, les Situtungas se rencontrent par paires et non en troupe. Les femelles que j'ai vues sur la rivière Chobe n'avaient pas de cornes, mais celles que le major Serpa Pinto a rencontrées plus au nord en étaient pourvues. »

Il ressort clairement des observations de M. Selous que les Quichôbos ou Situtungas, de même que les Léchés, ne méritent que jusqu'à un certain point l'épithète d'*amphibies*, puisque, s'ils vivent dans les marais et restent des heures entières enfoncés dans l'eau jusqu'au poitrail, ils ne plongent qu'en présence d'un danger subit, et même, dans ce cas, maintiennent ordinairement leurs naseaux au-dessus de la surface du liquide. La disposition de leurs poumons ne leur permettrait pas d'ailleurs de supporter sans inconvénients une submersion de quelque durée, et, sous ce rapport, ils sont infiniment moins bien partagés que les Phoques, les Loutres et autres carnivores aquatiques.

Le Tragélaphe de Speke n'est pas la seule espèce de son genre; il a pour parents non seulement le *Bushbuck* des colons anglais, ou *Boschbock* des Boërs (*Tragelaphus sylvaticus*), que M. Selous mentionne dans son mémoire, et qui habite le sud et le centre de l'Afrique, mais le Tragélaphe strepsicère (*T. strepsiceros*), ou *Condou*, qui se rencontre depuis le fleuve Orange jusqu'en Abyssinie; le Tragélaphe d'Angas (*T. Angasii*), dont le célèbre chasseur Baldwin a parlé sous le nom d'*Inhgala;* le Tragélaphe eurycère (*T. euryceros*), signalé par du Chaillu dans l'Afrique occidentale, à 140 milles au sud de l'équateur; le Tragélaphe gracieux (*T. gratus*), récemment décrit par M. Sclater, d'après un spécimen originaire du Gabon; le Tragélaphe imberbe (*T. imberbis*), du pays des Somalis; et enfin le Tragélaphe Guib (*T. scriptus*), de Sénégambie, que l'on voit maintenant dans tous les jardins zoologiques, et que les Anglais appellent *Antilope harnachée* (*Harnessed Antelope*), à cause des bandes blanches qui dessinent une sorte de harnais sur le fond brun-marron de son pelage. Peut-être cependant vaut-il mieux placer, avec M. Sclater, dans un genre particulier, sous le nom d'*Hydrotragues* (*Hydrotragus*), proposé par M. Gray (1), le Situtunga ou Tragélaphe de Speke, et le Tragélaphe gracieux, qui ont des habitudes plus aquatiques que le Bushback; le Guib, le Condou et l'Eurycère. Notons enfin, en terminant, que la ménagerie du jardin des Plantes possède en ce moment une Antilope du Gabon, qui appartient probablement au même groupe.

(1) *Kobus leche.* (*Trad.*)
(2) 0m.66 environ.
(3) *Tragelaphus sylvaticus*, Sparm., autre espèce du genre Tragélaphe. (*Trad.*)

SOUVENIRS DE L'EXPOSITION D'ÉLECTRICITÉ.

I. — L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE.

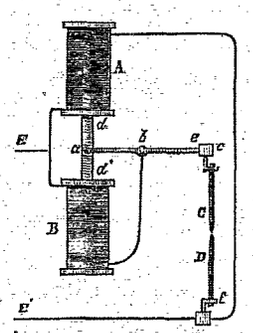
Toutes les personnes qui ont visité l'année dernière l'Exposition internationale d'électricité ont encore devant les yeux le féerique spectacle qu'elle offrait le soir. En entrant, on était comme ébloui par les flots de lumière qui inondaient le vestibule, le grand escalier, la grande nef. Bientôt l'œil s'adaptait à ces vives sensations, et, comme aurait dit la Fontaine, « semblait y trouver un plaisir extrême », car la foule s'accumulait aux endroits les mieux éclairés, comme les papillons se dirigent toujours du côté du soleil. Cette attraction de l'homme pour la lumière (2), que nous ne sommes peut-être pas seuls à avoir remarquée, se manifestait surtout dans les salles du premier étage, éclairées chacune par un système spécial. La galerie de tableaux, illuminée par la lampe-soleil, était toujours pleine. Dans la salle voisine, figurant un petit théâtre, éclairée par le brûleur plus pâle de M. Werdermann, presque personne. Pour y attirer le public, il fallait recourir aux étranges fanfares téléphoniques. Puis, quand, onze heures venues, on quittait le Palais de l'électricité pour les Champs-Élysées, quel aspect triste et lugubre, malgré les nombreux becs de gaz! C'était un cri général, universel, et même monotone dans son expression, car les pauvres candélabres étaient qualifiés de lugubres « veilleuses » par l'immense majorité des visiteurs sortants. Il semblait qu'on entrât dans une cave où quelques malheureux lumignons auraient à grand'peine tenu lieu des « obscures clartés qui tombent des étoiles. »

Mais si des milliers de personnes ont vu et revu ces merveilles de la science moderne, peu d'entre elles, relativement, en possèdent l'explication, et cela se conçoit. Jusqu'à ces dernières années, au moins en France, l'enseignement de l'électricité, même dans les hautes écoles, se présentait sous les espèces les plus rébarbatives. Quelques expériences rebattues, une allure générale abstraite, des calculs interminables sans intérêt apparent, en faisaient l'un des chapitres les plus délaissés de la physique.

Cependant les praticiens, télégraphistes et autres, sous

(1) *Hydrotragus*, littéralement *bouc d'eau*, antilope aquatique.
(2) *Mehr Licht* (Plus de lumière encore!), disait Gœthe mourant.

la pression des nécessités techniques, trouvaient des formules simples, des analogies saisissantes; ils commençaient, non plus simplement à comprendre, mais, ce qui n'est pas la même chose, à *voir* ce qu'ils faisaient. Les Anglais ont eu une grande part dans cette transformation, dans cette élucidation attrayante de la science. Depuis



Diagramme

Fig. 1. (Voy. la note p. 30.)

Green, Jenkin surtout, les phénomènes électriques peuvent être assimilés, d'une manière presque complète, aux phénomènes hydrauliques. Vous chargez un corps d'électricité comme vous remplissez d'eau un réservoir, vous le mettez

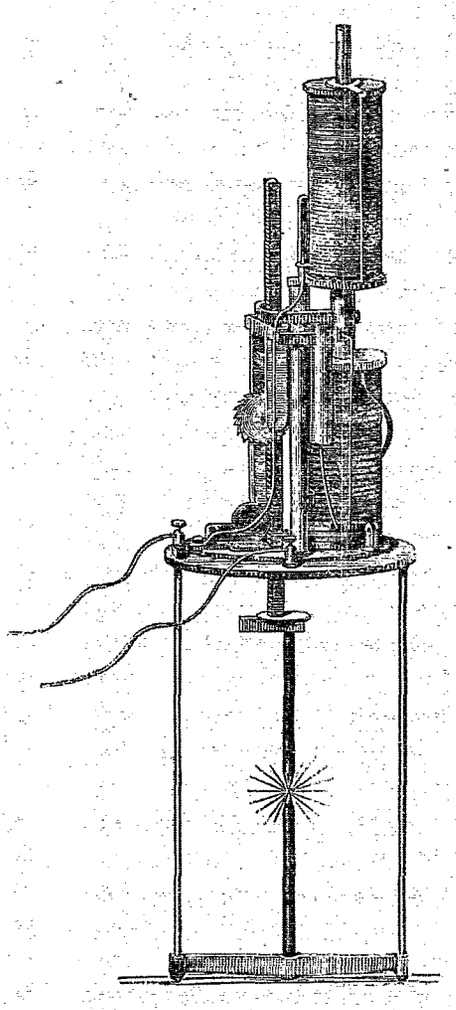


Fig. 2. — Lampe Siemens.

en communication avec un corps non électrisé : le fluide s'écoule et tend à prendre partout un égal niveau, exactement comme le liquide du réservoir dont nous parlions tout à l'heure se répandrait au dehors si l'on ouvrait un robinet. Remarquons, en passant, ce nouvel et étonnant exemple des divinations de la langue humaine. Dès les premières observations sur l'électricité, le mot *fluide* se présente de lui-même pour rendre compte des nouveaux phénomènes. A peine Volta a-t-il découvert son admirable pile, dont le modèle figurait au Musée rétrospectif de l'Exposition, qu'il trouve le véritable mot, le mot de *courant*, pour en définir l'action (1). Une pile, c'est un véritable fleuve, ou un ruisseau, suivant les dimensions, où la hauteur de chute est maintenue constante par une sorte de *trop-plein*.

La combinaison du zinc avec l'acide sulfurique produit

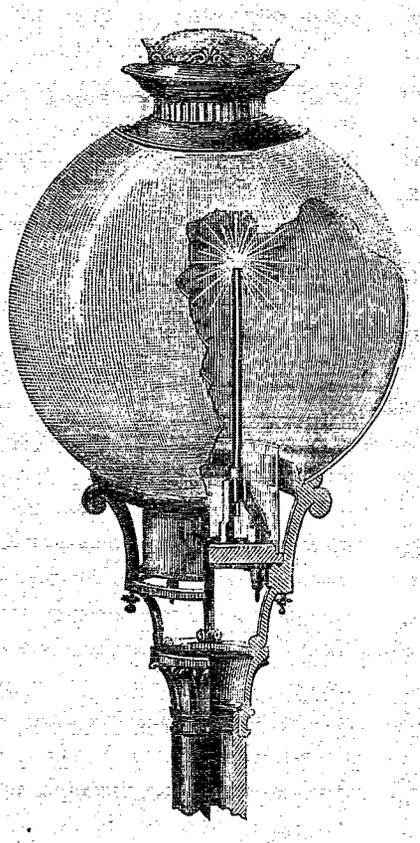


Fig. 3. — Bougie Jablochkoff.

l'électricité; chaque nouvelle molécule attaquée envoie sa petite part de courant. Quand le zinc tout entier est transformé, le courant s'arrête, comme le Rhin, le Rhône et le Danube cesseraient de couler si l'on supprimait brusquement les glaciers des Alpes.

Lorsque, dans une conduite d'eau, vous remplacez un tuyau par un autre plus étroit, l'eau s'écoule en moindre quantité, parce qu'elle éprouve une plus grande résistance. Exactement de même pour l'électricité. Réunissez les deux pôles d'une pile par un fil de forte section, le courant s'écoule à grands flots, le zinc s'use plus vite. Prenez, au contraire, un fil de plus en plus mince, le débit diminue, le conducteur s'échauffe, et bientôt rougit, blanchit, fond, finit par se volatiliser au passage du courant. Pour le coup, malgré tous nos détours, nous voilà en plein dans la lumière électrique. Tous les systèmes d'éclairage qui vous ont ébloui à l'Exposition reposent sur le même principe.

Vous faites passer un courant par un conducteur formé

(1) Nous essayerons de montrer, par l'étude des appareils de M. Bjerkness, le sens réel qu'il faut attacher aux mots de *fluide* et de *courant*.

de deux crayons de charbon placés bout à bout. Si les crayons ne sont point taillés, il ne se produit ni chaleur, ni lumière. Si, au contraire, vous les amincissez en pointes fines, la résistance s'accroît, le conducteur s'échauffe, le charbon s'allume et resplendit à l'endroit de l'étranglement. La température est telle que, si l'on éloigne un peu les deux pointes, la vapeur de charbon volatilisé peut servir à donner passage au courant. Vous avez alors la belle lumière de l'*arc voltaïque*, découverte par Humphry Davy, et trop connue aujourd'hui pour que nous ayons besoin de la décrire. Si l'on se borne à envoyer le courant à travers un fil mince de métal ou de charbon, ce fil atteint la température du *rouge*, puis du *blanc*, et il éclaire *par incandescence*. La température est alors beaucoup moins élevée, parce que, si faible que l'on suppose la section du fil, elle est toujours d'une étendue supérieure à celle du point, mathématique en quelque sorte, par où se touchent les deux charbons.

Nous avons supposé ici l'électricité produite par une pile. Jusqu'à ces dernières années, il en était ainsi. C'est même là ce qui a retardé si longtemps l'entrée de la lumière électrique dans le monde industriel, car la pile est un appareil coûteux et d'une faible puissance. C'est un fourneau qui brûle du zinc au lieu de charbon, et, à travail égal, le zinc coûte environ vingt-cinq fois plus cher que le charbon. Depuis les inventions de MM. Siemens, Pacinoti, Gramme, la pile a été avantageusement remplacée, comme producteur de courant, par la machine électro-dynamique. Sans entrer sur ce sujet dans des détails intéressants qui trouveront plus tard leur place, nous dirons seulement ici que l'électricité est produite par la rotation d'une bobine de fil de cuivre, mise en mouvement par un moteur quelconque, chute d'eau, vent, machine à vapeur, etc. Depuis les beaux travaux de Helmholtz, de Clausius, de Joule, sur l'équivalence des forces naturelles, il a été reconnu qu'à une quantité de chaleur donnée correspond une quantité, toujours la même, de travail mécanique ou d'électricité. On peut donc apprécier le *rendement* d'une lampe électrique en disant qu'elle produit tant d'*unités de lumière* par force de cheval (1). L'unité de lumière est la lumière fournie par un bec Carcel brûlant par heure 42 grammes d'huile de colza épurée.

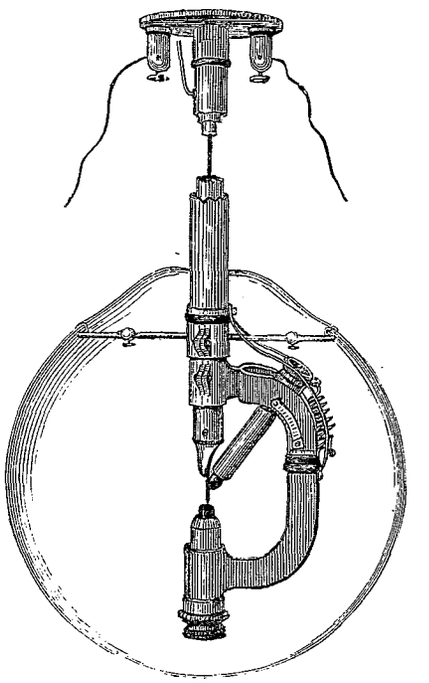


Fig. 4. — Lampe Reynier

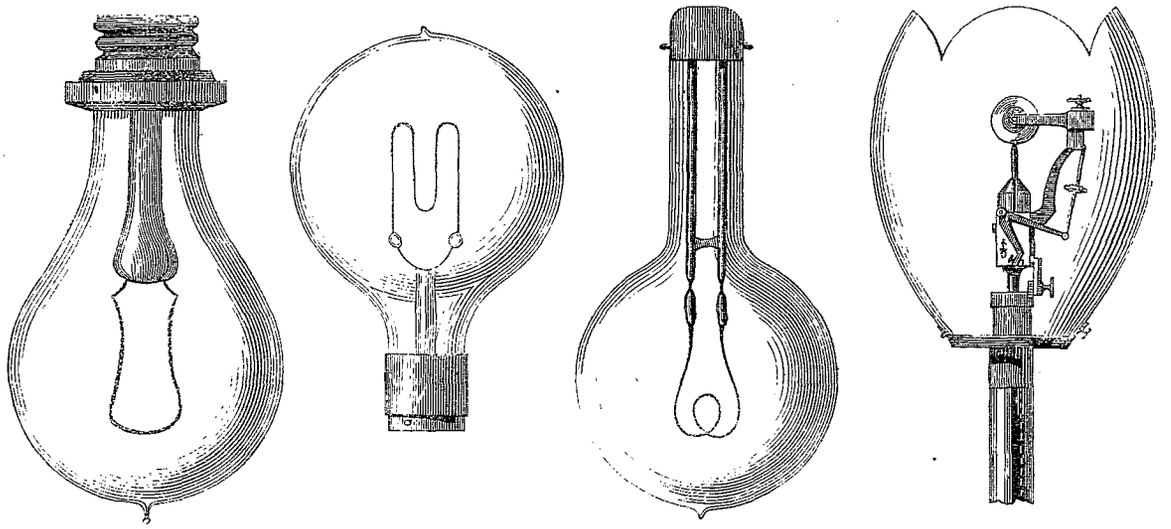


Fig. 5. — Lampes Edison, — Maxim, — Swan.

Fig. 4 *bis*. — Lampe Werdermann.

Cela dit, le rendement lumineux d'une lampe à arc voltaïque est beaucoup plus élevé que celui d'une lampe à incandescence. Pour une même quantité de chaleur ou d'électricité fournie, la première donnera de 100 à 200 becs Carcel, tandis que la seconde en donnera de 16 à 40 tout au plus.

Le fait s'explique par deux raisons, l'une mécanique, l'autre physiologique. Dans l'éclairage par arc voltaïque, l'effort de l'électricité est concentré tout entier, pour ainsi dire, sur le point lumineux. C'est comme une machine dont la roue tournerait à vide pendant la plus grande partie de sa course, et dont le travail utile par seconde se réduirait à un choc instantané.

(1) Une force de cheval correspond au travail nécessaire pour élever un kilogramme de 75 mètres en une seconde.

En second lieu, la lumière est d'autant plus vive que la température est plus élevée. Plus la source lumineuse est chaude, et plus l'œil distingue de couleurs différentes, comme l'ont démontré Kirchhoff et sir William Thompson. Mais cette double supériorité de l'arc voltaïque est compensée par de nombreux inconvénients. L'électricité y procède par chocs successifs; elle vaporise les charbons, elle en désorganise la matière, qu'elle reporte de l'un sur l'autre. Il s'ensuit que les charbons s'usent rapidement, que leur distance augmente, ainsi que la surface de refroidissement. Bientôt l'arc voltaïque s'éteint, à moins qu'on ne trouve un moyen de rapprocher les deux crayons. Depuis la découverte de l'éclairage électrique, tout l'effort des inventeurs s'est concentré sur ce point; de là des régulateurs en nombre presque aussi considérable que celui des freins de chemin de fer.

Mais, depuis 1848, tous reposent sur le principe découvert par Léon Foucault. Cet ingénieux savant français eut l'idée d'employer le courant lui-même pour exercer cette action régulatrice, et voici comment.

On sait qu'un courant électrique peut faire naître, dans un morceau de fer doux, une aimantation passagère qui faiblit ou disparaît aussitôt que le courant diminue ou s'annule. Or l'arc voltaïque est une portion du courant. Quand l'écart des charbons augmente, l'air se refroidit, la résistance s'accroît, le courant diminue. On conçoit aisément qu'il soit possible d'installer un mécanisme quelconque, commandé par un électro-aimant dans lequel on fait passer une partie du courant, et qui en suit les vibrations.

Nous donnons, dans les figures 1 et 2, un exemple de régulateur, l'un des plus parfaits et des plus récents, inventé par M. Siemens (1).

Mais, malgré la perfection des régulateurs employés, l'éclairage par arc voltaïque donne toujours une lumière d'un caractère un peu tumultueux, qui se prête difficilement à la division en de nombreux foyers. De plus, le régulateur constitue un appareil délicat, coûteux, sujet aux dérangements.

Il y a quatre ou cinq ans, un Russe, M. Jablochkoff, imagina, pour le remplacer, ce qu'il appela la *bougie électrique* (fig. 3).

L'idée est très ingénieuse. Dans l'arc voltaïque ordinaire, le courant va toujours dans le même sens; l'un des charbons, le charbon *positif*, se taille en pointe, tandis que l'autre, le charbon *négatif*, se creuse en cratère. M. Jablochkoff place les deux charbons parallèlement, à une très petite distance l'un de l'autre, et il y envoie des courants dont le sens change à chaque instant, des courants *alternatifs*. De cette manière, les deux tiges, alternativement positives et négatives, s'usent également. Pour obliger l'arc voltaïque à se maintenir à la pointe de la bougie, M. Jablochkoff sépare ses charbons par une matière minérale isolante, du *colombin*, formée par un mélange à parties égales de plâtre et de baryte. Elle ne fond pas, elle se volatilise directement dans l'arc; elle contribue ainsi à augmenter la lumière, et aussi, malheureusement, à lui donner cette teinte rougeâtre si désagréable à certaines personnes. Comme elle est plus conductrice à chaud qu'à froid, il en résulte qu'entre les pointes des charbons, où la température est très élevée, elle ne s'oppose point au passage de l'arc voltaïque une fois que celui-ci est établi, mais qu'elle l'empêche de s'allumer en tout autre point de la bougie. La lumière n'est ni très égale, ni très régulière, le point lumineux se déplace à chaque instant. Mais elle convient très bien pour l'éclairage des rues et des places publiques. La bougie Jablochkoff donne environ, par cheval-vapeur, 50 becs Carcel à feu nu, 30 avec un globe en verre craquelé, 16 avec un globe dépoli. C'est une solution du problème à la fois très élégante et très industrielle.

Avant de passer aux différents systèmes qui reposent sur l'incandescence, il paraît nécessaire de dire quelques mots sur la lampe-soleil, dont le principe est fort ingénieux, et qui donne la plus belle lumière actuellement connue, celle à laquelle on peut distinguer, comme en plein jour, les nuances les plus délicates.

Deux crayons de charbon sont fixés à angle aigu dans deux orifices obliques pratiqués dans une matière réfractaire, chaux, magnésie, marbre, etc. Ils descendent par leur propre poids. L'arc voltaïque, noyé, pour la plus grande part, dans la chaux, la porte à une haute température. La chaux devient alors incandescente, prend l'éclat de la lumière Drummond, si remarquable par sa fixité.

Suivant une heureuse expression, la matière calcaire joue ici le rôle d'un véritable *volant* lumineux, qui régularise et compense les capricieuses irrégularités de la lumière électrique.

Arrivons enfin à la quatrième et à la plus récente incarnation de l'éclairage électrique, à l'éclairage par incandescence, la grande nouveauté de l'Exposition de 1881.

Dans ce système, la lumière est produite ou bien par deux charbons en contact, brûlant à l'air libre, ou bien par une mince fibre de même substance placée dans le vide, et portée au rouge, voire au blanc, par le passage du courant électrique.

M. Reynier a imaginé une lampe (fig. 4) reposant sur la première de ces deux combinaisons. Un crayon vertical de charbon s'appuie par la pointe sur un disque de charbon beaucoup plus large. Si l'on fait passer le courant, la pointe du crayon s'allume sur une certaine longueur, et, à mesure qu'il s'use, son poids le ramène au contact. La longueur de la partie incandescente est réglée par une tige de charbon oblique, appuyée par un ressort contre le crayon. Cette lampe est très belle, très fixe, mais son rendement lumineux n'est pas très considérable.

Le brûleur de M. Werdermann, représenté figure 4 *bis*, est fondé exactement sur le même principe que la lampe Reynier, dont il ne diffère qu'en ce que le charbon de large section est placé en haut au lieu d'être en bas. L'avantage de ce dispositif saute aux yeux. Le gros charbon sert de réflecteur et renvoie plus de lumière dans la direction du sol. En revanche, il faut un mécanisme spécial pour remonter le crayon au fur et à mesure qu'il s'use, ce qui fait retomber dans les inconvénients des régulateurs ordinaires.

(1) La figure 1 est le croquis théorique, le *diagramme*, de l'appareil. La tige *abc* articulée en *c*, est soumise à l'action simultanée des électro-aimants A et B; si l'électro-aimant A l'emporte, le point *a* est soulevé, le point *c* s'abaisse et les deux charbons C et D se rapprochent. Si c'est, au contraire, B dont l'action devient prépondérante, *a* s'abaisse, et, *c* s'élevant, les charbons s'éloignent. Or, d'après la disposition du circuit tel que le montre la figure 1, il est aisé de voir que quand les charbons s'usent trop vite, par exemple, et tendent à s'écarter, la portion du courant qui traverse l'électro-aimant inférieur s'affaiblit, tandis que l'électro-aimant conserve toute sa force. Dans la figure 2, on voit un mécanisme d'horlogerie qui tend à rapprocher le charbon supérieur à mesure qu'il s'use. C'est sur ce mécanisme qu'agit le régulateur électrique.

Le système Edison offre le type le plus complet, le mieux étudié qui ait paru jusqu'ici, de l'éclairage par incandescence dans le vide.

La lampe, représentée figure 5 avec les brûleurs similaires de MM. Swan, Maxim, etc., se compose d'une sorte d'ampoule en verre, de la forme et de la grosseur d'une poire, dans laquelle on a fait le vide. Une fibre plate, grosse comme un cheveu, de bambou carbonisé, est placée à l'intérieur et recourbée en forme d'arc. Le courant électrique la traverse, et élève sa température à un degré intermédiaire entre le rouge et le blanc; mais, faute d'oxygène, elle ne brûle point, et peut se conserver intacte pendant plus de six mois.

L'électricité est fournie par une machine spéciale, fort ingénieuse. Elle se propage à travers des conducteurs en cuivre à large section, séparés et enveloppés par une matière isolante. A chaque maison, les conducteurs entrent dans une boîte de distribution, et, par l'intermédiaire de deux courts fils en plomb surmontés de minces fils de cuivre, le courant monte à chaque étage pour se distribuer dans les chambres. Voici l'utilité de ces fils de plomb : si, par un accident quelconque, la tension s'élève au-dessus du niveau normal, si un abonné « malin » raccourcit ses fils pour prendre de l'électricité à ses voisins, la température s'élève, fond le plomb et rompt le circuit.

Quant au *compteur*, c'est un flacon rempli de sulfate de cuivre et où plongent deux plaques de même métal. Quand le courant passe, il transporte une quantité parfaitement déterminée d'une plaque à l'autre.

La diminution de poids de l'une, l'augmentation de poids de l'autre, permettent d'évaluer la quantité et, par conséquent, le prix de l'électricité utilisée.

Le rendement lumineux est moindre, parce que la surface de refroidissement est plus étendue. La lumière *en détail* coûte plus cher que la lumière *en gros*. Mais elle se prête beaucoup mieux à une égale répartition de l'éclairage, répand beaucoup moins de chaleur, et ne vicie pas l'atmosphère par des produits carburés.

C'est l'appareil par excellence de l'éclairage domestique. *La suite à une autre livraison.*

NOTES SUR UN ANCIEN NAVIRE

RETROUVÉ DANS UN TUMULUS DE LA NORVÈGE.

Voy. t. XLIX, 1881, p. 376.

I

Dans les anciennes *sagas*, on voit de temps à autre la mention de guerriers enterrés avec leurs *navires* pendant la période dite des *Vikings*, c'est-à-dire à la fin du paganisme dans ces contrées, soit de l'an 700 après Jésus-Christ à l'an 1000 environ.

Ainsi, il est raconté que Haakon le Bon, après avoir battu à Rastarkalv les fils de Gunhild, fit traîner les vaisseaux pris jusque sur la plage. On y plaça les morts, et on amoncela par-dessus des pierres et de la terre; en d'autres mots, des *tumili* furent élevés sur les cadavres des ennemis morts et sur leurs vaisseaux.

De temps à autre, l'ouverture des tombeaux du Nord permettait de recueillir des débris ayant appartenu à des embarcations, mais, comme on le comprendra facilement, dans un état qui rendait leur étude difficile, le bois se décomposant rapidement à l'intérieur du sol.

A Tune, non loin de Frédérikstaad et de la Visterflo, on a fait une exploration des plus curieuses. Un fermier, nommé Ole Arolsen, guidé par une ancienne tradition locale, entreprit d'explorer un tumulus. Il mit à découvert une partie d'un navire qui paraissait bien conservé; sur la demande du lieutenant H. Bassoe, il laissa des spécialistes continuer le travail de dégagement.

La Société pour la préservation des antiquités norvégiennes s'occupa donc activement de cette découverte, et elle put bientôt arriver à extraire du tumulus ce curieux monument de la navigation à l'époque normande.

II

La partie basse du tumulus étant en claie à potier, le bois s'y était conservé, et les parties supérieurs de l'embarcation étaient seules enlevées.

Les bordages sont de la forme dite *à clin*, encore usitée par les pêcheurs d'Étretat.

Le gouvernail était attaché sur le côté. Dans l'intérieur de l'embarcation, on recueillit une quantité de débris et d'ossements, des perles en verre coloré, de l'étoffe, quatre fragments de bois tourné, probablement les débris d'une selle, un patin à neige, un amas de fer dans lequel on crut reconnaître une épée et un bouclier, mais qui tomba en poussière au contact de l'air.

Parmi les ossements, on reconnut les squelettes d'au moins deux chevaux.

Ainsi, le guerrier avait été inhumé dans un navire, probablement le sien, avec ses armes, ses patins et ses chevaux. Ceci rappelle la cérémonie funèbre de Harald Hildetand, qui périt à la bataille de Bravalla. Sigurdh Ring donna ordre que le corps du roi défunt fût déposé dans un tumulus avec le chariot que celui-ci avait monté pendant la bataille. Le cheval fut sacrifié, et Sigurdh déposa dans la sépulture la selle de son propre cheval, afin que Harald pût choisir s'il voulait aller vers le Valhalla à cheval ou en chariot.

L'inspection de ce curieux monument, que l'on peut voir aujourd'hui au Musée de Christiania, ne dénote pas un de ces anciens navires sur lesquels les Scandinaves entreprenaient de lointaines expéditions. Une embarcation d'environ trente pieds, comme celle-ci, était plutôt convenable pour des voyages à peu de distance ou pour le commerce avec les côtes du voisinage. Quoi qu'il en soit, la découverte de cette ancienne nef est un des faits les plus intéressants que l'archéologie ait révélés depuis longtemps. (1)

LE FERMAGE DES AUTRUCHES

EN ALGÉRIE.

La valeur des plumes d'autruche provenant de l'Afrique est évaluée à 25 millions de francs par an, dont 15 millions appartiennent au Cap, qui vient au premier rang comme production. L'Algérie figure au dernier rang avec un produit de 12 500 francs.

Il est vraiment regrettable que notre colonie, si favorable à l'élevage des autruches, donne des résultats aussi mé-

(1) Communication de M. C. Rœssler, correspondant de l'Université de Christiania.

diocres, alors qu'elle devrait primer les autres contrées; car les plumes de l'Algérie, étant supérieures à celles du Cap, se placeraient plus avantageusement que celles-ci sur les marchés européens. D'un autre côté, l'inégale distance qui sépare de notre continent chacun de ces deux pays, et le climat de l'Algérie, nous assureraient une suprématie incontestable sur le Cap en déplaçant l'axe d'exportation; ces avantages constitueraient pour le littoral méditerranéen un nouveau débouché dont l'importance ne pourrait aller qu'en grandissant.

Quelques détails feront comprendre la source de revenus que négligent nos colons.

Un parc de dix couples donne une ponte annuelle d'au moins 300 œufs. L'ingénieur Oudot admet que la moitié seulement arrive à éclosion. Or une autruche de trois ans vaut de 800 à 1 000 francs et rapporte annuellement pour 200 francs de plumes. Une seule année de production, avec une mise de fonds de 16 000 à 20 000 francs, aura donc créé, à la troisième année, une valeur de 120 000 francs. Ces chiffres s'appuient sur les résultats obtenus au Jardin d'essai d'Alger par le directeur, M. Rivière, qui se livre avec succès au fermage des autruches.

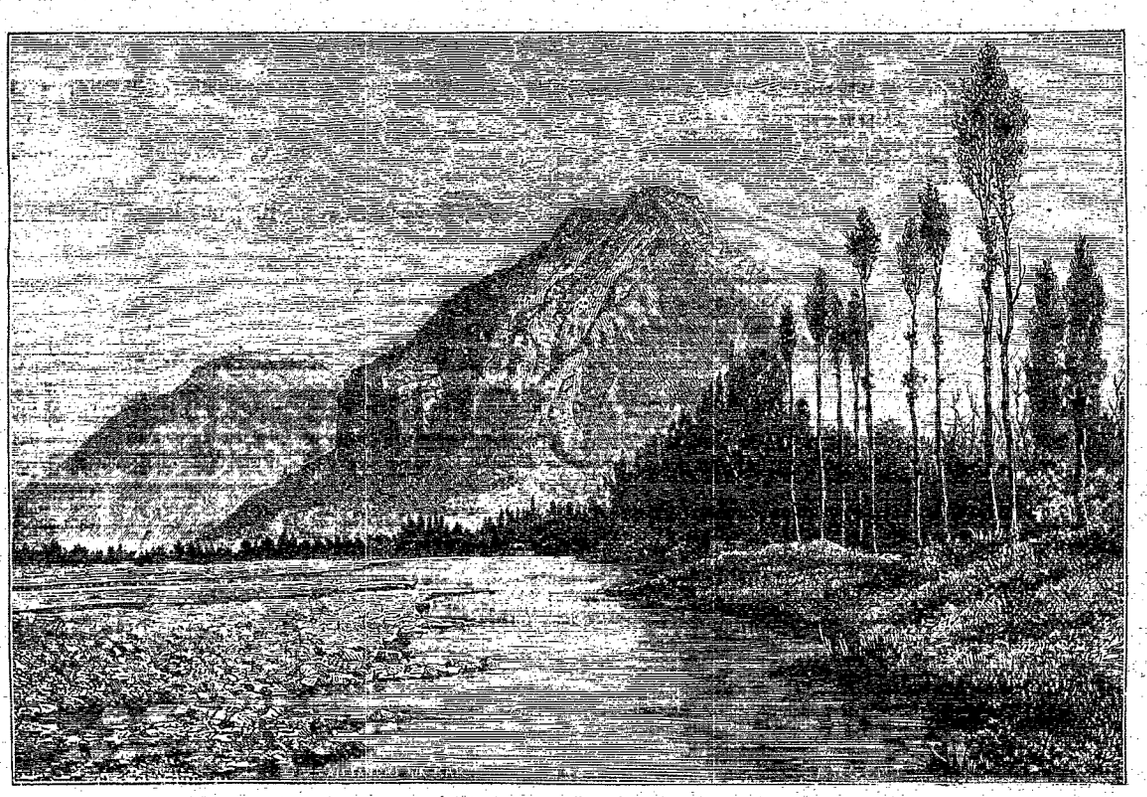
INSCRIPTIONS DE FAITS MÉMORABLES SUR LES VITRES.

Voy. t. XLVIII, 1880, p. 103.

Les habitants du petit bourg de Saint-Saphorin, à trois kilomètres de Vevey, avaient la coutume de graver sur les vitres de l'église paroissiale les franchises et droits qui leur étaient conférés par les évêques de Lausanne. De là vient l'expression qu'on retrouve dans plusieurs actes officiels, *témoin les fenêtres de verre*. Malheureusement, ces témoignages de libéralité ont été détruits.

LE CASQUE DE NÉRON.

A quelques kilomètres de Grenoble, sur la rive droite de l'Isère, entre Saint-Martin-le-Vinoux et Saint-Egrève, s'élève une montagne isolée, aux flancs escarpés : c'est le



Le Casque de Néron, rocher près de Grenoble.

« Casque de Néron » (autrefois *Nez-Rond*), ainsi nommé par allusion à la forme bizarre de sa crête. L'espèce de visière que forme à sa base un ressaut du terrain a pu donner lieu au second surnom.

Ceux qui se sentent assez hardis pour entreprendre l'ascension de ce rocher, malgré les périls qu'elle présente, montent d'abord du pont de Pique-Pierre au hameau de Narbonne, traversent des prairies, et arrivent bientôt sur les roches jaunâtres qui forment le milieu de la montagne dans le sens de sa longueur : de là ils découvrent la vallée de la Vence et les gorges qui y aboutissent, la vallée de Proveysieux, l'Aiguille, Chamechaude, Rachais, etc.

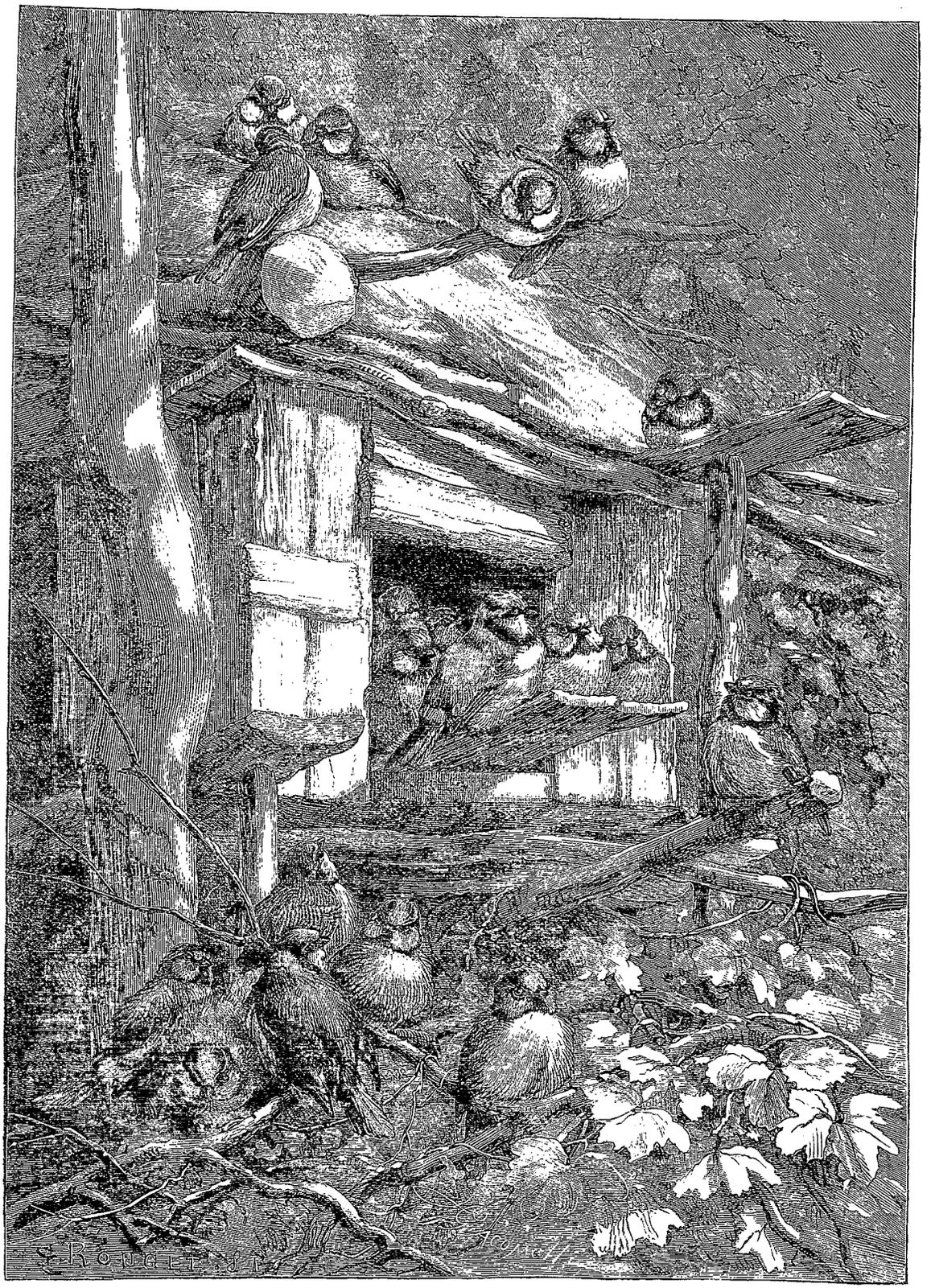
Le « Casque de Néron », par suite de l'escarpement de ses flancs, n'est pas peuplé, comme les autres montagnes du département de l'Isère. Le sol des vallées qui s'étendent à ses pieds est très fertile : il se compose d'une terre argileuse et sablonneuse, mélangée de calcaire.

Dans toute cette région, on ne rencontre pas les variations de température qui ailleurs font passer graduellement et sans secousse de l'été à l'hiver et de l'hiver à l'été; on n'y connaît pour ainsi dire ni printemps, ni automne. Les froids sont longs, rigoureux, et certaines vallées restent huit mois ensevelies sous la neige.

L'été est généralement très chaud; les pluies d'orage sont fréquentes, et on a calculé qu'autour du « Néron » il tombe chaque année environ dix-huit pouces d'eau.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué et GÉRANT.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE.



Abri à mésanges (forêt du Jura). — Dessin de Giacomelli.

Pauvre petit oiseau! pauvre petit père de famille! dans la mesure de sa connaissance et de ses forces, son cœur souffre toutes les angoisses que peut souffrir le cœur de l'homme. « Ah! les nombreuses familles! pense-t-il en lui-même, quelle bénédiction quand tout marche à souhait! quelle source abondante de soucis, d'angoisses et de chagrins, quand le malheur semble planer sur la maison! »

L'aîné de la famille s'est lancé dans les aventures, et depuis plus de six mois l'on n'a plus entendu parler de lui. Le numéro 2 est devenu raisonneur et sceptique; le nu-

méro 3, le numéro 4 et le numéro 5 causent mystérieusement dans les coins et semblent donner fort dans les idées nouvelles.

La cadette est mal mariée, ou plutôt, si elle fait mauvais ménage, c'est qu'elle a un caractère trop vif et trop emporté. Mais quoi? ce sont là des malheurs individuels, et tels qu'on en rencontre trop fréquemment dans les familles nombreuses. Après tout, l'aîné peut reparaître un de ces jours, rendu plus sage par l'expérience; pareille chose s'est vue souvent. Le numéro 2 deviendra probablement plus sage et plus docile avec l'âge. Peut-être les numéros 3, 4 et 5, une fois l'âge ingrat passé, renonceraient-ils aux doctrines perverses qui les éloignent pour le moment du reste de la famille. L'âge aussi, l'expérience de la vie, la tendresse maternelle, peuvent ramener la cadette à des sentiments meilleurs. A la rigueur, on pourrait encore se consoler de la fin tragique du petit dernier, dévoré à la fleur de l'âge par une couleuvre; car malheureusement les accidents de cette nature sont encore trop fréquents dans les familles d'oiseaux qui vivent à la campagne, et l'habitude leur ôte quelque chose de leur horreur tragique.

Mais ce qui épouvante le petit père de famille, ce qui lui hérisse tout ce qu'il a de plumes sur le corps, ce qui donne à son regard quelque chose d'égaré et de terrible, c'est un malheur imprévu qui plane sur la communauté tout entière.

Voici les faits dans leur effrayante simplicité :

Aussi haut que remontaient les souvenirs de la famille emplumée, la ferme des Lierres avait été occupée par une race d'hommes dont le cœur était doux et miséricordieux. C'était un homme de cette race, grand vieillard aux cheveux blancs, qui avait eu pitié de la détresse des petits oiseaux pendant l'hiver, et qui avait construit le chalet rustique où des générations entières avaient trouvé un abri. Quelquefois, quand la neige couvrait la terre, cet homme, escorté de ses fils, avait tracé un sentier dans la neige entre la ferme et le chalet, et avait apporté de la nourriture aux pauvres affamés. Dans le langage des hommes, ce bienfaiteur des oiseaux s'appelait un fermier, et voilà qu'il était arrivé à la fin de son bail; en d'autres termes, il quittait la ferme pour faire place à un autre fermier dont le poil était roux, et dont le langage était sec et rude.

Cet homme roux ne parlait que de réformes à faire et d'abus à supprimer. Les fils de cet homme, roux comme lui, étaient venus rôder du côté du chalet, et même l'un d'entre eux s'était montré avec une échelle sur l'épaule; il avait appliqué cette échelle le long des poteaux qui supportaient le chalet, et il avait épouvanté toute la tribu de l'éclat de ses yeux clairs et brillants. Que signifiait cette invasion barbare dans un asile jusque-là respecté? Cet homme était venu en espion, il ferait son rapport, et le fermier, pour supprimer tous les becs inutiles, procéderait un de ces jours à la démolition du chalet, disperserait la tribu, et ferait du feu avec les planches. Il ne l'avait pas dit, mais on pouvait l'inférer de toutes ses paroles et de toutes ses allures. D'ailleurs, s'il avait éprouvé, je ne dis pas de l'affection, mais simplement de la pitié pour les petits oiseaux, aurait-il amené avec lui ce grand chat jaune dont les yeux brillaient d'un éclat diabolique? De mémoire d'oiseau, on n'avait jamais vu de chat à la ferme des Lierres!

Aussi, tout le monde au chalet était sur le qui-vive; et malgré la clarté sereine d'un joli soleil de mai, tous les regards exprimaient l'angoisse, et le cœur du père de famille était rempli d'amertume.

La nichée, du haut de son belvédère, comme une garnison bloquée, contemple au jour le jour les travaux d'approche de l'ennemi. L'homme roux abat des arbres, comble des marais, creuse des fossés, dérive des ruisseaux. « Ce sera demain notre tour! » se dit en frissonnant le malheureux père de famille! Mais demain se passe, et après-demain aussi, puis la semaine, puis le mois, sans que l'on fasse mine de donner l'assaut au chalet. Si le père de famille était bien sûr, bien sûr que l'on en veut aux siens et que l'on complote leur ruine, il n'hésiterait pas un seul instant à donner le signal de l'émigration, et toutes les angoisses de la tribu prendraient fin. Mais il n'en est pas absolument sûr, et c'est si dur d'émigrer, surtout à son âge!

Un mois poussant l'autre, l'hiver arriva. Les premières gelées arrêtèrent les travaux des champs. « C'est maintenant, se dit avec angoisse le petit père de famille, que l'on va songer à nous et que nous avons tout à craindre! » Et il regretta amèrement de n'avoir pas émigré pendant la belle saison.

Aux premières neiges, l'homme roux fit tracer un chemin de la ferme au chalet. « Préparons-nous à partir, dit le père de famille, et que Dieu nous soit en aide! » L'homme roux, suivi d'un de ses garçons qui portait un sac de toile, s'engagea dans le sentier.

Arrivé au pied de la forteresse, il chercha du regard un endroit qui fût à l'abri de la neige : il adressa un signe à son garçon, qui ouvrit le sac et en versa le contenu à l'endroit indiqué. Le père de famille comprit alors qu'un homme peut être roux et parler sec sans avoir pour cela le cœur dur. Il rendit grâce à Dieu, qui donne la pâture aux petits des oiseaux, et demanda tout bas pardon à l'homme roux qu'il avait si gratuitement offensé.

Comme un bonheur ne vient jamais seul, l'aîné de la famille reparut au printemps, avec un air contrit et des manières humbles et repentantes; le numéro 2 devint un fils soumis et respectueux, les numéros 3, 4 et 5 rentrèrent dans le droit chemin, et la cadette, devenue mère de famille, fut citée comme un modèle de douceur et de complaisance. Le petit dernier ne reparut pas, et pour cause; mais le temps adoucit les regrets qu'avait causés sa fin tragique. La nichée recommença à rire et à chanter, ayant fait un nouveau bail avec l'espérance.

A dire vrai, l'homme roux, n'ayant rien de sentimental dans le caractère, n'éprouvait pas une tendresse bien paternelle pour les petits oiseaux; mais il était intelligent, il avait de la lecture, et il savait que les oiseaux des champs sont les plus utiles auxiliaires du cultivateur.

LE PONT DES DOUZE.

(Le pont Saint-Michel. — Février 886.)

Le 25 novembre 885, les Normands commencèrent le siége de Paris et donnèrent le premier assaut.

Cet hiver-là, la température fut exceptionnellement froide. Les eaux de la Seine débordèrent, par suite des grosses pluies, avec une telle violence qu'elles couvrirent la campagne voisine. Comme le petit bras du fleuve avait été en partie comblé par les Normands, les eaux, gênées dans leur

cours, ne tardèrent pas à renverser les piles du petit pont de bois qui joignait la Cité à la rive gauche; de sorte que la tour du Petit-Châtelet, isolée de la ville, se trouva à la merci des Normands postés au bas de la montagne Sainte-Geneviève, et il fut désormais impossible aux Parisiens de secourir les douze soldats que Gozlin y avait placés (6 février 886).

Dès le lendemain matin, comme on devait s'y attendre, les Barbares commencèrent à investir la tour. Mais ce fut en vain qu'ils en sapèrent le pied en poussant des cris de rage, ce fut en vain qu'ils sommèrent les *Douze* de capituler. Aussi, leur fureur augmentant en raison de l'inutilité de leurs efforts, n'hésitèrent-ils pas à recourir à l'incendie. Ils apportèrent au pied de la tour du bois, de la paille et de la résine, y mirent le feu, et obligèrent ainsi les assiégés, après un combat de quelques heures, à se réfugier sur la première arche du pont, la seule qui fût restée sur pied. Les *Douze* se défendirent encore jusqu'au soir.

Cependant, leurs forces étaient épuisées; ils se trouvaient incapables d'opposer une plus longue résistance, et ils prêtèrent l'oreille aux propositions des Normands, qui leur promettaient la vie sauve moyennant une forte rançon. Ils déposèrent donc les armes; mais pendant que l'un d'eux, Hervé, prenait le chemin de la ville pour aller chercher la somme convenue, les assiégeants massacrèrent les autres, à l'exception d'un seul qui, d'après quelques historiens, serait parvenu à se sauver à la nage. S'ils avaient épargné Hervé, c'est qu'ils l'avaient pris pour un grand seigneur et qu'ils pensaient, en conséquence, en tirer une riche rançon.

Hervé était un homme courageux. Choisi par Gozlin, dont il avait justement la confiance, pour défendre la tour du Petit-Châtelet, il se serait cru déshonoré en survivant à ses frères d'armes. Brandissant son épée, il se précipita au milieu des Barbares et vendit chèrement sa liberté.

Les Normands s'emparèrent de lui, le lièrent, et, après l'avoir tué, jetèrent dans la Seine son cadavre et ceux de ses compagnons.

Cet épisode du siège de Paris est digne de mémoire. Les *Douze* paraissent mériter d'être placés au nombre des patriotes les plus dévoués. On a pensé qu'il pouvait être juste d'élever à leur mémoire quelque monument, ou tout au moins d'inscrire leur nom à l'endroit même où ils ont montré tant de vaillance. Le pont Saint-Michel pourrait être appelé le *pont des Douze*.

LE FEU DE DÉCOMBRES (1).

Nous étions assis tous deux dans la salle de la vieille ferme, dont les fenêtres, ouvrant sur la baie, laissaient entrer librement jour et nuit la brise de mer humide et fraîche.

Non loin de là, nous apercevions le port, la vieille ville étrange, silencieuse, avec son phare, son fort démantelé et ses maisons de bois aux teintes sombres et bizarres.

Nous causions assis près du foyer, tandis que la nuit envahissait peu à peu la petite salle; nos visages se perdaient dans l'ombre, nos voix seules rompaient la mélancolie de la nuit.

Nous parlions de mille choses évanouies, de ce que nous avions dit et pensé autrefois, de ce qui aurait pu être, de ceux qui avaient changé, de ceux qui n'étaient plus; enfin, de tout ce qui remplit le cœur de deux amis quand pour la première fois ils s'aperçoivent, avec une secrète douleur, que leurs vies ont des buts différents, et qu'ils ne font plus qu'un comme autrefois.

C'est cette première dissonance dans l'accord des cœurs que les mots sont impuissants à rendre; car ils ne peuvent tout dire, ou bien ils en disent trop.

Nos voix mêmes avaient pris un accent étrange qui me frappa : il me semblait, en feuilletant le livre de la mémoire, entendre un bruissement lugubre dans les ténèbres.

Les mots mouraient souvent sur nos lèvres lorsque, du foyer formé de débris des navires naufragés, un jet de flamme jaillissait pour s'éteindre aussitôt.

Alors, à cette clarté intermittente, notre pensée s'en allait vers les naufrages sur la vaste mer, vers les navires démâtés, qu'on hèle du rivage sans recevoir de réponse.

Les craquements des fenêtres dans leur bâti, la grande voix de la marée montante, les gémissements de la tempête, le pétillement de la flamme, se mêlaient confusément à notre causerie.

Puis, tous ces bruits finirent par se confondre dans le vague du rêve avec les chers fantômes évanouis depuis longtemps, que nous invoquions sans recevoir de réponse.

O flammes brillantes! ô cœurs inquiets! Ils étaient vraiment de la même famille, ces débris enflammés qui brûlaient près de nous, et ces pensées ardentes qui brûlaient dans nos âmes! (1)

(1) The Fire of driftwood.

(1) Longfellow. Extrait du recueil intitulé : *Au bord de la mer*

LÉON COGNIET.

Léon Cogniet, décédé le 20 novembre 1880, était né à Paris, le 29 août 1794. Il fut initié, tout enfant, aux plus simples éléments de l'art par son père, qui était dessinateur d'ornements pour les fabriques de papiers peints. Il avait du goût, il cherchait de bons modèles de dessin, et s'appliquait aussi à dessiner d'après nature, si bien que, sentant naître en lui insensiblement une véritable vocation d'artiste, il pria son père de lui permettre de se présenter comme élève dans l'atelier d'un peintre.

Le père hésita. Sa modeste profession était lucrative : il s'y était fait estimer. Son fils, en lui succédant, aurait une clientèle toute faite, et arriverait facilement à l'aisance, sinon à la fortune. Serait-il prudent de se détourner de cette voie toute tracée pour s'exposer aux épreuves et aux désillusions d'une carrière plus ambitieuse? Ne se pourrait-il pas que ce fût lâcher la proie pour l'ombre? Cependant le père, voyant son fils chagrin, se laissa fléchir.

Il y avait alors à Paris plusieurs peintres célèbres : Gros, Gérard, Girodet, Guérin (2). Ce fut chez Guérin que Léon Cogniet réussit à se faire admettre. Il avait alors dix-huit ans.

Guérin, auteur du *Marcus Sextus* (3), d'*Énée et Didon*, d'*Égisthe et Clytemnestre*, reconnut bientôt en lui des dis-

(2) Voy., sur ces peintres, les Tables. Gérard était le fils d'un concierge.

(3) Voy. dans notre t. IX, 1841, p. 33, une esquisse de ce tableau, qui eut un très grand succès en 1800. Guérin était le fils d'un marchand quincaillier. Il a été directeur de l'École de Rome et membre de l'Institut.

positions remarquables, et, s'attachant aussi à ses qualités morales, il le prit en grande amitié.

En 1815, Cogniet remporta le second prix de Rome, et en 1817, le premier. Ce succès fut une cause de vive satisfaction pour Guérin, qui espérait aussi en un autre de ses élèves, Géricault, et qui eut plus tard encore dans son atelier Sigalon, Delacroix et Scheffer.

Dès son arrivée à Rome, Cogniet, plein de reconnaissance pour Guérin, commença à entretenir avec lui une correspondance où il l'appelait toujours « mon bon maître. »

Il lui écrivait ainsi au commencement de l'année 1818 :

« Une question que vous me faites m'embarrasse assez. Vous me demandez ce qui me frappe le plus, de la sculpture des anciens, de la peinture des maîtres, ou de la physionomie du peuple romain. Quelque chose m'a frappé plus que tout cela... Je veux parler des beautés de la nature, non seulement dans le pays que j'habite maintenant, mais encore dans tous ceux que j'ai parcourus depuis les frontières de la France... Devant les plus beaux tableaux que je vois ici, je suis obligé de raisonner pour reconnaître le prodigieux mérite de ceux qui les ont faits. J'admire la vigueur du dessin ou de la couleur, la grandeur du caractère; mais tout cela m'étonne sans me toucher à fond, tout cela parle à mon esprit et non à mon cœur... Pardonnez-moi, mon cher maître, d'avoir osé établir une comparaison dans laquelle je ne mets pas l'avantage du côté des grands maîtres, généralement reconnus pour les modèles de tous les temps; mais elle était nécessaire pour vous communiquer mes idées et pour me mettre à même de recevoir vos avis qui me sont si précieux. Si le temps apporte quelque changement dans ma manière de voir, je vous le dirai avec la même franchise. Je suis toujours sûr de trouver auprès de vous autant d'indulgence pour mes erreurs que j'ai de confiance dans vos conseils. »



Léon Cogniet. — D'après une photographie.

Guérin, très persuadé qu'on ne fait pas un peintre avec la seule étude de la peinture, lui répondit :

« Vous vous accusez comme d'un tort de ne pas être touché des beautés de l'art autant que des merveilles de la nature. Ce tort-là, mon ami, gardez-le toujours; car aussitôt que vous vous en seriez corrigé, la nature elle-même vous abandonnerait. Votre aveu à cet égard me confirme dans l'opinion que c'est votre âme et votre cœur qui vous ont fait peindre; mais vous savez que ni l'une ni l'autre ne s'exprime qu'à l'aide d'un langage, et ce langage il faut l'apprendre de ceux qui le parlent le mieux... Étudiez donc assidûment l'antique, non pour vous mettre en état d'en contrefaire les formes, mais pour arriver à votre tour à savoir vous servir de la nature, à la rendre sans l'avilir et, en quelque sorte, sans la dénaturer. »

A son retour à Paris, Cogniet exposa *Marius sur les ruines de Carthage*, et, peu après, une scène du *Massacre des innocents*, qui est l'une de ses meilleures œuvres. On n'y voit pas le massacre : une seule figure, celle d'une mère, en fait ressortir l'horreur. « Au lieu de représenter une multitude de femmes aux prises avec les bourreaux pour défendre leurs enfants, Cogniet résumait le sujet dans les angoisses d'une mère blottie derrière un mur en ruine, au pied d'un escalier. D'une main la malheureuse cherche à étouffer sur les lèvres de son enfant des cris qui vont le trahir; de l'autre elle le serre contre sa poitrine oppressée de terreur, en entendant les meurtriers descendre l'escalier dont quelques pierres à peine la séparent. Encore un instant, et son fils, arraché de ses bras, recevra la mort sous ses yeux. » (1)

Quand Guérin mourut, en 1833, Cogniet écrivit : « La mort de M. Guérin fait de moi un orphelin. » Il n'y avait pas bien longtemps que de Rome, où il présidait alors aux études de la villa Médicis, Guérin lui avait adressé ces douces paroles : « Croyez bien que j'ai été votre ami encore plus que votre maître. »

Cogniet a consacré une grande partie de sa vie à l'enseignement. Selon la tradition de Guérin, il ne voulut jamais imposer à ses élèves son style et sa manière. Il les encourageait, au contraire, après qu'ils avaient sérieusement étudié et travaillé, à obéir à leur sentiment personnel. Un jour, un jeune homme ayant exprimé le regret qu'il ne parût pas vouloir lui imprimer une assez forte impulsion et allumer en lui le feu sacré, il répondit familièrement : « Mais, mon cher ami, ce n'est pas moi qui suis le briquet. Ce n'est ni moi, ni personne, quoique beaucoup aient cette prétention; c'est la nature, la nature seule. Regardez de bonne foi le nuage qui passe au-dessus de votre tête, l'eau qui vient mourir à vos pieds, l'enfant sur les genoux de sa mère. Si tout cela ne dit rien à votre esprit que vous supposez rétif, il n'en peut être de même de votre cœur que je connais, et, sans vouloir médire de votre tête, je puis affirmer qu'il vaut mieux qu'elle. Ouvrez-le donc sincèrement à ce qui est beau, à ce qui émeut, et l'étincelle désirée se dégagera. M'est avis qu'en fait de peinture et de poésie, ce n'est pas le plus souvent quand on cherche qu'on trouve; c'est quand on est touché (2). Voilà, en réponse à la vôtre, ma théorie sur le briquet. Ce n'est, pour ma part,

(1) M. Henri Delaborde, *Notice sur Léon Cogniet*, lue à la séance publique annuelle de l'Académie des beaux-arts (octobre 1881).

(2) C'était un des principes de Gœthe.

que quand je l'ai mise instinctivement en pratique que j'ai pu faire quelque chose de passable. »

Parmi les peintures de Cogniet qui se succédèrent, pendant plus de soixante ans, sans qu'il y mît jamais beaucoup de hâte, voulant toujours et avant tout faire de son mieux, on doit citer le *Départ pour l'armée en 1792;* le plafond de l'*Expédition d'Égypte*, au Louvre; les *Saintes femmes au tombeau*, dans l'église de la Madeleine; mais surtout ce qui nous paraît avoir été son chef-d'œuvre : *Tintoret peignant le portrait de sa fille morte* (1).

« Tout le monde se souvient de cet émouvant tableau et du succès éclatant qui en accueillit l'apparition au Salon de 1843. On se rappelle la figure de ce père s'efforçant de maîtriser sa douleur et de dévorer ses larmes pour accomplir sa funèbre tâche en face de ce qui lui reste de sa fille; on se rappelle le regard fixe qu'il attache, comme pour se venger de la mort, sur cette tête chérie, sur ce jeune corps qu'il croyait promis à la vie et que le tombeau va lui prendre, sur ce lit où repose encore son enfant, mais qui sera vide tout à l'heure. Pour rendre avec tant de sobriété dans les intentions et dans les formes une scène dont la moindre exagération aurait pu facilement faire un vulgaire mélodrame pittoresque, il fallait un rare esprit de mesure et, dans le talent, une singulière délicatesse; il fallait une sen-



Projet de tableau par Léon Cogniet (2). — Démosthènes s'exerçant à la parole au bord de la mer (1).

sibilité bien vive, mais en même temps subordonnée aux strictes exigences de l'art et, pour ainsi dire, disciplinée par le goût. Un autre qu'un peintre français, au reste, aurait-il pu comprendre et traiter ainsi un pareil sujet? Que l'on se figure le même thème livré aux pinceaux d'un Hollandais ou d'un Espagnol, d'un Lievens ou d'un Ribera, et l'on appréciera par le contraste ce qu'il y a ici de discret, de contenu, de profondément judicieux. » (3)

« Chez Cogniet, dit encore le secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, la fermeté de caractère était égale à la bienveillance... Sa personne si sûrement attrayante, sa physionomie à la fois si ouverte et si fine, exprimaient dès le premier aspect un mélange de haute probité morale et de délicatesse intellectuelle : on ne pouvait approcher Cogniet sans se sentir en présence d'un homme profondément distingué et d'un honnête homme.

» L'école française a pu compter dans notre siècle des maîtres plus puissants, des novateurs plus hardis; d'autres noms peut-être figureront avec plus d'éclat dans l'histoire de l'art contemporain : il n'en est pas qui mérite davantage

(1) Voy. notre gravure reproduisant ce tableau, t. XI, 1843, p. 345.

(2) Nous devons des remerciements à Mme veuve Cogniet, qui a bien voulu nous communiquer cette esquisse.

(3) Henri Delaborde.

(1) « . . . Lorsque Démosthènes essaya de parler dans l'assemblée publique, deux fois il fut repoussé par des huées. Les Athéniens, peuple instruit et railleur, se moquèrent de sa prononciation naturellement embarrassée. L'acteur Satyrus le ranima et lui donna des leçons. Démosthènes mit en usage une obstination infatigable et ingénieuse pour former sa voix, fortifier sa poitrine, corriger ses gestes, et acquérir ce grand art de l'action, qu'il estimait le premier de tous. » (Villemain.)

« Il fortifia sa voix, dit Plutarque, en montant d'une course rapide sur des lieux hauts et escarpés, pendant qu'il récitait, sans prendre haleine, de longs morceaux de poésie et de prose. »

d'être environné de respect, et de rester dans la mémoire des artistes comme le synonyme de l'élévation du caractère, de la droiture et de la bonté. »

IDÉES DE HERDER

SUR LA DESTINÉE HUMAINE.

C'est une chose surprenante, quoique incontestable, que de tous les habitants de la terre, l'homme est celui qui est le plus loin d'atteindre ici-bas sa destination. Tout animal atteint ce que son organisation peut atteindre : l'homme seul reste en arrière, précisément parce que son but est trop élevé, trop étendu, trop illimité, et qu'il commence sur cette terre avec trop d'obstacles internes et externes.

L'instinct, ce don maternel de la nature, est le guide certain de l'animal, qui, fait pour obéir, n'est qu'un esclave du Père souverain. Au contraire, il faut que l'homme apprenne presque tout ce qui appartient à la raison et à l'humanité.

Ce début si imparfait est une preuve de son progrès éternel : l'homme doit devenir peu à peu, par ses propres efforts, une créature de plus en plus noble, de plus en plus libre.

Ainsi, ce qui n'était qu'une ébauche de l'homme deviendra un homme véritable : la fleur d'humanité s'épanouira sous sa vraie forme, dans toute la plénitude de sa vie propre. — Ce qui doit donc passer à un autre monde, c'est la partie non encore éclose de notre vraie essence.

Le génie captif de l'humanité en développement apparaîtra un jour dans un état dont aucun esprit terrestre ne peut imaginer la grandeur et la majesté. Un soleil plus brillant éveillera des énergies plus profondes; mais il serait téméraire d'esquisser les lois par lesquelles le Créateur a formé le monde supérieur qui reste pour nous dans les ténèbres. Constatons seulement que toutes les métamorphoses que nous observons dans les régions inférieures sont des mouvements vers la perfection.

Nous pouvons ainsi avoir quelques idées sur un sujet qui nous reste inaccessible. La fleur nous a d'abord paru comme une graine, puis comme un germe, puis enfin se montre la plante qui produit la fleur. Des progrès du même genre se montrent dans tous les êtres animés, et le papillon est en cela si remarquable, qu'il est devenu depuis l'antiquité un emblème connu de tous.

Qui pourrait pressentir sous la figure de la chenille l'éclat futur du papillon? Où est celui qui voudrait les reconnaître tous deux pour une seule et même créature? Et puisque ces deux modes d'existence ne sont que des images différentes d'un même être sur une seule et même terre, où le cercle organique se répète en toutes choses, quelles sublimes métamorphoses doivent s'opérer dans une sphère plus vaste, quand les périodes qu'elles parcourent embrassent l'univers!

Espère donc, fils de l'homme, et ne prophétise rien : la récompense est devant toi; efforce-toi seulement de l'obtenir. Éloigne de toi tout ce qui n'a pas un caractère d'humanité; poursuis la vérité, la bonté et la beauté divine, et tu ne peux manquer d'atteindre ta destinée.

INDUSTRIE DES FLEURS ARTIFICIELLES.

LES FLEURISTES.

L'art d'imiter les fleurs date de loin. D'après le passage suivant, que nous empruntons à une vieille traduction de Pline, on voit que du temps de Pausias, peintre athénien, les dames d'Athènes et de Rome portaient des chapeaux ornés de fleurs artificielles.

« ... Ceux de Chiarenza de la Morée furent les premiers à compasser les couleurs et les senteurs des fleurs qu'on mettoit aux chapeaux. Toutefois, cela vient de Pausias, artiste, et d'une bouquetière nommée Glycéra, dont ce peintre contrefaisoit au vif les chapeaux de son invention. Mais cette bouquetière changeoit en tant de sortes l'ordonnance de ses chapeaux et bouquets et le mélange qu'elle y mettoit, que c'étoit grand plaisir de voir combattre l'ouvrage naturel de Glycéra contre le savoir du peintre Pausias, et de fait encore y a-t-il des tableaux en hêtre, qui sont de facture de ce peintre, et notamment un qui est intitulé *Stépanoplocos*, où il peignit la bouquetière elle-même au vif; et tout cela est advenu depuis la centième olympiade. Après donc que les chapeaux de fleurs eurent régné quelque temps, on commença à mettre en jeu, petit à petit, les chapeaux surnommés égyptiens et les chapeaux d'hiver, lorsqu'il n'est pas possible d'avoir des fleurs fraîches, lesquels étoient faits de raclures et de rabotures de cornes teintes en diverses couleurs. »

Dans une de ses lettres, le P. d'Entrecolles dit que les Chinois font des fleurs artificielles avec la moelle de bambou, coupée en bandes aussi fines que du papier.

En Italie, au seizième siècle, on imitait les fleurs avec des rubans que l'on frisait et auxquels on donnait une forme aussi naturelle que possible à l'aide de fils de fer ou de cuivre adroitement dissimulés. Plus tard on se servit de plumes, de gaze, et surtout de cocons de vers à soie.

En France, vers 1738, le botaniste Séguin réussit à imiter les fleurs avec la moelle de sureau, des feuilles d'argent, du parchemin, etc. Les dames en ornèrent leurs vêtements et leurs chapeaux, et cette nouvelle industrie fit la fortune de Séguin.

Wenzel, à la fois botaniste et artiste, la perfectionna plus tard.

On raconte que vers la fin de décembre 1784, un prince de la famille royale, voulant offrir à la reine quelque présent d'un goût nouveau; fit appeler Wenzel et lui demanda de confectionner une fleur qui n'eût pas sa pareille.

Wenzel fit une rose admirable dont les pétales, représentant le chiffre de la reine, étaient formés avec les pellicules qui se trouvent sous la coquille des œufs.

Les dames de la cour s'enthousiasmèrent, dit-on, et voulurent imiter Wenzel. Il consentit à leur donner des leçons, et eut, entre autres élèves, Mme de Genlis, qui excellait surtout dans l'art de faire les bluets, les coquelicots, les marguerites et les myosotis.

On emploie pour la confection des fleurs artificielles un grand nombre de matières : le nansouk, le jaconas, la batiste, le taffetas, le satin, la mousseline, la gaze, le crêpe, pour les pétales; le taffetas de Florence, le velours, la peluche, le satin, pour les feuilles; on se sert encore de cocons de vers à soie, qui prennent à la teinture un brillant coloris; de fanons de baleines, taillés en feuilles et blan-

chis; de rubans, de coquilles, de plumes d'oiseaux, de cuir, d'émaux, de cire, de papyrus, etc., etc.

Les outils dont les fleuristes font presque exclusivement usage sont :

La *pince* ou *brucelles* (fig. 1), est l'instrument indispensable de l'artiste, et avec lequel il doit saisir toutes les parties des fleurs qu'il dispose, qu'il pince, qu'il contourne ou qu'il dresse. C'est en tenant la pince sur le côté qu'on trace les stries des pétales de beaucoup de fleurs, et c'est avec la tête des brucelles trempée dans la colle qu'on en fixe les parties les plus délicates.

Les *boules de bois* et *de fer* (fig. 2 et 3), qui servent à *bouler*, c'est-à-dire à creuser le milieu des pétales pour les arrondir. La collection de boules doit être de 10 à 12, chacune d'un diamètre différent (2 à 35 millimètres), pour être employées suivant la grandeur des pétales et le degré de courbure qu'ils doivent recevoir. La plus petite de ces boules se nomme *boule d'épingle*.

La *pelote*, souvent remplacée par une lame épaisse de caoutchouc, et qui est destinée au *boulage* des pétales.

Le *plomb à bobines* (fig. 4), instrument dont le nom seul indique l'usage.

Le *pied de biche* (fig. 5), espèce de mandrin à crochet dont on se sert pour former la principale côte ou nervure de quelques pétales.

L'*émérillon* (fig. 6), qu'on emploie pour accrocher et tendre les fils.

L'*emporte-pièce*, qui sert à découper les pétales et les feuilles et à leur donner la forme générale. Il faut avoir, pour chaque plante, autant d'emporte-pièce qu'elle possède de pétales et de feuilles de grandeurs et de formes différentes.

Le *gaufroir*, qu'on emploie pour donner aux feuilles l'apparence de la nature. Il se compose de deux pièces : l'une, qui est en fer et munie d'un manche en bois, porte à son extrémité la gravure de l'une des faces de la feuille; l'autre, la *cuvette*, qui en est la contre-partie, est en cuivre et disposée de façon que le fer puisse être maintenu dans une position fixe. Comme le gaufroir a pour but de donner aux pétales et aux feuilles leur forme et leur mouvement définitifs, le fleuriste doit en posséder un nombre égal à celui des emporte-pièce.

L'emporte-pièce et le gaufroir sont inutiles aux amateurs, car ils peuvent trouver dans le commerce les diverses parties de la plante que ces instruments servent à confectionner.

Ce que tout fleuriste doit avoir sous la main, c'est un petit pot de colle, une pelote, du fil de fer de différentes grosseurs, une bobine de soie verte, deux bobines de laiton dont l'une de laiton vert, un plomb à bobines, un émérillon, un jeu de boules, un pied de biche, des brucelles, enfin des ciseaux coupant bien de la pointe (fig. 7).

La colle-pâte se prépare avec de la gomme arabique que l'on dissout à froid dans de l'eau, et à laquelle on ajoute un poids égal de fleur de froment. Cette pâte s'améliore en vieillissant, et la fermentation qu'elle subit ne l'altère en aucune façon.

A l'exception du *rose de safranum*, qui n'a pas son pareil comme délicatesse et comme éclat, on n'emploie plus guère aujourd'hui que les couleurs d'*aniline*, dont l'usage est très commode et qui possèdent une plus grande vivacité de ton. Ces couleurs ont aussi pour avantage de conserver à la lumière la nuance qu'elles ont le jour, et de n'exiger, pour la teinture, aucune préparation et aucun *mordançage* préalables; de plus, elles sont solubles dans l'alcool et l'eau et ont une grande affinité pour la fibre textile.

L'aniline dérive de la transformation de la nitro-benzine sous l'influence d'un corps réducteur. On la prépare en traitant d'abord par l'acide azotique la benzine cristallisable qui provient de la distillation du goudron de houille, puis en réduisant la nitro-benzine obtenue par de l'acide acétique et de la tournure de fer.

Parmi les couleurs d'aniline les plus employées dans l'industrie des fleurs artificielles, nous citerons :

Pour les couleurs rouges, la *fuchsine*, encore appelée *rouge magenta*, *rouge solferino*, *roséine*, etc.; la *mauvaniline*, la *géranosine* ou *ponceau d'aniline*, le *rouge-cerise*, la *coralline*, la *chrysaniline;*

Pour les matières colorantes bleues, le *bleu de Lyon*, le *bleu-lumière*, le *bleu de Paris*, l'*azurine;*

Pour les couleurs violettes, le *violet Hoffmann*, le *violet de Paris*, le *violet-lumière*, le *violet bleu*, le *violet rouge;*

Pour les matières colorantes vertes, le *vert Usèbe*, le *vert Hoffmann*, le *vert de Paris;*

Pour les couleurs jaunes, le *jaune d'aniline*, le *jaune de Lyon*, l'*acide picrique*,

Pour les matières colorantes brunes, le *brun de phénylène;*

Pour les matières colorantes grises et noires, les *gris* et les *noirs* d'*aniline*.

Les couleurs végétales et minérales qu'on employait autrefois, et dont on se sert encore quelquefois aujourd'hui dans la fabrication des fleurs artificielles, s'obtiennent :

Pour les rouges, depuis le pourpre jusqu'au rose tendre, au moyen du bois du Brésil que l'on fait macérer à froid dans l'alcool pendant quelques jours, du carmin, de la laque carminée, de la rose de carthame, de l'orseille, du rose de safranum, etc.

Le *rouge vif* se prépare avec une dissolution alcoolique de carthame à laquelle on ajoute quelques gouttes d'acide acétique.

Le *rouge cramoisi* s'obtient soit avec une dissolution d'orseille, soit en ajoutant de l'alun de potasse dans une dissolution de bois du Brésil.

Le *rouge pourpre* est préparé avec une dissolution de bois du Brésil dans laquelle on jette quelques fragments de crème de tartre.

Le *rouge orangé* se prépare avec du carthame dissous dans de l'alcool et auquel on ajoute un peu d'ammoniaque.

Le *rose* est obtenu avec du carmin en morceaux que l'on délaye dans l'eau et auquel, pour le rendre plus vif, on ajoute un peu de crème de tartre (tartrate de potasse).

Le *rose-chair* s'obtient en rinçant la pièce teinte avec du carthame dans de l'eau légèrement savonneuse.

Pour préparer les *couleurs bleues*, on se sert d'indigo préparé, de cobalt, de bleu de Prusse et de bleu anglais, qui tous se dissolvent parfaitement dans l'eau pure et donnent des nuances plus ou moins foncées selon la quantité de liquide qu'on emploie. Pour avoir un bleu très intense, il suffit d'ajouter à la solution quelques fragments de potasse.

Les *couleurs jaunes* se préparent à l'aide de la *terra merita*, de la gomme-gutte, du safran, du jaune de chrome, du rocou, de la sarriette, de la graine d'Avignon.

La *terra merita* se dissout à froid dans l'alcool et ne se

conserve que dans un flacon bien bouché ; elle donne, avec la crème de tartre, une variété infinie de nuances.

La gomme-gutte se délaye simplement dans l'eau pure.

Le safran se prépare par infusion dans l'eau pour la teinture, et dans l'alcool lorsqu'on doit l'employer au pinceau.

Le jaune de chrome se délaye dans l'eau et ne s'emploie qu'au pinceau.

Le rocou se dissout à froid dans l'alcool.

La sarriette et la graine d'Avignon se préparent par décoction dans l'eau froide.

Les couleurs vertes s'obtiennent par des mélanges de jaune et de bleu que l'on prépare à l'avance lorsqu'on doit s'en servir au pinceau ; au contraire, quand il s'agit de les utiliser comme teintures, on prend des dissolutions séparées, et, après avoir plongé la pièce à teindre dans le jaune, on la trempe ensuite dans le bleu. La gomme-gutte et l'indigo sont les deux couleurs qu'on choisit de préférence pour obtenir les différents tons de vert.

Les couleurs violettes se préparent avec une infusion aqueuse d'orseille mélangée à une dissolution bleue quelconque. Pour teindre les pièces, on commence par les tremper dans l'orseille, puis dans un bain d'indigo ou de

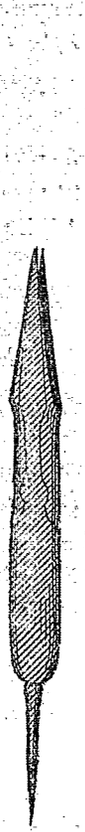


Fig. 1.
Brucelles.

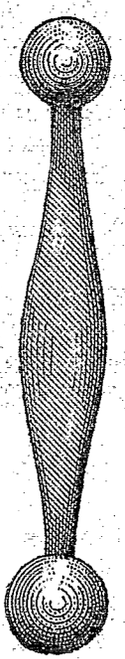


Fig. 2.
Boule de bois.

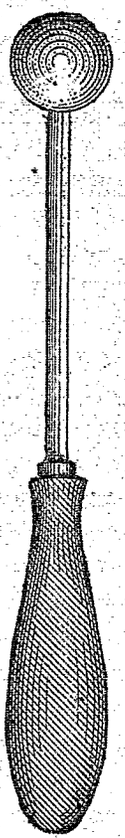


Fig. 3.
Boule de fer.

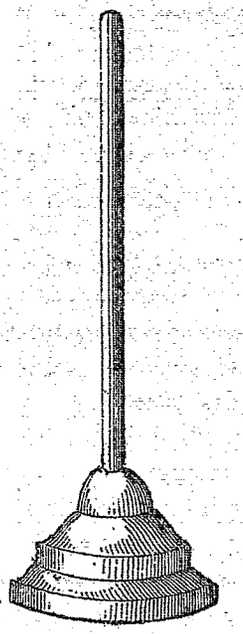


Fig. 4.
Plomb à bobines.

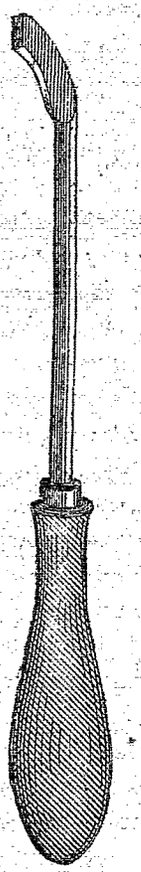


Fig. 5.
Pied de biche.



Fig. 6.
Émérillon.

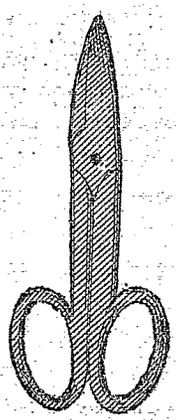


Fig. 7.
Ciseaux de fleuriste.

bleu de Prusse. La garance et le carmin, mélangés de bleu de Prusse et de cobalt, sont spécialement réservés pour l'application au pinceau.

Le *lilas*, pour teinture, s'obtient avec une décoction d'orseille ; pour peinture, on emploie un mélange de carmin et de cobalt.

Les papiers dont on se sert dans la fabrication des fleurs artificielles sont généralement préparés à l'avance ; il en est de même des feuilles, des boutons et autres accessoires dont le travail minutieux et qui n'offre qu'un intérêt secondaire, exige cependant un matériel considérable.

Les tissus pour fleurs sont apprêtés avec l'empois d'amidon, de manière à supporter et à conserver le gaufrage. Cet apprêt facilite l'impression, tient lieu de *mordant* et donne aux couleurs un éclat beaucoup plus vif.

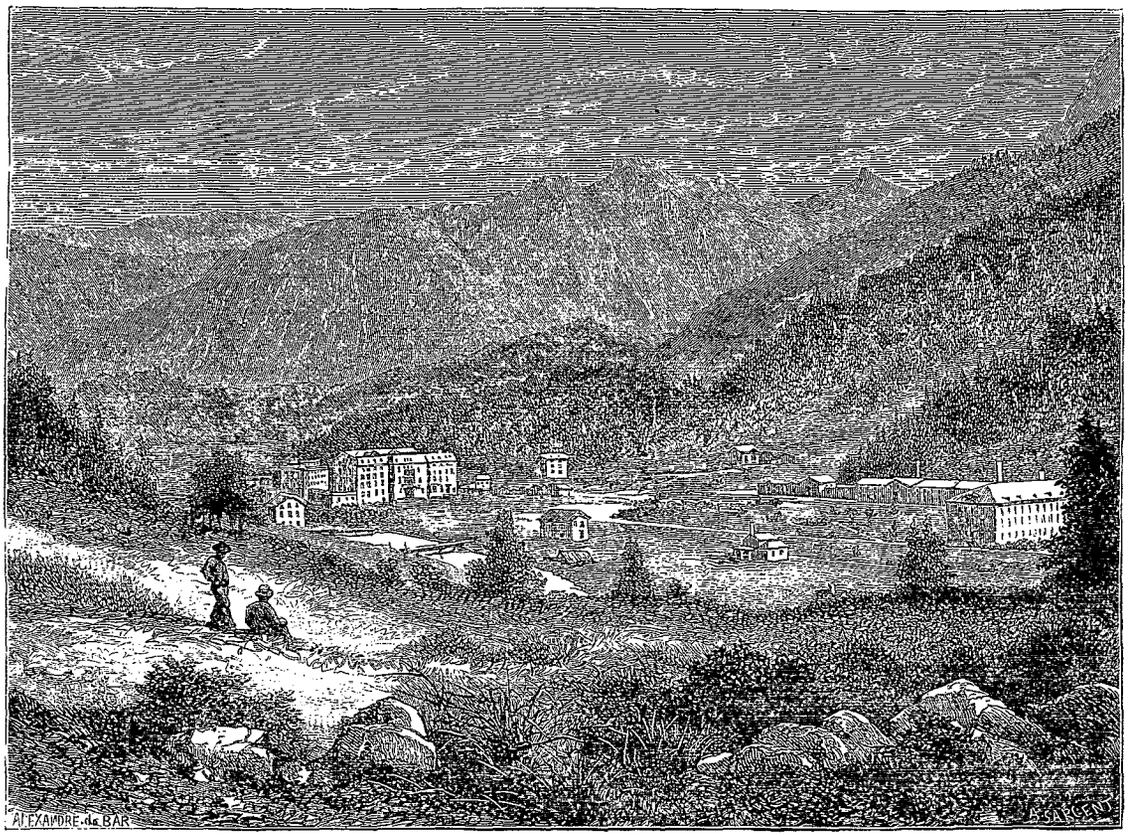
Nous avons dit déjà que certains tissus étaient spécialement préparés pour les fleurs et les feuilles ; ceux qu'on emploie pour les fleurs communes sont imprimés d'avance ; ceux, au contraire, comme le nansouk, le jaconas, le satin-coton, le satin de soie, le taffetas, le velours, la peluche, le satin antique, qui servent à la confection des fleurs fines, ne sont qu'apprêtés en blanc. C'est au talent de l'artiste à leur donner le *trempé* et la nuance voulus.

Voici comment s'exécute cette opération, l'une des plus délicates de l'art du fleuriste. Lorsque les pétales ont été découpés soit avec des ciseaux, soit au fer, on les plonge un instant dans l'eau pour avoir une teinte bien égale ; puis, après les avoir débarrassés, à l'aide de papier buvard, de leur excès d'humidité, on laisse tomber sur chacun d'eux une gouttelette de couleur que l'on dégrade soit au pinceau, soit avec le doigt. Pour faire venir la nuance en mourant vers l'onglet du pétale, on verse à cet endroit une goutte d'eau qui délaye la couleur et la dégrade. Ensuite, et s'il y a lieu, on panache le pétale au pinceau et l'on imite toutes les nuances accidentelles qu'il peut présenter.

La suite à une autre livraison.

UNE EXCURSION A SAINT-MORITZ

(GRISONS).



Les Bains de Saint-Moritz. — L'Établissement des bains. — L'Hôtel Victoria.

A six heures du matin, partis en voiture du Quellenhof à Ragatz, séjour frais et paisible. Déjeuné à Coire dans l'hôtel du Steinbock (le Bouquetin), où l'on se soucie peu de délivrer la salle à manger de milliers de mouches qui semblent échappées d'une plaie d'Égypte.

Arrêt à Thusis, près de la Via Mala, vaste et admirable vallée d'un charme particulier, difficile à définir.

Qu'ai-je vu ensuite? Mon carnet est couvert de noms : ruines, vieux châteaux, chapelles, très beaux points de vue, dit Joanne, mon ami bien regretté; notre cocher ne nous conduit à aucun. Il est trop pressé. C'est un brave homme : ses chevaux sont bien nourris et ont une bonne allure; la calèche, qui lui appartient, est très confortable; il a son écurie et son logis à Landquart, entre Ragatz et Coire. Il n'a laissé chez lui que de petits enfants à la garde de sa fille, âgée de douze ou quatorze ans.

Est-ce là qu'il a hâte de revenir? Non, pas encore; il est attendu au lac de Coire par une princesse russe qui l'a loué pour un mois, et qui, si elle est satisfaite de ses services, se fera peut-être conduire beaucoup plus loin. Aussi nous mène-t-il un train de poste. De Saint-Moritz il descendra directement à Colico. Il se peut bien que, par suite de son empressement, il s'expose un peu ainsi que nous. Souvent il passe au grand trot sur de petites planches jetées sans garde-fous au-dessus des torrents.

A certains endroits, dans le très pittoresque défilé du Schyn, où un fort étroit sentier serpente entre les rochers nus et le lit profond de l'Albula, il lève les yeux avec une inquiétude visible vers les crevasses où les pierres désagrégées ont l'air d'avoir bonne envie de tomber : il a beaucoup plu la semaine précédente, et c'est alors que les terres détrempées laissent se détacher tout à coup des fragments de roc. Prenez garde, voyageurs, aux lendemains des jours de pluie!

A un pont d'une seule arche, le pont de Solis, construit hardiment à une hauteur de 56 mètres au-dessus de l'Albula, un véritable abîme, la calèche s'arrête.

Deux pauvres petits enfants de huit ou dix ans, en haillons, un frère et une sœur sans doute, blonds ou plutôt blancs comme le chanvre, attendent là les voyageurs : ils roulent vers nous de grosses pierres. Le cocher jette ces pierres du haut du pont pour nous faire entendre le bruit retentissant de leur chute dans le lit du torrent. Mais pourquoi gronde-t-il si sévèrement les deux enfants dans un dialecte en patois que nous ne pouvons comprendre? Je l'interroge, il esquive une réponse. Est-il mécontent de ce qu'à un voyage précédent un voyageur leur a donné quelque rémunération dont il se croyait en droit de réclamer sa part? Ou bien lui fallait-il d'autres pierres?...

Je jette derrière la calèche qui repart, sans qu'il puisse le voir, une petite pièce d'argent. Les enfants ne bougent pas : ils attendent peut-être que nous soyons assez éloignés pour ramasser la pièce. Ils semblent être idiots, et il se peut que ce soit l'extrême misère qui les hébète au milieu de cette âpre solitude où je ne découvre pas même une cabane. Je les revois souvent dans mes rêves, ces deux enfants. Il est

bien singulier que de si petites circonstances se gravent aussi profondément dans la mémoire jusqu'à troubler le sommeil et presque la conscience. Et comment ne pas souffrir à la pensée de tant de pauvreté et d'ignorance qu'on laisse derrière soi dans des voyages de plaisir où l'on n'épargne aucune dépense pour des jouissances si passagères, tandis que... mais parlons plus bas, et continuons.

La route ne cesse point d'être pittoresque, accidentée, jusqu'à Tiefenkasten ou kastel où nous dînons et couchons : l'hôtel surplombe l'Albula. Singulier petit bourg! Sur la façade de l'église haut placée, une grande peinture à fresque représente un jeune enfant (est-ce Jésus?) au milieu de gros magistrats à perruques et en riches costumes du dix-huitième siècle. L'artiste a fait une énorme caricature, certainement sans le vouloir : si son œuvre n'édifie pas les paroissiens, elle les amuse.

Presque au-dessous de cette église, une grande masure lézardée nous attriste : ouverte à tous les vents, elle abrite une pauvre famille qu'on entrevoit dans l'ombre. Je me livre malgré moi à une invocation : — « Confiseurs, pâtissiers qui vous êtes enrichis en Italie et qui êtes devenus les seigneurs de l'Engadine, un de vous ne pourrait-il pas descendre à Tiefenkastel, et d'un coup d'une petite baguette (d'argent) faire reconstruire cette habitation, honte du pays, qui quelque nuit, sous la tempête, s'effondrera sur ces malheureux! Et vous-même, notre hôtelier! quelques centaines d'écus consacrés à cette bonne œuvre ne vous appauvriraient guère. Entre nous, votre conscience ne vous gêne-t-elle pas quelquefois au souvenir de certaines cartes à payer où vous avez fait erreur? Mais pardon, Monsieur, ce n'est pas d'expiation que je veux parler : ce serait simplement un acte de générosité, dont vous pourriez même tirer profit! N'avez-vous pas besoin de dépendances ou d'une succursale?... »

Pourquoi cette ruine me tient-elle tant au cœur? C'est un souvenir qui s'accroche tristement à celui des deux pauvres enfants du pont!

La rêverie me distrait. Je me rappelle seulement qu'au col du Julier, sur un plateau aride, à peu de distance d'un petit lac, je vois deux gros piliers blancs, isolés, de moins de deux mètres de hauteur. Le cocher nous les montre du bout de son fouet avec un hochement de tête presque solennel. J'ouvre mon Guide-Joanne. Oui, ce sont là les restes de ce qu'on appelle les *Colonnes Juliennes*, construites par qui? X dit que c'est par les Celtes; Z soutient que c'est par César; Y, par Auguste, et pour marquer une distance d'étapes militaires dans la direction de Chiavenna.

On s'étonnerait presque qu'ils n'aient pas été entièrement détruits depuis des siècles, si l'on ne songeait que les pierres ne manquent pas alentour et qu'on n'a guère à construire dans ce désert.

En descendant, nous arrivons à des paysages plus riants. Sur un vaste pâturage, nous pouvons compter plus de cent vaches dispersées. Le soir approche : un grand jeune homme est debout, fièrement campé : il tire quelques sons rauques d'une corne; aussitôt, de toutes parts, les vaches dressent et tournent la tête, et, après quelque hésitation, comme s'il leur eût fallu le temps de réfléchir, elles se mettent en marche lentement vers leur gardien, qui en est bientôt tout entouré et va les emmener à quelque étable invisible.

Nous nous croyons encore très éloignés de Saint-Moritz, mais nous n'en sommes plus qu'à une distance de quelques kilomètres. Notre homme a voulu nous ménager une surprise agréable : c'est assez la coutume de tous les cochers, voiturins et autres; ils espèrent sans doute se préparer ainsi un pourboire plus libéral.

Nous voici près d'un lac, puis d'un autre, et d'un troisième devant lequel s'élèvent, sur une belle esplanade, vis-à-vis l'un de l'autre, l'établissement des bains de Saint-Moritz, le Curhaus, et le grand hôtel Victoria. Le village est plus loin. Nous le visiterons plus tard; l'hôtel nous promet une large hospitalité, c'est chose certaine; mais nous n'y serons que trop à l'aise, il est presque désert : on est au 10 septembre; tous les baigneurs sont déjà partis; il ne reste que quelques familles anglaises; le maître de l'hôtel voudrait bien les voir dehors; il est obligé à trop de frais pour si peu d'hôtes; certainement notre arrivée ne le réjouit guère. Je crois que, s'il osait, il nous prierait d'aller ailleurs.

Et cependant le temps est encore assez doux; la surface du lac entre les bains et le village reflète un ciel d'automne; les arbres du petit bois qui le borde s'y mirent paisiblement et semblent n'avoir encore rien à redouter des menaces de l'hiver.

Les rayons du soleil sont tièdes. Sommes-nous vraiment élevés à près de 1 800 mètres plus haut que Zermatt? Je le sens bien à quelque difficulté que j'éprouve parfois à respirer : un air plus dense me convient mieux, mais le spectacle est charmant.

Les neiges qui couronnent à peu de distance une belle ceinture de cimes forment une riche décoration qui a l'air de nous appeler. Aussi, le lendemain, nous ne donnons que peu d'heures à la visite des baignoires en bois, de la salle d'inhalation, du petit nombre de boutiques de marchandes de sculptures en bois et de photographies, qui persistent à s'ouvrir chaque matin malgré le départ des baigneurs.

Une scène assez mélancolique est celle d'une troupe de musiciens, louée jusqu'au 15, qui font rage avec leurs instruments au milieu du quadrilatère, sans attirer même une Anglaise. Une affiche de l'hôtel nous apprend qu'un artiste allemand doit réciter le soir des scènes de Schiller dans la salle des concerts; mais, le soir venu, il ne se présente que deux auditeurs : le récitateur sort sans mot dire, s'assied sur un banc dehors et fume gravement.

Le jour suivant, nous nous préparons à aller visiter le plus prochain glacier. Le pauvre cheval d'un cabriolet assez minable, qu'on a eu peine à nous procurer, piétine avec une mauvaise humeur évidente. A peine sommes-nous partis que le ciel se couvre et qu'un vent froid nous fouette le visage (et je pense malgré moi aux mouches du Steinbock, que je maudissais trois jours auparavant : je m'accommoderais de l'importunité de quelques-unes). La neige commence à tomber; bientôt ce ne sont plus des flocons, c'est une masse épaisse et lourde qui nous dérobe la vue de toutes choses à deux pas. Elle va nous ensevelir avec le cheval et le cocher, qui se retourne et nous dit pittoresquement : « Sacs à farine! » Il n'y a qu'un parti à prendre, rentrer à l'hôtel; et comme le patron nous assure qu'il ne faut plus espérer aucune belle journée, nous nous décidons à arrêter pour le lever du jour, faute de mieux, le coupé de la diligence qui descend par zigzags de Samaden à Chiavenna. Oh! la charmante route, et que l'on respire avec bonheur en traversant les bois de châtaigniers, en approchant de Chiavenna! On déjeune, et on repart pour Colico.

Lac de Come !... mais ce n'est pas l'heure de lever le rideau qui nous dérobe encore à demi tes enchantements !...

MACHINE PARLANTE.

On a plus d'une fois construit des machines acoustiques dont les sons, engendrés par le passage d'un courant d'air dans une anche, reproduisaient tant bien que mal le son de la voix.

On assure, dit M. Milne-Edwards dans ses Leçons sur la physiologie et l'anatomie comparée de l'homme et des animaux, qu'une tête parlante fut construite en bronze par Gerbert, qui, en 999, monta sur le trône pontifical sous le nom de Sylvestre II.

Albert le Grand avait construit en terre une machine analogue, que son disciple saint Thomas d'Aquin aurait brisée. Le P. Kircher paraît en avoir possédé une semblable.

Vers 1770, l'abbé Mical inventa un appareil du même genre qui excita pendant longtemps l'intérêt du public, mais qui, n'ayant pas procuré à son auteur les récompenses qu'il ambitionnait, fut détruit par lui dans un accès de dépit.

Quelques années plus tard, en 1773, un savant russe, Krantzeinstein, reçut de l'Académie des sciences un prix pour l'invention d'une machine prononçant les voyelles.

A peu près à la même époque, un Autrichien du nom de Kempelen imagina un appareil faisant entendre la plupart des voyelles et certaines consonnes. Il paraît même qu'elle prononçait très nettement ces phrases : « *Leopoldus secundus Romanorum imperator.* » — « Vous êtes mon ami. » — « Je vous aime de tout mon cœur. »

En 1828, un physicien anglais, Robert Willis, construisit une machine émettant toutes les voyelles, et fit sur les tuyaux à anches de curieuses expériences que Wheatstone poursuivit et compléta.

Enfin, récemment, un ingénieur, M. Fabert, a exposé plusieurs fois en public une machine parlante, où il s'est appliqué à imiter, d'une manière générale, les organes de la phonation. L'appareil comprend trois parties distinctes :

1° *La soufflerie*, destinée à envoyer un courant d'air dans les tuyaux ;

2° *L'appareil producteur du son*, dont le principal organe est une anche mobile en ivoire, pouvant se déplacer de manière à changer la hauteur de son produit ;

3° *L'appareil articulant*, destiné à produire les voyelles et les consonnes.

Voici la description qu'en a faite M. Gariel, professeur de la Faculté de médecine de Paris :

Les consonnes sont dues à l'action de pièces dont le fonctionnement est analogue à celui des lèvres, des dents et de la langue. Un moulinet spécial produit le ronflement de l'*R*. Toutes ces pièces et tous ces organes sont mis en mouvement par quatorze touches qui sont très ingénieusement disposées, de manière à faire agir, avec l'intensité convenable et dans l'ordre nécessaire, les organes destinés à produire une syllabe. Le nombre de quatorze touches est suffisant, parce que, à l'aide de touches accessoires, on peut faire varier le caractère d'une consonne du fort au faible, etc. Les voyelles sont dues au passage de l'air à travers des ouvertures de diverses formes, pratiquées dans des diaphragmes qui viennent successivement se placer sur le passage du courant d'air sous l'action de leviers mus par des touches ; de plus, une cavité spéciale, qui peut être mise en communication avec la précédente, est destinée à produire les sons nasaux ; la communication se produit à volonté par un levier spécial.

Cette nouvelle machine parlante n'est certainement pas parfaite, mais, au point de vue scientifique, elle constitue un appareil fort remarquable en ce qu'il reproduit avec beaucoup d'exactitude le mécanisme de la phonation. Son ingénieux inventeur espère lui faire articuler plus nettement et d'une manière moins monotone les intonations si variées de la voix humaine.

UNE POUPÉE DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Les poupées que l'on connaît le mieux sont celles qui remontent aux époques les plus éloignées de nous, celles qui amusaient les petites Égyptiennes du temps des Pharaons, les jeunes Grecques d'Athènes et de Corinthe. C'est qu'en ces temps-là une pieuse sollicitude, un délicat et touchant sentiment maternel, donnaient pour compagnons dans la tombe, au cher petit être que la mort enlevait prématurément, les jouets qu'il avait affectionnés pendant sa vie. De là cette quantité, relativement assez considérable, de poupées en bois, en terre cuite, en ivoire ou en os, trouvées dans des tombeaux d'enfants morts depuis des milliers de siècles, et dont les musées et les collections offrent d'intéressants et curieux spécimens.

De toute la période du moyen âge, il ne nous reste rien ; les manuscrits qui nous ont initiés à tant de détails de mœurs, qui nous ont fait connaître tant de meubles et d'ustensiles aujourd'hui disparus, tant de particularités charmantes de la vie intime, n'ont rien laissé sur ce sujet, si ce n'est peut-être la reproduction de deux poupées — ou pantins — articulées, habillées en chevaliers bardés de fer, et dessinées dans le beau manuscrit d'Herrade de Landsberg (*Hortus deliciarum*), brûlé si malheureusement par les obus prussiens avec toutes les richesses que contenait la bibliothèque de Strasbourg.

Les *Inventaires* et les *Comptes de Trésorerie* nous ont conservé quelques descriptions qui prouvent qu'au quinzième siècle on mettait un certain luxe et une assez grande recherche dans la confection et l'habillement des poupées. Dans les *Comptes de l'argenterie* de Marie d'Anjou, femme de Charles VII, on lit la mention suivante :

« Pour une pouppée de Paris faitte en façon d'une damoiselle à cheval et ung varlet à pié, achetée (à Chinon) de Raoulin de la Rue, marchant de Paris suivant la court, et icelle deliurée à maditte dame Magdeleine de France (fille de Charles VII, née le 1er décembre 1448) pour sa plaisance, etc... »

Dans les *Comptes de Trésorerie* de la reine Anne de Bretagne, en l'année 1493, se trouve portée la somme de « sept livres tournois, pour avoir fait faire et reffaire par deux fois, par l'ordre et commandement d'icelle dame, une grande poupée livrée ès mains de laditte dame pour envoyer à la royne d'Espaigne... »

Cette reine d'Espagne, femme de Ferdinand V, étant née en 1450, ne jouait probablement plus à la poupée en 1493 ; il est donc vraisemblable que ce cadeau était destiné à une

de ses filles; à moins, ce qui est également admissible, que ce ne soit à cette époque qu'ait commencé l'usage, qui s'est continué jusqu'au dix-septième siècle, de confectionner des poupées richement habillées qui allaient porter dans les pays étrangers les modes et les costumes adoptés par les dames françaises (1).

Nous avons parlé précédemment de la poupée qu'on exposait chaque année, à Venise, dans la *Merceria*, et que venaient visiter avec empressement les Vénitiennes de toute condition.

Quelques collections renferment plusieurs intéressants spécimens de poupées du seizième siècle; une des mieux conservées, des plus jolies et des mieux habillées, appartient à M. Goupil; c'est celle que reproduit notre gravure.

Le nombre de ces poupées est malheureusement trop restreint pour que nous puissions affirmer rien de positif relativement à leur fabrication. Il semble toutefois que les *pouppetiers* (c'est ainsi qu'on les désignait), employaient le plus généralement pour leur confection une sorte de papier mâché ou carton-pâte qui se durcissait facilement,



Poupée du seizième siècle. (Collection de M. Goupil.) — Dessin d'Édouard Garnier.

et avec lequel ils modelaient non seulement ces jouets, mais aussi les ornements d'applique qui devaient décorer certaines parties des appartements.

Les têtes, faites en bois, rappellent déjà le type qui s'est conservé pendant si longtemps, et que l'on retrouve encore aujourd'hui dans les têtes en carton sur lesquelles les modistes posent les bonnets et les chapeaux de leurs clientes: le nez est tout à fait rudimentaire, les yeux largement accusés par des traits noirs, les joues teintées de vermillon, et la bouche petite, peinte au carmin, en forme de cerise. Quant aux corps, il existe une particularité curieuse à noter, et qui prouve que les poupées étaient modelées à la main et non moulées; l'ostéologie y est nettement et franchement accusée; les rotules sont saillantes, bien étudiées, ainsi que les clavicules et les omoplates, qui sont indiqués à leur juste place.

Une couche assez épaisse de blanc recouvre le carton et donne de la solidité à la pâte.

Sur la poupée que nous reproduisons, une fine perruque tressée en bandeaux noués au-dessus de la tête est ornée de petites épingles et de minuscules bijoux en perles; la robe, en belle moire, est frangée de galons d'or, et une des mains tient une petite bourse en velours.

(1) A propos de ces *poupées-modèles*, on lit ce qui suit dans les *Souvenirs d'un homme du monde*, ou *Recueil de pensées diverses, d'observations et d'anecdotes* (2 volumes in-12, 1789), livre rare et intéressant : « On assure que pendant la guerre la plus sanglante entre la France et l'Angleterre, du temps d'Addison, qui en fait la remarque, ainsi que M. l'abbé Prévost (*Contes, aventures et faits singuliers*), par une galanterie qui n'est point indigne de l'histoire, les ministres des deux cours de Versailles et de Saint-James accordaient, en faveur des dames, un passeport inviolable à la *grande poupée*, qui était une figure vêtue et coiffée suivant les modes les plus récentes pour servir de modèle aux dames du pays. Ainsi, au milieu des hostilités furieuses qui s'exerçaient de part et d'autre, cette poupée était la seule chose qui fût respectée par les armes... » Le président de Brosses, dans ses *Lettres familières écrites d'Italie*, dit en parlant des dames de Bologne : « On leur envoie journellement de grandes poupées vêtues de pied en cap, à la dernière mode, et elles ne portent point de babioles qu'elles ne les fassent venir de Paris. »

LA CONSULTATION.

C'est à Cambrai que se passe la scène d'intérieur représentée à la page suivante, d'après le tableau original con-

servé aujourd'hui dans la collection de M. A. Danicourt, de Péronne.

Un homme d'affaires d'autrefois, un procureur, donne des conseils à des paysans, qui semblent avoir une grande confiance en ses avis. Ces braves gens ont des expressions diverses; celui qui le premier attend l'oracle de l'homme de loi tient à la main une bourse bien fournie d'écus; son affaire sera bonne, on la plaidera. D'autres moins fortunés payeront en nature, et offrent un dindon, des œufs, du raisin; ils font ce qu'ils peuvent, on leur en donnera pour leur argent. Enfin, le pauvre plaideur ruiné qui a pu s'approcher, mais n'apporte rien, n'est pas certain d'être écouté, bien moins encore celui qui vient d'entrer et tient tristement son sac à procès : il fait peine à voir.

Un clerc étudie la Coutume, le bureau est surchargé de pièces, les murs sont garnis de ces vieux sacs à procès



La Consultation. — Tableau du commencement du dix-septième siècle. (Collection A. Danicourt, à Péronne.)

qui n'ont disparu complètement qu'il y a environ cinquante ans.

L'ensemble est bien dessiné, et forme une scène de genre remplie de malice.

La peinture est exécutée sur toile avec peu de couleur, seulement quelques teintes; de loin on croirait voir une tapisserie.

On a supposé qu'il s'agissait peut-être ici d'un propriétaire ou notaire recevant les redevances de ses tenanciers. Il paraît bien que c'est une erreur; on n'admire pas ainsi un homme auquel on paye son dû. Les sacs à procès semblent ne permettre aucun doute. Il n'y a d'ailleurs pas bien longtemps que les avoués de Péronne recevaient encore quelquefois en nature le coût d'une consultation qui avait porté fruit.

On ignore le nom du peintre. Deux copies, très inférieures comme exécution, se trouvent aujourd'hui dans la maison de Cardevacque, d'Arras, et il est probable que l'homme de loi est un des ancêtres de cette honorable famille, qui le considère comme tel sans pouvoir fournir de renseignements plus précis.

ÉMOTIONS D'UN JEUNE AÉRONAUTE

A SA PREMIÈRE ASCENSION.

1881, Paris, de Romorantin, 9 h. 30 soir.

« Pouvez-vous fournir pour 14 juillet ballon 300 mètres et exécuter ascension? Si oui, répondez immédiatement. — Municipalité. »

Telle fut la dépêche que je reçus le 10 juillet dernier et qui tout d'abord me causa un grand trouble.

Je n'étais pas aéronaute de profession. Seulement,

membre d'une Société d'aérostation, j'avais prêté mon aide dans plusieurs ascensions.

J'avais donc la pratique des manœuvres, mais seulement à terre; pour celles du voyage aérien, j'étais entièrement novice. Cependant je désirais depuis longtemps faire « mes premières armes. » L'occasion se présentait : fallait-il la laisser échapper, au risque de n'en pas trouver d'autre? — Non, me dis-je, j'accepterai.

Je n'avais pas de ballon; mais je connaissais des aéronautes qui sans doute consentiraient à me céder un de leurs aérostats.

Je répondis donc par télégramme :

« Aurons ballon, faites préparatifs, envoyez renseignements préalables par lettre. »

Ainsi engagé, je me dirigeai aussitôt vers le siége social de la Société d'aérostation pour demander un aérostat et un aide, car je pensai que je ne pouvais exécuter l'ascension seul sans une extrême témérité.

Je savais que la Société possédait sept aérostats de différentes capacités; malheureusement, lorsque j'arrivai, quatre ballons étaient déjà expédiés pour différentes villes qui en avaient fait la demande, et les trois derniers, étalés sur le parquet, étaient prêts également à être emballés.

— Tous les ballons sont pris, me dit le chef du matériel; vous courez grand risque de ne pas en trouver un seul dans Paris, pas plus que vous ne trouverez un aéronaute ou une personne ayant une certaine habitude de l'aérostation pour vous accompagner.

— Quant à l'aéronaute, s'il le faut, je m'en passerai, me dis-je mentalement; pour le ballon, c'est autre chose.

Je courus alors chez M..., un des plus hardis aéronautes du siége de Paris, et je lui adressai ma requête.

Il hocha la tête d'un air qui ne m'annonçait rien de bon.

— Aujourd'hui, me répondit-il, vous avez bien peu de chances de trouver à Paris un aéronaute et un ballon. Toutes les villes de France ont demandé pour après-demain le spectacle d'un ballon monté, et il ne reste plus personne de disponible ici. Peut-être comptiez-vous sur mon aérostat; mais je pars moi-même après-demain matin pour Châteauroux, ma ville natale, où j'exécute ma 647e ascension.

— Que faire alors? murmurai-je.

— Télégraphiez immédiatement et demandez à la municipalité de bien vouloir remettre au surlendemain dimanche l'ascension promise. Avant tout, quelles sont les conditions dans lesquelles doit s'opérer cette ascension? Quelle est la force de l'usine à gaz?

— Elle a deux gazomètres de 300 mètres cubes chacun.

— Le diamètre du tube de prise de gaz?

— Six centimètres : on peut établir deux prises.

— La longueur de la canalisation?

— Vingt mètres. La place où l'on devra gonfler est un rectangle dont le grand côté a quarante mètres. Cette place est bordée par des maisons de deux étages en moyenne.

— Et la force du gaz?

— Énorme. Le gaz sera produit par le bog-head, qui donne une force ascensionnelle de 700 grammes par mètre cube.

— Les conditions sont on ne peut plus favorables, et il faut en profiter. Ah! que n'êtes-vous venu plus tôt, tout s'arrangeait au mieux!

— Il n'y a qu'une chose à faire, dis-je; si la municipalité accepte la remise au surlendemain, je partirai avec vous à Châteauroux, et nous reviendrons avec l'aérostat à Romorantin.

— Si elle accepte, murmura l'aéronaute.

Je courus donc au télégraphe, et je lançai ma dépêche. Je reçus la réponse suivante :

Paris, de Romorantin, 10 h.

« Remise impossible, affiches placardées, gazomètres pleins. Attendons réponse immédiate. »

Je courus en toute hâte chez mon ami M...

— Que vous disais-je? s'écria-t-il après avoir pris connaissance de la dépêche. C'est bien là ce que je craignais.

— Que dois-je répondre?

— Répondez que vous allez faire tout ce qui est humainement possible pour avoir un aérostat... mais il est bien à craindre que vous ne réussissiez pas. En attendant, que faites-vous aujourd'hui? êtes-vous libre?

— Comme l'air, répondis-je, me forçant pour plaisanter.

— Eh bien, venez.

Une heure après, nous étions dans la grande coupole de la Corderie centrale, où avait été tressé l'année précédente le gigantesque filet du ballon captif de M. Giffard.

Le ballon de M. M..., du cube de 300 mètres, était étalé sur le sol. On le plia par côtes, on le roula, et il fut enveloppé soigneusement dans sa bâche protectrice.

La soupape, ses clapets, ses ressorts, sa corde, avaient été démontés, le chevalet et ses caoutchoucs mis à part.

On plaça l'étoffe du ballon dans la nacelle, et par-dessus on emmagasina les tubes adducteurs en toile gommée, les sacs à lest en treillis, les manches en fer-blanc, les ligatures, les gardes, le guide-rope roulé, etc.

Nous développâmes ensuite le filet; chaque maille fut examinée, sa solidité éprouvée; quelques-unes cédèrent, on les remplaça, et le filet fut enroulé sur le cercle dans la nacelle.

Cela fait, on lia les cordes de suspension ensemble; M. M... prit son ancre, sa corde, le panier à pigeons, et, le travail étant achevé, nous nous préparâmes à jouer « la fille de l'air. »

Nous allions sortir quand un « salut! » retentissant se fit entendre.

— Monsieur L.. ! nous écriâmes-nous.

— Lui-même, fit le nouveau venu d'une voix flûtée. Je viens chercher un filet; attendez-moi, nous partirons ensemble.

Nous fîmes route tous trois; les deux aéronautes ne cessèrent de discuter. Enfin, quand nous quittâmes M. L..., mon ami M... me dit :

— Je viens d'arranger l'affaire; ne comptez plus sur un aérostat de la Corderie; mais vous ferez votre ascension.

— Comment?...

— M. L... a un ballon de 530 mètres libre, et il le loue cent francs. Prenez-le!

— Et le restant du matériel?

— Vous viendrez chercher seulement des tuyaux et des sacs à la Corderie. Quant à une nacelle, à une ancre et aux autres appareils, obtenez du président de la Société d'aérostation d'en emprunter.

Je hochai la tête d'un air peu confiant.

— C'est le seul moyen pour vous d'arriver, conclut mon ami.

— Mais les aides? Devrai-je gonfler l'aérostat seul et partir seul?

— Ne craignez rien; je vous ai vu à la besogne et j'espère que vous vous en tirerez à votre honneur.

Il me fit beaucoup de recommandations. Cette causerie nous retint plusieurs heures.

Le lendemain, — je n'avais plus qu'une seule journée devant moi, — je pris de bonne heure une voiture et je courus chez M. L...

Il était sorti. Malgré cela, et à force d'insister, j'obtins de voir l'aérostat, qui heureusement était presque neuf. Autrement, qu'eussé-je fait avec un matériel en mauvais état?

L'aéronaute rentra et nous nous arrangeâmes. J'emportai le ballon.

Après l'avoir déposé en lieu sûr, je repartis à la Corderie, où je pris des sacs et des tuyaux. O déception! c'était à peine si j'avais la moitié de ce qu'il me fallait! mon ami M... avait emporté presque tout à Châteauroux.

— J'irai les y chercher, pensai-je.

Je volai à la Société d'aérostation. Il ne restait plus qu'une nacelle — bien petite, malheureusement. J'allais m'en contenter, quand on me rappela que je n'avais pas l'autorisation de l'emporter.

Je courus chez le président demander cette autorisation. Je dus l'attendre une heure tout entière.

Enfin, à neuf heures et demie du soir, j'étais à la gare avec la nacelle, le ballon, une ancre et différents appareils scientifiques.

A cinq heures du matin, je descendais à Châteauroux. Hélas! je ne savais pas où logeait mon ami M... Personne n'était encore levé; je dus attendre trois heures et faire deux fois le tour de la ville avant de le trouver.

Je lui expliquai mon embarras.

— Rien de plus simple, me dit-il, en me remettant les tuyaux, les bâches et les sacs dont j'avais besoin.

Nous revînmes à la gare, lui me répétant ses sages conseils, et je repris le train.

A midi, j'étais à Romorantin.

Je trouvai à la gare de cette ville le matériel, qui était arrivé avant moi. Je mis le tout en consigne et courus au plus proche hôtel, noir de fumée, gris de poussière, exténué de fatigue, ruisselant de sueur. Le thermomètre marquait 39 degrés à l'ombre.

Sans prendre le temps de me reposer, je changeai de costume, je dînai à la hâte et je courus à la préfecture. On pense si j'y fus bien reçu!

De la préfecture, où j'avais trouvé tous les organisateurs, et accompagné de celui qui était chargé principalement de l'ascension, je me rendis à l'usine à gaz, où je donnai les instructions nécessaires au directeur.

Après en avoir fini avec toutes les visites officielles, j'allai, toujours accompagné par l'organisateur, à la place où l'ascension devait s'exécuter. Deux conduites de gaz avaient été extraites du sol, et deux bâches recouvraient un tas de sable.

— Tout va bien, dis-je; faites transporter le matériel qui est à la gare ici, et couvrez-le des bâches. Faites également en sorte que demain, à six heures, les quatre hommes que vous m'avez promis se trouvent à cette place.

— Ce que vous me demandez sera fait, répondit l'organisateur en me saluant.

Je courus aussitôt à l'hôtel et je me couchai immédiatement. Le lendemain matin, à quatre heures, j'étais debout.

Je courus à la place et je passai la revue de mon matériel. Je constatai avec satisfaction que tout était en bon état.

— *All right*, tout va bien, murmurai-je.

Peu après, les quatre hommes apparurent. Je leur distribuai leur ouvrage. Deux s'occupèrent de remplir les sacs de lest de sable pendant que deux autres étalaient la bâche sur le sol et le ballon sur la bâche.

J'engageai celui-ci dans son filet, j'attachai les mailles au cercle supérieur de la soupape, que l'on remonta, et j'enduisis les bords des clapets du cataplasme, c'est-à-dire du mélange de suif et de graine de lin destiné à établir l'étanchéité du joint.

Les tubes de toile furent mis bout à bout et liés ensemble sur les *manches*. A une extrémité, le tube était fixé sur les deux conduites de gaz réunies, et par l'autre il pénétrait dans l'appendice du ballon.

A peine était-ce terminé que le tuyau de toile se gonfla et que les premières bouffées de gaz entrèrent dans l'aérostat. Le gonflement commençait : il était huit heures du matin.

J'étais content de moi. Pour un débutant, je trouvais que je ne me tirais pas trop mal d'affaire. Il est vrai que les conseils de M. M... m'aidaient puissamment.

Le tuyau débitait près de cent mètres cubes de gaz à l'heure. Aussi, à midi, l'aérostat était presque plein, et j'ordonnai de fermer les vannes et d'enlever la pression.

Trente sacs de sable, pesant en moyenne vingt kilogrammes, étaient suspendus aux mailles du filet; et, à mesure que le ballon se redressait et les soulevait, je les descendais d'une maille ou d'une demi-maille.

Je déjeunai sur la place, afin de pouvoir surveiller l'aérostat debout sur ses amarres. Les quatre hommes prenaient leur repas non loin de là.

Il faisait un temps splendide; le ciel était d'un bleu intense. Parfois quelques nuages blanchâtres apparaissaient et disparaissaient avec rapidité, signe que le vent était fort à une certaine hauteur. Cependant, à terre, le thermomètre marquait 35 degrés.

A une heure, la foule commença à envahir la place et à entourer le ballon. Une corde soutenue par des pieux l'empêchait d'en approcher à une certaine distance.

La chaleur devint excessive vers deux heures de l'après-midi, et le thermomètre atteignit jusqu'à 42 degrés. Je crus un moment qu'il me serait impossible de partir. Au lieu de 530 mètres cubes de gaz, mon ballon en contenait à peine 400, tant la dilatation était grande.

J'osais à peine toucher l'étoffe, elle me brûlait les doigts; je craignais qu'elle ne vînt à se déchirer ou à éclater. Mes craintes étaient assez fondées, car à ce moment le ballon de mon ami M... faisait explosion à Châteauroux.

Il y eut un moment où un nuage cacha le soleil; le gaz se contracta, et j'en profitai pour en introduire une cinquantaine de mètres de plus dans l'aérostat.

A trois heures et demie, la place n'était plus qu'une mer houleuse de chapeaux et de figures rouges et ruisselantes. Des acclamations saluaient le départ des petits ballons-pilotes en papier que je lançais pour connaître la force et la direction du vent.

Après avoir procédé à mes dernières expériences météorologiques à terre, je résolus de préparer le départ. J'ac-

crochai le cercle d'amarrage, et la nacelle, munie de son ancre et de sa corde, fut accrochée.

Les sacs étant sur les pattes d'oie, j'ordonnai de les faire glisser jusqu'au cercle. Je montai sur la nacelle et je me cramponnai à l'appendice inférieur, auquel était toujours accroché le tuyau de gonflement.

Les organisateurs de la fête étaient arrivés.

— Vous partez seul? me dit l'un d'eux avec quelque surprise.

Je n'eus pas le temps de répondre; je détachai le tuyau, qui tomba à terre, je pris la corde de la soupape et je l'amarrai à un gabillot du cercle. Le ballon, entièrement gonflé, était superbe à voir.

Les sacs accrochés aux cordes furent placés dans le fond de la nacelle, et l'aérostat se dressa entièrement.

J'accrochai aux cordes de suspension mes instruments météorologiques : mon baromètre anéroïde, mon thermomètre, mon hygromètre. J'attachai la banderole qui devait me servir de loch et le panier pour garer les instruments à la descente.

Tout était paré, j'étais prêt.

J'avais donné mes instructions à mes aides; je me baissai dans la nacelle et je comptai les sacs qui s'y trouvaient.

J'en jetai deux... le ballon ne bougea pas... je vidai un troisième à moitié, et aussitôt je sentis qu'il tendait à monter.

A la vue de ce départ simulé, la foule jeta des cris de joie.

Ces derniers instants sont pour moi assez confus; j'étais fort ému, ce qui était tout naturel, mais je n'avais pas peur.

J'éprouvais un sentiment délicieux.

Je repris bientôt mon sang-froid; je donnai un nombre incalculable de poignées de main, et criai à pleine voix :

— Lâchez tout!...

Les aides ouvrirent les mains et l'ascension commença.

A ce moment, soit par suite de la direction du vent, soit que la force ascensionnelle ne fût pas suffisante, je m'élevai obliquement, et, en moins de temps que je n'en mets à le dire, la nacelle atteignit et heurta le campanile de l'hôtel de la Préfecture, qui s'élevait à l'extrémité de la place.

Un cri immense s'échappa de la multitude.

Heureusement je n'avais pas perdu ma présence d'esprit; au moment où la nacelle heurta le campanile, je me baissai, et pendant qu'elle raclait les ardoises je lançai sans l'ouvrir mon demi-sac de lest.

Aussitôt le ballon, qui s'était incliné, se redressa et monta perpendiculairement, pendant que je saluais et que la foule s'agitait au-dessous de moi.

J'arrivai à 700 mètres; je lançai quelques parachutes en papier et je déployai la banderole.

Romorantin me paraissait une fourmilière, et je ressentais une sensation inexprimable, mais non désagréable, quand je réfléchissais que j'étais suspendu à un fil dans l'espace.

Bientôt la ville disparut à mes regards et je vis défiler les plaines et les sapinières de la Sologne. De temps à autre apparaissait un marais dans lequel se reflétait le soleil. Un moment, ces flaques d'eau se multiplièrent : j'étais à Villefranche, et le Cher se déroulait jusqu'à l'horizon éclatant.

Je quittai ma jumelle et jetai un coup d'œil aux instruments. Le baromètre indiquait une hauteur de 800 mètres; le thermomètre était à 29 degrés, et la boussole accusait une marche vers le sud quart sud-est. (1)

La fin à une prochaine livraison.

AMORÇOIR ITALIEN DU SEIZIÈME SIÈCLE.

C'est seulement dans les premières années de ce siècle que fut inventé, par un armurier écossais nommé Alexandre Forsith, le fusil à *percussion*, c'est-à-dire celui dans lequel l'inflammation est produite par un chien qui s'abat sur une capsule garnie à l'intérieur d'une matière fulminante. Encore faut-il ajouter que ce nouveau système, qui devait être remplacé dans ces derniers temps par les armes à tir rapide dont les effets sont si meurtriers, ne devint d'une application réelle et ne fut définitivement adopté dans l'armement des soldats que vers 1840.



Amorçoir italien du seizième siècle.

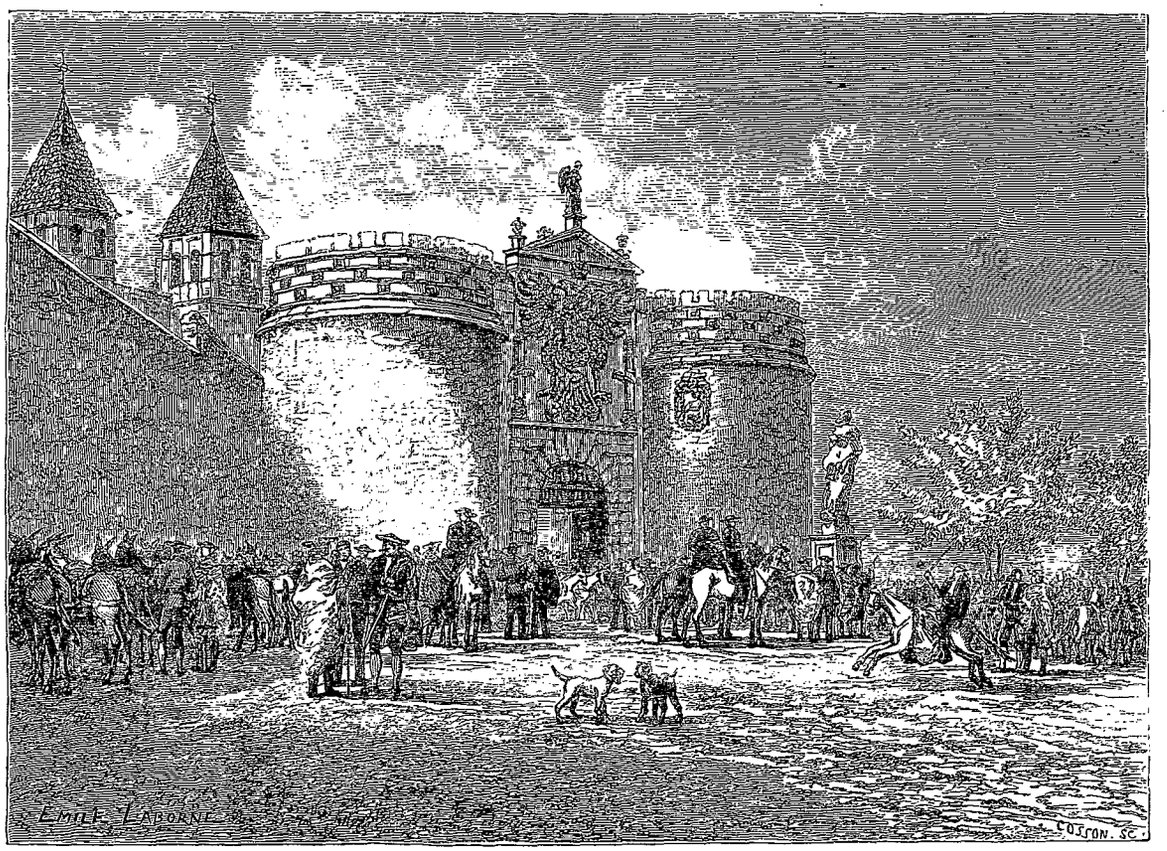
Jusque-là, on s'était servi anciennement de mousquets à mèche, et, plus tard, de fusils à silex dans lesquels la charge du canon était enflammée au moyen d'une poudre renfermée dans un bassinet, et dite *poudre d'amorce*.

Cette poudre d'amorce, plus vive et plus prompte à s'enflammer que la poudre ordinaire, était portée à part et contenue dans de petites poires ou sortes de bouteilles de formes et de matières variées nommées *amorçoirs*.

Dans l'Italie du seizième siècle, où le luxe des armes de toute nature fut porté à un si haut degré, les amorçoirs étaient souvent de véritables objets d'art ciselés avec soin et recouverts parfois d'une riche ornementation. Celui que reproduit notre gravure est particulièrement curieux, outre sa valeur artistique, en ce que, par une anomalie qui se retrouve fréquemment sur les décorations de cette époque, le sujet, qui personnifie évidemment le génie de la paix, n'est assurément pas en rapport avec la destination d'un ustensile qui n'était guère employé que dans la guerre.

(1) Ce récit nous est communiqué par un jeune ingénieur mécanicien, M. de Graffigny.

UNE PORTE DE TOLÈDE.



La Porte de Visagra, à Tolède. — Dessin d'Émile Laborne.

Nous avons eu occasion, plus d'une fois, de parler de Tolède (1). Ceux de nos lecteurs qui ont voyagé au delà des Pyrénées ne s'étonneront pas de nous voir revenir à cette vieille ville, image saisissante de l'Espagne d'autrefois. Burgos a sa cathédrale; Salamanque, son université; Madrid, les chefs-d'œuvre de son musée; Cordoue, sa mosquée; Séville, ses rues pleines de vie et de chansons; Valence, sa vaste ceinture de bois d'orangers. Chacune de ces villes laisse au voyageur un souvenir vivant, mais le plus vivant est encore le souvenir de Tolède. Ici, en effet, les monuments, l'Alcazar, la cathédrale, les églises, les anciennes mosquées et les anciennes synagogues, les palais, les maisons privées, les ruines elles-mêmes, sont autant de pages d'histoire.

Parmi les portes de Tolède, la plus belle est assurément la porte du Soleil, qui date de la domination arabe. La porte de Visagra, que notre gravure représente, est une élégante construction dans le style de la renaissance : elle appartient au règne de Charles-Quint.

Quand on entre dans Tolède par la porte de Visagra, on se trouve bientôt devant le palais de l'Ayuntamiento (ou Hôtel de ville), sur lequel se lit l'inscription suivante, de la fin du quinzième ou du commencement du seizième siècle :

Nobles, discretos varones,
Que gobernais á Tolèdo,
En aquestos escalones
Desechad las aficiones,
Codicia, temor y miedo.
Por los commnos provechos
Desechad los particulares;
Pues vos fizo Dios pilares
De tan riquísimos techos,
Estad firmes y derechos.

Nous traduisons littéralement :

Hommes nobles et prudents
Qui gouvernez Tolède,
Quand vous montez ces degrés,
Laissez derrière vous les passions,
L'avarice, la peur et la faiblesse.
En faveur de l'intérêt commun,
Oubliez les intérêts privés,
Et puisque Dieu vous fit les piliers
D'un édifice aussi riche,
Soyez toujours fermes et droits.

Il nous a paru intéressant de reproduire cette vieille inscription, qui a, dans sa forme naïve, un parfum d'honnêteté et de vertu civique.

Tolède, quoique station de chemin de fer, est en dehors des grandes voies commerciales. On trouve dans cette ville peu d'industrie, peu de mouvement, et il semble que la vie moderne ne pénètre que difficilement dans ses rues étroites et tortueuses.

L'archéologue, l'artiste, le voyageur curieux du passé, s'y sent attiré plus volontiers que le négociant ou l'homme d'affaires. Par sa position, par son caractère propre, Tolède est encore et sera longtemps sans doute un vaste et riche musée, où chaque pierre parle au voyageur d'une civilisation disparue.

(1) Voy. notamment tome XLVIII, p. 161.

UN GROUPE D'AMIS.

Suite. — Voy. p. 9.

Ducis était né avec les mêmes goûts, les mêmes instincts que Thomas. L'indépendance, la libre possession de soi-même, était à ses yeux le premier des biens. Dans ses *Poésies diverses*, bien supérieures en leur genre à ses tragédies — (qu'on relise *le Vieillard heureux, A mon petit logis, Mon Cabaret, Ma Protestation*), — et surtout dans sa correspondance (1), qui en beaucoup d'endroits est admirable, et qui donne de lui une bien plus haute idée que tous ses ouvrages, il exprime presque à chaque page sa prédilection pour la solitude. Au moment même où le succès d'*Hamlet*, de *Roméo et Juliette*, d'*Œdipe chez Admète*, du *Roi Lear*, l'avait rendu célèbre et aurait pu lui donner le goût des salons, il prenait Paris en aversion et n'aspirait qu'à le fuir. « Ce maudit Paris m'excède. Le brouhaha du monde, et surtout du théâtre, m'étourdit. Il est temps de m'entendre moi-même et de donner audience à ma raison. » Il se réfugia successivement à Auteuil, à Marly, où il habitait une petite maison de paysan, et dont il parcourait à pied les jolies campagnes; enfin, à Versailles, où il alla finir ses jours, au milieu de ses chers souvenirs d'enfance et auprès des bois. « Je ne puis vous dire, écrit-il de Versailles à Bernardin de Saint-Pierre, combien je me trouve heureux depuis que j'ai secoué le monde. Je suis devenu avare. Mon trésor est la solitude. Je couche dessus avec un bâton ferré, dont je donnerais un grand coup à quiconque voudrait m'en arracher. »

Plusieurs fois il séjourna en Sologne, chez la Réveillère-Lépeaux, et nulle part il ne se trouvait aussi bien que dans ce pays presque inhabité, « pauvre en productions, mais riche en silence et en solitude »; il en aimait les bois, les étangs, les buissons « qui sont couverts de fleurs et qui chantent », les vastes plaines de bruyères, « ces déserts qui doublent les forces de notre tête et de notre âme. »

Plus il avançait dans la vie, plus la tranquillité et l'indépendance lui étaient chères. « Otez-moi la liberté et la joie de mon cœur, et je suis un pauvre homme qui se meurt : on a coupé sur ma tête le cheveu fatal, écrivait-il en 1809. En vérité, j'ai épousé le désert, comme le doge de Venise épousait la mer Adriatique : j'ai jeté mon anneau dans les forêts. »

Cette liberté, cette possession de lui-même, qui lui paraissait le premier de tous les biens, Ducis sut la défendre avec une résolution, avec une persévérance bien rare. Aucun avantage honorifique, ni pécuniaire, — bien qu'il fût pauvre, — ne put le séduire. En 1792, après que la révolution lui eut fait perdre son traitement d'attaché au ministère de la guerre ainsi que celui de secrétaire de Monsieur, on lui offrit la place de conservateur de la Bibliothèque nationale : il refusa. Dans sa réponse au ministre de l'intérieur, il s'excuse sur son incapacité absolue pour tout travail d'administration, même le plus simple; il demande la permission de ne pas renoncer aux lettres, au théâtre, « le seul moyen que Dieu lui ait donné de servir ses semblables. »

Quelques années après, il apprend que Bonaparte, pour lequel il éprouvait, depuis le 18 brumaire, une répulsion invincible, a l'intention de le nommer sénateur : aussitôt il s'alarme, et il écrit à Bernardin de Saint-Pierre que sa lettre de refus est toute prête, qu'il n'a plus qu'à la signer; il lui est impossible de s'occuper d'affaires; elles lui répugnent, il en a horreur. Il se sent plus propre à vivre en solitaire dans les déserts de la Thébaïde qu'à toute autre condition. Il aime à contempler la nature, et l'œil avec lequel il l'admire et qui est sa lumière, son trésor, il le sent se voiler, s'éteindre, dès qu'il met le pied dans le monde. Il est catholique, poète, républicain et solitaire : voilà les éléments qui le composent, qu'il ne peut pas changer, et qui ne s'arrangent pas avec la société et avec les places. Il n'aura jamais qu'une physionomie, celle d'un bonhomme et d'un auteur tragique qui n'était pas propre à autre chose. C'est seulement en restant comme il est et ce qu'il est, qu'il peut conserver ce qu'il a acquis pendant une longue vie; s'il change, il perd tout. « Je vous en conjure, dit-il, parez le coup dont je suis menacé. »

Autour de lui, parents et amis le blâment; on le presse de revenir sur son refus; mais il résiste, il tient bon. Il convient que la fortune n'a jamais pu rien faire de lui, qu'il est « un mauvais sujet, un vrai nigaud, un imbécile. » Il n'y peut rien; « qu'on s'en prenne au potier qui a façonné ainsi son argile! » Que lui veut-on? Pourquoi lui reprocher « sa pauvre richesse »? Il est « un rat qui vante son trou, un sanglier qui chante sa mare. » Qu'a-t-il donc que le monde puisse lui envier, si ce n'est la paix et le contentement qu'il goûte dans « sa délicieuse gueuserie? »

Un ami s'inquiète pour lui, craint pour ses derniers jours les privations, l'indigence : Ducis, âgé de plus de soixante-dix ans, le rassure par cette lettre charmante : « Soyez assuré, mon ami, que je n'ai nul souci sur l'avenir. Je ne dois rien à personne. J'ai du bois pour une moitié de mon hiver, un quartaut de vin dans ma cave, et dans mon tiroir de quoi aller pendant deux mois. Mon petit dîner, qui est mon seul repas, est assuré pour quelque temps, comme vous le voyez; et je le prendrai, autant que je pourrai, chez moi et à la même heure... Mon revenu, tout chétif qu'il est, suffit à peu près aux dépenses d'un homme pour qui les besoins de convention n'existent pas. Ne concevez donc aucune inquiétude, et dites-vous qu'il me faut bien peu de chose et pour bien peu de temps. — Mais le chapitre des accidents, des maladies? — A cela je réponds que celui qui nourrit les oiseaux saura bien aussi venir à mon aide. »

Les honneurs même, qui n'engagent à rien, qui ne sont qu'une pure et inoffensive décoration, lui font peur. Nous trouvons dans sa correspondance une lettre adressée à Lacépède, grand chancelier de la Légion d'honneur, pour s'excuser de ne pas consentir à voir son nom inscrit sur la liste des membres de cette Légion. « Accoutumé, comme je le suis, dit-il, à vivre avec moi-même, et dans la solitude, c'est m'accorder le plus grand des bienfaits, le seul qui convienne à ma nature et à ma vieillesse, que de me laisser jouir paisiblement de cette unique manière de me rendre heureux. »

La lecture, la rêverie, la poésie, l'occupent, le consolent. Il célèbre l'humble ménage des deux Corneille; il lui semble, tant il les aime, qu'il est un peu de leur famille; il chante ses *Pénates*, son *Petit potager*, son *Petit bois*, son *Ruisseau*, domaine imaginaire qu'il s'est donné lui-même sans bourse délier. Ou bien, se détachant de tous les biens terrestres, il songe à un monde meilleur. Il dit quelque part admirablement, dans le sentiment et avec le style

(1) Récemment publiée, avec un grand nombre de lettres inédites, par M. Paul Albert, bien regretté.

d'un Pascal ou d'un Bossuet : « Pourvu que mon vrai moi vive, il y a un autre moi que j'abandonne. L'air de ce globe n'est pas bon. Ce soleil-ci n'est pas le véritable ; je m'attends à mieux. En attendant, je jette mon âme, je la lance dans l'avenir. Je tâche de m'élever si haut par le mépris de tout ce qui n'est pas tout, que toutes les grandeurs de la terre ne soient plus pour moi qu'un point imperceptible. »

Ce solitaire, si jaloux de son indépendance, n'était nullement un misanthrope. Il était bienveillant et généreux ; il avait besoin d'affection, et il la ressentait vivement ; il y mettait de l'enthousiasme, et, ce qui est plus rare, non moins de fidélité. Il fut le plus tendre et le plus respectueux des fils. Il professa toute sa vie un véritable culte pour son père, à qui il rapportait tout ce qu'il y avait de bon en lui-même et tout ce qu'il faisait de bien. Il se le représentait comme « un caractère antique, un homme rare et digne du temps des patriarches. » « C'est lui, a-t-il dit, qui, par son sang et ses exemples, a transmis à mon âme ses principaux traits et ses maîtresses formes. Aussi je remercie Dieu de m'avoir donné un tel père. Il n'y a pas de jour où je ne pense à lui ; et quand je ne suis pas trop mécontent de moi-même, il m'arrive quelquefois de lui dire : — Es-tu content, mon père ? — Il semble alors qu'un signe de sa tête vénérable me réponde et me serve de prix. » *Hamlet* était celle de ses tragédies qu'il aimait le mieux, parce qu'il y avait peint sa tendresse pour son père. Un jour, il est question de la remettre à la scène : « Que l'on joue ou que l'on ne joue pas mon *Hamlet*, cela m'est bien égal, dit-il. Ce qui m'importe, c'est qu'il soit bientôt réimprimé, avec la dédicace à la mémoire de mon père. Voilà ce qui est dans mon cœur. »

Sa mère, femme d'un ferme bon sens, d'une piété à la fois profonde et douce, et qu'il eut le bonheur de conserver longtemps, ne lui fût pas moins chère et sacrée. En écrivant sa pièce du *Roi Lear*, il se faisait une joie de la surprendre en la lui dédiant. « Si ma tragédie de *Lear* doit tomber, écrit-il à un ami, vous sentez bien que je serai dispensé de faire un épître dédicatoire. Mais si elle réussit, c'est à ma mère, à mon excellente mère que je la dédie. Aussi je ne néglige rien pour le succès. Le plus beau moment de ma vie sera celui où ma mère, qui ne sera pas prévenue, lira mon épître. Il me semble qu'après cela je mourrai content. Vous savez si ma mère est une femme rare et estimable. » Dans les plus douloureuses de ses épreuves, quand il perdit sa première femme, puis ses deux filles, c'est auprès de sa mère et en elle que Ducis trouva un refuge. Il a dit d'elle, lorsque la mort la lui enleva : « Elle a été ma mère dans mon enfance, et presque dans ma vieillesse. Elle m'a porté dans son cœur, comme elle m'avait porté dans son sein. Je rends grâces à la Providence de m'avoir fait naître d'elle, et je lui demande avec larmes de me rejoindre à elle dans un meilleur séjour. »

Ducis et Thomas, tous deux également fiers, indépendants, désintéressés, épris du beau et plus encore du bien, durent se comprendre et s'aimer. Ils se connurent tard, — ils avaient l'un quarante-cinq, l'autre quarante-six ans, — et ils le regrettaient. Dans une de ses premières lettres à Ducis, Thomas lui dit : « J'ai un véritable regret que nos âmes ne se soient pas réunies plus tôt, et que le temps ait volé à notre amitié tant d'années qu'il nous devait. Employons du moins celui qui nous reste, et soyons séparés le moins qu'il nous sera possible. »

Ils vécurent ensemble à Auteuil, à Marly, lisant et admirant leurs auteurs favoris, se promenant dans les champs et dans les bois, se communiquant mutuellement leurs écrits, s'encourageant et s'enflammant l'un l'autre. Ils sont, disent-ils, « deux ermites » ; ils parlent « de leur couvent, de leur cellule. »

Lorsque le soin de sa santé déclinante obligea Thomas à passer l'hiver dans le midi, à Hyères, à Nice, ils échangèrent de nombreuses lettres. Celles de Thomas nous ont été conservées. Nous y voyons que son ami était toujours présent à sa pensée : il l'emmenait avec lui dans ses promenades solitaires, sur le haut des montagnes, au milieu des rochers, d'où il lui montrait les grandes scènes de la nature pour en jouir ensemble. Il apprend que Ducis est en voyage, et qu'il habite la même auberge où il a lui-même, l'année précédente, passé vingt-quatre heures : « Probablement vous occupez la même chambre, lui dit-il. Votre cœur, en y entrant, ne vous a-t-il rien dit ? et n'avez-vous pas senti, en respirant cet air, que l'amitié avait passé par là ? » Recevant la nouvelle de la mort d'un ami commun, il lui écrit : « Le canon perce nos lignes et les rangs se serrent de moment en moment ; cela est effrayant. Aimons-nous du moins jusqu'au dernier jour, et que celui qui survivra à l'autre aime encore et chérisse sa mémoire. Quel asile plus respectable et plus doux peut-elle avoir que le cœur d'un ami ? C'est là qu'elle repose, au lieu que dans l'opinion et dans la gloire, elle est errante et agitée. »

Thomas ne se trompait pas en comptant sur le fidèle souvenir de Ducis. La mort les sépara en 1785. Ducis était à Chambéry ; en allant à Lyon pour voir son ami malade, un terrible accident de voiture l'arrêta en route, grièvement blessé. Thomas accourut à lui et l'emmena à Oullins, où, grâce à ses soins, Ducis guérit. Au bout de trois mois d'une douce intimité, ce fut Thomas qui expira entre les bras de Ducis. Celui-ci pleura longtemps et n'oublia jamais cet homme selon son cœur, « cette âme tendre, sérieuse et mélancolique... ce chartreux du monde qui n'avait jamais souillé son caractère en passant par la société. »

En 1792, la municipalité d'Oullins, ayant à pourvoir à l'armement de la garde nationale et manquant d'argent, songea à vendre la plaque de marbre qui portait l'inscription tumulaire et recouvrait les cendres de Thomas dans l'église de cette commune. Ducis l'apprit et ne put le souffrir.

Quoique très pauvre alors, il envoya 600 livres et offrit davantage, s'il le fallait, pour que la tombe de son ami fût respectée. « Je ne doute pas, écrivit-il, que MM. les officiers de la municipalité et tous les habitants du village d'Oullins ne se rendent à nos vœux et ne soient sensibles aux motifs qui nous animent. Ils obligeront l'Académie française, l'Académie de Lyon, tous les amis de M. Thomas. Qu'ils lisent ses ouvrages, et ils verront si l'amour de la vertu, de la patrie, de la liberté, y respire ; qu'ils entendent son *Épître au peuple*, et ils défendront son tombeau avec les armes qu'ils veulent se procurer en le vendant au profit de la patrie et pour leur défense particulière. Dites-leur bien qu'ils possèdent dans leur église les cendres, non pas seulement d'un homme célèbre et d'un grand écrivain, on le sait assez, mais d'un des hommes les plus profondément vertueux qui aient existé, du meilleur des citoyens, du meilleur des hommes. »

Campenon nous apprend que Ducis octogénaire parlait

encore de Thomas comme il en avait parlé le lendemain de sa mort, que cette amitié fut le sentiment qui domina toujours toute sa vie morale.

La suite à une autre livraison.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite et fin. — Voy. les Tables.

Sous l'empire, les coiffures, les chapeaux changèrent de nom encore plus souvent que les robes, mais en somme il n'y en eut que de deux espèces : le turban et le chapeau. Que le turban prenne le nom de coiffure « à la ionienne », de coiffure « à la Samarie » ou de « toque juive », c'est toujours le turban. Tantôt, composé d'un foulard blanc ou semé de petits dessins de couleur, il cache complétement les cheveux, dont quelques mèches seulement entourent le front et les joues; tantôt c'est un foulard brodé, de couleur voyante, enroulé seulement autour du chignon, laissant les cheveux bouclés et très ébouriffés encadrer l'ovale de la figure. D'autres fois encore, le foulard, passant sur la nuque, vient s'attacher au sommet du front et y forme de nombreux plis. C'est visiblement un artifice destiné à déguiser la présence de la perruque dont usaient les élégantes qui, coiffées à la Titus dans la journée, montraient le soir une coiffure à la grecque, aux tresses d'autant plus volumineuses qu'elles étaient d'emprunt. On pourrait croire que cette mode bizarre de la coiffure à la Titus n'eut pas de durée; il n'en est rien cependant, et, en 1810, Palette, un artiste du ciseau, en composa l'éloge : « Combien, s'écrie-t-il, ont le



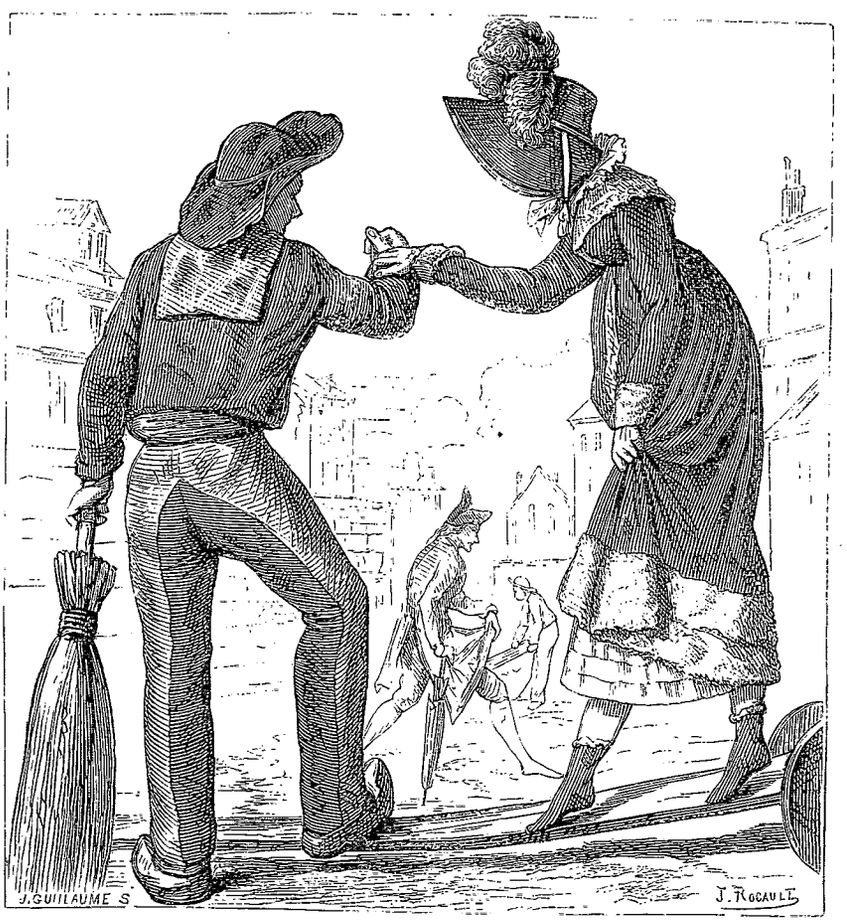
Il faut souffrir pour être belle. — Estampe extraite de l'*Album du bon ton*.

front large et les tempes trop découvertes! la Titus couvre également ces défauts. Combien d'autres encore n'ont ni les traits fins et réguliers, ni certains jeux de physionomie, que la Titus donne à celles qui en sont dépourvues! Combien de personnes enfin ont le malheur d'être nées avec des traits défectueux ou ravagées de la petite vérole, qui deviennent très supportables par la Titus; pour beaucoup elle arrête le temps et fait croire qu'il s'est trompé. Heureuse qui la première a su la rencontrer! on lui doit le bonheur philosophique de s'enrichir en se dépouillant. » Un plaidoyer si éloquent ne peut être que l'œuvre d'un homme convaincu. Aussi convaincus pour le moins étaient ses confrères qui, fuyant la Titus, prônaient la coiffure à la chinoise, véritable supplice pour leurs infortunées pratiques.

Les chapeaux n'étaient souvent que de simples capotes bouillonnées; le fond, ordinairement de soie rayée ou de soie blanche piquée, épousait à peu près la forme de la tête, tandis que le devant finit par prendre de telles dimensions que la figure s'y perdit comme au fond d'un entonnoir. Les caricaturistes ne manquèrent pas une si bonne occasion d'exercer leur verve et de ridiculiser un couvre-chef si incommode.



L'Embarras des capotes. — Extrait de l'*Album du bon ton*.



Passez! — Payez! — Composition de Carle Vernet.

Les natures sensibles, pour lesquelles les démonstrations affectueuses étaient un besoin, n'y devaient point trouver leur compte : deux élégantes mises à la dernière mode étaient destinées à ne jamais s'embrasser ; on avait bien la ressource de se donner des poignées de main, mais cette habitude anglaise n'était pas encore tout à fait passée dans les mœurs.

L'été, les chapeaux de paille faisaient fureur ; on en portait de toutes les formes comme de toutes les dimensions, ornés de plumes multicolores, de nœuds de rubans ou de bouquets de fleurs des champs. Un passage d'un auteur du temps donnera une idée de la tâche qu'entreprendrait celui qui voudrait écrire en détail l'histoire des métamorphoses du chapeau pendant les quinze premières années du dix-neuvième siècle : « La femme élégante doit mettre un soin tout particulier à distinguer entre mille chapeaux celui qui fera le mieux ressortir les charmes de sa figure. Il est de rigueur qu'elle reçoive tous les jours la visite de sa marchande de modes, parce que tous les jours il se fait quelque changement important, quelque découverte nouvelle. » Mettons qu'il y a là quelque exagération, c'est possible ; mais il n'en est pas moins vrai que nous pouvons voir par les exemples que nous avons tous les jours sous les yeux combien varie, d'un moment à l'autre, la forme des



Un costume à l'anglaise. — Caricature tirée de l'*Album du bon ton*.

chapeaux de femmes. Quoi qu'il en soit, les marchands de modes paraissent avoir fait, dès cette époque, aux modistes une concurrence semblable à celle que les tailleurs firent plus tard aux couturières. Leroy, au Palais-Royal, était le seul qui, vers l'an de grâce 1809, eût le don de vous vendre un chapeau qui convînt à votre figure : « Ici, Cabasson et Quiclet font briller et le riche diamant et l'or artistement travaillé ; là, l'ingénieux Leroy offre à la beauté ces chapeaux élégants qui doivent lui donner un nouvel éclat ; plus loin, Alexandre élève ces brillantes pyramides où la gaze légère le dispute à l'or et à la soie. » Le Palais-Royal était alors, comme il le fut encore longtemps, un lieu de promenade *très fréquenté du beau monde* en même temps qu'un immense bazar où se vendaient toutes les nouveautés que le goût parisien avait su inventer.

Nous voici arrivés à la fin de la tâche que nous nous étions imposée, car il serait à peu près inutile de faire ici l'histoire de la manche à gigot et de la crinoline ; ces accoutrements sont connus de tous ; d'ailleurs, ils sont trop modernes pour que nous puissions avec impartialité en apprécier les caractères. Qui sait ? peut-être trouveraient-ils de fougueux défenseurs. Constatons seulement une chose en terminant : le retour des femmes à un costume à peu près raisonnable, et le triomphe définitif, dans le costume des hommes, de l'anglomanie ; l'antique habit à la française n'osé plus se montrer que timidement ; il passe pour une défroque surannée ; on lui fait, il est vrai, l'honneur d'en faire un vêtement de cérémonie, mais on s'en venge en le traitant de « queue de morue. »

Faire l'histoire de la mode depuis la chute du premier empire ne serait pas chose facile ; il faudrait suivre la mode jour par jour, pas à pas, et encore peut-être serait-il malaisé d'en constater les progrès et surtout d'en donner exactement les grandes lignes, de noter les différences qui

existent entre les modes de 1820, voire de 1840. Il faut être plus éloigné des événements pour les juger dans leur ensemble. Si l'on demandait à quelqu'un d'indiquer en quoi le costume de 1880 diffère de celui d'il y a dix ans, il serait fort embarrassé ; et pourtant l'on peut assurer *à priori* que la mode a changé ; ces différences, nous les sentons, mais il serait bien difficile d'en faire l'analyse. En 1829, un auteur qui s'était mis en tête de faire un *Guide de l'élégant* (lequel donne, par parenthèse, une piètre idée de son idéal en ce genre) déplorait la difficulté qu'il y a à être un homme comme il faut (à sa façon, bien entendu) : « Plus nous avançons, plus les conditions pour y parvenir se multiplient, et bientôt, à moins d'une de ces révolutions qui repoussent violemment les générations en arrière, bientôt, dis-je, il ne faudra pas moins de toute la vie pour connaître à fond l'art difficile d'être un homme comme il faut. » L'historien de la mode se trouve à peu près dans la même situation ; pour la connaître à fond, il faudrait presque y consacrer sa vie.

Si cependant il se trouvait des esprits curieux tentés d'entreprendre cette œuvre difficile, nous leur donnerions un conseil : Méfiez-vous des journaux de modes ; ils donnent bien la description d'accoutrements qui auraient pu se porter, mais nullement de ceux qui se sont portés ; c'est dans la littérature, dans les romans, dans les annonces de journaux, dans les tableaux de genre, dans les portraits, qu'il faudrait puiser les documents, bien plutôt que dans les journaux de modes, dont les modèles n'ont jamais été suivis que par un bien petit nombre de personnes. Sur ce, il ne nous reste qu'à souhaiter bonne chance à l'intrépide chercheur que cette besogne n'effrayera pas.

LES ANTIQUITÉS DE DODONE.

La découverte du site et des ruines de l'antique Dodone est un des faits les plus importants que l'on ait eu à signaler depuis longtemps dans le domaine de l'archéologie.

C'est en 1875 que M. Constantin Carapanos, propriétaire en Épire, entreprit près de Janina les recherches qui lui ont fait retrouver les restes de ce temple fameux dont on avait renoncé à déterminer l'emplacement. Les fouilles ont duré dix mois et se sont étendues sur une aire de 20 000 mètres carrés. Les résultats en ont été exposés dans un ouvrage savant, accompagné de planches exécutées avec le plus grand soin, qui a paru en 1878.

La mention la plus ancienne de Dodone se trouve dans l'*Iliade*. Elle est présentée par Homère avec une solennité toute particulière et au moment où se produit la péripétie même du poème. C'est la remarque d'un critique anglais : c'est au moment où l'action est le plus vivement engagée et où Achille est sollicité d'intervenir, ne fût-ce qu'en envoyant Patrocle arrêter le succès d'Hector ; c'est pendant que les Myrmidons se rangent en bataille, impatients, mais aussi solides « qu'un mur de pierre », c'est alors que le poète fait à la faveur divine l'appel le plus solennel qui se rencontre dans le poème. Achille fait la libation au dieu en se servant d'une coupe où jamais homme n'a bu et qui n'a même point servi à d'autres libations qu'à celles qui ont été faites en l'honneur de Zéus tout seul. Cette coupe, il la purifie d'abord avec du soufre, puis il la lave avec de l'eau pure ; ce n'est qu'après s'être ensuite lavé les mains, qu'il la remplit de vin qu'il répand en adressant au dieu sa prière les yeux levés vers le ciel, et lui demande de protéger les jours de son compagnon chéri. Dans l'*Odyssée*, on voit aussi Ulysse se rendre exprès à Dodone pour apprendre du chêne fatidique de quelle manière il pourra rentrer à Ithaque. L'oracle de Dodone est mêlé aux histoires légendaires d'Hercule, d'Inachus, des Argonautes, à celles d'Oreste, de Créon, d'Énée, et de beaucoup d'autres personnages de l'époque héroïque, où il paraît avoir exercé sur les événements et sur la formation même de la société une influence considérable. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'Aristote ait pensé que le pays situé autour du vieil oracle pélasgique était le berceau de la nation hellénique.

Le crédit de l'oracle se maintint pendant toute la vie de la Grèce, recrutant surtout sa clientèle parmi les populations hostiles à la race dorienne : celle-ci portait ses demandes et ses présents au puissant dieu de Delphes, Apollon. Cependant les Doriens vinrent à Dodone à leur tour et les Spartiates eux-mêmes, lorsque leur foi dans les oracles de la Pythie delphique commença à s'ébranler. Puis l'Épire fut disputée et ravagée tour à tour par des princes du pays, par ceux de la Macédoine, par les Étoliens et enfin par les Romains. Dodone ne fut pas épargnée. Dorimachos, qui conduisait les Étoliens, brûla le temple en 219 avant Jésus-Christ. Toute la contrée fut saccagée et pillée par Paul-Émile au siècle suivant. Sous l'empire, le zèle d'antiquaire que professait l'empereur Adrien pour tout ce qui appartenait à l'ancienne civilisation hellénique rendit pour quelque temps au vieil oracle un peu de vitalité.

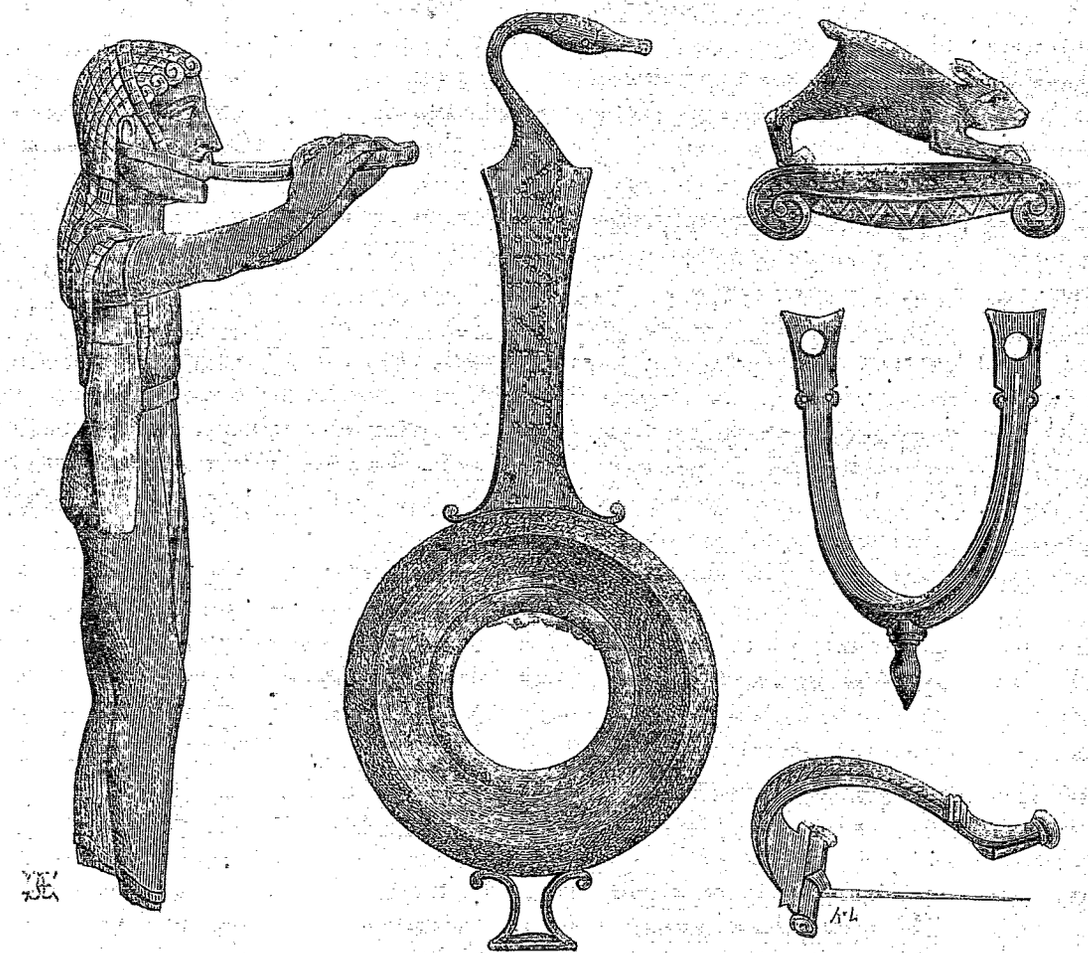
Le service du temple de Dodone était confié dès la plus haute antiquité à des prêtres voués à des pratiques austères qui s'appelaient Tomouri (du mont voisin Tomouros). Peut-être le nom de Selles que leur donnent quelques auteurs avait-il une signification plus étendue et comprenait-il tous les habitants de Dodone et de ses environs. A une époque encore très reculée, les Tomouri paraissent avoir été remplacés comme instruments, sinon comme interprètes de l'oracle, par des prêtresses appelées Péléiades.

Il y avait plusieurs procédés pour rendre les oracles. « Les plus célèbres, dit M. Carapanos dans son ouvrage sur Dodone, étaient ceux du chêne et de la colombe, qui ont fourni aussi le sujet des traditions mythologiques sur l'origine et la création de l'oracle. Le chêne fatidique de Dodone, dont le creux avait servi de premier siège à l'oracle, était certainement une des reliques les plus vénérées dans le monde hellénique. Le mouvement de son feuillage et le bruissement qui en résultait étaient les signes par lesquels avait lieu la manifestation de la volonté divine. La colombe, à laquelle on donnait comme aux prophétesses le nom de Péléiade, venue, disait-on, d'Égypte, ou annoncée par Hébé, était présentée dans les traditions comme ayant engagé les Dodonéens à construire un temple à Jupiter. La manière dont cet oiseau volait et celle dont il se posait servaient d'indice pour la révélation de la volonté des dieux.

Un autre moyen de prophétiser, moins ancien peut-être, mais non moins fameux que les deux précédents, c'était le bassin d'airain, dont le son fatidique donnait la réponse aux questions qui lui étaient adressées. Selon quelques auteurs, ce n'était pas un seul bassin, mais plusieurs trépieds ou bassins de bronze suspendus qui rendaient des sons en se touchant les uns les autres. D'autres écrivains affirment qu'il y avait à Dodone une statuette, offrande des Corcy-

réens, et un bassin, placés sur deux colonnes. La statuette tenait à la main une baguette à l'extrémité de laquelle il y avait des osselets suspendus par des chaînettes ou par des courroies. Ces osselets, agités par le vent, allaient frapper le bassin et lui faisaient rendre des sons qui se prolongeaient, paraît-il, fort longtemps, en sorte qu'on appliquait souvent aux grands parleurs l'épithète de bassins de Dodone. La volonté des dieux se manifestait en outre, à Dodone, par la voie des sorts et par le murmure d'une fontaine miraculeuse.

Ceux qui venaient consulter l'oracle soit comme délégués des villes et États de la Grèce, soit comme simples particuliers, devaient d'abord offrir aux dieux des dons et leur adresser des prières. Ils n'entraient pas en communication directe avec le dieu, mais ils écrivaient leurs demandes ou les faisaient écrire par les prêtres sur des plaques de plomb, qui étaient remises probablement aux Péléiades. Celles-ci consultaient l'oracle et rendaient leurs réponses également écrites sur des plaques de plomb. On a retrouvé quelques-unes de ces plaques. Malheureusement les inscriptions sont trop mutilées ou trop insignifiantes pour être des documents bien utiles. Les fouilles ont aussi fait découvrir un grand nombre d'ex-voto et d'objets de toutes sortes offerts à Zéus



Ex-voto et divers objets en bronze trouvés dans les ruines de Dodone. (Collection de M. Carapanos.)

Naios et à Dia Naia ou Dioné, sa compagne. Beaucoup appartiennent à une époque très ancienne, le sixième et peut-être le septième siècle avant l'ère chrétienne, et par conséquent à l'art primitif des Hellènes. Sans doute les offrandes plus récentes en métaux précieux ont disparu lorsque le temple fut pillé; des bronzes, plus anciens, sont restés dans le sol, où ils étaient enfouis profondément.

On peut attribuer au sixième siècle la figurine de joueuse de flûte, qui est au nombre des objets reproduits dans notre gravure. La musicienne est vêtue d'une longue tunique à manches courtes et serrée à la taille par une ceinture. Ses longs cheveux liés par une bandelette retombent en nattes sur les épaules. On distingue nettement la bande de cuir qui servait à maintenir les joues et qui est retenue au sommet de la tête par une bandelette. Le sac destiné à renfermer les flûtes est suspendu à l'un de ses bras.

A côté l'on voit une passoire qui servait peut-être pour les rites des sacrifices. Le fond est brisé; sur le manche on lit une dédicace à Jupiter Naios.

Le lièvre courant que l'on voit à droite était sans doute une applique ornant quelque ustensile sur lequel il était attaché par le fragment de métal qui lui sert de support.

Au-dessous est un éperon, spécimen encore assez rare de ce genre d'objets. On en connaît cependant un certain nombre tant grecs que romains. Cinq ont été retrouvés à Dodone.

Enfin, l'objet figuré au-dessous est une fibule ou agrafe d'une forme déjà bien connue.

On espère pouvoir, à côté de ces exemples, en placer beaucoup d'autres remarquables par leur antiquité, par l'art avec lequel ils ont été exécutés, par leur conservation, ou par les lumières nouvelles qu'ils apportent sur quelques détails de l'industrie ou de la vie des anciens.

KASPER LE SAGE.



Une Ferme, par Van de Velde. — Dessin d'après celui de Van de Velde, au *British Museum*.

Un homme du pays de Flandre avait deux fils. Quand il se sentit près de rendre son âme à Dieu, il les fit venir et leur dit : « Garçons, si vous m'en croyez, vous continuerez de vivre ensemble sur ce petit bien, car si vous le vendiez, la part de chacun serait peu de chose. »

Kasper, l'aîné, répondit : « Oui, mon père. » — Bartel, le second, ne répondit rien.

Le père mort, Kasper dit à Bartel : « Vivons ensemble, selon le désir de notre père. »

Bartel répondit à Kasper : « On ne devient jamais riche aux champs, et moi j'ai mis dans ma tête de devenir riche. Partageons en bons frères : chacun de nous tirera de sa part le meilleur parti qu'il pourra ; pour moi, mon choix est fait. Je cours à la ville, je fais fortune, et je ne reviens aux champs que comme maître et seigneur d'un beau château. »

Les parts faites, chacun des deux frères suivit son idée.

Kasper loua une toute petite ferme, puis une ferme plus grande ; puis, quand il eut amassé assez d'argent, il acheta une ferme de moyenne grandeur, avec l'idée de s'y fixer pour toujours et d'y fonder une famille. Il épousa une bonne fille qui le rendit très heureux, et, par la suite du temps, devint père d'une belle famille, bien joufflue et bien venante. Vivant au grand air et dans un exercice continuel, il avait grand appétit aux heures de repas, et sa santé était si florissante qu'il paraissait toujours avoir dix ans de moins que ceux de son âge.

Bartel, une fois à la ville, s'aperçut que la part de l'héritage ne le mènerait pas loin s'il ne trouvait bien vite un moyen de la faire valoir. Petit commis d'abord, puis petit commerçant, il arriva à une aisance très honnête ; il aurait pu se marier alors et devenir, comme son frère, un heureux père de famille. Mais, ayant toujours son château en tête, il ne voulait épouser qu'une femme très riche. Par malheur, les femmes très riches ne voulaient pas de lui, le dédaignaient, trouvant mieux ailleurs. « Je ne vis pas, se disait-il quelquefois, mais patience ! quelle bonne vie je mènerai une fois dans mon château ! »

Ce château en espérance tuait dans le présent son âme qui était en proie à une seule idée, et son corps auquel il imposait d'épouvantables privations, par ambition et par avarice.

Une seule fois en vingt ans, les deux frères se trouvèrent face à face. Ce fut le jour où le bon Kasper fit le voyage de la ville pour aller embrasser son cadet ; car le cadet, pour rien au monde, n'aurait quitté son comptoir et n'aurait fait la dépense d'un voyage.

Kasper devint tout triste à la vue de Bartel, dont le front était chauve et aride, et dont le visage était sillonné de rides. Le cadet avait l'air d'être le père de l'aîné !

Enfin, au bout de quarante ans, Bartel se trouva assez riche pour acheter un château. « Et maintenant, dit-il en se frottant les mains, voilà que nous allons vivre. »

Il y avait juste six mois qu'il habitait son château, lorsque son âme se sépara de son corps épuisé.

Il avait donc vécu six mois en tout, et l'autre frère avait vécu toute sa vie.

La légende du pays dit que Kasper devint tout triste en se

voyant châtelain de par la mort de son frère. Mais peu à peu le temps adoucit sa peine, et, comme dit la légende, « il vécut jusqu'à la fin de ses jours. » En d'autres termes, il sut jouir de sa nouvelle fortune, comme il avait su jouir de sa modeste aisance. Sa mémoire s'est conservée dans le pays, où il a fait beaucoup de bien, et où on l'appelle non pas Kasper le Riche, mais Kasper le Sage. Vivent les gens sages!

ÉMOTIONS D'UN JEUNE AÉRONAUTE

A SA PREMIÈRE ASCENSION.

Fin. — Voy. p. 45.

Voulant me donner la jouissance d'une ascension à grande hauteur, je vidai un demi-sac de sable et je remontai perpendiculairement.

A 1 200 mètres, je traversai un nuage de 200 mètres d'épaisseur et j'arrivai à 1 700 mètres. Là, je vis sous moi le dessus des nuages, surface neigeuse et boursouflée, d'un effet tel que j'aurais presque quitté la nacelle pour marcher dessus. L'ombre du ballon et de tous ses agrès s'y projetait en noir avec une auréole lumineuse, probablement produite par l'irradiation.

Il me restait un sac et demi de sable; il me devait suffire d'en conserver un entier. Je vidai le restant de l'autre sac. Peu après, le baromètre accusa 1 900 mètres, puis l'aiguille dépassa 2 000 et s'arrêta à 2 300 mètres.

A cette hauteur, le spectacle est sublime; tout ce qui a trait aux mouvements de la vie terrestre disparaît. Plus de maisons, plus de villages, plus rien, sauf le grand damier multicolore des champs et le ruban argenté des fleuves.

J'étais en extase, quand un bruit me ramena au sentiment de ma situation. Je portai les yeux vers l'équateur du ballon et, à ma grande terreur, je m'aperçus que la ficelle qui composait le filet, beaucoup trop faible pour résister, venait de céder en plusieurs points.

Pour éviter cette menace de mort, — le filet se rompant, le ballon se lançant dans l'infini, et la nacelle précipitant son passager, — il fallait descendre.

Je saisis donc fébrilement la corde de la soupape que j'ouvris toute grande.

Le ballon descendit alors avec rapidité; le vent sifflait à mes oreilles, soulevait mes cheveux, et le gaz produisait un son aigu en s'échappant par les clapets ouverts de la soupape.

A mille mètres, je lâchai la corde, les clapets se refermèrent avec un bruit sec, la chute se ralentit; de verticale elle devint oblique et s'arrêta enfin à 150 mètres de terre.

Je supposai que je pouvais choisir en toute sécurité mon point de descente. Aussi, décrochant en un tour de main tous les instruments, je les enfouis dans la paille du panier que je fermai hermétiquement et que j'amarrai solidement au cercle de retenue.

Je coupai la ficelle qui retenait la corde de l'ancre roulée et, le sac de lest sous la main, j'ouvris de nouveau la soupape, espérant atterrir dans la plaine qui s'étendait au-dessous de moi.

Mais je n'avais pas l'expérience nécessaire et j'exécutai mal mon projet; l'ancre laboura la terre sans s'y fixer et je filai avec une rapidité fantastique à 10 mètres du sol.

Je me suspendis tout à fait à la corde de la soupape, au risque de briser ses ressorts, et un entraînement inouï, vertigineux, fou, commença. C'était une succession de chocs, de heurts inégaux; la nacelle raclait le sol en faisant jaillir un nuage de poussière. L'étoffe du ballon grinçait, gémissait, et quand elle heurtait une pierre, elle résonnait comme un immense tambour. L'ancre galopait, bondissait à ma suite, incapable de m'arrêter... Combien ce supplice devait-il durer?...

Tout à coup, rapide comme l'éclair, apparut une route en contre-bas, et un peu plus loin, perdu dans la verdure, un village tout entier.

— Si je ne m'arrête pas sur cette avant-garde d'arbres fruitiers, pensai-je, je suis perdu!

Un peu de lest, je me relève, et dans un bond gigantesque le ballon se précipite sur les arbres. L'instant d'après, la nacelle est sur un toit dont les tuiles et les chevrons s'effondrent sous le coup; et il en est ensuite de même sur plus de dix maisons. C'est une grêle de briques, de tuiles, de chaumes, de branches brisées.

Je sors la tête du panier et je vois avec terreur que tout est à recommencer. La plaine s'étend de nouveau devant moi et le traînage continue de plus belle. Il continuera tant qu'il y aura un atome de gaz dans le ballon et tant que le vent soufflera ainsi.

Mais, — n'est-ce pas une illusion? — on dirait que la vitesse se ralentit... l'ancre aurait-elle mordu?... Je n'ai pas le temps de le regarder, une mare arrive, et l'eau bourbeuse traversée à fond me passe par-dessus la tête. En même temps, le sac de lest qui me restait a disparu, et le ballon reprend d'autant plus follement sa course furibonde.

Voici un bouquet de bois! Avec sa force de projection, l'aérostat passe. Mais une secousse formidable ébranle toute la manœuvre; une patte de l'ancre a atteint une branche et s'est tordue du coup. Allons-nous repartir?

Je n'ai le temps de rien voir, une seconde secousse se fait sentir, mes muscles fatigués lâchent prise, et je suis précipité en avant la tête la première.

Je restai à terre étourdi.

Quand je me relève, le vent a cessé, et le ballon, complétement dégonflé, pend comme un haillon blanchâtre entre deux arbres.

Cinq minutes après, la population de Saint-Julien de Corcouët arrivait, et transportait en grande pompe l'aérostat au village.

Loin de se plaindre des dégâts que j'avais involontairement causés, les braves paysans me choyèrent, me fêtèrent, et finalement me conduisirent triomphalement en voiture avec le matériel à la station la plus proche, celle de Châteauneuf. Là, je repris le train pour Paris.

Mon voyage aérien avait duré 55 minutes et m'avait permis de faire 71 kilomètres à vol d'oiseau. Le traînage avait duré trois minutes et la longueur en avait été de 900 mètres. Les résultats scientifiques furent minces, malheureusement. Je ne fis qu'une seule observation sur l'humidité de l'air à différentes hauteurs et les différences de température d'après la hauteur.

Malgré tout, j'avais atteint mon but, j'avais fait ma première ascension! (1)

(1) Ce récit nous est communiqué par un jeune ingénieur mécanicien, M. de Graffigny.

SOUVENIRS DE L'EXPOSITION D'ÉLECTRICITÉ.

Suite. — Voy. p. 27.

II. — LA TRANSMISSION DE LA FORCE A DISTANCE.

Une des applications les plus récentes, et probablement aussi, dans un avenir prochain, les plus intéressantes de l'électricité, est la transmission de la force à distance.

On sait que, depuis environ cent ans, l'industrie s'est développée avec une rapidité prodigieuse : il a peut-être été dépensé, pendant cette période, dans les chemins de fer, les bateaux à vapeur et les usines, plus de kilogrammètres (ou, si l'on veut, de chevaux de force) qu'il n'en aurait fallu auparavant pour défrayer la consommation de plusieurs siècles. Mais ce beau côté de la médaille a son revers. Pour faire du travail, il faut utiliser les forces naturelles ou recourir à la chaleur, c'est-à-dire au charbon. Or, il a été jusqu'ici beaucoup plus facile de transporter du charbon de la houillère à l'usine, que d'amener la force d'une chute d'eau, de la marée, etc., jusqu'à l'outil à mettre en mouvement. De plus, on avait sous la main des dépôts de houille à peine entamés : on y a puisé, et si largement, depuis cinquante ans surtout, que l'approvisionnement a diminué d'une manière déjà sensible; en Angleterre, par exemple, des hommes distingués ont cherché à calculer l'époque où les mines de ce pays ne pourraient plus être exploitées.

L'attention a dû forcément se retourner vers ces réservoirs de force, trop longtemps dédaignés, qu'on appelle les fleuves, les rivières, les marées, les vents mêmes, et chercher un moyen d'en utiliser facilement la puissance aux endroits où l'on en a besoin.

Avant d'exposer comment l'électricité peut devenir ici l'un de nos plus précieux auxiliaires, il est indispensable d'expliquer le principe, ou plutôt le phénomène, sur lequel reposent tous les moteurs électriques sans exception. — Voici brièvement en quoi consiste ce phénomène, qu'on appelle l'*induction*.

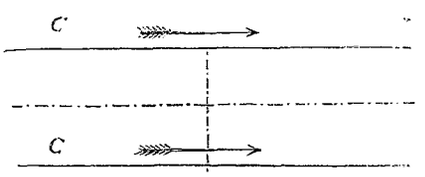


Fig. 1.

Supposons un fil traversé par un courant : vous en approchez brusquement un autre fil, également traversé par l'électricité ; *pendant le mouvement*, chacun des deux courants croît, si l'autre est de même sens, ou diminue, s'il est de sens contraire.

Le phénomène inverse se produit lorsqu'on éloigne les deux fils.

De même, tout accroissement, toute diminution de l'intensité du courant dans un fil, donne lieu, dans le fil voisin, à un accroissement ou à une diminution de courant, qui ne durent que le temps de la variation observée. C'est comme si un nouveau courant, qu'on appelle *courant induit*, se superposant au premier, venait en augmenter ou en diminuer l'intensité primitive, suivant qu'il serait de même sens ou de sens opposé.

Une comparaison peut aider à comprendre ce phénomène.

Un bateau va au fil de l'eau d'une rivière; sa vitesse est exactement celle du courant. Que, par un procédé quelconque, en se servant de rames, de perches, de voiles ou d'une machine à vapeur, on augmente cette vitesse, l'eau de la rivière prendra, à l'avant du bateau, une vitesse égale à la somme de la vitesse primitive et de la vitesse ajoutée. Ce sera comme si un nouveau courant était venu s'ajouter au premier. Mais que le bateau s'arrête, et, après un premier choc, qui a aussi son équivalent en électricité sous le nom d'*extra-courant*, l'eau de la rivière reprendra son allure primitive.

Ou encore, imaginez une roue hydraulique plongée dans l'eau d'un fleuve. Si, par un mécanisme quelconque, vous imprimez à l'appareil un mouvement indépendant, l'eau sortira de la roue avec une vitesse supérieure ou inférieure à sa vitesse primitive, suivant que la roue tournera dans le sens du courant ou en sens contraire. Si la roue s'arrête et devient un obstacle inerte, l'eau reprendra purement et simplement la vitesse qu'elle doit à la pente du sol.

Retenons cette analogie, à laquelle nous aurons bientôt besoin de recourir encore.

Il est très intéressant de remarquer que les courants d'induction se produisent exactement de même lorsqu'on remplace l'un des deux courants primitifs de l'expérience précédente par un aimant fixe. Ceci est une conséquence de la théorie de notre immortel Ampère. Ce grand physicien a démontré, en effet, il y a une cinquantaine d'années, qu'un aimant naturel pouvait être assimilé à un *solénoïde*, c'est-à-dire à un fil roulé en spirale, ou plutôt en hélice, et que traverse l'électricité.

Tous les moteurs électriques, sans exception, sont fondés sur le phénomène de l'induction. L'un des premiers en date,

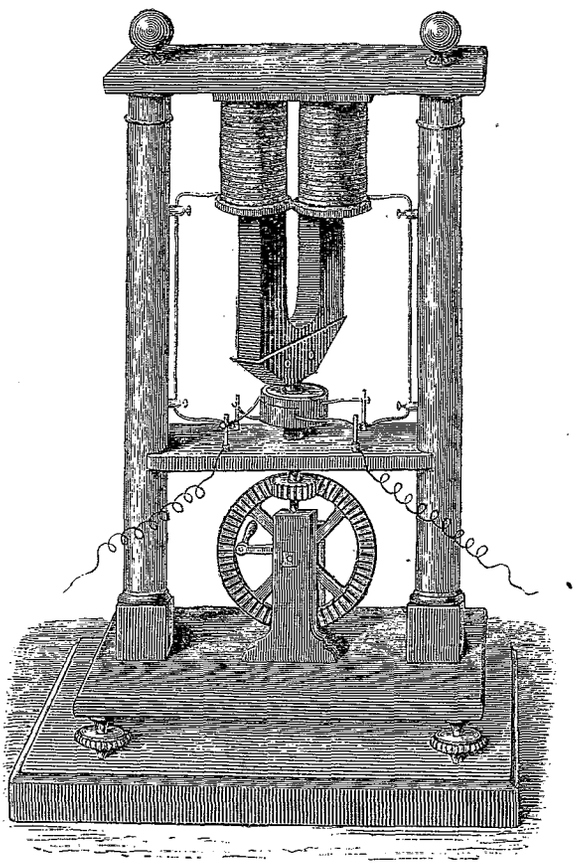


Fig. 2. — Machine dynamo-électrique de Pixii.

et des plus faciles à comprendre, est la machine représentée dans la figure 2, imaginée par Pixii vers 1832, et dont on voyait l'exemplaire original à l'Exposition d'électricité. Elle se compose d'un gros aimant vertical en fer à cheval, tournant rapidement sur son axe, en face de deux bobines d'un électro-aimant immobile.

Dans ce mouvement de rotation, on comprend très bien qu'il y a une première période où la branche de l'aimant s'approche des bobines, une seconde période où elle s'en éloigne. De là deux courants d'induction successifs, parcourant le fil du circuit en sens différents.

Voilà donc une première machine électrique à courants alternatifs. Mais il est facile de concevoir que les courants peuvent être redressés de façon à circuler tous dans la même direction. Au moment où cette direction va changer, il suffit évidemment de mettre le courant induit en communication avec l'autre moitié du fil de la bobine. C'est le mécanisme du *commutateur* représenté figure 3.

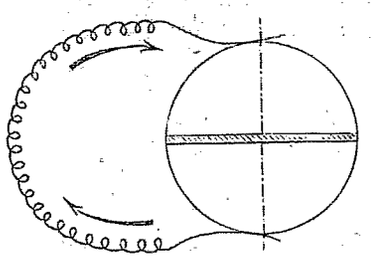


Fig. 3. — Commutateur.

Le commutateur se compose d'un cylindre métallique dont les deux moitiés sont complètement isolées l'une de l'autre par une lame d'ivoire. Chacune de ces moitiés est reliée à l'un des pôles de l'appareil. Deux ressorts de cuivre ou d'acier appuient sur chacune d'elles et ferment le courant. Quand le cylindre tourne en frottant sur les ressorts qui restent immobiles, le courant change de sens à chaque demi-révolution.

L'analogie avec l'hydraulique est ici saisissante. Supposons une roue verticale munie d'une seule palette entièrement plongée dans l'eau d'une rivière (voy. plus bas, fig. 8). Si je fais tourner la roue, la palette placée en haut poussera l'eau dans le même sens que le courant, et tendra à en accroître la vitesse ; quand la palette sera en bas, elle poussera le liquide en sens inverse, et tendra à en ralentir la marche.

Voilà deux courants opposés, alternatifs. Si je veux les utiliser en leur donnant le même sens, il me suffit de séparer les deux moitiés de la roue, et de faire replier le courant de façon qu'il l'enveloppe pour ainsi dire. Le mouvement de la palette agira toujours dans le même sens, parce que dans la partie supérieure elle *poussera l'eau*, et que dans la partie inférieure elle la *tirera* en quelque sorte après elle. En prenant deux palettes, on double l'effet.

On voit très bien tout ce que le système Pixii offre, pratiquement, d'imparfait. Les deux palettes agissent très obliquement dans la plus grande partie de leur parcours. La machine n'est réellement pas utilisable. Sauton et Clarke eurent l'idée de laisser l'aimant immobile, et de faire tourner devant lui les bobines de l'électro-aimant. L'aimant naturel étant plus massif que la bobine, c'était déjà un certain progrès. Néanmoins, l'appareil n'était encore qu'une curiosité de laboratoire.

En 1854, Siemens et Halske imaginèrent une disposition qui donna des résultats considérables. Ils façonnèrent le squelette de leur bobine en forme de cylindre cannelé dans

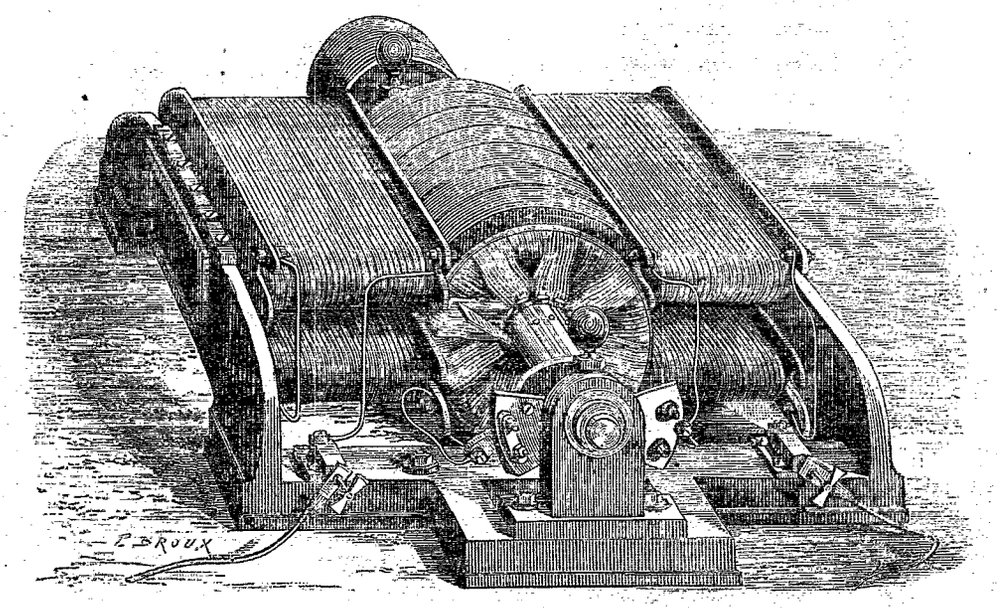


Fig. 4. — Machine à courant continu, de Siemens et Halske.

le sens de sa longueur. Ils enroulèrent le fil dans les cannelures. De plus, ils disposèrent les armatures de l'aimant de façon à embrasser très étroitement la bobine, en ne lui laissant que le jeu strictement nécessaire. Cet appareil est représenté figure 4.

C'était substituer, au moteur tout à fait primitif de Pixii, une machine comparable à une roue munie de palettes sur toute sa périphérie ; c'était augmenter l'action utile dans une proportion considérable.

Environ une dizaine d'années plus tard, de Wilde s'avisa que les aimants naturels n'étaient jamais aussi puissants que les électro-aimants, et combina deux machines Siemens d'inégale grandeur. L'une, plus petite, construite avec un aimant naturel, produisait un courant qui, traversant les

bobines de l'électro-aimant de la plus grande, en faisait un aimant beaucoup plus puissant que n'importe quel aimant naturel.

Enfin, en 1867, Wheatstone et Siemens constatèrent qu'il était parfaitement possible de se passer d'un aimant

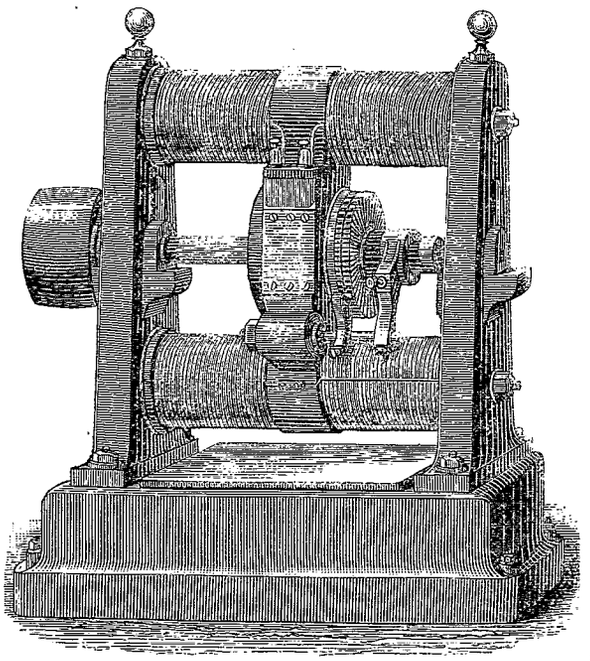


Fig. 5. — Machine Gramme.

naturel quelconque, et qu'il suffisait de faire tourner la bobine entre les branches d'un électro-aimant, pour obtenir un courant *dont l'énergie est proportionnelle au nombre de tours exécutés par la bobine par minute.*

Voici l'explication de ce fait, d'apparence paradoxale au premier abord.

D'après ce qui a été dit plus haut, il est évident qu'on peut obtenir un courant, ou plutôt une somme de courants discontinus d'une grande puissance, avec un aimant très faible, pourvu qu'on fasse tourner la bobine très vite. Mais il y a réaction réciproque, pour ainsi dire. Un aimant prend d'autant plus de force qu'il travaille davantage, ou, si l'on veut, qu'il subit l'action de courants plus énergiques. Il suit

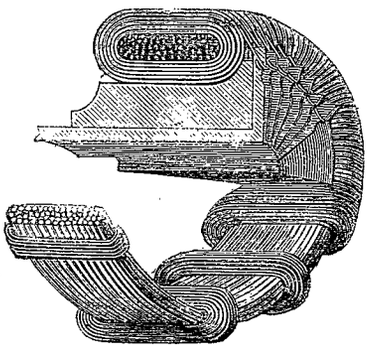


Fig. 6. — Coupe de la bobine Gramme.

de là qu'un aimant, même très faible à l'origine, acquiert une assez grande puissance par le seul jeu de la machine Siemens ou Clarke. Or la terre est une sorte d'aimant; les clous, les bâtis, les ferrures, retiennent toujours une certaine quantité de magnétisme, qui suffit pour commencer.

Enfin, vers 1870, M. Gramme, un ancien ouvrier de la compagnie belge *l'Alliance*, apporta aux moteurs électriques un perfectionnement d'une grande valeur, qui les fit passer tout d'un coup du domaine de la science dans celui de l'industrie.

Ce qui fait l'originalité de la machine Gramme, dont la

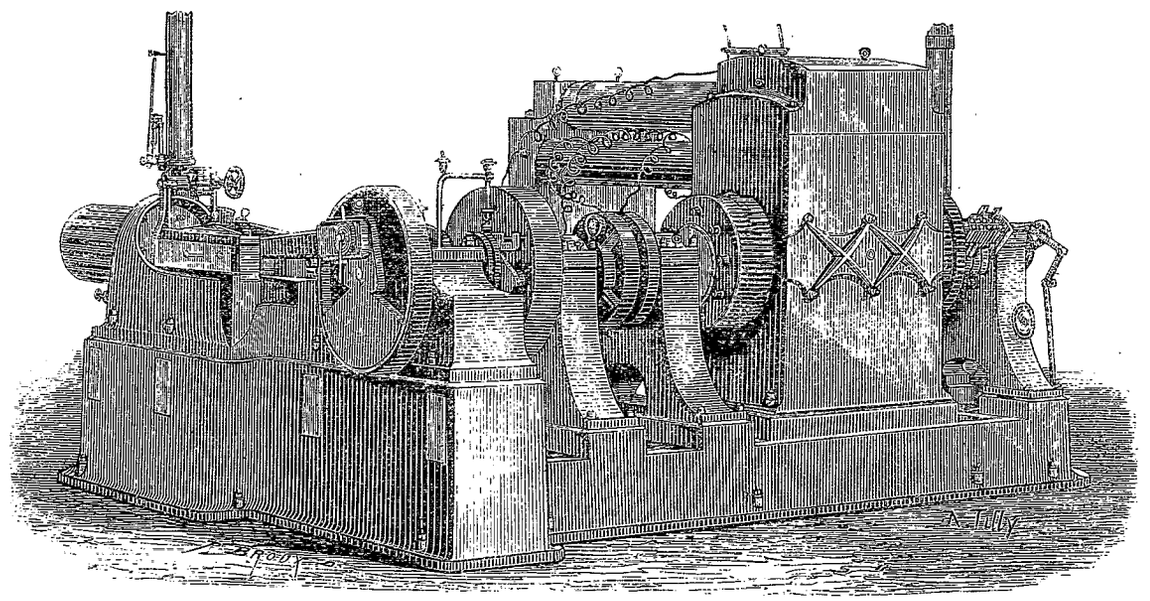


Fig. 7. — Machine électro-dynamique d'Edison.

figure 5 donne la représentation, c'est la construction de la bobine. Supposons un barreau aimanté, glissant par saccades à l'intérieur d'un fil enroulé en hélice dans lequel circule un courant. A chaque saccade, il se développe, comme nous l'avons dit, un courant d'induction qui vient renforcer le courant primitif. Si l'hélice est enroulée tantôt à droite, tantôt à gauche, comme dans les solénoïdes, le courant induit change de sens quand le barreau passe d'une portion à l'autre. M. Gramme place, entre les branches d'un aimant en fer à cheval, un anneau de fer doux autour duquel s'enroule un fil de cuivre. C'est là sa bobine, représentée en coupe figure 6.

Sous l'action de l'aimant, l'anneau s'aimante par influence; mais, en raison des propriétés du fer doux (1), ses pôles restent à la même place quand il tourne. Le fil est roulé en bobines reliées entre elles et qui jouent le rôle d'autant d'éléments de pile.

Dans la plupart de ses machines, admirablement bien étudiées au point de vue industriel, très peu encombrantes, très légères, M. Gramme a supprimé les aimants naturels et même la machine inductrice des électro-aimants.

Le principe de l'anneau avait été trouvé, quelques années avant M. Gramme, par un Italien, M. Pacinotti, qui ne paraît pas avoir soupçonné l'importance industrielle de sa découverte.

La forme des machines électro-dynamiques varie à l'infini, suivant l'objet spécial qu'elles doivent remplir; mais toutes ces formes se ramènent au type Siemens ou au type Gramme.

Parmi les variétés les plus intéressantes, nous citerons la machine Edison, dont nous donnons le dessin figure 7.

Cette machine est remarquable par la grande dimension de sa bobine, qui présente ainsi une grande vitesse à la circonférence pour un nombre relativement restreint de tours par minute. Le fil y est remplacé par de véritables barres de cuivre, dont la résistance au passage de l'électricité est très faible. Les électro-aimants, de dimensions colossales, sont au nombre de huit. Comme dans toutes les machines électro-dynamiques, le courant est recueilli par deux *balais* métalliques.

On le voit, la condition nécessaire, indispensable, pour que la machine fournisse de l'électricité, c'est que *sa bobine tourne rapidement*.

Il faut donc faire intervenir un premier moteur, non électrique : chute d'eau, machine à vapeur, etc., pour imprimer à la bobine le mouvement de rotation.

Si, une fois la machine en marche, on la met en communication avec une seconde machine électro-dynamique, au moyen de fils métalliques, que se passe-t-il? Sous l'influence du courant qui traverse la bobine de cette seconde machine, l'anneau s'aimante, et aimante à son tour les inducteurs. La bobine tourne, et peut communiquer son mouvement à un outil quelconque; elle peut exécuter, en un mot, un certain travail dynamique.

On peut encore se faire une idée assez exacte du phénomène, par la comparaison avec l'hydraulique.

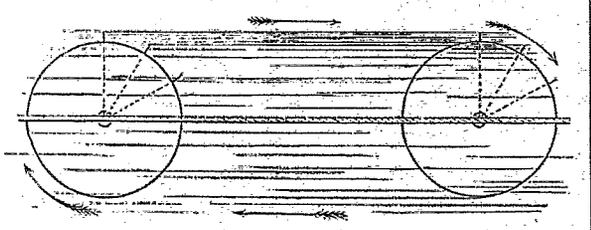


Fig. 8. — Transmission de force.

Supposez, figure 8, qu'on fasse tourner la roue de gauche ; les palettes chassent devant elle l'eau qui, arrivant sur les palettes de la roue de droite, oblige celle-ci à entrer à son tour en mouvement. L'eau qui réunit les deux roues agit comme une courroie de transmission. Il en est exactement de même de l'électricité du courant. Voilà donc un moyen très simple de transmettre à distance le mouvement, la force d'une chute d'eau, de la marée, d'une machine à vapeur quelconque.

Il va sans dire qu'on ne recueille pas toute la puissance dynamique du premier moteur : une certaine quantité de force est perdue dans le passage de ce premier moteur à la première machine électrique, et une certaine quantité encore de la première à la seconde machine. On peut diminuer cette dernière partie de la perte en prenant un conducteur de plus large section. La résistance opposée par une conduite au passage de l'électricité, ce qu'on pourrait appeler le *frottement électrique*, varie, en effet, en raison inverse de la section et en raison directe de la longueur. Si, pour un motif ou pour un autre, on ne veut pas augmenter le diamètre des fils conducteurs, il faut avoir une tension, une hauteur de chute plus grande au départ, c'est-à-dire faire tourner la bobine plus vite.

On étudie en ce moment, de divers côtés, la question de la distribution de l'électricité, émanant d'une seule machine, entre plusieurs moteurs ou récepteurs de travail, de forces différentes. Le problème sera certainement résolu dans des conditions plus avantageuses que celles que pourrait offrir une distribution d'eau, car les lois du mouvement électrique sont beaucoup plus simples. Néanmoins, la solution n'est pas encore assez avancée pour trouver place ici.

Quant à la transmission de la force à une machine située à distance, on peut dire que ce fait est déjà entré dans les mœurs. A Berlin circulent des tramways électriques, sur le modèle de celui que nous avons vu à l'Exposition. Des expériences de labourage, où le mouvement imprimé par une machine à vapeur fixe était transmis à la charrue par l'électricité, ont été faites avec beaucoup de succès, notamment à Sermaize.

Mais que de forces encore perdues, dont l'électricité permettra l'emploi! La marée, par exemple, ou simplement l'agitation superficielle de la mer, pourra comprimer de l'air dans des réservoirs, et la force de l'air comprimé pourra être transmise à plusieurs kilomètres par les machines électro-dynamiques. De même pour les plus petites chutes d'eau, aujourd'hui complètement inutilisées. Rappelons, en terminant, que les machines électro-dynamiques tiennent très peu de place : une machine Gramme, de 5 à 6 chevaux, n'est pas plus encombrante qu'une table à jeu ordinaire.

La suite à une autre livraison.

(1) On sait que le fer doux acquiert les propriétés d'un aimant tant qu'il est traversé par un courant électrique.

WALTER SCOTT.

Suite. — Voy. les Tables du t. XLVIII, 1880.

Des rumeurs inquiétantes sur la solvabilité des principaux éditeurs de Londres commençaient dès lors à circuler, mais n'ébranlèrent pas la confiance de sir Walter Scott dans son associé Ballantyne et dans la maison de Constable qu'il croyait bâtie sur le roc. Il leur avait fait gagner trop d'argent pour croire à la possibilité d'une catastrophe, et il repoussa avec indignation ces bruits injurieux. Peu à peu, cependant, ils prirent de la consistance, et il ne put se défendre d'une certaine terreur.

Il écrivait dans son journal, à la date du 18 décembre 1825 : « Si les choses tournent mal, la baguette magique de l'*Inconnu* se brisera dans sa main; peut-être alors sera-t-il le *Trop connu*. Sans indépendance, plus d'imagination; il n'aura plus la joie de s'éveiller le matin, l'esprit

rempli de brillantes idées, de se hâter de les écrire et d'y voir les moyens de faire de nouvelles plantations, de défricher des landes; les rêves de la fiction seront remplacés par de tristes réalités. Non, cela ne sera pas; je puis faire argent de ma plume, je puis écrire l'histoire si l'imagination défaille. Mes œuvres seront-elles reçues avec le même enthousiasme que par le passé? Ce doute est amer. Du moins personne ne perdra un sou par ma faute, et c'est une consolation. On dira que l'orgueil a préparé la chute; il y en a qui s'en réjouiront. J'ai la satisfaction de penser que ma prospérité a profité à plusieurs; quelques-uns me pardonneront ma passagère fortune, en me tenant compte de la pureté de mes intentions et de mon sincère désir de faire du bien aux pauvres. Il y aura de tristes cœurs dans les chaumières d'Abbotsford. Aurai-je le courage d'y retourner? Comment vivre endetté, pauvre, là où j'étais jadis riche et honoré? Je comptais partir samedi, joyeux, pour y recevoir mes amis. La maison restera vide; mes chiens m'attendront en vain; c'est puéril, mais l'idée de me séparer de ces muettes créatures m'émeut plus que de raison. Pauvres bêtes! il faut que je leur trouve de bons maîtres; il en est qui pour l'amour de moi aimeront mon chien. Si je continue sur ce ton, je m'énerverai, et ce n'est pas le moment; il me semble entendre la voix du public bienveillant murmurer : « Pauvre homme! — il n'a eu d'autre ennemi que » lui-même; — il a cru que ses facultés ne s'useraient ja- » mais; — une famille laissée au dépourvu; — quelle pitié » qu'il ait accepté ce vain titre de baron! » — Hélas! que répondre?

» Pauvre Will! pauvre Tom Purdie! vos cœurs saigneront à ces nouvelles, désolantes aussi pour plus d'un brave homme dont ma prospérité était le pain quotidien.

» Debout, debout, et trêve aux noires pensées! Je ne suis ni désolé ni terrassé. Dans des temps prospères, j'ai quelquefois senti mon imagination fléchir; l'adversité sera pour moi un tonique et un aiguillon. L'affliction a pu troubler la source, mais elle n'est pas tarie. Que ma femme et ma fille surtout ne souffrent pas! »

Le désastre était terrible; une banqueroute succédait à l'autre; la signature de Constable était compromise; on refusait partout d'acquitter ses billets. Il avait voulu introduire une réforme dans la librairie, en abaissant les prix d'un louis le volume à trois schellings. Les réimpressions tirées à grand nombre avaient exigé une mise de fonds considérable; l'idée, qui devait réussir plus tard, rencontrait des obstacles au début; l'argent ne rentrait pas.

Sir Walter étant à Édimbourg en janvier 1826, un visiteur le trouva écrivant à neuf heures du matin. Il se leva et dit : « Mon ami, faites l'aumône d'une poignée de main à un mendiant. » Il lui conta que Ballantyne le quittait à l'instant, et lui avait déclaré que sa ruine était complète. Il expliqua brièvement comment cette ruine entraînait la sienne, par suite d'engagements pris de longue date.

La fortune de sir Walter Scott et son avenir se trouvaient compromis pour plus d'un million : il avait pour y faire face sa maison d'Édimbourg qui allait être vendue au profit de ses créanciers, le roman de *Woodstock* commencé, la *Vie de Napoléon* qu'il était en train d'écrire, une hypothèque de dix mille louis sur Abbotsford, et surtout *lui*, debout et invincible.

De toutes parts il recevait les offres les plus pressantes, non seulement de prêts, mais de dons : un anonyme lui ouvrait un crédit de 30 000 louis (750 000 francs). Il refusa tout, fort de sa volonté et de sa puissance de travail qui ne lui avaient jamais fait défaut. Mais s'il était invulnérable aux pertes d'argent, il souffrait cruellement dans ses affections. La santé de sa femme s'altérait; son petit-fils, d'une intelligence précoce et tendrement aimé, était atteint d'une maladie de langueur.

Il écrivait dans son journal : « Ce pauvre enfant perd ses forces : il était trop bon pour ce monde, si beau, si doux de caractère, quoique gâté par tous, doué de la plus vive intelligence que j'aie jamais vue. De ce côté je ne prévois que douleurs, menaces de profond chagrin pour les parents dont il est l'idole. Le pauvre cher amour a une fièvre lente : quand, en partant pour Londres, il a pressé ses petites lèvres sur les miennes, j'ai senti au fond du cœur ce qui doit arriver. »

18 mars 1826. — « Mal dormi; rêvé que je lisais le conte du *Prince des îles noires* à mon petit Johnnie étendu sur une chaise de paralytique et me contant toutes ces jolies histoires sur Ha-Papa, comme il m'appelle, je me suis éveillé pour penser que je ne reverrais plus le cher petit. O douleur! douleur! j'aurais voulu rester à la maison et travailler, mais Tom Purdie a sagement résolu que je devais marcher. Il est venu avec sa hache et la mienne, et je l'ai aidé à couper quelque menu bois pour le palis. »

19 mars. — « La fidèle et sincère compagne de ma bonne et mauvaise fortune depuis tant d'années a enfin consenti à voir le médecin; l'opinion du docteur est loin d'être favorable. Il croit que l'asthme tourne à l'hydropisie, comme je le soupçonnais, mais la confirmation de ce doute est accablante. Ma fille et sa mère prolongeront leur séjour en ville pour essayer l'effet d'une nouvelle médecine; elles reviendront mercredi me rejoindre ici..... Une nouvelle affliction quand il y en avait déjà tant! *Sa* constitution est si bonne! les choses peuvent encore s'améliorer. Que Dieu nous l'accorde! c'est trop de malheurs à la fois. »

Il se relève; il se remet courageusement à l'œuvre : un souvenir, un refrain de ballade, une citation de Shakspeare, s'entremêlent dans son journal à ses tristes pensées, et les mettent en fuite. Il écrit une brochure (*Lettres de Malachie*) pour combattre une mesure du gouvernement préjudiciable aux intérêts de l'Écosse. Cet écrit patriotique eut un grand succès. Il rédige plusieurs articles pour le *Quarterly Review;* il remplit toujours exactement ses devoirs à la Cour des sessions.

Cependant l'état de lady Scott s'aggrave : forcé de partir pour Édimbourg, il la laisse profondément endormie, presque en léthargie, veillée par sa fille Anne.

15 mai. — « Reçu la triste nouvelle que tout est fini à Abbotsford. »

16 mai. — « Elle est morte à neuf heures, ce matin, après avoir été très mal pendant deux jours. — Je suis arrivé ici hier soir. Anne a eu une attaque de nerfs en me voyant. Sa voix est faible et brisée comme celle d'un enfant, mais pourtant résignée. « Pauvre maman, elle ne reviendra plus! » Elle est partie pour un meilleur monde! » Peu à peu elle se calma et parla avec sentiment et force d'âme jusqu'à la reprise d'une nouvelle faiblesse. C'eût été une inexprimable souffrance pour un étranger. Qu'était-ce donc pour le père et le mari? Quant à moi, je sais à peine ce que je ressens, tantôt ferme comme le roc sur lequel s'assied notre demeure, tantôt faible comme l'eau qui la baigne.

» Je suis aussi alerte par la pensée et aussi résolu que je l'ai été de ma vie; cependant, quand je compare ce qu'est cette maison avec ce qu'elle était il n'y a pas bien longtemps, je crains que mon cœur se brise. Solitaire, vieux, une partie de ma famille dispersée, tous établis au loin, excepté ma dernière fille Anne; appauvri, endetté, privé de celle qui partagea mes pensées, qui pouvait toujours calmer les appréhensions, les calamités que je dois aujourd'hui supporter seul. Jusqu'à ses petits faibles m'étaient chers; ils me détournaient de mes douloureuses réflexions.

» Je l'ai vue... La figure que j'ai contemplée n'est pas celle de ma Charlotte, ma compagne de trente années. Il y a la même symétrie de formes, quoique ses membres autrefois si gracieusement élastiques soient rigides. Se peut-il que ce masque jaune aux traits contractés, qui semble une moquerie de la vie, soit le visage qu'animait jadis une si vive expression? Je ne veux plus le revoir. Anne la trouve peu changée, parce qu'elle n'a conservé de sa mère que ses souvenirs d'extrêmes souffrances; les miens retournent en arrière vers une autre époque..... Que ferai-je de l'immense part de pensées qui étaient siennes depuis trente ans? Je soupçonne qu'elles lui appartiendront encore longtemps... mais je ne veux pas étaler en public le deuil et les crêpes d'un inconsolable veuvage. » (1)

La suite à une autre livraison.

ENTHOUSIASME D'UN LECTEUR.

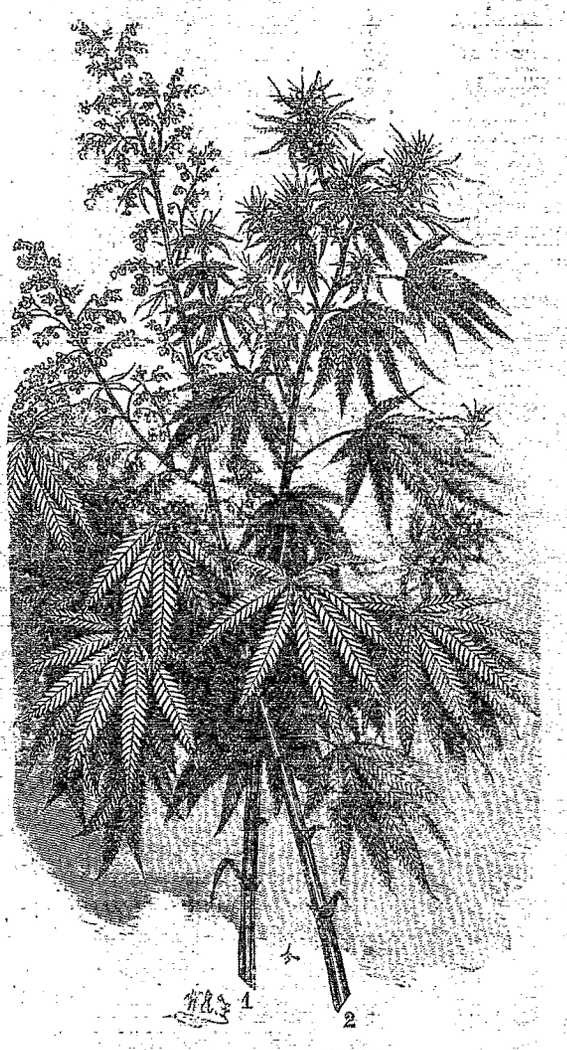
A la campagne, l'été, je m'en vais tous les jours, à travers bois, pendant plusieurs heures, courant, non pas comme le naturaliste ou l'herborisateur, après des papillons ou des plantes, mais après des intonations; je vais récitant, apprenant des vers, essayant de leur donner leur accent vrai. Combien grand est le plaisir de ces courses, vous ne pouvez vous le figurer! Rien ne se marie mieux aux beaux paysages que les beaux vers; ils sont, eux aussi, des oiseaux du ciel, et quand ils chantent sous les branches, ils font très bien leur partie avec les chanteurs ailés. Aussi, quand je reviens le soir la mémoire pleine de mon mélodieux butin, et me répétant à demi-voix, tout en redescendant vers ma maison, quelques belles strophes que je me suis bien apprises, je me sens aussi fier que le chasseur qui rentre avec son carnier tout chargé de gibier... Que dis-je, aussi fier? mille fois davantage! Car, que fait le chasseur? Il tue! Que fait le naturaliste? Il tue! Que fait l'herborisateur? Il dessèche! Que fait le lecteur? Il ranime! Au lieu d'éteindre la voix dans les gosiers les plus harmonieux, au lieu de frapper de mort les créatures les plus élégantes, il rend la vie de la parole aux créations les plus pures, aux pensées les plus sublimes, il ressuscite des immortels! (2)

LE CHANVRE.

Le chanvre a été cultivé dès la plus haute antiquité dans les Indes orientales. Il est venu plus tard de Perse en Égypte, puis en Grèce et de là dans le reste de l'Europe. Parmi les villes de Gaule où l'on fabriquait le plus de cordages, de câbles et peut-être de toile, avec le chanvre, on cite surtout Bourges (*Avaricum, Bituriges*). La culture de cette plante demande un sol riche en humus qu'on laboure trois fois par an, et qui doit être souvent fumé. On sème en avril; on récolte en partie en août, en partie en septembre. On livre les tiges d'abord au « rouissage », puis on les fait passer par les opérations dites teillage, broyage.

Le « rouissage à l'eau » consiste à placer de petites bottes de tiges dont on a coupé les têtes et les racines dans l'eau d'un ruisseau, d'un étang, d'une mare, etc., ou d'un bassin spécial nommé « routoir. » On ne retire ces bottes que lorsque les fibres se séparent sans peine les unes des autres.

Un autre procédé est celui du « rouissage sur le pré » ou



Le Chanvre (*Cannabis* L.).
1. Rameau portant les fruits. — 2. Rameau à fleurs.

« rorage. » On étend les tiges de chanvre sur un pré fauché et humide; on les retourne de temps à autre. Cela dure environ un mois. L'herbe, à la suite de cette opération, est nuisible aux bestiaux.

Tout est utile dans le chanvre : ses graines, ou chènevis, contribuent à la nourriture des volatiles; son écorce, qui en est le principal produit, donne la filasse; avec son bois très léger on fait des allumettes, et on en tire un charbon qui convient parfaitement à la fabrication de la poudre. Une de ses variétés, le chanvre de l'Inde, forme de plus la base d'une matière enivrante, le hachich ou haschisch.

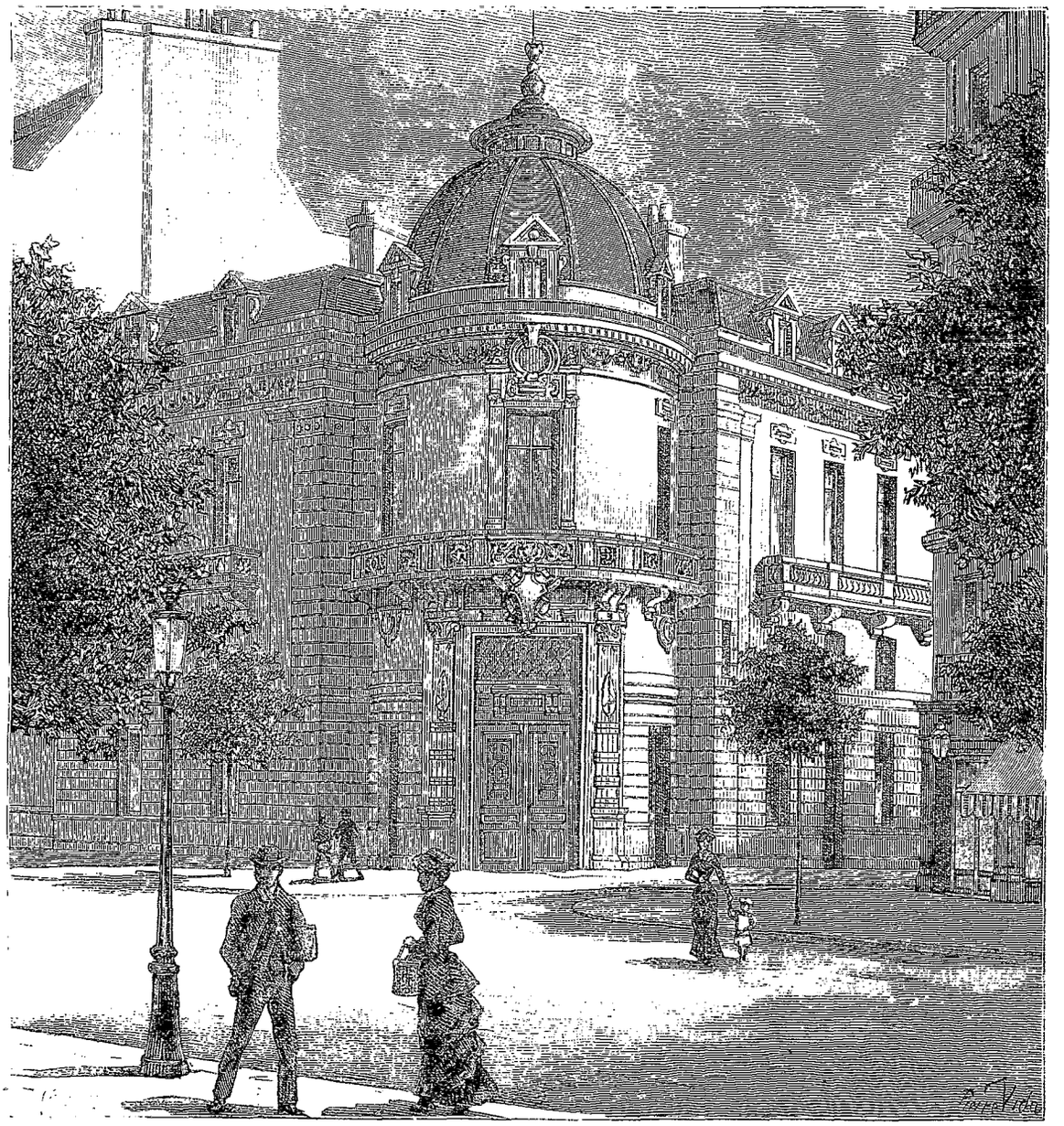
(1) Rappelons que nous devons ces articles si dignes et d'un intérêt si touchant à une femme d'un grand mérite et qui a été notre fidèle collaboratrice jusqu'à sa mort, Mme Sw. Belloc.

(2) Ernest Legouvé, de l'Académie française.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué et Gérant.

LE CERCLE DE LA LIBRAIRIE ET DE L'IMPRIMERIE,

A PARIS.



Façade du Cercle de la librairie et de l'imprimerie, à Paris, boulevard Saint-Germain. — Architecte, M. Charles Garnier.

Cet édifice, qui s'élève à l'angle du boulevard Saint-Germain et de la rue Grégoire-de-Tours, est l'œuvre de M. Charles Garnier, le célèbre architecte de l'Opéra. Il a été construit pour le Cercle de la librairie, de l'imprimerie et de la papeterie. Cet hôtel est d'un effet charmant ; les corporations des anciens temps n'en ont pas eu de plus beaux. La façade, d'un style élégant et ferme, attire de loin les regards, et, de près, l'originalité de ses décorations les retient.

La construction comprend un rez-de-chaussée, un entresol, un premier étage et un second étage sous comble. La rotonde est percée de trois grandes portes, et de trois fenêtres à ses deux étages. Sa toiture s'arrondit en coupole, et une élégante lanterne à rebords saillants la couronne. Le socle de l'édifice est appareillé en pierre d'Euville (Meuse). La partie comprise entre le socle et le plancher du rez-de-chaussée est bâtie en roche douce de Bavière, de même que le premier étage ; le reste de la façade est construit en banc royal de Méry. On a employé la roche d'Anstrudes (Yonne) aux balcons. Les portes sont fermées par des vantaux de chêne décorés de panneaux et d'une large imposte en fer forgé agrémentée d'ornements en cuivre. Deux pilastres « parlants » accompagnent la porte centrale : sur leurs piédestaux s'étagent en guise de cannelures des piles de livres in-folio, et, plus haut, une banderole légère enlace dans ses enroulements les initiales du Cercle et une plume gigantesque aux barbes touffues. Appuyé sur le linteau et se détachant sur un bandeau de rouge antique, un magnifique écusson en bronze, aux armes du Cercle, couronne la composition.

Une frise en mosaïque polychrome, haute d'un mètre, remplit l'espace qui sépare les fenêtres de la corniche. Au milieu d'entrelacs de vases et de guirlandes sur un fond

d'or, se détachent les noms d'Elsevier, d'Estienne, de Gutenberg, d'Alde Manuce, de Didot, de Senefelder, de Montgolfier, c'est-à-dire des hommes qui ont concouru avec le plus de succès et d'honneur aux progrès de la librairie, de l'imprimerie, de la papeterie, etc.

La cérémonie de la pose de la première pierre de l'édifice a eu lieu le 12 juin 1878, alors que les substructions atteignaient déjà le niveau de la voie publique.

Des expositions des plus beaux produits de l'imprimerie française ont lieu dans l'hôtel à certaines époques.

Le titre complet du Cercle, ainsi rédigé, montre tout ce que cette institution comprend d'industries diverses : — « Cercle de la librairie, de l'imprimerie, de la papeterie, » du commerce de la musique et des estampes, et de toutes » les professions qui concourent à la publication des œu» vres de la littérature, des sciences et des arts. »

Le but du Cercle est d'établir entre tous les membres de ces industries des rapports habituels et de bonne confraternité, de constituer, vis-à-vis de l'autorité, une représentation réelle de leurs intérêts, et de créer un centre convenable de réunion et d'agréables distractions.

LE VOYAGE DE BARTOLOMEO VISPA.

I

Bartolomeo Vispa était assis sur un banc, sous sa tonnelle de vigne. Il faisait beau temps, et Bartolomeo, qui avait travaillé toute la journée, trouvait doux de se reposer au frais, après avoir soupé d'une bonne portion de polenta. Il était seul pour le moment, car sa femme achevait de récurer son chaudron et de ranger les débris du souper, et il songeait en regardant devant lui.

La maisonnette de Bartolomeo Vispa était située tout à l'extrémité du petit village de Guardilago. Le jardin d'où Bartolomeo tirait sa subsistance et celle de sa femme Menica descendait en pente douce jusqu'à une petite vallée, où babillait un ruisseau pressé de porter son eau au lac d'Orta, qu'on voyait briller au loin comme un miroir. Le jardin était bien entretenu, les planches de légumes bien sarclées, les allées bien sablées ; la vigne pendait en festons d'un arbre à l'autre, et les branches des arbres, alourdies par les fruits, promettaient une bonne récolte. Bartolomeo regardait tout cela, et certes il devait y trouver de bonnes raisons d'être satisfait ; pourtant, quand il eut bien regardé, il secoua la tête d'un air triste et poussa un grand soupir.

— Qu'as-tu donc, mon pauvre homme? lui demanda Menica, qui venait d'arriver. Est-ce que ça ne va pas bien?

De la main, elle lui montrait le jardin ; et au même moment, comme pour rappeler à Bartolomeo toutes ses richesses, une rumeur s'éleva du côté du poulailler, le caquetage des poules remontant au perchoir, pendant qu'un grognement sonore de dom Pourceau parlait éloquemment de boudins, d'andouilles et de grillades.

— Si, tout ça va bien ! répondit le vieux paysan en se tournant vers sa femme. Ça va très bien ; mais à quoi bon? Nous sommes tout seuls ! Ah ! ayez donc des enfants !

— Te voilà encore à broyer du noir, mon pauvre Meo. La petite est partie ! eh bien, est-ce que la femme ne doit pas suivre son mari? Je t'ai bien suivi, moi ! J'étais de Varallo, et je n'avais jamais vu Guardilago, je ne savais seulement pas que cet endroit-là existait.

— Ce n'est pas la même chose ! On est si heureux ici ! et Gina s'y trouvait très bien, avant d'avoir fait la connaissance de Pietro. Elle a voulu l'épouser : un ouvrier de la ville ! comme si un paysan ne valait pas mieux !

— Allons, tu n'as rien à dire contre Pietro : un bon travailleur, un brave garçon, qui nous aime et qui rend ta fille heureuse.

— Oui, oui, mais il l'a emmenée. Encore, s'ils étaient restés à Milan, on aurait pu les voir quelquefois ; mais s'en aller en France ! à Paris !

— Pietro y trouvait de l'ouvrage bien payé. Ils ne resteront que quelques années, et ils reviendront riches. Alors, Pietro me l'a promis, ils achèteront une maison et de la terre ici, auprès de nous, et ils ne nous quitteront plus.

— Quand ils seront riches, nous ne serons plus en vie, ma pauvre femme. Tu oublies donc que nous sommes vieux? Dans ces pays où l'ouvrage est si bien payé, la vie est chère, et on ne met pas grand'chose de côté. Et puis, nous n'aurons toujours pas eu la joie de voir grandir nos petits-enfants. Pauvre petite Nina ! elle avait trois ans quand ils sont partis, elle en a cinq à présent... Je suis sûr qu'elle ne nous reconnaîtrait plus.

— Sais-tu l'idée que j'ai, mon homme? Nous vendrons bien nos fruits, ils sont si beaux ! cela nous fera un peu d'argent. Il faudra que tu ailles à Paris voir les enfants, et que tu leur portes un panier de ce que nous aurons de meilleur ; je suis sûre que cela fera grand plaisir à Gina. Tu me raconteras comment ils vivent là-bas : les lettres, cela ne dit rien du tout.

— C'est si loin, Paris ! tu ne te fais pas idée comme c'est loin, ma pauvre femme. Non, non, je ne reverrai jamais mes enfants !

Une tête apparut tout à coup au-dessus de la haie, et une voix cria :

— Une lettre pour vous, père Vispa, une lettre de France. Le port n'est pas payé.

— Paye vite, ma femme ! s'écria Bartolomeo. Une lettre de France ! nous allons avoir des nouvelles de Gina et de sa petite Nina.

Menica se hâta de payer le facteur et apporta la lettre à son mari, qui la retourna dans ses mains d'un air désappointé.

— Ce n'est point l'écriture de Pietro, dit-il. Ah ! c'est écrit en français... Oh ! mon Dieu !

— Quoi, mon homme, quoi? s'écria Menica toute tremblante.

— Je ne sais pas le français ; mais voilà, deux fois, le mot *mort*. Cela doit vouloir dire *morte*. Oh ! je pensais bien que je ne reverrais jamais mes enfants !

Le pauvre homme retomba assis sur son banc en sanglotant et en se cachant le visage avec ses deux mains. Menica le regardait, pâle comme un linge. Au bout d'un instant elle ramassa la lettre qu'il avait laissé échapper, et s'éloigna.

— Où vas-tu? lui cria Bartolomeo.

— A San-Camillo ; il y a là un homme, Giovanni Briga, qui a demeuré en France et qui sait lire le français ; il me dira ce qu'il y a dans la lettre.

Et Menica disparut. Bartolomeo resta seul, regardant sans les voir les richesses de son jardin. Le soleil se coucha, les nuages se teignirent d'or, le ciel devint tout rose, puis s'obscurcit par degrés ; le grand silence de la nuit remplaça

les bruits du jour, et Bartolomeo ne s'aperçut pas de la fuite du temps. Le pauvre homme n'avait plus qu'une pensée, qu'il se répétait sans cesse comme un refrain : « Je savais bien que je ne les reverrais jamais ! »

Enfin Menica revint. Elle se glissa près de son mari, et prit ses mains dans les siennes ; Bartolomeo sentit qu'elle tremblait.

— La lettre ? dit-il.

Menica éclata en sanglots.

— Morts, tous ? reprit Bartolomeo.

— Rentrons, mon pauvre homme ; je vais allumer la chandelle, et tu liras la lettre ; Briga a été très bon, il me l'a réécrite en italien.

Elle rentra, et Bartolomeo put lire la traduction d'une lettre de l'Assistance publique de Paris. Pietro et Gina avaient succombé au choléra tous les deux dans la même journée ; des voisins compatissants avaient recueilli leur petite fille, mais ils ne pourraient la garder, et il fallait que le grand-père la fît réclamer au plus tôt, faute de quoi l'enfant serait conduite aux Enfants-Assistés.

— Qu'est-ce que c'est que cela ? demanda Bartolomeo.

— L'hospice... les Enfants-Trouvés... Briga me l'a expliqué, répondit Menica.

— Oh ! ma petite-fille aux Enfants-Trouvés ! s'écria Bartolomeo. J'irai la chercher... je pars tout de suite... Vois-tu, femme, tu me disais ce soir que j'irais à Paris !

La suite à la prochaine livraison.

INDUSTRIE DES FLEURS ARTIFICIELLES.

Suite et fin. — Voy. p. 38.

Les tissus qui servent à faire les feuilles se teignent en pièces et immédiatement de la couleur que l'on se propose d'imiter. A cet effet, on tend l'étoffe encore mouillée sur un châssis où on la laisse bien sécher ; puis, quand elle est sèche, on étend sur l'une de ses faces une couche de *gommeline* (1) qui lui donne du brillant. Sur la face opposée, et pour donner à la feuille son velouté naturel, on passe un pinceau imprégné d'eau amidonnée et de couleur un peu plus claire que celle dont on s'est servi précédemment. Lorsque le velouté doit être plus prononcé, on saupoudre la couche de gommeline avec de la poussière de drap dont la couleur est de la teinte convenable.

Les folioles ou *areignes* des calices sont préparées aussitôt que les tissus sortent du bain de teinture. On les foule et on les imprègne d'amidon pour leur donner toute la fermeté désirable ; on les étend ensuite sur un cadre, et, lorsqu'elles sont sèches, on les découpe à l'emporte-pièce sur une feuille de plomb ou sur un billot de bois.

Les boutons se font avec de la peau, du cannepin (2) et du taffetas teints d'avance ou que l'on colorie au pinceau lorsqu'ils sont terminés ; on les bourre avec de l'étoupe, de la filasse, ou bien de la ouate, pour leur donner leur forme naturelle ; puis on les lie avec de la soie verte sur le fil métallique qui doit leur servir de tige.

Les étamines se préparent en fixant au bout d'un petit fil de laiton des bouts de soie écrue qui forment le cœur, et que l'on trempe dans de la colle de peau pour leur donner la rigidité nécessaire. On garnit ensuite l'extrémité de chaque étamine de pâte, puis on les plonge toutes à la fois dans de la semoule teinte en jaune. Il ne reste plus alors qu'à les bien faire sécher.

On distingue dans la fabrication des fleurs artificielles quatre opérations principales : le *découpage*, le *gaufrage*, l'*assemblage* et le *moulage*. Bien que ces diverses opérations varient selon la nature et l'espèce de fleurs que l'on veut imiter, nous indiquerons néanmoins, d'une manière générale, comment chacune d'elles s'exécute.

Le *découpage* se fait d'ordinaire à l'emporte-pièce, mais souvent aussi on découpe les pétales et les feuilles à l'aide de ciseaux et d'après des patrons tracés à l'avance sur des feuilles et des pétales naturels. Quelquefois encore on a recours aux dessins qui accompagnent la plupart des livres qui traitent de la fabrication des fleurs en papier et en étoffe. Dans ce cas, nous conseillerons de calquer avec soin le modèle ; puis, après l'avoir collé sur du bristol, de le découper en suivant bien exactement le tracé qu'on aura fait. Ce patron, sur lequel on prendra soin d'inscrire le nom de la feuille et du pétale qu'il représente, pourra servir fort longtemps.

Le *gaufrage* s'exécute de deux façons : à la pince (*griffage*), ou à la boule (*boulage*).

Supposons que l'on veuille *griffer* les petits pétales qui forment le cœur d'une rose. On commencera par les plier en deux dans le sens de la hauteur ; puis, après en avoir placé un sur la paume de la main gauche (fig. 1), on fera

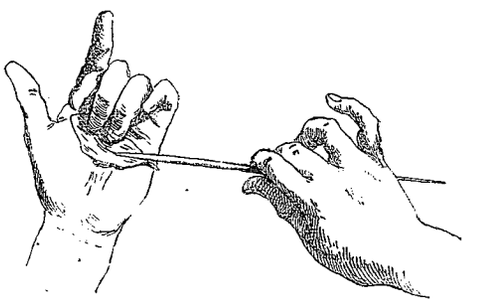


Fig. 1.

glisser avec la droite les deux branches de la pince du haut en bas de ce pétale. Il se trouvera donc, quand on l'aura déplié, griffé des deux côtés de la ligne médiane, mais en sens inverse ; le tenant alors ouvert et dans le creux de la main, on le griffera de nouveau, mais cette fois depuis le milieu seulement jusqu'à la base. On renouvellera cette opération à droite et à gauche du griffage central, et l'on fera de même pour tous les pétales du petit cœur de la rose.

Les pinces servent encore à friser, à pincer, à rouler et à strier les pétales suivant les fleurs qu'il s'agit d'imiter.

Le griffage ne s'opère, du moins pour la rose, que sur les plus petits pétales ; ceux de quatrième grandeur sont *boulés*, c'est-à-dire rendus convexes ou concaves au moyen des différentes boules qui composent le *jeu* du fleuriste.

Voici comment on procède au *boulage*. On place d'abord le pétale bien à plat sur la pelote, on prend ensuite avec la main droite celle des boules qui est la mieux assortie au creux que l'on veut obtenir, et, après l'avoir fait glisser légèrement et en tournant sur les bords, qui ne doivent avoir aucun pli (fig. 2), on arrive peu à peu au centre, de ma-

(1) Gomme fine propre à l'épaississement des couleurs.

(2) Peau blanche, très fine et chamoisée, qu'on emploie surtout pour les boutons de la fleur d'oranger.

nière à ce que le pétale soit bien arrondi et plus ou moins hémisphérique.

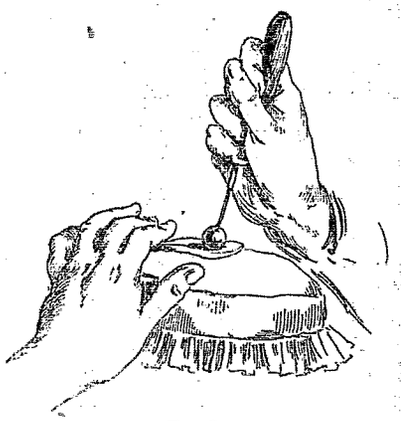


Fig. 2.

L'*assemblage* consiste à réunir les pétales autour du cœur de la fleur. Cette opération, qui est une des plus longues et des plus délicates, s'effectue de la manière suivante. On prend d'abord un à un chaque pétale avec les pinces, ensuite on en trempe l'extrémité dans la colle, puis on le rapproche du cœur autour duquel il doit être fixé. On obtient ainsi une sorte d'étoile au-dessous de laquelle on colle les autres pétales, en ayant soin de les ranger régulièrement et de façon à ce qu'ils se contrarient. Quand ils sont tous collés, on termine la fleur comme il convient pour son espèce, et l'on passe à l'opération suivante.

Le *montage* a pour but la réunion des diverses parties de la fleur à la tige et des différentes tiges à la branche principale. Après avoir attaché le calice de la fleur et *tigé* les feuilles en collant sur le verso de chacune d'elles une *baguette* ou petite tige de laiton recouvert (fig. 3), on doit,

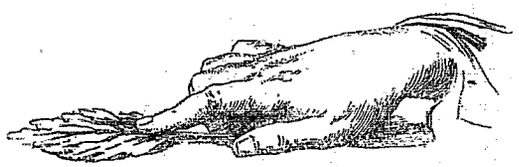


Fig. 3.

en premier lieu, consolider les boutons et les fleurs avec de la soie verte ou de la *cannetille* (1).

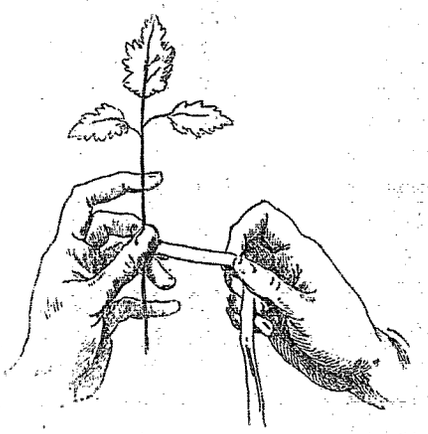


Fig. 4.

(1) Laiton couvert de soie ou de coton.

Cela fait, on cotonne la branche en la fournant avec les doigts de la main droite et en filant le coton de la main gauche, de telle sorte qu'il s'enroule en spirale et avec la plus grande régularité sur toute l'étendue de la branche. Enfin, on *passe en papier*, autrement dit on enroule autour de la tige des bandes de papier vert (fig. 4). Pour cela, on tient la tige entre le pouce et l'index de la main gauche, et la bande dans la main droite ; enduisant alors de colle le bout du papier, on le pose le plus près possible du calice de la fleur, et, en le tendant bien, on l'enroule autour de la tige. Si cette dernière était forte, il faudrait la *cotonner* auparavant avec de la ouate, en ayant soin que la couche en soit très égale.

Pour donner une idée plus exacte de la manière dont on fait les fleurs, nous allons décrire dans tous ses détails la confection de la jacinthe, du pavot et de l'œillet.

La jacinthe, l'une des plus jolies fleurs que l'on puisse imiter, est aussi une de celles dont l'imitation est le plus facile et se rapproche le plus du modèle que nous offre la nature.

Pour la représenter, on commence par découper un seul pétale sur chacun des trois patrons dessinés (fig. 5). Cela

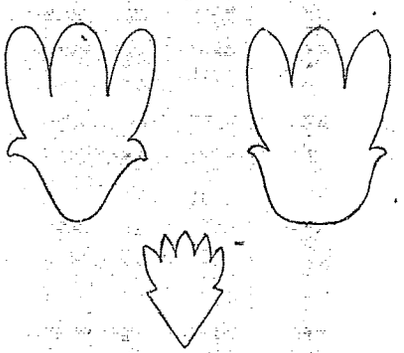


Fig. 5.

fait, on prend le plus petit et l'on griffe séparément chacune des folioles comme nous l'avons indiqué (fig. 1), de façon à ce que le pétale entier se recoquille bien sur lui-même ; ensuite on cambre bien en arrière chaque foliole à partir de la naissance de leur séparation, puis on gaufre de même le plus grand pétale. Lorsque les six folioles sont gaufrées, on colle ensemble, mais par la base seulement, le petit pétale avec le grand, de manière à ce que les crans du petit soient placés dans les intervalles du grand. On forme ainsi un cornet (fig. 6), et quand il est bien sec, on l'attache

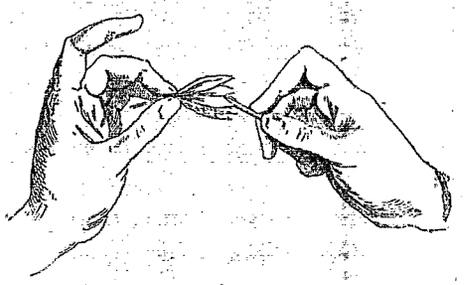


Fig. 6.

avec de la soie floche au bout d'un fil de laiton garni de papier vert et terminé par un calice.

Le calice se fait avec de la ouate à laquelle on donne la forme voulue, et que l'on recouvre de papier en tigeant la fleur.

Pour monter les fleurs de la jacinthe, on prend une tige que l'on façonne en collant une petite bande de gaze sur du papier vert, et en le roulant de façon à laisser un creux en dedans. Ensuite, on groupe sans symétrie, dans le haut,

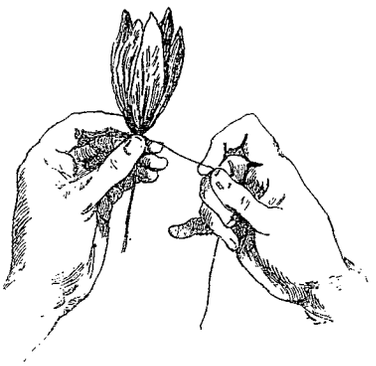


Fig. 7.

quatre ou cinq boutons que l'on enfile dans la tige en y pratiquant d'avance un trou avec une épingle, et l'on place, en les contrariant et en les distançant d'un à deux centimètres, les fleurs que l'on a préparées. Vers le bas de la tige, on groupe cinq ou six feuilles lancéolées que l'on dispose en couronne, en ayant soin de placer extérieurement l'endroit de la feuille.

Deux patrons suffisent pour confectionner un pavot. Ceux que nous donnons (fig. 8) représentent le quart du pétale;

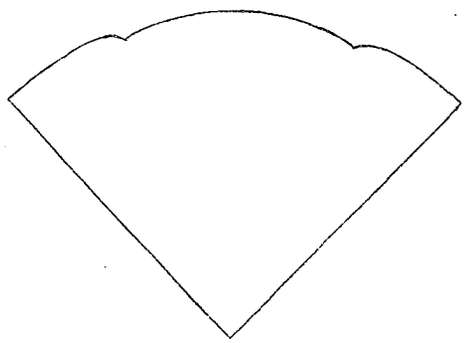


Fig. 8.

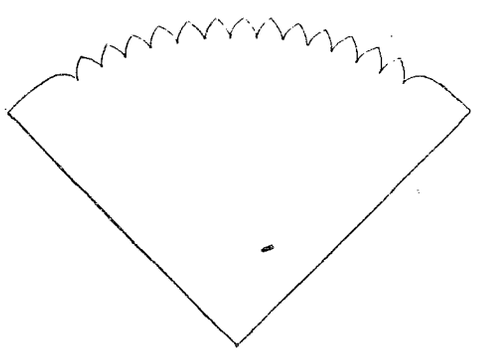


Fig. 8 bis.

pour obtenir un pétale complet, il suffit de plier son papier en quatre et de le placer en coin sous le modèle. Après le découpage on déplie le papier et l'on a un rond parfait. Il faut huit pétales du numéro 1 et un seul du numéro 2. On prend alors chaque pétale numéro 1 de la main gauche; on place l'index au milieu, on rapproche les extrémités; puis, après avoir roulé le pétale en gobelet, on le tord en papillotte comme le représente le croquis ci-contre (fig. 9). Il faut aussi friser légèrement avec les brucelles les dente-

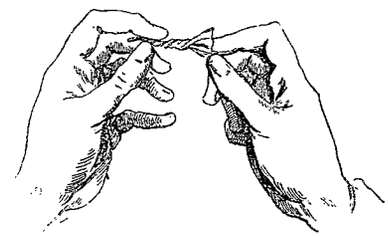


Fig. 9.

lures du pétale en les renversant légèrement en arrière. Lorsqu'ils sont tous préparés, on boule chacun des quartiers du pétale numéro 2, et, après l'avoir légèrement renversé sur lui-même et roulé, on défait tous les pétales pour les assembler.

A cet effet, on les enfile autour d'un cœur semblable à celui de la figure 10, et que l'on trouve tout fait dans le commerce; puis on les colle ou bien on les attache avec de

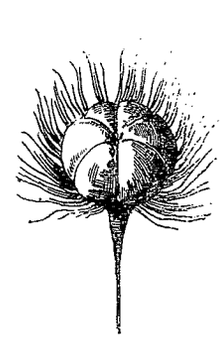


Fig. 10.

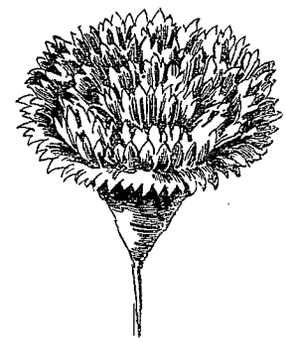


Fig. 11.

la soie floche, de manière à leur donner la forme représentée figure 11. Enfin, on attache le pétale numéro 2 et, avec un peu de ouate, on façonne la *boquille* qui se trouve sous la fleur.

La fleur entr'ouverte (fig. 12) s'imite avec un pétale

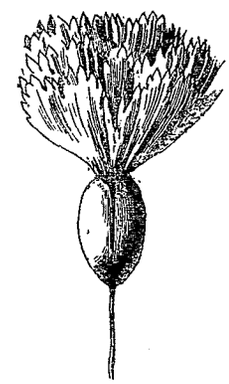


Fig. 12.

fendillé et replié en entonnoir qu'on introduit dans un bouton fendu.

Lorsque les fleurs et les pétales sont terminés, on procède, comme il suit, au montage du pavot. On tige en branche un bouton naissant et on l'entoure de feuilles du plus petit modèle (il en existe trois). On monte également un ou deux boutons épanouis; prenant enfin une tige un peu forte, et en la cotonnant comme nous l'avons dit plus haut, on la termine par la fleur. On fixe sur la tige mère

les boutons, et l'on achève le montage en entourant le pied de grandes feuilles dont on proportionne la grandeur à la hauteur totale de la tige.

L'œillet n'a besoin que d'un seul patron (fig. 13) sur le-

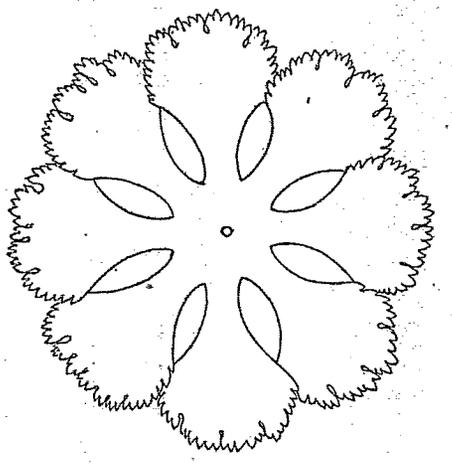


Fig. 13.

quel on taille cinq pétales dont un est mis en réserve pour le bouton. On se procure des cœurs, des boutons, des feuilles et des papiers tout préparés (1), unis et panachés, ou que l'on panache soi-même au pinceau. Pourvu de ces accessoires, on prend l'un des pétales, on le plie en deux, ensuite en quatre, et enfin en huit, de façon à ce qu'il res-

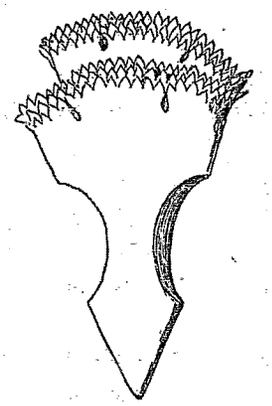


Fig. 14.

semble au croquis ci-dessus (fig. 14). On griffe alors chaque portion du pétale en la fronçant et en la recoquillant sur elle-même comme l'indique la figure 15; puis, avec la main

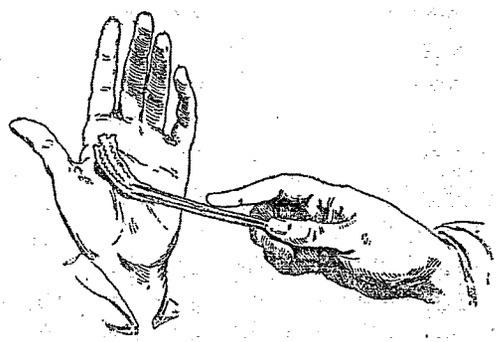


Fig. 15.

droite, on renverse le haut de chacune d'elles comme l'indique le croquis (fig. 16).

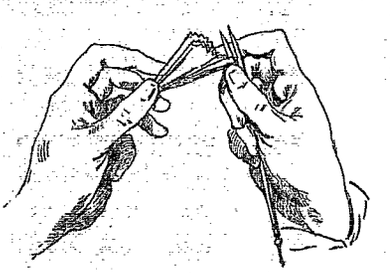


Fig. 16.

Les pétales une fois préparés comme nous venons de le dire, on les enfile successivement autour du cœur, après quoi on les attache avec un peu de cannetille en les serrant autour du petit fil qui part du cœur et doit dépasser les pétales. On entre ensuite la fleur dans le calice, en ayant soin que ses pointes remontent le plus possible autour des pétales.

Le montage de l'œillet est des plus faciles : on cambre les feuilles, puis on les monte directement sur la tige principale au haut de laquelle on fixe la fleur. Les feuilles devront être alternées, et les plus hautes toucheront presque les pétales de l'œillet. La tige sera passée en papier, et sa partie inférieure devra rester unie.

Tel est le mode de fabrication des fleurs artificielles, industrie intéressante, qui depuis quelques années a pris chez nous un développement et une importance considérables.

(1) Certaines maisons de Paris fabriquent tous les produits et accessoires nécessaires pour la confection des fleurs artificielles.

LES RÉGIONS INCONNUES DU GLOBE
ET LEURS ABORDS.

Suite. — Voy. p. 6.

LA LÉGENDE DU GULF-STREAM. — OBSERVATIONS NOUVELLES.

La température moyenne annuelle de Halifax, dans la Nouvelle-Écosse, par 44° 39′ latitude nord, est de 6°.2, tandis que celle de Dublin, par 53° 21′ latitude nord, est de 9°.6, et que celle de Boston, dans le Massachusetts, par 42° 21′, est exactement la même que celle de Dublin. En dépit de la marche du soleil, il fait en moyenne aussi chaud en Irlande, sous le 52e degré de latitude, qu'aux États-Unis sous le 38e degré, à 1550 kilomètres de plus dans la direction de l'équateur.

La pointe septentrionale de l'Écosse jouit pendant le mois de janvier d'une atmosphère un peu plus tiède que Londres et les villes du sud de l'Angleterre : les lois ordinaires du climat semblent renversées.

L'île de Tresco, l'une des Sorlingues ou Scilly, à la pointe sud-ouest de l'Angleterre, a en plein air des avenues de palmiers, de yuccas et d'autres plantes tropicales, quoique les Açores, situées à plus de 1100 kilomètres plus près de l'équateur, se trouvent encore en dehors de l'aire géographique des palmiers. Les Scilly expédient sur le marché de Londres des légumes de primeur, tandis qu'aux mêmes latitudes, sur les côtes de Terre-Neuve, les phoques s'étendent sur les bancs de glace. « Les Anglais nous volent notre climat », disent par plaisanterie les Américains du Nord.

Sous la double influence de l'atmosphère maritime toujours chargée de vapeurs et attiédie par les courants venus des mers tropicales, la Grande-Bretagne, « la terre à ceinture de vagues », baigne dans une sorte de moiteur. C'est

la contrée humide où le pluviomètre du Stye, dans le Cumberland, accuse annuellement de 4 à 5 mètres d'eau, et où la précipitation sous forme de pluie ou de neige est supérieure à tout ce que l'on rencontre ailleurs dans la zone tempérée; aussi l'humidité de l'air y fait l'office d'un coussin de ouate qui conserve la chaleur du sol.

La température moyenne de la mer au mois de juillet, à la hauteur des Hébrides, par 58 degrés de latitude nord, est de 13 degrés centigrades, pendant qu'à la même latitude sur la côte de Labrador elle est de 4 degrés et demi.

Les hivers de l'Islande, «l'île des glaces», sont moins rigoureux que ceux du Danemark.

La température de la mer, prise en janvier à la station de Fruholm, près du cap Nord de la Scandinavie, sous une latitude où le soleil reste au-dessous de l'horizon pendant un mois entier, est en moyenne de 3°.27, près de 3 degrés de plus qu'à Vevey sur les bords du Léman, 2 degrés de plus qu'à Venise sur les rivages de l'Adriatique.

Un voyageur qui se rendrait en janvier de Philadelphie au cap Nord de l'Europe, à 3 500 kilomètres plus près du pôle, se maintiendrait toujours sous la même latitude isothermale de 2 à 3 degrés; mais en allant directement au nord, dans la baie de Baffin, il trouverait, sous le même parallèle que le promontoire extrême de la Scandinavie, une température moyenne de — 25 degrés.

La côte occidentale du Spitzberg est baignée par des eaux qui ont en moyenne une température de 4 degrés centigrades, et qui fondent la partie immergée des glaciers, tandis que la côte orientale est souvent inabordable à cause de la banquise; sur cette côte est, les promontoires et les îlots n'offrent qu'une couche de glace continue; les golfes et les détroits sont empâtés de glaçons, tous les contours de cette partie de l'archipel sont difficiles à tracer; là, comme sur le littoral du Groenland, les glaces de terre, s'avançant au loin dans une eau froide qu'ils refroidissent encore par leur contact, repoussent les vagues devant elles : des criques, des baies, des fiords, sont complètement oblitérés.

Non seulement le climat du Spitzberg, archipel inhabité, n'est pas plus rigoureux que celui du nord de l'Amérique et de l'Asie, où vivent des populations indigènes et de nombreux immigrants, Français-Canadiens, Anglais ou Russes, mais ce climat, bien qu'inégal, changeant, venteux, soumis à toutes les époques de l'année aux chutes de neige, n'en est pas moins relativement doux; pendant l'hiver, le froid n'est pas plus vif que dans les plaines de Suède, à 2 200 kilomètres plus au sud. En été, le climat du Spitzberg est des plus salubres; on y respire plus librement que dans la Scandinavie méridionale; les rhumes et les maladies de poitrine y sont inconnus des matelots.

Dans la Novaïa-Zemlia, la température d'été et d'hiver est plus élevée dans la baie de Moller, située sur la côte occidentale de l'île du Sud, sous la latitude de 72° 30′, qu'elle ne l'est au détroit de Kara, à 300 kilomètres au sud-est.

Comme au Spitzberg, au Groenland, dans l'archipel ou terre de François-Joseph, dans la Novaïa-Zemlia, c'est le long des côtes orientales que les glaces s'accumulent en plus grands entassements. Le contraste des climats s'accuse entre les rivages orientaux et occidentaux des terres et des archipels dans tout l'Atlantique boréal.

VII

On s'est empressé d'attribuer au courant tiède du golfe mexicain cette distribution remarquable de la température du nord-ouest de l'Europe. «Sans les eaux du Gulf-Stream, l'Angleterre et l'Allemagne auraient le climat désolé du Labrador; la péninsule Scandinave disparaîtrait comme le Groenland sous des glaciers immenses; l'extrémité de la Norvège se refroidirait au point de congeler le mercure, comme il arrive sous le même parallèle en Asie et en Amérique, au lieu d'être baignée à Fruholm par une mer à 3 degrés. Bref, le Gulf-Stream forme sur son parcours une source permanente de chaleur à l'influence de laquelle doit être attribué le degré avancé de la civilisation en Europe.»

Et non seulement l'Europe occidentale serait redevable au Gulf-Stream de la douceur de son climat et du développement de sa civilisation; mais, sans la dérivation semi-circulaire qui porte des côtes d'Espagne aux Antilles, Christophe Colomb n'aurait jamais découvert l'Amérique; si le pilote Alaminos, et, depuis son premier voyage, la plupart des navigateurs qui reviennent des États-Unis n'avaient pas, à leur insu ou bien en connaissance de cause, suivi le Gulf-Stream, c'est-à-dire «le chemin des eaux», les côtes américaines seraient restées pratiquement beaucoup plus éloignées de l'Europe qu'elles ne le sont en réalité, et la civilisation d'Amérique aurait été singulièrement retardée ou même complètement arrêtée. Le Gulf-Stream a donc une part capitale dans l'histoire de l'humanité.

La suite à une autre livraison.

ALLUMETTES DANS DES TUBES DE VERRE.

Voy. t. XLVII, p. 114, 408; — t. XLVIII, p. 215.

Nous recevons la lettre suivante :

«Monsieur,

» Vous avez signalé, dans le *Magasin pittoresque* de 1879 et 1880, l'existence d'allumettes au phosphore renfermées dans des tubes de verre, et qui étaient usitées au commencement du siècle.

» J'ai trouvé récemment dans l'*Analyse chimique* de Sage, publiée en 1786, l'indication de leur mode de fabrication; j'ai pensé intéresser vos lecteurs en vous la communiquant :

« On a imaginé de faire des bougies phosphoriques qui » s'allument dès qu'elles ont le contact de l'air. Voici la ma» nière de les préparer : on prend un tube de verre de quatre » pouces de long et d'une ligne de diamètre, scellé par un » bout; on introduit dans ce tube environ un demi-grain » de phosphore, qu'on pousse jusqu'à son extrémité; en» suite on introduit dans ce tube une bougie de trois pouces » de longueur; on a soin d'émécher environ trois lignes de » la partie qui doit être en contact avec le phosphore, c'est-à» dire de bien enlever la cire de dessus la mèche et de la » carder un peu; dès que la bougie est introduite dans le » tube, il faut sceller l'extrémité ouverte, ensuite exposer » au feu celle où est le phosphore, qui se fond, se volatilise » et se fixe sur la mèche; on trace avec un diamant ou une » pierre à fusil une ligne circulaire à l'extrémité du tube » où il n'y a point de phosphore, afin de pouvoir rompre ce » tube à volonté, pour pouvoir pincer et retirer la bougie » qui prend feu dès qu'elle a le contact de l'air; mais il faut » avoir soin, afin de faire prendre feu à la bougie, de tenir » verticalement vers la terre la partie de la bougie où est » le phosphore.

» Si l'on ne conserve point ces bougies dans un étui de » fer-blanc, on court risque du feu si les tubes viennent » à se rompre. » (1)

» Ce sont évidemment des bougies ainsi fabriquées qui vous ont été envoyées de Middelbourg et qui ont été soumises à l'examen de M. d'Almeida.

» Veuillez agréer, etc. »

UN DESSIN INÉDIT DE COGNIET.

Nous avons publié le mois dernier une esquisse inédite de Cogniet, « Démosthène s'essayant à parler, au milieu du bruit, sur le bord de la mer. » Grâce encore à l'obligeance de Mme veuve Cogniet, voici une autre esquisse qui offre d'autant plus d'intérêt que le tableau dont on voit ici la première idée a été détruit lors de l'incendie de l'Hôtel de ville de Paris en 1871. Il décorait autrefois le plafond de la salle du Trône et représentait le dieu du Jour s'avançant sur son char et dissipant les ombres de la Nuit. A cette peinture centrale quatre autres se rapportaient qui l'entouraient en pendentifs : elles avaient pour sujet les quatre saisons.

Le Printemps : paysage arrosé par un ruisseau sur les bords duquel un berger et une bergère font paître leurs troupeaux.

L'Été : un poète assis à l'ombre d'un arbre magnifique contemple les champs où, sous un ardent soleil, les moissonneurs coupent les blés mûrs.

L'Automne : soleil couchant, arbres dépouillés ; un laboureur, fatigué du travail de la journée, ramène sa charrue attelée de deux bœufs ; à droite, un tombeau antique.

L'Hiver : au milieu d'une forêt de pins couverte de neige, un ours s'avance et flaire une cognée fichée dans un tronc d'arbre.

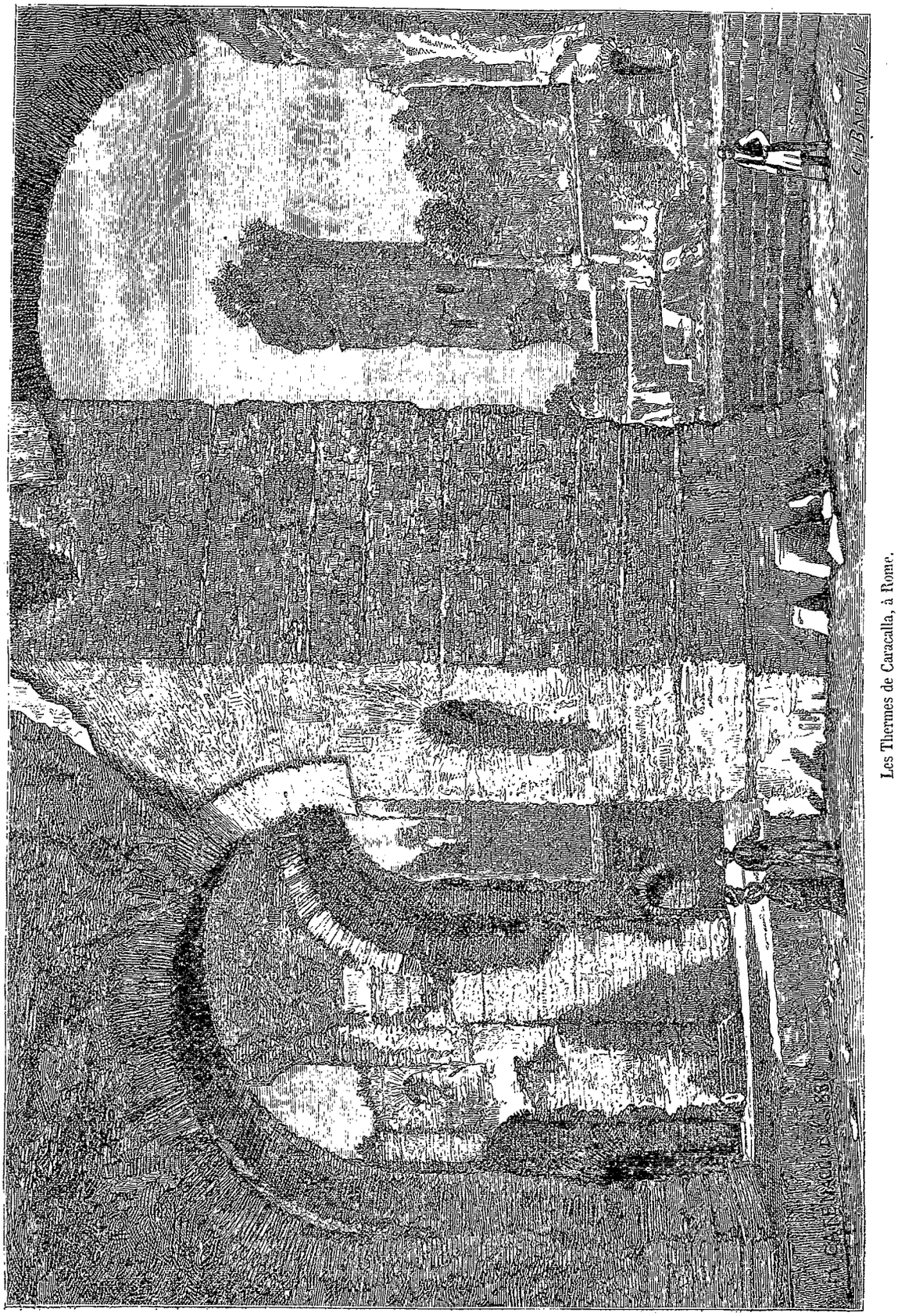


Esquisse du plafond de la salle du Trône, à l'ancien Hôtel de ville de Paris, par Léon Cogniet.

Ces compositions ont été heureusement conservées par la gravure. On peut les voir dans l'ouvrage de M Calliat, architecte, *Description gravée de l'Hôtel de ville*, publié en 1854.

(1) *Analyse chimique et concordance des trois règnes*, par M. Sage. A Paris, de l'Imprimerie royale, M DCC LXXXVI, t. Ier, p. 322. — Sage, né en 1740, mort en 1824, fut directeur de l'École des mines et membre de l'Académie des sciences (section de minéralogie).

LES THERMES DE CARACALLA, A ROME.



Les Thermes de Caracalla, à Rome.

Les Thermes de Caracalla sont, après le Colisée, la plus vaste et la plus imposante ruine de Rome. Quand on y pénètre, on se trouve d'abord perdu dans un chaos de murailles écroulées, que M. Ampère a comparé à un amas confus de tours démantelées ou de rochers entassés en désordre par l'éboulement d'une montagne. Mais bientôt on reconnaît que cet édifice, ou plutôt cette réunion d'édifices, présente un plan parfaitement régulier.

L'enceinte des Thermes mêmes est nettement marquée par une ligne de murs encore debout, formant un rectangle

de 750 pieds de long sur 500 de large. Cette enceinte était enveloppée d'un portique se développant sur un périmètre de 4 750 pieds, et qui se terminait à l'une de ses extrémités par un stade destiné aux exercices gymnastiques et entouré de gradins disposés en demi-cercle ou plutôt en anse très évasée. En dehors, dans les terrains environnants, s'étendaient des jardins plantés d'arbres et des jardins de fleurs.

Dans l'intérieur des Thermes, on distingue l'ordonnance symétrique de nombreuses salles. Aux deux extrémités se trouvent deux cours bordées de portiques; le milieu est occupé par un immense réservoir qui était entouré de seize cents sièges de marbre sculpté et où trois mille personnes pouvaient se baigner à la fois. A droite et à gauche se groupaient d'autres salles, de dimensions diverses, renfermant la piscine pour les bains chauds, une vaste chambre de déclamation et de lecture, un musée, une bibliothèque. Toutes ces pièces étaient pavées de mosaïques magnifiques représentant des combats de gladiateurs, et décorées d'admirables statues. L'une d'elles avait un plafond formé de barres de bronze et de cuivre d'une telle étendue qu'elles font encore aujourd'hui l'étonnement des architectes. C'est des Thermes de Caracalla qu'on a tiré, au seizième siècle, l'Hercule de Glycon, la Flore, le torse du Belvédère, et le beau groupe de Circé connu sous le nom de Taureau Farnèse.

On ne s'expliquerait pas l'immensité de ce monument et la diversité des salles qui le composaient, si l'on ne savait que les thermes des Romains n'étaient pas seulement des bains : c'étaient aussi des lieux de réunion et de récréation; on s'y livrait à des exercices de corps, à des jeux, à des distractions de l'esprit; les poëtes y lisaient leurs vers, les inventeurs y prônaient leurs découvertes, les oisifs venaient y passer leur temps et y dissiper leur ennui. Les thermes étaient à peu près l'analogue de nos cercles, de nos clubs du grand monde, avec cette différence que tout le monde y était admis, du moins dans ceux dont la construction était due à la munificence des empereurs.

Malgré leur splendeur incomparable, les Thermes de Caracalla ne peuvent rien pour relever la réputation du prince qui les a fait bâtir. Cet homme était un scélérat. On n'oubliera pas qu'il assassina de sa propre main son frère Géta, pour être le seul maître de l'empire romain; qu'il mettait sa joie à se faire craindre, et que le meilleur moyen de lui plaire était d'affecter de trembler devant lui; qu'il confisquait les biens des particuliers pour enrichir ses soldats; que, pour plaire à l'armée, il autorisait le massacre et le pillage; qu'il fit la guerre, non comme un général, mais comme le plus cruel et le plus perfide des barbares. Le fait d'avoir payé de bons architectes et d'avoir possédé de belles statues ne peut en aucune manière faire honneur à ce monstre.

UN GROUPE D'AMIS.

Suite. — V. p. 9, 50.

Collin d'Harleville et Andrieux naquirent l'un en 1755, l'autre en 1759, un quart de siècle environ après Thomas et Ducis. Ils se connurent dès leur enfance. Faisant tous deux leurs études à Paris, Andrieux au collége du Cardinal-Lemoine, Collin au collége de Lisieux, ils se rencontrèrent aux compositions et à la distribution des prix du concours général. Ils se retrouvaient assez souvent les jours de congé dans les lieux de promenade où l'on menait habituellement les collégiens, au Cours-la-Reine ou aux Invalides, et ils aimaient à causer ensemble de littérature.

Leurs études terminées, placés l'un et l'autre par leurs familles chez un procureur pour apprendre le droit, ils continuèrent à se voir. Collin demeurait dans un petit hôtel de la rue des Anglais, près de la rue des Noyers, où logeaient quelques jeunes étudiants comme lui. « La vie n'y était pas chère, dit Andrieux, qui y allait souvent : on y dînait pour quatorze sous, on y soupait pour dix; encore pouvait-on économiser trois sous sur chaque repas en ne prenant pas de vin. » Le soir on se réunissait; on causait, beaucoup plus de théâtre et de poésie que de jurisprudence; on lisait des vers; on faisait de la musique; la fille de la maîtresse de l'hôtel chantait. Andrieux ajoute que dans cette société de jeunes gens instruits, laborieux, gais, enthousiastes, « il n'entendit jamais un jurement ni un mot dont la pudeur la plus délicate eût à rougir. »

Collin a conservé le souvenir de ces heureuses années de sa jeunesse dans les vers suivants :

C'est là que j'ai trouvé quelques amis bien chers,
Possédés comme moi de ce démon des vers,
Bons fils, mais sourds de même à la voix de leurs pères.
Réunis par nos goûts, nous nous aimions en frères.
Vous souvient-il, amis, de nos petits repas?
Bien petits, en effet, si l'on comptait les plats,
Mais joyeux, mais charmants, mais cent fois préférables
Au luxe, au vain apprêt de ces superbes tables!
Nous n'avions pas le sou, mais nous étions contents.
Nous étions malheureux : c'était là le bon temps!

Malgré son goût pour les lettres, — goût que le succès justifia de bonne heure, — Andrieux ne s'y livra, pendant une grande partie de sa vie, que comme à une distraction, sans renoncer à des travaux plus sévères. Il entra et persévéra dans la carrière du droit. Il était devenu le soutien de toute une famille par la mort de son père, qu'il vénérait, « homme de grand sens, dit-il, homme irréprochable, d'un désintéressement et d'une élévation d'âme dignes des siècles antiques : j'ai toujours interrogé sa mémoire, lorsque j'ai eu à prendre un parti dans quelque circonstance délicate ou difficile; je me suis demandé : Qu'aurait fait mon père? et sa réponse (puissé-je ne m'être jamais trompé!) m'a servi de règle. »

C'est ainsi qu'Andrieux fut successivement avocat, fonctionnaire à la liquidation générale des dettes de l'État, juge et vice-président à la Cour de cassation, membre du Tribunat. Il n'occupa que des emplois où son honneur et son indépendance pouvaient rester intacts.

Quand le ministre de la police, Fouché, lui offrit la place de censeur, avec 8 000 francs d'appointements, il la refusa sans hésiter, en déclarant que « son rôle était d'être pendu et non d'être bourreau. » Enfin, devenu bibliothécaire du Sénat, académicien, professeur de littérature à l'École polytechnique, l'auteur des *Étourdis*, de la *Suite du Menteur*, du *Souper d'Auteuil*, fut rendu pour toujours à la vie privée, aux affections de famille et aux travaux purement littéraires pour lesquels il était fait. C'est lui-même qui semble parler dans ces vers d'une de ses comédies :

. . . . . Ce que j'ai voulu faire,
Je l'ai fait; j'ai coulé des jours sereins et doux,
Au gré de mes désirs, en cultivant mes goûts.
Je me suis fait un nom qui n'est pas sans estime,
De trente ans de travaux salaire légitime.

Mes enfants, grâce au ciel, se sont tournés au bien.
C'est assez; j'ai mon lot; je ne demande rien;
Et, le terme arrivé, sans regret, sans envie,
Ainsi que j'ai vécu je quitterai la vie.

Collin ne sut pas, comme Andrieux, se partager; il s'abandonna tout entier aux goûts, aux penchants qui l'entraînaient. Il aimait la liberté, le théâtre et la campagne. Il détestait le barreau. Après son séjour à Paris, dans l'hôtel de la rue des Anglais, son père, en échange du payement de quelques menues dettes, exigea qu'il allât s'établir à Chartres comme avocat. Collin se soumit :

Je capitulai donc; on m'offrit de payer
Jusqu'au moindre mémoire, et de tout oublier,
Pourvu qu'oubliant, moi, vers et prose, je vinsse
Vivre honnête avocat au fond de ma province.
J'obéis : je quittai donjon, hôtesse, amis;
Je promis tout, et tins ce que j'avais promis.
Tout Chartres m'est témoin (le fait est trop notoire)
Que j'ai pendant trois ans lassé mon auditoire.

Mais il n'y put tenir. Il composa une comédie dont il était lui-même le sujet, *le Poète en province*, et il retourna à Paris, où il fit représenter *l'Inconstant*, puis *l'Optimiste*, qui, après l'addition d'une scène due à la plume d'Andrieux, eut un brillant succès.

Des critiques l'accusèrent d'exploiter dans ses pièces le même fonds de pensées, de sentiments, la même morale cantonnée dans la vie domestique et dans la vie champêtre; de n'avoir fait dans ses trois comédies qu'un seule pièce en quinze actes. Collin l'avoue et s'en justifie modestement :

Je n'ai fait jusqu'ici qu'un poème en quinze actes :
Je ne m'en défends pas, et, si c'est un défaut,
N'espérez pas, Messieurs, — car je le dis bien haut, —
Que d'un défaut si doux jamais je me repente.
Que vous dirai-je enfin? Une invincible pente
A mes sujets chéris me ramène toujours.
J'écris pour moi d'abord. . . . . .
Je lis ce que j'ai fait à ma mère, à mes sœurs;
Je jouis de leurs ris et surtout de leurs larmes...
Je cherche des amis, et non pas des flatteurs.

En s'exprimant ainsi, Collin d'Harleville était sincère. Il n'écrivait que pour peindre et faire aimer les bonnes mœurs; il ne s'adressait qu'aux honnêtes gens. Dans la préface de l'édition qu'il donna lui-même de ses ouvrages, il remercia « la portion pure et respectable du public, pour qui seule, dit-il, j'ai travaillé, et à qui seule j'offre ce recueil... trop heureux d'avoir recueilli, pour fruit de mes travaux, le suffrage des gens de bien, les douceurs de l'amitié et, ce que je préfère à la célébrité, une réputation pure. » *La fin à une prochaine livraison.*

LE NÉFUD ET LES FULJS

(ASIE).

Le Néfûd est le grand désert rouge de l'Arabie centrale.

La chose qui frappe au premier abord dans le Néfûd, c'est sa couleur : il est d'un rouge éclatant, presque cramoisi, le matin, sous l'humidité de la rosée.

Le sable n'est pas précisément fin, mais il est parfaitement pur, sans mélange de substance étrangère, de galet, de grès ou de terre; partout il est également de même nuance et de même composition.

Ce serait néanmoins une grave erreur de supposer ce sol stérile. Le Néfûd, au contraire, est plus riche en bois et en pâturages que n'importe quelle partie du désert, depuis Damas. Il est uniformément hérissé de buissons de ghada, et de buissons d'une autre essence, la *yerta*, qui, à cette époque de l'année où il n'y a pas de feuilles, ressemble exactement à la vigne épaisse et nattée. Il y a, de plus, diverses espèces d'arbustes à l'usage des chameaux, une en particulier, l'*adr*, nouvelle pour nous, qui peut, dit-on, nourrir les moutons durant un mois sans qu'ils aient besoin de boire, sans parler de plusieurs variétés d'herbes.

Au lieu d'être le lieu terrible qu'ont décrit quelques voyageurs, il est en réalité la patrie des nomades durant une portion considérable de l'année. Son unique défaut est le manque d'eau, car il s'y trouve très peu de puits. Au printemps, lorsqu'il a plu et que l'herbe est verte, les nomades ne manquent de rien, sinon d'eau, car leurs chameaux ont du lait; ils vont des semaines entières sans eau, dispersés à l'intérieur du désert.

Le Néfûd, à première vue, semble la figure du chaos, le chaos avec des bosses par-ci, des trous par-là, des collines en long et en travers, un enchevêtrement de collines dans une confusion absolue; mais après quelques heures de marche, on commence à discerner de l'uniformité dans ce désordre.

Le signe le plus caractéristique du Néfûd, ce sont de vastes excavations ayant la forme du sabot d'un cheval disséminées çà et là, et que l'on appelle des *fuljs*.

Quoiqu'ils varient d'étendue depuis un jusqu'à deux cents acres, les fuljs sont tous pareils par leur forme et leur direction. Ils ressemblent exactement au pas d'un cheval qui n'est pas ferré, c'est-à-dire que la pince est coupée et perpendiculaire,

Quoique la surface des parois des fuljs soit de sable pur et que le dessus immédiat en doive continuellement changer, il est évident que la forme générale de chacun n'a pas changé depuis des années, peut-être depuis des siècles.

Ce qui le démontre, c'est la végétation; elle n'a pas crû en un jour; or, elle couvre les fuljs comme le reste du Néfûd. On affirme que les fuljs ne changent pas. Aucun orage de sable ne comble les bas-fonds ou ne déplace les hauteurs, tandis que le rebord du sabot diminue graduellement jusqu'à rien du côté de l'éperon; la fourchette elle-même est visiblement représentée, quoique d'une façon grossière, par une brisure au centre, occasionnée par les eaux courantes.

Le diamètre de quelques-uns de ces fuljs doit être au moins d'un quart de mille et la profondeur de quelques-uns est de deux cent trente pieds. Ils vont tous dans la même direction, c'est-à-dire avec la pointe du pas de cheval vers l'ouest, quoique la portion la plus escarpée de leur pente varie un peu.

Le côté sud, quelquefois le côté nord, sont plus abrupts que le côté qui regarde l'orient. Ceci tendrait à indiquer que c'est le vent plutôt que l'eau qui est la cause de ces dépressions. En outre, sur le bord des plus larges fuljs, on rencontre généralement un amoncellement de sable avec une crête, comme on voit au sommet d'un pic de neige. Le vent en est évidemment la cause; le côté sous le vent est escarpé, tandis que le côté au vent est arrondi. Ces crêtes semblent se modifier quand le vent change; elles sont dépourvues de végétation, et, ce qui est singulier, le sable dont elles sont formées est moins coloré que le reste.

On peut conjecturer de loin l'existence d'un fulj profond par la présence à l'horizon d'un de ces amoncellements de sable. Mais il est rare dans le Néfûd qu'on puisse avoir une grande perspective ; on est toujours à monter ou à descendre avec effort des pentes de sable, ou à se glisser comme un insecte autour de ces grands bassins (les fuljs).

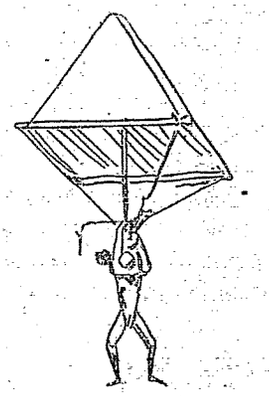
Le terrain est en général assez égal sur les bords des fuljs, et l'on va de l'un à l'autre afin de profiter de cette égalité de niveau.

On suppose que la plaine située au-dessous des sables pourrait être en pente, et, partout où l'eau tombe, car il doit pleuvoir ici quelquefois, elle descend à travers le sable jusqu'à la terre solide et s'écoule sous le sable le long de wadys sinueux et peu profonds ; on observe que le sable sur ce parcours s'affaisse graduellement jusqu'au bas de l'inclinaison, et que partout où il y a une coupure dans la plaine d'en bas, un fulj se forme en avant.

Cette manière de voir est fondée sur le fait que dans les endroits découverts, là où il y en a, le terrain est toujours incliné vers l'ouest. (1)

INVENTION DU PARACHUTE
PAR LÉONARD DE VINCI.

En consultant le *Saggio delle opere di Leonardo da Vinci*, publié à Milan en 1872 (1 vol. in-fol.), au chapitre intitulé : *Leonardo letterato e scienziato* (p. 20 et 21), et les planches photolithographiques qui l'accompagnent (pl. XVI, n° 1), on peut constater que cet homme de génie avait étudié le moyen de mesurer l'effort que l'on peut exercer en frappant l'air avec des palettes de dimensions déterminées, et qu'il avait inventé le *parachute*, dont il donne le dessin et qu'il décrit dans ces termes :



Fac-similé d'un dessin de Léonard de Vinci.

« Si un homme a un pavillon (*tente*) de toile empesée dont chaque face ait douze brasses de large et qui soit haut de douze brasses, il pourra se jeter de quelque grande hauteur que ce soit sans crainte de danger. »

MIRAGE LATÉRAL.
Sur le mirage, v. les Tables.

Le *mirage latéral* a lieu lorsqu'il se forme, pendant un calme absolu, des couches d'air verticales et de densités différentes. Quelquefois on aperçoit plusieurs images renversées et superposées à l'objet ; tantôt le reflet se montre au-dessus de l'image véritable, tantôt on voit les deux images se rapprocher, se côtoyer, se confondre, et enfin s'éloigner pour se rejoindre ensuite. Comme exemple remarquable de mirage latéral, Scoresby rapporte le suivant, dont il fut fort surpris :

« Nous avions observé de semblables apparences, dit-il, mais celles-ci avaient pour caractère particulier la netteté de l'image, malgré le grand éloignement du navire. Ses contours étaient si bien marqués qu'en observant cette image avec une lunette de Dolland, je distinguais les détails de la mâture et de la carcasse du navire, que je reconnus pour être celui de mon père. En comparant nos livres de loch, nous vîmes que nous étions à 55 kilomètres l'un de l'autre, c'est-à-dire à 31 kilomètres de l'horizon, et bien au delà de la limite de la vue distincte... »

(1) Lady Anne Blunt, *Pèlerinage au Nedjd, berceau de la race arabe.*

DERNIÈRES PAROLES DE MACCAIL.

Maccail, l'un des prédicateurs du Covenant (1), fut condamné, en 1666, au supplice mortel que l'on appelait en Écosse « la torture des bottes (2). » Animé d'une conviction profonde, fidèle à sa foi, Maccail supporta les souffrances horribles que l'intolérance lui imposait avec un courage extraordinaire : domptant sa douleur, il prononça à haute voix des paroles inspirées par un sentiment très élevé. Il s'écriait :

« Adieu, soleil, lune, étoiles ! Adieu, famille et amis ! Adieu au monde et au temps ! Adieu, corps faible et fragile !

» Salut, Éternité ! Salut à vous, anges et saints ! Salut, Sauveur du monde. Salut enfin, Dieu, Juge universel ! »

(1) Le Covenant, pacte conclu entre toutes les classes, en Écosse, pour défendre le presbytérianisme national.

(2) On mettait deux bottes de fer au patient, et on introduisait des coins entre le fer et la jambe, en les enfonçant jusqu'à briser les os.

EN CROUPE.

A l'allure paisible de son cheval, à ses gestes un peu embarrassés, à son visage calme et rêveur, qui contrastent si fort avec ses bottes molles armées de longs éperons et le haut panache qui se balance au-dessus de sa tête, on peut supposer que ce cavalier derrière lequel se tient en croupe une jeune femme doit être un honnête dignitaire municipal, riche marchand ou habile artisan, qui a revêtu l'habit des grandes circonstances pour conduire sa jeune femme ou sa fille à quelque réception solennelle dans une ville impériale peu éloignée, ou à quelque joyeuse fête de sa corporation.

Elle aussi, la jeune femme, est coquettement parée ; l'épaule appuyée au dos de son compagnon, elle tient la tête droite pour ne point froisser sa cornette bien empesée, et sous sa robe elle a soigneusement étalé son grand manteau qui la préserve de la sueur du cheval.

Cette manière de voyager était déjà fort ancienne à l'époque où fut fait le dessin que reproduit notre gravure. Les historiens de l'antiquité nous apprennent qu'en Grèce et à Rome, les généraux donnaient quelquefois à l'infanterie l'ordre de se mettre en croupe derrière les cavaliers pour franchir plus rapidement de trop longues étapes, et nous savons que cette pratique était également suivie dans la marche des armées pendant tout le moyen âge et même au seizième siècle.

Jusqu'à cette époque, du reste, l'usage de monter deux sur le même cheval était assez commun, même chez les plus hauts personnages. Lorsque, en 1389, le roi Charles VI voulut voir incognito l'entrée de la reine à Paris, il se mit

en croupe de Savoisy, son confident et son favori; emporté dans la foule, il faillit à plusieurs reprises être étouffé, et reçut quelques horions des sergents d'armes chargés de contenir les spectateurs. En 1408, quand son frère, Louis duc d'Orléans, fut assassiné, les deux écuyers qui l'accompagnaient montaient le même cheval.

En Angleterre, à une époque moins éloignée encore, la reine Élisabeth paraissait en public en croupe sur le cheval d'un de ses grands officiers, et en France, en 1588, Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, choisi par le clergé pour porter la parole aux États de Blois, citait comme modèle « la présidente de Thou, qui, en sa qualité de femme



Dessin du seizième siècle; école de Nuremberg. (Collection de M. Gigoux.)

du premier magistrat du Parlement, aurait pu se servir, comme les principales dames de la cour, d'une litière ou d'un carrosse, et qui cependant n'allait jamais par la ville qu'en croupe derrière un domestique, donnant ainsi un exemple de simplicité et de modestie qui tendait trop à disparaître. »

C'était une marque de grande politesse que d'offrir la croupe de son cheval à une personne que l'on rencontrait à pied.

> . . . . . Estes-vous à cheval?
> Avez-vous point icy quelqu'un de vostre troupe?
> Je suis tout seul à pied. — Lui, de m'offrir la croupe.
> (Math. Régnier, sat. III.)

Cette coutume se maintint pendant une grande partie du dix-septième siècle; nous en trouvons de fréquents exemples dans plusieurs écrivains de cette époque, Mme de Sévigné, la Fontaine, Scarron, Hamilton, etc., etc.; mais bientôt l'usage des carrosses et surtout l'emploi habituel des chaises à porteurs la fit tomber en désuétude, et, en 1715, époque vers laquelle Lesage écrivit son immortel chef-d'œuvre, elle devait être assez peu pratiquée, puisque, lorsque Gilblas entra dans la ville d'Astorga ayant en croupe doña Mencia qu'il avait arrachée aux mains des brigands, il fut regardé par les habitants avec une extrême curiosité, « comme si c'eût été pour eux un spectale nouveau que de voir une femme à cheval derrière un homme. »

De nos jours, on ne voit plus guère de personnes en croupe que dans les campagnes éloignées, et encore fort rarement, les jours de foires ou de grands marchés, alors que toute la famille, les vieux parents aussi bien que les enfants, voulant se rendre à la ville, il faut utiliser et multiplier tous les moyens de transport.

LE VOYAGE DE BARTOLOMEO VISPA.

Suite. — Voy. p. 66.

II

La petite Nina jouait gaiement avec d'autres enfants de son âge. Il y avait quinze jours que ses parents étaient morts, et quinze jours, pour un enfant de cinq ans, c'est bien long! Elle pleurait encore le soir, avant de s'endormir, en appelant « Mamma! » quand le souvenir lui revenait des caresses de sa mère; mais dans le jour, le jeu lui faisait oublier son chagrin. Elle jouait donc, et elle riait en essayant de se faire tenir à cheval sur le nez deux cerises accouplées, lorsqu'un grand vieillard, tout poudreux comme un homme qui a longtemps marché, frappa à la porte de l'appartement.

C'était un pauvre appartement que celui où Mme Donani, ouvrière en corsets, avait recueilli la petite Gina. Il était situé au cinquième étage d'une vieille maison de la rue des Fossés-Saint-Victor, et il se composait de deux pièces qui n'étaient ni grandes ni belles. Mais quand on gagne sa vie au jour le jour et qu'on a cinq enfants à nourrir, on ne peut pas habiter un palais. Jacopo Donani, ciseleur, et sa femme, avaient bon cœur, s'ils n'étaient pas riches; ils avaient soigné de leur mieux Pietro et Gina, et s'étaient chargés de la petite fille en attendant que sa famille la réclamât. Entre compatriotes, on ne peut pas faire moins, disaient-ils.

Mme Donani, qui surveillait les enfants tout en piquant un corset, comprit tout de suite que ce vieillard, qui poussa la porte dès qu'elle eut dit : Entrez! et qui se mit à pleurer en balbutiant le nom de « Nina! » était Bartolomeo Vispa. Elle alla à lui, l'invita à entrer, le fit asseoir, et posa sur ses genoux la petite Nina qui le regardait de ses grands yeux effarés. Le pauvre grand-père l'embrassa avec passion, mais ses sanglots redoublèrent. Cette enfant, c'était tout ce que lui restait de sa Gina, de sa fille chérie; et elle ne le reconnaissait même pas!

Nina, en vérité, ne le reconnaissait pas du tout. Pourtant, cette figure-là, il lui semblait bien qu'elle l'avait vue quelque part. En tout cas, il avait bien du chagrin, le pauvre monsieur, et puis il paraissait bien bon. Le petit cœur de Nina s'émut; elle essuya de ses douces petites mains les larmes qui coulaient dans les rides de Bartolomeo, et lui dit dans le doux langage de son pays : « Ne pleure pas! Nina te donnera ses cerises. »

Bartolomeo retrouva la parole, et Nina, appelée par lui des noms les plus caressants, sentit ses souvenirs se réveiller. Il lui parlait de Guardilago, du jardin, de la maison, du merle familier qui venait manger dans sa main, de la rivière où on pêchait de si jolis petits poissons, de grand'mère Menica qui faisait de si bonne polenta.... Enfin Nina se rappela tout à fait, et jetant ses bras autour du cou de Bartolomeo, elle s'écria : *Nonno!* (1) et elle l'embrassa de tout son cœur.

(1) Grand-père.

Puis, tous ses souvenirs lui revenant à la fois, elle pensa à son père, à sa mère, qu'elle ne voyait plus, qui étaient morts, à ce qu'on disait.... Morts! cela voulait dire qu'ils ne reviendraient plus jamais! et la petite fille se mit à pleurer avec son grand-père. Les cinq petits Donani les regardaient la bouche béante et les yeux tout grands ouverts.

Quand Bartolomeo eut bien pleuré et bien embrassé sa petite-fille, il pensa à ce qu'il avait à faire maintenant. Remercier Mme Donani d'abord, et puis se faire raconter tous les détails du malheur, le pauvre homme. Et puis, après tout cela, il demanda timidement : « Si les enfants n'avaient pas laissé quelque argent? »

Mme Donani secoua la tête. C'était Pietro qui était mort le premier, et Gina avait montré à Mme Donani où elle mettait son argent, en lui disant qu'il fallait le prendre pour faire enterrer son mari, pour qu'il eût une tombe à part avec une croix de bois. Tant qu'elle avait pu parler, elle avait répété : « Pas la fosse commune! pas la fosse commune »; et Mme Donani avait cru bien faire d'employer l'argent comme elle l'avait désiré.

On l'avait mise avec son mari, la pauvre Gina, sous la même croix de bois; le père pourrait aller y faire sa prière... Seulement, il n'y avait plus d'argent, rien que les meubles, dont on ne tirerait pas grand'chose... et encore il faudrait payer le loyer... Si le grand-père voulait voir la chambre?...

S'il le voulait! Il se leva bien vite, et suivit Mme Donani.

La chambre était tout près, sur le palier, une chambre bien propre, mais si petite, et qui parut si étouffante à Bartolomeo! Il pensa à sa maison de Guardilago; sa fille serait encore vivante, si elle y était restée!... et il se sentit un désir ardent d'emmener sa petite Nina loin de ce Paris qui lui avait dévoré Pietro et Gina. Partir! partir! retourner au pays... Oui, mais comment? Lui, il avait mis quinze jours à faire la route, voyageant à pied, tant qu'il avait été en Italie, pour épargner sa pauvre bourse; dans le midi de la France, où il pouvait encore se faire comprendre un peu, il avait continué à marcher, demandant le chemin de Paris, et trouvant par-ci par-là quelque voiturier qui le laissait monter sur sa charrette pour lui épargner un bout de la route. Mais il ne pourrait pas faire marcher la petite Nina, et il ne pouvait pas non plus la porter; d'ailleurs, en quittant le midi, il avait dû prendre le chemin de fer, parce que personne ne pouvait plus l'entendre ni lui répondre. Il lui faudrait donc reprendre le chemin de fer pour s'en aller; et ses ressources étaient presque épuisées. Le pauvre homme ne s'était point inquiété de cela : il croyait de si bonne foi que son gendre avait gagné beaucoup d'argent à Paris, et qu'il n'aurait pour revenir à Guardilago qu'à emprunter le prix du chemin de fer à l'héritage de Nina! Mais cet héritage serait réduit à rien, une fois les dettes payées; et Bartolomeo ne savait que devenir.

Cependant son hôtesse, pour le distraire, s'était mise à lui parler d'Italiens qui demeuraient à Paris, dans le quartier ou même dans la maison; il y en avait qui venaient des environs de Guardilago, et Bartolomeo les connaissait ou du moins savait leurs noms. Il s'informa de ce qu'ils faisaient : l'un était mouleur, l'autre fumiste, un troisième sculptait le bois.

— Et Ventigara, et sa femme, la belle Maddalena, que sont-il devenus? demanda-t-il. Ventigara n'était qu'un fainéant, il ne doit pas avoir fait fortune.

— Ventigara? C'est lui qui fait le mieux ses affaires. Il pose dans les ateliers, et sa femme aussi.

Bartolomeo ne comprenait pas; il fallut lui expliquer ce que c'était que de poser. Quand il eut compris, il secoua la tête.

— Ce n'est pas un travail, cela! dit-il; ce n'est pas un métier digne d'un homme.

Et, pour ne pas se disputer avec son hôtesse, qui lui assurait que c'était un excellent métier, puisqu'on y gagnait beaucoup d'argent sans se donner de peine, il lui demanda où était le cimetière.

— Oh! c'est loin d'ici, répondit-elle, et vous ne pourriez pas y aller tout seul. Tonino va vous y conduire.

Elle appela Tonino, son fils aîné, un gamin de douze ans, aux yeux noirs et à la crinière ébouriffée; et Tonino se chargea de servir de guide au vieux Vispa.

Quand le pauvre père eut bien pleuré sur la tombe où dormaient ses enfants, il se remit en marche pour la rue des Fossés-Saint-Victor. Mais il sentait la fatigue plus qu'il ne l'avait fait encore; et, rencontrant un banc sur son chemin, il s'assit pour se reposer.

Deux jeunes gens qui se promenaient, passant et repassant devant lui, s'arrêtèrent.

— Tiens, Henri, voilà un bonhomme qui ferait ton affaire, dit l'un d'eux. Il ressemble tout à fait à ton moine.

— Plus beau, mon cher, il est plus beau; il a l'air vénérable, que cet ivrogne de Pippo n'a jamais eu. L'animal! rouler sous une voiture, et attraper au moins six semaines d'hôpital, au moment où j'avais si grand besoin de lui! Et il m'avait promis de me trouver une petite fille, encore!

— Celle que tu avais ne te plaît pas?

— Non, elle a l'air bête; et puis elle n'est vraiment pas assez jolie. Il me faudrait une fillette de cinq ou six ans, un peu gentille, pour faire contraste avec le vieux moine à qui elle apporte des fruits; et je ne sais pas où la trouver.

Les jeunes gens causaient en italien, croyant probablement n'être pas compris de l'homme qu'ils examinaient. Mais Bartolomeo, qui avait dressé l'oreille en entendant parler sa langue, n'avait pas perdu un mot de leur conversation.

— Que disent-ils, Tonino? demanda-t-il à son petit guide.

— Ils parlent d'un ivrogne qui s'est fait mettre à l'hôpital, pendant que le grand monsieur aurait besoin de lui pour le faire poser. Ce sont des peintres, ces messieurs-là.

— Ah! et ils payent les gens qui posent?

— Bien sûr! c'est très riche, les peintres. Si vous voyiez comme c'est beau chez eux!

— Et ils payent aussi les enfants?

— Les enfants comme les grandes personnes, plus même quand ils sont jolis. Le petit Zoto, qui demeure dans notre maison, a posé l'an dernier chez un peintre...

Bartolomeo ne l'écoutait plus. Il se leva, et, s'approchant des deux jeunes gens:

Pardon, Monsieur, dit-il à Henri; vous parliez d'un homme qui me ressemble et qui ne peut plus poser chez vous: est-ce que je pourrais vous être bon à quelque chose?

Le peintre le regarda, étonné: Bartolomeo n'avait pas l'air d'un modèle de profession.

— Vous voulez poser? lui dit-il. Très bien, mon ami! voici ma carte. Venez le plus tôt que vous pourrez, et tant que vous pourrez; je suis pressé par le temps.

— Demain matin, Monsieur... à sept heures... six heures, si vous voulez...

— Peste! mon ami, vous êtes matinal. A huit heures, cela me suffira; n'y manquez pas, seulement.

La fin à la prochaine livraison.

ÉPIPHANE.

Sur la liste des enfants doués d'une intelligence extraordinaire, on doit inscrire le nom d'Épiphane, jeune chrétien, fils de Carpocrate, né au deuxième siècle, et qui mourut à dix-sept ans, après avoir étonné les hommes les plus éclairés par sa science des lettres grecques et sa connaissance profonde de la philosophie de Platon. On lui éleva un temple et des autels à Samé, dans l'île de Céphalonique. On institua une académie qui porta son nom. Sa fête fut célébrée, comme celle des dieux, par des sacrifices et des festins. Quelques pages d'un livre qu'il écrivit sur la « Justice » sont parvenues jusqu'à nous : elles prouvent qu'Épiphane était un esprit puissant, généreux, mais utopiste.

UNE AUBERGE A CAPRI.

NOTES DE VOYAGE D'UN ARCHÉOLOGUE.

... Je suis arrivé assez tard de Sorrente avec l'idée bien arrêtée d'étudier les débris de constructions romaines qui restent dans l'île de Capri, et, faut-il l'avouer? avec le vague espoir de découvrir quelque chose qui ait échappé aux investigations de mes prédécesseurs.

L'archéologie a de ces joies-là; il ne faut pas en médire ni en rire. Pourquoi ne trouverais-je pas, me disais-je en venant, un ou deux documents nouveaux qui éclaireront quelque point obscur de l'histoire d'Auguste ou de Tibère? Les pierres ont un langage pour qui sait les comprendre. Je me mettrai donc à l'ouvrage, et sans tarder. Je verrai la *grotte d'azur* plus tard, si j'ai le temps. Il faut d'abord que je gagne ma récréation.

... Je me suis arrêté dans une *osteria* pour me reposer un instant et me rafraîchir. Je n'en serai que plus dispos au travail. Je me suis fait apporter un escabeau au dehors, à l'ombre d'une tonnelle de vigne vierge. J'ai placé mon verre de limonade à côté de moi, à portée de ma main, sur une grosse pierre à laquelle je m'appuie, et comme je n'ai rien de mieux à faire pour le moment, je regarde.

A ma droite, c'est la mer bleue comme le ciel. Quelques jolies taches blanches légèrement dorées par le soleil qui commence à descendre s'enlèvent, en se balançant mollement, sur l'azur radieux : ce sont les voiles des barques de pêcheurs, qui ressemblent à des ailes d'oiseaux toutes grandes ouvertes. Devant moi s'élève une montagne bleuâtre aux belles ombres violettes, qui se détache nettement sur le ciel, mais sans dureté.

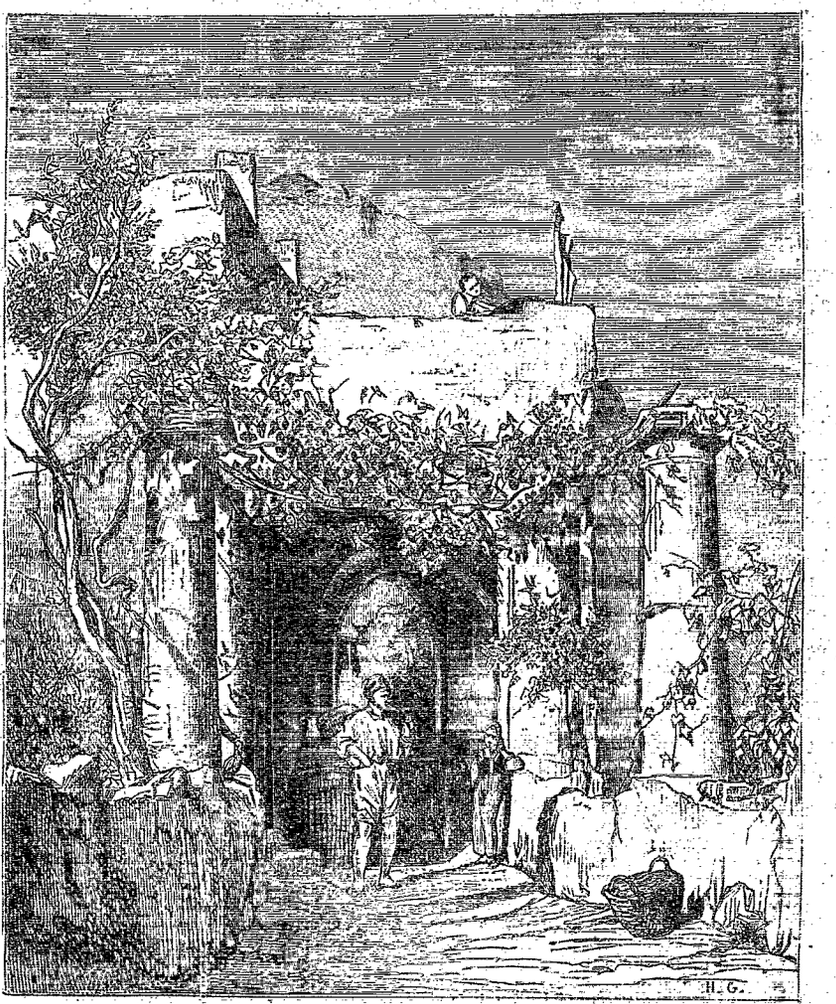
A ma gauche, descend une pente de terrain toute couverte d'arbres et d'arbrisseaux : j'aperçois des mûriers, des figuiers, des citronniers et des cactus; une suave odeur monte jusqu'à moi; les orangers sont en fleur, et la brise m'apporte des bouffées de leur délicieux parfum.

Je cause avec l'aubergiste de sa famille, de ses affaires, de son petit commerce. Il me dit entre autres choses qu'on boit peu de vin chez lui, juste ce qu'il faut pour se désal-

térer; il n'a jamais vu un homme ivre. Je lui demande ce que font alors ceux qui s'arrêtent à son auberge. — « Précisément ce que vous faites, Monsieur, me répond-il en souriant : ils se reposent, ils regardent, ils causent, ils écoutent chanter les oiseaux, ils fument, ils boivent à petites gorgées un verre ou deux de limonade, comme vous. N'est-on pas bien ici? alors, pourquoi tant boire? Est-ce que le temps ne se passe pas ainsi tout doucement? »

— C'est pourtant la vérité, me disais-je intérieurement, en écoutant cet aubergiste philosophe; on n'a pas besoin de grand'chose quand tout est gai et brillant autour de vous. Et je pensai involontairement à ces cabarets noirs et fumeux des faubourgs des grandes villes, où il n'y a ni air, ni lumière, ni fleurs, ni feuillage; où l'ouvrier vient chercher de la distraction, et où, ne trouvant que la tristesse et la malpropreté, chose triste par excellence, il aspire après une gaieté violente qui lui fasse oublier ce sombre milieu, et la demande aux excitations malsaines de l'intempérance.

Je continuai encore quelque temps mes comparaisons intérieures. Quand on lâche la bride à l'imagination, on ne peut pas l'arrêter tout de suite. Enfin, je me levai et demandai à l'aubergiste la route la plus courte pour aller au *Palazzo di Timberio*, comme ils disent dans le pays. — « Monsieur, me dit-il, il est trop tard maintenant; la nuit



Entrée d'une auberge, à Capri. — Dessin d'après nature par Karl Girardet.

vous surprendrait à votre retour, et la route n'est pas commode. Il aurait fallu partir plus tôt. Vous savez bien que, sans vous le reprocher, il y a plus de deux heures que vous êtes assis là, appuyé à votre pierre, regardant à droite, à gauche, en l'air, à vos pieds. Si j'avais su que vous vouliez aller au *Palazzo*, je vous aurais averti; mais vous n'aviez guère l'air d'y songer. Demain, vous vous y prendrez de bonne heure et vous aurez tout le temps nécessaire. »

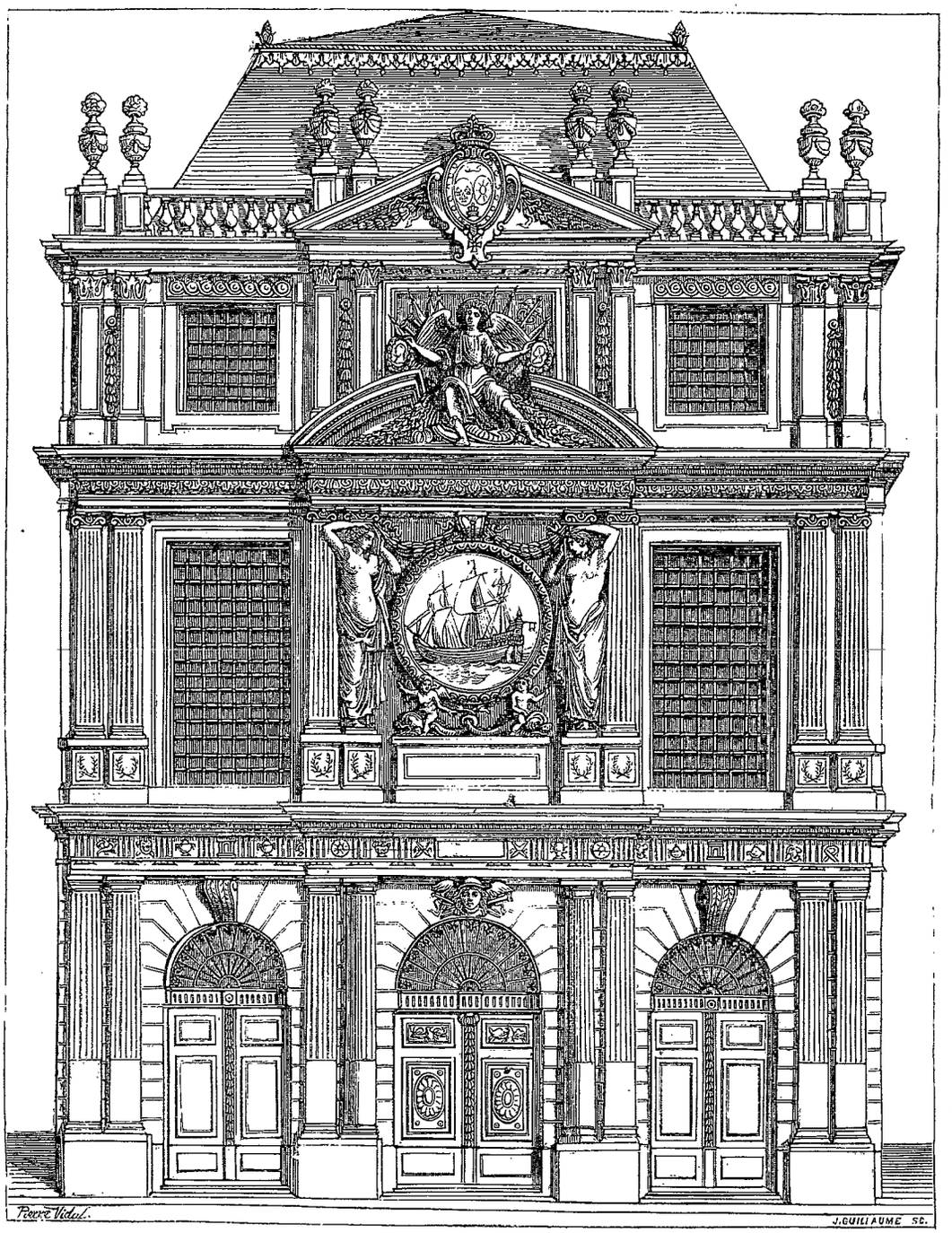
Il avait raison. Je n'avais rien de mieux à faire que d'attendre le souper et la nuit en continuant à regarder les ombres qui allaient toujours grandissant et les silhouettes découpées des feuilles changeant de place sur les débris de blanches colonnes qui étaient à la porte de l'auberge.

... La nuit est venue; j'ai soupé, et, avant de me coucher, je relis sur mon carnet les notes de la journée. Ce que j'ai fait n'est pas du tout ce que je comptais faire. Pas l'ombre d'archéologie!... Mais, voilà qui est trop fort! je parle de feuilles dont l'ombre se promène sur des colonnes, et je n'ai pas même seulement remarqué si les chapiteaux de ces colonnes sont ioniques ou corinthiens. Je ne soufflerai mot à personne de cet oubli inconcevable. Je suis vraiment honteux d'avoir passé tant d'heures sans rien étudier, sans rien apprendre... Rien apprendre!... mais si! j'ai appris de nouveau combien la nature est belle, que sa vue repose et remplit l'âme de bonnes et douces pensées, et que celui qui est pénétré de sa pure et saine gaieté n'en cherche pas une autre qui pourrait être dangereuse ou coupable. Est-ce avoir perdu mon temps?

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. les Tables des années précédentes.



Façade de la Maison des marchands drapiers, à Paris, au dix-septième siècle; architecte, Bruant. — D'après une gravure de J. Marot.

DRAPIER. — La plus ancienne constatation de la corporation des drapiers se retrouve dans un vieil acte de 1183: on y voit que les drapiers prennent «à cens» diverses maisons du roi, provenant des juifs, et qu'ils payent 100 livres. Ce fut là sans doute l'origine du nom de *Vieille-Draperie* depuis donné à la rue où étaient situées ces maisons (1). Avant eux on trouve, en 1160, les tanneurs et les sueurs ou cordonniers déjà constitués en corps distinct.

L'industrie du drap fut prospère dans les villes de Normandie dès la fin du douzième siècle. Rouen était rivale de Paris pour cette fabrication, et nous voyons dès 1191 les *foulons* aidant les meuniers à réparer les moulins lors des inondations. Sans parler des villes principales, qui n'ont point conservé assez de renseignements sur les origines de cette industrie, nous signalerons Eu comme centre très actif de fabrication dès le commencement du treizième siècle. Le cartulaire manuscrit de cette ville renferme à ce sujet les plus curieux détails (1).

La draperie, d'abord confondue avec plusieurs tissus dif-

(1) En 1813.

(1) Ce sera sous peu l'objet d'une étude sérieuse de la part d'un érudit, M. de Kermaingant.

férents que ce mot qualifie mal aujourd'hui, prit au treizième siècle une extension énorme. Malgré la simplicité du roi Louis IX, les seigneurs de la cour s'habillaient richement, d'après son conseil même : « Vous devez vous bien vestir, leur disait-il, et décemment, parce que vos femmes vous en aimeront mieux, et vos gens vous en priseront plus. Le dire du sage est qu'on doit se parer en vetements et en armures de telle maniere que les prudhommes de ce siecle ne disent pas qu'on en fait trop, ni les jeunes gens qu'on en fait pas assez. »

Le roi Louis prêchait des convertis, comme on peut s'en convaincre en lisant les descriptions magnifiques des ajustements de ces temps.

A peine était-il mort que la corporation des drapiers prend un accroissement nouveau.

En 1292, on trouve dix-neuf drapiers inscrits aux tailles. Moins de huit ans après, ils sont cinquante-six, et ces cinquante-six fabricants emploient seize valets. Malgré tout, ils sont loin encore de rivaliser avec les Flandres ; ils fabriquent la *biffe*, étoffe très renommée, qui s'exporte en grande quantité aux foires de Champagne, où elle lutte avec les meilleurs tissus du Nord ; mais la Normandie emploie et débite mieux encore les laines anglaises qui servent à ses produits.

Les drapiers parisiens se contentent de fabriquer bon, de vendre cher et d'arrondir leur pécule. Certain d'entre eux paye jusqu'à 130 livres d'impôt. C'était de beaucoup la plus forte cote aux tailles.

On pourrait dire que le treizième et le quatorzième siècle furent l'âge d'or des drapiers. Dès la fin du quinzième siècle, la fabrication baissa. On tenait alors beaucoup de serges, d'étamines et autres produits inférieurs dont la vogue allait toujours croissant.

Sous les règnes du roi François Ier et de son fils Henri II, les draps n'étaient plus guère employés que dans la domesticité ou parmi les gens des campagnes.

A la mort de Henri II, il y eut comme une renaissance d'austérité déjà prévue sous le précédent règne, et l'on revint brusquement au drap, ce qui fit tomber la soie dans le peuple. Montaigne constate cette chute : « Les soyes estoyent venues à telle vilité, que si vous en voyiez quelques uns vestus, vous en faisiez incontinent quelque homme de ville. Elles estoyent demeurées en partage aux médecins et chirurgiens. »

Au siècle suivant, le drap bénéficia de toutes les mesures contre le luxe des habits ; mais la fabrication n'en était guère meilleure, à cause des intermittences et de l'instabilité. Colbert fit tous ses efforts pour rétablir les principales manufactures, et dès 1668 les draps d'Abbeville sont préférés à ceux que l'on tirait soit d'Angleterre, soit de Hollande.

A dater de ce temps, les Français imitèrent tout, et depuis les ratines d'Espagne et les camelots de Bruxelles, on put se fournir de tous les tissus possibles aux fabriques françaises.

Sous ce système, les draps, comme tout le reste, remontèrent à de très hauts prix : on paya jusqu'à 15, 20 et même 25 livres l'aune de drap en fabrique. C'était ruineux pour les consommateurs, mais plus ruineux encore pour le producteur. En général, vers ce temps, les gens riches se fournissaient à Sedan, les gens aisés à Louviers, et les ouvriers à Elbeuf. Châteauroux fabriquait pour les livrées, et Carcassonne pour le Levant. Romorantin, Issoudun, Lodève, fournissaient les troupes d'un drap très résistant. Les autres fabriques avaient beaucoup perdu de leur ancien renom.

En tant que corps de marchands, la communauté des drapiers était sinon la plus ancienne, tout au moins la plus importante et la plus jalouse de ses prérogatives. Elle s'autorisait un peu des difficultés politiques pour s'adjuger la plus grosse part de privilèges ou de faveurs. Riche par les dons, les cotisations, les amendes de ses membres, l'association pouvait beaucoup, et il faut reconnaître que, dans la plupart des cas, elle ne ménageait ni ses services ni son argent aux membres pauvres.

Au treizième siècle, les ordonnances nous les montrent achetant du terrain pour y bâtir un hôpital et une chapelle, afin de venir plus efficacement en aide aux associés malades ou infirmes. Mais la richesse leur donnait aussi des prétentions. Comme faisant partie des milices bourgeoises avec les orfèvres et les changeurs, les drapiers avaient ou croyaient avoir des dispositions particulières réglementant leur situation, et ils prétendaient ne devoir faire le guet que sous le commandement direct du prévôt.

En 1264, ils furent sur ce fait condamnés à faire le guet comme les autres bourgeois ; mais ce qui étonne, c'est leur prétention à l'exemption complète. Habillant, disaient-ils, le clergé et la noblesse, pourquoi ne participerions-nous pas aux immunités de ceux-là, et ne serions-nous point comme eux exempts de charges et de corvées ?

D'ailleurs, les drapiers se montrèrent à plusieurs reprises gens politiques et corps important. Dès le treizième siècle, ils garnissent de leurs fins draps les devantures de leurs « fenestres » pour faire honneur aux rois ou reines entrant à Paris. Lors de l'entrée du roi Jean à Paris, nous voyons « la ville et grant pont encourtinés de divers draps. » (1) Plus tard, ils fêtent la venue de la reine Anne de Bretagne au nombre de soixante-dix avec quatre gardes précédés de leur doyen.

En 1573, ils portent le dais du roi Henri III récemment nommé roi de Pologne, et se fournissent eux-mêmes, suivant l'ordonnance, de robes somptueuses.

Dans les six corps de métier, le premier rang leur fut longtemps disputé : d'abord divisés en deux corps distincts, drapiers et drapiers-chaussetiers, ils se réunirent en 1648 par une transaction amiable, et n'eurent plus qu'une église et une même confrérie. Leur bureau était situé dans la rue des Déchargeurs, dans une maison achetée en 1527 et qu'ils firent reconstruire en 1650 sur les dessins de Bruant. Ils mirent sur le fronton les armes qu'ils avaient obtenues en 1629 : « Un navire d'argent à la bannière de France flottante, un œil en chef, le champ d'azur. »

Cet hôtel devint de notre temps un magasin de bonneterie et mercerie. Il fut démoli lors de la construction des Halles, et depuis reconstruit dans la cour de l'hôtel Carnavalet, où l'on en voit la façade avec quelques changements. Nous donnons la vue de cette façade au dix-septième siècle, d'après le dessin de Bruant et la gravure de Marot. La lettre porte : « Frontispice de la maison et bureau des marchands drapiers de la ville de Paris. » La beauté de son architecture et de ses ornements de sculpture attire les moins curieux à le voir. Cette planche est tirée de Blondel (t. III, p. 5).

(1) *Chronique de Saint-Denis* (édit. P. Paris. V. p. 179-200).

Dans l'exécution du monument, on ne suivit pas exactement les dessins de Libéral Bruant, l'architecte, qui bâtit aussi les Invalides, ce qui rendit la planche de Marot un peu suspecte au siècle dernier. Mais l'ensemble du monument est bien resté le même. Aujourd'hui, en dépit du soin que l'on a mis à reproduire la façade telle qu'elle était au dernier siècle, il y a encore de notables différences. Quoi qu'il en soit, nous croyons préférable de reproduire le dessin de Bruant comme l'avait fait Blondel.

La majeure partie des drapiers occupait primitivement le faubourg Saint-Marceau et dépendait de l'abbaye Sainte-Geneviève, dont le maire convoquait les corporations pour l'élection des gardes. Ces gardes-jurés étaient nommés par leurs pairs et non par le prévôt, comme le fait très bien remarquer M. Fagnier (1). L'élection se faisait le plus souvent au Châtelet en présence du procureur du roi. Les fonctions des gardes étaient de surveiller la fabrication et de veiller à ce que les membres de l'association ne produisissent aucun drap de méchante qualité.

Cette mesure, excellente en soi, devint en ces temps de justice arbitraire matière à contestations et à vexations de tous genres. Les gardes, en dépit de leur serment, ne laissaient pas que d'inquiéter ceux des associés qui leur avaient déplu. Il s'ensuivit des scènes de désordre et souvent des conflits de juridictions curieuses, comme à Vitry-le-François, par exemple, où le bailliage soutenait un tailleur persécuté par les gardes drapiers, alors que la prévôté aidait ceux-ci dans leurs prétentions. « Rien n'est plus ordinaire que le droit de travailler », prétendait le bailliage. — « Certainement, répondait la prévôté, mais il faut travailler suivant certaines lois auxquelles votre protégé ne se soumet point. »

Les draps occupaient cinq classes d'ouvriers : les drapiers proprement dits, les tondeurs, le foulon, le teinturier et le tailleur. C'est parmi ces cinq classes que se recrutaient les jurés chargés de veiller à la bonne fabrication d'après l'arrêt du Parlement de 1396. Nous ne parlerons ici que des fabricants. Les tondeurs et les foulons sont compris parmi les drapiers.

Dès le principe, les premiers manufacturiers avaient un atelier banal où chacun travaillait à son tour. Les registres criminels du Châtelet au treizième siècle nous montrent un foulon de Saint-Marcel tendant un drap « es poulies communes estant à lui et autres drappiers. » Depuis, chaque drapier eut son atelier où il travaillait, aux heures de jour seulement, avec ses aides ou seul. Les anciens règlements avaient d'ailleurs à peu près tout prévu en fait de fabrication, et les rapports entre patrons et valets, entre marchands et acheteurs, ne laissaient guère prise à l'arbitraire.

Nous avons vu que les rapports de police intérieure des gardes-jurés étaient moins bien réglés. Pour la fabrication, c'est-à-dire pour les rapports entre le fabricant et le consommateur, le drapier est tenu dès le treizième siècle de « faire draps estanforts ou camelins » de sept quartiers de largeur et deux mille deux cents fils de laine pleine ou forte. Après le foulage, ou travail des foulons, le drap ne pouvait descendre à moins de cinq quartiers de largeur.

La sanction pour manquement à ces règles était assez rigoureuse. Si le fabricant laissait vingt fils en moins des ordonnances, on lui faisait payer un sou par fil omis. S'il survenait cependant des accidents de fabrication, on autorisait parfois le drapier à vendre, mais il devait lui-même prévenir l'acheteur et éviter toute fraude. En toutes circonstances il était tenu de posséder chez lui des outils pour répondre des amendes qu'il pouvait encourir, et ces amendes étaient de plusieurs sortes. Il payait :

Pour draps mal teints, — pour draps non mouillés et non tondus, — pour draps moins bons au milieu que sur les lisières, — pour avoir lavé du drap la nuit, — pour avoir travaillé la nuit, — pour avoir travaillé les veilles de fêtes. (1)

Il n'est point très facile de décrire un métier à drap au moyen âge. Alexandre Neckam, cité par M. Fagnier, ne laisse voir que peu d'objets clairement décrits. Le drapier employait alors des *étriers* pour faire les *marches*, — l'*ensouple* sur quoi s'enroulait la *chaîne*, — la navette composée d'un *espolin* tournant sur tuyau de fer et chargée du fil de trame.

Avec ces attirails peu perfectionnés, la besogne était pénible, et dans les grandes largeurs il était nécessaire que deux tisserands jetassent la navette, ce que Neckam ne savait pas. Le drap une fois tissé par ce procédé sommaire était alors *épincé* au moyen de pinces; puis on le *foulait*. Les *foulons* chargés de cette besogne le dégraissaient avec « le chardon à foulon dont on atourne les dras », en tirant les poils pour donner au tissu l'apparence de laine. On le foulait ensuite de deux manières, soit à l'eau au moyen de pilons hydrauliques, soit simplement avec les pieds. Cette dernière manière était fort pénible pour les manouvriers; plusieurs auteurs nous peignent les foulons suant sang et eau à leur dure besogne.

Une fois le drap foulé et dégraissé, on le faisait dégorger à l'eau courante pour le débarrasser de la terre à foulage, puis on l'enduisait de terre glaise pour le refouler. On le lavait ensuite et on le suspendait à la poulie, sur laquelle on lui donnait un maximum de largeur et de longueur par une tension soutenue.

Après l'épinçage, le dégraissage, le foulage, venait la tonte du drap. Les tondeurs avaient une corporation à part. Pour les draps fins, le tondage ne se faisait qu'après la teinture; pour les draps grossiers, c'était avant. On teignait alors au guesde, au kermès, à la garance, au bois de Brésil, à l'indigo. La *molée* ou noir de chaudière était prohibée comme peu solide. Les teinturiers étaient une corporation distincte, mais il y eut des rivalités.

Sous Étienne Boileau, les drapiers voulurent teindre chez eux. Ils prétendaient que ce droit leur venait de la reine Blanche de Castille, et que, sauf la guesde que les tisserands seuls avaient droit d'employer, ils pouvaient opérer chez eux sans le secours des confrères teinturiers, Ceux-ci prétendirent, en usant de représailles, pouvoir tisser, et des procès sans nombre naquirent de ces rivalités.

En 1277, on força les teinturiers-tisserands à opter pour l'une ou l'autre industrie.

En 1285, nouvelle difficulté : les drapiers refusent de tisser pour les teinturiers; il fallut qu'un arrêt de Parlement réglât le différend et obligeât les antagonistes à travailler les uns pour les autres. Les drapiers se vengèrent en faisant teindre hors de Paris. Or, ces rivalités ne sont

(1) *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au treizième et au quatorzième siècle.* (Fascicule de la Bibliothèque des hautes études.)

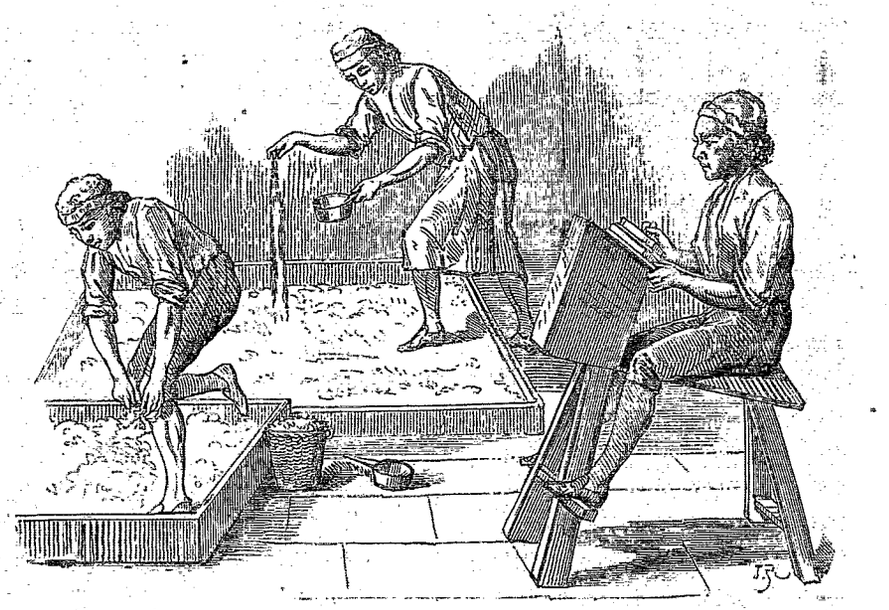
(1) *Livre de Sainte-Geneviève*, fol. 25 et suiv.

point particulières à Paris; nous les retrouvons dans tous les centres de fabrication où les deux corporations étaient distinctes, Rouen, Bruges, Malines, Gand, Montivilliers ou Bruxelles.

Le recrutement des ouvriers se faisait à certains jours et en certains lieux déterminés, où les patrons les trouvaient et les louaient, comme se louent encore les domestiques aux jours d'*assemblée* dans le Berry. Malheureusement ces réunions devenaient souvent tumultueuses. Ces gens se rencontraient entre eux, s'excitaient et affichaient des prétentions telles que les maîtres ne pouvaient louer et restreignaient leur fabrication.

A Rouen, il y eut de véritables émeutes, des grèves dans le genre des nôtres, ce qui obligea la ville à leur refuser la place de réunion. Plus tard ils réclamèrent, mais sans succès, de rentrer dans cet ancien privilége. C'est là, du moins, ce qui ressort d'une pièce transcrite au volume 59 du Trésor des chartes sous le numéro 94.

A Paris, en temps ordinaire, les tisseurs se tenaient dans la ruelle allant de Saint-Médard à la Boucherie, et là se louaient pour le travail, moyennant deux et trois sous; deux sous si le patron les nourrissait, trois sous s'ils se nourrissaient eux-mêmes. Ils prenaient leur travail au soleil levant été comme hiver, et le quittaient au coucher du soleil. De Pâques à la Saint-Remi ils déjeunaient de *prime de jour* et dînaient à midi; à l'heure de none de Notre-Dame, ils soupaient sans quitter l'ouvroir. De Saint-Remi à Pâques, ils ne mangent que deux fois. Les veilles de fêtes,



Ouvriers droussant la laine. — D'après l'*Encyclopédie des arts et métiers.*

ils sortent du travail à none sonnante à Saint-Marcel, ou bien au premier coup des vêpres à Saint-Médard.

En dépit de ces règlements, les ouvriers drapiers en prirent souvent à leur aise. Ils manquaient parfois une ou deux heures dans le jour, et réclamaient pourtant un salaire intégral. Cette prétention fut combattue par le prévôt en 1395 dans un règlement sévère. Les ouvriers étaient d'ailleurs passibles d'amende s'ils conservaient comme camarades d'atelier des assassins, des voleurs ou autres criminels. Mais ils étaient protégés par leurs maîtres qui leur devaient nourriture et mise convenable. Un article réglait spécialement la situation de l'apprenti, qui pouvait racheter son service de son maître avant les quatre années écoulées, alors que celui-ci ne pouvait le renvoyer avant l'expiration de son engagement.

A Tours, au quinzième siècle, nous trouvons la composition d'un atelier, lors de la venue dans cette ville du nommé Pineau, attiré par une promesse de cent écus d'or pour y établir son industrie. Il y vint, amenant avec lui son atelier qui renfermait trois *tireuses* de laine, quatre *peigneux* et trois *escardeux*.

Souvent le patron payait ses ouvriers en nature, c'est-à-dire leur donnait une certaine partie du drap fabriqué; obligés de vendre cette marchandise au-dessous des cours pour arriver à faire de l'argent, ils ne pouvaient payer leurs aides.

A partir de 1293, cette mode disparut, pour reparaître vers 1443, époque à laquelle le prévôt renouvelle ses prohibitions.

Pour ce qui regarde la vente des draps, nous avons aussi quelques particularités qu'il est bon de signaler : d'abord, ce ne fut guère que vers le milieu du treizième siècle que survint la division entre la vente et la fabrication. Primitivement le drapier était un fabricant vendant lui-même et exposant ses produits à sa « fenestre. » Plus tard, les plus riches vendirent seuls, laissant aux « menus », c'est-à-dire aux petits, le soin de la fabrication et du tissage. Le prix du drap en fabrique fut alors fixé à quinze sous la pièce en été et dix-huit sous en hiver, à cause des variations dans la durée des heures de travail.

Les misérables échoppes dans lesquelles la vente se faisait nécessitaient un étalage au dehors. Les drapiers étalaient leur marchandise sous des serpillières qui enlevaient le jour, et que le prévôt dut prohiber. Ils se défendirent et prouvèrent que rien n'était plus favorable à l'estimation et à la bonne prisée des draps que ce jour indécis des auvents, qui furent rétablis en 1391, mais seulement pour les marchands restant en face d'un endroit découvert.

Dans les commencements, les boutiques n'étaient point luxueuses; les ouvriers y travaillaient dans l'endroit même où se vendait le drap. « Nul ne pourra ovrer, disait l'ordonnance, en chambre reposte... s'il ne le fet en l'establie desouz à la veue du peuple. » Plus tard on éloigna l'ouvrier du magasin, et la vente se fit à peu près comme de notre



Teinturier de drap.



D'après J. Amman.

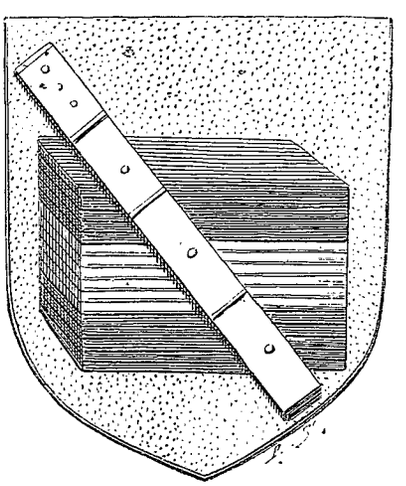
Tondeur de drap.

temps, en boutiques ouvertes avec *devantures* étalées.

La *Manière de langage* nous montre les valets de drapiers assez malmenés par leurs maîtres, mais dans un intérêt bourru, pour leur conserver force et santé. Le valet ment; il nie avoir couru les carrefours; le maître s'écrie furieux : « Tien te coy, ou je te donray un ytel soufflet que tu penseras de moy de cy as quatre jours! »

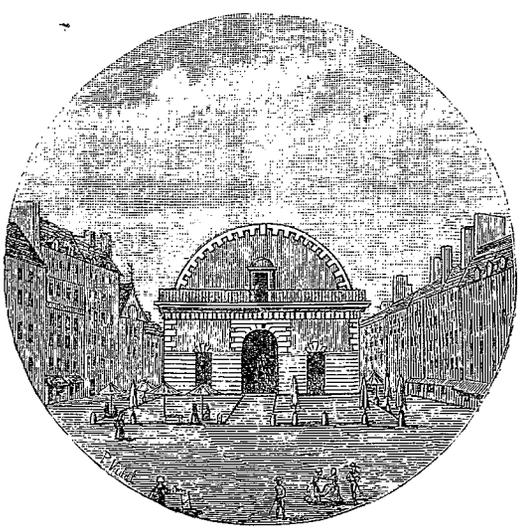
Le valet est envoyé aux étaux. Il appelle les clients, leur fait des offres, leur étale la marchandise sous les yeux, fait miroiter les étoffes. « Ores regardez, biau sire, comment vous est avis? »

Il y a alors toutes les hésitations de l'acheteur. Combien



Bannière des drapiers de Caen.

cela coûtera-t-il? — Deux mille francs! — Oh! cela est bien trop cher. — Il n'en donnerait que douze cents francs à grand'peine. On transigera : quinze cents francs partagent le différend; mais l'acheteur tient bon. — Allons, reprend le valet drapier, prenez à douze cents, mais « j'ay espérance que vous achaterez de moy plus de daurées ou temps à venir. »



L'ancienne Halle aux draps, à Paris.

La vente des draps se faisait aux halles à certaines dates extraordinaires. C'était pour la marchandise que l'on n'avait pu débiter au Lendit, à Compiègne ou dans les foires de Champagne. Cette vente devait se faire dans les huit jours à compter de celui où les draps étaient rentrés à Paris : ce règlement était de 1397.

Plus tard il y eut un lieu désigné pour la vente des draps, et en 1786 on construisit une halle affectée spécialement à cette vente. Nous en donnons la reproduction. De nos jours

elle devint le marché au lard, et depuis fut démolie. La façade donnait sur la rue de la Lingerie.

La suite à une autre livraison.

LE VOYAGE DE BARTOLOMEO VISPA.

Fin. — Voy. p. 66, 78.

III

Le lendemain matin, Bartolomeo, conduit par Tonino, montait l'escalier du peintre au moment où huit heures sonnaient. Il frappa. « Entrez! » cria Henri; et le vieillard entra, tenant Nina par la main.

— Tiens! la jolie petite Italienne! s'écria le jeune homme. Où donc, *amico*, avez vous pris ce bijou d'enfant?

— C'est ma petite-fille, Monsieur... Je vous demande bien pardon de l'avoir amenée, mais je ne pouvais pas la laisser *seule*.

— Tiens, tiens!... Est-ce qu'elle poserait aussi, la petite?

— A votre commandement, Monsieur! Elle est très sage, elle se tiendra bien tranquille; n'est-ce pas, Nina?

Nina ne répondit pas; elle était absorbée dans la contemplation des merveilles qui l'entouraient: Nina n'avait jamais vu d'atelier. Bartolomeo s'agenouilla devant elle, et, tout en lui arrangeant sa coiffure et en lui nouant son mouchoir sous le menton, il lui expliqua qu'il ne faudrait pas bouger pendant que le monsieur ferait son portrait; si elle était bien sage, son grand-père pourrait bientôt l'emmener en Italie, où grand'mère les attendait, et où elle mangerait de beaux fruits mûrs et jouerait avec des petits poussins qui n'avaient pas encore de queue ni d'ailes. Le peintre, qui avait voyagé en Italie, comprenait tout; ce bon homme l'intriguait, et il résolut de le faire parler.

Jamais modèle n'a posé avec plus de conscience que Bartolomeo Vispa, affublé d'une robe de moine, et que Nina, agenouillée à ses pieds, une corbeille de fruits devant elle. Bartolomeo n'avait pas osé offrir au peintre sa petite-fille comme modèle; mais en rentrant il avait demandé à Mme Donani si la petite ne possédait pas un costume du pays; et le matin, il l'avait habillée lui-même, à la grande joie de l'enfant, qui ne portait ces vêtements-là que les jours où sa mère voulait fêter quelque anniversaire, célébrer quelque fête de famille. Maintenant, la ruse avait réussi; Nina posait; on la payerait, elle aussi, et les exilés reverraient la patrie! Le peintre aurait été bien difficile, après tout, s'il n'eût pas voulu de Nina: elle était si jolie, avec ses grands yeux noirs, son teint pâle, sa bouche de corail, et son petit air sauvage... tout à fait pareille à sa mère au même âge... Le cœur du pauvre grand-père se serrait à ce souvenir; et il sentait qu'il aimait doublement l'enfant qui lui restait, pour elle d'abord et pour sa mère ensuite.

Tout en peignant, le peintre parlait; il questionnait Bartolomeo, et Bartolomeo, heureux d'être questionné en italien, ne se faisait pas prier pour lui répondre. Henri sut bientôt toute son histoire : sa tendresse pour sa fille, les chagrins qu'elle lui avait causés, d'abord en épousant un ouvrier de la ville au lieu d'un paysan, ensuite en quittant le pays avec son mari, et enfin en mourant loin de ses parents... Ce dernier chagrin-là, il ne le lui reprochait pas: ce n'était pas sa faute, à la pauvre petite; mais lui, Bartolomeo, il était bien malheureux.

Quand le jeune peintre sut que l'Italien comptait sur le salaire de ses heures de pose pour regagner Guardilago, il devint un peu soucieux: il n'était pas riche et ne pouvait payer les services de Bartolomeo et de Nina que ce qu'ils valaient. S'il l'avait pu, certes, il les aurait renvoyés le jour même chez eux; mais son tableau? « Bah! se dit-il, je vais me dépêcher, pour les garder le moins longtemps possible; et quant à l'argent, on trouvera toujours moyen de s'arranger. »

Le jour où Bartolomeo, le tableau achevé, reçut du jeune peintre une somme suffisante pour s'en retourner en chemin de fer avec Nina, et pour vivre tout le temps du voyage, il ne songea point à s'étonner: Tonino ne lui avait-il pas assuré que les peintres étaient très riches? Il ne devina pas que son histoire, racontée par le jeune homme à un déjeuner d'amis, avait attendri tous les cœurs et ouvert toutes les bourses; Henri se garda bien de le lui dire, il sentait que la fierté du vieillard aurait refusé une aumône. Bartolomeo, de retour à Guardilago, conserva donc cette croyance, que le métier où l'on gagnait le plus d'argent, dans la grande ville de Paris, était celui de modèle. « C'est égal, disait-il quelquefois à Menica, ce n'est pas un travail, ce n'est pas un métier digne d'un homme; mais un vieillard et une petite fille, qui ne peuvent faire autre chose, sont bien heureux de trouver cette occupation-là.

Dix ans plus tard, Henri, voyageant en Italie, se rappela que son vieux modèle l'avait chaudement engagé à venir manger du raisin de ses treilles et goûter à la *polenta* de Menica; et il vint jusqu'à Guardilago. Il ne reconnut pas Nina, devenue une grande jeune fille; mais il reconnut Bartolomeo, et Bartolomeo le reconnut et le reçut comme l'ami de la maison. Les deux vieillards étaient heureux. Gina n'était pas oubliée, mais Nina l'avait remplacée; Nina était la plus jolie et la meilleure des filles du pays, Nina était la joie et l'orgueil de ses grands parents.

— Et n'allez-vous pas bientôt la marier? demanda le peintre en riant.

— Si bien! répondit Bartolomeo. On me l'a déjà demandée. Je ne tiendrai pas à la donner à un homme riche, puisque j'ai mis de côté un peu d'argent pour elle et qu'elle héritera de mon petit bien; mais la première condition pour l'obtenir, ce sera de rester à Guardilago. Sa pauvre mère l'a payé cher, d'avoir épousé un ouvrier de la ville! on ne m'emmènera pas celle-ci, foi de Bartolomeo Vispa.

SIMON DANZA,

RENÉGAT.

En compulsant les archives de la Chambre de commerce de Marseille, on comprend mieux les relations qui existaient entre la France et la régence d'Alger au dix-septième siècle, et les documents qu'on en retire sont de nature à jeter la lumière sur certains faits dont on avait peine à s'expliquer la cause.

La plupart des historiens, s'appuyant sur les récits des captifs, rejetaient tous les torts sur les pachas et incriminaient hautement leur cupidité ou leurs caprices despotiques. Il est évident qu'il y a là une étude à faire, afin de reconnaître si les motifs des infractions étaient quelquefois réels et les griefs fondés. On aime à voir jusqu'à quel point l'organisation intérieure d'Alger réagissait sur la politique

extérieure. Le gouvernement de l'Odjak avait été fondé uniquement pour faire la guerre aux chrétiens sur mer : c'est ainsi qu'il était né, c'est par là qu'il avait grandi (1). Et lorsque Khaïr-Eddine, après avoir enlevé le Peñon aux Espagnols, avait fortifié le port d'Alger, il n'avait pas cherché à atteindre un autre but que celui d'en faire la place d'armes et le point de refuge des corsaires de l'islam. On a dit avec raison que c'était une Malte musulmane qu'il avait voulu créer. En moins de cinquante ans, le commerce et la navigation de l'Espagne sur la Méditerranée avaient été presque anéantis ; ses côtes, ravagées par des descentes continuelles, étaient devenues inhabitables.

Il en était de même de la plus grande partie de celles de l'Italie, de la Sardaigne, de la Corse et de la Sicile. Seule de toutes les nations chrétiennes, la France avait peu souffert de cette situation, par suite de l'alliance qui existait entre François Ier et la Turquie. Lorsque des infractions fortuites venaient à se produire, les réclamations de nos ambassadeurs à Constantinople ne tardaient pas à les suivre et à en obtenir justice. Le divan y apportait une aide efficace. Ce fut ainsi que les choses se passèrent, tant que l'autorité du Grand Seigneur ne fut pas méconnue à Alger.

La reprise des hostilités dans les premières années du dix-septième siècle est expliquée par des lettres inédites, où figure la mention de deux canons volés au gouvernement algérien par un renégat nommé Simon Danza. On n'ignorait pas l'importance qu'avait acquise ce volontaire de la piraterie, sous les règnes de Mohammed et de Moustapha, par son audace autant que par le bonheur de ses entreprises ; on savait même qu'il avait enseigné aux Turcs l'art de naviguer avec des vaisseaux ronds ou de haut bord, et qu'il les avait entraînés à croiser sur l'Océan. Mais aucune publicité n'avait été donnée à sa conversion. C'est dans les archives de Marseille qu'on a puisé la connaissance de ce fait, qui fut suivi d'un acte tout à fait en rapport avec la morale des forbans.

La lettre dans laquelle Simon Danza implorait son pardon étant parvenue à Paris précisément au cours des négociations entamées pour le rachat des jésuites pris par lui sur un navire espagnol, le roi Henri IV ordonna au chancelier et à M. Villeroy de répondre que le corsaire serait reçu à Marseille, à condition qu'il rendrait sains et saufs à leur ordre les religieux qu'il avait emmenés captifs à Alger.

Mais en abandonnant pour toujours son ancienne profession, Simon Danza n'en avait pas perdu tous les instincts ; car, non content d'emporter avec lui les richesses que lui avaient values ses courses heureuses, il commit un dernier larcin en s'appropriant deux canons de bronze que le beylik lui avait prêtés pour l'armement de son vaisseau. Telle fut l'indignation des Algériens à la nouvelle de la fuite du renégat et du rapt dont il s'était rendu coupable, qu'ils voulurent en faire un *casus belli*. Bien que leurs griefs fussent fondés en cette circonstance, puisqu'il s'agissait d'un vol de matériel de guerre commis par un sujet d'une nation avec laquelle on était lié par des traités réguliers, la cour n'y prêta pas une très grande attention. D'ailleurs, la mort de Henri IV et les troubles qui la suivirent ne laissèrent guère le loisir de s'occuper d'une affaire qui, à ses débuts, paraissait aussi futile. Elle fut pourtant la cause première d'une rupture qui devait durer près de vingt ans et coûter des millions au commerce français.

Quant aux deux canons, qui avaient été offerts au duc de Guise par le renégat converti, ils furent rachetés, en 1628, par la ville de Marseille, et rendus au pacha, ainsi qu'il appert d'une pièce retrouvée dans les archives susmentionnées et qui porte ce titre : « Quittance de trente mille » livres payées par les consuls de Marseille à monseigneur » le duc Guise pour les Turcs d'Alger, et de deux canons » tirés de sa galère, pour faciliter la paix avec le divan » d'Alger. »

(1) *Relations entre la France et la régence d'Alger*, par de Grammont, p. 3 et *passim*.

IVOIRE VÉGÉTAL, OU TAGUA.

Cet ivoire est fourni par le fruit d'un palmier très abondant dans les forêts vierges du Brésil ; arrivé à sa maturité, ce fruit se détache de l'arbre, son enveloppe se pourrit, et il reste un noyau qui constitue la tagua, ou ivoire végétal.

Le seul travail consiste à parcourir les forêts pour le ramasser, besogne dont s'acquittent les Indiens, qui le vendent à très bas prix aux commerçants.

Cet ivoire se travaille très facilement : les Indiens en font des figurines fort jolies malgré leur imperfection ; d'habiles ouvriers pourraient en façonner de charmants ouvrages. Actuellement, la tagua sert principalement à faire des boutons de vêtements.

Cette exportation se fait pour les États-Unis et pour l'Europe dans de grandes proportions. Le chiffre auquel s'est élevée l'exportation de la tagua en 1879 est de 46 750 quintaux, représentant une valeur de 1 402 502 piastres ; en évaluant la piastre à 4 francs, cette somme égale 5 millions 608 008 francs.

BONTÉ.

La bonté morale de l'homme est, comme toutes les autres facultés, susceptible d'un perfectionnement indéfini, et la nature lie, par une chaîne indissoluble, la vérité, le bonheur et la vertu. CONDORCET.

L'ORACLE DE THÉMIS.

Au-dessous de cette femme assise sur un trépied, on lit le nom de Thémis, et le personnage debout en face d'elle est aussi désigné par une inscription : c'est Égée, en grec *Aigeus*, le père de Thésée, le héros de l'Attique. La légende raconte, en effet, qu'Égée, pendant longtemps n'ayant pas eu d'enfants, alla consulter l'oracle ; mais l'oracle auquel il s'adressa, d'après le récit ancien, c'était celui d'Apollon à Delphes, à qui une prêtresse inspirée servait d'interprète.

Comment donc se fait-il qu'au nom de la Pythie delphique un autre nom ait été substitué au fond de la belle coupe trouvée dans un tombeau de Vulci dont le dessin est ici reproduit ? Nous le demanderons à l'auteur du plus savant et du plus complet ouvrage que l'on possède aujourd'hui sur la divination dans l'antiquité (1).

« Thémis, dit M. Bouché-Leclercq, avait des sanctuaires

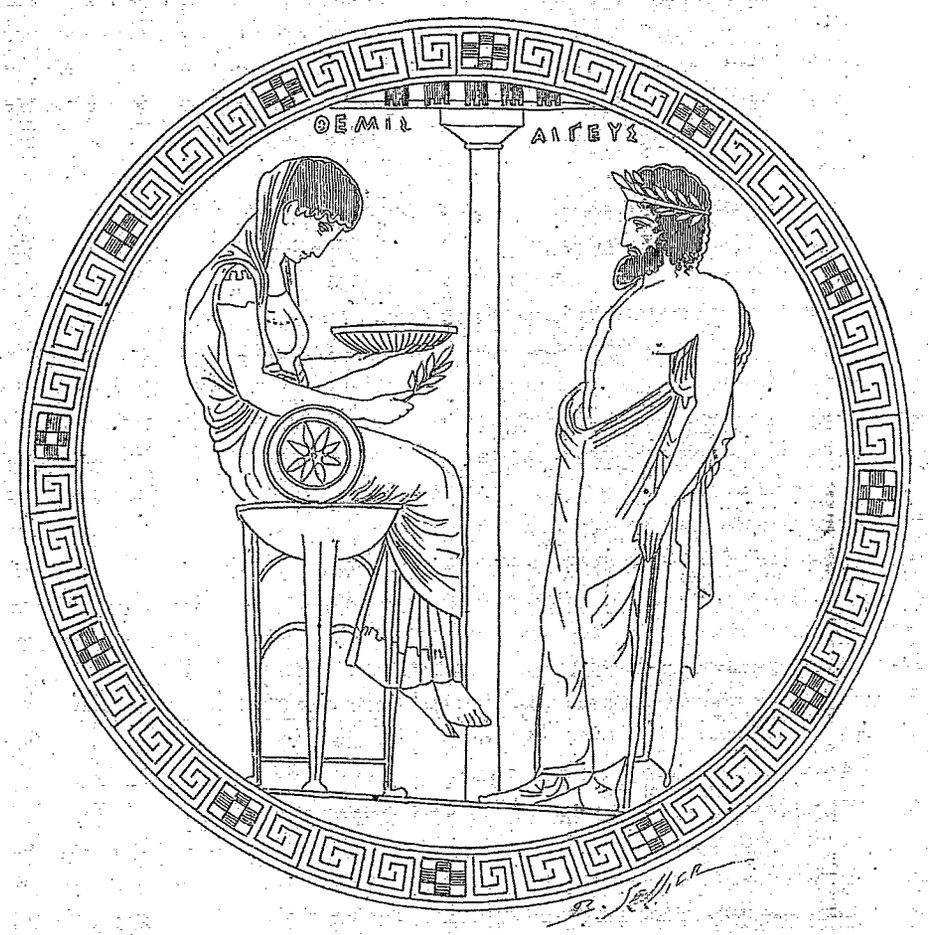
(1) *Histoire de la divination dans l'antiquité*, par A. Bouché-Leclercq, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris, t. II, p. 256. Paris, E. Leroux, 1880.

en divers lieux, mais deux ou peut-être trois de ces sanctuaires peuvent seuls revendiquer le nom d'oracles. Thémis était associée à sa mère Gæa (la Terre, divinité prophétique par excellence aux yeux des Grecs des premiers âges) à Delphes et à Olympie, et participait ainsi à ses fonctions divinatoires.

» Thémis, c'est encore la Terre considérée comme fondement des lois et de la justice et portant dans ce nom significatif (car tel est le sens du mot Thémis) la définition du rôle que la piété grecque assignait à la parole révélée.

» La fille de Gæa apparaissait aux mythographes et aux érudits, sinon comme la source, au moins comme l'organe primordial de la divination, qu'elle passait pour avoir inventée. Son importance s'accrut à mesure que le goût des abstractions se substitua à la foi plus spontanée des âges précédents. Elle est appelée, par des auteurs qui prétendent retrouver au moyen de l'étymologie les traditions primitives, « la plus ancienne prophétesse du monde divin », « la première prêtresse des dieux », « l'interprète de la Terre », « la déesse qui fait connaître à l'avance les décrets arrêtés en vertu d'une loi fatale. »

On lui attribuait en conséquence un rôle considérable et une intervention prépondérante dans les révolutions et les guerres intestines qui préparèrent la chute des Titans, en la substituant peu à peu dans toutes les légendes à l'informe Gæa. — C'est Thémis et non plus Gæa qui, le plus souvent par la bouche de son fils Prométhée, prédit à



Peinture du fond de la coupe de Vulci. — La Pythie sur le trépied (Thémis et Égée).

Cronos sa chute et qui aide son adversaire, dont elle sait le triomphe inévitable, à accomplir les destins. L'exil, le supplice, la soumission finale de Prométhée, achèvent l'œuvre commencée par la bonne volonté de Thémis, et désormais il n'y a plus qu'un dispensateur de la révélation, « Zéus (Jupiter), dont l'œil, dit Hésiode, voit tout, et dont la pensée embrasse toutes choses. »

Ce serait de la naïveté que de se demander par quelle méthode divinatoire et en quel lieu furent rendus les oracles que la légende continua de lui prêter sous le nouveau régime.

L'opinion commune devait les rapporter au sanctuaire de Pytho. Thémis y avait succédé à Gæa, prophétisant comme elle par la voie des songes, et elle y avait régné paisiblement, « rendant la justice aux dieux sur le pavé pythique », jusqu'au jour où de nouvelles compétitions surgirent et lui enlevèrent, soit de force, soit par des transactions, le siége fatidique. Thémis finit par renoncer à l'exercice de la divination au profit d'Apollon, mandataire régulier de Zéus. On s'habitua même, lorsque le monopole apollinien en matière de divination fut devenu une espèce de dogme courant, à considérer l'antique déesse comme une pythie, une prophétesse d'Apollon.

L'artiste qui a peint la coupe de Vulci a représenté Thémis dans l'attitude traditionnelle des pythies, assise sur le trépied, tenant d'une main le vase avec lequel elle a puisé l'eau de la source Kassotis, de l'autre une branche de laurier.

ARBRES CÉLÈBRES.

Voy. les Tables.

L'ARBRE D'ABRAHAM, A MAMRÉ (SYRIE).



Le Chêne d'Abraham (*Quercus Palestinae*), près d'Hébron.

Au nord-ouest d'Hébron (1), à une demi-lieue de la ville, se trouve un chêne vert énorme. La tradition dit qu'Abraham venait planter ses tentes sous cet arbre géant. Il est connu dans le pays sous le nom de chêne de Mamré. A la base, le tronc a une circonférence de vingt-deux pieds et demi; il se partage d'abord en trois branches, et ensuite chacune d'elles, un peu plus haut, en deux autres qui s'étendent jusqu'à quatre-vingt-trois pieds du tronc; l'une d'elles est si longue qu'elle a dû être soutenue par des pieux pour ne pas se rompre par son propre poids.

Mandeville au quatorzième siècle, et Belon au seizième, avaient décrit cet arbre, le plus gros peut-être de toute la Palestine, et aujourd'hui encore parfaitement sain et vigoureux.

Non seulement les Juifs honorèrent dans ce chêne (ou son prédécesseur) (2) le souvenir de leur ancêtre Abraham et des promesses faites solennellement à leur race, mais encore les Gentils, les Iduméens, descendus eux aussi du patriarche Abraham, avaient institué des fêtes idolâtres, dressé un autel sous l'arbre de Mamré, et célébré des sacrifices analogues à ceux des Grecs. Un marché très suivi par les populations voisines se tenait alentour.

Sous cet arbre magnifique croît, chose rare en Syrie, une herbe verte et fine; une source coule non loin de là: aussi cet endroit charmant est-il souvent un rendez-vous de parties de plaisir pour les habitants d'Hébron. (3)

LES RÉGIONS INCONNUES DU GLOBE

ET LEURS ABORDS.

Suite. — Voyez p. 6, 70.

LA LÉGENDE DU GULF-STREAM. — OBSERVATIONS NOUVELLES.

VIII

Ce sont là des idées spéculatives que réfutent les faits. L'influence du Gulf-Stream sur la navigation et sa force impulsive ont été étrangement exagérées. Wyville Thomson lui-même n'hésite pas à déclarer que le rôle du Gulf-Stream comme agent d'accélération ou de retard dans la marche des navires est très limité. « Le Gulf-Stream, dit-il, est sans aucune influence sur la navigation au delà du 45e parallèle. » Et, d'après Carpenter, la vitesse du courant est déjà presque complètement amortie vers le 40e degré de latitude, par le travers de Philadelphie; à partir de ce point, les eaux continuent à se mouvoir sans produire un courant perceptible.

A plus forte raison ne faut-il plus parler du Gulf-Stream comme *chemin du pôle* : « Les sottes théories sur les routes navigables formées par le Gulf-Stream, dit une revue anglaise, sont rejetées par les géographes arctiques et ne soutiennent pas la discussion. »

Quant à la distribution de la température de surface dans l'océan Atlantique du Nord, il resterait à démontrer que le Courant du Golfe est bien la cause des déviations singulières des isothermes et l'agent de cette température exceptionnelle.

Le nom de Gulf-Stream est appliqué ici par erreur à toute la masse des eaux de la zone tropicale qui se meuvent dans la direction du nord à la rencontre des eaux froides du pôle; mais le Courant du Golfe se perd, comme un faible affluent, dans la vaste mer en mouvement qui se porte du sud au nord entre l'ancien monde et le nouveau.

Ainsi qu'on l'a établi mathématiquement par l'étude sous-marine du détroit de la Floride, le Gulf-Stream proprement dit ne peut avoir un débit supérieur à 40 ou 45 millions de mètres cubes par seconde, quantité qui ne suffirait pas à remplir en neuf ou dix années la cavité où se meuvent actuellement les eaux tièdes du courant tropical.

Le physicien hydrographe Carpenter exprime la chose d'une manière bien frappante. Il pense que la douceur anormale du climat des côtes nord-ouest de l'Europe est due à un mouvement des eaux équatoriales vers le nord-est; mais ce qu'il met en doute, c'est la doctrine qui veut que le courant nord-est soit un prolongement du Gulf-Stream... « J'ai la conviction, écrit-il, que la plus grande partie, si ce n'est la totalité, du courant qui côtoie nos plages de l'ouest et passe au nord et au nord-est entre l'Islande et la Norvège pour arriver jusqu'au Spitzberg, en est tout à fait indépendante, et qu'il continuerait d'exister lors même que, les continents des deux Amériques venant à se disjoindre, les courants équatoriaux seraient poussés par les vents alizés dans l'océan Pacifique, au lieu de se précipiter dans le golfe du Mexique. » L'adoucissement du climat du nord-ouest de l'Europe est produit par un cas accidentel de la circulation générale des eaux dans l'Océan et non par le Gulf-Stream. C'est donc à tort que, dans le langage usuel, on emploie le terme de Gulf-Stream pour désigner l'immense nappe d'eau tiède qui parcourt l'Atlantique boréal et que les mers tropicales envoient aux régions polaires.

IX

Un seuil sous-marin s'étend de l'Écosse au Groenland, à 500 mètres de la surface des eaux, à 700 mètres dans les parages les plus profonds, entre les îles Orcades et le banc des Féroé.

De chaque côté de ce seuil, qui partage les eaux de l'Atlantique du Nord en deux bassins, la sonde a mesuré des abîmes. Au sud, une fosse de plus de 4 000 mètres se creuse entre les masses continentales de l'Europe et de l'Amérique. Au nord-est, entre l'Islande et la Norvège, au centre de la « mer Norvégienne », la sonde a trouvé 3 405 mètres; à l'ouest du Spitzberg, elle a atteint le fond à 4 836 mètres seulement. Jeté dans cet abîme, le mont Blanc n'arriverait pas à la surface de l'eau.

L'étude des températures dans les eaux profondes a démontré que les deux bassins de l'Atlantique du Nord contrastent nettement des deux côtés du seuil sous-marin. Au sud-ouest, l'Océan est rempli jusqu'au fond d'une eau qui ne descend nulle part à la température de zéro, tandis qu'au nord-est l'eau tiède ne se rencontre qu'à la surface et repose sur des couches d'eau à température glaciale et moins chargées de sel.

On ne peut mettre en doute le déplacement général des eaux tièdes de la zone torride allant à la rencontre des eaux froides du pôle. Des plantes et des graines des Antilles, des objets de l'industrie humaine portant encore leur marque de provenance, sont ainsi transportés sur les plages du nord de l'Europe et des archipels polaires.

En 1823, on recueillit à Hammerfest des barils d'huile

(1) Ville située à 27 kilomètres S.-O. de Jérusalem.

(2) M. le docteur Lortet, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, suppose que l'arbre actuel ne saurait avoir plus de deux mille ans d'existence.

(3) *La Syrie d'aujourd'hui*, par M. Lortet (mission scientifique).

de palme provenant d'un navire qui s'était perdu l'année précédente au cap Lopez, sur la côte d'Afrique, dans le voisinage de l'équateur; ces barils avaient dû, en moins d'une année, traverser deux fois l'Atlantique. Des bouteilles flottantes renfermant des lettres de marins en détresse ont été ramassées de même en divers parages. Jusque sur les côtes de Novaïa-Zemlia, on a recueilli sur les grèves des débris de toute sorte, des « châtaignes marines », qui sont un fruit des Antilles; des boules de verre qu'emploient pour leurs filets les pêcheurs des Lofoten, sur la côte de Norvège; enfin, des épaves et des fragments de navires en si grand nombre que ces côtes de Novaïa-Zemlia ont reçu le nom de « cimetière de la mer Norvégienne » : ce sont, en effet, pour la plupart, des épaves de bâtiments perdus au loin dans les parages de l'ouest.

La masse la plus considérable du courant issu des mers tropicales, qui forme la couche supérieure de la « mer Norvégienne », passe entre l'île des Ours et les côtes scandinaves et se dirige à l'est dans la « mer de Barentz. » — On appelle ainsi cette partie de la mer Arctique qui s'étend au nord des côtes laponnes, en souvenir de l'illustre pilote hollandais qui la parcourut à la fin du seizième siècle. — Le mouvement des eaux n'est pas insensible; à la pointe sud-est de l'archipel du Spitzberg, il oblige parfois les navires à chasser sur leurs ancres. De même, en doublant la pointe nord de la Novaïa-Zemlia, la proue des navires voguant vers l'Europe a de la peine à refouler le courant. C'est enfin ce courant tropical qui, non encore complètement refroidi, se révèle sur les côtes occidentales des terres du Nord par la fusion des glaces littorales.

SOUVENIRS DE L'EXPOSITION D'ÉLECTRICITÉ.

Suite. — Voy. p. 27, 59.

III — TÉLÉPHONES ET MICROPHONES.

La grande curiosité de l'Exposition d'électricité, ou tout au moins l'appareil qui a le plus vivement frappé l'imagination du public, c'est incontestablement le téléphone. Tous ceux qui ont parcouru l'Exposition se rappellent ces deux salles où le visiteur, en appliquant une sorte de cornet à chaque oreille, entendait les chanteurs de l'Opéra, à une distance de trois kilomètres, comme s'il eût été dans un couloir ou au fond d'une loge. Voici, en quelques mots, le principe de cet instrument merveilleux, dont l'usage doit forcément se répandre, et qui, bien plus encore que le télégraphe, a le privilège de « supprimer la distance. »

Vous êtes dans votre chambre, dans votre lit si vous voulez, les fenêtres hermétiquement fermées. Vous entendez cependant le bruit des voitures, les cris de la rue. Si un régiment vient à passer, musique en tête, vous distinguez facilement le saxophone du trombone, la grosse caisse des cymbales. Comment cela peut-il se faire? C'est que, sous l'influence des vibrations de l'air de la rue, les carreaux de vitre se mettent à vibrer aussi dans un rythme correspondant, et, transmettant à l'air de la chambre les mouvements du dehors, ils *refont*, à l'intérieur, les sons ou les bruits émis par les voitures, les marchands ou les soldats. Supposez maintenant que, par un mécanisme quelconque, l'une des vitres vibrantes soit reliée à un autre carreau situé à distance, de façon à lui transmettre l'intégralité de ses mouvements : le carreau *refera* à son tour les sons répercutés par la vitre.

Le téléphone élémentaire, cette admirable découverte de Graham Bell, n'est pas autre chose : deux plaques vibrantes, situées à grande distance, et reliées par l'électricité, qui circule dans deux fils. En face de chaque plaque est un aimant; à chaque vibration de la plaque se produit un courant d'*induction* (voy. p. 59). Ce courant, transmis par les fils à l'autre aimant, en accroît la puissance : la seconde plaque est attirée, puis repoussée, et elle reproduit la vibration de la première.

Mais ces courants d'induction sont peu intenses, et les sons transmis sont trop faibles : aussi a-t-on été amené à reprendre une idée ancienne de Reiss et à interposer un courant de pile, dont les vibrations ne font que modifier l'intensité, au lieu de créer le courant lui-même. Les résultats étaient déjà meilleurs, lorsqu'une nouvelle découverte, celle du *microphone*, par M. Hughes, est venue améliorer singulièrement les conditions de la transmission sonore.

La figure 1 représente cet appareil, qui joue, par rapport à l'ouïe, le rôle que le microscope joue par rapport à la vue. Une pile, composée d'un ou de plusieurs éléments, envoie un courant électrique dans le sens indiqué par les flèches. Deux des extrémités du fil métallique viennent aboutir à deux boutons placés l'un à la partie supérieure, l'autre vers le milieu d'une planchette, fixée elle-même perpendiculairement à une tablette horizontale. Des tiges reliées aux boutons viennent se placer verticalement l'une au-dessus de l'autre. On les relie par un léger crayon de charbon *un peu court*, de façon qu'il puisse *jouer* facilement entre les deux points fixes : c'est ce crayon qui est la pièce principale, comme on va le voir. Les deux autres extrémités du fil se réunissent dans un cornet téléphonique.

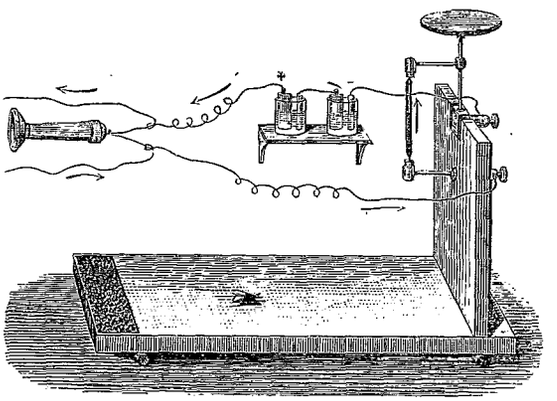


Fig. 1. — Microphone de Hughes.

Supposons maintenant une mouche se promenant sur la tablette. Chacun de ses pas donne naissance à un ébranlement qui, transmis par la planchette verticale au crayon de charbon, en dérange la position d'équilibre. Comme le courant passe par le charbon, chacun de ces dérangements, pendant lesquels le crayon cesse de toucher l'un ou l'autre de ses points d'appui, représente une variation d'intensité qui modifie le magnétisme de l'aimant du téléphone, attire la plaque, et détermine, par conséquent, une vibration perceptible à l'oreille. Les pas d'une mouche s'entendent comme ceux d'un cheval; le *tic-tac* d'une montre fait l'effet d'un moulin.

Voici comment on peut expliquer, par analogie, ce phénomène. Si vous videz un pot à eau de large embouchure, l'eau s'écoule d'une manière tranquille et régulière. S'il s'agit, au contraire, d'une carafe, d'une fiole, d'une bouteille à goulot étroit, le liquide s'écoule par saccades intermittentes, et secoue chaque fois la main avec force. C'est que, l'air s'opposant à la sortie de l'eau, celle-ci est obligée de s'accumuler en avant de l'ouverture, jusqu'à ce qu'elle ait acquis la puissance nécessaire pour surmonter la résistance du gaz.

Dans le microphone, il en est de même. Le petit crayon de charbon étant un peu moins long que la distance de ses supports, le contact n'est pas absolu. Si un ébranlement sonore quelconque vient à se transmettre au charbon, il le dérangera; il faudra que l'électricité s'accumule à la pointe en quantité suffisante pour la précipiter contre le support, et le courant passera par saccades.

La forme des microphones est très variable; on a employé notamment plusieurs crayons de charbon au lieu d'un. Edison a été plus loin. Un inspecteur des télégraphes français, M. Clérac, avait constaté, il y a quelques années, que la conductibilité électrique du charbon se modifie lorsque cette substance est soumise à une pression variable. Le célèbre inventeur américain a eu l'idée d'appliquer ce principe au

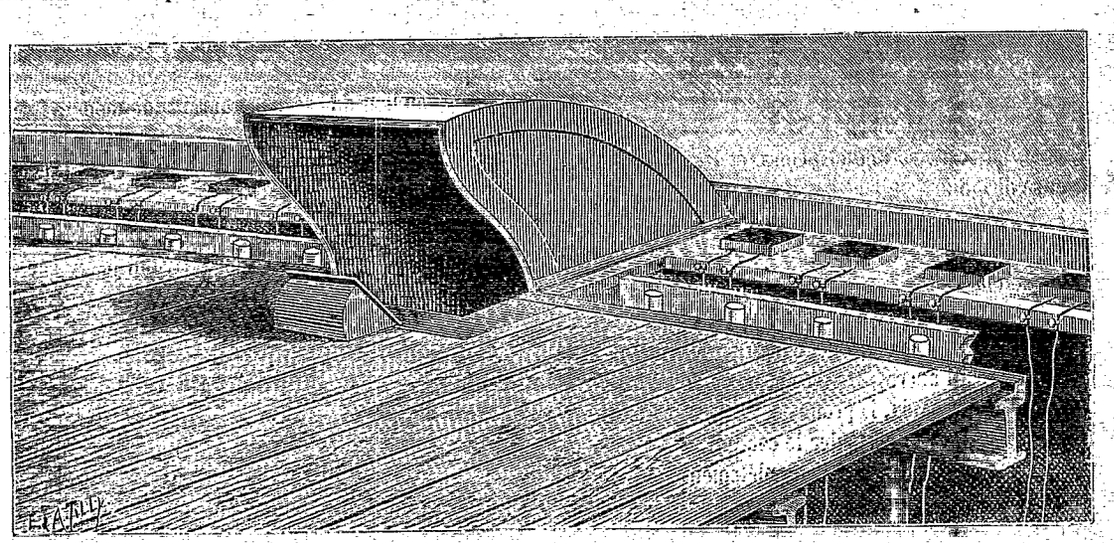


Fig. 2. — Transmetteur téléphonique sur la scène de l'Opéra.

téléphone. Sous la plaque devant laquelle on parle, il a disposé une pastille de charbon à travers laquelle passe le courant. Les pressions, bien faibles cependant, exercées par la plaque sous l'influence des vibrations de l'air, suffisent pour faire varier la conductibilité du charbon et produire un effet microphonique très prononcé.

Quoi qu'il en soit, il est aujourd'hui admis, dans la téléphonie pratique, que le transmetteur doit être un microphone, et le récepteur un téléphone ordinaire. Quand on veut correspondre avec quelqu'un par cette voie, il est donc nécessaire de parler devant une petite planchette, qui s'ébranle sous le son de la voix : l'ébranlement se transmet aux crayons de charbon, et à l'autre bout du fil (à 400 ou 500 kilomètres au besoin), l'interlocuteur entend. La voix arrive un peu modifiée, mais, dans les plus récents appareils, très reconnaissable.

A ce sujet, une expérience assez bizarre a été faite à l'Exposition, au moyen du téléphone très sensible de M. Locht-Labye. Les deux interlocuteurs chantaient, l'un l'air de *Au clair de la lune*, l'autre l'accompagnement à la tierce ou à la sixte. Chacun s'entendant soi-même directement, et entendant par le téléphone son partenaire, l'effet harmonique était parfaitement conservé. Mais, comme nous le disions en commençant, la véritable merveille de l'Exposition, ce sont les auditions téléphoniques théâtrales, organisées de main de maître par M. Ader, et sur lesquelles nous allons donner quelques détails.

La figure 2 représente la scène. Les petits carrés noirs, figurés à droite et à gauche du trou du souffleur, sont les planchettes microphoniques, d'où l'on voit émerger les fils qui transmettent le courant. La voix des chanteurs et des choristes, les instruments de l'orchestre, communiquent leurs vibrations à chacune de ces plaques. Celles-ci sont accouplées deux à deux, une de droite avec une de gauche; leurs fils respectifs aboutissent à deux cornets, que l'auditeur porte à ses oreilles.

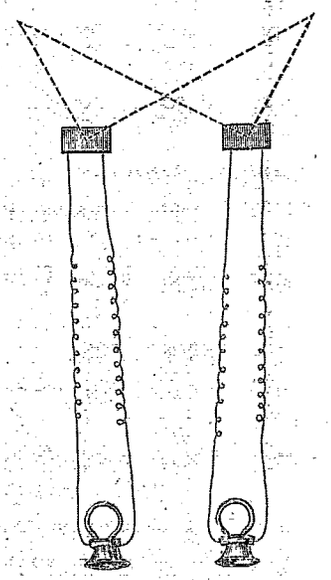


Fig. 3. — Diagramme des auditions théâtrales téléphoniques.

Il est facile, au moyen de la figure 3, de comprendre le motif de ces dispositions.

Supposons un chanteur placé sur la scène, à droite du

souffleur. Sa voix actionne le microphone transmetteur de droite plus énergiquement que celui de gauche. L'oreille droite de l'auditeur est plus vivement impressionnée. Si le chanteur occupe la gauche, c'est le contraire qui se produira. S'il change de place, son déplacement se traduit, pour celui qui écoute, par un affaiblissement du son dans un des cornets, par un renforcement dans l'autre.

L'auditeur *entend* donc les mouvements qui se passent sur la scène, et perçoit les sons dans les rapports d'intensité qui résultent du groupement de l'orchestre et des chanteurs. De ces dispositions si ingénieusement conçues, si habilement exécutées par M. Ader, il résultait un effet de *relief* véritablement saisissant, surtout la première fois, et qui explique l'empressement du public à se rendre dans la salle d'audition, représentée par la figure 4.

Le téléphone commence à entrer tout à fait dans les ha-

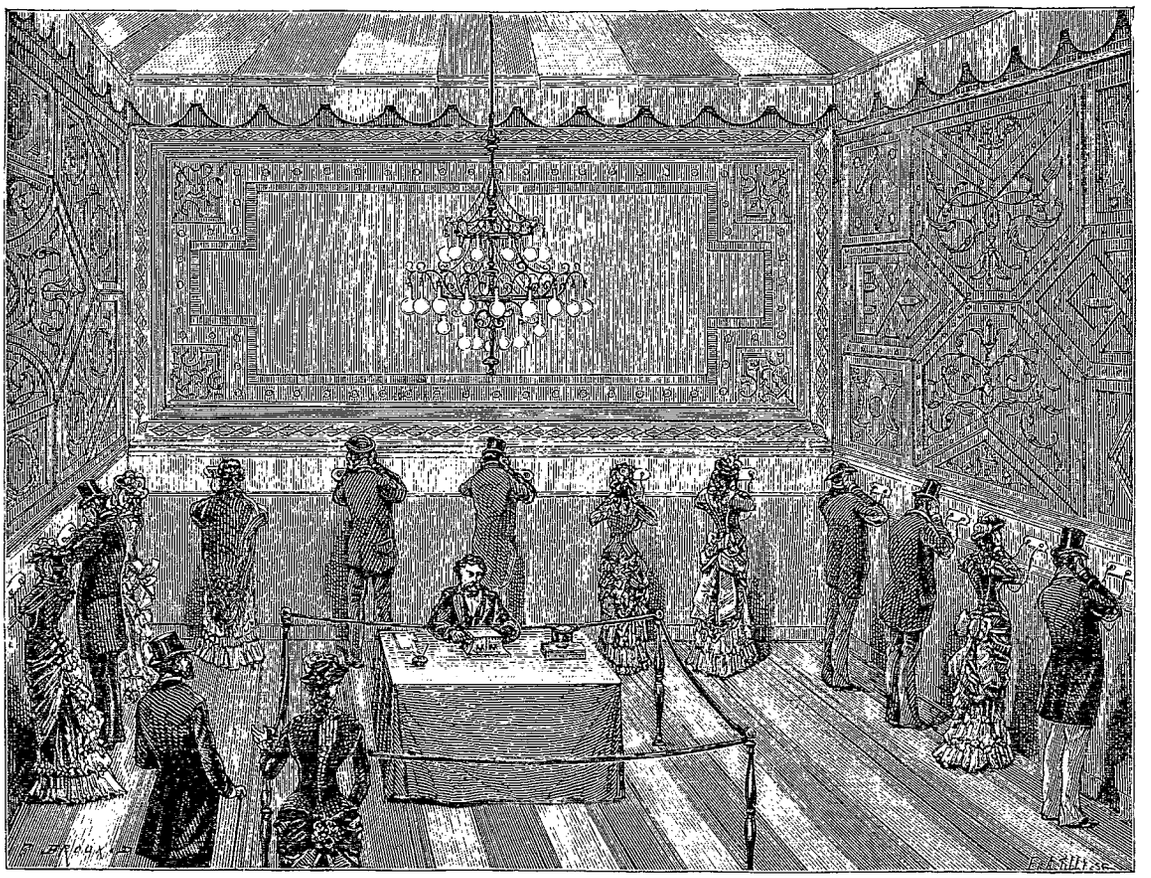


Fig. 4. — Auditions téléphoniques de l'Opéra à l'Exposition d'électricité

bitudes modernes, et cela est facile à concevoir. Hier encore, quand un avoué, un notaire, un agent de change, avait besoin de demander un renseignement à un confrère, il lui fallait écrire une lettre, l'envoyer par la poste, ou par un petit *saute-ruisseau* essentiellement flâneur; la réponse se faisait attendre, et elle arrivait souvent quand on n'en avait plus besoin. Maintenant, en cinq minutes, une conversation téléphonique s'établit, et la chose est faite.

Comment un abonné peut-il ainsi causer, à volonté, avec un autre abonné? Tous les fils téléphoniques arrivent à un poste central : chaque fil, ou plutôt chaque paire de fils (car il faut le fil d'aller et le fil de retour), agit sur une sonnerie, et fait tomber un petit volet qui couvre le numéro de l'abonné. Le numéro 20, par exemple, sonne; on lui répond, du poste central : « Que voulez-vous? — Parler au numéro 53. » — On sonne au numéro 53, jusqu'à ce qu'il réponde à l'appel, et, s'il est disposé à entrer en conversation avec le numéro 20, on établit la communication entre les deux appareils, au moyen de différentes dispositions trop compliquées pour pouvoir être décrites ici.

Le téléphone présente encore quelques imperfections, sur lesquelles travaille actuellement l'imagination des chercheurs. On entend souvent, en même temps que les paroles transmises, des bruits, des bourdonnements accessoires. Cela tient le plus souvent à ce que le fil du téléphone se trouve dans le voisinage d'un autre fil téléphonique, ou même télégraphique, dans lequel passe un courant. De là, dans le fil du téléphone, des courants d'induction qui se traduisent par des sons, et viennent mêler leur voix à celle des interlocuteurs. De même, un jour d'orage, il ne faut pas trop s'étonner si le tonnerre se mêle un peu à la conversation, c'est-à-dire si, à chaque éclair, les variations de l'état électrique donnent lieu à des bruits correspondants. Tout cela, d'ailleurs, disparaît au fur et à mesure que l'isolement des fils est plus parfait.

Une autre imperfection, plus grave peut-être, c'est la nécessité pour l'auditeur de tenir les deux cornets collés à ses oreilles, et l'impossibilité pour plusieurs personnes d'entendre à la fois le chant ou la parole téléphonique. Edison a donné au problème un commencement de solution par l'*électro-motographe*. C'est un cylindre, formé d'un mélange de chaux et de potasse, et qu'on fait tourner à la main dans le récepteur. Le courant arrive par un frottoir qui appuie sur le cylindre. Toutes les fois que l'électricité arrive

par ce frottoir, la surface du cylindre devient plus rugueuse par l'effet d'une action électro-chimique qui n'est pas encore bien connue. Il en résulte un effet microphonique, c'est-à-dire une accumulation intermittente de l'électricité, qui donne plus d'amplitude, et par conséquent de puissance, aux vibrations de la plaque réceptrice.

Dans ces conditions, un auditoire tout entier peut entendre à distance un air, une conversation, un discours. Malheureusement, le son est encore bien faible et quelque peu nasillard. Mais laissons à l'enfant le temps de grandir.

Le téléphone, et son proche parent le microphone, sont appelés à rendre de grands services sur un autre terrain, le terrain médical. Par des dispositions ingénieuses, mais dont la description nous entraînerait trop loin, le docteur Boudet, de Paris, a pu s'en servir pour entendre les bruits des muscles qui se contractent, du sang qui circule dans les veines et les artères. Graham Bell a disposé un appareil téléphonique pour reconnaître exactement la place d'une balle qui aurait pénétré dans le corps humain. Bref, l'électro-physiologie a beaucoup à attendre de cet instrument admirable, d'une sensibilité extraordinaire aux plus petites variations de l'état électrique.

La belle invention de Graham Bell a, par rapport à l'oreille, la même importance que la découverte des lunettes par rapport à l'œil. Avec la lunette de Galilée, avec le télescope d'Herschell, l'homme a pu pousser ses investigations jusqu'aux limites les plus reculées de notre monde; avec le microscope, il a pu étudier les infiniment petits. De même, au moyen du téléphone, il peut causer à des centaines de kilomètres de distance; et, d'autre part, les bruits les plus faibles, les « plaintes de la mouche », lui deviennent accessibles : pour un peu, comme ce personnage de je ne sais quelle féerie, il entendrait l'herbe pousser... Et nous ne sommes qu'au commencement!

La suite à une autre livraison.

WALTER SCOTT.

SES DERNIERS TRAVAUX. — SA MORT.

Suite et fin. — Voy. p. 62.

18 mai. — « Encore un jour, et un jour brillant pour le monde extérieur; l'air est suave, les fleurs sourient, les feuilles reluisent. Elles ne peuvent pas la rafraîchir, elle, pour qui un temps doux était une jouissance naturelle. Un suaire de plomb et de bois la contient déjà; bientôt la froide terre pèsera sur elle. Mais ce n'est pas ma Charlotte, ce n'est pas la fiancée de ma jeunesse, la mère de mes enfants, qui sera déposée au milieu des ruines de Dryburgh que nous avons si souvent visitées ensemble gaiement. Non, non. Elle a conscience de mes émotions quelque part. *Où?* nous l'ignorons; comment? nous ne pouvons le dire; et cependant, pour tout ce que ce monde peut m'offrir, je ne voudrais pas renoncer à l'espérance mystérieuse, mais certaine, de la revoir dans une autre et meilleure vie. La nécessité de cette séparation, devenue pour elle une délivrance, doit me rendre patient et résigné. Je n'éprouve pas ces accès de douleur que d'autres ressentent. Je peux faire effort et parler d'un ton presque gai à ma pauvre fille. Mais seul, mes sensations me prennent à la gorge. Je suis allé dans *sa* chambre; il n'y avait plus de voix, plus de mouvement; la pression de la bière se voyait encore sur le lit; on l'avait transportée ailleurs. Tout avait la propreté qu'elle aimait; tout était calme, — calme comme la mort.

» Quand je la vis pour la dernière fois, elle se souleva dans son lit, tourna ses yeux vers moi, et dit avec un pâle sourire : « Comme vous avez tous l'air triste! » Ce furent les dernières paroles que je lui entendis prononcer, et je sortis. Quand je rentrai, elle dormait d'un profond sommeil... son sommeil est plus profond maintenant, et il y a de cela sept jours!

» On arrange la chambre mortuaire, cette chambre où s'est si longtemps abrité notre bonheur, et dont les dispositions, mieux entendues que dans les plus riches demeures, faisaient sa joie et son orgueil. Aujourd'hui on y marche vite, à pas pressés; pendant des semaines on y entendait à peine le souffle douloureux de sa respiration. O mon Dieu! »

Celle qui partait, sa Charlotte, l'élue de son cœur, n'était pas la plus à plaindre; elle avait vu s'accomplir sa prédiction de fiancée; elle avait vu le jeune avocat devenir le grand homme de génie admiré de toute l'Europe. Elle avait vu la petite ferme des bords de la Tweed convertie en un manoir seigneurial. La prairie était devenue un domaine de plusieurs milliers d'arpents; le terrain stérile s'était couvert de plantations.

Sa mort lui épargnait les douleurs de la ruine, sa part des anxiétés de celui qu'elle avait si tendrement aimé, devant qui elle s'effaçait, heureuse de vivre dans le reflet de sa gloire.

7 juin. — « J'ai eu aujourd'hui une consultation pour mes affaires et celles de Constable. Quand je revenais à la maison, j'avais coutume d'apporter les nouvelles à ma pauvre Charlotte, dont la figure prenait une expression de tristesse ou de joie, selon que j'étais moi-même triste ou joyeux. Un joueur de cornemuse était dans la rue; je lui donnai un schelling pour jouer *Pibroch a Domvil Dhu*, air d'espérance. Quel vieil enfant je suis! »

8 juin. — « Souffrant de mal de tête ce matin. Un chien a hurlé toute la nuit et ne m'a pas laissé dormir. Pauvre bête! il avait sans doute ses misères, comme moi les miennes. Le domestique est entré à six heures et demie, et je ne me suis levé qu'à neuf. Dans ma jeunesse, j'ai parfois échappé aux maux de tête que j'avais mérités, mais la nature paye ses vieilles dettes. Les tendres soins toujours prêts, les douces paroles, le pas léger, la voix qui apportait aide et sympathie, tout est parti, parti pour toujours, toujours!... Eh bien, il y a un autre monde, et nous nous reverrons affranchis des mortelles douleurs qui nous assiégent ici-bas. Amen. »

Le travail, ce grand recours des âmes souffrantes, lui rendit du repos d'esprit.

« Je suis en paix avec ma conscience, j'ai écrit six pages ce soir en revenant du tribunal... Je sens que s'il y a quelque chose de bon dans ma poésie ou dans ma prose, c'est une certaine franchise d'allure et de composition qui plaît aux militaires, aux marins, aux jeunes gens doués d'activité et d'ardeur. Je n'ai point soupiré dans l'ombre ni modulé des airs sur des pipeaux champêtres... Je suis d'un naturel stoïque, même dans la plus amère douleur. J'espère n'en pas valoir moins, quoique dépourvu de la tendresse que je trouve aimable chez les autres; cela n'ôte rien à mon désir de me rendre utile quand je le peux. Le fait est que je m'entends mieux à endurer et à agir qu'à consoler. Dès ma plus tendre enfance, mon cœur se révoltait contre l'influence des circonstances extérieures. »

3 octobre. — « J'ai fait ma tâche comme de coutume; mais, chose étrange, j'étais à court de papier. J'en attends aujourd'hui. Pour éviter toute querelle avec mon seigneur et maître le Devoir, j'ai coupé du papier écolier de la grandeur voulue.

» On dit que si l'on trace à la craie un cercle sur une table, et que l'on mette une poule au milieu, la pauvre volatile se croira devant une barrière insurmontable et n'osera pas la franchir : tels sont la moitié des obstacles qui annulent nos meilleures résolutions. Le manque de *sous* empêcha Sterne de secourir le *pauvre honteux*. »

Il avait à consulter à l'Amirauté des documents sur le séjour de Napoléon à Sainte-Hélène; mais des agioteurs juifs qui, par suite de la faillite de Constable, avaient sur sir Walter une créance de deux mille louis (50 000 francs), eurent l'impudence de menacer de le faire arrêter. Ils se relâchèrent et daignèrent lui accorder un répit de cinq semaines, dont il profita pour se rendre à Londres. Il y fut reçu par le roi et par l'élite de la nation avec toute la respectueuse sympathie due à son talent, à ses malheurs et à l'héroïque constance qu'il avait déployée dans ses rudes épreuves; mais sa plus grande joie fut de retrouver son cher petit-fils un peu mieux portant.

Il conçut alors le projet d'écrire pour l'enfant l'Histoire de l'Écosse qu'il publia en 1827 sous le titre de *Contes d'un grand-père*.

De Londres il vint à Paris où il recueillit nombre de faits et d'anecdotes sur l'empire et l'empereur. Il s'étonna de trouver son nom si populaire et ses œuvres si universellement lues et admirées en France.

31 octobre. — « Vu *Ivanhoé* à l'Odéon, superbement monté, les soldats normands coiffés de casques à pointe et revêtus de cottes de mailles vraies où merveilleusement imitées. C'est un opéra, et nécessairement l'histoire est mutilée, et le dialogue, en grande partie, un non-sens : cependant, c'était chose bizarre d'entendre réciter dans une langue étrangère, et pour l'amusement d'un peuple étranger, quelques-unes des paroles que j'avais dictées à mon secrétaire, à Abbotsford, alors que je souffrais la torture de cruels spasmes à l'estomac. Je ne croyais guère survivre à la terminaison de ce roman. »

Il ne se plaint à Paris que de l'excès des éloges et des compliments qui lui sont prodigués :

« Les Français ont une bonne humeur naturelle et une gaieté qui les disposent à être contents d'eux-mêmes, des autres, et de tout.

» Avant de quitter la *belle France*, je lui dois l'expression de ma gratitude pour l'accueil exceptionnellement bienveillant qui m'y a été fait. Il y aurait une pitoyable affectation à ne pas convenir que j'ai eu plaisir, très grand plaisir à trouver un genre de littérature spécial à mon propre pays si favorablement reçu et si goûté dans une terre étrangère, où tant de choses devaient s'opposer à son succès. Je crois avoir beaucoup fait aussi pour mon travail actuel. Toutes mes impressions sur le caractère de Napoléon ont été confirmées, et mon dessin en sera, j'espère, plus ferme. »

Le changement de lieux, la diversité des objets et des personnes, avaient retrempé sa verve, et malgré de sévères attaques de rhumatisme, il termina sa *Vie de Napoléon* et la fit paraître en juin 1827. Les *Contes d'un grand-père*, les *Chroniques de la Canongate*, *la Jolie Fille de Perth*, se succédèrent en 1828, témoignant du labeur incessant de l'honorable débiteur qui payait ses créanciers de son sang et de sa vie.

Chaque ligne de son journal le montre à l'œuvre, décidé à remplir ses engagements en « honnête homme, coûte que coûte. » Malheureusement ses forces n'étaient pas à la hauteur de son courage. De fréquentes hémorragies alarmèrent son médecin; sa famille le suppliait en vain d'interrompre ses travaux.

Une attaque d'apoplexie, survenue le 16 avril 1830, fut conjurée. Il voyait le péril sans alarmes et avec une résignation toute chrétienne : « La charrue touche au terme du sillon, écrit-il dans son journal, mais le grain tombé inerte dans la terre en sortira vivant et radieux. »

Un voyage en Italie fut jugé nécessaire. Il s'y soumit par déférence pour les désirs de ses enfants et de ses amis. Il visita Malte, Civita-Vecchia, Rome, Naples, Pompéi; mais ce puissant esprit ne jetait plus que des lueurs incertaines et fugitives.

Par une dispensation providentielle, il croyait avoir accompli sa tâche. Il écrivait de Naples, le 6 mars 1832, à une de ses parentes : « Je ne dois pas me plaindre, car mon plan de solder mes dettes a, grâce à Dieu, complètement réussi. J'ai payé près de 120 000 louis (2 400 000 francs), sans emprunter un sou à personne, du moins je suis sûr que ce sera le cas à la mi-été. Je me souhaiterais plus digne de la bienveillance du public; mais j'ai le droit de dire : C'était le prix destiné au mérite, bien qu'il me soit échu. Il y fallait quelque industrie et de la fermeté; peut-être ai-je fait un trop grand effort; mais si je vais mieux, ce qui semble possible, ce sera payer bien peu un si heureux résultat. »

Il avait eu un moment l'idée de retourner par le Tyrol et l'Allemagne pour visiter Gœthe; mais en apprenant la mort du poète, arrivée le 22 mars, ses rêves de guérison s'évanouirent, et il s'écria : « Il est mort chez lui! Partons, partons! *Grata quies patriae.* »

En se retrouvant sur les bords de la Tweed, il sortit de la torpeur où il était plongé et murmura des noms connus et aimés. Lorsque, au détour de la route, il découvrit les tours d'Abbotsford, à un mille de distance, il se souleva sur sa couche et poussa un cri de joie.

Le lendemain de son arrivée, il sembla revivre; il voulut revoir le vestibule, la grande bibliothèque, le jardin. On l'y roula dans son fauteuil.

En revoyant les objets qui lui étaient familiers, sa mémoire eut d'heureux retours : il se fit lire des vers de Crabbe, son poète favori, et fit quelques citations. Il tenta même de se remettre au travail. Porté devant son pupitre, il essaya de prendre la plume que sa fille lui présentait, mais ses doigs ne purent la retenir. Il retomba en arrière, et deux larmes muettes roulèrent sur ses joues amaigries. Ce fut sa seule défaillance.

A dater de ce jour, il se montra calme et résigné; parfois il murmurait des fragments de la Bible et de l'Évangile, ou quelques versets des hymnes du rituel catholique, qu'il avait toujours admirées et dont son récent séjour à Rome avait ravivé le souvenir.

Le 23 septembre 1832, par une belle journée, les fenêtres de sa chambre étant ouvertes et laissant arriver jusqu'à lui le murmure de la Tweed, si doux à ses oreilles, sir Walter Scott rendit son âme à Dieu.

Ainsi s'éteignit cette belle existence, laissant derrière

elle une trace lumineuse, et emportant les regrets et les bénédictions des milliers de lecteurs dont il avait épuré le goût et charmé l'esprit.

ENCHAINEMENT DES GÉNÉRATIONS.

On raisonne trop souvent comme si le genre humain finissait et commençait à chaque instant, sans aucune sorte de communication entre une génération et celle qui la remplace. Les générations, en se succédant, se mêlent, s'entrelacent et se confondent.

Un peuple, à moins qu'il ne soit exterminé, ou qu'il ne tombe dans une dégradation pire que l'anéantissement, ne cesse jamais, jusqu'à un certain point, de se ressembler à lui-même. PORTALIS.

UNE PORTE SANS LOQUET.

Un de nos économistes a raconté la petite histoire suivante, que nous reproduisons de mémoire.

Dans une ferme, la porte de la cour réservée aux bestiaux et à la volaille était presque toujours plus ou moins entr'ouverte, parce qu'on n'avait pas pris la précaution d'y mettre même un simple loquet : aussi s'échappait-il souvent par là quelques poules que l'on avait peine à faire rentrer. Un jour, événement plus grave! un petit porc eut l'idée de profiter de l'ouverture pour courir aux champs. On s'en aperçut, on jeta un cri d'alarme, et tous les gens de la ferme se mirent à la poursuite du fugitif. Le jardinier, qui s'élança le premier, se donna une entorse en sautant un fossé : il fut obligé, par suite, de rester couché pendant quinze jours. La cuisinière, qui, dans sa précipitation, avait laissé du linge à sécher trop près du feu, à son retour le trouva brûlé; et la fille de la laiterie n'ayant pas pris le temps d'attacher une de ses vaches d'assez mauvais caractère, cette bête profita de son absence pour se ruer de côtés et d'autres, et brisa la jambe d'un poulain. Comme on le pense bien, tout ce désastre coûta cher : on l'eût évité avec un peu de prévoyance et une dépense de quelques centimes.

BRÉVIAIRE DE LA SONNA.

A la fin du quinzième siècle, et avant la prise de Grenade, un assez grand nombre de musulmans andalous avaient perdu l'usage de la langue arabe. Dans les villes comme dans les campagnes, ils s'étaient si bien mêlés à la population indigène qu'ils ne parlaient plus qu'espagnol, et si la doctrine chrétienne les avait trouvés réfractaires, il est prouvé aussi qu'ils se montraient fort indifférents vis-à-vis des croyances musulmanes.

Les vrais croyants qui vivaient au milieu d'eux s'efforçaient en vain d'ouvrir des écoles pour la lecture du Coran; on ne les écoutait pas plus que s'ils eussent enseigné un idiome étranger à la Péninsule.

C'est dans ces circonstances, si funestes à la religion de Mahomet, qu'un nommé Aïça-ben-Djabar, mufti de la mosquée de Ségovie, en 1462, prit le parti de rédiger en espagnol une espèce de catéchisme à l'usage « des musulmans andalous qui ne comprenaient plus la langue arabe. » Cette compilation comprend la traduction d'une partie du Coran, qu'il importait de mettre en lumière, afin de convaincre les catholiques « qu'on ne tenait point ce livre caché comme chose qu'on n'ose point produire »; les prescriptions de la Sonna ou loi traditionnelle viennent s'y ajouter, et le tout forme un manuel destiné à ramener les musulmans ignorants ou égarés à la foi de leurs ancêtres. Aïça-ben-Djabar donna à ce manuel le titre de *Breviario Zunni*, ou Bréviaire sonnite.

Il explique dans l'introduction comment il a été amené à porter atteinte aux usages de sa nation en faisant passer dans une langue chrétienne la parole sacrée de Mahomet : *Compendiosas causas me movieron à interpretar la divina gracia del santo Alcoran de lengua arabiga en castellana.* « Les musulmans d'Espagne, par suite de l'état de sujétion où ils vivent, des lourdes contributions qu'ils ont à payer et des travaux qui pèsent sur eux, sont déchus de leur opulence; il leur est impossible d'entretenir à leurs frais des écoles particulières. C'est afin de combler cette lacune que les amis d'Aïça, et particulièrement les répartiteurs d'impôts, l'ont engagé à composer en idiome castillan un livre qui contiendrait tout ce qu'un mahométan doit savoir et pratiquer. »

Le manuscrit de ce curieux bréviaire fait partie de la bibliothèque de M. Ballesteros, interprète militaire de l'armée d'Afrique.

LE SEMEUR DE FOUS.

« — Voulez-vous de riches moissons? Semez des fous. » Il n'est pas de sol si stérile d'où vous ne puissiez voir » sortir des fous et des sots de toutes les mottes de terre » autour de vous; cela pousse bien plus vite que les cham» pignons, etc. »



Une riche moisson (1512).

Telle est la vieille et ridicule plaisanterie illustrée dans la gravure que nous empruntons à une satire allemande en vers, publiée en 1512 sous le titre de « Schelmenzunft » (la Confrérie des fourbes). Ce livre fit scandale. L'auteur, nommé Murner, fut accusé, non sans de sérieux motifs, d'avoir voulu déverser le ridicule, dans son texte et ses caricatures, sur des personnes considérables de son temps; on dit même que sa vie fut en danger : on était alors en pleine ardeur de Réforme, et Murner n'était pas du parti populaire.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué et GÉRANT.

CHINON

(INDRE-ET-LOIRE).



Une Rue de la ville de Chinon. — Dessin de H. Catenacci.

Bâtie sur la pente et au sommet de collines qui dominent le cours de la Vienne, non loin de son confluent avec la Loire, la ville de Chinon occupe une position qui dut de bonne heure attirer l'attention par son importance stratégique. Et, en effet, on sait d'une manière précise que les Romains y avaient déjà établi un *castrum*, pour consolider leur autorité dans cette partie de la Gaule. On a retrouvé des vestiges de ce *castrum* dans l'enceinte du château qui

fut élevé à la même place au moyen âge. Chinon était également le point de départ de plusieurs *voies romaines* dont on a découvert des restes dans plusieurs directions, et entre autres dans les directions de localités importantes, telles que Tours et Saumur.

Chinon devint assez vite un centre de population et de civilisation. Au cinquième siècle, saint Brice, évêque de Tours, élève et disciple du grand saint Martin, puis saint Mexme, y fondèrent divers établissements religieux, églises et monastères.

Les Wisigoths, ayant étendu leur domination jusqu'à la Loire, s'emparèrent de Chinon qui devint une des places importantes de leur frontière. Mais leur roi Alaric II ayant été vaincu et tué à la bataille de Vouillé en 507, Clovis, le chef des Francs vainqueurs, s'empara de toutes leurs possessions de Gaule, sauf de la Septimanie. Il fut frappé de la position de Chinon, et, selon les documents historiques, fit de cette ville une des principales forteresses de son royaume. On connaît les différents partages qui suivirent sa mort. Chinon, après avoir dépendu du royaume de Paris, fit partie de celui d'Austrasie.

La féodalité arrive, le morcellement de la France s'accomplit. Au onzième siècle, Chinon appartient naturellement aux comtes de Touraine, dont la fortune avait commencé avec Thibaut *le Tricheur*, pendant les guerres civiles de Charles le Simple. Chinon reste dans les domaines des comtes de Touraine jusqu'à Thibaut III, arrière-petit-fils du Tricheur.

A la suite de la bataille de Nouy, où il fut vaincu et fait prisonnier par Geoffroy II, dit *Martel*, comte d'Anjou, en 1045, ce Thibaut III fut obligé de céder la Touraine, et par conséquent Chinon, à son vainqueur, comme rançon. C'est ainsi qu'au douzième siècle, on voit Chinon faire partie des possessions de Henri II, roi d'Angleterre, de la dynastie angevine ou des Plantagenets. Chinon fut la résidence de prédilection de ce roi, quand il était sur le continent. Il s'y arrêtait aussi souvent que cela lui était possible, et c'est là qu'il mourut en 1189. C'est là aussi que quelques jours avant sa mort, malade et désespéré de la trahison de son fils Richard et des défections de plusieurs vassaux, il reçut les envoyés du jeune et déjà puissant roi de France, Philippe-Auguste. Ceux-ci lui firent lecture du traité dont on était convenu. Quand ils en vinrent à l'article qui regardait les personnes engagées secrètement ou ostensiblement dans le parti de Richard, le roi demanda leurs noms. Le premier sur la liste était Jean, son plus jeune fils.

En entendant prononcer le nom de Jean, le seul de ses enfants qu'il eût toujours cru fidèle, il se leva sur son séant par un mouvement convulsif, promenant autour de lui des yeux pénétrants et hagards : « Est-ce bien vrai, dit-il, que Jean, mon cœur, mon fils de prédilection, celui que j'ai chéri plus que tous les autres, et pour l'amour duquel je me suis attiré tous mes malheurs, s'est aussi séparé de moi? » — On lui répondit qu'il en était ainsi. — « Eh bien, dit-il, en retombant sur son lit et en tournant son visage contre le mur, que tout aille dorénavant comme il pourra, je n'ai plus de souci ni de moi ni du monde. » (1)

Henri II ajouta de nouvelles constructions à l'ancienne forteresse des comtes de Touraine, et l'on sait qu'il y avait accumulé de grandes richesses, les trouvant là tout à fait en sûreté.

(1) *Histoire de France* de MM. Henri Bordier et Édouard Charton.

La place était tellement forte, que lorsque, dans les premières années du treizième siècle, Philippe-Auguste, après avoir si vivement mené la guerre contre Jean d'Angleterre, se fut emparé en moins d'un an de la Normandie, de la Touraine, du Poitou et de l'Anjou, Chinon fut une des rares places qui lui résistèrent. Il ne put la prendre qu'au bout d'un an de siège (1204-1205).

Au moment du procès des Templiers, nous retrouvons la ville de Chinon citée dans l'histoire. Le pape Clément V, qui était alors à Poitiers, avait demandé qu'on lui amenât de Paris le grand maître et les principaux dignitaires de l'ordre. En passant par Chinon, on les y retint, et il se trouva là une commission de cardinaux qui procéda à leur interrogatoire.

On sait qu'au moyen âge les accusations les plus insensées poursuivaient les juifs, et que les cruautés les plus atroces suivaient ces accusations. Chinon fut le théâtre d'une de ces scènes épouvantables dont tant de villes malheureusement étaient souillées à cette époque d'ignorance, de superstition et de fanatisme. En 1321, à la suite probablement de quelques-uns de ces accidents épidémiques qui devaient être fréquents dans un temps où l'on ignorait les lois les plus simples de l'hygiène, on accusa les juifs d'avoir empoisonné les puits de la ville, et on brûla cent soixante de ces malheureux dans une des îles de la Vienne.

Le roi de France Charles V détacha Chinon du domaine royal et la donna à son frère Louis, qui avait déjà reçu l'Anjou en apanage de leur père Jean. Quand Charles VI donna un peu plus tard la Touraine à son frère Louis de Valois, qui devint par la suite Louis d'Orléans, Chinon passa entre ses mains avec la Touraine. Puis vient la guerre entre les factions de Bourgogne et d'Orléans. Un des événements de cette guerre est précisément la prise de Chinon par Jean Sans-Peur; il est vrai qu'il ne sut pas garder sa conquête.

En 1428, l'Anglais Bedfort vient assiéger Orléans. Cette ville était la place d'armes principale du parti royal, et les Anglais tenaient à s'en emparer. C'est par là qu'ils avaient décidé de « marcher au pays de Berry, d'Auvergne, et autres pays voisins, pour aller jusqu'à Lyon. »

Le salut d'Orléans était donc le salut du royaume. La ville se prépara à se défendre héroïquement, et la France entière s'émut du péril qu'elle courait, en songeant que ce péril était le péril de tous.

Les États furent rassemblés à Chinon en octobre de la même année. Ils accordèrent à Charles VII une aide de quatre cent mille livres pour la délivrance d'Orléans, et invitèrent tous les feudataires de la couronne à se rendre sous l'étendard royal.

Quelques mois après (février 1429), Jeanne Darc arrivait à Chinon. La nouvelle de la détresse d'Orléans lui était parvenue, et « ses voix » lui avaient crié de se hâter. Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, à qui elle avait été déclarer sa mission, l'avait d'abord crue folle. « Il faut, lui dit-elle, que je sois devers le roi avant la mi-carême, dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux pour y aller; car personne au monde, ni roi, ni duc, ni aucun autre, ne peut relever le royaume de France; il n'y a de secours pour lui qu'en moi. » Elle finit par convaincre Baudricourt. Deux gentilshommes qui avaient foi en elle, son frère et quelques serviteurs, lui font une petite escorte. Elle part, elle traverse cent cinquante lieues de pays occupés ou ravagés

par les ennemis ; elle traverse une foule de bandes d'aventuriers qui couraient la campagne ; mais elle ne craint rien ; elle ne rencontre pas d'obstacle ; en moins d'un mois elle arrive à Chinon.

Après bien des résistances, elle est admise enfin au château de Chinon, en présence du roi.

Ces faits sont bien connus, mais si merveilleux qu'on ne se lasse pas de les répéter.

Quand Louis XI voulut récompenser le sire Philippe de Commines, qui, du service et du parti de Charles le Téméraire, était passé au parti et au service du roi de France, il le créa chambellan, lui donna des gratifications et des pensions, et l'investit d'un certain nombre de principautés et dignités parmi lesquelles on compte le gouvernement de la ville et du château de Chinon.

Viennent les guerres de religion ; Chinon partage le sort de tant d'autres villes : prise par les protestants, elle est reprise par les catholiques en 1562.

Au dix-septième siècle, Chinon n'est plus qu'une châtellenie quelconque. On peut citer pourtant quelques noms illustres parmi les personnages qui la possédèrent. Le prince de Condé, Marie de Médicis, Henri II de Lorraine, duc de Chevreuse, Louis III de Bourbon, la princesse de Conti et le cardinal de Richelieu, furent successivement les seigneurs de Chinon.

Une opinion assez accréditée, c'est que Rabelais est né à Chinon, dans une maison de la rue de la Lamproie. Dans tous les cas, il aimait cette ville qu'il connaissait bien et qu'il appelle *la première ville du monde*. « ... Qui est ceste première ville que dictes? demanda Pantagruel. — Chinon, di-je, ou Caynon en Touraine. — Je sçai, respondit Pantagruel, où est Chinon, et la cave paincte aussi ; j'y ay bu maints verres de vin bon et frais, et ne fai doubte aulcune que Chinon ne soit ville anticque, son blason l'atteste, auquel il est dict :

> Chinon, deux ou trois fois Chinon,
> Petite ville, grand renom,
> Assise sus pierre ancienne,
> Au hault le bois, au pied la Vienne. »

Vient ensuite une de ces étymologies grotesques chères à Rabelais, par laquelle il justifie l'expression de *première ville du monde* en attribuant la fondation de Chinon ou Caynon (Caïno dans la langue du moyen âge) à Caïn de biblique mémoire.

Les ruines du château de Chinon couvrent encore un espace considérable, et l'on peut se rendre compte du plan général de cette vaste construction, qui se composait de trois châteaux séparés, élevés dans le prolongement l'un de l'autre, sur la colline de la rive droite de la Vienne, formant à cet endroit un long plateau délimité par des escarpements. Ces trois châteaux sont : le château *du Milieu* bâti sur les ruines du *castrum* romain, le château *du Coudray*, et le château *de Saint-Georges*.

Plusieurs princes et rois travaillèrent soit à bâtir, soit à agrandir, soit à embellir cette résidence : entre autres Thibaut le Tricheur, Henri Plantagenet, Charles VI, Charles VII, Louis XI. Le château de Chinon servit de demeure à ces différents personnages, auxquels on peut joindre encore, comme habitants illustres, Philippe-Auguste, saint Louis, Charles VIII, Louis XII, Henri II, et Henri IV.

La plus grande partie du château n'est plus qu'à l'état de souvenir. Un certain nombre de parties ont pourtant survécu ou ont été restaurées ; et le touriste, l'artiste et l'historien verront avec plaisir ou émotion la haute et svelte tour *du Moulin ;* la majestueuse tour *Saint-Martin* et sa chapelle du treizième siècle ; le *donjon* où Jeanne, dit-on, fut logée à son arrivée, et la *grande salle* du *grand logis* où elle eut sa première entrevue avec Charles VII.

Les églises de Chinon sont intéressantes. Saint-Mexme remonte fort haut, et, quoique singulièrement mutilée, a conservé des restes de l'époque romane. Saint-Maurice possède une élégante nef du style désigné et connu sous le nom de style Plantagenet. Saint-Étienne, qui est du style ogival flamboyant, rappelle Philippe de Commines qui en acheva la construction, et dont on voit pour ce motif les armoiries sur le portail.

Les amis de la symétrie et de la ligne droite trouveraient à redire aux rues escarpées, étroites, tortueuses et capricieusement percées de Chinon ; mais les amateurs du passé s'y promènent avec plaisir et notent soigneusement les maisons de bois à sculptures, les logis à tourelles et les pignons d'autrefois. Il n'est pas jusqu'à la renaissance qui n'ait jeté çà et là, sur plusieurs façades, quelques-unes des notes aimables de sa fine et délicate élégance.

INVENTION DES ALLUMETTES PHOSPHORIQUES.

Pour faire de la lumière et du feu, on était obligé, il n'y a pas encore beaucoup d'années, de recourir à la pierre à fusil, à l'amadou et au briquet.

C'est à un élève de Chaptal, J.-L. Chancel, que l'on doit d'avoir perfectionné le briquet ou, pour mieux dire, de l'avoir remplacé.

Ayant appris de son maître qu'en faisant tomber une goutte d'acide sulfurique concentré sur un mélange de chlorate de potasse et de soufre, on pouvait facilement l'enflammer, il imagina de mettre au fond d'un vase quelques brins d'amiante imprégnés d'acide sulfurique, et de plonger dans ce liquide des allumettes enduites de soufre et de chlorate de potasse. Ces premières allumettes, qui furent perfectionnées presque aussitôt après leur invention par Cagniard de la Tour, reçurent le nom d'*allumettes oxygénées ;* et l'on appela *briquet oxygéné* le flacon contenant l'amiante imbibé d'acide concentré, ou *acide fumant* de Nordhausen.

Faute de pouvoir l'exploiter lui-même, Chancel céda son invention à un industriel parisien du nom de Fumade, qui, dès 1806, répandit dans le commerce des boîtes contenant des allumettes et une fiole d'acide sulfurique.

Malgré les avantages que semblait présenter cette invention, les briquets du sieur Fumade n'eurent pas grand succès : d'abord, leur prix était excessif ; de plus, on s'aperçut bientôt que l'humidité mettait rapidement hors de service les allumettes et l'acide, et qu'enfin il y avait danger à se servir de ce produit, qui projetait des flammèches au dehors de la boîte, et occasionnait de graves brûlures.

Afin de parer aux inconvénients du briquet oxygéné, M. Derosne, pharmacien à Paris, remplaça l'acide sulfurique par du phosphore, et inventa ainsi le *briquet phosphorique,* dont le même Fumade se rendit acquéreur. Grâce à ce nouveau procédé, il suffisait, pour enflammer l'allumette, de la plonger dans le phosphore et de la frotter ensuite sur un corps dur.

Cette invention de M. Derosne eut un grand succès, surtout en Allemagne, où Wageman et Seybel, de Berlin, la perfectionnèrent et firent du briquet de M. Derosne un ustensile très pratique.

Ce n'est qu'en 1832 que parurent les premières allumettes chimiques proprement dites, dont l'inventeur, longtemps resté inconnu, est Jacques-Frédéric Kammerer, né le 24 mai 1796, à Ehmingen (Wurtemberg), et mort en 1857, à Ludwigsburg, dans une maison de fous (1). Ces allumettes, qui possédaient le grand avantage de s'enflammer par simple friction, prirent au début différents noms. On les appelait *allumettes à friction* en Allemagne, *allumettes allemandes* ou *électriques* en France, *allumettes à la congrève* en Angleterre. La pâte qui les garnissait était composée de gomme arabique, de sulfure d'antimoine et de chlorate de potasse. Mais le mélange du sulfure d'antimoine à la pâte exigeait une friction trop prolongée, et la quantité trop considérable de chlorate de potasse qui entrait dans sa composition les rendait explosibles et dangereuses. Kammerer remédia à ce défaut en substituant le phosphore à l'antimoine, et en diminuant la proportion de chlorate.

Dès 1833, l'industrie des *allumettes phosphoriques* prit en Allemagne un tel développement que les fabriques d'Étienne Romer et J. Preshel à Vienne, et la manufacture de Moldenhauer à Darmstadt, approvisionnaient presque à elles seules les principaux États d'Europe.

Bien que préférables sous tous rapports aux allumettes oxygénées, les allumettes phosphoriques (2) laissaient encore à désirer; elles prenaient feu au moindre choc et occasionnaient, par suite, de fréquents incendies. Ce n'est qu'en 1837 que Preschel parvint à éviter les explosions des allumettes en substituant au chlorate de potasse l'oxyde pur de plomb (bioxyde), qui, de même que le chlorate, cède facilement une partie de son oxygène au phosphore. Ce nouveau mode de préparation fut aussitôt adopté en Allemagne et en Autriche; mais, en France, ce n'est qu'en 1846, à la suite d'un rapport présenté à la Chambre de commerce par M. Péligot, qu'on se décida à employer le bioxyde de plomb.

Le dernier perfectionnement notable date de 1853. Il consiste dans la substitution au phosphore blanc, très vénéneux, du phosphore rouge ou *amorphe*, corps inoffensif, et que M. Schrotter, secrétaire perpétuel de l'Académie de Vienne, découvrit en 1847.

Les allumettes suédoises de Lundstrow et de Jonkoping, les allumettes allemandes de Bernard Furth, et enfin les allumettes de Cogniet, de Lyon, dites au phosphore amorphe, sont préparées avec une pâte dans la composition de laquelle entrent du soufre, du chlorate ou du nitrate de potasse et du sulfure d'antimoine. Ces allumettes ne prennent feu qu'à la condition d'être frottées sur une plaque recouverte d'un mélange de phosphore rouge et d'une matière inerte quelconque.

Il ne faudrait pas croire cependant que les allumettes au phosphore amorphe soient absolument inoffensives. L'expérience a démontré, en effet, qu'elles peuvent prendre feu par leur frottement mutuel, et que la présence du chlorate de potasse et de l'antimoine les rend encore dangereuses. De plus, on s'est aperçu qu'au bout d'un certain temps, le phosphore rouge redevient toxique, et que les allumettes ainsi préparées sont presque aussi vénéneuses que les autres.

Ne pouvant obvier à tous ces inconvénients, quelques industriels reprirent ou modifièrent les anciennes pâtes phosphorées; d'autres imaginèrent des mélanges d'où le phosphore est exclu; d'autres enfin, comme M. Cogniet, séparèrent le corps comburant du corps combustible, et rendirent ainsi plus rares les chances d'empoisonnement et d'incendie.

Voici quelques-unes des meilleures formules de pâtes employées dans la fabrication des allumettes chimiques de bois et de cire :

Pâte des fabriques de Paris.

Phosphore	17
Blanc de zinc	10
Colle	48
Verre pilé	25

Pâte allemande nouvelle.

Peroxyde de plomb	36
Chlorate de potasse	15
Peroxyde de manganèse	9
Fleur de soufre	8
Tripoli	6
Sable fin	6
Phosphore amorphe	6
Colle	9

Pâte sans phosphore.

Chromate de potasse	8
Chlorate de potasse	28
Oxyde de plomb	18
Sulfure rouge d'antimoine	7
Pierre ponce	12
Gomme	8
Eau	36

(1) Quelques chroniqueurs attribuent l'invention des allumettes à l'Autrichien Barthélemy Tringi, mort à Buda-Pesth en 1880.

(2) Les premières allumettes phosphoriques françaises ont été fabriquées avec une pâte composée par le docteur Sauria (de Poligny).

CÉRÉMONIES FUNÈBRES DES MUSULMANS.

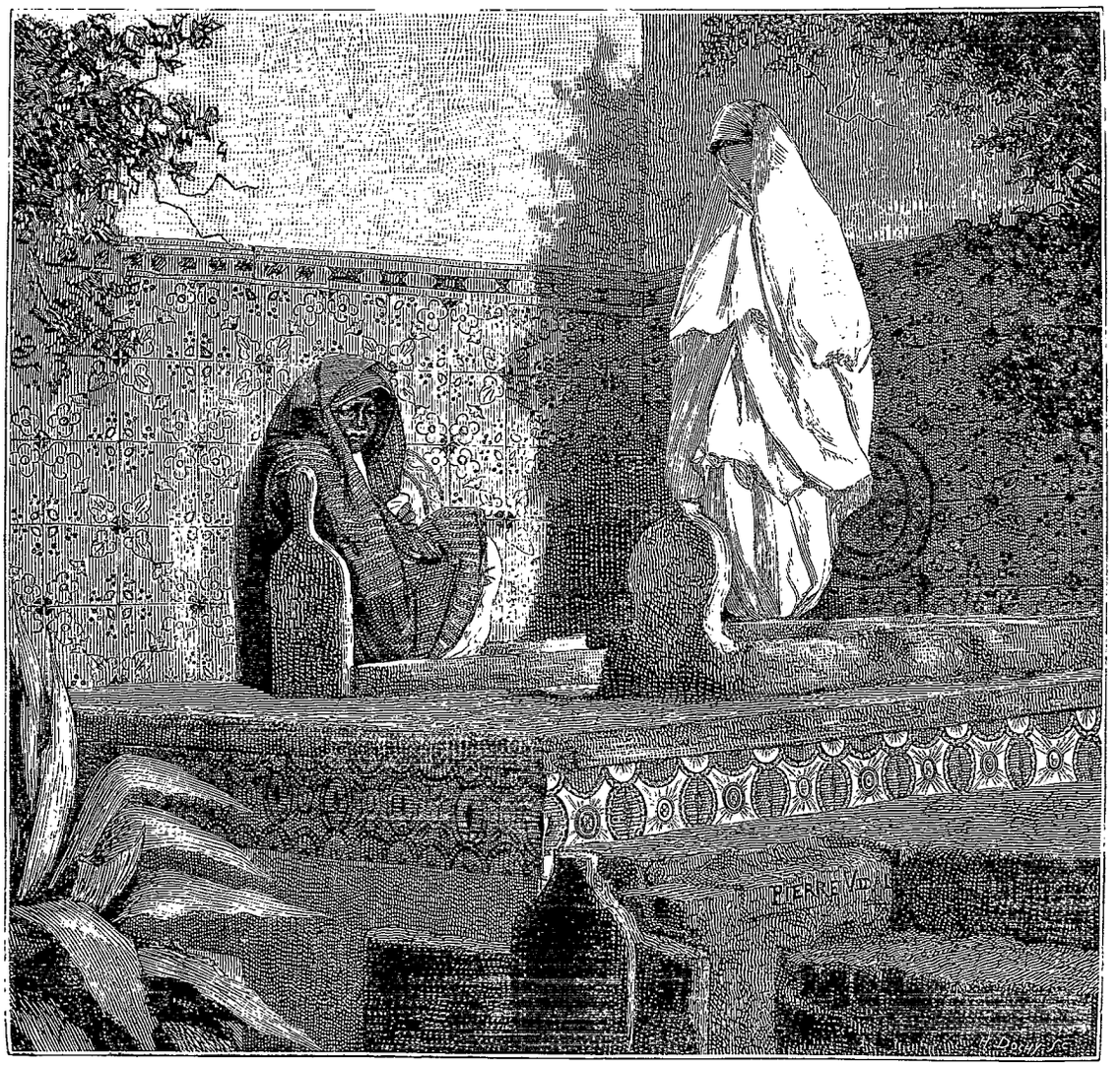
Voici quelques détails sur les cérémonies funèbres en pays musulman.

Pour pratiquer la lotion d'un mort, il est dans les convenances religieuses d'employer de l'eau pure ou de l'eau mêlée de natron, en y ajoutant quelquefois une décoction de roses trémières. Après avoir dépouillé le défunt des vêtements dans lesquels il est mort, on le place sur une estrade, et le laveur nettoie le corps avec la main droite entourée d'un linge épais; puis on l'enveloppe dans des linceuls blancs en coton, qui ont été exposés à la vapeur aromatique de l'ambre ou de la myrrhe. L'usage veut que le mort soit revêtu d'une chemise et que l'on roule autour de sa tête quelques plis d'un turban, dont l'extrémité est ramenée sur la face et la couvre. Autour des reins, on attache un large caleçon qui descend jusqu'à mi-jambes, et, au moment de nouer le suaire, on ajoute aux parfums une certaine quantité de camphre, le meilleur des aromates conservateurs. Pendant que les serviteurs posent le corps, enseveli de cette façon, sur une civière, l'imam récite lentement la *Fatiha*, qui est le credo des mahométans. C'est alors que l'enlèvement du défunt a lieu.

Le défunt est porté à l'épaule sur la civière recouverte d'un drap mi-parti vert et rouge, avec des inscriptions en fils d'or qui reproduisent sa profession de foi : *La Ilaha ill'Allah, Mohammedou raçoul Allah* (Il n'y a de Dieu que

Dieu, et Mahomet est son prophète). En avant et ouvrant la marche s'avancent les desservants des mosquées qui chantent sur un rythme solennel les versets du Coran relatifs à la fin de l'homme et à l'autre vie. L'effet produit par l'ensemble de ces voix a quelque chose de pénétrant. Derrière la civière viennent les parents et les amis; mais dans la foule on ne voit aucune femme. La manière dont le mort est porté est vraiment remarquable. Comme, d'après les usages, c'est une œuvre pie de prêter son épaule pour mener un défunt à sa dernière demeure, chacun veut y participer, non pas seulement les gens qui forment le cortége, mais tous les passants. Chacun se fait un honneur et un devoir de quitter son travail, de se déranger de son chemin, pour soutenir, ne fût-ce qu'un instant, un bras de la civière; en sorte que celle-ci roule d'épaule en épaule, mais sans désordre, sans confusion. C'est un acte pieux qui s'accomplit avec une gravité parfaite.

Le convoi marche à pas rapides. Dieu lui-même a re-



Visite à un tombeau arabe. — D'après une photographie de Famin, à Alger.

commandé de hâter les enterrements, en disant dans le Coran : « Hâtez-vous d'inhumer vos morts, afin qu'ils jouissent promptement de la félicité éternelle, s'ils sont morts vertueux, et afin d'éloigner de vous des créatures condamnées au feu, si leur vie a fini dans le mal et le péché. »

Le corps du défunt est déposé dans une construction murée ou tombeau sous le sol, ce qui est préférable à la simple fosse; on le place étendu et couché sur le côté droit et ayant la face tournée vers l'orient ; puis les assistants défilent devant la sépulture, et chacun y jette trois jointées de terre, en disant ces paroles du livre sacré : « Vous en avez été créé, nous vous y ferons retourner. » D'après les convenances religieuses, le tumulus ne doit être élevé que d'environ une palme sur la fosse, et *en forme de dos de chameau;* mais il s'est rencontré des docteurs de la loi qui ont blâmé cette disposition et recommandent de laisser le sol uni, sans donner de raison. Un repas est préparé pour les personnes qui font partie du convoi. Dès que cette cérémonie est terminée, on va faire aux plus proches parents des visites de condoléance. On leur offre des consolations religieuses, en leur parlant des qualités morales du défunt, de la récompense qu'il a reçue pour ses bonnes œuvres, dans le paradis ; de la destinée passagère de l'homme sur la terre ; de la bonté de Dieu, qui tiendra compte aux survivants de la perte de leurs proches, etc. Il est d'usage, dans les familles qui se respectent, de visiter les cimetières, le vendredi, après la prière de midi ; les femmes, les enfants, les servantes, font du lieu des sépultures un but de promenade. La confiance en Dieu, si profondément enracinée dans le cœur des ma-

hométans, adoucit la pensée de la mort, et les larmes qu'on verse sont d'autant moins amères, qu'elles arrosent les restes de l'être absent que l'on a l'espoir de retrouver dans un monde meilleur.

Considérée dans sa disposition extérieure, toute sépulture musulmane se compose de cinq pièces essentielles. Il y a, d'une part, les deux pierres droites, à sommet arrondi, qui se dressent perpendiculairement, l'une à la tête, l'autre aux pieds du défunt. Sur la première est gravée l'épitaphe, et l'autre porte une inscription poétique ou certaines sentences choisies dans le Coran, et qu'on pourrait dire appropriées à la situation, parce qu'elles ont toujours trait au néant de ce monde, à la vanité des grandeurs humaines, à la nécessité de la mort, à l'attente d'une vie plus heureuse ou de châtiments terribles. Enfin, la partie médiane est recouverte d'une dalle de marbre ou d'ardoise, souvent même d'un simple gazon. Il n'est pas rare de voir dans cette dalle une petite cavité, disposée, à une de ses extrémités, du côté où repose la tête du défunt. C'est une pieuse main qui l'a creusée pour recueillir l'eau du ciel et abreuver les oiseaux, dont la voix mélodieuse chante les louanges du Créateur. La différence dans les matériaux mis en œuvre marque seule la différence des conditions. Le pauvre n'a ni pierres sculptées, ni épitaphe; de simples pierres brutes forment sa tombe, mais elles sont rangées suivant la prescription religieuse, qui n'est jamais enfreinte. Sur les stèles, que l'on appelle en arabe *chouâhed,* l'inscription se trouve encadrée dans un cartouche affectant une forme semi-ogivale, et festonné de gracieuses arabesques.

On peut considérer comme un spécimen du style funéraire usité chez les musulmans de l'Afrique, l'élégie gravée sur la tombe de très haute dame Chemsa-Bent-Zaouari, à Tlemcen. En voici la traduction : (1)

La Mort m'a enlevée de mon palais,
Et la terre est ma couche, après toute ma splendeur!
Que le serviteur de Dieu craigne son Seigneur et obéisse à sa loi;
Qu'il songe avec effroi aux vicissitudes de la destinée!
C'est ici le but où tendent tous les enfants de ce monde,
Quand même ils y auraient vécu dans l'opulence et la joie,
Se faisant illusion sur la durée des jours qui leur sont comptés.
J'implore le pardon de Dieu pour mes fautes et mes erreurs,
Et je prie Dieu de me faire trouver grâce devant lui au jour de ma résurrection.

(1) *Mémoire sur les tombeaux des Beni-Zeiyan, émirs de Tlemcen*, p. 72.

UNE MOUCHE MOURANTE.

Je viens de suivre toutes les phases de la mort apparente et de la résurrection d'une mouche tombée dans un océan d'eau visqueuse. Après avoir vigoureusement nagé et lutté une demi-heure, elle est restée immobile, couchée sur le flanc, les deux pattes de devant retirées près de la tête, inerte, la vie ne se manifestant que par un léger allongement et retirement de la trompe que mes yeux de microscope me faisaient percevoir. C'était le dernier souffle de l'agonie. Puis, tout à coup, les pattes se sont allongées; elle a de nouveau lutté. Je l'ai tirée de ce milieu gluant et l'ai mise à l'air sur un papier. La ténacité de la vie dans cette pauvre bestiole était effrayante et sa lutte des plus énergiques. A mesure qu'elle rendait l'eau qu'elle avait absorbée, ses pattes redevenaient plus souples. Elle s'essayait à s'appuyer dessus pour sécher son corps. Elle frottait les brosses qui les terminent pour les nettoyer. Elle recommençait ce manège avec une infatigable persévérance, pour les pattes de devant et de derrière, qu'elle tentait d'élever jusqu'à sa tête et à ses ailes, qui restaient collées à son corps. Tant d'efforts lui méritaient la vie, et, trouvant, comme l'oncle Tobie, que le monde était assez vaste pour elle et moi, j'ai voulu la faire mettre au grand air, au soleil, sur la terrasse; mais l'ayant perdue de vue un instant, elle avait disparu de mon papier. J'ignore ce qu'elle est devenue; mais cette ténacité de vie dans ce frêle insecte m'effrayait. Que de force d'instinctive volonté! Nous n'en déployons pas le quart autant pour faire le bien que cette chétive bestiole en dépensait pour échapper à la loi universelle, la mort.

(Dernières lignes écrites par Mme Sw. Belloc. 1881.) (1)

(1) Une des filles de notre chère collaboratrice, en nous envoyant ces lignes, ajoute :

« Dans ses derniers jours, au milieu de souffrances terribles, elle faisait poser le *Magasin pittoresque* sur un pupitre haut, et le feuilletait pendant les moments de répit. Elle en aimait le repos, la hauteur, en dehors du temps et des temps... »

LE DOUTE D'UN SAVANT.

Je me suis souvent demandé s'il n'y a pas dans l'univers quelque puissance, quelque être, quoi que ce soit, qui connaisse ce que j'ignore si complètement. Je me suis dit : Se peut-il que la science de l'homme soit la science suprême, que la vie de l'homme soit la plus haute vie?

TYNDALL (1874).

UN GROUPE D'AMIS.

Fin. — Voy. p. 9, 50, 74.

Après la mort de son père, Collin alla vivre à la campagne, sur la petite terre de Mévoisins, à une demi-lieue de Maintenon, où il était né, à trois lieues de Chartres. C'est à un champ de quelques arpents situé près de là, à Harleville, qu'il doit le nom qui lui est resté. Les habitants du village ne l'appelaient pas autrement que monsieur Harleville.

Dans ce modeste domaine, Collin retrouvait tous ses souvenirs d'enfance : son père, qui, d'avocat s'étant fait campagnard, avait bâti la maison, planté lui-même le jardin, les peupliers de la prairie, et qui de ses propres mains cultivait le clos; sa mère, toujours occupée aux soins du ménage, et qui même prenait sa part des travaux de jardinage et de culture; ses sœurs, qui, braves et adroites, n'avaient pas peur de manier un fusil et, chassant aux environs, s'étaient faites les pourvoyeuses de la table paternelle; les plaisirs de la fenaison, qu'éclairait le beau soleil de juin; l'amusante cueillette des fruits en automne, et les charmantes soirées d'hiver passées en famille, où on lisait en commun, où l'on causait si gaiement!

Collin passait à Mévoisins le plus de temps qu'il pouvait, sept ou huit mois de l'année : il y était heureux. Andrieux, qui, en 1793, fit un long séjour chez son ami, raconte que le poète prenait plaisir à travailler à son jardin. « Prenant, par exemple, de grands ciseaux de jardinier, il tondait et taillait toutes ses charmilles, ainsi que les ifs, auxquels, suivant l'ancienne mode, on avait fait prendre toutes sortes de

formes, de vases, d'animaux, d'oiseaux. Il faisait beaucoup de vers, ses ciseaux à la main. »

Bien que sa fortune fût petite, sa générosité était extrême. « Il faisait beaucoup de bien dans son village ; il s'informait des malades, il allait les voir, et leur envoyait de bon bouillon, dont il se privait pour eux ; il faisait venir à ses frais le mĕdecin ; il donnait de son pain, de ses fruits, de ses légumes, de sa volaille ; jamais un pauvre ne fut refusé à sa porte. » Parmi les cerisiers de son jardin, il en avait réservé plusieurs, des plus grands et des plus beaux, pour les enfants du village ; et quand il rencontrait un petit garçon ou une petite fille, il ne manquait pas de lui demander :

« — As-tu été aux cerises?

» — Pas encore, monsieur Harleville.

» — Dépêche-toi donc d'y aller, car il n'y en aura bientôt plus. »

Il ne refusait même pas son temps, dont il avait le droit d'être avare. « Il faisait, dit Andrieux, le métier d'écrivain public ; il servait souvent de secrétaire aux mères et aux sœurs dont les fils et les frères étaient à l'armée. »

Se sentir en paix, en sympathie avec tous les hommes, était pour Collin la première condition du bonheur. Il n'était pas fait pour les temps troublés où il vécut. Il ne comprenait pas que les dissentiments politiques fussent, parmi des concitoyens, une cause de mépris et de haine. Pour lui, il était incapable de détester ceux qui ne partageaient pas ses opinions. Il exprime ce sentiment dans une pièce de vers intitulée : *La Paix, la Paix !* Il y déclare qu'il ne peut être, quant à lui, d'aucun parti, ou plutôt : « J'en ai pris un, dit-il :

C'est de vivre avec tous en bonne intelligence ;
C'est, puisque j'ai besoin moi-même d'indulgence,
D'en avoir pour autrui ; sans être indifférent,
D'être doux, modéré, surtout très tolérant ;
De n'être pas surpris qu'ici-bas chacun tienne
A son opinion, et de garder la mienne.

Quoi qu'on en pense et qu'on en dise, il voudrait être l'ami de tout le monde, non par faiblesse et par peur :

Non en valet poltron et prêt à s'alarmer,
Mais en homme qui sent le doux besoin d'aimer,
Trouvant tout naturel de chérir ses semblables,
Et pourvu qu'ils soient bons, les trouvant tous aimables.
. . . Aimons-nous, aimons-nous. Voyons des mêmes yeux,
Soyons du même avis, cela vaudrait bien mieux ;
Mais si nous éprouvons des sentiments contraires,
Souvenons-nous du moins que nous sommes tous frères.

Collin d'Harleville mourut jeune, comme Thomas. Miné par la phtisie, il s'éteignit en 1806, à l'âge de cinquante ans. Ses dernières années furent tristes ; il souffrait ; sa faiblesse, toujours croissante, l'avertissait de sa fin prochaine. Andrieux venait souvent lui tenir compagnie dans son logement de la rue de la Monnaie, puis dans son étroit et obscur entre-sol de la rue Taranne.

Quand le temps était beau, il l'emmenait, en lui donnant le bras pour le soutenir, au jardin des Tuileries, où ils causaient des grands auteurs latins et français, qu'ils aimaient tous deux et que Collin relisait assidûment : « Je prends congé d'eux », disait-il.

Ce fut Andrieux qui prononça le discours d'adieu sur la tombe de Collin d'Harleville. Il ne put, sans fondre en larmes, parler de cet homme simple, doux, bon, aux goûts innocents, au cœur tendre, dépourvu d'amour-propre, étranger à tout sentiment de jalousie, heureux des succès d'autrui, de « l'ami de son enfance, de sa jeunesse, de toute sa vie. »

Fidèle à la mémoire d'un tel ami, Andrieux revit et fit représenter une pièce de Collin, les *Querelles des deux frères*, retrouvée parmi de vieux papiers qui avaient été vendus au poids ; il y ajouta un prologue en vers, qui toucha les spectateurs et contribua au succès de l'ouvrage. Plus tard, il ne voulut laisser à personne le soin de raconter la vie de celui que nul mieux que lui n'avait connu et aimé.

Andrieux vécut encore vingt-sept ans après Collin d'Harleville. Il s'était lié avec Ducis, qui était alors un vieillard de soixante-dix ans, mais qui, n'ayant rien perdu de l'activité de son esprit ni de la chaleur de son cœur, l'avait pris en affection et lui soumettait ses vers. Une épître de Ducis à Andrieux et la réponse de celui-ci nous renseignent sur leurs relations et leurs sentiments mutuels.

Ducis ne peut parler de l'étroite amitié qui unissait Andrieux et Collin sans se rappeler le tendre ami qu'il a lui-même perdu :

Ainsi, Thomas et moi, nous vivions comme frères.
La mort rompit trop tôt ces unions si chères.
O sincère Andrieux, je t'ai trop tard connu.
Que Thomas, né si bon, si pur, tendre, ingénu,
Thomas t'aurait aimé ! . . . . . .
Collin te manque, hélas ! je le sens, je le voi,
Mais va, je t'aimerai pour Collin et pour moi.

Il sait qu'il n'a plus lui-même que peu de temps à vivre :

Nous serons bientôt tous rendus aux mêmes lieux,
Thomas, Ducis, Collin, Florian, Andrieux.
Nous restons deux encor. Plus près de ma nacelle,
Me voilà sur le bord ; le vieux nocher m'appelle.

Mais il a encore, comme poète, une tâche à remplir, quelque bien à faire, et, se défiant de son talent qu'il sait inégal et indiscipliné, il a recours aux avis, aux critiques d'Andrieux :

Aux mœurs je puis, en vers, être utile peut-être.
J'ai besoin du censeur implacable, endurci,
Qui tourmentait Collin, qui me tourmente aussi.
C'est à moi de régler ma fougue impétueuse,
De contenir mes bonds sous une bride heureuse,
Et de voir sans péril, asservi sous ta loi,
Mon génie, encor vert, galoper devant toi.

Andrieux, tout en biffant de son impitoyable « crayon rouge » les endroits faibles des derniers écrits de Ducis, avait le plus grand respect pour le caractère, le talent et la gloire du vieux poète, et il était fier d'être son ami :

Cher Ducis, quand tu viens visiter ma retraite,
Il me semble toujours voir entrer avec toi
L'incorruptible honneur, la franchise, la foi.
Sur tes beaux cheveux blancs, qu'un vert laurier couronne,
Des talents, des vertus le double éclat rayonne...
Le nom de ton ami m'est un titre d'honneur.

Andrieux vécut jusqu'en 1833. A soixante-treize ans, il continuait de faire son cours de littérature au Collège de France. Sa santé s'altérait, et on le pressait de prendre du repos. « Non, répondit-il, un professeur doit mourir en professant. C'est mon seul moyen d'être utile maintenant ; qu'on ne me l'enlève pas. — Vous y périrez. — Eh bien, c'est mourir au champ d'honneur. »

LE DOCTEUR JOHN SHEBBEARE AU PILORI.

Après la publication, en 1756, de ses trois premières *Lettres adressées au peuple anglais*, qui causèrent une très vive émotion, le docteur Shebbeare fut décrété d'accusation et des ordres furent donnés pour son arrestation. Néanmoins, la crainte qu'inspirait aux ministres de Georges II cet homme au caractère irascible et à la verve politique si mordante était telle, qu'ils n'osèrent pas le poursuivre immédiatement, espérant que ce premier avertissement lui ferait cesser la guerre acharnée qu'il leur avait déclarée; il n'en fut rien. Shebbeare continua ses attaques avec plus de véhémence que par le passé, et, le 12 janvier 1758, il fut arrêté et mis en jugement à propos de la *sixième lettre* qui venait de paraître et d'une *septième* que l'on saisit avant qu'elle ne fût sortie entièrement des presses de l'imprimeur.



Le Docteur Shebbeare au pilori (1758). — Estampe du dix-huitième siècle.

Déclaré coupable, Shebbeare fut condamné à une amende de cinq livres sterling, à trois ans de prison et à l'exposition au pilori.

Pendant qu'il était sur l'échafaud, il tomba une pluie abondante. Alors un de ses amis, — quelques auteurs disent le sous-shérif lui-même, qui pour ce fait aurait été condamné à deux mois de prison et cinquante livres sterling d'amende, — eut l'idée de lui envoyer un porteur de chaise irlandais avec un parapluie. Nous trouvons dans un ancien recueil peu connu (1) que le lendemain l'officieux porteur se présenta chez le docteur et réclama une récompense, espérant « que Son Honneur était bien portant et que grâce à lui il ne s'était pas enrhumé la veille pendant la petite cérémonie. » — « Mon ami, lui dit le docteur, n'avez-vous pas été payé pour le service que vous m'avez rendu hier? — Oh! oui, Votre Honneur, on m'a donné une guinée. — Ne croyez-vous pas que cela soit suffisant? — Oui certainement, quant au travail je ne puis pas dire le contraire, mais, Votre Honneur, considérez la honte! »

Le docteur, loin de prendre la réplique en mauvaise part, lui donna un gros écu de plus, et l'Irlandais fut si reconnaissant qu'il lui laissa son adresse en cas qu'il eût, une autre fois, besoin de ses services.

Né en 1709 à Biddeford, dans le Devonshire, le docteur Shebbeare mourut en 1788. Ce pamphlétaire était un savant : il avait été nommé membre de l'Académie des sciences pendant un séjour qu'il avait fait à Paris.

Il figure, comme un des principaux personnages, dans le groupe de la *Troisième élection* d'Hogarth.

(1) *Anecdotes secrètes de la Cour et du Parlement d'Angleterre*. Londres, 1805.

LECTURES ET CONVERSATIONS.

« On ne nous demandera pas si nous avons beaucoup lu, dit l'*Imitation*, mais si nous avons bien vécu. » Sans doute, mais les bons livres peuvent nous aider à bien vivre.

On en sentirait peut-être moins encore la nécessité si les hommes s'entr'aidaient plus habituellement par un meilleur échange de pensées et de conseils; le langage vivant est ce qui pénètre mieux le cœur et entre le plus au fond de la vie.

Mais il est singulier et affligeant de voir de quel petit nombre de nos contemporains nous tirons un sérieux profit.

Au delà du cercle étroit de nos parents et de nos amis, on n'entend généralement que des paroles banales. Il semble qu'entre inconnus (si nous devons jamais nous considérer comme inconnus les uns des autres, étant tous de la même grande famille), on ne doive mettre en commun dans les entretiens que ce qu'on a de plus frivole ou de plus insignifiant dans l'esprit. A l'égard de ceux qui nous sont inférieurs par l'âge ou par l'éducation, nous sommes vraiment d'une parcimonie incroyable; on se montre aussi avare d'une vérité, d'une consolation, que si elles avaient la même valeur que l'argent. Encore bon nombre d'entre nous ouvrent-ils plus volontiers, je crois, leur bourse que leur cœur ou leur esprit.

Est-ce que la loi de charité ne doit s'entendre que de l'ordre matériel?

Est-ce que les occasions de venir en aide aux indigences de l'esprit ne sont pas aussi précieuses à saisir que celles de donner un soulagement aux misères du corps?

Je me suis toujours senti ému de respect lorsque j'ai rencontré quelqu'une de ces aimables âmes qui, simplement, avec une spontanéité que n'arrête aucun faux scrupule, n'hésitent pas à venir en aide à l'ignorance aussi bien qu'à la souffrance morale.

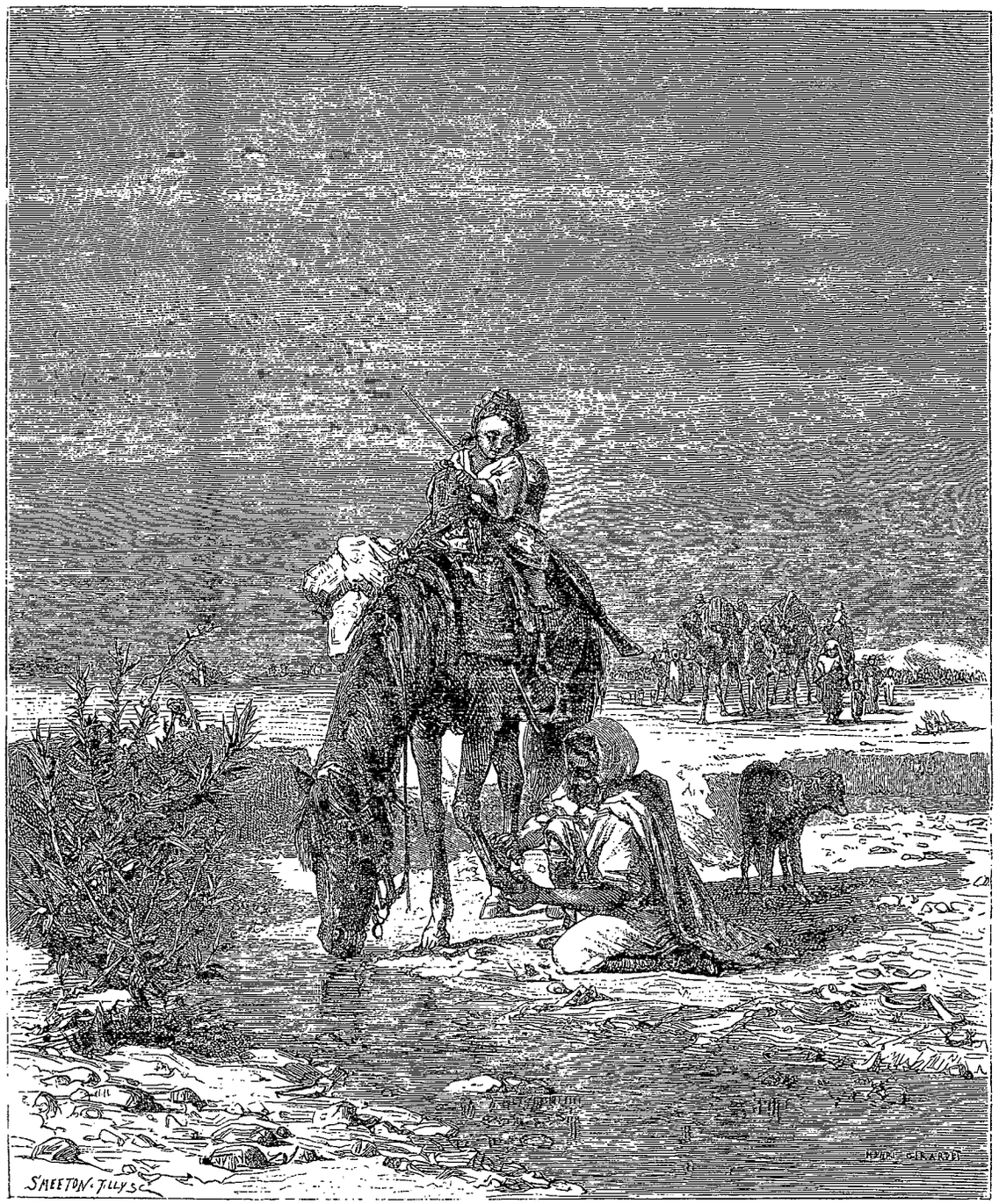
— Rarement, dira-t-on, le pauvre refusera l'aumône matérielle même s'il n'a pas osé la solliciter, mais l'ignorant ou celui qui souffre moralement est trop souvent porté à rejeter avec fierté toute avance d'instruction ou de consolation.

— Qu'importe? à qui reviendra le dommage ou la faute?

Les âmes sincères n'ont pas de ces timidités; elles obéissent de premier mouvement à l'impulsion généreuse; elles s'exposent, sans y songer, à l'étonnement ou au mauvais accueil. La conscience de l'honnêteté et de la légitimité de leur intention les met au-dessus du danger de ces légers ennuis.

LE CHEVAL BLESSÉ.

LÉGENDE ARABE.



Le Cheval blessé. — Composition et dessin de Henri Girardet.

« L'Arabe et son cheval ne font qu'un, quand l'Arabe a dans sa poitrine un vrai cœur d'homme, et quand le cheval appartient à la noble race des buveurs d'air.

» Ce qui réjouit l'un réjouit l'autre, et quand l'un est triste, l'autre devine sa pensée et y prend part.

» Un Arabe voyageait avec sa tribu. Il était monté sur son cheval favori, et il avait son petit garçon en croupe.

» Le cheval heurta du pied une pierre tranchante cachée dans le sable ; sa peau fut entamée, et le sang coula.

» Aussitôt l'homme devina que son cheval était blessé ; et pourtant la noble bête, dure à la peine, n'avait point changé d'allure.

» L'homme descend, examine le pied blessé, et, tout songeur, regarde d'abord du côté du ruisseau où l'on doit faire halte : il calcule la distance.

» Il regarde ensuite son petit garçon demeuré en selle, tout fier d'être à cheval et tout fier de porter un fusil en bandoulière ; l'homme se demande si le petit garçon n'est pas un poids trop lourd pour le cheval blessé.

» Le cheval, cependant, tourne ses regards vers son maître, ses regards si doux et si expressifs, qui disent clairement : — Tu peux remonter ! — Allah m'en préserve ! dit l'homme ; et, avec mille précautions, il mène le cheval blessé vers le ruisseau.

» Au bord du ruisseau, l'homme s'agenouille, et doucement, doucement, panse la blessure, en se parlant tout bas à lui-même.

» Le cheval baisse la tête comme s'il voulait boire, mais en réalité c'est pour mieux entendre les paroles que l'homme prononce à voix basse.

» Ce ne sont point des incantations ni des paroles magiques : ce sont des paroles de tendresse, comme les mères en adressent à leurs petits enfants, quand ils se sont blessés en jouant avec trop d'ardeur.

» Il n'est pas de parole magique qui vaille un mot de tendresse. Le cheval hennit doucement et frotte sa joue contre la joue de son maître, et en lui-même il se dit : — Je me ferai tuer pour toi !

» Oh ! la tendresse ! Et penser que, dans les pays lointains, par delà la mer bleue, il y a des hommes qui lèvent la main sur leurs chevaux ! »

LES RÉGIONS INCONNUES DU GLOBE

ET LEURS ABORDS.

Suite. — Voy. p. 6, 70, 90.

LE PÔLE SUD.

I

Quand on examine avec attention la disposition et la forme des terres, on est surpris de voir que les presqu'îles des continents sont presque toutes orientées vers le sud : telles les péninsules terminales de l'Asie (Arabie, Inde, Indo-Chine, Corée, Kamtschatka), de l'Europe (Scandinavie, Espagne, Italie, péninsule des Balkans), de l'Amérique du Nord (Floride, Californie).

On remarque aussi que, sur tout le globe, les extrémités continentales tournées vers le sud affectent la forme triangulaire à pointe aiguë : ainsi l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Inde, le Groenland, et un grand nombre de masses continentales moins importantes, comme l'archipel Japonais, le Kamtschatka, le Spitzberg, la Tasmanie, l'Istrie, la péninsule du mont Sinaï, etc. Le fait est bien frappant lorsqu'on jette les yeux sur une mappemonde.

Cette forme angulaire des extrémités tournées vers le pôle austral est en relation étroite avec l'inégale répartition des eaux marines à la surface de la terre. Tandis que l'hémisphère nord est partagé à peu près par moitié entre les continents et les mers, l'hémisphère sud possède à peine la moindre partie de deux continents, avec une grande île et une poussière d'archipels ; tout le reste est à l'Océan.

Le continent asiatique, aux formes épaisses, aux masses compactes, dont l'Europe n'est en réalité que le prolongement et la péninsule occidentale ; l'Amérique du Nord, que continue vers le pôle le continent brisé de l'archipel Arctique ; les deux tiers de l'Afrique, le cinquième de l'Amérique du Sud, appartiennent à l'hémisphère boréal. L'équateur coupe l'Afrique à peu près à égale distance de sa côte septentrionale ou méditerranéenne et de sa pointe australe. Mais au nord de l'Afrique il y a encore l'Europe, et au sud de l'Afrique il n'y a que l'Océan. Des rivages orientaux de l'Afrique à l'Océanie, l'équateur ne rencontre aucune terre émergée dans l'océan Indien. Arrive l'archipel Malais, et d'abord les îles de la Sonde, dont la longue chaîne relie comme les pierres d'un gué l'Asie dans l'hémisphère nord à l'Australie dans l'hémisphère sud. La ligne équatoriale coupe par le milieu Sumatra, puis Bornéo, laisse au sud la Nouvelle-Guinée, et, traversant dans toute sa largeur l'immensité de l'océan Pacifique, coupe l'Amérique méridionale à la hauteur de Quito et des bouches de l'Amazone. De l'estuaire amazonien au fond du golfe de Guinée la ligne traverse l'Atlantique.

Ainsi, toutes les masses continentales se groupent dans l'hémisphère nord, et nous avons vu qu'elles s'élèvent vers le pôle boréal au point de le circonscrire d'un rivage presque continu à la hauteur du 70e parallèle de latitude, et de transformer l'océan Glacial arctique en un bassin dont le pôle occupe à peu près le centre.

II

Bien différent est l'hémisphère austral. A son point de départ, c'est-à-dire à ce plus grand de tous les cercles parallèles qui est l'équateur et où se trouve le zéro de l'échelle des latitudes, nous avons à peine, sur une circonférence de 360 degrés (de 111 kilomètres chacun), 76 degrés de continents émergés, dont 34 pour la pointe de l'Afrique, 12 pour les différentes îles de l'archipel Malais, et 30 pour l'Amérique méridionale. C'est un peu plus du cinquième de la rondeur terrestre.

Si, en nous avançant de la circonférence au centre, de l'équateur au pôle sud, nous gagnons dans les mers tropicales les archipels mélanésiens et les îlots innombrables de la Polynésie ; si même un continent tout entier, l'Australie, émerge de l'Océan, aucune terre toutefois ne contre-balance les masses continentales de l'Asie et de l'Europe ; bien plus, les deux continents d'Afrique et d'Amérique méridionale, rapprochant progressivement leurs rivages opposés à mesure qu'ils s'approchent du pôle, prennent l'un et l'autre, comme nous l'avons dit, la forme d'un triangle à pointe aiguë, ou d'un coin tourné vers le sud.

L'Afrique nous abandonne la première par environ 35° de latitude, au cap des Aiguilles (c'est la latitude de l'oasis de Biskra dans l'hémisphère nord) ; puis le continent australien, par 43° et demi (latitude d'Aix et de Bayonne), au cap sud de la Tasmanie ; enfin l'extrémité des terres américaines, le cap Horn, enfoncé dans le sud jusqu'au 56e degré, c'est-à-dire de 11 degrés plus avant que l'Afrique. Mais le cap Horn est la fin des terres, la borne du monde, la sentinelle perdue des mers du Sud ; c'est déjà l'océan Austral et l'horreur polaire ; c'est l'immensité solitaire des glaces antarctiques, sous le parallèle d'Édimbourg, de Copenhague et de Moscou.

III

Si nous passons à la comparaison des deux régions polaires, l'arctique et l'antarctique, le contraste s'accentue encore davantage.

Autour du pôle nord, les rivages des continents se pressent et se développent suivant une courbe circulaire au delà du cercle polaire arctique. L'homme n'est pas absent de la zone glaciale. Au nord du cercle polaire boréal, l'homme civilisé a même encore des villes ; ces villes ne reçoivent pas la lumière du soleil lorsque l'astre éclaire le pôle austral ; en retour, quand la nuit polaire commence au sud, les Norvégiens et les Suédois de la Scandinavie septentrionale, les Lapons, les Samoyèdes de la Russie,

les peuplades hyperboréennes des côtes de Sibérie (Samoyèdes, Toungouses, Yakoutes, Youkaghirs, Tchouktches), les Esquimaux d'Amérique et du Groenland, jouissent d'un jour plus long que nos jours. Avec quelle joie ces peuples du Nord voient reparaître au-dessus de l'horizon « l'œil du jour doré », le grand bienfaiteur de la terre ! Avec quelle reconnaissance ils célèbrent le retour de la saison chaude qui en quelques semaines fait pousser leur orge et mûrir leurs fruits ! Pour les Lapons, le plus long jour de l'année, le 24 juin, jour de la Saint-Jean, est la fête nationale.

A l'extrémité du golfe de Botnie, près du cercle polaire, qui coupe la péninsule Scandinave, se trouve le petit port suédois de Haparanda, où débarquent chaque année les touristes de tous pays qui viennent passer sur la montagne d'Avasaxa la nuit de la Saint-Jean éclairée par les rayons du soleil. Ce jour-là, la petite montagne de la Laponie finlandaise devient le rendez-vous des joueurs d'harmonica, et ce sommet de 227 mètres, d'où l'on découvre un horizon étendu, est foulé par une danse joyeuse à la lumière du « soleil de minuit. »

Quel contraste avec la région australe, où règne l'éternel silence ! L'homme est absent de la zone glaciale antarctique. Du côté du pôle sud, les Patagons et les Fuégiens de la terre de Feu sont les derniers êtres humains qu'éclairent les rayons du soleil. Les astronomes savent qu'un jour continu brille au pôle austral du 23 septembre au 20 mars ; mais nulle poitrine d'homme n'y tressaille au renouveau, nulle prunelle humaine n'y contemple « l'œil » du jour polaire.

IV

Dans les mers du Sud, nos connaissances ne dépassent guère le cercle antarctique. Si, sur quatre points, le 70e parallèle a été franchi par Cook en janvier 1774 (71° 10′), par Weddell en février 1823 (74° 15′), par Ross en février 1842 (78° 10′) et mars 1843, c'est au seuil même de la région antarctique, sous le cercle polaire, que se trouvent les quelques terres découvertes par les navigateurs. Il faut excepter cependant la plus grande, la *terre Victoria,* qui s'étend entre les 70e et 80e parallèles.

La latitude extrême atteinte par l'homme dans ces parages, 78° 10′ (Ross, au large de la terre Victoria), nous laisse à 11° 50′ du pôle austral, c'est-à-dire à environ 1 314 kilomètres, la distance à vol d'oiseau de Paris à Alger, à Naples, à Budapest, à Cracovie, à Dantzig, à Bergen, aux îles Shetland. Nous voilà loin des 740 kilomètres qui séparaient seulement le lieutenant Markham du pôle Nord !

L'intérêt commercial, qui tout d'abord poussa si activement les nations maritimes de l'Europe à la recherche du passage nord-ouest comme du plus court chemin vers les Indes et les mers de Chine, et qui amena par suite la reconnaissance des terres arctiques, cet intérêt puissant n'existait pas pour la région australe. Plus tard, la perte de Benjamin Franklin, en provoquant, de 1848 à 1859, une succession mémorable d'expéditions polaires (qui viennent d'avoir leur épilogue avec l'expédition toute récente du lieutenant Schwatka dans la terre du Roi-Guillaume) contribua aussi à la découverte de cette partie du globe ; mais dans l'histoire des navigations antarctiques, aucun épisode n'a servi de pendant à cette illustre infortune. L'absence de toute terre, par suite de toute espèce d'habitation humaine, aux abords de la région polaire australe, et l'éloignement des nations maritimes d'Europe et d'Amérique groupées dans l'autre hémisphère, rendaient d'ailleurs plus difficile la reconnaissance de cette région.

Aussi, tandis que l'on commence à bien connaître les abords du pôle arctique, le pôle antarctique, cet autre roi des glaces, a conservé presque intacte sa couronne inaccessible. Comme le géant Adamastor, qu'entrevoyait dans sa terreur le navigateur portugais, il se dresse toujours menaçant dans son inabordable solitude. Chaque année, cependant, de hardis baleiniers pratiquent la grande pêche dans les mers du Sud, et s'engagent audacieusement à la poursuite des énormes cétacés, qui se retirent de plus en plus vers le pôle. Si le baleinier Scoresby a illustré l'histoire des recherches boréales, le baleinier écossais Weddell illustre l'histoire de la région antarctique.

V

Cette histoire se résume en quelques noms : ce sont ceux de Cook (1772-1775), Bellingshausen (1819-1821), Weddell (1822-1823), Biscoe (1830-1832), Kemp (1834), Balleny (1839), Dumont d'Urville (1838-1840), Wilkes (1839-1840), J.-C. Ross (1840-1843), Moore (1845), et Nares (1874). Nous avons déjà eu l'occasion de dire ici la part qui revient à chacun de ces navigateurs dans les découvertes antarctiques.

Quelques-unes des côtes et des terres australes qu'ils nous ont fait connaître sont encore d'une existence assez problématique. Ainsi, en 1823, un capitaine au long cours prétendit avoir découvert un « Nouveau-Groenland » là où quinze ans plus tard Dumont d'Urville navigua librement avec *l'Astrolabe* et *la Zélée.* Le commodore américain Wilkes déclara avoir reconnu en 1839, sous le cercle polaire, une série de promontoires rocheux baptisés des noms de terre Nord, terre Sabrina, terre Budd, terre Knox, terre de Terminaison (*Termination Land*). Il est étrange cependant que, dans ces mêmes parages, Cook en 1774 et Dumont d'Urville en 1838 n'aient pas aperçu ces promontoires, et que Ross, auquel Wilkes avait remis la carte de ses découvertes, n'ait pas trouvé de fond par six cents brasses là où Wilkes indiquait des terres. Le commandant Nares, qui, avec le navire le *Challenger,* poussa une pointe dans cette direction en février 1874, ne parvint pas non plus à retrouver le « Termination Land » de l'Américain Wilkes. « Nous dûmes croire, écrit l'un des membres de l'expédition, M. Wyville Thomson, que cette terre n'existe que dans l'imagination de ce marin. »

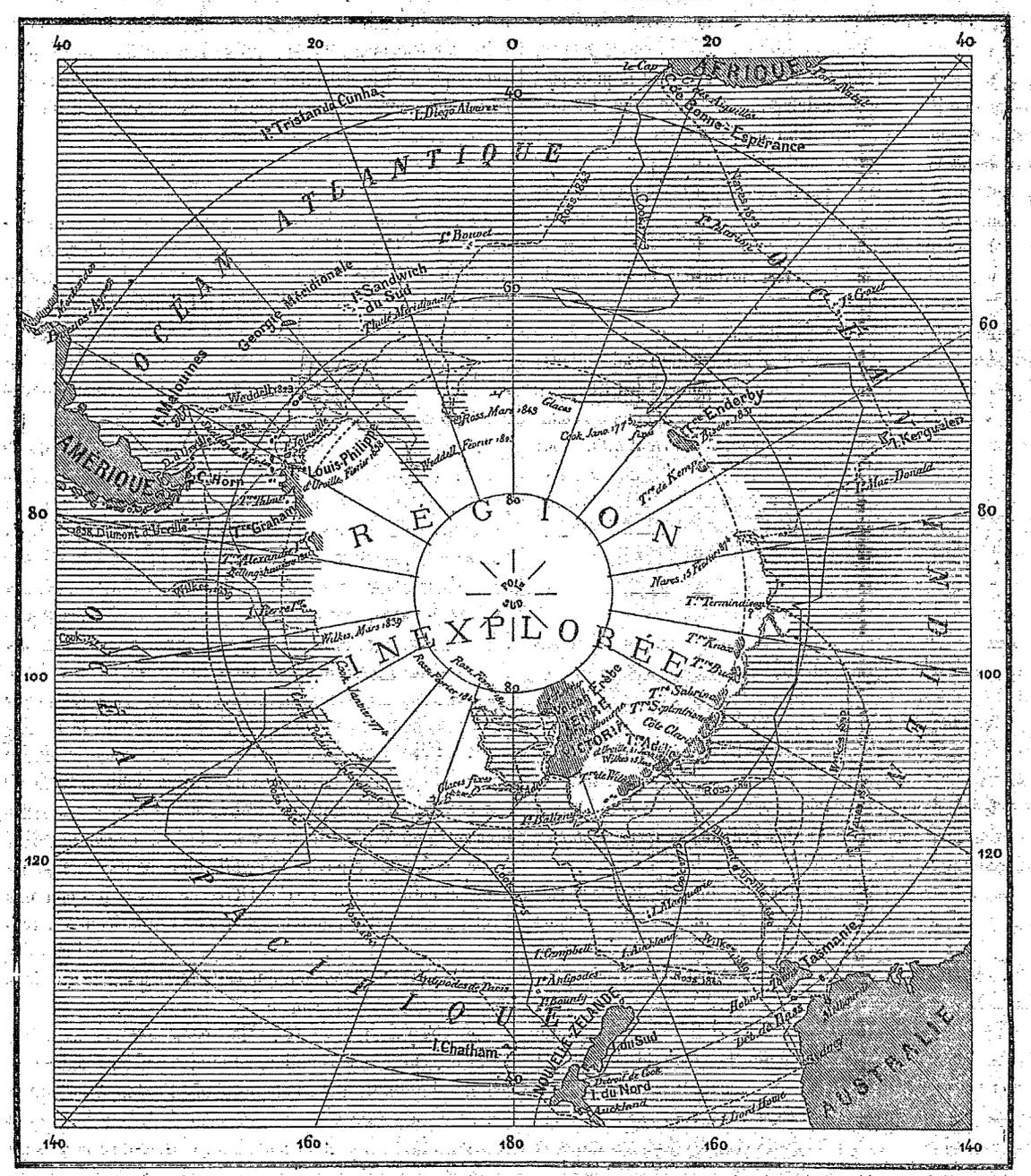
Les découvertes de Ross lui-même ont besoin d'être vérifiées. On ne peut oublier, en effet, combien sont erronés les chiffres de ses sondages dans l'océan Atlantique : jamais on n'y a retrouvé les fonds de 8 413 mètres qu'il accusait. La bathométrie maritime, c'est-à-dire la mesure du fond des mers, n'existait pas alors à l'état de science (les sondages scientifiques datent de la pose des câbles télégraphiques sous-marins, à partir de 1850) ; on ne se servait que du fil à plomb dont les indications n'ont plus aucune valeur à une certaine profondeur, car le poids seul de la partie immergée entraîne un déroulement indéfini du fil de sonde, ce qui avait porté à admettre des profondeurs de quinze à vingt kilomètres et même l'existence d'abîmes incommensurables. La bonne foi de Ross n'est donc point en cause ; mais l'erreur qu'il a commise sur ses chiffres de sondage met en défiance sur ses calculs de latitude et affaiblit la valeur de son témoignage.

VI

La dernière exploration scientifique des mers australes a été dirigée par le capitaine Nares. C'est le même marin que nous avons déjà rencontré aux abords du pôle boréal en 1875-1876, avec les navires l'*Alert* et le *Discovery*. L'année précédente, en 1874, avec le *Challenger*, il avait franchi le cercle polaire antarctique.

Le 31 janvier 1874, le *Challenger* quitta le port de Noël de l'île Kerguelen, terre isolée des mers du Sud, dans l'océan Indien austral. Il atteignit bientôt dans la brume les premiers glaçons flottants, cônes tronqués, au sommet couvert de neige, icebergs en plateaux d'un bleu magnifique, montagnes de glaces hérissées de pics perpendiculaires à la teinte bleuâtre, remarquables de transparence.

« Au coucher du soleil, écrit M. Wyville Thomson, physicien hydrographe qui faisait partie de l'expédition, l'une de ces montagnes se revêtit d'une riante teinte de mauve, et, quand nous nous en approchâmes davantage, on l'eût dite veinée de lignes de cobalt bleu foncé. La glace était parfaitement pure et diaphane. » La mer était au loin jonchée de glaçons qui se détachaient des icebergs.



Carte du pôle Sud.

lorsque tout à coup notre bâtiment tout entier tressaillit et éprouva des secousses continues dans toute sa longueur. Nous pensions voguer sur une mer ouverte et dégagée, lorsque nous nous aperçûmes que nous étions environnés et hantés dans toutes les directions par des îles flottantes de glace. En regardant vers l'est, on ne distinguait à perte de vue que de semblables îles, plus ou moins grandes, éclairées par la lune, que les brouillards obscurcissaient à

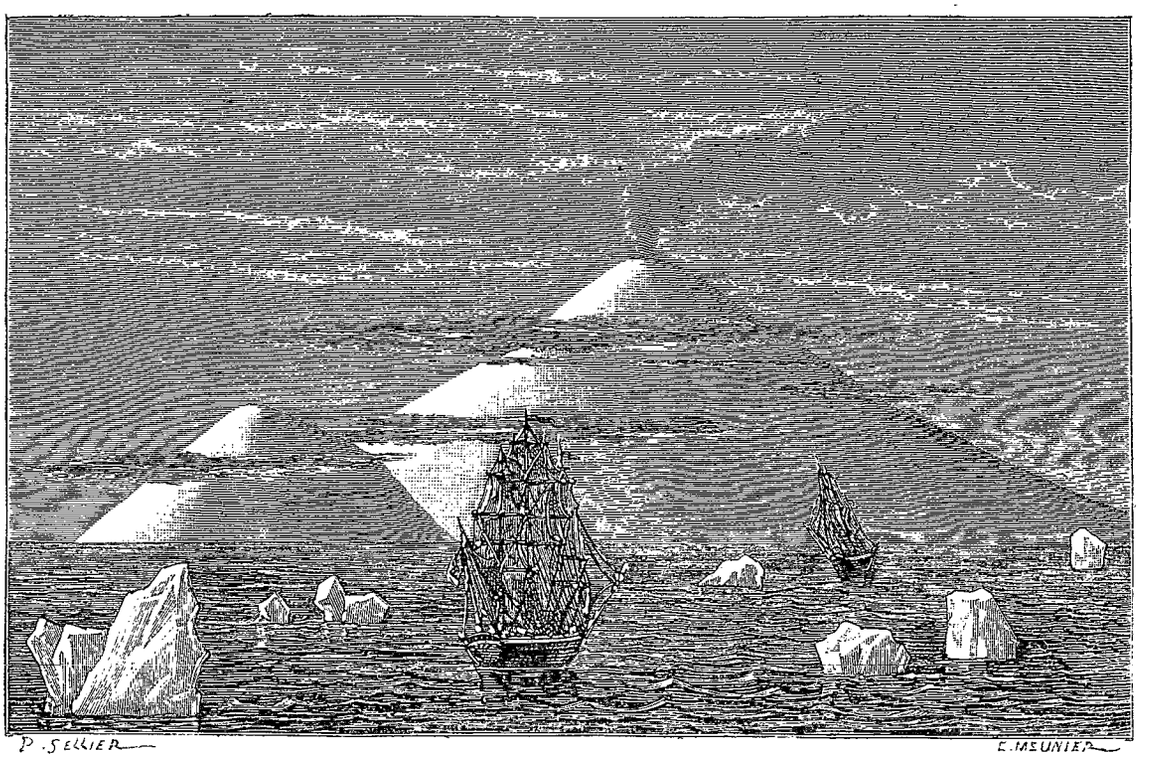
tout moment. C'était assurément un spectacle étrange et grandiose...

» Quelques-unes des montagnes de glace avaient des formes d'une beauté remarquable. Il y en eut une qu'il nous fut donné de contempler toute la journée. On eût dit une cathédrale gothique avec son portail en ogive et ses clochetons. Une tour séparée de la nef s'élevait à deux cents pieds de hauteur. Cet édifice architectural créé par la nature semblait du saphir enchâssé dans de l'argent. On apercevait distinctement, à douze degrés au-dessus de l'horizon, la réverbération phosphorescente produite par la glace.

» Dans l'après-midi du 16 février, nous franchîmes le cercle polaire antarctique à travers une double chaîne d'icebergs dont la plupart avaient une surface horizontale unie. Arrivés à 66° 40′ de latitude australe, nous nous arrêtâmes. 2 590 kilomètres nous séparaient encore du pôle sud... La température de la surface de la mer marquait de 1 à 2 degrés centigrades au-dessous de zéro, ce qui pouvait nous faire craindre de nous trouver bloqués au milieu des glaces...

» Pendant que la température de l'eau était de — 2 degrés 7 centigrades au-dessous de zéro, celle de l'air descendait à — 4 degrés 7. La couleur de l'Océan était, comme à son ordinaire, d'un bleu foncé magnifique.

» La plupart des icebergs constituaient des plateaux flottants, dont la surface, toujours couverte de neige et foulée par les pétrels seuls, était parallèle à celle de l'Océan. En général, la glace est sillonnée de raies bleues, rarement noirâtres, qui sont les lignes d'intersection des différentes



Pôle Sud. — Volcan dans l'île Beaufort.

couches superposées ou verticalement adhérentes. Très variés, du reste, sont l'aspect et la forme que peuvent présenter ces imposantes masses de glace flottant à la surface des mers antarctiques.

» Sur aucun de ces glaçons gigantesques nous n'avons aperçu de pierres ni de gravier pouvant indiquer qu'ils étaient détachés de masses de terre végétale ou même rocailleuse. Il n'y avait absolument que des couches entremêlées de neige et de glace.

» Bien que ni à la surface ni le long des parois des icebergs nous n'ayons découvert des traces de terre ou de roc, il paraît certain qu'il s'en rencontre à l'intérieur et surtout à la base de ces colosses des mers polaires. La drague et la sonde nous prouvèrent qu'il s'y trouvait du sable, de l'argile, du granit, du gneiss, du mica et des schistes.

» Il est hors de doute qu'il se trouve des débris de terre dans l'intérieur et à la base des icebergs antarctiques. La drague nous apportait ordinairement un mélange de petits morceaux d'argile et de sable.

» Il me semble très probable, ajoute M. Wyville Thomson, que les icebergs antarctiques prennent naissance sur un terrain plat et bas, entouré de bas-fonds.

» Bien que la glace de leur surface soit passablement dure, il s'en faut de beaucoup qu'elle ait la densité de la glace réellement compacte.

» Quand une montagne de glace s'élève à deux cents pieds de hauteur au-dessus du niveau de la mer, elle s'enfonce généralement dans l'eau à une profondeur de douze cents pieds.

» Vu le nombre relativement petit des icebergs que nous rencontrâmes en franchissant le cercle antarctique, il est permis de supposer que ces masses flottantes s'étaient formées à une distance considérable des parages où nous nous trouvions alors. »

Ces intéressantes observations sur les glaçons flottants sont le résultat le plus net de l'expédition du *Challenger*. Dans les parages explorés par lui, le capitaine Nares n'aperçut aucune terre nouvelle.

VII

Dans l'état actuel de nos connaissances, plus ou moins positives en ce qui regarde la région antarctique, voici la superficie qu'occupent les terres polaires.

Dans la région arctique :

Archipel Arctique au nord de l'Amérique. . . .	1 301 080 kil. carr.
Groenland (environ 10 000 habitants)	2 169 750
Islande et Jean-Mayen (72 000 habitants) . . .	105 198
Spitzberg et terre François-Joseph	99 918
Novaia-Zemlia	91 813
Nouvelle-Sibérie et terre de Wrangel.	91 685
Région polaire arctique.	3 859 444 kil. carr.

Dans la région antarctique :

Au sud de l'Amérique (terres de Graham, d'Alexandre, etc.)	138 000 kil. carr.
Au sud de l'Australie (terres Victoria, Adélie, Clarie, Sabrina, Enderby, etc.).	523 000
Région polaire antarctique	661 000 kil. carr.

La région inconnue du pôle boréal occupe une superficie qu'on a évaluée à l'aire de l'Australie (environ 7 600 000 kilomètres carrés, plus de quatorze fois la superficie de la France).

La région inconnue du pôle austral est près de trois fois plus étendue que la région boréale. Elle occupe une superficie qu'on estime à 21 780 000 kilomètres carrés : c'est environ quarante-deux fois la superficie de la France, ou plus de deux fois la superficie de l'Europe, ou encore une aire supérieure à toute l'Amérique septentrionale avec l'Amérique centrale et les Antilles.

Ensemble, les vastes étendues inexplorées des deux régions polaires représentent environ un seizième de la surface du globe.

VIII

« Bien que, dans l'état de nos connaissances, dit M. Wyville Thomson, nous ne puissions sans témérité nous former une idée de la région qui s'étend au delà du 70e degré de latitude australe, il y a cependant des indices qui ne manquent pas d'un certain poids. Rien ne nous prouve, sans doute, que cette étendue constitue un continent; il est plus probable que c'est une série d'îles plus ou moins considérables, reliées entre elles par d'épaisses couches de glace. »

Parviendra-t-on jamais jusqu'au pôle antarctique? M. Wyville Thomson n'hésite pas à répondre : « Non, si nos moyens et nos ressources actuelles ne reçoivent pas d'améliorations. En tout cas, il sera plus facile d'arriver au pôle Nord qu'au pôle Sud. »

Les difficultés n'éteignent cependant pas cette ardeur de recherche et de découverte qui nous pousse vers l'inconnu. Le mystère irrite la curiosité, et toute résistance avive le désir : c'est une remarque de Montaigne, que « nostre désir s'accroist par la malaysance. » Quand cette vaste région dont l'accès nous a été fermé jusqu'à présent devrait pendant longtemps encore nous être interdite, nous ne renoncerions pas à tout jamais à en pénétrer le mystère.

Déjà même une nouvelle exploration se prépare.

« Le Nestor des géographes italiens », le commandeur Cristoforo Negri, et le lieutenant de marine italienne Giacomo Bove, l'un des compagnons de Nordenskjœld dans le périple de la *Véga*, ont formé le projet d'une expédition italienne vers les mers polaires australes.

TENONS-NOUS DROITS.

La musique et la lecture vont ici de pair. Que vous dit votre professeur de piano? Ouvrez la poitrine, pour laisser toute leur indépendance de mouvements aux bras et aux mains. Que vous dit votre professeur de chant? Ouvrez la poitrine, pour que le son s'échappe pur et vibrant. Que doit vous dire votre professeur de lecture? Ouvrez la poitrine, pour que la libre et pleine émission de la voix, devenant un exercice pour les organes respiratoires, rende à ces organes la force qu'elle leur doit. Vous le voyez, c'est une affaire d'hygiène aussi bien que d'art. La lecture est un art sain. Il vous donnera quelque chose de la fermeté d'attitude de vos grand'mères. Le dix-neuvième siècle se tient mal. Autrefois les femmes, assises toutes droites sur leurs chaises, fermement campées sur leurs reins, avaient une colonne vertébrale qui méritait le nom de colonne; la nôtre ressemble à la tour de Pise, une tour penchée. On parle beaucoup, et avec grande raison, du relèvement des âmes; mais relevons aussi les corps! l'âme même y gagnerait; poitrine ouverte et figure ouverte vont bien ensemble, et vos mères vous donnent une excellente leçon de tenue physique, de tenue morale et de lecture, quand elles vous disent :

— Tenez-vous droites, Mesdemoiselles? (1)

PRODUITS AGRICOLES DE L'ALGÉRIE

SOUS LES ROMAINS.

Le principal de ces produits était le froment, dont on exportait des quantités considérables. Le *triticum*, ou blé dur, paraît avoir été la seule espèce cultivée de ce côté de la Méditerranée. Les grains étaient conservés, comme de nos jours, dans des fosses appelées *siros*, suivant le témoignage de Pline. On reconnaît ici les silos, en arabe *matmora*. Sur une médaille de Scipion, on voit la tête de l'Afrique avec un épi devant elle et une charrue dessous.

L'orge venait en seconde ligne, puis l'huile. Le pays en fournissait une certaine quantité à la métropole, à titre d'impôt. Quelques localités, telles que la Tripolitaine, en donnèrent, à partir du règne de Septime Sévère, à titre de redevance extraordinaire. Il est dit dans les *Géoponiques* que l'olivier était très commun dans la Cyrénaïque. Mais il est difficile d'admettre la légende qui suppose que cet arbre avait été naturalisé en Afrique par Annibal, après la deuxième guerre punique. Le passage d'Aurelius Victor, cité par Michelet, dit seulement : « De même qu'Annibal fit planter en Afrique une grande quantité d'oliviers par ses légions, dont l'oisiveté paraissait dangereuse à la chose publique et à leurs chefs, de même Probus couvrit de vignes la Gaule, la Pannonie et les coteaux de la Mœsie. »

La vigne était cultivée sur une vaste échelle, tant en Numidie que dans la Mauritanie Césarienne; mais il paraît que le raisin servait moins à faire du vin qu'à être mangé frais ou sec. Le sparte, l'ajonc et le roseau figuraient au nombre des produits utiles de l'Afrique. La truffe blanche jouissait d'une certaine réputation parmi les gastronomes

(1) Ernest Legouvé, de l'Académie française.

de la métropole. Les fruits étaient abondants ; on exportait principalement des figues, des dattes, des amandes, des jujubes et des grenades ou *pommes puniques*. Ajoutons à ces productions les bois de luxe dont il est question dans plusieurs écrivains de l'antiquité romaine, et parmi lesquels le thuya occupait le premier rang. La description qu'en donne Pline le Naturaliste s'applique exactement à cet arbre, qu'on trouve encore en assez grande abondance dans nos possessions algériennes. Nous avons vu à Alger tout un mobilier de thuya, qui pouvait rivaliser avec les bois étrangers les plus recherchés par l'ébénisterie moderne. Sous l'empire romain, on en faisait des tables qui se vendaient à des prix fabuleux. Ces meubles furent l'objet d'une véritable passion. Quand les maris reprochaient à leurs femmes leurs extravagances pour les perles, elles ripostaient en les raillant sur leur manie des tables de thuya (1). Cicéron paya un de ces meubles un million de sesterces (200 000 fr.). Pline cite un autre personnage qui alla jusqu'à 1 100 000 sesterces. Dans la succession du roi more Juba, une table de ce bois précieux fut adjugée au prix de 1 200 000 sesterces (215 000 fr.). La famille de Cethegus en possédait une qui avait coûté 1 400 000 sesterces ou 252 000 francs. On recherchait surtout la racine de l'arbre, qui fournissait des pièces ronceuses et offrait les accidents les plus variés.

(1) Il s'agit du *citre*, qui fut si recherché à Rome. C'est, dit Pline, un arbre semblable, par le feuillage, l'odeur et le tronc, au cyprès femelle.

UNE PAIRE DE BAS DE SOIE.

ANECDOTE.

Un vieux ministre de la Nouvelle-Angleterre vivait assez pauvrement, sans en être moins heureux : c'était au temps des culottes courtes et des longs bas. Ce brave homme reçut un jour d'un ami en présent une très belle paire de bas de soie noire. Il les refusa, en disant qu'il n'avait pas les moyens de les porter.

— Pas les moyens? répliqua l'ami; comment? quand je vous les donne!

— Sans doute; mais si je les accepte, cela me reviendra au moins à deux cents dollars (1 840 fr.), et je n'en ai pas les moyens.

— Comment cela?

— D'abord, aussitôt que je les aurai mis, ma femme dira :

« — Mon cher, avec des bas pareils, il vous faut une paire de culottes neuves. » Et il faudra les acheter.

Puis elle ajoutera :

« — Mon cher, comme votre habit est râpé! » Et j'en achèterai un neuf.

Puis encore :

« — Mon cher, cela ne peut aller ainsi; il vous faut un chapeau neuf. »

A mon tour, je dirai :

« — Ma chère, il ne convient pas que je sois si beau et que vous gardiez votre vieille robe. »

Et ma femme achètera une robe; puis la robe exigera un châle et un chapeau neufs, tout autant de choses dont nous ne sentirons pas le besoin si je n'accepte pas ces bas de soie; car aussi longtemps que nous ne les verrons pas, nos vieilleries, bien et proprement entretenues, nous paraîtront assez belles.

Il n'est pas de lecteur qui ne reconnaisse que ces lignes, empruntées à un livre de Mme Beecher Stowe (1), reproduisent les excellents conseils donnés par l'un des écrivains les plus célèbres du dernier siècle, Diderot, dans ses pages éloquentes sur sa « Robe de chambre. » (2)

Le livre même tout entier de Mme Beecher Stowe, *A propos d'un tapis*, est un développement de la même idée, dans une sage mesure, et mérite d'être recommandé : nous nous proposons d'en donner quelques autres extraits.

(1) *A propos d'un tapis*, ou la Science du foyer domestique, par Mme Beecher Stowe, auteur de *la Case de l'oncle Tom*, des *Petits Renards*, etc. — Librairie Sandoz et Thuillier, rue de Tournon, 4, à Paris.

(2) Tome XII, p. 179. L'article auquel nous renvoyons le lecteur a été écrit par un des hommes les plus éminents de notre époque, Jean Reynaud, ravi si prématurément à notre amitié, et je n'hésite pas à ajouter à notre admiration. Une partie de ce que ce recueil et nous-même avons de bon en nous est venue de cette belle âme. Ses œuvres, trop négligées en ces jours troublés que nous traversons, ne périront pas; comme il arrive souvent, elles sortiront plus tard avec éclat de leur éclipse passagère.

LE LUXE.

Trop de satin et de soie, c'est souvent trop peu de feu dans la cuisine.

Trop de satin et de soie, trop de luxe des femmes, c'est souvent trop peu de véritable amour dans la famille.

Plus d'un homme possède une maison splendide qui n'a pas de « chez soi. » Cependant le plus grand malheur pour un homme et pour ses enfants est d'être sans intérieur.

FRANKLIN.

BEAUX SOUVENIRS.

Gœthe a dit : « Celui qui a visité l'Italie et surtout Rome » ne sera jamais complètement malheureux pendant le reste » de sa vie. »

Pour apprécier ces paroles dans la juste mesure où elles doivent l'être, il faut supposer qu'elles s'adressent à des esprits avides d'admiration pour tout ce qui est véritablement supérieur dans l'art et l'histoire. Gœthe aurait pu ajouter Athènes à Rome. Quand on est parvenu surtout à un âge avancé, on sent tout le prix de ces beaux souvenirs, qui, sans doute, ne sauraient consoler des grandes douleurs, mais qui adoucissent les moments où elles semblent s'apaiser. Ces visions du passé sont surtout précieuses dans les insomnies.

MASCARADES DE NOS PENSIONNAIRES DE ROME

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Parmi les groupes de masques qui parcouraient les rues de Rome chaque année, les Italiens du dernier siècle remarquaient surtout une cohorte bruyante mais polie, travestie mais parée. Elle sortait du palais Mancini, demeure où le roi de France entretenait les élèves de ses académies de peinture, sculpture, architecture.

Les costumes historiés de ces mascarades, leur mimique ingénieuse, révélaient une troupe d'artistes. Entre toutes,

deux restèrent fameuses, celles de 1735 et de 1748. Elles ont été gravées, l'une par Pierre, la seconde par la fine pointe de Vien.

La première s'intitule : *Mascarade chinoise*. « C'est, dit un écrivain d'art, un fort joli cortège de jeunes gens pleins d'entrain, roulant sur un char au milieu de la foule des autres masques; le mouvement de ces figures, leur majesté grotesque, forment un contraste piquant avec la sévérité des fabriques romaines et avec la base vénérable de l'antique colonne de Trajan. »

On croit reconnaître au plus haut du char le peintre Subleyras en empereur de la Chine. Le sculpteur Slodtz, Soufflot, Boisot, Francin, Franque, Coustillier, Frontier, Duflot, trônent sur les gradins, tout au sérieux de leurs dignités asiatiques.

D'autres s'étaient métamorphosés en femmes de mandarins et se tenaient cois près de leurs époux. Aux flancs du chariot marchaient des musiciens; leurs trompettes retentissaient et donnaient une allure triomphale à ce défilé.

Bouchardon s'avisa, vers 1730, d'organiser une mascarade dont sa modeste chambre de pensionnaire du roi fut le théâtre. Les élèves se travestirent en comiques italiens, et mimèrent les gestes et les façons de la scène transalpine.

Sur son dessin on voit Arlequin, avec sa batte, tirant à soi la longue chemise du Polichinelle napolitain, qui, furieux, se retourne! Sa perruque, son faux nez, s'agitent de rage. Colombine est à son côté : Pantalon, aux jambes affaiblies, joue aussi son rôle.

La caravane du Sultan à la Mecque fut le sujet de la mascarade de 1748. On y admira les draperies pailletées d'or, les manteaux où s'étalait la flore incomparable du pays du soleil, les coiffures à perles fines, les plumes altières aux couleurs symboliques. « Les gazettes des différentes villes d'Italie font des éloges surprenants de la mascarade de nos pensionnaires », écrivait de Troy, directeur du palais Mancini. « Le sieur Vien s'est amusé pendant ses vacances à dessiner et graver toutes les figures qui la composaient. » Trente-deux eaux-fortes reproduisent en effet les personnages variés de la *Caravane*. Ce sont : l'aga des janissaires, — le chef des spahis, — le porte-enseigne, — le bacha à trois queues, — le grand vizir, — le bacha d'Égypte, — le bacha de Caramanie, — le chef des Indiens, — le prestre de la loy, — le moufti, — l'himan de la grande mosquée, — l'émir bachi, — l'ambassadeur de la Chine, — l'ambassadeur de Siam, — le Grand Seigneur, — la sultane de Transylvanie, — la sultane blanche, — la sultane grecque, — la sultane noire, — la sultane reine, etc., etc.

Pour arriver à ces combinaisons multiples de costumes,

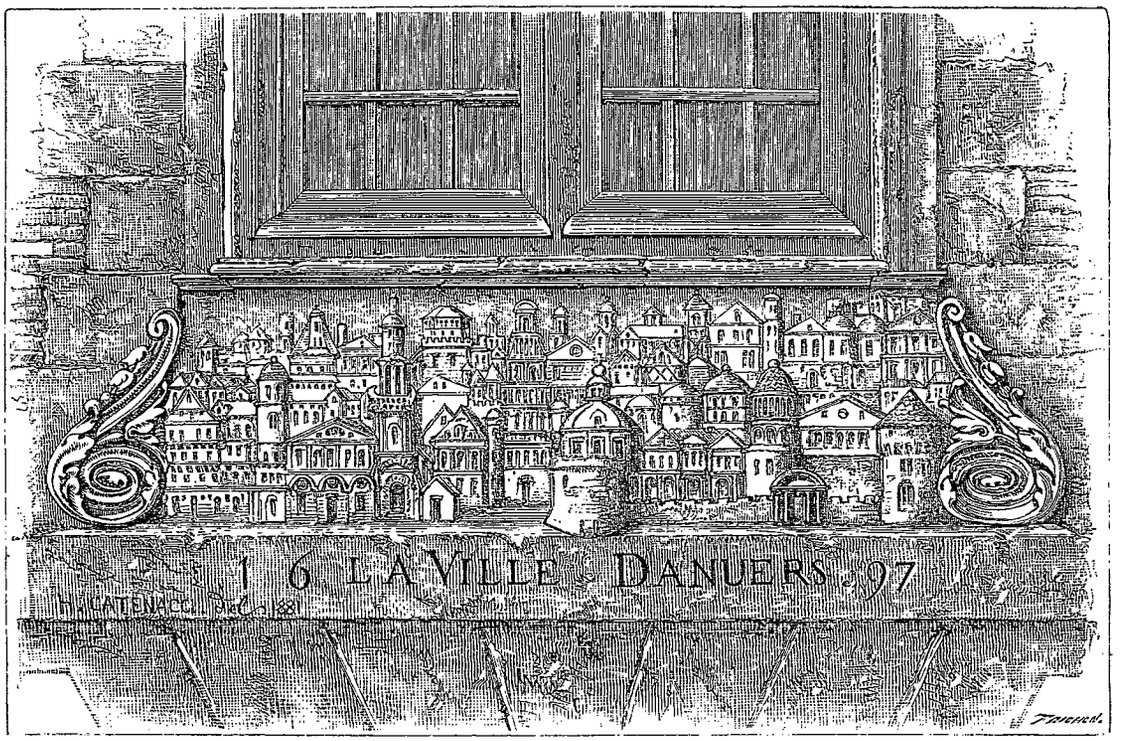


Une Scène de la mascarade des élèves de Rome en 1730, par Bouchardon

que de travail, de recherches, de veilles, d'épargne surtout! De Troy vint en aide aux élèves; aussi le recueil d'eaux-fortes lui est-il dédié par Vien :

« A messire Jean-François de Troy, écuyer, conseiller secrétaire du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, directeur de l'Académie royale de France à Rome, etc... Monsieur, la mascarade que nous avons donnée au peuple romain le carnaval dernier a eu un tel applaudissement que j'ai pris la résolution d'en dessiner et graver toutes les différentes figures qui la composoient. Le devoir et la reconnoissance m'obligent, Monsieur, à vous les dédier. Les secours que vous nous avez contribués, soit par vos conseils dans l'exécution de notre projet, soit par vos libéralités dans les dépenses que nous avons faites, et dans lesquelles vous avez bien voulu entrer, exigent de moi ce tribut de gratitude et de respect... »

UNE VIEILLE ENSEIGNE A DIEPPE.



Bas-relief d'une maison de Dieppe représentant la ville d'Anvers. — Dessin de Catenacci.

L'usage de distinguer à l'aide de numéros les maisons des villes n'existe pas dans tous les pays. Il n'est pas très ancien en France : il date, par exemple, pour Paris, de 1768 environ, et pour Rouen, de 1788. Selon le savant abbé Cochet, on ne paraît en avoir compris l'avantage à Dieppe qu'en 1792.

D'abord, la série des numéros commençait à un bout des villes, sans aucune distinction de rues, et ne se terminait qu'à l'autre extrémité. Le dernier chiffre donnait ainsi le nombre total des maisons.

A défaut de chiffres, on désignait autrefois les maisons par des noms propres ou des sobriquets, ou par un signe particulier qui les désignait à l'attention publique (1). A Dieppe, par exemple, il est question, dans les actes, des maisons de l'Aviron-Vert, de la Galère, du Cœur-Couronné, du Loup-Marin, du Vert-Bois, du Bœuf-Couronné, de la Truye-qui-File, de la Croix-Rouge, du Pilier-Vert, des Trois-Maries, de la Syraine, de la Barbe-d'Or, de la Côte-de-Baleine, de la Fontaine-Bouillante, etc., etc.

De nos jours, en dehors des hôtels, des auberges et de quelques magasins de marchands, aucune maison privée ne porte plus d'enseigne; les vieux signes ont à peu près disparu. On remarque toutefois encore à Dieppe deux maisons où l'on a conservé d'anciennes marques, sculptées ou gravées sur grès, en 1697. L'une est la maison de l'Éléphant, quai Duquesne, 66; l'autre, la maison de la Fleur-de-Lys, à l'angle des rues Sygogne et de la Barre (2).

Il faut ajouter la maison où est figurée la ville d'Anvers (moulée en 1697), dans une cour du quai Henri IV, n° 49.

Cette maison, entièrement construite en pierre, est la plus belle du port. Ce fut peut-être l'*hôtel d'Anvers*. Le bas-relief représente, sans prétention assurément à beaucoup de fidélité, l'ancienne grande cité commerciale des Pays-Bas espagnols.

(1) Il en a été de même des noms de personnes. — Voy. les Tables.

(2) Nous avons publié dans notre tome XLVI (1878), p. 244, une curieuse enseigne d'un pharmacien de Dieppe.

LES LOYERS A PARIS.

On a essayé d'évaluer la proportion de leur revenu que les Parisiens mettent à leur loyer. Cette évaluation est difficile et ne peut être qu'approximative. Beaucoup de personnes aiment l'ostentation, et, voulant paraître plus riches qu'elles ne le sont réellement, exagèrent leurs dépenses en loyer et en ameublement, jusqu'à réduire à rien ou presque à rien les économies que leur conseillerait la plus simple prudence (1).

En dehors de ces exceptions trop nombreuses, on peut admettre qu'en général, jusqu'à un loyer de 1 200 à 1 500 francs, on consacre en moyenne au logement le sixième du revenu, et que, pour un loyer supérieur, la dépense du logement représente le dixième au moins, souvent même le huitième du revenu.

Il y a dans Paris environ 685 000 logements. De ce nombre, près des trois quarts, soit 469 000, représentent une valeur locative de 300 à 400 francs.

Pour cette catégorie d'appartements, on met, croyons-nous, le sixième de son revenu à son loyer : ainsi, 468 641 personnes, soit célibataires, soit chefs de famille, auraient à Paris un revenu inférieur à 2 400 francs.

De 300 à 500 francs, le nombre des logements est de 74 360; le chiffre du loyer représente une valeur locative

(1) Il est hors de doute que la vanité qui veut qu'on se donne l'apparence de la richesse est une des causes fréquentes de la misère dans la vieillesse.

de 400 à 667 francs, ou un revenu de 2 400 à 4 000 fr. environ.

On trouve ensuite 61 083 personnes occupant des logements d'une valeur réelle de 666 à 1 000 francs, et correspondant à un revenu de 4 000 à 6 000 francs : c'est la petite classe moyenne.

Les loyers de 1 000 à 1 333 francs de valeur réelle, indiquant un revenu net de 6 000 à 7 500 francs, sont au nombre de 21 147 : c'est encore là la petite bourgeoisie.

On peut ranger dans la même classe la catégorie suivante, qui se compose des logements de 1 333 à 1 660 fr. ; ils sont au nombre de 17 202 et correspondent à un revenu net de 7 500 à 10 000 francs.

Les loyers plus élevés indiquent déjà une certaine fortune réelle ou approximative.

Les appartements de 1 700 à 2 000 francs ne sont qu'au nombre de 6 198. On peut multiplier encore par six pour avoir le revenu net ; il varie, pour cette catégorie de personnes, entre 10 000 et 12 000 francs.

Il y a 21 453 contribuables qui habitent des logements de 2 000 à 4 000 francs. Ici, l'on peut admettre que le loyer représente seulement le huitième du revenu ; il y aurait, par conséquent, à Paris, 21 453 individus dont les revenus seraient de 16 000 à 32 000 francs de rente ; mais combien d'entre eux n'en ont que le minimum !

Dans la classe opulente ou haute bourgeoisie, les loyers de 3 à 6 000 francs de valeur officielle, correspondant à 4 000 et 8 000 francs de valeur réelle, sont au nombre de 9 085. En multipliant le chiffre du loyer par 8, on a le revenu approximatif, soit 32 000 à 64 000 francs.

De 6 000 à 10 080 francs de valeur officielle, soit de 8 000 à 13 300 francs de valeur réelle, il y a 3 049 appartements, correspondant à des revenus de 80 000 à 130 000 francs.

On ne compte que 1 413 appartements de 10 000 à 20 000 francs de valeur locative officielle, ou de 13 300 à 26 600 francs de valeur réelle, indiquant des revenus de 133 000 à 266 000 francs.

Enfin, il y a dans notre capitale 421 appartements de plus de 20 000 francs de valeur matricielle, ou de plus de 26 000 francs de valeur réelle, occupés par des personnes qui, selon toutes les vraisemblances, devraient avoir plus de 260 000 francs de revenu.

D'après ces données, la classe opulente à Paris (ou qui prétend l'être), celle qui habite des appartements de plus de 3 000 francs de valeur officielle et de 4 000 francs de valeur réelle, correspondant à un revenu de plus de 32 000 francs, se compose de 14 858 contribuables seulement, dont 9 085 ont un revenu de 32 000 à 64 000 francs ; 3 049 en possèdent un s'élevant de 64 000 à 130 000 ; 1 413 personnes auraient un revenu de 130 000 à 266 000 francs, et seulement 421 personnes posséderaient dans notre capitale un revenu supérieur à ce dernier chiffre.

Nous croyons plutôt ces conclusions au-dessus de la vérité qu'au-dessous. (1)

UN VIEUX MINEUR.

Dans le département de l'Ardèche, canton d'Annonay, se trouvent des mines de plomb. Les rochers qui en sortent restent exposés à l'air sans se couvrir de ces végétations successives qui pulvérisent et changent en terre végétale les ossements du monde lorsqu'ils sont dénudés par les eaux. Ces mines ont cessé d'être exploitées depuis que l'amélioration des chemins et des moyens de transport a rendu l'emploi des plombs d'Espagne plus facile et plus économique. Cependant les potiers emploient encore ces terres chargées de plomb pour le vernis de leurs argiles.

Un vieux mineur est resté comme spécimen de cette ancienne industrie : il creuse, mine, se fait sa tanière et tire le plomb, seul exploiteur des mines d'Annonay. Le docteur D... lui demandait ce qu'il pouvait gagner par jour. — Quand j'ai payé ma poudre, répondit-il, cela peut bien aller à 75 centimes.

— Mais vous gagneriez bien davantage en travaillant comme manœuvre, et d'une façon moins pénible.

— Oui bien, peut-être, Monsieur ; mais c'est si désagréable, au soleil, avec le vent, avec tous les temps ; on est brûlé, mouillé, tourmenté ; au lieu que je suis si paisible, si tranquille ! venez voir mon petit ménage, c'est comme un palais.

« J'y entrai, poursuit M. D..., et je trouvai un peu de paille, une pauvre couverture, les outils du vieillard, un pot, dans une cavité à peu près de 20 pieds de haut, en tête d'une étroite galerie où il creusait ses filons. — L'homme était là, heureux, content, et si paisible, si tranquille ! répétait-il. Il était fort jaune, fort pâle, étiolé, et ne sortait guère que le dimanche pour aller à la messe à Vinzieux, proche Félines (village entre Serrières et Annonay). »

Le docteur Desgrands nous a encore raconté qu'on l'avait appelé à l'hôpital pour un brave homme qui, en arrangeant je ne sais quoi sur le parapet d'un pont qui passe d'un rocher à l'autre, était tombé d'une hauteur de plus d'une quarantaine de pieds, une planche s'étant brisée sous lui.

— Qu'avez-vous éprouvé en tombant, mon bon ami ? lui demanda le docteur après lui avoir remis sa jambe, seul membre qu'il se fût cassé, car par bonheur il s'était allé mouler dans un épais tas de sable.

— Eh ! monsieur Desgrands, je me suis cru mort quand c'te maudite planche m'a fait faux bond et je ne me suis plus connu du tout ; quand j'ai commencé à me sentir, j'ai pensé que c'était fini et que je n'étais ni plus ni moins que trépassé ; mais je fermais mes yeux du plus fort que je pouvais, car j'avais grand'peur de voir le Père éternel et je ne savais pas trop ce qu'il m'allait dire, si bien qu'il n'y avait pas danger que je *bougea*. Quand j'entendis la petite Mion qui pleurait : Oh ! alors, que je me dis, je ne suis pas mort et je suis bien encore de ce monde ; et je lui criai : « Eh ! ma mie, ne pleure pas tant, mais appelle-moi du monde, que je ne suis pas encore mort de cette fois. »

LES OISEAUX ET LE FROID.

Une note publiée par M. A. Milne-Edwards dans la *Revue scientifique* contient des renseignements très curieux sur la faculté qu'ont certains animaux de résister au froid.

Pendant le terrible hiver de 1879-1880, certains oiseaux exotiques de la ménagerie du Jardin des plantes, tels que les paons, les faisans dorés, les faisans argentés,

(1) Les chiffres sont empruntés à *l'Économiste français*.

ont très peu souffert du froid, bien qu'ils n'eussent aucun abri. Quelques-uns d'entre eux couchaient perchés sur les branches des arbres ou même sur les barres de fer des enclos. Au contraire, les poules enfermées dans des loges bien closes ont péri en grand nombre.

Des cacatoès, perroquets d'Australie, et particulièrement le grand cacatoès à huppe jaune et le cacatoès rosalbin, ont fait preuve d'une résistance extraordinaire. Ces oiseaux sont restés depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mars en plein air dans la vaste cage à claire-voie qu'occupent les singes pendant l'été, où ils n'avaient aucun abri, et ils s'y sont bien portés; aucun d'eux n'a eu les pattes gelées, quoiqu'ils se tinssent continuellement sur les balcons de fer, qui étaient si froids que l'eau que l'on y versait se gelait instantanément.

La température a été pendant plusieurs nuits au-dessous de — 25 degrés.

Les cygnes noirs d'Australie et les cygnes à col noir n'ont pas souffert davantage, et cependant les gardiens durent plus d'une fois, le matin, les décoller du sol où ils étaient fixés par des liens de glace attachés à leur plumage.

Les casoars de la Nouvelle-Hollande sont restés aussi impunément en plein air. On les a trouvés à plusieurs reprises, après les nuits les plus froides, complètement enveloppés d'une neige glacée; le matin, ils se secouaient, se dégageaient de leur manteau de frimas et ne paraissaient nullement engourdis.

Ainsi, le froid a été plus funeste à nos oiseaux indigènes, — non seulement à ceux de nos basses-cours, mais aussi aux perdrix, aux pies, aux merles, aux geais de nos campagnes, — qu'à certaines espèces exotiques, appartenant à des climats plus chauds, mais d'une constitution plus robuste.

LE MEILLEUR DES PLAISIRS.

Le repos d'esprit et la satisfaction intérieure que sentent en eux-mêmes ceux qui savent qu'ils ne manquent jamais à faire leur mieux, tant pour connaître le bien que pour l'acquérir, est un plaisir sans comparaison plus doux, plus durable et plus solide que tous ceux qui viennent d'ailleurs.

PASCAL, *Lettre à la reine de Suède.*

LE PASSÉ.

Parmi tout ce qu'on regrette du passé, on regrette surtout l'éclat du miroir intérieur où se peignaient les charmes d'autrefois. X. DOUDAN.

LES COMMUNES ET LA PAIX DE DIEU.

La paix de Dieu, c'était, suivant l'opinion généralement consacrée, une trêve imposée aux seigneurs par l'Église, trêve qui devait durer du mercredi soir au lundi matin, de l'Avent à l'octave de l'Épiphanie, de la Septuagésime à l'octave de Pâques, et pendant laquelle il était interdit de se livrer à aucune hostilité.

C'est là une définition à peu près exacte de la « paix de Dieu », mais qui ne paraît pas suffire pour faire connaître parfaitement cette institution, sans laquelle les communes se seraient difficilement établies.

Pendant les dernières années de l'empire romain, on avait créé, pour tenter de soustraire les dernières classes des citoyens à la rapacité des curiales, sous le nom de *defensor plebis,* un magistrat chargé de prendre la défense des classes pauvres. Dans ce temps même, le *defensor plebis* fut, en général, l'évêque de la cité, et c'est de là que naquit la toute-puissance du clergé pendant les premiers siècles de notre histoire. Or, ce ne fut pas comme évêques, ce fut à titre politique et civil, comme *défenseurs du peuple,* que les prélats prirent l'initiative de la paix de Dieu.

Toute ordonnance, toute loi, doit avoir une sanction. Il ne suffit pas de poser de sages préceptes, il faut pouvoir les faire exécuter. Aux yeux de tous les historiens, la paix de Dieu n'avait qu'une sanction, l'excommunication. C'en était une fort puissante, assurément, en ces temps de foi ardente; mais pourtant, combien ne voyons-nous pas de seigneurs, même au onzième et au douzième siècle, se rire des menaces de l'Église, résister aux foudres des évêques, et continuer pendant de longues années leurs scandales jusqu'à ce que, de guerre lasse, ils obtinssent leur absolution! L'excommunication ne devait donc pas être suffisante : il fallait une sanction plus sûre de la violation de la paix; cette sanction était dans les armes temporelles.

Dans les communes, les adhérents à la paix de Dieu se liaient par serment et s'engageaient à se soutenir mutuellement pour le maintien de la paix : aussi les *jurés* de la paix de Dieu étaient-ils bien les mêmes que les *jurés* de la commune.

Chaque diocèse avait sa charte particulière de la paix, comme plus tard chaque commune eut sa charte communale. Pour faire respecter les clauses de cette charte, pour juger les différends, pour punir les infractions au pacte juré, il y avait un tribunal que présidait le *défenseur du peuple,* c'est-à-dire l'évêque, et où siégeaient avec lui des laïques et des ecclésiastiques, comme, plus tard, dans le tribunal des échevins, figurèrent longtemps des prêtres à côté des laïques.

Au-dessus de ce tribunal, qui appelait à son aide pour faire exécuter ses sentences les armes temporelles aussi bien que les armes spirituelles, était le chef même de la nation, le roi, qui avait pris sous sa protection toutes les associations de la paix de son royaume.

Si l'on considère ce qu'était cette organisation de la paix de Dieu, on est conduit à se demander si les communes n'en sont pas le calque fidèle.

Mais il ne suffit pas d'affirmer ces faits, il faut en donner des preuves : nous les trouvons dans l'exemple suivant.

A la fin du onzième siècle et au commencement du douzième (1090-1115), vivait un prélat d'un rare génie, d'une fermeté inébranlable, Ives, évêque de Chartres. Il a laissé une collection de deux cent quatre-vingts lettres qui, pour l'histoire de cette époque, offrent une mine de renseignements indiscutables. Malheureusement, saint Ives, comme historien, est resté presque complètement ignoré : à peine cite-t-on sa lutte avec le roi Philippe Ier; et s'il a joui de quelque célébrité à la fin du dix-huitième siècle, c'est que Bossuet le posa comme le plus énergique champion du gallicanisme. Ici nous le considérerons seulement comme *défenseur du peuple,* en l'étudiant dans les lettres écrites par lui en cette qualité.

Voici d'abord une lettre pastorale qu'il adressait à tous les fidèles de son diocèse :

« Sachez tous, frères bien-aimés, que si vous désirez du Roi suprême la récompense à laquelle vous êtes appelés, vous devez conserver la paix qui vous est commandée par Dieu. C'est cette paix que le Christ, à son entrée dans le monde, enseigna à l'humanité par une révélation angélique, lorsque la milice cléricale chantait en chœur : « Gloire à » Dieu dans le ciel, et sur la terre paix aux hommes de » bonne volonté! » C'est cette paix que le Christ, sur le point de remonter dans les cieux, recommanda en disant : « Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix. » Nous vous prions donc et nous vous supplions qu'en souvenir de votre rédemption vous gardiez en paix au moins ces quatre jours pendant lesquels Notre-Seigneur a plus particulièrement opéré les sacrements de notre salut; que, pendant ce temps, votre esprit, votre main, votre langue, s'abstienne de toute injure envers vos ennemis comme envers vos amis, envers les étrangers comme envers vos concitoyens.

» Nos pères ont recommandé de garder la paix, surtout pendant ces jours. Suivant la qualité des personnes et la quantité des infractions, ils ont édicté les peines les plus diverses et les plus terribles contre ceux qui contreviendraient à leur loi. Marchant sur leurs traces autant que nous le pouvons, nous vous exhortons à observer sans hésitation cette paix dont nous vous envoyons par écrit les statuts, et nous vous prions de jurer son observation sur les saintes reliques. »

Il résulte de cet écrit que l'évêque de Chartres envoie à ses fidèles les statuts de la paix rédigés par lui spécialement pour son diocèse, et les invite à en jurer l'observance.

La fin à une prochaine livraison.

NICOLAS CASTELLIN.

Nicolas Castellin, personnage inconnu jusqu'ici, est l'éditeur et auteur principal d'un recueil célèbre de gravures historiques du seizième siècle, désigné jusqu'à présent sous les seuls noms de Perrissin et Tortorel.

Les planches qui composaient à l'origine ce recueil sont devenues une rareté bibliographique, mais on en a fait beaucoup de copies (1); elles sont précieuses à consulter en ce qu'elles ont été exécutées au moment même où les événements qu'elles représentent venaient de se passer. Il n'en subsiste pas, même à la Bibliothèque nationale, un exemplaire dont on soit sûr qu'il est complet et tel qu'il a dû sortir des mains de l'éditeur; on n'en connaît pas non plus deux exemplaires qui soient pareils; particularités qui proviennent vraisemblablement de ce que les planches, à mesure qu'elles parurent, furent enlevées et dispersées dans toute l'Europe, avec une rapidité qui permit à peine d'en former des volumes; supposition que confirme la variété des légendes explicatives qui accompagnent les gravures, et qui non seulement sont tantôt en français, tantôt en allemand ou en latin, quelques-unes en anglais, en italien, mais qui, de plus encore, pour celles de même langue, les françaises, par exemple, offrent de nombreuses variantes, attestant la multiplicité des tirages qu'on en faisait (1).

Vers l'année 1565, ou un peu avant, deux marchands flamands nommés, l'un Nicolas Castellin, de Tournai, l'autre Pierre le Vignon, bourgeois d'Anvers et seigneur d'un fief au village de Ronquier en Brabant, vinrent s'établir à Genève. Ils y furent admis à la bourgeoisie, ensemble et par le même acte, le 29 novembre 1566. Ils étaient beaux-frères et fort étroitement liés. Leur commerce, à ce qu'il semble, était celui de fabricants de tissus. Du moins est-ce là ce que donne à croire un marché qu'ils passèrent le 25 octobre 1568 avec un teinturier de Lyon, afin que celui-ci leur teignît en noir cent soixante masses de fil par semaine durant un an, moyennant qu'ils lui fourniraient la matière, lui payeraient 6 liards par masse ou 18 sols par jour de chômage, et lui feraient à la fin de l'année un présent consistant en un vêtement de peau de chamois, avec un manteau de drap.

On voit par cet acte que les deux beaux-frères fabriquaient quelque étoffe ou passementerie, qu'ils avaient aussi de la peausserie, mais que leur industrie n'avait aucun rapport avec la typographie ni la gravure.

L'année n'était cependant pas encore écoulée que les deux industriels nous apparaissent ayant transporté leur activité et leurs capitaux dans une toute autre voie.

Par un acte en date du 18 avril 1569, Castellin et le Vignon concluent marché avec un dessinateur, Persin ou Perrissin, qui doit se mettre à l'ouvrage dès le lendemain 19 avril pour dessiner sur le bois, et avec un graveur qui taillera le bois dès le 1er du mois suivant; et l'ouvrage consiste en « toute une histoire, circonstances et dépendances, qui sera montrée et fournie par les éditeurs. »

Trois semaines après ce contrat, Pierre le Vignon meurt et Castellin reste seul, et il est, en effet, seul en nom dans tous les actes qui suivent.

Le 8 juillet 1569, le travail du dessinateur et du graveur avance. Castellin s'assure d'un imprimeur pour le tirage de ses planches et la composition typographique des légendes qui doivent les accompagner. Il s'adresse au plus élégant imprimeur que Genève eût alors, Jean de Laon. Puis il fait des provisions considérables de papier. Le 14 juillet, il se met en règle avec l'autorité en demandant une autorisation.

On lit dans le registre du grand Conseil de Genève, 14 juillet 1569 :

« Nicolas Castellin a présenté requeste pour avoir permission de faire imprimer l'histoire des choses advenues en France de notre temps, *ainsi qu'il l'a mise en peinture*, avec privilège pour trois ans à commencer dès la date du jour qu'il l'aura parachevée. »

Depuis trois mois, l'entreprise marchait avec activité. Tout à coup elle subit une grande modification. L'ouvrage en train d'exécution ne se composait jusqu'alors que des

(1) Ou plutôt de contrefaçons, surtout hollandaises, soit contemporaines, soit postérieures. L'*Histoire de France* d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque, par MM. H. Bordier et Éd. Charton (1860), a contribué à les populariser en donnant (t. II, p. 52-68) de bonnes copies de six d'entre elles. Nous en reproduisons une. — En ce moment même, M. G. Fischbacher, Alsacien, en a fait paraître récemment, à sa librairie, une reproduction fac-similée en 1 vol. in-fol.

(1) Voy. la description minutieuse qui a été faite de ces variantes par M. G. Duplessis dans l'édition qu'il a donnée du Peintre-Graveur français de Robert-Dumesnil (1871).

Le titre du recueil, donné en tête du premier volume, est ainsi rédigé : « Quarante tableaux ou histoires diverses qui sont mémorables, » touchant les Guerres, Massacres et troubles advenus en France en » ces dernières années. Le tout recueilli selon le tesmoignage de ceux » qui y ont esté en personne, et qui les ont veus, lesquels sont pour- » traits à la vérité. »

planches dessinées sur le bois par Perrissin et gravées par le Challeux ; mais Perrissin, à son talent de dessinateur, joignait celui de manier la taille-douce ; et il paraît que plusieurs des planches gravées sur bois ayant été exécutées pareillement sur cuivre, soit par Perrissin, soit par Tortorel, soit par d'autres, on tomba d'accord de la supériorité de ce dernier procédé, ou bien au point de vue de l'art, ou plutôt au point de vue du bénéfice à réaliser. Le graveur sur bois se retira ou fut congédié, et rentra probablement en France, car on ne trouve plus mention de lui à Genève, et c'est alors que paraît Tortorel comme adjoint à Perrissin pour les gravures sur cuivre.

Le tailleur de bois le Challeux [1] ayant probablement mécontenté Castellin par sa lenteur, au lieu de le payer



LE DUC DE GUISE BLESSÉ A MORT PAR POLTROT (1), LE 18 FEVRIER 1563. — Copie de la gravure de Tortorel et Perrissin (et Castellin).

A, la ville d'Orléans. — B, le duc de Guise, retournant de voir le camp devant la ville d'Orléans et la batterie, avec le capitaine Rostain, à son logis nommé les Valins, est frappé par le sieur Jean Poltrot, dit du Méray, d'un coup de pistole en l'épaule, où étoient trois balles, dont il mourut peu de jours après, en son dit logis. C, le capitaine Rostain accompagnant le duc de Guise. — D, Jean Poltrot, dit du Méray, ayant opportunité d'exécuter son entreprise, prie Dieu premièrement dans un bois, ayant attaché son cheval à un arbre. — E, ledit Poltrot, attendant le duc de Guise entre cinq noyers, lui lâcha sa pistole. — F, ledit Poltrot, ayant fait son coup, s'enfuit, dont depuis fut pris. — G, le logis de M. de Guise nommé les Valins. (Note imprimée au bas de la gravure originale)

(1) Poltrot, sieur de Méré, gentilhomme de l'Angoumois, calviniste, fut arrêté le lendemain du crime, conduit à Paris, et condamné le 18 mars, par le Parlement, à être tenaillé et écartelé : l'exécution eut lieu le jour même.

au mois, celui-ci n'avait plus voulu le payer qu'à la pièce.

D'après les divers documents recueillis par l'auteur d'un excellent mémoire publié récemment (1), ce qu'on peut tenir pour certain, c'est que Perrissin et Tortorel n'ont été que de simples reproducteurs, soit par le dessin, soit par la gravure, des scènes dont le dessin original, et probablement au lavis, leur avait été fourni par le Flamand Nicolas Castellin. Il est très probable que celui-ci en était l'auteur.

Il faut ajouter, quoique avec regret, un mot essentiel. Ce serait se tromper beaucoup que de chercher dans cette

(1) M. H. B., que nous ne pouvons désigner que par ces initiales, puisqu'il n'a pas jugé devoir signer autrement le mémoire auquel nous empruntons cette notice, intitulée : *Nicolas Castellin de Tournay réfugié à Genève*. On devine aisément son nom.

(1) La famille le Challeux, famille d'artisans, était bien connue et nombreuse à Rouen et à Dieppe. Ils étaient surtout charpentiers et tonneliers. Nicolas le Challeux de Dieppe, charpentier, est l'auteur d'une relation imprimée, à la date du 22 mai 1566, de la seconde expédition faite en 1565 à la Floride, d'après les instructions de Coligny, par le navigateur dieppois Jean Rebaut. (M. Émile Lesens.)

œuvre, quelque intéressante qu'elle soit, des renseignements historiques très précis, et de croire qu'elle nous met exactement sous les yeux les grandes scènes du seizième siècle.

Quand même l'artiste aurait vu, par hasard, quelques-unes des scènes qu'il s'est proposé de reproduire, il n'a pu les dessiner que de souvenir, et il dit lui-même dans sa préface les grands peine et labeur qu'il a pris pour rassembler des témoins oculaires. Il a donc dessiné par approximation, sous la dictée de renseignements oraux fournis plus ou moins de temps après les événements. Il pouvait, du reste, en trouver pour toutes les tragédies de la France dans cette Genève où fourmillaient des fugitifs de toutes nos provinces; mais leurs efforts de mémoire ne pouvaient aboutir qu'à de simples à peu près.

Il faut ajouter qu'à la vérité l'art même, à cette époque, ne se prêtait pas à l'exactitude que nous voulons aujourd'hui : tout comme le graveur géographe dessinait un petit pain de sucre pour représenter une montagne, le graveur de batailles représentait un corps d'armée par une douzaine de fusiliers; les vues de villes, Orléans, Poitiers, Nîmes, Bourges, sont dérisoires; la Bastille et l'Hôtel de ville de Paris, monuments si connus, ne sont reproduits que par des semblants grossiers; les dates accompagnant les légendes sont quelquefois fausses. (1)

PROVERBES DES MUSULMANS D'AFRIQUE.

La mémoire joue un grand rôle dans les habitudes des musulmans appartenant aux couches inférieures; c'est cette faculté qui fait les frais de presque toutes les conversations. Des observateurs ont constaté que les indigènes s'assimilent et s'approprient vite ce qu'ils entendent, notamment ce qui les frappe. Une sorte de classement s'opère dans leur cerveau, qui leur permet à l'occasion de placer leur mot dans l'entretien commencé sans qu'il y ait disparate. On n'y remarque presque jamais qu'un croisement de maximes communes, de traits généraux, qui s'appliquent à tout. Voici un spécimen des éléments qui composent d'ordinaire les causeries banales que plus d'un arabisant a pu entendre en Algérie : il s'y rencontre, du reste, de bonnes pensées.

Sur l'amour de la vie :

— La vie sous l'aile d'une mouche vaut encore mieux que le sommeil du cimetière.

— Les avanies, j'y suis fait; mais la potence, sauvez-m'en!

La nonchalance a inventé une foule de dictons, tels que ceux-ci :

— Paresse et sommeil sont plus doux que miel; si tu ne l'as pas éprouvé par toi-même, interroge ceux qui ont pratiqué la paresse avant moi.

— La pitance viendra, à quoi bon la fatigue? Les jours de l'homme sont comptés, à quoi bon la crainte?

— Dissipe tes chagrins; ce soir tu ne sais pas ce qui t'arrivera demain.

Lorsqu'on parle du séjour de l'homme ici-bas, la note prend un ton plus grave :

— La terre est un trésor pour qui sait y amasser des provisions.

— La terre est un marché où les hommes vertueux gagnent le paradis.

— L'autre monde est une habitation dont le monde actuel n'est que le vestibule

Les sources de la richesse s'expliquent par cette sentence :

— La richesse vient du labour, ou du ventre des juments, ou par héritage.

Contre les imperfections morales, il y a un trait, une satire :

— Tel qui engraisse aujourd'hui, maigrira demain; tel qui plane dans les airs, demain tombera.

— Il n'y a que le fumier qui s'exhausse.

— Si la fortune sourit à un homme, elle lui prête les qualités qu'il n'a pas. Si la Providence le favorise, il perd le souvenir de ses bienfaits.

— Engraisse ton chien, il te dévorera.

— Quand on trouve quelqu'un pour faire rôtir sa viande, à quoi bon se brûler les doigts?

— En face de toi, c'est un miroir, et par derrière une paire de ciseaux.

— Il pique l'âne, et se cache derrière le bât.

— Il est partout comme le sel dans tous les mets.

— Comment un baudet apprécierait-il la saveur des *baklawas* (1)? Quel effet produirait une viole au derrière d'un chameau?

— Quand on n'est pas ornithologue, on met tous les oiseaux sur le gril.

— Un homme dépourvu de politesse est comme une terre sans engrais.

— Les paroles prononcées la nuit sont de beurre : aussitôt que le jour luit, elles fondent.

— Celui qui suit la chouette, elle le mène à des masures.

— De la souris il ne peut naître qu'un rongeur.

— Il ne suinte d'un vase que la liqueur qu'il contient.

— L'ignorance est obligée de faire deux fois le même chemin.

— Couche-toi avec la colère, si tu ne veux pas te coucher avec le remords.

— Celui qui plante sur la terre d'autrui ne travaille ni pour lui, ni pour ses enfants.

— Quand un homme arrive aux honneurs, priez pour sa raison.

Sur l'amitié, les sentences sont nombreuses :

— Mes amis sont comme la pluie : on ne sait jamais si les premières averses valent mieux que les dernières.

— On aime son ami, eût-il fait du mal à tout le monde (d'autres disent : fût-il nègre).

— Avoir trop d'amis, c'est n'en pas avoir.

— Un mot de la bouche de ton ami a la force d'un tranchant de sabre.

— Un ami que vous avez près de vous vaut mieux qu'un frère absent.

— L'amitié se voit aux yeux.

— C'est dans les jours de malheur qu'on reconnaît les vrais amis.

— Votre ennemi ne pourra jamais être pour vous un ami sincère, de même que le son ne peut pas devenir farine.

— Le regard d'un ennemi se reconnaît à la joie qu'il exprime quand vous devenez malheureux.

Haine d'une femme :

— Si une femme vous déteste, avec un fil d'araignée elle dressera devant vous une muraille de fer.

Amour maternel :

— La jument disait : Depuis que j'ai des poulains, je n'ai jamais mangé mon picotin entier, ni bu mon eau pure.

— Tout scarabée est beau comme une gazelle aux yeux de sa mère.

Les hommes de ressources, gent habile et si commune en pays arabe, sont quelquefois l'objet d'une critique plus plaisante que sévère :

(1) Voir la notice de M. H. B.

(1) Sorte de pâtisserie au miel.

— Il passe par le trou d'une aiguille, et il s'écrie : Comme tu es large !

— Il ferait jaillir de la poix d'un navet.

— Après avoir visité les lieux saints et bu de l'eau de Zemzem (1), il revient frais et dispos... pour faire le mal.

L'argent, c'est à peine si ce nom se prononce dans les cercles, tant il rappelle de discussions envenimées; mais il ne déplaît pas de lui dire de temps à autre :

— Argent prêté, où vas-tu? — Je vais à ma perte; parti en riant, je reviens tout doucettement.

La modération dans les désirs est un thème toujours fécond en dictons d'une teinte vraiment patriarcale :

— Marche avec des sandales jusqu'à ce que Dieu te procure des souliers.

— Mange de l'oignon pendant une année, tu mangeras du miel pendant le reste de ta vie.

— Une médiocre aisance avec la paix du cœur vaut mieux que l'opulence avec des soucis.

— L'aisance rend l'homme frugal, la misère le rend cupide.

— Les goûts modestes de l'homme lui tiennent lieu de richesse.

— Vis sobrement, tu seras riche comme un roi.

L'horreur du déplacement et de l'exil de beaucoup de musulmans se peint vivement dans ces mots :

— Mieux vaut être brûlé vif que de quitter la patrie.

Mais d'autres considèrent le mouvement et la locomotion comme des avantages :

— Voyage, tu trouveras des amis pour remplacer ceux que tu quittes.

— Parcours les pays, le plaisir de la vie est dans le mouvement.

— Pour l'homme d'esprit, comme pour l'homme bien élevé, il n'y a point d'honneur à rester en place.

— Va donc à l'étranger ! l'eau qui dort se corrompt, tandis que l'eau qui coule en liberté devient pure et limpide.

— Le grain d'or dans son filon n'est-il pas vil comme la terre? Et l'aloès sur son terrain, est-ce autre chose que du bois à brûler?

Les gens de la campagne se rasent entre eux, sans savon, avec le premier couteau venu, d'où vient le proverbe :

— Mieux vaut être rossé que rasé par un Arabe.

De tout temps, les Arabes ont professé le plus grand respect pour le code du voisinage; cependant les réflexions suivantes démontrent assez que le rapprochement des individus ne produit pas seulement des avantages :

— Avant de louer une maison, informe-toi des voisins.

— Dieu veuille nous donner un voisin sans yeux !

— Un voisin n'est bon qu'à faire des commérages.

— Celui qui compte sur son voisin se couche sans souper.

Il ne manque pas de dictons pour recommander la lecture :

— Un livre vous tient compagnie.

— Le meilleur compagnon en tout temps, c'est un livre.

— Un livre t'en apprend plus en un mois qu'une bouche humaine en un siècle.

A ceux qui ne savent pas retenir leur langue, on dit volontiers :

— Dans une bouche qui sait se taire, une mouche ne pourrait entrer.

— Souvent un mot lâché devient un glaive qui te menace.

— Le mot que tu retiens entre tes lèvres est ton esclave, celui que tu prononces mal à propos est ton maître.

(1) Nom du puits situé près du temple de la Mecque.

Les lâches ne sont point épargnés :

— Le jour où sifflent les balles, son cheval est boiteux.

— Les armes, tout le monde en a; mais tout porte-griffes n'est pas lion.

Voici un dicton sur la neige :

— Il tombe de la neige à habiller les pauvres.

D'un individu qui se livre à une occupation futile, on dit :

— Il amasse de la mousse de savon dans un filet; ou bien : Il enferme du vent dans des mailles de filet.

— Celui qui se lance dans des entreprises hasardeuses « achète le poisson vivant en pleine mer »; ou bien « s'efforce de remplir le vide. »

Si l'on voulait épuiser la mine sans fond de dictons, d'adages et de sentences qui alimente journellement les entretiens des musulmans, ou plutôt qui en forme la substance, un volume ne suffirait pas. Ajoutons, toutefois, quelques phrases d'un tour original, sans astreindre le lecteur à aucun ordre logique :

— Correspondre par lettres, c'est se rapprocher de moitié.

— Il y en a qui excellent à psalmodier le Coran, d'autres ne savent pas mettre un mot en prière.

— Épousez des filles de bonne maison, la fortune pourra changer.

— Il a su faire cuire son pain lorsqu'il n'y avait pas foule au four (banal).

— L'arbuste qui produit la rose produit aussi l'épine.

— Quand un bois est trop vieux, il ne peut pas servir à faire un harpon.

— La poule qui picote le fumier ne se plairait pas en cage.

— Combattre avec sa propre chance vaut mieux que combattre avec cent cavaliers.

— L'un pêche, tandis que l'autre gobe le poisson.

— Agir à propos, c'est le succès.

— Il y a sur cette terre deux créatures insatiables : l'homme de science et l'homme d'argent.

— Un dîner sans légumes est comme une noce sans musique.

— Roi sans justice, rivière sans eau.

— Prends conseil de celui qui te fait pleurer et non de celui qui te fait rire.

— La prudence, c'est la moitié de la vie; on dit même que c'est la vie tout entière.

— Aux arbres la longueur, aux vaches la graisse, à l'homme les belles proportions.

— Une parole à contre-temps est plus dangereuse qu'un faux pas.

— Dès qu'il entend le tonnerre, il dit son chapelet.

— On ne peut pas mettre deux épées dans le même fourreau.

— Un sot n'a pas besoin de tambourin pour danser.

— Au diable celui qui se tait quand il faut parler.

— Ce que la fourmi amasse en un an, le chameau n'en fait qu'une bouchée.

— Tonds la brebis, mais sans la blesser.

— Le torrent perd son eau dans sa course impétueuse.

— Il garde le henné (1) et gaspille la farine.

— Ne prends pas la peine de montrer à l'orphelin comment on pleure.

— Telle porte, tel verrou.

— Un oiseau à lui seul finit par vider un silo.

— Changer de selle, c'est du repos.

— Quand le maître du logis joue du tambourin, ne trouve pas mauvais que la marmaille danse.

— Chaque oiseau aime son ramage.

— Le feu laisse toujours de la cendre.

— Quand on a faim, on mangerait du miel à pleine bouche.

— Fréquente le forgeron, tu attraperas de la suie; fréquente le parfumeur, tu emporteras l'odeur du bouquet.

Les musulmans de l'Afrique ont de l'ouverture pour les sciences; mais ils les cultivent peu, soit par défaut de ressources, soit par l'absence de besoin, aimant mieux

(1) *Lawsonia inermis*, plante dont les femmes arabes se servent pour la toilette.

souffrir les maux de la nature que les peines du travail. Aussi ne trouve-t-on plus chez eux ni architectes, ni artistes, ni habiles industriels; tout au plus comptent-ils un interprète de la loi dans chaque grande ville. La poésie a disparu de leur pays, même avant la domination turque.

ICEBERGS, GLACES FLOTTANTES.

Au nord de la baie de Melville (1), le docteur Hayes a vu des icebergs qui mesuraient jusqu'à 27 milliards de pieds cubes et ne pesaient pas moins de deux milliards de tonnes.

Le capitaine Ross en a rencontré un qui plongeait dans l'eau jusqu'à 112 mètres et était d'un poids de 1 292 397 063 tonnes.

PHOTOMÈTRE.

Une des difficultés qui embarrassent le plus ceux qui n'ont point une longue expérience de la photographie, est l'appréciation exacte du temps de pose nécessaire pour impressionner convenablement la couche sensible (2). Ce temps est en effet très difficile à déterminer, car il varie, non seulement avec chaque objectif, mais encore selon le degré d'éclairement du ciel et la puissance photogénique de l'objet à reproduire. Si ce dernier est blanc, bleu ou violet, il impressionnera en quelques secondes la couche sensible; au contraire, s'il est jaune, rouge ou vert, il n'agira sur elle que très lentement; enfin, s'il est gris, si sa coloration n'est ni trop claire, ni trop foncée; si encore, comme cela arrive assez fréquemment, il présente des nuances opposées, alors le temps de pose nécessaire à l'impression de l'image sera d'une durée moyenne. Il faut donc, pour obtenir un cliché harmonieux dans toutes ses parties, tenir compte à la fois de la couleur du modèle, de l'intensité et de la qualité des rayons lumineux qui l'éclairent.

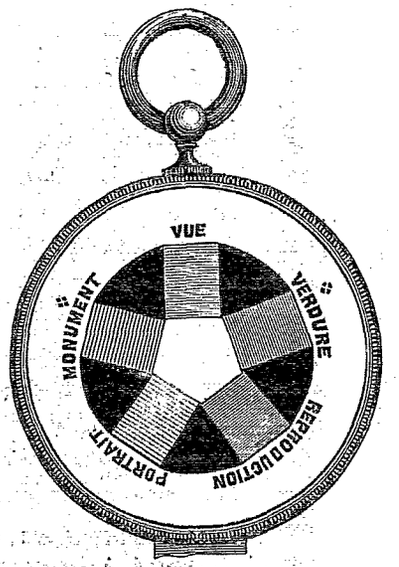
Le moment le plus favorable aux opérations photographiques est le matin; passé midi, la puissance photogénique de la lumière décroît rapidement, alors même que son intensité ne varie pas d'une manière sensible. Il faut attribuer cet effet aux vapeurs qui troublent l'atmosphère et tamisent les rayons lumineux en leur donnant une coloration jaunâtre.

Lorsque le temps de pose est insuffisant, les clichés obtenus sont faibles et heurtés; les parties les plus éclairées du modèle apparaissent, mais les demi-teintes font absolument défaut. Si, au contraire, la pose a été trop longue, l'image est uniforme, sans contrastes et sans finesses; de plus, l'épreuve est voilée et le cliché présente une teinte rougeâtre qui prouve qu'il y a eu excès de pose.

Pour obvier à tous ces inconvénients, et aussi pour épargner aux amateurs bien des déceptions, M. E. Deyrolle a construit un *photomètre* qui permet d'apprécier, d'une façon mécanique, le temps nécessaire pour obtenir un cliché irréprochable.

Voici la description que M. Deyrolle a donnée de cet instrument : « Le photomètre se compose d'un cadran sur lequel sont appliqués cinq morceaux de papier teintés d'une façon plus ou moins intense. Le milieu de ce cadran est percé d'un trou devant lequel se présente un morceau de papier blanc ayant la propriété de brunir au jour, et qui, étant exposé dans le même éclairage que l'objet que l'on veut reproduire, doit prendre la même teinte que le morceau de papier placé sur le cadran qui se rapporte à la nature de photographie qu'on exécute.

» Pour changer le photomètre, on retire le fond, c'est-à-dire la cuvette en cuivre : on y place une bande de papier sensible, longue d'environ 25 centimètres, enroulée en laissant dépasser un bout assez long dont l'extrémité doit glisser dans une fente pratiquée au cercle de cuivre qui retient le verre, à l'endroit diamétralement opposé à l'anneau qui sert à suspendre l'instrument; on referme celui-ci en ayant bien soin que le papier passe dans l'échancrure faite à l'extrémité du ressort et qui doit guider la bande de papier, afin qu'elle ne puisse pas glisser à droite ou à gauche et qu'elle se présente toujours bien en face le trou du cadran où elle doit être teintée par la lumière.



Photomètre de M. Deyrolle.

» Suivant qu'on fera la photographie d'une vue, d'un monument, d'un intérieur, etc., il est bien entendu que le morceau de la bande qui se présentera tout blanc au milieu du cadran, quand on commencera la photographie, devra prendre la même teinte que le morceau de papier placé en rayon sur le cadran et se rapportant à l'espèce de photographie qu'on veut faire. On pourra toutefois sans inconvénient dépasser plutôt un peu le temps de pose, car on a dans tous les cas indiqué le minimum; il va sans dire aussi que l'opérateur devra juger si la couleur et la même disposition plus ou moins ombrée des objets n'exigent pas une prolongation plus considérable de la pose, ou si de puissants reflets de lumière n'obligent pas à la réduire. »

Il importe de remarquer que, les teintes du photomètre étant basées sur un diaphragme moyen, il faudra diminuer un peu le temps de pose si l'on se sert d'un plus grand diaphragme, et l'augmenter au contraire si l'on fait usage d'un plus petit; les diaphragmes ayant pour but de diminuer l'intensité des rayons lumineux qui entrent dans l'appareil, plus le reflet de lumière qui pénètre dans la chambre noire est vif, moins le temps de pose doit être prolongé.

(1) Voy. la Carte du pôle Nord, t. XLIX, p. 364.

(2) Sur la Photographie, voy. dans les Tables l'indication de nombreux articles illustrés.

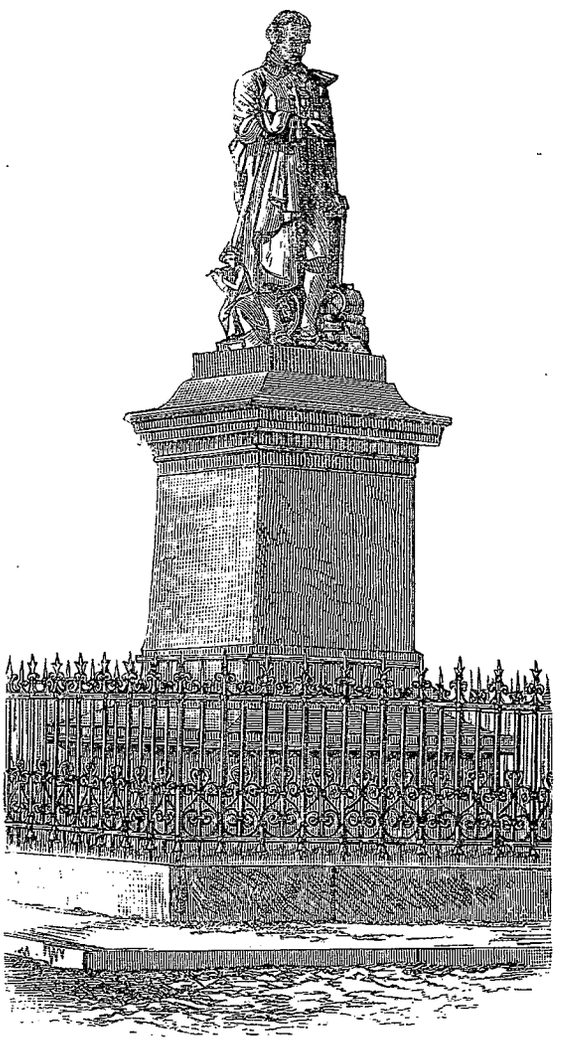
VAUCANSON.

1709 - 1782.

Jacques de Vaucanson (1) naquit à Grenoble, le 24 février 1709. Il était fils de Jacques Vaucanson, marchand gantier, et de demoiselle Dorothée Lacroix.

Dès son enfance, il se fit remarquer par un goût prononcé pour la mécanique, et il est vrai de dire que son talent fut aussi précoce que ses inclinations. Pendant qu'il faisait ses études au collège des Jésuites, il comprit, sans le secours d'aucun manuel, tout le mécanisme de l'échappement, et il parvint à construire une horloge qui marquait assez exactement les heures. Une de ses distractions favorites consistait dans l'élévation de petites chapelles qu'il avait soin d'orner de prêtres automates et d'anges à ailes mobiles.

De Lyon, où il vint au sortir du collège, il se rendit à Paris. Un jour, comme il se promenait aux Tuileries, son imagination fut frappée par la statue d'un Flûteur, et l'idée lui vint de faire exécuter de véritables airs de flûte par une statue semblable. Pour mener à bonne fin ce projet assez prétentieux, il se mit résolument à étudier la physique, l'anatomie, la mécanique et la musique; mais il eut le tort de communiquer son idée à un de ses oncles, qui le traita de fou et le menaça d'une lettre de cachet s'il ne quittait Paris à l'instant même. La menace produisit son effet. Vaucanson partit, parcourut pendant trois ans la Normandie et la Bretagne, toujours occupé de mécanique, toujours bien décidé à construire un flûteur automate.



Statue de Vaucanson, à Grenoble.

Lorsqu'il revint à Paris, il tomba malade, et ses médecins lui imposèrent une diète de soixante jours : c'est durant cette maladie qu'il arrêta définitivement le mécanisme, la forme, les dimensions de chaque pièce, et, dès qu'il fut rétabli, il remit à différents ouvriers un dessin de la partie que chacun d'eux devrait exécuter.

Quand tout fut terminé, quand les pièces de l'automate furent prêtes, Vaucanson, confiant en lui-même, mais conservant pourtant quelques doutes, congédia son domestique, et, seul dans sa chambre, procéda à l'opération de l'assemblage. Le domestique, caché près de la porte, entend tout à coup les premiers sons d'une flûte; il entre, il se précipite aux genoux de son maître, qui le relève, et tous deux pleurent de joie en s'embrassant. Le flûteur automate était inventé. Les détracteurs ne manquèrent pas, mais l'Académie des sciences examina la machine, et Fontenelle, secrétaire perpétuel, rendit hommage à l'inventeur dans des termes qui dissipèrent tous les doutes.

Cette figure, haute d'environ six pieds, était copiée sur le Faune en marbre de Coysevox. Elle exécutait sur la flûte traversière douze airs différents. « L'auteur, disait Fontenelle, a su employer des moyens simples et nouveaux, tant pour donner aux doigts de cette figure les mouvements nécessaires que pour modifier le vent qui entre dans la flûte, en augmentant ou diminuant sa vitesse, suivant les différents tons, en variant la disposition des lèvres, et faisant mouvoir une soupape qui fait les fonctions de la langue; enfin, en imitant par art tout ce que l'homme est obligé de faire. » (1)

A cet appareil succédèrent bientôt un automate qui jouait du tambourin et du galoubet, et deux canards qui barbotaient, mangeaient du grain qu'ils prenaient dans une auge, et faisaient subir à ce grain une sorte de trituration.

Ces diverses inventions ne tardèrent pas à établir la renommée de leur auteur, et, en 1740, le roi de Prusse fit à Vaucanson les offres les plus brillantes. L'habile mécanicien aima mieux prêter l'oreille aux propositions bienveillantes du cardinal de Fleury, qui lui confia l'inspection des manufactures de soie (1). Dès lors, il s'occupa spécialement des moyens de perfectionner les préparations que doit subir la soie avant d'être employée; il imagina diverses machines, entre autres un moulin à organsiner et un appareil « pour former la chaîne de mailles toujonrs égales. » Consulté par le gouvernement dans une discussion où l'on faisait valoir l'intelligence et l'instruction

(1) Sur les registres de la paroisse Saint-Hugues, à Grenoble, l'acte de baptême porte *Vocanson*. Au contraire, l'acte mortuaire porte *Vaucansson* sur les registres de la paroisse Sainte-Marguerite. Nous avons conservé l'orthographe ordinairement employée.

(1) Registre de l'Académie royale des sciences (30 avril 1738).

que devait posséder un ouvrier en soieries, il construisit, pour toute réponse, une machine avec laquelle un âne exécutait une étoffe à fleurs (1).

« Au milieu de tous ces travaux, lisons-nous dans l'*Éloge* du célèbre mécanicien, M. de Vaucanson suivoit en secret une idée qui l'occupa longtemps, et à l'exécution de laquelle le feu roi s'intéressoit : c'étoit la construction d'un automate dans l'intérieur duquel devoit s'opérer tout le mécanisme de la circulation du sang. D'après ses premiers essais, il osoit presque répondre de quelque succès, et l'on sait combien il étoit éloigné de promettre légèrement (2). Tout le système vasculaire devoit être de gomme élastique, mais il falloit pour cela qu'il fût exécuté dans le pays qui produit cette gomme ; un anatomiste habile auroit été dans la Guyane présider à ce travail. Le roi avoit approuvé le voyage, l'avoit même ordonné, mais les lenteurs qu'éprouva l'exécution de ses ordres dégoûtèrent M. de Vaucanson. Un homme qui a le sentiment de son génie s'indigne d'être réduit à solliciter comme une grâce la permission de l'employer. »

On a accusé Vaucanson de jalousie, d'envie, parce qu'il méprisait ouvertement les talents médiocres ; mais pour réfuter cette accusation, il suffit de dire que son ami M. Tillet lui ayant demandé ce qu'il pensait d'un nouveau métier imaginé par M. de la Salle : « Je donnerais ce que j'ai fait de mieux pour en être l'auteur », répondit-il. Il fut au contraire animé des sentiments les plus louables, et possédait au plus haut point les vertus domestiques. Il avait épousé, en 1752, Madeleine Rey, qui mourut en mettant au monde une fille, Angélique-Victoire, à l'éducation de laquelle Vaucanson consacra trois ou quatre heures chaque jour. Angélique épousa, le 13 mai 1771, François, comte de Salvert, âgé alors de vingt-huit ans, et fils de Nicolas de Salvert et de Marie-Constance Séguier.

Jusqu'à sa mort, survenue en 1782 (21 novembre), il conserva toute son activité d'esprit, malgré la terrible maladie qui l'entraînait insensiblement vers la tombe. Il avait été reçu à l'Académie des sciences trente-six ans plus tôt (3). Il légua son cabinet de mécanique à la reine, qui songea un moment à le donner à l'Académie des sciences ; mais les intendants du commerce ayant réclamé les machines relatives aux manufactures, il en résulta des discussions qui amenèrent la dispersion des automates. On ne sait même pas où se trouve aujourd'hui le Flûteur (4).

Voici l'acte mortuaire de Vaucanson :

« Le 22 novembre 1782, a été fait le convoi de Sr » Jacques de Vaucansson *(sic)*, âgé de soixante-quatorze » ans, décédé la veille en son hôtel rue de Charonne, de » l'Académie royale des sciences, veuf de dame Madeleine » Rey, qui a été inhumé en présence de messire François, » comte de Salvert, écuier seigr de la Motte, d'Arson, » de Latour, du Lut et autres lieux, écuier commandant » des écuries de la Reine, son gendre, de Sr Mathieu » Tillet, de l'Académie royale des sciences, son ami, et au- » tres qui ont signé :

» De Salvert, Tillet, de Méry Darcy, Daron, l'abbé de » Beaureceuil, Prévost ptre. »

(Registre de Sainte-Marguerite).

Nous reconstituons ici la liste des écrits de Vaucanson ; elle manque dans les ouvrages bibliographiques les plus complets :

1° Description du flûteur automate (Paris, 1738).

2° Description du canard et du joueur de tambourin automates (Paris, 1742).

3° Description d'un nouveau métier avec lequel un homme, un cheval ou un âne, attelé à un cabestan, fabriquait des étoffes de soie unies ou façonnées (Paris, 1747).

4° Construction d'un nouveau tour à filer la soie des cocons (1749).

5° Construction de nouveaux moulins à organsiner les soies (1751).

6° Description d'une nouvelle machine à laminer les étoffes de soie, d'or et d'argent (1757).

7° Construction d'un nouveau métier pour les ouvrages de tapisserie (1758).

8° Description d'une grue nouvelle, destinée à peser et à charger en même temps de gros fardeaux de la rivière sur les ports et des ports sur la rivière (1763).

9° Nouvelle construction d'une machine propre à moirer les étoffes de soie (1769).

10° Second mémoire sur la filature des soies (1770).

11° Mémoire sur le choix de l'emplacement et sur la forme qu'il faut donner au bâtiment d'une fabrique d'organsin, à l'usage des nouveaux moulins que j'ai imaginés à cet effet (1776).

(1) Vaucanson demeurait alors dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre.

(2) Voltaire fit à ce propos les vers suivants :

« Le hardi Vaucanson, rival de Prométhée,
» Semblait, de la nature imitant les ressorts,
» Prendre le feu des cieux pour animer les corps. »

(3) Vaucanson fut nommé adjoint-mécanicien le 26 janvier 1746, associé le 7 janvier 1758, pensionnaire le 11 juin 1768.

(4) Le Flûteur automate n'est pas à Vienne, comme on le croit généralement.

TOMMY.

I

Fils de fermier, fermier lui-même, Harry Burns avait souhaité de devenir très riche : c'était, dans ce temps-là, son unique ambition et comme qui dirait son idéal. Il est à propos de faire remarquer ici que bien des gens font un singulier emploi du mot idéal. L'idéal, pour eux, c'est ce qu'ils n'ont pas. Par exemple, notre ami Harry Burns n'était pas riche, son idéal était la richesse.

Comme c'était un très habile fermier, et que les circonstances l'avaient favorisé, il devint riche en une dizaine d'années. Une fois qu'il fut en possession de la richesse, la richesse cessa d'être son idéal. Certes, il ne rougissait point d'être fermier et fils de fermier, mais il se mit en tête d'être père d'un *gentleman*.

Oui, il ferait de son fils un gentleman. Pour commencer, il l'envoya dans une école privée fréquentée par les fils des esquires du comté. Ensuite il l'enverrait dans une école publique. De l'école publique Tommy passerait à l'Université, où il fréquenterait des fils de lords, ferait de belles connaissances, mettrait ensuite la main sur quelque emploi honorable et lucratif, et se trouverait ainsi promu gentleman.

II

Si le jeune Tommy Burns eût été retenu à la ferme avec

la perspective d'y passer sa vie, peut-être son idéal eût-il été d'en sortir.

Quoi qu'il en soit, la vie d'écolier ne lui déplaisait pas, tant qu'il s'agissait de courir, de sauter, de jouer aux billes ou au croquet, d'échanger des coups de poing avec ses camarades, de dénicher des nids d'oiseaux, ou de donner la chasse aux pintades des fermiers. Mais elle lui déplaisait souverainement dès qu'il s'agissait de pâlir sur le rudiment, de faire des pages d'écriture, de calculer sur une ardoise, et de recevoir le fouet pour avoir mis trop de nonchalance à parfaire ces divers exercices.

Son idéal eût été de retourner à la ferme, mais il n'y fallait pas songer : Burns *senior* avait décidé que Burns *junior* ne vivrait pas à la ferme; et à supposer que Burns *junior* eût l'audace de quitter l'école pour retourner au foyer paternel, Burns *senior*, qui n'entendait pas raillerie, attellerait son double poney à la carriole, et ramènerait le fugitif à l'école sans autre forme de procès.

III

Or, il arriva que Tommy lut *Robinson Crusoé*. Aussitôt son idéal fut de faire naufrage et d'aborder dans une île déserte. Mais pour faire naufrage il faut s'embarquer, et pour s'embarquer il faut gagner le port le plus voisin.

Or, le port le plus voisin était à cinquante milles de l'école. Cinquante milles, cela représente bien des pas, surtout des pas d'écolier. Mais un futur naufragé n'y regarde pas de si près, et Tommy commença à faire ses préparatifs de voyage.

Pendant plusieurs jours, il entassa dans son pupitre des croûtons de pain et des morceaux de fromage de Chester; il se procura un flacon de *pickles*, acheta un couteau neuf, se munit à tout hasard d'une pelote de ficelle, de quelques vieux clous, coupa un pied de houx pour s'en faire un bâton de voyage, et se déclara à lui-même qu'il était prêt.

A l'âge de Tommy, on ne conçoit pas des projets aussi grandioses sans déposer son secret dans le sein de quelque discret ami. Tommy avait donc déposé son secret dans le sein de Bob Hunter. Volontiers, Bob Hunter, qui était paresseux et n'aimait pas à être fouetté, serait parti avec son camarade; mais Bob Hunter était boiteux, et il est sans exemple qu'un boiteux ait embrassé la profession de naufragé. La légende parle bien, il est vrai, d'un certain Philoctète qui était boiteux par accident, et qui fut abandonné par ses camarades dans une île déserte ou à peu près; mais Philoctète n'était pas naufragé par vocation.

D'ailleurs, ni Tommy ni Bob ne connaissaient Philoctète, même de nom; ils ne pouvaient donc raisonner sur son aventure, ni arguer de son exemple.

IV

Quand Tommy fut prêt, il s'esquiva après le souper, suivi de son ami Hunter, qui l'accompagna pendant un demi-mille. Les deux amis s'embrassèrent. Tommy promit à Bob de lui écrire aussitôt qu'il aurait fait naufrage et qu'il serait convenablement installé. Bob viendrait le rejoindre par bateau à vapeur : rien de plus facile.

Lorsque Tommy se fut éloigné d'une vingtaine de pas, Bob tira de sa poche un vieux soulier qu'il tenait en réserve depuis trois jours, et le lança après lui de toutes ses forces pour lui souhaiter un bon voyage et un heureux naufrage.

Lorsque Bob rentra au logis, il avait un air si mystérieux et si important que le maître devina tout de suite qu'il se passait quelque chose. Ayant remarqué l'absence de Tommy, il emmena Bob dans son cabinet.

Quand le maître eut énuméré tous les dangers que peut courir, la nuit surtout, un enfant qui court la campagne, Bob se mit à trembler; puis il pleura, puis il avoua au maître que Tommy était parti avec l'intention de se faire naufragé.

Le maître déclara que la profession de naufragé était fort honorable, mais que les débuts en étaient quelquefois difficiles, et qu'il allait envoyer une personne de confiance, non pas pour ramener l'amateur de naufrages, mais pour veiller à ce qu'il ne lui arrivât rien de fâcheux.

Bob se coucha la conscience tranquille.

Le maître était un homme prudent et sensé; il se dit que si l'on ramenait Tommy de force, ce semblant de persécution ne ferait que l'affermir dans sa résolution, et qu'il décamperait au premier jour : il n'y a rien qui corrige les gens comme l'expérience qu'ils acquièrent à leurs dépens. Il résolut donc de dépêcher deux hommes de confiance, l'un pour faire naître les aventures sur les pas du chercheur d'aventures, et l'autre pour le suivre et pour veiller sur lui. Ensuite il écrivit au fermier Burns.

La fin à la prochaine livraison.

LES ÉCRITURES CUNÉIFORMES (1).

I

L'écriture primitive des Chaldéens fut purement idéographique, c'est-à-dire que chacun de ses signes était à l'origine l'image même de l'objet qu'on voulait représenter, ou bien la reproduction de l'objet matériel ayant le plus d'analogie avec l'idée abstraite que l'on voulait exprimer. Si, par exemple, quelqu'un dessinait à la suite l'un de l'autre une étoile à huit pointes dans le sens de *dieu*, un cœur dans le sens d'*aimer*, un diadème dans le sens de *roi*, il se servirait d'une écriture idéographique analogue à celle des premiers colons de la Chaldée, et ces trois dessins signifieraient : « Dieu aime le roi. »

Les caractères cunéiformes furent donc tout d'abord des idéogrammes simples ou complexes. Les idéogrammes complexes se formaient par la réunion de deux ou de plusieurs images et rendaient ainsi des idées qu'un seul signe n'aurait pas suffi à exprimer : ainsi, le signe *eau* réuni au signe *dieu* exprimait l'idée de *pluie*.

La forme primitive, s'altérant peu à peu, finit par ne plus ressembler à l'objet primitivement représenté; et comme on avait attribué aux différents signes des sons déterminés, chacun d'eux rappela à la fois une idée et un son; de sorte que le caractère figuré par une étoile à huit pointes, tout en continuant de rendre l'idée de *dieu*, fut considéré comme l'expression de la syllabe *an* et employé en cette qualité dans des mots n'éveillant d'aucune façon l'idée primitive.

(1) Cf. Lenormant, *Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde*; — *la Langue primitive de la Chaldée et les idiomes touraniens*. — Oppert, *Expédition en Mésopotamie*; — *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*. — Hovelacque, *la Linguistique*. — Les Grammaires assyriennes de MM. Oppert et Ménant. — Botta, *Mémoire sur l'écriture cunéiforme assyrienne*. — Maspero, *Histoire d'Orient*, ch. XV.

Il résulta de là une obscurité assez grande pour embarrasser même les Chaldéens et les Babyloniens, qui durent avoir recours à des syllabaires et à des vocabulaires grammaticaux.

En résumé, les Chaldéens commencèrent par peindre les idées (idéographisme) et finirent par peindre les sons (phonétisme). Ils nous ont laissé le spécimen le plus antique d'une écriture syllabique.

La majeure partie des caractères *cunéiformes,* ainsi appelés parce que l'élément qui sert à former ces signes (—, ⌉, ≺) ressemble assez à un clou, expriment des syllabes simples ou composées, et rendent chacun plusieurs sons différents (polyphonie). Le syllabaire cunéiforme est trop considérable pour pouvoir être reproduit ici en entier.

Nous ferons d'abord remarquer que le système d'écriture des premiers Chaldéens fut adopté en Assyrie, et usité successivement en Haïasdan (Arménie), en Susiane et en Perse, et qu'il cessa d'être employé au premier siècle après Jésus.

Les différents systèmes d'écritures cunéiformes sont au nombre de cinq :

1° Le chaldéo-assyrien, qui a servi à écrire les deux idiomes touranien et sémitique du bassin inférieur de l'Euphrate et du Tigre, et qui, dans la longue durée de son usage, présente plusieurs types paléographiques différents et successifs ;

2° Le susien ou élamite ;

3° L'arméniaque ;

4° Le médique ;

5° Le persépolitain.

II

Jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, on ne possédait pas de documents précis sur les deux grands empires fondés aux bords du Tigre et de l'Euphrate. Pendant tout le moyen âge, l'étude des caractères cunéiformes avait été négligée.

Cependant quelques pèlerins, des missionnaires, des marchands, revenant de temps à autre en Europe, racontaient qu'ils avaient vu à Persépolis des ruines superbes; le moine espagnol Antoine de Gouca, et dom Garcias de Sylva Figuëroa, en avaient donné une description assez détaillée, et Pietro della Valle, frappé de la singularité de ces inscriptions, copia du mieux qu'il put plusieurs caractères cunéiformes.



Caractères cunéiformes copiés par Pietro della Valle à Persépolis (1621).

A son tour, Chardin reproduisit l'inscription en caractères « cludiformes » du palais de Darius; puis, Flower, Kæmpfer, Corneille Van Bruyn, rapportèrent successivement de nouveaux dessins. Mais si les écritures figuratives de la Perse commençaient à être connues, leur valeur demeurait absolument ignorée.

Vers 1765, le Danois Niebuhr, ayant relevé un certain nombre des monuments épigraphiques de Persépolis, fit faire à la solution du problème un pas immense. Il remarqua le premier que l'écriture cunéiforme était formée par les combinaisons d'un même signe horizontal (—), vertical (⌉) ou tordu en crochet (≺), et reconnut que plusieurs de ces monuments renfermaient des textes rédigés d'après trois systèmes graphiques différents. Il fallait maintenant savoir quelle était la langue dans laquelle les inscriptions copiées avaient été rédigées.

Tychsen (1798) et Münter (1800) se chargèrent de frayer la voie à G.-F. Grotefend, de Hanovre, qui parvint à déchiffrer les cunéiformes persans et à donner un alphabet (1802).

Quelques années plus tard, l'attention des orientalistes se porta sur un vase d'albâtre du Cabinet de France (cabinet des médailles), qui contenait une phrase cunéiforme et un cartouche égyptien.



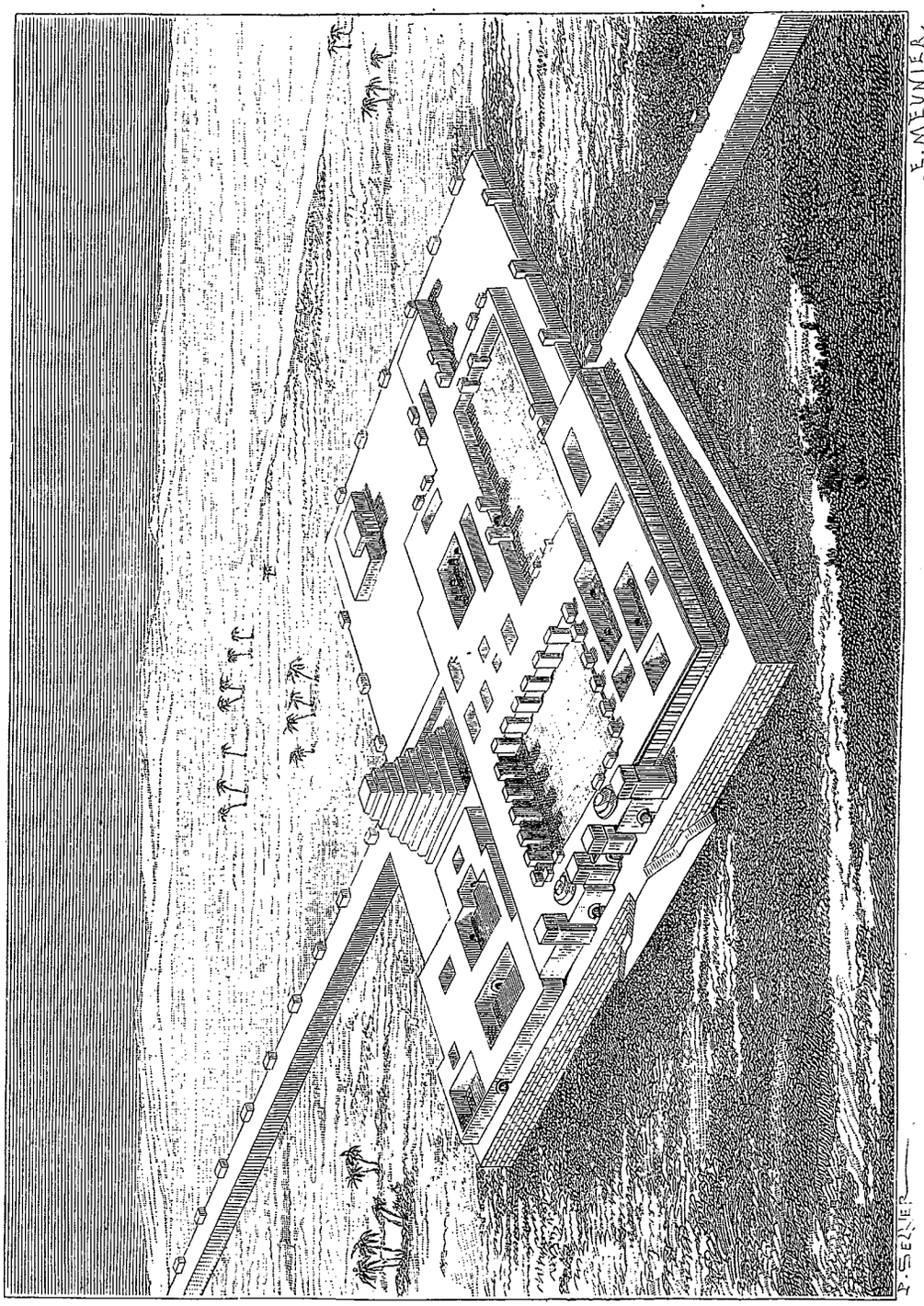
Le Vase de Xerxès.

La légende perse fut traduite par : « *Xerxès pur* et puissant », et Champollion le jeune arriva avec le cartouche égyptien au même résultat. L'épreuve était décisive. Eugène Burnouf et Christian Lassen en 1836, Beer et Jacquet en 1838, complétèrent et rectifièrent les recherches de leurs devanciers; et sir Henri Rawlinson copia et interpréta bientôt la célèbre inscription trilingue gravée en quatre cents lignes par ordre de Darius, fils d'Hytaspe, sur le rocher de Behistoün. Les résultats auxquels parvint l'illustre Anglais furent si parfaits que les savants postérieurs ne purent changer que des détails à ses premières traductions.

La connaissance des cunéiformes perses conduisit à l'intelligence des cunéiformes babyloniens, assyriens et mèdes.

En 1846, M. Botta, consul de France à Mossoul, exhuma les restes du palais de Khorsabad, malgré l'insalubrité du climat et la mauvaise volonté de Mehmed-Pacha. A son tour, M. Layard, encouragé par l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, fit exécuter des fouilles à Koyoundjik et à Nimroud (1849-1851), et découvrit les palais de Sinakhérib, d'Assurbanipal, de Salmanasar III, de Salmanasar V et d'Assarhaddon.

Les Anglais continuèrent les recherches de M. Layard, sous la direction du colonel Rawlinson, et l'on put enfin déchiffrer avec certitude les tablettes assyriennes ou les cylindres babyloniens.



Ruines du Palais de Sarkin (Salmanazar VII), à Khorsabad.

Enfin, M. Place exhuma, en 1851, le palais tout entier de Sarkin (1), plus de deux cents chambres.

L'assyriologie était, dès lors, véritablement fondée.

Incessamment de nouvelles civilisations se révèlent à nous; des annales inconnues jusqu'à notre siècle viennent éclairer d'un jour nouveau l'histoire de l'Asie occidentale et du monde.

(1) A la mort de Salmanasar VII (721 av. J.-C.), son jeune fils lui succéda sous la régence de Belpatisassur. Ce dernier sut acquérir assez d'influence pour se faire acclamer seul roi (718), et prit alors le nom de Sarkin (roi de fait). Lorsque ses victoires l'eurent rendu célèbre, il éleva, pour remplacer Ninive, une ville qu'il appela Hisr-Sarkin, et dont on a retrouvé les ruines à 12 kilomètres de la vieille capitale de l'Assyrie. L'emplacement de Hisr-Sarkin est marqué par le monticule de Khorsabad

Parmi ceux de nos compatriotes qui contribuent pour une large part au progrès de l'assyriologie, il convient de citer MM. Oppert, de Saulcy, Lenormant et Ménant. Rendons aussi un juste hommage de reconnaissance à J. Smith, mort récemment à la fleur de l'âge, mais dont le nom survivra dans la mémoire de tous les orientalistes : c'est à lui que nous sommes redevables du déchiffrement d'une sorte de Genèse chaldéo-assyrienne, qui, comparée au récit biblique et aux traditions des races nobles de l'ancien monde, présente un remarquable intérêt.

III

L'histoire des peuples orientaux n'avait été faite que d'après les renseignements fournis par les auteurs latins ou grecs. L'Assyrie et Babylone ne nous étaient connues que par la Bible, Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, et des fragments du prêtre chaldéen Bérose.

Désormais les inscriptions, les sculptures, les bas-reliefs, les stèles, seront une source de renseignements où l'on pourra lire l'énumération des victoires remportées par les rois de Chaldée ou d'Assyrie, où l'on verra la physionomie exacte, le costume et les armes des vaincus, tout aussi bien que la faune et la flore des pays conquis.

Ceux qui entreprenaient, il y a quelques années, d'écrire, par exemple, l'histoire chaldéenne, se contentaient de citer quelques légendes vagues, et considéraient Bélos comme un roi bien réel. Aujourd'hui, l'on sait, à n'en pas douter, que la Chaldée eut pour premiers habitants des Touraniens, des Koushites et des Sémites; que ces hommes fusionnèrent, et que de là race mixte sortirent deux nations distinctes : la Chaldée et le royaume d'Elam.

Les traditions chaldéo-assyriennes dont on a retrouvé des fragments ont été comparées au récit biblique : elles ont permis de voir que toutes les races nobles de l'antiquité, distinctes de langues, de mœurs, de tendances, étaient unies par un fonds commun de traditions; mais les Hébreux, tandis que leurs voisins professaient le polythéisme, demeuraient strictement monothéistes, et, comme conséquence, ramenaient tout à l'unité.

RÊVE (1).

Il faisait nuit : je me trouvais au bord de l'eau; un noir bateau surmonté d'une espèce d'auvent de même couleur semblait m'attendre. Je m'y plaçai, et il glissa vers une grande lumière qui sortait de la mer au loin. De temps à autre, un lugubre soupir du vent troublait l'eau et balançait l'esquif; de sombres nuages couraient sur les étoiles. Pourquoi étais-je ainsi à flot, laissant derrière moi la terre à cette heure étrange, et voguant vers cette lumière inconnue? Elle apparaissait de plus en plus brillante, s'éparpillant en un groupe de points lumineux, à mesure que j'approchais à travers une sorte de sentier liquide tracé par des pilotis.

Nous avions fait environ cinq milles sur l'eau noire quand je l'entendis se briser contre quelque obstacle. Je distinguai une plage à fleur d'eau, le long de laquelle nous glissions : c'était un cimetière; le radeau des morts isolé sur la mer.

Je me retournai pour le regarder avant que je pusse savoir pourquoi et comment, je me trouvai dans un fantôme de rue submergée; de chaque côté s'élevaient des fantômes de maisons sortant de l'eau. Un rayon échappé d'une haute fenêtre rayait l'eau noire, mais tout était muet; nous avancions dans cette cité sépulcrale le long de rues et de ruelles étroites, toutes inondées; elles se coupaient à angles si aigus qu'il semblait impossible que le bateau pût les franchir, mais un cri bas et mélodieux des rameurs les lançait au delà; parfois une autre barque répétait le cri et nous frôlait comme une ombre. Il y en avait d'amarrées à des colonnes peintes, près de noires et mystérieuses portes qui ouvraient sur l'eau. Quelques-unes de ces barques étaient vides; dans d'autres, les rameurs dormaient; je vis s'acheminer vers l'une d'elles, sous la voûte d'un palais, des figures richement parées suivies de porteurs de torches.

A peine entrevu, tout s'effaça. Sous l'arche basse d'un pont qui semblait près de tomber et de nous écraser dans sa chute, nous voguions vers le centre de cet étrange lieu, toujours et partout au milieu de groupes de maisons, d'églises, de somptueux édifices. Partout le même silence extraordinaire.

Nous entrâmes enfin dans un cours d'eau large et découvert, devant un vaste quai où de brillants lampadaires éclairaient de longues rangées de colonnades, aussi légères à l'œil que des guirlandes de givre. Là, pour la première fois, je vis des gens marcher. Arrivé devant une suite d'escaliers montant de l'eau vers une grande maison, je traversai d'innombrables galeries; je m'étendis enfin pour me reposer, prêtant l'oreille au bruit assourdi des rames glissant sur l'onde.

L'esprit de mon rêve avait changé : à la nuit avait succédé le jour; un soleil radieux faisait étinceler l'eau, qui de noire était devenue bleue; un groupe de marins entassaient des cargaisons sur des barques déployant au vent leurs cordages et leurs voiles. Sur une grande place, à l'ancre comme tout le reste dans le profond Océan, s'élevait un palais, plus majestueux dans sa vétusté que tous les édifices modernes : des cloîtres et des portiques se déroulaient alentour; près du bord de l'eau, deux colonnes de granit rouge étaient surmontées, l'une d'une figure portant un sabre et un bouclier, l'autre d'un lion ailé.

Deux tours dominaient l'Océan : au-dessus de la plus haute, on voyait une sphère sur laquelle étaient peints les douze signes du zodiaque que parcourait un brillant soleil d'or; deux géants de bronze sonnaient les heures en frappant de leur marteau sur une cloche sonore. Tout était étrange, fantastique, pareil à une vision.

J'entrai dans la cathédrale : sous ses nobles voûtes circulaient des parfums; les vieilles mosaïques le disputaient à l'or; un trésor de pierres précieuses, de riches métaux, étincelait à travers des grilles de fer. Il y avait des reliques de saints sur lesquelles les vitrails peints de mille couleurs mettaient des auréoles.

Revenu au vieux palais, je parcourais des salles de concert aujourd'hui muettes, des galeries de tableaux rappelant les gloires et les conquêtes d'un autre âge. Comment la magique cité, descendue de son trône, avait-elle abdiqué tant de puissance et d'orgueil? J'avais vu dans un mur de pierre deux fentes, — bouches de lions; — là s'était déversé jadis le torrent des délations, dénonçant des innocents à un terrible pouvoir occulte. Était-ce donc là le secret du déclin de ce rêve éblouissant? Je frissonnai. Précédé d'une torche, je descendis loin du jour dans les profondeurs

(1) La première partie de ce rêve est empruntée à Charles Dickens; la dernière est de Mme L. Sw. Belloc.

souterraines où s'alignaient des cachots de pierre. La nuit y régnait dans toute son horreur, et pourtant une niche creusée dans le mur recevait une lampe; elle brûlait une demi-heure; à sa lueur sépulcrale, les captifs avaient tracé sur la voûte noire leurs derniers adieux à la vie; ces caractères, égratignés dans le roc avec la pointe d'un clou rouillé, avaient survécu à leur agonie. Les générations s'étaient succédé pendant des siècles, mais les caractères étaient toujours là.

Au dehors, une eau limoneuse bouchait jusqu'aux moindres crevasses par où les gémissements et les soupirs eussent pu s'exhaler. Cette eau sombre recevait les cadavres des victimes; j'avais frappé du front la porte basse et sinistre par laquelle passait le sac mortuaire qu'une barque emportait au sépulcre liquide, où il était défendu sous peine de mort de jeter un filet.

En remontant au jour, je me trouvai sur la petite place, *piazzetta*. Une foule immense, contenue et cernée par deux haies de soldats, la remplissait. Au milieu se dressait un échafaud tendu de noir: deux hommes jeunes et beaux y étaient debout, écoutant la lecture de la sentence qui les condamnait à la mort pour avoir aimé leur pays et la liberté plus que la vie. Le poète entendait sa voix intérieure qui disait :

« Qu'es-tu, ô homme? Une frêle argile, vouée à l'opprobre et à la mort? Non, cette enveloppe éphémère recèle une lumière, un souffle qui vient de Dieu. » (1)

Et c'était ce souffle divin, cette âme immortelle, que, par un adoucissement à la sentence de mort, on voulait étouffer au Spielberg entre les quatre murs d'un cachot! Elle en devait sortir ailée et triomphante.

Étais-je donc sous l'influence d'un cauchemar du moyen âge? Non; un frisson m'éveilla : l'horloge du siècle marquait 1820, et j'étais à Venise!

(1) Uom, che sei? non t' inganna : l' argilla
Ov' hai stigma d' obbrobrio e di morte;
In qual fral maladetta, sfavilla
Una luce che a Dio somiglie.
(*La Rédemption*, vers de Silvio Pellico écrits dans sa prison.)

LA FORTUNE D'OR.

GÉNIE DES EMPEREURS ROMAINS.

Les historiens rapportent que les empereurs romains avaient constamment auprès d'eux une image d'or de la Fortune; elle ne les quittait jamais même en voyage; habituellement elle était placée dans la chambre où ils couchaient au palais du Palatin, qui était depuis Auguste leur résidence. On appelait cette statue la Fortune d'or ou la Fortune impériale (*Fortuña aurea, Fortuna regia*). Elle était comme un attribut et un insigne du pouvoir souverain. Quand Antonin le Pieux se sentit près de mourir, il fit porter la Fortune d'or de sa chambre dans celle de Marc Aurèle, son fils adoptif et l'héritier de l'empire. Septime Sévère avait fait exécuter deux images pareilles pour ses deux fils, qu'il voulait voir régner après lui, et quand sa fin approcha il ordonna que la Fortune d'or fût portée alternativement de deux en deux jours chez l'un et chez l'autre.

On rendait un culte à la Fortune de l'empereur, et on jurait par elle. Et, en effet, il ne faudrait pas confondre cette Fortune avec la divinité qui pour les Romains était celle de la chance favorable et que nous sommes habitués à nous représenter aveugle, répandant les biens que contient une corne d'abondance, et debout sur une roue courant, symbole de sa mobilité. Celle-ci était un génie protecteur de l'empereur et de sa maison; d'autres familles avaient de même leur Fortune particulière, et le peuple romain aussi avait la sienne, qu'on trouve désignée sous les noms de *Fortuna publica* et *Fortuna populi romani*.

PRODIGALITÉ.

Après Prodigalité va Rapine, sa nourrice, et la suit partout pié à pié. S. Zély (aux États de Tours).

UNE PEINTURE A SPARTE.

A l'appui de ce que nous avons dit qu'à Sparte, dans cette Grèce si cultivée, on ne dédaignait ni les richesses ni le luxe et qu'on aimait aussi les arts, il pourrait suffire de rappeler ce passage de Pline :

« A Lacédémone, Muréna et Varron, pendant leur édi- » dilité, firent détacher l'enduit des parois en brique d un » édifice, à cause de l'excellence de la peinture qui le re- » couvrait; et, après l'avoir renfermé dans des cadres de » bois, ils le firent transporter à Rome pour embellir le » *Comitium* (1). »

Vitruve, rapportant ce fait, dit que « la difficulté de détacher l'enduit du mur obligea de le scier dans son épaisseur : telle était sa solidité que les briques ainsi coupées ne se désagrégèrent pas, et ne cessèrent pas de faire un tout solide que l'on put transporter à Rome. »

(1) Lieu consacré aux assemblées publiques.

GRAVURE SUR VERRE ET SUR CRISTAL.

L'art de graver sur verre et sur cristal était connu des anciens. Pline nous apprend, en effet, qu'à Rome « tantôt on souffle le verre, tantôt on le façonne au four, tantôt on le ciselle comme l'argent. » (2)

Ce genre de gravure, qui exige beaucoup d'habileté et une longue pratique, s'exécute à l'aide d'une broche, terminée par une pointe d'acier ou de silex, et que l'on adapte au barillet d'un tour. L'artiste commence par dessiner, sur le cristal ou le verre, le sujet qu'il doit graver, puis, après avoir mis son tour en marche, il présente le cristal ou le verre à la pointe, en ayant soin de bien suivre le tracé, et d'appuyer plus ou moins selon la profondeur qu'il convient d'obtenir.

C'est par ce procédé que sont faites les belles gravures qui décorent les cristaux de Bohême, d'Italie et de France, et dont la plupart sont des chefs-d'œuvre de composition. Quelques-unes cependant pèchent par la monotonie des motifs représentés et par le trop grand nombre de détails pour un même objet : ainsi on voit souvent des scènes de la vie champêtre où figurent à la fois des châteaux, des seigneurs, des paysans, des animaux, des fleurs, etc., resserrés dans un espace relativement beaucoup trop restreint.

(2) Livre XXXVI, chap. LXVI.

A ce point de vue, les cristalleries de Clichy sont beaucoup plus artistiques et de bien meilleur goût ; les sujets simples et gracieux qui les décorent consistent, en général, en semis de fleurs, en guirlandes de feuillages et en ornements d'une exécution parfaite et d'une grande pureté de dessin.

Comme toutes les choses de prix, la gravure sur verre et sur cristal a son imitation. On grave à l'acide, au sable et à l'émeri. Mais de tous ces procédés, le dernier est encore celui qui donne les meilleurs résultats et se rapproche le plus de la gravure à la pointe.

Sur l'arbre d'un petit tour à pédale (fig. 1), on fixe un

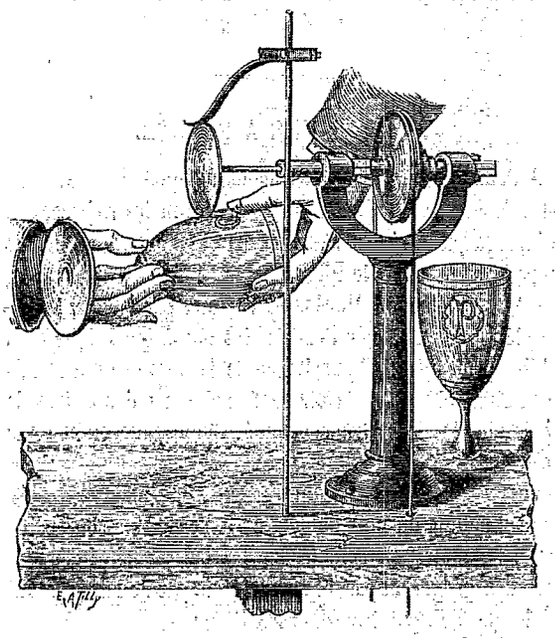


Fig. 1.

disque de cuivre dont l'épaisseur et le diamètre doivent être en rapport avec le sujet à graver. On recouvre ensuite la circonférence de ce disque avec une pâte formée d'huile d'olive et d'émeri très fin, puis, après avoir indiqué sur le verre, à l'aide d'un mélange d'eau, de gomme et de céruse, les contours du dessin à graver, on imprime au tour un mouvement de rotation dont la vitesse doit dépendre du diamètre de la roue.

Pour protéger les yeux contre les poussières que projette le disque sous l'action de la force centrifuge, il est indispensable de disposer au-dessus, et dans le même plan, une lame de métal que l'on fixe à un support mobile le long d'une tige de fer.

L'acide fluorhydrique, qui se prépare en chauffant dans une cornue de plomb une partie de fluorure de calcium pulvérisé et trois parties et demie d'acide sulfurique concentré, étendu de la moitié de son volume d'eau, est souvent employé, soit à l'état gazeux, soit à l'état liquide, pour graver sur verre et sur cristal.

A cet effet, on enduit le verre d'une couche d'huile de lin siccative ou d'un vernis composé de cire vierge et d'essence de térébenthine ; on trace ensuite, au moyen d'une pointe fine, le dessin à graver, et, après avoir entouré d'un bourrelet de cire molle toute la partie enduite de vernis ou d'huile, on expose l'objet aux vapeurs de l'acide, ou bien on le recouvre d'acide fluorhydrique liquide, jusqu'à ce que la profondeur de la taille soit jugée suffisante. On lave alors à grande eau et l'on enlève le vernis avec de l'essence.

La gravure obtenue par ce procédé est loin d'être aussi belle et aussi nette que la gravure à la pointe et même que la gravure à l'émeri. Aussi ne l'emploie-t-on que pour décorer les vitres, les globes de lampes et tous autres objets de peu de valeur.

La gravure au sable, imaginée par M. Tilghmann et rendue pratique grâce à l'appareil de M. Hervé-Mangon (fig. 2), consiste à projeter sur le verre un jet de sable au moyen de la vapeur ou de l'air comprimé. Au centre d'une trémie pleine de sable fin, se trouve un tube de cuivre qui amène le jet de vapeur ou le vent, et qui est percé, à sa partie inférieure, de plusieurs trous d'air. Ce tube aboutit un peu au-dessus d'un second tube soudé à la trémie et par lequel s'échappe le sable. En faisant varier le diamètre du jet, la vitesse et le volume de la vapeur ou de l'air, ainsi que l'inclinaison du tube qui projette le sable, on peut obtenir tous les effets désirables.

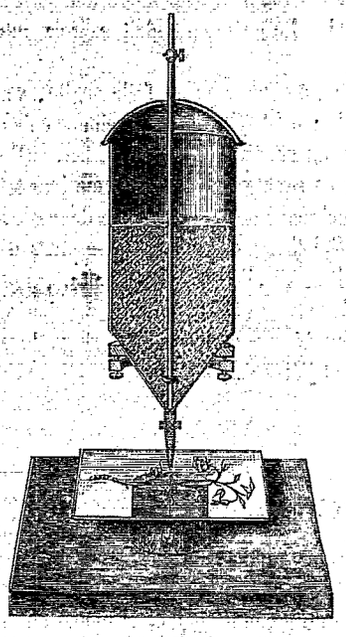


Fig. 2.

Dans la plupart des cas, la soufflerie d'une lampe d'émailleur est plus que suffisante, et non seulement ce procédé permet de graver sur verre, mais encore sur pierre dure. « La puissance du sable ainsi projeté est telle, dit M. Péligot, que dans les premières expériences faites à New-York, en employant une pression de 136 kilogrammes, on a percé en 25 minutes un trou de 0m.032 de diamètre dans un bloc de corindon ; avec une pression de 45 kilogrammes, en 3 minutes, un trou de 0m.032 de diamètre et de 0m.008 de profondeur a été fait dans une lime d'acier. Le poids d'un diamant a été sensiblement diminué en une minute, et une topaze a été détruite. »

Comme par le procédé à l'acide, les réserves se font avec un vernis élastique pouvant résister au choc du sable. Le collodion à l'huile de ricin réussit parfaitement. On évite les poussières en entourant l'objet à graver d'une cage de verre qui, tout en protégeant les yeux de l'opérateur, lui permet de surveiller son travail.

TOMMY.

Fin. — Voy. p. 122.



— Bonté divine ! mais je ne me trompe pas : c'est notre Tommy. — Peinture de M. Daniel Dave.

V

Tommy n'était pas poltron ; mais quand il se trouva seul, absolument seul, à l'entrée d'un bois qu'il lui fallait traverser, il éprouva un sentiment de malaise indéfinissable. Le grand silence de la campagne lui causait de l'oppression ; le trottinement d'un hérisson dans les feuilles sèches le faisait tressaillir ; au passage d'une fouine, d'une belette ou d'un blaireau, son cœur cessait presque de battre.

Cependant, pour ne pas rester au-dessous des héros dont il voulait suivre l'exemple coûte que coûte, il continuait de marcher devant lui.

Une fois en plaine, il se sentit plus à l'aise ; tout à coup il tressaillit, quelqu'un venait derrière lui, il se retourna.

L'homme qui le suivait, car c'était un homme, et même un homme de haute taille, s'arrêta brusquement, franchit le fossé de la route et disparut derrière une haie.

Si c'était un brigand !

Cependant le brigand ne se montrait pas, il guettait peut-être, là, dans ce fourré obscur. Il allait peut-être tirer sur le pauvre voyageur.

Le pauvre voyageur se mit à courir ; il lui sembla entendre de l'autre côté de la haie comme l'écho de ses pas. Il s'arrêta, le bruit des pas cessa aussitôt. Pour se donner du courage, il se mit à siffler.

Aussitôt une voix rude demanda quel était le brigand qui sifflait à pareille heure, sans doute pour appeler ses complices.

Tommy cessa de siffler et demeura immobile ; à chaque instant il s'attendait à voir l'homme à la voix rude sauter sur la route et le prendre à la gorge.

L'homme à la voix rude, filant le long des haies, gagna en courant la maison du prochain garde-barrière et lui adressa quelques paroles.

— Bon ! répondit en riant le garde-barrière.

Et l'homme à la voix rude se remit à trotter sur la route jusqu'à l'autre garde-barrière.

Tommy ne voulait pas se l'avouer, mais il regrettait un peu son bon lit de l'école et la sécurité dont on jouissait derrière les portes bien closes. Quand il aperçut la lumière du *turn-pike* (barrière), il se sentit moins seul, et reprit courage.

VI

Au moment où il allait franchir le guichet destiné au passage des piétons, l'homme lui mit sa lanterne sous le

nez, et lui demanda s'il ne serait pas par hasard le petit garçon qui avait volé une oie au fermier Flamborough?

Tommy déclara avec indignation qu'il n'avait jamais rien volé de sa vie.

— Bon, bon! dit le garde-barrière; on n'est pas forcé de s'accuser soi-même. Bonne nuit. Toute la police est aux trousses du gaillard, et je le défie bien de lui échapper. Un bon conseil, mon garçon : ne vous avisez pas de vous risquer dans les champs; il y a des pièges à loups. On y touche à peine, le ressort joue, et crac! voilà une jambe coupée! Bon voyage!

Tommy n'osait plus s'approcher des fossés, et commençait à traîner la jambe, en se tenant au beau milieu de la route.

Tous les voyageurs qui le croisaient, à pied, à cheval ou en voiture, semblaient s'être donné le mot pour l'interpeller et lui demander si ce n'était pas lui le petit garçon qui avait volé une oie. Quelques-uns même lui mettaient la main au collet, et un grand malandrin qui fumait une énorme pipe le somma de lui donner sa montre. Tommy donna sa montre pour sauver sa vie; mais il avait le cœur bien gros, car il avait compté vendre sa montre pour se procurer quelque argent.

Quant au grand malandrin, qui était un brave fermier, incapable de voler une épingle, il remit la montre au premier garde-barrière, qui la remit au fermier Burns en personne, le lendemain matin.

Prévenu par un exprès, le fermier Burns avait attelé son double-poney, et suivait de loin son fugitif.

A la pointe du jour, le pauvre Tommy était si fatigué qu'il n'eut pas même le courage de toucher à ses croûtons de pain et à ses morceaux de chester.

Avisant un coin bien tranquille, auprès d'une vieille église, il s'assura qu'il n'y avait pas de pièges à loups, se coucha au pied d'un arbre, et s'endormit d'un profond sommeil.

Quand il eut dormi plusieurs heures, son sommeil fut hanté par les aventures de la nuit; son courage l'avait abandonné, et son idéal, en ce moment, aurait été de se retrouver à l'école au milieu de ses camarades.

VII

Tout à coup, sans ouvrir les yeux, il sentit que quelqu'un était là, près de lui, et que ce quelqu'un l'examinait.

— Bonté divine! s'écria le nouveau venu, en affectant la plus grande surprise, mais je ne me trompe pas : c'est notre Tommy!

Tommy ouvrit les yeux tout grands et se leva vivement.

— Oui, père, c'est moi, répondit-il; et, ne sachant plus que dire, il baissa les yeux.

— Je passais par ici, dans ma voiture, reprit gaiement Burns *senior;* je vois quelqu'un qui dort sous un arbre, quelqu'un qui de loin ressemble à notre Tommy. Je m'arrête, je descends, et je vois notre Tommy qui dort comme un juste. Comment va, mon garçon, et par quel hasard te trouves-tu si loin de l'école?

Tommy raconta toute son histoire, que son père connaissait pour le moins aussi bien que lui.

— Et comme cela, reprit le fermier avec une naïveté feinte, tu aurais du goût pour la profession de naufragé?

— Plus maintenant, père, répondit humblement Tommy. Ce n'est pas du tout ce que je supposais. Si tu crois que l'on voudra me reprendre à l'école, je ne demande pas mieux que d'y retourner.

— Je ferai de mon mieux, répondit Burns *senior* qui riait dans sa barbe.

C'est ainsi que les difficultés du début étouffèrent les germes d'une noble vocation. Le monde est plein de vocations étouffées de la sorte. Que de gens sortiraient de l'École polytechnique, ou de Saint-Cyr, ou du Borda, s'il n'était pas si difficile d'y entrer!

VIII

Le maître consentit à reprendre Tommy, malgré son escapade, et Tommy, par reconnaissance, sans doute, montra un peu plus d'application. De l'école privée, il passa à l'école publique, où il brilla d'un éclat très modéré. A la suite d'une longue conversation que Burns *senior* eut avec le principal, il renonça à faire de son fils un gentleman et en fit tout bonnement un fermier. Tommy, qui n'aurait jamais été qu'un triste gentleman, devint un fermier parfait : tout le monde y gagna, lui le premier.

DU ROLE UTILE DE L'IMAGINATION

DANS LES SCIENCES.

Impatient de connaître les causes des phénomènes, le savant doué d'une imagination vive les entrevoit souvent avant que les observations aient pu l'y conduire. Sans doute, il est plus sûr de remonter des phénomènes aux causes; mais l'histoire des sciences nous montre que cette marche, lente et pénible, n'a pas toujours été celle des inventeurs. Que d'écueils doit craindre celui qui prend son imagination pour guide! Prévenu pour la cause qu'elle lui présente, loin de la rejeter lorsque les faits lui sont contraires, il les altère pour les plier à ses hypothèses. Il mutile, si je puis ainsi dire, l'ouvrage de la nature pour le faire ressembler à celui de son imagination, sans réfléchir que le temps dissipe ces vains fantômes et consolide les résultats de l'observation et du calcul.

Le philosophe vraiment utile aux progrès des sciences est celui qui, *réunissant à une imagination profonde une grande sévérité dans le raisonnement et les expériences,* est à la fois tourmenté par le désir de s'élever aux causes des phénomènes, et par la crainte de se tromper sur celles qu'il leur assignerait. (1)

SOUVENIRS DE L'EXPOSITION D'ÉLECTRICITÉ.

Suite et fin. — Voy. p. 27, 59, 91.

IV. — LES TÉLÉGRAPHES. — CONCLUSION.

Le télégraphe électrique est une vieille connaissance pour nos lecteurs : aussi nous bornerons-nous à expliquer ici les perfectionnements les plus récents, à décrire les appareils les plus nouveaux.

Le télégraphe a pris une importance considérable dans la vie commerciale et industrielle du monde. Les cours des bourses et des marchés de toute l'Europe, les nouvelles météorologiques, les comptes rendus parlementaires, des centaines de dépêches privées, passent chaque jour par ces

(1) Laplace, *Exposition du système du monde.*

fils que nous voyons courir le long de nos voies ferrées.

On a remarqué que, dans presque tous les pays, ce mouvement de correspondances s'opère presque exclusivement entre trois ou quatre grandes villes, où se concentre l'activité nationale. Or, un fil ne peut laisser passer qu'un nombre déterminé de dépêches dans un temps donné. On est donc amené à en mettre plusieurs sur chacune des lignes fréquentées. Mais l'établissement d'un fil nouveau représente une grosse dépense dès que la distance devient un peu considérable, et, en outre, les poteaux télégraphiques ne peuvent être indéfiniment surchargés.

Aussi l'effort des chercheurs, depuis plusieurs années, a-t-il porté principalement sur le problème suivant : Multiplier le nombre des dépêches pouvant passer par un seul fil.

Parmi les perfectionnements apportés au télégraphe Morse, trop connu pour qu'il y ait lieu de le décrire ici, nous citerons le perforateur Wheatstone. Avec un appareil Morse ordinaire, l'employé le plus agile ne peut guère transmettre plus de vingt-cinq à trente-cinq mots par minute; tandis que, par sa construction, l'appareil se prêterait à la transmission de plus de cent mots dans le même temps. On a eu l'idée de diviser le travail, de faire préparer d'avance les dépêches, puis de les livrer en bloc à la machine, qui fonctionne alors sans interruption. Sir Charles Wheatstone a disposé un appareil qui entraîne une bande de papier exactement semblable à celle où s'inscrivent, en points et en traits, les dépêches Morse. Un perforateur (dans la manœuvre duquel l'électricité n'entre pour rien) permet à l'employé, en appuyant le doigt sur une touche, de percer un trou rond sur le papier, soit à droite, soit à gauche d'une ligne de trous plus petits tracés d'avance. Un trou à droite a la valeur d'un point Morse, un trou à gauche celle d'un trait. On engage le papier ainsi préparé dans un transmetteur disposé de façon que le courant passe chaque fois que la pointe rencontre un trou, et cesse de passer tout le temps qu'elle parcourt l'intervalle qui sépare deux trous consécutifs. Le travail se fait alors sans interruption. De cette manière, on triple à peu près la vitesse de transmission du télégraphe Morse ordinaire.

Un inventeur américain, M. Elisah Gray, a imaginé un système fort ingénieux pour transmettre plusieurs dépêches *à la fois* par un seul fil, en utilisant les propriétés connues des diapasons. On sait qu'un diapason se met à vibrer dès qu'on émet, dans le voisinage, un son *exactement identique* au sien. La plus petite différence entre les sons empêche le phénomène de se produire.

M. Gray dispose, sur ses transmetteurs et ses récepteurs, des diapasons accordés en différents tons : ces diapasons sont mis en mouvement par le courant lui-même, qu'ils interrompent ou rétablissent autant de fois par seconde qu'ils exécutent de vibrations.

Supposons une dépêche envoyée par le transmetteur muni d'un diapason en *la*, faisant par seconde 870 vibrations, qui sont représentées au poste d'arrivée par 870 interruptions ou rétablissements de courant. De tous les diapasons intercalés dans le récepteur, un seul peut vibrer : celui qui est en *la*, c'est-à-dire qui exécute aussi, normalement, 870 vibrations par seconde. La dépêche envoyée en *la* sera donc reproduite également en *la* à l'arrivée. Supposons, maintenant, trois dépêches envoyées en *la*, en *ut*, en *fa* : elles passeront toutes trois par le fil; chacune n'agira, au poste d'arrivée, que sur le diapason d'accord avec elle. Cette solution est, théoriquement, très ingénieuse. Pratiquement, la moindre variation de température, un choc, une oxydation, peuvent altérer la concordance des diapasons aux deux bouts de la ligne.

Le système Gray, comme la plupart des systèmes usités en Amérique, pèche par la qualité du signal. La dépêche n'est pas écrite en caractères quelconques, encore moins imprimée; elle ne laisse aucune trace. Un employé habitué à comprendre, à l'audition, le *tic-tac* de l'appareil qui est une langue comme une autre, écrit sous la dictée de l'instrument. S'il se trompe, s'il prend un *oui* pour un *non*, un 5 pour un 6, tant pis pour les clients.

En France, où l'on se montre plus exigeant, le problème de la transmission multiple a été résolu d'une façon extrêmement remarquable par M. Baudot, contrôleur des télégraphes.

L'appareil Baudot comprend trois parties : le manipulateur, le distributeur et le combinateur.

Le *manipulateur* est un clavier à cinq touches, tout à fait semblable à celui d'un piano; sur ce clavier, l'employé *joue* la dépêche. Étant données, en effet, cinq touches, on peut en enfoncer les combinaisons une à une, deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, cinq à cinq. On a ainsi trente et une combinaisons possibles, qui permettent de représenter les lettres de l'alphabet et certains signes. Si l'on se reporte, par la pensée, à la rapidité avec laquelle un pianiste peut exécuter un morceau, on comprend qu'un télégraphiste exercé arrive à une très grande vitesse de manipulation. L'appareil Baudot comporte quatre et même six manipulateurs jouant chacun sa dépêche.

Le *distributeur* repose sur ce qu'on appelle le principe de la division du temps. Imaginons (fig. 1) un disque formé de quatre ou six secteurs en cuivre, isolés entre eux, et communiquant chacun avec un manipulateur différent.

Chaque secteur, sur son pourtour, présente cinq divisions isolées les unes des autres, communiquant respectivement avec les cinq touches, et mises en relation avec le fil commun chaque fois que la touche s'abaisse. Supposez ensuite une sorte de doigt, de ressort en acier, rattaché au fil et tournant rapidement sur le disque. Tant que le ressort reste sur un secteur déterminé, c'est le manipulateur correspondant qui est seul en communication avec le fil. Dès que le ressort passe sur le secteur suivant, c'est l'autre manipulateur qui travaille. Si ce mouvement de rotation du ressort a lieu avec une rapidité suffisante, on conçoit que chacun des employés, travaillant à sa vitesse normale, puisse envoyer dans le fil commun des combinaisons de courant répondant aux combinaisons de touches formant les différentes lettres.

Comment imprimer ces lettres à la station d'arrivée? C'est l'office du *combinateur*, un des plus ingénieux appareils mécaniques connus, et représenté par la figure 2. Le combinateur se compose essentiellement d'un petit chemin de fer circulaire à cinq voies, sur lequel glisse un petit chariot soutenu par cinq frotteurs.

La première voie est divisée en deux parties égales, dont l'une présente une saillie et l'autre un creux; la seconde est partagée en quatre, la troisième en huit, la quatrième en seize, la cinquième en trente-deux parties alternativement en saillie et en creux. On conçoit que si les cinq frotteurs du chariot rencontrent cinq creux, le chariot bascule. En basculant, il agit sur un anneau métallique central, et,

au moyen d'un système de leviers, appuie une bande de papier contre une roue verticale, dite *roue des types*, qui porte sur sa circonférence trente-deux caractères correspondant aux lettres et aux signes, et qui tourne exactement aussi vite que le chariot.

Sur chaque voie, il y a une position, et une seule, pour laquelle ce basculement peut avoir lieu (chaque voie est doublée d'une autre voie ayant ses reliefs et ses creux disposés en sens inverse). Il s'agit maintenant de faire *aiguiller* les frotteurs sur ces rails d'un nouveau genre. Si le

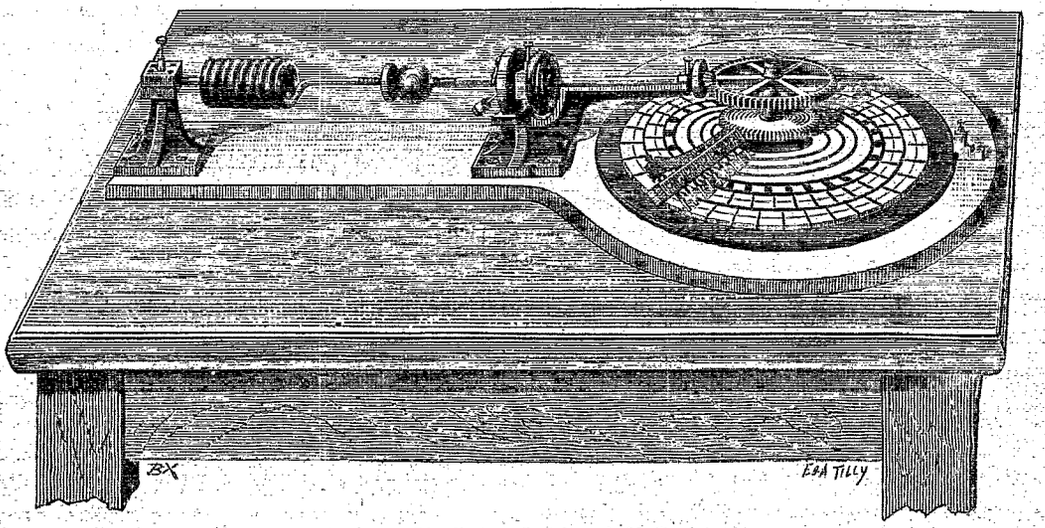


Fig. 1. — Distributeur électrique de M. Baudot.

chariot bascule sur le première voie, c'est la première lettre, c'est-à-dire la première combinaison, qui s'imprimera sur la roue des types. Pour obtenir ce résultat, M. Baudot a disposé sur une portion des voies cinq aiguilles analogues aux aiguilles de chemin de fer, et reliées chacune aux électro-

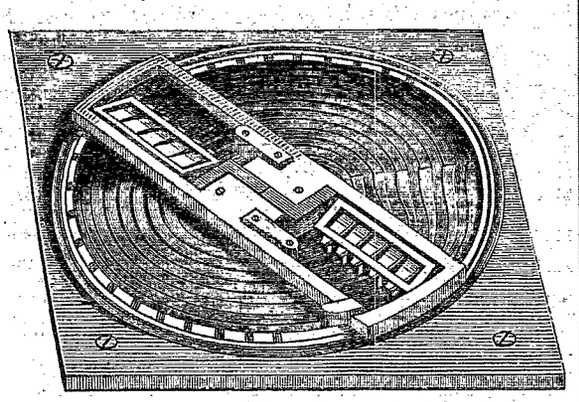


Fig. 2. — Combinateur électrique de M. Baudot.

aimants respectivement actionnés par les courants du manipulateur. Au moyen d'artifices inutiles à décrire ici, on assure un complet synchronisme entre les rotations du distributeur et celles du combinateur.

L'appareil de M. Baudot représente, à l'heure qu'il est, ce que la télégraphie offre de plus remarquable au double point de vue de la rapidité de la transmission et de la perfection du signal. Il est bon d'ajouter qu'étant donné un système de télégraphie quelconque, il est presque toujours possible de doubler la vitesse de transmission par ce qu'on appelle un *duplex*. Normalement, il semble que quand on parle à l'un des bouts de la ligne, il soit absolument nécessaire d'écouter, de se taire à l'autre bout. Le duplex permet d'envoyer simultanément deux dépêches en sens contraires dans le même fil, et, par conséquent, de gagner tout le temps de la réception. Le nombre des dépêches n'est donc doublé que si l'on suppose que les deux stations en expédient chacune le même nombre au même moment.

Le duplex s'explique sommairement comme il suit :

Supposons une bobine R autour de laquelle s'enroulent, en sens différents, d'abord le fil de ligne L, ensuite un autre fil, de même résistance, mis en communication avec la terre et avec le récepteur. Un appareil exactement semblable est à l'autre bout de la ligne. Admettons maintenant qu'on veuille envoyer une dépêche par le Morse de gauche; on appuie sur le bouton M. Le courant passe en P, se divise en N en deux parties égales, dont l'une parcourt le fil de ligne L, et l'autre le fil enroulé en sens contraire. Sur la bobine R, les deux courants étant égaux et de sens contraires, se neutralisent; le récepteur de gauche ne marche donc pas. Mais si la manivelle de l'appareil de droite est abaissée à son tour, elle envoie, dans la bobine R, un courant qui y paralyse le courant de ligne et rend à l'autre sa liberté. Alors le récepteur travaille, et la dépêche envoyée de l'autre bout peut passer.

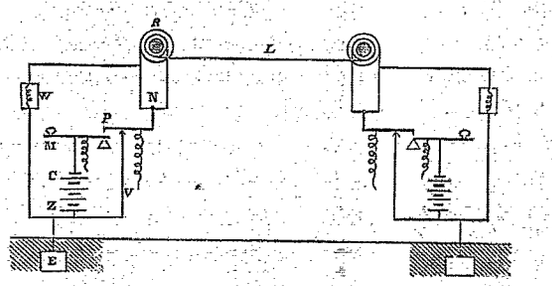


Fig. 3. — Diagramme duplex.

Voici quelques chiffres qui donneront une idée approximative de la valeur relative des différents systèmes. Sur une ligne de 700 kilomètres, en supposant les dépêches composées de vingt mots et chaque mot de cinq lettres :

Un appareil Morse ordinaire transmet	25 dépêch. à l'heure.
Idem en duplex	45
L'appareil Hughes	60
Idem en duplex	110
L'appareil Wheatstone avec perforateur . . .	90
Idem en duplex	160
L'appareil Mayer, 30 par clavier, pour 4 claviers.	120
L'appareil Baudot, 40 par clavier, pour 6 clav. .	240

Il nous reste à dire un mot des appareils si ingénieux par lesquels M. Bjerkness, professeur à Christiania, s'est efforcé de remonter jusqu'à la nature intime de l'électricité elle-même. Aujourd'hui, lorsqu'un agent nouveau révèle sa présence par des phénomènes inattendus, on cherche à le rattacher aux objets déjà connus par le lien d'une hypothèse scientifique ; loin de multiplier, comme autrefois, les causes indépendantes, on s'efforce d'en restreindre le nombre, pour *comprendre* (prendre avec) le phénomène nouveau et le phénomène ancien dans une explication commune. La lumière, le son, la chaleur, s'expliquent maintenant par

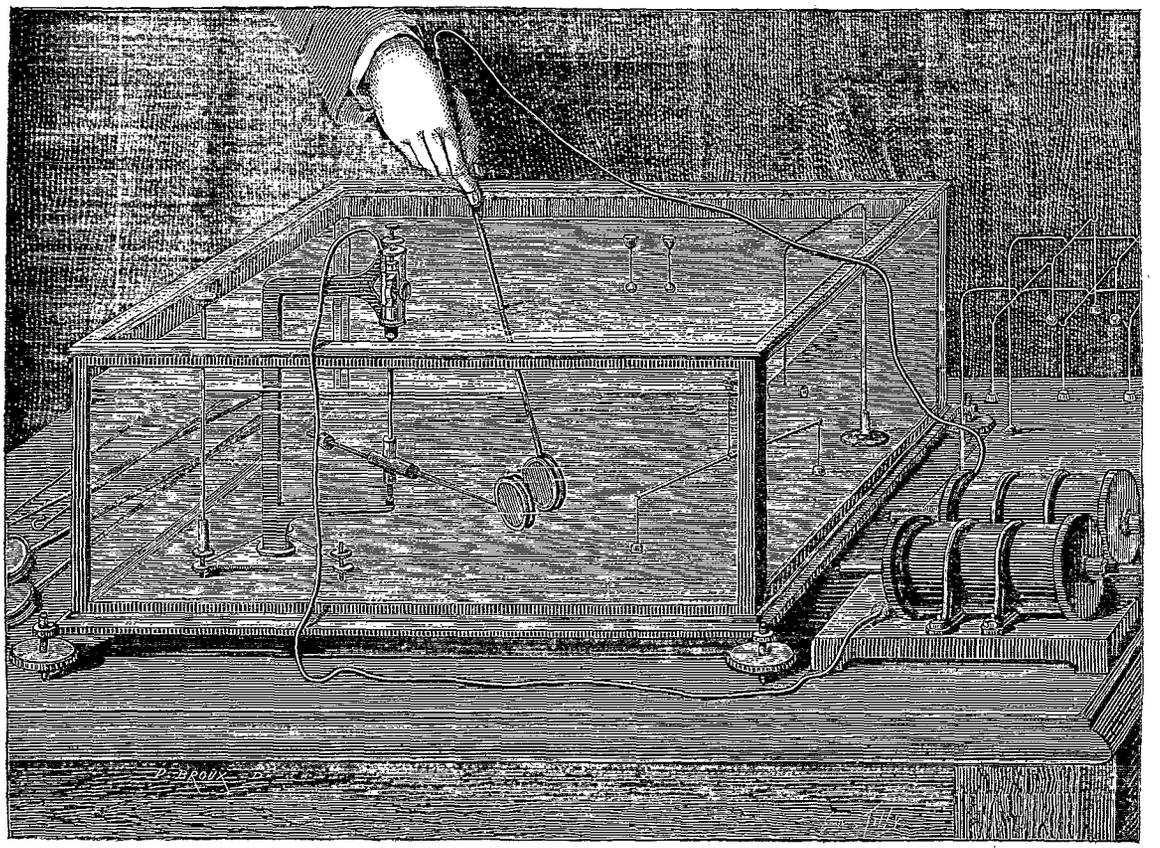


Fig. 4. — Appareil de M. Bjerkness.

des vibrations d'un milieu élastique, air ou éther. Il était naturel de rechercher si les phénomènes électriques ne seraient pas aussi des phénomènes vibratoires. Entre autres avantages, cette théorie permettrait de comprendre la vitesse vertigineuse (environ 300 000 kilomètres par seconde) avec laquelle l'électricité se propage dans de certaines conditions. En effet, dans cette interprétation, une vitesse aussi prodigieuse n'est point celle de molécules lancées dans l'espace comme autant de boulets : ce n'est plus que la vitesse avec laquelle un ébranlement se transmet d'une molécule à l'autre, comme dans une rangée de capucins de cartes.

M. Bjerkness a eu l'idée de fabriquer deux espèces d'appareils : de petits tambours en nickel, remplis d'air, terminés par deux faces en caoutchouc, donnent ce qu'il appelle des *pulsations* ou vibrations par changement de volume ; de petites sphères creuses, disposées sur des tiges oscillantes, donnent des *oscillations* ou vibrations par changement de place. On dispose ces sphères et ces tambours dans une cuve remplie d'eau (fig. 4), et, au moyen d'un appareil spécial, on fait exécuter à l'air qu'ils renferment des vibrations isochrones de même sens ou de sens contraires. Aussitôt le tambour se comporte comme un pôle magnétique isolé, la sphère comme un aimant complet. Ils s'attirent, se repoussent, se font tourner, etc. Par des expériences du même genre, M. Bjerkness est arrivé à établir les plus saisissantes analogies entre les courants électriques et des piles de molécules qui subiraient, l'une après l'autre, un mouvement de torsion. Les lois d'Ampère, de Grassmann, etc., se sont retrouvées avec de légères modifications.

Il est donc établi que, par de simples mouvements vibratoires imprimés à l'eau au moyen de l'air, on peut déterminer, d'une façon purement mécanique, des effets identiques à ceux de l'électricité. Ce n'est certainement pas là une preuve absolument décisive, mais c'est au moins une présomption très forte en faveur de l'hypothèse qui interprète les phénomènes électriques par des vibrations.

C'est par de savants calculs que M. Bjerkness a été conduit à construire ses petits tambours et ses petites sphères. Nous avons dit, en effet, dès le début de ces articles, que, toute mystérieuse qu'elle soit encore, l'électricité peut être mesurée, chiffrée, sinon pesée, par le génie humain, comme la lumière, la chaleur et le mouvement, dont elle semble un cas particulier. En quatre-vingts ans à peine, les Coulomb, les Ampère, les Gauss, les Helmholtz, les Thompson, ont

pu, la plume à la main, déterminer les liens qui rattachent, au moins dans leurs effets, toutes les forces naturelles.

LE MÉDAILLON DE MON AMI EUGÈNE.

NOUVELLE.

Nos deux destinées avaient été étroitement liées pendant notre enfance et notre première jeunesse. Nos mères étaient voisines : elles nous couchaient souvent dans le même berceau. Nous avions fait nos études ensemble. Nos sentiments, nos principes (en ce temps, tout jeune homme devait en avoir), étaient les mêmes. Nous discutions, parfois très vivement, mais seulement sur des nuances, ce qui est la seule condition où il soit possible de discuter utilement. Je ne crois pas avoir jamais lu dans aucune autre âme aussi clairement que dans la sienne : c'était pour moi du cristal.

Sa mère était veuve, et avait à peine un peu d'aisance. Elle était d'une vertu admirable. J'avais entendu mes parents regretter seulement qu'elle n'eût pas la force d'écarter d'elle le souvenir de la fortune qu'elle avait perdue. Elle avait été, en effet, presque riche jusqu'au jour où son mari, étant mort tout à coup loin d'elle pendant un voyage, l'avait laissée dans un état voisin de la misère, sans qu'il lui eût été jamais possible de connaître la cause d'une ruine si subite. Il est vrai qu'à ces heures de révolte, elle songeait uniquement à son fils, qui, de son côté, n'avait d'autre pensée que celle de la calmer, et de lui persuader qu'il ne se sentait privé de rien et qu'il avait toute confiance dans l'avenir. Mais quel serait cet avenir? Elle le pressait souvent de questions à ce sujet. Son goût le portait à l'étude de l'architecture. Il passa quelques années dans l'atelier d'un ancien architecte de Versailles, qui, retiré dans notre ville, l'avait pris en amitié; mais comme il n'avait à faire que des projets de palais destinés à rester dans ses cartons, cet excellent homme, peu fortuné, ne pouvait lui offrir aucun salaire. Combien n'aurait-il pas fallu d'années avant qu'Eugène fût en état de se suffire à lui-même? Sa mère avait d'autant plus de raison de s'inquiéter que, comme elle le confia un jour à la mienne, elle ne vivait avec lui que d'une pension qui s'éteindrait avec sa vie. Désirant apaiser ce qu'il sentait être pour elle une souffrance de plus en plus vive, Eugène prit un jour le parti courageux d'entrer dans une étude d'avoué, où il ne tarda pas à recevoir quelque rétribution mensuelle.

Peu d'années après, il se trouva orphelin et dénué de toute ressource. Que pouvait-il faire? Le parti le plus sage n'était-il pas de persévérer dans ces pratiques de procédure qu'il avait, à vrai dire, en une singulière aversion? Il hésitait cependant, quand il lui survint une faveur de fortune qui, quelque temps auparavant, aurait rempli de joie et d'espérance le cœur de sa mère. Un cousin éloigné, longtemps mercier dans une petite ville anglaise, Croydon, venait d'y mourir. Il avait toujours reculé d'année en année son retour en France, où il possédait entre autres biens une petite ferme dans le Bourbonnais. Il n'avait pas oublié Eugène, et lui avait légué cette ferme. Ce n'était là qu'un fonds de modeste aisance; mais il n'en fallait pas plus à mon digne ami pour qu'il se sentît libre de renoncer à la perspective peu séduisante d'une place de premier clerc, de reprendre ses études préférées, et même de songer à la possibilité de fonder une famille, la solitude, surtout après la mort de sa mère, lui paraissant intolérable.

Un jour vint où il crut pouvoir réaliser ce dernier projet, et il m'en donna la nouvelle dans une lettre où respirait tout son bonheur.

Il ne tarda pas à venir à Paris, afin d'y acheter lui-même, me disait-il, le symbole obligé qui n'a conservé de sa simplicité primitive que le nom, « la corbeille. » Il voulait y faire entrer quelques joyaux de famille que lui avait laissés sa mère, entre autres un médaillon d'émail bleu, orné d'une miniature mythologique et entouré de perles : c'était une œuvre charmante, d'un art délicat et d'une exécution parfaite, mais qui avait besoin d'être réparée; des caractères microscopiques gravés sur une bordure indiquaient qu'elle était sortie de la maison de R..., maître orfèvre, galerie de Foy, au Palais-Royal.

Eugène eut la curiosité de s'assurer si cette maison existait encore. J'étais avec lui. Nous trouvâmes en effet le nom de R... au-dessus d'un magasin : nous entrâmes. Un homme très âgé était assis au comptoir. Il prit en silence le médaillon des mains de mon ami, et s'arma d'une énorme loupe pour l'examiner. Eugène lui expliqua en souriant pourquoi il s'était adressé à lui. Le vieillard parut soudainement éprouver une émotion dont il nous eût été difficile de comprendre la cause; puis il dit presque à demi-voix :

— Oui, Monsieur, je reconnais bien ce médaillon. C'est moi qui l'ai vendu.

Et, levant ensuite les yeux vers mon ami, il ajouta plus lentement et plus bas encore :

— Et je me souviens même que la personne qui me l'a-cheta ne l'a point payé.

Eugène poussa une exclamation, rougit et protesta.

— Attendez, dit le vieillard.

Il se leva, ouvrit une petite armoire au fond de la boutique, et, après quelques recherches, en tira un vieux registre qu'il feuilleta longtemps. Enfin, le tournant de notre côté, il nous montra du doigt ces lignes :

« 13 juillet 1804, vendu à M. Dr. un médaillon d'émail bleu, marqué du signe de l'ouvrier ici reproduit. »

Eugène, troublé, demanda naturellement si l'on pouvait donner quelque preuve que l'on n'eût pas été payé : le vieillard produisit alors un autre livre de comptes, et il ajouta très honnêtement :

— Mais, Monsieur, c'est une dette dont je ne réclame en aucune manière le payement. Il y a presque un demi-siècle qu'elle est inscrite au chapitre « profits et pertes. »

— Celui qui vous a acheté ce bijou était mon père, reprit fièrement Eugène; je veux réparer son oubli.

— Êtes-vous sûr, demanda le vieillard, que ce n'ait été qu'un oubli?... Pardon; calmez-vous. Si j'en juge par votre figure, vous ne deviez être qu'un bien petit enfant lorsque ce bijou a été acheté : il n'est pas le seul dont notre maison et d'autres n'ont pas reçu le prix, et je crains que les bijoutiers et orfèvres eux-mêmes ne soient pas restés les seuls créanciers de monsieur votre père.

Malgré la douceur et la politesse du vieillard, mon ami ne pût réprimer un premier emportement.

— C'était, dit-il avec chaleur, une injure à une mémoire que sa mère lui avait appris à respecter : il ne souffrirait aucun soupçon qui pût la tacher. Il fallait autre chose que des registres peut-être mal tenus ou des paroles vagues pour ruiner l'honneur de toute une vie, etc.

Le vieillard laissa patiemment Eugène exhaler tous ses sentiments légitimes, et attendit qu'il fût plus calme pour lui dire tout ce qu'il savait de M. Dr. Ce fut une révélation affligeante. M. Dr., homme instruit, connu par quelques petites inventions mécaniques estimées, avait eu malheureusement trop de confiance dans la fortune que devaient, croyait-il, lui assurer ses travaux. Il était généreux, prodigue, un peu joueur, et surtout ne s'arrêtait devant aucune dépense pour faire des essais ingénieux, mais presque toujours impraticables. Il était mort un soir, frappé d'apoplexie, à Paris, où il faisait de fréquents voyages. Ayant reconnu qu'il était très endetté, on avait fait quelques démarches pour découvrir sa veuve, mais en vain, quoiqu'elle ne fût jamais sortie de la province. A cette époque, les communications étaient loin d'être aussi faciles qu'aujourd'hui : avec le temps, on s'était découragé.

Le vieillard, en s'excusant de la douleur qu'il causait à mon ami, l'engagea fermement à ne pas donner suite à la résolution qu'il affirmait d'acquitter toutes ces dettes auxquelles personne ne songeait plus. Ce conseil ne pouvait convenir à Eugène. Il ne se permit plus de repos qu'il n'eût connu toute la vérité, et prit autant et peut-être plus de peine pour se ruiner que l'on ne s'en donne d'ordinaire pour s'enrichir. Il lui fallut renoncer au projet d'union qui lui avait été si cher. Il vendit sa ferme, et, tout payé, il ne lui resta plus que le capital nécessaire pour vivre un an ou deux. Il ne retourna pas toutefois aux pratiques de la procédure; il resta fidèle à l'art qu'il aimait, et malgré tous les témoignages d'estime, je dirai presque d'admiration, que lui avait mérités autour de nous sa scrupuleuse probité, il alla s'établir dans une petite ville du midi, à B..., où il exerça sa profession assez humblement, n'ayant guère à construire que de simples maisons où il n'avait à faire preuve que de goût, mais où il montrait du moins un sens exact du confortable, ce qui, à défaut de beaucoup d'art, est bien quelque chose.

Vers la fin de sa vie, on lui demanda le plan d'un petit hôtel de ville : ce plan parut charmant, et il en avait commencé l'exécution, lorsqu'il mourut subitement.

Il était resté célibataire, avec la réputation d'un homme très charitable, modeste, conciliant, respecté de tous et honoré, mais d'une réserve extrême, et le plus souvent triste.

PUNITIONS PAR MÉTEMPSYCOSE,

SELON LE CODE DES HINDOUS.

Le brahmane (prêtre) qui a volé de l'or passera mille fois dans le corps d'araignées, de serpents, de caméléons, d'animaux aquatiques et de vampires malfaisants.

Si un homme a dérobé par cupidité des pierres précieuses, des perles, du corail, ou des bijoux de diverses sortes, il renaît dans la tribu des orfèvres, ou dans le corps de l'oiseau hémacara (?).

Pour avoir volé du grain, il devient rat dans la naissance qui suit; — pour avoir volé du laiton, cygne; — de l'eau, plongeur; — du miel, taon; — du lait, corneille; — le suc extrait d'une plante, chien; — du beurre clarifié, mangouste.

Celui qui a volé de la viande devient vautour; — de la graisse, magdou (?); — de l'huile, tailapaca (oiseau de mer); — du sel, cigale; — du caillé, cigogne.

S'il a volé des vêtements de soie, il renaît perdrix; — une toile de lin, grenouille; — un tissu de coton, courlieu; — une vache, crocodile; — du sucre, waggouda (?).

Pour vol de parfums agréables, il devient rat porte-musc; — d'herbes potagères, paon; — de grain diversement apprêté, hérisson; — de grain cru, porc-épic.

Pour avoir volé du feu, il renaît héron; — un ustensile de ménage, frelon; — des vêtements teints, perdrix rouge.

S'il a volé un cerf ou un éléphant, il renaît loup; — un cheval, tigre; — des fruits ou des racines, singe; — une femme, ours; — de l'eau à boire, tchâtuca (coucou); — des voitures, chameau; — des bestiaux, bouc, etc.

Il est triste de penser que les auteurs du livre sacré des Hindous, qui ont dû être des esprits éminents et certainement désireux d'opposer des barrières aux mauvaises passions, se soient cru obligés d'imposer à la crédulité de tout un peuple des menaces aussi ridicules, ne reposant sur aucun fondement sérieux, et dictées seulement par des fantaisies si peu spirituelles.

Ajoutons qu'il ne faut pas se faire une idée de ce qu'est le livre sacré ou code entier des Indous d'après l'extrait que l'on vient de lire.

Il contient beaucoup de préceptes sages.

Le « Livre de la loi de Manou » (*Mânava-Dharma-Sâstra*) a été rédigé en langue sanscrite, selon toute probabilité, au treizième siècle avant l'ère chrétienne. Il est formé de 2 685 slocas ou stances de deux vers. On en possède deux traductions, l'une en anglais par William Jones, l'autre en français par Loiseleur-Deslongchamps (1833).

Ce code, à la fois religieux, politique et civil, et que l'on peut appeler l'« Écriture sainte » des Hindous, est encore en vigueur aujourd'hui, et la plupart de ses prescriptions sont restées obligatoires depuis son origine, c'est-à-dire depuis plus de trois mille ans.

Est-ce l'œuvre d'un seul homme? Il est plus que probable que non.

Manou est un personnage légendaire. Ce nom n'est pas sans ressemblance avec ceux de *Ménès* chez les Égyptiens et de *Minos* chez les Grecs.

Voici l'opinion de M. Deslongchamps : « En admettant même que l'on doive attribuer le *Livre de la loi* à un antique législateur nommé Manou, que les Indiens ont ensuite divinisé et confondu avec l'un des saints personnages qui, dans leur croyance, régissent le monde, ce code se sera conservé d'âge en âge par la tradition, jusqu'au moment où il aura été rédigé en vers dans la forme qu'il a maintenant. »

On lit dans le premier livre de cette œuvre :

« Manou était assis, ayant sa pensée dirigée vers un seul objet; les Maharchis l'abordèrent, et, après l'avoir salué avec respect, lui adressèrent ces paroles :

» Seigneur, daigne nous faire connaître les lois qui concernent les classes primitives et les classes nées des mélanges des premières...

» Ainsi interrogé par ces êtres magnanimes, Celui dont le pouvoir était immense, après les avoir tous salués, leur fit cette sage réponse : — Écoutez, leur dit-il... »

Et il leur exposa le système de la création du monde, puis tout le plan du Livre de la loi.

On sait assez que le peuple hindou est divisé en quatre classes : — les brahmanes ou prêtres, qui interprètent la loi et ne sont soumis à aucun impôt; — les kchatryas ou guer-

riers, protecteurs supposés du peuple, exempts également des impôts; — les vaisiyas, pasteurs, laboureurs, commerçants, banquiers, etc.; — enfin, les soudras, serviteurs des trois premiers ordres, classe avilie, souffrante : ils composent les neuf dixièmes de la population. Il est survenu toutefois, avec le temps, quelque modification dans cet ancien ordre des quatre classes ou dans leur dénomination : les soudras s'élèvent presque au rang des vaisiyas; au-dessous sont les parias.

Un magistrat, chef du service judiciaire de l'Inde (1), a fait une étude très instructive sur le droit hindou.

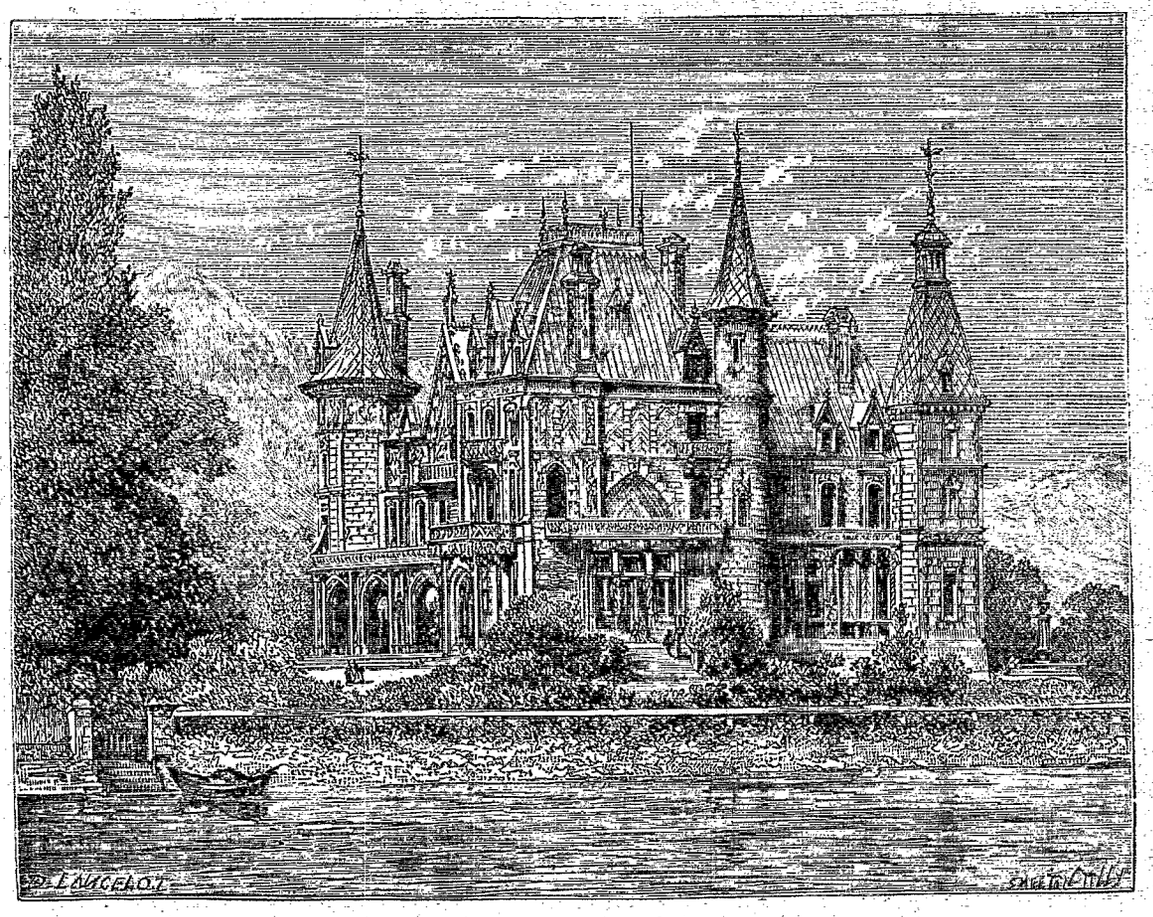
INVOCATION A LA NATURE.

O Nature, passe sur mes yeux obscurcis ta main pleine de lumière! première née des choses visibles pour l'homme, fleur de beauté, âme de tout ce qui vit! toi, déesse aux mille formes que l'amant adore dans les fleurs cueillies pour sa bien-aimée, que l'astronome contemple dans les grands corps célestes, que le sage consulte à l'ombre des forêts! livre que l'enfant épelle dans l'immensité du paysage et que le philosophe déchiffre dans un grain de sable! travailleuse éternelle, qui prépare avec tout ce qui existe les éléments de ce qui va naître, qui marie le rayon de soleil à la goutte de rosée, l'esprit à la matière! O Nature, laisse-moi découvrir en toi les voies mystérieuses de Dieu! JONATHAN FRANKLIN, *la Vie des animaux*.

LE CHATEAU DE LA SCHADAU

(LAC DE THUN. — SUISSE).

Le château de la Schadau, canton de Berne, est situé sur le bord du lac de Thun, à la sortie de l'Aar. Il a été construit de l'année 1847 à l'année 1850. On l'appelle quelquefois le château de Rougemont, du nom de son propriétaire (2).



Château de la Schadau ou de Rougemont (Suisse). — Dessin de Lancelot.

On y a imité le style d'architecture du quinzième siècle à l'extérieur, et celui du seizième à l'intérieur.

De la galerie du château, la vue est magnifique : on voit à droite le Stockhorn, à gauche la Chartreuse; plus loin, le château de la Hunegg, les montagnes de l'Oberland avec la Jungfrau au dernier plan.

(1) M. Guillet-Desgrois, procureur général. — Voir la *Revue maritime et coloniale* (années 1877, 1878, 1881)

(2) Colonel de l'artillerie fédérale.

ERRATA.

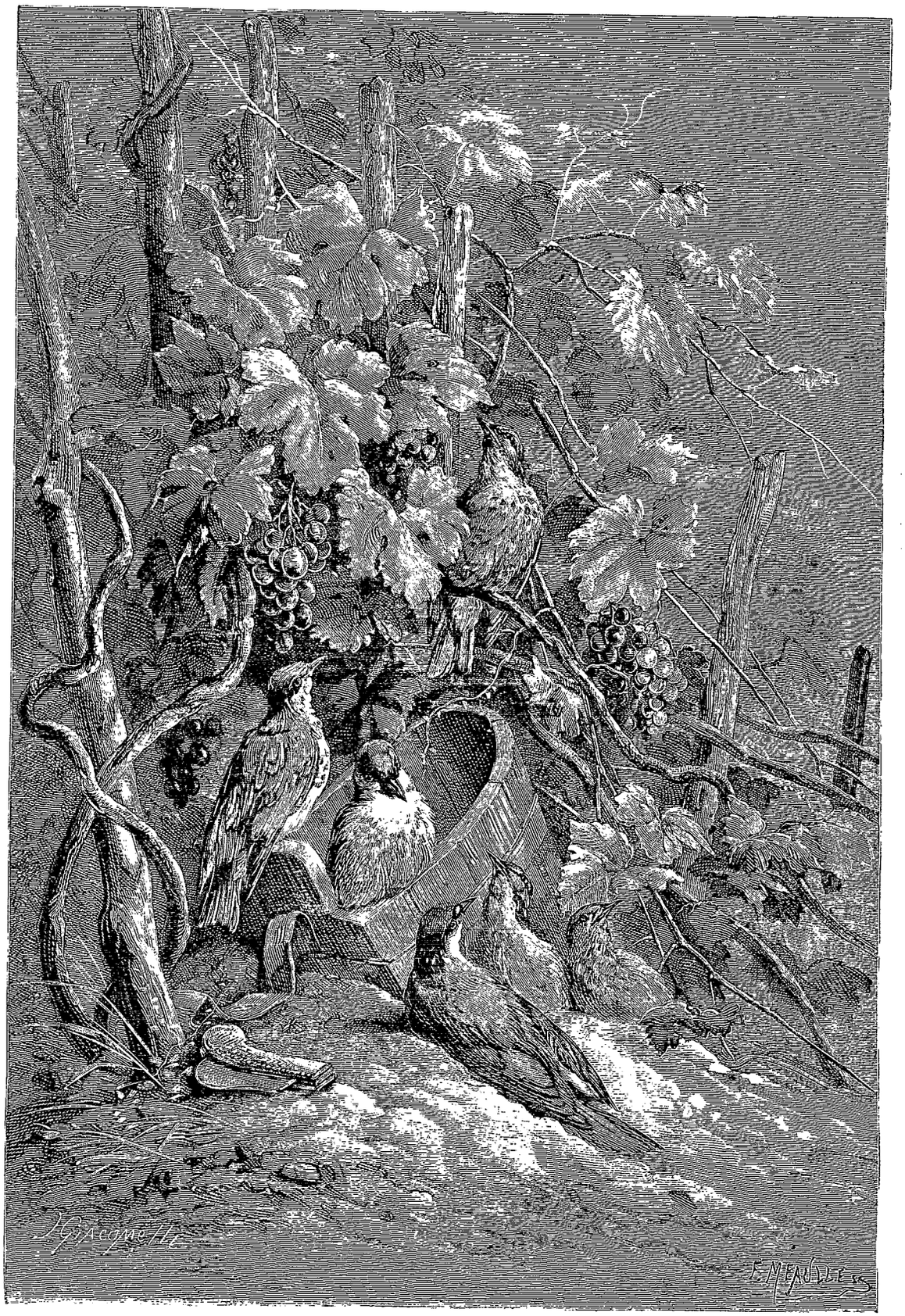
Page 41, colonne 1, ligne 13 — *Au lieu de* lac de Coire, *lisez* lac de Come. Il n'y a pas de lac à Coire.

Page 42, colonne 2, ligne 23. — (Grosse erreur d'imprimerie.) *Au lieu de* 1800 mètres plus haut que Zermatt, *lisez* 256 mètres plus haut que Zermatt.

Saint-Moritz, des Grisons, est exactement à 1856 mètres d'altitude, et Zermatt à 1600 mètres.

TYPOGRAPHIE DU MAGASIN PITTORESQUE,
Rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
JULES CHARTON, Administrateur délégué et GÉRANT.

LE REPOS DES VENDANGEURS.



Le Repos des vendangeurs. — Composition et dessin de Giacomelli.

« Jamais le bon raisin n'a fait de mal à personne. » C'est un dicton familier qui court dans les pays de vignobles, surtout à l'époque des vendanges. Je croirais volontiers qu'il a été mis en circulation pour la première fois par quelque vendangeur au nez pourpré ou par quelque grive gourmande, qui aura voulu abriter derrière l'autorité

d'un adage son goût immodéré pour le fruit de la vigne.

C'était par une claire et tiède journée d'octobre. Les rayons du soleil inondaient la vaste campagne et faisaient resplendir sur le coteau l'or et la pourpre des pampres. Les vendangeurs avaient travaillé toute la matinée, tout en picorant, par respect sans doute pour le vieil adage, les plus beaux grains des plus belles grappes. Comme ils avaient plié l'échine ou qu'ils avaient porté la hotte pendant de longues heures, ils avaient laissé là, au pied des ceps, leurs hottes, leurs paniers et leurs serpettes, et s'étaient attablés devant la soupe de vendanges, où la ménagère avait prodigué le poivre pour stimuler leur palais affadi.

Eux partis, les grives jugèrent que leur tour était venu de commencer la vendange, et envahirent les vignes abandonnées. C'est là que je les attendais. A demi courbé pour n'être point aperçu, le fusil tout prêt, je m'avançais à pas de loup à travers les rangées de ceps. Tout à coup je demeurai immobile, et le spectacle qui s'offrit à mes regards me parut si amusant que j'oubliai de tirer.

Une petite société composée de six grives avait pris possession d'un des plus beaux pieds de vigne. Comme le temps leur était strictement mesuré, ces dames mettaient à profit l'absence des vendangeurs avec une gloutonnerie tout à fait divertissante. C'était merveille de les voir nettoyer les plus belles grappes, et je n'aurais jamais cru pour ma part que des corps si menus et si mignons pussent contenir une pareille quantité de grains de raisin.

Les trois plus gloutonnes arrivèrent bientôt à un état de réplétion si complet, qu'il leur fut impossible de se tenir décemment sur leurs pattes. Elles s'étalèrent sur le sol, sans précaution et sans vergogne, les ailes pendantes, les yeux clignotants, avec une physionomie qui exprimait un ahurissement profond et une béatitude parfaite. Une quatrième, moins gloutonne ou plus robuste, était arrivée à cet état où l'on philosophe volontiers sur la nature des choses et sur les péchés mignons du prochain. Installée dans la hotte de bois d'un vendangeur comme dans une chaire, elle regardait droit devant elle, d'un air de méditation profonde, pardessus la tête des trois épicuriennes dont le laisser aller la scandalisait certainement.

La cinquième, perchée sur le dossier de la hotte, surveillait avec une attention suspecte le numéro 6, qui se livrait encore aux douceurs de la vendange, tout en affectant de regarder les découpures des feuilles et les insectes qui vaquaient à leur petites affaires.

Volontiers les gens repus sont enclins à prêcher l'abstinence; et le numéro 5 avait l'air de se demander sérieusement comment le numéro 6 avait le cœur d'avaler un grain de plus, quand lui, numéro 5, se sentait le cœur tout affadi!

Alors, le fameux proverbe me revint en mémoire. A vrai dire, je ne sais quel peut être l'effet du raisin, immodérément ingurgité, sur la santé des grives et sur leur tempérament; mais ce que je sais bien, c'est que les six qui étaient là devant moi avaient perdu toute idée du danger et toute prudence, et cela pour avoir mangé trop de « bon raisin. »

J'allais épauler et faire feu, lorsqu'il me vint un scrupule. J'eus honte de déconfire des ennemis à terre, je veux dire des ennemis privés de leur seul moyen de défense, qui est la fuite.

Je m'avançai de quelques pas en faisant le plus de bruit possible. Les trois épicuriennes me regardèrent d'un œil bienveillant et stupide, et ne cherchèrent même pas à se relever. Le numéro 4 sauta lourdement hors de la hotte, et, une fois à terre, se mit à contempler la serpette du vendangeur de si près et avec tant d'attention qu'elle en devait loucher. Le numéro 5 essaya de voler, et dut se contenter de courir cahin-caha. Le numéro 6 seul prit sa volée; mais il n'alla pas bien loin, et si j'avais voulu, j'aurais pu l'assommer avec un échalas.

En ce moment, j'entendis des voix joyeuses; les vendangeurs revenaient au travail. Ayant épargné les malheureuses grives par un vague sentiment de générosité et de respect pour le droit des gens, je ne voulus pas laisser mon œuvre inachevée, et, pour soustraire les pauvres bêtes à la poursuite des vendangeurs, je me mis, moi chasseur, à pousser le gibier vers la partie de la vigne qui était déjà vendangée. J'eus beaucoup de mal, car ces folles ne voulaient rien entendre et s'obstinaient à revenir se jeter tête baissée en plein danger. Intérieurement, je me comparais à un gardeur de dindons qui sue sang et eau pour faire passer son troupeau rétif d'un champ à un autre.

Mes sottes bêtes une fois en sûreté, je revins sur mes pas. Les vendangeurs me plaisantèrent un peu, me voyant bredouille; je me consolai en pensant qu'ils m'auraient plaisanté bien davantage s'ils avaient su ce que je venais de faire.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 81.

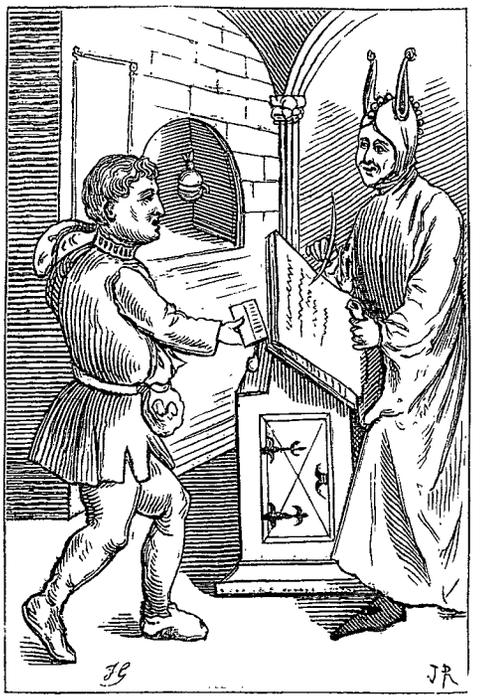
ÉCRIVAIN. — Ce mot est aujourd'hui bien loin de son acception primitive; alors que nous ne comprenons plus guère sous ce titre que les littérateurs, les gens des treizième et quatorzième siècles nommaient écrivains une classe modeste de praticiens, touchant d'assez près aux choses de l'esprit, il faut le reconnaître, mais un peu à la manière des typographes, composant des volumes entiers parfois sans les comprendre.

Avant le quatorzième siècle, la majeure partie des scribes ou écrivains étaient clercs ou religieux. Les beaux manuscrits admirablement écrits et délicieusement ornés antérieurs au règne de Philippe de Valois, avaient tous une origine hiératique et pieuse. Une légende assurait même que chaque lettre écrite par le calligraphe effaçait un de ses péchés sur le gros registre de Dieu. De là peut-être cette merveilleuse persévérance des moines à transcrire d'énormes registres qui sauvèrent souvent de l'oubli éternel les chefs-d'œuvre de Rome ou d'Athènes.

Au quatorzième siècle, il se forma une classe de scribes ou d'écrivains laïques qui se réunirent en corporation et travaillèrent à leur tour aux transcriptions. Ils bénéficièrent de tout le progrès accompli depuis près de trois siècles de travaux de calligraphie et d'enluminure, et il faut reconnaître que les nouveaux venus firent avancer leur art pénible et peu rémunérateur. C'est du milieu de ce quatorzième siècle environ que datent les ornements délicats et les peintures charmantes qui donneront bientôt naissance à l'art du peintre proprement dit, que ce peintre peignît d'ailleurs de grandes compositions comme les primitifs d'Italie, ou que plus simplement il se contentât d'illustrer les manuscrits à la manière de Jean Fouquet.

A cette catégorie d'artistes au berceau appartenait Ni-

colas Flamel, le plus illustre des scribes de ces temps. Flamel portait le titre d'écrivain juré de l'Université de Paris; mais il joignit bientôt à ce titre officiel un titre légendaire d'alchimiste et d'homme riche, bien fait pour rehausser ce



Écrivain et Paysan. — D'après *la Nef des fous* (quinzième siècle).

que sa condition de scribe eût pu avoir de précaire et de modeste. Il se forma autour du nom de cet homme, marié à une riche dame nommée Pernelle, une série de contes si étranges et si invraisemblables qu'ils ne manquèrent point de prendre tout aussitôt la consistance ordinaire des billevesées. On disait que Flamel avait découvert la pierre philosophale dans un vieux manuscrit hébreu et qu'il avait fait rendre à cette pierre tout ce qu'il était possible sans tenter Dieu. Aussi bien, maître Nicolas donnait beaucoup aux églises; on en concluait qu'il devait avoir beaucoup à faire oublier là-haut. Cependant, quand Flamel mourut, on ne trouva rien dans son trésor qui ne pût s'expliquer très bien par une vie d'économie et de travail, jointe aux écus d'or que Pernelle avait apportés en mariage. Il ne laissa que 5 000 livres de rente environ, somme considérable, il est vrai, à cette époque, mais explicable cependant sans avoir recours aux récits des jaloux.

L'invention de l'imprimerie ruina les maîtres écrivains. On sait que l'idée première de cette invention extraordinaire avait surtout pour objet de contrefaire les manuscrits et de donner à plus bas prix les exemplaires, grâce à une reproduction multipliée et facile. La tentative dépassa si bien son but, que les écrivains ne s'en relevèrent jamais. Les survivants trouvèrent encore à rubriquer les incunables, à orner les frontispices, et à faire les actes publics, comme nous les retrouvons dans la *Nef des fous* (1). L'auteur de cette satire nous montre le scribe ligué avec le chevalier contre le vilain pour lui extorquer ses deniers: « Si ce paysan a des écus, dit le distique latin, il est dépouillé par ses persécuteurs; ils l'effrayent de menaces pour tirer de lui tout ce qu'ils pourront! »

(1) *La Nef des fous*. 1498, in-4°, fol. 87. — Voy. les Tables.

Et l'artiste chargé d'illustrer l'ouvrage peint l'écrivain à son « escriptoire », affublé du bonnet de la folie et parlementant avec un malheureux paysan.

Mais, malgré tous leurs efforts, les écrivains perdaient d'année en année quelque lambeau de leur prestige. L'écriture, de générale et impersonnelle qu'elle avait été au temps des manuscrits, tendait à se *personnaliser*, à devenir aussi variée que les caractères des hommes. Dès lors, n'écrivant plus que pour eux, les scribes se négligèrent et l'écriture devint ce misérable griffonnis du seizième siècle, l'effroi des paléographes et des érudits.

Tout à coup un besoin nouveau fit renaître la corporation des écrivains; mais ils avaient bien changé leur direction primitive. Un faussaire qui avait contrefait le seing manuel du roi Charles IX obligea ce roi à créer près des sièges de justice des experts en écritures qui pussent ester. Ils prirent le nom d'experts jurés écrivains et reçurent leurs statuts de François Miron. Près de cent ans après, en 1648, ces statuts étaient confirmés, et ils possédaient alors un syndic et vingt-quatre maîtres. Les conditions requises pour l'obtention du titre étaient d'avoir vingt ans, et de passer un examen portant surtout sur les vérifications d'écritures et de signatures. Les fils de maître passaient leur examen à dix-huit ans et étaient reçus gratis.

De cette école, un peu terre à terre et bornée, sortit Jarry, né en 1620, et qui fit revivre pendant un demi-siècle les beaux jours de l'ancienne calligraphie française. A notre sens, Jarry avait moins de goût et moins de poésie que ses prédécesseurs, mais son habileté était extrême. Ses œuvres sont encore aujourd'hui cotées assez haut pour qu'on n'oublie pas son nom. Nous citerons parmi ses œuvres les plus



Un Écrivain au quinzième siècle.

connues la célèbre *Guirlande de Julie*, cet album composé par les beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet en l'honneur de Julie d'Angennes, et pour lequel il s'adjoignit Nicolas Robert comme peintre de fleurs. Nous citerons aussi la *Prigione di Filindo*, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale, et la longue série de livres de prières. Nommons pour finir l'*Adonis* de la Fontaine avec une miniature.

Quand Jarry mourut, en 1674 environ, les experts jurés en écriture rentrèrent dans l'obscurité. Vers le commencement du dix-huitième siècle, la corporation prit nom d'*Académie d'écriture*, ou d'*Académie royale d'écriture*, par

lettres patentes de décembre 1727. L'Académie renfermait douze membres, parmi lesquels un directeur, un secrétaire, nommés annuellement le jour de la Saint-Matthieu ; plus, quatre professeurs chargés de propager l'instruction calligraphique. Quoi qu'il en soit, la première séance, remise d'année en année, n'eut lieu que trente-cinq années plus tard.



Éperonnier. — D'après Jost Amman.

ÉCUELLIER. — Ce métier, depuis longtemps oublié, avait au moyen âge une importance assez grande, et jouissait d'un privilège extraordinaire, l'exemption du guet.

« L'escuellier » vendait « auges, fourches, peles, beesches pesteuz et toute autre fustaille. » C'était à proprement parler un tourneur occupé surtout de la fabrication des écuelles de bois si employées avant le treizième siècle. Les auges, qu'il confectionnait aussi, étaient ce que nous appellerions aujourd'hui une cuve, et ce que les paysans de l'Est appellent une *ronde*.

Pour la vente nul métier n'était plus libre ; l'écuellier fabriquait où il voulait, comme il voulait, prenait le nombre d'apprentis qu'il voulait et vendait où bon lui semblait. Il ne payait un droit que pour étalage public en foires ou marchés, et encore ce droit était-il bien minime : un denier environ par étal.

La dispense du guet est sans exemple à cette époque, et nous n'avons pu découvrir les raisons qui avaient fait gratifier les écuelliers de cette immunité. Ils remplaçaient cette corvée par une redevance en nature assez curieuse. Ils donnaient au roi sept auges par an pour son cellier, et ces auges devaient avoir deux pieds de long. C'était là comme un souvenir d'un droit féodal bien ancien, le droit de *gîte* et de *past* qui permettait au suzerain de se servir des ustensiles de ses vassaux.

Les écuelliers disparurent peu à peu, au fur et à mesure des accroissements et des empiètements de la poterie d'étain et de terre. Quant au reste, le tonnelier fut l'héritier direct de l'écuellier du treizième siècle pour toute la partie des auges et futailles.

ÉPERONNIER. — Les éperonniers avaient au moyen âge une importance considérable, comme en général tous les fabricants de harnais de guerre : on peut dire que pour les seigneurs du vieux temps, tout homme ne tenant pas de près ou de loin aux choses militaires ne pesait guère dans leur esprit.

L'éperon avait d'ailleurs une valeur singulière dans la lourde armure des anciens temps : on l'attachait avant tout lorsqu'on armait un chevalier, et on le détachait pour félonie ou traîtrise. Dans le *Roman de Garin*, un vieux guerrier fait un souhait contre le vaincu dans les joutes ; il s'écrie :

> Li esperons li soit coupés parmi
> Près du talon!

Sur le champ de bataille, la coutume était de débarrasser de ses éperons le prisonnier que l'on venait de faire, soit par précaution, soit peut-être pour conserver un souvenir de sa victoire.

Brantôme nous conte la plaisante histoire d'un brave soldat espagnol qui se vantait d'avoir enlevé sur le champ de Pavie les éperons au roi François. Vantard à la manière des mercenaires du seizième siècle, il avait pris l'habitude de répéter son action à tous venants, amis ou ennemis, disant avec la meilleure foi du monde : « Avez vous ouy jamais nommer et renommer celluy qui osta les esperons dorez du roy François à sa prise de Pavie? C'est moy! *yo soy aquel!* » (1)

Les éperons français ne furent point d'ailleurs toujours à la gloire. On se souvient malheureusement de la célèbre

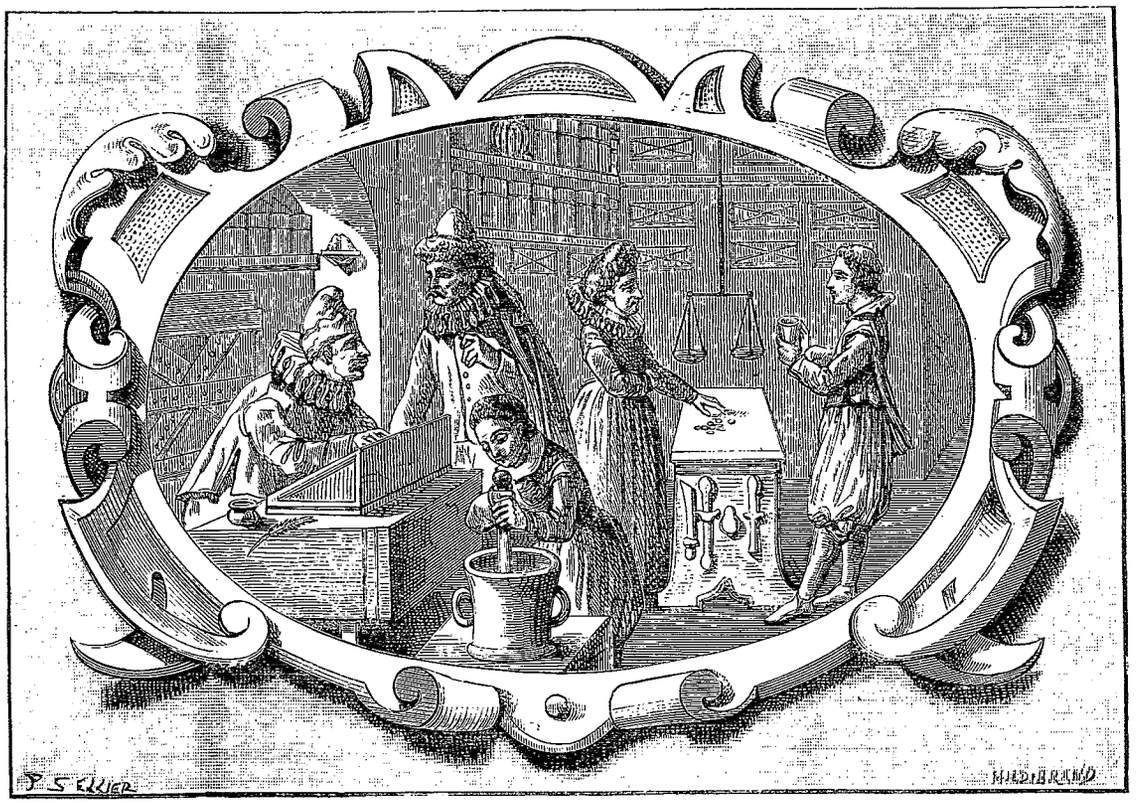


Saladier en faïence de Paris. (Collection Éd. Garnier.) — Un Comptoir d'épicier au dix-huitième siècle.

journée du 16 août 1513 à Guinegate, où les éperons jouèrent un si grand rôle que le nom en resta à la bataille. C'est encore Brantôme qui nous montre les brillants chevaliers français « contraints non de se retirer, mais de fuir à bon escient. »

A cette époque, les éperons étaient assez longs pour permettre de piquer le cheval sous l'armure qu'on lui mettait, et

(1) *Rodomontades espagnoles*. Édit. Lalanne, t. VII, p. 33.



Une Boutique d'épicier vers 1780. — D'après Adrien de Vriei.

que l'on appelait *les flançois*. La mode, comme en toutes choses, dégénéra, et on les porta tels que leur tige devenait un réel empêchement pour le cavalier démonté. L'*Ordonnance et matière des chevaliers errants* (quinzième siècle) en fixait la longueur à quatre ou cinq doigts au plus, soit une quinzaine de centimètres, mais cette dimension normale fut souvent dépassée.

La communauté des éperonniers fut séparée de celle des selliers en 1678; mais les statuts qu'ils avaient obtenus conjointement en 1577 et 1595, furent conservés dans les deux corps de métier. Le jeune apprenti passait cinq ans à apprendre et quatre ans en compagnonnage. Une fois reçu, il payait 750 livres son brevet de maîtrise. Vers la fin du dix-huitième siècle, il y en avait une vingtaine à Paris;



Intérieur d'épicerie au dix-huitième siècle.

leur patron était saint Éloi.

ÉPICIER. — Tantôt le nom d'épicier s'appliquait aux simples chandeliers ou fabricants de bougie, tantôt il s'étendait à cette classe intermédiaire entre les empiriques et les médecins, que l'on appelait les apothicaires. Rarement signifiait-il, au moyen âge, le marchand de menus comestibles comme nous le comprenons de nos jours.

Nous retrouvons les épiciers fabricant la bougie dans une ordonnance de 1312, où il leur est formellement enjoint de vendre de la bougie sans suif, à peine de confiscation de la marchandise. Ils doivent aussi se servir de balances justes et ne point tricher sur les poids. Nul ne pouvait peser les marchandises en gros s'il faisait lui-même commerce d'épicerie; de même il était interdit aux courtiers de vendre pour

leur compte les produits qu'ils étaient chargés de placer.

Cette ordonnance un peu sévère s'étendit aux épiciers courant les foires de Champagne, par mandement spécial du roi.

Quelques années plus tard, nous retrouvons les épiciers mêlés aux apothicaires dont ils suivront le sort pendant deux cents ans.

En 1336, le prévôt de Paris rappelait aux apothicaires-épiciers qu'ils étaient forcés de soumettre aux maîtres de la médecine tous opiats ou autres drogues débitées dans leurs officines. On alla plus loin sous le roi Jean, et on prit ces marchands par leur côté honnête, ce qui était un peu simple pour le temps : on prétendit obtenir qu'ils ne falsifiassent point leurs marchandises, en réclamant d'eux un serment solennel ; l'histoire ne dit pas ce qu'il advint de cette mesure singulièrement primitive.

En 1450, voici à nouveau les maîtres épiciers devant la cour du prévôt. Cette fois ils sont censés réclamer un règlement de fabrication et de vente, et là encore nous retrouvons les anciens épiciers-chandeliers du quatorzième siècle représentés par leurs maîtres Jean Chevart, Guillaume dit de Paris, Colin Laurens, Jean Bachelier et Jean Asselin.

Le règlement qu'ils obtiennent porte sur la fabrication des bougies ou cierges et la vente des « saulces ou espicerie » qu'ils débitaient dans leurs « ouvroirs. » La bougie doit être faite moyennant dix bougies à l'once à peine de confiscation ; le fabricant devait de plus y imprimer sa marque personnelle préalablement déposée au bureau des jurés et chez le prévôt, pour qu'il fût très facile de retrouver les délinquants en cas de fraude.

Les épiciers tenant et vendant « saulces, comme cannelline, saulce vert, saulce rappée, saulce chaulde, saulce à composte, moustarde et aultres saulces », devront les composer de bonne qualité à peine de 10 sols d'amende, suivant les ordonnances « du mestier des saulces. »

Les épiciers forains devaient faire visiter leurs marchandises par les jurés avant que de les mettre en étal. Les jurés étaient tenus de déférer à cette invitation d'examen dans la journée du lendemain au plus tard. Quant aux épiciers établis dans les villes, ils ne pouvaient rien acheter aux forains avant la visite des jurés.

Ces précautions, on est bien obligé de le reconnaître, avaient du bon, puisque l'ordonnance de 1450 régla longtemps le commerce d'épicerie chez nos pères, à des époques où, toute proportion gardée, la sophistication des denrées alimentaires ne laissait pas que de se faire assez communément.

Il n'est point sans intérêt de rappeler ici que vers le milieu du quatorzième siècle, grâce au négoce avec les pays du Levant, les épiciers se fournissaient plus facilement de drogues et produits levantins dont la mode s'empara. Il fut alors de bon ton de s'offrir réciproquement des « espices ou drogues » en cadeau, et il arriva souvent que pour hâter les juges somnolents, le client riche recourut à ces « blandices. » Les magistrats acceptèrent d'abord timidement, puis ouvertement, et si bien qu'en moins d'un demi-siècle les épices se payaient couramment en toutes causes.

En 1483, les choses en étaient arrivées à un tel point que tout le monde des plaideurs réclamait à grands cris une taxe qui limitât un peu les extorsions des juges. Alors le nom seul était demeuré, mais les épices s'étaient changées en bons deniers comptants. De là le nom qui jusqu'en 1789 servit à désigner ce que nous appellerions volontiers le *casuel* des magistrats ; ce casuel avait été aboli au seizième siècle ; mais, ayant reparu, on le régla en 1669, en faisant taxer les épices d'une cause par le président qui la jugeait.

Pour revenir aux épiciers, cause innocente de ces abus de justice, nous franchirons quarante années et nous les retrouverons, en 1514, aux prises avec les apothicaires. Ces derniers ayant fait quelque progrès dans « leur art », comme ils appelaient leur métier, réclamaient hautement leur séparation d'avec les épiciers, qui n'avaient ni leurs goûts ni leur science. « Car, qui est espicier n'est pas apothicaire, et qui est apothicaire est espicier », assuraient-ils avec une certaine apparence de logique. Le roi écouta favorablement cet argument péremptoire, et les « espiciers simples », c'est-à-dire les marchands de « bougie, de saulces et d'huile », eurent une existence à part.



Tombe d'un épicier du roi, à Paris. — D'après le recueil de Gaignières.

Ce n'est pas que cette condition fût très brillante. Dans la plupart des cas, l'épicier du seizième siècle courait les rues, offrant de ses denrées aux passants et heurtant aux portes des ménagères. Le nombre des épiciers tenant ou-

vroir était relativement restreint. Et puis, cette situation précaire, qui les forçait à empiéter toujours sur les métiers voisins, les plongeait dans la déconsidération. En 1620, ils obtinrent de vendre du fer forgé, des clous, et même du charbon, mais non sans provoquer des récriminations et des colères.

Le dix-huitième siècle les rattacha aux droguistes ou apothicaires. Ils vendent alors de la thériaque, des préparations de kermès, le mithridate, mais ils ne confectionnent pas ; un arrêt de 1764 leur prohibe essentiellement la manipulation et le mélange des drogues. Entre-temps ils trouvent le moyen d'empiéter sur les charcutiers par la vente des jambons de Bayonne, de Bordeaux ou de Mayence. Ils obtiennent contre les vinaigriers le droit de tenir jusqu'à trente pintes de vinaigre, mais sans parvenir à donner à leur infime métier l'ombre du prestige des autres corporations. Pourtant n'était point épicier qui voulait sous l'ancien régime ; et les conditions exigées chez l'apprenti étaient des plus sérieuses. Il fallait d'abord être Français, reconnu honnête, avoir *compagnonné* trois ans, après quoi les maîtres présentaient le candidat au procureur du roi.

Après le serment prêté devant le magistrat, les trois gardes de l'épicerie signaient le diplôme de réception qui devenait brevet de maîtrise. Toutes ces formalités donnaient au nouvel adepte droit de vendre où bon lui semblait drogues et épiceries, mercerie, clouterie, charcuterie et vinaigrerie, c'est-à-dire de vivre un peu aux dépens de tout le monde, de gratter sur tout, sans art et sans talent. Ainsi naquit ce type étrange si ridiculisé depuis, souffre-douleur des rapins et des étudiants.

ÉPINGLIER. — On a connu les épingles de tous temps : la civilisation apporta, il est vrai, à leur fabrication un raffinement inconnu dans les temps anciens, mais le principe resta le même. Au moyen âge, les dames en usèrent et abusèrent : les légers ornements de coiffures alors en usage nécessitaient l'emploi de milliers d'épingles. Jean de Meung, dans son *Testament,* se plaint de cette profusion de pointes aiguës qui hérissent les gracieux habillements des dames. Il s'écrie :

Més il y a d'espingles une demie escuelle!

Et le plus souvent ces dards ne se contentent point de menacer les voisins; ils piquent

. . . . . plus c'ortie ne chardon!

Indépendamment de cette exagération malencontreuse, l'usage des épingles avait quelque chose de plus désagréable encore pour les maris. A cette époque, l'épingle coûtait un gros prix, et « l'escuelle » représentait une somme de deniers assez ronde : aussi la fabrication allait-elle grand train dès le treizième siècle.

En ce temps même, les épingliers avaient leurs statuts propres, leur communauté, leurs privilèges et leurs sanctions pénales. Dans le *Livre des métiers,* on voit que les épingliers devaient laisser leur travail à complies en toutes saisons. Leurs apprentis devaient avoir au moins huit ans, et chaque maître ne pouvait en employer plus d'un. L'apprenti bénéficiait de tous les avantages des autres corporations; son maître lui devait protection et aide, et ne pouvait le mettre à un travail sérieux qu'après une année d'exercice et de pratique manuelle. En tant que communauté, les maîtres élisaient deux jurés chargés de l'inspection des fabriques et de l'examen des produits : s'ils découvraient quelque fraude, ils en référaient au prévôt, auquel ils soumettaient le produit défectueux.

Le métier d'épinglier comportait des maîtres et des maîtresses, qui payaient 5 sols d'amende pour toute infraction à la prohibition du travail les jours fériés. Ils étaient de même soumis à diverses sanctions pénales lorsqu'ils employaient « du fer clier », ou lorsqu'ils prenaient à leur service des ouvriers étrangers à la ville. Cette dernière prohibition était une mesure d'ordre général appliquée à tous les corps de métiers au moyen âge, et c'était l'une des plus propres à maintenir le bon ordre dans les villes d'alors, privées de police et souvent livrées à tous les coups de main.

Les statuts définitifs des épingliers furent homologués en 1336 et confirmés en 1601, sous Henri IV. A cette époque, ils différaient des aiguilliers, formés en corporation dès 1557. Depuis, en 1695, les deux communautés furent réunies; mais la fabrication demeura distincte. La patronne commune était la Vierge Notre-Dame.

L'épingle se composa, dès les temps les plus anciens, d'une tige de laiton *appointée* et terminée à l'opposé de la pointe par une tête tournée et fixée. Il n'est pas rare de nos jours de retrouver des épingles ayant plus de six cents ans, fixant entre eux les parchemins d'un dossier d'archives. Ces épingles, plus grossières que ne le sont les nôtres, ont pourtant tout ce qu'ont celles de notre temps : la tige polie, la pointe, et la tête de *cannetille.*

Vers la fin du quatorzième siècle, les dames portaient une

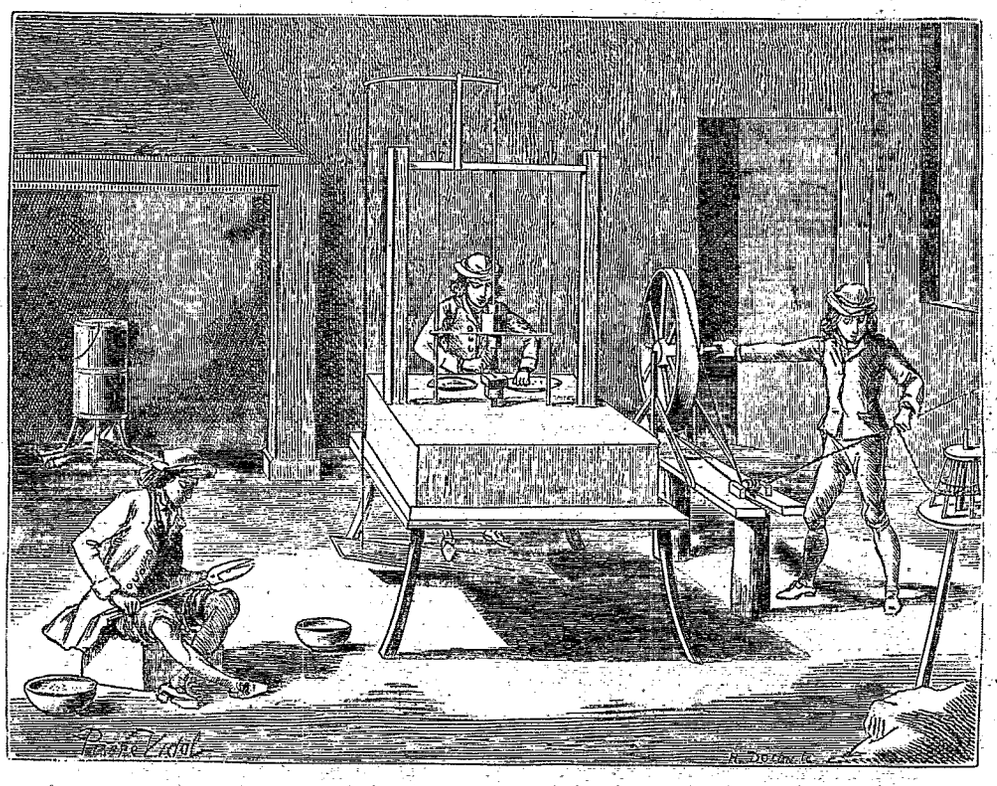


Épinglier. — D'après Jost Amman.

épingle de coiffe de dimension plus grande et à tête plate, comme sont encore certaines épingles de fabrication anglaise. C'est d'une de ces pointes acérées que parlent les *Quinze Joyes du mariaige* lorsqu'elles nous montrent une d'elles tombée d'un voile : le mari doit la ramasser aussitôt, car la dame se « porroit affoler ou blecier. »

Au dix-huitième siècle, à l'époque où la fabrication des épingles prit une plus grande extension, l'épinglier ne se trouvait plus enfermé dans les statuts étroits du treizième siècle. Les fabriques de la ville de l'Aigle avaient pris une importance considérable, et ne confectionnaient plus exclusivement des épingles, mais aussi des grilles pour portes

de bibliothèques et des petits clous. Les ateliers, qui employaient alors plus de six mille personnes, hommes et femmes, produisaient, bon an mal an, de douze à quinze cent mille livres. L'écoulement des marchandises, qui, dans le principe, se faisait sur les marchés de la ville de Caen, avait pris aussi une extension très grande, et les épingliers fournissaient leurs produits à toute l'Europe et jusqu'en Amérique.



Épingliers au dix-huitième siècle. — Cannetilleur et poseurs de têtes. — D'après l'*Encyclopédie des métiers*.

La fabrication des épingles n'était pas sans danger, comme nous allons l'expliquer en décrivant les diverses opérations de ce travail.

Le laiton, acheté en écheveaux, était *calibré*, ou mis au point par une opération de tréfilage destinée à lui donner la grosseur voulue : c'est ce qu'on appelait aussi *raire* le laiton. Le calibre une fois obtenu, un ouvrier spécial *décapait* le métal et le nettoyait. Un troisième ouvrier faisait passer le laiton ainsi préparé dans une série de trous pour le redresser. L'*empointeur* venait ensuite, qui préparait les pointes sur une meule, et qui les donnait au *repasseur* pour les terminer.

Un ouvrier d'un autre ordre préparait la *cannetille*, c'est-à-dire un fil de laiton plus fin, qu'il roulait en spirale au moyen d'une roue, et qu'il découpait ensuite en parties égales pour faire les têtes. Ces têtes étaient ajustées par un *bouteur*, qui les fixait solidement. Après cette série d'opérations, on blanchissait l'épingle à l'étain, et elle était livrée.

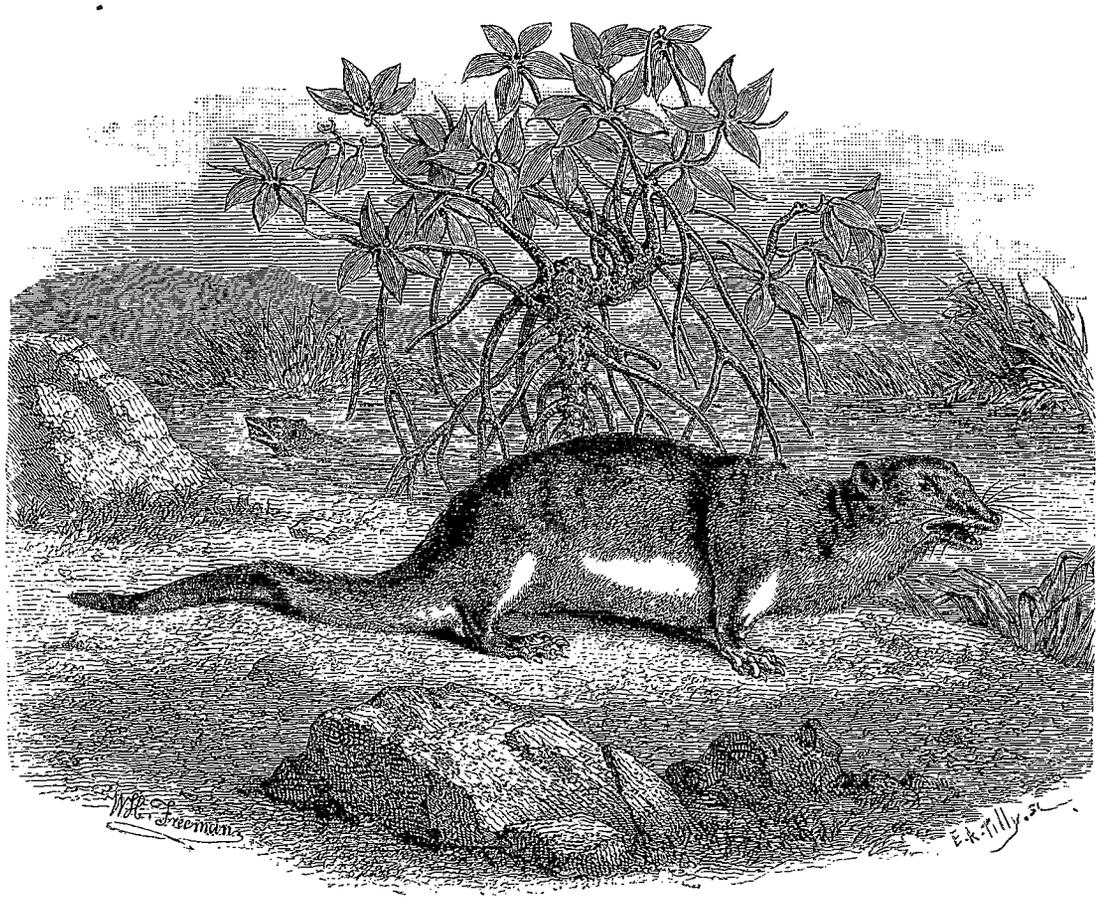
Le danger était surtout pour l'*empointeur* et le *repasseur*, qui faisaient une poussière de laiton fort nuisible à leur santé. Les hommes blonds voyaient aussi leurs cheveux se teindre en vert. La réunion de ces opérations constituait une manipulation délicate, pénible et peu propre. Comme nous l'avons dit, l'épinglier ne se bornait pas à la fabrication de l'épingle, et, outre les clous et les grillages, il faisait aussi des broches ou aiguilles à tricoter dont le débit était très grand avant les métiers si employés de nos jours dans la fabrication des bas. Mais, en dépit de tout ce travail, les ouvriers de l'Aigle gagnaient peu ; les fabricants spéculaient sur leur situation d'ouvriers habitant la campagne pour ne leur donner que le strict nécessaire, et si tel d'entre eux arrivait à épointer, par exemple, soixante-douze mille épingles en un jour, il ne gagnait guère que vingt sous pour cette besogne ingrate et meurtrière.

L'IMPOT DES SOULIERS,

IMPOT TUNISIEN.

Sous ce titre : *Hhaqq es-sabbat* (Impôt des souliers), on prélevait annuellement naguère, et peut-être encore aujourd'hui, dans la Tunisie, des sommes assez considérables, afin de dédommager les fonctionnaires de ce qu'ils usaient de chaussure en accomplissant les devoirs de leur emploi. M. Henri Duveyrier rapporte que, dans une ville de 1 900 adultes, ce seul impôt, si bizarrement nommé, était de 26 250 francs ; dans une autre, de 81 000. Les gouvernements européens se gardent bien de donner des noms aussi ridicules à leurs contributions ; mais les hôteliers n'y regardent pas de si près. Dans un pays voisin de la France, on inscrit sur la note des voyageurs une somme pour « le bruit qu'ils ont fait. » Ailleurs, en Suisse par exemple, on force les voyageurs à payer pour le bruit que font des musiciens, bons ou mauvais, qu'on leur impose. Citons encore l'impôt très vexatoire des bougies, que souvent on allume à peine ou même pas du tout ; et celui des domestiques, que l'on trouve moyen de faire payer deux fois, sur la note finale, et, par pitié, en dehors. Ce genre d'abus est surtout une cause d'ennui en ce qu'il blesse le sens commun.

LE POTAMOGALE DU GABON.



Le Potamogale du Gabon. — Dessin de Freeman.

L'animal dont nous publions aujourd'hui la figure, exécutée d'après un spécimen du Muséum d'histoire naturelle, a pendant longtemps exercé la sagacité des naturalistes, qui ne savaient trop quelle place lui assigner dans leurs classifications. Quand M. du Chaillu découvrit ce mammifère au Gabon, il y a un peu plus de vingt ans, il le prit d'abord pour un carnassier, et il le rapprocha des Cynogales, sortes de Civettes à courte queue qui vivent dans les îles Malaises. Néanmoins, en raison de la différence d'habitat et de nombreuses particularités de structure, il ne le plaça pas dans le même genre, et il se décida à créer pour lui un petit groupe qu'il appela *Potamogale*. Ce nom, tiré du grec, signifie littéralement *Belette de fleuve*. M. du Chaillu avait en effet reconnu que cet animal était aquatique ou plutôt amphibie, qu'il était de forme élancée comme une Belette, qu'il avait la queue comprimée, en forme de rame, et le pelage presque aussi lustré que celui d'une Loutre. Mais là se bornaient les renseignements que le célèbre voyageur pouvait fournir sur le Potamogale, dont il ne possédait malheureusement qu'une dépouille incomplète.

En étudiant de nouveau la même espèce, M. Gray, du Musée britannique, crut nécessaire de corriger la détermination de M. du Chaillu; il trouva au Potamogale plus d'analogie avec les Rongeurs qu'avec les Carnassiers; il le rapprocha plutôt des Castors que des Cynogales, et en conséquence il le débaptisa ou tout au moins il ne lui conserva que son nom spécifique de *Véloce*, changeant le nom générique pour celui de *Mythomys*. Ceci veut dire *Rat problématique*. Mais ce nom était encore moins convenable que le précédent; car lorsqu'on put examiner des dépouilles complètes et des squelettes de ce Rat problématique, on constata que ce n'était pas un Rat, mais bien un Insectivore, c'est-à-dire un animal du même ordre que les Taupes, les Musaraignes, les Hérissons.

Cette découverte fut faite presque en même temps par M. Barboza du Bocage, le savant directeur du Musée de Lisbonne, et par M. Allman, membre de la Société royale de Londres. Le premier de ces naturalistes avait eu sous les yeux une peau du Potamogale en excellent état, un squelette et un très jeune individu de la même espèce, rapportés d'Angola par M. Bayao, officier de la marine portugaise; le second s'était servi des matériaux qu'il avait trouvés en France, au Jardin des plantes et au Musée des colonies, et des renseignements que lui avait fournis J. Verreaux. Grâce à ces études consciencieuses, on est désormais fixé sur la véritable nature du Potamogale, que M. Barboza du Bocage avait à son tour proposé d'appeler *Bayonia*, mais auquel il est préférable de restituer son nom primitif.

On sait maintenant que ce mammifère est un Insectivore dont la bouche est armée de quarante dents, vingt à chaque

mâchoire; dont le corps très allongé est porté sur des pattes si courtes que, dans la marche, le ventre doit traîner sur le sol, et dont la queue offre certains rapports de conformation avec la queue des Desmans. La longueur totale de l'animal peut être évaluée à 55 centimètres, celle de la queue à 27 centimètres, et celle de la tête à 5 centimètres. La tête est étroite, déprimée, terminée en avant par une sorte de mufle profondément divisé par un sillon vertical et muni d'une paire de moustaches longues et raides; les oreilles sont de grandeur moyenne, garnies de poils sur leurs deux faces, et les yeux ressemblent à de petits grains noirs enchâssés de chaque côté de la tête. Les pattes ont chacune cinq doigts libres ou à peine reliés à l'origine par un léger rudiment de membrane, armés d'ongles crochus, et la queue, très renflée et garnie de poils dans sa portion basilaire, s'atténue bientôt et s'aplatit latéralement dans sa portion terminale, qui est presque entièrement dénudée. Entre ces deux portions, la transition est extrêmement brusque, la fourrure qui revêt abondamment la région voisine du corps s'arrête tout à coup, suivant une ligne oblique, pour laisser à découvert une peau noirâtre et écailleuse, à peine parsemée de quelques poils extrêmement ténus. Cette queue est évidemment un organe de natation; en battant l'eau latéralement à la manière d'une godille, elle doit aider puissamment à la locomotion du Potamogale. Le bout des pattes n'offre qu'un léger duvet, mais sur tout le corps et sur la tête s'étend une fourrure égale et lustrée, d'un brun légèrement tiqueté de blanc sur les parties supérieures, d'un bleu pur sur les lèvres, le menton, la gorge, la poitrine et la face interne des membres.

Chez le Desman de Moscovie et le Desman des Pyrénées, la fourrure n'a pas le même aspect; la queue est écailleuse sur presque toute son étendue, le nez se prolonge en une trompe, les yeux sont encore plus petits et les pattes sont palmées. Ces deux espèces sont d'ailleurs de taille plus faible que le Potamogale, qui paraîtrait un géant à côté des Musaraignes aquatiques de nos pays.

A en juger par la petitesse de ses yeux, par la forme déprimée de son crâne au front fuyant, le Potamogale véloce ne doit pas être un animal très intelligent. Il passe probablement la majeure partie de son existence dans l'eau, et se nourrit, suivant toute vraisemblance, non seulement de larves d'insectes et de mollusques, mais de petits poissons : ses dents acérées, et dont les antérieures ressemblent plutôt à des canines qu'à des incisives, semblent bien faites pour déchirer la chair et seraient certainement capables de produire de cruelles blessures.

Le Potamogale véloce n'a été signalé jusqu'ici que dans la partie de l'Afrique occidentale comprise entre l'équateur ou le 1er degré de latitude nord et le 10e degré de latitude sud, c'est-à-dire dans le pays d'Angola, dans la contrée baignée par le Vieux-Calabar, et au Gabon. C'est de cette dernière région que provient l'individu parfaitement adulte qui a servi de modèle pour la figure ci-dessus. Il a été tué à Lopé, sur le fleuve Ogôoué, par M. A. Marche, chargé d'une mission scientifique au Gabon. Voici en quels termes ce voyageur a décrit dans le *Tour du monde* (1) l'aspect que présentait, au mois de janvier 1876, la localité où il a rencontré le Potamogale :

« En débarquant de la passe appelée par les indigènes la Porte de l'Okanda, nous avions devant nous une vaste nappe d'eau qu'on eût prise pour un lac, puis de belles plaines qui l'encadraient et où l'on apercevait des troupeaux de buffles sauvages paissant comme dans nos prairies leurs congénères civilisés... » — Mais, comme le fait observer M. Marche, la physionomie de la contrée n'eût pas été la même à une autre saison, car elle varie de jour en jour, suivant la fonction des eaux. « Où l'on a passé la veille, on trouve quelquefois un banc de sable ou de roches, et la route est barrée; où l'on avait été obligé de décharger les pirogues, on passe sans difficulté. Les eaux du fleuve changent de largeur, de profondeur, de couleur à chaque saison; lorsqu'elles montent, elles entraînent des détritus de toute sorte, du limon, et deviennent boueuses et sales; mais, la saison sèche une fois bien établie, elles sont d'une limpidité remarquable. »

Dans la même localité, située à une distance de 2 degrés ½ de l'embouchure de l'Ogôoué, M. Alfred Marche a réussi encore à obtenir plusieurs espèces d'oiseaux qui font actuellement partie de la collection du Muséum, et parmi lesquelles on peut citer des Soui-Mangas, des Bergeronnettes, des Glaréoles, et une sorte de Tisserin (*Coliuspasser simplex*) dont le nid, artistement tressé, est suspendu aux branches des arbres les plus élevés, à la lisière des bois.

(1) XVIIIe année, no 936, 14 décembre 1878.

DIALOGUE D'UN HOMME AVEC SA CONSCIENCE.

NOUVELLE.

Un de mes amis eut une fois avec sa conscience un débat étrange. En me le racontant il était tout ému. La Rochefoucault définit délicatement la sincérité « une ouverture du cœur » : à ce moment le cœur de mon ami était entièrement ouvert. Quelques minutes plus tard, il se fût peut-être refermé. Nous ne voyons en nous que par éclairs. Nés d'hier, notre esprit est encore plein du chaos d'où nous sortons. C'est pour nous une fatigue de nous regarder intérieurement : nous nous sentons plus attirés vers le monde extérieur, qui, en réalité non moins insondable, nous paraît toutefois plus lumineux et nous arrête, pendant la plus grande part de notre vie, sur le seuil de notre être.

J'avais reçu, un soir, la visite d'un de nos anciens condisciples, tombé peu à peu dans la misère, et qui n'avait plus d'autres ressources que ce que lui rapportaient les lointaines sympathies du collège. Fils unique d'une veuve qui, sous la restauration, tenait dans notre ville un bureau de loterie, il avait obtenu une demi-bourse. Son amour pour sa mère, plus peut-être que son aptitude, lui avait fait remporter quelques seconds prix. Doux, inoffensif, mais faible de volonté, le seul trait de son caractère était un éloignement singulier pour toute conversation qui n'avait pas quelque rapport à un intérêt ou à un plaisir matériel du moment même. Il était du trop grand nombre de ceux que les idées générales importunent. Les mots cause et principe, entre autres, le blessaient comme des dissonances, et, par raillerie, lorsqu'il entendait parler d'idéal, il affectait de regarder la lune ou de la chercher même en plein jour. Ce n'était pas de l'indifférence seulement, mais de l'antipathie. S'il nous surprenait engagés dans une de nos controverses ordinaires, il s'éloignait aussitôt en nous jetant avec un suprême mépris le nom de théoriciens. « Bien, très bien, philosophes, nous disait-il, perdez votre temps en paroles : nous verrons où vous mèneront vos rêves. Pour

moi, si jamais je me donne le luxe de raisonner et déraisonner, ce ne sera que lorsque j'aurai fait fortune. Je vous ajourne à vingt ans ! »

Désintéressés, comme on l'est au collège, nous le regardions avec surprise, sans le blâmer cependant : il songeait sans doute à sa mère qui devait avoir souffert beaucoup de la pauvreté. Après la rhétorique, il nous quitta. Qu'aurait-il fait dans la classe de philosophie ? Il entra d'abord chez un petit banquier. C'était, à son point de vue, bien imaginé : il avait peu à craindre d'entendre parler là d'idéal. Malheureusement son patron disparut un matin avec l'argent de ses clients. Notre condisciple ne se découragea point : il se fit commis d'un agent d'affaires. Nous le rencontrions quelquefois : il se frottait les mains ; il commençait, disait-il, à se mouvoir à l'aise dans ce qu'il appelait emphatiquement la réalité des intérêts humains. Mais la conscription l'enleva. La vie de caserne, où il ne sut pas maintenir son esprit libre et supérieur aux dures épreuves de la discipline militaire, acheva de le brouiller avec le raisonnement. Son temps de service terminé, déshabitué de toute application de l'esprit, de toute initiative, il ne sut que devenir. Il essaya de tous ces petits métiers où les malheureux qui ont perdu la voie d'une vie régulière ne réussissent jamais, parce que, ne les considérant que comme des conditions indignes d'eux et passagères, ils y mettent rarement assez de conscience et de zèle. Il était devenu ainsi tour à tour professeur de français, de mathématiques, teneur de livres, commis de librairie, secrétaire d'hommes de lettres, copiste. Pour le moment, il s'intitulait calligraphe, mais en réalité sa seule occupation était de chercher une place. Quelle place ? Il l'ignorait. Ce n'était pas à lui à le savoir. N'était-ce pas à ses amis à décider de ce qui lui convenait ? Il murmurait, mais avec une naïveté et une douceur touchantes. Il était sincèrement surpris qu'on n'eût pas toujours une variété de bons emplois vacants à lui offrir. Pour qui sont faits les emplois, en effet, sinon pour ceux qui en ont besoin ? Sans être vaniteux, il était loin de se croire impropre à quelque poste que ce fût : il se souvenait de ses prix au collège.

Je sais que je décris là un personnage fort commun ; cependant notre camarade différait de la plupart de ces pauvres êtres déclassés, en ce qu'étant sans grande vertu, il était au moins presque sans vice, et surtout en ce qu'ayant toujours en même répugnance les idées générales, il avait au moins le bon sens de ne pas s'en prendre à toute la société de sa petite infortune particulière, et ne prétendait pas qu'il fallût refaire l'univers tout entier à son intention. A chaque désappointement nouveau, il se contentait de répéter à demi-voix : « Pas de chance ! »

Ce soir-là, il me dit en entrant :

— Je viens te demander une recommandation facile. J'ai en vue une excellente place, juste celle qu'il me faut pour le reste de ma vie. Je n'ai pas oublié tes conseils. Il ne s'agit pas cette fois d'une occupation quelconque. C'est un emploi qui sera vacant sous peu de jours et que l'homme le plus médiocre serait capable de bien remplir. Un mot de toi peut me le faire obtenir dès demain.

— Et quel est cet emploi ?

— Commis d'ordre au greffe de la cour.

— Je ne connais au palais que des avocats.

— Ton ami le plus intime, Léonard, est nommé procureur général.

Je haussai les épaules.

— Tu doutes ! c'est une nouvelle très vraie, très sûre. Je la tiens du commis même qui va se retirer et que, depuis six mois, je rencontre chaque jour à mon restaurant.

— Il doit être dans l'erreur.

— Ce n'est point mon seul renseignement. Le fait m'a été confirmé par notre ancien camarade Boissieu, chef de cabinet du ministre.

Je fis signe que ce n'était pas pour moi une autorité suffisante.

— Mais, te dis-je, c'est une chose certaine. La nomination sera probablement demain matin au Journal officiel. J'ai vu la liste.

Tant d'insistance et ces détails si nettement affirmés étaient extraordinaires.

— Eh ! c'est une très belle place, reprit mon condisciple, et un grand honneur !

Et il se mit à énumérer tous les avantages de la fonction, le traitement, la célébrité, le crédit, sans oublier la satisfaction qu'aurait certainement Léonard de lui être personnellement utile. Il ajoutait qu'au prochain banquet des anciens élèves de notre collège il proposerait d'inscrire en lettres d'or le nom de Léonard sur la table de marbre où devaient figurer tous ceux d'entre eux qui s'étaient distingués depuis trente ans à des titres divers. La table de marbre n'existait pas encore ; mais il l'avait imaginée : il en était fier.

Je le laissai parler. Qu'aurait-il compris à l'émotion qu'il venait de faire naître en moi ? Je me bornai à dire :

— J'écrirai.

— Non, n'écris pas. Va voir notre camarade. Cinq minutes de conversation feront mille fois plus en ma faveur qu'une lettre. Rends-moi, je te prie, ce dernier service. Surtout ne tarde pas. *A suivre.*

LES COMMUNES ET LA PAIX DE DIEU.

Fin. — Voy. p. 115.

Dans une lettre adressée à Daimbert archevêque de Sens, Ives s'exprime ainsi :

« La paix de Dieu n'est pas basée sur une loi commune, mais elle a été établie pour l'utilité de tous, d'après le désir et le consentement des villes et du pays, par l'autorité des évêques et des églises. Les jugements pour la violation de la paix doivent donc être modifiés suivant le pacte et les statuts que chaque église a sanctionnés du consentement des paroissiens, et transmis aux âges suivants, soit par écrit, soit par la tradition des gens de bien. »

La lettre pastorale appartient aux premières années de l'épiscopat d'Ives de Chartres : pendant tout le cours de sa carrière épiscopale, nous le retrouverons sans cesse préoccupé de remplir avant tout son rôle de *défenseur du peuple*, de protecteur des faibles et des pauvres. Car c'était surtout pour la défense des pauvres que la paix de Dieu avait été instituée.

Thibaut IV, comte de Blois, retenait prisonnier Guillaume II, comte de Nevers. Le légat Conon cita Thibaut à comparaître devant lui, et menaça de l'excommunier si dans un bref délai il ne remettait Guillaume II en liberté.

Le comte Thibaut refusa de se rendre à la citation du légat : il en appela aux jurés de la paix, et, sur sa demande, Ives écrivit à Conon :

« Thibaut, dit l'évêque de Chartres, ne reconnaît point la juridiction du légat ; mais il offre de se présenter devant toute justice et tous juges de la paix, dans l'ordre qu'exigera la nature de sa cause. Après avoir tenu conseil avec les évêques et les juges de la paix, faites donc en sorte d'apaiser ce différend, de manière que le repos des pauvres soit assuré. »

La vie des pauvres gens, avec toutes ces querelles, auxquelles ils n'avaient aucun intérêt, était réellement bien malheureuse.

Ailleurs, après avoir prié le roi de France de se constituer lui-même le champion de la paix, Ives ajoute : « Ainsi, la piété des pauvres implorera le Seigneur pour votre salut, et elle obtiendra du Sauveur ce qu'elle demandera pour vous. »

Dans la cause du comte Thibaut IV, on voit figurer le tribunal des jurés de la paix ; on le trouve aussi mentionné souvent dans les lettres d'Ives de Chartres. Ainsi, dans une requête adressée par lui à Étienne-Henri, comte de Chartres :

« Je demande, dit-il, pour la troisième fois à votre excellence de faire comparaître vos hommes qui ont violé la paix, devant ce tribunal de la paix, que vous avez dictée vous-même et que vous avez jurée. Quant à moi, je vous offre toute justice, me soumettant à ce que jugeront d'un commun accord ceux qui ont juré de faire observer fidèlement les statuts de la paix. »

La composition et les attributions de ce tribunal sont surtout bien définies dans un procès qui eut lieu entre le seigneur du Puiset et le comte du Perche.

Hugues II, seigneur du Puiset, possédait un fief près de Pontgouin, dont il avait confié la garde au seigneur de Courville. Le comte du Perche, Rotrou, éleva un fort sur ce fief : à cette nouvelle, le seigneur du Puiset et celui de Courville « firent clameur à l'église et demandèrent qu'on leur rendît la justice qui est due aux jurés de la paix. Un jour fut assigné à chaque partie pour plaider sa cause. »

Il est curieux de lire les détails de cette affaire : Ives rend compte par le menu de toute la plaidoirie ; après avoir rappelé les arguments invoqués par les deux parties, il montre l'indécision des clercs qui siégeaient avec lui ; enfin il s'adresse au pape pour terminer cette grosse affaire ; « car, dit-il, ces hommes sont parmi nous de haut parage, et notre foiblesse ne peut, comme il le faudroit, les obliger à la paix. »

Ici l'évêque implore l'intervention du pape pour user des armes ecclésiastiques ; ailleurs on le voit recourir au roi de France pour réclamer le secours des armes temporelles.

Geoffroy, évêque d'Amiens, était venu le trouver et lui avait découvert, « en versant des larmes, les maux insupportables qu'il avoit à endurer de la part des violateurs de la paix ; » il lui avait demandé le moyen de triompher de ses persécuteurs.

« Ce rôle excédant nos forces, écrit Ives au roi de France Louis le Gros, car le conseil sans la puissance est inutile, le parti qui nous a paru le plus sage a été d'inviter Geoffroy à s'adresser à la majesté royale. Il vous appartient, en effet, de ne point permettre, soit par faveur, soit par foiblesse, qu'on viole ce pacte de la paix que, sous l'inspiration de Dieu, vous avez confirmé dans tout votre royaume. Que le glaive royal fasse donc son office pour tirer vengeance des méchants, et comme le pouvoir recueille les bons avec douceur, qu'il réprime les impies avec une juste sévérité. »

On pourrait étendre plus loin cette étude ; mais il semble que l'organisation de la *paix de Dieu* est suffisamment indiquée par ces rapides citations.

Il importe de remarquer ce passage de la dernière lettre que nous venons de rapporter : « Ce pacte de la paix que vous avez confirmé dans tout votre royaume. » Cette simple phrase donne de l'autorité royale au douzième siècle une notion assez différente de celle que les historiens lui ont généralement attribuée. Elle prouve que déjà, à cette époque, grâce en partie à la « paix de Dieu », le royaume de France, malgré les morcellements de la féodalité, formait une vaste association dont le roi était devenu le chef. Par l'appel qu'il adresse à Louis le Gros, Ives montre que la royauté se reconnaissait dès lors le droit d'intervention effective dans toutes les parties de son royaume.

D'un autre côté, on croit pouvoir conclure de cette lettre que la tradition qui attribue à Louis VI la création des communes, tradition souvent contestée, a un fondement véritable. Louis le Gros, sans doute, n'a pas imaginé les communes ; mais il a pris sous sa protection les confédérations de la paix dans tout son royaume, et nous sommes disposés à croire que c'est en grande partie de ces confédérations que sont sorties les communes.

COUPE D'UN VOLCAN.

Sur les Volcans, voy. les Tables.

Quelques grands esprits de l'antiquité expliquaient les éruptions volcaniques d'une façon assez plausible.

« Il règne à l'intérieur de la terre, dit Platon dans le *Phédon*, et tout autour d'elle, des conduits souterrains de toute grandeur. L'eau y coule en abondance ; mais il y coule aussi du feu et des courants formés d'une vase liquide plus ou moins impure, semblables aux torrents de boue qui précèdent, en Sicile, l'éruption des torrents de feu, et qui recouvrent comme ces derniers tous les lieux situés sur leur passage. »

Le philosophe ajoute : « Tel est le Pyriphlégéton, dont quelques petites parties s'échappent vers le haut et forment les torrents de feu qui apparaissent en quelques lieux que ce soit sur la terre. »

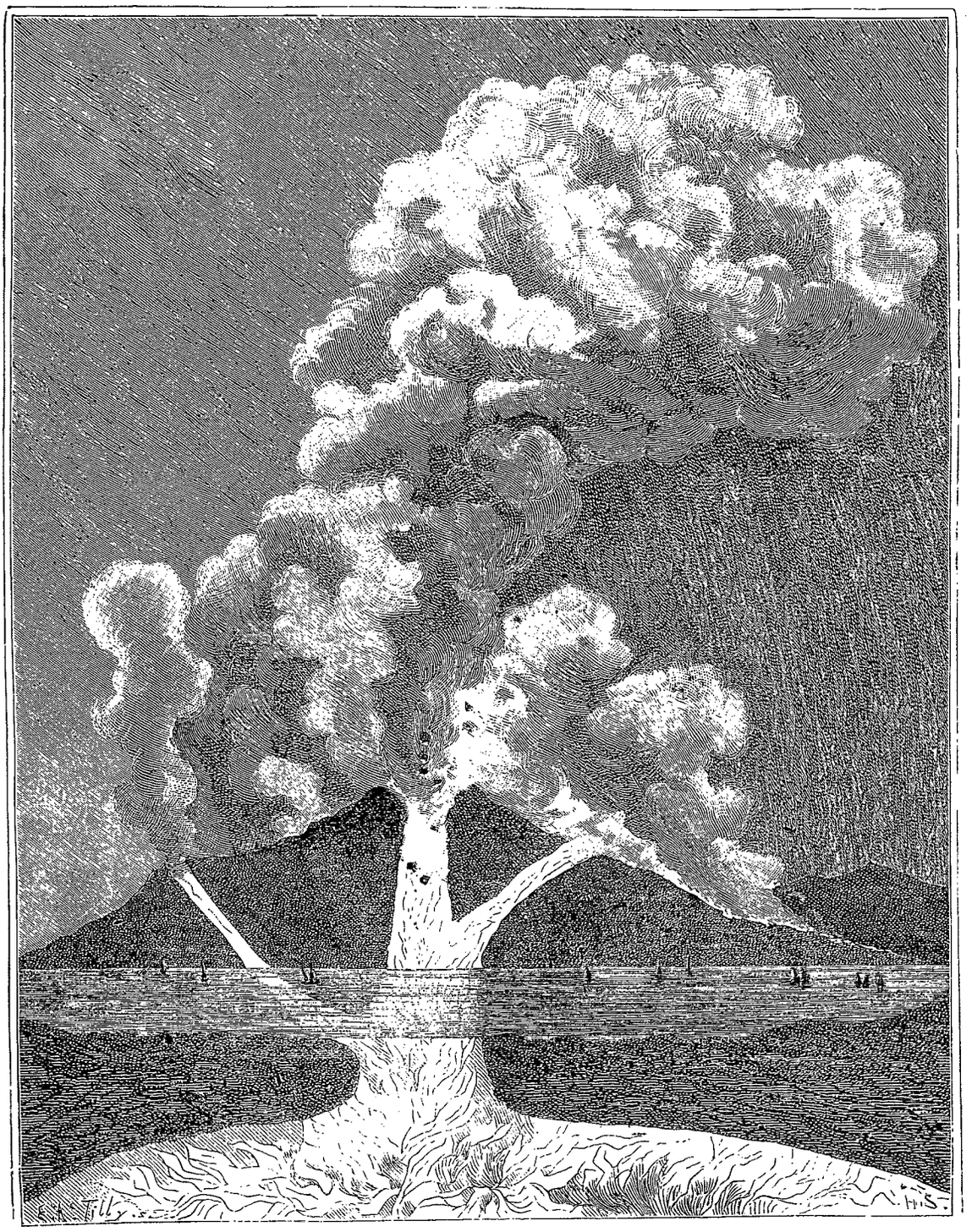
Le contact de l'eau avec les matières incandescentes de la profondeur, voilà ce qui cause, selon la théorie moderne la plus acceptée, l'éruption des volcans.

Il est évident, en effet, que l'eau, pénétrant dans les laboratoires souterrains, dont la température est au moins de 2 000 degrés, ne peut manquer, en se vaporisant, de développer une force mécanique des plus considérables. La mince écorce rocheuse superposée en est facilement ébranlée, et la pression y détermine des cassures. Celles-ci, véritables soupapes de sûreté, permettent à la vapeur d'eau de s'échapper au dehors, et elle entraîne une portion des roches fondues (lave) en même temps que le produit de leur pulvérisation plus ou moins parfaite (*lapilli*, cendres).

Le fait de la situation géographique des volcans dans des

îles ou sur le littoral des continents conduit à voir dans la mer leur réservoir d'alimentation, et l'étude chimique des émanations profondes, où dominent avec l'eau les chlorures et les sulfates alcalins et terreux, confirme cette manière de voir.

Il subsiste cependant une grave difficulté : Comment, malgré l'énergique contre-pression des vapeurs, l'eau de la surface peut-elle pénétrer sous l'écorce terrestre? La puissance avec laquelle elle s'élève dans les conduits



Coupe d'un volcan.— Vue intérieure d'une éruption.

volcaniques paraît incompatible avec cette supposition.

Mais il ne faut pas oublier que les choses ne se passent pas de la même façon dans des cavités de dimensions plus ou moins considérables, comme les fissures du sol, — ou dans les espaces capillaires qui séparent les molécules des roches plus ou moins poreuses.

Bien qu'on ne doive pas encore formuler une opinion absolue à cet égard, certains indices expérimentaux viennent apporter un appui aux considérations théoriques suivant lesquelles l'eau peut pénétrer de la surface vers l'intérieur par voie de capillarité, jusqu'à ce que sa pression dans les cavités souterraines soit suffisante pour que, s'ouvrant violemment une issue, elle donne naissance aux manifestations volcaniques.

BALLONS.

ASCENSIONS EN 1881.

On avait compté en 1876.	79	ascensions.
— 1877.	81	—
— 1878.	82	—
— 1879.	95	—
— 1880.	117	—
On en compte en 1881.	120	—

On voit que le nombre en augmente chaque année. Parmi les plus importants voyages accomplis dans l'intérêt de la science, dans le cours des deux dernières années, on peut citer ceux de M. Flammarion, au mois d'octobre 1880; de M. W. de Fonvielle, à Londres, en 1880, et à l'usine à gaz de la Villette, à Paris, en 1881, et celui organisé depuis par la « Société de navigation aérienne. »

Douze ascensions ont eu lieu en France le jour de la dernière fête nationale. Les principales avaient lieu à :

Ballon de			Aéronautes.
650	m. c.	Abbeville.	Perron.
1200	—	Amiens.	J. Éloy.
600	—	Angers.	Porlié.
750	—	Avignon (crevé).	Lhoste.
650	—	Bar-le-Duc	Brissonnet.
800	—	Beauvais.	Duruof.
600	—	Châlon-sur-Saône (crevé). .	Sauzay.
300	—	Châteauroux (crevé)	Mangin.
1200	—	Lille	Maquelin.
180	—	Paris	Surcouf.
600	—	Lyon (crevé).	Jovis.
500	—	Nevers	Meunier.

Sur ces douze ballons, deux crevèrent au moment du départ, deux à la descente; trois s'enlevèrent sans ancre et sans lest, et *tous* laissèrent leurs passagers à terre.

FABRICATION DES ALLUMETTES CHIMIQUES.

Voy. p. 99.

Une allumette, c'est une bien petite chose! Il semble qu'un enfant pourrait en faire, en se jouant, des douzaines. Les explications qui suivent montrent assez combien c'est une œuvre difficile et complexe, qui n'a pu s'accomplir qu'après de grands progrès des sciences. Il n'est pas exagéré de dire que beaucoup des procédés de l'industrie, les plus simples en apparence, méritent l'admiration.

Quelle que soit la pâte chimique employée pour former le bouton des allumettes, leur fabrication exige un assez grand nombre d'opérations.

La première est le *découpage du bois* (pin du Sud, sapin, peuplier, tremble), que l'on soumet, soit après l'avoir desséché au four, soit encore frais, à l'action de la machine à raboter, qui se compose d'un rabot animé d'un mouvement de va-et-vient très rapide, et dont le fer est formé par un grand nombre de filières tranchantes placées côte à côte. Cette machine débite, en moyenne, 280 allumettes par seconde, soit 16 800 par minute, et, défalcation faite des retards occasionnés par la mise en place des blocs de bois, près de sept millions par jour de douze heures.

On a construit une machine spéciale, très employée dans les pays du Nord, pour découper les bois frais et à grains fins. Le bois étant coupé en cylindres de 30 centimètres de longueur, on le présente au couteau de la machine, qui le débite en copeaux ou feuilles. Ces feuilles sont ensuite superposées au nombre de cinquante, et placées sur un laminoir, au bout duquel se trouve un coupoir qui donne aux allumettes la longueur voulue.

Cette machine débite, à chaque mouvement du coupoir, environ 300 allumettes; soit 2 160 000 à l'heure, et, déduction faite du temps perdu, 21 000 000 (21 millions) par journée de douze heures.

Au débitage succède le *séchage*, qui se fait à l'aide d'un séchoir formé de feuilles de tôle placées les unes au-dessus des autres et chauffées par un courant d'air chaud. Cet appareil est analogue à celui que l'on emploie dans les malteries pour la dessiccation de l'orge.

Après le séchage a lieu la mise en presse. Cette opération, qui a pour but de faciliter le *soufrage* et le *chimicage* des allumettes, se fait quelquefois à la main, mais le plus souvent à la machine.

La presse de l'allumettier consiste en un châssis de bois dans lequel peuvent entrer un certain nombre de plaquettes mobiles, dont l'une des faces est garnie de flanelle, et l'autre de rainures transversales ou *crans*. L'ouvrier dispose le châssis sur une table, et, après y avoir placé une première plaquette, les crans en haut, il introduit dans chacun d'eux une quantité égale de tiges. Ce travail terminé, il met un second cadre sur le premier, le garnit comme le précédent, et recommence la même opération jusqu'à ce que le châssis soit tout à fait plein. Il pose alors sur la pile une planchette sans rainures, puis il assujettit le tout au moyen de vis de pression en bois qui, portant sur cette dernière planchette, tournent dans des écrous fixés à la partie supérieure du cadre. Quand toutes les têtes des tiges sont bien mises de niveau à l'aide d'une plaque de fonte sur laquelle il les appuie, l'ouvrier serre définitivement le châssis et le porte au fourneau à soufrer.

La mise en presse à la main permet d'apprêter 5 à 6 000 tiges par heure, ou de 65 à 70 000 par journée de douze heures.

Par le procédé mécanique, les allumettes, jetées dans une boîte qui se trouve sur la machine à laquelle un moteur imprime un mouvement oscillatoire continu, viennent se ranger d'elles-mêmes dans les quatre-vingts cannelures d'une plaque d'où un peigne, armé d'un nombre égal de dents, les chasse entre les lames d'un cadre. L'ouvrier règle l'action du peigne au moyen d'une pédale placée au-dessous de la machine. Cette mise en presse se fait avec une telle rapidité qu'on peut garnir en une journée de douze heures jusqu'à cent quatre-vingts cadres renfermant chacun six mille tiges.

Le *soufrage* et le *paraffinage* s'effectuent au moyen d'un fourneau sur lequel est une bassine à fond plat contenant du soufre en fusion. L'ouvrier place à tour de rôle les cadres sur la bassine, puis les retire aussitôt que les bouts saillants des tiges sont suffisamment imprégnés. Il les porte ensuite dans des chambres chauffées et bien ventilées, où elles sèchent jusqu'au moment du *chimicage*. Quelquefois on remplace le soufre, dont les vapeurs sont nuisibles, par de la paraffine ou de l'acide stéarique. Dans ce cas, et pour que le corps gras pénètre bien le bois, on appuie les bouts des allumettes sur une plaque de tôle

chauffée au rouge, qui leur fait subir un commencement de carbonisation et les rend ainsi plus poreuses.

Le *chimicage* ou *masticage,* qui consiste à tremper les allumettes dans la pâte chimique, s'exécutait autrefois sur une plaque chauffée au bain-marie et recouverte d'une mince couche de pâte. On appliquait les cadres remplis d'allumettes déjà soufrées sur la plaque où elles se chargeaient d'une couche de pâte d'environ 2 à 3 millimètres d'épaisseur, puis on les mettait de nouveau à sécher, et l'on procédait enfin au *dégarnissage.*

Aujourd'hui, et grâce aux nouveaux appareils de M. Sebold et à ceux de MM. Beck et Henkel, l'opération du chimicage s'exécute plus rapidement et sans porter atteinte à la santé des ouvriers.

Au lieu de préparer la pâte à l'air libre, comme cela se faisait encore il y a quelques années, on la cuit en vase clos. L'appareil est pourvu d'un *malaxeur* mécanique qui, pendant la cuisson, remue sans cesse la pâte et produit un mélange intime. Un *rafraîchissoir* est placé à côté de l'appareil, et un treuil, fixé à la machine, facilite le transport du plateau à double fond au rafraîchissoir. Quarante minutes suffisent pour la cuite de 20 kilogrammes de pâte.

Avec ces machines, le chimicage s'effectue à l'abri de l'air. Les vapeurs phosphoriques, au lieu de se répandre dans l'atelier, s'échappent dans une cheminée d'appel qui les conduit au dehors, ou bien sont brûlées aussitôt eur formation. On peut, avec ces machines, produire jusqu'à 22 millions d'allumettes par journée de douze heures.

Une fois enduites de pâte et séchées, les allumettes sont enlevées des presses et mises en boîtes. Ces deux dernières opérations se font quelquefois à la main, mais le plus souvent à l'aide de machines spéciales. La première, dite *dégarnisseuse,* débarrasse les presses de leurs allumettes ; la seconde, ou machine à *paquetage* et à *emboîtage,* reçoit les allumettes de la dégarnisseuse, les compte, et remplit les boîtes automatiquement. Elle peut en garnir près de 15 000 par jour.

La confection des boîtes d'allumettes se fait aussi soit à la main, soit avec des machines comme celles de M. Sebold et de M. Gauchot..

Avec la machine de M. Gauchot, la feuille de carton qui doit former la boîte est pliée en deux par un mandrin qui relève en même temps les quatre côtés intérieurs. Par un second mouvement, ce même mandrin façonne le dessus de la boîte et la présente ensuite à des disques colleurs qui déposent un filet de colle sur chacun des côtés. A ce moment, la boîte est enlevée par un piston et rencontre, dans son mouvement ascensionnel, des joues qui rabattent les côtés extérieurs sur les parois intérieures et terminent ainsi la boîte.

A chaque tour de la machine, les nouvelles boîtes s'emmagasinent dans une cheminée où elles restent pressées pendant le temps nécessaire à leur parfaite dessiccation. Deux femmes et même deux enfants suffisent pour faire fonctionner l'appareil de M. Gauchot, lequel façonne environ 35 000 boîtes-portefeuilles par jour.

Les allumettes-bougies, dont les fumeurs font une très grande consommation, se composent d'une mèche de coton filé et tordu que l'on plonge dans un mélange de gomme et de stéarine fondues. Au sortir de ce bain, on fait passer la torsade de coton, composée généralement de douze fils, à travers une filière qui donne à l'allumette sa forme et sa grosseur. Les mèches sont alors coupées de la longueur voulue, puis trempées dans une pâte au bioxyde de plomb ou au chlorate de potasse que l'on colore en bleu avec de l'outremer.

Les allumettes sont l'objet d'un commerce considérable, car, en défalquant les produits vendus par la fabrication clandestine, on évalue la consommation des allumettes fabriquées en France par la Compagnie concessionnaire du monopole, à 30 milliards. Ce chiffre énorme représente l'emploi de plus de 25 000 mètres cubes de bois et 30 000 kilogrammes de phosphore.

On exporte, année moyenne, pour un million de kilogrammes d'allumettes fabriquées dans les différentes usines appartenant à la Compagnie générale, et qui sont celles de Paris, à la Villette ; de Pantin, d'Aubervilliers, de Marseille, de Bordeaux, de Nantes, d'Angers, de Châlon-sur-Saône, de Blenod-lez-Pont-à-Mousson, et de Saintines.

L'industrie des allumettes chimiques emploie actuellement mille ouvriers et six mille ouvrières.

Avant 1873, le commerce des allumettes était libre ; mais, depuis cette époque, et vu la difficulté de percevoir l'impôt établi après la guerre de 1870-1871, le monopole de cette fabrication est géré par une compagnie concessionnaire, en vertu d'une adjudication publique faite.

Quand on achète pour quinze centimes une boîte d'allumettes, pense-t-on toujours à ce qu'elle a coûté de travaux ?

L'INFINI.

Malgré moi, l'infini me tourmente.

MUSSET, *l'Espoir en Dieu.*

ANCIENNES EXPOSITIONS D'ŒUVRES D'ART

EN CHINE.

CRITIQUE D'UN BOSSU.

Maçoudi, l'auteur des *Prairies d'or* (1), raconte à ce sujet :

« Lorsqu'un Chinois a fait un travail qu'il croit inimitable, il l'apporte au palais de l'empereur et demande une rémunération. Le souverain ordonne aussitôt que l'œuvre reste exposée au palais pendant une année, et si, dans cet intervalle, personne n'y trouve de défaut, il accorde une récompense à l'auteur et l'admet au nombre de ses artistes ; mais si une faute est signalée, soit pour le dessin, soit pour la couleur, celui qui l'a commise est renvoyé sans salaire.

» Or, un homme avait représenté sur une étoffe de soie un épi de blé avec un moineau perché dessus, et telle était la perfection du travail que l'œil du spectateur s'y trompait. Ce chef-d'œuvre demeura longtemps exposé. Mais un jour un bossu qui passait se permit de le critiquer vivement. Introduit auprès de l'empereur, ainsi que l'artiste, on lui demanda sur quoi portaient ses reproches. « Tout le monde sait, ré» pondit-il, qu'un moineau en s'abattant sur un épi le fait » plier ; ici, l'artiste a représenté l'épi droit et nullement » penché, bien qu'il ait posé dessus un oiseau. »

» L'observation fut trouvée juste, et le peintre se retira sans avoir obtenu le prix qu'il espérait. »

(1) *Les Prairies d'or,* trad. de MM. Pavet de Courteille et Barbier de Meynard, t. Ier, p. 322.

Ce fut un jugement bien rigoureux. Il n'en eût pas coûté beaucoup au peintre pour pencher un peu l'épi; malgré cette inadvertance d'assez peu d'intérêt, l'œuvre, si elle était vraiment belle, n'en méritait pas moins une récompense. Ce bossu était un homme sensé, mais probablement peu sensible aux beautés de l'art.

VOCATIONS TARDIVES.

ERSKINE.

De grandes vocations se sont quelquefois révélées tout à coup et comme par aventure. Erskine, né à Édimbourg, en 1750, n'était à vingt-six ans qu'un pauvre officier d'un rang peu élevé. Son régiment était en marche, et il allait d'étape en étape accompagné de sa femme et de ses deux enfants. A Maidston, on s'arrêta pendant quelques jours. Lord Mansfield y présidait les assises. Erskine, par désœuvrement et curiosité, entra dans la salle et écouta les divers discours qui furent prononcés pour et contre les accusés.

Le soir, lord Mansfield, qui avait reçu les officiers à sa table, lui ayant dit qu'il l'avait remarqué dans l'auditoire et demandé quelles avaient été ses impressions :

— Je ne suis nullement orateur, répondit Erskine, jamais je n'ai parlé en public; mais il me semble que j'aurais pu faire un discours meilleur que tous ceux que j'ai entendus.

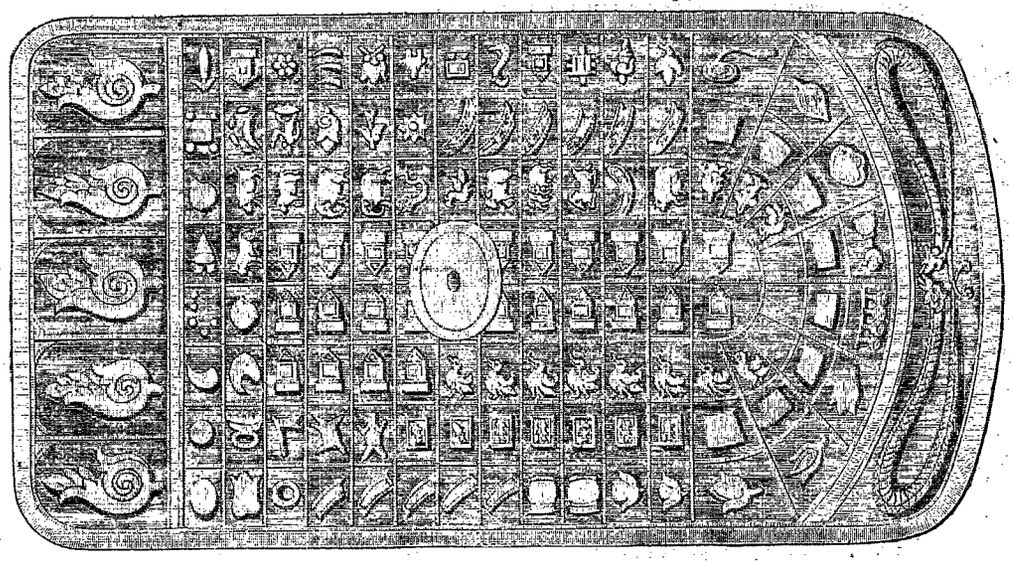
Depuis ce jour, il prit la résolution d'étudier le droit et de s'exercer à la parole. Quelques année après, il entra au barreau, malgré sa pauvreté.

On sait que l'Angleterre honore sa mémoire comme celle d'un de ses plus grands orateurs. Défenseur des idées les plus généreuses, il devint ministre et grand chancelier.

LE PHRABAT.

Voy., sur le Bouddhisme, les Tables.

Le nombre des empreintes du pied du Bouddha, considérées comme authentiques, n'est pas considérable. Les



Phrabât, ou impression divine du pied de Bouddha, dessiné dans le pays d'Ava, près de Prome. Les cinq doigts sont figurés par cinq fleurs, le *dak-p-hekum* des Siamois.

Siamois, par exemple, n'en reconnaissent que cinq : la première, sur la côte de la péninsule de Malacca, vis-à-vis Junk-Ceylan; la seconde, sur la montagne d'Or (*Suwanna capp hale*); la troisième, sur le pic d'Adam, à Ceylan. Lorsque le Bouddha vint pour la troisième, fois à Ceylan, disent les Singalais, il visita seize endroits différents en une minute, puis, posant son pied sur le pic d'Adam, *Sammaneta sri pada,* il monta au ciel. La quatrième empreinte est dans la contrée appelée *Nak, Hapuri,* sur le bord de la Jumna suivant les uns, en Cochinchine suivant les autres. Des prêtres siamois affirmèrent au capitaine James Low que cette empreinte était dans la contrée où s'élève le *Khan-nang-rung,* et sur laquelle sont quatre empreintes célèbres. Ce pays de Nang-rung serait à quinze jours de marche (sur un éléphant) de *Che-ung-mai,* en se dirigeant vers le nord-ouest. C'est une contrée déserte, où l'on court le danger d'être attaqué par les voleurs birmans. Des croyants viennent en pèlerinage des provinces les plus éloignées de Siam, de Laos et d'Ava, dans la forêt où l'on adore le *Phrabât,* placé sur une terrasse et couvert d'un édifice en forme de pyramide, *maratapa,* ou *maradof,* haute d'environ dix-huit pieds. Le Siamois qui décrit ainsi le temple de Nang-rung en traça l'esquisse sous les yeux du capitaine James Low. La cinquième empreinte est sur le bord de la Jumna.

Mais ces empreintes, et plusieurs autres que l'on croit, en d'autres contrées, avoir été réellement tracées par le Bouddha, ne sont pas les seules que l'on vénère. Beaucoup de temples en exposent des copies, faute de mieux, à la vénération publique.

Le colonel Symes en compte trois : l'une à Gangantri, sur la rive du Gange; une autre sur un rocher au milieu des montagnes, à quelques lieues à l'ouest de Menibou; une troisième enfin, celle qu'il a fait dessiner dans le pays d'Ava, près de Prome, et que nous reproduisons.

PETITE FILLE ENDORMIE

D'APRÈS MOREAU LE JEUNE.



Le Sommeil d'une fillette. — Étude d'après nature, par Moreau le Jeune. — Dessin d'Édouard Garnier.

Nos lecteurs connaissent la vie et l'œuvre considérable de Moreau le jeune, cet artiste fécond, ce compositeur ingénieux et habile, qui a illustré avec tant de finesse et de verve une grande partie des livres publiés dans la dernière période du dix-huitième siècle, et reproduit avec fidélité les mœurs, les costumes et les scènes de la vie intime et familière de ses contemporains, en même temps qu'il retraçait, dans des dessins dont la facture merveilleuse n'a jamais été égalée, les fêtes de la cour de Louis XVI (1).

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit sur cet artiste, et nous nous bornerons à faire remarquer la vérité, la grâce et la naïve simplicité du croquis si hardiment fait à l'encre de Chine que reproduit notre gravure.

Ce charmant dessin fait partie de la riche collection de M. de Goncourt; il a figuré à l'intéressante exposition qui eut lieu, il y a deux ans, au palais de l'École des beaux-arts, et il ne fut pas, certainement, malgré sa petite dimension, une des œuvres les moins remarquées parmi les nombreux dessins de ce maître estimé.

DIALOGUE D'UN HOMME AVEC SA CONSCIENCE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 146.

Assis à mon bureau; j'essayai de continuer un travail commencé avant la visite de mon pauvre ancien condisciple; mais ses paroles avaient troublé mon esprit, et mes pensées retournaient toujours vers Léonard.

J'avais une raison sérieuse d'être ému, et je serai certainement compris de tous ceux qui savent ce que c'est que la véritable amitié. Si Léonard avait eu l'intention de solliciter ou d'accepter cette haute fonction de procureur général, les habitudes de confiance très intimes, très fraternelles, qui nous unissaient, lui eussent fait un devoir impérieux de m'en donner tout d'abord l'avis et même de me consulter. Jamais nous n'avions agi autrement l'un et l'autre. Pourquoi se serait-il, pour la première fois, départi de cette douce habitude et conduit à mon égard avec un mystère si étrange et qui eût ressemblé à de la défiance ou même à l'intention d'une rupture que rien ne provoquait et qui m'eût été bien cruelle?

Léonard était veuf depuis près de deux ans. Il avait un fils et une fille, Georges et Henriette, qui n'étaient déjà plus des adolescents : je les aimais comme s'ils eussent été mes enfants. Ils étaient venus me visiter tous deux quelques semaines auparavant. Leur physionomie ainsi que leurs paroles m'avaient paru tristes; mais n'était-ce pas ainsi que je les avais toujours vus depuis la mort de leur mère?

Je croyais aussi me rappeler qu'ils avaient eu l'air embarrassé. Je croyais encore me souvenir que je les avais surpris se regardant l'un l'autre à la dérobée comme pour s'encourager à me faire une confidence qui, en définitive, n'avait pas osé s'échapper de leurs lèvres. J'avais hésité à les questionner, porté à soupçonner quelque peine de cœur de l'un des deux.

Il me vint alors tout à coup un soupçon, qui se trouva ne pas être fondé, mais qui en ce moment pouvait me mettre sur la voie d'une explication vraisemblable.

Si Léonard, pensais-je, avait le projet d'un second mariage, et si on lui avait imposé comme condition d'échanger

(1) Voy. la Table de quarante années.

sa robe d'avocat avec celle d'un des premiers fonctionnaires de la magistrature, peut-être aurait-il éprouvé quelque honte à m'avouer sa faiblesse. Oublier si vite la plus digne, la plus vertueuse des épouses! porter un coup si affreux au cœur de ses enfants! Oh! certes, en supposant qu'il eût conçu un pareil dessein, je comprenais sa répugnance à me le confier : je l'aurais blâmé avec toute la force de ma conviction; il m'aurait vu plus qu'affligé, il m'aurait trouvé indigné! Cette passion tardive, vers la fin de son âge mûr, n'eût-elle pas été, en effet, la ruine du bonheur de ses enfants? N'avait-il pas eu, comme moi, le sentiment que la mort de leur mère leur avait inspiré presque le dégoût de la vie?. Eût-il été prudent d'y ajouter une amertume qui les eût sûrement exilés de la maison paternelle? N'avais-je pas entendu Henriette parler de couvent, et Georges, prêt à entreprendre, disait-il, de lointains voyages, laisser deviner des pensées plus sombres encore?... Impossible! m'écriai-je en moi-même; Léonard connaît ses enfants et les aime d'une tendresse infinie!

Une autre réminiscence d'ordre plus vulgaire, mais qui n'était point sans quelque signification, succéda.

Léonard avait gardé près de lui le mari de la nourrice de Henriette, paysan lourdaud, que dix-huit ans de séjour à Paris n'avaient pu, chose rare! ni déniaiser, ni corrompre. Cet homme admirait son maître à faire plaisir, et toutes les fois qu'il venait en commission, il ne manquait jamais de me dire avec une ingénuité touchante :

— Monsieur, on ne trouverait pas au monde deux hommes comme mon maître! Non, il n'existe pas un homme aussi honnête que lui!

Il avait la plus étrange manière de déclamer cette invariable formule, la figure épanouie, les yeux brillants, et la main levée comme devant un tribunal (la lève-t-on encore?).

Or, je me souvenais très bien que, la semaine précédente, l'ayant rencontré dans la rue, il avait cherché à m'éviter. Je l'avais appelé. Ses réponses avaient dissipé en moi toute inquiétude sur la santé de mon ami, mais j'avais remarqué, en souriant, que, par une exception unique, la fameuse formule ne s'y trouvait pas. Ou bien son maître lui en avait fait comprendre l'exagération, ou il était absorbé dans quelque profonde méditation sur le placement de ses économies.

Je m'étais laissé distraire par cette dernière idée, qui touchait presque au comique. Je me sentis plus calme.

Il était tard. On m'avait apporté, après dîner, avec les journaux, des lettres que je ne regardai même pas. Mon habitude, blâmable peut-être à quelques égards, est de n'ouvrir aucune lettre le soir : je crains trop qu'il n'en sorte tout à coup quelque cause d'insomnie; et une insomnie, c'est pour moi, faible tête, la perte de presque toute la journée suivante. J'avais besoin de toutes mes forces pour mes devoirs du lendemain, je tenais à dormir : j'espérais, d'ailleurs, trouver l'oubli de mon inquiétude dans le sommeil.

Non! après quelques heures d'agitation morale, de réflexions vagues, contradictoires ou ridicules, j'allumai une bougie, déterminé à lire au moins quelques pages d'un de mes vieux auteurs favoris. Un mouvement involontaire de ma main éparpilla mes lettres : l'une d'elles saisit mon attention : elle était de l'écriture de Henriette et portait à un coin le mot : « Pressé. »

Il n'y avait pas à hésiter : adieu à tout espoir ou désir de repos! J'allais peut-être trouver mes soupçons justifiés. Ce billet était ainsi conçu :

« Cher parrain,

» Aussitôt que vous aurez lu ces lignes, venez nous voir. » Ne tardez pas. Nous sommes bien malheureux. Mon père » semble égaré. Georges m'effraye. »

Je tressaillis! Il était à peine quatre heures du matin. Je m'habillai et je sortis aux premières lueurs du jour.

C'était en hiver. Mes pas retentissaient seuls sur le pavé. Au coin de la rue où habitait mon ami, je me heurtai contre un homme qui, tout vêtu de noir, rasait la muraille. Je reconnus le calligraphe. Il grelotait dans son costume de cérémonie. L'habit noir est le dernier vêtement que gardent les pauvres solliciteurs.

— Te voici! me dit-il. Tu vas me recommander? Que tu es bon! combien je te remercie! Vois-tu, Léonard et toi, vous avez toujours été ceux que j'ai le plus aimés.

— Mais, lui répondis-je, que fais-tu ici, à cette heure?

Il prit un air mystérieux et baissa la voix :

— J'attends le Journal officiel au passage. Je me glisserai chez Léonard en même temps que le porteur. Je féliciterai notre camarade : ce sera, je crois, d'un bon effet. Ne le penses-tu pas? J'espérais être le premier; mais je suis très heureux que tu m'aies devancé. Lorsque j'entrerai, Léonard, prévenu par toi, n'aura rien à me refuser.

— Tu persistes donc à croire que la nomination va paraître?

— J'étais encore à une heure du matin à l'imprimerie du Journal officiel. J'y ai vu le fils de Léonard.

— Georges!

— Lui-même. Il paraissait très ému, de joie sans doute : il en était tout pâle. Je suis sorti avant lui; il ne doit pas être de retour : il aura voulu apporter la bonne nouvelle.

— Georges! m'écriai-je encore en m'éloignant avec un serrement de cœur.

Le pauvre camarade me poursuivait.

— Adieu, lui dis-je. Mais renonce ce matin à ta visite : elle ne pourrait que te nuire. Compte sur moi.

Je courus chez Léonard. Le valet paysan m'ouvrit.

— Votre maître est-il levé?

Il me répondit rapidement et à demi-voix :

— Toute la nuit j'ai vu de la lumière dans son cabinet.

— Annoncez-moi.

Je le suivis, et j'entendis Léonard répondre avec précipitation :

— Oui, sur-le-champ.

J'entrai. Mon impression fut désagréable. Un feu éteint, une lampe mourante, les lueurs fauves du matin se glissant à travers les rideaux à demi ouverts et laissant entrevoir quelques peupliers dépouillés et tremblotants dans la cour voisine; une atmosphère intérieure tiède et moite, les fauteuils et les papiers en désordre; mon ami debout, pâle, défait : tous les détails de ce tableau terne me firent froid.

Léonard se jeta dans mes bras.

— C'est le ciel qui t'envoie! s'écria-t-il.

Et comme je le regardais avec surprise :

— Oui, écoute-moi. Il vient de m'arriver une chose extraordinaire.

J'allais parler; il m'arrêta d'un geste.

— Ne dis rien, ne m'interromps pas, ne me trouble pas. Il faut que je te raconte sur-le-champ ce qui vient de se passer. Assieds-toi.

Il fit quelques pas, s'essuya le front, et reprit d'une voix saccadée :

— Il y a près d'une heure, j'étais au moment d'entrer dans ma chambre à coucher. Je venais d'achever plusieurs lettres... Ne fais pas ce mouvement! Je crois que tu devines. Une de ces lettres était pour toi. J'avais ma lampe à la main, je marchais, tout entier à une pensée grave, lorsque j'entendis un soupir profond et douloureux.

— Un soupir! de qui donc?

Involontairement je regardai autour de moi, et je vis les yeux de Léonard se diriger en même temps que les miens vers un portrait de sa femme qui, autrefois, était placé devant son bureau en pleine lumière, mais qui depuis, je ne savais pour quelle raison, avait été suspendu, presque dans l'ombre, entre deux fenêtres.

— De qui donc, répétai-je vivement, de qui donc ce soupir?

Malgré moi, mon accent devait être sec ou dur. Léonard était hésitant, agité. Je continuai :

— N'étais-tu pas seul dans cette chambre?

— Oui; mais ne crois pas à un égarement d'esprit, à une hallucination. Quoique j'aie entendu ce soupir aussi réellement que s'il était venu de quelque personne invisible, je compris bien qu'il devait être sorti du fond de moi-même. Ne me crois pas en démence! Ne nous arrive-t-il pas souvent, quand notre attention est toute concentrée en nous et que nous n'avons plus aucun sentiment des choses extérieures, de nous entendre nous parler haut, de nous interroger, de nous répondre, sans avoir conscience d'en avoir eu la volonté? C'est, vois-tu, qu'en ce moment notre être se dédouble : nous nous sentons véritablement deux. C'est simplement d'un phénomène semblable qu'il s'agit. Après tout, c'est un exemple de nos dialogues ordinaires avec nous-mêmes; rien de plus. L'importance de ce que je vais te dire n'est pas d'ailleurs dans ce détail, mais dans son sujet. Revenu de ma première surprise et comprenant mieux ma situation, je répondis à cette voix intérieure :

« — Qui donc soupire en moi? D'où vient ce gémissement? Qui se plaint?

» — Moi.

» — Qui es-tu?

» — Tu le sais.

» — Parle cependant.

» — La nécessité où tu me mets de me nommer est ta condamnation. Je suis ta CONSCIENCE. »

— Oui, me dit Léonard, en s'interrompant, c'était elle : je n'aurais pas dû le demander. Je m'étais arrêté; j'étais immobile. Je fus pris d'une sorte de tremblement, et il me fallut un effort pour reprendre possession d'un peu de calme et répondre.

« — Pourquoi cette plainte? dis-je à la voix intérieure.

» — Tu ne l'ignores pas. Avec moi toute feinte est inutile. Ne sois pas hypocrite. »

Léonard eut un sourire amer.

— La conscience, mon cher ami, me dit-il, n'est pas tenue aux ménagements que nous avons entre nous. Je poursuivis :

« — Mais pourquoi, si tu as quelque reproche à me faire, pourquoi avoir attendu ce moment?

» — Ne m'as-tu pas depuis longtemps réduite au silence?

» — Au silence! toi! peux-tu m'en accuser? Est-il donc au pouvoir d'aucun homme de forcer sa conscience à se taire? Lorsqu'on ne l'entend pas, n'est-ce point qu'elle n'a rien à blâmer? N'es-tu pas ma loi, mon juge, mon tribunal?

» — Avocat, laisse ces métaphores à ceux qui n'ont jamais réfléchi sur eux-mêmes, qui ne savent ou ne veulent pas lire dans leur âme, et qui acceptent à la lettre comme des vérités les lieux communs que débitent autour d'eux les bouches banales. Cesse de simuler l'oubli : je te rappelle à la bonne foi. Suis-je toi, toi tout entier, plus que toi, ou seulement une partie de toi-même En serais-tu venu à oser nier que tu sois non seulement ton maître, mais aussi le mien? Veux-tu te persuader que tu ne crois plus à ta volonté et à ta liberté?

La fin à la prochaine livraison.

NETSKÉS JAPONAIS.

On désigne sous le nom de *netskés* des boutons mobiles, ou breloques, percés de deux trous par où passent des cordons de soie, et qui servent aux riches aussi bien qu'aux pauvres à retenir à leur ceinture la boîte à médecine, la poche à tabac ou la petite pipe qu'ils portent constamment sur eux.

Presque toujours en ivoire ou en bois sculpté, la plupart de ces petits objets, surtout ceux qui sont relativement anciens, sont de véritables objets d'art, remarquables non seulement par la précision, la finesse et la perfection du travail, mais encore et par-dessus tout par l'expression et la vie qui les distinguent.

La fécondité des artistes japonais, qui semble inépuisable, nous paraît se montrer plus que partout ailleurs dans ces petits objets qui reproduisent, à côté des dieux et des personnages de l'olympe bouddhique, des scènes familières, des personnages empruntés aux légendes populaires, des artisans, des animaux, etc., etc.

Nous avons emprunté à la collection de M. Paul Gasnault, une des plus riches en ce genre, les cinq *netskés* que représente notre gravure.

C'est d'abord *Cheou-lao*, le dieu de la longévité, dont nous avons eu plusieurs fois occasion de parler et qu'on retrouve partout, aussi bien dans l'intérieur des habitations, peint sur les murailles ou figuré en statuettes de terre cuite, de porcelaine ou de bronze, que représenté sur les objets de parure ou d'usage journalier. Facilement reconnaissable à sa longue barbe blanche et surtout à son crâne démesurément allongé, ce dieu, un des plus populaires parmi ceux auxquels la plupart des Chinois et des Japonais adressent leurs hommages, tient presque toujours à la main un des nombreux emblèmes de la longévité, ou ferme les mains comme s'il retenait, pour les répandre sur les bons et les vertueux, les félicités terrestres, parmi lesquelles une longue vie occupe le premier rang.

Dans le *netské* que représente notre gravure, l'artiste a fort habilement employé simultanément l'ivoire et le bois d'ébène.

Puis vient *Li-taï-pe*, le poète joyeux, souvent même quelque peu ivrogne, que la fable met au rang des demi-dieux et qui, suivant la tradition, aurait été enlevé au ciel sur un poisson monstrueux.

Un des plus charmants et des plus fins de ces netskés comme exécution est certainement celui qui représente deux enfants dont l'un, avec sa figure recouverte d'un grand masque grotesque, fait peur au pauvre petit qui se cache la tête dans ses mains.

Même dans les figures grotesques, les artistes japonais font preuve d'un esprit d'observation que l'on rencontre rarement dans leurs œuvres d'un caractère plus élevé : le menuisier à la figure grimaçante, clignant de l'œil pour voir si sa planche est rabotée bien droit, nous montre d'une façon curieuse la manière dont travaillent ces modestes et simples ouvriers en bois, qui semblent s'ignorer eux-mêmes et dont les moindres ouvrages, boîtes ou meubles, sont des merveilles d'ajustement et de précision; ils n'ont pas besoin d'un grand outillage : leur dextérité supplée à tout, et la planche, retenue et pour ainsi dire calée par leurs pieds, est tout aussi solidement maintenue que s'ils avaient à leur disposition l'établi le mieux confectionné. La simplicité dans l'outillage et l'installation est, du reste, le caractère distinctif des ouvriers japonais; les émailleurs,



Netskés japonais. (Collection de M. P. Gasnault.)

auxquels nous devons les délicieux bijoux cloisonnés et les mille petits objets aux couleurs douces et harmonieuses si fort à la mode aujourd'hui, travaillent en plein air, avec un simple fourneau qui leur sert aussi bien à faire cuire leur riz qu'à fondre leurs émaux.

Le même esprit ingénieux se retrouve dans la petite figurine de laveuse accroupie et battant son linge; son air joyeux et sa tête fine tournée de côté nous prouvent qu'au Japon comme en France les caquets vont leur train au lavoir, et que le cliquetis des paroles s'y mêle comme chez nous aux coups du battoir.

FAÏENCES ET PORCELAINES ANGLAISES
A INSCRIPTIONS.

Parmi les différentes sortes de poteries, il en est peu de plus intéressantes à étudier que celles qui portent des inscriptions peintes ou gravées, et qui sont désignées dans le langage de la curiosité sous le nom expressif de *céramiques parlantes*.

L'usage de mettre des inscriptions sur les poteries remonte à une haute antiquité; on le retrouve chez presque tous les peuples à des époques différentes. Sur certains vases grecs, ces inscriptions se bornent à constater que la personne à laquelle on a donné le vase — homme ou femme — est belle : *Epylicos est beau;* ou simplement *beau* ou *belle*. Quelquefois elle est plus longue et contient un souhait; plusieurs lampes grecques ou romaines portent les inscriptions : « A allumer avec bonne chance », ou « Sers-t'en heureusement » (*Utere feliciter*).

Un grand nombre de vases gallo-romains, surtout les vases à boire, sont couverts d'inscriptions bachiques ou de souhaits tracés au pinceau en beaux caractères romains : « Bois; — Bois bien; — Vis heureux! — Remplis »; etc.

Au seizième siècle nous retrouvons cette coutume chez les faïenciers italiens qui décoraient de portraits les coupes que les jeunes gens envoyaient à leurs fiancées, en inscrivant sur une banderole, ou simplement sur le fond lui-même, le nom de la personne à laquelle le présent était destiné, avec une épithète laudative : *Lucretia bella; — Camilla diva*, etc.

Les grès allemands des seizième et dix-septième siècles portent souvent des devises et inscriptions singulières. Ainsi, sur un des pots à bière du Musée de Cluny, on lit avec étonnement : « Celui qui me boira d'un trait sera béni par la Sainte-Trinité »; — et sur une cruche appartenant au même Musée : « Je ne connais rien de meilleur sur terre et au ciel que de savoir que nous serons des bienheureux de par Jésus-Christ. » Beaucoup d'autres offrent des devises, des souhaits, des témoignages d'affection ou de souvenir.

Un grès du Musée de Sèvres offert en présent par un mari à sa femme à l'occasion de l'anniversaire de leur union, dit avec une simplicité touchante : « Douze mois se sont passés ! Eh bien, continuons, Marguerite, recommençons une autre année ! — 1578. »

Les faïences françaises, celles de Nevers surtout, portent presque toujours, avec une date, la figure du saint patron et le nom de la personne qui les commandait ou à laquelle on en faisait présent ; certains saladiers grossièrement décorés de scènes pour le moins ridicules, ou de sujets copiés sur des images populaires, sont surchargés d'inscriptions d'une orthographe fantaisiste. Sur les brocs à cidre de

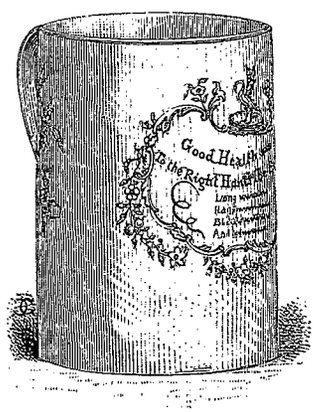


Fig. 1.

Rouen on a souvent inscrit le nom de leur propriétaire, et quelquefois sa profession.

Parmi ces faïences de Rouen nous signalerons également des assiettes à musique, c'est-à-dire où des vers plus ou moins m.uv.is sont inscrits sans beaucoup de soin au-dessous de notes avec lesquelles ils ne se rapportent pas toujours.

On a aussi fabriqué de ces assiettes à Delft en Hollande ; mais sur ces dernières, où les paroles sont en assez mauvais français, la musique manque souvent.

Mais c'est principalement parmi les poteries anglaises que l'on trouve la plus grande quantité de faïences et de porcelaines couvertes d'inscriptions, ce qui tient principalement au procédé d'*impression* employé pour la décoration de la céramique. Ce procédé, qui paraît avoir été mis en usage pour la première fois vers 1750 par John Sadler, de Liverpool, et dont peu de personnes se rendent un compte exact, est des plus simples : il consiste à *reporter* sur la pièce à décorer, avant ou après l'émaillage suivant sa nature, l'épreuve d'une planche de cuivre ou d'acier. Cette épreuve, tirée sur du papier fin, non collé, au moyen d'encres spéciales contenant des oxydes colorants mélangés d'huile de lin ou de toute autre matière grasse qui s'évapore au feu, est appliquée sur la poterie et *décalquée* par pression, au moyen d'un tampon de feutre ou d'un petit rouleau. Le papier, préalablement humecté, s'enlève avec facilité, et comme la gravure qu'il portait a été transportée sur la poterie, il ne reste plus qu'à la fixer au moyen de la cuisson au feu de moufle. C'est exactement, avec la cuisson en plus, le procédé de la *décalcomanie,* si fort en vogue depuis quelques années.

A dater de 1750 presque toutes les faïences et porcelaines anglaises sont ainsi décorées, et malgré la monotonie qui semble, au premier abord, devoir résulter de l'emploi



Fig. 2.

de ce procédé, elles sont des plus curieuses à étudier par suite de la grande variété des motifs qui ont contribué à leur ornementation. Une partie de l'histoire politique et religieuse de l'Angleterre pendant la dernière moitié du dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième se trouve reproduite sur des assiettes, des théières, et surtout des pots à boire (*mug*) ou des cruches à bière (*jug*).

Pendant la guerre de Sept ans, ce sont surtout les portraits de Frédéric II qui décorent les poteries, et la céramique anglaise de cette époque se fait pour ainsi dire l'écho



Fig. 3.

des vœux que formait le peuple anglais pour le succès des armes du roi de Prusse. On ne voyait partout que pots ou théières portant des trophées militaires, des aigles de Prusse

ou des Renommées annonçant au monde les victoires de Reisberg, de Prague, de Rosbach, de Breslau, etc.

Les élections au Parlement étaient également célébrées sur un grand nombre de gobelets avec des inscriptions destinées à chanter les louanges des candidats (fig. 1).

Plus tard, les faïences popularisèrent dans les hameaux les plus reculés les traits des grands militaires et des hommes politiques qui surent élever si haut à cette époque la puissance maritime de l'Angleterre : William Pitt, l'amiral Nelson, le duc de Wellington, le marquis de Granby, l'amiral Duncan, etc.

Un des hommes dont le portrait se trouve le plus fréquemment reproduit est celui de John Wesley, un des fondateurs de la secte des *méthodistes* (fig. 2). Son zèle et son ardeur étaient tels qu'il prêchait souvent pendant six à sept heures consécutives en plein air, sauf à tomber évanoui dans les bras de la foule électrisée qui l'emportait en triomphe.

Au commencement de notre siècle, la haine contre la France, et surtout contre Napoléon, s'exprimèrent de nouveau en même temps qu'éclatèrent partout les témoignages d'admiration pour l'empereur Alexandre, l'idole de l'Angleterre, le sauveur de l'Europe : — *Moscow burnt, Europe preserved,* 1812 (Moscou brulée, Europe préservée), dit une faïence.

Sur un grand nombre de pièces, et ce ne sont certes pas les moins intéressantes, se trouvent reproduites les caricatures, parfois un peu lourdes, qui tournent en ridicule les modes excentriques des dandys — ou *macaronis,* comme on les appelait alors (fig. 3), — et des sportsmen ; ainsi que des contes en vers ou des historiettes pour ainsi dire légendaires destinées à égayer les longues soirées d'hiver, et surtout de joyeuses allégories qui rappelaient, sous des formes variées, le *roast-beef* national ou le *porter* si cher au peuple anglais. Un pot à boire de cette catégorie nous montre les *armes du glouton* (*the glutton's arms*) avec cette exclamation caractéristique : « O le roast-beef de la vieille Angleterre ! » (*O the roast beef of old England !*)

Cette coutume s'est perdue. Les faïences anglaises sont toujours décorées par impression ; mais leur décors pseudo-japonais ou ridiculement imités d'une fausse antiquité, sont loin de valoir, malgré leur prétention, les images tirées sur les vieux cuivres d'autrefois.

HISTOIRE DU DUEL.

Le duel pris dans son acception ordinaire, « Combat singulier intervenu entre deux ou plusieurs personnes, après convention, dans un intérêt privé », n'était pas en usage chez les peuples anciens. Les historiens s'accordent à le faire dériver des mœurs des anciens barbares de la Germanie, et à en faire comme un corollaire du *combat judiciaire* et des *guerres privées*.

On sait ce qu'étaient ces deux institutions : le combat judiciaire, un moyen de preuve admis par les lois primitives de notre monarchie dans les procès civils et criminels ; les guerres privées, un droit que s'étaient arrogé, dans la période de faiblesse du pouvoir royal, les seigneurs devenus indépendants, pour terminer leurs différends par la force des armes.

Il était naturel qu'une société assez exclusivement guerrière, pour admettre dans son sein ces deux usages, dût aussi considérer le duel comme une habitude parfaitement licite. N'est-ce pas, en définitive, la guerre privée réduite à sa plus simple expression de nombre, les deux seuls intéressés et tout au plus leurs témoins ? N'est-ce pas aussi la rencontre réglée du combat judiciaire, délaissant seulement les intérêts matériels pour ne s'appliquer qu'à ceux du *point d'honneur* ? Aussi ce genre de combat singulier put-il à l'origine se donner libre carrière dans la société de nos pères.

Mais, grâce à l'action persistante et civilisatrice de l'Église, au progrès général des mœurs et du pouvoir royal, le temps vint où le combat judiciaire et les guerres privées purent être utilement battus en brèche par nos rois. Saint Louis en donna le premier l'exemple, et la voie une fois ouverte ne fut plus abandonnée par ses successeurs qu'après l'abolition complète de ces deux institutions. Le duel proprement dit fut naturellement soumis à la même réaction ; mais ici commença entre cet usage et la loi répressive une lutte sans trêve, des plus énergiques sous l'ancien régime, persistante encore aujourd'hui en une certaine mesure, et dans laquelle, il le faut bien avouer, c'est presque toujours la loi qui a été vaincue par l'usage.

Sans parler de la législation de l'Église, qui, après avoir combattu naguère le duel judiciaire, consacra avec une égale énergie le duel du *point d'honneur*, les monuments législatifs émanés du pouvoir civil et prohibant ce genre de combat sont très nombreux dans le courant des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Le premier de ces siècles vit même deux fois les États généraux, écho des sollicitudes nationales, déposer au pied du trône leurs doléances sur l'effrayante multiplicité de telles rencontres, qui allaient jusqu'à décimer la noblesse et les gens de guerre, et à affaiblir le royaume. C'est après ces deux manifestations des États d'Orléans et de Blois que furent rendues, en 1566 et en 1579, deux ordonnances capitales sur la matière, dont la première est entièrement due au chancelier de l'Hospital. Le roi y « prohibe et défend très expressément à tous gentilshommes et autres que, sous couleur d'injures et torts qu'ils pourroient prétendre leur être ou avoir été faits, ils n'ayent à faire aucune assemblée de personnes et port d'armes, ni pareillement essayer de vuider leurs dites querelles par armes ou combats : lesquelles voies de fait ledit seigneur défend à toutes personnes de quelque qualité ou condition qu'elles soient, *sous peine de la vie.* » Mais comme il n'aurait pas été suffisant de punir, ces ordonnances essayaient de prévenir les ducls, en prescrivant aux gouverneurs et autres officiers de « composer les querelles » et de faire faire amende honorable par ceux qui auraient mû les différends en donnant des démentis « sans juste occasion. »

Ces lois allaient sans doute droit au mal en théorie, mais leur exécution fut entravée dans la pratique. L'histoire nous fait assez connaître les défaillances de la volonté royale quant à l'application de ces ordonnances. Parfois les coupables étaient du nombre des favoris du roi, parfois les grâces étaient sollicitées par les personnages les plus rapprochés du trône et ses plus dévoués serviteurs. Comment résister à une semblable pression ? La grâce était presque toujours accordée. On vit même Henri III, après un duel célèbre où figuraient deux de ses courtisans les plus aimés, Caylus et Maugiron, ne pas quitter le chevet de Caylus, violateur des ordonnances, le soigner lui-même, et pro-

mettre des sommes d'argent considérables aux chirurgiens s'ils parvenaient à le guérir!

Ce système de sévérité théorique et d'inapplication presque continuelle des lois persista pendant la première partie du règne de Henri IV. Malgré la rigueur d'un arrêt de règlement du Parlement de Paris du 26 juin 1599, et d'un nouvel édit de 1602, les duels, favorisés par les guerres de religion et les troubles de la Ligue, s'étaient encore multipliés d'une façon effrayante. Comment en aurait-il été autrement, puisque, suivant l'Étoile, il fut expédié au nom du roi, de 1589 à 1608, plus de sept mille lettres de grâce, à la suite de rencontres qui avaient entraîné la mort de sept à huit mille hommes d'épée.

C'est en présence d'une telle situation que Sully fit prévaloir ses idées sur la répression du duel dans l'important édit de juin 1609. Aux termes de cet édit, le duel pouvait être autorisé par le roi, ou en son nom, sur la demande des parties, qui devaient s'adresser aux connétable et maréchaux de France et aux gouverneurs des provinces; des peines n'étaient encourues que si l'on procédait à une rencontre sans autorisation, et encore ces peines étaient-elles graduées suivant qu'il y avait eu provocation seulement, blessures, ou résultat de mort; la peine capitale n'était obligatoire que dans ce dernier cas. Le mort lui-même était *mulcté* par l'édit; on devait prononcer contre lui la privation de sépulture et la confiscation du tiers de ses biens; à défaut de biens, s'il était gentilhomme, sa postérité était soumise à la taille pour dix ans; et s'il ne l'était pas, ses enfants étaient déclarés incapables d'être anoblis et de tenir des offices royaux. Les seconds, les intermédiaires du cartel échangé, les spectateurs volontaires eux-mêmes du combat, étaient aussi punis. Enfin le roi faisait défenses expresses à tous, même à la reine et aux princes, d'intercéder pour les coupables, jurant par le Dieu vivant de n'accorder jamais aucune grâce en dérogation à son ordonnance.

Henri IV fit plus que d'édicter ces défenses, il montra une énergie constante à assurer l'application de la loi. Il ne survécut malheureusement qu'une année à la promulgation de cet édit, mais, pendant cette année, les historiens s'accordent à dire qu'aucune grâce ne fut accordée. Ce prince s'était donné, comme tâche personnelle, le soin de concilier les querelles entre ses gentilshommes et les officiers à son service; et l'on sait s'il excellait dans ces conciliations : témoin les heureux résultats de ses médiations antérieures entre Duplessis-Mornay et Saint-Phalle, le prince de Joinville et Bellegarde, grand écuyer de France; Charles de Bourbon, comte de Soissons, et le sage Sully lui-même. Mais si sa volonté était transgressée, il laissait, sans exception depuis son édit de 1609, libre cours à la répression; et un pas considérable eût été certainement accompli dans la voie de l'abolition graduelle des rencontres, si la France n'avait eu bientôt à pleurer la perte de ce grand roi.

Le règne de Louis XIII n'amena aucun résultat utile quant au duel, quoique plusieurs édits datent de cette époque. Cette stérilité fut le résultat forcé des démentis que le pouvoir se donnait à lui-même en amnistiant le lendemain ce qu'il avait violemment proscrit la veille. Ainsi, en 1611, le législateur assimile au duel les rencontres prétendues fortuites qui se multipliaient, et en 1617 il aggrave les peines précédentes en ajoutant la confiscation des biens à la déchéance des charges dans le cas du simple appel en duel; mais aussitôt il accorde une amnistie générale pour toutes les peines encourues depuis l'avènement du roi. En 1623, l'abolition des gradations de culpabilité si légitimement établies par Henri IV porte les rigueurs à un point extrême en assimilant, par exemple, la simple provocation à la mort donnée; mais trois années se sont à peine écoulées, et une deuxième amnistie générale est accordée à l'occasion du mariage de Henriette de France avec Charles Ier, roi d'Angleterre. En 1626, un nouvel essai législatif est tenté par Richelieu : cette fois, la couronne s'interdit le droit de pouvoir autoriser le duel, et les pénalités sont graduées selon la gravité des faits; une fermeté impitoyable tient d'abord la main à l'exécution de l'édit, et Montmorency-Bouteville, avec Deschapelles, portent leur tête sur l'échafaud en place de Grève; puis les défaillances reprennent le dessus et aboutissent, en 1635, à l'occasion de la naissance de Louis XIV, à une nouvelle amnistie générale : c'était la troisième en dix-sept ans, sans préjudice de lettres d'abolition particulières très fréquemment obtenues. Ces inconséquences portèrent leurs fruits; les duels se multiplièrent et arrivèrent à un point tel que, sous la régence d'Anne d'Autriche, qui dura huit années, on évalue à plus de *quatre mille* le nombre des gentilshommes qui périrent en combat singulier.

A Louis XIV était réservé l'honneur de réagir contre ce funeste état de choses. Il commença par former contre le duel une sorte de ligue où il faisait entrer les gentilshommes les plus considérables. Puis, dans son ordonnance du mois d'août 1679, appelée spécialement l'édit des duels, il remania toute la législation précédente. Au point de vue préventif, il étendait l'action du tribunal des maréchaux, chargés par eux-mêmes, ou par les gouverneurs et lieutenants généraux, d'arrêter l'effet des différends entre gentilshommes et autres faisant profession des armes, et au besoin de punir les offenses et injures. Au point de vue répressif, l'édit et la déclaration complémentaire du 14 décembre suivant, tout en maintenant la juridiction des officiers de la connétablie, donnaient au Parlement une compétence générale sur tous ceux qui auraient contrevenu aux ordonnances, quelle que fût leur condition. Quant aux pénalités, elles étaient graduées, en ce sens que la provocation n'entraînait qu'une détention de deux ans outre les peines accessoires, tandis que le duel accompli, n'eût-il causé ni mort ni blessure, était puni de la peine capitale. Puis des confiscations, des déchéances d'office, de noblesse, d'armoiries, venaient compléter ce code pénal du duel.

Cette fois, et quoi qu'en aient voulu dire quelques auteurs, la loi fut exactement suivie, et les grâces ne se reproduisirent que dans un très petit nombre de cas. La preuve en est que les violateurs de l'ordonnance se croyaient obligés de recourir à l'exil pour échapper à la répression dont ils étaient menacés. Voltaire a donc pu dire avec raison, et sans trop de flatterie, dans son *Siècle de Louis XIV* : « Son heureuse sévérité corrigea peu à peu notre nation et même les nations voisines, qui se conformèrent à nos sages coutumes après avoir pris nos mauvaises : il y a dans l'Europe cent fois moins de duels aujourd'hui que du temps de Louis XIII. » Son témoignage est corroboré de la manière la plus expresse par celui d'un auteur peu suspect de faveur pour le roi, Basnage, protestant réfugié en Hollande, qui dit quelque part : « Louis XIV a arrêté le cours d'un mal qui paraissait sans remède : il a sauvé la vie à une infinité

de personnes en ne faisant grâce à personne; il a assuré le repos d'un très grand nombre de familles en jetant l'affliction dans quelques-unes par la punition des coupables; il a rétabli la règle du véritable honneur et fait disparaître le faux qui était cruel et barbare. »

Du règne de Louis XIV à la révolution de 1789 il n'y eut pas de changements sérieux dans la législation du duel, et l'édit de 1723 n'y apporta que des modifications de détail; mais, au point de vue de l'exécution des lois prohibitives, la régence et le règne de Louis XV furent une époque de complet relâchement. Les édits furent méconnus, l'ancien usage reprit le dessus, et si l'on n'en arriva pas au degré qui avait signalé le temps de Louis XIII, on ne peut l'attribuer qu'à la politesse générale des mœurs. Quoi qu'il en soit, les combats singuliers se multiplièrent beaucoup malgré les efforts impuissants de quelques hauts magistrats. Gentilshommes, officiers nobles ou non, bourgeois vivant noblement, tous ceux qui portaient l'épée à la ville la tiraient sous le prétexte le plus frivole, toujours assurés de l'impunité. — Tel fut le long règne de Louis XV.

Sous Louis XVI, les préoccupations nationales, sollicitées par tant d'objets puissants et nouveaux, ne se portèrent pas vers la législation du duel.

Enfin, et pour terminer cet historique, il convient de noter que les lois pénales sorties de la révolution de 1789 et qui nous gouvernent, n'ont nommé le duel dans aucune de leurs dispositions. Que conclure de ce silence absolu? Que le duel ne serait plus puni de nos jours; c'est ce qu'on essaya de faire prévaloir d'abord. Mais la Cour de cassation, par une jurisprudence énergiquement soutenue, a renversé ce système et établi la théorie de l'application aux faits de duel des dispositions de droit commun relatives aux attentats contre les personnes. Suivant cette théorie, dans laquelle ni l'offense ni la provocation ne trouvent place pour être punies, le duel accompli peut, selon ses résultats et les circonstances, donner lieu soit à une accusation de coups et blessures avec ses gradations, soit à une accusation d'assassinat ou de tentative de ce crime. Mais si telle est la situation rigoureuse en droit strict, en fait, il faut le reconnaître, c'est l'impunité qui est le plus fréquemment acquise aux délinquants : c'est la continuation, sous ce rapport, de l'état de choses que nous avons presque toujours rencontré sous l'ancien régime. (1)

INVOCATION MORALE DES PARSIS.

EXTRAIT DE LA BÉNÉDICTION NUPTIALE.

Soyez instruits de ce qui est pur.

Faisant le bien d'une manière convenable, appliquez-vous à penser le bien, à dire le bien, à faire le bien.

Éloignez-vous de tout ce qui est mal de pensée, diminuez tout ce qui est mal de parole, anéantissez tout ce qui est mal d'action.

Renversez la magie. (2)

Parmi vos amis, ayez le visage doux et les yeux bienfaisants.

Ne vous emportez pas de colère.

Ne faites pas de mal par honte.

Faites vos actions avec attention.

Ne disputez pas avec l'envieux.

N'allez pas avec celui qui fait du mal à son prochain.

Ne vous liez pas avec ceux qui ont un mauvais caractère, avec ceux qui savent le mal.

Répondez avec douceur à votre ennemi.

Soyez aimable à vos amis.

Comme le corps et l'âme sont amis, soyez l'ami de vos frères, de votre femme, de vos enfants. (1)

L'AMOUR DU BEAU.

Le beau n'est pas une pure distraction, une récréation facile que je cherche dans les arts et dans la nature. Dans tout ce qui me touche, je sens que l'amour que j'ai pour le beau est un amour sérieux, car c'est un amour qui fait souffrir. Où chacun trouve des jouissances ou du moins les adoucissements et les consolations de la vie, je sens comme une nouvelle et délicieuse source de tourments. Les splendeurs d'une soirée, le calme d'un paysage, un souffle de vent tiède de printemps qui me passe sur le visage, la divine pureté d'un front de madone, une tête grecque, un vers, un chant, que tout cela m'emplit de souffrance! Plus la beauté entrevue est grande, plus elle laisse l'âme inassouvie et pleine d'une image insaisissable. (2)

SCEAU DU PAPE GRÉGOIRE X.



Sceau de Grégoire X. — *Gregorius X Placentinus.*

Grégoire X, né à Plaisance, de la famille des Visconti, fut élu le 1er septembre 1271. Le 18 novembre, il partit de Syrie, où il était légat, et aborda en 1272 à Brindisi, près d'Otrante. Il tint à Lyon, en 1274, le concile où il fut décidé que l'élection des papes se ferait en conclave.

(1) Article communiqué par un professeur de la Faculté des lettres de Montpellier.

(2) Conseil contre les pratiques superstitieuses.

(1) Cette invocation si douce, si pure, si noble, peut dater de plus de trois ou quatre mille ans. Combien n'avons-nous pas fait d'admirables progrès dans les sciences! Mais combien n'avons-nous pas été lents dans notre amélioration morale! Que pourrions-nous faire de mieux aujourd'hui que d'observer seulement ces grands préceptes de Zoroastre, confirmés par le christianisme?

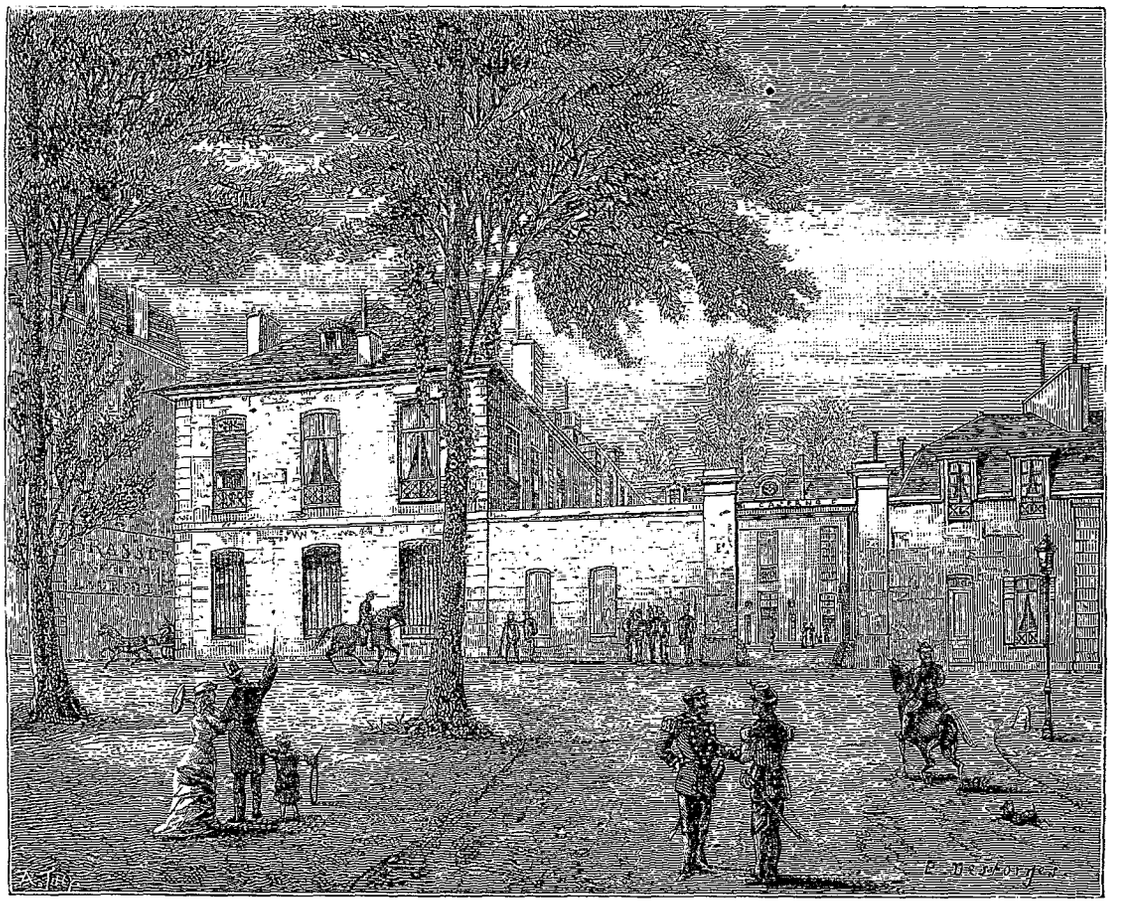
(2) Alfred Tonnellé, *Fragments sur l'art et la philosophie.*

ERRATUM.

L'auteur des articles intitulés : *Émotions d'un jeune aéronaute à sa première ascension*, pages 40 et 58, nous étonne beaucoup en nous avouant qu'en définitive son ascension a eu lieu non pas à Romorantin, mais à Nevers. Nous n'aimons pas ces fictions. Du reste, nous sommes assuré de la réalité d'une ascension : on nous a communiqué des télégrammes qui en donnent la preuve. Ce qu'il y a seulement d'erroné, croyons-nous, c'est le nom de Romorantin, et nous avons peine à comprendre qu'on ait cru devoir substituer bien inutilement ce nom à celui de Nevers.

L'HOTEL DES MENUS-PLAISIRS, A VERSAILLES.

ASSEMBLÉE NATIONALE DE 1789.



Entrée de l'ancien hôtel des Menus-Plaisirs, où l'Assemblée nationale constituante a siégé en 1789, à Versailles.
Dessin de M. E. Desforges (1).

Lorsqu'on entre à Versailles par la grande avenue de Paris, on passe devant cette maison, qui est située, à gauche, au coin de la rue de l'Assemblée-Nationale (1), presque devant la préfecture et à quelques centaines de pas de la Mairie.

Cette maison était en 1789 telle qu'elle est encore et qu'on la voit sur ce dessin.

On l'appelait l'hôtel des Menus-Plaisirs. C'est aujourd'hui une caserne de cavalerie.

L'hôtel des Menus-Plaisirs servait de dépôt, au dix-huitième siècle, et peut-être auparavant, pour tous les jouets de la cour : jeux de bague, de quintaine, billards, volants, instruments de musique, etc., etc. Dans une sorte de salle ou hangar couvert, au fond de l'hôtel (derrière le bâtiment que l'on voit, dans la gravure, au delà de la cour), on emmagasinait les décorations de l'Opéra et de la salle de spectacle du château.

Cet hôtel, quoique peu vaste, était désigné sous le nom d'« hôtel des grands Menus-Plaisirs », tandis qu'on appelait « hôtel des petits Menus-Plaisirs » l'édifice plus considérable de la rue de Noailles où l'on peignait les décors.

En 1787, lorsque, pour chercher un moyen d'arrêter les désastres des finances, on convoqua une assemblée des notables, on eut l'idée d'en réunir les députés dans ce dépôt de l'hôtel des Menus-Plaisirs. On décora la salle, et elle eut la même destination lors d'une seconde assemblée des notables qui, en 1788, ne fut pas plus disposée que la première à venir suffisamment en aide à la royauté.

En 1789, on ne fit donc que suivre une tradition déjà établie, en choisissant l'hôtel des Menus-Plaisirs pour lieu des séances des États généraux. Mais comme cette fois il s'agissait de réunir les représentants des trois ordres, se composant d'environ douze cents membres, que la solennité devait être plus grande, et que l'on y admettrait le public, on dut aménager autrement la salle. Nous la décrirons. Cette fois nous ne voulons que résumer ce que nous pourrions appeler l'histoire de l'hôtel des Menus-Plaisirs. Lorsque, après le départ de la famille royale, le 15 du mois d'octobre 1789, l'Assemblée nationale décida de se transférer à Paris, l'hôtel des Menus fut déserté. Il servit seulement à quelques réunions électorales. Puis, un sieur Dubusq (Dubost ou Dubast) acheta, par suite d'une adjudication,

(1) M. Éd. Ch. a obtenu que ce nom fût donné à l'extrémité de la rue Saint-Martin.

(1) Peut-être, dans cette *cinquantième* année de l'existence du *Magasin pittoresque*, est-il permis de faire observer qu'un *très grand nombre* d'illustrations, comme celle-ci, ont été dessinées directement d'après les monuments eux-mêmes, ou, selon l'expression ordinaire, d'après nature. Il ne paraîtra que juste, j'espère, d'accorder au fondateur et directeur du recueil qu'il ne s'est point borné à faire copier des œuvres gravées ou peintes, et qu'il ne s'est épargné, pendant un demi-siècle, aucune recherche, aucune peine, pour faire reproduire ce qu'il a trouvé d'intéressant et d'instructif parmi les choses inédites.

non pas l'hôtel tout entier, mais seulement la salle où s'étaient passées de si grandes scènes dont ne périra pas la mémoire. Que voulait-il en faire? Il l'ignorait lui-même. Il chercha à y établir un magasin de produits alimentaires. Cette tentative n'ayant pas réussi, il n'hésita pas à jeter à bas toute la décoration de la salle (faite de bois, il est vrai, mais avec beaucoup d'art), et quand il eut vendu tous ces débris, bientôt dispersés, il fut obligé de disparaître, ayant encouru la déchéance pour n'avoir pas payé le prix de l'adjudication.

La salle n'avait plus même de toiture : entièrement abandonnée, ce ne fut longtemps qu'un terrain vague.

On lit dans un rapport de l'intendance des domaines, à la date du 19 novembre 1817 :

« Le terrain qu'avait délaissé le sieur Dubusq sert de dépôt pour les marbres et autres objets de démolition du château.

» La partie qui n'avait pas été vendue à Dubusq a été occupée depuis par le ministre de la guerre, puis rendue au domaine. »

L'hôtel fut loué à un sieur Doumère, au prix annuel de onze cents francs, pour la manutention du pain et pour dépôt de farines et graisses.

On trouve des détails précis sur ce qu'était alors l'hôtel dans une pièce ayant pour titre :

« Devis estimatif d'ouvrages de maçonnerie, etc., à faire à l'hôtel des Menus-Plaisirs, situé avenue de Paris, à l'angle des rues Saint-Martin et des Chantiers (14 septembre 1817).

» Il existe un grand hangar pouvant servir de magasin, faisant partie des tribunes de gauche de l'ancienne salle de l'Assemblée construite en 1789, contenant 31 mètres de long sur 7m.70 de large, tenant d'un côté à la rue Saint-Martin et de l'autre à un terrain vague sur la rue des Chantiers.

» Le terrain vague sert provisoirement de dépôt de matériaux. Il contient 44 mètres sur 34m.50. Il comporte, en superficie, 518 mètres équivalant à 48 perches un sixième. Il est clos de mur sur la rue des Chantiers avec grande et petite entrée, et séparé dans le fond par un mur de clôture, côté du grand bâtiment du fond de la cour de l'hôtel des Menus sur l'avenue de Paris.

» Il existe une autre partie de terrain à gauche dudit hangar sur lequel on avait commencé une construction. »

Cette description est encore aujourd'hui parfaitement exacte.

L'espace où se sont passées les plus grandes scènes des premiers mois de la révolution française, du 5 mai 1789 au 19 octobre suivant, est aujourd'hui un jardin fermé dont un officier du génie a l'usage. Il n'y reste que quelques débris d'une des anciennes tribunes, et au-dessous un logement de concierge et des écuries ou magasins.

C'est là, au milieu de ce jardin, que doit s'élever un monument commémoratif du 5 mai 1789, voté par le Parlement sur la proposition de M. Édouard Charton, sénateur (loi promulguée le 18 avril 1879).

Le ministre des beaux-arts ayant adopté, sur l'avis de M. Édouard Charton, que le monument destiné à consacrer le souvenir du 5 mai 1789 serait une colonne, de même que l'Empire a eu la colonne de la place Vendôme, et la révolution de juillet la colonne de la Bastille, un concours pour la construction de ce monument a été ouvert en 1881.

Ce concours, auquel ont pris part les architectes et les sculpteurs les plus éminents de notre époque, a donné lieu à une exposition de modèles qui a été très remarquée. Le prix a été décerné à M. Formigé, architecte.

A suivre.

DIALOGUE D'UN HOMME AVEC SA CONSCIENCE.

NOUVELLE.

Suite et fin. — Voy. p. 146, 153.

» — Ma liberté a ses limites.

» — Il te plaît de lui en imposer toi-même pour te créer des excuses. Tu étais plus fier autrefois, lorsque avec mon secours, confiant et sincère, tu livrais de si francs combats aux passions et à l'erreur. Tu sentais bien alors que toute ta force est en toi, dans ta volonté; que tu m'es antérieur, que je suis en grande partie ton œuvre; que je vaux, non pas seulement par tes instincts, mais aussi par ta raison; que, n'étant pas une puissance distincte de toi-même, absolue, immuable, il dépend de toi, de l'exercice et de l'application de toutes tes forces intellectuelles et morales, que je grandisse ou que je décroisse, que je m'épure ou que je me corrompe. Peux-tu nier l'empire de la volonté sur la sincérité? Mais pourquoi te rappeler ces vérités! elles ne peuvent que te déplaire depuis qu'elles te sont devenues importunes? Ne t'ai-je pas vu récemment froisser la page où le plus grand des orateurs modernes (1) a écrit ces mots : « L'obligation de faire sa conscience est antérieure à l'obli-» gation de suivre sa conscience. » Je t'observai. Tu as pâli, tu as fermé le livre, tu n'as pas eu le courage de tirer la conséquence et de te dire : « Comme on fait sa conscience, » on peut la défaire », et tu ne m'as pas même laissé le temps d'élever la voix. »

— Crois-tu donc cela? me dit Léonard en me saisissant la main. Crois-tu que la conscience ait aussi peu de pouvoir qui lui soit propre, qu'elle tienne une si grande part d'autorité de nous-même, et qu'il nous soit si facile de la forcer à se taire, à la contraindre à nous laisser en repos? Est-ce bien la vérité?

Elle a ajouté, la cruelle :

« Si je me ranime à ce moment, c'est qu'il est suprême, et que tu m'as laissé encore un reste de force pour protester une dernière fois contre cette résolution que tu vas prendre et qui causerait ta honte, le malheur de ta famille, et ma ruine avec la tienne. »

Sur ces mots, Léonard, comme égaré, s'assit devant son bureau et se couvrit le visage de ses mains.

Je voulus l'interroger, mais il ne m'en laissa pas le temps.

Sortant tout à coup de ce moment de prostration, il continua :

— Voici ce que me dit ensuite ma conscience :

« — A cette heure, tu m'écoutes : c'est plus que tu n'avais daigné faire depuis longtemps. Rappelle-toi ce que nous étions autrefois l'un pour l'autre, et reconnais par quels degrés insensibles, en ces dernières années, tu es parvenu à me tenir à distance pendant tes conciliabules avec tes paradoxes et tes passions. Né d'une mère qui était la vertu et la sincérité mêmes, tu n'avais eu qu'assez peu de mérite à te faire un trésor de vérités. Un élan inné te portait au bien. Je recueillais avec bonheur ce que tu me confiais chaque

(1) Mirabeau.

jour, et les bonnes résolutions que te dictait ton énergie morale se gravaient profondément en moi. Tu t'élevais ainsi, d'année en année, avec droiture, et, presque sans luttes, tu perfectionnais et réalisais le beau modèle de ta vie par le sentiment et l'accomplissement de tes devoirs autant que par le choix même de tes jouissances et de tes plaisirs. De par ta volonté, j'avais la garde de tous les progrès de tes justes pensées et de tes passions généreuses; je me plaisais à en réfléchir les charmantes et nobles images; je sentais ton attention incessamment penchée sur moi. Non, tu ne saurais avoir oublié nos doux et féconds entretiens, lorsqu'à la fin de la journée, tous les bruits ayant cessé, seul avec moi, tu fermais tes livres préférés avant d'élever ton âme à l'auteur de toutes choses et de t'abandonner au sommeil. Ah! si seulement tu n'avais jamais interrompu cette coutume salutaire, si tu étais resté sincère avec toi-même, crois-tu que le jour serait venu où deux passions que tu avais si longtemps méprisées sont parvenues à s'insinuer en toi, ont grandi rapidement, et sont arrivées jusqu'à la puissance de mettre en péril tout l'honneur de ta vie.

» — Deux passions?

» — A quoi bon ce feint étonnement? Ne te sens-tu pas possédé de ces passions funestes, victorieuses de tant d'autres hommes dont la vertu se fatigue comme la tienne vers la fin de l'âge mur, la cupidité et l'ambition! »

A ces mots, je m'élançai vers Léonard, en m'écriant :

— Toi, cupide, ambitieux! Mensonge! mensonge!

Léonard sourit tristement et me dit :

— Et toi aussi, mon ami, tu entres en révolte? Mais à qui adresses-tu ce mot « mensonge »? A moi ou à ma conscience? Tu le vois, nous sommes deux : nous n'étions qu'un autrefois. Il faut que tu choisisses entre nous.

Je le regardai, troublé.

— Et cependant, repris-je, comment supporter de t'entendre t'accuser des vices les plus contraires à ta nature et à la conduite de toute ta vie? Est-ce que je n'ai pas connu, autant que ta conscience elle-même, ton désintéressement sans égal et ton admirable probité dans les circonstances les plus difficiles?

Et, tandis que je parlais ainsi à Léonard, je pensais en effet : « Comment un tel homme, vers la fin de la maturité, riche déjà, pouvait-il être suspecté d'un entraînement si contraire aux sentiments dévoués, désintéressés, délicats, qui lui avaient si justement mérité l'amour et l'estime de tous ceux qui l'entouraient? Doit-il croire à la voix accusatrice de cette mystérieuse faculté de son âme qui semble se plaire à nier sa propre infaillibilité? »

Et de beaux et nobles souvenirs qui honoraient mon ami traversaient mon esprit avec la rapidité de l'éclair; j'étais tenté de les rappeler; mais Léonard me fit signe qu'il désirait me raconter la suite de sa conversation intérieure; on eût dit qu'elle répondait à mes préoccupations mêmes.

« — Désintéressé tant que tu fus jeune et libre, tu commenças à te sentir incertain, agité, dès que, époux et père, tu trouvas dans ta tendresse un prétexte pour tendre à accroître ta fortune. Il s'y mêla aussi peu à peu, vaguement, les insinuations perfides de l'envie. Nous eûmes, tu dois t'en souvenir, des débats sur ces premières oscillations de ton esprit. Heureusement, j'étais puissamment aidée par la sage modération de ta compagne, ton ange gardien, et d'abord la victoire nous resta. Ton bien-être, d'ailleurs, augmentait avec ton talent et ta réputation. Les causes sérieuses d'une défaillance te faisaient défaut; mais, après la mort de ta femme bien-aimée, je commençai à ne plus avoir sur toi la même influence. Peut-être t'étais-tu habitué plus qu'il ne l'eût fallu à te reposer sur elle du soin de diriger tes sentiments et tes pensées. Elle absente, tu n'avais plus la même force. Il me fut de plus en plus sensible que nos relations étaient en péril de devenir froides et rares. Je t'avertissais, je te menaçais. Tu repoussais mes remontrances comme exagérées ou frivoles. Rappelle-toi le premier de nos dissentiments sérieux. Dès le second mois de ton deuil, tu voulus fuir la douleur. Elle détruisait, te disais-tu, ton énergie. Excuse indigne de toi! Une âme comme la tienne, loin de désirer se distraire des grandes douleurs, doit les vouloir durables afin de se retremper sans cesse dans la source profonde de leurs amertumes salutaires.

» — Ai-je donc cherché des distractions condamnables? Qu'ai-je fait autre chose que de m'attacher de nouveau à mes travaux habituels avec plus d'ardeur?

» — Il est vrai, mais en même temps, m'écartant de plus en plus de toi, n'as-tu pas laissé s'insinuer dans ton esprit des réminiscences d'anciennes ambitions, d'une surtout que tu aurais dû d'autant plus résolument combattre qu'elle t'était plus interdite que toute autre? Je voyais le péril, je t'avertissais; mais toi, te détournant, tu t'entourais de sophismes. Tu devais penser, disais-tu, à l'avenir de tes enfants, à t'assurer plus d'influence dans l'intérêt de ton fils, à une alliance avantageuse pour ta fille. Tu t'étourdissais de raisonnements captieux pour ne plus entendre. Tu semblais exagérer tes devoirs professionnels afin de ne pas me laisser élever la voix. J'attendais minuit, j'épiais l'approche de ton sommeil : mais tu te disais épuisé de fatigue; tu m'ajournais comme un solliciteur importun qu'on a oublié dans une antichambre. Et n'est-ce pas, en effet, dans quelque repli obscur de ton âme que tu m'as exilée depuis plusieurs mois, si bien que je m'étonne que tu aies même entendu ce cri que je t'ai jeté ce soir. Sera-ce le dernier? Dois-je rentrer dans le silence? Soit. Donne suite à ton projet : c'est un acte odieux. »

— Un acte odieux! toi, Léonard. Écoute, l'exagération de cette parole que tu prêtes à ta conscience ne me laisse plus de doute : tu as mal entendu, mal compris!

— Arrête, mon ami, reprit Léonard. Tu ignores un fait que je me suis souvent reproché de n'avoir pas confié à ton amitié.

Tu te souviens, sans doute, de mon plaidoyer pour cette pauvre servante de Dormoy, accusée d'avoir empoisonné sa maîtresse par jalousie. J'avais les raisons les plus irrésistibles de croire à son innocence. Malgré tous mes efforts, elle fut condamnée à la peine capitale, et j'implorai en vain sa grâce.

Ma femme, confidente de mes convictions, eut horreur de ce qu'elle considérait, ainsi que moi-même, comme une erreur fatale de la justice qui avait entraîné celle du jury, et, par ce motif surtout, elle me détourna du dessein d'entrer dans le ministère public.

A son lit de mort, mon ami, cette pensée agita son esprit. Elle obtint de moi la promesse de ne jamais solliciter ou accepter une des fonctions qui obligent à demander ou à prononcer le sacrifice d'une vie humaine.

— Ciel! m'écriai-je; ton fils, ta fille, étaient-ils présents à ces dernières paroles de leur mère?

— Oui, me répondit-il, à genoux près d'elle ainsi que moi.

— Malheureux! ajoutai-je en lui serrant le bras avec force. En ce moment, où est Georges?

— Où serait-il ailleurs que sous ce toit, où sans doute, ainsi que sa sœur, il repose en paix?

— Tu es dans l'erreur.

— D'où te vient cette pensée?

— Georges n'a point passé la nuit ici.

— Georges! où peut-il être?

En ce moment, la sonnette de la rue retentit. Léonard s'approcha vivement de la fenêtre. Il eut un frémissement.

Presque aussitôt le domestique entra : il présenta le Journal officiel à son maître qui hésitait à le recevoir, lorsque Georges, en désordre, suivi de sa sœur aussi pâle que lui, se précipitant dans la chambre, posa sa main sur celle de Léonard.

— N'ouvrez pas ce journal, mon père, je vous supplie.

Léonard le regardait avec surprise. Georges ajouta d'une voix basse :

— Mon père, vous n'y trouverez pas ce que vous attendez.

Le visage de Léonard se contracta. Il était visible que des sentiments contraires se soulevaient en lui.

— Pourquoi? dit-il avec lenteur et d'une voix presque sévère.

— Pardonnez-moi, dit Georges. Vous ne pouvez savoir ce que ma sœur et moi nous avons souffert. Votre silence depuis plusieurs jours nous interdisait tout épanchement. Mais hier soir, il m'a semblé que ma mère m'apparaissait et m'ordonnait d'agir. J'ai couru au ministère, puis à l'imprimerie de la feuille officielle, et, grâce à l'amitié d'un des secrétaires du ministre et à la protection de M. St..., j'ai obtenu que l'on retarderait d'un jour la publication de la liste des nominations dans la magistrature; mais rien n'est changé, mon père, et cette nomination qui n'a pas paru aujourd'hui peut paraître demain. Je reconnais ma faute. Nous devons nous soumettre à votre volonté.

Ces derniers mots étaient tremblés, sourds, presque sinistres.

Après quelques instants de silence :

— Georges, dit doucement Léonard, mon nom ne paraîtra jamais dans cette feuille.

Juliette regardait tour à tour son père et moi.

— Mes enfants, embrassez-moi, reprit Léonard; je n'ai eu qu'un jour de faiblesse. Je suis toujours digne de votre mère.

Il les saisit dans ses bras, les pressa contre sa poitrine : des larmes jaillirent de ses yeux et des nôtres.

— Et maintenant, dit-il, se tournant et s'inclinant devant le portrait, rendons grâce à notre protectrice, à notre sainte.

Quelques instants après, je sortis soulagé, heureux.

Le pauvre calligraphe attendait encore dans la rue. Sa peine ne fut pas perdue. Léonard et moi, nous obtînmes pour lui un emploi dans un de nos grands comptoirs financiers. Jusqu'à ce jour, plus sage que nous ne l'avions espéré, il a su s'y maintenir.

CONSEILS A UN JEUNE HOMME.

L'essentiel (pour un jeune homme) est de se fortifier le plus possible dans ses études et de se préparer, autant par une instruction solide que par un caractère moral et grave, à la vie que les événements lui traceront. Plus l'époque dans laquelle nous sommes nés est orageuse et forte, plus notre caractère doit s'élever et se fortifier en proportion par des études substantielles et par un exercice assidu de nos propres forces contre nous-mêmes. C'est cet exercice qui nous forme à la vertu morale. LAMARTINE.

APPLICATION.

La plus faible créature, si elle concentre énergiquement ses facultés sur un seul objet, arrivera certainement à un résultat utile : l'homme le plus fort, s'il dispose de ses facultés sur beaucoup d'objets, n'arrivera jamais à rien.

CARLYLE.

ESTAMPE ALLÉGORIQUE,

PAR SÉBASTIEN LECLERC.

MADAME GUYON.

L'estampe dont l'on voit ici une exacte reproduction est très rare. On en conserve avec grand soin trois états différents au séminaire de Saint-Sulpice : on nous a permis de les consulter.

Ce fut, dit-on, un gentilhomme de la manche (1), l'Échelle, qui donna l'idée de cette composition allégorique et la fit graver par Sébastien Leclerc (2).

Voici l'explication de cette curieuse gravure allégorique :

On voit un petit berger debout, la houlette à la main, et autour de lui des animaux de différentes espèces, le lion, le tigre, l'ours, l'agneau, la génisse, vivant tous en paix dans le même troupeau.

A droite, un enfant, couché à terre près d'un ruisseau, caresse un serpent; un autre, dans les bras de sa nourrice, se joue avec un aspic : il n'y a plus sur la terre d'animaux malfaisants, l'homme compris.

Le berger, c'était le duc de Bourgogne (3), que l'on croyait destiné à succéder à Louis XIV son grand-père, et avec qui devait régner ce que, suivant les formes de langage adoptées par les plus vertueuses dames de la cour, on appelait à l'avance « le pur amour », c'est-à-dire la paix, la concorde, la sympathie universelles.

Ces dames, alors enthousiastes pour la doctrine de Mme Bouvier de la Mothe-Guyon et pour sa personne (4), noble comme elles, étaient, entre autres Mme de Maintenon, Mme de Mortemart, Mme de Merstein, fille du duc de Chevreuse, la duchesse de Béthune, la comtesse de Guiche, etc.

Quiconque aime à lire les Mémoires de ce temps les connaît bien.

L'enfant au serpent était le duc d'Anjou, frère du duc de Bourgogne; l'autre, à l'aspic, le duc de Berri.

La nourrice gracieuse, assise sous un ombrage, est la

(1) On appelait de ce nom un corps composé de vingt-quatre gentilshommes attachés à la personne du roi, et qui le suivaient alternativement deux à deux. Ils ne devaient jamais le quitter et étaient toujours debout auprès de lui. Ils portaient l'épée et une pertuisane.

(2) Voy., sur ce graveur, les Tables.

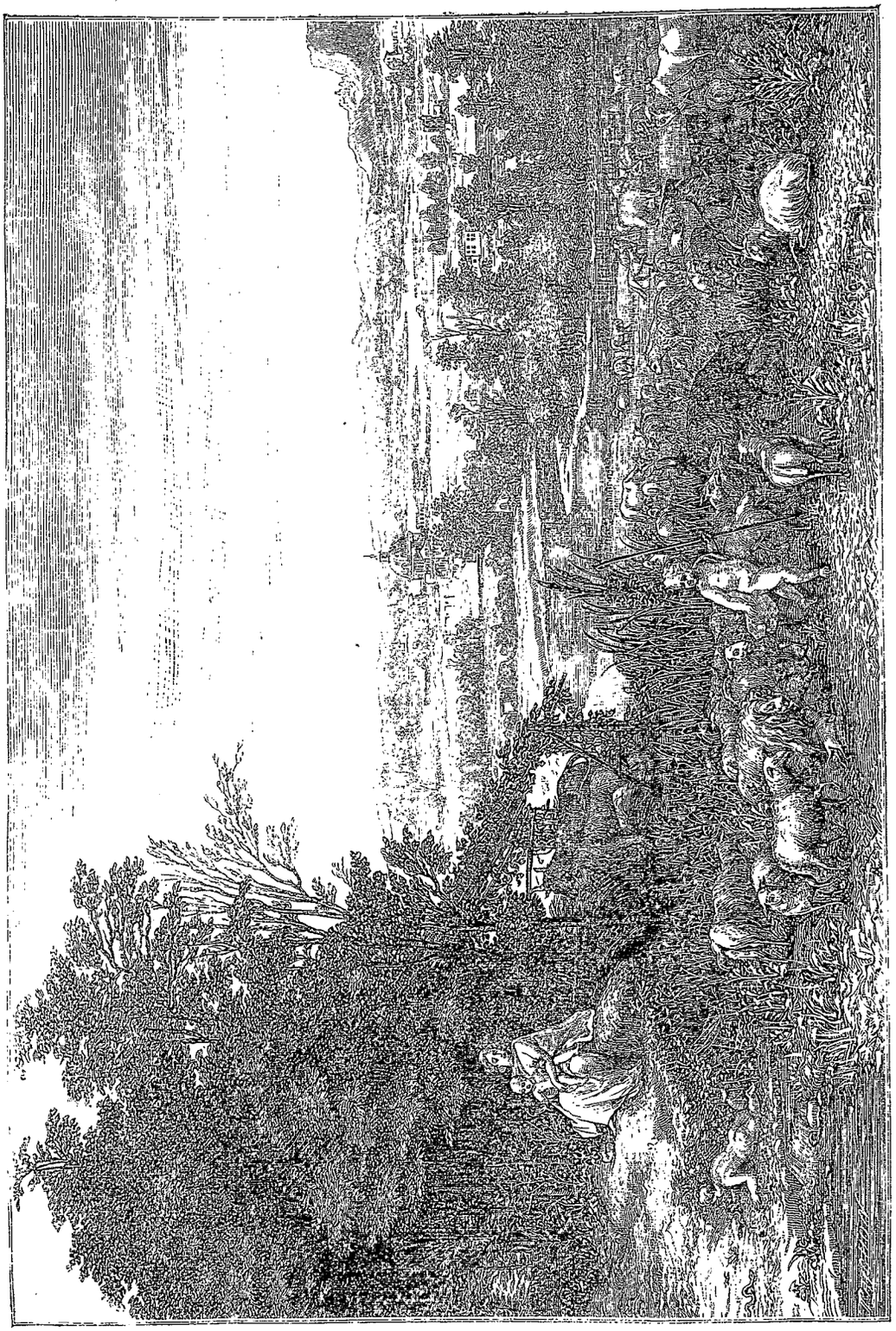
(3) Mort de la rougeole, le 18 février 1712.

(4) Il se peut que cette famille des Bouvier ait été alliée à Jean Cousin. — Voy. les Tables.

mystique elle-même, Mme Bouvier de la Mothe-Guyon. Le temple, au fond, n'est-ce pas Saint-Pierre de Rome? La maison au milieu des arbres, ne serait-ce pas Saint-Cyr, d'où les œuvres de Mme Guyon furent expulsées après y avoir été lues avec ferveur?

C'est une histoire extraordinaire et d'un grand intérêt historique que celle de cette personne, cause d'une controverse si célèbre entre Fénelon et Bossuet.

Admirée, adulée à la cour, comme à Saint-Cyr, elle fut plus tard, sans avoir aucunement modifié sa doctrine, accusée, persécutée, emprisonnée à Vincennes sous un faux nom, puis à la Bastille : son crime était sa doctrine du quiétisme, qui, s'éloignant trop des devoirs et des exigences légitimes de la vie réelle, pouvait être en effet un danger. Accablée de maux, atteinte par les infirmités, elle fut autorisée ensuite à se réfugier, tour à tour, à Diziers, à Courbouzon, à la maison des Forges, près de Suèvres, enfin à Blois, où elle mourut à l'âge de soixante-neuf ans : elle n'avait jamais perdu l'estime et les sympathies de Fénelon. (1)



Madame Guyon. — Fac-similé d'une estampe allégorique par Sébastien Leclerc.

(1) *Madame Guyon, sa vie, sa doctrine et son influence*, etc., par L. Guerrier (1881).

PIETER VANDAEL.

NOUVELLE.

I. — RETOUR.

Il faisait froid, et il était nuit : on était au mois de février, et l'horloge du chemin de fer marquait six heures, au moment où Pieter Vandael avait quitté la gare de Charleville, un sac à la main, sans s'occuper du reste de ses bagages ; il était bien trop pressé pour vouloir attendre son coffre, qu'un voiturier de son village pourrait lui apporter le lendemain.

Or, depuis qu'il avait quitté le chemin de fer, Pieter Vandael avait fait trois bonnes lieues à pied : il ne faut donc pas s'étonner s'il était nuit close, et si Pieter Vandael ne rencontrait personne sur la route. Il ne tenait pas, du reste, à avoir de la société ; il s'entretenait volontiers avec lui-même en tout temps, et ce soir-là, le cœur lui sautait de joie, à toutes les fois qu'il se répétait :

« Nous y voilà donc encore une fois ! Va-t-elle être contente, la vieille mère ! va-t-elle embrasser son Pieter ! va-t-elle rire, va-t-elle pleurer ! et moi, donc ! Pauvre chère vieille, pourvu que je la trouve en bonne santé ! La dernière lettre n'était pas mauvaise ; mais elle était datée de la Saint-Jean... Il passe bien des vagues sous le beaupré, en six mois ! Et quand je pense qu'il y avait des gens qui voulaient me faire coucher à l'auberge, pour prendre la voiture de demain matin. La voiture ! j'aurai dormi un somme dans mon lit, si j'ai envie de dormir cette nuit, ce qui n'est pas sûr, avant qu'on lui ait seulement attelé ses chevaux, à cette voiture ! Quelques lieues à faire à pied, ce n'est pas pour arrêter un homme qui n'a pas embrassé sa mère depuis trois ans... Hé ! qu'est-ce que c'est ? Quêteur, ici ! cherche, Quêteur ! Entends-tu ! »

Pendant que Quêteur s'arrête, droit sur ses quatre pattes, et hume le vent en dressant ses oreilles, pour se rendre compte de ce qui attire l'attention de son maître, faisons un peu le portrait de l'homme et du chien.

Pierre Vandael, que sa mère appelle Pieter, selon l'usage flamand, est un marin de trente-cinq ans environ, qui en paraît davantage, parce qu'il est bronzé par le soleil de toutes les latitudes ; il marche en se dandinant un peu, comme un homme qui a sous les pieds le pont d'un bateau plus souvent que la terre ferme. Au moral, Pieter est le meilleur cœur du monde ; il n'a de sa vie eu une mauvaise intention, et il cherche toujours à agir le mieux possible et à contenter tout le monde sans faire de tort à personne, ce qui le rend parfois fort indécis. Quoiqu'il soit marin, il n'est point né au bord de la mer ; le village de Dyveck, où il a vécu vingt-deux ans, est à sept lieues de Charleville ; et il y a loin de Charleville à Dunkerque, la plus proche ville maritime.

Pieter était charpentier, et fort adroit de ses mains ; un gros chagrin qu'il a eu, il y a une douzaine d'années, lui a inspiré tout à coup un désir irrésistible de changer toute sa manière de vivre, pour oublier plus facilement sa peine, et il s'est engagé comme matelot. Depuis ce temps-là, il a vu presque tout ce qu'on peut voir en fait de terres et de mers, et il n'est revenu que quatre ou cinq fois à Dyveck.

Mais le temps adoucit tous les chagrins ; Pieter Vandael est consolé, et il ne tient plus autant à courir le monde. Il revient cette fois-ci avec un congé de six mois, et il en est tout joyeux. Six mois à passer avec sa mère ! Et puis, si elle ne tient pas trop à rester toute sa vie à Dyveck, n'y aurait-il pas moyen que son fils ne se séparât plus d'elle ? Pieter est bon ouvrier ; il a servi plus souvent comme charpentier que comme matelot ; il pourrait bien obtenir un emploi de l'État dans les ateliers de la marine, dans quelque port de guerre où ils vivraient ensemble. Ne plus quitter sa mère, la soigner, l'aimer, la choyer et se faire choyer par elle, c'est maintenant tout le rêve de Pieter Vandael !

Et Quêteur ? Quêteur est un chien griffon noir, très bon et très intelligent ; sa beauté fait l'orgueil de son maître, qui trouve toujours le temps, si chargé d'ouvrage qu'il soit, de brosser les longs poils noirs qui tombent jusque sur ses pattes. Il n'y a que six mois que Quêteur et Pieter sont amis ; Pieter, en se promenant dans une ville européenne de la côte d'Afrique, entra dans le cimetière ; un chien hurlait lamentablement sur une tombe : c'était, dit-on au marin, le chien d'un officier enterré la veille, et le pauvre animal ne voulait ni quitter la tombe, ni prendre de la nourriture. Pieter revint le lendemain ; le chien y était encore, mais il ne hurlait plus, parce qu'il n'en avait plus la force : il était presque mort de faim. Pieter l'emporta, le soigna, le sauva, et Quêteur (c'était le nom écrit sur son collier) fut bientôt le favori du gaillard d'avant tout aussi bien que du gaillard d'arrière. Il y eut même des officiers qui voulurent l'acheter, mais Pieter refusa de le vendre ; et voilà pourquoi Quêteur trottait sur la route de Dyveck à côté de Pieter Vandael.

Quêteur donc, après avoir flairé le vent, fit entendre un aboiement sec, qui signifiait très clairement : Bon ! je sais d'où ça vient ! et il s'élança à toute vitesse dans un des champs qui bordaient la route.

En pareil cas, un homme n'a rien de mieux à faire que de suivre son chien : Pieter suivit donc Quêteur, et ne s'arrêta que quand Quêteur se fut arrêté.

A mesure qu'il avançait, Pieter entendait plus distinctement les cris d'un enfant, d'un tout petit enfant ; et lorsque Quêteur se fut arrêté, les cris cessèrent.

Pieter Vandael rejoignit son chien ; à la clarté vague et grise d'une nuit d'hiver, il aperçut une forme humaine étendue à terre, à moitié enfoncée dans une meule de foin. Auprès d'elle, une masse plus petite : c'était l'enfant, que Quêteur flairait et retournait. Le pauvre petit être avait cessé de crier, en se sentant réchauffé par la grande langue rose qui passait et repassait sur son visage ; mais il n'avait pas seulement froid, il mourait de faim, et quand il eut vainement cherché quelque chose à sucer, il recommença ses cris de plus belle.

« Pauvre petit, se dit Pieter, c'est sans doute sa mère qui est là, et la malheureuse se sera évanouie de froid ou peut-être de besoin : elle ne l'entend pas. Je vais tâcher de la faire revenir avec quelques gouttes d'eau-de-vie, et je lui donnerai le pain et le saucisson que j'avais emportés pour manger en route : je ne peux pas faire avaler cette nourriture-là au poupon. Voyons, où est sa tête, à cette pauvre créature ? »

Il tâta avec ses mains : le visage était glacé, mais ce n'était pas bien étonnant, par le temps qu'il faisait. Il introduisit le goulot de son flacon entre les lèvres serrées : la femme ne bougea pas, et pourtant ce qu'il lui donnait là, c'était de l'eau-de-vie de matelot, de l'eau-de-vie à réveiller un mort, pensait-il. Effrayé, il chercha les mains, tâta le cœur : le pouls était arrêté, le cœur ne battait plus.

« Mais cette malheureuse est morte ! » s'écria Pieter Vandael.

Et Quêteur, comme s'il l'eût compris, lui répondit par un long gémissement. L'enfant s'était tu : il n'avait sans doute plus la force de crier.

Pieter Vandael battit le briquet, alluma un rat de cave qu'il tira de sa poche, et put voir distinctement la pauvre femme.

Elle était morte. Elle avait dû errer dans la campagne à la recherche d'un abri, et, n'en trouvant pas, elle s'était traînée vers cette meule de foin, où elle s'était creusé une espèce de grotte. Il devait y avoir plusieurs heures de cela, car elle était déjà raide. Il n'était plus question de secours pour elle; mais l'enfant en avait besoin, et Pieter chercha dans sa mémoire quel était le village le plus proche, pour y porter le pauvre petit être.

Cependant, à la lueur de son rat de cave, il continuait à regarder la morte, dont la vue lui causait une émotion singulière. Ce visage, il l'avait certainement déjà vu : où donc? quand? Il cherchait et ne trouvait rien; seulement, sans qu'il sût pourquoi, un autre visage surgissait devant lui, un doux et frais visage de dix-huit ans, et il croyait entendre une voix mélodieuse et de joyeux éclats de rire... Pourquoi donc ce souvenir, en telle circonstance et en tel lieu?

Tout à coup, Pieter tressaillit. Cette apparition, ce rêve de sa jeunesse... la morte lui ressemblait ! Il la regarda de plus près. Oui, telle qu'il la voyait là, hâve, livide, décharnée, vieille, avec des cheveux blancs mêlés à ses cheveux noirs, c'était elle, elle, la folâtre jeune fille d'autrefois... O Dieu ! fallait-il qu'elle eût souffert, pour avoir tant changé, et pour être venue mourir là toute seule !

Pieter voulait douter encore. Il tâta le pauvre paquet, noué dans un mouchoir à carreaux, qui pendait encore au bras de la morte. Il y trouva d'abord quelques petits vêtements d'enfant. Il y sentit aussi des papiers ; il les prit, les lut... C'était bien elle ! il y avait là, tout froissé et jauni, un acte de mariage, remontant à douze ans, entre Jakob Lemans et Marie Verlingen; il y avait un autre papier, tout récent, celui-là, car il était daté de deux mois à peine, qui constatait la naissance, dans l'hospice de Vouziers, de Marie, fille de Jakob Lemans et de Marie Verlingen son épouse.

Pieter Vandael se laissa tomber à côté de la morte, sur l'herbe durcie, et il se mit à pleurer.

Pauvre Pieter ! tout son passé lui apparaissait, et il se redisait douloureusement sa propre histoire. Il se revoyait, à vingt-deux ans, insouciant comme un oiseau, poussant le rabot et maniant la gouge chez un charpentier de Charleville : il travaillait de toutes ses forces du lundi au samedi, et le samedi soir, il revenait à Dyveck, et passait gaiement son dimanche en famille : c'était le bon temps ! Puis, un jour, son oncle Malo, le frère de sa mère, était venu de Dunkerque, où il était maître charpentier : il avait regardé travailler Pieter, et l'avait trouvé bon ouvrier ; et il lui avait proposé de l'emmener avec lui. « J'ai déjà un parent parmi mes ouvriers, lui avait-il dit, un de vos cousins, Jakob Lemans ; je n'ai point d'enfants, et quand je me retirerai, je vous laisserai l'établissement à tous les deux. » Dame Vandael avait conseillé à son fils d'accepter ; cela lui faisait sûrement de la peine, de se séparer de lui ; mais ce serait une bien bonne affaire pour Pieter d'être chez son oncle, et de pouvoir lui succéder un jour. En restant à Charleville, il ne serait jamais maître, puisque son patron avait des fils du même métier que lui.

Pieter était parti, croyant que c'était pour son bonheur : hélas, comme les choses de ce monde sont trompeuses ! A Dunkerque, il avait fait la connaissance de Marie Verlingen, une orpheline, bonne et jolie, que tout le monde aimait; oui, tout le monde ! et la preuve, c'est que dame Vandael, venue à Dunkerque tout exprès pour la voir, dame Vandael, portée comme toutes les mères à ne trouver aucune femme digne de son fils, s'était mise tout de suite à l'adorer. Pauvre dame Vandael ! ç'avait été un chagrin pour elle aussi, quand Marie avait choisi le cousin Jakob, un garçon gai et amusant, qui n'était pas méchant au fond, mais qui ne valait certainement pas Pieter. Enfin, Marie et Jakob s'étaient mariés, et Pieter était parti comme matelot. Il ne les avait jamais revus depuis ; il savait seulement que Jakob avait mal tourné, que l'oncle n'avait pas voulu lui céder son fonds, et que lui et sa femme n'étaient plus à Dunkerque depuis des années.

En pensant à tout cela, Pieter sentit une bouffée de colère lui monter au visage. Lui, Pieter, il l'aurait rendue si heureuse, la pauvre Marie ! et ce misérable Jakob la lui avait prise pour la faire finir ainsi ! Où était-il à présent? il avait donc abandonné sa femme et son enfant? Après tout, il valait mieux qu'il ne fût pas là. Il ne méritait pas d'être père ; mais son enfant, l'enfant de Marie Verlingen, ne serait pas élevée aux Enfants trouvés. Pieter l'adoptait ; il l'emmènerait bien loin, et son indigne père ne pourrait pas la retrouver.

Pieter Vandael prit tous les papiers et les mit dans sa poche. Il prit aussi les vêtements d'enfant; puis il ôta sa veste, et amarra sur son dos son sac de voyage, pour se tenir chaud d'abord, et pour n'en avoir pas les mains embarrassées. Puis il releva tout doucement la petite fille, l'enveloppa dans la veste bien chaude, et la coucha sur son bras avec mille précautions, comme un objet fragile qu'on craint de casser. Enfin il jeta un dernier regard à la morte, appela Quêteur, et se remit en route.

La suite à la prochaine livraison.

BIENFAITS FUTURS DE LA SCIENCE.

Voici que notre science est sur le point de couvrir notre terre d'un réseau électrique dans lequel tous les points du globe se toucheront, et par lequel deux hommes, d'un pôle à l'autre, se parleront comme s'ils se tenaient par la main ! Et vous croyez que quand ces forces inférieures, que recèlent et transmettent les métaux, embrassent ainsi le monde entier, la force des cœurs, la force sainte que recèle et transmet l'âme humaine, sera moins étendue et ne saura jamais embrasser toute la terre ! A. GRATRY.

BILLET DE BANQUE CHINOIS

DATANT DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Voici la description de ce billet telle que la donnent les auteurs chinois de l'époque : (1)

Dans la huitième année de la période Hong-wou (1375), l'empereur T'ai-tsou ordonna à son ministre des finances de faire les *pao-tch'ao* (billets précieux) de la dynastie des

(1) Note communiquée au Directeur du *Magasin pittoresque* par M. Gabriel Devéria, premier interprète pour la langue chinoise au ministère des affaires étrangères, et premier secrétaire d'ambassade.

grands Ming, et d'employer pour le papier de ces billets des fibres de mûrier. Ils devaient être de forme rectangulaire et d'une couleur bleue verdâtre, ayant un pied de long sur six pouces de côté. L'image d'un dragon se voyait dans la partie supérieure du billet, qui était entouré d'un cadre rempli d'ornements. Une inscription en tête du billet signifiait : « Billet précieux de la dynastie des grands Ming » ayant cours partout. » A droite et à gauche, de chaque côté, se trouvaient écrits perpendiculairement huit caractères d'un genre gothique signifiant : « Billet précieux » de la dynastie des grands Ming ayant cours sous le ciel » (c'est-à-dire dans tout l'empire). » Au centre du billet se trouvait un dessin représentant une ligature de mille sapèques de cuivre sous forme de dix ligatures de cent sapèques, constituant ainsi un *kuan* (ligature de mille). L'inscription au bas du billet signifiait : « Sur la proposi- » tion de notre ministre des finances, il a été décrété que » des précieux billets de la dynastie des grands Ming seront » imprimés et scellés pour avoir cours partout au même » titre que la monnaie de cuivre. Celui qui se sera rendu » coupable de la fabrication illicite de ces billets sera dé- » capité. Celui qui aura dénoncé ou arrêté le faussaire re- » cevra une récompense de 250 onces d'argent et sera mis » en possession de tous les biens du coupable.



Papier-Monnaie de la dynastie des Ming (1368-1399).

» Le .....e jour du .....e mois de la .....e année de la » période Hong-wou (1368-1399). »

Lors de l'émission, ces billets étaient recouverts de deux timbres rouges, le premier portant cette légende : « Sceau » des fonctionnaires qui sous la dynastie des Ming ont mis » ce billet en circulation. »

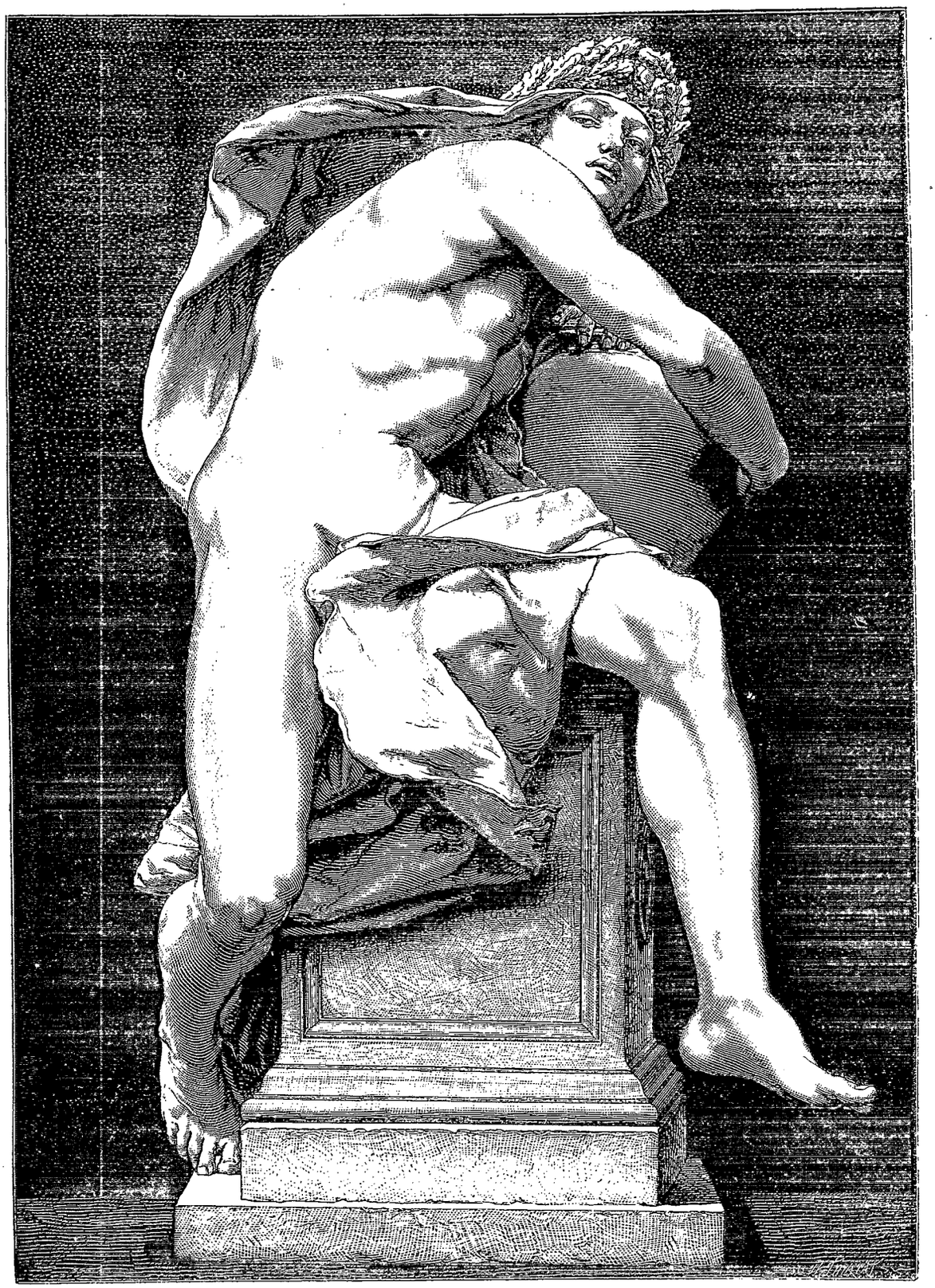
Le second : « Sceau de la banque où ce précieux billet » a été imprimé. »

Le seul billet de banque des Ming qui nous ait été conservé appartient à la collection du Musée asiatique de l'Académie impériale des sciences, à Saint-Pétersbourg. Il y manque la partie supérieure offrant l'image d'un dragon. La planche ci-dessus en est une reproduction réduite. M. W. Wissering, de Leyde, en a donné en 1877 un fac-similé avec la description qui précède, dans son ouvrage intitulé : *On chinese Currency coin and Paper Money.*

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué et Gérant.

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES
BIBLIOTHÈQUE
DE LA SEINE

LE GÉNIE FUNÈBRE.



Génie gardant le secret de la tombe, par M. de Saint-Marceaux.

Quel est ce farouche personnage au front couronné de cyprès, drapé d'un suaire qu'il a rejeté par un brusque mouvement, assis ou plutôt cramponné sur un tombeau, et entourant de ses bras une urne funéraire qu'il paraît défendre contre une agression sacrilège?

Ce que protège ainsi ce redoutable gardien, est-ce le secret de la mort, que l'esprit s'efforce de pénétrer, que le cœur, enhardi par l'espérance, ose deviner? Ou bien défend-il le repos de ceux qui, retranchés de la foule des vivants, ont enfin droit à la paix? veut-il leur assurer un

asile inviolable, à l'abri de nos investigations indiscrètes et de nos jugements impies?

Quoi qu'il en soit, cette mystérieuse figure, débordant de force et de sombre passion, nous frappe, nous émeut. Elle appartient à cette race surhumaine, effrayante, que Michel-Ange a introduite dans le monde idéal de l'art.

PIETER VANDAEL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 166.

II. — OU L'ORPHELINE RETROUVE UNE FAMILLE.

Cette fois, Pieter Vandael ne marcha plus comme un matelot; il prit le pas de course, ce qui étonna fort Quêteur. Quêteur ne pouvait pas savoir pourquoi son maître était si pressé d'arriver. Tout en arpentant le terrain, Pieter arrêtait ses plans. Il allait d'abord porter l'enfant à dame Vandael, qui lui ferait boire du lait chaud et la coucherait dans un bon lit; que dame Vandael eût tout de suite le cœur pris par la pauvre petite orpheline, Pieter n'en faisait pas de doute. Il lui confierait qui était l'enfant, et peut-être qu'elle saurait ce qu'était devenu le père. Et le lendemain, dès qu'il ferait jour, il irait sur la route, sous prétexte de retourner à la ville pour une affaire oubliée; il trouverait, comme par hasard, le corps de la pauvre Marie, et il s'occuperait de le faire enlever et enterrer en terre sainte, non pas à Dyveck, mais à Tourmons ou à Nyden, villages plus rapprochés que Dyveck du lieu où elle gisait. Quant à l'enfant, il dirait aux curieux qu'il l'avait rapportée de ses voyages : comment pourrait-on deviner qu'elle était la fille de cette pauvre femme morte de froid en plein champ? Personne ne viendrait la lui réclamer, certainement; elle serait bien à lui, il l'aimerait, et elle serait heureuse. Et Pieter serrait doucement contre sa poitrine la petite fille endormie.

Il était près de minuit quand il arriva aux premières maisons de Dyveck. La lune s'était levée dans un ciel brumeux, et, à sa clarté douteuse, Pieter voyait se dresser devant lui des silhouettes connues qui lui faisaient battre le cœur : les saules groupés dans les prés, les grands toits des fermes, le calvaire qui dominait le cimetière, le clocher pointu, surmonté d'un coq en manière de girouette. Encore quelques pas, et il verrait la maison où il avait quitté sa mère il y avait eu trois ans à la Saint-Michel... Elle y est toujours! Pieter s'approche, il frappe au volet. « Qui est là? » demande une voix encore endormie, mais nullement effrayée; car à Dyveck il n'y a que de bonnes gens, et il n'est pas rare qu'on vienne réveiller dame Vandael, qui est une femme d'expérience, pour l'emmener près d'une malade. « Mère, ouvre-moi, c'est moi, c'est ton Pieter! » répond le marin d'une voix que l'émotion fait trembler. Il entend à l'intérieur un cri de joie, et presque aussitôt la porte s'ouvre, et dame Vandael, vêtue à la hâte d'un jupon de droguet rayé, ses cheveux gris sortant en désordre de sa coiffe de nuit, se jette au cou de son fils.

— Mon Pieter! mon cher garçon! quel bonheur! Je ne t'attendais que le mois prochain. Que je suis heureuse! Pauvre enfant! tu es donc venu à pied, par ce froid, pour embrasser un peu plus tôt ta vieille mère? As-tu faim? as-tu soif? Attends, je vais te servir, et puis je mettrai des draps blancs à ton lit. Mais qu'as-tu donc? tu ne te sers que d'un bras! est-ce que l'autre est blessé?

Pieter sourit.

— Pas blessé, mais occupé : tiens, regarde!

Et, écartant la veste qui enveloppait la petite Marie, il la montra à sa mère.

— Un enfant! dit celle-ci toute saisie. Est-ce que tu t'es marié en pays étranger?

— Oh! non; mais je lui servirai de père... je t'expliquerai cela. As-tu du lait? je crois qu'elle en a grand besoin, la pauvre petite.

— Ah! c'est une petite fille! Eh bien, tant mieux, ça me donnera moins de peine à élever qu'un garçon... Oh! ça n'est pas pour dire du mal des garçons, il y en a de bons : toi, par exemple, tu ne m'as pas donné de peine du tout... mais enfin ça me changera, d'avoir une petite fille.

Tout en parlant, dame Vandael avait gratté la cendre de son foyer et découvert des charbons à peine éteints, que son souffle ralluma bien vite. Elle pendit à la crémaillère la marmite pleine d'eau, et, prenant dans son vaisselier un petit pot de terre brune et luisante, à panse rebondie, elle l'emplit de lait et le mit près du feu. En quelques instants, le lait fut tiède; dame Vandael prit alors l'enfant, et la pauvre petite se dédommagea de son long jeûne. Quand, gorgée de lait, elle laissa languissamment retomber sa tête sur le bras de la vieille femme, celle-ci lui sourit comme eût pu le faire une mère, et s'inclina pour la baiser au front. L'enfant était adoptée.

— Reprends-la un peu, Pieter, dit dame Vandael : il faut que je cherche de quoi la coucher et changer ses langes.

— J'ai déjà quelque chose qui lui appartient : vois!

Dame Vandael secoua la tête :

— De bien pauvres langes, une vraie layette d'hospice. J'ai mieux que cela : j'ai gardé ton trousseau, ton berceau, tout! C'est mon plaisir, le dimanche, quand je suis toute seule, de regarder un à un tous ces objets-là; ils me racontent une quantité de choses de l'ancien temps, quand tu étais petit et que ton père vivait... Cela me fait rire et pleurer, et ce sont mes meilleures journées. Tu vas voir; tout est en bon état : tous les ans je fais une bonne petite lessive exprès pour ton trousseau, pour l'empêcher de jaunir; je le repasse et je l'empaquette avec de la lavande.

Elle disait vrai, dame Vandael, car une suave odeur se répandit dans la chambre dès qu'elle eut ouvert le tiroir de sa grande commode.

Elle choisit un paquet :

— Premier âge, dit-elle; cela ira bien. Elle n'est pas forte, la brebis, on voit qu'elle a pâti. Voilà le berceau, à présent; un berceau de famille : c'est ma belle-mère qui me l'a donné. En a-t-il élevé, des Vandael!

Le berceau, un berceau de bois grossièrement sculpté, noirci par le temps et rendu luisant par le frottement, fut posé devant l'âtre et garni de coussins, de petits draps bien blancs, d'une bonne couverture de laine. Puis, dame Vandael choisit parmi les petits bonnets, les petites chemises, les petites brassières, les langes et les fichus, de quoi habiller l'enfant; elle versa de l'eau tiède dans une grande terrine, et y baigna la petite fille.

— Vois comme elle est contente, dit-elle à Pieter; elle remue ses petites jambes comme si elle voulait nager.

Est-elle maigre, la pauvre mignonne ! Va, mon bijou, nous saurons bien te remplumer, avec des soins et du bon lait. Elle rit; vois-tu, Pieter, je t'assure qu'elle rit ! Tu dis que c'est une grimace? Grimace si tu veux, mais c'est comme cela que rient les petits enfants. Tu verras, dans quelques mois, ce sera bien autre chose. Allons, en voilà assez, du bain; chauffe-moi cette serviette pour que je l'essuie... étale-la sur mes genoux : bon ! Vois-tu comme tes brassières lui vont bien ! on dirait que c'est fait pour elle. Là ! la voilà prête à aller au lit. Encore un peu de lait, et à dodo, mademoiselle... Comment l'appellerons-nous?

— Marie.

— Mon pauvre garçon, tu aimes toujours ce nom-là? Eh bien, Marie, puisque tu le veux. La voilà couchée : elle va dormir comme un charme dans ton berceau.

Dame Vandael se leva, déposa la petite fille dans le berceau, lui ramena les couvertures jusque sous le menton, et alla mettre le berceau sur un coffre placé près de son propre lit.

Pieter la regardait, pénétré de tendresse et de reconnaissance pour l'excellente femme qui adoptait ainsi, sans faire une objection, sans demander d'explications, l'enfant qu'il lui apportait. Il pensa à la mère, qui dormait de son dernier sommeil là-bas, dans la prairie glacée : dans quelle angoisse elle avait dû mourir, si elle avait eu la force de penser ! A présent, délivrée de cette vie, elle était rassurée, sans doute, et son esprit planait pour les bénir sur ceux qui donnaient à son enfant une famille et un foyer.

Dame Vandael, avant de quitter la petite fille endormie, s'inclina vers elle et mit un baiser sur son petit visage. Pieter, qui s'était approché, s'inclina aussi... mais ce ne fut pas sur le berceau; dame Vandael sentit tout à coup des lèvres tremblantes s'appuyer sur son vieux front, que deux larmes mouillaient en même temps. Vivement, elle se retourna, et, saisissant les mains de son fils :

— Mon Pieter ! tu pleures? tu es tout attendri, parce que je la soigne et que je l'embrasse... Et tu dis que ce n'est pas ton enfant?

— Non, mère, ce n'est pas mon enfant. C'est la fille de Marie Verlingen... et Marie Verlingen est morte !

La suite à la prochaine livraison.

LES VOLIÈRES CHEZ LES ROMAINS.

Sous l'empire, les riches citoyens de Rome firent venir du fond de l'Orient des oiseaux rares, qu'on établit dans des cages élégantes. Inventées par Lœnius Strabon, un peu avant la guerre de Pharsale, les volières se répandirent dans les domaines opulents. Celle de Lucullus, à Tusculum, était admirée. Varron en possédait une à Casinum, dont il nous indique les principales dispositions.

C'était un parallélogramme d'environ vingt et un mètres sur quatorze, terminé, dans le sens de la longueur, par un hémicycle profond de huit mètres. Un portique soutenu par une double colonnade à jour en occupait la base; il y avait un petit arbuste dans chaque entre-colonnement. Deux autres galeries à jour et à ciel ouvert, fermées en haut et sur les côtés par des filets de chanvre, s'avançaient parallèlement en retour, deux pavillons fermés où pouvaient se retirer les oiseaux les reliaient à l'hémicycle. Un petit ruisseau longeait intérieurement cette construction. Entre les deux galeries s'étendaient deux piscines oblongues séparées par un étroit sentier.

L'ornement de l'hémicycle consistait en un pavillon-temple à cage circulaire porté sur deux rangs de colonnes, pierre à l'extérieur et sapin en dedans, plantés à un mètre et demi de distance, et qui servaient de carcasse à un double filet de corde à boyaux et de chanvre tout plein de rossignols, de merles et autres oiseaux harmonieux. Le centre du pavillon, bien qu'étroit, n'en était pas moins utilisé pour le plaisir de l'ouïe : c'était une petite salle de concert. On y voyait, l'un sur l'autre, un bassin égayé par des canards rares (étranges musiciens), une île, une table à pivot garnie de robinets chauds et froids, enfin les mets que le maître du lieu offrait à ses convives. Il va sans dire que cette ville des oiseaux était l'ornement, la curiosité d'un grand jardin. Derrière les gradins de l'hémicycle, un bois très épais et très sombre étalait ses ombrages, comme pour aggraver la servitude par la vue de la liberté voisine. (1)

LA LUNE.

Ce monde voisin n'est pas aussi exactement connu que certains astronomes le prétendent, et il serait téméraire, antiscientifique et antiphilosophique d'affirmer qu'il n'y ait là qu'un cadavre ou un squelette.

La différence organique essentielle qui existe entre la Lune et la Terre, la rareté de son atmosphère et des liquides qui peuvent lui rester, ne prouvent pas que nous n'ayons sous les yeux, encore aujourd'hui, qu'un silencieux désert.

Raisonner de la sorte, non seulement pour la Lune, mais en général pour tous les autres mondes, dont les conditions d'habitabilité diffèrent naturellement et essentiellement des nôtres, c'est penser comme un habitant des ondes, poisson ou mollusque, qui déclarerait qu'il est impossible de vivre hors de l'eau.

Lorsqu'on s'élève, en ballon, à cinq ou six kilomètres de hauteur, on ne voit plus, au-dessous de soi, sur la Terre, aucune créature, aucun mouvement : on n'aperçoit plus ni hommes, ni animaux, ni navires, ni nuages ou fumées d'usines et de chemins de fer; on n'a plus que le spectacle d'une planète inhabitée.

On n'est cependant, selon les anciennes mesures, qu'à une lieue et demie de distance.

Or, la distance entre nous et la Lune, même observée à l'aide de nos plus puissantes lunettes, restant éloignée de nous de cent lieues (au minimum, de cinquante), que peut-on voir de si loin?

Et on oublie que d'éminents observateurs, entre autres William Herschel, ont cru apercevoir distinctement des flammes de volcan et certains changements énigmatiques.

L'astronome Schroëter a plusieurs fois observé des obscurcissements réitérés sur certaines vallées, à ce point même qu'il en était arrivé à penser qu'ils pouvaient être dus à des fumées, à certaines villes industrielles; et l'on rencontre de temps en temps dans ses notes des conjectures plus ou moins imaginaires « sur l'activité des Sélénites. »

Gruythuysen était un observateur non moins sérieux que les précédents, et il était arrivé à la conviction qu'il se passe là des choses inexpliquées.

(1) André Lefèvre, *Parcs et jardins.*

Sur le sol grisâtre de la mer de la Fécondité (1), on remarque un cratère double bien étrange. Beer et Mædler l'ont examiné plus de trois cents fois, de 1829 à 1837, et ils ont toujours trouvé les deux cirques absolument identiques, comme deux jumeaux. Or, aujourd'hui, ils ne se ressemblent plus.

Le cratère de Linné a également changé d'aspect en 1866; et récemment Klein, de Cologne, a remarqué un changement presque certain au nord de la rainure d'Hyginus. (2)

SUR LA TRANSFORMATION D'UN MARAIS.

J'ai éprouvé une grande joie en revoyant Chatmoss, ce marais traître, dangereux et inutile, transformé par le drainage, et déjà à moitié couvert d'une bienheureuse abondance de blé salubre et verdoyant. Après une conversion morale et le rappel d'une âme pervertie à l'exercice noble et pur de ses facultés, je ne connais rien qui réjouisse davantage le cœur que la vue d'une terre stérile et malsaine rendue à la culture, se couvrant d'une végétation bienfaisante, et la bénédiction de Dieu récompensant alors, par l'abondance des fruits de la terre, le travail courageux de ses serviteurs. Cela fait penser à tout ce qui est négligé et à tout ce que l'on pourrait faire pour ces multitudes bien autrement précieuses que la terre marécageuse, ces multitudes de pauvres, dont les âmes sont aussi incultes, aussi stériles, aussi sombres et menaçantes que l'était jadis ce marais malsain. Ce n'était pourtant pas là assurément leur destinée primitive! FANNY KEMBLE (3).

LA CAPRIFICATION.

Voy. t. II, p. 20.

Les Kabyles distinguent vingt-huit variétés de figuiers, sans compter celles dont les fruits, appelés *dokkar,* servent à la caprification. Aussitôt que les premières figues commencent à prendre du développement, c'est-à-dire dans les premiers jours de juin, on s'occupe de la caprification. Cette opération, qui était très usitée chez les anciens, et qui s'est conservée en Syrie, consiste, comme on le sait, à suspendre aux branches des figuiers des chapelets de fruits du caprifiguier (4). Des insectes hyménoptères (*cynips*) sortent de ces fruits, se répandent sur les figues et s'y introduisent. Au dire des cultivateurs les plus expérimentés du Jurjura, l'introduction du *cynips* dans la figue a pour résultat de hâter sa maturation, et l'empêche de tomber de l'arbre avant son complet développement. Voici comment on pratique la caprification : les *dokkar* sont percés près de la queue avec une aiguille de bois, et réunis en grappes de quatre chacune, au moyen de brins de jonc. Puis, ces grappes sont suspendues aux branches des figuiers, en nombre plus ou moins considérable, suivant les dimensions de l'arbre et la quantité de fruits qu'il porte. Dès que les premiers *dokkar* commencent à se dessécher, et que de nouveaux fruits se forment, c'est-à-dire au bout de douze à quinze jours, on fait une nouvelle pose de chapelets. Il y a des jardiniers qui répètent cette opération jusqu'à six fois pendant la durée de l'été, tant ils ont confiance dans son efficacité. Quelques tribus dont les *dokkar* sont renommés en défendent l'exportation hors de leur territoire, sous peine de fortes amendes. Faisons remarquer que toutes les variétés de figuiers n'ont pas besoin au même degré de la caprification. Il en est même sur lesquels on ne la pratique pas du tout; tels sont l'*abakour* et l'*aboulil*.

(1) Voy. notre carte lunaire, t. Ier, 1833, p. 49.

(2) Extraits du premier numéro de *l'Astronomie*, revue mensuelle d'astronomie populaire, de météorologie et de physique du globe, par C. Flammarion. (Mars 1882.)

(3) *La jeunesse de Fanny Kemble,* par Mme A. Craven.

(4) On compte quatre variétés de caprifiguiers, mais celle qui est réputée la meilleure s'appelle en langue berbère *thadokkart-en-tifouzal*.

PORCHE DE L'ÉGLISE DE PENCRAN

(FINISTÈRE).

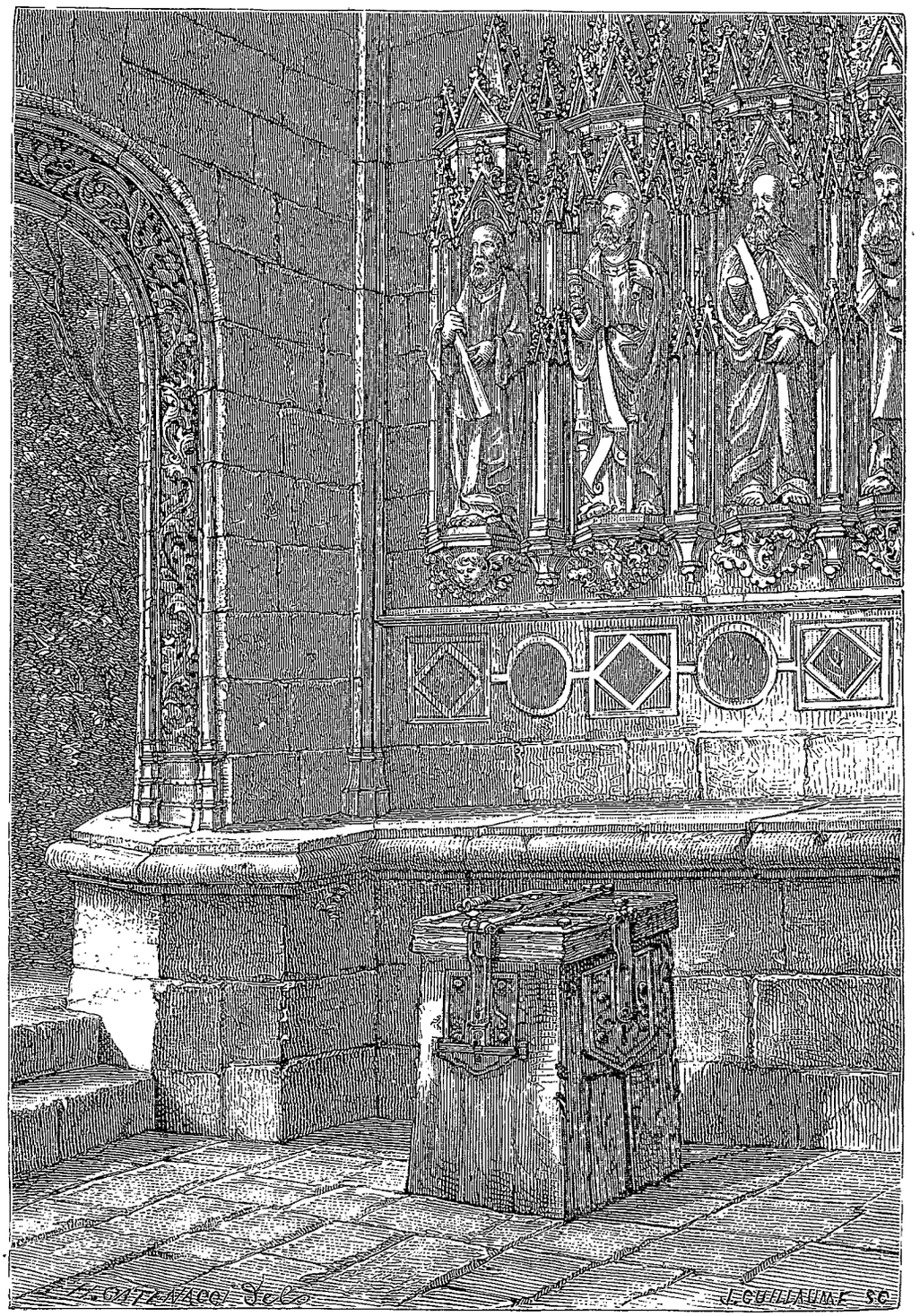
Landerneau est une ville dont le nom fait rire beaucoup de gens, par suite de quelque facétieuse tradition dont ils ignorent même l'origine (1). On pourrait dire à coup sûr que les plaisants qui la prennent pour sujet de leurs quolibets ne connaissent pas sa charmante vallée, ses coteaux verdoyants, ses fraîches et fertiles campagnes arrosées par la jolie rivière d'Élorn. L'artiste s'arrête là avec plaisir, et y trouve bien des choses à regarder et à dessiner. L'historien et l'archéologue y voient des maisons du seizième siècle, et des sculptures symboliques et satiriques, comme nos aïeux en mettaient souvent sur les chapiteaux des colonnes et sous les porches des églises.

Landerneau peut être le point de départ de promenades variées et faites pour satisfaire tous les goûts. Les amateurs du grandiose, des aspects majestueux, des immenses panoramas, n'ont qu'à descendre la rivière qui se jette dans la rade de Brest, ou à monter sur la colline au sommet de laquelle est bâti Plougastel : ils verront se dérouler sous leurs yeux de beaux spectacles. Ceux qui aiment les émotions douces et les sites plus modestes, trouveront tout autour de Landerneau, et à quelques minutes pour ainsi dire, de jolis et frais paysages, des chemins creux, ombragés et fleuris.

A un quart d'heure de Landerneau, entre les routes de Carhaix et de Châteaulin, se trouve une de ces retraites charmantes, vrai nid de verdure, où tout est calme, tranquillité, silence. C'est le petit village de Pencran, dont on aperçoit, s'élançant d'un bouquet d'arbres, l'élégant clocher à jour. La petite église de Pencran n'est pas à dédaigner, même pour un artiste. L'archivolte de la porte du porche est ornée de guirlandes de feuillage sculptées avec un véritable goût, et les murs du porche même sont garnis de statues de saints personnages d'un travail naïf, mais d'un bel effet au point de vue de la décoration. Les consoles qui supportent les statues sont variées et élégantes. Les niches de ces statues sont encadrées de fines colonnettes coupées et surmontées de petits pinacles ogivaux; et les dais qui couronnent le tout, retombant en arcades trilobées et terminés à leur sommet par des pyramides du même style ogival, donnent à cet ensemble un aspect décoratif remarquable, à cause de l'élégante richesse que l'on ne s'attendrait pas à rencontrer dans un aussi petit village. Un singulier effet de contraste est produit par le tronc des pauvres, bloc de bois grossier et informe, qui paraît déplacé au-dessous et à côté des fines dentelures et des gracieux feuillages taillés dans

(1) On répète souvent une parole comique sur Landerneau, empruntée à une pièce d'Alexandre Duval.

la pierre. Ce qui paraît peut-être encore plus bizarre à quiconque connaît la Bretagne, c'est la formidable armature de barres de fer, de solides charnières et d'énormes serrures dont il est muni. Tant de précautions pour garder quelques sous, l'obole de la veuve, le denier du pauvre destiné au pauvre ! Il est peu probable que ce tronc ait été fait



Porche de l'église de Pencran (Finistère). — Le Tronc des pauvres. — Dessin de H. Catenacci.

pour l'église, surtout quand il s'agit d'un pays où les mœurs sont naïves, où le vol est en quelque sorte chose inconnue, et où le caractère même des habitants, à défaut du respect qu'ils ont pour les choses sacrées, les empêcherait de prendre le bien d'autrui. Il y a là un petit mystère qu'un moraliste aurait peut-être de la peine à pénétrer, mais sur lequel un poëte pourrait composer quelque légende.

TRADITIONS DE LA VILLE DE BERGUES (1).

SUPERSTITION, CROYANCES, FÊTES, USAGES, CHANTS POPULAIRES.

A Bergues, comme ailleurs, des notions erronées sur les hommes et les choses, des préjugés grossiers, ont parfois égaré l'imagination populaire.

(1) Bergues-Saint-Winox, chef-lieu de canton, arrondissement de Dunkerque, à dix kilomètres de cette ville.

Parmi nos aïeux, il y en a qui ont cru aux sortilèges, aux fées, aux diseuses de bonne aventure qui lisaient l'avenir dans le marc du café, aux tireuses de cartes, à ces guérisseurs de bas étage à qui l'on supposait la vertu de guérir les maux par l'apposition des mains et la prononciation de certains mots sacramentels, à la science mystique des bergers, à la puissance des sorciers.

Était-on atteint de la fièvre, on allait se lier à un arbre au moyen d'une corde; puis on se dégageait du lien en le laissant attaché à cet arbre, qui devait, par cette opération, garder la fièvre et en débarrasser le malade.

Voulait-on gagner au jeu, on se munissait d'une tige de trèfle garnie de quatre feuilles.

Pendant les longues soirées d'hiver, le vent, pénétrant dans une chaumière mal close, faisait-il vaciller la lampe d'une bonne vieille, la pauvre femme effrayée se signait, et, s'adressant à l'esprit invisible qui agitait sa faible lumière: — Qui que tu sois, disait-elle, si tu viens de Dieu, parle; si tu viens du démon, va-t'en.

Un enfant, chétif et frêle, dépérissait-il dans son berceau, à l'entrée de la vie, sa mère désolée attribuait sa mort à une méchante fée qui avait maudit le nouveau-né.

Si, le soir, un paysan attardé rencontrait en chemin un berger reconduisant son troupeau, il ne manquait pas de se découvrir et de dire au pâtre : — Bonne nuit! de peur que celui-ci n'usât de quelque maléfice qui aurait empêché le paysan de regagner son logis.

Mais si le peuple avait des croyances superstitieuses, il avait aussi des habitudes bien touchantes, qui entretenaient l'harmonie et la concorde dans les familles.

Outre le 1er janvier, il était d'obligation de se visiter aux quatre grandes fêtes religieuses de l'année; alors les haines s'éteignaient, les amitiés se renouaient et l'on se quittait meilleur et plus heureux.

Relevait-on de maladie, le curé, les parents, les amis du convalescent venaient le féliciter sur sa guérison, et tous prenaient ensuite part à un repas de famille, qu'on appelait vulgairement *la lessive des draps*.

Il était d'usage de fêter la Saint-Pierre d'été en allumant des feux de paille aux coins des rues, et de danser en rond autour du brasier flamboyant.

La veille de la Saint-Martin, à la chute du jour, les enfants parcouraient la ville, les uns en agitant des lanternes de toutes couleurs, les autres en sonnant d'une corne de bœuf ou d'une conque marine, d'autres en faisant retentir le pavé des coups redoublés d'une énorme vessie emplie d'air atmosphérique.

L'origine de cette fantasmagorie, de ces sons rauques, de ce bruit infernal pour fêter un ancien apôtre de la Flandre, se perd dans la nuit des temps.

Les corporations des portefaix et des cordonniers célébraient les fêtes des saints Séverin et Crépin, leurs patrons, par des libations qui duraient trois jours et trois nuits.

Le 1er mai, le retour du printemps et des fleurs se fêtait par des plantations de branches d'aubépine sous les fenêtres des jeunes filles et par le chant des pinsons.

Au 1er mai commençaient les concours de ces oiseaux, qui faisaient assaut de chant. Celui d'entre eux qui, dans un temps donné, avait répété le plus souvent son petit air favori, gagnait la victoire, et son fortuné propriétaire avait l'honneur de porter par les rues de la ville un oiseau d'argent qui se balançait sur sa poitrine en signe de triomphe.

Le jour de la Sainte-Anne, les dentellières, les modistes, les lingères, ornaient de fleurs leurs ateliers et la façade de leurs maisons; ensuite elles parcouraient la ville en se tenant deux à deux et chantant le refrain suivant :

Je m'assieds ici en me lamentant
Et me gratte la tête (1).
Je suis si fatiguée de travailler,
Et le travail me fait peine.
Je souhaite qu'il soit tous les jours Sainte-Anne.

Sainte-Anne, tu peux partir maintenant;
Je n'ai plus de bien ni d'argent;
Je m'assieds ici en me lamentant,
Et me gratte la tête, etc.

La Saint-Grégoire était la fête des écoliers : le matin de ce jour, les écoliers arrivaient de bonne heure à l'école, en fermaient la porte, en interdisaient l'entrée au maître, et ne lui en laissaient franchir le seuil que lorsque, de guerre lasse, celui-ci leur eût accordé plusieurs jours de congé.

Le jour de la Décollation de saint Jean-Baptiste était la fête des tailleurs d'habits, et, par une bizarrerie que rien n'explique, on l'appelait la fête des pommes cuites (*braed-appeldag*).

Il y avait aussi la fête des paresseux : c'était la veille de la kermesse. Celui des ouvriers qui arrivait le dernier à son atelier, celui des écoliers qui entrait le dernier en classe, était le paresseux couronné et prenait le nom de *Veau de la kermesse*. Ce lauréat d'un nouveau genre était montré au peuple, le front ceint d'une couronne de jonc, tandis que ses camarades qui l'entouraient chantaient en chœur :

Le Veau de la kermesse a une petite couronne sur la tête,
Il ne l'a point volée (2),
Il l'a gagnée en étant paresseux
A l'école *ou* A l'atelier d'un tel.....
Vive le Veau de la kermesse!

Puis, le lendemain, le jour de la kermesse, on chantait cet autre refrain :

Bienvenus, gens de la kermesse,
Quand partez-vous? (3)
— Quand il n'y aura plus ni tartes ni gâteaux,
Nous partirons par la barque de Furnes.

La Saint-Nicolas et la Noël étaient des fêtes pour les petits enfants; ils recevaient alors des cadeaux de leur père, de leur mère, de l'aïeul, du parrain, de la marraine, de tous ceux dont ils étaient aimés.

Le jour des Rois, comme aujourd'hui, les familles se réunissaient et l'on mangeait en commun un gâteau qui renfermait une fève; celui à qui le sort l'avait destinée était proclamé *roi* et avait le privilège de faire des largesses à la compagnie.

Au carnaval, on faisait circuler dans toutes les rues le géant séculaire, appelé *Reuse;* quand le mannequin symbolique commençait sa marche triomphale, la grosse cloche sonnait et le carillon jouait l'air de cette chanson toute populaire que redisait la foule des spectateurs :

(1) « Ik zitte hier in treuren
» En schart all in myn cop, etc. »

(2) « Kermes-Kalf hept een croontje op zyn hooft,
» En hebt het niet gestolun, etc. »

(3) « Wel gekoomen kermes volk,
» Wanneer gaet gy deuren? etc. »

Et quand la grosse cloche sonne,
La grosse cloche (1),
La Reuse paraît.
Tourne-toi une fois,
Reuse, Reuse,
Tourne-toi une fois,
Toi, charmante fleur.

Au temps de la moisson, quand les lourds chariots portaient à la ferme les dernières gerbes des champs, les joyeux moissonneurs, assis sur leur précieux trésor autour d'une branche de verdure qui l'ombrageait, poussaient, en cheminant, ce cri répété à certains intervalles : *Kyreoôle !*

Ce mot peut être un dérivatif de *Kyrie eleison*. Un savant musicien a annoté ce chant de nos moissonneurs, et il a fait remarquer, dans une lettre envoyée par lui à la commission historique du département du Nord, que le fond de cette mélodie est entièrement semblable à celle du *Kyrie eleison* de nos églises.

« Tout indique, dit-il, que ce chant est fort ancien. On voit dans un capitulaire de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, recueilli par Baluze, que le *Kyrie eleison* était non seulement la prière du peuple, mais aussi que les bergers le chantaient en faisant paître leurs troupeaux.

» Le docteur Henri Hoffmann, dans son Histoire des mélodies religieuses en Allemagne, a cité de nombreux documents historiques, desquels il résulte que ce chant était très populaire avant le dixième siècle. »

Le blé une fois mis en grange, le fermier faisait asseoir à sa table tous ses ouvriers, ces compagnons infatigables de son utile existence, laborieux artisans de sa fortune, et leur offrait des gâteaux et de la bière, liqueur chérie du Flamand.

Pour compléter la description de ces anciens usages, ajoutons que lorsqu'une maison était bâtie, on taillait dans la pierre un chronogramme qui indiquait sa destination et l'année de sa construction. C'est ce dont on peut s'assurer par la lecture des inscriptions qui se trouvent l'une sur l'ancienne maison de l'école des pauvres, et l'autre sur une maison de menuisier de la rue du Commandant, et qui sont ainsi conçues :

sCHoLa URBIs paUPERUM INSTRUCTIONI DATA.
(École donnée pour l'instruction des pauvres.)

IN JOSEPHS NAEM IS DIT GEBOUT
HIER WERCKEN zY IN ALLEN HOUT.
(Au nom de Joseph ceci est bâti ; ici on travaille en toute sortes de bois.)

D'autres maisons portaient sur leur façade des emblèmes dont le sens est perdu : on y voyait sculptés dans la pierre ou le bois, des cygnes, des ermitages ou des personnages grotesques, comme des faunes. (2)

BOUCHES SERVANT DE NIDS

(LAC DE TIBÉRIADE).

La plupart des *chromis*, poissons qui sont au nombre de huit espèces, incubent leurs œufs gros et verdâtres et élèvent leurs petits dans l'intérieur de la bouche.

On trouve souvent, dans la gueule d'un poisson long de vingt centimètres à peine, plus de deux cents petits d'une couleur argentée qui tombent sur le sable comme des gouttelettes de mercure. Ces embryons restent pendant quelques jours dans cette singulière demeure protectrice, et n'en sortent que lorsqu'ils sont assez vigoureux pour échapper à leurs nombreux ennemis et pour subvenir à leur nourriture.

Une de ces espèces, le *chromis pater-familias* (Lortet) a une gueule énorme comparée aux dimensions de son corps, et au printemps les joues du mâle sont toujours gonflées par les œufs, ou le fretin, qu'il transporte ainsi partout avec lui. (1)

LE NICKEL

ET LA NICKELURE GALVANIQUE.

Le nickel a été découvert en 1751 par le Suédois Cronsted, mais ce n'est qu'en 1775 que le chimiste Bergmann parvint à l'isoler. Richter, et après lui Vauquelin, Proust, Thénard, Boussingault, Berzélius, Smée, Becquerel, etc., étudièrent successivement ses propriétés physiques et chimiques, ses alliages et ses applications électrochimiques.

D'un blanc grisâtre, le nickel est un métal très peu oxydable ; aussi ductile et aussi tenace que le fer, et comme lui attirable par l'aimant, bien qu'à un moindre degré.

Le nickel n'est pas attaqué par les acides faibles ; il est très malléable malgré sa dureté, et se prête à toutes les applications industrielles. On l'obtient à l'état pur, en lingot, en feuille, en grenaille, allié au cuivre, au fer, etc.

En Angleterre, on fait de l'argenterie de table avec parties égales de nickel et d'argent. L'*argentan blanc*, qui imite l'argent à s'y méprendre, est un alliage de 8 parties de cuivre, 3 de nickel et 3 1/2 de zinc ; l'*argentan* ordinaire est composé de 8 parties de cuivre, 2 de nickel et 3 1/2 de zinc.

On connaît trois oxydes de nickel et un chlorure qui est jaune d'or quand il est anhydre (sans eau), et vert lorsqu'il est hydraté ; il en résulte que ce corps peut servir d'encre sympathique.

Si l'on dessine avec cette encre des arbres et des prairies, on voit le dessin représenter une vue d'automne quand il est sec et que les traits sont jaunes, tandis que, par suite de l'humidité, la coloration verte apparaît et représente un feuillage de printemps.

Le kupfernickel, véritable minerai de ce métal, se rencontre principalement en Allemagne, en Suède et dans la Nouvelle-Calédonie. La production annuelle du nickel s'élève actuellement à 500 000 kilogrammes, dont près de 360 000 sont préparés en Allemagne.

Ce précieux métal, qui, il y a quelques années, valait 40 francs le kilogramme, se paye 12 francs aujourd'hui. Grâce à cette importante diminution, le nickel n'est plus uniquement employé à la fabrication des objets de luxe : il sert à confectionner des services de table, des instruments de précision, des lampes, des serrures, des boucles, des boutons, des étriers, des mors, etc., etc.

On emploie avec succès le nickel pour la fabrication des clichés typographiques. Ces clichés sont plus résistants que les clichés en cuivre ; ils présentent en outre l'avantage

(1) « En als de groote klokke luyd,
» De klokke luyd, etc. »

(2) *Recherches historiques sur la ville de Bergues en Flandre*, par Louis de Baecker. — Bergues, chez Barbez.

(1) Lortet. Le même fait a été observé, dans le fleuve Amazone, par Agassiz.

d'être moitié moins chers et de se prêter admirablement au tirage des épreuves chromo-lithographiques. On sait, en effet, que pour la chromo-lithographie on est obligé d'aciérer les planches de cuivre, qui sans cette précaution ne sauraient résister à l'action mordante des encres de couleur.

On se sert encore du nickel pour la reproduction des œuvres d'art; on est arrivé à déposer, sur des moules galvanoplastiques en cire, des dépôts de nickel dont l'épaisseur est illimitée et peut être réduite à trois dixièmes de millimètre.

Au lieu de nickeler les dépôts de cuivre galvanique, ce qui enlève beaucoup de finesse à la reproduction, d'habiles chimistes renforcent le dépôt de nickel d'une couche plus ou moins épaisse de cuivre, et obtiennent ainsi des moulages d'une pureté et d'une exactitude remarquables.

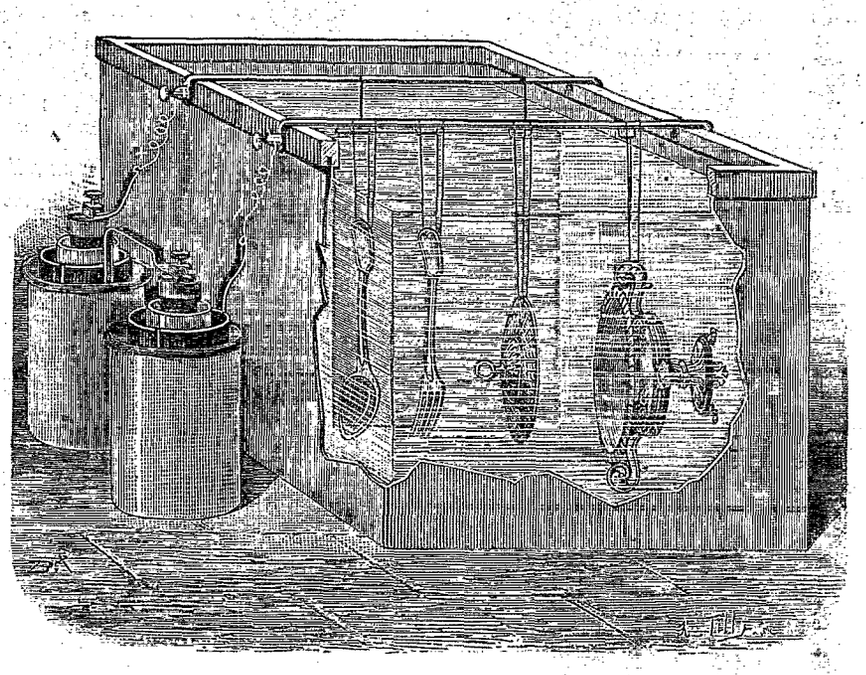
Guidé par les savantes recherches de Smée et de M. Becquerel, le docteur Isaac Adams, de Boston, est parvenu, le premier, à nickeler les métaux. Ses procédés, connus seulement depuis 1869, sont encore ceux qu'on emploie aujourd'hui, et dont on connaît les beaux résultats.

Les appareils dont on fait usage pour la nickelure galvanique sont analogues à ceux qui servent pour la galvanoplastie, c'est-à-dire une cuve pour recevoir le bain et les objets à recouvrir, et une pile pour opérer la décomposition du bain.

Le bain de nickel se prépare en faisant dissoudre à saturation et à chaud dans l'eau distillée une partie, en poids, de sulfate double de nickel et d'ammoniaque chimiquement pur, dans dix parties également en poids d'eau.

La pile peut être une pile au bichromate de potasse de Grenet, ou bien une pile de Daniell ou de Bunsen.

Avant de mettre les pièces au bain, il est indispensable de les découper avec soin et de les polir d'avance afin de faciliter le polissage. Après avoir dégraissé les objets à recouvrir à l'aide d'une bouillie chaude de blanc d'Espagne, d'eau et de carbonate de soude, on les décape soit en les trempant dans un mélange de dix parties, en poids, d'eau, et une partie d'acide azotique, si l'on veut opérer sur du cuivre, soit dans un bain formé de cent parties d'eau et une d'acide sulfurique, si le métal à nickeler est du fer, de l'acier ou de la fonte.



Appareil pour la nickelure galvanique.

On reconnaît que le décapage est suffisant lorsque les pièces prennent un ton gris uniforme; on les retire alors du bain et on les polit avec de la pierre ponce en poudre et mouillée.

Si les métaux sont bruts, il faut les laisser séjourner plusieurs heures dans le bain de décapage, et les frotter ensuite avec de la poudre de grès bien tamisée et mouillée.

Au moment de mettre les pièces dans le bain galvanique, on les trempe d'abord dans un bain de décapage neuf, puis on les lave à l'eau ordinaire et finalement à l'eau distillée.

Au sortir de ce dernier bain, les pièces sont plongées rapidement dans la cuve et suspendues au support mis en communication avec le pôle négatif (zinc) de la pile. Il est bien entendu qu'avant la mise au bain, la pile doit être montée et reliée aux deux supports qui reposent sur la cuve. Celui qui communique au pôle positif (charbon) est destiné à supporter, suspendue par un crochet de cuivre nickelé, une plaque de nickel devant constituer l'anode (1) soluble qui restituera au bain le métal disparu par suite de l'action galvanique; quant à l'autre, nous avons dit qu'il servait à supporter les objets à recouvrir.

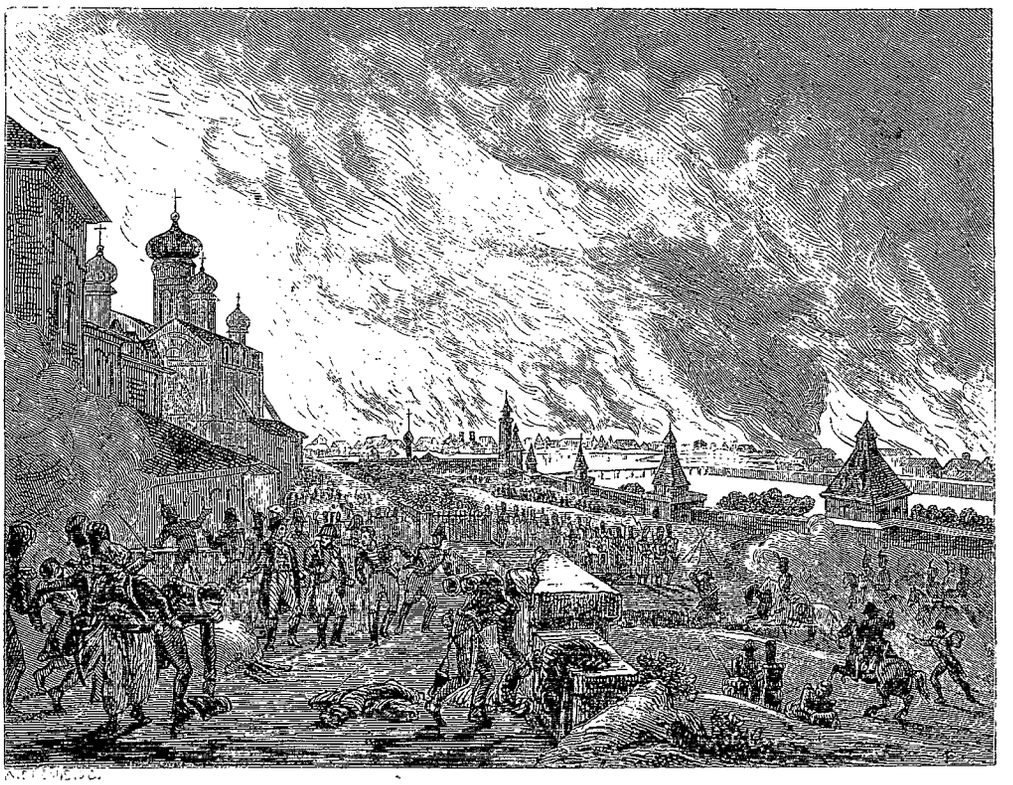
Il importe, pour obtenir un nickelage parfait, de ne pas opérer avec une pile trop énergique, qui donnerait un dépôt noirâtre et pulvérulent.

On peut laisser les pièces plusieurs heures dans le bain, selon l'épaisseur de la couche que l'on désire avoir; cependant deux heures suffisent pour obtenir un dépôt convenable et pouvant supporter le polissage.

Au sortir du bain, les pièces sont lavées à l'eau pure et séchées. On les polit en les frottant vivement avec de la lisière de drap enduite d'une bouillie claire de poudre à polir et d'eau; on les lave ensuite à grande eau, et finalement on les sèche dans de la sciure de bois chaude.

(1) Agent par lequel un courant électrique pénètre dans un corps.

INCENDIE DE MOSCOU.



15-16-17 septembre 1812. — Incendie de Moscou. — D'après une esquisse de Gros. (Voy. la note page 178.)

Le 27 avril 1812, Alexandre rompit les relations diplomatiques avec Napoléon et se transporta au milieu de son armée.

Les difficultés d'une disette retenaient Napoléon à Paris; il essayait d'animer les gardes nationales, pour faire de la France, disait-il, « une nation maçonnée à chaux et à plâtre », à l'épreuve des hommes et des siècles. Mais il eût fallu l'élan et les dangers de 1792. Les femmes, privées de leurs fils, commençaient à trembler qu'on ne leur enlevât leurs maris, quoiqu'on eût déjà plus de trois cent mille hommes sur la Vistule.

Napoléon était enfin parti et séjournait à Dresde, lorsque le tsar résolut d'ouvrir ses ports à toutes les nations (Bucharest, 22 mai).

« La Russie est entraînée par la fatalité, s'écrie Napoléon; ses destins doivent s'accomplir! »

Et, bien que privé de deux alliés sur lesquels il avait compté, la Suède et la Turquie, il passe le Niémen (24 juin 1812).

Sa présence à Wilna réveille la nationalité polonaise; mais il se refuse à prononcer ces simples mots : « Que le royaume de Pologne existe! »

C'était négliger des amis pour ménager des ennemis.

Pendant le séjour prolongé de Napoléon à Wilna, les Russes ont reculé; il les poursuit, et il les eût contraints à une bataille si ses lieutenants ne les eussent laissé échapper vers Minsk et Mohilow.

Napoléon se propose aussitôt de les couper et de les battre dans l'espèce d'isthme qui sépare la Dwina du Dnieper; il n'atteint que leur arrière-garde à Witepsk (juillet); ses généraux fatigués demandent à passer en Lithuanie l'automne et l'hiver, mais il ne veut pas poser les armes avant une action décisive.

La grande armée passe le Dnieper pour tourner l'extrême gauche des Russes et leur fermer la route de Moscou. Leur généralissime, Barklay, sur la rive droite, occupe de belles positions; pour l'atteindre, il faut traverser Smolensk. Un jour de lutte contre des murailles (17 août) rend les Français maîtres, dans la nuit, d'une ville incendiée; mais Barklay a disparu. Arrêté par Murat et Ney à Valoutina, il échappe grâce à l'inaction de Junot, et se retire en dévastant le pays sur son passage.

Les murmures des officiers redoublent, l'armée souffre; l'empereur, étonné de la force d'inertie qui lui est opposée, hésite et se trouble. Cependant il a partout l'avantage : Riga est assiégée par Macdonald; des batailles heureuses sont livrées à Polotsk et Gorodezna par Saint-Cyr et Reynier. Il faut pousser en avant; le 1er septembre il atteint Borodino. Toute l'armée russe est enfin devant lui, établie en avant de la Moskowa, du nord au sud-ouest, sur un demi-cercle fortifié, dont les points saillants sont : Borodino à gauche, Gorka au centre, à droite Semenofskoï. Kutusof, un des vaincus d'Austerlitz, commande en chef.

Napoléon veut, par deux routes qui se croisent au delà de Borodino, pousser la gauche et le centre russes dans la Moskowa, et retomber sur leur gauche isolée.

La première partie de ce plan s'exécute; Ney et Davoust, doublés de Murat et de la garde, aidés par une diversion de Poniatowski à l'extrême droite, enlèvent Semenofskoï à Bagration; mais Kutusof, à gauche, lutte avec acharnement

contre Eugène ; chassé de Borodino dès le commencement du combat, il perd, reprend et perd enfin la grande redoute de Gorka ; une charge de la garde, qui n'a pas donné encore, changerait peut-être sa retraite en désastre ; mais Napoléon se contente d'une demi-victoire. Les deux armées ensemble ont perdu quatre-vingt mille hommes (7 septembre 1812).

« Kutusof, vaincu, écrit partout qu'il est vainqueur... Comblé de faveurs sans mesure qu'on ne lui retira pas, il est nommé feld-maréchal pour cette défaite. » (Ségur.) Après avoir juré sur ses cheveux blancs qu'il vaincra ou se fera tuer, il abandonne bientôt des positions qu'il peut défendre, et laisse au gouverneur Rostopchine le soin de la capitale.

Le 14 septembre, la grande armée atteignit Moscou.

« A la vue de cette ville dorée, de ce nœud brillant de l'Asie et de l'Europe, de ce majestueux rendez-vous où s'unissaient le luxe, les usages des deux plus belles parties du monde », l'admiration éclata en cris enthousiastes.

Avides de repos, les soldats pensaient trouver l'abondance dans ces édifices, « tous couverts d'un fer poli et coloré... Un rayon de soleil faisait étinceler cette ville superbe de mille couleurs variées... Napoléon s'arrêta lui-même transporté ; une exclamation de bonheur lui échappa » ; ses maréchaux, mécontents depuis la grande bataille, se pressèrent autour de lui, rendant hommage à sa fortune. (Ségur.)

Mais bientôt la stupeur surpassa la joie : Moscou était déserte. Rostopchine l'avait vouée aux flammes ; il en voulait faire le bûcher de Napoléon.

L'empereur, averti que l'incendie est préparé, ne peut croire à tant de barbarie ; il cherche à se faire illusion, il s'écrie : « Je suis donc enfin dans l'antique palais des tsars, dans le Kremlin ! »

Dans la nuit du 14 au 15, des globes de feu, des obus, signal de ruine, s'abattent sur les palais. On lutte tout le jour contre la fournaise que protègent les toits de métal.

La nuit suivante, la flamme gagne le Kremlin, qui est miné ; Napoléon s'en laisse à grand'peine arracher :

« Quel effroyable spectacle ! ce sont eux-mêmes ! Tant de palais ! quelle résolution extraordinaire ! quels hommes ! ce sont des Scythes ! » Ainsi s'exhalaient son trouble et sa rage.

« Le lendemain, toute cette cité lui parut une vaste trombe qui s'élevait jusqu'au ciel et le colorait fortement (1). Moscou avait été le but de toutes ses espérances, et Moscou s'évanouissait. » (Ségur.)

Quittera-t-il l'ombre de sa conquête ? Il rentre au Kremlin. Autour de lui, dans les décombres fumants, ses soldats déterrent des vases d'argent et d'or, des richesses corruptrices ; et ce pillage, rompant la discipline, accumulant sur des charrettes sans nombre le butin et les provisions, embarras de la retraite, prépare les catastrophes prochaines.

Les flammes envahissent tout ; il faut enfin les fuir : Napoléon ordonne qu'on le conduise hors de la ville, à une lieue sur la route de Pétersbourg, vers le château impérial de Pétrovsky. Il n'y a devant lui pour issue qu'une seule rue étroite, tortueuse et toute brûlante : il marche au travers du pétillement des brasiers, au bruit du craquement des voûtes, de la chute des poutres brûlantes et des toits de fer ardents qui croulent autour de lui. Il arrive enfin à un quartier réduit en cendres dès le matin. Plus loin il lui faut dépasser un long convoi de poudre qui défilait au travers de ces feux : il était nuit quand il arriva à Pétrovsky.

(1) C'est bien là l'impression qu'aurait voulu rendre notre peintre illustre Gros, ainsi qu'on le voit par l'esquisse que nous reproduisons.

PIETER VANDAEL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 166, 170.

III. — RÉSOLUTIONS PRISES.

Dame Vandael leva les yeux et les mains au ciel, poussa de nombreux hélas, et finit par pleurer à chaudes larmes, lorsqu'elle apprit la triste fin de Marie Verlingen, une si bonne fille, si douce, si honnête, de si grand cœur, qui aurait si bien mérité d'être heureuse ! Tous ses malheurs venaient de ce qu'elle avait épousé Jakob, qui aimait mieux l'amusement que le travail, qui n'avait pas plus de volonté qu'un chiffon, et qui s'était laissé entraîner au mal par les mauvaises compagnies. Aussi la misère était bien vite entrée dans sa maison, malgré l'ordre et l'économie de sa femme. Dame Vandael ne les avait pas revus depuis leur mariage, mais elle avait eu plusieurs fois de leurs nouvelles ; elle savait qu'ils avaient perdu tous leurs enfants, que tout était allé de mal en pis chez eux, et qu'enfin Jakob avait fait, avec d'autres mauvais sujets, un mauvais coup qui lui avait valu la transportation. Oui, le tribunal de Châlons lui en avait donné pour quinze ans ; dame Vandael l'avait lu dans son journal ; et c'était joliment désagréable de penser que ce garnement-là était son cousin et celui de Pieter, cousin éloigné, heureusement ! Si cette pauvre Marie, dans le temps, avait eu des yeux pour voir, elle aurait préféré Pieter, et à cette heure elle serait heureuse et bien portante ; mais les jeunes filles sont si sottes ! Elle avait choisi Jakob, parce qu'il était gai, toujours en mouvement, et qu'il lui racontait des histoires qui la faisaient rire... Il pouvait bien la faire rire alors, il devait lui donner assez de sujets de pleurer par la suite. Au moins, sa petite fille ne pâtirait pas, pauvre agneau ! Dame Vandael comprenait bien que son Pieter voulût l'adopter : c'était digne de son cœur, ce qu'il faisait là. Et, tout en parlant, dame Vandael prenait dans ses deux mains la tête de son fils, et l'embrassait à bouche que veux-tu. Puis elle ranimait le feu, y faisait chauffer un reste de soupe, mettait le couvert sur la table, forçait son fils à manger, passait dans la chambre voisine pour lui faire son lit, regardait la petite Marie. Il était deux heures du matin lorsqu'elle se décida à envoyer Pieter se reposer, et à se recoucher elle-même.

Pieter était bien las, mais il avait tant de pensées dans la tête qu'il ne ne pouvait venir à bout de s'endormir. Il repassait dans son esprit ce que sa mère lui avait dit de la vie malheureuse de la pauvre Marie, et il pleurait de pitié. Pauvre femme ! Sans doute, après la condamnation de son mari, elle avait voulu fuir le pays où elle avait vécu avec lui ; et elle avait repris la route de la Flandre, espérant peut-être y retrouver d'anciens amis de sa jeunesse qui auraient compassion d'elle, et l'aideraient à gagner sa vie et celle de l'enfant qu'elle attendait. Puis, l'enfant était né pendant le voyage, dans l'hospice de Vouziers ; la pauvre mère, à peine remise, avait continué son chemin. Qui saurait jamais quelles souffrances elle avait endurées avant de s'abriter pour y mourir au pied de cette meule de foin où l'avait trouvée Pieter Vandael ?

Vers le matin seulement, le marin s'endormit d'un sommeil lourd et peuplé de mauvais rêves. Lorsqu'il s'éveilla, le jour naissait. Il se hâta de s'habiller et ouvrit sa porte. Sa mère était là qui le guettait.

— Elle a dormi jusqu'à ce matin sans bouger, dit-elle; je viens de lui donner à boire, et elle s'est rendormie. Viens la voir.

Pieter entra sur la pointe du pied, et vint contempler le sommeil de l'orpheline. Elle paraissait déjà moins chétive que la veille. Victor appela Quêteur, qui avait dormi au pied de son lit, et sortit de la maison.

Il marcha d'abord très vite, sans regarder autour de lui; puis, quand il se crut à peu de distance du pré où il avait trouvé l'enfant, il ralentit son pas et interrogea toutes les meules de foin qui se dressaient aux environs des fermes, hautes comme des maisons et pourvues d'un toit tout comme elles.

Tout à coup Quêteur s'arrêta au bord de la route, droit sur ses quatre pattes, et aboya comme pour dire : « Nous y sommes ! » Il a reconnu l'endroit, se dit Pieter; et il regarda. A gauche, au milieu d'une prairie, il aperçut la meule qu'il cherchait. Il ne s'en approcha pourtant point, et rappela Quêteur. De la route, il voyait un groupe nombreux penché sur la morte; il entendait presque les exclamations d'étonnement, de regret, de pitié, que poussaient les gens qui venaient de la trouver. C'étaient des fermiers voisins : la ferme était tout près, derrière un bouquet d'arbres. Dans la nuit, la pauvre femme n'avait pas su la trouver, cette maison où était le salut!

Pieter ne se mêla point au groupe. Il était sûr maintenant que la dépouille de Marie Verlingen reposerait dans le cimetière : c'était tout ce qu'il lui fallait. Il continua sa route jusqu'au premier village; il voulait savoir de quelle paroisse dépendait la ferme dont les habitants venaient de trouver le corps de la pauvre femme. Il ne lui serait pas bien difficile de savoir, un peu plus tard, où on l'avait enterrée, et il y viendrait quelquefois prier pour son âme et lui promettre de prendre soin de son enfant; mais il ne dirait à personne qui elle était. A personne non plus il ne dirait où il avait pris la petite Marie. Jakob était au delà des mers pour quinze ans; dans quinze ans il reviendrait, et il pourrait réclamer son enfant. Quels exemples, quels conseils lui donnerait-il? Quelle vie lui ferait-il mener? Faudrait-il que la fille fût aussi malheureuse que la mère? Non! Pieter Vandael voulait la sauver, en mémoire de sa mère, et puis parce qu'il s'était déjà attaché à cette pauvre petite créature qu'il avait emportée roulée dans sa veste, et réchauffée contre sa poitrine. Il ne voulait pas qu'on la mît dans un hospice, il ne voulait pas qu'elle fût élevée par charité; il voulait qu'elle eût un foyer, une famille à elle; qu'elle fût aussi heureuse, aussi insouciante que toutes les petites filles, et qu'elle ignorât à jamais le nom et l'existence de son misérable père.

Pieter Vandael retourna donc à Dyveck, où dame Vandael, tout en filant son rouet, fredonnait de sa voix cassée des refrains de vieilles chansons, pendant que du bout de son pied elle balançait doucement le petit berceau qu'elle avait posé à terre auprès d'elle.

Quand Pieter entra dans la maison, sa mère, au lieu de l'accabler de questions sur le résultat de sa course, mit un doigt sur ses lèvres et lui dit mystérieusement : « Parle bas... elle dort! » Pieter sourit : il n'était plus le roi de la maison; il fallait désormais que tout y fût subordonné à ce petit être arrivé de la veille, et qui n'était au monde que depuis quelques semaines. Il obéit à la consigne, dit tout bas à son chien : « Couche là, Quêteur! » et vint s'asseoir auprès de sa mère, en prenant toutes sortes de précautions pour ne pas faire de bruit.

Il y eut alors un grand conciliabule entre la mère et le fils. Dame Vandael fut en tout de l'avis de Pieter. Certainement, il fallait bien cacher d'où venait la petite Marie; on voudrait peut-être la leur reprendre, la justice, le gouvernement, elle ne savait pas bien qui, mais enfin il y avait peut-être dans le monde des gens qui avaient ce droit-là, et elle ne voulait pas leur rendre l'enfant; elle l'aimait bien trop déjà, la pauvre mignonne! Son père? bien sûr, qu'il ne pourrait que lui faire du mal, si jamais il se trouvait son maître : elle aimerait mieux emporter Marie au bout du monde que de la lui rendre.

Aussi, quoiqu'elle se sentît le cœur bien troublé à l'idée de quitter Dyveck, elle consentit à suivre Pieter, s'il pouvait obtenir une place de charpentier dans les chantiers de la marine, dans une ville quelconque, si éloignée qu'elle fût.

Après tout, elle avait toujours désiré que son fils renonçât à naviguer et revînt vivre avec elle; ce serait elle qui irait vivre avec lui : ne serait-pas la même chose? Et, puisque cela devait se faire, le mieux serait que cela se fît le plus tôt possible : les gens sont si bavards! Les langues allaient travailler à propos de la petite Marie : qui sait si à force de chercher on n'arriverait pas à deviner d'où elle venait?

Il résulta de cette conversation que Pieter Vandael, à peine arrivé, reprit son bâton et ses souliers de voyage, et repartit pour Dunkerque : là, il verrait M. le commissaire de marine et lui ferait part de son désir. Peut-être serait-il engagé tout de suite : on construisait beaucoup de bateaux, cette année-là, dans les grands ports.

Il partit donc, et dame Vandael s'occupa sans relâche à une foule de besognes absorbantes, pour ne pas trop penser à ce qu'elle allait laisser derrière elle. Heureusement, elle ne manquait pas d'ouvrage. Ne fallait-il pas vider le coffre de Pieter, et visiter pièce à pièce toute sa garde-robe pour remettre tout en bon état? Ne fallait-il pas commencer une lessive générale de tout ce que contenait la maison, pour n'avoir rien que de propre quand le moment du départ serait venu? et surtout ne fallait-il pas soigner Marie, la promener sur les bras, lui parler? Dame Vandael avait cette opinion que les petits enfants qu'on élève sans rien leur dire apprennent très tard à parler, et restent engourdis et silencieux toute leur vie : elle commençait déjà l'éducation de l'orpheline. Dans tous les cas, ce soin profitait à dame Vandael elle-même; il la maintenait en gaieté, c'était déjà quelque chose.

Si les commères de Dyveck et des villages environnants aimaient à donner carrière à leurs langues, elles ne manquèrent pas de sujets de bavardage, ce jour-là et les jours suivants. Jamais il ne s'était passé tant d'événements remarquables en si peu de temps.

On avait trouvé une jeune femme morte de froid, tout contre la grande meule de foin des Doukin, les riches fermiers; ce n'était pas leur faute, certainement, mais enfin c'était bien désagréable pour eux. Aussi, pour bien montrer qu'ils ne lui auraient pas refusé un lit et de la nourriture, si elle était venue frapper à leur porte, ils s'étaient

chargés de payer son enterrement, tout comme si elle avait été de leur maison. On était venu à l'enterrement de tous les environs, et c'était à qui donnerait des arbustes pour planter sur sa tombe. Oh! ce n'était pas pour que ses parents pussent la retrouver, sa tombe; car personne ne savait qui elle était. Il y avait bien deux noms gravés dans son anneau de mariage, mais ce n'étaient pas des noms du pays; et quant à la femme, assez de gens étaient venus la regarder, et aucun ne l'avait reconnue.

A l'enterrement, on avait vu Pieter Vandael, qui venait d'arriver de la Chine. Il avait pris là un bon moyen de revoir toutes ses connaissances ensemble; car ce n'était pas pour la morte, bien entendu, qu'il s'était donné la peine de venir, puisqu'il ne l'avait jamais vue. Il n'était pas gai, Pieter Vandael; d'ailleurs il n'avait jamais été gai depuis qu'il était marin; on disait, dans le temps, qu'il avait eu du chagrin pendant qu'il était ouvrier à Dunkerque... Dans tous les cas, ce chagrin avait dû lui passer, car il s'était marié à l'étranger. La preuve, c'est qu'il avait rapporté avec lui un petit enfant que dame Vandael avait adopté tout de suite; mais il n'avait pas amené sa femme; peut-être bien qu'elle était morte, et que c'était cela qui le rendait triste : il y avait bien de quoi! Autre nouvelle : Pieter Vandael ne retournerait plus à la mer; il voulait rester avec sa mère et son enfant, et il venait de se faire placer comme charpentier de marine à Lorient; sa mère le suivrait, et elle allait partir avec ses meubles pour Dunkerque, où un capitaine caboteur, qui était grand ami de Pieter, se chargerait d'emmener toute la maisonnée sur son bateau. C'était bien heureux pour dame Vandael; les chemins de fer prennent si cher! Comme cela, le déménagement ne serait pas trop coûteux.

Dame Vandael avait déjà vendu son porc et ses poules; elle ne gardait que sa chèvre, que le capitaine voulait bien recevoir à son bord, pour nourrir l'enfant. Pauvre dame Vandael! il fallait qu'elle aimât bien son fils pour quitter le pays à son âge, et se remettre à chauffer des langes et à passer des nuits sans sommeil!

La suite à la prochaine livraison.

UN BON CURÉ DE VILLAGE.

Je n'ai pu voir, au Salon de 1879, la scène exprimée avec tant de vérité par M. Aimé Perret, ce curé de campagne portant le viatique à un mourant à travers une vaste plaine couverte de neige, sans me rappeler un prêtre que j'ai connu autrefois et dont la figure est restée gravée dans mon souvenir. Il me semble que c'est un devoir de mettre en lumière les beaux et bons exemples.

L'abbé D... était curé d'un village des environs de Paris, où je passais chaque année une partie de l'été. Je l'avais rencontré souvent dans les allées d'une forêt sur la lisière de laquelle s'alignaient les maisons du village, à mi-côte d'une colline, et qui était le lieu habituel de mes promenades (1); l'abbé D... allait presque tous les jours y lire son bréviaire. Lorsqu'il était plongé dans sa lecture, marchant à pas lents, la tête penchée sur son livre, nous échangions seulement un salut; quand il avait fini et remis sous son bras le volume enfermé dans un étui d'étoffe noire, je l'abordais et nous causions quelques instants.

(1) La forêt de Montmorency?

Nous n'étions sans doute pas du même avis sur plus d'un sujet, mais nous n'eûmes jamais l'occasion de le constater. L'abbé ne tenta jamais de discuter ni même de connaître mes opinions; je respectais les siennes. Le sujet de nos entretiens, que je lui laissais toujours choisir, était généralement la beauté du pays que nous habitions, le charme inépuisable de la forêt, l'admirable spectacle des plaines cultivées qui s'étendaient sous nos yeux, les promesses de la moisson prochaine. Parfois l'abbé racontait avec émotion le triste sort des plus pauvres de ses paroissiens et leur courage, ou bien quelque funeste accident arrivé dans telle famille; et il parlait d'une faute, d'un vice, avec la même pitié que d'un malheur immérité.

Ce qui caractérisait surtout l'abbé D..., outre son inaltérable douceur, c'était l'excessive austérité de sa vie. Quoiqu'il n'eût d'autres ressources que son modeste traitement, il eût pu s'accorder quelque bien-être, que réclamaient son âge, — il devait avoir dépassé cinquante ans, — et sa frêle constitution. Il ne le voulait pas. Ce qu'il avait d'argent se dépensait aussitôt en aumônes. Dans ses dons, il y avait assurément avant tout de la charité, mais il y avait visiblement aussi l'intention de se dépouiller. C'était chez lui un parti pris de ne rien avoir, de pousser la privation jusqu'aux dernières limites possibles. Il avait besoin d'être pauvre.

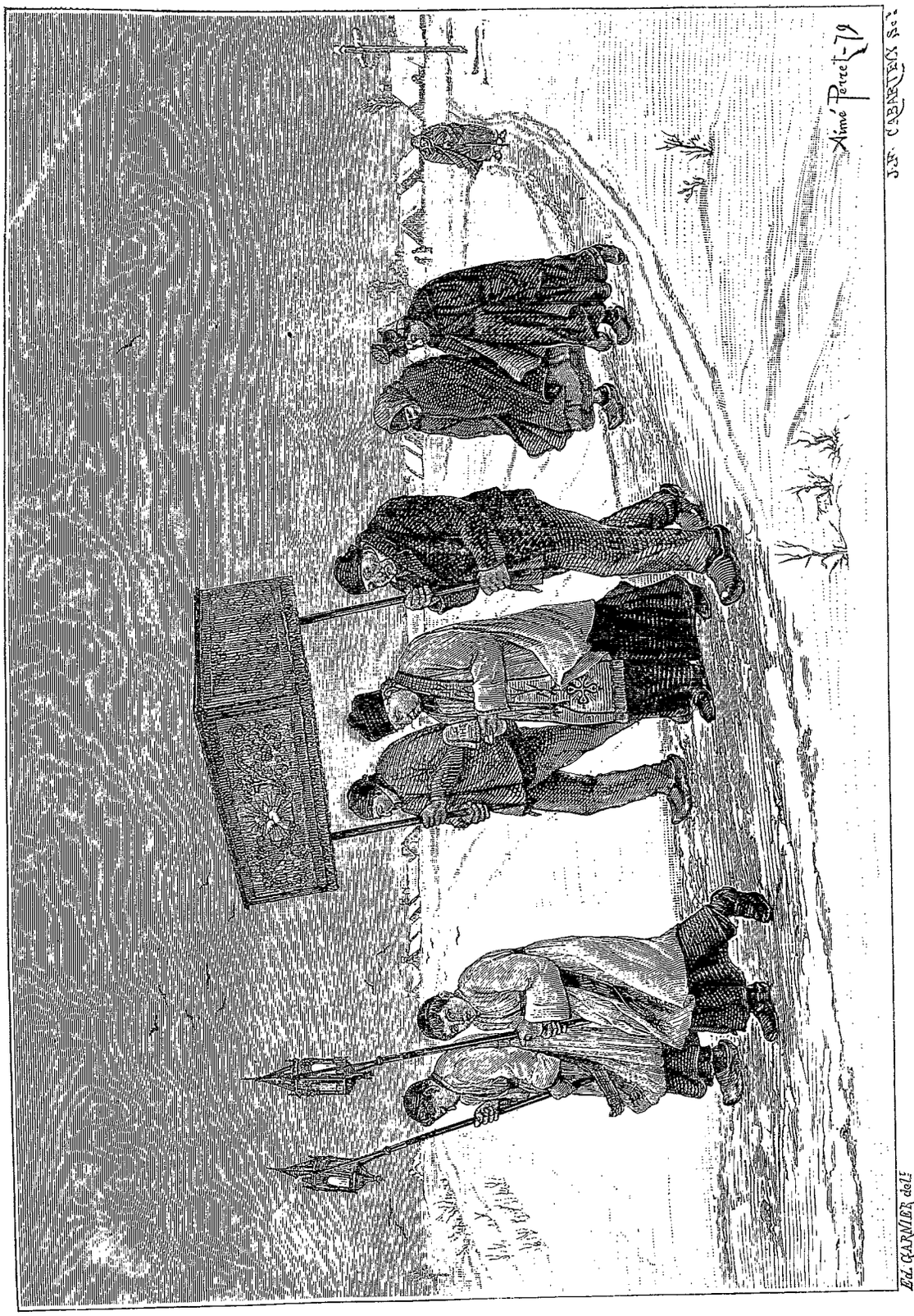
Quelques personnes aisées du village lui faisaient de temps en temps des cadeaux. Il les acceptait, de peur d'offenser ou d'affliger; mais il ne les gardait pas, il les donnait en secret à d'autres. Je l'ai vu plus d'une fois, à la sortie de l'école, distribuer aux enfants du chocolat, des friandises, qu'il tirait de la poche de sa soutane, et qu'il n'avait certainement pas achetées.

Son presbytère, séparé de l'église par une ruelle montante, était une vieille et assez grande maison dont toutes les fenêtres étaient toujours fermées, comme si elle était inhabitée, excepté deux ou trois, aux volets entr'ouverts. La pièce du rez-de-chaussée, qu'il appelait son salon et où il recevait, était une vaste chambre carrelée, sombre, vide, meublée seulement de quelques sièges revêtus d'une étoffe de crin; le papier dont elle était tapissée, déteint, détendu, plissait et pendait sur les murs. En y entrant, on se sentait enveloppé d'un air humide et froid comme celui d'une cave. Dans cette pièce, ni ailleurs, l'abbé ne faisait jamais de feu. Il prétendait qu'il n'avait jamais froid. Tous les soirs, même en hiver, il allait dans son église, qui n'était pas chauffée et qui n'était éclairée que par une seule lampe suspendue dans le chœur, petit point lumineux perdu dans les ténèbres; il y restait très tard, souvent jusqu'à minuit; du dehors on l'entendait marcher continuellement d'un pas rapide sur les dalles. Il disait que nulle part il ne se trouvait aussi heureux que là, seul, dans ce silence solennel, et que les piliers et les arcades de la nef étaient superbes la nuit, surtout sous la blanche clarté de la lune qui pénétrait par les larges croisées.

Une vieille femme, grondeuse et revêche, dévouée pourtant et bonne au fond, du moins à ce qu'il disait, faisait son ménage et sa cuisine. Maigre cuisine que celle de l'abbé! Les légumes d'un petit jardin situé derrière l'église, contigu au cimetière, et que cultivait le bedeau, composaient presque exclusivement sa nourriture. Malgré les représentations de sa ménagère, il n'en voulait pas d'autre; il soutenait qu'il n'aimait que celle-là. Encore, au dire des gens bien in-

formés, ce modeste ordinaire n'était-il pas assuré; quelquefois le charbon et le bois nécessaires pour le préparer manquaient, et, faute d'argent, on ne pouvait en acheter. C'est pourquoi l'on voyait de temps en temps la gouvernante de M. le curé descendre de la forêt portant sur son dos une charge de branches sèches qu'à sa grande satisfaction elle avait ramassées sous la futaie, comme les pauvres femmes du pays.

On ne connaissait à l'abbé D... qu'un seul luxe : c'était un petit chien qu'il emmenait partout avec lui, libre dans



Le Viatique en Bourgogne, dans la neige. — Tableau de M. Aimé Perret. (Salon de 1879.)

la campagne, tenu en laisse dans le village, à cause du bouledogue du boucher, qui était hargneux et batailleur.

Ce petit chien était affreux, d'une couleur indéfinissable, tout ébouriffé; son maître l'avait trouvé un jour au fond d'un fossé, couvert de boue, mourant; il l'avait emporté et lui avait sauvé la vie à force de soins. La possession de ce petit commensal, peu dispendieux d'ailleurs, s'excusait donc par une bonne œuvre.

Cet homme pâle et débile, dont la voix tremblante se faisait à peine entendre à l'office du dimanche, aimait les

tâches rudes. Aucune difficulté, ni le mauvais temps, ni la distance, ne l'arrêtait dans l'accomplissement de ce qu'il considérait comme un devoir spécial de sa profession. Au contraire, la peine excitait son zèle.

Un jour d'hiver que j'avais eu la curiosité d'aller voir la campagne revêtue de son blanc manteau de frimas, — la voiture qui me transportait de la station du chemin de fer au village n'avançait que lentement, les chevaux enfonçaient dans la neige presque jusqu'au poitrail, les roues jusqu'à l'essieu, — j'aperçus sur la route la noire silhouette d'un homme qui cheminait à pied. Je reconnus bientôt l'abbé D..., qui sans doute allait visiter un malade dans quelque ferme isolée. Il louvoyait, cherchant les meilleurs passages, penché en avant, fouetté par une bise aiguë, retenant d'une main son chapeau à larges ailes, de l'autre pressant sa soutane contre sa poitrine. Il était tout seul dans cette immense plaine déserte et glacée. Quelquefois il disparaissait dans les tourbillons de poussière blanche que soulevait le vent. Tranquille, résolu, il allait, il luttait. Le froid, la fatigue, le péril, ne le troublaient pas ; il se sentait en plein dans sa vocation, et il trouvait des forces.

L'abbé D... parlait très peu de lui-même. Une fois cependant, en causant avec moi, il fut plus expansif et laissa échapper des paroles qui me firent pénétrer en lui et me donnèrent la clef de sa manière de vivre. Je lui reprochais, vu la faiblesse de sa santé, de se traiter trop durement, de s'imposer trop de privations. « Oh ! ne dites pas cela, me répondit-il avec vivacité. Je suis heureux, trop heureux ! Quand je pense à ce que j'aurais eu à endurer si j'étais resté dans le monde ! Ce que je vois dans la plupart des familles me fait frissonner. Être uni à une femme que l'on aime et que l'on peut voir souffrir, que l'on peut perdre ; avoir des enfants qui peuvent mourir avant vous et qui, s'ils vivent, trop souvent vous crucifient par leurs péchés, que peut-être on doit s'imputer à soi-même, faute d'avoir su les bien élever et d'avoir donné le bon exemple. Quelle responsabilité ! j'en aurais été accablé. Quelles douleurs ! elles m'auraient brisé. Et quand je suis exempté de ces fardeaux, j'irais encore me bien traiter ; aux privilèges de mon état, j'irais ajouter les égoïstes jouissances du bien-être ! Je me ferais horreur. Comment supporterais-je les reproches de ma conscience ? Comment soutiendrais-je le regard de Dieu ? Non, je veux au contraire me priver, m'humilier ; je veux rentrer dans la justice, dans l'égalité. Il me faut ma part de la misère humaine. Toute ma crainte est de me la faire trop petite. »

L'abbé D... n'avait pas un ennemi, pas un détracteur. Qu'eût-on trouvé à blâmer chez cet homme si paisible et si doux, si sincèrement humble, jaloux du dernier rang, se défiant du bonheur, avide de l'expier, à la fois craintif par nature et vaillant par conscience ? Un peintre, mon voisin de campagne, disait qu'un Beato Angelico seul eût pu faire son portrait. (1)

UNE POUPONNIÈRE.

Un comité de dames a fondé à Alger une crèche (2) installée dans une maison de construction moresque, parfaitement appropriée à son nouvel usage. Une large porte ouvrant sur un vestibule qu'égaye une décoration de plantes exotiques, donne accès à un escalier qui conduit au premier étage. Là, au milieu de la cour soigneusement planchéiée, et dont on a eu la précaution de matelasser les colonnes, se trouve la pouponnière, sorte d'ellipse à plusieurs rangs dans laquelle les petits enfants, protégés par des appuis-main de hauteurs différentes, peuvent sans aucun risque essayer leurs premiers pas, tandis que leurs jeunes camarades, assis dans des stalles commodes, s'occupent à différents jeux sous les yeux d'une surveillante, toujours prête à les emporter dès que le sommeil les gagne. C'est un spectacle intéressant que les ébats et le babil de ces créatures innocentes qu'une charité éclairée met ainsi à l'abri des maux qu'entraîne la misère ou l'imprévoyance. L'air qu'on respire dans ce local, si habilement aménagé, est pur et sain.

Les pièces situées autour de la cour contiennent les bureaux, la salle du conseil, la dépense, la lingerie et la salle de bains. Aux murs sont appendus des écussons contenant les noms des donateurs. A l'étage supérieur sont disposés les dortoirs, avec des berceaux d'un modèle uniforme, où la lumière n'arrive qu'affaiblie. La surveillance de l'établissement est confiée à une directrice ayant sous ses ordres un personnel choisi. Voilà pour l'organisation matérielle. Le règlement est d'une grande simplicité. Toute mère pour qui la présence d'un enfant à la maison est une charge de nature à l'empêcher de vaquer à ses occupations journalières, peut porter son enfant de dix jours à deux ans à la crèche, de 6 heures du matin à 7 heures du soir, moyennant une rétribution journalière de 10 centimes. Il lui est permis de venir, deux ou trois fois par jour, lui donner le sein.

LE BORD DES ABIMES.

Si l'on a eu la mauvaise fortune ou l'imprudence de côtoyer un grand danger moral, la plupart de ceux qui vous ont regardé de loin n'hésiteront pas à croire et à dire avec assurance que vous êtes tombé dans l'abîme. Pourquoi non ? n'y seraient-ils pas tombés eux-mêmes ?

La leçon serait qu'il faut toujours se tenir à de longues distances des ravins, des torrents, se tenir prudemment dans quelque sentier assez étroit, assez entouré de haies et de barrières, pour que la censure la plus maligne n'ait pas eu même occasion de vous y épier et de vous y suivre. Mais les circonstances diverses et imprévues de la vie ne permettent pas de se maintenir toujours dans les limites de cette extrême prudence, et d'ailleurs, quelle âme libre et digne, par crainte des malveillances et des erreurs de l'opinion, croirait devoir s'imposer une direction différente de celle que lui inspire sa conscience ?

LÉGENDE

SUR UNE LIMITE DE LA PERSE ANTIQUE.

Les historiens persans racontent que, dans les temps antiques, un conquérant venu du Nord, ayant pris quelques villes principales (Balkk, Merw et Mesched), fut arrêté par d'épouvantables maladies qui décimaient son armée. Il consentit alors à s'arrêter, mais avec la résolution de marquer une ligne qui, désormais, séparerait les peuples du Nord

(1) Article de M. E. Lesbazeilles, gendre d'Émile Souvestre.
(2) Voy., sur les Crèches, t. XLIX, 1881, p. 11.

des peuples du Sud. Il fut convenu qu'un archer, après avoir gravi le mont Damavand, qui est au sud de la mer Caspienne, lancerait une flèche vers le Nord, et que là où le trait tomberait serait la frontière. L'archer perça de son arme un vautour qui vint mourir au bord de l'Oxus. Les bêtes ayant vite dévoré le cadavre de l'oiseau, la flèche de bois fut trouvée libre, et le fleuve devint ainsi la limite acceptée : au sud, il y eut l'Iran (qui se compose aujourd'hui de la Perse et du Khorassan); au nord, ce fut le Touran. (1)

SCEPTICISME.

Le scepticisme est plus souvent feint que réel. Ceux qui s'en vantent ne seraient pas de si bonne humeur s'ils en avaient sérieusement senti le tourment. En fait, ils sont croyants tout au moins au bien et à l'honneur, et on voit, à l'occasion, ces fanfarons d'incrédulité faire assez fièrement leur devoir. Toutefois, le scepticisme est un si pauvre état de l'esprit, que l'apparence même en est déplaisante. L'affecter est au moins ridicule. De toutes les attitudes que la jeunesse peut être tentée de prendre pour anticiper sur les années et simuler certaines maladies de l'âge mûr, c'est assurément la plus sotte et la plus triste. (2)

POISSONS.

LES DENTS QU'ON VOIT ET CELLES QU'ON NE VOIT PAS (3).

Un grand nombre d'organes, même chez les animaux les plus familiers autour de nous, ont encore été peu étudiés. On peut citer comme exemple les dents des poissons, autant celles qu'on voit que celles qu'on ne voit pas. L'évolution, la croissance de ces organes, sont tout à fait différentes de ce que nous connaissons chez nous et chez les mammifères qui vivent autour de nous. Les dents des poissons, suivant les espèces, sont implantées sur tous les os qui soutiennent l'édifice buccal, fort compliqué chez eux : on en trouve sur l'os intermaxillaire, sur les maxillaires, sur le vomer, sur les os palatins, jusque sur les arceaux des branchies; on en trouve souvent même sur les os situés dans la gorge, bien plus en arrière que ces arceaux, tenant comme eux à l'os hyoïde, et que l'on appelle les os pharyngiens.

Ces dernières dents sont celles qu'on ne voit pas : elles remplacent, à l'orifice qu'on pourrait appeler *secondaire* du conduit des aliments, les dents que l'on trouve visibles ordinairement à son premier orifice, l'ouverture de la bouche.

Ouvrons les mâchoires de tous nos poissons blancs : les mâchoires sont nues, lisses, absolument désarmées... Pauvres bêtes! quels moutons offerts aux loups ravisseurs, brochets, truites, perches et *tutti quanti!* Mais allons plus avant, et tout à l'heure nous verrons les surprises que les dents du pharynx nous ménagent!

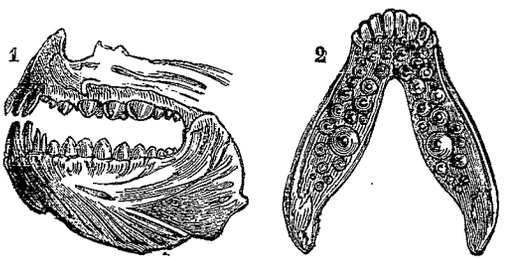
Si nous examinons les différentes espèces de dents visibles chez les poissons carnassiers, nous les rangerons, au moins, en quatre catégories :

1° Les *molaires*, plates et évidemment destinées à broyer ou concasser les corps durs; dès maintenant, nous signalerons la différence radicale des molaires antérieures ou des molaires pharyngiennes, les premières arrondies et toutes couvertes d'émail, les secondes à surface osseuse sillonnée de lames émaillées, contournées, semblables à celles des ruminants.

2° Les *incisives*, qui portent une pointe saillante, coupante, pour percer et trancher.

3° Les *laniaires*, qui sont allongées, pointues, toujours recourbées en arrière et destinées à accrocher, retenir, déchirer la proie atteinte par le poisson : cette dernière forme de dents est la plus commune chez les carnassiers.

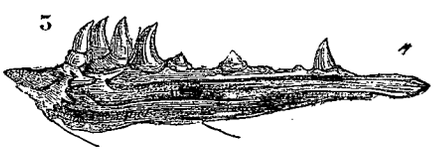
4° Enfin, les dents *en cardes*, petites, nombreuses, pointues ou très légèrement crochues, et dont le diminutif produit les dents *en velours*.



Comme exemple de ces dentures diverses, on peut citer, parmi les espèces communes et bien connues : 1° molaires (fig. 1), le *spare doré*, une des *gueules en pavé* de nos côtes, pour employer le terme populaire sous lequel ils sont connus; 2° comme *incisives*, le même (fig. 2) ou le *denté* (*Sparus dentex* L.), qui présente des canines de chien ou de loup; 3° comme *laniaires*, les dents de truite, de brochet, de merlan, etc.; 4° comme *dents en carde*, certains sorgues; comme *dents en velours*, la perche commune, etc.

La langue, surtout chez les carnassiers laniaires, présente souvent elle-même des dents implantées dans sa substance. Ces dents sont formées d'une suite de cônes emboîtés les uns dans les autres; leurs racines ne sont jamais bien considérables; mais comme ces dents forment un appareil préhensif indispensable à la vie de l'animal, la nature a dû pourvoir à leur remplacement immédiat. Effectivement, si elles sont emportées, brisées ou hors de service, le cône inférieur contient dans sa cavité la dent en germe qui doit remplacer celle qui, en partant, a mis ce germe au jour. De cette manière, l'animal n'est jamais désarmé.

Le mode d'attache des dents diffère beaucoup selon les



espèces et selon la nature du tégument ou de l'organe dans lequel elles sont enfoncées. Les unes sont retenues immobiles dans des alvéoles osseux ou au moins tendineux, telles que les laniaires des salmonidés dans l'os du maxillaire inférieur (fig. 3). Les autres sont souvent retenues dans des sortes de capsules membraneuses plus ou moins flexibles (fig. 4), qui leur permettent un mouvement de bascule quelquefois complet, au moyen duquel elles peuvent se coucher et se relever au besoin.

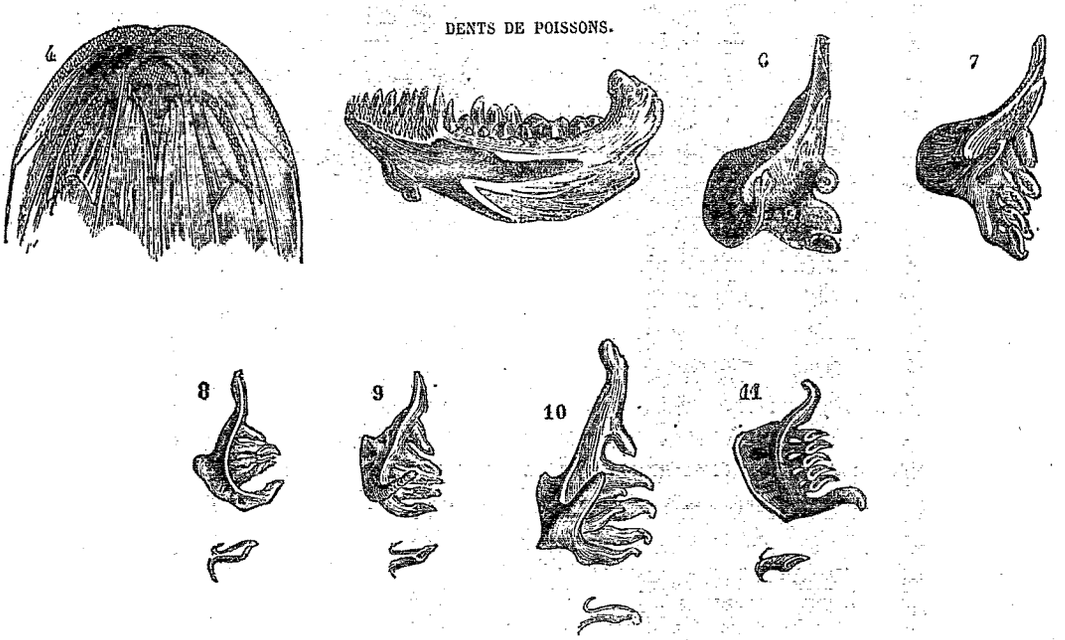
Quant au remplacement des dents extérieures des pois-

(1) *Les Iraniens*, par Marius Fontane.
(2) Marion.
(3) Article de l'un de nos collaborateurs regrettés, M. de la Blanchère, qui s'était fait une spécialité de l'étude des poissons.

sons, il paraît se faire dent à dent, sans époque fixe, comme se remplacent les feuilles vertes sur les essences résineuses. Il faut bien cependant admettre qu'il y a croissance de la dent, même implantée dans l'os, au fur et à mesure de la croissance du corps entier; mais on est fort mal au courant de cette évolution, et, disons-le tout de suite, encore bien moins quand il s'agit des dents intérieures (fig. 5 à 11) soudées à l'os de la mâchoire spéciale qui les porte. Évidemment cet os ne se remplace pas, et, croissant en même temps que l'animal, emporte dans son évolution les dents qui font corps avec lui. Maintenant, quel organe sécrète l'émail qui revêt les pointes proprement dites de ces dents? On ne le sait pas encore. Les dents saillissent du muscle masticateur : voilà tout ce qu'on sait.

Passons maintenant aux dents invisibles. Deux mâchoires distinctes sont adhérentes aux os pharyngiens inférieurs, que l'on voit dans toutes les figures 6 à 11, et qui entourent comme un demi-collier le conduit menant immédiatement à l'estomac : ces dents, souvent sur deux ou trois rangs, s'engrènent les unes dans les autres et augmentent encore leur action par leur opposition à des plaques de substance dentaire ou d'émail très dur enchâssées en haut du gosier dans une dilatation de l'os basilaire. On pourrait appeler cet os une dent spéciale; il en a la structure dans la partie active : on lui donne le nom d'*enclume*, et, chez la carpe en particulier, où il est quadrangulaire, on le nomme *pierre de carpe*.

Cette position des mâchoires invisibles une fois bien reconnue, nous pourrons les classer aussi aisément que les autres, dans les mêmes divisions; seulement nous serons tout étonnés que ces organes nous dévoilent des instincts et des mœurs que nous ne soupçonnions guère chez plusieurs espèces, cependant communes autour de nous. 1° *Molaires.* Au premier rang (fig. 6) la *carpe*, un rumi-

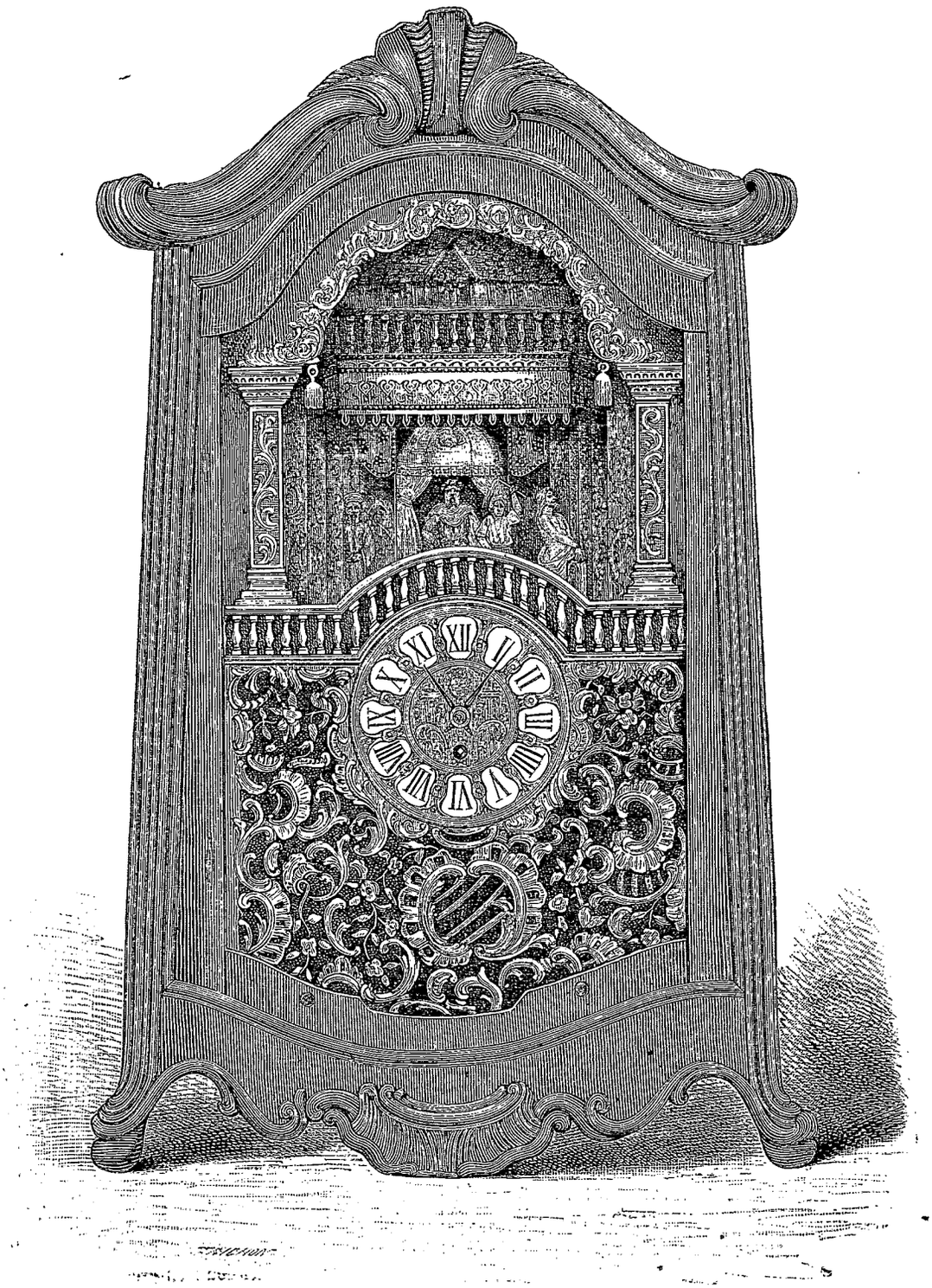


nant par les dents; ce qui ne l'empêche pas, vu la puissance de ses meules, d'être absolument omnivore, même de poissons vivants. Tout à côté de la carpe (fig. 7) la *tanche*, organisme mixte, encore à dents plates, mais s'amincissant en canines. 2° *Canines.* Ce sont les dents de la *brême* (fig. 8), puissantes, pointues, aiguës et solides : nous en avons dessiné une isolément parce qu'elle prend déjà une forme en coin, en hache, qui nous frappera tout à l'heure. La figure 9 offre, dans le *gardon pâle*, encore une forme analogue de canines. Pour passer aux *laniaires*, il faut examiner la figure 10, qui représente les dents du *chevenne commun*, avec leurs pointes recourbées. C'est un carnassier, il n'y a point à en douter. Effectivement, tous les pêcheurs savent qu'on prend au vif les gros chevennes aussi aisément que les grosses perches.

Nous aurions maintenant à montrer les dents en cardes, en soies, en velours, mais c'est une autre forme de dent carnassière qui vient ici les remplacer : c'est une sorte d'incisive tranchante en yatagan ou en cimeterre; c'est elle que nous voyons dans la figure 11 et qui arme les mâchoires pharyngiennes du plus mauvais de tous nos poissons blancs, du chondrostome ou naze, avec ses variétés.

Au sujet de ce poisson, originaire des eaux de l'est de notre pays, nous consignerons ici un fait intéressant. Il s'agit de l'invasion continue et actuelle de nos rivières du centre et de l'ouest par ce triste nouveau venu qui en chasse les espèces (beaucoup meilleures que lui) de nos poissons indigènes, brême, gardon, chevenne, dard, etc. Quelle est la cause de cette invasion? Nous la trouvons dans l'ouverture des deux canaux qui ont mis nos affluents de la Seine et de la Loire en communication avec les eaux de l'est. Si, de plus, nous considérons la nature de son arme naturelle, ses dents pharyngiennes; si, en même temps, nous les comparons à celles (fig. 8, 9 et 10) des espèces indigènes, nous reconnaîtrons aisément qu'il est de beaucoup le plus fort, et nous aurons l'explication de sa prépondérance partout où il s'introduit. Les pêcheurs bourguignons s'en effrayent; s'ils voyaient le Rhône envahi par deux espèces très analogues à la leur, ils craindraient encore davantage, car la multiplication de ce genre est énorme, et nous l'avons vu, au printemps, remonter le Rhône par bancs de plusieurs kilomètres d'étendue sur trois ou quatre individus d'épaisseur.

PENDULE A MUSIQUE ET A PERSONNAGES.



Pendule à musique et à personnages du commencement du dix-huitième siècle. (Collection de M. Birrer.)

L'industrie des *horlogeurs*, comme on les appelait autrefois, s'est, de tout temps, ingéniée à augmenter la complication déjà si grande du *mouvement* des pendules, des horloges et des montres.

Ce fut d'abord sur les *Jaquemarts*, dont nous avons souvent parlé (1) et dont il reste encore de curieux spécimens datant des quinzième et seizième siècles, sur les horloges intérieures des cathédrales et sur les carillons des Maisons de ville, que s'exerça cette habileté.

Les dimensions relativement assez grandes du mécanisme offraient du reste, des ressources qui semblaient devoir être exclues de la fabrication des pendules et des montres. Et cependant, dès le seizième siècle, l'art de l'horlogerie avait atteint une si grande perfection, que l'on était parvenu à loger dans le boîtier d'une montre non seulement une excellente sonnerie, mais toute une musique. Ainsi, en 1684, une lettre de Henri Justel mentionne une montre destinée à Louis XIV, et « qui joue à chaque heure un air d'opéra des concerts de Mlle de Guise. »

(1) Voy. les Tables.

La pendule à musique et à personnages que représente notre gravure et qui a figuré, en 1880, à l'Exposition rétrospective du métal faite par l'*Union centrale*, peut certainement être considérée comme un des plus remarquables spécimens de ce genre d'horlogerie, sinon au point de vue de la perfection artistique, au moins sous le rapport de l'ingéniosité et de la complication de son mécanisme. Dans une sorte de théâtre qui est situé au-dessus du cadran, et cachés derrière de véritables *coulisses* en lames d'argent décorées au *repoussé*, se trouvent de petits personnages en bois peint qui se meuvent et apparaissent à chaque heure, formant des groupes représentant les différentes scènes de la *Passion de Jésus-Christ*.

Un carillon placé à l'intérieur, et composé d'une série assez compliquée de timbres au son argentin, fait entendre toutes les demi-heures des airs variés.

Cette pendule, dont la provenance est inconnue, paraît avoir été fabriquée dans la Suisse allemande vers le commencement du dix-huitième siècle; on en faisait cependant de semblables à Paris. Un habile ouvrier, nommé Delarue, qui demeurait au cimetière Saint-Jean, « à côté de l'*Homme d'ozier* », s'était acquis vers 1756 une assez grande réputation pour ses horloges et ses automates à musique.

En 1758, il fabriqua pour la princesse d'Orange deux figures de *berger* et *bergère* jouant de la flûte allemande en partie, et au mois de juillet de la même année, il fit connaître dans les *Annonces-Affiches* que l'on pouvait voir chez lui une *pendule à personnages* qui devait évidemment se rapprocher beaucoup de celle que nous publions.

PIETER VANDAEL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 166, 170, 178.

IV. — NOUVEAU PAYS, NOUVELLE VIE.

Les commères de Dyveck étaient bien informées : Pieter, honorablement connu comme matelot et comme charpentier, avait obtenu tout de suite d'être employé dans les arsenaux de l'État; et comme le port de Lorient manquait d'ouvriers en ce moment-là, on l'avait envoyé à Lorient. Dame Vandael fit donc ses préparatifs de départ; elle vendit son porc, non sans soupirer : une bête qui commençait à s'engraisser si bien! Elle vendit aussi ses poules : quel dommage! la noire pondait presque toute l'année, la grise était la meilleure couveuse qu'on pût voir, les autres avaient toutes leurs qualités; et quant au coq, quoiqu'il ne fût pas gros, il chantait plus fort que tous les coqs du voisinage, un vrai clairon! Mais on ne pouvait pas songer à emmener toutes ces bêtes-là; savait-on comment on se logerait en Bretagne? Peut-être qu'il faudrait vivre comme les gens des villes, à un étage, tout en haut d'une maison! Ce serait tout au plus si Pieter pourrait conserver son chien. Quant à la chèvre, c'était bien heureux que le capitaine Verpillen consentît à la recevoir à son bord : comme cela, Marie aurait du lait frais tout le temps du voyage; mais en arrivant il faudrait sans doute la vendre, la pauvre bête! Ce qui consolait un peu dame Vandael, c'était de pouvoir emporter son mobilier : elle ne savait comment témoigner sa reconnaissance au capitaine, qui voulait bien s'en charger. Le dernier jour, elle rassembla tous les œufs de ses poules, empaqueta soigneusement quelques bouteilles d'eau-de-vie qu'elle gardait « depuis le temps de feu Vandael », et vint offrir le tout au capitaine : chacun donne ce qu'il peut. Cela lui servit, d'ailleurs. Le capitaine ne voulut pas être en reste de bons procédés avec ses passagers; et comme il devait rester plusieurs jours à Lorient, il offrit à dame Vandael de rester à bord jusqu'à ce qu'elle eût trouvé un logement, pour s'épargner des frais d'hôtellerie.

On partit vers le milieu de mars.

Le voyage se passa sans encombre; Pieter était dans son élément, et il donnait à chaque instant un coup de main à la manœuvre, histoire de s'occuper; il n'aimait pas à se promener les mains dans ses poches quand on travaillait autour de lui.

Dame Vandael ne souffrait point du mal de mer; et quant à la petite Marie, il faut croire que l'air salin lui convenait, car elle grossissait à vue d'œil, et Pieter ne prenait plus son rire pour une grimace : c'était un vrai rire qui s'épanouissait dans ses yeux bleus et sur sa bouche aux gencives roses.

— Ce sera bien plus joli quand elle aura des dents, disait dame Vandael.

Et elle faisait des calculs approximatifs pour savoir à quelle époque on pouvait espérer l'apparition de ces dents désirées.

On arriva un samedi à Lorient. Pieter se rendit bien vite à l'arsenal, et fut engagé pour le lundi suivant; ensuite il chercha un logis.

Il était déjà venu à Lorient, et il connaissait le pays; il ne songea point à habiter la ville, où sa mère se serait trouvée trop à l'étroit, perchée à un troisième étage. Il ne craignait pas de demeurer loin de l'arsenal; il avait de bonnes jambes et estimait que l'exercice est utile à la santé. Il alla tout droit au gai village de Kerantrech, faubourg où les Lorientais vont en promenade le dimanche. Là, un peu à l'écart, il trouva ce qu'il cherchait, une maisonnette avec un jardin donnant sur la campagne. Ce n'était pas grand : deux pièces en bas, autant en haut; mais ce n'était pas cher non plus. Pieter la loua tout de suite. Il restait encore assez d'heures de jour pour qu'il y fît transporter le mobilier de sa mère. Les matelots qu'il avait si bien aidés pendant la traversée se firent un plaisir de lui donner un coup de main; et le soir même, Kerantrech compta trois habitants de plus; quatre même, car la chèvre fut installée sous le hangar au bois, en attendant qu'on lui bâtît une étable. Il n'était plus question de la vendre, puisqu'on avait de quoi la loger; elle continua à nourrir Marie, et Marie continua à faire honneur à sa nourrice.

Les marins sont industrieux et habitués à faire tous les métiers, selon que l'occasion s'en présente. Pieter Vandael étonna sa mère par l'habileté qu'il déploya dans leur installation, posant une planche ici, un crochet là, faisant mille inventions commodes pour que dame Vandael eût tout sous la main, et pour donner un air élégant à ses vieux meubles. Quant à la propreté, dame Vandael s'en chargeait : ce n'était pas pour rien qu'elle était Flamande.

Au bout de huit jours, la salle d'en bas offrait un vrai régal aux yeux, avec ses pots et ses casseroles qui semblaient d'or et d'argent, ses meubles luisants, ses vieilles faïences à fleurs étalées dans le vaisselier, et ses carreaux rouges lavés chaque matin. Car Pieter avait pris la maison telle qu'elle était, avec la terre battue pour tout parquet;

mais il l'avait carrelée lui-même, à la grande admiration de sa mère, qui lui demandait où il avait pu apprendre ce métier-là.

— Si on ne savait que les métiers qu'on a appris! répondait Pieter avec un orgueil joyeux.

Et pour montrer qu'il pouvait exercer son esprit inventif dans bien des genres d'industrie, il exécuta avec du fil de fer un treillage dont il entoura un coin du jardin, et au fond de cet enclos il bâtit, comme un vrai maçon, une miniature de maison qu'il couvrit de chaume et meubla de nombreux perchoirs. Dame Vandael eut bientôt fait d'y loger des poules. Les bonnes femmes du pays l'avaient bien accueillie, un peu pour elle, qui était très avenante, et beaucoup pour la pauvre petite fille, qui était si jeune privée de sa mère.

Les Bretons ont de la conscience et ne cherchent point à voler les étrangers : on ne lui fit payer le coq et les poules que ce qu'ils valaient; tout comme les semences et les plants de légumes pour le jardin ; tout comme le petit animal grognant qu'elle installa avec délices sous un toit construit par Pieter à côté du poulailler. La chèvre eut aussi sa maison; le jardin fut labouré et planté, et dame Vandael ne tarda pas à se trouver aussi bien à Kerantrech qu'elle l'avait jamais été à Dyveck. Ce n'était pas que Dyveck ne fût un joli endroit; le pays d'alentour était même bien mieux cultivé que la Bretagne, et on n'y voyait pas un pouce de terrain perdu. Ce n'était pas des Flamands qui auraient laissé pousser la bruyère et les ajoncs à leur aise, ni qui auraient mis autour des champs des talus avec un fossé au pied et une haie dessus! Tout cela prenait de la place et ne rapportait rien. Mais, par exemple, c'était bien agréable, quand on n'était pas riche et qu'on n'avait pas de pré à soi, de pouvoir faire paître ses bêtes dans des endroits qui n'étaient à personne, sans qu'on vînt vous mettre à l'amende et vous dresser procès-verbal. Et puis, le ciel était plus clair qu'en Flandre, et le temps plus beau : certainement, la Bretagne avait du bon.

Oui, la Bretagne avait du bon, et dame Vandael était une femme heureuse.

Dès le matin, elle allait, venait, de la maison au jardin, de l'étable au poulailler; elle causait avec ses bêtes, elle les soignait, les nettoyait, les servait : elle sarclait, arrosait, échenillait, constatait les progrès de ses pois et de ses choux; elle faisait son ménage à la flamande, c'est-à-dire avec une propreté méticuleuse; et quand tout était prêt, qu'il ne restait plus un grain de poussière nulle part et que rien ne manquait plus à ses pensionnaires, elle attachait une corde au cou de Biquette, appelait Quêteur, prenait Marie dans ses bras et s'en allait dans la campagne.

Elle marchait doucement dans les chemins creux, où Biquette broutait l'herbe des talus, toute fleurie de violettes et de primevères; quand elle était lasse, elle s'asseyait au pied d'une haie où poussait le feuillage clair de l'aubépine, et cherchait à calculer combien il faudrait de temps pour que la haie portât des boutons et des fleurs. Elle suivait des yeux les petits oiseaux affairés, qui passaient au-dessus de sa tête d'un vol alourdi par quelque long brin de paille ou quelque flocon de laine : ils travaillaient à leurs nids, et dame Vandael n'osait bouger, de crainte de les effrayer. Quand Marie, qui commençait à faire quelque attention au monde extérieur, avait bien regardé les oiseaux et l'herbe, Biquette et le ciel bleu, et qu'elle avait fini par s'endormir, gorgée de bon lait et grisée du grand air, dame Vandael tirait son ouvrage. Elle voulait mettre Marie en robe pour Pâques : il lui fallait une provision de petits bas, et dame Vandael tricotait sans relâche.

Comme Marie serait gentille avec un bonnet à ruche, une robe blanche, et ses petites jambes, libres du maillot, chaussées de bons bas de laine et de petits chaussons blancs! Dame Vandael aurait bien voulu lui mettre des chaussons de couleur et orner son bonnet d'un pompon bleu ou rose; mais ce n'était pas possible : il fallait que l'enfant portât le deuil de sa pauvre mère.

Et Pieter Vandael, que devenait-il? Il devenait heureux, ce qui ne lui était pas arrivé depuis dix ans.

Le matin, quand il partait pour le chantier après avoir longuement regardé Marie, qu'il n'osait pas embrasser de peur de l'éveiller, il se retournait plusieurs fois pour revoir sa mère, debout sur le seuil; il lui faisait un signe d'adieu avant de disparaître à ses yeux; il se baissait pour faire une caresse à Quêteur, qui l'avait suivi jusque-là, et il lui disait : « Va, mon bon chien! va, garde-les bien! » Quêteur le comprenait, il retournait tout de suite à la maison, et si quelque homme ou quelque animal eût voulu nuire à dame Vandael ou à Marie, il aurait dû commencer par compter avec Quêteur. Pieter en était sûr, et il travaillait toute la journée l'esprit tranquille : sa mère et son enfant étaient bien gardées.

Tout le temps qu'il travaillait, il les suivait par la pensée. Il savait où elles iraient, ce qu'elles feraient ce jour-là; et il se disait : « A cette heure, la mère est au doué; elle lave son linge en causant avec les voisines; Biquette broute aux environs, et Quêteur va la chercher quand Marie a besoin de son lait. Marie est couchée sur l'herbe, dans la cape de la mère, et elle dort en plein air, cela lui fait du bien; ou, si elle est réveillée, elle tire avec ses petites mains les poils de Quêteur, qui la laisse faire, le bon chien!... A présent, la mère doit être rentrée... elle fait sa cuisine, elle va voir ses bêtes... Ah! le coup de cloche! En route pour la maison! »

Pieter Vandael partait d'un pas léger; il n'y avait pas de risque qu'il s'attardât au cabaret avec des camarades altérés! Il savait trop bien ce qui l'attendait là-bas; et rien ne valait pour lui ce qui l'attendait.

A deux cents pas de la maison, il était sûr de voir accourir Quêteur, haletant et empressé. « Te voilà, mon bon chien! comment va-t-on à la maison? » lui disait-il; et Quêteur sautait sur lui, le comblait de caresses, lui faisait à sa manière un long discours plein de tendresses; puis il repartait pour aller l'annoncer. Et alors dame Vandael paraissait sur le seuil avec Marie dans ses bras. Pieter se hâtait; sa mère lui souriait; Marie avait déjà l'air de le connaître. Dans quelques semaines peut-être elle lui tendrait ses petits bras; dans quelques mois elle parlerait, elle l'appellerait : « Papa! » A cette idée, Pieter Vandael avait le cœur tout remué; il sentait qu'il aimait cette enfant comme s'il eût été son père.

Et quelles douces heures que celles qu'il passait au logis! Il n'y restait pas oisif; toujours le marteau ou la scie, la bêche ou l'arrosoir à la main, il cultivait, il raccommodait, il améliorait, prenant plaisir à rendre la maison aussi gaie, aussi commode que possible.

Tout en travaillant, il écoutait Marie qui jasait dans son berceau, ou dame Vandael qui chantait d'une voix cassée quelque vieille chanson flamande. Alors une joie inconnue

lui gonflait la poitrine; il ne se souvenait de ses chagrins passés que pour se demander si c'était bien lui qui les avait soufferts. Si c'est être heureux que de ne rien voir, de ne rien désirer en dehors de ce qu'on possède, assurément Pieter Vandael était heureux.

La suite à une prochaine livraison.

SOLIDARITÉ DES HOMMES DE GÉNIE AVEC LEUR SIÈCLE.

Les grandes explosions de l'esprit humain sont inévitablement amenées par la force des choses et le progrès naturel des idées générales; de sorte que les hommes de génie qui attachent leur nom à ces révolutions mémorables sont eux-mêmes portés par leur siècle, et le précèdent seulement de quelques pas : observation qui, pour le dire en passant, épargnerait, dans tous les temps, beaucoup de persécutions et de tentatives maladroites ou malheureuses; si elle était exactement et sagement appliquée. (1)

SALAIRE DES MÉDECINS ANGLAIS.

Les médecins anglais reçoivent une guinée (25 francs) pour une consultation chez eux, et de deux à cent guinées pour les consultations au dehors, selon les distances. Ils ne peuvent en exiger le payement; il n'en est pas de même des chirurgiens et des apothicaires, qui, comme dans la plupart des professions, ont une action légale contre leurs débiteurs.

On raconte qu'un célèbre médecin, Abernethy, n'ayant reçu, chez lui, d'un consultant, qu'une demi-guinée, se courba et regarda sous les tables et sous les chaises. — Que cherchez-vous donc? dit le malade. — L'autre demi-guinée, répondit Abernethy.

A BAS LES AILES!

FABLE.

Un jour, dans une forêt, un oiseau (on ne dit pas de quelle famille, mais on peut la supposer) convoqua une grande assemblée pour faire une conférence sur une question toute nouvelle et d'un intérêt palpitant. Il ne se trouvait pas malheureusement de sténographe parmi les auditeurs; mais un pâtre, étendu sur la mousse, écouta, et, étant habitué au langage des oiseaux, résuma ainsi le discours :

« Nos ailes, dit le tribun, sont la cause de tous nos malheurs : ce sont elles qui nous exposent au plomb des chasseurs, aux filets des oiseleurs. Nous sommes trop en vue; nous errons sans cesse comme des fous dans l'atmosphère. Est-ce pratique? Est-ce que tous les êtres que nous voyons marcher sur la terre sont plus malheureux que nous? Au contraire, ils trouvent plus facilement les moyens de se nourrir, ce qui est, après tout, le but essentiel, le seul réellement positif, le seul incontesté de toute existence terrestre.

» L'homme, ce roi des animaux, a-t-il des ailes? Puisqu'il était destiné à régner sur la terre, ces appendices qui nous privent de bras lui auraient été certainement accordés. Mais figurez-vous les hommes volant, de côté et d'autre, comme nous, aussi capricieux et frivoles que des mouches? Non, non; ils ont beau prétendre à tout, leurs ballons restent des jeux d'enfants, la nature leur défend de voler! Comprenons bien la nature.

» Donc, à bas les ailes! Que l'on m'entende bien. Je ne dis pas à bas les cieux! Ils sont là-haut, nous n'y pouvons rien; mais nous ne sommes pas obligés de nous élancer sans cesse vers l'inaccessible. Il faut oser le dire : le terre à terre, voilà le vrai domaine du sage. Il y a bien là plus qu'il ne faut pour se procurer la subtance alimentaire quotidienne, et par suite pour être forts et bien portants, ce qui constitue le vrai bonheur. Plus d'un d'entre nous fréquente les villes, et ce que je dis, n'est-ce pas ce qu'enseignent aujourd'hui des hommes très éminents parmi tous les peuples? Soyez convaincus, mes amis, mes frères, que je ne vous donne là que des conseils raisonnables. A bas nos ailes! »

Ainsi qu'il arrive au dénouement de la fable du « Renard et de sa queue », un Aigle demanda la parole et dit au hardi réformateur de la société des oiseaux :

— Montrez-nous donc un peu à quels dangers vos ailes vous exposent! Laissez-nous voir jusqu'où vous pouvez voler!

On l'acclama.

— Volez, volez! s'écria-t-on de toutes parts.

Hélas! l'orateur, contraint de s'élever au-dessus de la branche basse dont il s'était fait une tribune, ouvrit péniblement les ailes, et tomba lourdement à terre. On vit qu'il était incapable de s'élever dans les airs.

Un hourra de gazouillements moqueurs salua sa chute. Les oiseaux conservèrent l'habitude de voler.

LE PALAIS DU TROCADÉRO.

L'attention publique est attirée de nouveau sur le palais du Trocadéro, qui offre aujourd'hui à la curiosité et à l'étude deux beaux musées : au rez-de-chaussée, un musée historique de sculpture et d'architecture d'un haut intérêt aussi bien pour les artistes que pour le public; à l'étage supérieur, un musée ethnographique où l'on voit, suivant un ordre très instructif, tout ce que les voyageurs rapportent de leurs lointaines explorations dans les pays les moins civilisés : idoles, sculptures, armes, vêtements, types sauvages, etc. Nous aurons à entretenir nos lecteurs de ces riches collections. Nous nous bornerons aujourd'hui à ajouter quelques renseignements à ceux que nous avons déjà donnés sur le monument.

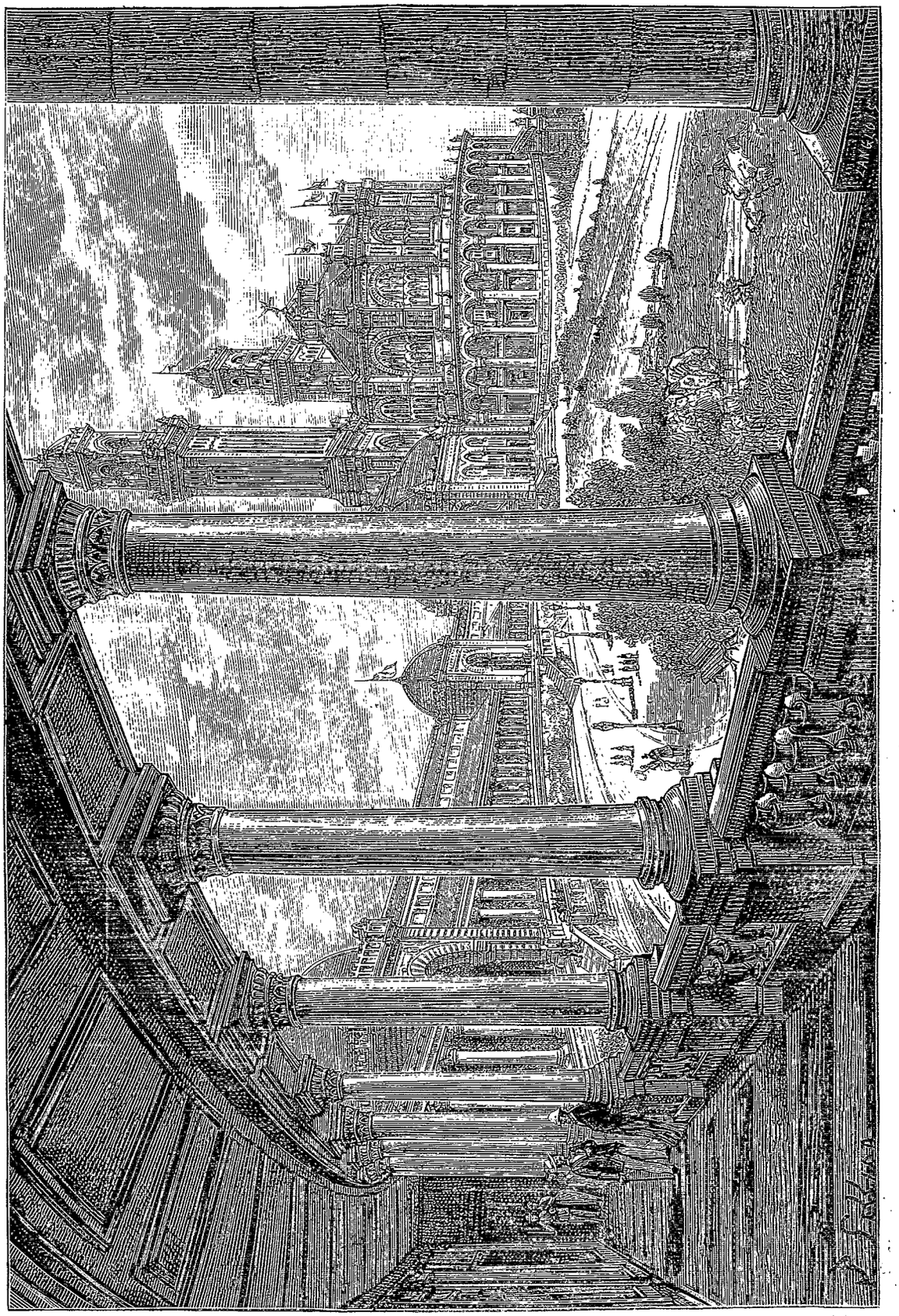
Les architectes du Trocadéro avaient eu à résoudre, à propos de la salle des fêtes, deux questions difficiles : celle de la ventilation et celle de l'acoustique. Nous avons dit déjà quel a été le système de ventilation adopté (t. XLVI, p. 403). Voici, d'après deux ingénieurs, MM. Bourdais et Mouchelet, comment la seconde question a été résolue.

La vitesse du son est de 340 mètres par seconde. Si le son rencontre une surface flexible et rugueuse, il est absorbé; mais s'il rencontre une surface résistante et polie, il est réfléchi. Au point de vue de l'auditeur, deux cas peuvent se présenter. Quand la surface réfléchissante est trop rapprochée, on perçoit presque en même temps le son direct et le son réfléchi, qui se confondent. Quand la surface réfléchissante est trop éloignée, le son réfléchi est perçu plus ou moins longtemps après le son direct, et il y a écho.

(1) J.-B. Biot, *Mélanges scientifiques et littéraires.*

Or, on sait que l'impression d'un seul et même son sur l'oreille dure un dixième de seconde, et, pendant ce dixième de seconde, le son parcourt trente-quatre mètres.

La surface réfléchissante doit donc se trouver à une distance telle que le son, pour arriver à cette surface et en revenir, ait à parcourir au maximum une distance totale de



Le Palais du Trocadéro. — Musées d'ethnographie et de sculpture.

trente-quatre mètres. Ce qui revient à dire que la surface réfléchissante doit être à *dix-sept mètres*, au plus, de l'organe sonore.

Quant aux parois de la salle qui sont à plus de dix-sept mètres de l'orchestre, elles doivent être absorbantes, sous peine de produire un écho.

Conformément à ces données, la voûte construite immédiatement au-dessus de l'orchestre a été recouverte d'un

enduit très dur et très lisse, de manière à répercuter le son. Au contraire, les murs de la salle ont été tapissés d'une étoffe en bourre de soie, qui forme une surface absorbante.

La salle des fêtes a été construite de manière à contenir 4665 spectateurs ; il y a place, à l'orchestre, pour 350 musiciens ou choristes.

LE LIEUTENANT AMÉRICAIN SCHWATKA.

I

LES RECHERCHES DE FRANKLIN. — RÉSUMÉ HISTORIQUE.

On sait assez que de tous les noms qui, dans notre siècle si fécond en navigateurs arctiques, illustrent l'histoire des découvertes polaires et des explorations du Nord, aucun n'a acquis une plus grande célébrité que celui de Franklin (1). La popularité de sa gloire vient de son malheur. Plus que les immenses services qu'il a rendus à la géographie, sa perte mystérieuse au milieu des glaces et les nombreux dévouements qu'elle a suscités, ont porté au loin sa renommée.

La « recherche de Franklin » a occupé toute l'Europe anxieuse pendant onze années. Et quand nul ne pouvait déjà plus douter de son sort, pour découvrir du moins quelques débris de son expédition, on s'enrôlait en croisade scientifique.

Le capitaine John Franklin, dans le cours de deux voyages par terre, de 1819 à 1822 et de 1825 à 1827, avait reconnu et relevé une grande partie de la côte boréale du continent américain, lorsqu'en 1845 il fut chargé de commander une expédition maritime au Nord. Le but de la mission était de découvrir un passage à travers l'océan Arctique entre la baie de Baffin et le détroit de Béring.

M. Vivien de Saint-Martin, dans son *Histoire de la géographie*, a résumé ainsi cet épisode des navigations polaires :

« Il avait deux bâtiments, l'*Érèbe* et la *Terreur* (*Erebus* et *Terror*). Les deux bâtiments quittèrent l'Angleterre le 19 mai 1845. Deux, trois années se passent sans nouvelles de l'expédition. On savait bien qu'un long délai devait s'écouler; mais trois années entières dépassaient déjà la limite prévue. Les dernières lueurs d'espoir se sont éteintes ; il n'est guère plus permis de douter qu'une catastrophe ait frappé l'expédition. Peut-être les bâtiments sont-ils emprisonnés dans une ceinture de glaces ; peut-être se sont-ils perdus sur une roche ignorée, ou ont-ils été brisés par les masses flottantes. Mais une partie de l'équipage a dû échapper au désastre, et attend avec angoisse, au milieu de ces terribles solitudes, le secours que va leur envoyer l'Angleterre. Deux bâtiments, sous le commandement de James Ross, partent, en 1848, à la recherche du capitaine Franklin. Sans même attendre leur retour, tant l'anxiété s'est accrue, d'autres navires s'élancent à leur suite ; les amis, les camarades du vieux marin, rivalisent de dévouement. De 1848 à 1859, on n'a pas compté moins de vingt et une expéditions, officielles ou privées, par terre et par mer ; pendant onze ans, il n'est pas un coin, pas une île, pas un défilé des redoutables labyrinthes de la mer Polaire, qui n'ait été fouillé, jusqu'au jour où le capitaine Mac Clintock a retrouvé les tristes débris de l'expédition perdue, mais sans un être vivant pour en raconter les funèbres péripéties. »

Du côté de l'ouest, par le détroit de Béring, le *Plover* (commandant Moore et capitaine Maguire), 1848-1852, s'avance jusqu'au delà de la pointe Barrow : l'équipage remonte en canot le fleuve Mackenzie et atteint à l'est le cap Bathurst, tandis que Robert Sheddon, dans son yacht le *Nancy-Dawson*, croise deux années de suite dans les parages du détroit de Béring, cherchant à recueillir des renseignements sur les explorateurs perdus. — Le *Herald* (1848-49), commandé par le capitaine Kellett, découvre l'île à laquelle est resté son nom. — L'*Enterprise* (capitaine Collinson) et l'*Investigator* (commandant Mac Clure), 1850-55, examinent la côte de l'Amérique du Nord depuis le détroit de Béring jusqu'au détroit de Dease, et la côte de la terre de Banks. L'*Investigator* est abandonné le 3 juin 1853 dans la baie Merci, sur la côte nord de la terre de Banks. Mac Clure traverse sur la glace jusqu'à l'île Dealy, où il rejoint le *Resolute* et l'*Intrepid*, et retourne en Angleterre par l'Atlantique.

Du côté de l'est, par la baie de Baffin, l'*Enterprise*, commandée par sir J.-C. Ross, et l'*Investigator* (capitaine Bird), avaient de 1848 à 1849 examiné les côtes nord et ouest du Somerset du Nord, les rivages nord du détroit de Barrow et ceux de l'entrée du Prince-Régent. — En 1849-50, le *North-Star* (capitaine Saunders) va porter des provisions sur l'une des îles Wollaston. — Le *Lady-Franklin* (capitaine Penny) et la *Sophia* (capitaine Stewart) explorent en 1850-51 les côtes de l'île Cornwallis et les rivages du détroit de Wellington. — En même temps (1850-51), le capitaine Austin sur le *Resolute*, le capitaine Ommaney sur l'*Assistance*, le lieutenant Osborn sur le *Pioneer*, et le lieutenant Cator sur l'*Intrepid*, examinent les côtes sud de l'archipel Parry et les détroits qui séparent entre elles les îles de l'archipel, ainsi que les côtes nord-ouest et est de l'île du Prince-de-Galles. — La même année (1850-51), l'*Advance* et le *Rescue*, de la marine des États-Unis, commandés par le lieutenant de Haven et le master Griffin, visitent les rivages du canal de Wellington, et découvrent la terre de Grinnell. — En 1852-54, sir E. Belcher sur l'*Assistance*, le capitaine Kellett sur le *Resolute*, le lieutenant Osborn sur le *Pioneer*, le lieutenant Mac Clintock sur l'*Intrepid* et le capitaine Pullen sur le *North Star*, examinent les rivages du canal de Wellington et les côtes des îles Melville et du Prince-Patrick. — En 1853, le commandant Inglefield sur le *Phœnix* et le lieutenant Fawckner sur le *Breadalbane* explorent les rivages du détroit de Wellington, et déposent des approvisionnements au cap Riley ; le lieutenant de la marine française Bellot, membre de cette expédition, périt dans les glaces le 17 août 1853 ; le navire se perd au cap Riley, 21 août 1853. — En 1853-55 a lieu l'expédition du docteur Kane sur l'*Advance* au détroit de Smith (82° 27′ lat. N.). — En 1854, le commandant Inglefield sur le *Phœnix* et le commandant Jenkins sur le *Talbot* ramènent de l'île Beechey en Angleterre les expéditions de Belcher et de Mac Clure. — En 1855, le *Release* (lieutenant Hartstene) et l'*Arctic* (lieutenant Simms) sont envoyés pour ravitailler le docteur Kane et le rencontrent à Godhavn (Groenland).

Avec ces expéditions officielles maritimes viennent se combiner des expéditions par terre.

En 1848-49, sir John Richardson et le docteur Rae

(1) Voy. les Tables.

examinent les côtes boréales de l'Amérique entre la rivière Mackenzie et la rivière Mine-de-Cuivre. Le docteur Rae, en 1846-47, avait déjà fait un voyage de découverte depuis le port Churchill de la compagnie de la baie d'Hudson jusqu'au golfe de Boothia, relevant le golfe Fury et le détroit Hécla à l'est et la baie de Lord-Mayor de sir James Ross à l'ouest, et déterminant l'existence d'un isthme. — En 1849, le docteur Rae atteint le cap Krusenstern. — L'expédition par terre du lieutenant Pullen, du *Plover*, a lieu en 1849-51. — En 1851, le docteur Rae examine les côtes de l'île Wollaston et la côte orientale de la terre Victoria ; puis, en 1853-54, les côtes de l'isthme de Boothia, et rapporte des restes de l'expédition de Franklin. C'est la première expédition qui met sur les traces de l'équipage et des navires de Franklin. L'année suivante, 1855, J. Anderson et J.-G. Stewart suivent la côte occidentale de la péninsule d'Adélaïde.

Ce n'est pas tout encore : il faut ajouter à ces expéditions officielles par terre ou par mer les expéditions privées.

Celles-ci sont toutes maritimes.

Sir John Ross sur le *Felix* et le commandant Phillips sur la *Mary* explorent, en 1850-51, une portion de l'île Cornwallis. — En 1849, le docteur R.-A. Goodsir, sur le baleinier *Advice*, examine le pourtour de la baie de Baffin et les rivages du détroit de Lancastre. — En 1850, le commandant Forsyth, sur le *Prince-Albert*, trouve le détroit de Barrow et l'entrée du Prince-Régent bloqués par la glace ; il examine les côtes de l'île du Prince-de-Galles et du Somerset du Nord. — En 1851-52, le capitaine Kennedy et le lieutenant Bellot, de la marine française, qui commandait comme second à bord, visitent sur le *Prince-Albert* les rivages de l'entrée du Prince-Régent et le détroit de Bellot. — En 1852, le commandant Inglefield sur l'*Isabel* explore les détroits de Wostenholme, de Whale ou de la Baleine, de Smith, de Jones et de Lancastre, et la baie de Baffin. — En 1853, le capitaine Kennedy fait voile sur l'*Isabel* pour le détroit de Béring ; mais il abandonne son voyage à Valparaiso. — Lady Franklin, n'ayant pas voulu se contenter des résultats de l'expédition du docteur Rae en 1853, fait équiper l'expédition de Mac Clintock. En 1857-59, le capitaine Mac Clintock, commandant du *Fox*, complète le levé du Somerset du Nord, de l'île du Prince-de-Galles, de la presqu'île Boothia-Felix, de la terre de William, et retrouve de nombreux débris de l'expédition de Franklin. — En 1869 enfin, l'américain Charles Hall pénètre par le détroit de Wellington. Il érige un *cairn* à la terre du Roi-Guillaume sur la rivière Pleffer.

Telle est la longue nomenclature des expéditions envoyées à la recherche de John Franklin ou de ses traces, jusqu'à celle, toute récente (1878-80), qu'a commandée le lieutenant américain Schwatka.

La suite à une prochaine livraison.

INDULGENCE.

Un homme qui se trouve dans ces deux conditions heureuses de n'avoir aucune faute grave à se reprocher, et de n'avoir été l'objet d'aucun soupçon injuste, a une puissance incomparable pour blâmer le vice et donner des conseils. Il ne doit pas abuser cependant de ce précieux avantage, et il ne fait que se conformer à la règle de sa vie en ne censurant qu'à propos, lorsqu'il en a le devoir, avec douceur et indulgence.

L'ÉCRITURE ARMÉNIENNE.

Voy. p. 123.

L'écriture arménienne se lit de gauche à droite. Elle se compose de trente-huit lettres, dont voici les figures, le nom et la valeur :

Ա	ա	*aïp*	*a*
Բ	բ	*pén*	*p*
Գ	գ	*kim*	*k*
Դ	դ	*ta*	*t*
Ե	ե	*iétch*	*é, ié*
Զ	զ	*za*	*z*
Է	է	*ê*	*ê*
Ը	ը	*iéth*	*ĕ*
Թ	թ	*tho*	*th*
Ժ	ժ	*je*	*j*
Ի	ի	*ini*	*i*
Լ	լ	*liun*	*l*
Խ	խ	*khê*	*kh*
Ծ	ծ	*dza*	*dz*
Կ	կ	*gén*	*g*
Հ	հ	*ho*	*h aspirée*
Ձ	ձ	*tza*	*tz*
Ղ	ղ	*g'ad*	*g'*
Ճ	ճ	*djê*	*dj*
Մ	մ	*mén*	*m*
Յ	յ	*hi*	*h muette ou y*
Ն	ն	*no*	*n*
Շ	շ	*scha*	*sch*
Ո	ո	*wo*	*ô, wo initial*
Չ	չ	*tcha*	*tch*
Պ	պ	*bê*	*b*
Ջ	ջ	*dchê*	*dch*
Ռ	ռ	*r'a*	*r'*
Ս	ս	*sa*	*s*

Վ	վ	*vêw*	*v*
Տ	տ	*diun*	*d*
Ր	ր	*rê*	*r*
Ց	ց	*tso*	*ts*
Ւ	ւ	*wiun*	*w*
Փ	փ	*piur*	*p'*
Ք	ք	*qê*	*q*
Օ	օ	*ô*	*ô*
Ֆ	ֆ	*fê*	*f*

Cet alphabet date seulement du cinquième siècle de notre ère. Mais nous savons, par les auteurs arméniens eux-mêmes, qu'indépendamment de l'écriture syriaque qui fut employée sous l'influence des missionnaires venus des pays du sud, il existait avant cette époque des caractères bien plus antiques, d'origine araméenne, que les caractères syriaques ne parvinrent jamais à remplacer complètement. On peut en donner comme preuve la conservation de certains signes employés encore de nos jours et dont chacun est un idéogramme.

Pour diverses raisons, cette écriture antique tomba peu à peu en désuétude, et le besoin d'un alphabet nouveau se fit sentir à la fin du quatrième siècle. C'est à saint Mesrob que revient l'honneur d'avoir donné un alphabet dont les caractères rendent exactement tous les sons de l'idiome arménien, lequel contient, en effet, des sons particuliers et manquant aux autres langues congénères. Aux trente-six lettres qu'il créa vinrent s'ajouter, au douzième siècle, O et E, pour le besoin de la transcription des mots étrangers. F servit spécialement à transcrire les mots français ou latins apportés en Orient par les croisés. Les lettres majuscules portent le nom de *iérgathakir* (écriture de fer), les minuscules celui de *polorkir* (écriture ronde).

Grâce à Mesrob, la littérature arménienne, qui apparaît sans antécédents, si l'on s'en rapporte à l'étude superficielle des écrivains du cinquième siècle, prit un remarquable développement. L'alphabet mesrobien remplaça tout naturellement l'écriture défectueuse et incomplète antérieurement en usage.

L'influence syriaque, imbue de l'esprit sémitique, n'avait apporté aucun changement à l'antique culture intellectuelle des Arméniens. Mais lorsque les *traducteurs* eurent rapporté des écoles de Constantinople, de Césarée, etc., l'enseignement qui se donnait alors dans ces villes, l'esprit aryen de l'Arménie put être entamé par celui d'un peuple de même race, qui lui apportait un christianisme non encore modifié par les idées des civilisations araméenne et chaldéenne. Aussi la littérature, nous le répétons, se développa-t-elle rapidement, et de nombreux écrivains, dont la tâche devenait plus facile, grâce à l'invention d'un alphabet national, produisirent beaucoup de travaux.

Telle est l'histoire résumée de l'écriture arménienne.

Spécimen d'écriture arménienne.

1. Ի սկզբանէ արար աստուած զերկին և զերկիր:

2. Եւ երկիր էր աներեւոյթ և անպատրաստ. և խաւար ի վերայ անդնդոց. և հոգի աստուծոյ շրջէր ի վերայ ջուրց:

Traduction.

1 Au commencement, Dieu fit le ciel et la terre.

2. Et la terre était obscure et informe, et les ténèbres étaient sur (la surface de) l'abîme, et le souffle de Dieu se mouvait sur les eaux.

COURSES AUX FLAMBEAUX

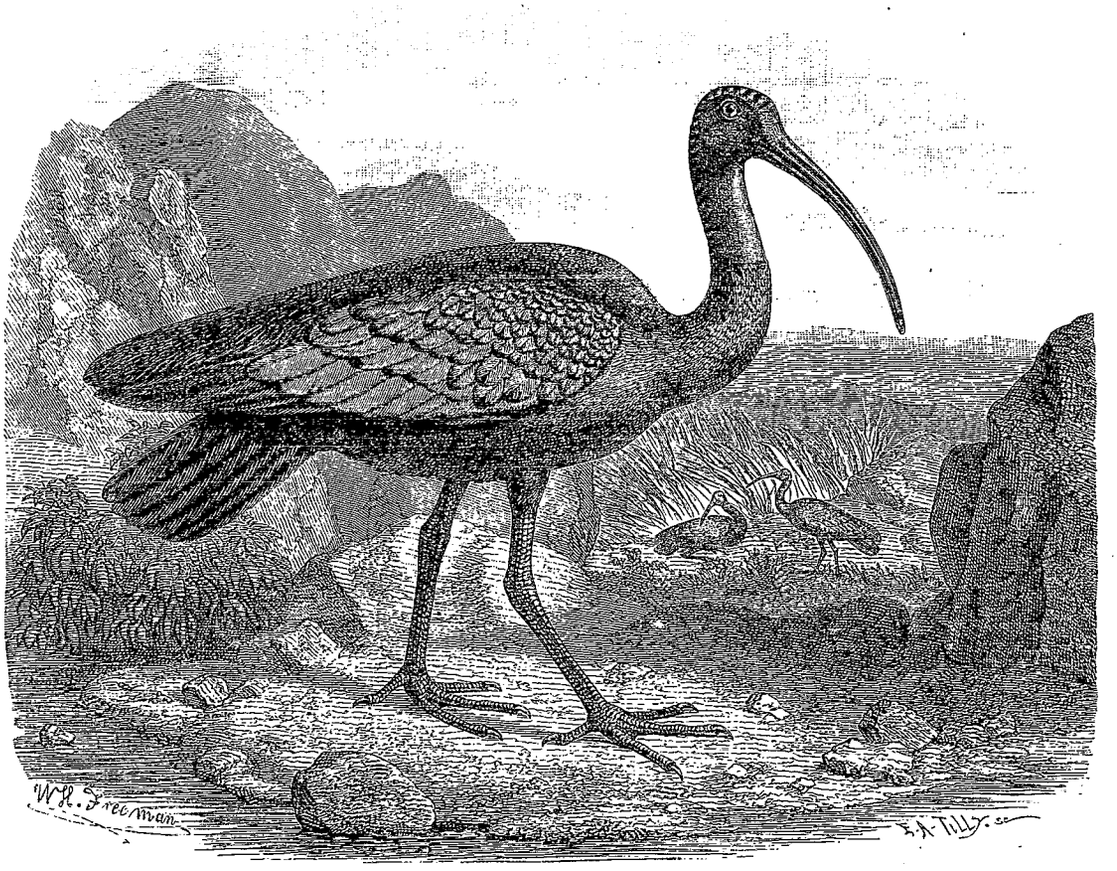
DANS LA GRÈCE ANTIQUE.

« On voit dans l'Académie, à Athènes, un autel de Prométhée, qui est le point de départ d'une course qu'on fait en tenant des flambeaux allumés; on court du côté de la ville, et il ne suffit pas, pour remporter le prix, d'arriver le premier, il faut encore conserver son flambeau allumé. Si le premier le laisse éteindre, il perd ses prétentions à la victoire; elles passent au second; puis au troisième, si le second ne conserve pas son flambeau allumé; enfin, le prix n'est donné à personne, si tous les flambeaux s'éteignent. » (Pausanias, *Description de la Grèce.*) — Ces lignes de Pausanias ont donné lieu à d'ingénieux commentaires que nous résumerons.



Course aux flambeaux à cheval. — D'après un vase de marbre blanc trouvé à Pergame.

L'IBIS GÉANT.



L'Ibis géant, découvert en 1876, sur les bords du Mékong (Cambodge). — Dessin de Freeman.

A deux reprises déjà (1), le *Magasin pittoresque* a entretenu ses lecteurs de l'Ibis sacré des Égyptiens, de cet oiseau aux formes bizarres dont on trouve des momies dans les catacombes de Saqqara, de Memphis et de Thèbes, et dont on reconnaît l'image, fréquemment répétée, au milieu des inscriptions hiéroglyphiques et des peintures des chambres funéraires.

Les mœurs de cette espèce ont été décrites, et à ce propos il a été question, incidemment, d'un autre Ibis qui a reçu, comme l'Ibis sacré, les honneurs divins, mais dont les momies sont moins répandues, l'Ibis vert ou Ibis falcinelle (*Ibis falcinellus*). Ce dernier n'est pas, comme le précédent, cantonné dans les régions chaudes de l'Afrique; il se rencontre aussi dans le midi de l'Europe, en Asie et en Amérique : on le reconnaît à son plumage sombre, offrant chez l'adulte des reflets bronzés ou pourprés, et à sa taille constamment plus faible que celle de l'Ibis sacré ou Ibis d'Éthiopie. Mais ces deux espèces sont loin d'être les seules à constituer le genre *Ibis* des ornithologistes modernes. A côté d'elles prennent place beaucoup d'autres formes, dont les unes ressemblent à l'Ibis sacré par les caractères extérieurs, tandis que les autres s'en écartent notablement par les couleurs du plumage, les proportions des diverses parties du corps ou le développement de certains appendices cutanés.

Dans la première catégorie, c'est-à-dire parmi les Ibis typiques, se rangent l'Ibis d'Australie (*Ibis strictipennis*), qui n'est peut-être qu'une simple race de l'espèce africaine; l'Ibis à tête noire (*Ibis melanocephala*), qui représente l'Ibis sacré dans l'Inde, à Ceylan, à Java; et l'Ibis de Bernier (*Ibis Bernieri*), qui vit à Madagascar, et qui n'est pour ainsi dire qu'une réduction de l'Ibis d'Éthiopie.

Dans la seconde catégorie se placent, au contraire, non seulement les deux variétés de l'Ibis falcinelle, mais encore l'Ibis rouge (*Ibis rubra*) et l'Ibis blanc (*Ibis alba*), qui sont originaires de l'Amérique tropicale, mais que l'on voit assez fréquemment maintenant dans les parquets de nos jardins zoologiques; l'Ibis huppé (*Ibis cristata*), de Madagascar; l'Ibis hagedash (*Ibis chalcoptera*), de Sénégambie et de Mozambique; l'Ibis caronculé (*Ibis carunculata*), d'Abyssinie; l'Ibis chevelu (*Ibis comata*), qui habite la même contrée et se trouve aussi en Algérie; l'Ibis chauve (*Ibis calva*), du cap de Bonne-Espérance; l'Ibis nippon (*Ibis nippon*), de Chine et du Japon; l'Ibis à cou épineux (*Ibis spinicollis*), d'Australie et de la Nouvelle-Guinée; l'Ibis papilleux (*Ibis papillosa*), de l'Inde; l'Ibis de Davison (*Ibis Davisoni*), de Birmanie, de Siam et du Cambodge; l'Ibis géant, sur lequel nous insisterons tout à l'heure, et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Chez l'Ibis blanc comme chez l'Ibis rouge, les jeunes portent d'abord une livrée terne, d'un brun grisâtre sur le dos, les ailes et le dessus du cou; mais par les progrès du développement, ces oiseaux prennent peu à peu un plumage beaucoup plus riche, et les adultes deviennent, suivant l'espèce, ou d'un blanc pur ou d'un rouge extrêmement intense;

(1) Voy. t. V, 1837, p. 166; et t. XX, 1852, p. 126.

mais, sous le rapport de la taille, ces individus restent toujours au-dessous des Ibis d'Éthiopie. Chez l'Ibis huppé de Madagascar, il existe sur le sommet de la tête un cimier formé de plumes d'un vert métallique entremêlées de quelques plumes blanches; les yeux sont entourés d'un cercle rouge, le dos et la poitrine sont d'un brun marron, et les ailes d'un blanc pur, ce qui constitue une livrée aussi riche qu'élégante; chez l'Ibis hagedash, qui porte un costume beaucoup plus sombre, et chez l'Ibis nippon, dont la robe est d'un blanc légèrement rosé, il existe également une crête, mais une crête moins développée, et il en est encore de même chez l'Ibis chevelu et chez l'Ibis chauve. Ce dernier, cependant, s'écarte beaucoup des autres par la coloration rouge vif de sa tête et de la partie antérieure de son cou, qui sont entièrement dénudées et contrastent fortement avec le reste du corps, couvert de plumes d'un vert bronzé. Plus remarquable encore est l'Ibis à cou épineux, avec les singulières productions épidermiques qui garnissent le haut de sa poitrine, et qui, par leur forme effilée aussi bien que par leur couleur jaune, ressemblent à des brins de paille enfoncés dans la chair.

Des productions de même nature, mais d'une tout autre forme et d'une tout autre couleur, peuvent être observées sur la région postérieure de la tête de l'Ibis papilleux. Ici elles ressemblent à de petites vésicules à enveloppe cornée, qui, pendant la vie de l'animal, offrent une teinte rouge, comme si elles étaient gorgées de sang. Ces papilles, en revanche, manquent dans l'espèce de l'Indo-Chine qui a été nommée Ibis de Davison et qui par les teintes de son plumage se rapproche, du reste, singulièrement de l'Ibis papilleux; enfin, elles font également défaut dans la grande espèce dont nous donnons aujourd'hui une figure exécutée d'après un magnifique exemplaire envoyé des bords du Mékong par M. le docteur Harmand. Toutefois, chez cet Ibis géant, comme on peut en juger par le dessin, la peau nue qui couvre la tête et le cou, et qui est d'un noir terne, est loin d'être lisse; on distingue au contraire à sa surface, principalement sur le front, le sommet de la tête et la nuque, de grosses verrues qui tendent à se confondre les unes avec les autres, et qui, en arrière, finissent par constituer des plis transversaux. Mais ce n'est là qu'une des particularités les moins saillantes de cette espèce.

Ce qui nous frappe immédiatement, quand nous la comparons à ses congénères, c'est une taille vraiment exceptionnelle. Les dimensions de l'oiseau sont si fortes qu'on le prendrait tout d'abord pour un Tantale, si son bec long et recourbé, ses pattes robustes, relativement assez courtes et largement réticulées, ne lui assignaient décidément une place parmi les Ibis proprement dits. De l'extrémité du bec au bout de la queue, on ne compte pas moins de $1^m.20$ chez l'Ibis géant, et pour l'aile seule on obtient $0^m.55$, tandis que chez l'Ibis d'Éthiopie, qui jusqu'à ces derniers temps était considéré comme une espèce de grande taille, la longueur totale ne dépasse pas $0^m.85$, et la longueur de l'aile, $0^m.37$.

L'Ibis géant est donc deux fois aussi gros qu'un Ibis ordinaire.

Son bec, d'un brun rougeâtre, avec les bords des mandibules d'une teinte plus claire, est sensiblement recourbé à partir du milieu et offre, comme chez les autres Ibis, un sillon latéral. Les pattes, relativement très robustes, paraissent avoir été d'un rouge assez vif dans l'animal vivant; elles sont garnies sur les tarses d'écailles hexagonales et sur les doigts de larges scutelles.

Quant au plumage, il ne saurait rivaliser, sous le rapport de la richesse, avec celui de la plupart des Ibis que nous avons cités précédemment. Le dos, le croupion, les ailes et la queue sont, en effet, d'un brun verdâtre, avec quelques reflets bronzés et quelques taches noires ou grisâtres sur les ailes, et la poitrine, le ventre et les flancs, sont d'un brun tirant au grisâtre. En arrière, c'est à peine si quelques plumes à barbes grêles et allongées représentent ces panaches élégants et floconneux qui ornent chez l'Ibis d'Éthiopie la partie postérieure de l'aile.

Telle est en peu de mots la description d'un individu adulte, tel que celui qui a servi de modèle à la figure ci-jointe. Chez le jeune, les teintes sont naturellement moins nettes, plus brouillées et plus ternes; en outre, comme cela s'observe aussi chez l'Ibis sacré, pendant le premier âge, la tête et la partie postérieure du cou sont garnies de plumes duveteuses.

L'Ibis géant a été découvert, à la fin de 1876, sur les bords du Mékong, dans le Cambodge, par M. le docteur Harmand, qui, avant d'aller occuper le poste de consul de France à Bangkok, a fait plusieurs voyages d'exploration dans les pays situés au nord de notre colonie de la Cochinchine, et qui a enrichi les collections du Muséum d'histoire naturelle de beaucoup d'animaux rares et intéressants.

Un peu plus tard, cette belle espèce fut rencontrée de nouveau sur les bords du même fleuve, mais un peu plus bas, dans la vallée de Noui-Xam, par M. Pierre, le savant directeur du Jardin botanique de Saïgon; de telle sorte qu'on peut assigner aux Ibis géants une aire d'habitat assez étendue. Néanmoins, ces oiseaux ne doivent pas être communs sur les rives du Mékong, puisque jusqu'à présent on n'a pu en obtenir que deux exemplaires. Leurs mœurs sont probablement les mêmes que celles des autres Ibis : comme ceux-ci, les Ibis géants doivent vivre dans les endroits marécageux, et se nourrir d'insectes, de poissons et de reptiles.

LE CHARBON.

I. — TRAVAUX DE M. PASTEUR. — LES MICROBES.

L'œuvre de M. Pasteur (1) se prête difficilement à l'analyse. On voudrait la citer tout entière, s'arrêter à chaque page et admirer ce qu'il a fallu de génie pour faire la clarté dans les phénomènes obscurs qui y sont traités. La foule innombrable des infiniment petits a été évoquée, et elle a laissé entrevoir le rôle immense qu'elle joue dans les choses de ce monde. M. Pasteur a montré, comme agents de chaque fermentation, autant de petits organismes, ou *microbes*, suivant l'heureuse expression de Sédillot (2). Ces microbes

(1) M. Louis Pasteur, célèbre chimiste français, né à Dôle (Jura) en 1822, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française. On doit à M. Pasteur de remarquables travaux sur la maladie des vers à soie, sur le vin, la bière, etc. Dans ces dernières années, il a étudié la maladie connue sous le nom de *charbon*, qui décimait les troupeaux. Il a découvert le vaccin qui préserve les bœufs, les moutons, etc., de cette terrible maladie. Nos lecteurs, à qui le nom de M. Pasteur est connu (voy. t. XLVII, p. 359), trouveront l'histoire de ses travaux dans la présente étude, que nous devons à la collaboration d'un professeur d'une de nos grandes écoles vétérinaires.

(2) De *micros*, petit. — Les microbes sont des êtres vivants, des

ont été isolés, étudiés, et la part de chacun a pu être faite.

L'analogie est grande entre certains phénomènes pathologiques (1) et les phénomènes de la fermentation. Une gouttelette d'un liquide virulent (2) détermine, chez un sujet bien portant, une affection semblable à celle du malade qui a fourni la substance virulente, et point d'autre ; tout comme le microbe, agent d'une fermentation, est apte à provoquer cette fermentation, et celle-là seulement. Est-ce donc que les maladies virulentes sont dues à des organismes vivants, à des microbes ? M. Chauveau a démontré que les virus n'agissent que par les corpuscules solides qu'ils contiennent : ces corpuscules solides seraient-ils des germes ou des microbes ? L'expérimentation seule pourra nous répondre un jour. Mais il est certain qu'un grand nombre de maladies virulentes ont déjà laissé surprendre les secrets de leur propagation : M. Pasteur et quelques autres savants ont démontré que ces maladies procèdent bien réellement d'organismes vivants, que chacune d'elles dépend d'un microbe spécial « dont elle exprime les manifestations d'activité. »

Pour ne parler que de la fièvre charbonneuse, nul ne doute aujourd'hui que son microbe générateur est la *bactéridie* de Davaine, le *bacillus anthracis* de Cohn.

Lorsqu'en 1877 parut en France le mémoire de M. le professeur Koch, de Breslau, sur l'étiologie (3) des affections charbonneuses, le monde savant vivement ému porta la question du charbon à l'ordre du jour. M. Pasteur fut des premiers à l'étudier avec l'aide de son excellente méthode, déjà si brillamment mise en œuvre dans ses recherches sur les maladies des vers à soie, et que M. Koch lui-même venait d'employer.

Les bactéridies du charbon ont la forme de petits bâtonnets, dont la longueur varie d'un à cinq centièmes de millimètre. Elles diffèrent des bactéries de la décomposition par leurs dimensions un peu plus grandes et par leur constante immobilité. Le docteur Koch les a cultivées de la manière suivante : une gouttelette de sang charbonneux est diluée dans une petite quantité de sérum ou d'humeur aqueuse ; le tout est mis sur une lame de verre, maintenue à une température convenable et disposée pour permettre une observation commode et de longue durée. M. Koch a vu ainsi les bactéridies s'allonger et atteindre jusqu'à plus de cent fois leur longueur primitive, s'entrelacer, se segmenter et se remplir de granulations réfringentes qui ne sont autre chose que des spores (ou germes) ; il a vu les spores germer à leur tour et se transformer en bactéridies. Les phases de la vie du microbe charbonneux ne pouvaient plus être mises en discussion. Cohn, avant Koch, avait eu raison de classer les bactéridies parmi les champignons schizomycètes.

La bactéridie est donc un être vivant, pouvant affecter deux états : celui de filament et celui de spore (ou germe).

infiniment petits, formés d'une seule cellule. Ils sont placés sur les limites du règne animal et du règne végétal. Aujourd'hui, la plupart des savants semblent d'accord pour les considérer comme des champignons parasites. Les différentes espèces de microbes (vibrions, baciles, etc.) ont des propriétés distinctes. C'est un microbe, la *bactéridie*, qui est la cause de la maladie charbonneuse.

(1) La pathologie est une science qui traite de tous les désordres survenus, soit dans la disposition des organes, soit dans les actes qu'ils remplissent.

(2) De *virus*, venin. — Virulent, qui tient de la nature du virus, qui est causé par un virus.

(3) *Étiologie*, étude sur les diverses causes des maladies.

Les transformations de la bactéridie se font aux dépens de l'économie animale qui l'héberge, et elles se traduisent par les phénomènes de la fièvre charbonneuse.

M. Pasteur a repris les expériences et les cultures de M. Koch par ses procédés, et avec des milieux de culture divers. Il a pu obtenir ainsi des générations nombreuses et successives de bactéridies charbonneuses, qui toutes avaient conservé leurs propriétés et donnaient à coup sûr le charbon.

L'épreuve de l'ensemencement et de la culture de la bactéridie a une importance capitale. Par des cultures successives, on isole ce parasite de tout ce qui lui est étranger, et on l'obtient, dans son milieu liquide, à l'état absolument pur. Alors, les résultats des inoculations ne peuvent être rapportés qu'à cet agent seul, à moins cependant qu'on n'attribue quelque puissance au liquide où il nage. Pour vérifier ce point, on filtre le liquide. Il faut évidemment un filtre bien serré, pour barrer le passage à des corps aussi ténus que les bactéridies et leurs germes. Une couche de plâtre réalise ce filtre idéal. La liqueur filtrée ne contient pas de bactéridies, et son inoculation est négative. Au contraire, l'inoculation de la moindre parcelle prise à la surface du plâtre, où sont retenues les bactéridies, est suivie de la maladie. La fièvre charbonneuse résulte donc bien de la pullulation des bactéridies dans l'organisme animal.

Une démonstration plus remarquable encore de ce fait, se trouve dans la réceptivité pour le charbon, qu'on donne aux oiseaux en les plaçant dans certaines conditions. Les oiseaux sont réfractaires à l'inoculation charbonneuse. Ne serait-ce pas parce que leur température élevée ôte à leur sang les conditions favorables à la vie et à la multiplication des bactéridies ? Il a été reconnu que la température à laquelle la bactéridie ne peut plus se développer dans les liquides inertes, et à fortiori dans le corps vivant, est inférieure à 44 degrés centigrades. Or la température des oiseaux atteint ce chiffre : chez la pintade et le canard, par exemple, elle est, d'après Davy, de 43°.9. Sans raisonner plus longuement, laissons répondre l'expérimentation. Des poules inoculées du charbon sont mises dans un bain d'eau froide, où elles plongent seulement le tiers inférieur du corps. Le bain a pour but d'abaisser leur température. Celle-ci diminue, en effet, et les poules meurent ; les bactéridies, dans ce milieu refroidi, ont mené à fin leur terrible besogne. Comment douter que les poules sont mortes du charbon, quand leur sang contient des myriades de bactéridies ?

Voici, maintenant, la contre-épreuve. Si M. Pasteur donne le charbon aux poules en les refroidissant, il peut les guérir en les réchauffant. Les poules refroidies, et chez lesquelles le charbon est déjà bien nettement accusé, guérissent quand on vient à les réchauffer avant les dernières périodes de la maladie.

La fièvre charbonneuse est donc bien la *maladie de la bactéridie*. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer le mode d'action complexe des bactéridies au sein de l'économie animale, d'expliquer, par ce mode d'action, les phénomènes produits pendant la vie, le mécanisme de la mort et les lésions trouvées à l'autopsie. Il nous suffira de savoir que les bactéridies sont des êtres vivants, susceptibles de vivre dans l'oxygène libre sans être obligées, comme d'autres microbes, d'arracher l'oxygène qui leur est nécessaire aux corps dont ce gaz est partie constituante.

Le microbe du charbon peut affecter deux formes (filament et spore) qui n'ont pas la même résistance vitale. La bactéridie adulte est bien moins résistante que le corpuscule-germe ou spore. Celle-là est tuée à une température relativement faible, moins de 100 degrés. Celle-ci supporte, à l'état sec, des températures de 120 et 130 degrés sans rien perdre de sa vitalité. La bactéridie périt facilement au contact de l'oxygène comprimé à 10 ou 12 atmosphères. Les spores résistent à des pressions plus grandes, et d'autant mieux qu'elles sont plus anciennes et plus desséchées.

Ainsi s'explique la ténacité avec laquelle le charbon se reproduit périodiquement dans certaines régions. Tout le monde a entendu parler des *champs maudits*, des *pâturages dangereux*, où il est impossible de conduire des troupeaux sans que la maladie fasse une ou plusieurs victimes (1). C'est qu'en effet les corpuscules-germes de la bactéridie abondent dans ces lieux, par la raison toute simple que le charbon s'y est précédemment montré, et qu'à chaque apparition du mal, des germes nouveaux, fournis par les sujets qui meurent, viennent s'ajouter à ceux qui existaient déjà. Il y a donc grande chance pour que les animaux déglutissent ces germes avec leurs aliments. Que ceux-ci soient un peu durs et ligneux, plus ou moins pourvus de piquants (toutes conditions facilement remplies), que la muqueuse buccale soit blessée, et voilà la porte ouverte aux germes charbonneux.

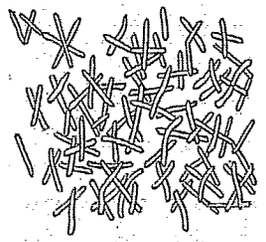


Fig. 1. — Bactéridies vues dans le sang du sujet charbonneux.

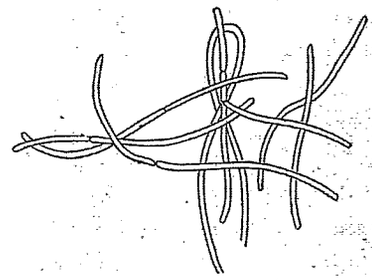


Fig. 2. — Bactéridies flexueuses et allongées par la culture.

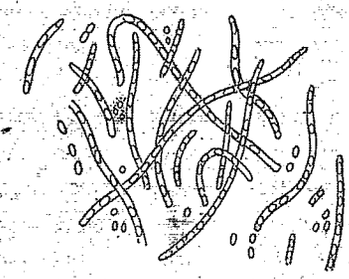


Fig. 3. — Bactéridies à l'intérieur desquelles des spores sont en voie de formation.

Grossissement = 500/1.

Les expériences de M. Pasteur confirment cette façon de voir. Des moutons ont été nourris avec des fourrages souillés par un liquide riche en bactéridies et en spores; quelques-uns sont morts, et bien réellement du charbon. La mortalité a été singulièrement augmentée par l'adjonction aux aliments de corps capables de blesser la bouche, comme des chardons ou des épis d'orge. Le charbon provoqué de la sorte se conduit comme le charbon dit spontané, et présente à l'autopsie les mêmes lésions. Les aliments, on le voit, peuvent servir de véhicule aux bactéridies ou à leurs germes, et l'accès de l'organisme est ouvert au charbon par les blessures de la bouche, et notamment par celles que causent les matières dures associées à l'alimentation.

Où et comment se conservent les bactéridies? De tous temps on a constaté qu'il est dangereux de mener paître les troupeaux au voisinage des lieux où l'on avait enfoui des animaux morts du charbon. En effet, les spores de la bactéridie ne sont nullement atteintes dans leurs redoutables propriétés par la décomposition du cadavre. La terre est pour elles un milieu favorable, qui leur conserve la virulence. Malheur donc aux animaux susceptibles du charbon qui sont conduits en de pareils endroits! Remarquons cependant que, pour remplir leur besogne meurtrière, les spores doivent venir à la surface du sol. Elles doivent y être portées, car elles n'ont pas de mouvements propres. Ce ne sont pas les eaux de source qui les entraînent; rien de plus pur, au contraire, que ces eaux. M. Pasteur a dit : « Ce sont les *vers de terre* qui sont les messagers des germes et qui, des profondeurs de l'enfouissement, ramènent à la surface du sol le terrible parasite. »

L'affirmation était inattendue, et beaucoup de personnes ont été frappées d'étonnement. Mais pourquoi s'étonner, quand nous connaissons le rôle immense, inouï, joué par les vers, ainsi que l'a démontré Darwin dans un livre récent? Au surplus, M. Pasteur a prouvé expérimentalement ce qu'il avait avancé. Il a fait vivre des vers dans de la terre à laquelle avaient été mélangées des spores de bactéridies, et quelques jours après, ouvrant avec précaution le corps de ces vers, il a constaté des spores en grand nombre dans les cylindres terreux qui remplissaient leur intestin. Les germes qui existent à la surface des fosses contenant des cadavres charbonneux, doivent provenir de la désagrégation « des petits cylindres excrémentitiels des vers. » Il est de fait que les vétérinaires et les agriculteurs qui ont cherché à établir une relation entre la nature du sol et le charbon, ont remarqué la plus grande fréquence de cette maladie dans des régions à sol argileux ou argilo-calcaire. Or, c'est dans ces terres que les vers abondent le plus.

M. Pasteur, en dévoilant la vie entière de la bactéridie, avait du même coup tracé la prophylaxie (2) de la maladie qu'elle occasionne. Il pouvait, avec une légitime assurance, affirmer que « l'affection charbonneuse ne sera bientôt plus qu'un souvenir » si les cultivateurs le veulent. La bactéridie naît de la bactéridie. Le charbon, même celui que l'on appelle spontané, procède de cas de charbon antérieurs. Détruisez donc les germes, par la crémation surtout, et le charbon disparaîtra sans retour.

La fin à une prochaine livraison.

(1) Nous lisons dans une communication de M. Pasteur au congrès médical de Londres, en 1881 : « En France, nous perdons chaque année par le charbon un nombre d'animaux dont la valeur est représentée par *vingt millions de francs*. »

(2) Partie de la médecine qui a pour objet les précautions propres à préserver de telle ou telle maladie.

L'ÉPREUVE DE LA FONTAINE.

Dans ses *Souvenirs d'enfance*, M. Renan raconte qu'en venant au monde il était extrêmement chétif et débile. Pendant les deux premiers mois, on douta qu'il pût vivre. Un jour, une vieille femme du pays vint dire à sa mère qu'elle avait un moyen sûr de savoir le sort de l'enfant. Elle emporta une de ses petites chemises et alla la plonger dans une mare voisine qui passait pour sacrée. Bientôt elle revint, la figure tout épanouie, en s'écriant : « Il vivra, il vivra ! La petite chemise a surnagé, elle s'est soulevée sur l'eau » Plus tard, toutes les fois qu'elle rencontrait le jeune garçon, elle le regardait avec des yeux émerveillés et lui disait : « Oh ! si vous aviez vu comme les deux bras s'élancèrent hors de l'eau ! »

Cet usage de consulter certaines fontaines sur la destinée des petits enfants existe encore dans les campagnes de la basse Bretagne. C'est une épreuve solennelle ; la jeune mère qui se décide à la tenter, n'y assiste pas sans une profonde émotion ; elle en attend le résultat avec un mélange poignant d'espoir et de crainte ; mais le plus souvent, comme la prophétie est favorable, grâce à la bonne volonté, consciente ou non, de la personne expérimentée qui s'est chargée de la consultation, elle rentre chez elle rassurée et heureuse.



L'Épreuve de la fontaine. — Tableau de Boudier. (Salon de 1879.)

Il va sans dire que les fontaines que l'on interroge ainsi ne répondent pas d'elles-mêmes. Ce sont les fées, héritières des nymphes antiques, et dont Ronsard a dit :

> Et vous, dryades, et vous, fées,
> Qui, de joncs simplement coiffées,
> Nagez dans le cristal des eaux ;

ou bien ce sont les saintes à qui ces fontaines sont dédiées, qui rendent l'oracle. Les unes et les autres, confondues par la crédulité populaire, invoquées par des cœurs naïfs, avides d'une assistance surnaturelle, sont censées révéler les secrets d'un monde supérieur, avec lequel elles sont en communication.

A BOIRE POUR LE ROI.

On sait que sous l'ancienne monarchie, les moindres détails de la vie quotidienne du roi étaient réglés minutieusement. Des ordonnances et des règlements, parmi lesquels beaucoup sont signés par Louis XIV, déterminaient les attributions spéciales et les moindres mouvements de cette armée d'*officiers* attachés aux personnes royales.

Une publication très curieuse, appelée l'*Etat de la France*, et qui paraissait périodiquement sous les auspices du roi, contenait ce code de l'étiquette. Cet ouvrage peut sembler très fastidieux ; il n'en est pourtant pas qui indique d'une façon plus exacte les usages de l'ancienne cour, et qui montre mieux quel abîme nous sépare de cette époque. Voici, par exemple, un extrait du chapitre qui traite de l'*ordre du dîner du roi*, quand le roi dînait en public, à Versailles :

« L'huissier de salle, ayant reçu l'ordre pour le couvert du roi, va à la salle des gardes du corps, frappe de sa baguette sur la porte de leur salle, et dit tout haut : *Messieurs, au couvert du roi !* puis, avec un garde, il se rend au gobelet (1).

(1) Le gobelet était un des *sept* offices du roi. Il se divisait en pa-

» Le chef du gobelet apporte la nef (1); les autres officiers apportent le reste du couvert; le garde du corps marche près la nef, et l'huissier de salle marche devant eux la baguette en main. Étant arrivés au lieu où est dressée la table du *prêts*, c'est-à-dire de l'essai, les officiers du gobelet posent la nef et préparent le reste du couvert. Le gentilhomme servant qui est de jour pour le *prêts* coupe les essais de pain déjà préparés au gobelet, fait faire au chef du gobelet l'essai du pain du roi et du sel (2); il touche aussi d'un essai les serviettes qui sont dans la nef, et la cuillère, le couteau et les cure-dents de Sa Majesté, qui sont sur le cadenas, donnant pareillement cet essai à manger à l'officier du gobelet.

» Le gentilhomme servant ayant ainsi pris possession de la table du *prêts* continue de la garder. Le prêts étant fait, les officiers du gobelet vont à la table où doit manger le roi, la couvrent de la nappe et du couvert du roi; puis ce gentilhomme se tient tout proche la table, pour garder le couvert de Sa Majesté.

» Pendant ce temps, l'huissier de salle est retourné à la salle des gardes, où, ayant frappé de sa baguette contre la porte de leur salle, il dit tout haut : *Messieurs, à la viande du roi!* Puis, il va à l'office-bouche, où se trouvent le maître d'hôtel qui est de jour, le gentilhomme servant et le contrôleur, qui s'y sont rendus.

» La viande de Sa Majesté est portée en cet ordre : deux de ses gardes marchent les premiers, ensuite l'huissier de salle, le maître d'hôtel avec son bâton, le gentilhomme servant panetier, le contrôleur général, le contrôleur clerc d'office et autres qui porteront la viande, l'écuyer de cuisine et le garde-vaisselle; et derrière eux, deux autres gardes de Sa Majesté, qui ne laissent personne approcher de la viande. Les officiers ci-dessus nommés, avec un gentilhomme servant, retourneront à la viande à tous les services.

» La viande (qui a été essayée à l'office) étant arrivée, le maître d'hôtel fait la révérence à la nef; le gentilhomme servant qui tient le premier plat le pose sur la table où est la nef, et ayant reçu un essai du gentilhomme servant il en fait l'essai sur lui... Le premier service étant sur table, le maître d'hôtel, précédé de l'huissier de salle qui tient la baguette en main (et le soir le flambeau), va avertir le roi.

» Leurs Majestés arrivées à la table, le maître d'hôtel présente au roi la serviette mouillée dont il a fait faire l'essai à l'officier du gobelet. — Voilà pour le premier service. — Le gentilhomme servant continue de faire faire l'essai aux officiers de la bouche et du gobelet de tout ce qu'ils apportent à chaque service.

» Six gentilshommes servants sont auprès de la table où le roi mange pour faire le service. Celui qui sert d'échanson, lorsque le roi a demandé à boire, aussitôt crie tout haut : *A boire pour le roi!* il fait la révérence à Sa Majesté, et vient au buffet prendre des mains du chef d'échansonnerie-bouche la soucoupe d'or garnie du verre couvert et des deux carafes de cristal pleines de vin et d'eau; puis il revient précédé du chef et suivi de l'aide du gobelet-échansonnerie-bouche. Alors, étant tous trois arrivés à la table du roi, ils font la révérence devant le roi, le chef se range de côté, et le gentilhomme servant verse, des carafes, un peu de vin et d'eau dans l'*essai* ou petite tasse en vermeil doré que tient le chef du gobelet. Puis ce chef du gobelet reverse la moitié de ce qui lui a été versé dans l'autre *essai* qui lui est présenté par son aide. Pour lors, ce même chef du gobelet fait l'essai, et le gentilhomme servant se tournant vers le roi le fait après. L'essai fait ainsi à la vue du roi, le gentilhomme servant fait encore la révérence devant Sa Majesté, lui découvre le verre, et lui présente en même temps la soucoupe où sont les carafes. Le roi se sert lui-même le vin et l'eau; puis, ayant bu et remis le verre sur sa soucoupe, le gentilhomme servant reprend la soucoupe avec ce qui est dessus, recouvre le verre, fait encore la révérence devant le roi; ensuite il rend le tout au même chef d'échansonnerie-bouche qui le reporte au buffet. »

Cet extrait suffit amplement pour montrer avec quelle gravité s'accomplissait cette cérémonie du repas royal. Un officier du gobelet, on le voit, était un personnage considérable, d'autant plus que c'était une charge donnée par le roi lui-même. « Ces officiers, dit le même *État de la France*, ont l'honneur d'avoir toujours l'épée au côté, même quand ils servent le roi. »

Ces rites, qui se célébraient sous Louis XIV avec une solennité que personne n'aurait osé tourner en ridicule, commençaient à paraître surannés vers la fin du dix-huitième siècle, et on a un témoignage curieux de l'état de l'opinion publique à ce sujet dans le proverbe de Carmontelle intitulé : *l'Officier du gobelet*. Carmontelle, qui vivait avec des princes, était loin d'être un frondeur; mais, de même que Molière, valet de chambre tapissier du roi, avait la permission de railler les marquis, Carmontelle, à la petite cour de Villers-Cotteret, était autorisé à se moquer des gentilshommes du gobelet, qui paraissaient trop pénétrés de la haute importance de leurs fonctions.

Voici quelques scènes du proverbe de Carmontelle :

Un gentilhomme, M. de Saint-Brice, est venu à Versailles en solliciteur. Il a égaré un mémoire où il demandait la survivance d'une charge qui est dans sa famille : il faut qu'il récrive ce mémoire, et il a loué pour quelques heures, dans une auberge peu fréquentée, une chambre où il espère bien n'entendre aucun bruit et n'être dérangé par personne.

M. DE SAINT-BRICE, *se mettant à écrire.*

Il faudra bien que je me souvienne de ce qui était dans ce mémoire. (*Il rêve.*) Oui, je crois que voilà comme il commençait. (*Il écrit.*)

UNE VOIX, *sur des tons différents.* (1)

A boire pour le roi. A boire pour le roi.

M. DE SAINT-BRICE.

Qu'est-ce que j'entends là?

LA VOIX.

A boire pour le roi. A boire pour le roi. A boire pour le roi.

M. DE SAINT-BRICE.

Que diable est-ce que cela veut dire?

LA VOIX.

A boire pour le roi. A boire pour le roi.

(1) Espèce de boîte en argent ayant quelque ressemblance avec la forme d'un navire, et où l'on enfermait la serviette du roi.

(2) Vieille coutume née de la crainte des empoisonnements.

neterie-bouche et échansonnerie-bouche. Puis venait la cuisine-bouche. Ces deux offices, qui comptaient un nombre considérable d'officiers, étaient consacrés spécialement à « préparer le boire et le manger pour le roi. »

(1) Tout le comique de ce rôle est dans la variété infinie des intonations de ce personnage d'abord invisible, depuis les notes les plus basses jusqu'aux plus aiguës.

M. DE SAINT-BRICE.

Je n'entends pas bien. Qu'importe-t-il?

LA VOIX.

A boire pour le roi. A boire pour le roi.

M. DE SAINT-BRICE.

Cela m'a fait oublier... Il faudra bien que je le retrouve. (*Il rêve.*)

LA VOIX.

A boire pour le roi.

M. DE SAINT-BRICE.

Encore? Ah! je n'entends plus rien. (*Il rêve.*) Ah!... dire que je ne puis pas me souvenir!...

LA VOIX.

A boire pour le roi. A boire pour le roi. A boire pour le roi. A boire pour le roi.

M. DE SAINT-BRICE.

Je n'y tiens pas!...

LA VOIX.

A boire pour le roi.

M. DE SAINT-BRICE.

Je ne comprends pas qui ce peut-être; il semble qu'il y a trois ou quatre voix.

LA VOIX.

A boire pour le roi. A boire pour le roi.

M. DE SAINT-BRICE.

Il m'est impossible de rien faire du tout, tant que cela continuera.

LA VOIX.

A boire pour le roi. A boire pour le roi. A boire pour le roi.

M. DE SAINT-BRICE.

Il faut savoir ce que c'est. (*Il frappe contre le mur.*) Qui est-ce qui est là?

LA VOIX.

C'est moi.

M. DE SAINT-BRICE.

Qui, vous?

LA VOIX.

J'ai l'honneur d'être votre voisin, Monsieur, et si vous voulez je m'en vais vous aller voir.

M. DE SAINT-BRICE.

Qu'est-ce que vous avez?

LA VOIX.

Je m'en vais vous le dire, Monsieur, je m'en vais vous le dire.

M. DE SAINT-BRICE.

Ce sera sûrement quelque importun ou quelque fou.

M. DE PLAVEAU, *à la porte.*

Est-il permis d'entrer?

M. DE SAINT-BRICE.

Entrez.

M. DE PLAVEAU, *en robe de chambre, une chandelle à la main.*

Monsieur, j'ai bien l'honneur de vous saluer.

M. DE SAINT-BRICE.

Monsieur, je suis votre serviteur.

M. DE PLAVEAU.

Monsieur, je vous demande bien pardon de paraître comme cela devant vous; mais c'est que c'est mon usage, quand je suis rentré chez moi, de me mettre en robe de chambre; parce que, vous entendez bien, cela fait que... je dis... enfin l'on est plus à son aise.

M. DE SAINT-BRICE.

C'est vrai.

M. DE PLAVEAU.

Monsieur, il me paraît que vous êtes en affaire, vous avez là une plume et de l'encre...

M. DE SAINT-BRICE.

Oui, Monsieur, j'ai un mémoire de très grande conséquence à écrire, et je n'ai pas de temps à perdre.

M. DE PLAVEAU.

Oh! oui, quand on vient dans ce pays-ci... je m'en doutais bien... parce que...

M. DE SAINT-BRICE.

C'est ce qui fait que je ne vous propose pas de vous asseoir.

M. DE PLAVEAU.

Oh! moi, vous vous moquez, je ne m'assieds jamais; je resterais comme cela toute la journée. Permettez seulement que je mette ma chandelle sur votre table.

M. DE SAINT-BRICE.

Non, je ne veux pas vous déranger; car vous avez aussi affaire, vous, Monsieur, à ce qu'il me semble.

M. DE PLAVEAU.

Oui vraiment et je n'ai pas de temps à perdre non plus, car c'est demain... Vous ne savez pas... C'est que...

La fin à la prochaine livraison.

L'INFINI.

Au delà de cette voûte étoilée, qu'y a-t-il? De nouveaux cieux étoilés.

Et au delà? L'esprit humain poussé par une force invincible ne cessera jamais de se demander : Qu'y a-t-il au delà?

Veut-il s'arrêter soit dans le temps, soit dans l'espace? Comme le point où il s'arrête n'est qu'une grandeur finie, plus grande seulement que toutes celles qui l'ont précédée, à peine commence-t-il à l'envisager, que revient l'implacable question, et toujours, sans qu'il puisse faire taire le cri de sa curiosité. Il ne sert de rien de répondre : Au delà sont des espaces, des temps ou des grandeurs sans limites. Nul ne comprend ces paroles...

La notion de l'infini a ce double caractère de s'imposer et d'être incompréhensible. Quand cette notion s'empare de l'entendement, il n'y a qu'à se prosterner.

La notion de l'infini dans le monde, j'en vois partout l'inévitable expression. Par elle, le surnaturel est au fond de tous les cœurs. L'idée de Dieu est une forme de l'idée de l'infini. Tant que le mystère de l'infini pèsera sur la pensée humaine, des temples seront élevés au culte de l'infini, que le Dieu s'appelle Brahma, Allah, Jéhova ou Jésus. Et sur la dalle de ces temples vous verrez des hommes agenouillés, prosternés, abîmés dans la pensée de l'infini.

La métaphysique ne fait que traduire au dedans de nous la notion dominatrice de l'infini.

La conception de l'idéal n'est-elle pas encore la faculté, reflet de l'infini, qui, en présence de la beauté, nous porte à imaginer une beauté supérieure?

La science et la passion de comprendre sont-elles autre chose que l'effet de l'aiguillon du savoir que met en notre âme le mystère de l'Univers?

Où sont les vraies sources de la dignité humaine, de la

liberté et de la démocratie moderne, sinon dans la notion de l'infini devant laquelle tous les hommes sont égaux?...

« Les notions les plus précieuses, a dit un psychologue d'un esprit éminent, sont tout au fond de la scène et dans un demi-jour, et c'est autour de ces idées confuses, dont la liaison nous échappe, que tournent les idées claires pour s'étendre, et se développer, et s'élever. Si nous étions coupés de cette arrière-scène, les sciences exactes elles-mêmes y perdraient cette grandeur qu'elles tirent de leurs rapports secrets avec d'autres vérités infinies que nous soupçonnons. »

Les Grecs avaient compris la mystérieuse puissance de ce dessous des choses. Ce sont eux qui nous ont légué un des plus beaux mots de notre langue, le mot enthousiasme. — *En Théos*, — un dieu intérieur.

La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître. Heureux celui qui porte en soi un dieu, un idéal de beauté, et qui lui obéit : idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Évangile. Ce sont là les sources vives des grandes pensées et des grandes actions. Toutes s'éclairent des reflets de l'infini. (1)

LES TROIS AMIS.

LÉGENDE.

Un jour, dans un vallon ombreux et retiré, au fond duquel le mince filet d'argent d'un ruisselet serpentait en détours capricieux entre deux rideaux de saules et de trembles, trois compagnons passaient et causaient avec animation.

Qui sont-ils?

L'un est un homme de haute stature, vif, ardent, d'une nature bouillante : c'est le Feu.

Le second, les cheveux en désordre, l'air impétueux, marche à grands pas : c'est le Vent.

Le troisième enfin paraît circonspect, timide, et rougit comme une jeune fille chaque fois qu'il doit parler : c'est l'Honneur.

Tous les trois cherchaient ensemble le moyen de se retrouver quand ils seraient séparés.

— En vérité, dit le Feu, vous n'aurez pas de peine à reconnaître ma présence; quand vous verrez de la fumée, vous pourrez être sûrs que je ne serai pas loin.

— Quant à moi, poursuivit le Vent, si vous voyez les feuilles s'agiter, soyez persuadés que je suis à deux pas.

— Eh bien, chers amis, répondit l'Honneur, souvenez-vous bien de moi, car une fois que vous m'aurez perdu, jamais vous ne pourrez me retrouver.

CONSCIENCE.

La conscience est le pouls de la raison qui bat et nous avertit. COLERIDGE.

PICS PERFORANT UN POTEAU TÉLÉGRAPHIQUE.

Voy. p. 27, 59, 91, 130, Souvenirs de l'Exposition d'électricité.

Les deux pics, le poteau télégraphique perforé et le bocal représentés par cette gravure, figuraient à l'Exposition d'électricité de 1881, dans la section norvégienne. Les oiseaux étaient à peu près de la taille d'un corbeau; quant au trou pratiqué par eux, on aurait pu facilement y passer le bras.

Mais ce n'est pas seulement la puissance du bec des pics que l'administration norvégienne avait cru intéressant de signaler ici. On sait que le pic ne s'attaque jamais qu'aux arbres déjà atteints par les ravages de certains insectes : c'est à ces derniers, dont il fait sa nourriture, et nullement à l'arbre, qu'il en veut. Or, le poteau télégraphique injecté ne présente absolument aucune des apparences d'un végétal attaqué par des vers. Sous l'empire de quelle idée traversant leur tête d'oiseau les deux pics se sont-ils donc mis à l'ouvrage?

Suivant le directeur des télégraphes norvégiens, voici l'explication du fait. On sait que les fils, agités par le vent, forment une sorte de harpe éolienne dont le son se transmet au poteau. Rien de plus facile que de s'en convaincre en



Poteau télégraphique perforé par des pics.

appliquant l'oreille contre le bois. Il paraît très vraisemblable que ce bourdonnement fait croire aux pics que le poteau renferme des insectes, et qu'ils l'attaquent en conséquence. De même, en Norvège, on est obligé de protéger les poteaux contre les ours. Ces animaux, très friands de miel, estimant sans doute que des abeilles seules peuvent faire un pareil tapage, s'efforcent de s'ouvrir un accès dans cette prétendue ruche d'un nouveau genre.

Si ces explications sont aussi vraies qu'elles sont plausibles, elles prouvent une fois de plus que les animaux, ours ou pics, connaissent et pratiquent, comme nous, le raisonnement par analogie.

Pour éclaircir complètement la chose, il faudrait planter un poteau ordinaire à côté de ceux qui portent des fils. Si les pics et les ours s'abstenaient d'y toucher, tout en attaquant ses voisins, l'hypothèse serait confirmée.

(1) Fragments du discours de réception prononcé par M. Pasteur à l'Académie française, le 27 avril 1882.

JULES CHARTON, Administrateur délégué et GÉRANT.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

UN PORTRAIT PAR ANDRÉ DEL SARTE.



Un Portrait par André del Sarte, à la Galerie nationale de Londres. — Dessin de Bocourt.

La Galerie nationale de Londres possède un tableau peint par André del Sarte, qui a toujours été un sujet de surprise et de doute pour ceux qui connaissent les portraits que cet artiste a laissés de lui-même, à Florence notamment, à l'Annunziata, aux Offices et au palais Pitti. Consultez le catalogue, cette peinture est le portrait d'André; et cependant il ne ressemble à aucun de ceux que l'on connaît déjà : ce ne sont ni ses traits, ni sa physionomie. Le personnage tient un livre : pourquoi ce livre et non pas un crayon ou un pinceau, du moment que le peintre, pour mieux faire reconnaître son modèle, lui donnait un attribut, si c'était sa propre image qu'il voulait représenter?

Effaçons donc une désignation qui ne lui appartient pas, et, désormais libres d'une préoccupation de ressemblance qui lui nuit, jouissons tout à l'aise d'une œuvre assurément digne du peintre, qui en est bien l'auteur.

« Il est impossible, dit M. J. Reiset dans sa *Visite aux musées de Londres en 1876*, de mettre en doute l'authen-

ticité du portrait d'André del Sarte donné dans l'édition de 1568 de Vasari, qui avait été son élève. Ce portrait est entièrement d'accord avec celui de la galerie des Offices, et ne ressemble en rien à la tête du portrait en buste qui se trouve à la Galerie nationale, et que l'on prétend représenter le maître lui-même.

» Nous admirons d'ailleurs avec plaisir ce bel ouvrage peint sur toile avec grande liberté, avec grande transparence, dans de beaux tons gris verdâtres. C'est un homme jeune encore, assis, tenant un livre dans ses mains, signé du monogramme habituel. Acquis par sir Charles Eastlake, en 1862, au prix minime de 270 liv. sterling, soit 2 750 fr., ce portrait avait fait partie, croyons-nous, de la collection du marquis Campana. »

Le monogramme dont parle l'ancien directeur des musées consiste en deux A entrelacés, *intrecciate a capovolte*, comme disent les derniers annotateurs de Vasari, c'est-à-dire dont l'un se tenant debout se combine avec un A retourné. Ce monogramme signifie Andrea d'Agnolo, c'est-à-dire fils d'Agnolo ; et comme Agnolo, le père d'Andrea, était tailleur (*sarto*), on l'appela aussi Andrea del Sarto, suivant la coutume florentine.

Quant au nom de Vannuchi, qui lui a été longtemps donné, il n'a jamais été le sien. On connaît les aïeux d'André jusqu'au quinzième siècle : aucun n'a porté le nom de Vannuchi. L'erreur a été causée par le monogramme en question, dans lequel un des historiens du peintre et son admirateur passionné, Giovanni Cinelli, avait vu un A et un V entrelacés.

A BOIRE POUR LE ROI.

Fin. — Voy. p. 197.

M. DE SAINT-BRICE.

Quand on n'est ici que pour peu de temps...

M. DE PLAVEAU.

Oh ! moi, j'y suis pour trois mois, et c'est parce que... Vous avez été étonné de ce que vous entendiez ?

M. DE SAINT-BRICE.

Un peu, et si vous pouviez parler un peu plus bas...

M. DE PLAVEAU.

Plus bas ?

M. DE SAINT-BRICE.

Oui, vous me feriez plaisir.

M. DE PLAVEAU.

Cela est bien difficile ; ce n'est pas que je ne veuille faire ce que vous voudriez, car moi... Monsieur est officier, je crois ?

M. DE SAINT-BRICE.

Oui, Monsieur.

M. DE PLAVEAU.

Je le disais bien ; quand je vois qu'on a, comme cela, la croix, je dis, Il faut que ce soit quelqu'un qui serve ou qui a servi ; car nous avons une étape à Nogent.

M. DE SAINT-BRICE.

Vous êtes de Nogent ?

M. DE PLAVEAU.

Oui, Monsieur ; je me nomme Plaveau, et je suis officier aussi, moi, mais pas de même que vous ; je suis officier de justice, j'en suis le bailli, et j'ai voulu être encore officier autrement ; c'est-à-dire... avoir une charge... C'est bien une charge que celle de bailli, mais je veux dire une charge plus honorable ; quand je dis plus honorable, c'est-à-dire une charge chez le roi.

M. DE SAINT-BRICE.

Vous êtes officier du roi ?

M. DE PLAVEAU.

Oui, Monsieur, j'ai cet honneur-là, je suis officier du gobelet.

M. DE SAINT-BRICE.

Ah ! c'est très bien, Monsieur ; je vous souhaite le bonsoir.

M. DE PLAVEAU.

Monsieur, vous avez bien de la bonté ; mais pour en revenir à ce que nous disions, c'est une charge où il faut parler devant le roi. Je suis bien accoutumé à parler en public, car j'ai été reçu avocat à Bourges, et puis je juge tous les jours, c'est-à-dire quand il y a des causes à mon bailliage, pour lors je parle ; mais parler devant le roi, c'est bien différent, et il faut un peu s'étudier pour cela.

M. DE SAINT-BRICE.

En ce cas-là, Monsieur, je vous demande bien pardon de vous avoir interrompu ; je suis bien votre serviteur.

M. DE PLAVEAU.

Vous ne m'avez point interrompu, Monsieur, au contraire, et je pense une chose même.

M. DE SAINT-BRICE.

Quoi ?

M. DE PLAVEAU.

Vous pourriez... je dis si vous vouliez, vous pourriez me donner votre avis sur la manière dont...

M. DE SAINT-BRICE.

Une autre fois, tant que vous voudrez.

M. DE PLAVEAU.

C'est bien honnête à vous, Monsieur ; mais c'est demain que je commence, et...

M. DE SAINT-BRICE.

J'en suis bien fâché, mais...

M. DE PLAVEAU.

C'est l'affaire d'un instant.

M. DE SAINT-BRICE.

En vérité, je ne peux pas.

M. DE PLAVEAU.

Je vous en prie. Demain, quand le roi sera à table, car j'ai déjà vu tout cela : il est là, et moi ici. Le roi demande à boire, et moi, voilà ce que je dis aussitôt : « A boire pour le roi. »

M. DE SAINT-BRICE.

C'est fort bien.

M. DE PLAVEAU.

Oui, c'est ce que je dois dire, mais c'est le ton que je cherche ; j'ai envie de dire comme cela : (*il prend différents tons.*) A boire pour le roi, ou A boire pour le roi, ou A boire pour le roi ; non, je n'y suis pas.

M. DE SAINT-BRICE.

Je trouve que c'est fort bien.

M. DE PLAVEAU.

Non, j'avais trouvé un autre ton à Nogent que je cherche. Ah ! je crois que le voilà ; écoutez, je vous prie : A boire pour le roi ; non, non, A boire pour le roi ; ce n'est pas tout à fait cela, je le sens bien.

M. DE SAINT-BRICE.

Je vous assure que c'est à merveille.

M. DE PLAVEAU.

Vous me flattez ; mais si vous m'aviez entendu à Nogent,

vous verriez bien... Tenez, voilà je crois comme je disais : A boire pour... je ne saurais retrouver ce ton-là ; mais d'ici à demain il faudra bien en venir à bout.

M. DE SAINT-BRICE.

Sûrement ; je vous demande bien pardon, mais...

M. DE PLAVEAU.

C'est juste, il faut que chacun fasse ses affaires ; je suis bien aise d'avoir eu l'honneur de faire votre connaissance, parce qu'on cause quelquefois.

M. DE SAINT-BRICE.

Prenez donc votre lumière.

M. DE PLAVEAU.

Ah ! oui, j'oubliais... quand on a quelque chose comme cela dans la tête... Je vous remercie bien, Monsieur ; je suis votre très humble serviteur. (*Il sort.*)

M. DE SAINT-BRICE.

Enfin, le voilà parti !

M. DE PLAVEAU, *revenant.*

Monsieur, je pense à une chose : si je pouvais vous être utile pour votre mémoire...

M. DE SAINT-BRICE.

Non, Monsieur ; je vous prie de vouloir bien...

M. DE PLAVEAU.

Je fais acte de bonne volonté, au moins.

M. DE SAINT-BRICE.

Je vous en suis obligé ; permettez que je finisse mon mémoire.

(*M. de Plaveau sort et revient.*)

M. DE PLAVEAU.

Ah ! je le tiens, pour le coup ; tenez, Monsieur, écoutez : A boire pour le roi ! non, ce n'est pas cela ; je vous demande bien pardon.

(*Il ferme mal la porte.*)

M. DE SAINT-BRICE

Eh ! laissez la porte.

M. DE PLAVEAU.

C'est que la clef...

M. DE SAINT-BRICE.

Cela ne fait rien.

M. DE PLAVEAU.

Je vous souhaite le bonsoir. Si je retrouve le ton de Nogent, je viendrai vous le dire.

M. DE SAINT-BRICE.

Adieu, adieu.

M. DE SAINT-BRICE, *seul.*

Le diable emporte l'importun ! (*Il s'assied.*) L'impatience dérange plus la mémoire ! (*Il rêve.*) Ah ! m'y voilà. (*Il écrit.*) Fort bien. Après, qu'est-ce qu'il y avait ? (*Il cherche.*)

M. DE PLAVEAU, *dans sa chambre.*

A boire pour le roi. A boire pour le roi.

M. DE SAINT-BRICE.

Ah ! le voilà qui recommence. Je voudrais que... ne l'écoutons pas. (*Il rêve.*)

M. DE PLAVEAU.

A boire pour le roi. A boire pour le roi.

M. DE SAINT-BRICE.

Je ne ferai jamais rien de la soirée.

M. DE PLAVEAU.

A boire pour le roi. A boire pour le roi.

M. DE SAINT-BRICE.

Voyons l'heure qu'il est. Comment, dix heures moins un quart ! (*Il se lève.*)

M. DE PLAVEAU.

A boire pour le roi.

M. DE SAINT-BRICE.

Demain matin, je me lèverai de bonne heure. (*Il prend son épée et son chapeau.*)

M. DE PLAVEAU, *toujours dans sa chambre.*

A boire pour le roi. Monsieur l'officier, je le tiens ; écoutez : A boire pour le roi, entendez-vous ?

M. DE SAINT-BRICE.

Allons-nous en, car il va venir. (*Il sort.*)

M. DE PLAVEAU.

Monsieur l'officier, j'y suis. A boire pour le roi. Êtes-vous content de cela ? A boire pour le roi. (*Il vient avec sa lumière à la main et est étonné de ne trouver personne.*)

Il est sorti, j'en suis bien fâché ; mais je ne veux pas oublier ce ton-là toujours.

(*Il s'en va en disant :* A boire pour le roi. A boire pour le roi.)

L'AMÉRIQUE CENTRALE
ET LE CANAL DE PANAMA.

L'Amérique centrale est cette longue bande de terre sinueuse et montagneuse qui s'étend entre le Mexique et les États-Unis de Colombie, et qui unit l'Amérique du Nord à l'Amérique du Sud.

Son attache septentrionale, du côté mexicain, s'appelle l'*isthme de Tehuantepec ;* son attache méridionale, du côté de la fédération colombienne, est cette extrémité orientale de l'isthme de Panama qui porte le nom spécial d'*isthme du Darien*.

Malgré les sinuosités et les irrégularités de son contour, elle peut se ramener très approximativement à une direction rectiligne, courant, sur une longueur de 2 200 ou 2 300 kilomètres, du sud-est au nord-ouest.

Huit pays se la divisent : le Mexique et les États-Unis de Colombie n'y ont qu'une minime partie de leur territoire (quatre États mexicains, un État colombien) ; l'Angleterre y possède une colonie, le Honduras britannique ou Bélize ; et tout le reste est taillé en cinq petites républiques, ci-devant colonies d'Espagne, Guatemala, San-Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa-Rica, auxquelles, dans le langage politique, est réservé le nom d'Amérique centrale (*Centro-America* en espagnol).

L'Amérique centrale est unique sur le globe par l'originalité de sa configuration. Un seul trait du relief terrestre peut lui être comparé : c'est, précisément aux antipodes du Centre-Amérique, la longue traînée des îles de la Sonde, qui relie comme un isthme tronçonné les deux continents de l'Asie et de l'Australie.

Il suffirait, d'ailleurs, d'une dépression de 46 mètres pour que le Pacifique et la mer des Antilles se rejoignissent au-dessus des terres basses du Nicaragua, et, à une époque géologique récente, un détroit unissait les deux mers à travers l'isthme de Panama.

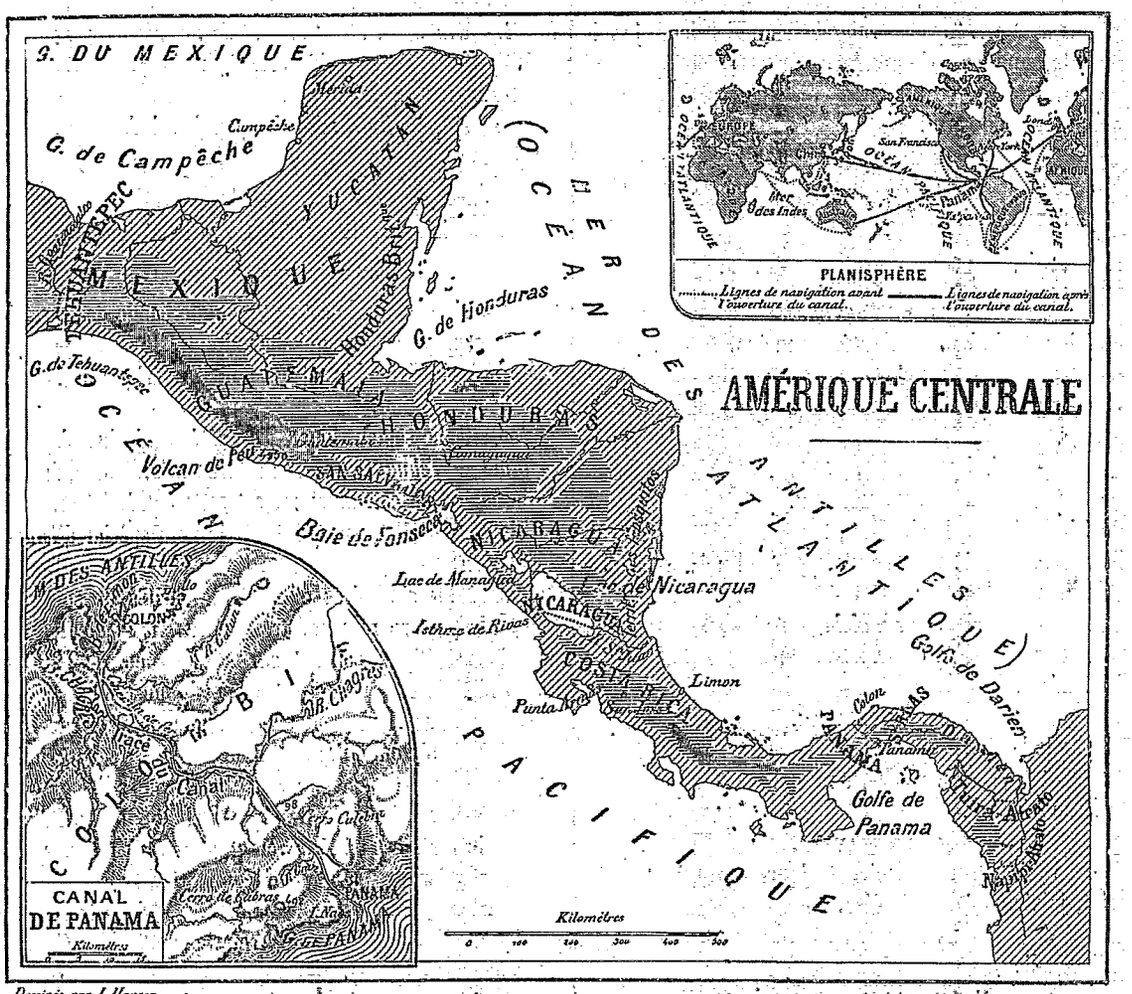
Ce caractère péninsulaire permet de considérer l'Amérique centrale comme une véritable presqu'île parmi les appendices méridionaux de l'Amérique du Nord. Entre la basse Californie et la Floride, la longue articulation méridionale du nouveau monde joue le même rôle que l'Italie entre l'Espagne et la Grèce, ou l'Inde entre l'Arabie et l'Indo-Chine.

Unissant entre eux deux continents, ouvrant ses ports sur deux océans, baigné au nord-est par la Méditerranée américaine (golfe du Mexique et mer des Antilles), au sud-ouest par l'océan Pacifique, l'Amérique centrale est l'un des centres du monde, une contrée privilégiée par sa position autant que par ses allures topographiques.

On l'appelle parfois *l'isthme américain;* on dirait avec plus de raison les *isthmes américains.*

En effet, et bien que d'une manière générale sa largeur diminue du nord au sud, elle présente une série de renflements et d'étranglements qui permettent d'y distinguer l'*isthme de Tehuantepec,* l'*isthme du Honduras,* l'*isthme* ou la *dépression du Nicaragua,* enfin l'*isthme de Panama.* Ce dernier, dont l'élégant contour dessine un plein cintre, semble un pont jeté entre l'Amérique centrale et le continent du Sud.

Dans cette étroite chaussée, on distingue l'*isthme de Panama* proprement dit, entre les ports de Panama et de Colon. Panama, assise sur un rocher de la côte sud, sur le golfe qui porte son nom, est le port où vient se concentrer une part de jour en jour plus importante des intérêts commerciaux du monde. Cette partie de l'isthme ne le cède en



Dessinée par J. Hansen.

étroitesse qu'à l'*isthme de San-Blas,* situé plus à l'est; enfin l'*isthme du Darien,* qui continue le rétrécis de San-Blas, est comme la culée orientale du pont de Panama.

L'Amérique centrale est, avec sa faible largeur, une contrée si montueuse qu'elle semble la vertèbre principale de l'ossature d'un continent dont les plaines littorales auraient presque entièrement disparu. Elle a de hauts plateaux comme le Mexique, et sur ces plateaux une chaîne de volcans qui la jalonnent du nord au sud comme la cordillère des Andes.

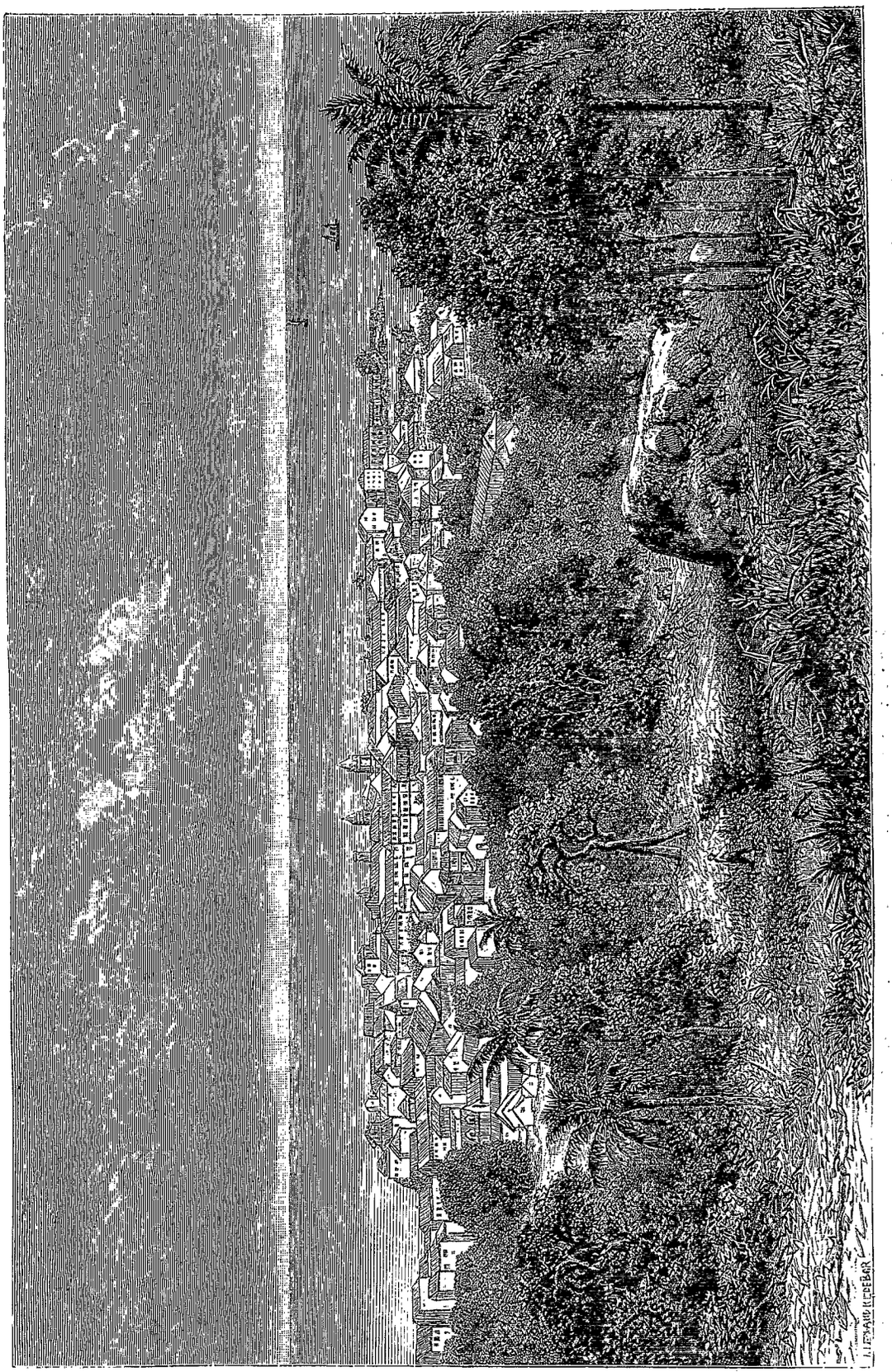
Le Guatemala, le Honduras, le Salvador, la Costa-Rica, sont comme des « rappels » du plateau de Mexico, de hautes citadelles dressées entre les deux mers, à l'altitude de 600 à 2 500 mètres. Quarante montagnes encore brûlantes, quelques-unes d'une activité terrible, s'alignent sur ce socle élevé. En comptant les cônes qui ne donnent plus aucun signe d'ignition, on ne trouve pas moins de quatre-vingt-cinq volcans dans l'Amérique centrale.

Parmi ces montagnes ignivomes, il en est plusieurs dont les noms sont devenus fameux à cause des effrayants désastres causés par leurs explosions. Tels sont le volcan de *Feu,* la plus haute cime centre-américaine (4 250 mètres), et son voisin le volcan d'*Eau;* l'*Izalco,* surnommé « le Phare du Salvador », parce que ses éructations de pierre fondue et sa colonne de fumée rouge éclairent au loin pendant les nuits les côtes du Salvador; le *Momotombo,* et tant d'autres montagnes « que l'on adore presque à force de les redouter. »

Par le travers de Tehuantepec, le relief de l'Amérique centrale s'abaisse en même temps que les côtes se rapprochent : il y a là à la fois un étranglement et une dépression; le rétrécis entre les deux mers est de 220 kilomè-

tres, et le col le plus bas s'ouvre à 230 mètres d'altitude.

Mais la dépression la plus remarquable est celle du Nicaragua. A la base du plateau, d'une altitude moyenne de 1 000 mètres au-dessus des mers, se sont amassées les eaux des deux grands lacs de Managua et de Nicaragua. Une plaine inclinée vers le Pacifique continue au nord-ouest ce



La ville de Panama. — Dessin de A. de Bar.

large sillon, tandis qu'au sud-est le rio San-Juan s'échappe du lac de Nicaragua pour en déverser les eaux dans la mer des Antilles.

La plus grande de ces nappes d'eau, le beau lac de Nicaragua, dépasse en surface tous les lacs ensemble de la chaîne des Alpes. Le Ladoga et l'Onéga de la Russie, seuls des lacs d'Europe ont plus d'étendue. Toutes les petites Antilles (sans la Trinité), îles du Vent, îles sous le Vent, en-

semble ne le couvriraient pas. Il faudrait pour recouvrir cette grande cuve prendre l'île de Porto-Rico comme couvercle. C'est une mer intérieure avec sa houle et ses tempêtes. De violents orages y soulèvent de fortes lames et rendent alors la navigation périlleuse. Le niveau des eaux du lac n'est qu'à 39 ou 41 mètres (suivant la saison sèche ou pluvieuse) au-dessus des océans.

Un étroit bourrelet montueux, dit *isthme de Rivas* (du nom d'une ville qui s'y est assise), large d'une vingtaine de kilomètres, sépare le lac de Nicaragua de l'océan Pacifique. En un point, ce bourrelet n'a que 6 mètres de hauteur au-dessus du lac, 46 mètres au-dessus du Pacifique. C'est là que se trouve le col le plus bas de tout l'isthme américain.

Si l'on remarque que le lac de Nicaragua occupe une bonne partie de la largeur de l'Amérique centrale, et que son déversoir, le rio San-Juan, coupe l'isthme entre le lac et la mer des Antilles, on voit qu'il suffirait d'une tranchée d'environ 20 kilomètres (du lac au Pacifique) pour ouvrir ici une voie de communication entre les deux océans.

A la dépression du Nicaragua succède le haut plateau de Costa-Rica, piédestal de cônes d'éruption et de cimes d'où l'on peut contempler les deux mers. Puis, l'isthme se rétrécit de plus en plus. Entre Colon sur la mer des Antilles et Panama sur le Pacifique, la largeur est de 56 kilomètres, et la plus faible hauteur de 82 mètres.

Plus à l'est, par le travers de San-Blas, l'isthme n'a plus que 50 kilomètres d'une mer à l'autre, et c'est l'étranglement maximum; mais le relief montagneux se redresse, un épais massif s'interpose entre les deux mers. Enfin, le Darien est, après l'isthme de Nicaragua et celui de Panama, la région la moins élevée de l'Amérique centrale.

Une seule route carrossable a jusqu'ici été ouverte à travers l'Amérique centrale : les véhicules légers peuvent aller en deux jours du port de Limon sur la mer des Antilles à celui de Punta-Arenas sur le Pacifique, en traversant de l'est à l'ouest tout le plateau de Costa-Rica.

La fin à une autre livraison.

LE SIÈGE D'UNE VILLE.

I. — COMMENT ON ATTAQUE UNE PLACE.

Aujourd'hui, tout le monde a une idée, plus ou moins précise, plus ou moins exacte, de ce qu'est une place de guerre. On connaît les fossés, larges et profonds, qui entourent une ville fortifiée (voy. fig. 1). Ces fossés sont presque toujours revêtus en maçonnerie; ils sont surmontés d'un grand parapet, ouvert de distance en distance pour livrer passage à une voie de communication. En avant s'étend, du côté de la campagne, un grand plan légèrement incliné, ordinairement recouvert d'un épais gazon, qui fait les délices des promeneurs dans la belle saison.

C'est là l'élément essentiel d'une place forte. Les parapets sont destinés à recevoir les pièces d'artillerie et les défenseurs, qui seront à l'abri derrière la crête. Le fossé forme un obstacle à peu près infranchissable, tant que les murs qui en soutiennent les parois n'ont pas été détruits. Les deux escarpements du fossé se nomment l'*escarpe* et la *contrescarpe*. L'espace cher aux promeneurs se nomme le *glacis :* il sert à raccorder les bords du fossé avec le terrain environnant, et il est disposé de manière à être bien vu et bien défendu par les feux partant du parapet.

La forme donnée à l'enceinte d'une place forte est essentiellement variable : c'est un polygone d'un certain nombre de côtés, avec des parties saillantes et rentrantes; ces parties saillantes et rentrantes sont calculées de telle sorte que les fossés soient toujours *flanqués*, c'est-à-dire battus par les feux du corps de place.

Voilà ce que chacun sait à peu près : ce que l'on connaît moins, en général, ce sont les moyens en usage pour se rendre maître d'une ville organisée pour la défense. Ces moyens, quoique très divers et se combinant sans cesse entre eux dans la pratique, peuvent se subdiviser en deux groupes. Dans l'un, on agit par la force pour renverser successivement tous les obstacles accumulés par le défenseur : dans ce groupe, il faut ranger l'attaque par surprise, l'attaque de vive force, enfin l'attaque régulière. Dans l'autre, on cherche à obtenir la capitulation, soit par la trahison, l'intimidation, la ruse, soit par l'épuisement des ressources de la ville.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur les modes d'attaque par trahison ou par ruse : il convient cependant de les mentionner, car ils ont réussi dans plus d'une circonstance.

Resserrer une place de façon à l'isoler du reste du pays, sans lui permettre de recevoir ni nouvelles, ni denrées d'aucune sorte, c'est ce qu'on appelle en faire le *blocus*. La garnison et les habitants sont obligés de se nourrir au moyen des vivres approvisionnés à l'avance; les ressources ne tardent pas à s'épuiser, et on peut prévoir le moment où le gouverneur de la place devra capituler. La reddition a presque toujours lieu beaucoup plus tôt, si à l'action du blocus s'ajoute le bombardement. La ville est accablée d'une grêle de projectiles qui détruisent les habitations, allument des incendies, frappent de terreur et de mort la garnison et les habitants. Ces derniers agissent alors sur le gouverneur pour le décider à se rendre, et il lui faut une énergie peu commune pour résister aux sollicitations, aux prières. Les raisons de sentiment, d'humanité, plaident en faveur des habitants : on se laisse émouvoir, et la chute de la ville est la conséquence.

Lorsqu'une place est mal gardée, on peut quelquefois s'en emparer par surprise. On franchit les fossés, on gravit les parapets à l'aide d'échelles, et on entre dans la ville. C'est à peu près ainsi que l'armée régulière a pénétré dans Paris en 1871. La prise de Valenciennes sous Louis XIV, en 1677, est un des exemples les plus remarquables de la surprise d'une place.

L'attaque de vive force n'a de chance de réussir que si l'armée assaillante a une supériorité incontestable sur le corps chargé de la défense. Il s'agit, en effet, de surmonter des obstacles toujours très sérieux, en face de défenseurs abrités contre les coups de l'attaque : aussi la victoire est-elle chèrement payée. Nous avons parfois employé ce procédé avec succès dans nos nombreux sièges en Espagne, pendant les campagnes de 1811 et 1812. Les Allemands ont essayé de s'emparer de Toul par le même moyen, en août 1870, mais ils ont été repoussés. Les Russes n'ont pas eu plus de succès dans leurs diverses tentatives d'attaque de vive force des fortifications de Plewna.

Ces divers procédés peuvent échouer : il faut alors recourir à l'attaque régulière et pied à pied, qui donne seule le moyen certain d'arriver au but. Dans l'attaque régulière, les premières opérations consistent à faire l'*investissement* de la place, c'est-à-dire à prendre des positions telles que

la place soit complètement isolée du reste du pays et n'ait plus à compter que sur ses propres ressources. Une fois l'investissement terminé, il s'agit de refouler les défenseurs à l'intérieur de la ville. Ce sont là les opérations les plus délicates du siège : lorsqu'elles sont terminées, on peut dire que la place succombera fatalement, à moins qu'une armée du dehors n'arrive à son secours et ne force les assaillants à lever le siége.

Dès que l'investissement est achevé, on consolide les positions prises par de la fortification de campagne, afin d'être en mesure de repousser les sorties de la garnison ou les tentatives d'une armée de secours. Ces travaux de fortification portent le nom d'*ouvrages de contrevallation* et *de circonvallation*. Ils consistent en épaulements en terre, batteries, abatis, réseaux de fil de fer, etc., qui permettront à l'armée assiégeante de résister avec des forces peu importantes, sur un point donné, à un ennemi supérieur en nombre : les réserves auront ainsi le temps de venir au secours des parties attaquées. C'est, en somme, un champ de bataille rendu presque inexpugnable, quand on sait bien profiter des ressources locales.

En même temps qu'on exécute ces travaux et qu'on repousse les assiégés dans la place, on s'occupe de la formation des parcs spéciaux où sera rassemblé le matériel nécessaire pour les attaques ultérieures. L'artillerie complète ses approvisionnements de tous genres (pièces, munitions, projectiles). Le génie réunit les outils dont il aura besoin (pelles, pioches, pics), ainsi qu'un matériel spécial ou *matériel de fascinage*, qui consiste en gabions, fascines, piquets, etc. Les services administratifs achèvent les approvisionnements en vivres, fourrages, matériel de campement et d'ambulance.

Le *siège proprement dit* ne commence que lorsque tous ces préparatifs sont terminés, et que l'assiégé, ayant perdu ses positions extérieures, n'a plus qu'à défendre ses remparts. Le siège proprement dit consiste à s'approcher de la place à l'aide de travaux de terrassement successifs, derrière lesquels l'assiégeant chemine à couvert, pour aborder les uns après les autres les obstacles opposés à sa marche. Ces travaux de terrassement se nomment *travaux d'approche* ou *cheminements*. Ce sont des tranchées d'un mètre de profondeur, et de largeur variable, dont les terres, jetées du côté de la ville, servent de bouclier aux assaillants.

Voyons la marche générale des attaques.

Aussitôt l'investissement commencé, on a dû compléter, à l'aide de reconnaissances, les renseignements généraux que l'on possède toujours sur chaque place, et on a déterminé le *point d'attaque*.

Ce point d'attaque, c'est-à-dire le point où l'on veut aborder l'enceinte, est toujours un des *saillants :* ce sont les parties de la fortification qui se présentent les premières quand on s'avance vers la place ; on peut donc les envelopper plus facilement que toutes les autres par des feux convergents (1).

Les préparatifs terminés, on construit des batteries sur les emplacements les plus propres à ruiner les obstacles et le matériel de la défense ; on arme et on approvisionne ces ouvrages, et on attend, pour commencer le feu, qu'on ait ouvert la tranchée, afin de pouvoir dérober cette opération à la défense.

A la tombée de la nuit, des travailleurs, précédés par des avant-postes importants, sont conduits en silence à l'emplacement choisi pour construire la première *parallèle* ou première tranchée (voy. fig. 2). Dès leur arrivée à leur

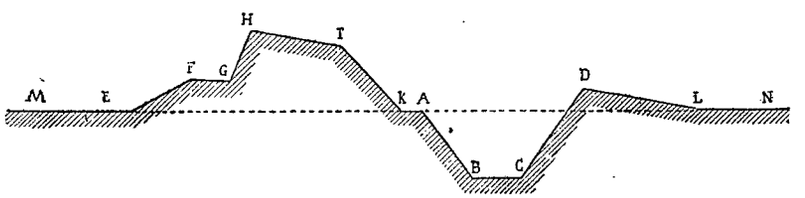


Fig. 1. — Coupe de fortification.

EHK, parapet ; — H, crête ; — AB, escarpe ; — CD, contrescarpe ; — DL, glacis ; — MN, ligne du sol.

poste, tous les hommes se couchent, afin de mieux dissimuler leur présence ; puis, à un signal donné à voix basse, le travail est entrepris partout en même temps. Il ne cesse que lorsque la tranchée, présentant un mètre de profondeur et un mètre de largeur dans le fond, a devant elle une masse de terre assez grande pour protéger les travailleurs et les gardes de tranchée. L'ouverture de la tranchée est une opération assez périlleuse : un grand nombre d'hommes sont rassemblés sur un espace restreint, et la défense, soit en lançant quelques projectiles sur ces masses, soit en faisant une sortie, pourrait facilement causer du désordre dans les rangs des assaillants et leur faire éprouver des pertes sensibles. Il est digne de remarque que, dans le plus grand nombre des sièges, on a réussi à faire l'ouverture de la tranchée à l'insu de l'assiégé.

La première parallèle se trace à une distance de la place qui varie suivant la configuration du sol, la force des ouvrages, le moral des défenseurs, etc. On a adopté généralement la distance de 1 000 mètres. Cette première tranchée est destinée à servir de point de départ à l'attaque : aussi est-elle tracée à peu près parallèlement à la fortification et est-elle organisée solidement, pour pouvoir résister aux sorties des assiégés. Le feu d'un certain nombre de batteries doit en protéger les approches. En même temps, on établit des boyaux de communication, pour la relier aux parcs de siège par des chemins abrités contre les coups de la place.

(1) En avant de ces *saillants* se trouvent toujours des secteurs privés de feux, et où l'on sera relativement à l'abri des coups de la défense ; ce qui s'explique par ce fait, que les hommes tirent toujours perpendiculairement aux crêtes. Au point d'intersection de deux crêtes, formant un angle saillant, on aura ainsi un espace dans lequel on ne recevra pas de coups de feu. Cette partie non battue est le supplément de l'angle même des crêtes ; elle sera donc d'autant plus grande que cet angle sera plus petit : ce qui se traduit en disant qu'il y a avantage, toutes choses égales d'ailleurs, à *choisir pour point d'attaque le saillant le plus aigu.*

Dès que la première parallèle est construite, les batteries de l'attaque entrent en lutte avec l'artillerie de la défense, et cherchent à éteindre successivement le feu de chaque pièce. Sans cette opération, les cheminements ultérieurs deviendraient fort difficiles, et on n'avancerait qu'avec une extrême lenteur. Pendant ce combat d'artillerie, on perfectionne la parallèle, on l'élargit, on y construit des gradins pour la fusillade et le franchissement. Enfin, lorsque le feu de la place se ralentit, on débouche de la parallèle par des boyaux dirigés obliquement sur la fortification, afin que les travailleurs soient abrités par les terres des tranchées.

A 600 mètres des *saillants*, on réunit ces divers boyaux par une nouvelle parallèle. Tous ces travaux se font pendant la nuit ; le jour, on agrandit les tranchées et on leur apporte les divers perfectionnements qu'elles comportent. Les travailleurs sont toujours protégés par une garde disposée partie en avant des travaux, partie dans les lignes déjà construites. Une sortie vient-elle à se produire, les travailleurs se replient, et jettent la pioche ou la pelle pour prendre le fusil.

On part de la deuxième parallèle comme de la première, et, grâce aux tranchées en zigzag, on gagne peu à peu du terrain : on construit une troisième parallèle à 350 mètres de la place, puis une quatrième qui n'en est plus distante que de 60 mètres.

Les travaux sont de plus en plus difficiles à mesure qu'on se rapproche de la place, dont le feu devient très meur-

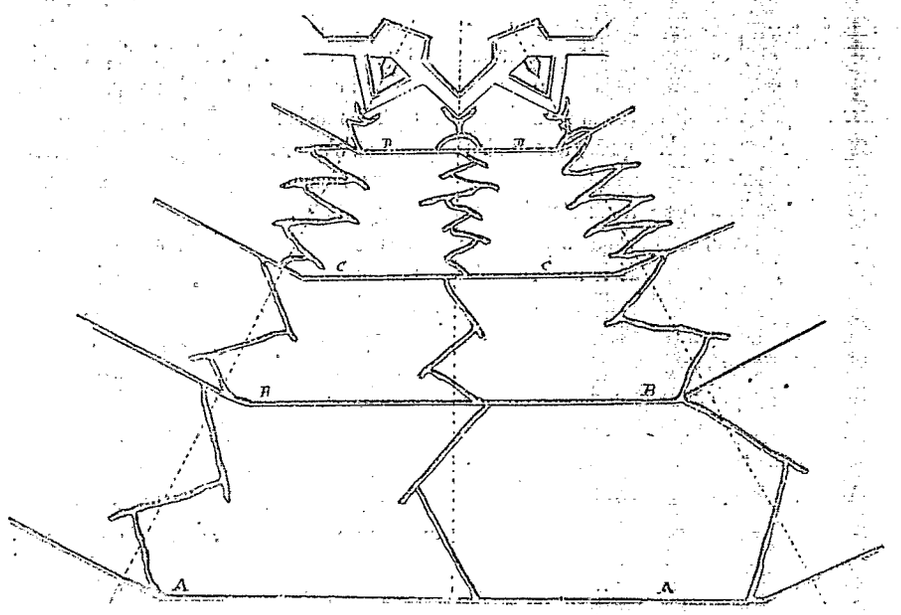


Fig. 2. — AA, première parallèle ; — BB, deuxième parallèle ; — CC, troisième parallèle ; — DD, quatrième parallèle.

trier. On n'avance plus que pas à pas, et il faut abriter à chaque instant les travailleurs : on les protége par des gabions, des masques en bois, des masques en terre, etc. Les tranchées exécutées ainsi prennent le nom de *sapes*. Enfin on arrive, sans que l'assiégé puisse l'empêcher, à couronner de tranchées la crête du *chemin couvert* (1) ou le bord même de la contrescarpe quand il n'existe pas de chemin couvert.

Le drame touche à son dénouement : l'assiégeant va faire une brèche praticable, descendre dans le fossé et repousser dans un assaut les derniers défenseurs de la place.

En général, la brèche est faite de loin par des batteries placées dans des positions convenables ; mais quelquefois on est forcé d'amener des pièces jusque sur le bord même du fossé, opération toujours longue et dangereuse. Enfin, la muraille est coupée sur 30 ou 40 mètres de longueur ; les terres du parapet, en s'éboulant, sont venues en recouvrir les débris, et une rampe s'étale du fond du fossé jusqu'au corps même de la place. Le moment de l'assaut est venu.

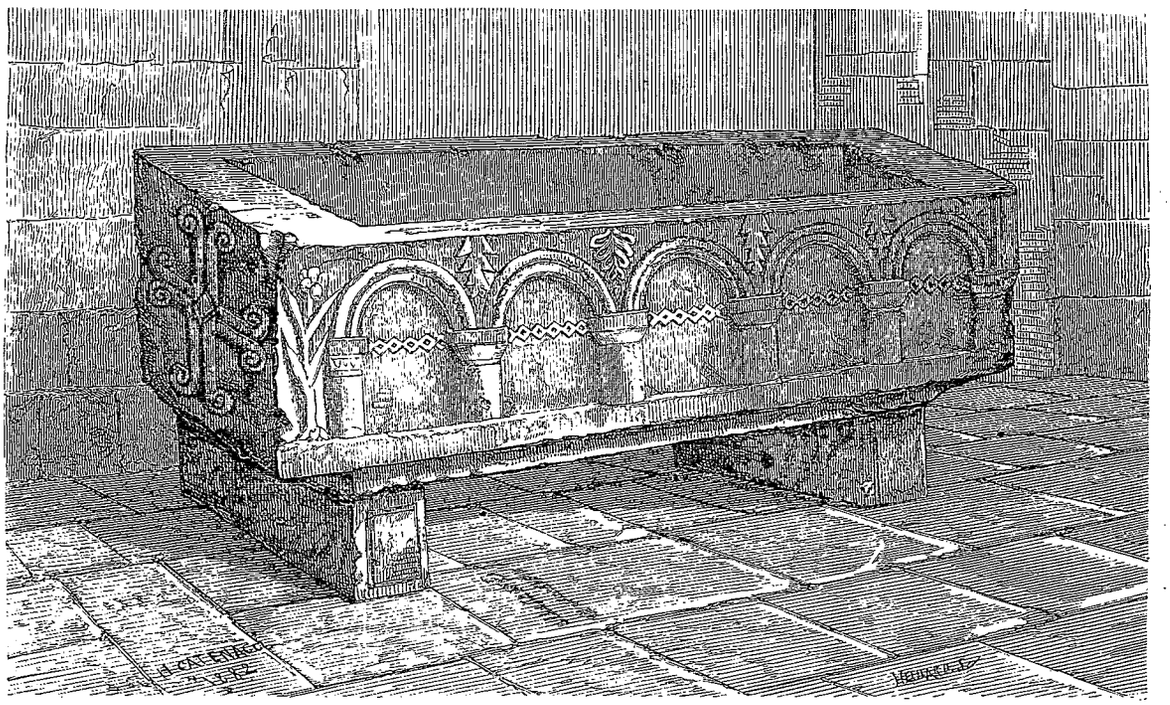
La descente du fossé s'exécute en galerie de mine, c'est-à-dire en soutenant les terres à l'aide de planches maintenues de distance en distance par des cadres en bois. La contrescarpe est renversée au moyen de pics, de poudre ou de dynamite. Pendant que ces travaux s'exécutent, on accable de projectiles les parties du rempart voisines de la brèche, afin d'en chasser les défenseurs. Dès que les travaux sont terminés, on livre l'assaut. Si les dispositions de l'attaque ont été bien prises, cette suprême tentative est presque toujours couronnée de succès ; mais, le plus souvent, la place n'a pas attendu jusque-là pour capituler.

Nous avons indiqué la marche régulière d'un siége conduit pied à pied, depuis ses débuts jusqu'à la chute de la place. Il est assez rare que l'assaillant agisse ainsi : la plupart du temps, quand il est arrivé à la quatrième parallèle, quelquefois même auparavant, il brusque le dénouement. Il inonde de projectiles la partie de la place attaquée ; il suspend parfois son feu, afin de faire croire à la défense qu'il va s'élancer à l'attaque, puis le reprend dès qu'il juge que les défenseurs ont pris leurs postes de combat. Après plusieurs feintes de ce genre, il se porte hardiment en avant, comble en partie le fossé à l'aide de fascines, et livre l'assaut. Sans doute il paye chèrement le succès s'il a affaire à un adversaire habile ; mais les pertes qu'il aurait faites, en cheminant pied à pied sur les glacis, eussent été en fin de compte au moins aussi considérables, et il arrive en moins de temps au but final, c'est-à-dire à la prise de la place.

(1) On désigne sous ce nom le chemin de ronde qui se trouve, dans la plupart des places, entre le sommet du fossé et le glacis.

UN BÉNITIER A SAINT-POL DE LÉON

(FINISTÈRE).



Ancienne tombe servant de bénitier, à Saint-Pol de Léon. — Dessin de H. Catenacci.

Cette auge de pierre, qui se trouve dans l'ancienne cathédrale de Saint-Pol de Léon et qui sert aujourd'hui de bénitier, est visiblement un ancien sarcophage. Ses dimensions, sa forme quadrangulaire, plus longue que large et plus large à une extrémité qu'à l'autre, ne laissent aucun doute à cet égard. Elle est décorée extérieurement d'une moulure romane, représentant une série d'arceaux supportés par de courtes colonnes. On a dit, d'après une ancienne tradition, que cette tombe avait contenu la dépouille d'un prétendu roi des Bretons, Conan-Mériadec, mort au commencement du quatrième siècle (1); mais le caractère du monument lui assigne une date moins ancienne; il appartient vraisemblablement au onzième ou au douzième siècle.

M. Viollet-le-Duc fait remarquer que l'aspect des tombeaux du moyen âge, époque d'ascétisme et de sombre mélancolie, n'éveille aucune idée lugubre. Ils ne présentaient pas ces tristes emblèmes de l'anéantissement et de la douleur, ces attributs et ces allégories funèbres qui ont été adoptés depuis le seizième siècle, et qui font encore aujourd'hui de nos cimetières des lieux consacrés au deuil et aux larmes. Ils se rapprochaient des sarcophages des premiers chrétiens, qui ne portaient d'autres emblèmes que ceux du salut et de la résurrection, des croix, des monogrammes du Christ, des colombes. Les tombes des époques mérovingienne et carlovingienne ont conservé ce caractère de simplicité et de sérénité, qui s'est transmis jusqu'au douzième siècle. C'est alors que l'on a commencé à placer sur le sarcophage l'effigie du mort, qui d'ailleurs, par sa paisible attitude, par ses mains jointes, exprimait encore le repos, la soumission et l'espérance.

Il est aussi à remarquer que ces tombeaux, qui n'étaient pas des simulacres et qui contenaient réellement le corps des trépassés, laissaient en quelque sorte les morts dans la société des vivants. Ils ne les cachaient pas dans les profondeurs de la terre comme un objet d'épouvante et de désolation. Cette espèce de familiarité entre la vie et la mort subsiste encore en Bretagne. On en rencontre à chaque pas la preuve dans les nombreux ossuaires des églises et des cimetières; on la trouve aussi dans cet ancien cercueil de pierre de Saint-Pol de Léon, que personne ne se scandalise ni ne s'émeut de voir tranformé en bénitier.

A Cashel, en Irlande, on voit une ancienne pierre sépulcrale d'un style analogue à celui du bénitier de Saint-Pol de Léon, mais plutôt ogival.

L'archéologue Ed.-L. Cutts suppose qu'elle date du treizième siècle.

Une tombe de Bredon, dans le Worcestershire, rappelle aussi cette même forme.

On comprend aisément que les sculpteurs de tombes aient eu parfois l'intention d'imiter les édifices religieux au moins dans quelques-unes de leurs parties.

(1) L'existence de ce prince est très révoquée en doute, quoique appuyée sur le témoignage de Nennius, écrivain du neuvième siècle, témoignage reproduit au douzième siècle par Geoffroy de Montmouth.

LES LIVRES.

L'effet des livres est de mettre en mouvement le cœur ou l'esprit.

Toutes les fois, a dit un sage, que la lecture d'un livre éveille dans le cœur de bons sentiments et dans l'esprit de belles pensées, le livre est bon.

Un critique pourra trouver que l'auteur d'un tel livre manque souvent de goût, qu'il n'est pas assez littéraire, assez châtié; il s'indignera d'une incorrection de style : laissez dire le critique; si vraiment le livre vous a fait du bien, s'il vous a fait penser, s'il vous a noblement ému, sa valeur est certaine.

Mais est-il vraiment possible qu'un livre ait cette vertu tout en blessant parfois le goût?

On peut répondre par les exemples de Shakspeare, et même de plusieurs très grands auteurs français. Que dis-je? Homère, le grand Homère, avant la révision d'Aristarque, devait paraître coupable de bien des inconvenances ou tout au moins d'incorrections considérables.

LE CHARBON.

Fin. — V. p. 194.

II. — LES VACCINATIONS. — RÉSULTATS DES EXPÉRIENCES.

Il semblait que la science ne pût aller au delà; mais il était réservé à l'illustre chimiste, qui vivant peut voir tout l'éclat de sa gloire, de dompter les virus les plus énergiques, de les diminuer, de les atténuer au point de les rendre supportables par l'économie animale qu'ils auraient tuée naguère. Ce n'est pas tout. Le virus atténué confère, à l'individu qui le reçoit, une immunité grâce à laquelle le microbe primitif, même doué de toute sa puissance, est sans action ni force relatives, au moins pour un temps. Transformer ainsi le microbe mortel en microbe sauveur et préservateur, le faire son propre *vaccin*, n'est-ce pas un merveilleux trait de génie? Ajoutons que ce microbe moins actif est susceptible de culture : il donne des générations d'autres microbes, semblables à lui-même et doués de la même énergie diminuée. Telle est l'œuvre accomplie pour plusieurs maladies, et notamment pour la fièvre charbonneuse. Grâce à M. Pasteur, nous possédons des virus vaccins du charbon, capables de préserver de la maladie sans jamais être eux-mêmes nuisibles.

On les a vus à l'œuvre, ces virus vaccins, dans l'immortelle expérience de Pouilly-le-Fort. Deux lots de moutons et de bêtes bovines sont réunis pour servir à la démonstration. L'un des lots sera *vacciné;* l'autre, non. Puis on inoculera tous les sujets avec un virus charbonneux très actif. Les moutons non vaccinés mourront, et les autres résisteront. Tel a été le programme de M. Pasteur, et telle aussi son affirmation avant l'expérience. Il fallait une puissante confiance dans le virus vaccin, pour oser prédire ainsi les résultats futurs. Et la mort obéissante est venue frapper à l'heure prédite les animaux qui avaient été désignés d'avance, tandis qu'elle a respecté ceux qui devaient être épargnés. — Le premier lot fut vacciné une première fois (5 mai 1881) avec un virus atténué, et une seconde fois, douze jours plus tard, avec un autre virus atténué, mais plus fort. L'économie animale gagnait ainsi, peu à peu, la puissance nécessaire pour résister au choc violent qui allait l'atteindre. Quinze jours se passent, et tous les sujets des deux lots sont inoculés avec un virus charbonneux très actif. Deux jours après, toutes les bêtes formant le groupe non soumis à la vaccination étaient mortes. Le lot vacciné supporta, sans trouble appréciable, l'action si énergique du virus cultivé de M. Pasteur.

Une expérience semblable vient d'être faite à l'École vétérinaire de Toulouse. Elle est de tous points absolument confirmative de celle de Pouilly-le-Fort. Des moutons ont été soumis à une triple vaccination préventive (les 11 et 24 janvier et 6 février 1882), suivant la méthode de M. Pasteur et avec des virus atténués fournis par M. Pasteur lui-même. D'autres moutons, destinés à servir de témoins, n'ont pas été vaccinés. Tous finalement (le 18 février) ont reçu l'inoculation d'un virus très actif envoyé encore par M. Pasteur. Les résultats ne se sont pas fait attendre. Les moutons vaccinés n'ont pas éprouvé de malaise sensible. Les moutons non vaccinés ont péri, un seul excepté, et ont présenté, à l'autopsie, toutes les lésions du charbon. Le survivant, après avoir touché de bien près la mort pendant cinq jours, s'est rétabli peu à peu.

La Hongrie fut la première, après la France, à expérimenter les vaccinations charbonneuses par la méthode de M. Pasteur. Des inoculations furent faites à l'Institut vétérinaire de Buda-Pesth, mais dans des conditions singulièrement malheureuses; de sorte que les résultats ne seraient pas encourageants, si on ne tenait compte des expériences françaises et aussi d'autres expériences hongroises, celles de Kapunavar. Le virus vaccin envoyé par M. Pasteur a fait merveille, et le baron de Berg l'annonce à l'inventeur de la nouvelle vaccination, en termes enthousiastes et reconnaissants.

On pourra objecter que ce virus énergique et mortel n'est qu'un produit de culture, opposé à un autre produit de culture. Qui sait si le virus atténué fera aussi bonne figure devant des inoculations faites avec le sang recueilli sur un animal mort du charbon spontané? — La chose était à vérifier. Une commission se réunit à Chartres pour juger la question. Des moutons, vaccinés par le procédé de M. Pasteur, lui furent livrés. Ils résistèrent à l'inoculation du sang charbonneux, qui n'épargna qu'un seul des témoins non vaccinés.

Il faut donc vacciner, dans les pays où règne le charbon. Ainsi a-t-on fait dans la Beauce, dans les Bouches-du-Rhône, dans la région pyrénéenne, et dans un district hongrois, Kapunavar. On n'a eu qu'à s'en louer.

L'Italie, à son tour, veut bénéficier des avantages qu'offre la vaccination charbonneuse par la méthode de M. Pasteur. Émerveillée par le splendide résultat des expériences faites à l'École vétérinaire de Turin, elle veut en vulgariser l'emploi, et, dans ce but, des expériences publiques se préparent à l'École supérieure de médecine vétérinaire de Milan.

En Belgique de même. La Société vétérinaire de Liége vient de décider l'institution d'expériences semblables.

La logique des chiffres est très persuasive. Citons donc quelques chiffres : au premier octobre dernier, les vaccinations charbonneuses, par la méthode de M. Pasteur, avaient été pratiquées en France sur 33 576 moutons, vis-à-vis desquels 21 938 n'avaient pas été vaccinés et jouaient par conséquent le rôle de témoins. Avant la vaccination, les pertes causées par le charbon pour cet ensemble de bêtes, depuis le commencement de l'année, s'élevaient à 2 986. Pendant la vaccination et jusqu'à ce que ses effets aient été complets, le premier groupe a perdu 260 têtes; le second groupe en a perdu 366. Les effets de la vaccination étant acquis, la mortalité, pour le premier groupe, a été réduite à cinq; elle a continué pour le deuxième groupe, celui des non-vaccinés, dans la proportion indiquée plus haut.

Un point reste à établir : la durée de l'immunité. Des inoculations charbonneuses successives et à plus ou moins longue échéance, sur des sujets vaccinés, peuvent seules résoudre la question. Telle est la marche que l'on se propose de suivre à Toulouse, pour compléter l'expérience faite. Mais déjà on possède quelques données bien satisfaisantes. Le 26 janvier dernier, en effet, M. Pasteur a procédé, à Melun, à des inoculations charbonneuses sur des moutons antérieurement vaccinés. Parmi ceux-ci, quelques-uns avaient servi déjà aux expériences de Pouilly-le-Fort (mai 1881). Or, ces moutons vaccinés ont résisté aux moculations du virus, qui tuait rapidement des moutons non vaccinés. La durée de l'immunité est donc au moins de sept mois, d'après cette expérience. Tout fait croire que l'influence de la vaccination est beaucoup plus longue.

Que peut-on ajouter à un relevé aussi riche de faits importants? Et ce n'est là qu'une partie des travaux de M. Pasteur. Son infatigable activité a sondé « l'inconnu » de quelques autres maladies contagieuses qui, sans exception, lui ont laissé étudier leur microbe générateur. Pour l'une d'elles encore, le choléra des oiseaux de basse-cour, M. Pasteur est parvenu à constituer le virus vaccin par l'atténuation de l'activité du microbe. Chose curieuse, la poule ainsi vaccinée et mise à l'abri du choléra, serait également prémunie contre la maladie charbonneuse. L'antagonisme des microbes, quelles conséquences pour la thérapeutique!

Immense et décisive est la révolution provoquée en pathologie par les travaux de M. Pasteur. Par lui, les faits inexpliqués de la contagion ont été rendus faciles à saisir. La contagion est devenue *fonction* de la vie d'organismes microscopiques vivants. Enfin, résultat inespéré, le microbe a vu ses mortelles prérogatives une à une enlevées, et, devenu bienfaisant, il combat d'une façon victorieuse le microbe primitif réduit à l'impuissance, bien qu'il ait conservé toute son énergie. N'est-ce pas merveilleux? Mais ce qui ne l'est pas moins, c'est la méthode qui a produit de tels résultats. Elle a donné la mesure de ce qu'elle peut faire, appliquée à la médecine. Elle a désormais sa place marquée dans l'histoire de cette science. La méthode expérimentale conduit avec certitude à la découverte du vrai, et, comme l'a dit M. Pasteur, « un souffle de vérité l'emporte vers les champs féconds de l'avenir. » (1)

(1) M. Pasteur associe volontiers à son nom celui de ses savants collaborateurs, MM. Joubert, Chamberland et Roux.

Il est juste de signaler aussi les autres savants qui, en France surtout, ont brillamment concouru par leurs travaux à faire le jour sur la question du charbon :

M. le docteur Davaine, qui a découvert la bactéride charbonneuse ;

M. Toussaint, dont les travaux ont été plusieurs fois couronnés par l'Institut, et qui, à la date du 12 juillet 1880, communiquait à l'Académie des sciences ses observations sur l'immunité pour le charbon acquise à la suite d'inoculations préventives ;

M. Chauveau, pour qui depuis longtemps les questions qui touchent aux virus et aux maladies virulentes n'ont plus de secrets ;

M. Baillet (voir notamment son travail sur les pâturages de l'Auvergne, dans lesquels se produit la maladie charbonneuse connue sous le nom de *mal de montagne*) ;

MM. Arloing, Cornevin et Thomas, qui ont étudié le microbe du charbon symptomatique, si différent de la bactéridie, et qui, injecté dans les veines, donne à l'organisme une immunité certaine contre ses propres attaques ;

M. Colin, qu'il ne faut pas oublier malgré sa longue opposition.

Les noms se pressent encore nombreux : pour terminer, un seul distingué entre tous, M. H. Bouley.

SUR LES IDÉES
DE DIEU ET DE L'IMMORTALITÉ (1).

Je me demande au nom de quelle découverte nouvelle, philosophique ou scientifique, on peut arracher de l'âme humaine ces hautes préoccupations; elles me paraissent d'essence éternelle, parce que le mystère qui enveloppe l'univers et dont elles sont une émanation est lui-même éternel de sa nature.

On raconte que l'illustre physicien anglais Faraday (2), dans les leçons qu'il faisait à l'Institution royale de Londres, ne prononçait jamais le nom de Dieu, quoiqu'il fût profondément religieux.

Un jour, par exception, ce nom lui échappa, et tout à coup se manifesta un mouvement d'approbation sympathique.

Faraday, s'en apercevant, interrompit sa leçon par ces paroles :

« Je viens de vous surprendre en prononçant ici le nom de Dieu. Si cela ne m'est pas encore arrivé, c'est que je suis, dans ces leçons, un représentant de la science expérimentale; mais la notion et le respect de Dieu arrivent à mon esprit par des voies aussi sûres que celles qui nous conduisent à des vérités de l'ordre physique. »

L'AVENIR.

L'un des dons les plus sublimes de l'intelligence humaine est de s'élever à la contemplation de l'avenir, de jouir à l'avance des bienfaits qu'elle prépare aux races futures, de se sentir déjà récompensé de longs et pénibles efforts par la pensée qu'un peu de gloire entourera quelque jour un nom encore inconnu.

ÉLIE DE BEAUMONT, *Éloge d'Auguste Bravais.*

TRIOMPHE ASSURÉ DU DROIT.

Que peut la force contre le droit, si le droit a du cœur, et s'il s'obstine à se défendre? La force fût-elle cent fois plus savante et plus barbare, si la justice n'est pas de son côté, ne craignez rien, son succès sera fragile. Courage et patience, le droit l'emportera, si mal organisé, si mal servi qu'on le suppose. L. VITET.

UN FOU MUSULMAN.

Un fou musulman se vantait d'être, non pas Dieu, mais Moïse, fils d'Amrân. Instruit de ses manœuvres, le bey le manda par-devant lui pour l'interroger.

— Qui es-tu? lui dit-il.

— Je suis Moïse, le confabulateur de Dieu.

— Très bien. Et ce bâton que tu tiens à la main, c'est probablement celui que tu as changé en serpent?

— Précisément, répondit l'homme.

— Eh bien, recommence le miracle.

— Volontiers. Seulement, il est nécessaire que tu fasses le personnage de Pharaon, et que tu dises comme lui : « Je suis votre Dieu, le Très-Haut! »

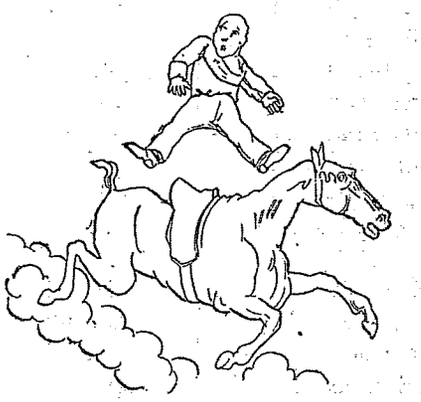
Le bey recula devant le blasphème, et, frappé de la répartie, il fit grâce à l'imposteur.

(1) Extraits du discours de M. Pasteur à l'Académie française.
(2) Mort en 1867.

THACKERAYANA.

On a publié sous ce titre un curieux et amusant volume, tout rempli de gravures d'après des croquis comiques et satiriques tirés des albums et livres du célèbre romancier William Makepeace-Thackeray, né à Calcutta en 1811, mort à Londres le 24 décembre 1863. Il n'avait pas vécu longtemps dans l'Inde. En Angleterre, il ne fit que traverser l'Université de Cambridge et alla faire quelques études de peinture à Rome.

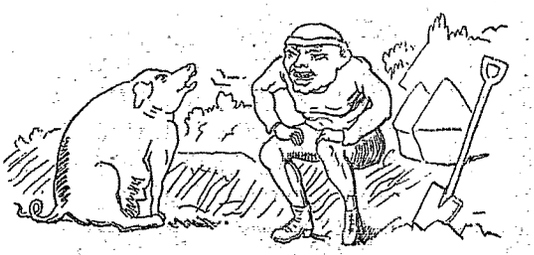
De retour à Londres, par nécessité peut-être autant que par goût, il se traça une carrière à la fois comme dessinateur et comme écrivain. Il prit part à la rédaction de différents recueils, sous plusieurs pseudonymes; puis il devint l'un des principaux rédacteurs du *Punch*, où ses caricatures et ses critiques ingénieuses commencèrent sa popularité. C'est dans ce « Charivari » anglais qu'il écrivit sur les snobs (espèces de sots dont nous parlerons plus tard) une série d'études qu'on a réunies en volume (1). En 1847, il devint presque tout à coup sérieusement célèbre à la suite de la publication de son roman : *la Foire aux vanités* (Vanity Fair), qui est resté son meilleur titre littéraire, bien qu'il ne se soit pas montré inférieur à lui-même dans plusieurs autres ouvrages : *Henry Esmond*, les *Newcomes*, *Barry Lindon*, etc.



Trop fort pour le cirque!



Un célibataire au comble du bonheur.



Dear! Dear!



L'auteur, Thackeray, dessiné par lui-même.

Comme Charles Dickens, il s'était concilié beaucoup d'estime et de sympathie à Paris, où il séjournait assez souvent : aussi était-il ce que les Anglais appellent un vrai « gentleman. » Comme Charles Dickens aussi, il avait fait des conférences fructueuses aux États-Unis.

Vers la fin de sa vie, il s'était fait construire, sur ses dessins, une belle maison à Palace-Green; il y avait rassemblé beaucoup d'objets d'art; mais il avait mal calculé, et il dut songer à changer de domicile. Il ne paraît pas qu'il ait laissé beaucoup d'aisance à ses deux filles : il comptait trop sur une plus longue existence.

En 1864, on vendit son mobilier et sa bibliothèque. Parmi ses albums et ses livres, dont un assez grand nombre lui étaient venus à titre d'hommages des littérateurs ses

(1) Traduit en français en 1856.

contemporains, on remarqua beaucoup de notes et de dessins sur les marges. Les sots déshonorent les livres lorsqu'ils les maculent de leurs prétentieuses observations; Thackeray avait, au contraire, augmenté la valeur des siens en les enrichissant de ses observations spirituelles et de ses esquisses humoristiques. Nos gravures ne pourront donner qu'une insuffisante idée de toutes les fantaisies que le crayon de l'auteur prodiguait, au cours de ses lectures et de ses voyages dans toute l'Europe, sur ses carnets, sur ses « Guides », ou sur les ouvrages anciens ou modernes qu'il avait choisis pour compagnons de route.

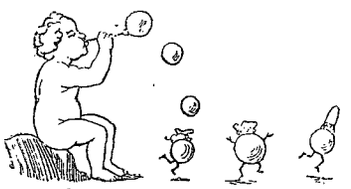
C'est en marge d'un Tite-Live que Thackeray a fait cette caricature d'Annibal se préparant à faire creuser une route pour son armée en versant du vinaigre sur les crevasses de rochers préalablement échauffés par des brasiers, afin d'en désagréger les parties et de les réduire en poudre.

Le paysan qui est dans la contemplation de son porc si gros, si gras, est l'illustration d'une petite étude plaisante sur un paysan anglais, laborieux, content de peu, et à peu près indifférent à la mort même, pourvu, dit l'auteur, qu'elle ne survienne pas avant la moisson.

L'idée du lecteur qui saute en l'air est empruntée à l'ancienne revue : le *Tatler* (le Babillard), par Addison et autres. Ce personnage, absorbé dans l'étude d'un traité de la



Imagination d'un buveur. — Le globe terrestre tout entier transformé en tonneau, et moi seul, moi Tom Gregory, survivant, libre d'en tirer tout le vin de Champagne dont il est certainement rempli. — La Lune sourit.

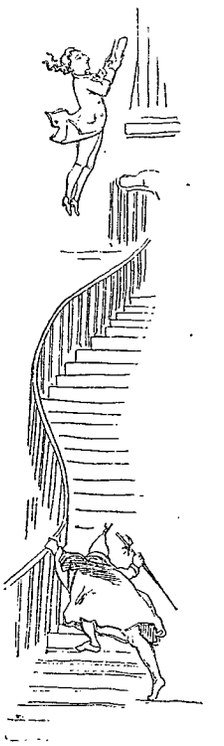


Création d'une race d'hommes bien connue.



Jenny la bouquetière.

Un lecteur distrait lancé dans l'espace par un élan d'admiration.





Où Annibal avait-il bien pu trouver tant de vinaigre pour arroser et amollir les rochers des Alpes?

Un locataire compatissant escaladant l'escalier quatre à quatre, mais trop tard.

danse par un auteur français, s'est si fort enthousiasmé, qu'il a perdu pied sans s'en apercevoir; mais il a si bien appliqué, par exercice, les règles de la saltation, qu'en définitive il tombe sur le parquet sans se faire aucun mal, au grand étonnement d'un locataire effrayé qui avait escaladé l'escalier, un peu tard, pour l'arrêter.

C'est aussi en lisant le *Tatler,* évidemment un de ses livres favoris, que Thackeray a esquissé en quelques traits fort justes le gourmand, vu de dos, si confortablement attablé.

L'article du *Tatler,* critique spirituelle de l'excessive recherche dans les mets, se termine par cette réflexion que fait chez lui certain convive, au retour d'un repas trop étudié : « Je préfère, dit-il, à toutes ces délicatesses deux plats » très simples avec deux ou trois bons amis : la meilleure » table est celle qui réunit la meilleure compagnie. »

Un recueil d'un M. Fitz-Adam, ayant pour titre *le Monde,* et publié au siècle dernier, a donné l'idée de ce membre joyeux du club des « Dilettanti », qui perce le globe pour en faire jaillir du champagne.

Il importe assez peu, du reste, de rechercher l'origine de tous ces légers croquis; il suffit qu'ils puissent amuser un instant : ils s'expliquent assez par eux-mêmes.

AIDE-MÉMOIRE BIOGRAPHIQUE.

1832

Cette année fut tristement célèbre par le terrible fléau (le choléra) qui ravagea une partie de l'Europe et enleva à la France, en quelques mois, plus de 20 000 personnes.

Ce fut aussi en cette année que moururent Gœthe et Cuvier. On trouvera dans nos Tables plus d'un article consacré à ces deux hommes, qui furent des génies créateurs, chacun dans son genre. Gœthe était âgé de quatre-vingt-trois ans en 1832, Cuvier n'avait que soixante-trois ans.

Parmi les vétérans du siècle qui disparurent de même dans cette année, nous citerons : le docteur Portal, mort à quatre-vingt-dix ans ; le philosophe Bentham, à quatre-vingt-quatre ; le littérateur Bonstetten, à quatre-vingt-sept ; le musicien Clementi, à quatre-vingts ; puis le général Lamarque, mort à soixante-deux ans ; Casimir Périer, à cinquante-cinq ans ; Champollion, à quarante-deux ; et enfin le duc de Reischtadt ou Napoléon II, à vingt et un.

Portal (Antoine), né à Gaillac en 1742, entra à l'Académie des sciences à vingt-sept ans, et fut nommé, l'année suivante, professeur au Collége de France. Médecin et chirurgien distingué, il a beaucoup écrit et il a montré quel secours réciproque se prêtent la médecine et la chirurgie. Son *Histoire de l'anatomie*, etc., et son *Cours d'anatomie médicale*, sont des ouvrages estimés.

Bentham (Jérémie) naquit à Londres en 1748. L'économie politique et le droit n'eurent pas d'adepte plus fervent. Il écrivit des codes pour les gouvernements, et des livres pour les philosophes et les jurisconsultes. Selon lui, tout gouvernement doit avoir quatre buts principaux qui se résument dans ces mots : Subsistance, — Abondance, — Sûreté, — Égalité. — Philosophe médiocre, Bentham fut un publiciste de premier ordre. On peut discuter son influence, par exemple, sur notre code pénal. Sa doctrine était, à l'excès, celle de l'utilité.

Bonstetten (Charles-Victor de), né à Berne, le 3 septembre 1745 (voy. les Tables). Il fit, en quelque sorte, son éducation lui-même : « J'étais, dit-il, l'heureux enfant de la nature, livré à mon bonheur et à ma pensée personnelle. » Sa vie fut partagée entre les études et des voyages. A Genève, il connut Bonnet, le philosophe, et dès lors sa carrière fut décidée. Toutefois la philosophie n'absorba pas toutes ses facultés. Bonstetten fut à la fois un littérateur plein de goût et d'érudition, un philosophe spiritualiste et un moraliste distingué. M. Sainte-Beuve lui a consacré une de ses meilleures études dans ses *Causeries du lundi* (tome XIV).

Clementi, célèbre musicien, né à Rome, âgé de quatre-vingts ans à l'époque de sa mort. Cent six sonates, plusieurs symphonies et d'autres œuvres attestent sa fécondité. Chez Clementi l'exécutant l'emportait sur le compositeur. Il était dans son temps, comme pianiste, le chef de la meilleure école du mécanisme et du doigter. Ami d'Haydn et de Mozart, il eut pour élèves Cramer, Kalkbrenner et Klengel.

Dans un autre ordre d'idées on ne saurait oublier le général comte Lamarque, né en 1770 à Saint-Sever (Landes). Soldat à vingt et un ans, général de brigade à trente et un ans, général de division à trente-sept ans, Lamarque se distingua dans les guerres de l'empire. La fin de ces guerres et la restauration lui ouvrirent la carrière de la politique. Son caractère et ses convictions le rendirent populaire, et lorsqu'il mourut, en 1832, du choléra, ses funérailles attirèrent une affluence considérable de personnes et furent une occasion ou un prétexte de manifestations qui sont une date dans l'histoire du règne de Louis-Philippe.

Périer (Casimir), autre illustre victime du choléra, était né à Grenoble en 1777. Une souscription nationale lui a élevé un tombeau magnifique au cimetière du Père-Lachaise. C'est à la suite d'une visite faite à l'Hôtel-Dieu avec le duc d'Orléans, que C. Périer fut atteint du fléau. Il était, d'ailleurs, épuisé de travaux et de veilles.

Champollion (Jean-François), né à Figeac en 1790. C'est à Grenoble, où il fit ses études, que le jeune Champollion puisa dans les conversations du savant Fourier, alors préfet de l'Isère, un goût très vif pour l'étude de l'ancienne Égypte. Déjà instruit dans la langue copte, il vint à Paris en 1807 ; mais ce n'est en réalité qu'à partir de 1822 qu'il se livra, sans aucune distraction, à l'étude des hiéroglyphes. Pendant dix ans, tour à tour ranimé par l'espérance et rebuté par l'insuccès, il usa sa vie. Ce fut de son lit, et sous les étreintes de la fièvre, qu'il révéla et fit écrire par son frère les premiers résultats de son admirable découverte (voy. les Tables).

Napoléon II, duc de Reischstadt, roi de Rome. Né le 20 mars 1811, il s'éteignit à Schœnbrünn le 22 juillet 1832.

C'est en 1832 que, par un décret du 26 octobre, a été rétablie l'Académie des sciences morales et politiques.

CURIOSITÉS DE LA VISION.

Depuis quelque trente ans, la connaissance du mécanisme de la vision a fait des progrès considérables ; mais, en dehors d'un public médical fort restreint, les notions nouvellement acquises restent généralement ignorées.

Peu de questions, pourtant, sont plus intéressantes, d'abord parce que l'œil et ses propriétés, ses infirmités, jouent un très grand rôle dans notre existence, puis parce que l'étude des phénomènes visuels a jeté un jour très inattendu sur les procédés qu'emploie l'intelligence pour utiliser les sensations.

Voici les résultats les plus saillants des recherches modernes.

I. — THÉORIE ÉLÉMENTAIRE DE LA VISION.

On sait que les rayons émanant d'un objet lumineux pénètrent dans l'œil par une ouverture, la *pupille*, traversent un premier milieu transparent, la *cornée*, qui a à peu près la forme d'un verre de montre, puis une petite lentille également transparente, le *cristallin*, avant d'arriver sur la *rétine*, c'est-à-dire sur le tissu nerveux qui transmet au cerveau les impressions reçues.

En gros, l'on peut donc représenter la marche des rayons lumineux par la figure 1.

Un point lumineux envoie sur une sorte de loupe transparente C des rayons lumineux qui, en raison des lois de la réfraction, viennent converger en un point *m* qui est l'*image* du point M. Si cette image vient tomber sur la rétine même, elle donne lieu à ce qu'on appelle la *vue distincte* du point M. Mais si la lentille C est trop bombée, ou simplement si le point M s'éloigne en M', l'image quitte la rétine pour reculer en *m'*.

Dans ce cas, les rayons croisés en m' et prolongés au delà de ce point viennent couper la rétine suivant un cercle, *le cercle de diffusion*. Deux points voisins dans l'espace se trouveront alors représentés sur le fond de l'œil par deux cercles empiétant l'un sur l'autre, et la vision perdra toute netteté.

Un phénomène analogue se produirait en sens inverse si, la lentille s'aplatissant, ou le point lumineux se rapprochant, les rayons lumineux venaient à se réunir au delà de la rétine.

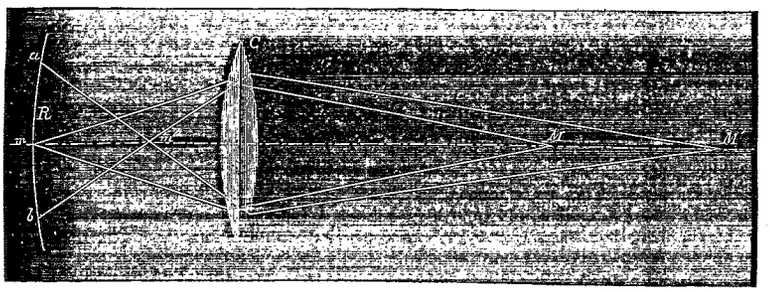


Fig. 1.

En fait, pourtant, chacun de nous peut voir distinctement à des distances différentes, et cela grâce à la petite lentille, le *cristallin*, qui est chargée d'*accommoder* la courbure générale du milieu transparent dans chaque cas spécial, en se bombant en proportions variables.

Le procédé employé ici est remarquablement ingénieux. Le cristallin est à son état naturel, c'est-à-dire présente la moindre courbure, quand l'œil regarde un point placé aussi loin que possible, une étoile, le bord de l'horizon, etc.

Quand le regard se fixe sur des objets plus rapprochés, le cristallin se bombe grâce à l'action d'un tout petit muscle, le *muscle ciliaire*. C'est exactement comme un verre de lunette qui s'adapterait de lui-même à chaque distance; nos opticiens n'ont pu encore arriver à ce résultat merveilleux.

Malheureusement, tout le monde n'a pas, d'une façon complète, la faculté d'accommoder la vue à toute distance. Les *myopes*, chez lesquels l'œil est trop long d'arrière en avant, ne peuvent voir distinctement les objets éloignés. Les presbytes, au contraire, n'ont que des notions confuses des objets rapprochés.

Chez les uns et chez les autres, le cristallin ne peut faire la correction suffisante. Pour corriger ces deux infirmités très connues, on se sert de lunettes; les unes *bombées*, pour les presbytes, éloignent l'image des points situés trop près; les autres creusées, ou, comme on dit, *concaves*, rapprochent, pour les myopes, l'image des objets lointains.

Jusque vers le milieu de ce siècle, ces deux infirmités, la myopie et la presbytie, étaient les seules connues, et les seules, par conséquent, auxquelles l'art des opticiens et des oculistes sût porter remède.

Mais il en est une troisième, l'*astigmatisme*, au moins aussi répandue, qui, découverte par le célèbre Young, a été étudiée beaucoup plus récemment en Allemagne par Helmholtz, puis en France spécialement par Goulier et Javal. Grâce aux recherches de ces savants, il est devenu possible de corriger ce vice jusque-là caché de la vision, aussi facilement que les deux autres.

II. — de l'astigmatisme.

Si vous passez devant l'horloge d'un monument public, d'une gare, par exemple, rien de curieux comme d'observer les positions, nous allions presque dire les contorsions diverses, de la plupart des gens qui cherchent de loin à voir l'heure. L'un cligne des paupières, l'autre ferme un œil, d'autres penchent la tête de côté ou d'autre, souvent au prix de grands et d'incommodes efforts. Et, à l'insu bien entendu de leurs auteurs, tous ces mouvements, toutes ces attitudes si diverses, ont leur raison d'être. Chacun s'efforce de corriger son astigmatisme. La théorie sommaire de la vision que nous avons esquissée plus haut, et qui est la théorie classique, suppose toujours l'œil ayant la forme d'une boule ou sphère parfaitement régulière, ayant la même courbure dans toutes les directions, dans tous les méridiens possibles.

Mais la perfection n'est pas de ce monde, et ces conditions de régularité ne sont pour ainsi dire jamais remplies. L'œil aura donc la forme d'une orange aplatie aux pôles, ou d'un œuf allongé aux deux bouts. Dans ce cas, la géométrie nous montre que les rayons lumineux, envoyés par un point, cessent de se réunir en une image unique, d'où le nom bizarre, mais assez bien trouvé par Whewell, d'*astigmatisme* (de *a* privatif et *stigma* point; littéralement, sans foyer, sans image unique).

Mais, sans entrer ici dans aucune démonstration aride, on comprend très bien que, si la courbure de l'œil est très grande dans le sens vertical et très petite dans le sens horizontal, par exemple, l'œil sera *myope* pour les lignes verticales, *presbyte* pour les lignes horizontales. D'où il résulte cette conséquence évidente que, s'il regarde deux lignes, l'une verticale, l'autre horizontale, placées sur un même papier, sur un même mur, il ne pourra jamais les voir l'une et l'autre avec une égale netteté. Si l'accommodation est bonne pour la verticale, elle sera défectueuse pour l'horizontale, et réciproquement.

Ce qu'on appelle proprement la *fatigue* de l'œil n'a jamais d'autre cause que l'astigmatisme.

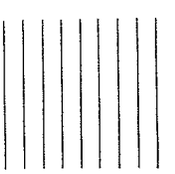


Fig. 2.

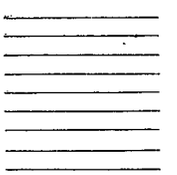


Fig. 3.

Ceux de nos lecteurs, — et il y en aura certainement, — qui sont astigmates, pourront apprécier sur eux-mêmes l'exactitude de ce qui précède au moyen des figures 2 et 3,

dont les traits, rigoureusement égaux en épaisseur, paraîtront plus ou moins noirs suivant les irrégularités de l'œil. Pour se placer dans les meilleures conditions d'expérience, il est bon de ne regarder ces figures qu'avec un seul œil à la fois.

En général, c'est entre les méridiens verticaux et horizontaux de l'œil, que les différences sont les plus grandes et que l'astigmatisme se fait le plus sentir. Il peut arriver, néanmoins, que la courbure *maxima* ou *minima* soit située dans un méridien incliné.

On s'explique facilement, dans ces conditions, les contorsions des personnes qui, de loin, veulent regarder l'heure. Chacun cherche, instinctivement, bien entendu, la direction suivant laquelle il est le moins *myope*, et tourne sa tête de façon à placer son meilleur méridien dans le sens où l'aiguille de l'horloge doit être placée.

On comprend très bien aussi comment les lunettes ordinaires sont absolument impuissantes contre l'astigmatisme. Leurs verres, en effet, sont sphériques, c'est-à-dire corrigent de *la même manière, dans tous les sens*, l'excès ou l'insuffisance de la courbure oculaire.

Si cette courbure n'est pas la même dans toutes les directions, c'est-à-dire dans le cas de l'astigmatisme, la correction des verres sphériques n'apporte aucun remède; elle modifie la courbure du méridien vertical, par exemple, et du méridien horizontal, de la même quantité, ce qui laisse subsister le défaut.

Aussi, jusqu'à ces derniers temps, n'était-il pas rare de voir certaines personnes affectées d'astigmatisme entrer dans un véritable désespoir lorsque, après avoir cherché vainement chez les opticiens, après avoir essayé sans succès de tous les verres connus, elles constataient après tant d'efforts, et à cause de ces efforts mêmes, un nouvel affaiblissement de leur vue.

Il y a quatre ou cinq ans, un peintre distingué, M. Marchal, s'est suicidé sans autre motif. Il expliquait, dans une lettre navrante qu'on a trouvée parmi ses papiers, comme quoi sa vue, baissant constamment et devenant de plus en plus confuse, lui rendait impossible la pratique de son art. Il n'osait avouer cette infirmité, il avait essayé de tout sans succès, il ne pouvait plus vivre ainsi!

Sans aller jusqu'à cette extrémité, beaucoup de dames âgées, par exemple, se plaignent de ne plus pouvoir travailler le soir, même avec des lunettes, à de la broderie ou de la tapisserie.

Le remède est pourtant bien simple, et le lecteur l'a peut-être déjà deviné. Il s'agit tout simplement de prendre un verre, non plus *sphérique*, mais *cylindrique*, c'est-à-dire courbé dans un seul sens, et de corriger grâce à lui l'un des méridiens dyssymétriques de façon à le rendre semblable à l'autre.

Airy, le célèbre astronome anglais, avait eu le premier l'idée de cette solution; mais elle n'a été mise sous une forme véritablement pratique que par le docteur Javal, il y a une quinzaine d'années.

Supposez, figure 4, un cadran d'horloge avec ses douze heures, et joignez-en le centre aux différents chiffres par des lignes droites exactement de même épaisseur et de même teinte. Si une personne astigmate, presbyte dans le sens vertical, par exemple, et myope dans le sens horizontal, regarde le cadran d'un seul œil, la ligne VI-XII lui paraîtra plus noire et plus nette que la ligne IX-III. Imaginons maintenant qu'on fasse passer devant son œil des verres cylindriques de différentes forces; lorsqu'on sera tombé sur le verre convenable, les lignes VI-XII et IX-III apparaîtront alors comme elles sont en réalité, c'est-à-dire également nettes, également noires. En plaçant le verre dans une monture appropriée, l'infirmité disparaît.

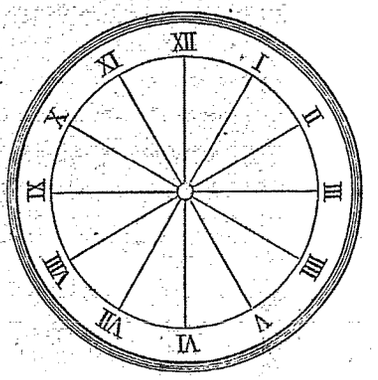


Fig. 4.

Le grand mérite de l'appareil Javal est de déterminer ainsi, d'une manière relativement facile, la force du verre correcteur et la direction du méridien dyssymétrique. Si la ligne VIII-II, par exemple, paraît plus faible que les autres; on reconnaît tout de suite que l'astigmatisme est le plus fort dans le méridien incliné de 30 degrés sur le plan vertical.

De plus, cet appareil corrige l'astigmatisme total, celui qui résulte à la fois du défaut de symétrie de la cornée et du cristallin. Le seul inconvénient qui pouvait lui être reproché, c'est la difficulté d'obtenir une réponse précise de la personne malade. On n'imagine pas à quel point les gens, à moins d'exercices spéciaux, ont de la peine à se rendre compte de ce qu'ils éprouvent, et surtout à l'expliquer.

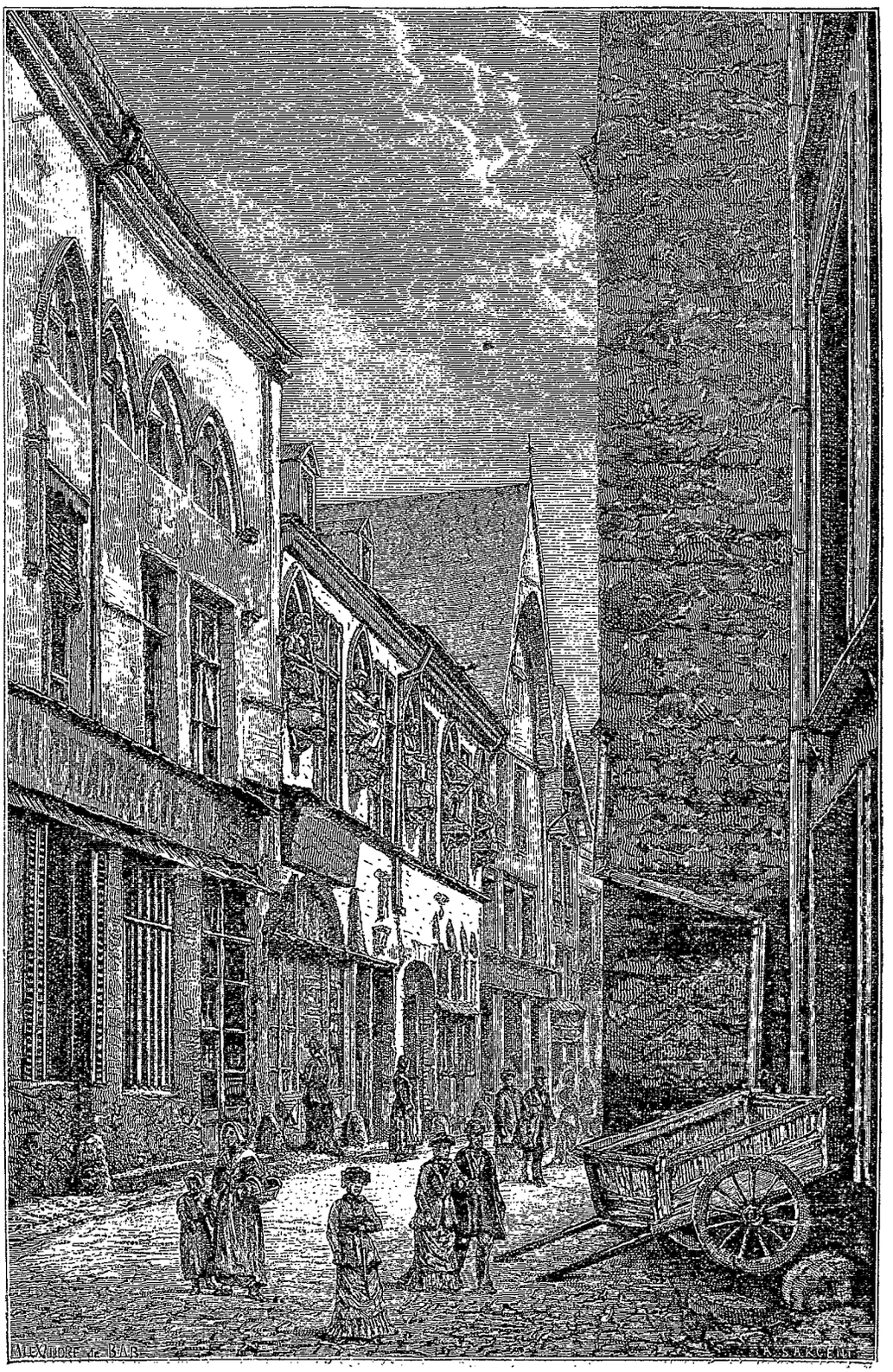
L'année dernière, M. Javal a imaginé un autre appareil beaucoup trop compliqué pour être décrit ici, et qui est une très heureuse modification de l'ophtalmomètre d'Helmholtz. En voici le principe brièvement expliqué.

Supposez deux flammes se réfléchissant sur la surface de l'œil; plaçons-les d'abord horizontalement, puis verticalement l'une au-dessous de l'autre. Si la courbure de l'œil est la même partout, l'écartement des flammes sera aussi le même dans les deux cas; sinon, leur distance mutuelle variant permettra de déterminer la valeur correspondante de l'astigmatisme.

Cet instrument, dont tous les détails sont étudiés avec le plus grand soin, permet de se passer complètement du concours du malade. On peut, grâce à lui, mesurer l'astigmatisme chez un enfant nouveau-né, sur un œil de verre, etc. En revanche, il ne donne que l'astigmatisme de la cornée, l'astigmatisme extérieur pour ainsi dire. La comparaison des résultats fournis par les deux appareils a conduit M. Javal à une conclusion tout à fait inattendue et nouvelle : c'est que, malgré les difficultés opposées par la construction circulaire du muscle ciliaire, le cristallin, par des contractions irrégulières, arrive à corriger en partie, surtout pendant la jeunesse, l'astigmatisme de la cornée. Nous l'avions défini plus haut : « un verre de lunettes qui, de lui-même, s'accommoderait à toutes les distances. » C'est mieux encore : c'est un verre qui, non seulement se creuse ou se bombe, mais se déforme d'une manière dyssymétrique. Le fait est remarquable.

LA MAISON DES MUSICIENS,

RUE DE TAMBOUR, A REIMS.



La Maison des Musiciens, rue de Tambour, à Reims.

On voit à Reims une rue étroite et sombre, peu engageante comme aspect, peu droite comme alignement, peu riche en boutiques et magasins, mais qui dans ces derniers temps a beaucoup fait parler d'elle. Il a été question d'y exécuter des travaux de rectification, et par conséquent d'y opérer des démolitions.

Cette nouvelle a causé une vive émotion dans le monde des archéologues et des artistes; on a protesté et réclamé, et jusqu'à présent du moins le danger redouté semble conjuré. Qu'est-ce donc que cette pauvre et vieille rue que défendent tant et de si vigoureuses sympathies? C'est la *rue de Tambour*, où se trouvent un certain nombre de maisons

des siècles passés, et entre autres la maison dite « des Musiciens », qui remonte jusqu'au treizième siècle, et qui est un des plus curieux, des plus intéressants et des plus beaux exemples d'architecture civile au moyen âge. Les constructions de cette époque, en dehors des grands édifices religieux, se font de plus en plus rares de nos jours. Nous ne voulons pas nous insurger contre les exigences de l'édilité moderne, qui recherche avant tout la lumière et l'air, et l'ampleur des voies, c'est-à-dire la santé publique et la commodité des communications ; mais, quand nous nous trouvons en face d'une de ces œuvres où nos pères ont mis une bonne part de leur amour du beau et de leurs aspirations vers l'idéal, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de véritable piété filiale, et nous pensons avec une certaine tristesse à l'heure où disparaîtra ce qui nous reste encore de leur héritage artistique.

En attendant, nous considérons comme un devoir d'étudier ces vestiges d'un temps qui n'est plus, surtout lorsque ces vestiges pourraient à bien des égards servir de modèle au temps présent.

Disons toutefois, pour être justes, que de nos jours les choses du passé sont l'objet d'une sympathie et d'un respect incontestables, et que, malgré des destructions malheureuses ou des réparations peut-être plus malheureuses encore, la majorité des édifices du moyen âge encore subsistants sont entretenus avec soin, et, ce qui vaut mieux, avec intelligence. En plus d'une occasion même, lorsqu'il a fallu à toute force, pour une raison ou pour une autre, anéantir telle ou telle œuvre, on en a d'abord pris des dessins faits fidèlement et avec le sens de l'époque où ces œuvres avaient été créées. Les architectes n'ont plus le mépris de ce qui les a précédés. On comprend que le beau a bien des formes, et qu'en art comme en autre chose, c'est un devoir impérieux d'être impartial et de ne pas juger d'après la mode.

La maison des Musiciens de Reims est fort altérée, pour ne pas dire mutilée, dans sa partie inférieure. Mais il reste assez de son premier étage pour qu'on puisse se faire une idée satisfaisante de l'ensemble de sa décoration extérieure. D'ailleurs, les beaux dessins dans lesquels M. Bœswilwald a essayé une restauration de cet édifice sont là pour achever de nous éclairer.

Quant à l'intérieur, il a été tellement modifié qu'on ne peut rien affirmer d'absolument précis. L'étude attentive de certains détails a pourtant permis d'avancer des opinions qui réunissent tous les caractères d'une grande vraisemblance.

L'aspect de la façade qui donne sur la rue est simple, noble et harmonieux. On voit au rez-de-chaussée qu'on entrait jadis par deux grandes portes. L'ornementation du premier, qui subsiste encore presque tout entière, se compose de cinq niches ogivales trilobées, séparées par quatre fenêtres à meneaux. Les deux extrémités inférieures des ogives qui enveloppent et surmontent les niches retombent sur des têtes d'un travail élégant et varié formant consoles. Ces niches abritent cinq statues assises, supportées par des consoles très saillantes que semblent soutenir des personnages s'avançant presque horizontalement à mi-corps.

L'ensemble est d'un charmant effet décoratif. Les draperies des personnages sont amples et souples à la fois et conçues d'après un dessin sans mièvrerie, où tout ce qui est important est largement indiqué et largement exécuté. On voit que l'étoffe flotte ; il n'y a pourtant pas de ces plis trop abondants ou trop tourmentés qui, par une recherche exagérée de la nature, s'éloignent de la réalité pour n'arriver qu'à la manière, et fatiguent ou au moins gênent le regard par la minutie du détail.

On peut faire une observation du même genre à propos des poses des personnages. Elles sont variées pour éviter la monotonie ; elles ne le sont pas assez pour détruire l'effet d'harmonieuse unité que l'architecte avait conçu.

La fin à une prochaine livraison.

LA BIBLIOGUINANCIE.

On a donné, au commencement du siècle, à l'art de réparer les livres le nom peu harmonieux et à coup sûr fort pédantesque de *biblioguinancie ;* nous l'abandonnons sans peine à ceux qui l'avaient adopté, et nous recueillons volontiers les conseils ou les petites expériences qu'ils ont essayé de répandre. M. Namur, le savant bibliothécaire de Bruxelles et de Gand, l'adopte, et toutefois il ne fait que répéter ce que le fameux chimiste Chaptal avait fait en l'an 2, le premier de tous, en dictant ses observations à M. O'Reilly, au profit d'une industrie assez humble, mais dont personne ne contestera l'utilité. Si l'on en croit un certain Jean Vialard, bien oublié aujourd'hui, et qui a donné dès l'année 1803 de minutieux préceptes sur le degré de perfection où avait passé l'art, ignoré de son temps, de réparer les livres, ce serait le savant éminent dont nous avons cité le nom qui lui en aurait révélé les principes. Nous supposons qu'un ouvrage d'une certaine étendue a été publié en société avec M. Heudier par cet habile industriel ; mais, en dépit de recherches persévérantes, il nous a été impossible de nous le procurer. Si l'on en croit Vialard, il était parvenu après maint tâtonnement à opérer des merveilles : « Je fais un livre superbe d'un livre vermoulu, moisi, pourri, avarié même par l'eau de la mer, dit-il. J'avoue que j'ai singulièrement joui lorsque le premier livre qui m'avait été remis dans cet état déplorable a eu repris sa première beauté et sa première fraîcheur. » (1)

Si nous n'avons pu parvenir à nous procurer l'Histoire de la biblioguinancie par MM. Vialard et Heudier, nous n'avons pas été non plus à même d'admirer aucun des spécimens constatant leur supériorité. Nous l'avouons bien franchement, ce qu'il faut constater et ce qu'on semble ignorer jusqu'ici, c'est que l'art de réparer les vieux livres débute avec le siècle.

De véritables savants ont imité l'exemple de Chaptal ; d'habiles praticiens ont mis à profit leurs conseils, de pa-

(1) Voy. le *Magasin encyclopédique*, neuvième année, t. II, an 11 (1803). Ces paroles, textuellement copiées de l'auteur de la « Biblioguinancie », sont précédées d'un titre où nous apprenons que Vialard, sur lequel se taisent toutes les biographies, demeurait au ci-devant collège d'Harcourt, rue de la Harpe, n° 117, et qu'il opérait, dès le début du siècle, avec un succès tel qu'on lui confiait la restauration des livres les plus précieux. Ce fut beaucoup plus tard qu'un relieur nommé Moreau s'occupa avec succès de l'art de laver les livres. Un Allemand avait fait alors la découverte d'utiles procédés pour la restauration des livres salis, tachés ou perforés par les vrillettes. Ce fut chez lui que Vignat commença un apprentissage qui le conduisit à une renommée dont tous les bibliophiles ont gardé le souvenir. Il y a environ une dizaine d'années, un relieur nommé Delbroise jouissait d'une réputation en ce genre que partagent nombre de personnes. On peut dire que la biblioguinancie est en progrès.

tients artistes s'en sont mêlés; l'art de réparer les vieux livres est parvenu à sa perfection, et indépendamment des moyens employés pour blanchir ou consolider le papier, pour débarrasser les marges des taches et des souillures les plus invétérées, art dans lequel se distinguent MM. Vignat, Delbroise et Michaud, il n'y a pas de caractères anciens, de titres si compliqués, que l'habile Pilinski ne puisse reproduire.

Cette œuvre dernière, qui mieux que tout autre constitue dans sa partie la plus élevée l'art de réparer les volumes détériorés, est bien certainement une œuvre à part. L'art de nettoyer les vieux livres et les estampes anciennes a préoccupé sérieusement un homme de lettres bien connu par ses savants travaux sur la ville de Paris, et tous les moyens connus jusqu'à ce jour pour faire d'un bouquin moisi, vermoulu, avarié de toutes les façons, un livre présentable, nous ont été donnés par M. A. Bonnardot dans un ouvrage clair et substantiel modestement intitulé : *Essai sur l'art de restaurer les estampes et les livres,* ou Traité sur les meilleurs procédés pour blanchir, détacher, décolorier, réparer et conserver les estampes et dessins (Paris, 1858, deuxième édition, 1 vol. in-18). (1)

La nomenclature seule des taches qui déshonorent les livres et les estampes pourrait fournir une liste très étendue.

Les maculatures les plus fâcheuses et les plus fréquentes qui flétrissent un livre et lui ôtent toujours une partie de sa valeur vénale proviennent de substances communes dont la nature est bien connue. Ce sont surtout les taches causées par l'humidité, l'encre, les fruits, l'encrassement général produit à la suite des ans, celles qui ont pour cause le tabac, ou le sang. Pour les autres, résultat d'un contact immédiat avec des substances d'une autre nature, l'on doit recourir à des ouvrages spéciaux, ou même à des traités de chimie. (2)

L'HOTEL DES MENUS-PLAISIRS, A VERSAILLES.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite. — Voy. p. 161.

Le plan de la salle de l'Assemblée nationale joint à cet article est resté, croyons-nous, inédit jusqu'à ce jour. Nous l'avons fait dessiner d'après le plan original conservé au dépôt des Archives nationales, à Paris. Il donne une idée exacte de la distribution des diverses parties de la salle. On peut regretter que quelque éditeur n'ait pas songé, en 1789, à marquer les places des plus célèbres orateurs de l'Assemblée. Aujourd'hui, des rosiers, des lauriers roses, des faux ébéniers, etc., poussent aux endroits où étaient les sièges de Mirabeau, de Siéyès, de Barnave, de Malouet, de Mounier, etc.

Dans cette première période, il n'y eut pas de tribune. Les orateurs parlaient sans sortir de leur place, comme cela est l'usage au parlement anglais, et comme ce fut aussi la règle pendant le second empire.

Le trône, qui disparaissait aux séances ordinaires, était placé dans le fond de la salle, sur une estrade, du côté de l'avenue.

Jusqu'au 24 juin, les députés des trois ordres entrèrent, de même que le roi et ses ministres lors des séances royales, par la porte de l'avenue de Paris représentée dans une de nos livraisons précédentes (page 161). Un incident survint qui fit réserver cette entrée aux seuls ordres du clergé et de la noblesse.

On lit dans les « Archives parlementaires » :

« *Mardi 23 juin 1789* (jour de séance royale). — Les députés se sont rendus à l'heure indiquée au lieu ordinaire des séances. Une garde nombreuse entourait la salle : on avait établi des barrières; dans les rues circonvoisines et sur l'avenue de Paris on avait placé des détachements de gardes françaises et suisses, de gardes de la prévôté et de la maréchaussée.

» Les portes ayant été ouvertes, on a d'abord placé les deux ordres privilégiés. Les membres de l'Assemblée nationale ont été obligés d'attendre plus d'une heure, la plupart exposés à la pluie. L'Assemblée nationale a témoigné son mécontentement par des murmures réitérés. Les deux secrétaires sont allés se plaindre de l'indécence d'une attente si longue.

» On proposait de se retirer. M. de Brézé est arrivé ; M. le président a dit qu'il se plaindrait au roi du manquement des maîtres des cérémonies. Les membres de l'Assemblée nationale sont entrés deux à deux dans le plus profond silence, à dix heures et demie. L'entrée a été sévèrement interdite au public. »

Le lendemain 24 juin, M. le président Bailly lut au commencement de la séance une lettre du garde des sceaux et une autre du marquis de Brézé. Toutes deux avaient pour objet d'annoncer que, d'après les ordres du roi, les députés du tiers état entreraient désormais par la rue du Chantier (qu'on appelait alors rue du Grand-Chantier). Les députés du tiers ne furent plus obligés dès lors à attendre que ceux du clergé et de la noblesse fussent à leurs places.

Cette mesure rendit nécessaire une construction en bois au bas de la salle, en avance sur la rue des Chantiers. On voit qu'on y accédait par un escalier; un corridor, qui sans doute servait de vestiaire, conduisait à un vestibule d'où les députés descendaient par un autre escalier dans la salle. On profita de cette addition pour ménager un espace convenable à plusieurs bureaux.

Le nombre des bureaux, qui avait d'abord été fixé à dix, avait été ensuite doublé, puis porté à trente (2 juillet). Celui des membres de chaque bureau était de quarante, et il fut arrêté que les bureaux seraient réorganisés tous les mois.

Par un arrêté du 28 juillet, on établit un comité des recherches en vue des délits contraires à la sûreté de l'État.

Le président de l'Assemblée n'était élu que pour quinze jours. Les secrétaires, au nombre de six, étaient élus pour un mois.

L'ouverture des séances fut fixée à huit heures du matin, sauf exceptions si elles étaient demandées par cinq bureaux. Les séances du soir furent d'abord réservées aux bureaux seulement.

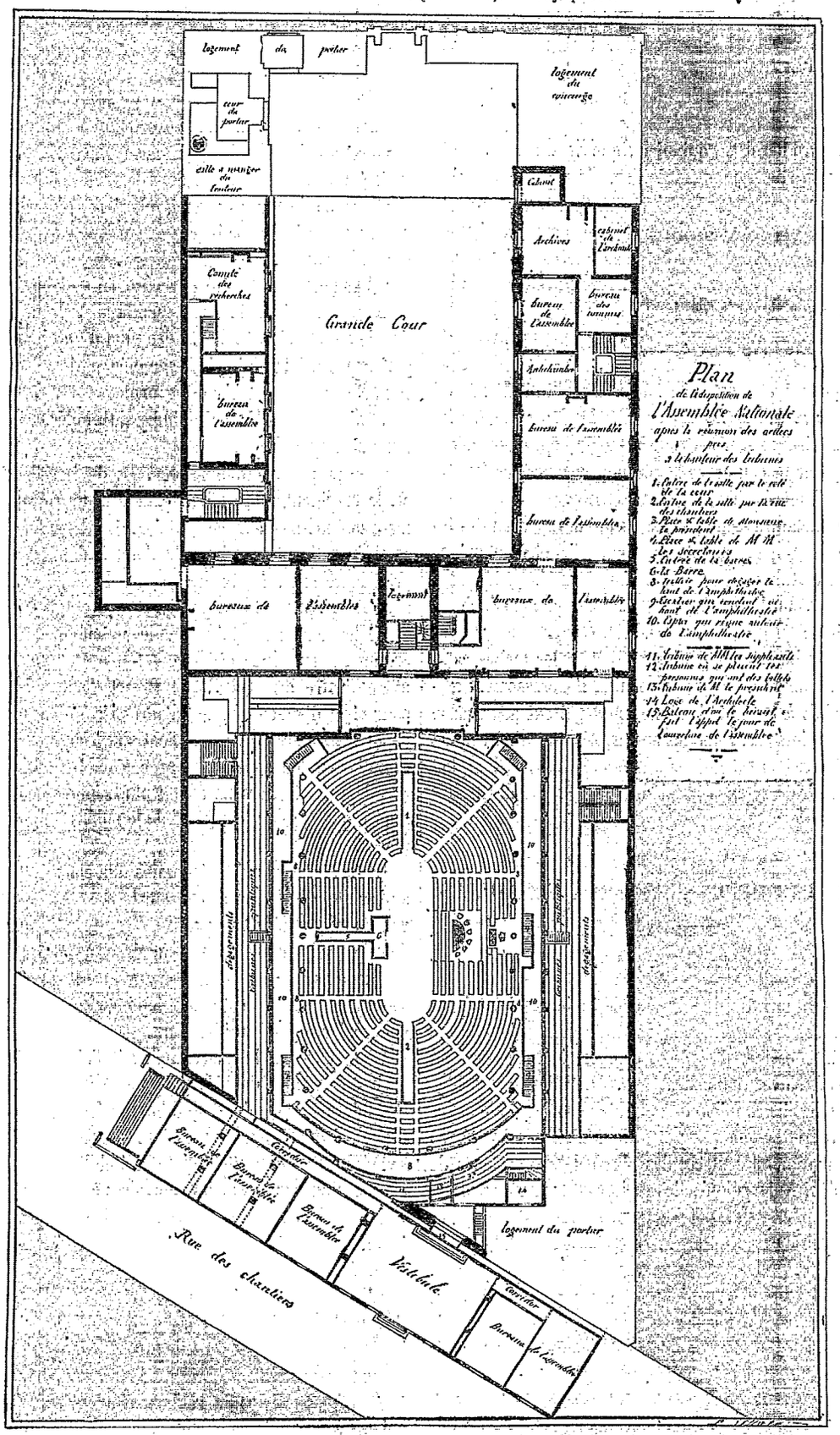
Parmi les articles du règlement adopté le 29 juillet, et qui est à peu près semblable dans ses dispositions principales à ceux du parlement actuel, on remarque quelques prescriptions hors d'usage aujourd'hui; par exemple : — « Nul n'approchera du bureau pour parler au président et » aux secrétaires. — La barre de la chambre (voy. le plan) » sera réservée pour les personnes étrangères qui auront des

(1) Voy. notre t. XIV, 1846, p. 167.

(2) Voy., sur *la Conservation des livres*, les conseils pratiques publiés dans notre t. XLV, 1877, p. 46 et 230.

HÔTEL DES MENUS-PLAISIRS. — PLAN DE LA SALLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE 1789.

Entrée sur l'avenue de Paris (Versailles). — Voy. p. 161.



Plan conforme à celui que l'on conserve au dépôt des archives nationales, à Paris. — Le numéro 7 y est absent.

» pétitions à faire, ou pour celles qui seront appelées ou admises devant l'Assemblée nationale. »

Les divisions matérielles des trois grands groupes continuèrent à être observées, comme on le voit par la gravure, pendant tout le séjour de l'Assemblée à Versailles. Le clergé siégeait vis-à-vis du fauteuil du président, la

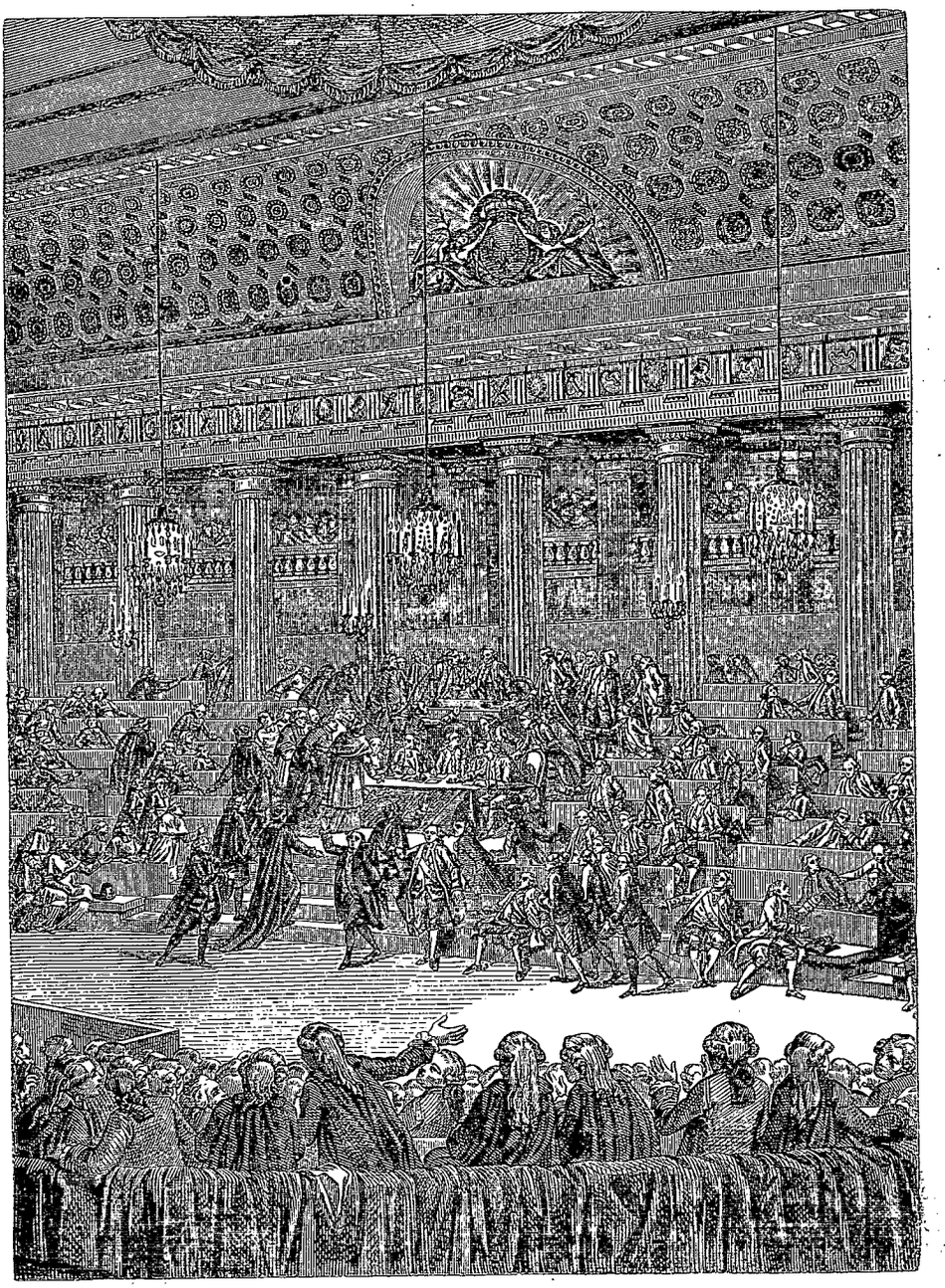
noblesse de l'autre côté, le tiers au fond de la salle, du côté de la rue du Chantier.

A la séance du 15 octobre, une motion fut faite pour mettre fin à ces divisions par ordres :

« M. de Menou a demandé que les députés ne fussent plus distingués par aucun costume particulier ; qu'il n'y eût plus de distinction de places dans la salle des séances, ni de rang et préséance dans les cérémonies publiques.

» L'Assemblée a adopté cette proposition propre à établir et à conserver une précieuse confraternité. » (1)

Vers la fin du séjour de l'Assemblée à Versailles, il se passa un fait qui n'a guère été remarqué. Aussitôt qu'il eut été décidé qu'on se rendrait à Paris, nombre de députés demandèrent et obtinrent la permission de s'absenter à raison de leur santé, et le président fut autorisé à leur délivrer des passeports.



Nuit du 4 août 1789. — Abandon des privilèges. — D'après Monnet.

Un membre dit à ce sujet, au commencement de la séance du matin du 10 octobre :

« Il est plaisant de considérer combien de collègues la résidence prochaine de l'Assemblée à Paris a rendus malades. »

Ces demandes de congé pour cause de maladie continuèrent dans les séances suivantes. Barnave proposa de décréter qu'elles ne seraient admissibles à l'avenir qu'autant qu'elles seraient appuyées par un certificat de médecin. On sait combien cette précaution a été de tout temps illusoire. Aux députés demandant à s'absenter en succédèrent d'autres qui donnèrent leur démission, et cette sorte d'émigration à l'intérieur fut l'objet d'une discussion dans la séance du 15 octobre, où fut adopté un décret qui prescrivit que la liste des absents serait imprimée huit jours après la première séance de l'Assemblée nationale à Paris et envoyée dans les provinces.

(1) Archives parlementaires.

La dernière séance à l'hôtel des Menus eut lieu le 15 octobre : l'Assemblée se réunit quatre jours après à Paris, le 19, dans la grande salle de l'Archevêché.

On avait réglé à l'avance la distribution de ce nouveau local, que l'on ne considérait toutefois que comme provisoire, et, en effet, le 9 novembre l'Assemblée se transporta à la salle du Manège, qui communiquait au palais par la terrasse des Tuileries. *La fin à une autre livraison.*

PIETER VANDAEL.

NOUVELLE.

Suite. — Voyez pag. 166, 170, 178, 186.

V. — ENSEIGNEMENT MUTUEL.

Le temps marcha, et chaque mois, chaque année, ne fit qu'ajouter à ce bonheur. Dame Vandael se portait si bien en Bretagne ! Le doux climat et surtout la joie de vivre avec son fils l'avaient rajeunie ; sa taille se redressait, ses rides s'effaçaient sous un léger embonpoint, son pas redevenait alerte comme aux jours de sa jeunesse, aux jours où elle élevait son petit Pieter et où elle était en extase devant ses premières dents, ses premiers mots et ses premiers pas.

Pieter lui demandait souvent avec inquiétude, après une nuit où il avait entendu crier la petite Marie, si cela n'était pas trop fatigant pour elle d'élever un petit enfant.

— Bah ! répondait-elle, est-ce que jamais une grand'-mère s'est trouvée fatiguée par sa petite-fille ?

Et elle riait.

Pieter alors prenait sa vieille tête grise entre ses deux grandes mains, et il l'embrassait avec un amour, un respect, une reconnaissance qu'elle sentait sans qu'il eût besoin de les exprimer par des paroles, et qui lui faisaient monter les larmes aux yeux.

« Eh ! garçon ! tu vas chiffonner mon bonnet ! » disait-elle, plaisantant pour ne pas s'attendrir. Car elle ne voulait pas faire retomber Pieter dans ses anciennes songeries : il était heureux à présent, il était gai, et dame Vandael adorait la petite fille qui avait apporté à son Pieter ce bonheur et cette gaieté.

Elle mentait un peu quand elle prétendait n'être pas fatiguée après une nuit sans sommeil ; mais elle eût supporté sans se plaindre bien d'autres fatigues pour voir son fils rire et pour l'entendre chanter, comme il le faisait tous les jours maintenant, et comme il ne l'avait pas fait pendant sept d'années.

Quant à Pieter Vandael, il crut devenir fou de joie, le jour où la petite fille l'appela « papa ! » en lui tendant ses bras potelés pour se faire prendre par lui. « Papa ! » c'était bien lui qu'elle appelait ainsi : le misérable qui avait fait mourir sa mère de misère et de chagrin aurait pu paraître devant elle, elle ne lui aurait pas tendu les bras, elle ne l'aurait pas appelé papa !

Et Pieter Vandael pensait que Dieu avait conduit tout cela, et l'avait amené au lieu et à l'heure justes pour recueillir l'orpheline. La morte la lui avait léguée ; elle était à lui, bien à lui ; et il jouissait sans arrière-pensée de tous les petits bonheurs d'un père de famille.

Marie grandissait, Marie montrait dans ses gencives roses de petites perles blanches nacrées et transparentes ; Marie devenait fraîche comme une rose des buissons ; ses joues se remplissaient, il poussait sur sa tête un petit duvet blond, doux comme de la soie ; ses yeux bleus prenaient un regard curieux, ses petites mains s'étendaient, vives et impatientes, pour saisir tout ce qui était à sa portée ; ses petits pieds s'agitaient et voulaient marcher. Autant en arrive à tous les petits enfants ; mais Pieter Vandael croyait de bonne foi qu'il n'y avait jamais eu de petit enfant comparable à Marie.

Quelle joie, le jour où il la vit marcher à quatre pattes dans la chambre, à côté de Quêteur, qui réglait son allure sur la sienne, s'arrêtant quand elle s'arrêtait, tournant à droite ou à gauche quand il lui plaisait de changer de direction ! Puis, quelle inquiétude pleine de charme, lorsqu'elle se leva et se tint debout sur ses petites jambes tremblantes ! Si elle allait tomber ! mais non, elle avance lentement en se tenant aux chaises. Un espace vide se présente, elle hésite à le franchir ; mais Quêteur est là : elle étend sa petite main pour chercher un appui, et sa main rencontre la tête de Quêteur. Voilà l'appui trouvé ! Quêteur comprend très bien ce qu'elle veut, et il marche à petits pas auprès d'elle, tout fier de la soutenir. Il ne la quitte même pas le jour où elle ose traverser seule la chambre ; il semble qu'il lui ait dit tout bas : « Tu peux te lancer ; si tu trébuches, si tu cherches à quoi te retenir, sois tranquille, je serai là. » Il ne s'en faut pas de beaucoup que Pieter Vandael ne soit jaloux de Quêteur.

Marie grandit ; bientôt Pieter la vit accourir au-devant de lui, le soir, quand il rentrait du travail, suivant à quelque distance Quêteur, qui le premier l'avait reconnu. Pieter n'était pas ingrat, il accueillait bien Quêteur ; mais tout en répondant aux caresses du chien, il écoutait la douce petite voix, rendue haletante par la course, qui appelait : « Papa ! papa ! » et il se hâtait pour revoir Marie un peu plus tôt.

Quand il n'était plus qu'à quelques pas d'elle, il s'arrêtait, il se baissait, il ouvrait les bras, et l'enfant venait s'y jeter, toute rose et animée par la joie. Il l'enlevait de terre, il l'embrassait, il lui donnait mille doux noms, et il la rapportait à la maison, assise sur son bras, perchée sur son épaule ou chargée sur son dos, les mains autour de son cou, selon que la fantaisie lui en prenait ; car elle changeait souvent d'idée, et la dernière était la meilleure, à ce que trouvait Pieter Vandael.

Le Flamand et sa mère s'étaient vite fait des amis ; les bonnes femmes de Kerantrech plaignaient ce pauvre homme, resté veuf avec un enfant si jeune ; car pour tout le monde Marie était la fille de Pieter. Au chantier aussi, sa complaisance et sa bonne humeur l'avaient fait aimer de ses camarades, et il n'eût tenu qu'à lui de passer tous ses dimanches en joyeuse compagnie. Mais jamais il n'entrait au cabaret ; il aimait bien mieux offrir son bras à dame Vandael, pimpante dans sa grande cape noire et sa coiffe blanche, et la mener promener.

Les gens de Lorient vont à Kerantrech ; les gens de Kerantrech vont à Lorient. Pieter Vandael et sa mère se dirigeaient donc vers la ville d'un pas mesuré, comme des gens en toilette ; et Marie donnait la main à l'un ou à l'autre, ou bien les quittait pour engager une partie de jeu avec Quêteur.

Les passants se retournaient parfois en disant tout haut : « La jolie petite fille ! » Alors Pieter et sa mère se rengorgeaient en échangeant un regard plein d'orgueil. Marie revenait sans cesse à eux, faisait mille questions ; elle voulait

tout savoir, et Pieter, pour lui répondre, était obligé de chercher la raison de choses dont il ne s'était jamais inquiété pour son propre compte. A d'autres, il aurait répondu tout simplement : « Je ne sais pas ! » Mais les yeux de Marie exprimaient tant d'étonnement et même d'incrédulité, quand il prétendait ignorer quelque chose ! Elle avait tout à fait l'air de croire qu'il y mettait de la mauvaise volonté.

Cela rendit Pieter rêveur ; il aurait souvent donné de grand cœur un jour de solde pour savoir ce que lui demandait Marie. Aussi, quand il dirigeait la promenade, il choisissait toujours le port ou les rives du Scorff.

Là, rien ne lui était étranger : aussi Marie, dès l'âge de quatre ou cinq ans, connaissait aussi bien qu'un vieux marin les noms des aires des vents, toutes les particularités des marées, les pronostics du temps, ainsi que le nom de toutes les voiles et de toutes les parties d'un bateau, grand ou petit. Mais parfois elle voulait aller dans la campagne, et alors elle demandait à Pieter le nom de toutes les fleurs qu'elle cueillait et de toutes les bêtes qu'elle rencontrait ; et Pieter était bien embarrassé.

En fait d'oiseaux, il ne connaissait guère que les mouettes et les goélands ; et il se tirait d'affaire en disant à la petite fille : « Ce sont des oiseaux bretons ; moi, je ne suis pas d'ici, et je ne connais que les oiseaux de mon pays. » Quant aux bêtes, c'étaient toujours des insectes ; mais Marie ne pouvait admettre que des bêtes si différentes de grosseur et de forme eussent toutes le même nom, et elle se fâchait, comme quand Quêteur courait plus vite qu'elle. Alors elle se tournait vers dame Vandael, qui s'y connaissait un peu plus que son fils en plantes et en animaux ; et Pieter restait tout triste et tout honteux.

Pieter n'était pas un grand savant ; il lisait à peu près couramment dans l'écriture et dans l'imprimé, et, en y mettant le temps, il était capable d'écrire une lettre en conformant l'orthographe à sa prononciation. Il ne s'était jamais beaucoup préoccupé des choses de l'intelligence ; les questions de Marie éveillèrent sa curiosité. « On trouve tout dans les livres, pensa-t-il, puisque c'est dans les livres qu'on étudie pour devenir savant ; il doit y avoir un livre qui me dira ce que je veux savoir. » Et un jour, au lieu de prendre la route de Kerantrech en sortant de l'arsenal, il alla chez le plus grand libraire de la ville, et lui demanda « un livre avec le portrait et le nom de toutes les bêtes. »

L'indication était un peu vague ; mais le libraire le questionna, et, apprenant que c'était pour une petite fille, il lui donna un album d'images coloriées, représentant les animaux de France ; au bas de chaque image se trouvait le nom de l'animal et quelques lignes d'explication. Pieter fut ravi, et paya sans marchander.

A partir de ce jour, Marie lui rendit toute son estime. Elle avait des transports de joie lorsqu'elle rencontrait dans l'album un animal de sa connaissance. « Dis-moi son nom, papa ! dis-moi son nom ! tu connais les bêtes de ton livre ! » s'écriait-elle ; et Pieter se faisait prier, se faisait payer par un baiser le nom demandé.

— Comment sais-tu son nom ? reprenait la petite fille ; tu ne le savais pas, l'autre jour, dans le jardin !

— C'est écrit là, répondait Pieter ; tiens, vois : « FOURMI. Les fourmis vivent en société dans des fourmilières... »

Marie regardait :

— Je ne vois pas ça, moi, disait-elle ; comment est-ce que tu le vois ?

— C'est que je sais lire, répondait le marin.

Marie restait pensive, et un jour elle lui dit d'un ton décidé :

— Moi aussi, je veux savoir lire.

Pieter trouva que c'était bien beau de sa part, et il s'en alla acheter un alphabet. Mais il n'était pas né professeur, et si dame Vandael ne s'en fût pas mêlée, Marie n'aurait jamais su lire. Il céda l'élève à sa mère ; mais il se dit alors avec effroi que la petite serait bientôt plus savante que lui, et pour ne pas se laisser devancer, il se mit à étudier.

La famille eut alors une occupation toute trouvée pour les dimanches d'hiver. Pieter lisait tout seul, le matin, pendant que sa mère, aidée par Marie, soignait son ménage et ses bêtes ; il marquait d'un bout de papier tous les passages amusants, et quand l'ouvrage était fini, il faisait à haute voix la lecture. Il choisissait surtout des récits de voyages, et de voyages dans des pays qu'il avait visités ; et il interrompait sa lecture pour dire : « C'est vrai, ça ; je l'ai vu ! » ou bien : « Ça n'est pas tout à fait comme ça que ça se passe. » Et alors il racontait les choses à sa manière, donnant des détails, dépeignant les maisons, les usages, les hommes du pays ; et Marie l'écoutait bouche béante. D'autres fois, il prenait un recueil de traits d'histoire ; là, il était un peu plus embarrassé. Personne n'est parfait en ce monde, et les gens célèbres dont son livre racontait la vie étaient rarement sans reproche. Marie, comme tous les enfants, avait des jugements tout d'une pièce ; si le héros s'était rendu coupable de quelque injustice, elle s'écriait : « Mais il était méchant ! » et Pieter ne pouvait lui faire comprendre qu'on pût être tout ensemble méchant et bon. Cela le faisait beaucoup réfléchir ; il avait cru jusque-là posséder des idées très nettes sur le juste et l'injuste, et il commençait à trouver qu'ils étaient quelquefois bien difficiles à débrouiller. *La suite à une autre livraison.*

LORD TENTERDEN.

Un des grands chanceliers de la Grande-Bretagne, lord Tenterden, était le fils d'un pauvre barbier de Canterbury. Il n'avait reçu les connaissances élémentaires que dans une modeste école, et il s'était ensuite instruit et formé lui-même.

PENSÉES

EXTRAITES DE LA CORRESPONDANCE DE VINET.

— La mauvaise économie du temps est une des choses qui démoralisent le plus.

— Il faut se prêter au monde, non se donner à lui : il faut pouvoir se reprendre quand on veut.

— Bien souvent la présence d'esprit n'est que la présence du cœur.

— L'impossibilité est le premier des calmants. Combien de passions elle modère ! Combien de besoins ou de vifs désirs ne réduit-elle pas à n'être que de simples velléités ! Je m'effraye quelquefois quand je me demande ce que j'aurais fait si j'avais été maître de mes actions et de mon temps ; et après quelques soupirs donnés à ces mers, à ces rivages, à cette nature que je ne verrai jamais que dans mes rêves, je sens que je dois bénir Dieu de m'avoir fait dépendant, et de m'avoir enchaîné au lieu, au jour et à l'heure.

— On est porté à confondre la faiblesse avec la flexibilité. L'homme qui cède en détail et rien en gros, qui cède pour obtenir, n'est pas un homme faible. Un ruisseau tourne la moindre éminence, le moindre mouvement de terrain; mais rien ne l'arrête, et il est sûr d'arriver à la mer.

— En morale, le superflu est la seule sauvegarde du nécessaire.

— Défiez-vous des doutes qui vous arrivent à la suite d'un affaiblissement moral.

— L'habitude est une des plus grandes forces de la faiblesse.

— Il n'y a de vraie liberté que dans la dépendance acceptée, et n'avoir pour maître que soi, c'est avoir pour maître un tyran.

— Il y a dans la vie des hommes sédentaires un singulier moment : tant que la jeunesse a duré, ils ont cru vaguement à la possibilité d'un certain essor, d'un certain mouvement dans leur vie; ils ont passé des années à faire ce roman tout en faisant leurs affaires. En attendant, la vie a coulé, l'âge est venu, et sur les limites presque de la vieillesse, ils ont aperçu tout à coup que le temps était passé, qu'il était trop tard. Alors ils se sont séparés avec un long soupir des rêves de toute leur vie, ou bien ils ont voulu à toute force les réaliser, et c'est ce qui nous explique pourquoi il se fait tant de folies à quarante-cinq ans.

— La douceur d'aimer corrige les tristesses qui nous viennent d'aimer.

— La vie est une fuite de toutes choses.

— Il n'est tel que le savant pour sentir son ignorance, ni tel que l'homme de bien pour se reconnaître pécheur. (1)

APPLICATION
DE LA MÉTHODE EXPÉRIMENTALE A L'HISTOIRE DES PHÉNOMÈNES VOLCANIQUES (1).

Expériences sur la possibilité d'une infiltration capillaire au travers des matières poreuses, malgré une forte contre-pression de vapeur

Chaque jour, dans les grands phénomènes qui sont pour nous la principale manifestation de l'activité interne du globe, on voit se dégager, de la profondeur, des quantités énormes d'eau à l'état de vapeur.

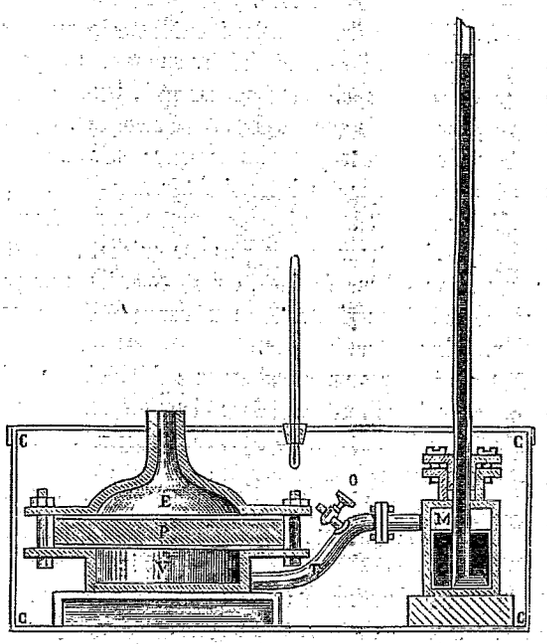
On peut se demander si ces pertes incessantes ne seraient pas réparées, au moins partiellement, par une alimentation partant de la surface, et, s'il n'en est ainsi, par quel procédé s'opéreraient ces infiltrations.

Il serait difficile de comprendre que cette alimentation se produisît par des fissures libres; car l'eau, une fois réduite en vapeur, devrait toujours faire retour par les fissures mêmes qui l'auraient amenée à l'état liquide, sans avoir besoin de se constituer des cheminées de remonte spéciales. Ceci s'applique tout particulièrement au mécanisme des volcans, où la vapeur interne possède une tension assez considérable pour pousser des colonnes de lave, environ trois fois plus denses que l'eau, jusqu'à de grandes hauteurs au-dessus du niveau des mers. Il n'y aurait qu'un moyen de rendre le phénomène admissible, ce serait de supposer que la fissure d'alimentation, après avoir fonctionné, vient à se refermer, à s'obstruer, pour se rouvrir plus tard, et que ce mécanisme se reproduit toujours de même pour chaque éruption. Mais c'est là un jeu intermittent, difficile à admettre dans la nature.

J'ai donc été conduit à rechercher si l'eau ne pourrait pas s'introduire par un autre moyen dans les réservoirs profonds et chauds qui la débitent de diverses manières, et je me suis demandé si elle ne se servirait pas pour cela de la *porosité* et de la *capillarité* des roches. (1)

Les ingénieuses expériences de M. Jamin ont montré l'influence considérable de la capillarité sur les conditions de l'équilibre qui s'établit, par l'intermédiaire d'un corps poreux, entre deux pressions opposées.

Mais, dans ces expériences, la température reste la même dans toute l'étendue des canaux capillaires. Il m'a paru important, au point de vue de l'hypothèse que je viens d'énoncer, de rechercher ce qui arriverait si la température était très élevée dans une partie du parcours capillaire, de



Appareil pour démontrer l'infiltration capillaire de l'eau à travers les pores des roches, malgré une forte contre-pression de vapeur.

P, plaque circulaire de roche constituant le fond d'un récipient E, en partie rempli d'eau.

V, chambre close où pénètre la vapeur, communiquant par le tube T avec la chambre M d'un manomètre à mercure.

O, robinet qui permet d'établir la communication avec l'air extérieur.

CCCC, caisse en tôle où l'appareil est renfermé, munie d'un thermomètre.

manière à réduire le liquide en vapeur, et à le faire ainsi passer à un état où il dût probablement se soustraire aux lois en vertu desquelles il s'était infiltré.

L'appareil dont la figure est ci-jointe permet de faire traverser une plaque de roche poreuse par de l'eau constamment fournie à sa surface supérieure malgré la pression développée au-dessous à l'aide de la chaleur. Un manomètre mesure à chaque instant cette pression, qui, dans mes expériences, a dû être arrêtée à environ deux atmosphères.

(1) Voy. la Table de quarante années; — et notamment, t. XVI, 1848, p. 81-87, le portrait et la biographie de Vinet.

(1) Note communiquée bienveillament par M. Daubrée, membre de l'Institut, à l'occasion de la coupe de volcan représentée p. 149.

(1) *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. LII, p. 123. 1861. — *Capillarité*, ensemble des phénomènes qui se passent dans le contact des liquides avec les solides présentant des espaces très étroits ou capillaires (de *capillus*, cheveu).

LE CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS
A PARIS.

Le Conservatoire des arts et métiers, fondé en 1797, est établi dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de Saint-Martin des Champs.

Sous les rois mérovingiens, un monastère existait déjà au même endroit. Ce monastère se trouvait hors des murs de Paris : il fut détruit par les Normands dans une de leurs expéditions. Henri Ier en releva les ruines, et, par une charte de 1060, il institua le prieur royal de Saint-Martin des Champs. Ses successeurs agrandirent les domaines et les privilèges de l'abbaye. Parmi les prieurs, on trouve



Un Cours au Conservatoire des arts et métiers (Paris).

des hommes éminents et qui ont occupé de hautes situations dans l'Église. En 1790, le couvent devint propriété nationale.

La création du Conservatoire des arts et métiers fut décidée le 10 octobre 1794, mais les événements retardèrent la réalisation de cette idée. Ce n'est que trois ans plus tard que des collections de machines, de modèles et de dessins, disséminées jusque-là, furent réunies dans les bâtiments de l'ancien prieuré.

Le Conservatoire, dans la pensée de ses fondateurs, répondait à un double besoin : d'une part, mettre sous les yeux des ouvriers les types des divers instruments de tra-

vail ; d'autre part, leur donner, par des leçons et des démonstrations publiques, quelques notions des sciences appliquées à l'industrie.

« Descartes est, dit-on, le premier qui ait conçu la pensée d'ouvrir des cours publics pour les ouvriers. Son plan consistait à faire bâtir de grandes salles pour chaque corps de métier ; à annexer à chacune de ces salles un cabinet où se trouveraient rassemblés les instruments mécaniques nécessaires ou utiles aux arts qu'on devait y enseigner ; à attacher à chacun de ces cabinets un professeur habile, capable de répondre à toutes les questions des artisans, et qui pût les mettre à même de se rendre raison des procédés qu'ils étaient appelés journellement à mettre en pratique. » (1)

L'idée de Descartes reçut un commencement d'exécution, grâce à l'initiative de Vaucanson. Ce savant avait réuni dans l'hôtel de Mortagne (rue de Charonne) une collection d'outils et de machines : de son vivant, il l'avait ouverte au public ; à sa mort, il la légua à l'État. Ce fut l'origine et, pour ainsi dire, le berceau du Conservatoire des arts et métiers.

En 1785, le gouvernement attacha un conservateur à la collection de Vaucanson. Il existait au Louvre une collection analogue, créée par l'Académie des sciences. D'autres collections encore se formaient, par des acquisitions, par des dons ; il y avait là des richesses éparses qu'il importait de réunir pour l'instruction et l'utilité publiques.

Les préjugés contre l'industrie, contre les arts manuels, disparaissaient peu à peu. On commençait à comprendre que le travail, sous toutes ses formes, mérite qu'on l'honore. Quand la création du Conservatoire des arts et métiers fut proposée, en 1794, le rapporteur se fit, non sans éloquence, l'interprète de ces idées ; voici quelques passages de son discours :

« Dans un pays libre, tous les arts sont libéraux... Il faut éclairer l'ignorance qui ne connaît pas et la pauvreté qui n'a pas le moyen de connaître... Il est beau d'ouvrir des asiles à l'industrie et d'assembler tous les éléments dont se compose la félicité nationale. Cette marche est vraiment digne du législateur ; car, entre les peuples comme parmi les individus, le plus industrieux sera toujours le plus libre. C'est donc calculer en politique que d'ôter tout prétexte à l'ignorance, à la fainéantise, et de faire en sorte que rien ne soit à meilleur compte que la science et la vertu. »

La réunion dans un même lieu des machines, des modèles, des objets les plus utiles à l'industrie, constituait un premier enseignement, l'enseignement par la vue. Le Conservatoire était un *musée*. Il fallait, à côté du musée, une *école*.

En 1806, M. de Champagny, ministre de l'intérieur, créa une première école, destinée surtout aux fils d'artisans. On y enseignait le dessin, l'arithmétique, la géométrie élémentaire, la mécanique, la géométrie descriptive dans ses applications à la coupe des pierres et à la charpente. M. Huguet nous apprend que cette école donna de nombreux sous-officiers à l'armée, de nombreux chefs d'atelier à l'industrie. Parmi les anciens élèves, on cite des constructeurs, des manufacturiers, et notamment M. Schneider, l'éminent directeur du Creuzot. Le développement de l'enseignement primaire, l'ouverture de cours de dessin pour les ouvriers et les apprentis, ont bien diminué l'intérêt et l'utilité de cette école : elle a été fermée en 1874.

Le haut enseignement du Conservatoire, tel qu'il existe aujourd'hui, date de la restauration. En 1819, on commença par créer trois chaires : mécanique, chimie et économie industrielle. Ce dernier cours fut confié à l'illustre Jean-Baptiste Say.

A partir de cette époque, le Conservatoire devint, suivant la définition d'un de ses historiens, une haute école d'application des connaissances scientifiques à l'industrie et aux arts.

Le nombre des chaires a été augmenté successivement ; l'enseignement actuel comprend les quatorze cours suivants :

1° Géométrie appliquée aux arts ;
2° Géométrie descriptive ;
3° Mécanique appliquée aux arts ;
4° Constructions civiles ;
5° Physique appliquée aux arts ;
6° Chimie générale dans ses rapports avec l'industrie ;
7° Chimie industrielle ;
8° Chimie agricole et analyse chimique ;
9° Travaux agricoles et génie rural ;
10° Filature et tissage ;
11° Chimie appliquée aux industries de la teinture, de la céramique et de la verrerie ;
12° Économie politique et législation industrielle ;
13° Économie industrielle et statistique ;
14° Droit commercial.

Aujourd'hui, la double pensée des fondateurs est entièrement réalisée : à côté de l'enseignement par la vue, on trouve, au Conservatoire, un enseignement oral à la fois élevé et pratique.

La vue des machines, des modèles, n'est pas utile seulement aux hommes du métier. Nous sommes tous intéressés à connaître les procédés, les instruments de cette industrie qui assure notre vie matérielle. En parcourant les galeries du Conservatoire des arts et métiers, nous assistons en quelque sorte à la naissance, aux progrès, à l'histoire tout entière de chaque invention, et nous comprenons ce que le plus humble résultat représente souvent d'efforts et de patience.

Après avoir visité les galeries, entrons dans ce vaste amphithéâtre où le professeur parle devant un public nombreux et attentif. Peut-être n'aurons-nous jamais occasion d'appliquer les connaissances scientifiques qui y sont enseignées ; mais qu'importe ? En nous exposant les vérités de la science, le professeur nous parlera des hommes qui ont découvert ces vérités : nous admirerons leur génie, leur dévouement, et, faisant un retour sur nous-mêmes, nous nous trouverons plus modestes. Ainsi, la science a non seulement son utilité pratique, mais aussi sa leçon morale.

(1) M. Paul Huguet, *Notice historique sur le Conservatoire des arts et métiers.*

PIETER VANDAEL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 166, 170, 178, 186, 222.

VI. — UNE OMBRE.

Cependant le temps, qui faisait peu à peu de Marie une jeune fille, enlevait chaque année à dame Vandael un peu de ses forces et de sa santé. Pieter fut long à s'en aperce-

voir; la maison était toujours aussi bien tenue; les meubles aussi propres, son linge aussi blanc et les bêtes aussi bien soignées; comme il quittait Kerantrech dès le matin pour n'y revenir que le soir, il ignorait jusqu'à présent que Marie faisait au moins autant d'ouvrage que dame Vandael.

Elle avait commencé par aider un peu au ménage pour s'amuser, pour jouer à la grande personne; puis elle avait mis un naïf orgueil à dire à la vieille femme : « Repose-toi, grand'mère, je saurai bien faire l'ouvrage : je suis plus habile que tu ne crois; tu vas voir! » Et elle relevait ses manches et attachait devant elle un grand tablier de toile bleue, pour être à son aise et ne pas salir ses vêtements. Elle prenait le balai, le plumeau, elle frottait de toutes ses forces la table, les bancs, les chaises, avec un vieux morceau de drap, jusqu'à ce qu'on pût se mirer dans le bois et qu'il n'y eût plus un grain de poussière dans la chambre; alors elle revenait à dame Vandael : « C'est fait, grand'mère! vois comme c'est beau! C'est bien fait, dis? » Dame Vandael lui souriait, l'attirait à elle, lui donnait un baiser; et l'enfant, pour montrer qu'elle n'était pas lasse, appelait Quêteur et luttait de vitesse avec lui autour du jardin.

A travers les vitres, la vieille femme la regardait. « Pauvre petite, pensait-elle, à son âge, les autres enfants ne pensent encore qu'à jouer, et elle travaille déjà! Il le faut bien; je sens que je m'en vais; au moins elle ne sera pas trop embarrassée le jour où je ne pourrai plus travailler du tout. » Et, peu à peu, elle faisait de Marie une ménagère flamande, que les femmes de Kerantrech admiraient sans l'imiter; elle voulait préparer le temps, qu'elle sentait proche, où Pieter et Marie resteraient seuls.

Ce temps ne vint pas aussitôt qu'elle le croyait; mais Marie n'en dut pas moins mettre à profit ses leçons.

Un jour que dame Vandael, agenouillée dans sa boîte à laver, savonnait du linge au bord du doué, en compagnie de plusieurs voisines, elle sentit tout à coup la tête lui tourner; il lui sembla qu'elle allait tomber dans l'eau, et elle se rejeta vivement en arrière. « Qu'avez-vous donc? lui demanda tout effrayée sa voisine de lavoir; comme vous êtes devenue rouge tout d'un coup! Marie, Marie! ta grand'mère se trouve mal! »

Marie étendait du linge sur les buissons; elle accourut juste à temps pour recueillir le dernier regard de dame Vandael, qui perdit tout à fait connaissance et tomba tout de son long sur l'herbe. On la releva, on essaya de la ranimer, rien n'y réussit, et elle ne rouvrit pas les yeux. Elle n'était pas morte pourtant, car son cœur battait, et son visage restait rouge; mais elle ne faisait pas un mouvement, elle ne paraissait sentir ni les larmes ni les baisers de Marie qui l'appelait avec des cris désespérés. « Elle est morte, pour sûr, chuchotaient les bonnes femmes; il faudrait l'emporter chez elle pour l'ensevelir et aller chercher M. le curé. »

Marie les entendit, et ses larmes s'arrêtèrent subitement. « Non, elle n'est pas morte! cria-t-elle; je sens bien qu'elle est encore vivante! Mais il faut l'emporter, elle sera mieux dans son lit : aidez-moi, je vous en prie! »

Les Bretonnes hochèrent la tête en signe de doute; mais pour ne pas faire de peine à l'enfant, elles soulevèrent le corps inerte de dame Vandael et la portèrent jusqu'à sa maison; là, elle fut déshabillée et mise au lit, et une des voisines offrit d'appeler son petit garçon, qui jouait sur la route, pour l'envoyer chercher Pieter. « Non, non! dit Marie, il n'irait pas assez vite; attendez un peu. » Elle prit une feuille de papier, écrivit dessus : « Mon cher papa, grand'mère est tombée comme morte, viens vite et amène M. Kernolec »; puis elle plia le papier en quatre et appela Quêteur. « Quêteur, porte cela à papa, vite! » Quêteur, qui gémissait au pied du lit, aboya deux ou trois coups pour montrer qu'il comprenait : il prit le papier entre ses dents et s'élança dehors de toute la vitesse de ses vieilles jambes. En un instant il fut hors de vue.

M. Kernolec était un chirurgien de marine, qui avait fait plusieurs campagnes avec Pieter Vandael. Il l'avait un jour reconnu sur le port et lui avait parlé; il avait aussi parlé à Marie, qui était alors toute petite, il l'avait embrassée et l'avait emmenée chez un confiseur pour lui acheter des bonbons.

Leur connaissance ne s'était pas bornée là; de temps en temps, le chirurgien demandait à Pieter des nouvelles de sa petite fille, il la caressait quand il la rencontrait, et il lui envoyait toujours des joujoux au nouvel an : il ne refuserait pas de venir guérir dame Vandael.

Marie l'attendit comme un sauveur, sans vouloir essayer aucun des remèdes extraordinaires que lui proposaient les bonnes femmes qui entouraient le lit; car la nouvelle s'était vite répandue dans Kerantrech, que la mère de Pieter Vandael venait d'avoir une attaque en lavant son linge au doué; et la chambre de la malade se remplissait de bavardes et de curieuses qui lui faisaient d'avance son oraison funèbre et se pressaient autour du lit de façon à étouffer une personne bien portante.

Le temps parut bien long à Marie après le départ de Quêteur. Elle sentait que toutes ces femmes devaient faire du mal à sa grand'mère; mais comment aurait-elle pu les renvoyer, elle pauvre enfant de douze ans? Personne ne l'aurait écoutée. Enfin elle entendit aboyer un chien et s'élança au dehors : elle avait reconnu la voix de Quêteur. C'était bien lui; et là-bas, sur la route, deux hommes s'avançaient à grands pas.

Marie rentra bien vite dans la chambre.

« Voilà le médecin! dit-elle; Quêteur a été le chercher. »

Ces seuls mots : « Voilà le médecin! » firent cesser toutes les conversations; et les femmes s'écartèrent un peu du lit pour laisser le passage libre.

Le chirurgien ne se contenta pas de si peu; il mit énergiquement à la porte toutes les personnes inutiles, et ouvrit la fenêtre toute grande pour renouveler l'air. Puis il examina la malade. Tirer de sa poche une bande et une trousse, choisir une lancette, s'emparer d'une jatte qui se trouvait sur la table et pratiquer une saignée, fut l'affaire d'un instant. La malade ouvrit les yeux et poussa un grand soupir.

— Allons, elle est tirée d'affaire pour le moment, dit M. Kernolec; nous allons à présent la soigner pour l'empêcher de recommencer. C'est demain dimanche, vous serez libre toute la journée, Vandael, vous pourrez rester auprès d'elle; et pour lundi, vous tâcherez de me trouver une femme un peu moins sotte que les autres à qui j'expliquerai ce qu'il y aura à faire.

— Moi, je comprendrai bien, Monsieur! dit Marie.

— Vous, mignonne? En effet, vous êtes bien assez fine pour faire une bonne petite garde-malade; mais vous n'auriez pas la force de soulever votre grand'mère. Est-ce que c'est vous qui avez eu l'idée d'envoyer le chien?

— Oui, Monsieur.

— C'est une fameuse idée! voyez-vous, petite, vous avez sauvé la vie à votre grand'mère : une personne n'aurait pas pu aller aussi vite que le chien, et je serais arrivé trop tard.

Pieter, tout attendri, attira la petite fille à lui et l'embrassa longuement; il songeait à la nuit d'hiver où il l'avait trouvée dans la prairie.

Dame Vandael reprit peu à peu connaissance, elle sourit à son fils et à Marie; mais quand elle essaya de leur parler, elle ne put se faire comprendre.

— Oh! Monsieur, est-ce qu'elle ne pourra plus parler? demanda tout bas Marie saisie d'effroi.

— Elle parlera plus tard, mon enfant; pour le moment, la langue est à moitié paralysée, comme tout le côté gauche; mais cela se remettra peu à peu; ayez bon courage.

Du courage! oui, il en fallut à la petite Marie ce jour-là et tous les jours qui suivirent; car dame Vandael resta paralysée, aussi incapable de se servir de ses membres qu'un enfant de huit jours.

Ce fut alors que l'orpheline montra tout ce qu'elle valait; et Pieter, qui avait d'abord demandé un congé pour soigner sa mère, comprit bientôt que l'enfant s'y entendait mieux que lui. Quand il fallait soulever la malade, elle appelait une voisine pour l'aider; mais pour tout ce qui ne demandait que de l'adresse, c'était la plus habile garde-malade qu'on pût voir. Elle sut bien vite comprendre le langage confus et incohérent de dame Vandael, ou deviner ce qu'elle voulait dire; et elle la servait et la soignait vivement et avec douceur, glissant dans la chambre sans faire plus de bruit qu'une souris, et maniant tous les objets de la maison sans les choquer ensemble. Pieter n'était pas maladroit, mais il lui arrivait souvent de heurter les plats contre les casseroles, et de produire des tintements de ferraille qui faisaient tressaillir la malade dans son lit. Il vit donc que sa présence n'était pas nécessaire au logis, et il retourna à ses journées : c'était son travail qui faisait vivre la famille, et il ne pouvait pas l'interrompre longtemps.

Mais quelle hâte il avait, le soir, de revenir à Kerantrech! Il approchait de la maison le cœur serré : s'il allait trouver sa mère plus malade? Mais non, Marie le guettait; dès qu'elle l'avait vu, elle lui faisait signe que tout allait bien, et Quêteur accourait à sa rencontre. Marie faisait alors quelques pas au-devant de lui, et lui rendait compte de la journée. Grand'mère avait été très endormie tout le matin; mais vers midi elle avait mieux parlé qu'à l'ordinaire, et tout à l'heure elle venait de remuer le bras.

Une autre fois, Marie lui avait chanté une chanson, et elle avait souri; elle avait même dit : « Encore! encore! » et Marie lui avait chanté toutes les chansons qu'elle savait. Grand'mère allait mieux, bien sûr; elle pourrait bientôt se lever, et elle redeviendrait comme autrefois.

Pauvre petite Marie! quelle illusion! Jamais dame Vandael ne devait plus retourner au bord du lavoir où la paralysie l'avait frappée; jamais plus elle ne devait suivre au bras de son fils la route de Lorient, ni revoir les rives riantes du Scorff, ni les petits chemins creux où elle avait tant mené paître Biquette, quand Biquette était la nourrice de Marie. Elle ne resta pourtant pas immobile et muette comme au premier jour; la parole lui revint par degrés, et aussi l'usage de son bras; elle put, soutenue par Pieter, aller de son lit au vieux fauteuil flamand qu'elle avait installé, dans des temps meilleurs, près de la fenêtre qui donnait sur la rue du village; elle put même occuper ses mains à un tricot, qu'elle se désolait de ne plus faire aussi égal, aussi régulier que jadis; mais jamais elle ne put marcher, jamais elle ne put se livrer aux soins du ménage. Sa vie active était finie.

La suite à une autre livraison.

VÉZELAY

(DÉPARTEMENT DE L'YONNE).

Voy. t. XXI, p. 105; — t. XXXVII, p. 249.

Nous avons raconté la vieille histoire dramatique de cette petite ville du département de l'Yonne, située au versant ouest d'une montagne qui s'avance en promontoire sur la belle vallée de la Lure qu'elle domine (1). Nous avons aussi essayé de donner quelque idée de la beauté de ses édifices religieux, notamment de son église de la Madeleine, basilique d'un style particulier dans notre architecture nationale, et qui suffirait pour attirer les voyageurs que l'art intéresse sérieusement.

L'émotion que la Madeleine fait naître est sévère : « L'admiration seule y trouve pâture, dit M. Émile Montégut (2) : c'est le type de l'Église triomphante. Ce temple est un palais où des religieux, qui sont des maîtres, convoquent des fidèles, qui sont des sujets. »

L'aspect de la ville elle-même et du paysage qui l'entoure a un caractère d'austérité qui n'a rien de commun. M. Émile Montégut l'a dépeint en traits saisissants, s'étant acheminé, il est vrai, vers Vézelay, un jour d'hiver : « On ne peut rien imaginer, dit-il, de plus désolé : c'est l'image du dénuement dans toute sa brutalité, de la stérilité dans sa plus profonde misère (3). De tous côtés s'élèvent des mamelons noirs comme les montagnes de l'Érèbe, couverts de mousses sombres ou de courtes végétations épineuses qui les font ressembler à des géants dont les cheveux seraient coupés ras. La lumière du soleil ne peut égayer leur physionomie chagrine, et lorsque la lune les éclaire, ils se revêtent d'une sorte de poésie lugubre qui n'a d'analogue dans la nature que le cri rauque du corbeau. »

Nous avons voulu consulter l'auteur même du tableau dont nous donnons une très imparfaite esquisse, M. Adolphe Guillon, l'un de nos paysagistes contemporains les plus distingués.

Voici sa réponse :

« Vous voulez bien, Monsieur, me demander les impressions que j'éprouvais en reproduisant le profil de cette petite ville.

» Ces impressions étaient fort mélancoliques, car le pays est triste et attristant.

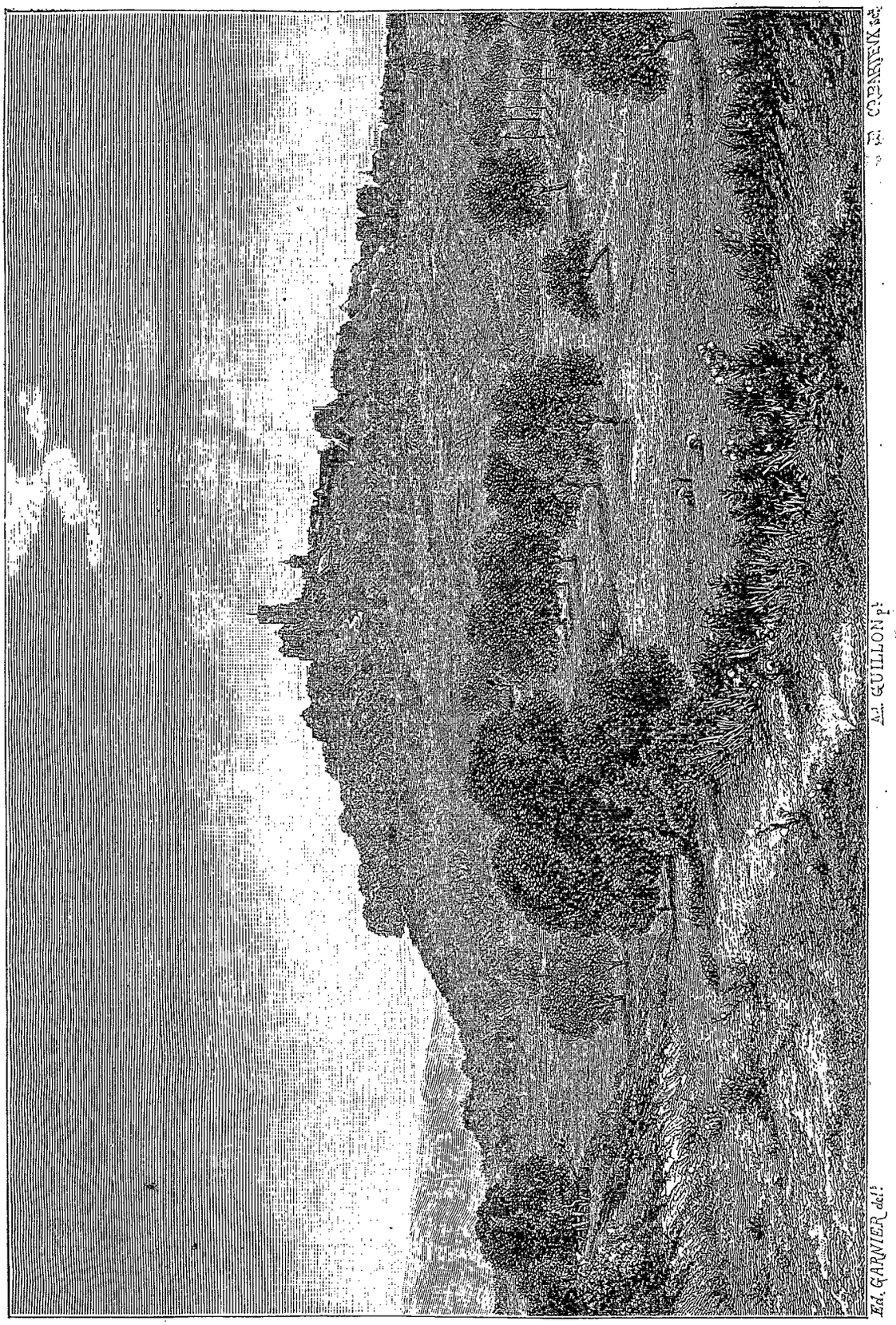
» J'habite près de l'église, au point culminant du coteau sur lequel l'abbaye de Vézelay a été bâtie; pour me rendre à l'endroit d'où je prenais la vue de la ville, éloigné de deux kilomètres environ de chez moi, je traversais d'abord deux ou trois ruelles rapides et désertes, puis je suivais le petit

(1) Bommet, *Topographie, statistique, histoire illustrée de la ville de Vézelay*. Auxerre, librairie Gallot.

(2) *Souvenirs de Bourgogne*. Hachette.

(3) Ces mots nous rappellent le tableau éloquent des misères du Vézelay, que Vauban avait en vain voulu mettre sous les yeux de Louis XIV pour appeler sa commisération sur le peuple. (Voy. les Tables.)

boulevard planté sur les anciens fossés des fortifications; enfin, je gagnais la route. — Pendant tout ce trajet, je ne rencontrais presque personne. — Sur la route, comme c'était le matin, je croisais régulièrement une petite troupe d'enfants d'un hameau voisin qui se rendaient à l'école; — un peu plus loin, un autre groupe de petites filles se rendant aussi à l'école, avec leur panier au bras; puis c'était tout.



Vue de Vézelay le soir, par Adolphe Guillon.

» Pendant les trois heures que durait mon étude, il ne passait personne sur cette route, sauf le facteur que je voyais poindre de loin avec son collet rouge; quelquefois un vigneron marchant lentement derrière son âne, rien de plus.

» Je retrouvais à leur même place, le long de mon chemin,

les mêmes ronces, les mêmes chardons que j'y ai remarqués depuis trente ans.

» Une fois installé à travailler en admirant le profil si énergique de cette petite ville, si bien plantée sur son rocher et dominée par son énorme église abbatiale, je me reportais par la pensée à l'époque des grandes luttes des bourgeois défendant leur commune contre les abbés de Vézelay. — La silhouette de la ville devait être autrement pittoresque à cette époque-là : l'église était surmontée de quatre hautes tours ; les maisons des bourgeois étaient crénelées, les murs des fortifications, leurs tours et leurs portes à pont-levis, donnaient à Vézelay une fière tournure. — La façade de l'église n'a plus qu'une seule tour ; les vieilles maisons fortifiées ont disparu, et des cinq portes il n'en reste qu'une.

» A droite de l'église se détache sur le ciel l'ancien clocher de l'église Saint-Pierre, une des paroisses de la commune de Vézelay ; dans ce petit clocher, qui porte l'horloge de la ville, retentissait autrefois la cloche qui appelait les citoyens, quand ils devaient se réunir et s'entendre pour lutter contre quelque nouvelle exaction de l'abbé de Vézelay. — Un peu plus loin, on voit la haute toiture de la maison qu'habitait et où naquit Théodore de Bèze. Au milieu du groupe de maisons, le toit qui reçoit un coup de soleil est celui de l'Hôtel de ville.

» A certains jours, il me semblait que j'allais revoir Vézelay pendant sa splendeur et assister au défilé des seigneurs qui se donnaient rendez-vous là avant de partir pour quelque expédition lointaine.

» Mais l'illusion était de courte durée : en rentrant en ville, je retrouvais la solitude accoutumée ; sur ces charmants petits boulevards, si frais l'été, et qui font le tour de la moitié de la ville, où l'on se figure qu'on va rencontrer de vieux rentiers se promenant leur canne à pomme d'or à la main, en devisant avec de vieux militaires retraités qui leur racontent pour la centième fois leurs campagnes, — on ne voit personne. — Sur l'admirable terrasse qui servait de jardin au château des abbés seigneurs de Vézelay, personne, — sauf un ou deux vieillards infirmes et une ou deux femmes qui allaitent leur enfant.

» Beaucoup de maisons du pays sont vides, à vendre ou à louer ; et les autres sont bien mal entretenues : c'est un pays qui semble se mourir. »

Nous espérons cependant qu'avec de la bonne volonté, on peut le faire renaître. Il suffit quelquefois de l'énergique volonté d'un seul homme pour préparer une de ces résurrections.

Mérimée, inspecteur général des monuments historiques, avait écrit de Vézelay, le 8 août 1843 :

« Je suis ici dans une horrible petite ville perchée sur une haute montagne. »

Six jours après, il écrit :

« Je suis de plus en plus content de Vézelay. La vue en est admirable...

» ... Je vous envoie, ajoutait-il, un bout de plume de chouette que j'ai trouvée dans un trou de l'église abbatiale de la Madeleine de Vézelay. L'ex-propriétaire de la plume et moi, nous nous sommes trouvés un instant nez à nez, presque aussi inquiets l'un que l'autre de notre rencontre imprévue. La chouette a été moins brave que moi et s'est envolée. Elle avait un bec formidable et des yeux effroyables, outre deux plumes en manière de cornes. »

LES MÉMOIRES DE SCRIBERUS.

Qui les connaît ? Peu de personnes certainement, au moins en France. C'est un de ces écrits que l'on ne rencontre que si l'on pénètre assez avant dans l'histoire de la littérature anglaise.

Ces Mémoires furent l'œuvre d'une société d'hommes de lettres éminents dans le commencement du dix-huitième siècle. Parmi eux étaient Swift, Pope, Congreve, Arbuthnot, lord Oxford, l'évêque de Rochester, Gay, Anthony Heuley, et peut-être Addison.

Le but de cette œuvre collective était de critiquer et de ridiculiser le mauvais goût, en le personnifiant dans un personnage fictif, capable, instruit, mais qui, par faute de jugement, se fourvoyait sans cesse dans la science comme dans l'art.

Swift y avait esquissé quelques-uns des chapitres qu'il a placés depuis dans son *Gulliver*, Lilliput et Laputa.

LE SIÈGE D'UNE VILLE.

Fin. — Voy. p. 206.

II. — COMMENT ON DÉFEND UNE PLACE.

Dans un précédent article, nous avons indiqué comment on prend une place : nous allons dire comment on peut la défendre. Nous ne parlerons pas des modes d'attaque par surprise, par trahison, par ruse, ou même des attaques de vive force, qui peuvent être déjouées avec un peu de vigilance et de vigueur. Nous étudierons seulement les attaques par blocus, par bombardement, et l'attaque régulière.

La première opération de l'attaque est toujours l'investissement, et nous avons vu qu'une fois l'investissement terminé, la place, isolée et réduite à ses propres ressources, doit fatalement succomber si elle n'est délivrée par une armée de secours. Chercher à retarder le moment où cet investissement sera complet, tel est donc le premier devoir du chef militaire de la ville, du gouverneur, qui concentre dans ses mains les pouvoirs civils et militaires les plus étendus.

Pour atteindre ce but, le gouverneur aurait grand tort de s'enfermer dans la place avec tout son monde : il ne doit y laisser que la garnison strictement nécessaire pour en assurer la garde, et tenir la campagne avec le reste. Il occupera une zone aussi étendue que le permettra l'effectif dont il dispose ; il mettra chaque bois, chaque village en état de défense, et s'apprêtera à y rester à outrance. Il n'hésitera pas à attaquer l'ennemi toutes les fois qu'il pourra le saisir dans une situation critique, et il aura ainsi l'occasion de remporter quelques petits succès, qui donneront confiance à sa troupe et relèveront son moral.

Napoléon l'a dit, « à la guerre, l'opinion et le moral sont la moitié de la réalité. » A ce point de vue, les garnisons des places fortes, au début de leurs opérations, ne sont pas toujours dans une situation satisfaisante. Ces garnisons, en général, sont formées d'éléments hétérogènes, qui ne se connaissent pas et n'ont pas de cohésion ; de plus, elles ont ressenti le contre-coup des échecs subis par les armées en campagne, échecs qui ont permis à l'ennemi d'envahir le territoire et de faire le siége des places destinées à le protéger.

Les retards apportés à l'investissement peuvent avoir une importance considérable, en permettant de compléter les

approvisionnements de la place et de prolonger ainsi la durée de la résistance.

Dès l'approche de l'ennemi, le gouverneur a dû faire sortir de la ville les *bouches inutiles,* c'est-à-dire les femmes, les enfants, les vieillards, ainsi que les hommes capables de susciter des troubles. C'est là une dure nécessité, mais la loi donne au chef militaire un pouvoir dont il doit alors user sans hésitation.

Cela fait, il formera des compagnies franches, où entreront les hommes les plus valides. Il utilisera les autres pour les services auxiliaires (ouvriers d'art, boulangers, infirmiers, etc.). Les troupes, libres de tout autre soin, seront prêtes pour le combat.

L'investissement terminé, le gouverneur se gardera d'abandonner sans lutte le terrain situé autour de la place : il continuera à tenir la campagne et à défendre pied à pied chaque position. Le corps mobile de la défense, soutenu en arrière par le canon des ouvrages et ayant toujours une retraite assurée, peut résister sur chaque point jusqu'à la dernière extrémité. Il doit, d'ailleurs, être bien convaincu que toutes les fois qu'il a perdu une position, il ne pourra plus la reprendre, et que chaque pas fait en arrière avance le moment de la chute finale.

Pendant cette période, le gouverneur peut faire preuve de ses qualités militaires et conquérir ainsi un ascendant légitime sur la population et sur la troupe.

L'ennemi, grâce à sa supériorité numérique, finit pourtant par triompher de toutes les résistances et par bloquer étroitement la garnison : la période du siège proprement dit commence.

Si l'ennemi se contente de faire le blocus de la place, le gouverneur doit s'attacher surtout à régler les approvisionnements; mais le siège par simple blocus est fort rare, et on y joint le bombardement dans la plupart des cas. Ici, il faut se rappeler que le bombardement agit de deux manières distinctes, par les pertes qu'il cause et par la terreur qu'il inspire à la population.

Les pertes sont ordinairement peu importantes. Il suffit, pour s'en rendre compte, de dire que Strasbourg, en 1870, après avoir été bombardé pendant trente-huit jours, a eu 300 tués et 800 blessés sur une population de 65 000 âmes. Il importe pourtant d'atténuer les pertes, et ce résultat peut être obtenu par quelques précautions élémentaires. On doit connaître les ressources de la ville en caves et en abris : on augmente le nombre de ces derniers, en établissant des blindages au moyen de pièces de bois recouvertes de terre. Afin de faciliter la circulation, on construit dans les rues une série de traverses en terre, qui permettent aux habitants d'aller et venir sans avoir à redouter les éclats des projectiles.

Il y a un grand intérêt à arrêter les incendies dès leur début. Lorsqu'ils prennent une certaine importance, les batteries ennemies n'hésitent pas à concentrer leurs coups sur les points enflammés, et alors les secours deviennent sinon impossibles, du moins très périlleux. Aussi a-t-on soin de débarrasser les greniers de toutes les matières combustibles qu'ils peuvent contenir, et de placer à chaque étage des baquets pleins d'eau.

Dans chaque quartier, un corps de guetteurs, communiquant avec un poste de pompiers, signale le point de chute des projectiles et prévient de tout indice d'incendie.

Le bombardement agit beaucoup sur le moral de la population : celle-ci devient d'autant plus accessible à la crainte que le siège, en suspendant tous les travaux industriels, a pour effet de créer une masse d'oisifs. C'est pourquoi on conseille de donner un emploi à chacun, et d'éloigner ceux qui ne pourraient être utilisés.

Le danger résulte, en outre, de ce que les habitants, ne pouvant plus goûter un instant de repos, s'exagèrent les maux qui les attendent, et désirent voir cesser une situation aussi pénible. Dans ces dispositions, il suffit de bien peu d'éléments de discorde pour causer une émeute. Le gouverneur doit trouver dans sa fermeté le moyen de la réprimer : souvent, par sa connaissance des hommes, par son tact, il peut l'empêcher de se produire.

Pour occuper la garnison et les habitants, et éviter qu'ils ne se laissent aller au découragement, le meilleur moyen consiste encore à ne pas attendre les événements, mais à se porter à la rencontre de l'ennemi. On ne peut songer à se mesurer avec lui en rase campagne, puisqu'on a été refoulé dans la place. Rien ne s'oppose, cependant, à ce qu'on s'avance vers les batteries ennemies en construisant des tranchées, comme si l'on voulait en faire le siège. Ces travaux de la défense portent le nom de *lignes de contre-approche*. Pendant le siège de Paris, en 1870-71, on a construit un certain nombre de ces lignes dans la plaine Saint-Denis.

Si, au bout de quelques jours, le bombardement n'a pas amené la reddition de la place, l'assaillant renonce ordinairement à un mode d'attaque aussi barbare et se décide à entreprendre le siège régulier.

Ici comme partout, le devoir de la défense est de chercher à retarder la marche de l'assiégeant. La première parallèle ouverte, on engage la bataille avec l'artillerie ennemie, et parfois on arrive à la réduire au silence. Au siège de Sébastopol, les Russes sont parvenus, à deux reprises, à faire taire les batteries des alliés, et le temps nécessaire à la construction, à l'armement et à l'approvisionnement de batteries nouvelles, a prolongé d'autant la durée de la résistance.

Pour retarder la marche des cheminements, on agit par le feu des tirailleurs qui garnissent les crêtes. On fait aussi de petites sorties, pour bouleverser les travaux entrepris et combler les tranchées déjà faites. On choisit ordinairement le point du jour pour ces opérations : c'est à ce moment que les gardes, fatigués par une nuit entière passée dans l'attente, se laissent surprendre le plus facilement.

La brèche faite, on a soin d'en déblayer le pied de façon à la rendre impraticable. Souvent aussi, on construit au-dessous un fourneau de mine, que l'on fera jouer au moment de l'assaut. D'autres fois, quand le terrain s'y prête et qu'on dispose du matériel nécessaire, on engage une guerre de mines, qui peut suffire pour arrêter les assaillants sur les glacis pendant de longs mois.

On a prolongé la résistance par tous les moyens possibles; enfin, l'ennemi donne l'assaut, et il faut combattre sur la brèche. On a eu soin de préparer à l'avance un retranchement, dans lequel les troupes pourront se retirer en cas d'échec. Sans cette précaution, on se trouverait à la merci du vainqueur; tandis qu'avec un retranchement intérieur, on est en mesure d'obtenir une capitulation honorable.

De ce qui précède, on peut conclure que le gouverneur est l'âme de la défense : de son habileté, de son énergie,

de son caractère, dépend le sort de la place. Il est indispensable qu'il en connaisse parfaitement tous les abords; il doit connaître également l'esprit des habitants. Il ne le peut qu'à la condition d'être désigné longtemps à l'avance, et d'avoir résidé dans la ville dont le sort peut être remis un jour entre ses mains. Depuis Vauban, cette idée a été soutenue par tous les écrivains militaires; elle n'est malheureusement pas toujours appliquée.

Le rôle de gouverneur est un des plus difficiles que puisse avoir à remplir un homme de guerre; il exige des qualités militaires de premier ordre, de rares talents d'administrateur et une réelle connaissance du cœur humain. Le gouverneur d'une place forte ne peut triompher de toutes les difficultés qu'il a à vaincre, qu'en imprimant à la défense un caractère d'activité auquel on n'est pas assez habitué.

C'est ainsi qu'ont fait Masséna à Gênes, Rapp à Dantzig, Denfert à Belfort, et c'est grâce au talent qu'ils ont déployé dans la défense de ces diverses places que leur nom a mérité de passer à la postérité.

LE MONOGRAMME DE COLBERT.

Le Musée d'Auxerre possède un tableau d'assez grande dimension qui, au premier abord, semble singulièrement énigmatique. C'est un vaste enroulement de rubans, d'une nuance assez rapprochée de celle du bois, mais si confus et si compliqué que l'œil n'en peut suivre les contours. Il est timbré d'une couronne de marquis.

A droite, au bas de ce tableau, sont les armes parlantes de Colbert, *coluber*, la couleuvre ondoyante, timbrée aussi d'une couronne de marquis, et à gauche, dans un médaillon, la reproduction en traits fins de l'enroulement bizarre du centre.

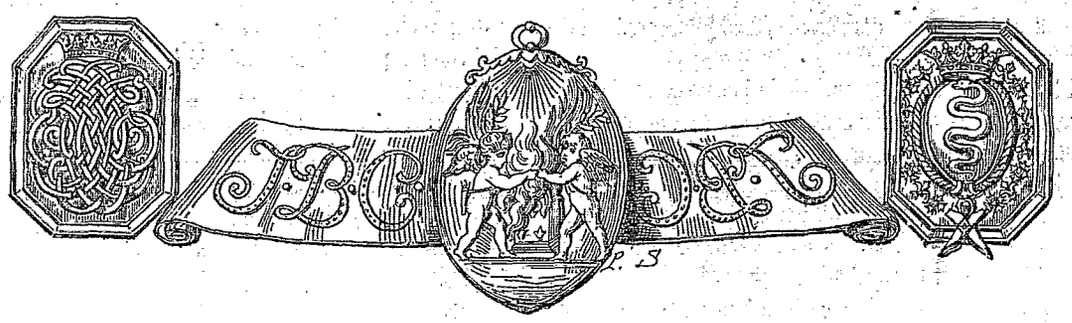
C'est cette partie de la peinture que nous avons fait dessiner. Au milieu sont les initiales des nom et prénoms du grand ministre, *J. B. C.*, écrites d'abord en lettres directes, puis en lettres rétrogrades. Au centre du pied et au sommet de cette peinture sont des figures symboliques. Ce tableau était autrefois au château de Seignelay.

On avait souvent cherché en vain la signification de ces singuliers enroulements. M. E. Vaudin, d'Auxerre, copia le tableau, essaya de déchiffrer l'énigme, en étudiant séparément dans leurs circonvolutions tous les rubans enroulés. Par ce procédé, il trouva, entre-croisées ensemble, les initiales, venant à la fois de la gauche et, par rétrogradation, de la droite, qui étaient inscrites en bas, savoir *J. B. C.* et *C. B. J.* rétrogrades.

« Cet enroulement si compliqué, dit M. Challe, n'est donc autre chose que le monogramme de Colbert.

» Le tableau a de plus une signification symbolique et curieuse.

» D'abord, à la partie inférieure, entre les deux petits



Monogramme et armes de Colbert. — D'après un tableau du Musée d'Auxerre (Yonne).

écussons de Colbert, apparaît, dans un cadre de forme circulaire, un autel, sur lequel deux petits génies ailés entretiennent le feu d'un sacrifice offert au Soleil, dont on voit les rayons descendre de sa sphère qui se laisse entrevoir en partie. (1)

» Au sommet se dessine avec éclat un soleil rayonnant. Un peu plus bas, à droite et à gauche, sont deux couleuvres ondoyantes, dénuées de tout timbre héraldique, et tournant leurs regards vers le Soleil, qui dirige sur elles une part de ses rayons.

» Le tout est couronné par cette devise en caractères éclatants de blancheur :

» *Aspicit et aspicitur ut se soli explicet uni.*

» Ce qui, à raison de la signification à la fois vague et multiple du verbe *explicare*, paraît pouvoir se traduire ainsi :

» *Il regarde et est regardé pour agir de lui seul.*

» M. de Montaiglon, qui a vu ce tableau, a appliqué la devise, non au Roi-Soleil, mais à son ministre, et l'a traduite ainsi :

» *Il regarde le Soleil et il en est regardé, pour se dérouler devant lui seul.*

» Mais la place qu'occupe la devise dans le tableau paraît difficilement conciliable avec cette interprétation. Cette devise est sur la même ligne que le Soleil, et loin de l'écusson de Colbert.

» Colbert, tout élevé qu'il soit en dignités, n'en reste pas moins l'humble ministre des volontés du Roi-Soleil, et reçoit de lui seul les inspirations politiques, gouvernementales et administratives, dont il n'est que le simple exécuteur. »

(1) Extrait du *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1879.

ERRATA.

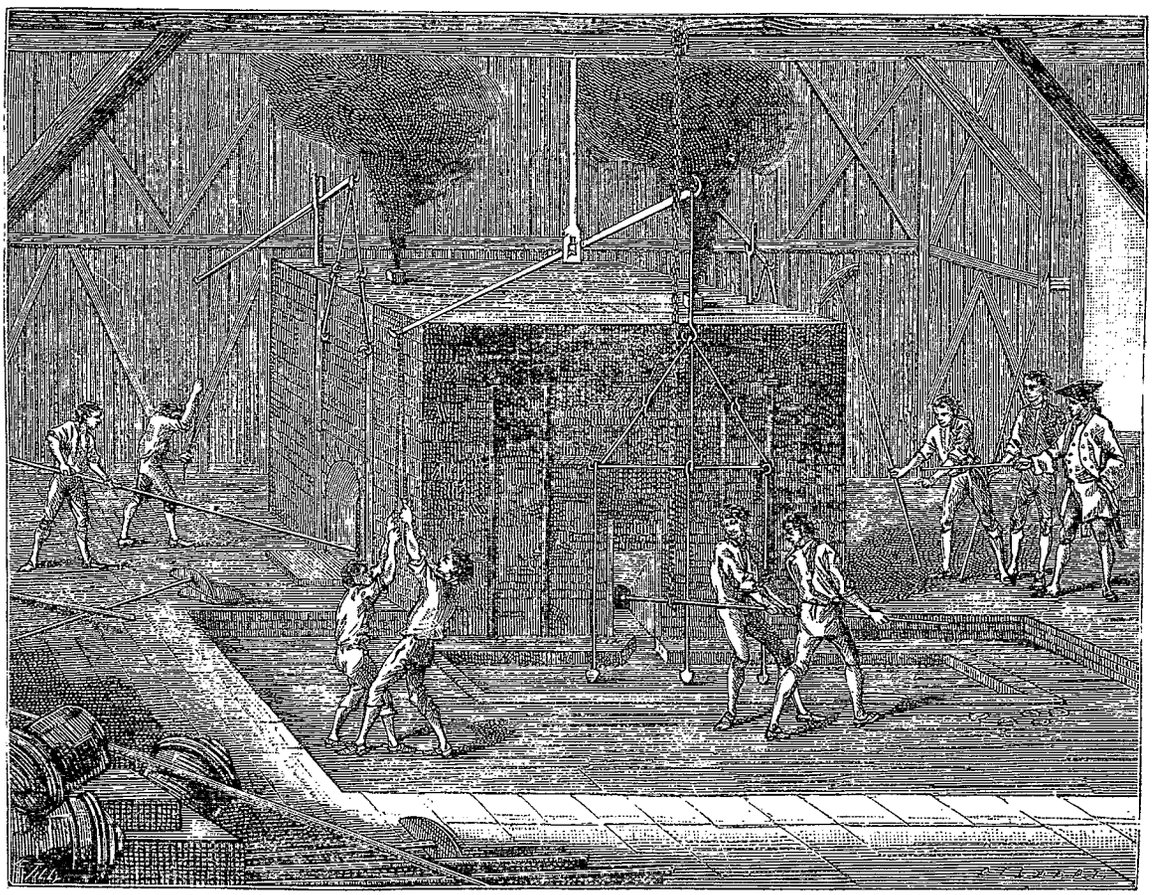
Page 125, sous la gravure. — *Au lieu de* Salmanazar VII, *lisez* Belpatisassur.

Page 135. — On a omis de signaler la traduction des « Instituts de Manou » par sir Treves C. Haughton. Cette traduction, publiée d'abord en Europe, puis, en 1863, aux Indes, avec une préface de M. Percival, est celle dont font le plus usage les étudiants en théologie et en littérature hindoues.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 81, 138.



Fondeurs. — Fonte de la statue de Louis XIV, sous la direction de l'architecte Boffrand (voy. la note p. 234).

FONDEURS. — Les fondeurs, qui se divisent aujourd'hui en une multitude de catégories, fondeurs de bronze, fondeurs de cuivre, fondeurs en caractères, etc., n'avaient guère au moyen âge qu'une attribution : ils fondaient « boucles, mordans, fremeaus d'aneaus d'archal et de quoivre », c'est-à-dire qu'ils n'étaient que de petits ouvriers travaillant en atelier et vendant à leurs « fenestres. » Leur nom était indifféremment *molleurs* ou *fondeurs*, et souvent ils repoussaient au marteau.

Entrait qui voulait dans la partie, mais celui qui se présentait devait savoir le métier, et être en état physique de l'exercer. « Il saiche le mestier et il ait dé coi. »

Contrairement à la plupart des métiers des treizième et quatorzième siècles, les fondeurs « en sable, terre, pierre, bossetiers », comme on les appelait aussi, avaient droit à un nombre illimité d'apprentis. Ils restaient seulement soumis aux règles générales concernant la protection de patron à ouvrier ; ils devaient protéger leurs compagnons, veiller à leur bonne vie et sauvegarder leurs intérêts. Ils devaient en outre ne pas les surmener de besogne, car avec leur privilége, fort rare en ces temps, de pouvoir travailler la nuit, les fondeurs eussent pu abuser de leurs gens et leur faire rendre une somme de travail trop considérable. Il demeurait donc acquis en principe que le fondeur pouvait poursuivre de nuit la besogne une fois commencée, mais sans y maintenir les mêmes ouvriers.

Cette permission de travailler pendant la nuit n'était point le seul privilége de cette corporation importante. Ils étaient libres de vente, c'est-à-dire qu'ils vendaient où bon leur semblait et quand bon leur semblait, cela dès 1281. L'obligation d'exposer leur marchandise aux halles, les vendredis et samedis de chaque semaine, leur était épargnée. Ils n'étaient soumis qu'à la corvée du guet, et ils payaient les tailles sans préjudice d'autres petites redevances insignifiantes.

En dépit de cette liberté d'allures, les fondeurs étaient fort surveillés par la police de ces temps. Ils ne pouvaient « fondre chose là où il i ait leitres » sous peine de prison et de confiscation de leurs biens. Cette prohibition, qui peut paraître bizarre à première vue, avait pour effet d'empêcher la fonte des monnaies et des sceaux. Il était cependant loisible aux fondeurs de jeter au creuset une pièce isolée, mais non plusieurs ensemble ; « chascun par li », dit le texte d'Étienne Boileau.

Au moyen âge, les fondeurs n'usaient que de procédés tout à fait primitifs, les creusets ; ils ne connaissaient point les chalumeaux et se servaient seulement du soufflet. En dépit de cette grande infériorité d'outillage, les *molleurs* ne laissaient pas que d'obtenir les meilleurs résultats grâce à leur patience prodigieuse ; les menus objets de « quoivre », les anneaux d'archal venus jusqu'à nous, en sont la preuve.

Chronologiquement, en France ce furent les *molleurs* qui

furent les premiers. Les fondeurs de cloches suivirent, d'abord timides et bientôt passés maîtres. Au quinzième siècle, les fondeurs de cloches avaient poussé très loin leur industrie, et le commencement du seizième siècle vit enfanter de véritables prodiges. La cloche nommée *Georges d'Amboise*, fondue sous le règne de Louis XII pour la cathédrale de Rouen, passait 18 000 kilogrammes. Pour la fondre les artisans avaient usé de moyens bien perfectionnés depuis, mais alors très peu avancés : — le moule de cire pour donner les lettres ; la terre bien liante pour le moule, et la brique pour le noyau et le fourneau. Le plus souvent on bâtissait le moule non loin de l'église, en terre, dans un lieu bien sec, et le métal une fois fondu sur place, on le lançait dans le moule, comme nous aurons occasion d'en parler tout à l'heure à propos des statues. La cloche se trouvait ainsi toute transportée et l'on n'avait plus qu'à la hisser au clocher.

En France, la fonte des canons tient le second rang, et sans faire remonter cette industrie jusqu'au quatorzième siècle, comme l'ont voulu faire certains auteurs, on peut dire que dès le milieu du seizième siècle la fonte de l'artillerie occupait en France une assez grande quantité d'ouvriers. Au dix-septième siècle, les fonderies françaises avaient acquis un renom universel : Besançon, Pignerol, Douai, étaient les centres principaux de fabrication pour l'artillerie de terre ; l'artillerie de mer se fondait à Brest, à Toulon ou à Port-Louis.

Au fond les compagnons fondeurs étaient tous les mêmes, qu'ils fondissent d'ailleurs canons, cloches ou statues. La partie délicate de ces travaux ne regardait en rien l'ouvrier proprement dit, dont le rôle purement manuel se bornait à faire chauffer le métal, à surveiller la fusion et à lâcher à temps la coulée. La partie délicate de l'établissement des moules était réservée pour les cloches à des architectes, pour les canons à des ingénieurs, pour les statues à des architectes-ingénieurs assistés de praticiens consommés, qui au dix-septième siècle avaient tout prévu et tout deviné.

Si la fonte des statues est la plus ancienne dans l'antiquité, en France elle ne vint qu'en troisième lieu après les cloches et les canons, au moment de la renaissance italienne. Avant cette époque, la fonte des statues se bornait à de médiocres statuettes fondues à plusieurs reprises et soudées. Ce procédé primitif de la soudure fut, du reste, employé pour les grandes statues jusqu'à la fin du dix-septième siècle. La statue de Henri IV, érigée sur le pont Neuf, était bâtie de pièces et de morceaux rejoints : on avait suivi en cela les moyens et les procédés italiens.

C'est Louvois qui le premier donna une réelle importance aux fonderies françaises. Avant lui, malgré les quelques ateliers français ouverts à la fabrication, on se fournissait le plus souvent à l'étranger. Dès 1684, Louvois établit les fonderies de l'Arsenal et en chargea les frères Keller de Zurich. Sous la direction de ces deux étrangers, le métier de fondeur se perfectionna et atteignit un degré qu'il n'a guère dépassé depuis.

Les Keller furent les premiers qui eussent fondu une statue de toutes pièces, et cette œuvre importante fut élevée à la gloire de Louis XIV, sur la place Louis-le-Grand. Boffrand nous a laissé dans son ouvrage in-folio le récit circonstancié de cette opération compliquée (1) et des procédés nouveaux mis en œuvre pour sa fabrication. Il s'agissait de faire parvenir en même temps le métal en fusion dans toutes les parties du moule ; Keller y pourvut par un système artériel dont les extrémités recevaient toutes à la fois la coulée de manière à obvier au refroidissement.

Le modèle donné par François Girardon fut enterré dans une *fosse* solidement maçonnée pour recevoir la poussée du métal. Au-dessus de la fosse et un peu à droite fut bâti le *fourneau* où l'on devait faire fondre le bronze ; c'était une place carrée construite de briques et composée d'un *âtre* et d'une *calotte* qui devait servir à renvoyer la flamme sur le bronze. Notre gravure est précisément prise au moment où, le métal étant fondu, les fondeurs reçoivent l'ordre de lever la bascule qui laissera couler le métal. Ils obéissent au maître fondeur placé sur le côté et qui leur donne le signal avec une canne. Bientôt le liquide se précipite dans les canaux artériels dont nous parlions tout à l'heure ; malgré les précautions prises, il y a quelques secondes d'angoisses : le moule ne fuit-il point par quelque endroit ? supportera-t-il la poussée ? C'est un instant solennel qui peut détruire le travail de plusieurs mois. Heureusement tout a marché pour le mieux ; l'*écheno* regorge de liquide, signe que toutes les parties du moule ont été également remplies ; les ouvriers poussent un hurrah !

La statue est alors coulée. Là s'arrête le travail du fondeur, celui du sculpteur commence ; nous verrons ce travail à l'article *Imagier*.

Nous ne parlerons que pour mémoire des fondeurs en caractères, vraisemblablement les derniers de tous. Leur métier provient aussi des *molleurs* primitifs.

La communauté des fondeurs avait eu ses statuts de 1281 corrigés, augmentés et approuvés par le roi Charles IX en 1573. Cent ans plus tard, en 1691, les articles sur la réception des maîtres et des apprentis reçurent quelques modifications. Les fondeurs avaient alors quatre jurés qui poinçonnaient les objets fabriqués. Les maîtres ne pouvaient avoir qu'une boutique et un apprenti ; on comprend que cette disposition ne vise que les petits fondeurs de cuivre et de menus objets. Sur la fin du dix-huitième siècle, la communauté renfermait 334 maîtres parmi lesquels les fabricants d'instruments d'optique.

FORGERONS MARÉCHAUX. — Les forgerons sont les *fèvres* du moyen âge, lesquels se sont divisés depuis en couteliers, taillandiers, forgerons, serruriers, maréchaux, etc. Nous n'étudions ici que le batteur de fer proprement dit ou maréchal.

Lors des vieux statuts énumérés par Étienne Boileau dans son livre des Métiers, les *fèvres* jouissaient d'une liberté de commerce relative. Ils achetaient directement leur métier du roi : « Nus ne puet estre fevre a Paris c'est assavoir mareschax, greifiers, hiaumiers, veilliers, grossiers, que il n'achate le mestier du roi. » Mais il y avait cette particularité curieuse que c'était le maître maréchal du palais du roi, lequel devait plus tard arriver au plus haut degré de l'échelle sociale, qui vendait le métier moyennant cinq sous. Il ne le vendait point indistinctement aux premiers venus. Le candidat *fèvre* devait justifier de son apprentissage et de ses capacités dans le métier ; il devait, en outre, se soumettre à l'autorité directe du maître maréchal, qui avait la justice sur tous maîtres ou valets du métier.

Les fèvres dépendant de Sainte-Geneviève ou de Saint-Martin des Champs étaient seuls exempts et bénéficiaient

(1) *Fonte de la statue de Louis XIV...*, par Boffrand, architecte du roi. Paris, Cavelier, 1713. In-fol. avec planches.

de l'antagonisme de ces riches abbayes avec les officiers royaux.

En 1485, Charles VIII homologua les statuts des forgerons maréchaux de Paris, et ce fut le prévôt Villiers de l'Isle-Adam qui fut chargé de l'exécution. Dans cette confirmation, il est parlé des anciennes dispositions réglant le métier des fèvres. On y voit que les forgerons ferrent les chevaux.

La *Manière de langage*, que nous avons si souvent citée, met en scène un maître dont les chevaux se sont déferrés sur les grandes routes : — «Va mener mes chivalx au forge pour ferrer, s'il en est mestier, dit-il à son valet, et qu'ils en aient de bons fers et fors et bien forgez. »

A partir des statuts de 1485, il fallait être valet pour passer maître, et de plus il fallait payer vingt sous parisis. Chaque maître ne pouvait avoir que deux apprentis, et devait les surveiller très étroitement. S'il arrivait que l'un d'eux s'échappât, il était interdit aux maîtres de l'employer jamais.

Les forgerons maréchaux ne pouvaient travailler que du fer de première qualité, et, pour les tenir en haleine sur ce point important, on exigeait d'eux qu'ils missent une marque particulière sur tous leurs travaux. Cette marque permettait de découvrir les délinquants sans plus de recherches ; la pièce jugée défectueuse portait la signature même de l'ouvrier.

Les Proverbes de Lagniet nous montrent des forgerons du dix-septième siècle battant des faux sur une enclume, dans un costume un peu hors de situation. Au bas de la planche, ces vers :

> En ce siècle tortu le droit est hors de chance,
> La fausseté nous rit; courage, forgerons!
> Puisque ce beau travail nous met dans l'abondance.
> Plus nous ferons de faux et plus nous gaignerons.

Par où l'on voit que les mauvais jeux de mots ne sont pas nés d'hier.

Le métier de *maréchal* ou de *fèvre*, outre qu'il donna naissance à l'une des plus hautes dignités de notre pays, celle de maréchal, comme nous l'avons déjà dit, fit naître



Forge au quinzième siècle. — D'après Fouquet (Heures d'Étienne Chevalier).

une foule de mots et de proverbes dont les plus connus sont : «A forger on devient forgeron» ; — «Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud» ; — «Entre le marteau et l'enclume il ne faut pas mettre le doigt» ; tous dictons très anciens et qu'il n'est pas rare de rencontrer dès le quinzième siècle.

Malgré tout, les *forgerons maréchaux* proprement dits restèrent toujours dans une sphère modeste. Leurs statuts, quoique datant du treizième siècle et ayant reçu leur sanction au quinzième siècle, ne furent homologués définitivement que sous Louis XIV. Leur patron était saint Éloi, qui était aussi le patron des voituriers par terre et des loueurs de voitures. Les forgerons portaient à ce saint une dévotion particulière ; les jurés en charge tenaient à honneur de faire reproduire à leurs frais une planche gravée représentant le patron de la communauté. Souvent, hélas ! le talent de l'artiste répondait mal à la bonne volonté des maîtres : c'est ainsi qu'Adrien Treneau et Adrien Olive, jurés en 1683, signèrent la plus médiocre gravure qui se puisse voir. Saint Éloi, crossé et mitré, odieusement barbouillé de jaune et de bleu, se tient devant la ville de Noyon, et protège ses adeptes, les compagnons maréchaux.

Les rois ne craignirent point de s'employer eux-mêmes à forger, et sans parler de Louis XVI, adonné aux œuvres de serrurerie, Charles IX ne dédaignait pas de descendre à la fabrication des fers mêmes pour les chevaux, «aussi fortement, dit Brantôme, que les plus robustes mareschaux et forgerons qui fussent aux forges.» (1)

Il poussa même assez loin sa science sur ce point. Un jour qu'il venait de fabriquer une fausse pièce de monnaie, il la montra au cardinal de Lorraine : «Voylà, disoit-il, monsieur le cardinal, ce que j'ay faict ; celle-là est bonne, celle-là ne vaut rien ; mais monstrez-la à qui vous voudrez, esprouvez-la à couppelle ou au feu, elle se trouvera bonne.» Le cardinal n'y trouva rien à redire, se contentant d'exprimer que le roi pouvait heureusement se livrer à de tels ébats sans avoir rien à redouter de personne.

FOURBISSEUR. — Le fourbisseur, ou, comme l'on disait autrefois, le *fourbeur*, est à proprement parler celui qui fait reluire les épées. C'était là un de ces métiers presque nobles, et en honneur parmi les races guerrières du moyen âge. Dans les Statuts d'Étienne Boileau, titre 97e, on voit que le métier de *fourbeur* n'était point entravé par des restrictions trop fortes ; il avait cela de commun avec les fondeurs, les fèvres, et en général celles des professions qui de près ou de loin touchent au métier des armes.

Ils pouvaient tenir tant de valets que bon leur semblait à long ou à bref terme, avec ou sans gages ; et pour s'établir ils n'avaient qu'à justifier d'un apprentissage suffisant et de moyens d'existence en rapport avec l'entreprise. Mais il leur était absolument interdit de travailler à la lumière des lampes, parce que «la clarté de la nuit ne soufist pas à leur mestier.»

Comme les autres branches d'industrie, les *fourbeurs* ne pouvaient fourbir en jours fériés : il n'était fait exception à cette règle que s'il leur était nécessaire d'apointer une épée ; les gens de guerre n'attendaient pas, et les restrictions ne les concernaient point.

L'art du fourbisseur n'était point de ceux que l'on confie au premier venu, comme les précédents. Indépendamment de l'examen matériel portant sur la fabrication des épées et des fourreaux, — pour lesquels au treizième siècle la basane est interdite, — le fourbisseur est soumis à une sorte d'enquête morale sur sa vie et *conversation*. Résistera-t-il à la tentation que pourront lui causer tant de riches armes déposées chez lui? Pourra-t-on lui confier sans crainte l'or et l'argent des épées? Si son genre de vie passée a ras-

(1) Brantôme, *Charles IX*. — Édit. Lalanne, t. V, p. 278.

suré les maîtres chargés de l'enquête, le candidat *fourbeur* est admis.

La communauté nommait deux jurés que le prévôt mettait en charge ou révoquait à volonté. Au treizième siècle, elle nommait en outre quatre prud'hommes, que le roi exemptait de guet. Cette exemption de guet était d'ailleurs octroyée aux maîtres âgés de plus de soixante ans, aux pères d'une nombreuse famille, et à ceux dont la femme allait les rendre pères ; ils devaient seulement prévenir le chef du guet.

Dès le principe, le fourbisseur avait trois travaux distincts à exécuter, la lame, la poignée et le fourreau. La lame était l'*alemelle*, la poignée l'*endeure*; le fourreau, nous l'avons dit, ne pouvait se faire de basane. La poignée se prê-



Forgerons taillandiers (dix-septième siècle). — D'après le recueil de Lagniet.

tait à toutes les élégances, et la lame était solidement trempée.

. . . . . Esmolues
Sont les espées et trenchans,
Et ils fierent un cox si grand
Que trestouz as premerains cox
Font des hyaumes voler les clox. (1)

Pour imaginatives que soient ces descriptions d'épées de chansons de geste, elles ne laissent pas néanmoins que de refléter un peu les mœurs du temps, et lorsque la *Branche des royaux lignages* de G. Guiart dit des épées que les Français,

. . . . . d'accoustumance,
Les ont courtes, assez legières,

il y a plus qu'un vers dans ce renseignement, et nous voyons, en effet, que vers 1300, époque à laquelle fut écrit le poëme, les Français étaient armés court.

(1) *Mérauais de Portlesguez*, publié par H. Michelant, p. 30.

Les distinctions entre les fabricants d'épées et de fourreaux ne tardèrent pas à se produire. Au commencement du quatorzième siècle, nous voyons ces deux branches d'industrie aux prises dans un grand procès. On s'accusait mutuellement d'empiétements et de concurrence. L'arrêt de la cour renvoya les parties dos à dos.

Les statuts des fourbisseurs « garnisseurs d'épées et autres bastons d'armes » furent confirmés en 1550, puis en 1567; en 1597, Henri IV les homologua à nouveau.

Par une déclaration ultérieure datée de 1638, Louis XIII les exempta de la création de lettres de maîtrise, et cette décision fut confirmée en 1665.

Au dix-huitième siècle, les fourbisseurs n'étaient plus que des fabricants d'épées, ayant droit de vente pour épées, dagues, lances. Ils tiraient les meilleures lames de Franche-Comté ou du Forez, parfois d'Allemagne, et y ajoutaient la poignée qu'ils ornaient à l'envi. Alors l'ouvrier était soumis à un compagnonnage de cinq ans chez les maîtres, pour

être admis au chef-d'œuvre. Les fils de maîtres étaient seuls exempts du chef-d'œuvre, et les veuves jouissaient des prérogatives de leur mari mort.

Les fourbisseurs étaient alors soit fabricants de fourreaux, et tiraient le bois nécessaire à leur travail de Villers-Cotterets; soit fabricants de montures travaillant l'or ou



Boutique de fripier (dix-huitième siècle). — D'après le Calendrier des fripiers.

l'argent; soit monteurs d'épées, c'est-à-dire ajustant la lame à la poignée. Ces derniers étaient plus généralement les vendeurs.

L'article 18 du règlement général de 1679 enjoignait à ces artisans d'avoir leurs forges sur la rue; il leur était défendu de fondre ou de forger ailleurs.

La Cour des monnaies leur prescrivait l'usage de l'argent au titre, et ils devaient avoir une marque particulière pour signer leurs travaux. Les veuves n'avaient pas de poinçon personnel; elles devaient faire marquer leurs épées par un confrère, lequel répondait de la bonne fabrication.

Sur la fin du dix-huitième siècle, la communauté des *fourbisseurs* comptait près de 300 membres. Le brevet coûtait alors 43 livres, et la maîtrise 500. Le patron était saint Jean-Baptiste.

FRIPIERS. — Ce métier avait au moyen âge, et il y a moins de cent ans encore, une importance considérable. Les *fripiers* étaient à ces époques les seuls marchands de *confections*. Ils avaient, du reste, les mêmes attributions que de nos jours.

Leur nom vient de vieux habits qu'ils achetaient à tous venants, e que l'on appelait la *frippe*. « Habitz trouez, descoppez, frippez », dit le texte de Boileau. Cependant il s'en faut que le mot *freperie* ait toujours signifié les haillons. Dans Guiart, environ l'an 1304, on trouve :

> Fust tout l'ost du roi atournez
> Sus biaus garnemens et sus serpes
> Çà et là de blanches escherpes.

L'armée du roi elle-même ne dédaignait pas la *freperie*, et ce mot devait avoir un sens plus étendu que celui qu'on lui donne généralement.

Les statuts des *fripiers*, que nous trouvons fort détaillés dans le *Livre des métiers*, titre 76e, renferment certaines particularités qu'il est bon de noter au passage.

On y voit d'abord que toute la corporation dépendait du grand-chambrier, comme les *fèvres* du maréchal du palais. Cet officier royal vendait aux fripiers leurs charges au hasard, un peu plus à ceux-ci, à ceux-là un peu moins, suivant ses caprices; néanmoins il lui était interdit de confier une charge à un homme qui ne fût loyal ou « honneste. »

Et la loyauté était si nécessaire qu'on s'enquérait longuement des vies et mœurs du postulant. On comprend quelles facilités un larron ou un coupeur de bourse eût rencontrées dans un état qui le mettait en rapport avec les pauvres et



Fromagier, marchand de marolles, en 1680 environ.
D'après Bonnard.

les détrousseurs de passants. Aussi était-il interdit au fripier d'acheter de vieux habits dans les maisons mal famées, non plus que des hardes souillées de sang. C'était la pre-

mière chose qu'on réclamait de lui; il devait « jurer sur saints », c'est-à-dire sur des reliques, qu'il n'enfreindrait jamais cette disposition légale.

La sanction de cette prohibition était la perte totale et sans recours de son privilège de vente.

On avait fait aux fripiers un certain nombre d'autres défenses : d'abord ils ne pouvaient pas exposer en vente des objets de méchante qualité; les maîtres du métier les saisissaient s'ils en trouvaient. Au fond, la mesure était draconienne, mais ils ne pouvaient discuter avec un maître qui leur présentait ses observations dans l'exercice de ses fonctions, et s'ils l'insultaient, ils payaient une forte amende.

En revanche, ils avaient autant de valets que possible.

Dès cette époque, il y avait une distinction parfaitement établie entre les fripiers établis « en fenestre » et les marchands de vieux habits criant dans les rues : « La cotte et la chape! » Ces derniers, qui étaient ce que sont encore de nos jours les fripiers ambulants, jouissaient d'une médiocre considération, d'autant que n'ayant point payé l'étal, mais seulement le métier, ils étaient présumés plus facilement disposés à mal faire. D'ailleurs, la charge d'étal avait été instituée pour que tout le monde n'entrât pas dans ce métier lucratif et facile, et pour que les honnêtes marchands ne fussent point confondus avec les derniers tire-laine de la ville.

La classe des crieurs « de cotte et chape » s'était établie au treizième siècle aux abords du marché Saint-Séverin, où ils vendaient, même de nuit, les oripeaux volés ou recueillis dans la journée. Les abus qui naquirent de cette liberté de vente émurent les maîtres fripiers. Ils adressèrent leurs plaintes au prévôt, basant leurs griefs sur ce point que la plupart de ces fripiers de circonstance n'étaient que les pires coupe-jarrets du monde. Ils obtinrent gain de cause, et les crieurs de cotte et de chape furent chassés.

Les redevances payées par les fripiers sont les mêmes que celles des autres corps de métiers. Ils font le guet, payent la taille, et dans certains pays, comme à Nevers, par exemple, ils donnent deux deniers la veille de Noël à l'évêque (1287).

A Dijon, ils payent un droit de passage qui nous indique comment les fripiers des provinces venaient aux marchés des grandes villes avec leurs brouettes chargées d'objets. « *Item*, brouette qui maine frepperie doit onze deniers » (quatorzième siècle); et une fois l'étal installé, le fripier devait encore deux deniers par étal.

Sous Philippe le Hardi, le prévôt donna aux fripiers une petite place vers le cimetière des Innocents, où ils se tinrent pendant plusieurs siècles.

François Ier homologua leurs statuts du treizième siècle en les amplifiant et les corrigeant (1544), et Louis XIV les régla définitivement en 1665. Aux termes de l'édit, les fripiers avaient trois ans d'apprentissage; ils payaient soixante-dix livres de maîtrise et mille livres de chef-d'œuvre. Leurs patrons étaient la Trinité et Sainte-Croix.

Notre gravure montre un intérieur de boutique d'un fripier au dix-huitième siècle, d'après leur Calendrier. Vers ce temps, les fripiers étaient plus de sept cents à Paris seulement, qui tous gagnaient gros. Les fabriques de *confections* ou d'habits tout faits ruinèrent le métier. Aujourd'hui, les fripiers ne sont plus guère que des brocanteurs faisant argent de tout, et dont parfois quelques-uns rappellent trop les crieurs « de cotte et chape » du moyen âge.

FROMAGIERS. — On ne se douterait guère que les crieurs de fromage à la crème dont les rues de Paris sont aujourd'hui sillonnées de toutes parts à la belle saison, aient été une des plus anciennes et des plus importantes corporations des vieux temps. A dire le vrai, ils rentraient dans la catégorie des *regrattiers*, soit des revendeurs, gagne-petit portant de porte en porte leur marchandise et l'offrant aux ménagères; mais ils avaient reçu comme les autres des règlements dès la fin du règne de saint Louis.

Aussi bien le fromage n'était-il point d'invention récente au treizième siècle même; son nom dérivé du mot latin *forma*, forme, indiquait suffisamment la manière dont on le fabriquait. Dès le neuvième siècle, l'abbé Hilduin en parle dans sa charte aux moines de Saint-Denis, et plus tard Hincmar, dans ses recommandations aux archidiacres, leur enjoint de ne point charger trop les prêtres du diocèse dans leurs tournées pastorales, et de ne leur réclamer que le poisson et le fromage obligés. Au treizième siècle, les redevances en fromages se payaient couramment : souvent elles se transformaient en argent comme la plupart des corvées ou des prestations en nature, et elles devenaient un droit, un fermage, qui se louait dans certaines villes comme les droits de boucherie, de vin, ou autres. Nous ignorons si ses variétés étaient aussi nombreuses qu'elles le sont de nos jours, mais il est vraisemblable que les provinces avaient déjà à cette époque leur spécialité comme encore aujourd'hui, suivant qu'elles employaient le lait de vache, de brebis ou de chèvre.

Au temps de Philippe III le Hardi, les mesures de police sur la vente et l'achat du fromage étaient des plus démocratiques. Il était interdit aux marchands d'aller guetter dans les faubourgs de Paris les gens de campagne apportant leur fromage au marché, pour le leur acheter avant qu'on ne l'eût exposé sur la place publique. Cette précaution avait surtout pour but de prévenir la fraude sur la qualité du fromage, mais elle avait aussi un motif bien extraordinaire au treizième siècle, celui de laisser le fromage à la portée de tous, afin « que li povres hommes puissent prendre part avec le riche »; car si les marchands revendeurs eussent pu accaparer, ils eussent élevé leurs prix et porté leur marchandise à un taux trop haut pour le pauvre monde.

D'autres prohibitions concernaient les acheteurs qui venaient parfois au marché réclamer aux fromagiers la part du roi, c'est-à-dire ce droit qu'avait le roi de prendre à plus bas prix les denrées sur les places : certaines ménagères peu délicates se disaient attachées aux cuisines royales et obtenaient à deniers moindres les œufs et les fromages. C'était chose « griève » et que les statuts flétrissaient.

Les *fromagers* suivirent au moyen âge la fortune des *fruitiers*, avec lesquels ils se confondent assez étroitement pour que nous n'ayons point à étudier ces derniers. Les statuts de la corporation des fruitiers furent publiés en 1412 et renouvelés sur la fin du quinzième siècle, au temps du roi Charles VIII. Henri IV en 1608 et Louis XIII en 1612 les homologuèrent à leur tour.

Les fruitiers-fromagers avaient des maîtres et des maîtresses, des apprentis et des apprenties; mais nul fruitier ne pouvait être facteur des marchands forains.

L'industrie des fromages en tant que fabrication n'est point aussi ancienne qu'on pourrait le croire. Les fabriques de Gruyère ne datent guère que du dix-huitième siècle, et les ramifications dans la Franche-Comté ne remontent

point au delà de 1751 (1). Pourtant le gros fromage rond se faisait isolément dans les villages depuis le seizième siècle, puisque nous voyons les moines de Beaume-les-Messieurs, près de Voitteur, dans le Jura, stipuler dans leurs baux l'obligation pour le fermier de fournir « un gros fromaige tel qu'ils ont accoustumé de les faire. » Les habitants des campagnes jetaient souvent la plus grande partie de leur lait aux pourceaux ou dans les fumiers.

La vente des fromages se faisait le plus généralement sur les places pendant toute la partie qui précéda le seizième siècle. Depuis, les fruitiers ouvrirent boutique et les fromages se vendirent « à fenestres. » Les marchands ambulants restèrent malgré tout les plus nombreux de la corporation. Au seizième siècle, ils crient « Fromaige ! » dans les carrefours. Au dix-septième, nous les trouvons portraiturés par Bonnard sous les traits d'un grand gaillard portant hotte et paniers chargés :

Pour faire trouver le vin bon,
Et dire les bons mots et les fines parolles
Au lieu de trenches de jambon,
Prenés fromage de Marolles.

Donc, au dix-septième siècle, le marolles avait déjà un certain renom. Il en était de même du fromage à la crème.

Au dix-huitième siècle, on appela « faire des fromages » ce jeu qui chez les jeunes filles consiste à tourner quelques instants sur soi-même et à s'abaisser ensuite subitement pour faire bouffer la jupe et lui donner en effet l'aspect d'un gros fromage rond. Madame Campan raconte dans ses Mémoires que se trouvant à l'âge de quinze ans en qualité de lectrice à la cour, elle s'amusait, malgré la solennité du lieu, à faire des fromages au milieu des salles. Un jour le roi entrant subitement dans une chambre trouva la jeune lectrice enfouie dans la soie de sa robe : il en rit de bon cœur, et, ayant fait venir mademoiselle Victoire : « Ma fille, lui dit-il, faites donc renvoyer un peu dans son couvent la petite lectrice qui fait des fromages, elle pourra en faire là tout à son soûl. »

(1) Voy. Max Buchon, *Notice sur les fromageries franc-comtoises.*

LES DEUX RACES.

En combien de races divisez-vous les hommes? Race jaune, race blanche, race noire, etc.? Ma division est plus simple : il y a la race de ceux qui empruntent, et la race de ceux qui prêtent. Charles Hamel.

DEVOIRS DE FAMILLE.

Je dois avoir égard aux besoins et aux intérêts de mes parents, sacrifier ma volonté et mes désirs aux leurs, voir en eux ceux que Dieu m'a confiés comme l'objet le plus prochain de mon attention et de mon dévouement.

Éviter avec eux la critique, la sévérité; leur faire sentir que je les aime, et les convaincre que c'est l'amour, et non une étroite et sévère doctrine, qui inspire mes conseils et mes avertissements.

Leur rendre la maison attrayante en y faisant régner la paix, l'affection, les égards mutuels.

Observer, pour l'adopter, ce qui dans les autres familles contribue au bonheur, au progrès moral, à la piété de leurs membres.

Quand je les revois chaque matin après la séparation de la nuit, les accueillir comme si Dieu me les donnait à nouveau, comme s'ils revenaient de la mort à la vie.

Channing.

APPLICATION
DE LA MÉTHODE EXPÉRIMENTALE A L'HISTOIRE DES PHÉNOMÈNES VOLCANIQUES.

Fin. — Voy. p. 224.

Deux hypothèses principales ont été proposées pour expliquer l'origine de l'eau qui se dégage par torrents de tous les volcans, et qui est à la fois, comme nous l'avons dit précédemment, le produit le plus abondant et le plus constant de leurs déjections. L'une suppose l'eau *originaire,* et en quelque sorte de constitution initiale, dans les régions profondes qui doivent par conséquent s'en appauvrir chaque jour; l'autre suppose l'eau *adventice,* et la fait venir de la surface par des crevasses.

Ces deux hypothèses présentent, l'une et l'autre, des difficultés.

Dans la première, le trait si frappant de la distribution des volcans, leur proximité de la mer, dans un très grand nombre de cas, reste sans explication bien satisfaisante, lors même qu'on se rapporte à celle qui a été présentée par Humboldt.

J'ai rappelé plus haut l'objection qui s'élève contre l'infiltration par des fissures étendues.

On sait que la plupart des roches sont assez poreuses pour se laisser journellement pénétrer par l'eau, ainsi que le témoigne l'*eau* dite *de carrière* qu'elles renferment, en général, dans la nature. Le grès qui a servi à mes premières expériences, quoique à grain fin et serré, peut absorber 6,9 pour 100 de son poids d'eau; les interstices forment donc environ 17,2 pour 100 de son volume.

Le granite qui forme le fondement des terrains sédimentaires est ordinairement, il est vrai, très peu perméable; mais il est traversé, en beaucoup de lieux, par des injections de roches éruptives. Or, parmi ces dernières, il en est qui, comme les trachytes, sont si poreuses qu'elles pourraient être tout particulièrement soupçonnées d'établir une communication capillaire permanente entre l'eau de la surface et les masses chaudes qui servent de base à ces sortes de colonnes souterraines.

Supposons une cavité séparée des eaux de la surface, marines ou continentales, par des roches qui ne soient pas tout à fait imperméables; admettons, en outre, que cette cavité soit à une profondeur assez grande pour que sa température soit très élevée : les conditions principales de notre expérience ne se trouveraient-elles pas reproduites? De la vapeur s'accumulerait donc dans cette cavité, et sa tension pourrait devenir bien supérieure à la pression hydrostatique d'une colonne liquide qui remonterait jusqu'à la surface des mers ou des eaux d'alimentation. Et si l'on est parvenu à mettre en quelque sorte en balance, par l'interposition d'une épaisseur de roche de deux centimètres seulement, les pressions de deux colonnes, l'une de deux centimètres d'eau à peine, l'autre de soixante centimètres de mercure, c'est-à-dire de plus de 500 fois supérieure à la première, on ne trouvera plus guère de difficulté à admettre que l'eau descendante devienne la cause du refoulement de laves trois fois plus denses qu'elle, et de leur ascension jusqu'à un niveau bien supérieur au sien.

D'après les résultats de l'expérience, l'eau pourrait donc être forcée par la capillarité, agissant concurremment avec la pesanteur, à pénétrer, malgré des contre-pressions intérieures très fortes, des régions superficielles et froides du globe jusqu'aux régions profondes et chaudes, où, à raison de la température et de la pression qu'elle aurait acquises, elle deviendrait capable de produire de grands effets mécaniques et chimiques. Les expériences dont je viens de rendre compte toucheraient peut-être, comme on voit, aux points fondamentaux du mécanisme de phénomènes attribués généralement au développement des vapeurs dans l'intérieur du globe, tels que les volcans, les tremblements de terre, la formation de certaines sources thermales, le remplissage des filons métallifères. Des actions de même genre auraient pu aussi intervenir dans divers cas du métamorphisme des roches.

Quant à la manière dont l'eau s'échapperait des régions profondes où elle serait ainsi accumulée, il n'y aurait à modifier en rien l'idée, généralement reçue, qu'elle profite, pour remonter, des grandes lignes de fracture de l'écorce terrestre, comme l'attestent les longues files bien connues de volcans, que Léopold de Buch a signalées à l'attention.

Ces phénomènes naturels viennent d'être considérés dans le cas le plus général; mais il n'est pas nécessaire d'admettre que l'eau d'infiltration doive toujours, pour leur donner naissance, pénétrer jusqu'aux grandes profondeurs. On peut, en effet, remarquer qu'il est des parties de l'écorce du globe où la chaleur interne paraît se porter beaucoup plus près de la surface que dans d'autres. Tel est le cas pour la Toscane, par exemple, si riche en jets de vapeur, en sources thermales, en effets de métamorphisme récents, et où d'ailleurs le thermomètre lui-même accuse, dans certaines mines, un accroissement de température exceptionnellement rapide. Un pareil rapprochement des masses chaudes, les rend bien plus accessibles aux eaux d'infiltration. C'est peut-être par l'effet de semblables conditions de proximité de la chaleur interne, due à des épanchements récents de basalte et de trachyte, que le pays de l'Eifel a été, à la suite de ces épanchements, le théâtre de manifestations volcaniques de nature variée : formation de cônes de scorie, avec cratère et coulées de laves; effondrements circulaires très remarquables, que l'on a nommés *cratères d'explosion;* enfin déjections scoriacées, connues sous le nom de *trass*, qui couvrent une partie du pays, et qui restent également des témoins de l'abondance de l'eau dans cette dernière phase de l'activité. La petite dimension des cratères d'explosion de l'Eifel doit d'ailleurs faire supposer que l'effort qui a produit ces sortes d'entonnoirs n'a pu partir d'une profondeur considérable. Les volcans de l'Auvergne pourraient bien se rattacher, par une filiation semblable, aux masses de basalte et de trachyte antérieurement épanchées sur la surface du plateau central de la France. L'apparition du volcan Jorullo sur le plateau du Mexique, loin des deux océans et au pied d'escarpements basaltiques, serait encore un exemple a assimiler aux premiers.

En Auvergne, comme dans l'Eifel, les phénomènes volcaniques ont été éphémères, c'est-à-dire qu'ils ne se sont pas renouvelés un grand nombre de fois par les mêmes canaux. Les volcans actuels, qui, pour la plupart, constituent des communications permanentes avec l'atmosphère, sont également tous établis sur d'anciens épanchements de roches basaltiques et trachytiques, auxquelles ils succèdent.

Peut-être, pour cette dernière phase d'éruptions, caractérisée surtout par l'abondance du dégagement de vapeur d'eau, le siége de l'activité volcanique ne serait-il plus dans les profondeurs considérables où les masses fondues gisent à leur état normal, mais dans une région, bien moins éloignée de la surface, où elles stationneraient, en ne perdant qu'avec une extrême lenteur la chaleur qu'elles possédaient quand elles sont arrivées à cette dernière étape.

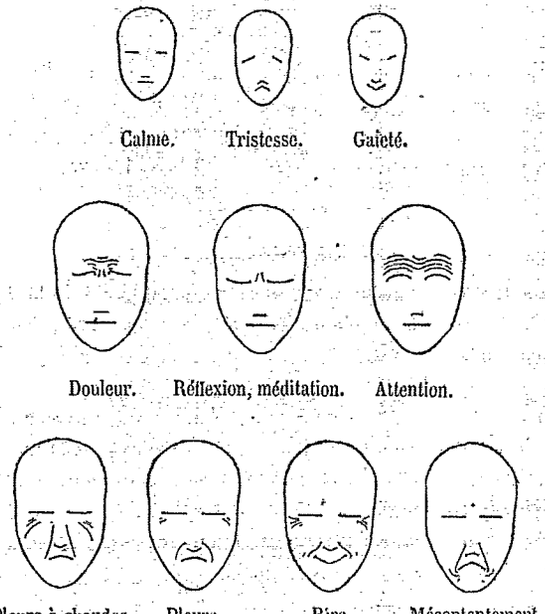
Mais je ne veux pas rester davantage dans un domaine où l'appui de l'observation fait nécessairement défaut, et où l'on est réduit à des conjectures.

En résumé, sans exclure l'eau originaire et en quelque sorte de constitution initiale, que l'on suppose généralement incorporée aux masses intérieures et fondues, je serais porté à conclure, de l'expérience qui fait l'objet de cette étude, que l'eau de la surface pourrait, sous l'action combinée de la capillarité et de la chaleur, descendre jusque dans des parties profondes du globe. Ces parties seraient ainsi établies dans un état journalier de recette et de dépense, et cela par un procédé des plus simples, mais bien différent du mécanisme du siphon; l'eau *de carrière* ne serait, dans l'hypothèse, que cette eau d'alimentation surprise dans le commencement de son mouvement de descente.

Un phénomène lent, continu et régulier, donnerait lieu de temps à autre, par suite de ruptures soudaines d'équilibre, à des manifestations brusques et violentes, telles que les éruptions volcaniques et les tremblements de terre. (1)

(1) Cette étude, que veut bien nous communiquer M. Daubrée, de l'Institut, peut être considérée comme le dernier mot de la science, dans l'état actuel, en tous pays.

EXPRESSIONS DE LA PHYSIONOMIE
INDIQUÉES AVEC LA PLUS GRANDE SIMPLICITÉ.



Voyez le *Précis d'anatomie à l'usage des artistes*, par Mathias Duval, *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts*. — Paris, chez A. Quantin.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué et GÉRANT.

LA MAISON DES MUSICIENS,

RUE DE TAMBOUR, A REIMS.

Fin. — Voy. p. 217.



Le Joueur de harpe, à la maison des Musiciens, à Reims.

Le premier personnage sculpté sur la façade de la « maison des Musiciens » à Reims, à partir de la gauche, tient un tambour, ou plutôt un tambour de basque, si l'on en juge par son peu d'épaisseur. Ce tambour est attaché à son

bras gauche par une courroie; il l'approche de sa tête, probablement pour le frapper et le faire résonner. Il tient de la main droite un tuyau percé de trous et recourbé à ses deux extrémités, dans lequel il souffle. Ce tuyau représente un instrument à vent du temps, flûte ou hautbois. La forme est un peu indécise, la sculpture ne pouvant pas reproduire tous les menus détails d'un aussi petit objet; d'ailleurs la reproduction de ces détails serait fort inutile, puisque l'objet ne doit être vu qu'à une certaine distance.

Le deuxième personnage joue de la cornemuse, instrument que l'antiquité connaissait et que le moyen âge employait fréquemment. La pose du joueur de cornemuse est très naturelle : il presse l'outre contre son corps, et avec ses doigts bouche et débouche les trous du tube qui font les notes.

Le troisième personnage ne joue d'aucun instrument. Il a les mains allongées en avant, mais vides. Il tenait un faucon qui a disparu; mais des témoins qui avaient vu l'oiseau ont garanti le fait, et d'ailleurs les gants qui protègent ses mains indiquent bien qu'il tenait un oiseau de proie. Il occupe la partie centrale, la place d'honneur, pourrait-on dire, de la façade; et cette circonstance a précisément donné naissance à une opinion que nous exposerons un peu plus loin, quand nous chercherons à qui pouvait bien appartenir ou à quel usage pouvait servir cet édifice.

La quatrième statue représente un joueur de harpe, et non un joueur de luth, comme l'ont dit, par inadvertance évidemment, les auteurs d'un travail, fort consciencieux du reste, sur cette maison et ses statues. L'instrument du harpiste, dont nous donnons la reproduction, est de petite taille. C'est la harpe du moyen âge, la harpe des bardes, des troubadours et des ménestrels. Elle était portative et commode, et l'on pouvait en jouer en marchant, en la tenant suspendue par un cordon, ou assis, en l'appuyant sur ses genoux, comme fait le harpiste de la rue de Tambour.

Le cinquième personnage est encore un musicien. Il joue de la vielle, instrument qui a précédé et amené le violon, en se modifiant et se perfectionnant. Il est couronné de fleurs, comme s'il était le roi du concert, ce qui prouve l'importance que prenaient déjà les instruments à archet. L'archet est en fer : on conçoit, en effet, que la sculpture ne peut reproduire avec la pierre un objet aussi délicat qu'une baguette tendue par des crins. Cet archet doit être postérieur à la statue même et en a probablement remplacé un autre. Quant à l'opinion qui fait remonter cet archet jusqu'au treizième siècle, elle n'est pas exacte; la forme de l'objet indique suffisamment qu'il est d'une époque plus récente.

Au-dessus des cinq niches régnait une corniche de couronnement consistant en arcatures trilobées d'un dessin fort élégant. On en voit un fragment au-dessus de notre harpiste. Cette corniche a disparu de toute la moitié de gauche de la façade.

On s'est demandé naturellement quel rôle avait joué cette maison, et l'on a avancé à ce sujet des hypothèses fort variées.

On s'est rappelé d'abord que la rue de Tambour avait été pendant bien longtemps la voie de communication pour ainsi dire officielle entre l'Hôtel de ville, le palais des archevêques et la cathédrale. On sait qu'il y a encore bien peu de temps que les rois de France suivaient cette antique rue pour se rendre, après la cérémonie de leur sacre, aux fêtes qui leur étaient données à l'Hôtel de ville. Messieurs Verdier et Cattois, qui ont étudié tout ce qui se rapporte à ce sujet, constatent même avec des regrets bien légitimes qu'au sacre de Charles X on abattit un certain nombre de statues entières et de beaux ornements faisant saillie, afin d'éviter des accidents que des précautions bien entendues auraient pu prévenir, sans qu'il fût besoin de recourir à ces destructions. Il paraît que c'est à cette occasion qu'on détruisit le faucon que portait sur sa main le personnage du milieu de la façade, dont nous avons parlé. On a quelque droit de s'étonner en voyant une œuvre du treizième siècle ainsi mutilée par les amis ou par les serviteurs d'un roi qui représentait à coup sûr les anciennes traditions. Ne fût-ce que pour ce motif, on aurait bien dû respecter l'œuvre du moyen âge. A coup sûr un maire et un conseil municipal de nos jours ne concevraient pas l'idée d'un pareil acte de vandalisme, et s'ils la concevaient, ils seraient obligés de la modifier devant la réprobation générale.

Toujours est-il que la maison des Musiciens était dans une rue importante. Les quelques maisons anciennes ou plutôt les restes de décorations des quelques antiques habitations qui se trouvent dans la même rue le prouvent suffisamment. Il est évident que c'était là jadis le quartier des gens riches. Mais la maison des Musiciens se fait remarquer au milieu des autres par ses élégantes sculptures; elle avait donc un caractère particulier.

Le faucon tenu par le personnage du milieu de la façade, et l'importance de la place que ce personnage occupe parmi ces artistes qui semblent lui faire une escorte d'honneur, ont fourni un argument assez plausible aux archéologues, qui ont cru que c'était la demeure du fauconnier, du veneur d'un grand personnage, voire même d'un prince. D'autres ont dit que c'était la demeure du prince lui-même, et que les statues étaient comme les symboles de son amour de la chasse et de son goût pour la musique.

Une autre opinion, qui semble avoir plus de partisans, c'est que la maison des Musiciens était un lieu de divertissements publics, quelque chose comme une salle de spectacle ou de concert, où l'on récitait, jouait et chantait à tour de rôle des fabliaux, des comédies et des pièces à musique, pour le plus grand plaisir des bourgeois de la riche ville de Reims.

D'après M. Barthélemy, cette maison pourrait bien avoir appartenu « à la confrérie des ménétriers de Reims, qui, au treizième siècle, jouissait d'une certaine réputation non seulement en Champagne, mais encore dans tout le Nord. » Cette opinion se rapproche de la précédente, en ce qu'elle fait de la maison un lieu de réunion pour des gens qui s'occupaient de plaisirs délicats.

Il est et il sera bien difficile de trancher la question, car on n'a malheureusement rien de précis à ce sujet; et, par un hasard que l'on peut bien appeler étrange, on n'a pas encore découvert le moindre parchemin, le moindre document capable de nous renseigner, alors que les archives des villes renferment souvent des détails sur des objets beaucoup moins intéressants.

On sait toutefois que de temps immémorial cette maison s'est appelée la *maison des Musiciens*, ce qui est une dénomination caractéristique, et l'on peut bien admettre qu'elle n'est pas due simplement aux statues de musiciens qui ornent le premier étage. On l'appelle aussi dans le pays la *maison de la rue de Tambour*, comme si elle était la maison par excellence de cette rue, qui renfermait cependant

d'autres constructions de mérite, à en juger par les restes. De plus, les archéologues et artistes qui ont cherché à se rendre compte de l'aménagement intérieur, croient pouvoir affirmer que, malgré les modifications qu'elle a subies, cette maison renfermait de grandes salles ; circonstance qui, jointe à la présence des larges arcades que l'on y remarque encore, permet d'avancer que ce ne devait pas être la demeure d'une famille, ni une propriété particulière, mais un local destiné à des réunions publiques et fait non seulement pour contenir, mais encore pour laisser circuler des personnes en quantité assez considérable.

Le nom de la rue vient très probablement du tambour que tient le premier personnage de gauche. On sait, en effet, que pendant bien des siècles les rues portèrent souvent le nom d'une enseigne ou d'un objet caractéristique servant à désigner ou à décorer une maison située dans la rue même. Telle est la *rue de la Harpe* à Paris, que nous prenons comme exemple parce qu'elle est bien connue et qu'il s'agit d'ailleurs d'un instrument de musique : on sait qu'une des maisons qu'elle contenait avait une harpe pour enseigne. Dans le cas qui nous occupe, il y avait quatre musiciens et quatre instruments, mais il est probable que le peuple choisit tout d'abord le tambour, comme étant l'instrument qu'il connaissait le mieux, dont l'aspect était le plus simple, et dont le nom lui était le plus commode à trouver et à dire ; sans compter que ce nom n'a jamais changé à travers les siècles. La harpe n'était pas aussi familière aux gens du peuple ; quant à la cornemuse, le mot était un peu long et facile à altérer ; de plus il y avait la musette que l'on pouvait confondre avec la cornemuse. Quant à la vielle, on pouvait encore bien mieux la confondre avec les autres espèces d'instruments à cordes qui ont toujours été en se modifiant et en se perfectionnant. Il est donc tout à fait logique que le mot *tambour* ait prévalu à l'origine et persisté par la suite.

Nous citerons pour mémoire l'opinion de M. Didron, qui, faisant du mot *tambour* un synonyme de *bruit, musique,* tire le nom de la rue non pas exclusivement de la statue du musicien au tambour, mais bien des quatre musiciens à la fois, et alors le nom de « rue de Tambour » voudrait dire « rue de la Musique. » Ce qui fournirait un argument de plus à ceux qui voient dans la maison des Musiciens une maison de concerts et de spectacles.

Notons qu'à Reims on ne dit pas la « rue du Tambour », comme il semblerait tout naturel de le dire, mais la « rue de Tambour. » Et ce *de* à la place de *du* semble à M. Didron une forme générale qui justifie l'argumentation que nous avons exposée plus haut, et que nous ne pouvions omettre, attendu qu'elle vient d'un homme qui est né à Reims ou du moins qui y a passé de longues années, et qui s'est acquis une notoriété bien légitime en matière d'archéologie.

L'ALGAZELLE DE NUBIE
ET L'ANTILOPE A FRONT BLANC.

Nous avons déjà fait remarquer (1) la variété de formes vraiment surprenante que présente la famille des Antilopes dont les Gazelles ne peuvent être détachées, et nous avons même fourni à nos lecteurs de nombreux exemples de cette variété en mettant sous leurs yeux des figures exécutées d'après les Antilopes les plus remarquables qui ont vécu ou qui vivent encore soit au Jardin des plantes, soit au Jardin d'acclimatation (1). Ce sont encore des membres de cette belle famille de Ruminants qui sont représentés dans la planche suivante. L'Antilope la plus grande, celle qui occupe l'arrière-plan de la composition, est originaire de Nubie ; c'est l'Antilope leucoryx de Pallas, l'Algazelle de F. Cuvier, l'*Oryx leucoryx* de Gray ; les Antilopes plus petites qui sont au premier plan viennent au contraire de l'Afrique australe et appartiennent à l'espèce que les colons du Cap nomment *Bless-Bock* ou *Bless-Bok*, et les naturalistes Antilope à front blanc ou *Damalis albifrons*.

La première ne nous arrêtera pas longtemps. Par ses formes générales, elle ressemble beaucoup, en effet, à l'Algazelle d'Abyssinie dont nous avons publié récemment une figure (2), mais elle en diffère par son mode de coloration. Son pelage, assez court, est généralement de teinte plus pâle, d'un gris blanchâtre à peine nuancé de café au lait ou de roux brunâtre, sauf sur le cou qui est d'un roux vineux assez intense. Quelques taches existent aussi sur le chanfrein, entre les oreilles, près des cornes ou dans le voisinage des yeux ; mais ces taches sont beaucoup plus claires et beaucoup moins bien délimitées que chez l'Algazelle d'Abyssinie, et l'on n'observe point, comme chez cette dernière, d'anneaux bruns aux membres antérieurs. Les cornes sont très développées et atteignent environ la moitié de la longueur du corps ; chez les vieux mâles, elles mesurent plus d'un mètre. Très rapprochées à la base, elles s'écartent graduellement en s'effilant et en se recourbant légèrement en arrière, et présentent des anneaux qui sont particulièrement distincts dans la portion initiale, du côté du front. Les oreilles sont relativement longues ; la tête est forte et portée sur un cou assez puissant, et le corps, un peu renflé, repose sur des jambes moins fines que chez beaucoup d'autres Antilopes ; de sorte que l'animal, sans être disgracieux, ne saurait rivaliser avec une Gazelle sous le rapport de la légèreté. Parvenu à son développement complet, il est à peu près de la taille d'un âne sauvage, ayant 1m.30 de hauteur au garrot sur 2 mètres de long. Sa nuque ne porte jamais une crinière aussi longue, aussi fournie que celle de l'*Oryx beisa*, et son corps se termine en arrière par une queue de longueur médiocre, cylindrique à la base et munie d'une touffe de crins à l'extrémité.

Cette Algazelle n'habite pas seulement la Nubie ; elle se trouve aussi dans le Sennaar, dans le Kordofan et même au Sénégal.

Les individus provenant de cette dernière région offrent, du reste, absolument les mêmes caractères que ceux de Nubie, ainsi qu'il est facile de le reconnaître en examinant au Jardin des plantes les Algazelles envoyées récemment par M. Brière de l'Isle, ancien gouverneur du Sénégal. Vivant en Nubie, l'*Oryx leucoryx* devait évidemment être connue des anciens, de même que sa congénère l'*Oryx beisa* d'Abyssinie, et, en effet, on voit représentées sur les monuments égyptiens des Antilopes d'assez grande taille, à cornes très longues et à peine recourbées, qui sont certainement des Algazelles. Ce sont même probablement, quoi

(1) Voy. t. XLVII, 1879, p. 132 et suiv.

(1) Voy. la Table de quarante années, aux mots ANTILOPE et GAZELLE. — Voy., plus récemment, t. XLVII, p. 133 (Algazelle d'Abyssinie) ; — t. XLVIII, p. 253 (Antilope Canna) ; p. 377 (Antilope des Indes) ; — t. L, p. 25 (Antilope amphibie).

(2) Tome XLVII, p. 133.

qu'en dise M. Brehm, plutôt des Algazelles de Nubie que des Algazelles d'Abyssinie. Dans une scène de chasse qui a été reproduite par M. F. Lenormant dans son *Histoire de l'Orient*, figurent également un certain nombre d'Algazelles poursuivies par des chasseurs accompagnés de chiens lévriers; d'où l'on peut conclure que dans l'antiquité les Antilopes étaient déjà, comme elles le sont de nos jours, activement recherchées à cause de leur chair. On les prenait vivantes dans des pièges, ou on essayait de les forcer pour les tuer ensuite à coups de flèches ou d'épieux. Ces deux procédés sont encore en usage; mais le dernier s'est naturellement modifié, grâce à l'introduction des armes à feu chez les peuples de l'Afrique orientale. Néanmoins, la chasse à l'Algazelle est restée un genre de sport particulièrement dangereux, à cause des blessures terribles que peut faire l'animal, au moyen de ses cornes acérées, lorsqu'il n'est pas tué raide, et que blessé il fait tête à l'ennemi et se précipite tête baissée sur la meute et sur le chasseur.

De l'examen des monuments il résulte, d'autre part, que les anciens Égygtiens, après s'être emparés d'Algazelles vivantes, connaissaient le moyen de les apprivoiser et de les rendre aussi familières que des chèvres ou des moutons (1).

Sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, nous sommes moins avancés que les sujets des Pharaons; car, de nos jours, on ne parvient plus à transformer les Antilopes algazelles en animaux parfaitement domestiques.

« De temps en temps, dit M. Brehm, les nomades des steppes prennent des Oryx et les amènent à la ville pour les vendre aux notables ou aux Européens. Je m'en suis ainsi procuré plusieurs, mais je ne peux les louer beaucoup. Ce sont des animaux lourds, paresseux, insupportables. Ils connaissent leur maître, s'habituent à lui, mais il faut toujours se tenir sur ses gardes, car ils font souvent de leurs cornes un dangereux usage. On ne peut les mettre avec d'autres animaux; ils ne tardent pas à s'emparer du pouvoir et à maltraiter leurs compagnons de captivité de la manière la plus cruelle. Même entre eux, ils se livrent de violents combats. Ils sont, en outre, très entêtés. Encore aujourd'hui, je ne me rappelle qu'avec colère quelques aventures de mes voyages. Nous avions un Oryx de Nubie, et nous voulions l'emmener à Kharthoum. Le plus simple était de l'attacher par les cornes et de le faire marcher avec les chameaux; mais il ne voulut pas avancer, et les Arabes assurèrent d'une voix unanime que le jeune bœuf des steppes (ainsi le nommaient-ils) ne pouvait encore marcher. Un de nos domestiques dut le prendre avec lui sur son chameau. On lui passa un tapis autour du corps et on l'attacha à la selle. L'Oryx parut très mécontent de cette manière de procéder, il donna des coups de cornes à l'homme et au chameau. Celui-ci grogna d'abord, puis, lassé de pareils traitements, s'échappa. Je cherchai alors moi-même à emporter l'animal; je reçus les mêmes coups de cornes. Nous essayâmes de le faire marcher; il s'y opposa avec obstination. On le remit sur un chameau, et tout à coup il sauta en bas et s'enfuit avec rapidité. Nous le poursuivîmes, mais en vain; il goûtait trop sa liberté pour se laisser atteindre. »

Il est juste d'ajouter que cet exemple emprunté à M. Brehm n'est pas tout à fait concluant et ne témoigne pas du mauvais caractère de l'Algazelle, car beaucoup d'autres animaux, réputés dociles, ne se seraient pas mieux accommodés de ce mode de transport, à dos de chameau, à travers le désert.

Les deux Antilopes *Bless-Bok* que le dessinateur a réunies à l'Antilope algazelle appartiennent à un tout autre groupe. Elles sont, comme on peut en juger par la figure, de taille beaucoup plus faible que l'Oryx, elles ont les cornes beaucoup plus courtes, et offrent sur leur pelage des teintes généralement plus foncées. La plus grande partie du corps et des membres, la totalité du cou et les côtés de la tête, sont d'un gris pourpré tirant au brun-rouge sur certains points; mais le long des jambes, sur le ventre, sur les oreilles et sur le devant de la tête, il y a du blanc pur, contrastant vivement avec le ton rougeâtre des parties avoisinantes. Sur le chanfrein et sur le front cette couleur blanche dessine une bande longitudinale extrêmement nette, ce qui a valu au Bless-Bok le nom scientifique d'Antilope à front blanc (*Antilope Damalis* ou *albifrons*). La bande nasale est un peu moins bien marquée chez les jeunes, et se trouve séparée par un trait brunâtre d'une tache pâle située entre les cornes, et les tempes elles-mêmes sont blanches; les jambes, au contraire, offrent une strie brunâtre du côté externe, et le dos est d'un brun pourpre assez foncé; mais, comme chez l'adulte, le croupion et la partie postérieure du corps sont de la même nuance que les flancs. Les cornes, qui ont à peu près la longueur de la tête et qui sont ornées d'un certain nombre d'anneaux superposés, après s'être élevées parallèlement au-dessus du front, divergent et se contournent gracieusement comme les bois d'une lyre. La queue présente la même forme et la même longueur relative que chez l'Algazelle; cylindrique à la base, elle se termine par une touffe de poils.

Le voyageur Burchell, qui a découvert le Bless-Bok dans l'Afrique australe, n'a donné malheureusement que des renseignements peu circonstanciés au sujet de cette espèce, et les voyageurs qui ont parcouru après lui les mêmes contrées n'ont pas été plus explicites; de sorte qu'il nous est impossible de décrire les mœurs de l'Antilope à front blanc, qui peut être comptée parmi les animaux rares de nos jardins zoologiques.

Tout à côté du Bless-Bok, et dans la même section, c'est-à-dire dans le petit genre *Damalis*, se place une autre Antilope de l'Afrique australe, le *Bonte-Bok* (*Damalis pygarga*), qui ressemble beaucoup à la précédente par les proportions, la forme des cornes et le système de coloration; toutefois ses teintes ne sont pas tout à fait les mêmes que celles du Bless-Bok, et toute la partie postérieure du corps, près de la naissance de la queue, est occupée par une large tache blanche.

M. Layard, qui a pu observer, il y a une dizaine d'années, le Bonte-Bok à l'état sauvage, dans le sud de l'Afrique (1), a constaté que cette espèce était presque entièrement anéantie : déjà vers 1870 elle ne se trouvait plus que dans les environs du cap Agulhas, à la pointe méridionale du continent africain, dans un district borné au sud, au sud-est et au sud-ouest par la mer, et au nord par des plis de terrain et des collines basses se rattachant à la chaîne des monts Calderon et des Zwart-Bergen. Ce district, appelé le

(1) Voy. notamment la peinture des parois du temple de Khnoum-Hoptou, à Beni-Hassan, que M. Lenormant a reproduite dans son ouvrage (p. 121).

(1) Voy. les *Proceedings* de la Société royale de Londres, 1871, p. 625.

Strand-Veldt, appartenait alors en grande partie aux familles Breda et Van der Byl, qui faisaient tous leurs efforts pour protéger les Bonte-Boks, et qui étaient secondées par le gouvernement colonial. Il fallait, en effet, pour chasser les Bonte-Boks, un permis de l'autorité supérieure, visé par le magistrat du village de Bredasdorp. Malheureusement ces tentatives étaient paralysées par le mauvais vouloir ou la cupidité de quelques tenanciers occupant des fermes isolées au milieu des grandes propriétés, et qui, en semant du grain dans leurs champs, attiraient les Antilopes pour les fusiller à la faveur des ténèbres, sans respect pour les règlements. Par suite de ces circonstances, le nombre des Antilopes Bonte-Boks vivant dans le Strand-Veldt diminue de jour en jour. Quand M. Layard visita ce district, on voyait encore de temps en temps de petites troupes de ces animaux, composées d'une dizaine ou d'une vingtaine d'individus, et çà et là quelques mâles isolés. Pour atteindre ces Antilopes, les chasseurs qui étaient munis d'un permis régulier partaient à cheval ou en voiture, s'approchaient le plus possible du troupeau, et, sans mettre pied à terre,



Antilope Algazelle. — Antilopes *Bless-Bok*. — Dessin de Freeman, d'après nature.

faisaient feu sur les pauvres bêtes quand ils se trouvaient à bonne portée.

Si nous voulions parler avec quelques détails des Antilopes qui se rapprochent du Bless-Bok et du Bonte-Bok, nous sortirions forcément des limites qui nous sont tracées : aussi nous contenterons-nous de rappeler que plusieurs naturalistes rangent encore dans le genre *Damalis* le *Sassayby* ou Antilope à croissant (*A. lunata*), qui se rencontre dans l'Afrique australe; le *Doria* (*A. zebra*), qui vit au Gabon; et le *Korrigum* (*A. senegalensis*), qui vit en Sénégambie et que les Yolofs connaissent sous le nom de Yonga.

PIETER VANDAEL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 166, 170, 178, 186, 222, 226.

VII. — VIE A TROIS. — VIE A DEUX.

On s'habitue à tout : le temps finit par vous faire paraître supportables des fardeaux sous lesquels on avait d'abord plié avec découragement.

Dame Vandael se consola peu à peu de son impuissance en voyant que personne autour d'elle ne paraissait en souffrir; Pieter et Marie s'habituèrent à la voir toujours assise dans son fauteuil, et ils la considérèrent presque comme guérie, quand son état demeura stationnaire.

Leur vie, telle qu'elle était désormais, était encore une assez douce vie. Le matin, avant de partir pour Lorient, Pieter aidait à lever et à habiller sa mère, et il l'installait dans son fauteuil. Marie, alerte et vive, faisait le ménage, allait au poulailler, au jardin, donnant à toutes choses un coup d'œil ou un coup de main, revenant sans cesse à l'infirme pour voir si elle n'avait besoin de rien, et chantant pour l'égayer, et aussi par instinct, comme les oiseaux. Puis, quand tout était propre et rangé au dedans comme au dehors, l'enfant apportait une petite chaise auprès du fauteuil de dame Vandael; elle posait par terre une grande corbeille remplie de linge à raccommoder, et, comme une ouvrière expérimentée, elle passait chaque pièce en revue, faisant une reprise ici, une couture là, mettant des morceaux, recousant des boutons, comme elle l'avait appris autrefois de dame Vandael. Celle-ci la regardait travailler, la dirigeait, lui donnait des conseils dans les cas difficiles; et de temps en temps elle lui disait : « Tu dois être fatiguée, Marie; va-t'en jouer un peu dans le jardin. » Marie se faisait prier : jouer! elle n'était plus une petite fille pour avoir envie de jouer; pourtant elle se laissait persuader et partait avec Quéteur. Mais elle n'allait pas loin et ne restait pas longtemps; bientôt elle revenait rouge et haletante, en disant : « Comme j'ai couru! je suis fatiguée de jouer, grand'mère, je viens me reposer auprès de toi. Veux-tu que je te lise une belle histoire pendant que je me repose? » Et elle cherchait bien vite un livre, et consultait de l'œil le vieux coucou, qui marquait les heures en Bretagne après les avoir marquées en Flandre à des êtres pour qui il n'y avait plus de temps désormais; ne fallait-il pas qu'elle choisit une histoire qui pût tenir dans le nombre d'heures qui lui restaient avant le moment où elle devait s'occuper du repas? Quand elle avait choisi, elle revenait s'asseoir auprès de dame Vandael et lisait de sa voix claire et douce.

La vieille femme ne comprenait pas toujours, car la maladie avait affaibli sa tête; mais elle écoutait cette voix, qui la berçait comme un chant de nourrice, et souvent elle s'endormait en pensant : « Quel bonheur que Dieu nous l'ait envoyée, la chère enfant! au moins mon pauvre fils ne sera pas seul... »

Cette vie dura deux ans, pendant lesquels Marie devint tout à fait une jeune fille, fraîche et forte, sérieuse et réfléchie. Dame Vandael s'affaiblissait graduellement, mais ni son fils ni l'orpheline ne s'en apercevaient; le changement n'était sensible que pour les étrangers qui ne la voyaient pas tous les jours; pour M. Kernolec, par exemple, qui venait de temps en temps prêter des livres à Marie et encourager la malade, faute de pouvoir la guérir.

Après une de ces visites, il s'en alla tout triste; et le lendemain il vint trouver Pieter Vandael à son chantier pour l'avertir qu'il pourrait quitter son travail au moment même où Marie l'enverrait chercher, sans perdre son temps à aller demander une permission à son chef : il venait de la demander d'avance pour lui.

Pieter comprit : sa mère allait le quitter! Dès le lendemain, en effet, elle dut garder le lit; elle ne mourut pas subitement, comme l'avait craint le médecin, elle s'éteignit doucement. Pourtant, une pensée semblait la tourmenter; elle regardait longuement Marie, et puis elle murmurait à voix basse : « Est-ce juste? est-ce juste? » Son fils et l'orpheline n'attachaient aucun sens à ces paroles; sa tête s'égarait, sans doute! Mais, le dernier jour, à un moment où Marie, occupée à l'autre bout de la chambre, ne pouvait pas l'entendre, elle appela Pieter vers elle et lui dit : « Je te laisse... un trésor... mais est-il bien à nous? » Un peu plus tard, elle appela Marie, et lui dit de prendre son livre de messe et de lui lire les prières du soir.

Quand la jeune fille arriva au commandement : « Le bien d'autrui tu ne prendras », dame Vandael parut agitée; elle répéta plusieurs fois : « Le bien d'autrui... le bien d'autrui! » Marie ne comprit pas ce qu'elle voulait dire; mais Pieter devint tout pâle et regarda sa fille adoptive. Sa mère avait suivi ce regard; elle fit un signe d'approbation, et son agitation cessa. Un instant après elle s'endormit; elle ne se réveilla plus.

Ce fut d'abord une triste vie que celle de Marie, lorsqu'elle se trouva seule toute la journée. Il lui semblait que sa vie était vide désormais, comme le fauteuil de l'aïeule, comme le grand lit où elle l'avait vue s'endormir de son dernier sommeil.

Les soins qu'elle donnait à l'infirme depuis deux ans avaient si bien rempli tous ses instants, qu'à présent, quand son petit ménage était fini, elle trouvait n'avoir plus rien à faire, et que le temps lui paraissait bien long jusqu'au retour de Pieter. Quand il revenait, elle l'accueillait aussi gaiement qu'elle pouvait; et elle avait soin de se baigner les yeux avec de l'eau fraîche pour qu'il ne s'aperçût pas qu'elle avait pleuré : il avait bien assez de son chagrin à lui. Car il ne se consolait pas du tout, le pauvre Pieter; il avait toujours l'air aussi triste que le premier jour.

Marie, pour égayer son pauvre papa, tâchait de s'égayer elle-même; elle cherchait quelque chose d'amusant à lui raconter, elle riait pour le faire rire, elle lui chantait quelque nouvelle chanson; mais rien ne réussissait à le tirer de sa tristesse. Plus Marie se montrait tendre et charmante, plus il semblait inquiet et agité; il l'embrassait en pleurant, il la serrait à lui faire mal, il l'appelait : « Ma chérie, ma chère petite fille bien-aimée, mon trésor! » Et en même temps il regardait autour de lui d'un air presque effrayé, comme si un ennemi invisible l'eût menacé de lui enlever ce trésor. « Oh! papa! disait l'enfant, qu'as-tu donc? Depuis la mort de grand'mère, on dirait que tu ne m'aimes plus! »

Alors Pieter faisait un effort pour se calmer et cherchait toutes sortes de raisons pour expliquer sa tristesse; il pensait à sa chère mère... « Et à la mienne aussi, papa? » demandait l'enfant. « Oui, à la tienne aussi! » répondait Pieter. Mais il détournait la conversation, et Marie remarquait une fois de plus qu'il évitait toujours de lui parler de sa mère. « Il n'aime pas à penser à elle, parce qu'il a eu trop de chagrin de l'avoir perdue! » se disait l'enfant; mais elle aurait bien voulu savoir comment était cette mère qu'elle n'avait pas connue.

Le vieux chirurgien, qui avait pris Marie en amitié et qui venait quelquefois le dimanche se promener à Kerantrech et fumer sa pipe dans le jardin de Pierre Vandael, remarqua le premier que la fillette devenait pâle et maigre, et qu'elle paraissait plus fatiguée maintenant qu'au temps où elle avait une malade à soigner du matin au soir.

« L'enfant s'ennuie, se dit-il, et l'ennui n'est pas bon pour les jeunes filles. » Il prit un jour Marie à part, et lui demanda si elle ne consentirait pas à travailler pour des dames de sa connaissance. Il avait fait la veille une tournée de vi-

sites pour prier les dames dont il lui parlait de vouloir bien employer une jeune ouvrière à qui il s'intéressait.

Marie fut ravie : travailler comme une vraie femme, gagner de l'argent! Jamais M. Kernolec n'avait rien trouvé qui lui fît plus de plaisir, même dans le temps où il la comblait de bonbons et de joujoux. Elle pourrait faire de petits cadeaux à son cher père, lui procurer bien des douceurs dont il avait pris l'habitude de se priver depuis les dernières années pour subvenir aux frais de la maladie de sa mère, et pour lui procurer une nourriture plus délicate. Elle savait bien travailler, certainement! C'était elle qui faisait toutes les chemises de son père, même les belles chemises de cérémonie; et en disant cela, elle fouillait dans les tiroirs, et apportait à M. Kernolec des échantillons de ses piqûres, de ses surjets et de ses ourlets.

Le chirurgien souriait, trouvait tout bien et tout parfait; et pour commencer, il pria Marie, quand elle irait à Lorient, d'acheter de la toile pour lui faire des chemises, à lui : il voulait être le premier à la payer. Là-dessus, il y eut entre eux un grand combat de générosité, car Marie voulait travailler gratis pour lui. Le combat finit par une transaction : Marie lui ferait cadeau de la façon de la première chemise; il payerait les autres.

A partir du jour où Marie travailla pour gagner de l'argent et aider son père, elle ne s'ennuya plus : aussi reprit-elle bientôt ses joues roses et sa gaieté. Et Pieter, lui aussi, se laissa distraire de son chagrin et subit l'influence de cette gaieté. Et puis le printemps revenait : le soir, après le repas, le père et la fille s'en allaient dans la campagne, suivant les petits sentiers fleuris; le dimanche, ils avaient toute leur journée à eux, et pouvaient errer le long des rives du Scorff, jusqu'à la haute mer. Souvent ils emportaient leur repas, qu'ils allaient manger au pied d'un rocher, sur quelque plage de sable fin, tout en regardant les troupes de goélands et de mouettes qui tourbillonnaient au-dessus d'eux, et les bateaux qui sortaient de la rivière ou qui venaient de la pleine mer.

Pieter suivait avec intérêt leur manœuvre, qu'il louait ou critiquait, en fin connaisseur; et Marie, son élève en science maritime, comprenait très bien pourquoi ce cutter aurait dû amener son foc, et comment cette chaloupe aurait pu s'y prendre pour courir une bordée de moins. Le père et la fille rentraient à la brune, un peu las, de cette saine lassitude que donnent la marche et le grand air; ils soupaient de bon appétit et dormaient toute la nuit sans rêver.

Les inquiétudes de Pieter se dissipaient peu à peu. Le bien d'autrui... est-ce qu'il pouvait le lui rendre, son bien? qu'en ferait-il, là où il était? D'ailleurs, vivait-il encore, ce père indigne, ce mauvais mari? Tant d'autres mouraient là-bas, tués par le climat ou par la fatigue! il n'y avait pas de raison pour qu'il ne fût pas mort. Quand même il vivrait, quand même il reviendrait, est-ce que sa fille ne serait pas pour lui une charge plutôt qu'une aide? Et puis, il ne savait sûrement pas qu'il avait une fille, il ne viendrait pas la réclamer. Non, non! il n'y avait pas de danger; Marie était à Pieter Vandael, bien à lui, et il la garderait! Plus tard, il la marierait à quelque brave garçon, qui ne refuserait pas de lui laisser une petite place au foyer, et qui l'aiderait à rendre Marie heureuse. Le bon Pieter faisait des rêves d'avenir.

L'été passa et l'hiver revint; Marie avait quinze ans. Dame Vandael n'était pas oubliée, on l'aimait encore, on la regrettait toujours, mais on ne pleurait plus; on était heureux dans la petite maison de Kerantrech.

La suite à une prochaine livraison.

UNE PENSÉE DE SWIFT.

« Quoique les hommes soient accusés de ne pas connaître leur faiblesse, dit l'auteur de *Gulliver,* ils ne connaissent peut-être pas davantage leur force. Il en est des hommes comme des terrains, où parfois existe un filon d'or dont le propriétaire ne se doute pas. »

Il n'est que trop certain que beaucoup de ces filons d'or ne sont jamais exploités. Ils s'en trouve assurément de nombreux, et qui restent ignorés dans les flancs de la terre, mais c'est un dommage bien moindre; tôt ou tard on les découvrira. Au contraire, tout homme qui avait en lui une mine précieuse, et qui meurt sans en avoir fait profiter ses semblables, est cause qu'elle est à jamais perdue. Espérons que l'instruction plus répandue révélera plus fréquemment des sources de vérité et de richesses trop souvent inexplorées. Mais ajoutons que, même avec plus d'instruction, on n'arrivera pas à tous les progrès désirables, si l'esprit d'initiative, trop rare et faible aujourd'hui, n'est pas plus généreusement stimulé : l'inertie, l'indifférence de gens capables de bien faire, sont des témoignages d'un égoïsme mal entendu.

SUR L'ADMINISTRATION FORESTIÈRE.

Cette administration a, comme attributions essentielles, l'entretien et l'exploitation des bois qui appartiennent soit à l'État, soit aux communes.

La France, au point de vue forestier, est divisée en cantonnements, inspections et conservations :

En moyenne, un *cantonnement* comprend 6 000 hectares de bois;

Une *inspection* se compose de trois ou quatre cantonnements;

Une *conservation,* de trois ou quatre inspections.

La hiérarchie correspond à ces divisions administratives : d'abord des *gardes généraux* et des *sous-inspecteurs,* chargés de la direction des cantonnements, puis des *inspecteurs,* et enfin des *conservateurs.*

Six inspecteurs généraux, qui ont dans leurs attributions le contrôle de tous les services, font chaque année, dans la saison d'été, une tournée d'inspection.

Les élèves de l'École forestière de Nancy reçoivent, après une année de stage, le titre de garde général.

Au-dessous des gardes généraux sortis de l'École de Nancy, dont la situation est analogue à celle des officiers sortis d'une école militaire, il y a des *gardes généraux adjoints,* qu'on peut comparer aux sous-officiers : ceux-ci peuvent être nommés gardes généraux, après avoir passé un examen.

Pour continuer la comparaison, les *brigadiers* et les *gardes* sont les caporaux et les soldats de l'armée forestière.

Ce rapprochement se présente d'autant plus naturellement à l'esprit que, depuis nos nouvelles lois militaires, le corps forestier tout entier est organisé en compagnies de chasseurs actives ou territoriales.

Les gardes généraux ont le titre de lieutenant; les sous-

inspecteurs, celui de capitaine; les inspecteurs, celui de chef de bataillon; les conservateurs, celui de lieutenant-colonel.

LES ARMES PARLANTES
DU CUISINIER TAILLEVENT.

Les bibliographes connaissent bien ce maître queux, qui fut la gloire des anciennes cuisines royales. Ses petits volumes qu'on achète à prix d'or nous disent, dans leur charmante impression gothique, tous les mystères de l'art culinaire d'autrefois; mais Taillevent, «premier écuyer de cuisine du Roy», ne portait pas, en réalité, le nom sous lequel il est parvenu à la postérité. Il s'appelait Guillaume Tirel, et il avait en propre des armes, comme tout bon écuyer devait en avoir; et c'est ce que nous a révélé récemment un spirituel érudit, M. Demay, qui a découvert le glorieux écusson du personnage sur un sceau rond, de 23 millimètres, en cire rouge. L'auteur du célèbre *Viandier* montrait aux marmitons royaux, ses humbles subordonnés : « écu à la fasce, portant trois marmites, et accom-» pagnée de six roses, trois en chef et trois en pointes, » dans un quadrilobe. »

Le docte Yéméniz possédait en condition parfaite les œuvres du glorieux Tirel; or, le lecteur saura que l'un de ses livrets, imprimé en 1515 à Lyon, ne s'était pas vendu moins de 500 francs en l'année 1853, et que le second petit volume in-16, contenant, en 1583, « l'Art et science » d'appareiller viandes : asçavoir boully, rousty, poisson de » mer et d'eau douce, saulces, espices et aultres choses à » ce conuenables », également imprimé à Lyon, chez Pierre Rigaud, a fait tressaillir d'aise les nombreux acheteurs de la maison Firmin Didot en l'année 1867. Mais qu'est-ce, hélas! qu'une pareille bonne fortune, auprès du *Pâtissier* Elzevier, qu'on n'a pas aujourd'hui, avec taches ou sans taches, pour moins de six mille francs? (1)

UNE DAME DE L'AN HUIT.

Voy., sur les Costumes, p. 52, les Tables des années précédentes, et la Table de quarante années.

La jeune dame s'est ornée de ses habits de printemps et va se montrer à la promenade. Le *chapeau-casque* à plumes, le *tablier à fichu*, la *robe-chemise* sans manches, sont le costume à la dernière mode. Le *sac* à la main où elle a mis au hasard une bourse plus ou moins garnie de pièces blanches, peut-être des lunettes dont elle se servira coquettement tout à l'heure, un mouchoir de fine batiste, et le roman du jour, elle va aux Champs-Élysées que chantent les poètes du temps :

> Un jour, l'âme livrée à la mélancolie,
> Vers les détours charmants des bois élyséens,
> Je guidais la lenteur de mes pas incertains,
> Il m'en souvient encor. . . . . .

« Là une multitude d'êtres frivoles et vains s'empresse, se coudoie, se serre, se culbute autour du char de la mode. Heureux, mille fois heureux celui qui peut en arracher un ruban, une paille, une fleur, une mouche, un rien ! »

A côté de notre dame de l'an 8, assez simplement vêtue, passeront les patriciennes habillées à la romaine, coiffées à la Titus de perruques blondes et frisotées, les bourgeoises affublées de tuniques à longues manches et portant le schall vert négligemment jeté sur l'épaule et brodé à la façon étrusque. D'autres, conduites par un jockey, passeront rapidement dans leur berline et éclabousseront les moins fortunées. On se pressera le soir au théâtre Feydeau, ou bien l'on courra aux vitrines des modistes en renom admirer les chapeaux à *l'ingénue*, à *la créole*, *au zéphire*, à *l'esclavage*, à *la gauloise*, à *la Vénus*.

L'anglomanie régnait du reste à cette époque. On copiait les excentricités anglaises en chevaux, voitures, repas, etc. On prenait le thé comme les Anglais, mais on y ajoutait ce qu'ils n'apportent pas toujours, l'entrain des conversations.

Au thé les dames rivalisaient de toilettes; elles portaient



Une Dame de l'an huit.

plus généralement la tunique croisée, ou la tunique de linon sur transparent. La maîtresse de maison recevait en *bonnet-toquet* à fond plissé.

Le *Musée central des arts* vient de s'ouvrir. On en cause. Peut-être quelques hommes de goût louent la *Transfiguration* de Raphaël, la *sainte Pétronille* du Guerchin, la *Religion* de Titien. Ceux qui n'ont point vu encore ces œuvres se promettent d'y courir le lendemain. Les conversations se prolongent dans le récit des événements politiques du jour.

Tel devait être à peu près l'emploi d'une journée de la dame de l'an 8 dont nous reproduisons le costume.

(1) Voy. Bachelin de Florenne, Catalogue de la vente Gonzalez.

LA MOSQUÉE DE SIDI-BEN-HASSEN.



Mosquée de Sidi-Ben-Hassen (Kabylie orientale). — Dessin de M. H. Girardet.

Lorsqu'on sort du défilé de Kifane, on arrive à un village arabe dont le seul ornement est la mosquée de Sidi-Ben-Hassen. Deux coupoles d'inégale hauteur surmontent cet édifice, où les ravages du temps ont laissé leur empreinte.

Sous l'un de ces dômes, celui qui se distingue par quatre merlons, repose l'homme vénéré dont le nom est resté dans le pays comme un souvenir du plus ardent patriotisme. Une tradition, qui s'est conservée à Tlemcen, rapporte que, dans les premiers temps de la domination ottomane, le modeste oratoire ici représenté fut le théâtre d'une lutte acharnée et d'un horrible massacre dans lequel cent Turcs, venus pour prélever l'impôt, tombèrent sous le yatagan des Arabes. Ceux-ci avaient juré de se défaire d'un seul coup de leurs oppresseurs.

Le complot ayant été ourdi dans le plus grand secret, ils attendirent une occasion favorable, et choisirent l'anniversaire de la naissance de Mahomet, qui est la plus grande fête du monde musulman. Ce jour-là, au moment où l'iman Sidi-Ben-Hassen flétrissait la tyrannie du haut de la chaire, les conjurés égorgèrent ceux de leurs ennemis qui, sans armes comme sans défiance, s'étaient mêlés à eux pour prier.

La première victime fut Sidi-Ben-Hassen. Vingt ans après cet événement, le bey Mohammed-el-Kebir autorisait les gens du canton à ériger une chapelle funéraire à leur compatriote.

LES VERS DE TERRE
ET LES SERVICES QU'ILS RENDENT.

Il y a trente-cinq ans, en 1847, dans notre quinzième volume, Jean Reynaud, qui a contribué si puissamment à la rédaction du *Magasin pittoresque*, écrivait ces lignes : (1)

« Quoi de plus méprisable que le ver de terre? Le nommer c'est tout dire. Il rampe sous le sol, il mange la terre, il ne connaît pas le jour, et si on ne le découvrait en fouillant, on pourrait ne pas se douter de sa présence. La plus infime des bêtes, que vient-il faire sur notre globe? A quoi bon cette misérable existence? La nature trouverait-elle quelque dommage à son néant?

» Quoi de plus riche, au contraire, et de plus essentiel à l'ordre du monde, que le mode grandiose de la nature dans ce manteau de terre végétale qui recouvre les continents pour y servir de base à la végétation, et au sein duquel fourmille cette vermine?... »

Et après ce début Jean Reynaud décrit le travail merveilleux de ces pauvres petits êtres, qui tamisent le sol et apportent quotidiennement à sa surface de petits dépôts d'une argile onctueuse et douce; il termine son article par des réflexions de l'ordre le plus élevé sur les services que rend ce travail vermiculaire qui, lentement mais incessamment, remue et raffine toute la surface de la terre.

Aujourd'hui, on paraît disposé à attribuer à Darwin, comme des nouveautés, ces observations qui, ainsi qu'on le voit, datent d'assez loin. Cet illustre savant a certainement étudié de près ce qu'on peut appeler l'œuvre des vers de terre, et on ne saurait lire sans intérêt le résumé de ses études, tel qu'on l'a donné récemment.

Les vers sont des animaux semi-aquatiques; il leur faut de l'eau pour vivre. Ils respirent par la peau. Ils n'ont pas d'yeux, et cependant ils sont vivement impressionnés par une lumière éclatante; ils se sauvent dans l'obscurité. Ils sont omnivores; ils avalent une énorme quantité de terre dont ils extraient toute la matière digestible; ils mangent de la viande, des feuilles fraîches ou demi-pourries. Ils ne sécrètent que de la terre pulvérulente débarrassée de ma-

(1) Tome XV, 1847, p. 351.

tière assimilable et imbibée d'un liquide visqueux qui la coagule et la rend dure après le dessèchement.

Le ver monte et rejette à la surface la terre qu'il a absorbée.

« Le fait le plus remarquable qui résulte de toutes ces observations, dit M. Henri de Parville, est que le ver prend de la terre dans la profondeur et la dépose à la surface. Ce travail de déblai et de remblai a-t-il quelque conséquence sur la nature et les lignes du sol? Sans aucun doute. Le remaniement continuel des couches de terre modifie leur constitution chimique; l'apport à la surface d'une terre triturée et fine amène par contre-coup des déplacements considérables sous l'influence dégradante des vents et des pluies. »

Darwin établit que dans plusieurs parties de l'Angleterre, les vers, extrêmement nombreux (au moins 140 000 vers par hectare, selon Hensen), font passer dans leur corps et ramènent à la surface plus de dix tonnes (10 000 kilogrammes) de terre par an et par acre (0hect.4046).

L'animal fabrique ainsi la terre végétale.

« De semblables études, ajoute M. de Parville, ne peuvent qu'accroître notre admiration pour la nature et son auteur. Peu à peu on découvre l'utilité de chaque chose et l'harmonie de toutes les forces qui concourent à l'unité de la création. »

PIETER VANDAEL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 166, 170, 178, 186, 222, 226, 245.

VIII. — UN REVENANT.

On a beaucoup parlé, beaucoup écrit sur les pressentiments; mais Pieter Vandael n'avait, certes, aucun pressentiment fâcheux, un certain jour de la fin de février, en sortant de sa maison pour se rendre à l'arsenal.

Marie lui avait servi la soupe bien chaude, et elle faisait si bien la soupe! Elle avait causé gaiement avec lui, et elle lui avait promis, comme elle avait de l'ouvrage à reporter en ville, d'aller l'attendre à la sortie du port: ce serait charmant de revenir avec elle! Il était parti; elle était restée un instant sur la porte à le regarder, et avant de rentrer, elle lui avait crié d'une voix joyeuse : « Au revoir, papa! »

Pieter marchait lestement, et son pas faisait craquer la terre glacée. Il y avait eu du brouillard la veille; mais pendant la nuit le temps s'était éclairci au moment du lever de la lune, et la gelée avait revêtu toutes les branches des arbres, toutes les brindilles des haies, d'une enveloppe brillante qui ressemblait à du sucre candi. La lune étincelait dans un ciel clair, qui commençait à rougir du côté du levant : ce jour-là serait un beau jour!

Pieter arriva au chantier et se mit à l'ouvrage en chantant; il se sentait gai ce matin-là. Un camarade l'interpella:

— Hé! Vandael, savez-vous la nouvelle? Le sémaphore a signalé le *Triton :* il entrera avec le flot. Va-t-il nous jeter de la canaille sur les bras!

— Quoi? le *Triton?* qu'est-ce que vous voulez dire? demanda Pieter tout ahuri.

— Eh oui, le *Triton*, le transport, qui nous ramène un chargement de forçats qui ont fini leur temps, ou qu'on a graciés. Il n'est pas du port de Lorient, il est du port de Brest; je ne sais pas pourquoi on le fait arriver ici.

— Ni moi non plus, mais cela m'est bien égal, dit un ouvrier qui travaillait à ajuster le gouvernail d'un canot. Vous, père Legriez, vous grognez toujours; qu'est-ce qu'ils vous ont fait ces pauvres diables que le *Triton* rapporte? Ce n'est pas vous qu'ils ont volé, je pense?

Le père Legriez secoua la tête.

— Ils ne m'ont pas volé, parce que j'ai toujours été gueux comme Job, répondit-il; mais s'ils ne m'ont pas volé, ils en ont volé d'autres, c'est toujours la même chose. Et ils ne demandent qu'à recommencer, on peut bien en être sûr!

— Ça, c'est à savoir, répliqua l'autre.

— Oh! c'est tout su : quelle fichue idée que de les débarquer à Lorient! Ils sont capables, ceux qui savent un métier maritime, de venir demander du travail à l'arsenal. J'espère bien qu'on ne leur en donnera pas!

— Pourquoi ça?

— Comment, pourquoi ça? Avec vos airs tranquilles, Riou, et vos Pourquoi ça, vous feriez mettre en colère tous les saints du paradis. Jolis camarades que ces gaillards-là! Vous voyez-vous travaillant à la même pièce qu'un forçat, obligé de lui parler? Est-ce que ça serait une existence?

— Je ne dis pas que ça ne serait pas désagréable; mais s'ils ne trouvent pas à travailler, c'est pour le coup qu'ils voleront!

— Qu'ils aillent travailler ailleurs!

— Oui, c'est cela : allez vous faire pendre ailleurs! En voilà, de la charité chrétienne!

Pieter écoutait la conversation des deux ouvriers, et il commençait à s'émouvoir. Des forçats libérés! Ceux qu'il ne connaissait pas lui étaient bien indifférents, et il n'aurait pas eu pour eux la dureté du père Legriez. Mais ne pouvait-il pas y en avoir dans le nombre un qui ne lui serait pas étranger? Il avait été condamné à quinze ans... et Marie avait quinze ans, justement.

En calculant le temps qu'il avait fallu au transport pour faire le voyage, Pieter arrivait à cette terrible conclusion, qu'il devait ramener Jakob Lemans; et les cheveux lui en dressaient sur la tête. Il faillit deux ou trois fois, par des coups de gouge maladroitement donnés, s'emporter un morceau du doigt; évidemment il n'était pas à la tête de ses idées. Tout le jour il eut le cœur serré, comme un homme qui se sentirait sous le coup d'une catastrophe. Le coup de cloche qui annonçait la fin du travail lui fit l'effet d'un signal de délivrance; il allait trouver Marie à la porte, s'en aller avec elle : adieu les mauvais rêves et les craintes folles!

Il franchit vivement la grande porte de l'arsenal. Marie était là, toute rose dans sa robe de deuil; elle lui sourit en l'apercevant, et lui, tout joyeux, s'élança vers elle et la baisa au front en lui disant :

— Te voilà, ma chérie! tu n'as pas eu froid, au moins! Qu'as-tu donc? Je te trouve pâle, et tu as l'air toute triste!

— Ce n'est rien, père; je n'ai pas froid... mais... vois donc ce pauvre homme, comme il me regarde! C'est lui qui est pâle, qui a l'air triste, et qui grelotte! J'avais envie de lui donner de l'argent, mais je n'ai pas osé; ce n'est peut-être pas un mendiant.

Pieter Vandael regarda l'homme que lui désignait Marie; il était assis sur une borne, et ses regards plongeaient, par la porte grande ouverte, dans l'arsenal où circulaient les groupes d'ouvriers sortant des différents ateliers. Il devait être vieux, car sa barbe et ses cheveux étaient blancs, et sa

taille affaissée ; pourtant ses yeux étaient encore vifs, et ils brillaient d'une façon peu rassurante sous d'épais sourcils en broussailles.

En somme, il avait mauvaise mine, et Pieter, trouvant que Marie plaçait mal sa pitié, allait l'emmener, quand l'homme quitta sa borne et vint à eux.

— Pardon, dit-il d'une voix enrouée ; vous êtes ouvrier dans le port, vous ?

— Oui, je suis charpentier, je travaille aux canots, répondit Pieter.

— Ah ! moi aussi, j'ai été charpentier de marine ; je le serais bien encore... Comment est-ce qu'on fait pour être reçu ouvrier ici ?

— On va à la Majorité, on fait sa demande, on montre ses papiers ; et s'il y a de la place, et que vous fournissiez de bonnes recommandations et de bons renseignements, on vous engage.

— Bonnes recommandations... marmotta l'homme entre ses dents... oui, elles sont bonnes, celles que j'apporte de l'endroit où j'arrive... Pourriez-vous m'indiquer un logement, en attendant, un logement pas cher ?

— Oui ; prenez cette rue à gauche, descendez-la jusqu'au bout ; vous tournerez ensuite à droite, et vous trouverez bientôt une petite auberge : à la *Poulie d'Or*. L'hôtesse est une brave femme, elle s'arrangera bien avec vous.

— Elle me connaît, je travaille pour elle ; je viens justement de lui reporter de l'ouvrage, dit Marie entraînée par sa pitié ; dites-lui que vous venez de la part de Marie Vandael, et elle vous donnera un bon souper et un bon lit.

— Marie Vandael ! s'écria l'homme en se rapprochant, et en regardant la jeune fille d'abord, et ensuite Pieter qui se tenait auprès d'elle, consterné de ce qu'elle venait de dire. Mais... voilà Pieter Vandael, alors ? oui, je le reconnais ; je ne pensais pas à lui tout à l'heure, je le croyais si loin d'ici ! Tu ne me reconnais pas, toi, Pieter ? oui, je sais bien qu'il y a des connaissances qu'on n'avoue pas... Ça ne m'empêche pas d'être ton cousin ; tu sais bien, Jakob Lemans ? Oui, tu te rappelles à présent ; je suis changé, n'est-ce pas ? on vieillit vite à Cayenne ! Me voilà revenu d'aujourd'hui ; j'ai froid ici ! j'ai faim aussi, et je n'ai pas beaucoup d'argent ; il faut que je travaille... Pourras-tu me faire entrer là ?

Il montrait l'arsenal.

— Je ne sais pas, balbutia Pieter. Ce soir il est trop tard... va à la *Poulie d'Or*, et dis, si tu veux, que tu es mon cousin ; demain, c'est dimanche, je te verrai.

Jakob fit deux pas dans la rue en hésitant ; puis il revint, et, saisissant le bras de Pieter Vandael, il lui demanda d'une voix étranglée : — Ma femme, sais-tu ?

Pieter fit signe que non ; il n'aurait pas pu parler. Jakob le lâcha et s'éloigna tristement, la tête basse.

— Oh ! le pauvre homme ! dit Marie en prenant le bras de Pieter pour retourner à Kerantrech. Comme il a l'air malheureux ! Et c'est ton cousin ? tu ne m'avais jamais parlé de lui ! Est-ce que sa femme est morte ? Tu le feras venir à la maison, n'est-ce pas, pour le consoler. D'où vient-il donc, à présent ?

— Marie, répondit Pieter d'une voix grave, cet homme a été envoyé à Cayenne, il y a quinze ans, pour avoir volé. J'aurais mieux aimé qu'il ne me reconnût pas.

— Et moi qui lui ai dit notre nom ! J'ai eu tort, papa ; mais il avait l'air si malheureux ! il me faisait une pitié ! Il s'est peut-être corrigé ; il cherche de l'ouvrage, c'est signe qu'il veut être honnête. Il faudra l'aider, papa : c'est juste, puisqu'il est ton cousin.

Et l'innocente Marie, toute la soirée, parla du pauvre cousin ; elle voulait savoir si Pieter et lui s'étaient connus enfants, s'ils avaient été bons amis autrefois ; ce que Jakob avait fait pour être envoyé à Cayenne, et comment il était devenu voleur. Questions fort embarrassantes, auxquelles, le plus souvent, Pieter ne pouvait ou ne voulait pas répondre. Il finit par dire qu'il était fatigué, ce qui était vrai, et qu'il avait envie de dormir, ce qui était absolument faux ; et il se retira dans sa chambre pour penser à son aise à la fâcheuse rencontre de la journée.

La suite à une prochaine livraison.

EXCUSES A UN CHIEN (1).

Mesdames de Grieu, de l'abbaye de Jouarre, s'étaient retirées à Saint-Sauveur, où ma mère avait lié une grande amitié avec elles ; et lorsqu'elle y revint et m'y amena, j'avais un peu plus de deux ans, et je faisais déjà de petits discours qu'on érigeait en bons mots eu égard à mon âge. Je gagnai les bonnes grâces de l'abbesse par une aventure peut-être trop puérile à raconter. Elle était sœur du duc de la Rochefoucault, si connu par son esprit ; elle en avait beaucoup aussi ; mais l'esprit n'empêche pas d'avoir des manies, il les rend seulement plus remarquables. Elle avait établi chez elle l'asile des chiens malheureux ; les estropiés, les incurables, remplissaient son appartement : les uns tombaient du haut mal, les autres étaient couverts de gale ; ceux qui étaient jolis, elle ne s'en chargeait pas, sûre qu'ils trouveraient assez de ressources ailleurs. J'étais souvent chez elle avec mesdames de Grieu. Il m'arriva un jour, comme on se mettait à table, de marcher inconsidérément sur la patte d'un de ces infortunés, qui fit de grands cris. L'abbesse changea de visage, et parut si irritée qu'on me dit tout bas de demander pardon. Comme je ne compris pas qu'elle fût l'offensée, je quittai la table, et j'allai me mettre à genoux au milieu de la salle, vis-à-vis du chien blessé, à qui je fis une excuse très touchante. Cette action réussit, et me mit fort bien avec elle.

LA DAMASQUINERIE.

L'art de damasquiner (incruster de l'or ou de l'argent dans le fer ou l'acier) est originaire de l'Orient ; on ignore la date de son invention, mais on sait qu'il était connu de l'antiquité et que, même du temps de Pline, on le considérait comme une chose déjà très anciennement répandue. Cet art paraît avoir été importé en France sous le règne de Henri IV, à l'époque où les armures et les armes du Levant étaient très en vogue. Il y prit, en peu d'années, un développement considérable, et les ouvriers français ne tardèrent pas à surpasser les Orientaux par le goût des ornements dont ils décoraient le fer, et par le fini de l'exécution.

On conserve dans nos musées de magnifiques spécimens de damasquinures d'or et d'argent, très rares aujourd'hui par suite du prix élevé de ces productions artistiques.

On ne damasquine plus guère que les sabres et les épées ;

(1) Mémoires de Mme de Staal, dame de la duchesse du Maine.

souvent même on se contente d'imiter le vrai damasquinage, surtout pour protéger les armes des ravages de la rouille. Ce genre d'imitation, qui date du règne de Louis XIV, consiste à décorer de dessins d'or des objets de fer, de cuivre et d'acier.

On connaît plusieurs procédés de damasquinage : le *damasquinage proprement dit*, le *damasquinage en relief*, et le *damasquinage héliographique*.

Pour damasquiner, on commence par recuire le métal; ensuite, et à l'aide d'un burin mince et plat, on grave le dessin que l'on veut représenter, en ayant soin que la profondeur du trait soit égale au tiers du diamètre du fil d'or ou d'argent qui doit le remplir. Le fil s'introduit dans le sillon au moyen d'un ciseau, puis on l'aplatit avec un instrument spécial appelé *matoir*, lequel enlève les bavures faites par le burin et les force à entrer dans le fil, en formant une sorte de sertissure qui rend l'incrustation très solide. Cette opération terminée, on polit avec soin le métal, jusqu'à ce que la teinte bleue que lui a donnée le recuit soit devenue uniforme.

Le damasquinage en relief s'obtient en introduisant dans le sillon des fils plus gros que ceux qu'on emploie pour damasquiner à la manière ordinaire ; on les fixe au ciseau, puis on les *amatit* avec un matoir creux, en forme de gouttière. On termine en ciselant l'or ou l'argent en relief selon le dessin donné.

Le damasquinage héliographique a été imaginé en 1856 par Niepce de Saint-Victor. Après avoir déposé, à l'aide de la pile, une mince couche de cuivre sur une plaque d'acier, on la recouvre d'un vernis sensible au bitume de Judée, puis on l'expose à la chambre noire, comme s'il s'agissait de faire un cliché photographique. Quand on juge que l'impression produite par la lumière est suffisante, on retire la plaque de l'appareil, et on la plonge dans de la benzine qui enlève le vernis non solarisé et met à nu les parties correspondantes du cuivre, que l'on dissout alors avec de l'acide chromique et que, finalement, l'on dore par immersion. On a ainsi une damasquinure d'acier sur fond d'or. L'inverse s'obtient en exposant la plaque sensible, non plus directement à la chambre noire, mais sous un positif par transparence qui donne, après les opérations indiquées ci-dessus, un dessin or sur fond d'acier.

Quelquefois on recouvre l'acier de bitume sans y déposer une couche préalable de cuivre, et l'on dore à la pile toutes les parties du métal qui n'ont pas été solarisées par la lumière et dont le vernis a été dissous par la benzine. On peut encore remplacer l'acier par une plaque d'argent ou de tout autre métal.

On a donné le nom de *damasquine* à l'imitation de la damasquinure. On étend sur le métal une couche de vernis à épargne, on grave ensuite au burin, et l'on attaque par l'acide azotique le fer ou l'acier mis à nu. Aussitôt que le creux paraît assez profond, on dissout le vernis dans de l'alcool, puis, après avoir lavé et nettoyé la plaque avec soin, on la recouvre d'une mixtion à dorer qu'on laisse sécher légèrement. On applique alors sur la mixtion des feuilles d'or ou d'argent dont on assure l'adhérence en les pressant avec un petit coussinet de velours garni de ouate, et l'on porte la pièce à l'étuve jusqu'à ce qu'elle soit devenue bien sèche. A ce point, on la retire du séchoir, et, quand elle est refroidie, on enlève, avec un couteau d'acier à lame fine, les feuilles d'or ou d'argent qui adhèrent aux reliefs. On a, de la sorte, un dessin or ou argent sur fond d'acier ou de fer poli; on peut également, par une opération inverse, obtenir un dessin en métal poli sur fond d'or ou d'argent.

Ce procédé est encore en usage aujourd'hui pour décorer un grand nombre d'objets, tels que coffres, porte-cigares, porte-monnaie, broches, boutons, encriers, etc, etc.

On peut indiquer d'autres genres de damasquines. C'est ainsi que pour imiter les moirages des lames de Damas, on cache le dessin avec un vernis protecteur et l'on mate le métal laissé à nu. Quelquefois encore on bleuit la lame tout entière en la recuisant, puis, après avoir dessiné au pinceau, et à l'aide d'un vernis, les ornements qui doivent la décorer, on décolore le métal non recouvert avec de l'acide chlorhydrique étendu. Enfin, dans certains cas, on dore et l'on argente à la pile les parties colorées en bleu, on trace ensuite les ornements avec du vernis à épargne, et l'on dissout les parties argentées ou dorées laissées à nu en les soumettant à l'action du cyanure de potassium. On a alors, quand le vernis est enlevé, un dessin or ou argent sur fond bleu.

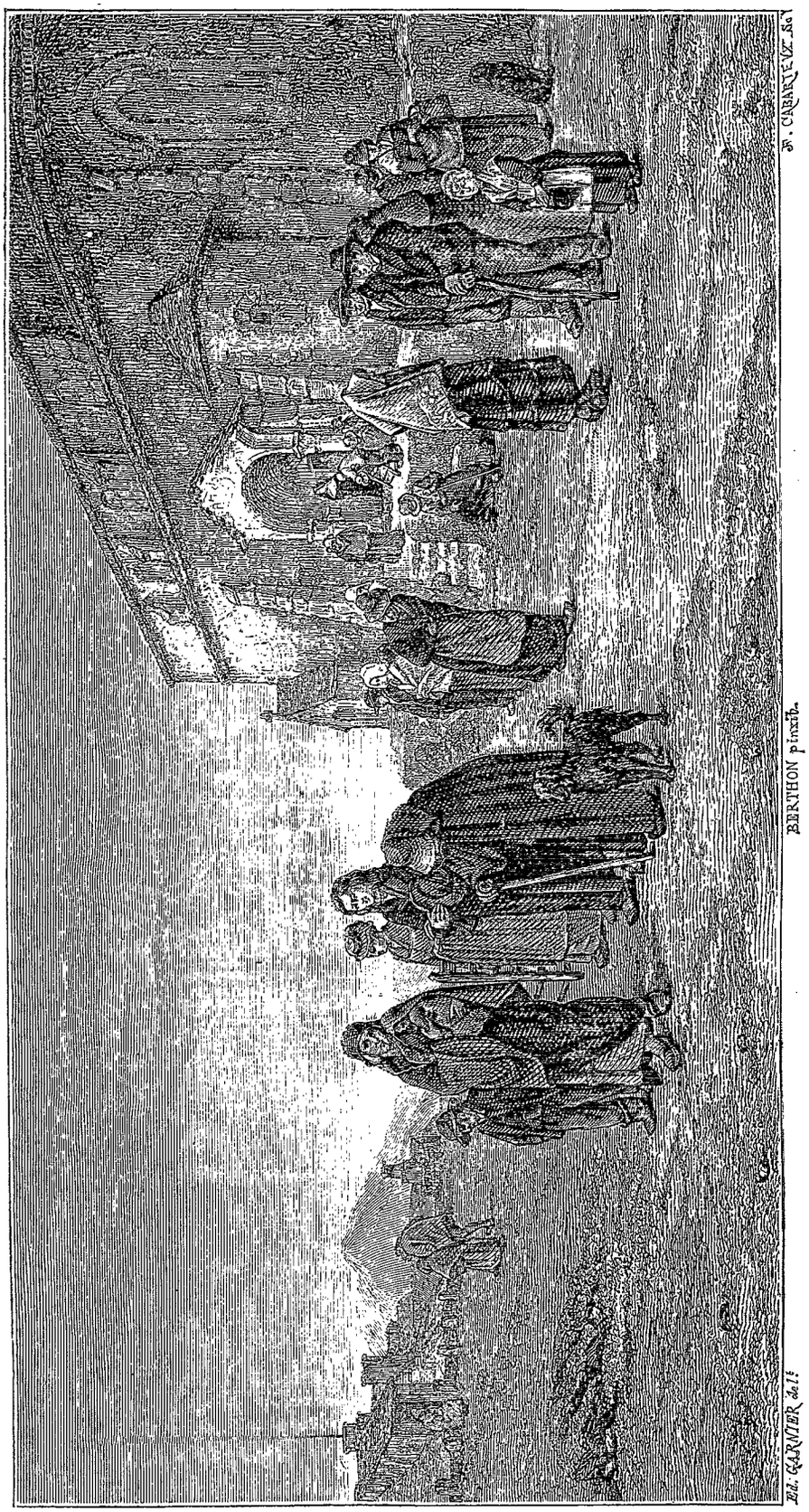
On imite encore le damasquinage en déposant sur le métal une couche de platine que l'on brunit et que l'on recouvre d'un nouveau dépôt de platine après y avoir fait des réserves. Ces imitations, d'un effet suffisamment artistique, ont l'avantage de ne pas être d'un prix trop élevé.

UN DIMANCHE AU VILLAGE.

Comme c'était dimanche et qu'il faisait beau, tout le village était dehors, dans les rues ou plutôt dans la rue, car il n'y en avait qu'une, et surtout sur la place de l'Église, lieu ordinaire de réunion. Les hommes, en veste de drap, avec leurs grands chapeaux de feutre, étaient debout, groupés deux par deux, trois par trois, quelques-uns s'appuyant sur un bâton. Ils restaient à la même place, ne changeaient pas d'attitude, ne faisaient pas de gestes, ne parlaient pas, ou s'ils échangeaient quelques paroles, c'était à de longs intervalles et sans élever la voix. Les femmes, enveloppées de leurs pelisses à capuchon, tenant leurs enfants par la main, gardaient la même immobilité et le même silence. Plusieurs étaient assises isolément sur des chaises devant leur porte, ou sur le mur bas qui séparait l'église et le cimetière de la place. On entendait de temps en temps, au milieu de ce calme, le beuglement sourd des vaches au fond des étables, le hennissement d'un cheval à l'écurie, le chant des coqs qui se répondaient d'une cour à l'autre. Tout autour se déployait le spectacle monotone d'une grande plaine, plate, nue, déserte, s'étendant de tous côtés jusqu'à l'horizon, avec des champs de sarrasin qui commençaient à blanchir et des landes où ça et là des genévriers et des touffes de ronces surmontaient un peu le tapis de bruyère. Et c'était là un dimanche, un jour de loisir et de liberté ! Quelle vie morne menaient ces pauvres gens ! Était-ce donc là vivre?

Peut-être cependant avions-nous tort de les prendre en pitié, et jouissaient-ils à leur manière de ces heures paisibles. Cette journée du dimanche différait pour eux des autres jours de la semaine. Ils n'étaient plus courbés vers la terre, ils étaient debout, et ils regardaient devant eux l'espace, le ciel ; ils ne maniaient plus la houe ni les mancherons de la charrue, ils avaient les mains libres ; au lieu

de la blouse de travail, ils portaient l'habit de drap des jours de fête. Ils n'allaient nulle part, mais ils auraient pu aller quelque part, s'ils l'avaient voulu. Ils pensaient que leurs bœufs ruminaient tranquillement, couchés sur leur litière, ne prenant pas de fatigue, et que le soleil qui, lui, travaille toujours, continuait, même le dimanche, à mûrir



La Sortie de l'église, en Auvergne. — Tableau de Berthon. (Salon de 1879.)

la moisson. Tout cela était assez pour leur donner une vague sensation de bien-être qui, ne se renouvelant que tous les huit jours, ne s'épuisait pas et ne laissait pas de place à l'ennui. Ce qui nous paraissait du vide était pour eux l'absence de l'effort, de la peine ; ce vide était plein de délivrance, de repos ; ce néant avait la réalité d'un plaisir.

LE LIEUTENANT AMÉRICAIN SCHWATKA.

Fin. — Voy. p. 190.

II

Le lieutenant Schwatka s'embarqua sur la baie d'Hudson, cette Méditerranée de l'Amérique du Nord, et débarqua au mois d'août 1878 à la côte nord-ouest de la baie, sur un point nommé camp Daly.

Les six premiers mois, d'août 1878 à février 1879, furent consacrés au levé de la côte, avec l'entrée du Chesterfield-Inlet, qui est un immense estuaire, l'île de Marbre et le lac Brevoort : ce lac n'est en réalité qu'un golfe enfoncé profondément dans l'intérieur. Au nord du camp Daly on découvrit la rivière Lorillard, tributaire de la baie Daly.

Le 1er avril 1879, l'expédition quittait le camp Daly, bien préparée, bien équipée, et acclimatée déjà, pour se diriger sur la terre du Roi-Guillaume, avec trois grands traîneaux attelés de quarante-quatre chiens.

Ce fut un dur voyage pour ces malheureux animaux. Pendant quinze jours consécutifs ils durent se contenter de maigres débris ; faute de nourriture suffisante, un grand nombre d'entre eux, près de la moitié, succombèrent.

L'expédition subsista pendant dix mois des produits de la chasse. Il fut abattu cinq cent vingt-deux rennes, sans compter les bœufs musqués, les ours blancs et les phoques.

Au delà des collines du Hasard, déjà reconnues dans les expéditions préliminaires, on arriva, en marchant vers le nord, à la rivière Wager ; puis, à travers une région accidentée, on atteignit une chaîne que couronnent les sommets du pic Mac-Kinney et du Monument Stewart. On découvrit une rivière qui fut baptisée rivière Hayes, en l'honneur du président de l'Union américaine.

La rivière Hayes est longue d'environ deux cents kilomètres et tombe dans l'estuaire de la rivière Back ou baie de Cockburn. Sur ses bords, on trouva un village d'Esquimaux qui avaient habité autrefois les côtes de la péninsule Adélaïde et de la terre du Roi-Guillaume. Ces pauvres gens, en échange de couteaux, d'aiguilles et autres menus objets, donnèrent aux voyageurs quelques reliques provenant de l'*Erebus* et de la *Terror*.

C'est là que Schwatka apprit d'un homme de soixante ans les grands traits du sort final de l'expédition Franklin, c'est-à-dire des quatre barques et de l'un des navires, échoué au large de la pointe Grant (presqu'île Adélaïde), puis percé par les Esquimaux, ce qui le fit sombrer dès la débâcle de l'été suivant.

Dans l'île Montréal, qui émerge dans la baie Elliott, élargissement de la rivière Back ou du Grand-Poisson, se trouve un *cairn* ou cache de pierre qui, au rapport des Esquimaux, contenait des couteaux, des ciseaux, des hameçons, etc. La cache avait été ouverte. Schwatka n'y retrouva rien.

Le 31 mai, on arriva à un campement d'Esquimaux, sur la côte orientale de la presqu'île Adélaïde ; là se trouvaient près de cent habitants. Schwatka visita tous les *iglou* (cabanes, huttes de neige), distribuant des aiguilles, des cuillers, des couteaux, des hameçons, en échange de quelques restes sans valeur de l'expédition Franklin.

Un vieillard et un homme de quarante-cinq ans indiquèrent une baie au nord-ouest dans laquelle avait eu lieu la destruction d'une boîte en étain renfermant des papiers imprimés et écrits. Là devaient se trouver le journal de bord et d'autres relations détaillées de l'expédition. La cassette renfermait aussi des montres en or et en argent, des chaînes, des breloques, des couteaux, des fourchettes, des cuillers, de petits plats, etc.

A deux ans en arrière, il y avait, dirent ces Esquimaux, des fragments de squelettes humains que les loups et les renards emportaient. L'un d'eux avait encore, l'été précédent, pris sur un îlot au large, à l'ouest de la pointe Grant, des bouteilles, des instruments de fer et d'étain, du bois, etc.

Le 1er juin, Schwatka se rendit à cette baie et la baptisa du nom de Starvation-Cove *(Anse de la Mort-de-Faim)*, en raison de la mort qu'y avaient trouvée les derniers compagnons de Franklin. Il y vit un bateau renversé avec les restes de squelettes de six à dix personnes.

Une femme de cinquante-cinq ans dit aussi avoir vu une troupe de blancs tirant sur la glace un traîneau sur lequel était un bateau ; ces blancs, qui venaient de la baie Washington, traversaient le détroit pour aborder dans la presqu'île Adélaïde, suivis par une troupe d'Esquimaux. Elle n'avait pas vu la fin de l'aventure ; mais il est probable que, vu l'état de la glace déjà à demi fondue, l'équipage n'avait pas pu aborder. Cette troupe était descendue de la baie Terror, où la même femme avait vu le printemps suivant sur la glace les restes d'une tente ; tout auprès étaient des cadavres de blancs, des tombes, puis des couteaux, des fourchettes, des cuillers, des montres, des livres. Les visiteurs Esquimaux avaient alors pris les objets qui leur avaient convenu, et laissé les livres dont personne ne se souciait.

C'est le traîneau cité par cette femme, et que Léopold Mac-Clintock avait aussi vu, que Schwatka a ramené avec lui comme relique.

Le 5 juin, Schwatka dirigea une reconnaissance sur la côte sud-est de la terre du Roi-Guillaume. Il y trouva, au bord de la rivière Pleffer, plusieurs tombeaux et une cache érigée en 1869 par le capitaine Hall. Des lunettes à neige en fil d'archal prouvèrent que parmi les cadavres devait se trouver celui d'un officier. A son retour de la rivière Pleffer, Schwatka trouva à la pointe Seaforth une autre curieuse relique : c'était la planche d'un coffre-lit, avec ses deux oreilles ou anneaux en cuivre, sur lesquels on lisait gravées les deux initiales L. F. (Lady Franklin).

A la dernière station, avant de quitter la presqu'île Adélaïde, Schwatka recueillit encore des informations importantes d'une vieille femme. Son principal récit se rapportait à l'affaire du bateau renversé avec son contenu et à la fameuse boîte d'étain de l'anse de la Mort-de-Faim.

Schwatka traversa enfin le détroit Simpson entre la presqu'île Adélaïde et la terre du Roi-Guillaume. Le 10 juin il arriva au cap Herschel où il laissa ses plus gros bagages avec la plupart de ses gens. Lui-même partit vers le nord avec un traîneau, marchant à travers terre et mer pour couper les détours des anses. La marche fut des plus pénibles ; il y avait des *hummocks* (monceaux de glace) de plusieurs pieds de haut, séparés par de la glace mêlée à de la neige en pâte, dans laquelle on enfonçait jusqu'à la ceinture et dont il fallait faire sortir le traîneau.

Après avoir dépassé la pointe Franklin, il trouva, outre deux tombeaux, les pièces éparses de plusieurs squelettes, puis le camp établi en 1848 par le capitaine Crozier, qui, après la mort de Franklin, arrivée le 7 juin 1847, avait été nommé commandant de l'expédition. Outre des jour-

naux, des notes, une batterie de cuisine en fer et en cuivre, un certain nombre de toiles et de vêtements, on trouva un tombeau, ouvert par les indigènes sans doute. Une médaille d'argent, des boutons d'or, etc., firent reconnaître ce tombeau pour celui du lieutenant John Irving, troisième officier de la *Terror ;* son squelette était réduit à quelques os et au crâne.

Le 3 juillet, Schwatka atteignit le cap Félix, extrémité septentrionale de la terre du Roi-Guillaume. Là aussi, des bouteilles cassées, des restes de toiles et de vêtements, les traces d'un *cairn* démoli, prouvèrent qu'on était en présence d'un ancien camp de Franklin. Dans toute cette région du cap Félix on trouva un nombre considérable de capsules de fusil à percussion.

Les recherches de Schwatka sur le chemin de retour amenèrent la découverte de flacons à conserver les fruits, de cruches de grès avec l'estampille des marchands, de pots d'étain, de brosses, de toile à voiles. On trouva aussi le gréement d'un traîneau dont la plaque indiqua qu'il avait fait partie des accessoires de la *Terror*. Un bas grossièrement fait d'un morceau de toile révéla l'état de misère auquel avait été réduit l'équipage de Franklin.

On découvrit, écrit à la mine de plomb sur du papier de musique, tout un ensemble de rapports avec des notes relatives à l'expédition. Ce document était dans une pile de pierres à la place d'un *cairn* détruit. A côté de nombreux passages rendus illisibles par les intempéries, on y voyait une courte notice de Graham Gore, l'un des officiers de Franklin ; puis le rapport un peu plus étendu de Crozier et de James Fitz-James, commandant de l'*Erebus*. Ces deux rapports, datés de 1847 et de 1848, avaient déjà été trouvés en 1859 et apostillés par le lieutenant Hobson, commandant en second de l'expédition de Léopold Mac-Clintock.

On trouva encore le tombeau d'un officier, à en juger par quelques boutons d'or et des fragments de drap fin que contenait ce tombeau. Il avait été, comme les autres, fouillé par les indigènes et le corps emporté par les bêtes fauves qui en avaient mangé une partie. On trouva d'autres tristes débris, des crânes épars, des tombeaux vides.

Le temps était favorable ; la neige et la glace avaient tout à fait disparu du sol depuis le 4 juillet. L'aride et pierreuse terre du Roi-Guillaume, au sol d'argile brun, se couvrit de myriades de petites fleurs rouges et bleues, de soucis et de marguerites des prés. On était à cette époque de l'année où le soleil ne se couche sur un point de l'horizon que pour se lever immédiatement sur un autre.

Dans une des anses de la baie Erebus, fut trouvée l'une des plus grandes barques de l'expédition Franklin. Sur la grève étaient éparpillés une foule de vêtements, des outils et instruments de fer et de cuivre, des lignes, des hameçons, des plaques de plomb, des boutons, des cartouches, des poires à poudre, des lanternes, des flacons de pharmacie. Là gisaient les ossements de quatre squelettes dont aucun n'était complet.

La température baissait et il se produisait déjà des tempêtes de neige. On décida le départ vers le sud. On se divisa en deux escouades qui contournèrent, l'une par l'est, l'autre par l'ouest, la péninsule Adélaïde, et se rallièrent aux rapides de la rivière Back. Au débouché de la baie Sherman, découverte par Schwatka, on rencontra un vaste camp d'Esquimaux, chez lesquels on trouva un gros bloc du navire qui s'était abîmé à la pointe Grant. Il était marqué au feu avec deux caractères oblitérés en partie, où l'on crut lire OR, ce qui pourrait impliquer que le bloc faisait partie de la *Terror*. Le navire échoué au large du cap Grant serait la *Terror*, et le sort de l'*Erebus* resterait encore inconnu.

Le retour de l'expédition à la baie d'Hudson se fit sans incident notable. On atteignit la baie le 4 mars 1880.

D'après le lieutenant Schwâtka, il n'est plus à espérer qu'on puisse trouver d'autres traces de Franklin. Le sort des membres de l'expédition est maintenant fixé. Quant aux rapports, instruments, livres de bord, relations, ils ont été irréparablement détruits à Starvation-Cove.

Les voyages du docteur Rae en 1853, de Mac-Clintock en 1858-59, de Charles Hall en 1869, de Schwatka en 1879, permettent d'établir assez bien les phases successives de l'expédition de Franklin, et son itinéraire probable depuis son départ d'Angleterre en mai 1845 jusqu'à sa destruction complète en juillet 1848.

1845, mai. — Départ de Franklin d'Angleterre. Il remonte la baie de Baffin, entre dans le détroit de Barrow, hiverne de 1846 à 1847 à l'île Beechey, sous 74°43′ 28″ de latitude nord.

1846, été. — L'*Erebus* et la *Terror* remontent le détroit de Wellington jusqu'à 70° de latitude ; ayant rencontré une glace impénétrable, ils redescendent au sud par l'ouest de l'île Cornwallis, pour trouver un passage qui les mènera peut-être dans l'océan Pacifique nord. Ils sont pris dans les glaces le 12 septembre 1846, peut-être à une cinquantaine de kilomètres seulement de la terre du Roi-Guillaume. Les navires restent bloqués dans les glaces jusqu'en avril 1848.

1847, 24 mai. — Deux officiers et six hommes quittent l'expédition pour aller effectuer la détermination du pôle magnétique ; ils se rendent près du détroit de Wellington, dans la péninsule Boothia. Des déterminations astronomiques paraissent aussi avoir été faites par ces officiers dans la pointe nord de la terre du Roi-Guillaume, où Schwatka a trouvé sur une colline un *cairn* en pilier et un second observatoire.

1847, 7 juin. — Mort du commandant en chef, sir John Franklin. Le commandement en chef échoit au capitaine F.-M. Crozier, le plus ancien officier. Graham Gore meurt aussi, après avoir enterré sur la terre du Roi-Guillaume le petit rapport dont il a été parlé ci-dessus et que Hobson a retrouvé plus tard. Dans la période de 1846 à 1848 l'équipage des deux navires est réduit, par la mort, de 128 à 105 hommes.

1848, 22 avril. — Les navires *Erebus* et *Terror* sont abandonnés par tout leur équipage. On y laisse cependant une certaine quantité de provisions, puis tous les objets trop lourds. L'équipage, au nombre de 105 hommes, descend, sous le commandement de Crozier, par 69° 37′ 42″ de latitude et 101° de longitude ouest. Les quatre barques sont laissées sur des traîneaux à la terre du Roi-Guillaume. Un camp est établi sous les ordres de Crozier.

Le lieutenant John Irving, troisième officier de la *Terror*, est envoyé au sud, par terre, pour chercher des provisions. Il atteint son but, revient avec des provisions au camp, mais meurt peu après. Il a été enterré à l'endroit où Schwatka a trouvé sa médaille, prix de l'École navale en 1830.

Lors de la mort d'Irving, Crozier a encore tout son per-

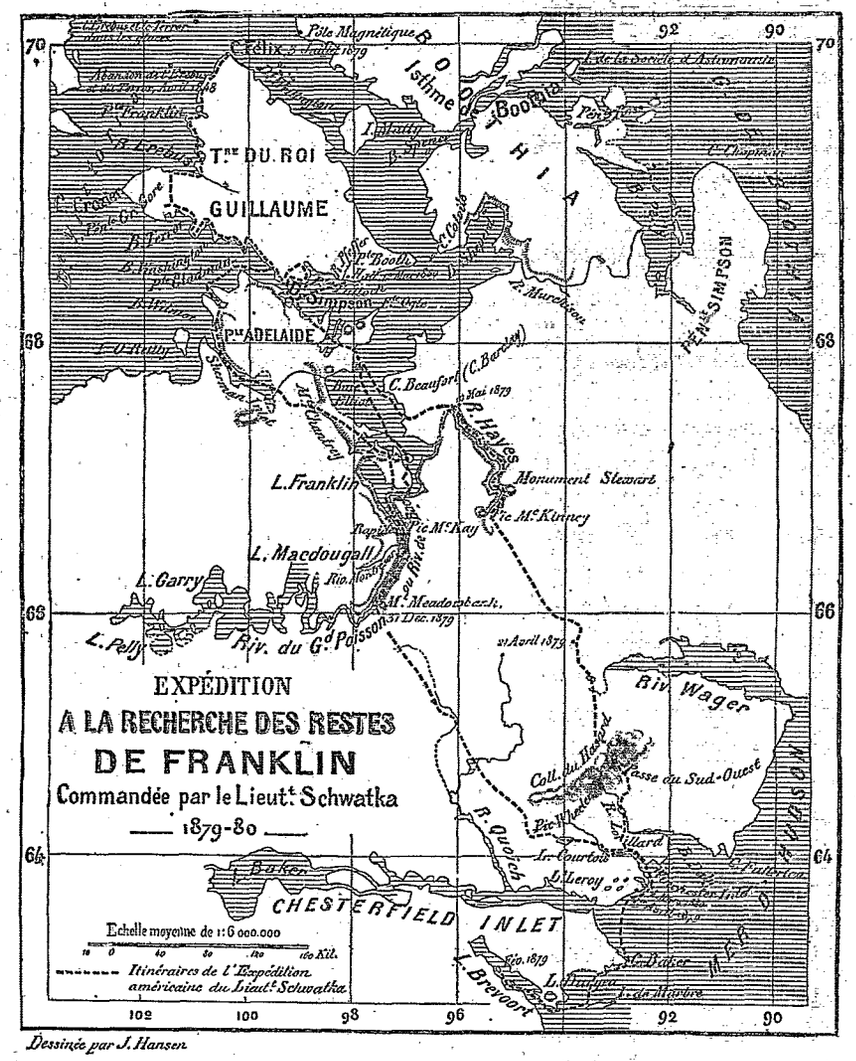
sonnel, mais la misère commence, les provisions s'épuisent. Crozier a décidé qu'on se rendra au sud, qu'on tâchera d'atteindre la rivière Back et de là les établissements de la baie d'Hudson. Un certain nombre d'hommes restent cependant à bord des grands navires.

1848, juillet. — Débâcle subite, dérangement de tous les calculs des membres de l'expédition. Toute l'expédition est divisée en trois ou quatre groupes dont chacun a ses bateaux portés sur un traîneau tiré soit par des chiens, soit à bras d'hommes.

Deux barques échouent dans la baie Erebus, où meurent Crozier et Vesconte. Les restes d'une barque y ont été retrouvés par Schwatka, qui cependant n'a pas trouvé trace de l'autre. Les hommes se dispersent dans la péninsule Graham-Gore, où des Esquimaux ont vu près de l'île Hornby une grande tente servant d'hôpital et pleine d'hommes mourants.

Quant à la troisième barque, elle échoue au large de la baie Wilmot, sur la côte ouest de la péninsule Adélaïde. En y passant à son retour, Schwatka trouva chez les Esquimaux une planche qu'il a emportée. Les indigènes avaient depuis le commencement retiré tout le bois possible des barques échouées.

C'est dans les mêmes parages que s'est perdu aussi un des grands navires. Lors du dégel il était allé à la dérive par le canal Victoria jusqu'au large de la pointe Grant. Les



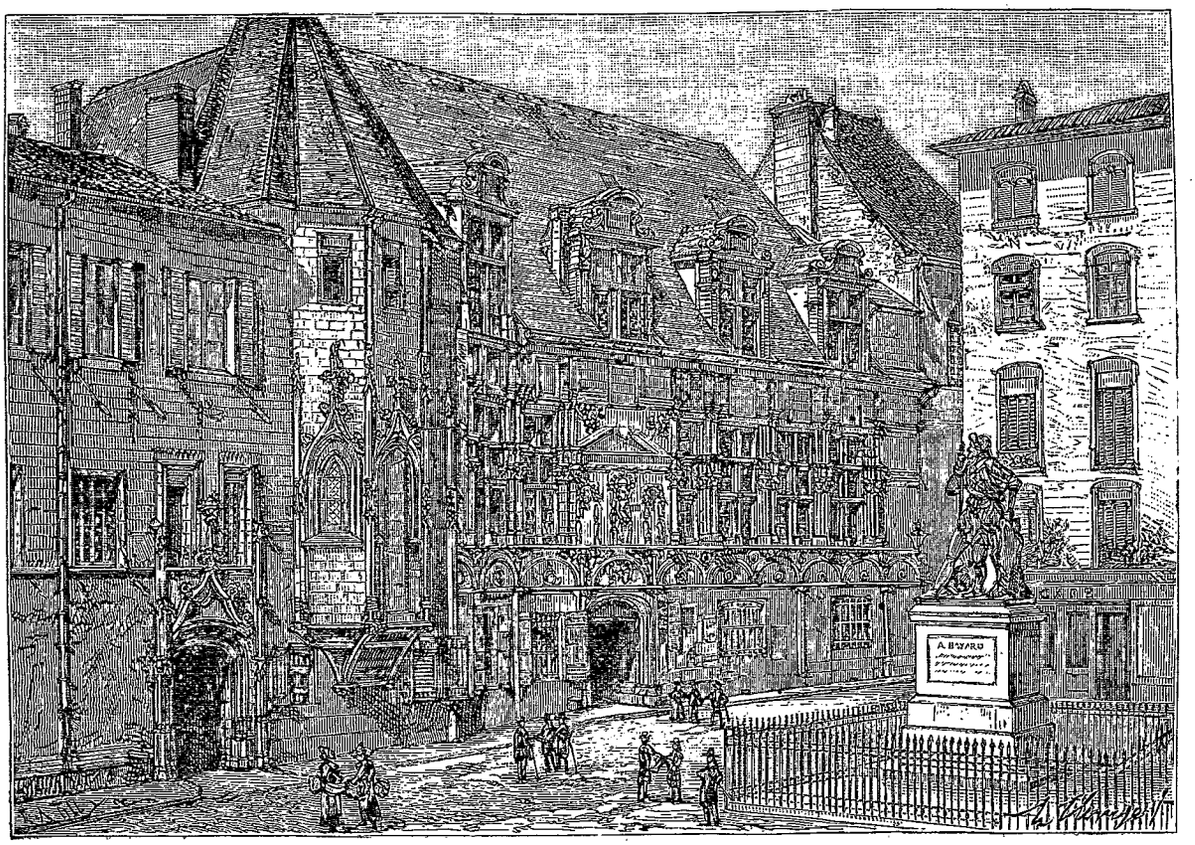
gelées étant revenues, la *Terror* fut prise de nouveau. Les indigènes y montèrent, firent des percées aux flancs du navire et prirent ce qui leur convenait. Ils y trouvèrent un ou deux mâts. L'été suivant, en 1849, les eaux entrèrent à flots dans la coque et la firent couler à fond. Cependant on vit encore longtemps la mâture sortir de l'eau. Le bloc marqué des caractères OR que Schwatka trouva au golfe Sherman prouverait que c'est bien la *Terror*; quant à l'*Erebus*, il n'a pas laissé de traces.

Enfin la quatrième barque échoua à la Starvation-Cove; elle renfermait les rapports, les journaux, les instruments, les documents maritimes que les principaux officiers avaient voulu sauver et qu'ils avaient, dans la barque placée sur un traîneau, fait passer à travers toute la terre du Roi-Guillaume et le détroit de Simpson jusqu'à la côte est de la péninsule Adélaïde, en laissant des morts partout, à chaque pointe, à chaque baie, à la baie Terror, à la baie Washington, à la pointe Tulloch, aux îles Todd et Montreal et jusqu'à la rivière Pfeffer. Il devait y avoir encore au moins une dizaine d'hommes. Sur les divers points, Schwatka a déterré ou réenterré 40 à 50 personnes. Il a aussi sauvé l'un des traîneaux de Franklin, détérioré dans la baie Erebus par les indigènes dès avant le voyage de Mac-Clintock qui l'avait vu. Les hommes de la quatrième barque sont ceux qui se sont avancés le plus vers le sud.

En résumé donc, on a trouvé des vestiges et des restes de trois barques et de la *Terror*, mais on ne sait rien encore de l'*Erebus* ni de la quatrième barque.

GRENOBLE

(ISÈRE).



Le Palais de justice de Grenoble.

Le Palais de justice de Grenoble s'élève, à la place Saint-André, sur une partie de l'emplacement qu'occupait autrefois le palais des dauphins. Après avoir subi de nombreuses transformations sous Louis XI, Louis XII et Charles IX, il fut agrandi par Lesdiguières, et il se compose aujourd'hui d'un assemblage de monuments construits à diverses époques.

« La porte d'entrée du Palais, avec son arc surbaissé, et la charmante chapelle (1) en encorbellement qui se trouve à côté, avec ses sculptures allégoriques, ses fenêtres à ogives, semblent appartenir au troisième âge de l'architecture ogivale, c'est-à-dire au quinzième siècle. On doit en dire autant de la façade, sur la place et à l'entrée de la rue du Palais. Cette partie, malgré son état de dégradation qui provient surtout de la mauvaise qualité des matériaux, a tous les caractères de la renaissance. » (2)

La façade que nous représentons est ornée, au-dessus de la voûte du *passage* dit *des Cordeliers,* d'un bas-relief, de diverses moulures, et de trois niches, dont l'une, celle du milieu, est occupée par une statue de la Justice, tenant une balance d'une main et de l'autre une épée. Les deux autres niches sont vides : autrefois, elles contenaient la statue de Charlemagne, restaurateur des lois, et celle de Louis XI, fondateur du Parlement de Grenoble.

La suite de cette façade, commencée sous Charles IX, en 1561, interrompue par les guerres de religion, fut terminée en 1603, sous Henri IV. Elle est percée de quatre fenêtres à doubles croisillons, décorées de moulures, de corniches, de colonnes superposées et de pilastres cannelés.

Au rez-de-chaussée se trouve un passage public qui divise le Palais en deux parties : la première est réservée à la Cour d'appel, la seconde au Tribunal civil. Dans la partie occupée par le Tribunal civil, se trouve l'ancienne *salle des Comptes* (1), dont les boiseries, remarquables par la variété et la finesse des ornements, consistent en une suite de tiroirs et de panneaux superposés formant des armoires ou placards qui servaient d'archives; des pilastres sculptés séparent les placards. Le couronnement de la cheminée se compose « d'un large dais surmonté par de nombreux clochetons d'un beau gothique fleuri : deux niches, adossées à des colonnes fasciculées, soutiennent de chaque côté ce couronnement. Dans chacune de ces niches est une statue en bois qui représente un homme d'armes. Une cheminée moderne a remplacé l'ancienne cheminée, que décoraient des ornements en bois sculpté. La boiserie est rayée en quadrillages réguliers, de manière à imiter une étoffe écossaise, opération qui paraît avoir été faite par l'application d'un fer chaud. » (2) La boiserie du plafond date du dix-septième siècle, ainsi que les corniches et les panneaux des évasements des fenêtres. Quant aux vitraux des croisées, ils furent brisés par le bruit de l'artillerie de Lesdiguières, lors du siége de Grenoble en 1590.

(1) Il ne reste de cette chapelle que l'abside, servant de cabinet au premier président.

(2) Macé, *Itinéraire à Grenoble.*

(1) Cette salle est large de 8m.30, longue de 10m.70, haute de 4m.60.

(2) Voy. le *Bulletin monumental*, t. XXIV.

La partie du palais occupée par la Cour d'appel contient la *Chambre des audiences solennelles,* dont le plafond, trop badigeonné, représente en ronde bosse le soleil et la devise de Louis XIV : *Nec pluribus impar.*

Au milieu de la place Saint-André s'élève la statue en bronze de Bayard (1823) : le chevalier est représenté mortellement blessé ; il élève à la hauteur de son visage son épée, dont la garde a la forme d'une croix.

UNE FORÊT NAISSANTE AU MILIEU DE PARIS.

En mai dernier, par une belle journée de printemps, je suivais les bords de la Seine, devant ce qui reste du palais du conseil d'État et de la Cour des comptes, lorsque mon attention fut attirée par le chant d'un oiseau perché sur un érable qui avait poussé dans les ruines. L'oiseau était là chez lui, au milieu d'un bosquet solitaire. Les murailles, encore rougies et noircies des traces de l'incendie de 1871, restaient debout dans les décombres. Ces ruines paraissaient immenses, et la grandeur de l'édifice était doublée, décuplée, par la sévère beauté de ces murs, de ces voûtes, de ces arcs ; elle était centuplée encore par le silence de cette solitude. Jamais cet édifice ne m'avait paru si grand !

Depuis onze ans, la solitude s'est faite là, au milieu de Paris. La nature, qui ne s'arrête jamais, quoique éternelle, a, sans tarder, sur cet espace abandonné, reconquis son empire. Le vent, la pluie, le soleil, se sont mis à l'œuvre. Les voûtes se sont effondrées, le bitume s'est crevassé, les marches de granit se sont disloquées ; après avoir voltigé sur les ailes du vent, les graines et les semences venues de fort loin se sont arrêtées là, croyant peut-être s'y reposer à l'abri des tempêtes ; mais elles ne s'y sont endormies un instant que pour être réveillées par une résurrection inattendue, et bientôt le tombeau de la civilisation humaine est devenu le berceau d'un nouveau monde.

Il y a là toute une forêt naissante, qui déjà, en certaines régions touffues, devient inextricable, et qui se compose en réalité d'une multitude d'arbres, d'arbustes et de plantes herbacées d'espèces singulièrement variées. On y trouve des platanes, des érables, des saules, des bouleaux, des sureaux, des figuiers, des pêchers, des framboisiers, de la vigne vierge, de la clématite, des fougères ; le lierre s'enlace à la cheminée sculpturale du salon du conseil d'État ; la ciguë meuble les corridors ; les « pas-d'âne », ironie du sort, tapissent la salle des fêtes ; le trèfle des prés couvre la cour d'honneur ; la renoncule des prairies s'est installée au boudoir, les orties jonchent les dalles de la façade de l'est, les coquelicots fleurissent à l'ouest ; le plantain, le mouron, la douce-amère, les fraisiers, les asperges, les marguerites, les violettes, les pissenlits, la ronce et le chardon, se sont substitués aux tapis d'Orient et aux parquets disparus. Tout ce petit monde végétal s'est réinstallé tranquillement, consciencieusement, comme si ce vaste terrain, occupé par les bâtiments du conseil d'État et de la Cour des comptes, n'avait pas cessé de faire partie du pré aux Clercs, et sans souci de l'histoire des humains qui, depuis Louis XIV, l'avaient considéré comme leur propriété définitive.

Quelques-uns de ces arbres atteignent des dimensions respectables. A l'ouest, un érable mesure 8m.50 de hauteur et 33 centimètres de circonférence ; au nord, un platane mesure 5 mètres de hauteur et 27 centimètres de circonférence ; à l'est, un érable offre à peu près les mêmes proportions. Certaines clématites mesurent plusieurs mètres de longueur. C'est une véritable forêt naissante.

Comment tout ce monde végétal est-il arrivé là ? Certaines graines, telles que celles du platane, n'ont eu que la largeur du quai à traverser ; car en cet endroit les platanes bordent la Seine sur une vaste étendue. Ces graines sont légères et le vent les emporte comme du duvet. Les érables sont venus d'un peu plus loin ; le sureau, le bouleau, le saule, de plus loin encore. Quant aux fougères, aux figuiers, aux asperges, aux framboisiers et à leurs congénères, c'est de la campagne qu'ils ont été apportés. Par qui ?

Les oiseaux ont été les collaborateurs du vent pour les fruits et les graines trop lourdes. Il n'est pas douteux, par exemple, que nous devions les asperges aux sansonnets. Ces petits oiseaux sont très friands des graines d'asperge, et tout en s'en régalant copieusement, ils ne les détruisent point en réalité, au contraire. La graine d'asperge digérée par le petit estomac n'a pas perdu ses propriétés germinatives, et, restituée au sol, elle ne demande qu'à germer et à renaître. Or, précisément, tous ces étés les nids de sansonnets ont foisonné dans ces ruines. Il en est de même des figues et de beaucoup d'autres plantes. La vigne a été apportée par le même procédé économique. On ne trouve dans cette pépinière naturelle ni marronniers, ni noyers, ni noisetiers, ni cerisiers ; mais il ne faut pas désespérer de voir un jour les corbeaux, qui déjà se réunissent en bandes nombreuses dans les combles du palais, ajouter leur part à l'ensemencement de la forêt nouvelle.

En remontant le cours de la Seine, je m'arrêtai quelques instants dans les ruines du palais des Tuileries, dont les cours intérieures, éventrées aussi par l'incendie, dans la même convulsion politique, commencent aussi à former une pépinière, moins riche pourtant que la précédente.

Ainsi, la nature a repris ses droits, et sans bruit elle efface les monuments. Si, pour une cause ou pour une autre (tremblements de terre, incendie général, transport de la civilisation sur d'autres latitudes, etc.), Paris cessait d'être habité, l'herbe commencerait à croître dans les rues et sur les anciennes places publiques, des arbres et des plantes de toutes les espèces et de toutes les variétés s'élèveraient insensiblement à la surface du sol, et en quelques dizaines d'années la grande capitale aurait fait place à une immense forêt vierge. Quelques siècles suffiraient pour détruire à jamais la cité splendide et pour effacer l'éclat de son règne disparu. Il y avait autrefois des cités merveilleuses, illuminées joyeusement aussi par ce même soleil qui nous éclaire ; le mouvement, la joie, le plaisir, circulaient dans leur sein ; les sciences, les lettres, les arts, la politique, y étaient cultivés avec un succès toujours grandissant, et il semblait qu'un tel triomphe ne dût jamais finir. Cherchez aujourd'hui la bibliothèque d'Alexandrie, qui gardait le trésor de toutes les sciences de l'antiquité ; cherchez les jardins suspendus de Sémiramis à Babylone ; cherchez les fastes de Memphis, de Thèbes, de Ninive, de Tyr, de Sidon ; cherchez les ruines de Troie ! Et pourtant toutes ces capitales datent d'hier. Qu'est-ce que trois mille ans dans l'histoire de la nature ? Le seul mouvement astronomique de la précession des équinoxes demande vingt-six mille ans pour s'accomplir. La houille, dans laquelle

nous retrouvons aujourd'hui des rayons solaires emprisonnés depuis les beaux jours des forêts de l'époque secondaire, a employé deux millions d'années pour se former. Le soleil est allumé depuis plus de trois cent millions d'années. Trois mille ans, six mille ans, c'est pour une seconde.

Comme la goutte d'eau qui reflète l'immensité des cieux, cette petite forêt qui s'est formée spontanément depuis dix ans au centre même de Paris est une image des vicissitudes séculaires qui constituent l'histoire de notre planète et celle de l'humanité. Il y a vingt siècles à peine, Paris n'existait pas; quelques chaumières seulement s'étaient réunies dans l'île de Lutèce, autour d'un petit temple druidique, qui, sous les Romains, est devenu le temple de Jupiter, et sous les chrétiens, l'église de Notre-Dame. Les nations naissent, vivent et meurent, comme les êtres. Le jour viendra peut-être où il n'y aura plus ni Français, ni Allemands, ni Anglais, ni Italiens, ni Espagnols, mais seulement des Européens. Le jour viendra ensuite où le foyer de la civilisation traversera l'Atlantique pour briller aux États-Unis pendant plusieurs milliers d'années. Le jour viendra aussi où le voyageur, errant sur les collines qui entourent Paris, s'arrêtera sur un monceau de ruines en cherchant la place où notre grande cité aura, pendant tant de siècles, répandu sa lumière. Mieux encore! les rivages de la mer se modifient d'année en année; le sol s'élève ou s'abaisse, les terres riveraines de la Hollande ne se soutiennent plus qu'à l'aide de leurs digues; le cap de la Hève, au Havre, est rongé par la mer, qui gagne plusieurs mètres par siècle; les climats changent, la nature elle-même transforme perpétuellement son œuvre. S'il nous était donné de revenir ici dans quelques milliers d'années, nous serions assurément fort surpris de ne plus reconnaître aucun pays, de ne plus entendre aucune langue et de nous trouver étrangers dans notre propre patrie.

Les *fourmis humaines* s'agitent; la nature immense nous emporte dans l'insondable mystère des destinées.

Il est regrettable que tous les amis de la nature ne puissent pas aller passer une heure de solitude au milieu de ces décombres verdoyants du Conseil d'État; le silence qui plane dans ces ruines est plus éloquent que bien des discours. (1)

BALANCE MONÉTAIRE AUTOMATIQUE.

Un voyageur raconte qu'à la Banque de Londres, on lui a montré « une machine très jolie qui compte et pèse trois mille souverains (2) par jour. La machine hésite un instant, et, après une très courte délibération, jette à droite le bon souverain et le mauvais à gauche. »

C'est une machine semblable que l'on emploie à l'hôtel des Monnaies de Paris.

On sait que la loi a fixé, pour chaque pièce de monnaie, ce qu'on appelle le poids *droit*, et que, vu la difficulté d'obtenir exactement ce poids, il a été accordé, pour la fabrication, une certaine tolérance en plus et en moins du poids légal. Or cette tolérance est de deux millièmes pour une pièce de 20 francs, c'est-à-dire de 0gr.0129, son poids droit étant de 6gr.4516.

Pendant longtemps on fut obligé, pour vérifier le poids des pièces, de les peser une à une avec des balances très précises, et de les comparer à des étalons. Cette opération se répétait quatre fois pour chaque pièce : d'abord, on les comparait après le découpage à un étalon égal au poids droit augmenté de la tolérance, puis à un étalon égal au poids droit diminué de la tolérance; enfin, on les pesait de nouveau deux fois après avoir été frappées, pour savoir si elles étaient bien dans les limites prescrites par la loi.

Ce travail de comparaison est aujourd'hui bien abrégé, grâce à la balance automatique de M. le baron Séguier, laquelle opère tout à la fois le pesage et la séparation des différentes pièces de monnaie.

Avec cet appareil, que nous représentons ci-contre, il suffit d'une seule opération mécanique pour la double vérification des flans (1) ou des pièces frappées, et pour la séparation, dans trois récipients distincts, de trois catégories de flans ou de pièces dont les poids sont compris dans les limites de la tolérance, trop forts et trop faibles.

Les flans et les pièces trop faibles sont rejetés et fondus; ceux qui sont trop forts sont ajustés et ramenés au rabot ou à la lime vers le poids droit; enfin ceux dont le poids est compris dans les limites autorisées sont admis et entrent dans la circulation.

La balance (ou les balances, car il y en a cinq dans l'appareil que nous figurons) est disposée sur une table en bronze et recouverte d'une cage en verre. L'ensemble repose sur un bâti en fonte, supporté par quatre pieds terminés par des vis calantes qui permettent de placer l'appareil bien de niveau.

Une trémie, aboutissant à un plan incliné, et dans laquelle on verse pêle-mêle les pièces ou flans dont on veut contrôler le poids, forme la partie supérieure de l'instrument. Cette trémie est traversée par un tambour horizontal, muni de plusieurs broches de différentes longueurs qui disposent les pièces à sortir dans l'ordre et le nombre voulus. Comme tous les autres organes qui composent le mécanisme de la balance, le tambour est mis en jeu par une série d'engrenages et d'excentriques renfermés dans une cage de verre placée sous la table de bronze, et commandés par un arbre que met en mouvement soit une manivelle, soit une machine motrice.

Au sortir de la trémie, les pièces ou flans passent par le plan incliné où un *poseur* les place successivement sur chaque balance pour leur faire subir l'opération du pesage. Une fois pesées, elles se rendent, suivant leur poids, dans un réservoir spécial placé au bas de l'appareil.

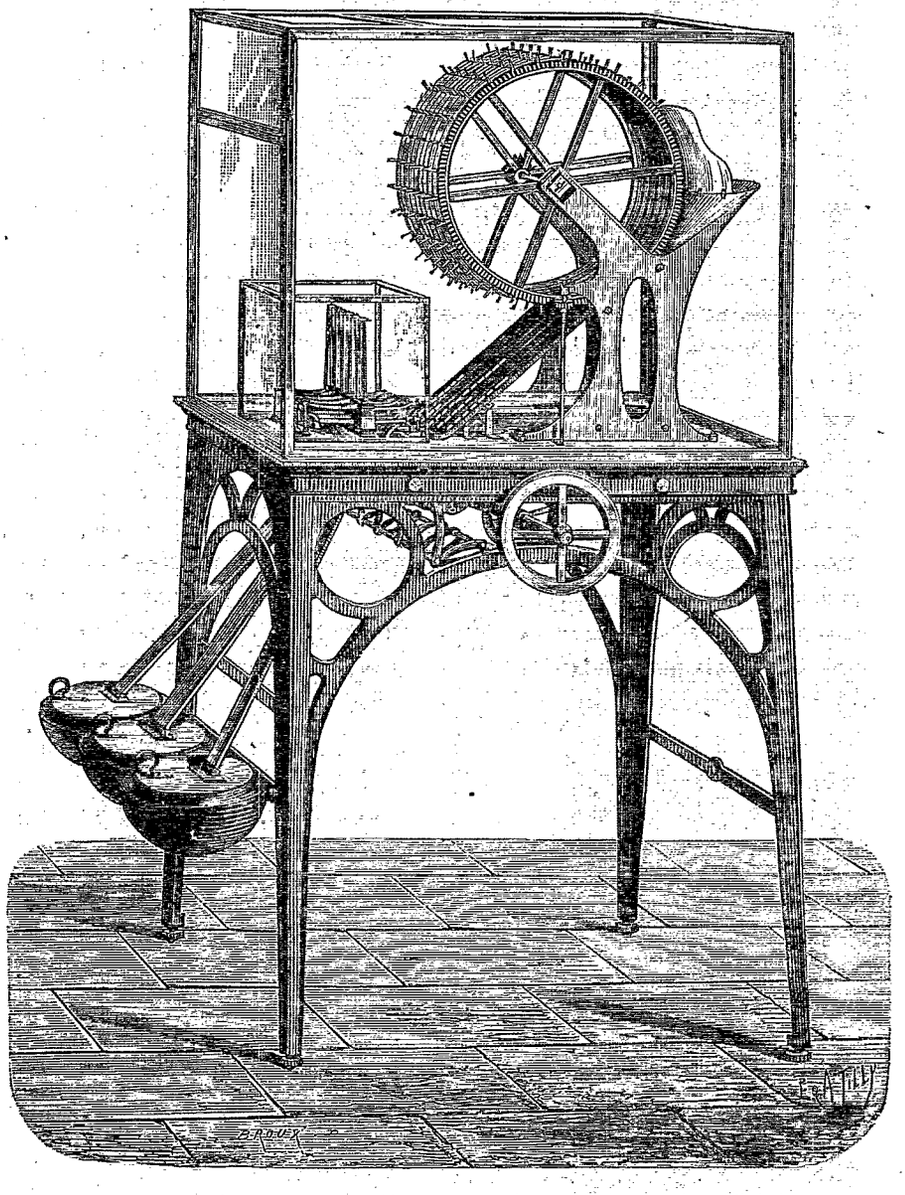
Chaque plateau est suspendu à l'une des extrémités de son fléau par une tige verticale, dont une partie est enveloppée par un petit cône. Cette tige enfile un petit anneau que supporte un bras parallèle au fléau et qui est fixé dans la pièce supportant le couteau central. L'anneau, dont le poids est égal au poids de tolérance, se trouve, lorsqu'il est au repos, placé un peu au-dessus du sommet du cône qui enveloppe la tige du fléau. Lors donc qu'une pièce arrive sur l'une des cinq balances, chaque fléau prend une des trois positions correspondant au poids droit, au poids fort ou au poids faible. Si la pièce a le poids de l'anneau, c'est-à-dire de l'étalon, le fléau conserve la position horizontale, et une autre pièce vient pousser la première dans un canal placé devant elle et qui la conduit dans le réci-

(1) Article de notre collaborateur Camille Flammarion.

(2) Pièce d'or de la valeur de 25f.21.

(1) On appelle *flan* les disques de métal qui n'ont pas encore été frappés.

pient des pièces admises ; si, au contraire, son poids est supérieur à celui de l'anneau étalon, le fléau de la balance s'incline, la tige qui supporte le plateau monte, et le cône passe dans l'anneau dont le poids se trouve, par suite, augmenté de celui de la tolérance. A ce moment, le fléau s'arrête ou continue d'osciller. S'il s'arrête, c'est que la pièce est dans les limites voulues ; elle trébuche alors et se rend dans le réservoir des pièces justes ; mais si l'oscillation du fléau persiste, le plateau de la balance est renversé par l'effet d'une aiguille placée en dessous et qui obéit à tous les mouvements du fléau, et la pièce tombe dans le canal des pièces trop lourdes. Enfin, si la pièce est plus



Balance automatique du baron Séguier, à la Monnaie de Paris.

légère que l'étalon, le fléau oscille encore, le cône passe dans le poids annulaire, et si ce poids, augmenté de celui de la pièce, arrête l'oscillation, celle-ci est chassée dans le réservoir des pièces admises ; mais si ce poids n'est pas suffisant pour mettre le fléau en arrêt, elle se rend, par un troisième canal, dans le réservoir des pièces de rebut.

Cette ingénieuse machine semble vivante : on la croirait douée de la plus délicate intelligence.

CAUMONT.

Peu d'hommes ont contribué autant que M. de Caumont à répandre en France le goût des études archéologiques. Esprit laborieux, patient et sagace, il a su faire apprécier dans notre pays plus qu'aucun de nos contemporains le prix et la beauté de nos monuments nationaux ; il a étudié leur origine et les principes de leur construction ; il a groupé ses connaissances afin de les populariser.

Né à Bayeux (Calvados), le 28 août 1802, il se livra de bonne heure à l'étude de la science qui convenait le mieux à ses goûts, à l'archéologie. Les observations qu'il recueillit dans nos départements furent assez nombreuses pour lui permettre de professer un cours d'architecture monumentale qu'il publia dans la suite et qui commença sa réputation.

Puis, pour vulgariser l'étude du moyen âge, il créa, sous les auspices de la « Société pour la conservation des monuments », le *Bulletin monumental*, véritable encyclopédie iconographique. Il fonda ensuite ces « congrès scientifi-

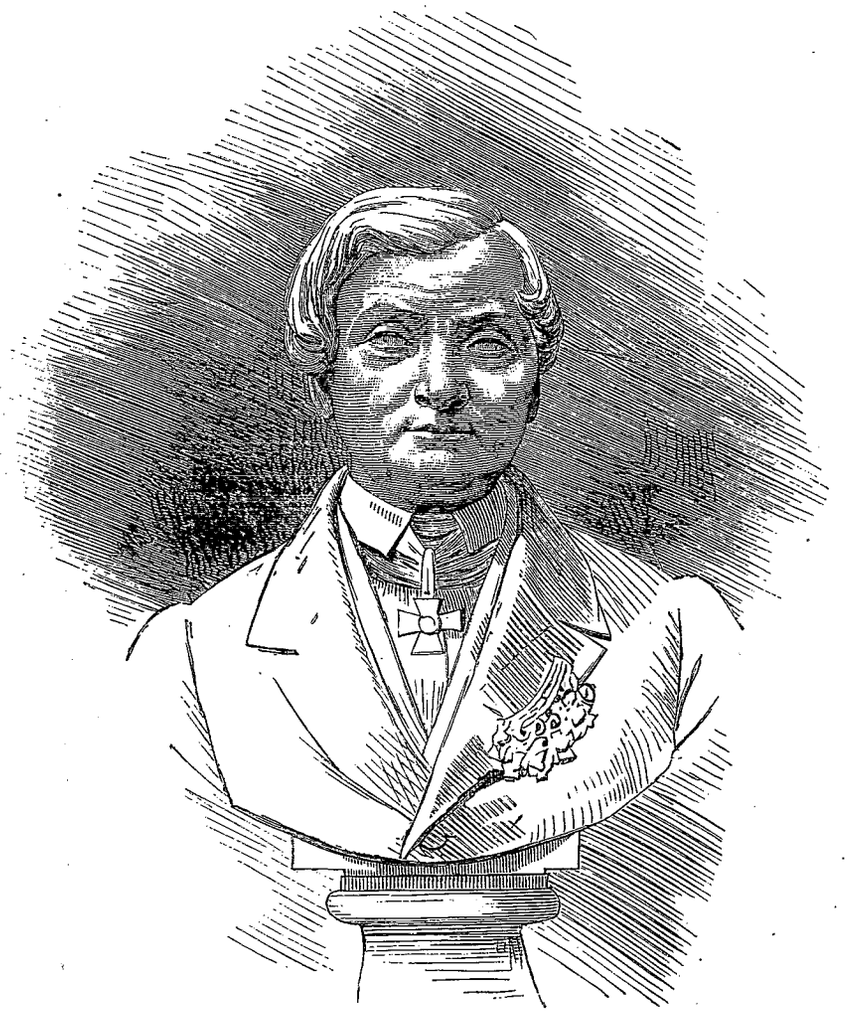
ques » de province dont la première session eut lieu à Caen, et qui depuis se tinrent successivement dans toutes les grandes villes de France. On doit à son initiative la *Société des antiquaires de Normandie* et l'*Association normande*.

Cet initiateur, d'un si grand mérite, né riche, n'eut heureusement pas à « lutter (comme on dit aujourd'hui) pour la vie » ; mais combien d'hommes, favorisés comme lui par la naissance, consomment leur vie dans l'oisiveté ou l'inutilité !

M. de Caumont a été membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et président de l'Institut des provinces.

Voici les titres de ses ouvrages les plus remarquables :

1° *Cours d'antiquités monumentales* (1836-39, 10 vol. in-8) ;



Caumont (1802-1873). — D'après le buste de M. Leharivel-Durocher.

2° *Histoire de l'art dans l'ouest de la France* (1831-1840, 6 vol. in-8) ;

3° *Histoire sommaire de l'architecture religieuse, militaire et civile au moyen âge* (1837) ;

4° *Statistique monumentale du Calvados* (1847, 3 vol. in-8) ;

5° *Abécédaire* ou Rudiment d'archéologie (1850) ;

6° *Archéologie des écoles primaires* (1868, in-12) ;

Il faut ajouter à cette liste un certain nombre de *Mémoires* relatifs, non seulement à l'archéologie, mais aussi à la géologie et à l'agriculture.

A sa mort, le 15 avril 1873, la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de Bayeux, décida qu'une statue lui serait élevée : c'était rendre un juste hommage à cet homme de bien, qui a si utilement servi la cause du progrès. On ne voit que trop rarement des exemples d'une initiative si convaincue, si persistante. De combien de sciences, autres que l'archéologie, ne verrait-on pas nos concitoyens des départements s'éprendre, si le signal et les encouragements leur étaient donnés par des esprits aussi généreux et dévoués que M. de Caumont. Est-ce que les sciences naturelles, par exemple, ne sont pas aussi capables de passionner nos concitoyens des villes de province et même des campagnes?

LE SNOB.

Voy., sur Thackeray, p. 212.

Le mot *Snob* paraît passer en ce moment d'Angleterre en France, comme tant d'autres (1). On commence à le rencontrer dans des articles de journaux et dans la conversation. Cependant on ne s'entend pas encore bien sur la

(1) Il se fait un emprunt continuel de mots entre les deux nations. Il suffit d'indiquer ce que nous avons emprunté à nos voisins, soit pour la politique, soit pour le sport.

signification exacte de ce mot, non plus que sur celui de snobisme.

« Le snobisme, a dit un journaliste (1), est une variété de la sottise humaine. »

C'est une définition un peu vague. Quelle est cette variété ?

Thackeray, déjà connu de nos lecteurs, a écrit sur les *snobs* (2) un livre amusant, d'abord publié en articles dans le *Punch*.

Voici, suivant le traducteur, ce qui constitue le snob :

« On prend un peu de tous les ridicules de l'humaine nature, auxquels on mêle quelques grains de bêtise, beaucoup de fanfaronnade, une certaine dose de trivialité et de prétention, de l'épaisseur dans l'esprit, de la mesquinerie dans le goût, et surtout une absence totale de ce qui est beau, noble et distingué; ce mélange fait un snob parfait. C'est, comme on le voit, le béotisme arrivé à sa dernière expression dans la tournure de l'esprit et du corps.

» Les snobs, d'ailleurs, n'ont point de sexe, ils sont de tous les genres; ils n'ont point de patrie, ils sont citoyens du monde. Ils circulent depuis longtemps à tous les degrés de l'échelle sociale; on les coudoie dans les rues, on les rencontre dans les salons.

» Si vous voulez faire connaissance avec un snob, regardez autour de vous; prenez garde cependant que les yeux de votre voisin, vous servant de miroir, comme dit Figaro, ne vous montrent un snob que vous n'êtes pas bien curieux de voir.

» Jusqu'ici, les snobs n'avaient pas reçu d'appellation propre, et cela ne nuisait pas beaucoup à leur nombre et à leur existence. La position considérable qu'ils occupent maintenant dans le monde fait un devoir d'apprendre à connaître leurs caractères distinctifs pour les saluer quand on les rencontre. »

Thackeray a, du reste, fait une distinction qui paraît très sensée :

« On peut être snob, dit-il, ou relativement ou positivement. Par snobs positifs, j'entends ceux qui restent snobs n'importe où ils se trouvent, qui ne cessent jamais de l'être du matin au soir, du berceau à la tombe, que la nature a faits snobs par essence; tandis que d'autres ne font preuve de snobisme que dans des cas particuliers ou en de certaines occurrences. »

Nous ajouterons : — Ou par un assujettissement volontaire à des coutumes de société ridicules et que souvent ils sont les premiers à condamner dans leur for intérieur. Car il est vrai qu'il s'introduit dans la société des coutumes qui ont tout à fait le caractère du « snobisme » et auxquelles on n'ose pas se soustraire, toutes sottes et fâcheuses qu'elles soient, sans que pour cela on mérite d'être classé personnellement parmi les snobs.

Prenons au hasard un exemple qui justifiera cette distinction.

C'est certainement un « snobisme » que de ne pas oser inviter à sa table quelques amis sans dépenser en une heure ou une heure et demie, en mets, en vins, en domestiques d'emprunt (bien qu'on ne soit pas riche), plus d'argent qu'il n'en faudrait pour les dîners ordinaires de la famille pendant plus d'une semaine.

Quoi de plus ridicule et sot que cette affectation qui ne trompe personne ?

Et cependant on ne saurait dire que le très grand nombre de ceux qui se conforment à une coutume si peu raisonnable soient pour cela des snobs. Ils peuvent être et sont très souvent des gens fort sensés dans le reste de leur pratique de la vie; et interrogez-les, écoutez-les, ils sont les premiers à se plaindre de ces habitudes si coûteuses où ils sont entraînés.

Je connais un récalcitrant qui a pris un parti assez original, mais sage à mon gré. Quand il envoie une invitation, il écrit au-dessous le menu de son dîner. Il laisse ainsi toute la liberté possible à ceux qu'il prie d'accepter ou non son invitation.

Si l'on ne trouve pas ce « menu » séduisant, on fera valoir facilement quelques bonnes causes de refus, celles-ci entre autres : — « On est déjà invité ailleurs pour ce jour même; On est souffrant; On attend des parents; On a une fête de famille; etc., etc. » — Ce refus, aussi bien motivé que possible, ne permet tout au plus que le doute; on ne saurait avec certitude le prendre en mauvaise part.

Mais si, après d'autres invitations « avec menu », le refus se reproduisait, on saura à quoi s'en tenir : on aura la conviction que toute la sympathie de l'invité est pour le grand menu qui est partout le même, depuis ceux des dîners ministériels jusqu'à ceux de la bourgeoisie même peu opulente.

Mérimée, très recherché de son temps dans le monde officiel, exprime quelque part tout l'ennui et presque le dégoût qu'il éprouve à tous les repas, calqués les uns sur les autres, et qui, si l'on était plus sensé, gagneraient à être réduits de beaucoup et plus variés.

Mais laissons la parole à Thackeray. Il peint ses compatriotes, et il y aurait sans doute beaucoup de détails à changer s'il s'agissait des nôtres; le fond ne diffère pas très sensiblement :

Des snobs qui donnent à dîner. — Les snobs à table.

« Les snobs qui donnent à dîner occupent une place considérable dans la société anglaise, et entreprendre de faire ici leur portrait n'est pas une petite affaire. Il fut une époque de ma vie où la reconnaissance de l'estomac me fermait la bouche sur les défauts de l'hôte dont j'avais mangé le dîner, et j'aurais regardé comme une mauvaise action, comme un crime de lèse-hospitalité, de laisser échapper la moindre médisance à son sujet.

» Mais, en définitive, pourquoi un turbot à la sauce crevette vous fermerait-il à jamais la bouche ? A l'aide des lumières de l'âge et de l'expérience, les hommes aperçoivent plus distinctement leur devoir. Je ne me laisse plus suborner par une tranche de venaison, fût-elle digne de la table d'un roi; et quant à perdre l'usage de ma langue sous l'influence d'un morceau de turbot, eh bien, oui, elle reste muette, ainsi que l'exigent les convenances, jusqu'à ce qu'elle l'ait précipité dans les profondeurs de mon gosier, mais pas plus longtemps; et lorsque la dernière bouchée a disparu, que John a enlevé mon assiette, ma langue reprend sa liberté accoutumée.

» Mais que voulez-vous dire par un snob qui donne à dîner ? va nous demander un naïf adolescent qui n'a encore vu le monde que par le trou de la serrure, ou bien quelque

(1) Dans le journal *le Temps* (28 avril 1882).

(2) *Book of Snobs*. Il a été traduit en français : *le Livre des Snobs* (Georges Guiffrey).

candide lecteur auquel il manque l'avantage d'une pratique familière des usages de la vie.

» Eh bien, cher jeune homme, je vais vous faire connaître les snobs qui donnent à dîner, non point tous, ce serait à n'en plus finir, mais du moins quelques variétés de l'espèce humaine.

» Et tenez, pour exemple, permettez-moi de supposer pour un moment qu'à vous, qui êtes dans une condition moyenne, dont l'ordinaire se compose d'un morceau de mouton qu'on vous sert rôti le mardi, froid le mercredi et haché le jeudi, il vous prenne un jour l'idée, avec vos ressources modiques et dans l'étroit espace de votre appartement, d'épuiser votre patrimoine en de folles dépenses et de tout bouleverser chez vous pour le plaisir de donner des festins qui vous coûteraient les yeux de la tête.

» A partir de ce jour, la classe des snobs qui donnent à dîner compterait un membre de plus. Mais vous allez à l'économie, vous commandez chez le pâtissier des plats au rabais, vous louez chez la fruitière ou chez l'épicier des garçons de boutique que vous affublez en valets de pied, et vous renvoyez à l'office l'honnête Molly, qui vous sert quand vous êtes seul. Votre table, qui brille à l'ordinaire d'assiettes de faïence ornées de fleurs et de papillons, se pare, en ce jour d'extra, de porcelaine opaque de Birmingham.

» Avec ces prétentions de passer pour plus riche et pour plus magnifique que vous n'êtes en réalité, c'en est fait de vous, il n'y a plus à y revenir, et vous appartenez à la catégorie des snobs qui donnent à dîner.

» Les gens qui donnent dans ce travers, et l'on n'en voit guère, hélas! qui y échappent, me font l'effet de ce pauvre diable qui emprunte l'habit de son voisin pour aller dans le monde, ou de cette dame qui se couvre de diamants prêtés. Charlatanisme et vanité! titres incontestables pour prendre rang parmi les snobs.

» Un homme qui fait tout pour sortir de la sphère où sa naissance l'a placé, qui court après les lords, les généraux, les aldermen et autres grands personnages, mais qui marchande son hospitalité à l'égard des gens de sa condition, est encore des snobs qui donnent à dîner.

» Voilà, par exemple, notre ami Jacques Tufthunt, qui compte parmi ses connaissances un lord qu'il a rencontré à je ne sais quelles eaux, le vieux lord Mumble, brèchedent comme un enfant de trois mois, muet comme un croque-mort et bête comme... il est inutile de prendre un terme de comparaison.

» Eh bien, Tufthunt ne donne plus de dîner où vous ne soyez sûr de voir à la droite de mistress Tufthunt les mâchoires dégarnies de ce majestueux patricien. Tufthunt est un snob qui donne à dîner.

» — Vous connaissez bien cette bonne lady Macsrew : autour de sa table se dressent trois grenadiers en livrée qui vous servent dans de la vaisselle plate une épaule de mouton bouilli et vous distillent goutte à goutte, dans des verres de la dimension d'un dé, un détestable liquide qu'on annonce sous le nom de *xérès* et de *porto*. Autre catégorie de snobs qui donnent à dîner.

» Dans la mesquinerie comme dans l'ostentation, dans la prodigalité comme dans le parasitisme, je vois le snobisme et toujours le snobisme. Mais, il faut le dire, il en est de plus snobs encore que ceux dont nous venons d'exposer ici les travers.

» Hélas! parmi vous, mes chers amis et confrères en snobisme, entre nous, lorsque vous invitez un ami à dîner, vos motifs sont-ils toujours bien purs et bien désintéressés? Cette réflexion est venue bien souvent se jeter au travers de mon esprit.

» Cet homme qui vous offre un si bon dîner n'attend-il pas quelque service de vous? Dieu sait si je suis d'un naturel soupçonneux; mais enfin, lorsque Hookey accouche de quelque nouvel ouvrage, il convoque aussitôt à sa table tous les critiques influents; lorsque Walker est sur le point d'envoyer un tableau à l'exposition, on lui trouve, dès lors, l'humeur la plus hospitalière : il y a toujours chez lui, pour les princes de la presse, la côtelette de l'amitié et un verre de champagne.

» Le vieux Hunks, cet avare si connu, qui est mort dernièrement en instituant sa gouvernante son unique légataire, depuis longues années était toujours sûr d'avoir, partout où il allait, les meilleurs morceaux; sa méthode était bien simple : il prenait soigneusement sur son carnet les noms des enfants de ceux qui lui donnaient à dîner.

» Guttleton dîne d'ordinaire chez lui avec une portion de bœuf; vous l'invitez à dîner : si par hasard vous ne lui donnez pas des petits pois à la fin de mai, des concombres au mois de mars pour manger avec le turbot, c'est, à ses yeux, une offense irrémissible que de l'avoir invité à ce pauvre dîner. « Que diable! murmure-t-il, les Forkers ont-ils » besoin de me faire venir pour manger leur ordinaire? » Quand je veux du mouton, j'en ai chez moi. » Ou bien s'écriera-t-il encore : « Vraiment, ces Spooners sont d'un » sans gêne qui dépasse toute limite : ils vont commander » leur dîner chez un rôtisseur au rabais, et puis ils s'ima» ginent que je vais donner dans leurs ragoûts de cuisinier » français. »

» Jack Puddington, que j'ai rencontré l'autre jour, était furieux contre sa mauvaise étoile, qui l'avait fait inviter par sir John Carver, en compagnie des mêmes personnes qu'il avait rencontrées la veille chez le colonel Cramley; et le moyen, en si peu de temps, de faire provision d'histoires à leur débiter!

» Pauvres snobs qui donnez à dîner! vous ne vous doutez guère combien peu de reconnaissance vous rapportent tant de soucis et tant d'argent dépensé. Si vous saviez de combien de plaisanteries vos parasites assaisonnent le dîner que vous leur servez; comme ils font la grimace à votre vieux vin du Rhin; comme ils dénigrent votre champagne; comme ils savent à quoi s'en tenir sur le dîner d'aujourd'hui, réchauffé de la veille; comme ils remarquent impitoyablement les plats qu'on enlève intacts du banquet de ce jour pour les faire figurer au banquet du lendemain, vous ne vous donneriez point tant de tracas.

» Pour ma part, toutes les fois que je vois un maître d'hôtel tout près d'escamoter, par une manœuvre habile, un fricandeau ou un blanc-manger, je l'appelle aussitôt et l'oblige, de gré ou de force, à enfoncer dans ce chef-d'œuvre un acier destructeur qui ne laisse plus que des ruines fumantes. Voilà comme il faut se conduire avec les snobs qui donnent à dîner, si l'on veut être puissant et redouté.

» ... Le dîner domestique, entendez-vous bien? voilà la clef de voûte, voilà le résumé de toute science culinaire. Votre ordinaire doit jouir d'une abondance et d'un confortable qui soient assez parfaits pour que vous puissiez y convier vos amis sans avoir rien à y changer.

» La vaisselle en melchior et le travestissement d'un la-

quais d'emprunt ont quelque chose de répugnant et de bouffon dans l'ordinaire de la vie ; pourquoi n'en serait-il pas de même en toute autre circonstance ? Pourquoi John et moi, qui sommes de la classe moyenne de la société, irions-nous modifier notre manière d'être et nous entourer d'un éclat auquel nous n'avons nul droit, le tout pour fêter des amis qui, si nous sommes au fond de braves et honnêtes gens, appartiennent comme nous à la classe moyenne et ne sont pas le moins du monde les dupes de cette splendeur passagère, mais qui, néanmoins, lorsqu'ils nous inviteront à leur tour à dîner, ne manqueront pas de faire à notre profit ce ridicule étalage ?

» Il n'est rien de plus agréable qu'un dîner d'amis, comme le reconnaîtront avec moi tous ceux qui sont doués d'un bon estomac et d'un cœur sensible ; deux dîners de la sorte valent mieux qu'un.

» Or, pour des gens dont la bourse n'est pas très ronde, ils n'iront pas loin à dépenser sans cesse vingt-cinq ou trente schellings (une trentaine ou quarantaine de francs) par tête d'ami qui s'assied à leur table ; on peut dîner à moins, et, pour ma part, j'ai vu, à mon club de prédilection, l'ancien club de l'Armée et de la Marine, Sa Grâce le duc de Wellington dîner pour la modique somme de deux schellings, avec une tranche de rosbif et une demi-pinte de xérès ; si Sa Grâce s'en contentait ; pourquoi serions-nous plus difficiles ? » *La fin à une prochaine livraison.*

SUR L'EXPÉDITION DU LIEUTENANT SCHWATKA.

Voy. p. 254.

Depuis l'expédition du lieutenant Schwatka, nous avons eu encore un écho du désastre de Franklin. Au cours d'un aventureux voyage vers le détroit Fury-et-Hécla, entre la presqu'île Melville et la terre Cockburn, le capitaine Adams a rencontré, en 1881, un indigène qui, dans sa jeunesse, avait vu trois hommes blancs venus par terre de Repulse-Bay, au sud de la presqu'île Melville. Celui des trois qui paraissait le chef mourut peu après son arrivée. Les deux autres ne tardèrent pas à le suivre, et l'indigène montra au capitaine Adams le lieu de leur sépulture. Plus tard, ajoutait l'Esquimau, dix-sept hommes vinrent de deux navires naufragés au loin dans l'est, mais trois seulement d'entre eux parvinrent au village habité par l'informateur. L'âge de celui-ci et ses notions sur le temps permettent de faire remonter les faits cités à l'époque de la perte de l'expédition de Franklin. Si cette supposition est juste, les tentatives suprêmes des naufragés auraient eu pour but de regagner la baie d'Hudson.

ÉDUCATION.

Que serait toute notre éducation si nous ne cherchions pas à triompher de nos tendances naturelles ?

GŒTHE.

LES FIACRES DU DERNIER SIÈCLE.

Il y avait peu de voitures de louage ; elles stationnaient dans une maison de la rue Saint-Martin, à l'enseigne de *Saint-Fiacre*.

« Quand les fiacres sont à jeun, dit Mercier (1), ils sont assez dociles ; vers midi, ils sont plus difficiles ; le soir, ils sont intraitables. Plus les cochers sont ivres, plus ils fouettent leurs chevaux, et vous n'êtes jamais mieux servis que quand ils ont perdu la tête. Rien n'est si commun que la soudaine rupture des soupentes ou des roues : vous avez le nez cassé ou une contusion au bras, mais vous êtes dispensé de payer la course. »

UNE CARICATURE ÉGYPTIENNE AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Une forteresse de la vieille Égypte est défendue par des chats, qui n'ont d'autres armes que leurs dents et leurs griffes ; elle est attaquée par une légion de rats, pourvus d'armes offensives et défensives, et que commande un chef monté sur un char traîné par deux levrettes. On voit, derrière le char, un combat singulier entre un grand chat et un grand rat, pourvus l'un et l'autre de deux armes, l'une offensive, l'autre qui paraît défensive, etc.

Cette scène comique est empruntée à un long fragment de papyrus conservé au Musée de Turin. Dans une autre partie de ce papyrus, quatre animaux, un âne, un lion, un crocodile et un singe, jouent un quatuor ; un âne, déguisé en Pharaon, reçoit les offrandes d'un chat introduit par un bœuf ; un troupeau d'oies est en révolte contre les chats qui le conduisent, etc.



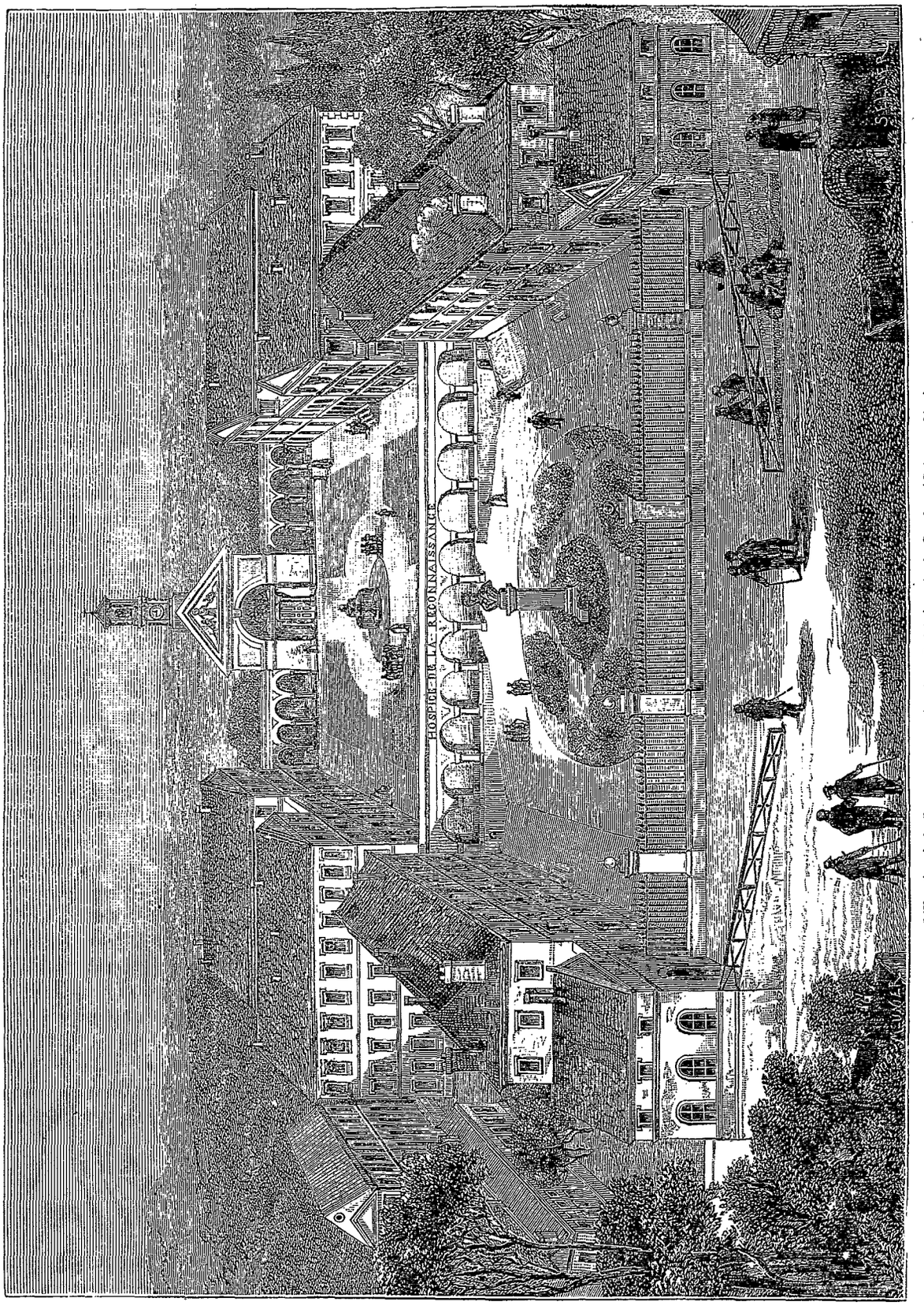
Combat de chats et de rats ; caricature de l'ancienne Égypte. — D'après un papyrus de Turin (2).

On voit, par ces compositions satiriques et burlesques, combien on se ferait une fausse idée des anciens Égyptiens si l'on voulait juger de leur caractère par ce qu'il y a de sévérité et même de raideur dans la plupart de leurs sculptures. Ces sujets des Pharaons étaient gais et rieurs, ainsi qu'en témoigne, avec Hérodote, toute une partie de leurs arts et de leur littérature découverte de nos jours.

(1) *Tableau de Paris.*

(2) *Hist. de l'art dans l'antiquité*, par Perrot et Chipiez.

MICHEL BRÉZIN.



L'Hospice de la Reconnaissance (maison Brézin), près de Garches (Seine-et-Oise).

Si, en parcourant les environs de Paris, vous avez eu occasion de traverser le village de Garches, près de Saint-Cloud, vous aurez remarqué, au hameau du Petit-Étang, un vaste hospice sur la porte duquel est cette inscription : HOSPICE DE LA RECONNAISSANCE.

Les pensionnaires de cet hospice sont recrutés parmi les divers corps de métier qui se rattachent à l'industrie du fer : fondeurs, forgerons, mécaniciens, serruriers, etc. Trois cents ouvriers, âgés d'au moins soixante ans, choisis par l'administration des hospices parmi les plus dignes, viennent finir leurs jours dans cet asile fondé par un ancien ouvrier.

Michel Brézin naquit à Paris, en 1758. Son père était serrurier mécanicien en chef de la Monnaie de Paris. Le brave homme ne savait ni lire, ni écrire, et il ne désirait pas que son fils fût plus instruit que lui. A sept ans, Michel travaillait déjà à l'atelier, sous les ordres de son père.

Loin de partager les idées paternelles, l'enfant se montrait avide d'instruction. Aujourd'hui, l'ouvrier qui veut apprendre, au moins l'ouvrier des villes, trouve à sa portée des bibliothèques, des écoles, des cours du soir; mais il n'en était pas de même au siècle dernier. Le père de Michel, qui avait acquis une certaine aisance à force de travail et d'économie, aurait pu faire quelques sacrifices pour son éducation, s'il n'avait été convaincu que les heures passées hors de l'atelier étaient des heures perdues. Le jeune apprenti apprit à lire tout seul, ou peut-être avec l'aide de quelque camarade; non seulement son père ne l'encourageait pas à étudier, mais il le grondait quand il le surprenait un livre à la main. Se cachant pour travailler, il apprit encore à écrire, à compter; enfin, le père céda devant cette généreuse obstination, et il fit donner à son fils quelques leçons de dessin et de géométrie élémentaire.

Son apprentissage terminé, Michel Brézin commença ce *tour de France* qui jouait un rôle si important dans la vie de l'ouvrier, à une époque où chaque province avait ses mœurs industrielles et où les communications étaient difficiles d'une province à l'autre.

Brézin s'arrêta à Bordeaux, et entra comme serrurier mécanicien à la Monnaie de cette ville; il y fit un séjour de plusieurs années, qu'il mit à profit pour étendre ses connaissances techniques.

Dans une excellente biographie de Brézin, M. Ernouf fait cette remarque, qu'au siècle dernier «les industries diverses où l'on se servait de machines, n'étant pas encore assez développées pour alimenter des mécaniciens spéciaux, étaient en quelque sorte tributaires de celle du serrurier mécanicien. Ce cumul était naturellement plus sensible encore dans les provinces qu'à Paris. Ainsi, Brézin, indépendamment de ses travaux pour la Monnaie, fut à même de fabriquer pour le commerce de Bordeaux diverses pièces qu'on était obligé, auparavant, de tirer de la capitale.» (1)

De retour à Paris, Brézin succéda à son père dans le poste que celui-ci occupait à la Monnaie depuis de longues années. Il y renonça bientôt, pour entrer dans l'industrie privée. Il avait grossi le petit capital amassé par son père; il avait sans doute trouvé, pour commanditer ses entreprises, des personnes à qui son intelligence et sa probité inspiraient confiance: quoi qu'il en soit, nous le voyons, en 1794, à la tête d'une importante fonderie, fabriquant des canons pour la défense du pays.

Les historiens de cette époque ont raconté la part de la science dans cette œuvre de la défense. Des savants, comme Monge, comme Berthollet, furent les collaborateurs les plus utiles et les plus dévoués du grand Carnot dans l'organisation de la résistance d'abord et plus tard de la victoire. La fabrication de la poudre, celle des projectiles, celle des fusils et des canons, toutes les industries qui se rapportent à la guerre, prirent un développement extraordinaire. On improvisait des ouvriers dans les ateliers, comme on improvisait des soldats sur les champs de bataille. Un homme tel que Brézin, par son énergie, son expérience, son habitude de commander aux ouvriers, pouvait rendre de grands services.

Il établit une seconde fonderie, près de celle qu'il possédait déjà: sa réputation grandissait en même temps que sa fortune. Sous le consulat, il fut nommé directeur de la fonderie de l'Arsenal. «Brézin, dit M. Ernouf, a fourni aux armées impériales une partie notable de ces canons dont elles firent un si glorieux usage. On cite, comme un des traits saillants de sa carrière industrielle, l'usine de forage qu'il avait installée sur des bateaux amarrés devant le quai des Augustins. Cette opération s'exécutait en grand, au moyen de moteurs hydrauliques, ce qui était alors une véritable nouveauté dans la pratique de cette industrie.»

En 1814, Michel Brézin donna sa démission; mais Napoléon, au retour de l'île d'Elbe, le remit à la tête de la fonderie de l'Arsenal. Après Waterloo, Brézin renonça tout à fait à la vie active. Il est mort en 1828.

Dans sa carrière industrielle, Brézin s'était montré constamment un chef énergique, inflexible, exigeant un travail assidu des autres comme de lui-même, «plus dur à plier, dit un contemporain, qu'aucun des métaux qu'il mettait en œuvre.» Cet homme sans éducation première cachait cependant une réelle bonté de cœur sous des formes rudes. Il avait gardé une sympathie profonde pour les ouvriers au milieu desquels il avait vécu, et; étant devenu veuf, n'ayant pas d'enfants, il se décida à disposer de sa fortune en faveur de ceux qui l'avaient aidé à la gagner.

Le testament par lequel il fait connaître sa volonté à cet égard mérite qu'on le reproduise textuellement:

«Comme je n'ai malheureusement ni père, ni mère, ni enfants, et que la loi me laisse maître de disposer de la totalité de mes biens, je crois ne pouvoir en disposer mieux qu'en accomplissant un projet depuis longtemps médité, qui est de fonder un hospice sous la dénomination de: *Hospice de la Reconnaissance*, élevé pour la retraite de pauvres ouvriers âgés, dont le nombre sera déterminé suivant les moyens que ma fortune, que je laisserai à l'hospice, permettra. Pour y être admis, il faudra avoir exercé une profession de *ceux que j'y ai employés* (1). Pour y entrer, il faudra être âgé de plus de soixante ans; n'être pas repris de justice; pouvoir fournir sur sa moralité des attestations dignes de foi; et aussi qu'il soit prouvé qu'on n'a pas d'autre ressource, et que l'on s'engage, avant d'y entrer, de s'y bien conduire en honnête homme, et que l'on consent à être renvoyé si l'on ne s'y conduisait pas bien.»

Le nom de Michel Brézin mérite de ne point périr: à côté du savant, de l'écrivain, de l'artiste, qui laissent après eux une preuve de leur génie, il faut placer l'homme de bien, qui laisse une preuve de sa bonté.

(1) M. Ernouf, *Histoire de trois ouvriers français* (Richard Lenoir, Louis Bréguet et Michel Brézin).

UN MOT DE FLORIAN (2).

Florian était sur la scène du théâtre du château de Sceaux, un soir qu'on devait représenter sa comédie du *Bon Père*. Au moment où l'on allait commencer, M. le duc de Penthièvre fit dire qu'il ne viendrait pas. C'était défendre le spectacle. Florian, pour congédier poliment son monde,

(1) La phrase est incorrecte, mais la pensée se comprend. Il nous a paru qu'un document d'une aussi haute valeur morale devait être reproduit exactement, et qu'il ne nous était pas permis d'y rien changer.

(2) Voy les Tables.

fit cette *annonce* : « Nous allions vous donner le *Bon Père*; Monseigneur ne veut pas qu'on le joue. »

C'était un compliment : il était emprunté à la tradition de quelques mots satiriques attribués à Molière, lors de la défense de jouer le *Tartufe*. Molière aurait dit : « M. le Président ne veut pas qu'on le joue » ; mais c'est un fait très contesté. (1)

LES CORNICS.

Les *Cornics* sont faits de farine de froment et de lait. On ne les fabrique que dans la paroisse de Guilers, canton de Pont-Croix, à cinq ou six lieues de Quimper. On ne les vend qu'une fois l'an, à la fête de Saint-Corentin, qui a lieu le dimanche qui suit le 12 décembre. Leur forme triangulaire rappelle celle d'un chapeau de prêtre. Ne serait-ce pas celui de saint Corentin? Il y a probablement plus de mille ans qu'on fabrique ce gâteau. (2)

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 81, 138, 263.

GANTIERS-PARFUMEURS. — Les gants sont avec les souliers la seule partie du costume que l'on ait employée sans interruption depuis plus de mille ans. Au septième siècle, le gant était porté par les conquérants; un siècle ou deux après, donner un coup de gant équivalait déjà au soufflet lui-même.

L'importance du gant s'accrut encore des symboles qu'il représentait. Donner son gant à un chevalier, c'était lui confier quelque mission délicate ou périlleuse qu'il ne refusait jamais. Dans la chanson de Roland, Naymes réclame de l'empereur Charles l'honneur d'une ambassade, il veut le gant, signe de confiance :

> Dunez m'en, sire, le bastun et le gant,
> Et jo irai al Sarazin en Espaigne.

Plus tard on se servit de cette partie du costume pour les cérémonies féodales de l'investiture; on en vint même dans certaines contrées à stipuler, parmi les redevances d'une terre, le payement d'une paire de gants de telle ou telle peau.

Quoi qu'il en fût, la mode des gants était une mode dans toute la force du terme moderne. Au treizième siècle, les hommes et les femmes s'en parent les mains, et les gens d'église eux-mêmes contribuent à en répandre le goût. Les évêques mettent le gant brodé d'or, et on explique ce luxe d'une manière toute fantaisiste : « La main droite doit ignorer ce que fait la main gauche. » Les seigneurs recherchent le gant de Châteaudun, qu'ils payent très cher et que l'on taille dans le chevreau, le lièvre, et le cerf pour les gens de chasse. Les marchands les parfument à l'ambre, au romarin, à la rose.

Il était de bon ton de ne pas allonger et tirer à chaque instant le bout de ses gants, et on corrigeait les enfants qui se le permettaient. Le plus souvent on mettait un gant et on tenait l'autre à la main; c'est ce que nous montrent diverses représentations de personnages des treizième et quatorzième siècles, tirées des manuscrits. Le gant ordinaire montait d'ailleurs assez haut à cette époque, et les comptes nous en indiquent qui avaient jusqu'à douze boutons d'or. Puis les orfèvres s'en emparent; ils les ornent non seulement d'or, mais de pierres précieuses, de perles, de diamants. Dans un compte de 1352 cité par M. de Laborde dans son *Dictionnaire*, on trouve une mention ainsi conçue :

« XLVIII boutons d'or pour deux paire de gants de chien, couvers de chevrotin, garniz au bout de IV boutons de perles. »

Il est vrai que ces gants étaient au roi.

La fabrication des gants se faisait en fenêtres et en ouvroirs dès le treizième siècle, comme toutes les autres marchandises fabriquées à Paris. Les matières employées étaient, comme nous l'avons vu, le chevreau ou chevrotin, le lièvre, le cerf, ou la peau « de mouton, de vair, de gris, ou de veel. » Une particularité du métier au treizième siècle était que la corporation dépendait du comte d'Eu, à qui le roi avait donné une partie de ses droits sur elle. De telle sorte que quand le gantier achetait son métier 39 deniers, le roi touchait 25 deniers et le comte d'Eu le reste. De plus, le comte avait une certaine juridiction de première instance sur tous les gantiers du domaine royal, et il l'exerçait impitoyablement.

La fabrication des gants n'était point soumise à beaucoup de restrictions. On enjoignait seulement aux maîtres de fabriquer toutes leurs pièces de cuir neuf, à peine de 5 sols d'amende. La peau de veau et de cerf devait être corroyée à l'alun. Le nombre d'apprentis n'était point limité; il était simplement interdit de prendre à son service un varlet échappé de l'ouvroir voisin pour cause d'indiscipline.

La vente n'était point non plus grevée de lourdes charges : les gantiers devaient simplement se soumettre aux décisions des deux maîtres jurés, nommés par le prévôt et chargés par lui de vérifier la qualité des marchandises exposées. Ils avaient chacun à leur tour le droit d'ouvrir un dimanche pour vendre des gants aux retardataires; mais ils ne pouvaient jamais promener leurs articles dans les rues pour les offrir aux passants, la fraude eût été trop facile.

Ce n'est pas cependant que les gantiers eussent été au treizième siècle d'une probité excessive, et les précautions prises contre eux ne furent point toujours très efficaces. Jean de Garlande, dans son *Vocabulaire*, nous apprend que les gantiers vendent aux étudiants des fourrures décriées et des gants de qualité mauvaise. Cet état de chose semble s'être prolongé assez longtemps, puisque, soixante ou soixante-dix ans après, le roi Jean se voit forcé d'intervenir par son prévôt et de réglementer à nouveau la ganterie. Le nombre illimité de valets était réduit à deux seulement, et la vente illicite des faux maîtres gantiers était reprise d'une façon très sévère. En effet, tous les gants vendus par ce moyen échappaient au contrôle de la prévôté et permettaient le trafic des matières les plus contraires aux ordonnances, outre que les gens sans aveu se glissaient dans la ville sous couleur d'y faire un métier public.

En 1467, Louis XI reprit ce règlement et l'homologua : les délinquants sont alors condamnés à 10 sols d'amende, et les gants confisqués acquis au grand chambrier. Tours fut la seule ville de France avec Paris qui reçut un règlement spécial sur la matière. Les gantiers y devaient faire « leurs gans bons et vallables; ne mectre point en ung

(1) Voy. Taschereau.
(2) R.-F. le Men, *Mélusine*.

gant de chevrotin autre pièce que de chevrotin ; et seront fenduz derrière, flotez et rabatuz de bon cuir et prouffitable, sur peine de cinq solz d'amende. »

A Tours, la veuve remariée faisait un maître de son nouveau mari, pourvu qu'il sût le métier. Les maîtres n'avaient qu'un apprenti, et fabriquaient aussi des *mitaines* de veau, chevreau ou chien, fendues derrière.

Le seizième siècle vit l'apogée de la mode pour les gants. Sous François Ier, on les parfuma à outrance à la civette, à l'ambre gris, au romarin, et on en mit beaucoup. Du temps de Henri III, où l'on exagéra tout, sous l'influence du roi, on en porta même en dormant, en même temps que l'on mettait des masques pour se garantir le teint. Les gants sont alors *chiquetés*, découpés et brodés.



Gantière ou parfumeuse au dix-huitième siècle. — D'après une illustration de Rétif de la Bretonne.

La mode de parfumer les gants fit que les gantiers et les parfumeurs se confondirent. Quand Louis XIV, par ses lettres patentes de mars 1656, augmenta les statuts des gantiers, il les nomme *maîtres et marchands gantiers-parfumeurs*. En leur qualité de gantiers ils peuvent faire et vendre toutes sortes de gants, qu'ils parfument en leur qualité de parfumeurs. Au dix-huitième siècle, leur commerce s'est étendu : ils débitent la poudre à poudrer, les pommades, les essences ; mais ils ne peuvent point encore colporter leur marchandise, à peine d'amende. Notre gravure représente une boutique de ces gantiers-parfumeurs sous Louis XVI.

L'apprentissage alors dure quatre ans. Pour être maître, il faut avoir été compagnon trois ans et avoir fait son chef-d'œuvre. En 1779, le nombre des maîtres était de 250 ; il avait été de 21 sous Philippe le Bel.

Le patron de la communauté des gantiers-parfumeurs était saint Gond, Gon ou Gan, religieux mort au septième siècle, et dont la fête se célèbre le 26 mai. On a conservé une estampe de 1684 représentant le saint en abbé, tenant un gant fourré, et faisant brûler à ses pieds deux fourneaux de parfums. Cette planche, datant de 1684, avait été commandée par les maîtres A. le Normant et L. Hénaut.

HORLOGERS. — Les Annales d'Éginhard nous montrent que vers la fin du neuvième siècle les horlogers-mécaniciens orientaux étaient assez habiles pour construire des machines à marquer l'heure, agrémentées de sonnerie et de personnages. Les ambassadeurs d'Aroun-al-Raschid firent don à l'empereur Charlemagne d'une horloge faite de telle sorte qu'elle laissait tomber des poids sur des cymbales à chaque heure, et qu'alors douze hommes armés sortaient de douze fenêtres, comme l'on peut le voir encore de nos jours à Strasbourg ou à Besançon.

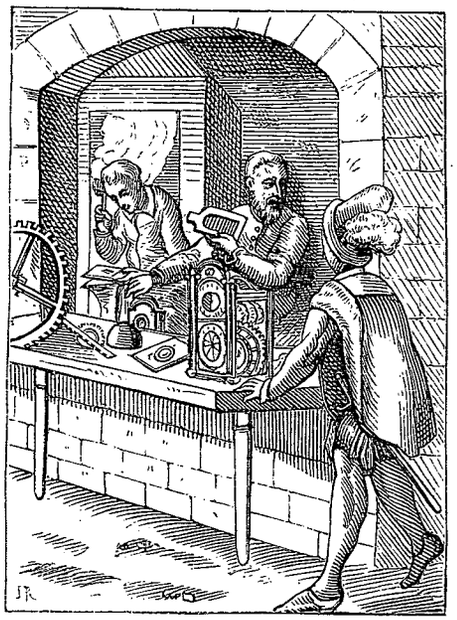
Mais il y avait encore très loin de ces clepsydres ou horloges à eau plus ou moins perfectionnées aux horloges articulées et réglées qui leur seront substituées plus tard. On s'accorde généralement à faire honneur de cette invention ou de ce perfectionnement au moine Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre II. Nous n'avons point à répéter une fois de plus cette très vieille légende. Parti en Espagne après ses vœux monastiques, Gerbert d'Aurillac poussa si loin les sciences exactes qu'on ne manqua point de le taxer de sorcier. Il dut s'échapper de Salamanque et devint archevêque de Reims.

Quelle fut la part réelle du savant moine dans la découverte de l'horlogerie en tant que combinaison de rouages obéissant à un agent? Selon certains auteurs, il aurait découvert l'échappement, ce qui est peu vraisemblable ; la théorie des poids suspendus agissant comme moteur paraît plutôt pouvoir lui être attribuée. Il n'en reste pas moins un fait acquis, c'est que les sabliers et les clepsydres persistèrent encore pendant des siècles, en dépit de ces inventions, et les horlogers n'existaient point en corps constitués au temps d'Étienne Boileau. Il en était de tous les fabricants d'objets de précision à cette époque comme des philosophes indépendants : on les croyait sorciers, et le bûcher en faisait quelquefois justice.

Cependant des moines éclairés ne dédaignèrent point de gratifier leur monastère de ces instruments maudits et proscrits. Nous lisons dans les *Usages de l'ordre de Cîteaux*, au douzième siècle, que le sacristain est réveillé par l'horloge, quand il a eu soin de la régler d'avance. Peut-être bien, d'ailleurs, n'était-ce là qu'une horloge construite sur le modèle de celle d'Aroun, et fonctionnant par l'eau ou le sable ; car il faut arriver au quatorzième siècle pour trouver une véritable horloge marchant à roues et portant des poids.

Un moine de Saint-Alban, nommé Wallingford, fit une

machine qui marquait l'heure et sonnait merveilleusement. De l'Angleterre la découverte vint dans les Flandres, qui eurent bientôt une sorte de monopole de fabrication, et au milieu du quatorzième siècle le perfectionnement avait déjà fait de rapides progrès. Vers ce temps, le duc Philippe le Hardi, ayant remarqué la curieuse horloge de Courtrai ornée de ses *Jaquemarts* ou petites poupées frappant l'heure, l'enleva, au dire de Froissart, et la transporta à Dijon. Ce fut là sans doute le point de départ de cette spécialité d'horlogerie, que nous aurons occasion de signaler tout à l'heure en parlant de Dijon. Ce fut aussi là l'origine de ces fameuses légendes des *Jaquemarts*, qui personnifièrent longtemps



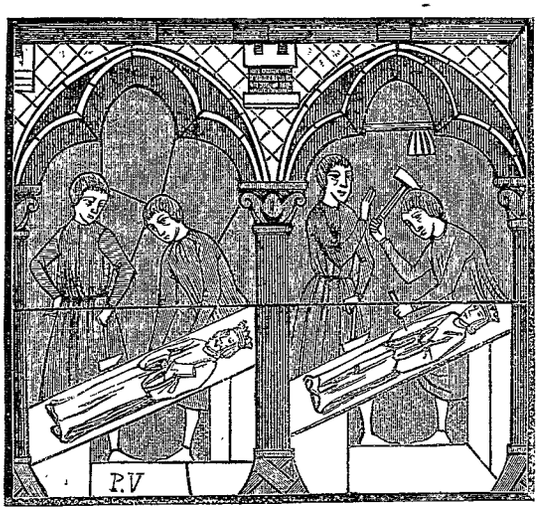
Horlogers au seizième siècle. — D'après Jost Amman.

dans les villes la figure de quelque sauveur de la cité, par une confusion entre ces figurines et l'ancien *guetteur* de ville, homme de chair et d'os, autrefois perché au beffroi et criant l'heure. Les fonctions de ce gardien de ville lui avaient fait souvent préserver les places fortes des coups de main si ordinaires au moyen âge. Les légendes du peuple assimilèrent bientôt à ce *guetteur* la poupée de métal frappant le timbre aux heures de nuit et de jour, et les *Jaquemarts* restèrent et resteront encore longtemps la statuette de quelque modeste rival de Jeanne Hachette ou de Marie Fouré.

L'usage de faire frapper par les guetteurs le timbre des horloges ne fut point aboli par les Jaquemarts du jour au lendemain; ils persistèrent longtemps, et les villes des Flandres avaient déjà leurs horloges à sonnerie que les guetteurs du Louvre criaient et battaient encore l'heure. Vers 1370 cependant, les maîtres horlogers avaient déjà pris consistance à Paris; mais aucun d'eux ne devint célèbre. Il appartenait à l'Allemagne de nous envoyer Jean de Vic pour construire la célèbre horloge du Palais. Jean de Dondis avait déjà fabriqué celle de Padoue, et le nom de Jean aux Horloges lui en était resté. L'Angleterre avait eu Willingford.

Il est curieux de voir quels étaient, à cette époque, les efforts des villes pour se munir d'instruments réglés qui missent un terme aux intermittences parfois un peu exagérées des sonneurs. Vers l'extrême commencement du quinzième siècle, la ville de Montpellier fit venir de Dijon, la ville aux Jaquemarts, une horloge à sonnerie. Charles VI aida la ville pour cette acquisition considérable, et dans les motifs qu'on fit valoir afin de justifier cette mesure dispendieuse on lit que « l'orloge qu'ilz ont présente sonne par le ministère d'un homme et n'est point certain ne véritable. » Il se trouva pourtant que l'horloge, un peu petite, ne suffit bientôt plus. On s'en fut cette fois à Avignon où l'industrie des horloges avait un praticien célèbre, et on fit prix avec lui. Ici nous rencontrons un des points les plus intéressants de la construction mécanique au quinzième siècle, dans l'association de Girardin Petit, l'artiste d'Avignon, avec un Nimois, Pierre Ludovic, serrurier habile. Ce dernier devait faire la grosse œuvre; l'horloger réglait le tout. Il garantissait trois ans son horloge, comme font aujourd'hui les fabricants de Genève ou de Besançon. Il surveillait même les accessoires, tels que la roue à remonter les poids, et les *appels* de la sonnerie. Malgré la garantie, l'horloge eut souvent besoin d'être réparée, et, en 1444, Charles VII fut obligé d'imposer un subside pour pourvoir à la restauration. (1)

D'après ce qui précède, on voit que les serruriers travaillaient au gros œuvre des horloges. Les pièces les plus délicates étaient sans doute dégrossies par eux et mises au point par l'horloger. Le compte de l'un d'eux, Colin Bertrand de Romans, entre dans quelques détails sur les pièces du mécanisme. Il énumère la roue volante, la roue de sonnerie, la roue des heures, la roue qui fait marcher la main, « la roda que fa anar la man », c'est-à-dire la roue de l'aiguille. A cette époque, l'aiguille était figurée par une main indicatrice qui, par une suite de déformations, en vint à représenter nos aiguilles actuelles avec un léger renflement à l'extrémité. Tout cela n'était guère répandu encore, et, à part les grandes villes ou quelques riches châteaux, les horloges ne se rencontraient guère. Leurs poids



Imagiers au treizième siècle. — D'après un vitrail de la cathédrale de Chartres.

suspendus, leur mécanisme un peu grossier, rendaient bien difficile l'horloge de dimensions plus restreintes; sans doute le *Roman de la Rose* parle d'horloges meubles:

Par les sales et par les loges,
A roues trop sotivement,
De pardurable mouvement.

(1) Voir le curieux article de M. Renouvier dans les *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, année 1861.

Mais la clepsydre et le sablier fonctionnaient plus généralement et plus facilement. Pour répandre les horloges il fallait inventer autre chose.

Ce fut environ au temps de Jeanne Darc que l'on inventa le ressort en spirale, qui agissait par la tension, et qui en se détendant produisait l'effort du poids suspendu. A dater de ce jour la montre moderne était trouvée, avec toutes les délicatesses de mécanisme et d'ornements qu'elle comporte. La mode devint une fureur. Tout le monde a entendu parler de ces fameux *œufs de Nuremberg* fabriqués en Allemagne sous le règne de Louis XI, et qui semblaient alors des merveilles de difficultés. Ils furent vite dépassés. Un duc d'Urbin recevait un jour une montre enchâssée dans une bague comme un petit diamant, et marchant bien. Nous disons qu'elle marchait bien, ce qui doit être une exagération, car le mécanisme en était encore très défectueux. En effet, le ressort agissait plus énergiquement, aussitôt remonté, que plus tard, lorsque la tension diminuait. La découverte de la *fusée*, c'est-à-dire d'un régulateur chargé d'unifier le mouvement et de le rendre continu, vint mettre un terme à toutes les irrégularités. Dès lors il paraissait bien que rien ne viendrait plus augmenter l'ensemble parfait de ces inventions merveilleuses.

Huyghens, au dix-septième siècle, apporta cependant un perfectionnement nouveau, non point aux montres, il est vrai, mais aux horloges qui devinrent dès lors des pendules. Les lois de Galilée sur les mouvements isochrones du pendule lui suggérèrent l'idée de substituer aux anciens poids un balancier qui, par une combinaison savante d'échappements, tantôt laisserait échapper et tantôt reprendrait la roue. Il appartenait au plus grand astronome du dix-septième siècle de perfectionner un des outils les plus précieux des observations.

Quant aux horlogers, que nous avons laissés pour suivre l'horlogerie dans ses développements successifs, nous les retrouvons, sous François Ier, très nombreux déjà à Paris et fabriquant en boutique de ces montres ovales, en croix, ovoïdes, que nous ont conservées les collections et les musées. Aussi bien le roi avait-il ses horlogers à lui, et même dans les châteaux royaux les grandes horloges avaient un praticien attitré qui les restaurait. Ce n'était point toujours là un horloger chargé de travaux délicats : il avait une forge, un étal, un tour, et des valets à sa disposition (1); il travaillait le gros, plutôt à la façon des serruriers que nous voyions tout à l'heure, que suivant les procédés des « horlogeurs » de montres : c'était encore l'horloger du quatorzième siècle dont nous parle Froissart :

> Et pour ce que li orloge ne poet
> Aller de soi ne noient ne se moet,
> Pour ce il fault à sa propre besongne
> Ung horlogier avoir, qui tart et tempre,
> Diligemment l'administre et attempre,
> Ses plons relieve et met à leur debvoir. (2)

L'extension des œuvres d'horlogerie força le roi François à réglementer le métier et à lui donner des statuts. Il y avait en précédemment des statuts en 1483, il les augmenta et les confirma en 1544. Ces mesures de police n'avaient rien de bien particulier. L'horloger avait un apprentissage de huit ans. Le chef-d'œuvre exigé pour passer maître était au moins la fabrication d'un réveille-matin.

Les jurés étaient investis de pouvoirs étendus. Ils pouvaient entrer chez les maîtres à toute heure du jour et de la nuit, saisir ce qui était défectueux et le briser séance tenante. Les règlements relatifs à la matière employée différaient peu de ceux des orfèvres, ainsi que nous le verrons plus tard.

IMAGIERS. — Sous ce modeste nom d'*imagiers* nous allons un peu parler des sculpteurs et des peintres, mais nous ne trouverons pas dans cette humble classe d'artisans du moyen âge les prérogatives extraordinaires que les arts régénérés lui donneront plus tard. « Gens de mestier », disait-on, confondant par là les peintres et les tailleurs d'images avec les artisans purement manuels. Cet état de choses persista d'ailleurs fort longtemps. Dans la maison de nos rois, les littérateurs et les savants avaient depuis fort longtemps une place très honorable, que les peintres ne faisaient encore que fort médiocre figure entre les gens de la sommellerie et les *haste-rôts*. Clément Marot avait titre de valet de chambre, que Janet Clouet n'était encore compté que parmi les chaussetiers et les *cordouaniers*.

Cette humble origine a été pour une grande part cause du nombre relativement restreint d'artistes du moyen âge dont les noms sont venus jusqu'à nous. Les comptes sont seuls à nous parler d'eux, et, bien rarement, hélas! les chroniques.

Au temps des règlements d'Étienne Boileau, les *imagiers* se divisaient en deux classes parfaitement distinctes : c'étaient d'abord les tailleurs d'images en os, en buis ou en ivoire, « ceux qui taillent cruchefis », ainsi que portaient les statuts de Boileau, et qui allaient du crucifix jusqu'aux manches de couteaux en passant par les saints de toutes catégories. C'étaient ensuite les peintres-imagiers, qui peignaient et barbouillaient de couleurs crues depuis les plus minces objets d'ameublement jusqu'aux tableaux et aux miniatures.

Il faut le reconnaître, les sculpteurs sur os, ivoire ou bois étaient les plus puissants, et le commerce des crucifix était des plus lucratifs dès cette époque. De plus, ces images s'adressaient aux gens riches, et ces relations créaient au profit des *imagiers* divers privilèges, tels que l'exemption du guet, un des plus recherchés et des plus rares. Les *patenôtriers* ou fabricants de chapelets n'avaient jamais obtenu cette exemption, bien que leur travail tînt de près aux choses saintes, parce qu'ils ne sculptaient point l'effigie des bienheureux. Ces travaux relevés n'empêchaient pas d'ailleurs les *tailleurs d'imaiges* de se livrer à des ouvrages d'ordre moindre et de confectionner de simples arches, des huches ou bahuts, des meubles, qu'ils décoraient au dehors de dessins en relief, gaufrés, peints et dorés.

Les ordonnances sur le métier avaient certaines dispositions assez curieuses et qu'il est bon de noter au passage, celle, entre autres, qui forçait l'imagier à employer de bonne marchandise, sauf quand il travaillait sur commande, auquel cas le client avait seul droit de se plaindre. Ceci prouve que la plupart du temps l'*imagier* avait un fonds de boutique d'objets qu'il avait fabriqués d'avance, et cela explique jusqu'à un certain point que, même pour les tombeaux et les pierres tombales, l'artiste avait des lames toutes préparées, avec des figures de pratique qui ne sont pas

(1) Delaborde, *Comptes des bâtiments du roi*, t. II, p. 213-14.
(2) Froissart, *l'Orloge amoureux*, publié dans le *Journal des savants*.

plutôt la figure d'un mort que celle d'un autre. Pour toutes ces fournitures de son magasin, il était tenu de sculpter la statuette d'un seul bloc, sans y ajouter rien, sauf la couronne pour les images purement religieuses. Le Christ en croix pouvait aussi avoir les deux bras soudés.

Au treizième siècle, les maîtres *tailleurs d'imaiges* n'ont qu'un apprenti pour sept ans, mais ils ont des valets à leur volonté. Ils ne peuvent travailler de nuit, « car leur mestier est de taille », et les deux prud'hommes du métier étaient chargés de tenir la main à l'observation de cette règle absolue. Toute amende portait 5 sols au moins; mais le guet était épargné, ainsi que nous le disions, « quar le mestier n'apartient à nule âme, fors que à sainte yglise et aus princes et aux barons, et aux riches hommes et nobles. »

La fabrication des « imaiges » était fort complexe; on en faisait de variées à l'infini; les églises étaient encombrées de bas-reliefs, de tombeaux en ronde bosse; les châteaux avaient partout des statues, parfois très compliquées, telles que l'image « aux sourcils et yeulx branlans » que nous indique M. Delaborde dans son *Glossaire*. Au reste, les sculpteurs disposaient à ce moment de moyens plus perfectionnés que les *imagiers-peintres*.

Ceux-ci avaient aussi des règlements à part; ils peignaient surtout comme des peintres en bâtiments, appliquant l'or sur l'argent, et non sur zinc, à peine de forte amende ou de refaire entièrement le travail. Ils bénéficiaient d'ailleurs souvent de ce que c'étaient là figures de saintes ou saints, sans quoi on les eût tout simplement détruites et jetées au feu.

Les *imagiers-peintres* étaient aussi exempts du guet, pour la même raison que les autres; mais, de même que les sculpteurs, ils furent victimes de l'extension du métier d'orfèvrerie. La partie délicate de la sculpture se réfugia dans ce métier, qui eut l'honneur au quinzième siècle de découvrir comme par hasard un art nouveau, celui de la gravure, par un encrage involontaire de nielles; les moins fortunés parmi les anciens *imagiers-sculpteurs* tombèrent dans la tabletterie, de plus heureux continuèrent seuls à tenir la seule voie réellement sérieuse de l'ancien métier, la sculpture proprement dite en tant que reproduction de personnes, d'ornements ou d'animaux.

Vers le milieu du quinzième siècle, les tailleurs d'images, qui avaient perdu quelques-uns de leurs privilèges surtout dans les villes du centre de la France, Orléans, Bourges, Angers, se joignirent aux imagiers-verriers pour revendiquer certains de ces droits. Henri Merlin de Bourges, leur mandataire, porta directement leurs doléances en cour royale et obtint gain de cause. Par ses lettres datées de Chinon le 3 janvier 1430, Charles VII accorda ce qu'on lui demandait, et les imagiers sculpteurs peintres ou verriers continuèrent « à estre quittes et exempts de toutes tailles, aydes, subsides, gardes des portes, guets, arrière-guets, etc. »

Plus tard, en 1496, les imagiers de Lyon réclament à leur tour, et cette fois on assiste à une réelle constitution de compagnie, à cette confrérie de Saint-Luc, qui est la transition certaine entre l'ancien métier manuel des *tailleurs d'imaiges* et les académies modernes de peinture et de sculpture.

Le roi Charles VIII confirma les privilèges des verriers tailleurs d'images et peintres de Lyon, et sur leur demande il ordonna que désormais la fête de ces métiers serait célébrée le jour de Saint-Luc, et il en régla avec détails toutes les cérémonies.

Les statuts, qui étaient une copie amplifiée des anciens règlements de Boileau, enjoignaient aux peintres de ne travailler qu'« à huyle ou destrempe, cole, gosme »; ils pouvaient d'ailleurs avoir autant de valets qu'ils le voulaient.

La particularité la plus curieuse de ces règlements était assurément le chef-d'œuvre nécessaire aux maîtres pour faire partie de la confrérie; c'était là quelque comme ce que nous appelons aujourd'hui le prix de Rome, — moins le concours qui n'existait pas, — avec le choix du sujet par les juges. « Le peintre sera tenu de faire chef-d'œuvre, en tableau de boys de deux pieds et demy de hault et de deux de large, et non pas plus petit, mais plustost plus grant, si le compagnon le veult, et lui bailleront en escript les maistres jurez l'istoire qu'il devra faire dedans ledit tableau. »

Pour les sculpteurs, le sujet de chef-d'œuvre était plus restreint; c'était le plus souvent un crucifix nu à faire, ou bien une Notre-Dame portant son fils, plus rarement un saint Georges à cheval de « cinq pieds et demy de hault tant luy que son cheval, une fille sur ung rochier pres de luy, un serpent pres de la dite fille, faisant contenance de la vouloir englutir et gaster. »

Aux verriers on demandait « deux panneaulx de voirres contenans chascun huit pieds en querrure, et dedans l'ung des diz paneaulx sera tenu faire ung mont de Calvaire fait de peinture et joincture, et l'aultre un Trespassement de Nostre Dame. »

Les maîtres ne donnaient leur approbation qu'aux œuvres longuement travaillées. On ne permettait le travail hâtif que « à entrées de roys, roynes, princes ou seigneurs spirituelz ou temporelz. » Il fallait, pour que les maîtres reçussent le travail, qu'il fût « de bonnes et loyalles coulleurs », et verni ensuite.

Au seizième siècle, les tailleurs imagiers s'étaient perpétués dans certaines villes de province et continuaient sans grands progrès la fabrication des treizième et quatorzième siècles. A Saint-Claude, dans le Jura, on trouve à cette époque une corporation de « tailleurs et imageurs » qui fabriquaient encore des peignes ou des statuettes des saints vénérés dans le pays (1).

LOIS ÉTERNELLES.

Dans les limites de nos moyens d'observation, l'air se montre uniforme dans sa composition. Cependant, devenus plus circonspects, oserions-nous affirmer encore qu'il ne se modifiera pas avec les années, quand, autour de nous, tout change et tout se meut (2).

UN CAMP PRÉHISTORIQUE

DANS LES ALPES MARITIMES.

La grande route de Nice à Gênes, la route de la Corniche, s'élève au sortir de Nice sur les derniers contre-forts des Alpes maritimes jusqu'à la Turbie, et de là redescend re-

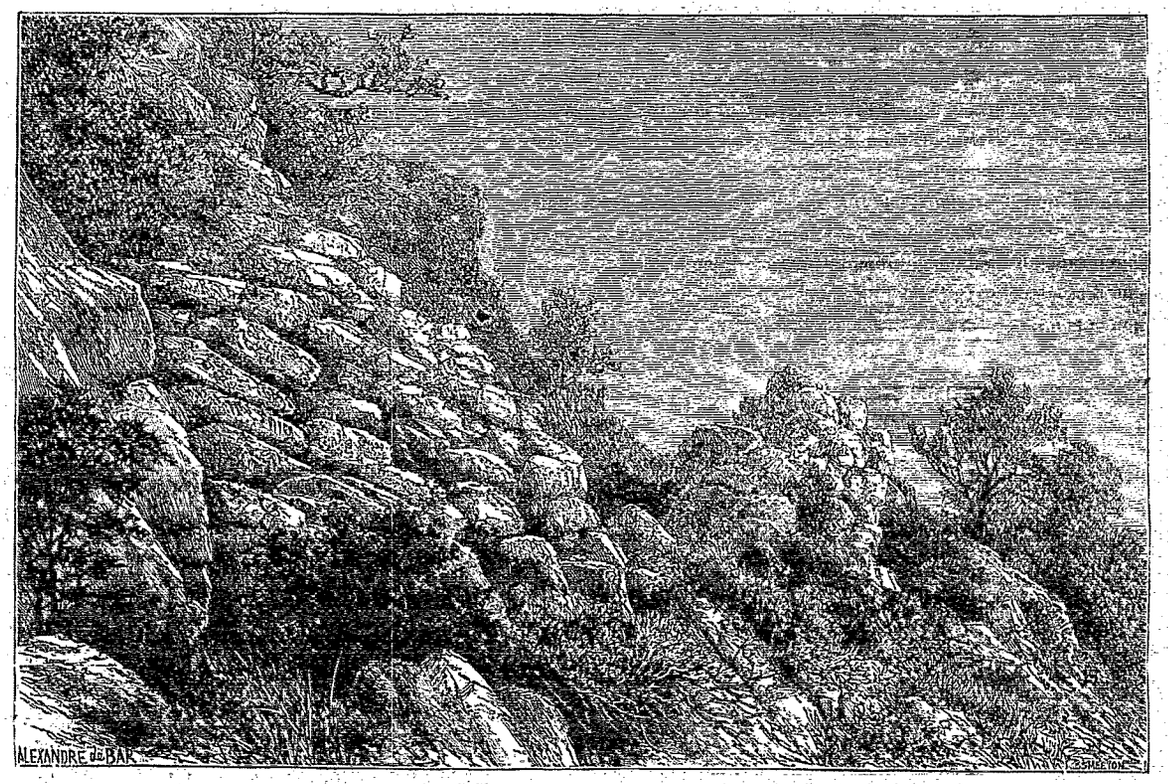
(1) Bernard Prost. *Note sur l'ancienne corporation des maîtres sculpteurs de la ville de Saint-Claude (Jura).* — In-8°.

(2) J.-B. Dumas, *Éloge historique de Henri-Victor Regnault.*

trouver à Menton le niveau de la mer. Avant d'entrer dans les bois d'oliviers dont les collines inférieures sont couvertes, elle est rejointe par la route de Monaco, qui serpente le long du littoral. Entre ces deux routes, sur le flanc escarpé de la montagne, d'étroites terrasses de citronniers sont étagées entre les affleurements des rochers. Des pins, des cistes, des lentisques, des touffes de thym dont l'ardeur du soleil active les énergies aromatiques, de nombreux buissons d'euphorbes couronnés de vert tendre, végètent sur les terrains incultes, et c'est sur l'une de ces pentes rocailleuses que se voit un mur, fait de blocs de grandes dimensions, remontant à une haute antiquité, et qui y a été découvert tout récemment.

« Il existe sur la ceinture de montagnes qui suit les côtes de la Méditerranée, dans le département des Alpes-Maritimes, un ensemble d'ouvrages de défense qui remontent à une époque reculée, sans qu'on puisse leur assigner une date bien précise. Ces enceintes ont certainement été élevées pour permettre aux populations de se défendre contre les envahisseurs, et des traces de réparation qu'on peut encore apercevoir montrent qu'elles ont été utilisées à diverses reprises. »

Ces quelques lignes sont tirées de l'ouvrage de M. de Nadaillac sur les hommes préhistoriques, et le mur trouvé près de Menton (1) est un camp préhistorique à joindre à ceux que mentionne le passage que nous venons de citer. Ces camps sont, en général, des enceintes ovales formées par un mur construit en blocs tantôt bruts, tantôt à peine dégrossis, et toujours de grande dimension. Le mur lui-même peut mesurer jusqu'à trois mètres de largeur et cinq de



Un Camp préhistorique près de Menton (Alpes-Maritimes).

hauteur. Un caractère constant de ces constructions est leur site élevé; la plupart se trouvent sur des sommets. Des fouilles pratiquées dans quelques-uns de ces camps, à Grasse en particulier, ont fait découvrir des instruments en silex et de la poterie grossière qui appartiendraient à l'âge néolithique, c'est-à-dire à la seconde période de l'âge de la pierre. Ce qu'étaient ces enclos de murs, c'est ce que l'on ne peut que conjecturer avec plus ou moins de vraisemblance. Les peuplades primitives qui les construisirent le firent probablement pour leur défense, peut-être pour y célébrer leur culte, peut-être pour y enfermer leurs troupeaux.

Les murs du camp de Menton sont des murs de soutènement. Nous disons les murs, car il y en a quatre rangées parallèlement les uns au-dessus des autres et bâtis en blocs dont quelques-uns sont des fragments de rocher mesurant un à deux mètres en long et en large. Le mur inférieur a cinq mètres de haut; les autres sont beaucoup moins hauts. Les trois terrasses comprises entre ces murs ont la même largeur, sept mètres, s'étendent sur une longueur de trente mètres, et des traces de murs descendant perpendiculairement à la direction des terrasses indiquent que cet espace nivelé par trois étages successifs était fermé latéralement. Sur la terrasse supérieure, au milieu de sa longueur, quelques pierres formant un carré paraissent avoir appartenu à une construction quadrangulaire, peut-être un autel. Nous avons fouillé le sol à cet endroit et trouvé des débris de poterie gallo-romaine et des substructions de maçonnerie à mortier d'une époque par conséquent postérieure à celle des murs mégalithiques. Nous espérons que ces premiers essais de fouille seront continués et que ces restes de construction primitive seront visités par les archéologues. (2)

(1) Par M. Andrews, Américain, demeurant à Menton.

(2) Nous devons la communication de cette note intéressante à M. Lucien de la Rive, fils du célèbre physicien de Genève. — Remerciements.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué et Gérant.

LES HADJIS.

LE PÈLERINAGE DE LA MECQUE.



Le Retour des Hadjis, peinture de Hirsch.

L'émotion qui anime ces trois femmes est toute religieuse. Dans leur pensée, le pèlerinage à la cité sainte où naquit le Prophète est d'institution obligatoire et divine.

« Faites le pèlerinage de la Mecque, dit le Coran, faites-le, à moins que vous ne soyez cernés par vos ennemis, et dans ce cas, du moins, envoyez quelque offrande. Lorsque vous n'avez rien à craindre de l'attaque de vos ennemis, et que vous vous contentez seulement de faire une simple visite au temple, sans vous soumettre à tous les rites du pèlerinage, vous devez expier cette infraction par une offrande; et si vous ne possédez rien, trois jours de jeûne pendant le voyage et sept jours de jeûne après le retour formeront l'expiation de votre faute. Cette même expiation est imposée à celui que sa famille n'accompagne point au temple de la Mecque. » (1)

Personne n'ignore que Mahomet, mort le 8 juin 632 de

(1) Traduction du Coran par M. Kasimirsky, revue et précédée d'une introduction par G. Pauthier. Paris, 1840, in-12.

Jésus-Christ, avait été chassé de la Mecque, où il était né, et que, résidant, au moment de sa toute-puissance, à Médine, il voulut, avant de mourir, comme il venait d'atteindre l'âge de soixante-trois ans, faire une dernière visite à sa terre natale. L'un des orientalistes qui ont le mieux étudié la vie du Prophète et qui en ont tiré les plus sages conséquences, a décrit avec un soin particulier ce premier pèlerinage :

« Ce pèlerinage se ressentit des immenses progrès qu'avait faits l'islamisme. Quatre-vingt-dix mille hommes, d'autres disent cent quatorze mille hommes, se disposèrent à suivre le Prophète; ses femmes l'accompagnèrent, enfermées dans des litières et montées sur des chameaux. Le nombre des victimes répondit à la multitude des pèlerins : une prodigieuse quantité de chameaux, de brebis, s'avancèrent couronnés de fleurs et ornés de guirlandes; on eût dit que toute l'Arabie était en mouvement.

» Comme ce pèlerinage fut le dernier de tous, on l'appela le *pèlerinage d'adieu*.

» Les cérémonies qu'y pratiqua Mahomet ont servi de règles depuis.

» Mahomet, avant son départ, se lava tout le corps et s'oignit d'huile. Arrivé à la Mecque, il baisa avec respect la pierre noire dans laquelle on suppose qu'est renfermé le pacte d'alliance entre Dieu et les hommes. Puis, il fit les sept tours d'usage autour de la Caaba, les trois premiers en courant légèrement, les quatre autres en marchant gravement et d'un pas ordinaire. Sortant ensuite de la ville, il monta sur la colline de Safa, d'où, se portant vers la Caaba, il prononça à haute voix ces paroles :

« Dieu est grand; il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu; il » n'a point de compagnon; la puissance lui appartient. » Louanges soient à lui. Il est puissant en toutes choses; il » n'y a pas d'autre Dieu que Dieu. »

» Ensuite il se porta sur la colline de Merva, où il fit encore une prière. Il visita successivement tous les lieux sacrés; quand il eut fini, il fit descendre du ciel ces paroles :

« C'est maintenant que les mécréants n'oseront plus at- » taquer votre religion, ne les craignez plus; c'est aujour- » d'hui que j'ai mis la dernière main à votre religion. » (Alcoran, sour. V, vers. 4.)

» On rapporte qu'à ces mots Abou-Bekr ne put songer à ce qui lui manquait pour arriver à la perfection, et que cette pensée le fit fondre en larmes. Quoi qu'il en soit, les musulmans regardent ces paroles comme la conclusion de tout l'Alcoran. » (1)

Ce que le savant orientaliste ne dit point ici, c'est que le Prophète immola de ses propres mains nombre de ces chameaux et de ces brebis enguirlandés de fleurs qui le suivaient depuis Médine; c'est que ces hécatombes sanglantes se sont renouvelées des milliers de fois depuis le septième siècle jusqu'à nos jours!...

Depuis l'époque reculée dont nous parlons ici, les caravanes religieuses partant de l'Afrique et de l'Asie sont devenues très-nombreuses. Les sacrifices auxquels le Prophète avait pris part se sont aussi singulièrement multipliés, et ces hécatombes, inutiles aux dévots voyageurs, qui n'en faisaient aucun usage et qui n'y voyaient que de pieux holocaustes agréables à la divinité, ont semé fréquemment sur le passage des caravanes des scènes d'horreur amenant des miasmes putrides dont se sont alarmées les populations.

Les hécatombes de victimes nombreuses ordonnées par le Prophète durant les haltes, ont donc quelque peu diminué : ainsi l'ont exigé peu à peu les lois de l'hygiène la plus élémentaire; mais la magnificence des hadjis (c'est le titre que vont bientôt acquérir les pèlerins) est toujours la même, si elle n'a même augmenté, grâce à la facilité d'échanges et de communications que présentent à tous les peuples les prodiges de notre civilisation. Le zèle des ulémas, qui n'est pas aussi défaillant qu'on le suppose, y pourvoit, surtout à Constantinople, où les présents destinés au tombeau du Prophète sont aussi riches que nombreux.

Ces jeunes filles, qui appartiennent à la religion de l'islam, ont nourri, n'en doutons pas, dans le harem, leur imagination de merveilles semblables à celles que racontent les *Mille et une Nuits*, et l'émotion de l'attente des récits qu'elles entendront bientôt se mêle dans leur esprit au bruit des fanfares de la caravane et aux acclamations des vrais croyants.

(1) Voy. Reinaud, *Monuments arabes, persans et turcs*, etc., t. II, p. 262. Nous ferons observer en passant que le célèbre orientaliste cité ici écrit invariablement Alcoran, tandis que M. Kasimirsky, le savant traducteur de ce livre sacré, écrit toujours *Koran*, conformément à l'arabe. M Littré écrit Coran, en supprimant l'article que conserve Reinaud.

SUR UNE CARICATURE D'HOGARTH (1).

Lichtenberg, le minutieux et prolixe commentateur des œuvres d'Hogarth, donne l'explication suivante du billet d'invitation reproduit dans le tome XXXIV (1866) du *Magasin pittoresque*, page 104 . « M. Hogarth envoie ses compliments à M. King, et désire avoir l'honneur de sa compagnie à dîner, jeudi prochain, à la *Mitre* (épiscopale), pour manger un morceau de pâté. »

L'objet qui surmonte le pâté placé au centre du dessin figure une mitre, enseigne d'une auberge existant alors à Londres; les deux lettres grecques *êta* et *bêta*, prononcées à l'anglaise, se traduisent par *eat a bit of pie* (manger un morceau de pâté). Le jeu de mots est assurément faible et d'un goût médiocre, mais nous savons que ce n'est pas par le bon goût que brillent maintes compositions du célèbre peintre anglais.

(1) Note communiquée par M. C.-V. Guisan. Vevey (Suisse).

ENFANCE.

Dans les naïvetés d'un enfant bien né, il y a quelquefois une philosophie bien aimable. CHAMPFORT.

LE SNOB.

Fin. — Voy. p. 261.

Nous devons éprouver une triste pitié pour ces fous envieux, pour ces dandys indigents de la société, qui montrent un devant de chemise brodé et qui n'ont pas de linge sous leurs habits. Déplorables maniaques qui, parce qu'ils traînent derrière eux quelque plumes dérobées au paon, s'imaginent qu'on va les prendre pour ce glorieux oiseau, commensal ordinaire de la demeure des rois et tout fier de faire briller au soleil les splendeurs de ses plumes.

Le geai paré des plumes du paon figure on ne peut

mieux maint snob de la société, et, depuis le temps d'Ésope, je ne crois point qu'il y ait eu pays plus peuplé de cette espèce de volatiles que ne l'est de nos jours notre chère patrie, cette terre classique de la liberté.

Mais quel rapport entre cet apologue d'un autre âge et les snobs qui donnent à dîner? La contrefaçon des grands a lieu sur une vaste échelle dans notre immense cité; depuis les palais de Kensingtonia et de Belgravia jusqu'aux réduits les plus humbles de Brunswick square, il n'est pas de famille dont les membres ne se plantent dans la queue plus ou moins de plumes de paon.

Et tous tant que nous sommes, nous autres oiseaux de basse-cour, nous mettons les plus grands soins à imiter la démarche orgueilleuse et hautaine, les cris arrogants et aigus de l'oiseau de Junon. Ah! pauvre snob fourvoyé qui vous saignez pour donner des festins ruineux, vous ne saurez jamais toutes les joies que vous vous enlevez, tous les mécomptes que vous vous préparez, pour bâtir sur l'hypocrisie et le mensonge ces sottes et ridicules grandeurs.

En bourrant ainsi vos convives de mets qu'il faut entasser de force, à charge de revanche, vous ruinez la bonne et franche amitié (sans parler de l'estomac), vous détruisez les joyeuses traditions de l'hospitalité et de la camaraderie, tandis que, si vous vouliez seulement mettre de côté votre queue de paon, vous n'auriez qu'à lâcher la bride à votre langue pour goûter le plaisir d'une conversation enjouée et sans contrainte.

Plaçons un homme d'un tour d'esprit tant soit peu philosophique au milieu d'une nombreuse société de snobs qui donnent des dîners et de snobs qui les mangent, il s'apercevra bien vite du prodigieux charlatanisme qui est en jeu de part et d'autre. Les mets, les vins, les laquais, la vaisselle, l'hôte, l'hôtesse, la conversation, les invités, sans en excepter le philosophe lui-même, tout est faux et frelaté.

L'hôte sourit et fait raison à tout le monde : c'est un feu roulant de paroles échangées d'un bout à l'autre de la table. Eh bien, si vous pouviez sonder le fond de son cœur, vous le verriez en proie à des terreurs secrètes, aux angoisses les plus poignantes. Il a peur que le vin qu'il a monté de la cave ne soit pas suffisant; il a peur qu'une certaine bouteille cachetée ne réponde pas à son attente, que ses valets d'emprunt ne commettent quelque bévue, et, trahissant leur incapacité, ne découvrent à tous qu'ils ne sont là qu'en passage et ne connaissent point le service de la maison.

L'hôtesse conserve un imperturbable sourire à travers toutes les catastrophes qui se succèdent; elle sourit au milieu même des souffrances de l'agonie; sa pensée est à la cuisine, et elle frémit en songeant à tous les désastres qui, de là, planent sur sa tête. Le soufflé s'est peut-être effondré sur lui-même, Wiggins aura manqué d'exactitude pour les glaces, et des tressaillements de désespoir traversent cette tête que vous voyez si charmante et si souriante. (1)

LES DRONGOS.

Les Drongos sont des oiseaux dont la taille varie entre celle d'une Pie-Grièche et celle d'un Coucou, et qui portent une livrée d'un noir mat ou d'un noir de velours relevé sur la tête, les ailes, le cou et la poitrine, par des reflets métalliques, verts, bleus ou pourprés. Ces reflets sont produits par des plumes d'une nature particulière, les unes aplaties et imbriquées, les autres allongées, lancéolées et terminées par des gouttelettes qui, par leur éclat, rappellent ces perles d'acier bruni dont les femmes garnissent leurs vêtements.

A ce costume aussi riche que sévère, les Drongos joignent parfois des ornements bizarres, des aigrettes recourbées sur le devant du front et formées soit de filaments ténus, soit de plumes gaufrées, ou bien encore de longs crins et des sortes de raquettes prolongeant en arrière certaines pennes de la queue bien au delà des dimensions normales.

Complètement étrangers à notre faune, les Drongos ne se rencontrent que dans les contrées les plus chaudes de l'ancien continent, en y comprenant la Papouasie et le nord de l'Australie. En Afrique, ils se trouvent depuis le Sénégal jusqu'à Angola, et depuis l'Abyssinie jusqu'au Zambèze; en Asie, depuis le Bengale jusqu'aux Philippines et aux îles de la Sonde; dans la région austro-malaise, depuis Célèbes jusqu'à la Nouvelle-Irlande, à travers les Moluques, la Nouvelle-Guinée et les parages du cap York. Ils vivent dans les forêts ou dans les jungles et se nourrissent d'insectes de diverses espèces. Par ce régime essentiellement insectivore, ils se rapprochent de nos Pies-Grièches, dont ils ont souvent même le bec crochu et muni d'une dent près de l'extrémité de la mandibule supérieure; mais dans leurs formes générales, ils tiennent aussi de certains Passereaux de l'Inde qu'on appelle des Irènes et qui sont eux-mêmes alliés aux Loriots de nos pays; enfin, par leur plumage noir à reflets métalliques, ils rappellent certains Paradisiers, comme les Manucodes ou Phonygames. Il n'est donc pas étonnant que les naturalistes ne soient pas d'accord sur la place qu'il convient d'assigner dans les classifications à la famille des *Dicruridés*, qui comprend cinq ou six genres gravitant autour du genre Drongo ou *Dicrurus*.

Le nom latin de *Dicrurus*, imposé à ces oiseaux par le naturaliste Vieillot, est tiré de deux mots grecs signifiant *queue fourchue*. Chez un grand nombre de Drongos, on constate, en effet, cette échancrure du bord postérieur de la queue qui existe chez nos Martinets et chez nos Hirondelles de cheminées, et qui est produite par l'inégalité des pennes caudales ou rectrices, qui vont en croissant du dedans au dehors.

Dans une espèce qui n'est pas représentée sur la planche ci-jointe, dans le Drongo à longue queue (*Dicrurus macrocercus*), appelé aussi et plus correctement le Buchanga noir (*Buchanga atra*), ce caractère est fortement accusé. Les rectrices latérales sont de trois centimètres au moins plus longues que les rectrices précédentes, qui dépassent elles-mêmes les rectrices médianes; elles divergent à l'extrémité et manifestent une certaine tendance à se tordre sur leur axe, de manière à relever le bord externe. Leur longueur est un peu supérieure à celle de la tête et du corps réunis, qui peut être évaluée à seize centimètres, de telle sorte que l'oiseau tout entier mesure environ trente-trois centimètres. Il a les ailes assez développées et pointues, le bec crochu, moins long que la tête et abrité à la base sous des plumes couchées et sous des soies rigides; les pattes relativement courtes, comme tous les passereaux bon voiliers, et le plumage d'un noir uniforme, à reflets bleus, d'un noir de Corbeau.

Le Drongo à longue queue ou Buchanga noir, figuré, il

(1) Trad de Guiffrey.

y a près d'un siècle, par Levaillant, sous le nom de *Drongolon*, ne se trouve pas en Afrique, comme le supposait ce naturaliste ; il habite au contraire l'Inde méridionale, l'île de Ceylan, l'Indo-Chine, la Chine méridionale et l'île de Java.

Au Bengale, où il est très commun, on le voit fréquemment perché sur une branche dépouillée de ses feuilles, à la cime d'un arbre, sur le faîte d'une maison, sur le sommet d'un poteau télégraphique. De ce poste élevé, il inspecte les environs et s'élance soudain à la poursuite d'un insecte, libellule ou sauterelle, scarabée ou papillon, qu'il happe au vol à la manière de nos Hirondelles. D'ordinaire il ne visite point les buissons pour y chercher sa nourriture, mais parfois il *fait le Saint-Esprit*, comme une Cresserelle, c'est-à-dire qu'il se tient les ailes étendues et frémissantes au-dessus d'une touffe d'herbe qui recèle la proie convoitée. Souvent aussi des Drongos à longue queue suivent les bestiaux dans les pâturages et se posent effrontément sur leur dos, cherchent dans leur poil des larves de diptères, suivant l'exemple qui leur est donné par divers représentants de la famille des Étourneaux. Enfin, quand des hordes de fourmis ailées s'abattent sur une contrée, on est sûr de voir accourir des bandes de Drongos qui sont attirés par l'espoir de plantureux festins.

Dans l'Inde, les colons anglais désignent les Drongos à longue queue sous le nom de *King-Crows* (rois des Corbeaux) qui n'est point parfaitement justifié. En effet, les Drongos ne vivent point au milieu des Corneilles comme des rois au milieu de leurs sujets ; bien au contraire, ils les détestent, les pourchassent et cherchent à les éloigner de leurs nids.

Quand un Drongo est en train de couver ou quand il a des petits, il montre un courage qu'on serait loin d'attendre d'un simple Passereau. Dès qu'il aperçoit un Corbeau, une Corneille, un Faucon ou un Milan, il se précipite sur cet ennemi deux fois plus gros que lui, en appelant à son aide tous les Drongos du voisinage. Harcelé, assourdi par des cris incessants, l'intrus est obligé de prendre honteusement la fuite. Pareille chose arrive au petit Écureuil palmiste quand il cherche à se glisser traîtreusement jusqu'au lit de brindilles entrelacées sur lequel reposent les œufs blancs et rouges du Drongo à longue queue.

Jerdon nous apprend, d'ailleurs, que cet oiseau n'est pas toujours en bonne harmonie avec ses semblables, et que les mâles se livrent de terribles combats dans lesquels les adversaires, au nombre de cinq ou six, roulent pêle-mêle sur le sol. Ces batailles ont lieu d'ordinaire dans la saison qui précède immédiatement le moment de la ponte ; mais celle-ci ne s'effectue pas toujours à la même époque : elle a lieu suivant les localités, tantôt au mois d'août ou de septembre, tantôt au mois de mars ou d'avril.

A l'approche de la mauvaise saison, les Drongos changent fréquemment de cantons ; mais ce ne sont pas à proprement parler des oiseaux migrateurs, puisque dans ces voyages, ou plutôt dans ces déplacements, ils ne suivent pas un itinéraire tracé d'avance, et s'en vont d'une forêt à l'autre, volant à une faible hauteur. Lorsqu'ils sont établis dans une localité, ils décèlent leur présence par leurs cris joyeux, car ils sont aussi bavards que remuants ; leur voix aigre salue le lever du soleil et vient parfois aussi troubler le silence des belles nuits d'été.

Dans la Chine méridionale, les indigènes ont pour ces oiseaux une sorte de vénération et les laissent établir leurs nids dans le voisinage immédiat des habitations.

Les Drongos rendent, en effet, comme nos Hirondelles et nos Martinets, des services incontestables à l'agriculture en détruisant une foule d'insectes nuisibles, sauterelles, criquets et papillons de nuit, en même temps qu'ils animent les forêts par leur pétulance et leur babil incessant. Tout dans leur aspect dénote l'intelligence, et le fait suivant, cité par Jerdon, semble même indiquer qu'ils jouissent de la faculté de raisonner.

« Un jour, dit cet ornithologiste, M. Phillips vit un oiseau qui poursuivait une grosse sauterelle, et tout à côté un Drongo qui épiait avec anxiété les mouvements du chasseur emplumé et qui évidemment songeait à lui prendre sa proie sous le bec. Une fois, deux fois, le Drongo essaya de s'en emparer de vive force, mais il ne fut pas assez leste pour saisir la sauterelle ; alors que fit-il ? Il poussa un cri d'alarme, le cri par lequel les Passereaux signalent à leurs camarades la présence d'un oiseau de proie. A ce signal bien connu, l'autre oiseau prit la fuite, et le Drongo, resté maître du terrain, happa bien vite le gibier qu'il convoitait et s'en régala. »

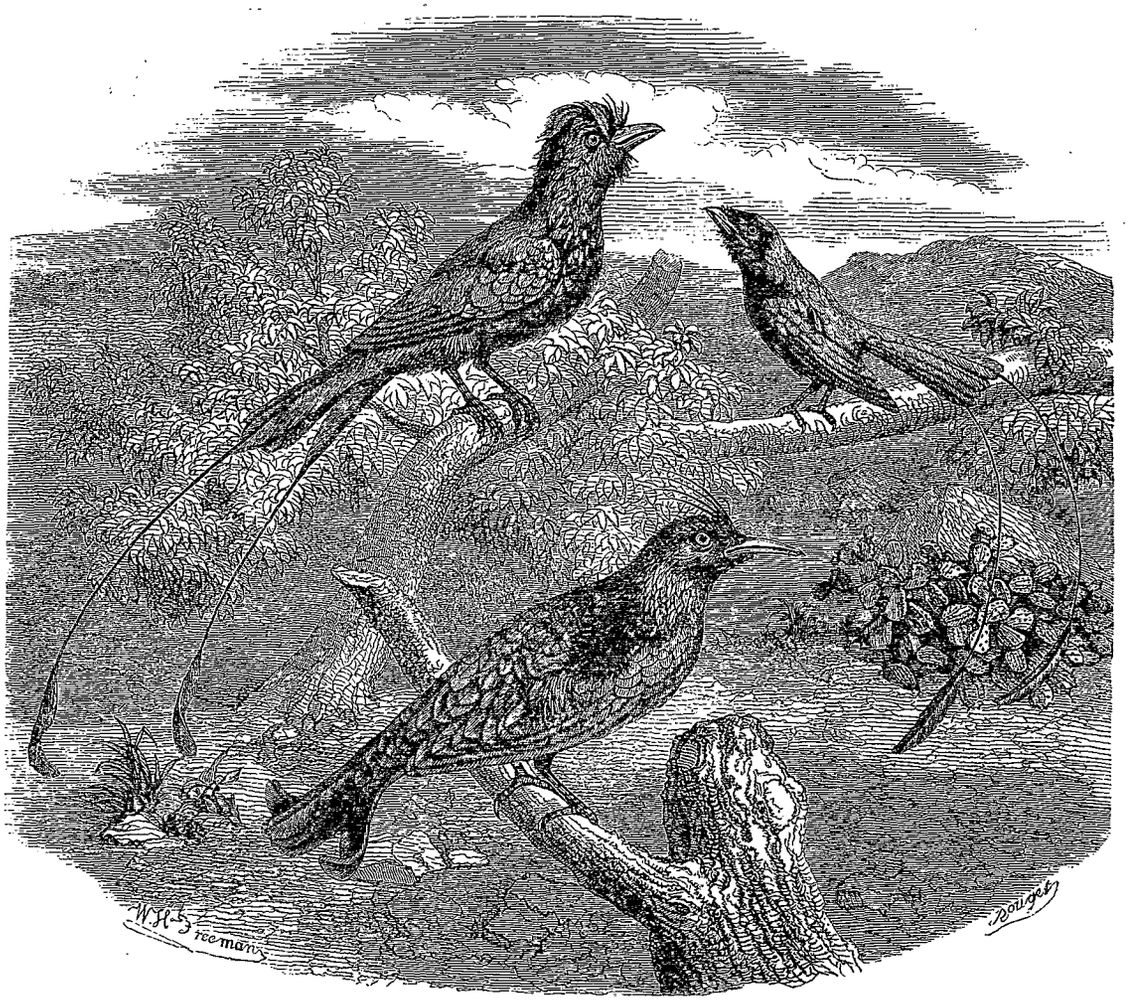
Le Drongo à longue queue n'a pas été représenté sur la planche ci-jointe, mais le dessinateur y a fait figurer trois autres oiseaux du même groupe encore plus remarquables par la singularité de leurs formes. L'un de ces oiseaux, le Drongo paradisier (*Dicrurus* ou *Dissemurus paradiseus*) est facilement reconnaissable, d'abord par les plumes, les unes droites, les autres en faucille, qui ornent son front et qui font paraître sa tête singulièrement volumineuse, et ensuite par les grandes pennes, ébarbées sur une partie de leur longueur, qui se recourbent à la partie postérieure de son corps. Ces pennes n'atteignent leur développement que chez l'oiseau adulte ; dans leur portion basilaire, elles sont conformées normalement ; mais à partir du premier tiers, elles offrent un aspect tout différent, étant réduites à leur tige, comme si leurs barbes avaient été coupées avec des ciseaux ; enfin, dans leur portion terminale, elles portent de nouveau, au moins du côté externe, des barbes assez développées et légèrement contournées.

Le Drongo paradisier est notablement plus grand que le Drongo à longue queue et mesure plus de cinquante centimètres du bout du bec à l'extrémité des plumes caudales, mais il est également revêtu, à l'âge adulte, d'une livrée noire à reflets soyeux ou métalliques. Il a pour patrie l'Inde, les îles de la Sonde et l'Indo-Chine, et non pas le sud de l'Afrique, comme le croyait le voyageur Levaillant, qui avait donné à cette espèce le nom de *Drongo à raquettes*. Par ses mœurs, il ne diffère point du Drongo à longue queue ; comme ce dernier, il se nourrit d'insectes et fait sur les arbres élevés un nid construit de brindilles entrelacées. Dans ce nid la femelle dépose des œufs marbrés de taches pourprées ou vineuses sur un fond blanc ou rosé.

Dans l'Hindoustan, on appelle vulgairement le Drongo paradisier *Bhimraj* ou *Bhring-raj*, c'est-à-dire *Roi des abeilles*, et *Hazar-dastan*, c'est-à-dire *Oiseau aux mille chants*. Ce dernier nom fait allusion à la faculté d'imitation que cette espèce possède à un très haut degré. En effet, suivant Jerdon, le Drongo paradisier, que les montagnards indous apportent fréquemment sur le marché de Calcutta, et qui supporte très bien la captivité, apprend en peu de temps à contrefaire l'aboiement du chien, le miaulement

du chat, le grognement du porc, le piaulement des poussins, le chant de différents oiseaux et le bruit discordant d'une roue mal graissée. Il s'apprivoise facilement et devient même assez familier pour qu'on ne soit pas obligé de le tenir constamment en cage. Comme nourriture, il se contente fort bien, à défaut d'insectes, de petits lézards et même de morceaux de viande crue.

Sur la planche ci-jointe on voit, au-dessous du Drongo paradisier, un autre Drongo dont la tête est surmontée de quelques crins très ténus, mais très longs, dont le bec ressemble davantage à celui d'une Pie ou d'un Corbeau, et dont les pennes caudales latérales ne dépassent point les rectrices médianes et sont simplement tordues autour de leur axe. Ce Drongo, c'est le *Chibia hottentota,* dont le nom consacre une erreur commise jadis par Linné et par Brisson, qui considéraient l'espèce comme originaire du pays des Hottentots, tandis qu'elle vient en réalité de l'Asie méridionale. A peu près gros comme un Merle, le Drongo hottentot a le bec remarquablement fort, les pattes de longueur moyenne, le plumage d'un noir de velours sur le dos et le ventre et



Les Drongos. — Dessin de Freeman.

d'un noir glacé de vert bronze ou de bleu d'acier sur le cou, la tête, les ailes et la queue. Il est très commun dans les forêts des Ghattes orientales, où il se nourrit d'insectes qu'il happe au vol, ou qu'il va saisir avec ses longues mandibules tout au fond des corolles du *Fromager* ou Arbre à coton soyeux (*Bombax malabaricum*).

Enfin, la troisième espèce que nous présentons à nos lecteurs est appelée par les naturalistes Drongo porte-rames (*Bhringa remifer*), et par les habitants de l'Hindoustan *Bhringa* et *Namboug punnong*, ce qui veut dire *Oiseau royal.* Ce dernier nom est assez mérité. Grâce aux longs crins qui ornent la région postérieure de son corps et à son plumage chatoyant, tour à tour vert sombre ou noir pourpré, le Drongo porte-rames est, en effet, un des oiseaux les plus remarquables. Sous certains rapports, il rappelle, en dépit des différences de couleurs, les Paradisiers que l'on nomme Cicinnures et qui vivent en Papouasie. Mais, chez les Cicinnures, ce sont les pennes médianes de la queue qui se modifient, s'étirent en deux filaments garnis à l'extrémité d'une sorte de disque formé par les barbes enroulées, tandis que chez le Drongo porte-rames, ce sont les pennes latérales qui, au moment où elles vont atteindre la longueur des autres rectrices, perdent subitement leurs barbes, puis, vers l'extrémité, se garnissent de nouveau d'appendices, de manière à affecter la forme d'une rame à tige extrêmement grêle.

Le Drongo porte-rames a pour patrie l'île de Java et certaines provinces de l'Inde continentale. Ses mœurs sont les mêmes que celles du Drongo paradisier, mais son chant est plus clair, plus sonore et plus agréable à l'oreille.

L'AMÉRIQUE CENTRALE
ET LE CANAL DE PANAMA.

Fin. — Voy. p. 203.

Il ne suffisait pas de rapprocher les deux côtes opposées de l'Amérique centrale par des routes ou des chemins de fer. Il fallait encore unir les deux mers en ouvrant à travers l'isthme une tranchée pour la grande navigation maritime.

Le chemin de fer de Colon à Panama rend, en effet, relativement peu de services au négoce : le transit d'une mer à l'autre n'est effectué que par deux trains par jour en chaque sens; les ballots de marchandises doivent être transbordés trois fois : d'abord à Colon, du navire arrivant d'Europe au chemin de fer; puis à Panama, du chemin de fer sur des chalands qui vont à quatre ou cinq kilomètres en mer mettre les ballots sous vergues des navires en charge; car les grands paquebots qui font le service du Pacifique n'ont pas à Panama assez d'eau pour accoster et ne peuvent amarrer à quai. De là des frais considérables, des risques, une perte de temps, des tarifs exorbitants, une entrave. Le commerce exigeait l'ouverture d'un canal maritime comme le canal de Suez.

Il n'en est pas de ces voies océaniques comme des voies ferrées. Chaque partie de l'Amérique centrale peut prétendre à posséder son chemin de fer transisthmique : c'est la voirie d'intérêt local. Au contraire, de tous les canaux projetés à travers l'isthme sur tous les points où il offre un rétréci notable, un seul pouvait aboutir : l'ouverture d'une porte commerciale entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique étant une œuvre d'intérêt universel.

L'utilité de ce canal est évidente. Regardez le globe terrestre. Pour aller aujourd'hui par mer du Havre ou de Liverpool à San-Francisco, à Guayaquil, au Callao, à Valparaiso, à tous les ports de la côte américaine sur le Pacifique, d'où l'Europe tire les matières premières ou les substances alimentaires dont elle a besoin, il faut ou bien doubler le cap Horn (c'est la route des voiliers), ou bien passer par les tortueux canaux du détroit de Magellan (c'est la route des vapeurs), à l'extrémité sud du continent américain.

De même, avant le percement du canal de Suez, il fallait doubler le cap de Bonne-Espérance pour aller aux Indes.

La distance comptée depuis la sortie de la Manche est, par le cap Horn, de 5 000 lieues marines pour San-Francisco, de 4 250 pour Panama, de 4 000 pour le Callao, de 3 000 pour Valparaiso. En coupant l'isthme américain à la hauteur de Panama, la route des navires ne sera plus que de 1 500 lieues pour Panama; il abrégera par conséquent de 3 000 lieues environ la distance de nos grands ports aux ports de l'isthme, et, par suite, à toutes les villes maritimes de l'Amérique centrale, du Mexique, de la Californie, situées sur le Pacifique septentrional.

Quant aux ports de la mer du Sud ou du Pacifique méridional, ports de l'Ecuador, du Pérou, du Chili, l'économie de distance sera de 2 000 lieues pour le Callao, et de 1 000 lieues pour Valparaiso.

La question d'une communication maritime entre les deux mers à travers l'isthme américain date des premières années de la découverte. Nous avons déjà dit comment Christophe Colomb, n'ayant eu pour but que de trouver un passage aux Indes par les mers occidentales, et étant persuadé que les îles qu'il découvrit d'abord successivement faisaient partie de l'Inde qu'il cherchait, leur appliqua ce nom, d'où est venu celui d'*Indiens* donné aux naturels de l'Amérique.

Aujourd'hui encore on appelle *Indes occidentales* cet ensemble de côtes et de pays que baigne la mer des Antilles, en mémoire de l'erreur commise par l'illustre navigateur.

A son quatrième voyage, en 1502-1504, Colomb découvrit toute la côte orientale de l'isthme américain depuis le cap Gracias-à-Dios jusqu'au havre de Porto-Bello à l'est de Colon. Et dix ans avant que Vasco Nuñez de Balboa, du haut d'un mont du Darien, ait aperçu les flots du Pacifique, Colomb, obstiné à sa pensée, cherchait déjà un « détroit de terre ferme » à travers le continent qu'il venait de découvrir.

Bientôt les découvertes des Espagnols établirent que l'isthme ne présente aucune solution de continuité et qu'il se soude aux grandes terres du nord et du sud. Ce long continent d'Amérique se dresse comme un obstacle continu entre l'Europe et l'Asie orientale : au nord, il se confond avec les terres glacées du pôle; il s'enfonce au sud jusqu'au sein des mers australes.

Pour transformer en réalité le rêve de Christophe Colomb, force est d'ouvrir un détroit artificiel par lequel les navires pourront voguer directement des ports d'Europe aux rivages de la Chine et des Indes.

En 1528 déjà, Cortez faisait explorer l'isthme de Tehuantepec dans la pensée d'y créer un canal de navigation; un peu plus tard, les études portèrent sur l'isthme tout entier; de nombreuses recherches établirent les avantages respectifs des diverses régions de cette étrange langue de terre si bizarrement étranglée de distance en distance.

Avec la décadence de la monarchie espagnole et l'affaiblissement de l'esprit d'entreprise, la question tomba dans l'oubli; d'ailleurs, Philippe II avait interdit sous peine de mort de s'occuper d'un pareil projet, car, disait un de ses courtisans, « si Dieu avait désiré qu'il existât un détroit, il n'aurait pas manqué de l'ouvrir lui-même. »

C'est surtout à partir de l'année 1843 que l'isthme a été exploré avec suite et mesuré avec précision par les Français, les Anglais et les Américains. Tandis que les savants marins de l'Amirauté britannique font le levé des côtes, l'intérieur de l'Amérique centrale est fouillé par une légion d'explorateurs. L'isthme livre peu à peu tous ses secrets.

Les Américains du Nord ont été les plus ardents à ces recherches. Leurs études ont porté sur tous les points où une communication interocéanique semblait favorisée soit par l'interruption ou l'abaissement de la cordillère, soit par l'inflexion et le rapprochement des rivages. C'est principalement à leurs consciencieux travaux que l'on doit la connaissance scientifique de l'Amérique centrale.

Mais c'est l'expédition de 1876 à 1878, dirigée par deux lieutenants de la marine française, Lucien Bonaparte-Wyse et Armand Reclus (1), qui a terminé l'étude topographique de l'isthme pour l'ouverture d'un canal interocéanique. A la suite de cette exploration définitive, un congrès international s'est réuni à Paris au printemps de 1879 afin de choisir entre les différents projets.

(1) Ce dernier est frère de nos excellents et célèbres géographes Élysée et Onésime, et de l'un de nos plus éminents chirurgiens.

Techniquement, ces projets se ramenaient à trois types.

Il y avait d'abord le canal à écluses. On atteignait le faîte de l'isthme entre les deux mers par un escalier composé de tronçons de canaux s'élevant l'un après l'autre au moyen des écluses depuis le niveau de la mer jusqu'au point culminant de l'isthme, c'est-à-dire au faîte de partage des eaux. C'est ainsi que sont construits les canaux de petite navigation intérieure qui sillonnent notre territoire.

Moins est sensible la pente du terrain coupé par un canal, et moins il est besoin d'écluses. Dans un terrain à pente indécise ou à niveau horizontal, une tranchée sans écluses peut réunir deux rivières, tout comme le rio Cassiquiare réunit l'Orénoque au fleuve des Amazones. Au contraire, dans les vallées à grandes pentes, plus la déclivité du terrain est forte, plus les écluses doivent être rapprochées et nombreuses.

« Un canal, dit M. Onésime Reclus dans sa belle Géographie de la France, un canal est une suite de plans d'eau, de biefs toujours également larges, également profonds, sans pente, immobiles entre des talus souvent ombragés de grands arbres; chaque bief finit par une porte d'écluse où l'eau tombe tout à coup de la hauteur que le canal aurait perdue depuis la porte précédente s'il avait suivi la pente de la vallée au lieu de rester toujours à son même niveau.

» Cette eau ne se jette point immédiatement dans le bief inférieur, elle s'abat dans un réservoir qu'une autre porte barre un peu plus bas et qui s'ajuste facilement au niveau d'amont et au niveau d'aval. Quand on ferme les vannes de la porte d'aval, celles d'amont restant ouvertes, le réservoir monte au niveau du bief supérieur; quand on les ouvre, celles d'amont restant fermées, il descend au niveau du bief inférieur. Ainsi, les embarcations peuvent, d'écluse en écluse, gravir sans peine un versant jusqu'au bief de partage, et, de ce bief, descendre à leur aise l'escalier des plans d'eau jusqu'au fleuve de l'autre versant. C'est au bief de partage qu'un canal reçoit des rigoles venues souvent de fort loin, en courbes infinies, pour amener l'onde nécessaire aux éclusées de la rivière artificielle.

» En creusant des canaux, l'homme suit l'exemple de la nature : une rivière normale, non encore usée par le temps, est faite de lacs arrondis ou allongés, biefs tranquilles qui se versent l'un à l'autre par de longs rapides ou des chutes violentes; seulement, l'homme a remplacé le péril mortel des cascades par la sécurité des doubles portes d'écluse. »

La plupart des projets de canaux soumis au congrès étaient des canaux à écluses de dénivellation, et le principal, le plus avantageux, était le canal par le Nicaragua.

C'est là, nous l'avons vu, que l'Amérique centrale a ses moindres hauteurs, l'isthme entre le grand lac de Nicaragua et le Pacifique n'ayant que 46 mètres d'altitude.

Le lac pouvait faire le plus magnifique des réservoirs, un réservoir unique et inépuisable pour alimenter les écluses. Le fleuve qui déverse le lac dans la mer des Antilles pouvait être canalisé. Mais la longueur du canal par le Nicaragua eût été de 292 kilomètres. Il eût fallu 17 ou 21 écluses pour racheter les pentes. Enfin, aux deux extrémités, sur le Pacifique comme sur la mer des Antilles, il n'y avait pas de ports. Un navire aurait mis quatre jours et demi à transiter par le canal. Quant au canal par l'isthme de Tehuantepec, long de 240 kilomètres, il aurait dû avoir 120 écluses à cause de la hauteur du col, et le transit d'un navire aurait demandé douze jours.

Un second type de canal était le canal à tunnel. Au lieu de monter sur les collines par un escalier de plans d'eau, le canal à tunnel perçait d'outre en outre l'isthme par un souterrain, tout comme ces canaux qui relient sous un promontoire intérieur les deux branches d'un méandre de rivière : c'est ainsi que la batellerie du Lot, par exemple, au lieu de contourner la longue boucle de la rivière, passe en tunnel sous le rocher fameux de Capdenac. D'ailleurs, il y aurait eu la même différence de proportion entre le tunnel du canal interocéanique et le tunnel de Capdenac qu'entre un paquebot des transports maritimes, magnifiquement mâté de mâts de hune, et un chaland ou un batelet de rivière.

Le plus avantageux des projets de canal à tunnel était celui qui perçait l'isthme de San-Blas, c'est-à-dire la partie la plus étroite de l'isthme américain. Ce canal était, en effet, le plus court de tous ceux qu'on peut ouvrir à travers l'Amérique centrale : il n'avait que 53 kilomètres; un seul jour eût suffi pour passer d'une mer à l'autre. Mais le tunnel avait la longueur de 16 kilomètres (un kilomètre de plus que le tunnel du Saint-Gothard), sous l'épais massif montagneux qui se dresse entre les deux mers.

Un grand nombre de projets de canaux utilisaient à la fois les écluses et le tunnel, et réunissaient par conséquent les inconvénients inhérents à chacun de ces deux types.

Le troisième type de canal, enfin, et le seul pratique pour la rapidité de la navigation, était le canal à niveau et à ciel ouvert, c'est-à-dire sans écluses et sans tunnel, un canal coupant par une tranchée profonde l'isthme américain. C'est pour un canal de ce genre que le congrès s'est prononcé, en recommandant le percement du canal de Panama.

Ce canal, dont les travaux de percement ont commencé en 1881, sous la direction de M. Armand Reclus, aura 73 kilomètres de longueur, entre la baie de Limon sur la mer des Antilles et la rade de Panama sur le Pacifique. Comme point de comparaison, le canal de Suez a, de Port-Saïd à Suez, une longueur de 160 kilomètres.

Ainsi, Panama et Suez seront bientôt les deux portes d or par où passeront les flottes du commerce. Grâce à ces deux imperceptibles veines d'eau ouvertes par l'homme à travers les sables africains et les roches de l'Amérique centrale, les navires qui contournaient naguère les extrémités australes des continents pourront faire le tour du monde par les mers clémentes des tropiques, et la grande route maritime du globe se rapprochera de l'équateur.

La science, dit Alfred de Vigny,

Trace autour de la terre un chemin triste et droit.

Les marins, en tout cas, ne s'en plaindront pas.

L'ESPRIT D'INVENTION.

L'esprit d'invention est aussi stérile dans l'ordre moral qu'il est fécond dans l'ordre physique. LE PLAY.

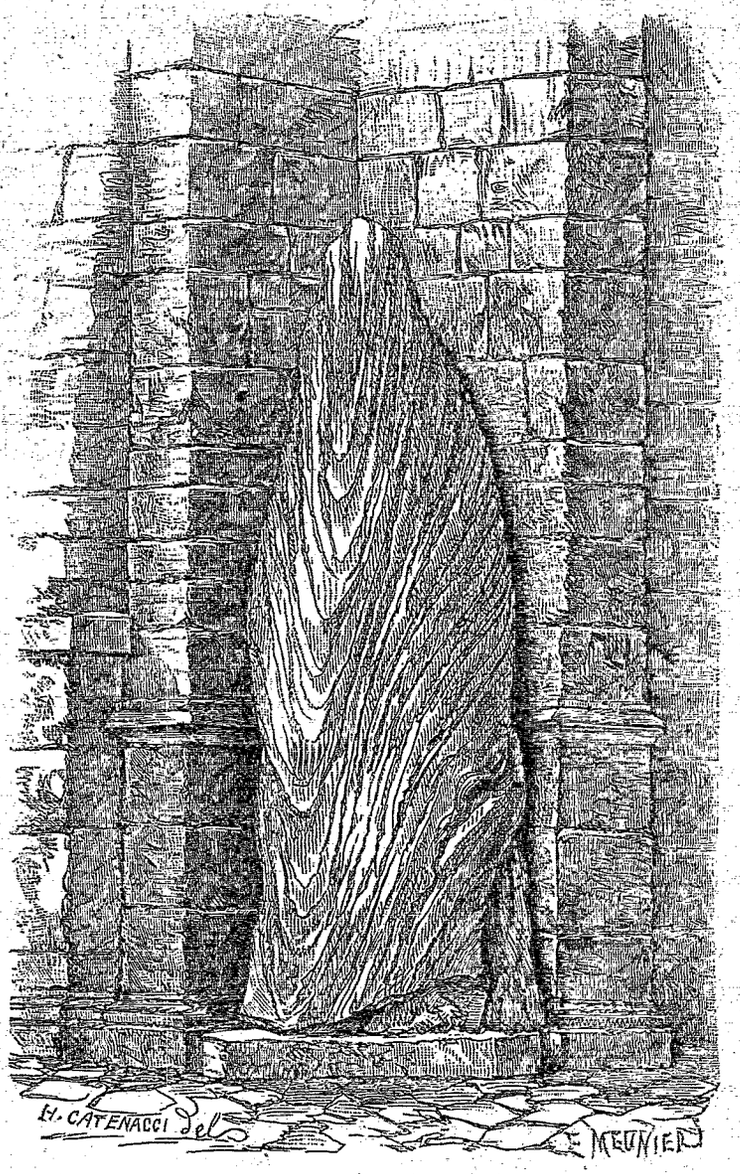
LE PEULVAN DE SAINT-JULIEN,

AU MANS.

Chacun sait que les *menhirs* ou *peulvans* sont des monolithes bruts de forme allongée, dressés verticalement à la surface du sol, ou bien enfoncés par leur base à une cer-

taine profondeur. On ignore quelle était la destination de ces pierres. Celles au pied desquelles on a trouvé des ossements humains ont incontestablement servi à marquer la place d'une tombe, ce sont des monuments funéraires. D'autres ont pu avoir un caractère commémoratif, comme ces *pierres du témoignage* au moyen desquelles les Hébreux consacraient le souvenir d'un fait important de leur histoire. Elles ont pu aussi être employées à marquer la limite d'un territoire. On a dit, sans preuve suffisante, qu'elles avaient eu une destination religieuse, qu'elles avaient été des idoles. Les dessins et les inscriptions que portent certaines d'entre elles ne nous apprennent rien sur leur origine, ces inscriptions et ces figures n'étant pas nécessairement contemporaines des menhirs sur lesquels elles sont gravées. Il est vraisemblable que ces pierres, constituant par leurs dimensions et par leur forme naturelle des monuments tout taillés, ont été affectées successivement à des usages différents par les diverses populations qui ont habité les contrées où elles se trouvent.

Ce qu'on peut affirmer, c'est que le nom de *druidiques*, et même celui de *celtiques*, qui leur a été appliqué, ne leur convient pas plus qu'à ces autres monuments appelés *dol-*

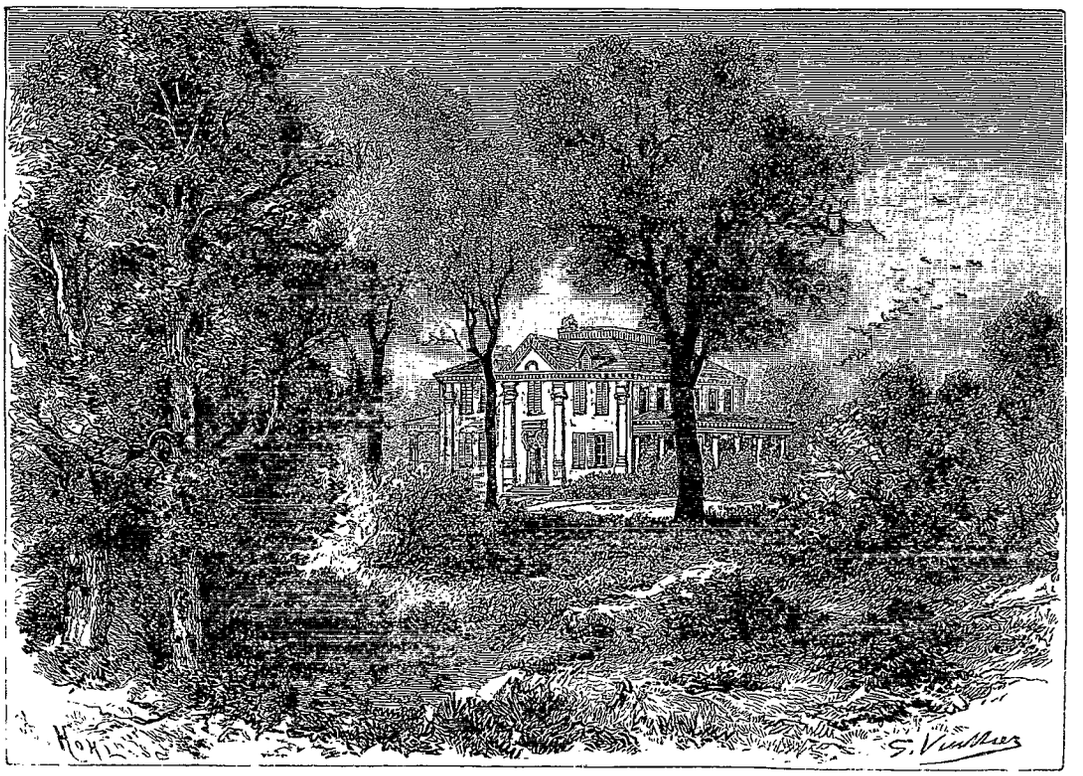


Le Peulvan de la cathédrale du Mans. — Dessin de H. Catenacci.

mens. Dans ces derniers, qui sont des tombeaux, on a trouvé avec les squelettes des armes et divers ustensiles en silex. « C'est, dit M. Alexandre Bertrand, l'indice d'un état social très primitif et bien inférieur à celui que nous dépeignent les récits des Grecs et des Romains nous parlant des Celtes ou des Gaulois. On ne peut plus hésiter à déclarer que les dolmens recouvrent les restes d'une population et d'une race dont l'histoire ne nous parle pas, et qui, ou n'existait plus au temps de César, ou s'était fondue complétement dans la population gauloise. »

Le peulvan que représente notre gravure est placé dans l'angle de deux piliers de la façade de la cathédrale de Saint-Julien, au Mans. Il a 4m.55 de hauteur. Sa surface est tout entière étrangement striée d'espèces de plis tombants et parallèles qui de loin lui donnent l'aspect d'une statue complétement enveloppée d'une draperie. Sur le sommet se trouve un morceau de fer scellé dans la pierre et qui fait supposer que ce monument a servi à supporter une croix.

UN SÉJOUR DE LONGFELLOW AU VILLAGE D'AUTEUIL, EN 183... (1)



La Villa de Longfellow à Mont-Vernon, autrefois résidence de Washington.

Il n'est plaisir
Que d'estre à gésir
Parmy les beaux champs,
L'herbe verde choisir
Et prendre bon temps.
MARTIAL D'AUVERGNE.

Quand viennent les grandes chaleurs de l'été, l'homme de loisir n'a plus qu'un rêve : chercher un refuge à l'ombre des grands arbres, parmi la végétation touffue des vertes campagnes. Quel plaisir d'échanger le bruit de la ville, l'agitation de la foule, les commérages de la société, contre le silence du hameau, la douce solitude des bois, et le murmure du ruisseau caché sous les arbres !

C'est pour réaliser ce rêve que, pendant mon séjour dans le nord de la France, j'allai passer un mois d'été au village d'Auteuil. De tous les petits villages qui forment une ceinture à la métropole, le village d'Auteuil est le plus agréable. Il est situé à la lisière du bois de Boulogne. Ce bois est d'une certaine étendue ; sous ses vertes avenues, le Parisien se donne le plaisir, vers le soir, de venir faire une promenade en voiture, pour secouer la poussière de la ville ; c'est là aussi que les gentlemen, quand ils ont eu ensemble quelques petites difficultés, viennent se donner mutuellement satisfaction, dans les formes ordinaires. Un chemin de traverse, bordé de haies vertes et ombragé de grands peupliers, vous conduit de la route bruyante de Saint-Cloud et de Versailles à la solitude paisible de ce hameau suburbain. Des deux côtés du chemin, on voit de vieux châteaux au milieu des arbres, et des parcs verdoyants dont les aimables ombrages évoquent mille souvenirs de la Fontaine, de Racine et de Molière. Sur une colline qui domine les méandres de la Seine, et d'où l'on a, dans le lointain, une belle perspective de Paris, de ses monuments et de ses jardins, s'élève le village de Passy, où ont longtemps résidé nos compatriotes Franklin et le comte de Rumford.

J'allai me loger dans une *maison de santé ;* ce n'est pas que ma santé fût languissante, mais j'étais sûr d'y trouver quelqu'un à qui faire tout bas cette confidence : « Quelle douceur dans la solitude ! » Derrière la maison, il y avait un jardin planté d'arbres fruitiers de différentes espèces, orné d'allées sablées et de berceaux de verdure, avec des tables et des sièges rustiques, où les malades venaient se reposer, et où les paresseux faisaient la sieste. C'est sur ce terrain commun que se rencontraient les hôtes de cet hôpital champêtre, pour respirer l'air fortifiant du matin, et pour remplir le vide des longues après-midi et des soirées de désœuvrement, en se racontant la chronique de l'infirmerie.

Le directeur de l'établissement était le docteur Dentdelion, un petit homme sec, avec des cheveux rouges, un teint roussâtre, une physionomie et des gestes de singe. L'intérieur du personnage répondait à son extérieur, car il avait l'impertinence affairée et indiscrète du singe. Néanmoins, tel qu'il était, cet Esculape de village s'en faisait accroire et posait pour le petit grand homme d'Auteuil. Les paysans le regardaient comme un oracle ; il trouvait moyen de se mettre toujours en évidence ; et s'il y avait

(1) Le lecteur ne devra pas oublier que ce récit du célèbre poète américain, mort cette année, date de loin. Il est survenu, depuis ce séjour, beaucoup de changements à Auteuil.

Voy., aux Tables, plusieurs traductions d'œuvres de Longfellow.

dans le village une amélioration quelconque, il en avait tout le mérite, du moins à l'entendre ; en un mot, c'était un grand homme sur une petite échelle.

C'est donc derrière les sombres murailles du palais impérial de ce petit potentat que je fixai ma résidence. Ma chambre, située au second, n'avait qu'une fenêtre ; cette fenêtre donnait sur la rue et m'ouvrait une perspective sur le jardin d'un voisin. Je considérais cette disposition des lieux comme un grand privilége ; en ma qualité d'étranger, j'étais curieux de voir ce qui se passait au dehors ; et puis la vue des arbres est toujours une bénédiction, même quand ces arbres poussent sur le terrain d'autrui. Si j'avais été d'humeur à faire le difficile, j'aurais peut-être élevé quelques objections contre mes voisins immédiats. Car d'un côté j'avais un malheureux poitrinaire dont la toux sépulcrale me chassait de chez moi pour la journée ; de l'autre côté, un colonel anglais dont le délire et les divagations, pendant ses accès de fièvre, me réveillaient souvent la nuit. Mais je trouvais à ces misères une ample compensation dans la société de certains pensionnaires qui auraient été bien embarrassés de dire quelle était la nature de leur mal, tant ce mal était léger, et de certaines personnes qui, n'étant point malades elles-mêmes, étaient venues tenir compagnie à des amis malades. A ces personnes-là, je dois beaucoup de remercîments pour leur politesse ; surtout à une dame en particulier. Si ces pages tombent jamais sous ses yeux, elle daignera, je l'espère, accepter ce léger souvenir d'une amitié d'autrefois.

C'est néanmoins au bois de Boulogne que je trouvais mes principales distractions. Matin et soir, j'y faisais à pied une promenade solitaire. Quelquefois, monté sur un âne gris-souris, je m'en allais gravement au pas, par les sentiers sous bois. Je m'asseyais de préférence à l'ombre d'un vieux chêne, un des rares patriarches à la tête chenue qui eussent survécu aux ravages des armées alliées, à l'époque où elles bivouaquaient au bois de Boulogne. Ce chêne se dressait au bord d'une petite mare limpide, image fidèle d'une vie tranquille et retirée. Il étendait paternellement ses bras au-dessus d'un banc rustique destiné au piéton fatigué ou peut-être au rêveur solitaire. Du haut de sa grandeur, le vieux chêne dominait son antique domaine, dont la tranquillité n'était plus troublée par le roulement martial du tambour ou par le bruit discordant des armes. Quand la brise faisait courir un murmure à travers son branchage, il avait l'air de s'entretenir confidentiellement avec quelques-uns de ses vénérables contemporains qui, de l'autre côté de la mare, penchaient gravement la tête, et se regardaient en soupirant dans le miroir de l'onde claire.

Dans ce séjour tranquille du repos champêtre, je venais m'asseoir l'après-midi ; j'écoutais chanter les oiseaux, et « je me possédais moi-même dans un calme profond. » Juste à mes pieds s'étalaient les eaux d'argent qui reproduisaient la voûte du ciel et les arbres du bois ; quelquefois le miroir était traversé par le vol d'un oiseau ou par l'image réfléchie d'un nuage léger et vaporeux qui flottait dans les profondeurs d'un beau ciel d'été. Le nénuphar étalait à la surface ses larges feuilles vertes, et berçait tout un petit monde d'insectes dans sa fleur, comme dans un berceau d'or. Quelquefois une feuille détachée de l'arbre descendait en tournoyant avec lenteur, et se posait doucement sur l'eau ; quelquefois la course vagabonde d'un insecte égratignait la surface unie de mille petites rides ; ou bien une grenouille verte s'élançait du bord, et pouf ! plongeait la tête la première jusqu'au fond.

Je me mêlais aussi, et non sans enthousiasme, aux fêtes et aux réjouissances du village. Chaque fête était une occasion pour les villageois de montrer combien leur caractère est gai et sociable. Il y a, en effet, dans le tempérament des Français une gaieté et un entrain qui fait que dans leurs réunions tout le monde a l'air de s'amuser et d'être heureux. Pour rien au monde je n'aurais manqué une seule de leurs fêtes champêtres et de leurs danses rustiques au bois de Boulogne. Je dois l'avouer pourtant, je n'étais pas sans éprouver une contrariété passagère en voyant mon banc favori envahi par un groupe de bruyantes villageoises, le silence et le décorum de mon royaume imaginaire troublé par la musique et les éclats de rire, et mis sens dessus dessous par les grosses plaisanteries, les grincements du violon et les danses. Mais je suis, par nature et par principe, partisan de ces divertissements innocents qui jettent un rayon de joie sur les fatigues du travailleur et font une heureuse trêve à ses soucis. C'est donc avec un véritable plaisir que je voyais l'ouvrier des champs enfourcher le cheval de bois du carrousel, et la jeune villageoise passer et repasser devant moi, assise dans la voiture dont le mouvement rapide lui faisait tourner la tête. J'aimais aussi beaucoup à prendre position sur un tertre d'où je dominais les danses, parfaitement tranquille au milieu de la foule agitée (1). Cela se passait à la lisière du bois. On avait nivelé le terrain sous les arbres ; on avait entouré ce terrain d'une barrière de bois peint, et il y avait une rangée de bancs dans l'enceinte. Les musiciens se tenaient sur une petite estrade, adossée à l'un des arbres ; les quinquets, suspendus aux branches, donnaient à la fête quelque chose de gai, de fantastique, de féerique.

Il ne faut pas non plus que j'oublie la fête patronale. C'était une espèce de foire annuelle qui se tenait vers le milieu de l'été en l'honneur du saint, patron d'Auteuil. Pendant la durée de cette foire, la principale rue est encombrée de baraques de toute espèce : on y voit des musiciens ambulants, des danseurs de corde, des escamoteurs, des géants, des nains, des animaux féroces, et toutes sortes de spectacles merveilleux, devant lesquels la foule demeure bouche béante ; en matière de poussière, d'encombrement et de confusion, le village peut rivaliser avec la capitale. Alors les braves dames de Passy descendent au village d'Auteuil ; alors les brasseurs de Billancourt et les tanneurs de Sèvres exécutent de vigoureux entrechats à l'ombre des grands arbres ; alors aussi les robustes poissonniers de Brétigny et de Saint-Yon régalent leurs volumineuses moitiés d'une bonne partie de balançoire et les font voltiger dans les airs. Cela ne les empêche pas de régaler aussi leurs clients d'anguilles et d'écrevisses. Un vieux noël exprime la chose plus poétiquement :

Vous eussiez vu venir tous ceux de Saint-Yon,
Et ceux de Brétigny apportant du poisson ;
Les barbeaux et gardons, anguilles et carpettes
Étoient à bon marché,
Croyez,
A cette journé'-là,
Là, là,
Et aussi les perchettes.

(1) Ah ! qu'il est doux de ne rien faire,
Quand tout s'agite autour de vous ! — *Galatée.*

Je m'amusais aussi beaucoup à observer les gens qui passaient et repassaient chaque jour sous ma fenêtre. Le personnage qui m'intéressait le plus, c'était un pauvre aveugle qui jouait du violon. Je l'avais vu pour la première fois à la porte d'un cabaret, chantant une complainte lamentable. Il était vêtu d'un paletot brun percé aux coudes, d'un fragment de gilet de velours, et d'un pantalon de nankin trop étroit qui ne lui descendait pas à la cheville. Il portait un petit bonnet de police qui avait connu de meilleurs jours, il y avait de cela bien longtemps ; sa figure, bronzée par le soleil et par le vent, avait une expression de bonne humeur. Il était conduit par une femme d'âge moyen, très alerte, coiffée d'un chapeau de paille et chaussée de sabots ; un petit garçon qui avait des yeux bleus très clairs et des cheveux blonds, courait pieds nus, faisant la quête avec un vieux chapeau. Le vieil aveugle avait une chanson favorite qu'il chantait avec beaucoup d'entrain, et dont le refrain était : *Chantons le plaisir*, etc. Quelle leçon pour l'homme riche, bourru et mécontent, d'entendre ce débris humain, pauvre, aveugle, couvert de haillons, réduit à compter sur la charité publique pour son pain quotidien, chanter d'un ton si joyeux les charmes de l'existence !

Un matin, je fus attiré à ma fenêtre par les sons d'une musique champêtre. Je vis alors une procession de villageois qui se dirigeaient gaiement du côté de l'église, en habits des dimanches. Je ne tardai pas à découvrir que c'était une noce. En tête de la noce marchait un grand gaillard qui avait toutes les allures d'un orang-outang, coiffé d'un chapeau de paille et vêtu d'une jaquette de basin blanc trop courte. Il soufflait dans une clarinette asthmatique et en tirait des sons tout à fait extraordinaires. Dans les régions supérieures de la gamme, il prodiguait les canards, et se rattrapait en exécutant des fioritures sur les notes basses. Derrière lui marchait l'aveugle, conduit par son petit garçon ; son honnête figure rayonnait de plaisir, et tout en marchant de son pas incertain, il faisait grincer les cordes de son violon à faire frémir. Puis venait l'heureux marié, vêtu de son costume bleu des dimanches, un énorme bouquet à la boutonnière. A côté de lui marchait la mariée, toute rouge, les yeux baissés, vêtue d'une robe blanche et chaussée de souliers blancs. Elle portait sur la tête une guirlande de roses blanches. Les parents et les amis fermaient la marche. Les gamins du village escortaient la noce en criant, et se disputaient à coups de poing les sous et les dragées que lançait à toute volée un petit homme vêtu de noir, probablement le maître des cérémonies. Je regardai la noce tant qu'il me fut possible de l'apercevoir ; et quand les sons criards de la clarinette n'arrivèrent plus jusqu'à mon oreille, je ne pus m'empêcher de me dire : Heureuses gens, qui vont passer leur vie côte à côte, au sein de la paix la plus profonde, dans le village où ils sont nés, à l'abri de la misère dorée et des vices contagieux de la grande ville !

Le soir du même jour, j'étais assis à ma fenêtre, jouissant de la fraîcheur, de la tranquillité d'une belle soirée, lorsque j'entendis dans le lointain les chants solennels qui sont d'usage chez les catholiques aux enterrements ; les sons étaient d'abord si faibles et si indistincts qu'il me semblait rêver. Ils s'élevaient mélancoliquement dans le silence du soir, puis s'éteignaient graduellement, et cessaient tout à fait. Ils recommencèrent, plus rapprochés et plus distincts ; bientôt la procession funéraire apparut et défila sous ma fenêtre. En tête marchait un prêtre qui portait la bannière de l'église ; il était suivi de deux enfants de chœur qui tenaient à deux mains de grands flambeaux. Venait ensuite une double file de prêtres en surplis, qui portaient d'une main un livre et de l'autre un cierge allumé. Ils chantaient l'hymne funèbre ; par instants ils faisaient silence pour reprendre bientôt leurs lamentations, accompagnées par le son lugubre et sourd des serpents. Je vis ensuite différents symboles de l'Église, et enfin le cercueil que quatre hommes portaient sur leurs épaules. Le cercueil était recouvert d'un drap mortuaire en velours ; une couronne de fleurs blanches indiquait que le mort n'avait pas été marié. Quelques villageois venaient derrière, vêtus de noir, et portant à la main des cierges allumés. L'enterrement suivit exactement la même route que la noce avait suivie le matin. Mes pensées prirent forcément un cours mélancolique. Les joies et les chagrins de cette vie sont mélangés d'une manière si frappante ! le contraste est si profondément triste ! Nous rions pendant que les autres pleurent, et les autres se réjouissent pendant que nous sommes dans la tristesse.

C'est avec un sentiment de joie pure que je me reporte à cette courte période de mon existence qui s'est écoulée sous les paisibles ombrages d'Auteuil. Il y a une sagesse que le monde nous enseigne, et il y en a une autre que nous acquérons dans la solitude seulement. Dans les villes, nous étudions notre entourage ; dans la solitude de la campagne, nous apprenons à nous connaître nous-mêmes. La voix intérieure se fait mieux entendre dans le calme de la retraite ; les sentiments les plus nobles et les plus généreux de notre nature prennent leur essor avec une vigueur nouvelle, sous l'action bienfaisante de l'air pur que nous respirons, grâce à l'influence féconde de la solitude des forêts qui nous entourent et de la douce sérénité du ciel qui se déploie au-dessus de nos têtes. (1)

PELLETERIES ET FOURRURES,

PEAUX MÉGISSÉES ET CHAMOISÉES, MAROQUIN, CHAGRIN, CUIR DE RUSSIE.

Les peaux *en laine* ou *en poil* dont on se sert pour confectionner des vêtements, des couvertures, des tapis, des sacs, etc., sont soumises à une série d'opérations qui ont pour but de les rendre à la fois souples, blanches et imputrescibles. A cet effet, on les enduit, du côté chair seulement, d'un lait de chaux ; puis, après les avoir laissées vingt-quatre heures dans une dissolution de soude ou de potasse, on les rince à l'eau pure et on leur donne une « façon » en enlevant, à l'aide d'un couteau plat, les inégalités, fibres ou fragments de chair qui peuvent y adhérer.

Après ce travail, les peaux sont mises dans un « confit » d'eau de son de blé, où on les laisse, tout en les remuant et en les foulant de temps à autre, jusqu'à ce qu'elles se boursouflent et répandent une odeur fétide de levure putréfiée. A ce moment, on les retire du confit et on les foule pendant une heure dans un mélange de farine de froment, de jaunes d'œufs frais, d'alun et de sel marin. Cette espèce de bouillie, à laquelle on a donné le nom de « nourriture »,

(1) Traduction de notre collaborateur, le professeur J. Girardin, auteur du *Locataire des demoiselles Rocher*, de *la Disparition du grand Krause*, etc., etc.

pénètre dans les pores de la peau et remplace la graisse détruite par les précédentes opérations. Ainsi traitées, les pelleteries sont étendues avec soin et abandonnées pendant plusieurs semaines afin que la « nourriture » puisse s'y bien incorporer.

Pour faire usage des peaux ainsi « mégissées », il est indispensable de les assouplir. Cette dernière opération consiste, après les avoir rendues légèrement humides, à les fouler avec les pieds chaussés de sabots, et à les passer, à plusieurs reprises, sur un instrument qu'on appelle « palisson », large couteau demi-circulaire fixé sur un pied très solide. Enfin, quand les peaux sont préparées en laine ou en poil, on enduit le côté laine d'une pâte de blanc d'Espagne qu'on enlève après dessiccation.

La plupart des pelleteries ou fourrures ne sont livrées aux consommateurs qu'après le « lustrage », lequel a pour but de faire disparaître les inégalités de nuances que la laine ou le poil peuvent présenter. Cette opération s'exécute de deux manières différentes, soit au « trempé », c'est-à-dire en plongeant la peau dans un bain de teinture, soit en frottant le poil avec une brosse chargée d'une matière colorante. Dans ce cas, la peau conserve sa couleur naturelle, et il faut s'y bien connaître pour ne pas confondre les fourrures teintes avec les fourrures fines qui ne sont jamais lustrées.

Pour « chamoiser » les peaux, on les foule à plusieurs reprises, au sortir du confit et après l'épilage, avec de l'huile de poisson; on les passe ensuite dans une étuve légèrement chauffée pour faciliter l'absorption de l'huile, puis on les étend une fois dégraissées avec une lessive tiède de potasse; enfin, lorsqu'elles sont sèches, on les termine en les étirant au palisson.

Le *maroquin* se fait avec des peaux de chèvre ou de mouton qu'on épile d'abord au moyen de la chaux, qu'on écharne ensuite avec soin, et qu'on laisse digérer vingt-quatre heures dans un bain de son aigri. Celles qui doivent être teintes en rouge sont cousues deux à deux, la chair en dedans, de façon à former un sac, et plongées dans une dissolution de chlorure d'étain, puis dans un bain de cochenille. On remplace avec avantage la cochenille par le rouge d'aniline, qui n'exige aucun mordant ni aucune préparation spéciale.

Les peaux une fois teintes sont rincées à l'eau de rivière et, en dernier lieu, tamisées avec du « sumac » (1). On introduit, à cet effet, la matière tannante dans les sacs de maroquin, et on facilite l'opération en les fermant après les avoir gonflés d'air. Sauf pour les maroquins rouges, les peaux sont toujours tannées après le dégorgeage et le rinçage, puis nettoyées, séchées et mises en magasin. Avant de les teindre, on commence par les faire revenir en les plongeant dans de l'eau à 30 degrés; on les soumet ensuite à un foulonnage prolongé; puis, après les avoir nettoyées avec grand soin, on les plie chair contre chair et on les teint.

La teinture en noir s'exécute à l'aide d'une brosse trempée dans un mélange de bière aigrie et d'une solution de sulfate de fer. On teint en bleu en plongeant les pelleteries dans un bain d'indigo; en jaune, dans une dissolution d'épine-vinette; enfin, en violet, en passant le maroquin successivement dans des solutions d'indigo et de cochenille.

Lorsqu'on a teint et débarrassé les peaux de la couleur en excès qu'elles contiennent, on les fait passer une à une sur la table d'un laminoir, puis on les termine en les amincissant avec un couteau à fil relevé et en les comprimant avec des cylindres en cristal de roche après les avoir assouplies dans de l'huile grasse. Le grain s'obtient à l'aide d'une « paumelle » ou d'un cylindre en buis, taillé en vis fine, qui lui donne le grain en losange.

Le *chagrin* se fabrique, en France, avec une peau souple que l'on presse sur une planche gravée ou dont on forme le grain avec une paumelle.

En Orient, on le prépare avec des peaux que l'on tanne à l'alun, et sur le côté chair desquelles on place de la graine de moutarde. Ces peaux sont alors tendues sur des châssis, exposées et séchées au soleil; on les foule ensuite fortement; puis, lorsqu'elles sont bien sèches, on en détache les graines qui y ont imprimé des reliefs très résistants. On emploie encore, sous le nom de chagrin et de « galuchal », la peau rugueuse et très solide du chien de mer.

Le *cuir de Russie* est préparé avec des peaux tannées à la manière ordinaire, et qu'on fait macérer deux jours dans un mélange de farine de seigle, de levain et d'eau; au bout de ce temps, on les lave à l'eau pure, et lorsqu'elles sont bien dégorgées, on les travaille dans une décoction de feuilles de saule, où elles doivent enfin séjourner au moins pendant quinze jours. Ensuite on les imprègne, du côté chair, d'huile de bouleau qui les préserve de la moisissure et les rend inattaquables par les insectes. C'est à cette huile empyreumatique qu'est due l'odeur particulière qui distingue le cuir de Russie.

(1) Feuilles de plantes exotiques de la famille des térébinthacées réduites en poudre, et qu'on emploie comme matière tannante et tinctoriale.

LE BROCHET DE KAISERSLAUTERN.

Ce brochet monstrueux, qui avait, dit-on, 6 mètres de long, et qui pesait 175 kilogrammes, aurait vécu au moins cent trente-cinq ans.

Suivant la tradition, c'était l'empereur Frédéric Barberousse qui l'avait jeté, le 5 octobre 1262, dans l'étang où il fut pris en 1497; il portait un anneau d'or très souple, et qui pouvait ainsi s'élargir à mesure de son accroissement. On a longtemps conservé le squelette de ce poisson à Mannheim.

MALIGNITÉ.

Défendez-vous, ô homme trop spirituel, de toute malignité. « C'est de l'esprit », dites-vous, mon bon Marston. Mais peste soit de l'esprit, si peu qu'il blesse! Nous ne vivons heureusement que de bienveillance et de bonté. Le véritable esprit peut s'exprimer de bien des manières qui n'ont rien d'offensant pour personne. EDREMER.

LE TOMBEAU DE CASTELBARCO,

A VÉRONE

(ITALIE).

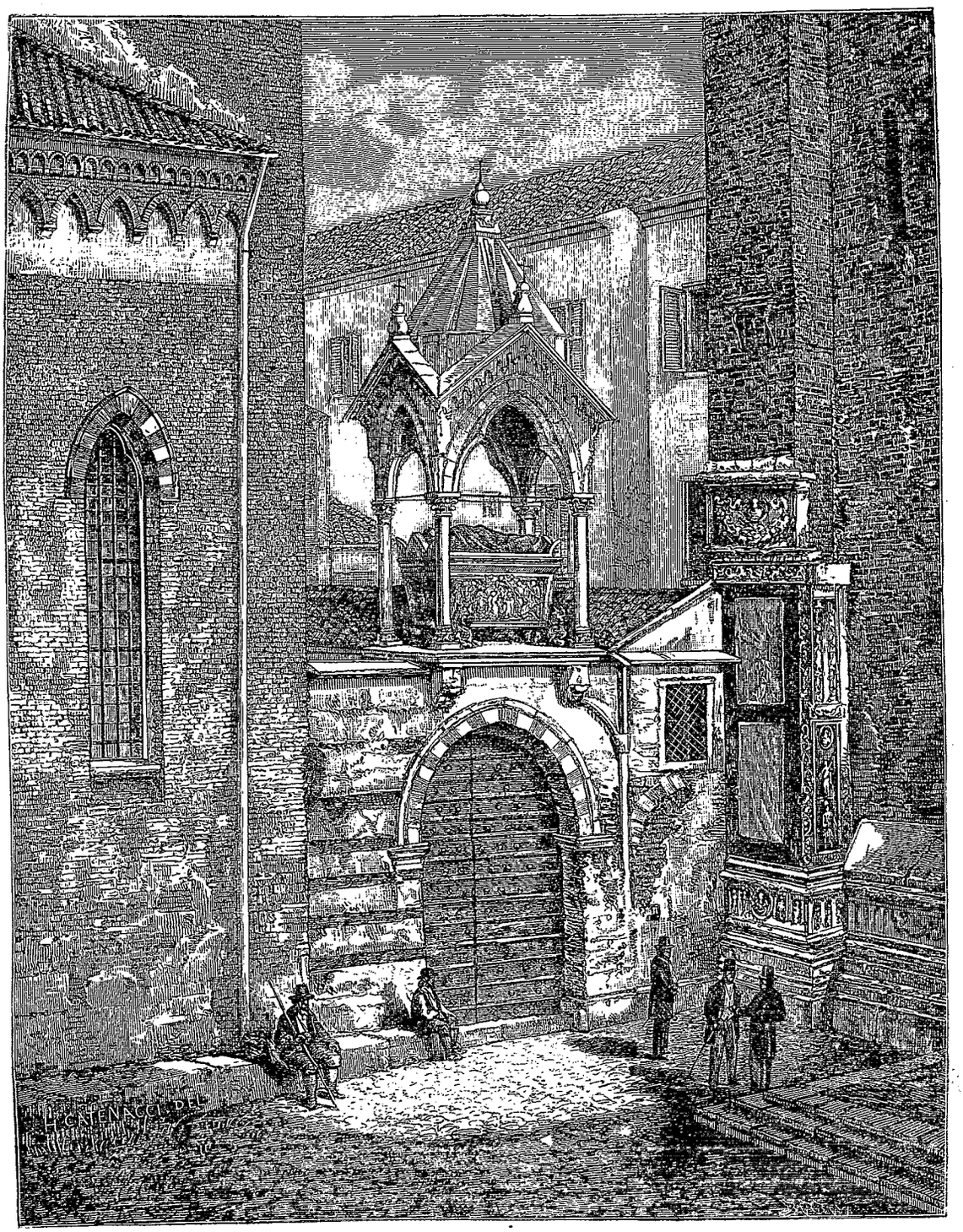
A Vérone, entre l'église San-Pietro Martire, appartenant jadis à un couvent, aujourd'hui au collège (Real Liceo Scipione Maffei), et l'église Santa-Anastasia, le voya-

geur ne peut manquer de s'arrêter un instant devant le monument funéraire gothique d'un comte de Castelbarco, très singulièrement placé en équilibre sur le milieu d'un mur, au-dessus d'une porte cintrée. (1)

L'édicule gothique assez élégant qui abrite le tombeau est posé en encorbellement sur chacune des faces du mur.

« Il semble, dit M. Lange, qu'un fort coup de vent soufflant du nord devrait faire choir le tout du côté du sud. » (2)

D'après quelques détails d'architecture voisins de la tombe, il paraît certain que cet endroit était le centre d'autres œuvres de la même époque, qui ont disparu. Il faut au moins rendre hommage à ceux qui ont conservé, même d'une façon aussi singulière, ce sarcophage d'un des nobles citoyens de Vérone. On reconnaît là le goût inné des Italiens pour les arts; il a fait respecter un grand nombre de monuments de l'antiquité en les mêlant sans difficulté à des édifices chrétiens, sans se trop préoccuper de l'unité de



Monument du comte de Castelbarco, à Vérone.

style et de la symétrie, principes souvent funestes lorsqu'on les exagère. Nous ne pouvons que louer cet exemple d'un propriétaire qui, ayant besoin d'un mur, d'une porte vulgaires, tout en satisfaisant à ses convenances, n'a pas voulu sacrifier un petit monument qui ne lui a pas paru manquer d'élégance et qui perpétue une tradition his-

(1) A. du Pays, *Itinéraire de l'Italie.*
(2) Adolphe Lange, *Excursion en Italie.*

torique. Aurait-on eu avantage à n'avoir qu'une porte et un mur, sans aucun caractère d'art?

PIETER VANDAEL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 166, 170, 178, 186, 222, 226, 245, 250.

IX. — OU LES INQUIÉTUDES DE PIETER NE DIMINUENT PAS.

Le lendemain matin, Marie lui trouva l'air soucieux, et, craignant de l'avoir fâché en révélant son nom au forçat, elle redoubla de câlineries et de gentillesse pour le faire sourire. Pieter n'en avait nulle envie; seulement, plusieurs fois, quand elle passa tout près de lui, il la saisit et l'embrassa avec une tendresse douloureuse, comme si ses baisers eussent été des baisers d'adieu.

Le pauvre Pieter était désolé. Elle était donc arrivée, cette chose terrible qu'il avait tant redoutée, tout en s'efforçant de la considérer comme impossible! Jakob Lemans était revenu, et le mauvais sort l'avait placé juste sur son chemin; et c'était Marie elle-même qui les avait rapprochés, quand Jakob allait passer sans le reconnaître! N'y avait-il pas là quelque chose de providentiel? Les dernières paroles de dame Vandael le poursuivaient sans trêve : « Le bien d'autrui! le bien d'autrui ! »

Oui, il avait beau l'avoir élevée depuis quinze ans avec des soins de père, il avait beau s'être attaché à elle, avoir mis sur sa tête toutes les espérances de ses vieux jours; il avait beau s'être fatigué pour elle, avoir travaillé pour elle, avoir tremblé quand il la voyait malade, avoir pleuré de joie quand la santé lui revenait; il avait beau sentir que son cœur se briserait et qu'il mourrait de chagrin s'il la perdait : Marie n'était pas à lui, Marie était le bien d'autrui!

Marie était à cet homme qui arrivait du bagne et de l'exil, vieilli avant l'âge, ayant peut-être ajouté de nouveaux vices à ses vices d'autrefois; et si Pieter voulait ne pas retenir injustement le bien d'autrui, il fallait qu'il rendît à ce misérable cette innocente de qui il n'avait jamais laissé approcher aucun mauvais exemple, à qui il n'avait jamais laissé entendre une parole grossière! Que ferait-il d'elle, grand Dieu! Saurait-il seulement travailler pour la nourrir? et Marie, désespérée, ne viendrait-elle pas bientôt dire à Pieter Vandael : « Pourquoi ne m'as-tu pas laissée mourir auprès de ma mère! »

Pieter songeait à tout cela, assis dans la grande cheminée, et laissant éteindre le tronçon de pipe qu'il tenait entre ses dents. Il fallait pourtant qu'il se décidât à quelque chose; il avait promis à Jakob Lemans de s'occuper de lui, et il le ferait, quand même ce ne serait que pour l'empêcher de retomber dans le mal : c'était le père de Marie! « Allons, se disait-il, il faut que j'y aille ce matin. » Et il n'y allait pas.

Il se leva tout d'une pièce en entendant le vieux coucou sonner neuf heures; comme le temps avait marché vite! Il était trop tard à présent pour aller à Lorient; tout à l'heure, Marie viendrait à lui, elle lui dirait : « Père, le déjeuner est prêt », et elle le conduirait à table, et elle le servirait, et il faudrait bien qu'il *mangeât; il n'avait pas faim*, pourtant! Et puis elle lui apporterait ses habits des dimanches et elle l'emmènerait à l'église : sur la route, les passants se retourneraient pour la regarder, elle était si gentille! et Pieter était fier de sa beauté, fier aussi de ce qu'elle lisait dans un livre, au lieu de rouler un chapelet dans ses doigts, comme faisaient les Bretonnes. A présent, si l'on savait!... ce serait un autre qui aurait le droit d'être fier d'elle...

Quelqu'un frappa à la porte. « Entrez! » dit Pieter, par habitude.

La porte fut poussée, et Jakob Lemans entra. Il était un peu moins effrayant que la veille; il avait soigneusement nettoyé ses vêtements et il avait fait couper sa barbe et ses cheveux; mais on n'en voyait que mieux les rides de son visage : il avait tout à fait l'air d'un vieillard.

— Te voilà? lui dit Pieter, peu charmé de sa visite.

— Oui, me voilà. J'ai pensé que tu n'aurais peut-être pas le temps de venir, et j'ai demandé ton adresse à l'hôtesse de la *Poulie d'Or*... A propos, merci de ta recommandation : quand elle a su que j'étais ton cousin et que je venais de ta part et de celle de ta fille, elle m'a reçu; sans cela... Il y en a d'autres, de ceux qui sont débarqués avec moi, qui ont eu bien de la peine à se loger; on ne veut de nous nulle part!

Pieter pensa que ce n'était pas étonnant, mais il n'osa pas le dire; et Marie, étonnée de voir son cher père manquer pour la première fois aux devoirs de l'hospitalité en ne faisant pas asseoir son cousin, essuya avec son tablier un escabeau qu'elle présenta à Jakob Lemans.

— Merci, ma petite cousine, dit celui-ci en adoucissant sa voix et en ébauchant un sourire. Pieter, tu es un heureux père... Moi, j'ai eu des enfants; tous sont morts! Qui sait? j'en ai peut-être un encore; ma femme en attendait un quand j'ai été expédié là-bas.

Pieter sentit un frisson lui passer dans le dos. L'autre reprit :

— Que sera-t-elle devenue, la malheureuse? Elle ne m'a pas donné de ses nouvelles depuis quinze ans; elle savait écrire, pourtant! Moi, je lui ai écrit; il paraît que la poste n'a pas su la trouver, car mes lettres me sont toutes revenues... Et voilà pourquoi je suis chez toi dès ce matin. Sais-tu quelque chose d'elle?

— J'étais en Amérique dans ce temps-là, répondit Pieter sans lever les yeux.

— Oui, mais quand tu es revenu, tu aurais pu savoir, par ta mère... cela pouvait t'intéresser... Pauvre Marie! elle aurait mieux fait de te choisir, dans le temps...

— Ma mère ne savait rien... Que vas-tu faire maintenant?

— Ce que je vais faire? Je ferai ce que je pourrai! crois-tu que la vie soit facile pour des gens comme moi? Si j'étais sûr de n'avoir plus ni femme ni enfant, je prendrais passage, en m'engageant comme matelot, comme ouvrier, comme domestique, comme n'importe quoi! sur le premier bateau en partance pour l'Amérique. Mais je veux auparavant savoir si Marie est encore en vie, si elle a élevé l'enfant; pour cela, il faut que j'aille au pays, puisque cela ne sert à rien d'écrire... Et il me faut de l'argent : on ne fait pas de grosses économies dans l'endroit d'où je viens... C'est pourquoi je cherche du travail : peux-tu me faire entrer au port?

— Je te l'ai déjà dit, je ne sais pas; je peux bien te présenter, mais quant à savoir si on t'acceptera!... Tu dois avoir un livret? des notes de là-bas?

— Mes notes! elles ne sont pas mauvaises, pour un

forçat! mais elles viennent de là-bas, je ne peux pas le cacher... Oui... (et il serrait ses poings l'un contre l'autre avec rage) voilà déjà que cela commence! Vos notes! votre livret! Vous venez du bagne! vous avez volé! allez vous-en! nous ne donnons d'ouvrage qu'aux honnêtes gens! Mourez de faim, ou bien remettez-vous à voler pour qu'on vous renvoie là-bas d'où vous venez : des deux façons, on sera débarrassé de vous!

Ses yeux brillaient d'un éclat sauvage, et il frappait la terre du pied avec fureur. Pieter se leva, prêt à jeter son hôte à la porte s'il effrayait Marie. Mais Marie n'était effrayée que comme pourrait l'être l'ange de la Pitié devant les violences des hommes. Pâle, mais résolue, elle s'approcha de Jakob Lemans, et lui posa sur l'épaule sa petite main qui tremblait.

— Mon cousin, dit-elle de sa plus douce voix.

Jakob tressaillit; il releva la tête et la regarda : alors il devint tout pâle, lui aussi.

— Oh! dit-il, comme elle ressemble à l'autre Marie, que j'ai si souvent vue pâle comme celle-ci... quand j'avais fait quelque mauvais coup... Oh! n'ayez pas peur, enfant, je ne vous ferai pas de mal. Qu'est-ce que vous me disiez donc? je n'ai pas entendu!

— Mon cousin, je voulais vous dire de prendre courage. Vous finirez bien par trouver de l'ouvrage; papa vous aidera; il est très estimé, papa, et quand il répondra de vous, on vous prendra. Et puis nous serons là pour vous consoler quand vous aurez du chagrin; cela vous fera plaisir, n'est-ce pas, d'avoir des amis? voilà si longtemps que vous êtes seul!

Jakob l'écoutait, et son cœur endurci s'attendrissait peu à peu.

Une foule de pensées traversaient son cerveau : il revoyait le temps passé, les biens dont il avait abusé, son bonheur qu'il avait détruit lui-même, cette série de fautes et de crimes qui l'avaient conduit au bagne; il se sentait au fond d'un gouffre, sans courage et sans espoir; et voilà qu'une main se tendait vers lui, qu'une voix lui disait : « Tu peux remonter! tu peux remonter! » Et cette ressemblance étrange, de l'enfant qui avait pitié de lui, et de la femme qu'il avait rendue si malheureuse! Jakob Lemans baissa la tête et pleura.

Marie se glissa auprès de Pieter.

— Allons, père, lui dit-elle tout bas, encourage-le un peu! Vois, il pleure : c'est qu'il a encore quelque chose de bon en lui. Quand j'étais petite et que j'avais été méchante, grand'mère me punissait; mais quand j'avais fait la punition, elle me pardonnait. Ton pauvre cousin a fait sa punition, et on lui a rendu sa liberté; il faut que tout le monde lui pardonne, surtout nous, puisque nous sommes ses parents.

Pieter était bouleversé. Comment refuser l'enfant? Il ne s'en jugeait pas le droit. Il avait la tête perdue, il lui semblait qu'il était emporté par un tourbillon.

A ce moment, un certain bruit se fit entendre dans la cheminée, un bruit que connaissent bien les ménagères; et un nuage de cendres s'envola des tisons.

— Ah! ma soupe! s'écria Marie en s'élançant sur la marmite pendue à la crémaillère.

Elle en enleva prestement le couvercle, et une bonne odeur de soupe aux choux se répandit dans la chambre.

— Là! dit-elle, il n'y a pas grand'chose de perdu. Mais j'ai cru qu'elle s'en allait toute dans le feu. Elle est faite, ma soupe; il faut la manger, à présent.

Et, poussant Pieter du coude, elle lui faisait signe d'inviter Jakob. Pieter poussa un grand soupir, et, cédant malgré lui :

— Cousin, dit-il, vous allez déjeuner avec nous, n'est-ce pas? Marie, mets un couvert pour Jakob.

Marie rayonna. Cinq minutes après, les trois convives étaient attablés, l'enfant toute joyeuse, Pieter soucieux, et Jakob moitié reconnaissant du bien qu'on lui faisait, et moitié jaloux du bonheur de Pieter, « qui avait toujours eu plus de chance que lui. »

La suite à une prochaine livraison.

LA GRACE.

Ce qui constitue la grâce en tant qu'elle est visible, ce sont les mouvements du corps qui expriment, avec le naturel le plus parfait, les émotions et les sentiments vrais d'un caractère aimable. ZEID.

LES CÉRÉMONIES BRAHMANIQUES.

Tous les voyageurs qui ont visité l'Inde ont remarqué le peu de sérieux, l'air de sans-façon et d'irrévérence avec lequel s'opèrent les pratiques religieuses individuelles et même les cérémonies publiques du culte hindou. Victor Jacquemont raconte qu'en traversant un village, il a assisté à une procession.

L'idole, de forme pyramidale, était composée de plusieurs têtes ou plutôt de masques superposés; elle ressemblait à une colossale pièce de dessert montée. Un plumet, formé de queues d'yak retombant en panache, en décorait le sommet. De lourdes étoffes de soie pendaient tout autour et faisaient au dieu une espèce de robe. Cet étrange amas d'oripeaux était posé sur un brancard que deux hommes portaient sur leurs épaules. La scène se passait en dehors du temple, sur une place gazonnée, au centre de laquelle était dressé un pavillon, sorte de reposoir, soutenu par quatre colonnes en bois.

La foule était rangée autour de la place. Elle ne donna aucun signe de respect ni de recueillement quand l'image du dieu, précédée de quelques musiciens qui soufflaient dans de longues trompettes, passa devant elle pour faire le tour du reposoir. C'était, du reste, un spectacle peu imposant : l'idole, secouée par ses porteurs, vacillait, sautait sur elle-même; des brahmanes, qui l'accompagnaient, veillaient à la remettre en équilibre quand elle se livrait à des mouvements trop violents et risquait de tomber. Trois autres divinités, appartenant à des villages voisins et portées de la même manière, vinrent se joindre à la procession et firent une station dans le temple. La cérémonie se termina par une danse et une sorte de pantomime.

Les villageois se mirent à défiler d'un pas lent et mesuré, tandis que les tambours et les cymbales marquaient la mesure. Quelques femmes seulement s'étaient jointes à la chaîne, composée d'une centaine de personnes. Puis eut lieu, entre deux hommes, une scène de défi, de lutte et de triomphe simulés; après quoi le vainqueur s'abandonna à des attitudes si peu convenables à la circonstance, à des mouvements si comiques, que tous les assistants, ou-

bliant la présence des dieux, se mirent à rire aux éclats.

La fête religieuse de Ram-Lila, dont le même voyageur fut témoin à Barrackpour et qui se renouvelle tous les ans au mois d'octobre pendant dix jours consécutifs, n'est pas plus édifiante.

Cette fête consiste dans la représentation d'un drame sacré, espèce de *mystère* hindou, dont le sujet est la victoire de Rama et de son frère Lakchmana sur le géant Ravana. Les dieux qui vont se livrer bataille sont des mannequins hauts de vingt mètres, munis de roulettes qui leur permettent de se mouvoir ; quelques-uns renferment des feux d'artifice. Ils sont environnés d'informes simulacres de chevaux et d'éléphants, proportionnés à leur taille.

Des soldats hindous, déguisés de mille façons, représentent des troupes de démons et de singes. Ce combat burlesque dure neuf jours ; d'incessantes détonations d'armes à feu, de fusées, de pétards, réjouissent la foule énorme qui est venue, souvent de très loin, assister à la fête, et qui, entremêlée de chars attelés de bœufs, d'éléphants, de tentes de campement, forme elle-même un spectacle non moins curieux que celui qu'elle regarde. C'est dans la soirée du dixième jour que se joue le dernier acte de la pièce. Le colossal Ravana avec tous ses bras et toutes ses têtes, ses éléphants, le fort qu'il défendait, tout son attirail de guerre, font explosion et sautent en l'air, à la grande joie de la multitude ; les artifices crèvent avec fracas en gerbes éblouissantes, en étoiles d'or, d'argent et d'azur ; une pluie de feu tombe du ciel ; puis, au-dessus d'une épaisse fumée noire, on voit s'élever les formes blanches et gigantesques des idoles victorieuses, en l'honneur desquelles se célèbre la cérémonie.

Il est impossible de voir là autre chose qu'une mascarade pittoresque, un brillant feu d'artifice : le sens religieux du drame semble n'être compris de personne.

LE CISTE.

Le ciste, d'où suinte le ladanum, substance résineuse un peu molle et odorante, est abondant dans différentes îles



Le Ciste, qui produit le ledanon ou ladanum (*Cistus creticus* Linné).

de la mer Égée, notamment dans l'île de Crète. On frotte avec des courroies les rameaux et les feuilles du ciste : le ladanum qui en transsude s'y attache, et on l'enlève ensuite avec des couteaux. En Orient on mélange ce parfum avec l'ambre et on en verse quelques gouttes dans l'eau qui sert à laver les mains.

MARGOT DELAYE.

SEIZIÈME SIÈCLE.



Mai 1570. — Margot Delaye sur les murs de Montélimar. — Peinture par F. Grellet.

C'est un triste épisode de notre histoire du seizième siècle. Jeanne Darc s'est immortalisée par son courage héroïque dans la défense de la patrie contre les Anglais. Jeanne Hachette défendit Beauvais contre Charles le Téméraire, hostile à la véritable France. Margot Delaye, moins heureuse, eut à combattre des compatriotes, des Français, pour éviter la prise de sa ville natale, Montélimar.

Le midi de la France était en proie aux guerres de religion.

Après la paix de Crespy, François Ier avait autorisé l'exécution de l'arrêt rendu par le Parlement d'Aix contre les Vaudois (1545), ce qui avait profondément irrité les

habitants du Dauphiné : aussi les doctrines de Luther trouvèrent-elles dans ce pays un terrain tout préparé pour les recevoir. La répression violente qui eut lieu dans les hautes Alpes envenima encore la situation ; Guillaume Farel put convertir à la réforme l'évêque de Gap. Romans, Valence, Montélimar, suivirent cet exemple, et bientôt François de Beaumont, baron des Adrets, commença la série des exploits qui devaient le rendre si tristement célèbre.

Bertrand de Simiane, seigneur de Gordes, lieutenant général du roi dans le Dauphiné, fut assez habile pour mettre un terme momentané à la lutte des années précédentes ; mais les esprits travaillaient sourdement, et les dissensions, reprises en 1567, se continuèrent jusqu'à la paix de Longjumeau. Dès que les réformés apprirent que Condé et Coligny ne devaient leur salut qu'à la fuite, ils déployèrent de nouveau leur étendard dans les hautes Alpes. Après les batailles de Jarnac et de Moncontour, Coligny répara autant qu'il le put ces défaites ; pendant que les armées du roi s'occupaient de recouvrer les villes de Saintonge et d'Angoumois, les partisans de l'amiral saccageaient les petites places catholiques du midi.

Montélimar fut assiégée au mois de mai 1570, et cette petite ville se défendit avec opiniâtreté. Montélimar était imparfaitement fortifiée, elle n'avait pas de garnison ; mais ses habitants, combattant pour leurs foyers autant que pour leur foi, déployèrent une énergie incroyable : les femmes même donnèrent l'exemple aux combattants. L'une d'elles, Margot ou Marguerite Delaye, se fit principalement remarquer. Pendant tout le temps du siége, on la vit sur les créneaux encourager chacun de la voix et du geste, et jeter des pierres sur les assaillants.

« Une large brèche s'ouvrait béante entre la porte d'Aigu et celle du Fust (1) ; l'assiégeant s'approchait avec les échelles ; déjà il gagnait l'extrémité des murs, lorsque Margot apparaît, tient tête à tous, blesse les uns et renverse les autres. Ludovic, honteux de voir ses soldats fléchir et succomber, monte lui-même sur la brèche et s'engage dans la mêlée. Margot l'aperçoit, va droit à lui et le frappe mortellement. A la vue de leur général qui chancelle et tombe mort, les assiégeants battent en retraite et abandonnent le champ de bataille, où, au milieu des cadavres, se dresse Margot victorieuse, mais avec un bras de moins. »

Les habitants de Montélimar lui élevèrent une statue, à l'endroit même où elle avait donné ces preuves de valeur. De cette statue, que l'on voyait encore au dix-huitième siècle, il ne reste maintenant que des débris ; elle n'est pas à relever : ces souvenirs, qui rappellent tant de sang français répandu des deux parts, sont attristants, encore qu'on ne puisse se défendre d'apprécier le courage d'une femme, qu'inspirait un sentiment de patriotisme peut-être autant que la défense de sa foi.

PIETER VANDAEL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 166, 170 178, 186, 222, 226, 245, 250, 286.

X. — ENTRE LE BIEN ET LE MAL.

Le lendemain matin, Pieter Vandael alla prendre Jakob à la *Poulie d'Or* pour l'emmener avec lui et tâcher de le faire embaucher parmi les ouvriers du port. Chemin faisant, il ne lui cacha point que les camarades n'étaient pas tous très endurants, et qu'il y en avait de fort mal disposés pour les revenants de Cayenne ; il fallait qu'il s'attendît à de mauvaises paroles et qu'il fît provision de patience.

Jakob Lemans n'en avait pas plus qu'il ne fallait ; mais il promit de se tenir tranquille : il fallait bien qu'il gagnât sa vie. Au fond, il n'était peut-être pas aussi converti à la probité qu'on eût pu le désirer ; mais il avait grand'peur de retourner au delà des mers : cela revenait au même pour le résultat.

Il entra donc à l'arsenal, à la recommandation de Pieter Vandael, avec de bonnes intentions ; mais quoiqu'il fît son possible pour s'absorber dans son travail, il n'était pas sans voir des regards malveillants dirigés de son côté, et sans entendre çà et là des paroles peu flatteuses qu'il pouvait prendre pour lui. Le vieux Legriez ne laissait passer aucun jour sans marquer sa mauvaise humeur contre son nouveau compagnon de travail.

Par malheur pour Jakob, le vieux Legriez, homme d'une probité inattaquable, avait une grande influence dans le chantier, influence qu'il s'imaginait employer au profit de la justice. Il faisait fausse route, car la justice parfaite ne va pas sans un peu de charité, et Legriez considérait la charité envers ceux qui avaient failli comme une faiblesse coupable. Aussi il affectait de ne jamais parler à Jakob Lemans ; mais en revanche il ne se gênait pas pour parler de lui, devant lui, à mots couverts qui ne laissaient pas d'être très transparents, et son exemple était suivi par beaucoup d'ouvriers.

Le forçat libéré eût été moins malheureux dans quelque autre ville où personne n'aurait su d'où il venait ; mais, comme il l'avait dit à son cousin, sa bourse était fort mal garnie, et avant de se mettre à la recherche de sa femme, il fallait qu'il eût amassé quelque argent : il restait là où il avait du travail assuré.

En attendant qu'il pût partir, il écrivait, adressant ses lettres à sa femme, à son ancienne demeure, au maire de la ville où ils avaient vécu ensemble, au curé de leur paroisse, au commissaire de police même, quoique la police lui inspirât une grande répugnance. De sa femme, nulle réponse ; par les autres, il apprenait qu'elle avait quitté le pays après sa condamnation, sans dire où elle allait ; personne ne pouvait lui apprendre ce qu'elle était devenue.

Quand un homme se voit repoussé par les honnêtes gens, comme il n'y a que les saints qui s'arrangent de vivre seuls, si cet homme n'est pas un saint, il cherche sa société parmi des gens moins honnêtes ; et Jakob Lemans ne ressemblait guère à un saint.

Au bout de quelque temps, il lia conversation avec certains ouvriers comme il s'en trouve partout, des gens toujours disposés à se croiser les bras à l'heure du travail, à boire une bouteille de trop en sortant de leur journée, et à se battre ensuite sans savoir pourquoi.

Jakob se laissa entraîner par eux au cabaret du *Mouton à cinq pattes*, leur lieu de réunion habituel. S'il avait dû payer sa part, il n'y serait certainement pas allé, car il économisait sou à sou la somme nécessaire pour aller à la recherche de sa femme ; mais c'étaient les camarades qui payaient. Il n'avait plus l'habitude de boire ; au bout de trois verres, il ne savait plus ce qu'il faisait. Par bonheur pour lui, il n'y eut pas de bataille cette nuit-là ; mais une

(1) A. Vincent, *Notice sur Montélimar*.

patrouille de marins rencontra Jakob en compagnie d'une demi-douzaine d'ivrognes qui chantaient à tue-tête un refrain de cabaret.

Il fut reconnu, signalé, et ce fut pour lui une première mauvaise note, que bien d'autres suivirent; Jakob Lemans redescendait insensiblement la pente du mal.

Et Pieter, et Marie? Pieter devenait de plus en plus soucieux. Il ne pouvait se défendre de ressentir des remords depuis que Jakob était à Lorient. Les premiers jours surtout, quand il l'avait vu assidu à son ouvrage, silencieux et attentif comme un bon ouvrier, il s'était trouvé bien coupable envers lui.

Depuis que Jakob se laissait entraîner par de mauvaises connaissances, Pieter s'était dit : « Il est toujours le même! ma pauvre Marie serait trop malheureuse avec lui! » et pourtant ses remords ne le laissaient pas en paix. Il avait envie d'offrir ses économies à Jakob pour que Jakob s'en allât; mais, défiant comme on l'est quand on a quelque chose à se reprocher, il craignait que Jakob ne se demandât quel intérêt il avait à le faire partir, et ne finît par découvrir la vérité.

Pour satisfaire quelque peu sa conscience, il essayait de donner de bons conseils à Jakob; mais il les lui donnait d'une façon raide et embarrassée qui le blessait sans lui profiter, et les relations entre les deux cousins étaient assez tendues.

Ce n'était pourtant pas la faute de Marie. La pauvre petite avait pris *le cousin* Jakob en grande pitié; elle s'informait sans cesse de lui, elle aurait voulu que Pieter l'amenât presque tous les jours, et quand elle allait reporter de l'ouvrage en ville, elle s'arrangeait de façon à venir prendre Pieter à la porte de l'arsenal pour souhaiter le bonsoir à Jakob en même temps. Elle avait une façon de lui dire : « Comment allez-vous, cousin? N'avez-vous point encore de nouvelles? » qui contenait tout ce que son bon petit cœur formait de vœux pour le bonheur et pour le salut de l'homme à qui elle parlait.

Et elle poussait Pieter du coude, et souvent elle lui disait tout bas : « Invite-le donc! » Mais Pieter faisait la sourde oreille; et Marie le boudait, ensuite, quand il s'en allait avec elle sur la route de Kerantrech. « Pourquoi ne l'emmènes-tu pas souper avec nous? lui disait-elle. Tu lui fais la mine : on dirait que tu ne peux pas le souffrir. Père! toi qui es si bon pour tout le monde! je ne te reconnais plus. »

Pieter ne savait que faire; il n'osait pas dire à Marie du mal de son père, car c'était son père, quoiqu'elle n'en sût rien : il balbutiait quelque chose sur la prudence, la défiance, le passé de Jakob. « Raison de plus! répondait l'enfant. Oh! père, il faudra que je te relise l'histoire de l'Enfant prodigue. »

Le dimanche, Jakob se hasardait parfois à venir à Kerantrech, c'est-à-dire il y venait les premiers temps, quand il n'avait pas encore trouvé de camarades. Quand il en eut, il se laissa emmener par eux, et il se donna pour excuse qu'il n'était déjà pas si bien reçu chez ses cousins, et que ce serait un bon débarras pour eux s'il ne retournait plus les voir. Pourtant il ne pouvait pas dire qu'on le reçût mal; Pieter, pour ne pas contrarier Marie, s'efforçait de lui faire bon visage, et Marie n'avait pas besoin de se contraindre pour être prévenante et aimable avec lui.

Elle causait avec lui, elle lui racontait sa vie à elle, elle lui parlait de grand'mère Vandael, qui était si bonne qu'elle lui avait tout à fait remplacé sa mère; elle lui racontait comment grand'mère Vandael était tombée malade, combien de temps elle avait langui, et comment elle, Marie, avait dû devenir de bonne heure une ménagère sérieuse et une garde-malade en même temps. Puis elle disait son chagrin de ce que ses soins n'avaient pas pu empêcher sa grand'mère de mourir, la tristesse de Pieter quand ils s'étaient trouvés seuls, et sa bonté pour elle. « Voyez-vous, cousin Jakob, un père comme lui, il n'y en a pas; il restait toujours avec moi tout le temps qu'il n'était pas à son ouvrage; il me promenait, il me faisait causer, il était bon comme on n'est pas; et il y a tant de pères qui laissent leur fille toute seule à la maison et qui s'en vont s'amuser sans s'inquiéter d'elle! oui, et même qui vont boire au cabaret et qui rentrent ivres après. Leurs pauvres filles sont bien malheureuses; je ne sais pas si elles peuvent aimer des pères pareils; moi, je ne pourrais pas, je suis habituée à en avoir un si bon! »

Jakob l'écoutait, la confusion dans le cœur : il se souvenait d'avoir été pour ses enfants, pour sa femme, un de ces hommes que Marie n'aurait jamais pu aimer. « Oh! s'ils pouvaient revivre! si je pouvais *la* retrouver! pensait-il, comme je tâcherais d'être tout autre que ce que j'étais! »

Mais le passé était bien passé; et le lendemain, Jakob, que personne n'attendait dans le pauvre grenier qu'il avait loué à la *Poulie d'Or*, retournait au cabaret avec les camarades; et son trésor, le sac qu'il enfermait dans sa paillasse, selon l'usage des gens qui ne possèdent rien d'analogue à un coffre-fort, diminuait plutôt qu'il n'augmentait.

Au lieu de s'en prendre à lui-même, il commença bientôt à trouver que ses journées n'étaient pas assez payées; il y en avait bien d'autres qui pensaient comme lui, et ses plaintes trouvèrent de l'écho.

Mais un des habitués du *Mouton à cinq pattes* l'écouta avec un sourire singulier, et le suivit quand il sortit. Une fois dans la rue, il passa son bras sous le sien.

— Mon brave, lui dit-il, au lieu de clabauder contre l'administration, qui ne te donnera pas un sou de plus et qui te mettra à la porte, tu ferais bien mieux de te taire et de chercher de petits profits... tu en as sous la main, et tu ne les vois pas! Je te croyais un garçon intelligent.

— Quels profits? on voit bien que vous ne travaillez pas dans le port, vous, Gambart. Il n'y a pas de profits à y faire, pas de pourboires, rien! on a sa paye le samedi, et c'est tout.

— Oui, oui, je sais bien... Mais j'y ai connu de braves garçons qui savaient s'y faire de bons petits profits... avec mon aide... et nous partagions les bénéfices, bien entendu!

— Ah! je ne sais pas, moi! Parlez plus clairement si vous voulez que je comprenne.

— Aussi clairement que vous voudrez : il y a dans le port quantité de choses qui se perdent... ou qui pourraient se perdre; vous les prenez pour leur donner une destination. Oh! je sais bien qu'on fouille les ouvriers à la sortie du port; mais je vous fournirai les moyens de tout faire passer. Vous n'avez pas idée des rentes qu'on peut se faire avec des clous, des morceaux de cuivre, des bouts de cordes, des poignées de filasse, etc., etc... Vous avez peur? Bah! avec de la prudence, on n'est jamais pris : un bon garçon comme vous, je ne voudrais pas le faire renvoyer à Cayenne. Vous

y réfléchirez ; je vous expliquerai comment on s'y prend, et vous verrez qu'il n'y a pas le moindre danger. Au revoir, camarade !

Gambart s'éloigna, et Jakob s'enfuit dans son grenier, la tête bouleversée. Le mal l'attirait : qu'avait-il donc retiré de ses essais de conversion? Les honnêtes gens le traitaient comme une brebis galeuse ; son cousin lui-même... Le souvenir de Marie traversa son esprit. « Pauvre petite ! pensa-t-il, il n'y a qu'elle qui ait été bonne pour moi ! » Il s'endormit en se demandant quel pouvait bien être le plan de Gambart ; et il rêva qu'il lui faisait passer des vaisseaux tout gréés par-dessus les murs d'enceinte, et que Marie pleurait et cherchait en vain à l'arrêter.

La suite à une prochaine livraison.

EXCURSION A L'HOPITAL MARITIME DE BERCK

(PAS-DE-CALAIS),

DESTINÉ AUX ENFANTS PAUVRES.

Berck est un gros village de pêcheurs, sur la côte du Pas-de-Calais, entre le port de Boulogne et la baie de la Somme.

Ce pays bas s'appelle le Marquenterre, région tourbeuse que des crêtes de sable séparent de la Manche. Un moulin à vent, noire charpente formidable d'aspect dans cette plaine pâle, fait la roue à l'entrée du bourg, dont les maisons, pour la plupart badigeonnées au lait de chaux bleuté, s'alignent des deux côtés du chemin sur une demi-lieue de longueur. Malgré le nom de Berck-*sur-Mer*, les dernières s'arrêtent à un kilomètre du rivage. Mais, au bout de la route, qui continue en ligne droite jusqu'à la côte, s'élève, comme une annexe du bourg, un groupe de chalets bâtis dans les dunes : c'est *la Plage*.

Ce nouveau Berck date de quelques années à peine. Il y a vingt ans, la Plage était presque déserte ; le terrain, tout de sable, n'y avait aucune valeur : aujourd'hui il se vend soixante francs le mètre carré. Les étrangers affluent pendant la saison des bains : on en a compté plus de dix mille en 1881 ; à côté de l'unique hôtel du début, quatre ou cinq hôtels se sont bâtis ; les chalets, de toute taille et à tous les niveaux, se sont disposés en éventail de chaque côté de la Plage ; une vingtaine de chalets nouveaux sortent du sable tous les ans.

L'hiver, ces frêles maisonnettes sont abandonnées à tous les vents de la Manche. Les tuiles de terre cuite et les ardoises volent des toits, les balcons sont emportés par la rafale, le sable s'amasse en dunes mouvantes et met le blocus ; la rue, c'est la dune.

Quand vient l'été, on déblaye les portes, tous les volets sont rouverts, et la lanterne magique s'anime ici comme sur d'autres plages de France.

Aussi le ton des habitants de Berck-sur-Mer est-il tout à l'optimisme. Ne leur dites pas que le pays est plat ; que la côte est nue, monotone ; que les bateaux pêcheurs n'ont point de port ; que la dune est stérile, sans verdure et sans abri ; qu'il manque des arbres (de fait, il n'y en a pas un seul) ;... ils vous répondraient avec béatitude : « Nous ne pouvons pas tout avoir. »

Berck est fier de sa plage, sans doute l'une des plus belles de France par son étendue, sa surface remarquablement unie, la douceur de sa pente, la finesse de son sable. Quand, par un jour de tempête, on descend, à la marée montante, jusqu'à l'écume apportée par le flux, l'œil compare avec inquiétude l'intumescence du flot à l'humilité du rivage. Il semble que la terre, mal protégée par son étroit ourlet de dunes basses, va être engloutie tout entière sous les collines d'eau qui l'assaillent. Mais chaque colline s'écroule l'une après l'autre ; elle se vide et s'abat à l'insensible montée des sables.

Le sable ! voilà l'orgueil de Berck. Cette blanche poussière, amoncelée en couche profonde, vous invite à abandonner là vos chaussures devenues inutiles et gênantes, et à marcher pieds nus. On peut vivre à Berck sans souliers. Cette plage n'a ni galets, ni ruisseaux. Le sable règne ! Comme il n'y a point de port, il n'y a pas non plus de ces dépôts vaseux qui, à mer basse, souillent et infectent d'autres parties du littoral. Les eaux de pluie qui, dans les terres tourbeuses et sans pente du pays, s'amassent en marécages pour corrompre l'air et exhaler des fièvres, ici filtrent rapidement sous le plus perméable de tous les sols, et forment, à cause de leur plus faible densité, une nappe superposée sans mélange aux infiltrations d'eau marine ; si bien qu'à deux ou trois kilomètres de la mer le bourg de Berck n'a dans ses puits qu'une eau malsaine et saumâtre, tandis que, dans les poches de la dune et sous la plage, à 3 mètres de profondeur, on trouve une eau parfaitement limpide et potable. Le sable opère comme un immense filtre naturel.

De l'absence complète des eaux douces de surface sur la plage de Berck vient la salubrité de cette station et la pureté de l'air qu'on y respire. En effet, « c'est souvent du mélange des eaux de rivière et de l'eau marine que résultent les altérations organiques et les miasmes qui peuvent rendre nuisible le voisinage de la mer. Sur la plage de Berck on ne remarque aucune trace de décomposition, comme il en existe partout où ce mélange des deux liquides reste stagnant. »

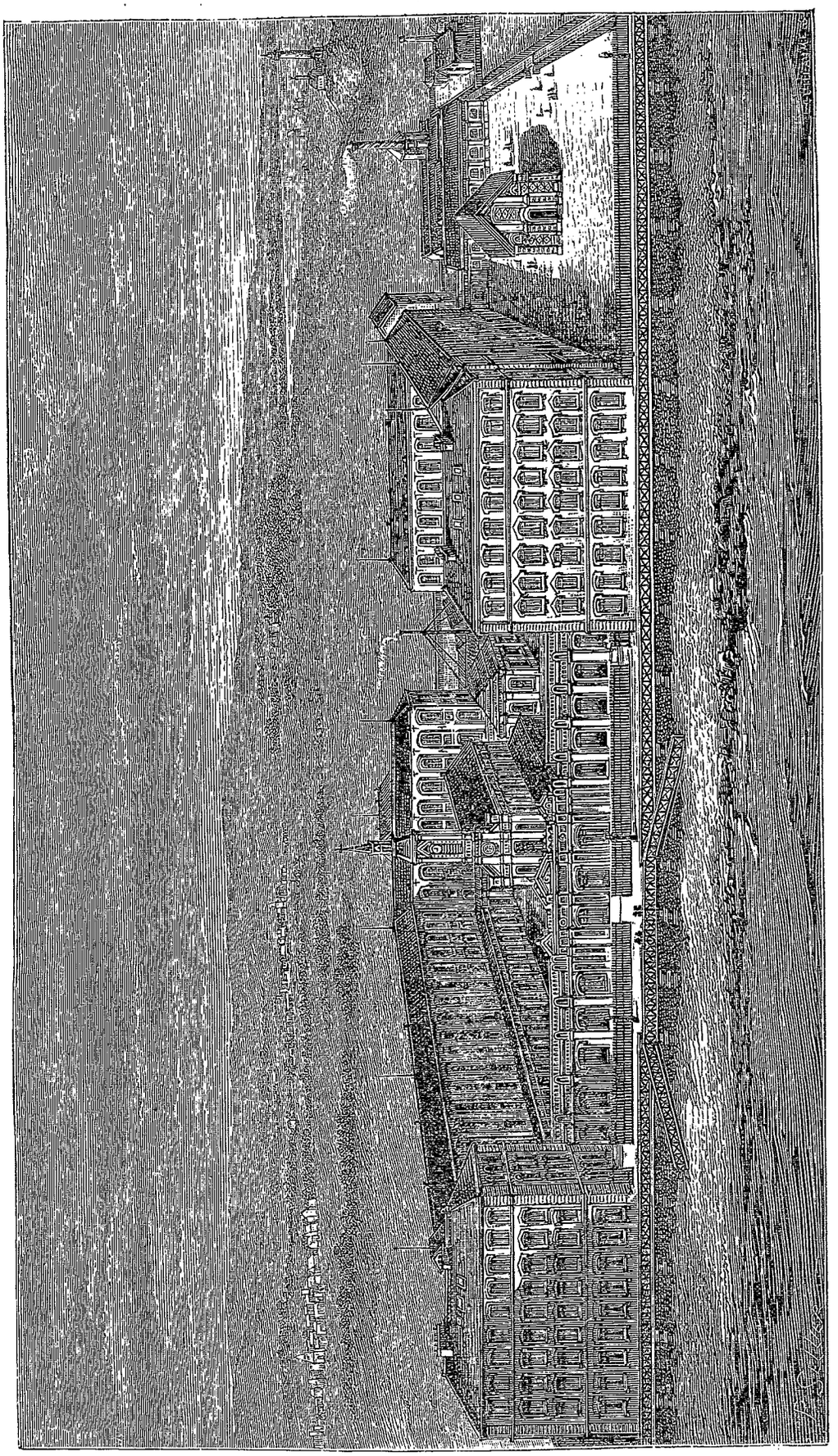
Cette particularité a déterminé la ville de Paris à bâtir un hôpital sur la plage de Berck pour la reconstitution de ses enfants scrofuleux. « Beaucoup de ces innocents tiennent leur mal de pères hébétés par le cabaret et la tabagie ; c'est à la nature libre, à ses vertus, à son baume, à ses brises, de reverdir ce que la ville dorée, mais impure et fétide, a flétri. » (1)

Ce bel édifice s'élève tout au bord de la mer, à l'angle de la plage où commence la baie d'Authie. Pas de demeure plus *maritime*, à moins d'habiter un rocher perdu au milieu de l'océan, un phare sur un écueil. Lors de son achèvement, en 1869, la distance de la façade à la laisse des plus hautes mers était de 85 mètres, et l'élévation du sol au-dessus de la marée était de 5 mètres et demi, d'après une inscription gravée sur le marbre dans le vestibule de l'hôpital. Bâtir sur le sable à un semblable endroit équivalait à une déclaration de guerre. L'attaque était certaine. Les travaux de défense ne furent pas négligés ; des plantations d'oyats ont fixé le sable des dunes : ces roseaux plantés par touffes régulières comme les crins d'une brosse enfoncent leurs griffes dans le sol et l'enracinent, comme le font les pins sur la côte landaise ; sur la dune, un quai avec revêtement de pierre a été construit ; en outre, des clayonnages, dont les pieux fichés dans le sable sont réunis par des nattes de branches flexibles, maintiennent la plage. Malgré tout,

(1) Onésime Reclus, *France*. — 1880, 1 vol.

la mer a gagné et le flot de maline vient battre aujourd'hui le talus du quai, à quelques pas de la façade.

A côté du grand hôpital s'élève le petit hôpital provisoire, bâti en 1861.



Hôpital de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais).

L'historique de cet établissement offre un véritable intérêt.

L'Assistance publique de Paris a depuis longtemps l'habitude de placer à la campagne, en pension chez des cultivateurs, des enfants pauvres du département de la Seine. Vers 1857-59, l'Administration remarqua que ceux de ses

jeunes pupilles atteints de scrofules qu'elle plaçait sur un certain point du littoral du Pas-de-Calais, éprouvaient une amélioration de santé considérable après un séjour peu prolongé. Elle envoya d'abord à Groffliers quelques-uns de ses enfants les plus malades : Groffliers est un village à quelque distance de la mer, près du fond de la baie d'Authie. Deux fois par jour on transportait les petits malades dans une brouette jusqu'à la plage.

Ce fut le début des expériences médicales qui ne tardèrent pas à être poursuivies tout près de Groffliers, mais sur les bords mêmes de la mer, dans l'hôpital qu'on appelle aujourd'hui « le Petit-Berck. »

Frappée du rare concours d'avantages qu'offrait la plage de Berck pour l'application de l'hydrothérapie marine au traitement de la scrofule, l'Assistance publique de la ville de Paris construisit cet hôpital d'essai, destiné à recevoir, l'hiver comme l'été, cent enfants scrofuleux.

On prit des matériaux peu dispendieux et d'une mise en œuvre rapide : les constructions furent simplement en charpente. Seulement, on les fit doubles ; un matelas d'air s'interposa entre les deux parois ; des enduits intérieurs au mortier de chaux, des couvertures en ardoise, des peintures de bonne qualité, donnèrent à la construction une sécheresse suffisante. Le petit hôpital fut élevé et installé en quatre-vingt-cinq jours. L'inauguration eut lieu le 8 juillet 1861.

C'est dans ce petit établissement que furent faites par le docteur Perrochaux les expériences les plus complètes sur les effets curatifs de l'hydrothérapie marine et du séjour sur les bords de la mer. Ces expériences, suivies par les médecins des hôpitaux de Paris, donnèrent les résultats les plus concluants (1) et décidèrent l'Assistance publique à construire le grand hôpital maritime de Berck (1867-69).

L'édifice est bâti en briques. Pour obvier à la porosité de la terre cuite, les murs sont doubles, c'est-à-dire qu'un vide de cinq centimètres ménagé dans l'épaisseur, à onze centimètres du parement extérieur, limite à cette profondeur les infiltrations du dehors.

Pour plus de précaution, les briques ont reçu un enduit de silicate de potasse, chargé d'un peu d'ocre et de blanc, afin d'atténuer la teinte naturelle lie de vin foncée des briques du pays. Ce procédé de silicatisation a permis d'obtenir un certain effet décoratif et d'éviter la couleur sombre et uniforme des constructions en briques.

Les bâtiments qui composent l'hôpital sont groupés de telle sorte que les services ont entre eux les communications les plus faciles, sans que cependant le rapprochement des diverses parties puisse nuire, en aucune façon, à la libre circulation de l'air salin, base du traitement curatif.

La disposition générale est celle d'un fer à cheval carré, ouvert sur la mer. L'aile gauche est affectée aux garçons, l'aile droite aux filles ; aux deux extrémités du fer à cheval est le local du personnel administratif : d'un côté, le directeur (M. Lacaux), le médecin (le docteur Cazin), les internes (au nombre de deux), les employés ; de l'autre, la communauté des religieuses (au nombre de soixante-seize). Les dortoirs occupent les deux étages des ailes. Au rez-de-chaussée sont les classes, les ouvroirs, les réfectoires, et plusieurs petites salles isolées pour les enfants atteints, en cours de traitement, de maladies contagieuses.

La cuisine, les bains, la piscine d'eau de mer, viennent se placer entre les deux ailes, au sommet du fer à cheval. Une cour vitrée est en communication directe avec la cuisine et avec tous les services secondaires qui en dépendent, laverie, boucherie, panneterie, offices, etc. C'est dans cette cour que les petites filles de l'hôpital viennent éplucher les légumes.

La chapelle, enfin, est placée au centre, entre les branches du fer à cheval : elle fait face à la mer.

Derrière le fer à cheval, des bâtiments isolés servent à abriter les machines à vapeur. L'une est destinée à amener l'eau douce et à la refouler aux deux étages et pour tous les services de l'hôpital : la prise d'eau est à quelques pas, dans un fond de la dune ; elle contient 40 mètres cubes dans les fortes eaux, après des pluies abondantes, et 30 mètres cubes seulement aux eaux basses ; l'eau s'y renouvelle au bout de 7 heures. En moyenne, la dépense d'eau dans l'établissement est de 50 mètres cubes par jour. Une autre machine à vapeur est destinée à remplir d'eau de mer la piscine. Non loin des machines est établie une petite usine pour la production du gaz d'éclairage. L'hôpital est donc approvisionné d'eau et éclairé au gaz.

Une galerie intérieure règne le long des bâtiments, au pourtour des cours, et forme un cloître fermé qui assure les services par les plus mauvais temps et constitue un promenoir de plus de 500 mètres de longueur.

Les murs, sous cette galerie, sont revêtus jusqu'à hauteur d'appui d'une bordure de sapin, dont la couleur dorée égaye le regard.

L'aspect de ce magnifique établissement est celui d'un pensionnat — qui serait beau — plutôt que d'un hôpital. Salles, galeries, vestibule, sont peints de fraîches couleurs. La lumière l'inonde de clarté, l'air salin y circule à flots. Il ne semble pas que le mal le plus affreux puisse gîter dans cette demeure.

Les hautes fenêtres, des fenêtres normandes, montent jusqu'au plafond, avec leur triple guillotine, celle du milieu fixe, celles d'en bas et d'en haut mobiles, ce qui permet d'ouvrir les deux tiers de la fenêtre et d'aérer par la partie supérieure sans que la pluie chassée par le vent puisse s'introduire à l'intérieur.

Les dortoirs, en particulier, sont l'honneur de la maison. Trente-six petits lits blancs, sans rideaux, propres et fort bons, sont à l'aise dans chacune des salles, entre les hauts murs peints en jaune et vert d'eau. Chaque lit a pour lui 40 mètres cubes d'air. Les religieuses tiennent ces salles avec coquetterie. Elles décorent les paliers et le parquet des dortoirs de rosaces de sable. Ces pauvres ornements, faits avec goût, révèlent le dévouement de ces humbles filles. Quelle parure mettront-elles aux lits de leurs petits malades ? Elles n'ont autour d'elles que du sable, tout le luxe de la plage ; mais leur tendresse ingénieuse en a su tirer parti.

Tous les détails de l'établissement ne sont pourtant pas soignés avec le même amour.

Afin de continuer pendant la saison rigoureuse l'usage des bains d'eau de mer, on avait construit au centre de l'hôpital une belle piscine dans un local chaud et lumineux, sous un ciel de verre. L'eau de l'océan était amenée directement dans un réservoir en contre-bas du sol par un tuyau qui passe sous la plage. La pompe à vapeur refoulait l'eau

(1) *Rapport sur les résultats obtenus dans le traitement des enfants scrofuleux à l'hôpital de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais)*, par le docteur Bergeron, médecin de l'hôpital Sainte-Eugénie. 1866.

de mer de ce puits dans la piscine, et l'eau était chauffée à la température convenable par une circulation de vapeur. Malheureusement, le tuyau est engorgé depuis deux ans. Le machiniste vous montre avec fierté sa machine : en effet, elle brille comme un joyau ; mais depuis deux ans la piscine d'eau de mer a été transformée en serre chaude, et les gradins par où descendaient autrefois les petits scrofuleux voient aujourd'hui prospérer des plantes vertes.

Quant aux bains chauds d'eau douce, s'ils n'ont pas été radicalement supprimés à la suite de l'engorgement d'un tuyau, ils semblent du moins avoir été établis avec trop de parcimonie. Pour 500 enfants, la salle de bains ne contient que 16 baignoires, et il n'y a de bains que trois jours par semaine. N'aurait-il pas mieux valu décorer la chapelle avec un moins grand luxe de polychromie, et établir sur un tout autre pied les salles de bains?

Ce sont les deux seuls services de ce bel hôpital où la réalité ne réponde pas à l'apparence. L'essentiel, il est vrai, c'est cette grande piscine qui est à deux pas, dans laquelle les enfants se plongent pendant l'été, et qui les vivifie, l'année entière, de son haleine et de ses aromes.

L'hôpital est consacré au traitement des petits scrofuleux des deux sexes, âgés de quatre ans au moins et de quinze ans au plus. Le grand hôpital entretient cinq cents lits, non compris quatre-vingts lits d'infirmerie ; le petit hôpital en contient cent ; total, 600 lits, dont 300 lits de garçons et 300 de filles.

Le Petit-Berck n'avait coûté que 102 000 francs pour 100 lits ; les frais de premier établissement du Grand-Berck ont dépassé, pour 580 lits, 3 200 000 francs. Ainsi, le lit, qui revenait à 1 000 francs seulement dans le petit hôpital, ressortait à environ 5 500 francs dans le grand. Mais les travaux de défense contre les envahissements de la mer ont augmenté de beaucoup ce prix de revient primitif. La ville de Paris a consacré déjà d'énormes sommes à l'entretien de ces travaux de défense. Elle s'est engagée d'honneur à faire subsister durant un siècle au moins ce qu'elle a édifié. Dans le dallage du vestibule, à côté de l'inscription dont nous avons parlé, on lit cette autre qui frise le défi :

1969

DISTANCE A LA LAISSE DES PLUS HAUTES MERS. . . . mètres
ÉLÉVATION AU-DESSUS DE LEUR NIVEAU . . . . . mètres

Nous applaudissons à cette noble obstination. Mais nous ne voudrions pas qu'elle manquât son but et qu'on pût appliquer ici le mot tristement fameux : « La France est assez riche pour payer sa gloire ! » Dans cette lutte, il faut uniquement penser à conserver à la patrie le plus grand nombre possible de ses enfants. On ne peut oublier qu'avec l'argent dépensé pour 580 lits, on aurait facilement pu en établir 3 500. Aussi est-il vraisemblable que dans le projet (qui est actuellement à l'étude) d'un hôpital maritime *pour les phtisiques*, l'Assistance publique s'inspirera non du Grand, mais du Petit-Berck.

Outre les enfants scrofuleux des hôpitaux et hospices de Paris, l'hôpital reçoit un certain nombre d'enfants dont les parents offrent de payer la rétribution quotidienne de 1 franc 80 centimes qui représente à peu près la dépense occasionnée par le malade (le prix de la journée montant à 2f.10 par enfant, l'administration de l'hôpital a 0f.30 de perte par jour). Pendant l'hiver, les enfants payants ne sont qu'une trentaine ; l'été, ils atteignent la centaine.

Les enfants de Paris, des départements de la Seine et de Seine-et-Oise, dont les parents demandent l'admission, doivent être présentés à l'un des médecins des hôpitaux des Enfants-Malades (rue de Sèvres, 149) et de Sainte-Eugénie (rue de Charenton, 89). L'admission des enfants dont les parents habitent le reste de la France doit être demandée directement à l'administration de l'Assistance publique et accompagnée d'un certificat médical conforme au modèle délivré par l'Administration.

Depuis 1869, 5 476 enfants scrofuleux ont été admis à l'hôpital maritime de Berck. Sur ce nombre, 4 602 en sont sortis, 373 y sont morts, 501 y sont présents. Plus de la moitié des 4 602 sont partis de Berck reconstitués, l'air salin, le séjour au bord de la mer, ayant guéri leurs accidents scrofuleux ; les autres ont été renvoyés à Paris comme incurables, ou comme trop faibles de poitrine pour supporter l'air vif de la mer, ou bien ont été rappelés par leurs familles. Ces chiffres, ainsi que tous ceux qui précèdent, nous les devons à l'obligeance du secrétaire général de l'Assistance publique, M. Brelet, et du directeur de l'hôpital de Berck, M. Lacaux.

Les deux tableaux suivants donnent une idée fort précise du régime des enfants et de l'emploi de leur journée.

Déjeuner du matin. A 7 h. — Potage au lait ou chocolat au lait. — *A 11 h.* — Potage ; un plat de viande ou œufs ; un plat de légumes.

Goûter à 2 h. 1/2. — Fromage, confitures ou fruits.

Dîner à 6 h. — Potage gras ou maigre ; viande bouillie ou poisson ; un plat de légumes.

Les enfants ne boivent que de la bière. Le vin est réservé pour les malades de l'infirmerie.

Voici maintenant l'emploi de la journée :

6 h. — Lever.
7 h. — Déjeuner du matin ; messe le jeudi et le dimanche.
7 h. 1/2 — 9 h. — Classe.
9 h. — 11 h. — Récréation ; bains et visite médicale dans les dortoirs.
11 h. — Déjeuner.
11 h. 1/2 — 3 h. — Récréation.
3 h. — Goûter ; vêpres le dimanche.
3 h. 1/2 — 5 h. — Classe.
5 h — 6 h. — Récréation.
6 h. — Dîner.
6 h. 1/2 — 8 h. — Lecture ; musique vocale.
8 h. — Coucher.

Il y a, comme on le voit, une heure et demie de classe le matin, une heure et demie dans l'après-midi, et une autre heure et demie le soir. Total par jour, quatre heures et demie de travail. C'est assez pour beaucoup apprendre.

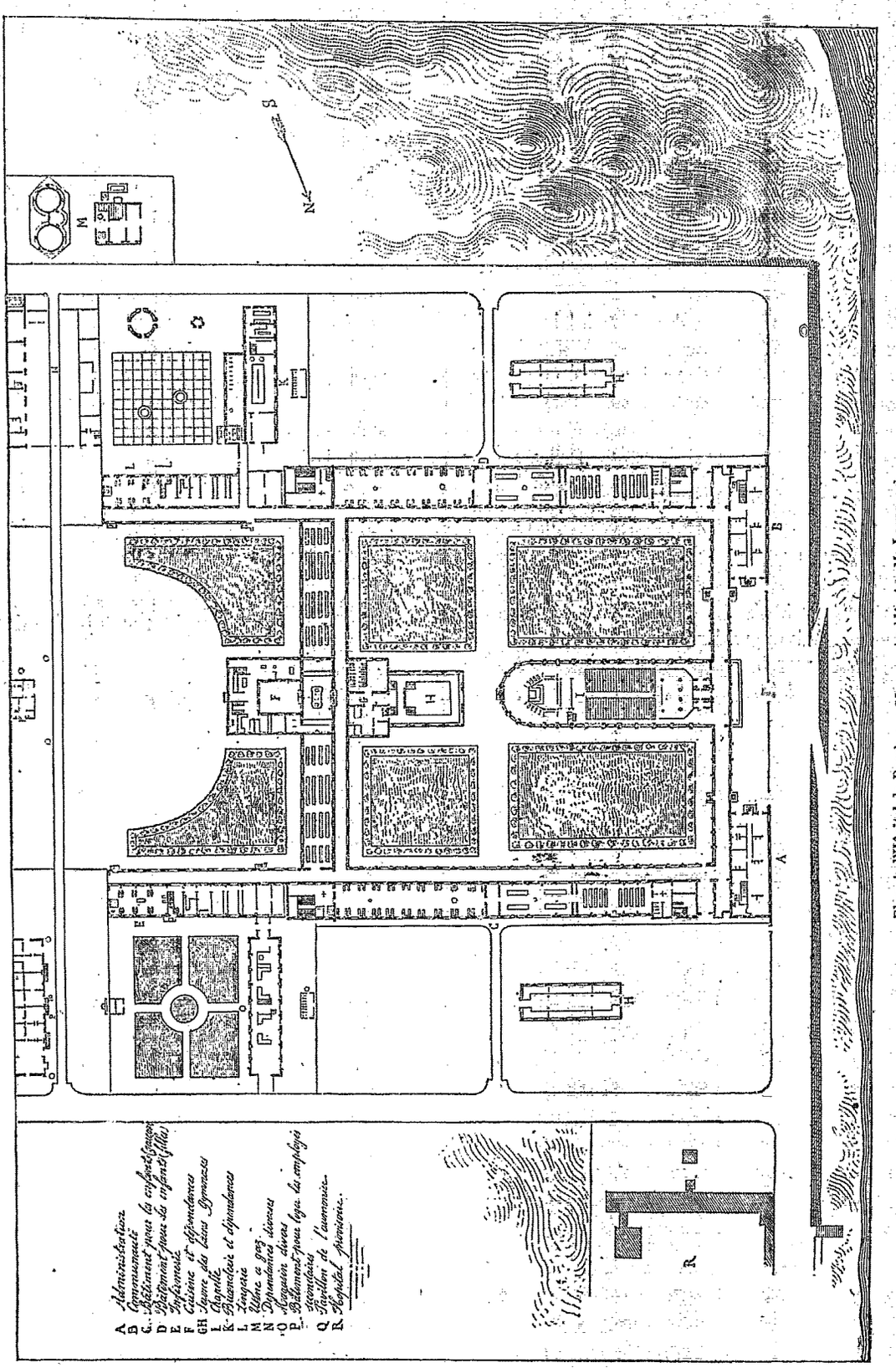
Rien n'est plus affligeant que la vue de ces petits êtres en proie au mal, suppurants ou difformes. En quelques minutes vous passez en revue bien d'horribles misères : scrofules ganglionnaires, abcès froids, lupus, périostites, ostéites, tumeurs blanches, maladies hideuses infligées à des innocents sur qui pèse la fatalité de la naissance.

Ils ne sont pas tristes pourtant, la plupart du moins. La vie en commun est le soleil de l'enfance. Ils rient, ils jouent, ils se taquinent ; les petits béquillards, agiles et malins comme des diables, se poursuivent, et c'est à qui donnera à l'autre un croc-en-jambe.

Les plus petits sont plus mornes. Ils ne comprennent pas leur sort. Ils tendent les bras vers l'étranger qui vient les

voir, et l'appellent tous d'un seul nom : « Papa. » Révoltés inconscients, ces asservis tendent les mains vers la délivrance.

Ils sont bien sur la plage de Berck, les petits scrofuleux. La libre nature leur prodigue ses soins mieux que la plus vigilante des mères ; la Mère inépuisablement féconde répand sur tous également sa bonté. Sur ce coin de terre la destinée n'est pas implacable, elle ne s'abat pas sur qui

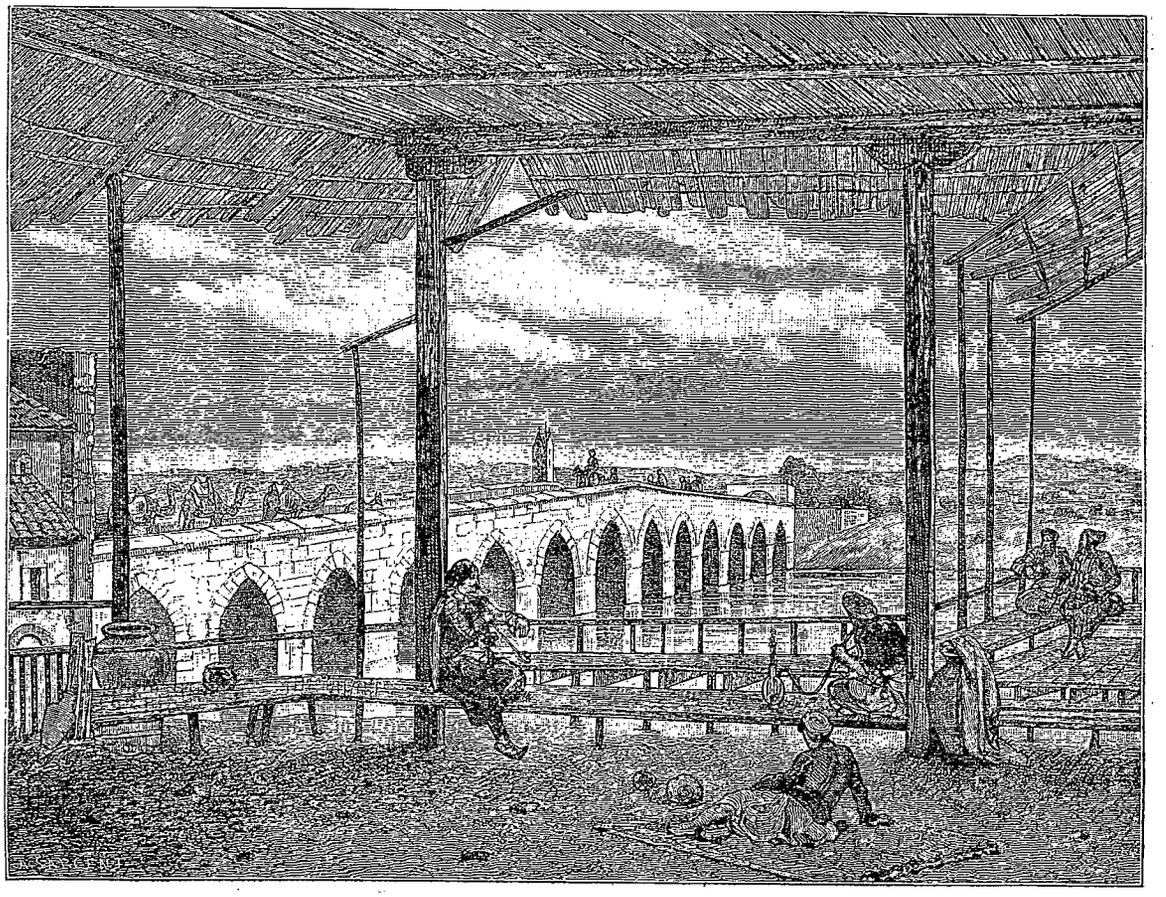


Plan de l'Hôpital de Berck-sur-Mer. — Architecte, M. Lavezzari.

tombe, elle ne dépouille pas le dénué. Elle brise les liens de Prométhée. Ce n'est pas à Berck qu'aurait pu être écrite cette pensée poignante d'un homme de bien : « La plus douloureuse preuve de l'avantage de la richesse est dans l'impossibilité où sont les mères pauvres de défendre la vie de leurs enfants aussi bien que les mères riches. »

ADANA

(ASIE MINEURE).



Le Pont d'Adana.

La ville d'Adana, dans le vilayet ou gouvernement ottoman du même nom, est située à l'extrémité sud-est de l'Anatolie, ou Asie Mineure.

Quand, venant de Tarse, on approche de cette ville, on est surpris de son aspect agréable et de la beauté de son paysage : on est entouré de riches cultures (1), de beaux jardins; on a devant soi un fleuve large et impétueux qui répand dans l'air la fraîcheur; c'est le Sihoun, le Sarus des anciens. Le pont qui le traverse jusqu'aux premières maisons de la ville est certainement l'un des plus remarquables de l'Asie Mineure; les habitations s'étagent au delà avec une certaine élégance et donnent l'idée d'une ville aussi bien bâtie que bien entretenue. Au fond du tableau se déroulent les cimes neigeuses du Kizil-Dagh.

Le pont, long d'environ quatre cents pas, a vingt arches, quinze grandes et cinq petites. Suivant Procope, il en avait primitivement vingt. Paul Lucas n'en a compté que quinze, et Langlois dix-huit. Il a été souvent réparé. Les fondations sont romaines. Ni les Arabes ni les Turcs n'auraient été capables d'une pareille construction. On sait, du reste, que ce pont fut bâti sous l'empereur Adrien, puis qu'ayant été en grande partie détruit, l'empereur Justinien ordonna de détourner quelque temps le cours du fleuve pour le faire réparer (1).

On considère comme probable qu'il ne restait plus du pont d'Adrien qu'une seule arche, celle qui est la plus voisine de la ville. D'autres réparations ont été faites depuis par les Sarrasins et les Arméniens, mais avec peu d'art, ce qui explique beaucoup d'irrégularités dans les formes et les dimensions des arches. Autrefois, deux fortifications de quelque importance défendaient les deux extrémités du pont; il n'en reste que des portes à peu près inutiles. Au-dessus de l'arche principale est une niche, et dans cette niche une petite chambre où un pacha (Mahmoud) aimait à venir se reposer pour jouir de l'air pur des montagnes.

Les habitants viennent aussi respirer la fraîcheur le long du rivage où sont des moulins à eau et des ombrages.

On jouit d'une belle vue et d'un spectacle amusant du haut de la terrasse en bois d'un café persan où l'on trouve le café et les narguilehs les meilleurs d'Adana. Les parois en sont ornées de grossières peintures représentant les exploits du célèbre poète et brigand Kur-Oglou, personnage très populaire dans la Cilicie depuis trois siècles. Mais ce n'est point là ce qu'on vient regarder à l'*Ajemi-Kahve;* outre le fleuve où passent des trains de bois qui se heurtent parfois contre les arches, outre les grandes perspectives du paysage, un admirable panorama de hautes mon-

(1) Si riche que soit le sol, il pourrait l'être plus encore. Un riche marchand grec de Mersina, M. Mavromati, a proposé au gouvernement turc d'irriguer la plaine de Tarse et d Adana, au moyen de canaux dérivés du Cydnus et du Sarus, à la seule condition de percevoir pendant vingt ans un impôt sur les terres irriguées. Le gouvernement, qui ne fait rien et ne veut rien améliorer, a refusé.

(1) Procope.

tagnes, et plus près des jardins couverts de feuillages, de beaux groupes d'arbres, on a sous les yeux, à certaines heures, un défilé des scènes les plus curieuses sur le pont : il est encombré de chameaux chargés de blé ou de provisions, de chevaux, d'ânes, de passants portant les costumes les plus divers ; des aveugles, debout contre les parapets, implorent la charité, et ce n'est presque jamais en vain, la cécité étant une infirmité assez commune à Adana.

Un voyageur raconte qu'un jour il vit un de ces aveugles monté sur un âne, qui invita un de ses pauvres compagnons de misère à s'attacher à la queue de l'animal pour passer sain et sauf à travers la foule.

On compte à Adana environ douze mille habitants, dont la moitié est composée de chrétiens arméniens; les grecs et les romains y sont en petit nombre. Les femmes chrétiennes vivent presque toujours enfermées comme les musulmanes; elles ne sortent jamais que le visage couvert d'un voile épais.

Par une exception rare, les rues sont bien pavées, en certaines parties éclairées, et toujours balayées avec soin.

Les maisons sont construites en brique et en bois. Beaucoup d'habitants couchent la nuit en plein air sur les toitures, lorsque la chaleur est excessive : on les voit le matin enlever et rentrer leurs lits.

Les jours de marché, l'animation est très grande dans toute la ville, surtout au temps où les faucheurs syriens, arabes, kurdes et autres, viennent faire la moisson.

Il y a deux prisons à Adana, l'une pour les criminels, l'autre pour les débiteurs, qui sont fort maltraités.

Le bain est un des plus beaux de l'Anatolie.

Les costumes des Adaniotes semblent être plus pittoresques et plus variés qu'ils ne le sont dans la plupart des autres villes de l'Asie Mineure. On n'y voit presque aucune personne laide; les enfants sont d'une admirable complexion et de belle tournure.

Parmi les édifices, on remarque la mosquée d'Olou-Jamaa, dont les murs, à l'intérieur, sont ornés de belles faïences bleues; d'anciennes colonnes de marbre, monolithes, supportent le centre de la mosquée.

Il n'y a, en Cilicie, qu'une seule route, celle qui va de Mersina à Tarse et à Adana, et qui a été commencée vers 1860; au delà d'Adana, il n'y a plus de chemin tracé : aussi les communications avec la côte coûtent très cher et sont très lentes; les chameaux tombent dans la boue et l'eau.

PIETER VANDAEL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 166, 170, 178, 186, 222, 226, 245, 250, 286, 290.

XI. — UNE LETTRE.

Gambart n'était pas un ouvrier de l'arsenal : aussi Jakob ne put pas le voir de toute la matinée. Quand la cloche sonna le dîner, il sortit des premiers, avec l'intention d'aller le trouver et de le faire s'expliquer; mais il commença par passer à la *Poulie d'Or* pour voir s'il lui était arrivé des lettres.

Le facteur de la poste entrait justement dans la maison en même temps que lui. « Une lettre pour M. Jakob Lemans; c'est ici? dit le facteur. »

Jakob prit la lettre, il la lut : cette lettre lui apprit que, quinze ans auparavant, une femme avait été trouvée morte au pied d'une meule de foin, près de la ferme des Doukin, sur la commune de Saint-Martin; cette femme n'avait point de papiers, mais elle portait à la main gauche un anneau de mariage à l'intérieur duquel étaient gravés les noms de Jakob Lemans et de Marie Verlingen. Cet anneau et l'acte de décès de la morte étaient à la disposition de la famille ou des personnes qui avaient fait rechercher cette femme.

Il sembla à Jakob qu'il venait de recevoir un coup de massue. Depuis qu'il avait vu, dans un intérieur paisible, soigné, qui donnait envie d'y vivre, Marie qui lui rappelait souvent sa femme dans son jeune temps, il s'était repris à souhaiter que sa Marie à lui ne fût pas morte.

Si elle vivait, il irait la retrouver; il implorerait son pardon, il tâcherait de le mériter; il travaillerait pour elle, et il s'efforcerait de lui donner dans son âge mûr quelques jours heureux pour effacer un peu le souvenir de tant d'années de douleurs. A présent, c'était fini : elle était morte, morte par sa faute, morte de misère, de froid et de faim, morte sans doute en le maudissant! Et son enfant? il était mort aussi, puisqu'on l'avait trouvée seule! C'était fini : Jakob Lemans ne tenait plus à rien; il n'avait plus rien à attendre, plus rien à espérer.

A quoi bon maintenant travailler? à quoi bon se priver? Les bonheurs des honnêtes gens n'étaient pas faits pour lui; n'y en avait-il pas d'autres, qu'il avait déjà connus, qui lui convenaient, qui l'aideraient à oublier? Pour se les procurer, il fallait de l'argent; eh bien, il en aurait!

Et il se leva pour aller trouver Gambart.

Comme il sortait, il entendit sonner la cloche du port : c'était l'heure de rentrer au travail.

Il eut un instant envie de manquer sa demi-journée; mais, d'après ce qu'il avait compris aux paroles de Gambart, ce serait dans le port qu'il aurait à *travailler :* il ne fallait donc pas risquer d'y perdre sa place; et il se dirigea à la hâte vers la porte.

Gambart était là qui le guettait, étonné de ne pas l'avoir vu venir plus tôt. Il l'arrêta au passage et lui dit tout bas ces deux seuls mots : — Eh bien?

Jakob n'hésita pas : il était dans un de ces moments où l'homme se jette tête baissée dans le mal.

— Oui! oui! cent fois oui! cria-t-il. J'en suis! Quand commence-t-on?

— Chut! chut! reprit l'autre en mettant un doigt sur ses lèvres : est-ce qu'on parle de ces choses-là tout haut? Viens ce soir au *Mouton à cinq pattes*, nous causerons et nous boirons bouteille : c'est moi qui régale. Je te présenterai des camarades qui seront enchantés de fêter la bienvenue d'un joli garçon comme toi.

Il n'en dit pas davantage, et lâcha Jakob en lui montrant la porte de l'arsenal.

Jakob entra et alla se mettre au travail; mais il ne fit guère de besogne cette après-midi-là : il avait trop de pensées en tête. Sa femme morte, ses bonnes résolutions envolées, ses projets, ses remords aussi; tout cela se mêlait et se confondait dans son esprit; et il souffrait, quelque effort qu'il fît pour ne pas penser.

Il revoyait les bagnes d'outre-mer, et un frisson lui passait dans le dos; alors il secouait cette pensée importune, et se disait : « Bah! avec de l'adresse, on n'est jamais pris. J'aurai de l'argent, je pourrai me divertir; je suis las de cette vie de misère. »

Le soir, quand la cloche sonna la sortie des ouvriers, il était décidé : il ne ferait pas attendre Gambart au *Mouton à cinq pattes*.

Cependant, Marie, ce jour-là, avait eu de l'ouvrage à reporter en ville; et, au lieu de s'en retourner tout de suite, elle avait résolu d'attendre Pieter Vandael, et aussi son cousin, qu'on ne voyait plus guère à Kerantrech. Il ne restait plus que trois quarts d'heure, ce n'était pas bien long et elle se promena le long du mur d'enceinte.

A cette heure-là, on ne rencontrait personne aux environs du port; Marie fut donc un peu étonnée de voir un groupe d'hommes, les uns assis, les autres couchés par terre, dans un petit taillis formé par des arbustes qui avaient poussé au hasard. Ils lui tournaient le dos et ne la virent point; mais le vent lui apportait le son de leurs voix, et elle saisit même cette phrase : « Il nous fallait quelqu'un du port, et nous l'avons : Lemans est avec nous. »

Lemans! ce nom la frappa; elle regarda curieusement le groupe, cherchant à deviner qui avait parlé. Elle ne le devina point; mais, en s'approchant encore un peu, elle saisit une partie de la conversation, et comprit qu'elle avait affaire à des voleurs, que Lemans avait promis de faire partie de la bande, et qu'il viendrait le soir au *Mouton à cinq pattes* pour les dernières conventions.

Marie était consternée. Comment! le cousin Jakob allait redevenir un voleur! elle n'aurait jamais cru cela : il était si doux quand il causait avec elle, il paraissait regretter si fort les torts qu'il avait eus autrefois! « C'est peut-être notre faute, se dit l'enfant; si nous l'avions attiré davantage chez nous, il n'aurait pas fait de mauvaises connaissances. Moi, j'aurais bien voulu; mais papa se défie toujours de lui; on voit qu'il n'aime pas ses visites. Je n'y comprends rien; papa qui est si bon pour tout le monde! Oh! mais je le sauverai; je ne veux pas qu'il redevienne méchant! »

Marie s'éloigna sur la pointe du pied; Gambart et ses associés ne l'avaient ni vue ni entendue.

Au bout d'un instant, ils se levèrent, et Marie entendit leurs pas derrière elle; sans doute eux aussi voulaient se trouver à la sortie du port. Elle les regarda lorsqu'ils passèrent auprès d'elle. Elle n'en connaissait aucun pour lui avoir parlé; mais elle n'était pas sans les connaître de réputation, et elle avait souvent entendu dire de l'un ou de l'autre que c'étaient de malhonnêtes gens, capables de faire un mauvais coup, s'ils n'en avaient pas déjà fait un ou plusieurs.

Elle pressa le pas pour arriver avant eux à la porte de l'arsenal; mais Gambart s'y arrêta seul, et les autres s'éloignèrent, sans doute pour ne pas exciter de soupçons.

Pieter Vandael sortit un des premiers, et Marie s'élança vers lui et l'emmena un peu à l'écart. « Père, lui dit-elle d'une voix étouffée par l'émotion, il y a là un vilain homme... qui veut entraîner le cousin à de vilaines choses... Il faut sauver le cousin, il faut l'emmener à la maison. Laisse-moi faire, je t'en prie!... le voilà qui vient... »

En effet, Jakob Lemans arrivait lentement. En franchissant la porte, il aperçut Gambart et échangea un regard avec lui; puis Gambart s'en alla sans chercher à lui parler. Mais Marie les avait vus et elle avait compris. « Mon Dieu, pensa-t-elle, ils se sont fait signe... bien sûr, ils conviennent de se retrouver quelque part; il faut l'empêcher d'y aller. »

Elle entraîna Pieter et vint avec lui tendre la main à Jakob Lemans.

— Bonjour, cousin, lui dit-elle; comment allez-vous aujourd'hui? Je suis venue vous chercher, parce que j'ai fait un bon petit souper, tout en cuisine flamande; je suis sûre que cela vous fera plaisir de le manger avec nous.

— Merci, répondit brusquement Jakob; rien ne peut me faire plaisir aujourd'hui.

— Qu'avez-vous donc? est-ce que vous avez reçu de mauvaises nouvelles? Moi qui avais fait un si beau rêve cette nuit! Vous aviez retrouvé votre femme, qui venait vivre ici avec vous, nous vous trouvions un joli logement à Kerantrech, et nous vivions très heureux tous les quatre!

— Elle est morte! Tiens, continua Jakob en se retournant vers Pieter, voilà la lettre que j'ai reçue. Ai-je du guignon? C'était bien la peine d'avoir de bonnes intentions!

Pieter devint très pâle. Cette nouvelle ne l'étonnait pas, en tant que nouvelle; mais ne mettrait-elle pas Jakob sur la piste de ce qu'il voulait lui cacher? Il avait bien su dans le temps la trouvaille de l'anneau; mais comme Marie Verlingen n'était point connue à Dyveck, non plus que Jakob Lemans, qui n'était pas du pays, personne n'avait deviné que Pieter et sa mère tinssent de si près à la morte.

Tout troublé, Pieter rendit la lettre à son cousin en balbutiant quelques paroles de condoléance, et Jakob mit son émotion visible sur le compte de ses anciens souvenirs. « Il aurait su l'aimer mieux que je n'ai fait! » pensa-t-il; et cette idée l'adoucit un peu. Il allait pourtant s'éloigner; mais Marie lui prit la main.

— Cousin, dit-elle, raison de plus, si vous avez du chagrin, pour ne pas rentrer tristement tout seul chez vous. Venez avec nous; si vous ne pouvez pas dîner, vous ne dînerez pas; mais vous nous parlerez d'elle, vous pleurerez à votre aise si vous voulez, et puis vous serez avec des amis. Vous ne voudrez pas nous refuser?

Elle passa gentiment son bras sous le sien; Pieter se mit de l'autre côté de Jakob en lui disant : « Allons, viens, mon pauvre Jakob; il faut obéir à l'enfant, elle n'a jamais que de bonnes idées. » Gambart n'était plus là; Jakob se laissa emmener.

Il fit la route de Kerantrech comme dans un rêve; il s'assit à la table hospitalière et mangea le repas flamand qui lui rappela ceux que l'autre Marie préparait dans les premiers temps de leur mariage; il se sentit, toute la soirée, entouré de tant de soins, de tant de discrète pitié, il entendit des paroles si affectueuses, si encourageantes, et fortifiantes, que le fardeau qui pesait sur son âme s'allégea peu à peu et finit par disparaître comme la rosée au soleil.

Il vint un moment où la conversation cessa; Marie allait et venait dans la chambre, remettant en ordre les restes et la vaisselle du souper; les deux hommes fumaient leur pipe aux deux côtés de la grande cheminée, et Jakob ne pensait plus à rien; il se sentait bien là, et par moments l'idée qu'il faudrait partir et s'en retourner tout seul dans son grenier de la *Poulie d'Or* lui traversait l'esprit et lui causait une si vive souffrance qu'il l'écartait bien vite.

Marie appela tout doucement Pieter et l'emmena hors de la chambre. Elle put alors lui raconter ce qu'elle avait entendu; et elle pria si bien Pieter, elle lui prouva si bien qu'il dépendait de lui de faire de Jakob un honnête homme ou de le laisser redevenir un voleur, que Pieter, vaincu, pensa que le doigt de la Providence était là sans doute, et consentit à tout ce que l'enfant voulait.

— Mais à propos de quoi vais-je lui offrir cela? il n'y comprendra rien! dit-il à Marie.

— Vois le temps qu'il fait! répliqua l'enfant en ouvrant la porte de la rue.

Un orage, une véritable trombe, s'abattait en ce moment sur Kerantrech et sur Lorient. Le vent mugissait, les arbres craquaient; les tuiles, arrachées des toits, tourbillonnaient en l'air, et des torrents d'eau noyaient la campagne. « Décidément, le ciel s'en mêle », pensa Pieter. Il rentra dans la salle. En le voyant, Jakob se leva pour prendre congé.

— Cousin, lui dit Pieter Vandael, entendez-vous l'orage? Je ne mettrais pas Quêteur dehors par le temps qu'il fait; vous n'allez sûrement pas vous y mettre. Il y a une chambre et un lit vides; Marie va faire le lit, vous y coucherez, et demain matin nous déjeunerons et nous partirons ensemble. Non, ne me refusez pas; ne faites pas de cérémonies, vous n'avez pas vu le temps qu'il fait. Demain matin nous causerons : Marie et moi, nous avons une proposition à vous faire.

Gambart attendit vainement Jakob au *Mouton à cinq pattes*; et Jakob, sous le toit de Pieter Vandael, dormit comme il n'avait pas dormi depuis les années de sa jeunesse.

La fin à une prochaine livraison.

CONTRE LE GRATTAGE DES MONUMENTS.

Des grattages fréquents et funestes dénaturent trop souvent l'architecture et la sculpture de nos monuments. Sous prétexte de les nettoyer, de les faire plus blancs et, comme je l'ai entendu dire, « plus propres, » on en altère absolument le caractère et la beauté. Ce procédé pourrait être, par exemple, comparé au grattage qu'on ferait d'une belle statue antique; car les pierres des anciens monuments sont couvertes par le temps d'une sorte d'épiderme sous lequel on aperçoit la trace voulue de l'outil adopté par l'ouvrier, outil et traces qui se modifient avec les industries des générations successives.

Après ce prétendu nettoyage, il n'est plus possible de reconnaître ces traces sur les parements, les joints, les moulures et les ornements, ni, dès lors, l'époque où ces monuments ont été élevés. Les plus belles églises de Caen, l'Abbaye-aux-Hommes et l'Abbaye-aux-Dames, ont subi jadis ce déshonneur. (1)

DU BUT DE L'ÉDUCATION.

Toute éducation n'est qu'un développement; le but n'est pas de marquer un être de l'empreinte d'un autre être; il n'est pas de former dans autrui, de régler, de perpétuer notre propre manière de penser et de juger, quelle qu'elle soit, en la transmettant à d'autres; mais de faciliter le développement de la vitalité intellectuelle et morale dans chacun. C'est de prendre ce que Dieu et la nature ont fait, en s'efforçant de le conduire à sa pleine expansion et maturité.

W.-J. Fox (2).

(1) Voy. Ruprich-Robert, inspecteur général des monuments historiques, — *De l'influence de l'opinion publique sur la conservation des anciens monuments.* — 1882.

(2) Traduit par M. P. Paillottet. — 1877.

LE SOIR.

CONSEILS D'UN PEINTRE A SES ÉLÈVES.

Qui dit artiste, dit poète. Dans tout sujet, il faut aller plus loin que la réalité. Il faut joindre à l'accent pittoresque des choses l'émotion qu'elles ont inspirée. Il faut aller jusqu'à l'expression extrême de la sensation produite par la nature. Vous ne pouvez rendre qu'une partie bien faible de cette sensation : aussi vous ne sauriez en monter trop haut le diapason, afin que votre œuvre en garde le plus possible l'expression et la communique à ceux qui la verront.

Quand cette sensibilité surabonde et s'incarne, c'est ce qu'on appelle l'inspiration.

Rien n'est plus touchant que la nature, au matin et au soir. Le matin, tout renaît. C'est le réveil des choses et des êtres. Aussi éprouve-t-on comme une sensation du renouveau, du printemps de l'année. Le soir, c'est l'adieu, c'est l'approche de la nuit, c'est la fin d'une journée et comme le résumé de ce qui l'a remplie. Aussi devez-vous, pour peindre cette heure poétique, vous pénétrer des impressions qu'elle synthétise et les analyser pour les exprimer.

Si nous étions des oiseaux, nous chanterions nos joies ou nos mélancolies devant les scènes de la nature. Nous sommes des hommes, nous faisons partie de la création et nous nous mêlons à ses concerts; mais, de plus, nous analysons nos sentiments et nous pouvons, en les peignant, les faire partager par nos semblables. C'est là le but de l'art.

Étant en Italie, à Cervara, je voyais tous les soirs des soleils couchants splendides, et j'écrivais à un ami mes impressions de ce merveilleux pays. « Au matin ou à l'heure du soir, disais-je, l'homme s'élève à la hauteur des grands spectacles dont il est le témoin, et alors, il aime ou il prie. » Eh bien, c'est ainsi que vous devez peindre le Soir. Si vous n'en retracez que les rayonnements, les rougeurs, les nuages pittoresques, ce pourra être très bien comme exécution, comme morceau de peinture. Mais il faut plus que cela, il faut que votre émotion personnelle, que le caractère particulier de votre manière de sentir, se traduisent dans votre œuvre et la fassent naïvement originale.

Le soir respire l'enchantement ou une profonde mélancolie. Jamais, pendant le jour, vos pensées n'auront la puissance et l'ardeur qu'elles ont le soir. Tout ce que vous avez aimé, regretté, désiré, souffert, vous revient à cette heure solennelle, et votre âme éprouve le besoin d'aimer encore, et de prier, et de chanter.

La nature se prête à vous comme un instrument que vous pouvez faire vibrer et qui dira tout ce que vous avez en vous.

Il ne faut pas, pour peindre le Soir, ne voir que le moment présent : il faut avoir observé et étudié la nature pendant les heures qui ont précédé celle que vous voulez exprimer. Vous devez, autant que possible, revivre toute la journée qui vient de s'écouler. Vous devez conduire votre pensée jusqu'au moment où la scène a son *summum* d'intensité; et votre œuvre, éclose au milieu de cette sorte d'évocation, pourra être digne du grand spectacle que vous avez voulu retracer.

Il est tellement vrai que chacun de nous mêle plus ou

moins son cœur à ses interprétations de la nature, que vous voyez combien votre esquisse diffère de celles des autres. C'est votre âme qu'il faut de plus en plus révéler dans vos œuvres. Vous devez tous observer les mêmes principes d'art; mais si vous avez la volonté et le pouvoir de dégager votre personnalité, vos travaux seront très variés et ne se ressembleront nullement entre eux.

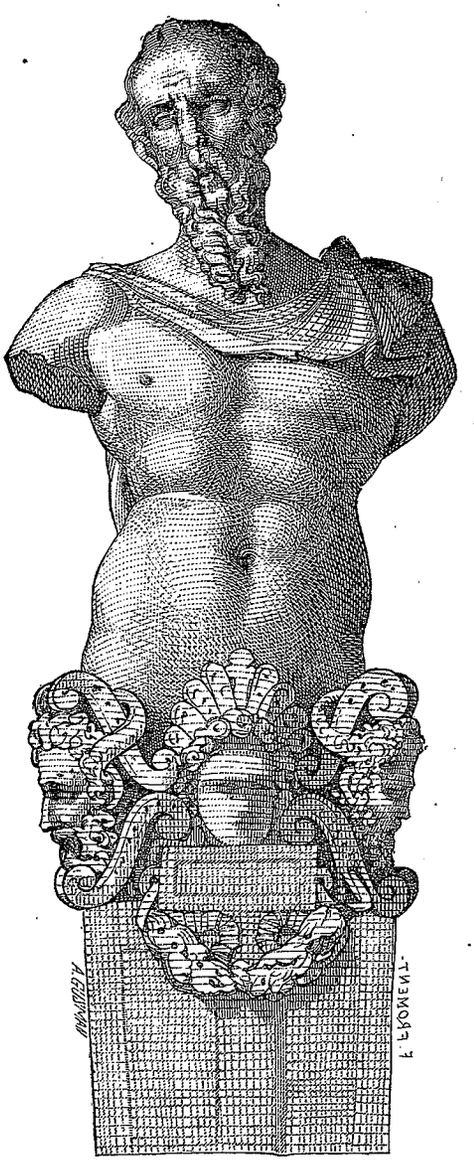
Songez que l'œuvre qui révèle la plus petite part de personnalité vaut mieux que celle qui n'annonce qu'un immense talent banal. (1)

TERME EN TERRE CUITE
DU CHATEAU D'OIRON.

Ces figures dont la partie inférieure se termine en gaine ont été imitées, au temps de la renaissance, de monuments semblables de l'antiquité. Les anciens les appelaient des *hermès*. Ces cippes à tête humaine, ordinairement employés comme décoration des édifices et des jardins, servirent aussi quelquefois à marquer les limites des champs et des possessions; et c'est pourquoi on les a également appelés *termes* (du latin *terminus*), quoique les bornes des héritages ne fussent ordinairement que des pierres très simples, grossièrement façonnées, et que le dieu *Terme* des Romains n'eût pas lui-même une autre figure.

Depuis la renaissance, on place les termes ordinairement comme ornements dans les jardins, au bout des allées et au long des palissades. Il y en a de fort beaux dans les parcs des anciennes résidences royales, à Versailles, par exemple, à Paris dans le jardin des Tuileries. Quatre termes représentant les quatre saisons, sculptés en marbre par Legros, ont été rapportés de Saint-Cloud au Musée du Louvre en 1871. Ce sont de beaux types du dix-septième siècle.

Celui que reproduit notre gravure est plus ancien. Son style est celui du seizième siècle. Il fut découvert et acquis à Oiron, près de Thouars (Deux-Sèvres), par un savant et sagace archéologue, M. Benjamin Fillon, dont on a à déplorer la perte récente, et il faisait certainement un des ornements du château que possédait en cet endroit Claude Gouffier, grand écuyer de France sous François Ier et Henri II. Il reconstruisit le château en 1559, et y employa un potier à ses gages, du nom de François Charpentier, qui établit des fours à Oiron. Un document recueilli par M. Fillon prouve que Charpentier travailla à la chapelle du château sous la direction d'un nommé Bernard, secrétaire de la mère de Gouffier, Hélène de Hangest, veuve du grand maître Artus de Boissy, ministre de François Ier.



Terme en terre cuite du château d'Oiron.

Est-ce aussi Charpentier qui a modelé le terme de terre cuite dont on voit ici le dessin? Il aurait été, en ce cas, plus qu'un simple potier, car cette figure est d'un excellent travail et habilement composée.

Le terme a été donné à la Manufacture de Sèvres, où on peut le voir aujourd'hui, par Mlle Fillon, sœur du savant antiquaire.

L'ÉTINCELLE (1).

Nous ne pouvons pas avoir tous du génie; mais il n'est pas un seul d'entre nous, riche ou pauvre, fort ou faible, qui n'ait en lui l'étincelle, et il ne tient qu'à lui qu'elle devienne foyer.

Si l'étincelle languit, pâlit en nous, c'est à la honte de notre faiblesse. Si elle brille de plus d'éclat, grandit, s'élève en flamme et nous pénètre de plus en plus de sa lumière et de sa chaleur, c'est à l'honneur de notre volonté.

Les aptitudes supérieures, la renommée, la gloire, seront toujours les privilèges d'un petit nombre, mais que personne ne dise avec découragement : « Tout talent m'a été

(1) Édouard Charton, *le Tableau de Cébès, Souvenirs de mon arrivée à Paris.* — Hachette, 1882.

(1) Cette page est extraite des notes recueillies par un élève de M. Carolus Duran et publiées par un journal,

refusé. Je ne me sens bon à rien qui puisse me mériter la considération et la faveur de l'opinion de mes semblables. » Non ! une certaine somme de talent peut toujours s'acquérir par l'application de la volonté et la persévérance, et d'ailleurs, si médiocrement que l'on soit ou que l'on se croie doué, on peut en toute situation se rendre utile. Il est donné à chacun de nous, sans exception, de conduire dignement sa vie, de l'honorer, de mériter l'estime des autres, et, ce qui est plus précieux encore, de satisfaire au plus près sa conscience si l'on a su la bien former et si l'on est sincère.

Il n'est pas un homme qui, s'il le veut, ne soit capable de devenir incessamment, dans le cours de son existence, plus éclairé, plus intelligent, meilleur ; or, n'est-ce point là une des conditions les plus essentielles et les plus vraies du bonheur?

L'homme actif, généreux, ne se sent-il pas toujours animé d'une douce et vive ardeur? Il aime ses semblables, et la vie même, dès qu'il a sent utile, ne lui paraît pas un trop lourd fardeau.

L'homme indécis, oisif, inerte, ne se sent-il pas, au contraire, le plus habituellement l'esprit froid, le cœur glacé? N'est-il pas le plus souvent disposé à la misanthropie et à un dédain injuste de toutes choses?

Malheur à lui s'il ne s'insurge pas et ne réagit pas à temps ! Malheur à lui s'il ne sait pas échapper par de subits efforts de sa volonté à ces alanguissements mortels !

Les poètes disent, sous une forme allégorique, que chacun de nous a son étoile. Ils disent vrai, mais ce n'est pas dans le vague des airs qu'il faut la chercher : elle est en nous-mêmes, dans le vaste et profond firmament de nos âmes.

Confions-nous à cette belle lumière intérieure. Tentons tout ce qui est honorable et utile ; osons tout ce qui est bon et bien.

Ne nous laissons pas affaisser sur nous-mêmes, ne nous arrêtons pas, ne nous abandonnons pas à un désir anticipé de repos, comme il arrive parfois à de malheureux voyageurs égarés dans les neiges. Non, je ne me coucherai pas lâchement sur le sol glacé ; non, je le frappe du pied ! Je mets ma main sur mon cœur, il bat; j'y sens l'étincelle. En avant!

A BOIRE POUR LE SULTAN.

Voy. p. 197 et 202.

Après avoir lu le proverbe de l'*Officier du gobelet*, il est curieux de rencontrer le passage suivant de notre fidèle voyageur Tavernier :

« C'est une ancienne coutume que, lorsque le Grand Seigneur demande de l'eau pour boire hors du repas, chaque fois qu'il boit, il lui coûte dix sequins. Voicy la cérémonie qu'on y apporte.

» Dans la chambre appelée *haz-oda*, qui est l'appartement des quarante pages qui sont toujours près de sa personne (1), il y en a incessamment un à l'entrée qui garde la porte de l'échansonnerie. Le page de l'haz-oda fait incontinent signe aux deux du kilar, dont l'un s'avance vers le *kilar-bachi* ou grand échanson, pour le prévenir que le prince demande à boire, en criant *Sou*, qui signifie de l'eau ; et l'autre court à la porte de l'haz-oda, où le plus vieux des quarante pages lui donne les dix sequins : c'est ce que nous appellerions en France le trésorier des menus-plaisirs. L'eau est portée tantôt dans une tasse d'or, tantôt dans une tasse de porcelaine, posée sur une grande soucoupe d'or d'environ deux pieds de diamètre et enrichie de pierreries dedans et dehors. Le grand échanson, qui est un eunuque blanc, la porte en cérémonie, suivi des cent pages du kilar, qu'il a ordinairement sous sa charge, et soutenu sous les bras par deux d'entre eux qui marchent à ses côtés ; car il faut qu'il la tienne élevée plus haut que la teste, ne pouvant voir son chemin que par dessous. Quand il est à la porte de l'haz-oda, les pages du kilar ne passent pas outre et l'attendent jusqu'au retour. »

C'était l'heureux moment, en ces temps de largesse, où le kilar-bachi, ayant toujours les deux bras soutenus par ses jeunes compagnons, obtenait maintes grâces qui le consolaient de la perte de ses dix sequins. (1)

(1) Il s'agit ici du grand Amurath.

(1) Voy. un volume qui s'est élevé au prix de 350 francs, et qui a été publié en l'année 1675 par le célèbre voyageur, en dehors de ses autres ouvrages ; il est intitulé : « Nouvelle relation de l'intérieur dv » sérail dv Grand Seigneur. » — Paris, chez Olivier de Varennes, petit in-4°.

ESPRIT, BONTÉ, BÊTISE.

Ceux qui n'ont d'esprit que pour être méchants ne conçoivent pas que l'on puisse être bon sans être une bête.

SAINT-MARTIN, *Portrait historique*.

AVERTISSEURS ÉLECTRIQUES D'INCENDIE.

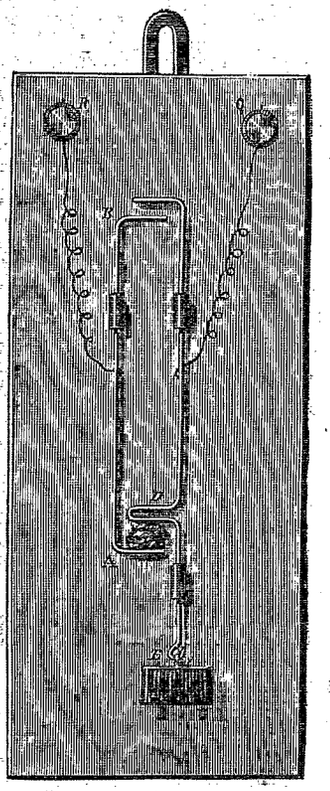


FIG. 1.

L'avertisseur électrique d'incendie Dupré (fig. 1) consiste en une petite planchette d'acajou, posée verticalement, et sur laquelle sont disposées deux tiges de laiton :

l'une, AB, est fixée et reliée à la borne R qui communique avec une sonnerie d'alarme ; l'autre, CD, est mise en communication, par la borne Q, avec le pôle positif d'une pile de deux ou trois éléments, et supporte un poids E. Entre la partie coudée en ⊂ de la tige D et l'extrémité recourbée à angle droit de la tige A, se trouve un corps isolant et fusible, tel que du blanc de baleine, de la cire, de la stéarine, etc.

Quand la température du lieu où se trouve placé l'avertisseur atteint le point de fusion du corps placé en A, celui-ci fond et la tige CD, obéissant à l'action de la pesanteur, descend par l'effet du poids E, puis établit un contact entre les extrémités supérieures des tiges AB et CD. Le courant passe alors dans la sonnerie d'alarme, qui, reliée au pôle négatif de la pile, résonne sans discontinuer.

Cet appareil sert aussi à indiquer automatiquement une température déterminée pour certaines opérations industrielles ou pour des expériences scientifiques.

Dans ce cas, au lieu de prendre comme isolateur le blanc de baleine qui fond à 45 degrés, on fait usage d'un métal ou d'un alliage dont le point de fusion se rapproche de la température qu'il importe d'atteindre ou de ne pas dépasser. L'alliage de Darcet, le plomb, l'étain, le bismuth, l'antimoine, par exemple, peuvent être mis à profit ; seulement, comme les métaux sont bons conducteurs de l'électricité, il importe de donner à l'appareil une disposition spéciale qui d'ailleurs est fort simple. Il suffit, en effet, de pratiquer une coupure sur la tige AB, un peu au-dessous du point d'attache du fil conducteur, et de disposer la section supérieure de cette tige de manière à ce qu'elle puisse glisser à frottement doux dans son support. De cette façon, lorsque le contact des extrémités B et C se produit, la tige CD entraîne avec elle la section B et rétablit la communication avec la sonnerie d'alarme qui résonne aussitôt.

On doit à MM. Fagot et Pascal Barbier un autre avertisseur électrique d'incendie. Il consiste en deux petites lames de fer galvanisé dont l'une est percée de petits trous rectangulaires remplis par un alliage très fusible, et se juxtapose sur la seconde dont la surface est lisse et recouverte d'une feuille de papier qui joue le rôle d'isolateur. Cette feuille est percée de fenêtres symétriques et correspondantes à celles de la première lame.

On relie l'une des deux lames au pôle positif d'une pile, et l'autre à l'une des bornes d'une sonnerie électrique, mise en communication avec le pôle négatif de la pile.

L'appareil étant ainsi disposé, lorsque l'alliage de la première lame viendra à fondre par l'action de la température du lieu où se trouve l'avertisseur, un contact s'établira entre les deux lames métalliques, et la sonnette d'alarme fonctionnera sur-le-champ.

M. de Gaulne a inventé, il y a quelque temps, un avertisseur qui a le double avantage de pouvoir servir aux usages journaliers en remplaçant les boutons ordinaires des sonnettes électriques, et de donner automatiquement l'alarme en cas d'incendie.

Cet appareil, que nous représentons (fig. 2), consiste en une platine de métal que l'on fixe contre une surface quelconque, mur ou plafond. Sur la platine, et reliées aux fils de pile, sont établies deux colonnes métalliques, formées chacune de deux métaux de dilatabilité différente, et qui font entre elles un angle très aigu. Ces colonnes sont prolongées jusqu'au sommet de l'appareil, mais seulement par les conducteurs d'acier qui les recouvrent en dedans de l'angle.

Lorsque la température du lieu s'élève au delà du point déterminé, les lames dilatables font rapprocher les conducteurs d'acier et établissent ainsi, au sommet de l'angle, le contact qui fait passer le courant dans la sonnerie d'alarme. La sensibilité de cet avertisseur est réglée au moyen d'une vis dont la tête est placée à droite de l'appareil et en dehors de l'enveloppe protectrice ; elle a pour fonction de faire varier la distance qui sépare, au sommet de l'angle, les deux lames qui établissent le contact. C'est sur la lame de droite seulement que s'exerce l'action de la vis ; celle-ci est en effet mobile, tandis que l'autre est fixe et isolée du reste de l'appareil au moyen d'un manchon d'ébonite qui entoure la colonne qui la supporte. Une aiguille, fixée sur la vis de réglage, parcourt un cadran tracé sur la face latérale du capuchon et gradué par comparaison thermométrique. On n'a donc qu'à arrêter cette aiguille sur la division correspondante à la température qui doit déterminer l'appel automatique, pour que, aussitôt cette température atteinte, la sonnette d'alarme retentisse.

Dans l'axe vertical de la platine, et derrière les lames, peut glisser une tige métallique, terminée à sa partie inférieure par un anneau, et à son extrémité supérieure par un petit index de métal bien isolé.

Lorsqu'on abaisse la tige, cet index vient frotter contre les surfaces du contact qui forment le sommet de l'angle, et fait passer le courant dans la sonnerie. Un ressort à boudin remet en place la tige et l'index lorsqu'on cesse de tirer sur l'anneau, et isole ainsi les unes des autres les différentes pièces de l'appareil.

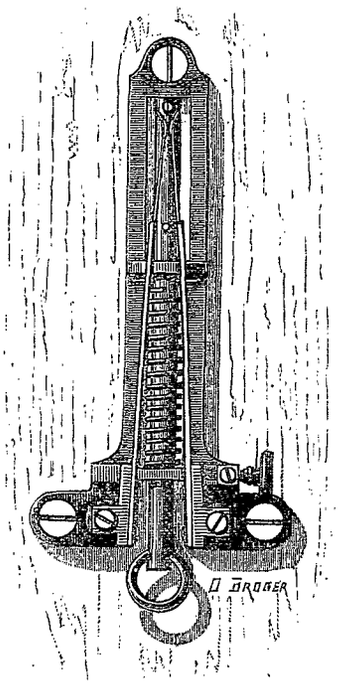


FIG. 2.

On a eu l'idée d'utiliser cet appareil comme bouton d'appel, ce qui fait que l'avertisseur est soumis à un contrôle constant et qu'on peut juger si la pile et les contacts sont toujours en bon état.

L'avertisseur est susceptible de rendre d'importants ser-

vices dans l'industrie, par exemple, pour maintenir des étuves, des séchoirs, des chambres de malades, etc., à une température constante.

On a inventé un autre avertisseur d'incendie auquel on a donné le nom de *thermoscope* (fig. 3). Voici en quoi consiste cet appareil, et comment il fonctionne : un certain volume d'air, emprisonné dans un récipient, se dilate sous l'influence des rayons calorifiques lumineux ou obscurs ; la tension de l'air dilaté est transmise à un second récipient, qui contient du mercure, et dans lequel plongent un ou plusieurs tubes de verre portant chacun une aiguille de platine dont on règle la hauteur au moyen d'une vis de pression. Le mercure est relié au pôle positif d'une pile et les aiguilles mises en communication avec une sonnerie d'alarme, dont l'une des bornes reçoit le courant négatif de la pile.

L'appareil étant ainsi disposé, lorsque la température du lieu s'élève au-dessus d'un certain degré, l'air du premier récipient se dilate et exerce sur le mercure du second une pression proportionnelle à la cause qui la détermine. Le mercure monte alors dans le tube, se met en contact avec

Fig. 4.

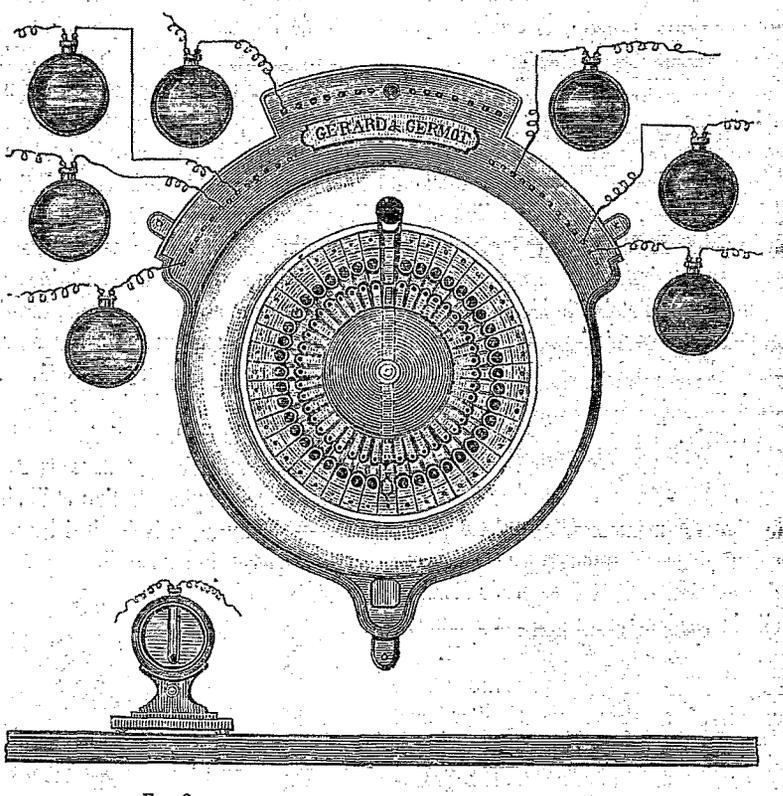


Fig. 3.

l'aiguille, et fait passer le courant dans la sonnerie qui résonne sans discontinuer.

Le système d'aiguille réglable et mobile, employé par MM. Gérard et Germot, permet de donner l'alarme à des températures différentes, et cela pour un même lieu, sans qu'il soit nécessaire de toucher à l'appareil.

Pour reconnaître, lorsque plusieurs thermoscopes ont été placés en divers endroits, lequel de ces instruments est mis en jeu, les inventeurs ont adjoint à leur appareil un *indicateur d'appel* qu'on établit au poste central. Cet indicateur (fig. 4) peut être représenté par un clavier circulaire dont toutes les touches, simultanément abaissées, sont maintenues par une plaque rigide. Cette plaque communique par une *goutte de suif* avec une manette, terminée par une lame flexible d'acier, et qui est mobile autour de son axe.

Chacune des touches de l'indicateur communique avec l'aiguille d'un thermoscope différent dont le mercure est relié au pôle positif d'une pile ; quant à la manette, elle est mise en communication avec la sonnerie d'alarme qui reçoit directement le courant négatif de la pile.

Grâce à cette disposition, lorsqu'un incendie se déclare dans l'un des postes où se trouvent placés les thermoscopes, le courant passe par l'aiguille de l'avertisseur en fonction, arrive dans l'indicateur par la touche correspondante, circule dans la plaque rigide, et se rend enfin dans la sonnerie après avoir traversé la goutte de suif. On est ainsi prévenu de l'accident, sans toutefois savoir en quel lieu il s'est produit.

Pour connaître le point menacé on commence d'abord par déplacer la manette, qui, n'étant plus en contact avec la goutte de suif, rend indépendants tous les avertisseurs et cesse de faire fonctionner la sonnerie. Ramenant ensuite la manette sur le clavier, celle-ci vient tour à tour se mettre en contact avec chacune des touches de l'indicateur, et fait de nouveau retentir le timbre électrique lorsqu'elle arrive à celle qui correspond au thermoscope dont le circuit a été fermé, et dont le numéro ou le nom se trouve inscrit en regard de la manette.

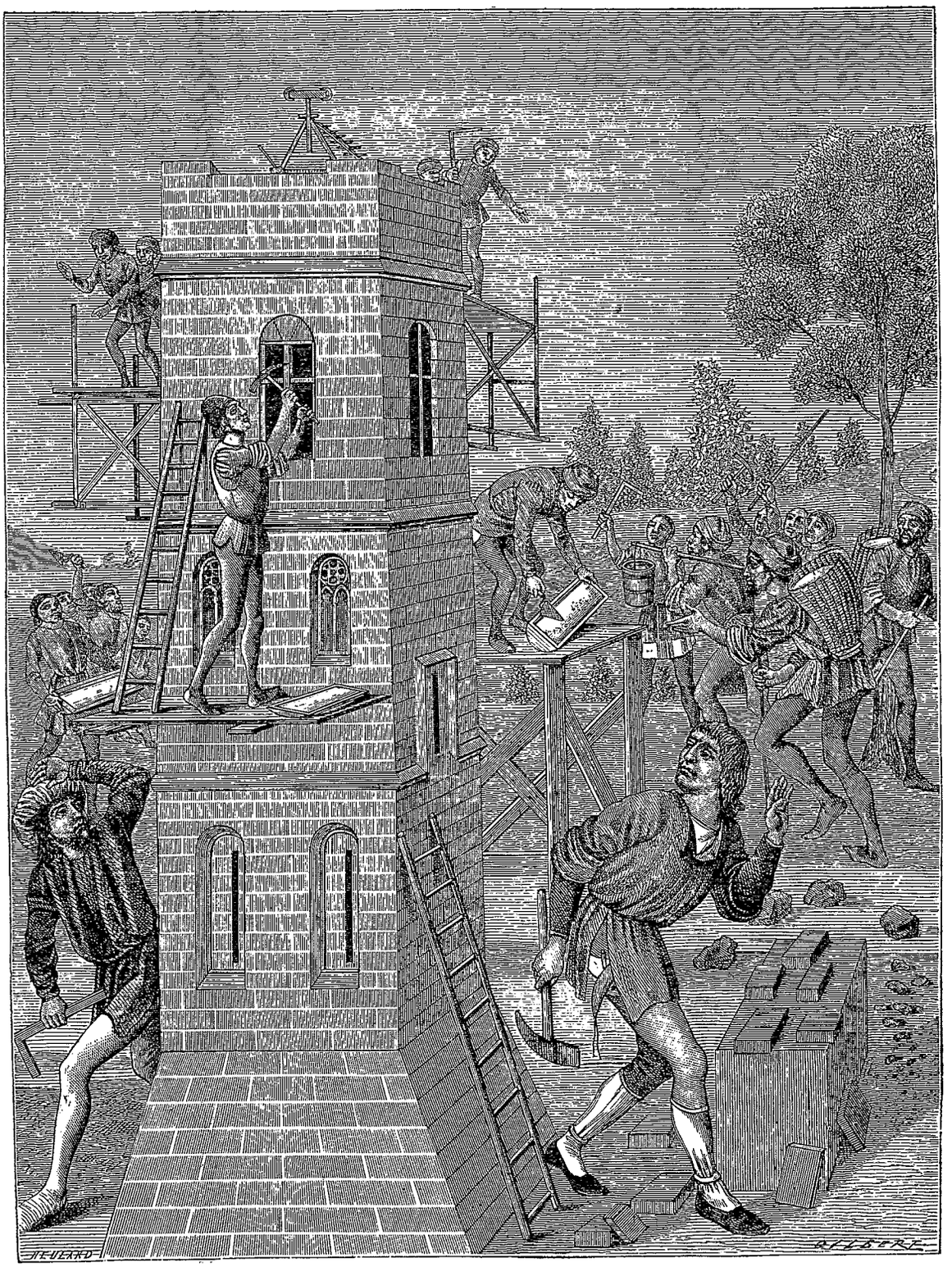
ERRATUM.

Page 141, sous la première gravure. — *Au lieu de* Une Boutique d'épicier vers 1780, d'après Adrien de Vriei, *lisez* Un Épicier hollandais vers 1590, par de Vries.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 81, 138, 233, 267.



Maçons au quinzième siècle. — D'après le manuscrit français 19 de la Bibliothèque nationale. — Voy. la note p. 311.

LAPIDAIRES, ORFÈVRES, JOAILLIERS, BATTEURS D'OR. — Les rapports constants de ces métiers entre eux permettent de les placer tous à cet endroit ; et, sans avoir à rechercher longuement quels furent les premiers en date, on peut croire que les orfèvres proprement dits, les ouvriers d'or, précédèrent les autres dans le chaos qui suivit la conquête franque.

Sous Dagobert, Éloi, avant que de devenir ministre et évêque, avait travaillé l'or. Moins de quatre cents ans après, Jean de Garlande, dans son *Dictionnaire*, en parlant des

orfèvres, les subdivise en *monnoyers, fermailleurs, fabricants de coupes* et *orfèvres* au sens actuel du mot. Au temps de Boileau, les orfèvres se sont un peu séparés de ces métiers divers pour se rapprocher davantage de ceux énumérés en tête de cette notice.

Les *lapidaires* portaient alors le nom de *cristalliers* ou *pierriers* dès le treizième siècle; ils taillaient les pierres précieuses et le cristal de roche que les orfèvres montaient en or ou en argent. Les pierres les plus répandues dans le commerce étaient les rubis, les émeraudes, et en général toutes les pierres venues d'Orient. Le *béricle* était le cristal de roche qui ne pouvait à cette époque se confondre avec le verre artificiel, mais déjà la fabrication du *faux* était à craindre pour les autres pierres. On en était venu à une imitation si parfaite des pierres naturelles orientales, que les *lapidaires* ne les achetaient qu'avec le plus grand soin. Il n'est pas rare de voir de nos jours certains reliquaires précieux des douzième et treizième siècles ornés de pierres fausses, que d'ailleurs on mettait parfois en parfaite connaissance de cause, mais que d'autres fois on avait achetées sans y rien voir. « Aulcunes foys, dit le *Propriétaire des choses,* cité par M. de Laborde dans son *Glossaire*, les faulses pierres sont si semblables aux vraies que ceulx qui myeulx si cognoissent y sont bien souvent deceulz. » Ces falsifications amenèrent des répressions et des règlements: défenses furent faites de fabriquer à l'avenir « pierres de voirre, vouarre vers, esmeraudes de vouarre, rubis de vouarre, etc. »

A part cela, pouvait être *cristallier* qui voulait bien, moyennant qu'il eût de quoi répondre et qu'il sût le métier. Le *cristallier* avait un apprenti auquel il pouvait adjoindre ses fils. Les veuves de maîtres, réputées incapables de montrer le métier aux apprentis, ne pouvaient tenir boutique où l'on travaillât.

Les autres règlements étaient à peu près les mêmes que pour les autres corps de métiers; on ne pouvait tailler de nuit, à peine de dix sols d'amende; depuis les croisades de saint Louis, en 1248, on payait la taille et le guet, « puis que le roi alla outre mer ». L'ancien privilége ainsi aboli souleva bien des réclamations parmi les intéressés; ils firent valoir les privilèges fameux des imagiers dont le « mestier n'apartient fors à la honorance de sainte eglise et des haus hommes », mais ils ne furent point ouïs dans leurs plaintes.

Les *orfèvres*, eux, étaient plus importants. Ils travaillaient les métaux précieux, à ce qu'on appelait la *touche de Paris,* à cause de la pierre qui servait à la vérification. La *touche* de Paris était le titre le plus estimé des ouvriers de ces temps.

Les statuts de Boileau, tout entiers faits pour les règlements d'administration des corporations, ne nous laissent guère entrevoir la manière de procéder des orfèvres et des cristalliers. Le plus souvent il faut croire que les uns et les autres se joignaient dans un travail commun et que le *cristallier* préparait à l'*orfèvre* les pierres que celui-ci enchâssait dans l'or. Cependant l'un et l'autre travaillaient souvent à part, l'un pour tailler des coupes d'améthyste ou de cristal de roche, l'autre pour tourner et repousser une coupe de métal.

L'orfèvre était libre au treizième siècle; il devait seulement se servir du bon or de Paris, « lequel passe touz ors de quoi en oevre en nulle terre. » L'argent devait avoir la *touche* des esterlins. Parfois même on permettait à l'orfèvre le travail de nuit pour le roi ou l'évêque de Paris. Chacun à son tour ouvrait le dimanche et versait le produit de sa journée à la caisse de la communauté; cet argent servait à nourrir les pauvres de l'Hôtel-Dieu. Les cristalliers, les batteurs d'or, et ce que nous appellerions aujourd'hui les métiers de luxe, possédaient tous cette caisse, qui n'avait qu'un emploi charitable.

Quoi qu'il en soit de la liberté de fabrication, les sanctions pénales contre les délinquants ne laissaient pas que de comporter de lourdes peines. Le prévôt pouvait bannir pour cinq ans les coupables.

Aux orfèvres et aux lapidaires-joailliers, nous joindrons ici les batteurs d'or, qui préparaient l'or destiné aux dorures de meubles et d'appartements et aux magnifiques manuscrits que nous voyons encore aujourd'hui. A cette époque, les batteurs d'or ne connaissaient pas le laminoir, et, s'il faut en croire le moine Théophile, les feuilles d'or s'obtenaient en battant l'or entre deux feuilles de parchemin poli et peint en rouge.

Les batteurs d'or étaient « membres des orfèvres », selon ce qu'ils disaient eux-mêmes.

Ces métiers subirent diverses tribulations pendant le moyen âge à cause des guerres et de la rareté forcée du métal. Il n'était point rare que le roi empêchât tout à coup la fabrication des pièces d'orfévrerie, comme en 1310, par exemple, où il fut défendu de fabriquer de la vaisselle pendant un an à peine de perdre tout.

L'année suivante, cédant aux remontrances des artisans, Philippe le Bel dut revenir sur ces mesures, mais avec modération, et seulement pour les objets destinés au culte. Au quinzième siècle, nouveaux empêchements également d'ordre politique; la fabrication en souffrit beaucoup, et ne se releva guère qu'avec la renaissance et le luxe du roi François.

Nous n'avons point à parler ici des célèbres orfèvres d'Italie du quinzième siècle, dont l'un eut l'insigne bonheur de



Un Lapidaire au seizième siècle. — D'après Jost Amman

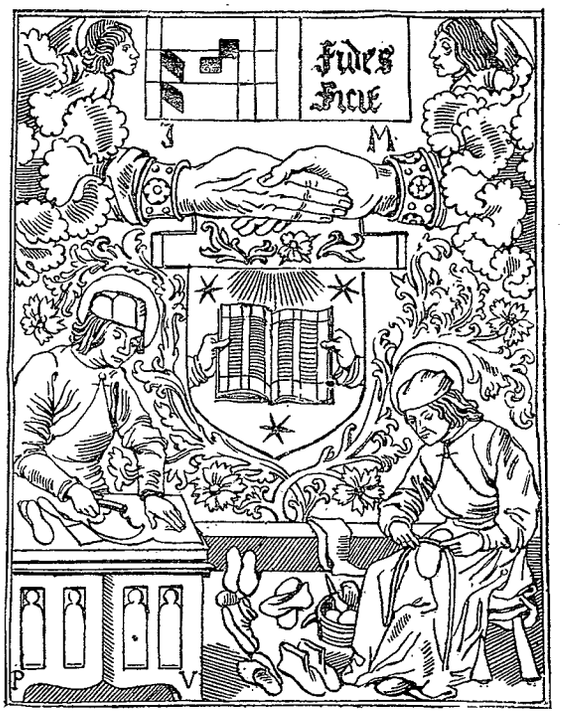
découvrir la gravure comme par surprise. Il faut lire dans le livre de M. Duplessis, l'*Histoire de la gravure,* les lignes consacrées à cette demi-légende. Quoi qu'il en soit, le roi

de France attira à sa cour les élèves des Maso Finiguerra et autres artistes célèbres, dont le plus connu, sinon le plus méritant, Benvenuto Cellini, a donné lieu à tant de fables et de légendes. La vérité est que, sous l'influence de ces artisans, l'orfévrerie française, de religieuse qu'elle était, devint surtout mondaine. On n'apprécia plus les objets au poids, mais au travail. Alors les orfèvres sont devenus autre chose que de simples batteurs de métaux, et l'un d'eux, Étienne de Laulne, grava lui-même l'intérieur de sa boutique avec la perfection d'un graveur de profession. Là était l'usurpation des orfèvres sur les imagiers que nous constations dans un article précédent; mais cette usurpation avait été si profitable qu'elle avait créé un art qui devait briller d'un vif éclat, la gravure en taille-douce.

Sous Louis XIV, les orfèvres s'appliquèrent à l'ornementation des meubles à l'allemande, et bientôt ils se restreignirent à ne plus faire que de la joaillerie. Quant à l'art du lapidaire, il s'était accru de toutes les découvertes faites dans les pays orientaux. Le premier joaillier véritablement digne de ce nom fut Pierre de Montarsy, qui amena la taille à un degré qu'on n'a guère dépassé depuis.

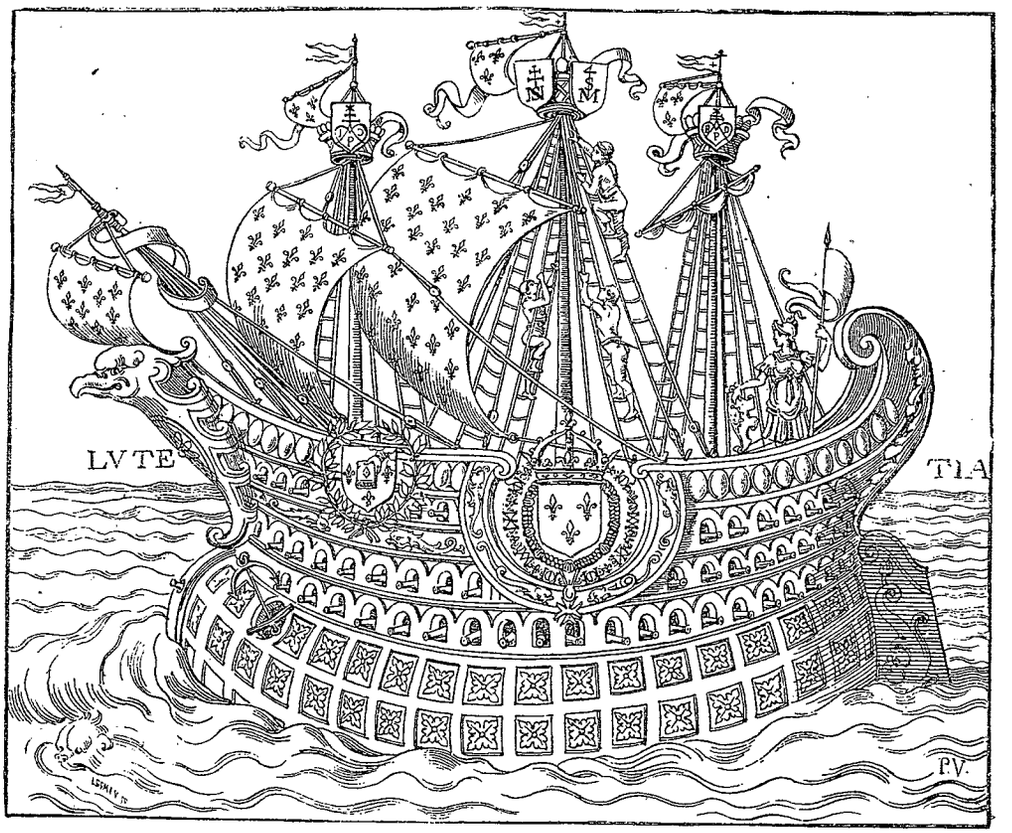
LIBRAIRES. — Avec les libraires, nous eussions pu placer les corporations des écrivains, des enlumineurs, des relieurs et des parcheminiers, qui s'y trouvaient rattachées au moyen âge, et qui toutes dépendaient de l'Université de Paris. Les libraires employaient, en effet, les écrivains et les enlumineurs à cette époque, comme plus tard ils emploieront les imprimeurs; les parcheminiers d'alors furent remplacés plus tard par les fabricants de papier.

Nous avons longuement parlé de la corporation des écrivains, l'une des plus intéressantes de ces temps; nous dirons



Marque typographique de Guyot-Marchant, libraire, de 1483 à 1502.

quelques mots seulement des parcheminiers, qui avaient au moyen âge une importance d'autant plus considérable



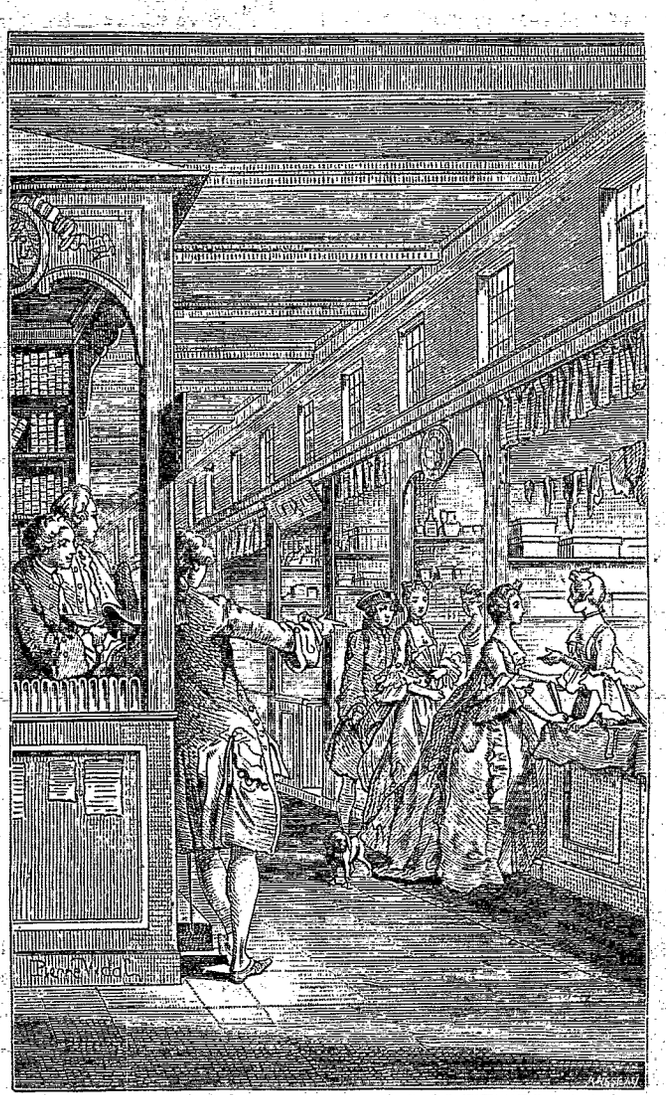
Le Grand Navire des libraires associés, à la fin du seizième siècle.

qu'ils nous transmirent inconsciemment par leur travail la meilleure partie de la vie de nos pères, leur littérature et leur histoire. Leurs priviléges, confirmés dès le commencement du seizième siècle, en 1513 et en 1516, furent ré-

glés par les statuts de 1545. Ils fabriquaient de temps immémorial en boutique et vendaient leurs produits à la foire du Lendit. Il en fut de leur industrie comme de beaucoup d'autres : l'imprimerie lui porta un coup terrible et d'autant plus irréparable que le papier, plus soigné dans sa fabrication, fut substitué au parchemin dans la plupart des cas, sauf pour actes royaux ou actes publics de grande importance.

Les *libraires* proprement dits ne remontent guère qu'au commencement du treizième siècle, lors de la fondation des universités.

Auparavant, les livres se vendaient peu ; on les transmettait de communauté à communauté, on se les prêtait, et les scribes les transcrivaient longuement et patiemment. Au treizième siècle, la vente fut définitivement réglée ; les marchands ouvrirent boutique de manuscrits et les offrirent aux chalands. Sans doute que les plus riches d'entre eux entretenaient des écrivains à gage qui leur copiaient d'un bout de l'année à l'autre les missels, les graduels, les livres de liturgie ou de théologie nécessaires à leur clientèle. Dans un rôle de la taille de Paris, vers la fin du treizième siècle, on voit que l'industrie des livres comptait vingt-quatre copistes, huit libraires et quinze relieurs.



Un Libraire au dix-huitième siècle. — D'après Gravelot.

Moins de cinquante ans après, les libraires étaient définitivement constitués en corporation réglée et pourvue de statuts. Ils étaient tenus de placer leurs livres en lieu idoine, c'est-à-dire de façon à ce que les passants pussent les voir, et quand on leur en proposait l'acquisition, ils devaient en faire payer le prix qu'ils eussent voulu payer eux-mêmes. Ils devaient en outre placarder à leur « fenestre » un parchemin sur lequel ils inscrivaient une sorte de catalogue des livres qu'ils possédaient, avec les prix courants.

Plus tard, en 1323, un autre règlement émanant de l'Université imposait aux libraires l'obligation de laisser transcrire leurs manuscrits moyennant une rétribution convenable. Cette location de volumes n'est pas un des côtés les moins curieux de l'histoire de la librairie.

On comprend ce que la découverte de l'imprimerie apporta d'impulsion et de développement au commerce des livres. L'impression était née, d'ailleurs, d'une tentative de supercherie qui consistait à imiter à plusieurs exemplaires les beaux manuscrits, et à les vendre comme étant travaillés à la main. Mais il se trouva que, loin de nuire à leur auteur, ces falsifications lui donnèrent une des premières places dans l'histoire du monde, et que ses reproductions se répandirent partout. Ce fut comme une révolution radicale du jour au lendemain. L'écriture devint personnelle et perdit en clarté ce qu'elle gagna en originalité propre ; les libraires se trouvèrent partout ; une nouvelle industrie, celle des imprimeurs, était née.

Les libraires restèrent soumis à l'Université, et elle en abusa pour les serrer de près vers le milieu du seizième siècle, au moment où la réforme se répandait en France par le moyen des livres imprimés.

L'ordonnance draconienne de 1553 interdisait aux libraires la vente des livres étrangers et celle de tous les écrits ne figurant pas sur les catalogues de vente. Toute infraction méritait la mort, et on l'appliqua rigoureusement. Ces mesures odieuses furent abolies par Henri IV, mais rétablies après lui.

Ce ne fut que sous Louis XIV que l'Université perdit de son autorité sur les libraires. En août 1686, les libraires et fondeurs de caractères furent distraits de sa juridiction pour passer sous celle de l'autorité centrale. Il y eut alors vingt-quatre libraires jurés, surveillés par quatre-vingts censeurs royaux. Malgré tout, ils durent rester « en l'Université », c'est-à-dire sur le territoire même occupé par l'Université, et en 1725 ils reçurent un règlement non moins dur que les précédents, leur enjoignant de se renfermer dans l'enclos du Palais où on pourrait les surveiller, et dans certains quartiers expressément désignés et limités.

D'Aguesseau, néanmoins, avait, deux ans auparavant, jeté les bases d'une réglementation moins arbitraire, mais encore fort oppressive, qui soumettait les libraires au lieutenant général de police.

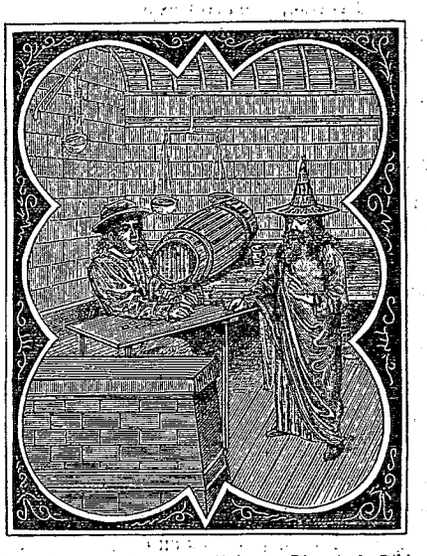
En 1777, le conseil rendit plusieurs arrêts qui apportèrent des changements dans la réception des libraires. En outre de la connaissance du grec et du latin, on leur demanda un certificat de catholicité et des réponses suffisantes à un examen. Tout cela coûtait cent livres au postulant, et

ses lettres de maîtrise lui étaient expédiées par le grand maître recteur de l'Université.

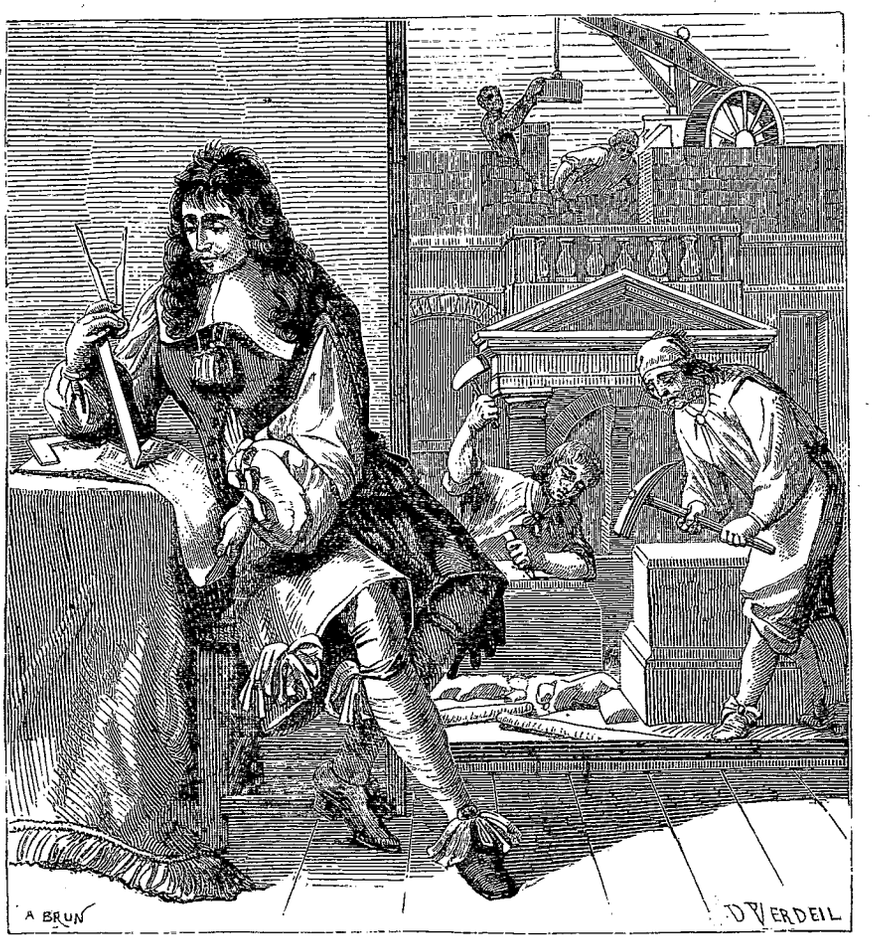
A côté de ces gens en règle végétaient les colporteurs, vendant comme aujourd'hui dans les campagnes les almanachs, les livres de piété et souvent autre chose. Bonnard nous a conservé la physionomie d'un de ces gagne-petit, dont la position mal définie les jetait souvent dans les bras de messieurs les exempts de la maréchaussée, peu tendres d'ordinaire et peu sensibles aux jérémiades du sire. Le libraire qui se respectait avait boutique au Palais où venaient deviser les flâneurs en parcourant « les nouveautés. » C'est l'un de ces marchands que représente notre gravure, d'après le charmant original de Gravelot.

LIMONADIERS. — Ce nom très moderne nous servira à désigner ici la corporation très ancienne des débitants de vin et de cervoise en boutique ou sur la voie publique. A proprement parler, c'étaient là les *taverniers* qui faisaient crier leur vin par les rues des villes, mais ne pouvaient vendre que vin ou liquide, sans donner à manger. Quand le vin était récolté, on le faisait répartir chez les divers débitants, et ceux-ci le mettaient immédiatement en criée au moyen de leurs crieurs spéciaux. D'ordinaire, le prix du broc montait à huit deniers : c'était le prix des bonnes années.

Les *cervoisiers*, eux, étaient des fabricants qui traitaient l'eau et le grain de manière à en faire une boisson fermentée appelée *cervoise*. Le houblon n'entrait pas encore dans cette boisson rafraîchissante ; mais quand il y entra,



Un Tavernier au quatorzième siècle. — D'après la Bible 166 de la Bibliothèque nationale.



Un Entrepreneur-Architecte au dix-septième siècle. — D'après Lagniet.

il y trouva de vieux mots qui lui furent appliqués, *brasse*, *brassin*, *drèche*, dont on fait encore usage aujourd'hui dans les brasseries.

Les cervoisiers subissaient moins de tracas divers que les taverniers, lesquels étaient un peu soumis à tout le monde, au prévôt, aux gardes, aux jurés crieurs. Les *cervoisiers* avaient seulement deux jurés qui saisissaient les produits de mauvaise qualité et les détruisaient. Ils pouvaient vendre leur cervoise chez eux, à l'endroit même de la fabrication, comme il se voit encore dans les brasseries d'Allemagne.

Ils prenaient autant d'apprentis qu'ils le pouvaient, et, pourvu qu'ils ne missent dans leur liquide ni baies, ni piment, ni poix résine, « mauveises au chief et au cors et aus haytiés et aus malaides », ils étaient à peu près libres. La prohibition de vendre la cervoise au dehors était réclamée par les cervoisiers eux-mêmes, et cela ne laisse pas que d'être en faveur de leurs bonnes mœurs. C'était pour empêcher qu'on n'en fît vendre par de pauvres enfants mineurs qui eussent pu avoir sous les yeux les plus déplorables exemples.

Les *taverniers* n'étaient point les seuls qui eussent droit de vendre leur vin. Les propriétaires de vignobles avaient coutume de vendre *à pot,* suivant l'expression d'alors, les produits de leurs vignes, pourvu qu'ils missent à leur porte un bouchon et qu'ils ne fissent point une vente clandestine. Les acheteurs leur apportaient leur pot, qu'on emplissait, et en ne payant pas les droits de chantelage, on faisait aux gens de profession le préjudice le plus considérable. Aussi bien cette manière commode d'écouler ses produits rapportait-elle gros, et les seigneurs s'en émurent dans la plupart des pays vignobles. Il arriva que dans les seigneuries, le ban des vendanges ne fut publié que pour le seigneur d'abord, lequel vendait sa récolte à tel prix qui lui convenait, et après laissait les autres libres. Ce fut le *banvin*. Le roi ne dédaigna point de descendre à ces moyens pour tirer de sa récolte le meilleur profit. Saint Louis ordonna, en bon administrateur de ses deniers, que « Si le roys met vin à taverne, tuit li autre tavernier cessent. » Supposez aujourd'hui cette fermeture générale des débits ! Déjà au treizième siècle la chose ne passait pas sans murmures.

Les vins d'élite à Paris étaient le plus souvent des coteaux d'Argenteuil, de Meulan, Marly, Montmorency, ou même de Montmartre. Les gens très riches buvaient du Saint-Pourçain dans le Bourbonnais ; ce goût inspira même à un notaire au Châtelet, apparemment plus gourmet qu'il n'était poète, la calembredaine suivante :

. . . . . Le saint-pourçain
Le l'en met en son sein pour sain..

Mais tout cela ne se passait pas sans encombre, et si les gens des treizième et quatorzième siècles n'avaient point encore à compter avec le phylloxéra, ils eurent plus d'une fois à craindre de plus rudes coups.

Au seizième siècle, le commerce des vins ayant fait négliger la culture de la terre, Charles IX n'imagina rien de mieux, au sortir d'une disette, que d'ordonner l'extermination complète et prompte des vignobles français. Toutes les vignes devaient servir à planter du blé. Cette sotte prescription faillit avoir un commencement d'exécution ; mais les Valois mouraient jeunes : Henri III put arrêter à temps cette destruction, sans quoi il en eût été en France de la vigne comme des loups en Angleterre.

Ce fut en 1672 qu'un Arménien du nom de Pascal ouvrit à Saint-Germain un café oriental. Il s'établit ensuite au quai de l'École, mais sans succès. La boutique n'était ni propre ni suffisamment agencée. Il fallut que l'Italien Procope vint donner l'essor à cette industrie naissante en ornant son café de la rue de Tournon, puis celui de la rue des Fossés-Saint-Germain, en face de la Comédie. Il étendit son débit et vendit de tout, depuis ce fameux café jusqu'aux glaces, au chocolat et aux liqueurs de toute espèce. Les cabarets, alors fréquentés par les grands seigneurs même, qui ne dédaignaient pas d'aller s'y divertir, furent remplacés par ces lieux publics plus réservés, où le bruit et le tapage étaient plus rares. Les gens de lettres, en s'y réunissant, contribuèrent si bien à développer cette mode que, moins de soixante ans après Procope, Paris renfermait plus de cinq cents établissements publics de ce genre, et que tout alla si bien que, de nos jours, il devient presque impossible de les compter.

La communauté des limonadiers était dite corporation des limonadiers-distillateurs, marchands d'eau-de-vie. Ils furent constitués en 1673, supprimés en 1704, et rétablis en 1705. Ils avaient le privilége exclusif de la vente du café en poudre, mais non « en fève » ; les épiciers seuls le vendaient en grains. Un arrêt du conseil les confirma en 1746.

MAÇONS, MORTELLIERS, PLATRIERS. — Ces trois métiers différents entre eux étaient réunis dans les statuts de Boileau. Les maçons jouissaient d'une juridiction particulière qui se perpétua jusqu'au dix-huitième siècle : c'était celle du « maître maçon », qui devint plus tard le *maître des bâtiments du roi*. Dès le treizième siècle, les maçons pouvaient exercer leur profession après un apprentissage suffisant. Ils n'avaient pas, comme les plâtriers, à payer de droits d'entrée.

Le maître maçon chargé de la surveillance des maîtres était reçu avec une certaine pompe. Il jurait au palais « qu'il garderoit bien et loiaument à son pooir pour le povre come pour le riche » tous les privilèges de la compagnie. Le premier dont le nom soit connu fut nommé par Louis IX, et il n'est pas impossible que cette charge ait été instituée par ce roi.

Les *mortelliers* étaient, selon la conjecture la plus probable, les fabricants de ciment, et ils cumulaient ce travail avec celui d'appareilleurs de pierres et de sculpteurs-tailleurs de pierre. Ils étaient d'ailleurs en dehors des maçons et faisaient bande à part. Dans les œuvres de maçonnerie, ils se réunissaient aux plâtriers et aux maçons, et fournissaient sans doute les gâcheurs de mortier qui grimpaient à l'échelle avec l'*oiseau* chargé de ciment. Les *mortelliers* se prétendaient quittes du guet au treizième siècle, et ils invoquaient en faveur de ce privilége une curieuse raison ; selon eux, dès Charles Martel, leur corporation avait joui de cette immunité : « Très le tans de Charle Martel, si comme li preudome l'ont oï dire de pere à fil. » Cette légende avait probablement pris naissance dans une similitude de mots par à peu près : nos pères ne se piquaient point d'une exactitude philologique bien grande. Les *mortelliers* disparurent vers le milieu du moyen âge ; au dix-septième siècle, il n'en est plus question.

Les plâtriers étaient ce qu'ils sont aujourd'hui ; ils payaient un droit de 5 sols pour entrer au métier, et ne pouvaient employer de plâtre avarié ou de qualité médiocre. Les jurés veillaient à ce que cette prescription fût rigoureusement observée par les maîtres.

Notre première gravure, tirée de l'un des plus beaux manuscrits de la Bibliothèque nationale, nous montre les maçons travaillant à la confection d'une tour (1). Les échafaudages sont dressés, et les ouvriers appareillent le travail. Les *mortelliers* grimpent à l'échelle, les tailleurs de pierre apprêtent les pierres que des grues ou des poulies montent sur les échafauds. C'est à très peu de chose près ce que nous

(1) Page 305.

voyons encore aujourd'hui, et la naïveté de l'artiste nous rassure sur l'exactitude de ces détails (1).

Le métier de la construction est arrivé à son plein développement aux quatorzième et quinzième siècles. Ces hommes que nous voyons « ouvrer » sont réglementés, soldés, comme le sont de nos jours les maçons et les tailleurs de pierre. Ils ont le maître du travail, l'architecte, qui les taxe, les surveille, et leurs jurés veillent à la bonne exécution des traités. Tout est parfaitement défini : le temps du travail, les heures de reprise, de cessation, le prix que chacun recevra, les rapports de ces hommes entre eux, et la hiérarchie à observer du haut en bas.

Déjà il y avait des entreprises : certains maîtres plus riches dirigeaient une certaine quantité d'aides, de manœuvres, qui recevaient leur salaire du maître, payé directement par celui qui faisait construire, ainsi que nous le prouvent très souvent les comptes. Au seizième siècle, et pour les bâtiments royaux, il n'est pas rare de voir des maîtres maçons recevoir 2 ou 3000 livres, ce qui était une somme considérable à l'époque, et il est spécifié que cela servira à payer les aides et manœuvres employés aux constructions. En 1565, deux maîtres maçons, Guillaume Guillain et Pierre de Saint-Quentin, recevaient 7000 livres pour des réparations au Louvre commandées par Pierre Lescot, et ils sont qualifiés d' « entrepreneurs dudict bastiment » et de *maîtres maçons*.

Les *maçons, mortelliers, plâtriers,* eurent leurs statuts, confirmés à diverses reprises : en 1467, en 1514, en 1570 et 1574, au temps de Catherine de Médicis; « car elle aymoit fort toutes sortes d'artizans, et les payoit bien, et les occupoit souvent chacun en son art, et ne les faisoit point chaumer, et surtout les massons et architectes. » (2)

Les statuts furent imprimés en 1721. A cette époque, la maîtrise coûtait 2000 livres, ce qui était une forte somme. Le patron de la communauté était saint Blaise (ou Bleve au treizième siècle), pour lequel les maçons avaient une vénération singulière. En 1779, le nombre des maîtres maçons parisiens était de deux cent cinquante environ; mais il faut les considérer plutôt comme des entrepreneurs que comme des ouvriers.

La maçonnerie donna lieu à beaucoup de proverbes fort anciens et qu'il n'est pas rare de rencontrer dès le quatorzième siècle. « Au pied du mur on connaît le maçon; — Qui bâstit ment », assurait-on en manière d'aphorisme-calembour.

Un de nos dessins, emprunté à Lagniet, représente un entrepreneur-architecte occupé à tracer des plans sur un papier « souffre-tout. » L'artiste satirique dit qu'il « bastit des chasteaux en Espagne. » Que de mots ne citerions-nous pas, d'épigrammes plus ou moins justes ou injustes, à propos des maçons, de leur ouvrage patient et difficile! Quoi qu'il en soit, la belle architecture française du moyen âge trouva chez ces artisans modestes un concours si intelligent, que le métier de maçon peut à juste titre passer pour l'un des plus parfaits du douzième au dix-neuvième siècle. Les anciens maçons français travaillaient aussi bien que les nôtres.

MÉDECINS. — Nous serons très bref sur ce métier. Les médecins, fort ridiculisés de tous les temps, ont une histoire trop complexe pour qu'il soit facile même de l'abréger. D'abord — et probablement — guérisseurs et rebouteurs avant le treizième siècle, les *mires*, comme on les appelait, purent, dès le douzième siècle, suivre des cours sérieux professés à Montpellier, et fondés, d'après ce que l'on croit le plus généralement, par des médecins juifs venus d'Espagne. Il y avait alors des cérémonies de réception, et cette réception comportait le baccalauréat, la licence, et des épreuves d'examen; mais tout cela ne fut réglé que dans les statuts de 1220.

Paris avait aussi son école au treizième siècle; sa création fut toutefois postérieure à celle de Montpellier; d'abord englobée dans l'Université, elle s'en sépara avec les Facultés de droit et de théologie. Une règle curieuse de cette école, avant le quinzième siècle, était que ses élèves étaient astreints à être clercs et à garder le célibat; ils devaient en outre avoir étudié la philosophie, et avoir la maîtrise ès arts lorsqu'ils se destinaient à suivre cette carrière et à en prendre les degrés. Les docteurs reçus pouvaient être élus parmi les professeurs, qui se renouvelaient chaque année après les fêtes de la Toussaint.

Certes, les cours professés dans les grandes écoles d'alors ne comportaient point de grands développements expérimentaux. Il n'était point question alors d'histologie, de microbes ou d'électricité. Réduits aux préceptes des anciens qu'ils arrangeaient à leur fantaisie, les professeurs n'enseignaient guère qu'un art empirique et irrésolu dont un rebouteur rougirait aujourd'hui. D'ailleurs très sévères pour leurs rivaux mal pourvus de diplômes, les médecins des Facultés s'élevaient très durement contre eux, et en 1350, en 1352, à Montpellier et à Paris, les plaintes les plus vives amenèrent des règlements contre les délinquants; ces règlements prévalurent jusqu'à nos jours. Il faut reconnaître que les prescriptions actuelles ont leur raison d'être en tant que mesures de précaution contre les gens assez sots pour se livrer aux empiriques; mais, au treizième siècle, tous l'étaient plus ou moins, et ce n'est que vers la fin du quatorzième siècle, en 1396, que les officiers de Montpellier reçurent ordre de livrer *une fois l'an* le cadavre d'un criminel pour l'étudier.

Dans un siècle aussi arriéré sur les sciences religieuses, expérimentales et naturelles, on s'étonne de rencontrer une ordonnance émanant de ces Facultés qui autorise des juifs à pratiquer la médecine; il est vrai qu'ils devaient se munir de grades et qu'on ne devait pas leur faire la partie belle. Plus de deux cents ans après, la science avait marché en dépit des entraves de tous genres que lui suscitait l'Université; mais l'expérimentation, base de toute étude médicale, physiologique ou pathologique, ne se faisait encore qu'en cachette et sous le rideau.

Tout le monde sait l'histoire de Vésale, parvenu au faîte des honneurs, médecin de Philippe II d'Espagne, et qui faillit perdre la vie pour avoir cherché dans un cadavre le secret d'une mort inattendue. Le cœur du cadavre avait palpité sous le scalpel, assuraient ses ennemis, et la mort voulait la mort. Il y eut fort à faire pour le tirer des griffes de l'Inquisition, toujours prête à juger la sorcellerie. Vésale en fut quitte, grâce au roi, pour un voyage d'exil en terre sainte, où l'on espérait bien qu'il irait demander pardon à Dieu de ses infamies.

En France, les choses se passaient un peu moins mal;

(1) Cette miniature représente la Construction de la tour de Babel, ce qui explique l'apparence belliqueuse de plusieurs de ces maçons.

(2) Brantôme, *Catherine de Médicis*. Édit. Lalanne, t. VIII, p. 273.

mais les règlements n'en étaient pas moins d'une sévérité excessive. Et d'abord nul ne pouvait imprimer un livre sur la médecine s'il n'avait reçu l'approbation de trois docteurs (1535). C'était un moyen de parer aux doctrines hétérodoxes qui venaient d'Allemagne et se répandaient partout. Entre-temps on confirmait bien les privilèges des médecins, mais ces rappels ne bénéficiaient d'aucun progrès accompli. Si en 1362 les juifs peuvent exercer, en 1685 les



Médecins du roi, d'après la série d'estampes dite de Périssin et Tortorel.— Voy., page 116, la notice sur Nicolas Castellin.

prétendus réformés sont exclus. A trois cents ans de distance la médecine avait reculé de ce pas.

MÉNÉTRIERS, MÉNESTRELS. — On sait la réponse que fit un jour un ménestrel à Philippe-Auguste qu'il avait appelé *son frère*. Le roi, un peu étonné, lui ayant demandé par quel côté il lui était si germain, — Par Adam, répondit l'autre; seulement tu as pris la plus grosse part dans le partage des biens.

Le fait est que les ménestrels avaient un roi dès l'origine, et ce fut peut-être ce personnage important qui fit au roi une si fière réponse.

Le ménestrel partageait avec le jongleur et le trouvère le privilège d'amuser et de récréer les gens; mais il ne déclamait pas et ne faisait pas de tours comme eux; il jouait modestement d'un instrument quelconque, depuis la flûte, la harpe ou le tambourin jusqu'au violon, à la vielle et à la guitare. Il allait par les champs et les villes, déclassé, errant, misérable, parfois couchant dans un palais, souvent sous un pont, buvant toujours, jouant à outrance :

> Les dez et la taverne aimoit,
> Tout son gaaing y despendoit...

dit un vieux fabliau sur *saint Pierre et le Jongleur*.

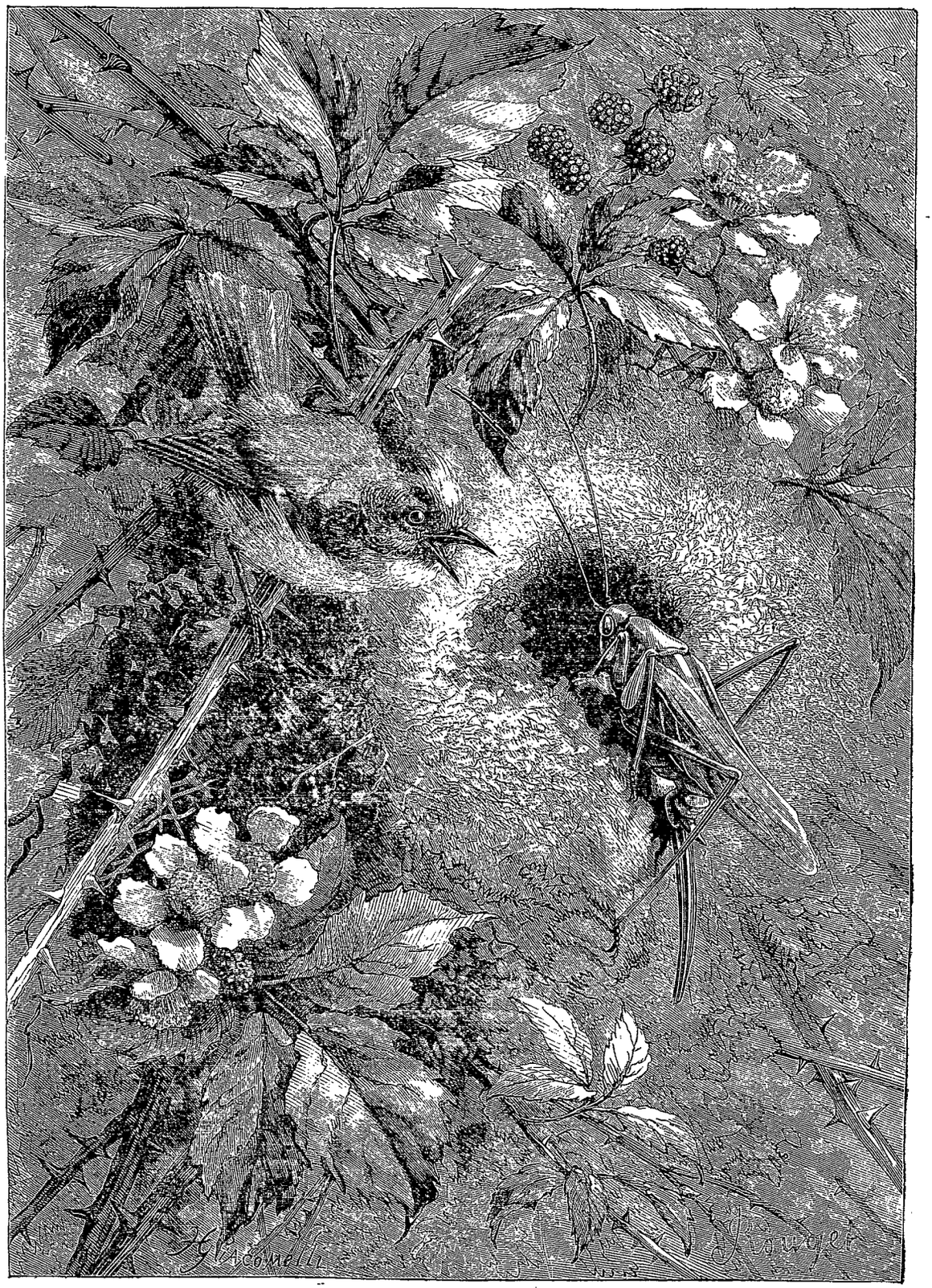
En général, on le considérait peu. C'était un acteur dont on riait, et qu'on eût pendu entre-temps. Cependant ces gens décriés recurent de saint Louis le meilleur accueil. Il les admettait en son palais, les récompensait bien, les nourrissait, et leur faisait des avantages que tous autres eussent payés bien cher.

Ainsi, tel ménestrel qui passait sur un pont n'avait qu'à chanter une chanson ou à jouer un air, il était exempt de péage. Le roi même ne disait ses grâces après son repas que lorsque les ménestrels avaient fini. Ceci vient de Joinville, digne de foi en tout.

La suite à une prochaine livraison.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué et GÉRANT.

L'INTRUS.



L'Intrus. — Composition et dessin de Giacomelli.

Quand le mâle revint des champs, tout fier d'avoir fait bonne chasse et tout heureux d'apporter à sa jeune couvée une abondante nourriture, la femelle tremblante et troublée l'accueillit par des reproches.

— Pourquoi vagabondez-vous pendant des heures à travers la campagne, abandonnant votre femme et vos enfants aux plus horribles dangers?

Le mâle, qui avait de l'expérience et du sang-froid,

commença par mettre en lieu sûr le produit de sa chasse; ensuite, ayant le bec libre, il prit la parole avec beaucoup de calme et de modération :

— D'abord, ma chère amie, je suis resté absent vingt minutes seulement; ensuite, je n'ai pas vagabondé. Maintenant, de quel horrible danger me parlez-vous?

— C'est à perdre le peu de cervelle que l'on a, dit la femelle; c'est à s'arracher les plumes de désespoir; c'est à renoncer pour la vie à élever une famille!

Le mâle, brave oiseau bien élevé, ne fit pas observer à sa femme qu'elle n'avait pas répondu à sa question; la voyant tout émue, il résolut de lui laisser le temps de se calmer. Il se posa près d'elle, sur la branche de ronce, lissa gentiment les plumes de la pauvre petite mère effarouchée, et tout en lui prodiguant ces caresses discrètes, il se demandait : « Le nid a-t-il été attaqué par une couleuvre, comme il y a trois ans? par un rat, comme il y a deux ans? par des enfants cruels, comme l'an dernier? Dans tous les cas, l'attaque a échoué, puisque je reconnais d'ici les voix de nos quatre amours d'enfants. »

Après trois années d'épreuves terribles, le jeune ménage avait enfin trouvé un endroit où il pouvait se croire à l'abri de tous ses ennemis naturels : c'était au chevet d'une vieille église de campagne, dans un fourré de ronces tellement serré, que ni les couleuvres, ni les rats, ni les belettes, n'auraient osé s'y risquer. Quant aux enfants, l'approche du fourré de ronces leur était interdite par une clôture solide que le conseil de fabrique avait fait élever pour empêcher les bestiaux, très familiers dans ce pays-là, de venir paître trop près du lieu saint.

L'été, quand les fenêtres de l'église étaient ouvertes, à cause de la grande chaleur, les deux oiseaux s'amusaient à écouter la musique du petit orgue de village, et à entendre le bon vieux curé parler à ses ouailles. Le plus souvent, les sermons du brave homme les édifiaient et les émouvaient jusqu'aux larmes; car il recommandait aux enfants, grands et petits, de ménager les faibles et de respecter la vie des petits oiseaux qui détruisaient les vers et les chenilles. Quelquefois, cependant, le cœur des oiseaux se remplissait d'une terreur vague, quand le curé parlait de la Bête de l'Apocalypse; et ils se demandaient si la Bête de l'Apocalypse ressemblait à une couleuvre monstrueuse, ou à un rat, ou à une belette?

— Eh bien, chérie, dit doucement le mari, dites-moi ce qui vous a si fort effrayée; le voulez-vous?

— J'ai vu la Bête de l'Apocalypse! répondit la petite femme d'une voix à peine distincte.

— Où l'avez-vous vue?

— Ici même, à l'entrée du nid.

— A quoi ressemblait-elle?

— Elle était verte comme un dragon; elle avait de grandes ailes sèches et membraneuses, de grandes pattes avec des articulations aiguës; son ventre se terminait par un sabre recourbé; elle avait une tête véritablement diabolique, avec de gros yeux troubles qui voyaient de tous les côtés sans remuer; sur sa tête se dressaient deux longues cornes mobiles.

— D'où venait-elle, cette Bête de l'Apocalypse? demanda le mari, qui ne put réprimer un léger sourire. Heureusement pour lui, sa femme ne vit pas qu'il souriait.

— D'où elle venait? je n'en sais rien. J'étais sortie du nid un instant pour respirer et aussi pour vous voir de plus loin, quand vous reviendriez; tout à coup j'entends un sifflement d'ailes, fr-r-r-i! et puis, pouf! je regarde, et je vois l'horrible bête qui dévore mes petits du regard immobile de ses gros yeux ronds. J'eus un moment la tentation de fuir, mais je me révoltai contre ma propre lâcheté; je me mis à battre des ailes et à vous appeler de toutes mes forces.

— Et alors?

— Alors le monstre m'a regardée, il a fait deux ou trois pas sur le nid, il a ouvert ses ailes, et il a disparu.

Le mâle avait bonne envie de rire, mais cette fois encore il eut la délicatesse de garder son sérieux.

— Ma chère, dit-il à sa femme, je connais depuis longtemps l'animal que vous avez pris pour la Bête de l'Apocalypse. Je conviens qu'il est hideux, et je conçois qu'une pauvre petite mère, en le voyant pour la première fois, ait craint pour la vie de ses enfants. Moi qui me pique de bravoure, j'avoue que j'ai eu peur la première fois que je l'ai vu.

— Réellement peur? demanda la petite mère d'un air enchanté.

Nous aimons, en général, voir les autres sujets aux mêmes faiblesses que nous.

— J'en frémis encore, reprit le mâle, avec une terreur parfaitement jouée. Seulement, j'ai appris à le connaître. Cet animal ne se nourrit ni des œufs des oiseaux, ni du sang de leurs petits. Au contraire, il sert lui-même de pâture à plus d'une espèce d'oiseaux.

— Pour rien au monde on ne m'y ferait toucher.

— Je le comprends. Notre espèce a des goûts plus délicats, plus raffinés que bien d'autres espèces. Mais ce qui nous paraîtrait à nous une nourriture grossière et répugnante fait les délices de bien des gens.

— Vraiment?

— Quand j'étais garçon, j'ai un peu couru le monde, et j'ai fait la connaissance d'un lanier qui accrochait ces dragons verts, que l'on appelle des sauterelles, par centaines, aux épines des buissons, tout autour de son nid.

— Et pourquoi les accrochait-il?

— Parce que le lanier, comme beaucoup d'autres chasseurs, aime le gibier faisandé.

— Fi, l'horreur!

— Tous les goûts sont dans la nature, reprit philosophiquement le mâle... Si nous donnions à manger aux petits.

Les petits, cependant, en attendant leur déjeuner, jouaient à un nouveau jeu.

— La bé-bête, la bé-bête! se disaient-ils entre eux; et ils se cachaient dans les coins du nid, en affectant une grande terreur. Quands ils furent repus, ils s'endormirent.

— C'est bon, dit la mère, quand ils ne seront pas sages, je saurai bien les faire tenir tranquilles en les menaçant de la bé-bête!

— N'en faites rien, ma chère, lui répondit le mâle d'un ton sérieux. C'est en menaçant leurs petits de Croquemitaine que les hommes en font des poltrons. Rappelez-vous ce que disait un jour notre voisin le curé : la peur s'enseigne aussi bien que le courage. J'expliquerai à nos chéris ce que c'est qu'une sauterelle; aussi bien, voilà qu'il est temps de songer à leur éducation; on ne saurait commencer trop tôt.

— Vous avez raison, dit la mère d'un petit air sérieux

très amusant à voir. Elle ajouta avec un soupir : — Je n'aurais pas été si sotte ce matin, si mes parents avaient songé à me donner un peu d'instruction !

C'était exactement ce que pensait le mâle, mais croyez qu'il se garda bien de le lui dire. Il était fermement convaincu que les trois quarts de nos terreurs viennent de notre ignorance, et il songeait à instruire sérieusement tous ses enfants, garçons et filles. Mais en même temps, dans la petite femelle qui était là à côté de lui, toute confuse de son ignorance, il vit la compagne dévouée de sa vie et la mère de ses enfants, et il s'appliqua à lui donner meilleure opinion d'elle-même.

Comme elle s'obstinait à déplorer son ignorance et sa sottise :

— Ma chère, lui dit-il, si j'étais encore à marier, c'est vous que j'épouserais ; vos qualités, qui sont grandes et précieuses, sont bien à vous ; votre ignorance, que vous déplorez si amèrement, vient de ce qu'à l'époque où vous êtes née, l'on ne s'occupait pas comme aujourd'hui de l'éducation des femmes. (1)

LE DOCTEUR LUND.

LE CHEVAL FOSSILE AMÉRICAIN.

Ce savant naturaliste danois, mort au Brésil il y a deux ans environ, était un homme modeste et dont le nom a été rarement prononcé au delà du pays où il a voulu finir ses jours. Craignant surtout, pour la faiblesse très apparente de sa constitution, la rude température de son pays natal, il était venu se fixer à *Minas Geraes*, entre les années 1832 et 1835, et après avoir exploré cette magnifique région dans tous les sens, il avait dû finir ses investigations scientifiques par un examen plus prolongé et surtout plus complet qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, constatant d'ailleurs, ce qu'on savait déjà, la jonction des hauts plateaux brésiliens avec la cordillère des Andes. Il s'en faut de beaucoup à coup sûr que cette portion si montueuse de l'intérieur brésilien soit parée de la végétation luxuriante dont Auguste de Saint-Hilaire et le docteur Martius nous ont tracé des tableaux si imposants et parfois si gracieux. Au lieu de ces forêts séculaires qui faisaient autrefois l'admiration du voyageur, on voit se succéder sur ces hauts plateaux des bouquets de bois assez rares désignés dans le pays sous le nom de *môutas*, et ce qu'on appelle aussi des *capoës*, sortes de buissons stériles qui contrastent par leur aspect chétif avec la nature vigoureuse et splendide que l'on vient de quitter ; mais, en revanche, et si l'on a le courage d'explorer ces vastes plaines, d'apparence parfois désolée, on s'aperçoit bientôt que ces merveilles d'une végétation exubérante sont remplacées par des merveilles souterraines dignes aussi d'être savamment explorées.

Deux grands bassins partagent cette immense région : le San-Francisco et le Rio das Velhas, et ces deux bassins coulent sur un sol formé par des dépôts calcaires qui alternent avec des lits de schistes et de grès ; les dépôts calcaires occupant toujours la partie supérieure. C'est la région des innombrables cavernes qui ont été produites pendant les siècles par les érosions continues des eaux ; elles sont pour ainsi dire innombrables, et bien peu de gens peuvent se vanter de les avoir comptées. Quelques-unes de celles qui s'ouvrent sur la *Lagoa Santa* sont immenses et d'un abord prodigieusement difficile ; celle de la *Lagoa Vermelha*, par exemple, n'a pas moins de deux mille pieds de longueur selon les calculs de Reinhardt, et il y en a dont l'étendue se prolonge au delà d'une lieue.

Dès les années qui se sont écoulées entre 1841 et 1844, Lund avait déjà exploré deux cents de ces cryptes souterraines ; nous n'essayerons pas de décrire les splendeurs variées de ces grottes profondes, où se trouvent réunis d'innombrables amas d'ossements fossiles ; notre savant danois en avait réuni cent quarante-cinq spécimens provenant de différents mammifères. Pendant un espace de temps assez considérable consacré à ces investigations minutieuses, notre professeur n'avait rencontré d'autres ossements humains que ceux qui se trouvaient mêlés à d'anciens vestiges d'espèces contemporaines, lorsque, dans un amas d'ossements fossiles remontant par leur antiquité à des espèces qui ont complètement disparu, il découvrit, en 1843, des os d'hommes et de femmes d'une assez haute stature, remontant aux âges préhistoriques ; ils se trouvaient mêlés aux os d'une espèce de jaguar (le *Felis protopanther* Lund) qui n'existe plus dans l'Amérique du Sud et qui atteignait par ses dimensions le double de la race existante ; il y en avait également parmi les os de l'*Hydrocherus sulcidens*, ce capivar gigantesque qui a disparu également des cours d'eau brésiliens et qui avait la taille d'un tapir. Dès lors la découverte de l'homme fossile américain resta comme démontrée au savant danois ; mais ce qui ajouta encore à sa surprise, ce fut une trouvaille presque aussi intéressante : il se vit un jour en présence d'ossements du cheval, qu'on supposait n'avoir jamais existé depuis les temps historiques dans les plaines du nouveau monde, où l'industrie des Espagnols l'a multiplié d'une façon si extraordinaire, que les récits reproduits par le véridique Félix d'Azara paraissent aujourd'hui empreints d'une certaine exagération. Les dernières découvertes du docteur Lund ne laissent pas, paraît-il, de doute sur ce point. Le cheval fossile des cavernes de la *Lagoa Santa* est bien le même que notre cheval domestique actuel ; la seule différence dont notre habile naturaliste put se rendre compte, c'est que cette dernière espèce était d'un type infiniment plus élevé que celui des animaux errants aujourd'hui dans les pampas, et qui y ont été amenés au seizième siècle par les Espagnols. (1)

LES ANCIENS ONT-ILS CONNU

LA FERRURE DES CHEVAUX A CLOUS.

Dans le XXIXe volume des Mémoires de la Société des antiquaires, un savant archéologue (2) expose cette opinion, que ni les Grecs, ni les Latins, n'ont connu les fers à clous semblables à ceux dont on se sert aujourd'hui. Ils faisaient

(1) Article de M. le professeur J. Girardin, auteur de *la Toute petite*, de *la Disparition du grand Krause*, etc., etc.

(1) Voy. un article de M. Lacerda dans la *Revista brazileira*, 2e année, t. VII, 1881, p. 285. Ce fut des environs de la *Lagoa Santa*, où il avait fixé sa demeure, que Lund adressa deux mémoires à ce sujet à l'Institut historique et géographique du Brésil. Le premier est daté du 12 janvier 1842, le second du 21 avril 1844. La Société des antiquaires du Nord a reçu également deux ou trois mémoires sur cet important sujet. Le Dr Lund vivait singulièrement retiré, et se livrait sans aucun genre de distraction à ses études géologiques.

(2) M. Pol. Nicard.

usage, dans des cas exceptionnels, pour protéger les pieds des bêtes de somme dont ils se servaient, d'espèces de chaussures faites tantôt avec du crin, du jonc, de la paille, et recouvertes rarement de métal. Ces chaussures fixées par eux aux pieds de leurs animaux, à l'aide de courroies ou d'autres liens, ne pouvaient pas permettre à un cheval de courir pendant longtemps, et on ne s'en servait pas à la guerre.

On croit devoir attribuer aux peuples désignés par les Romains sous le nom de Barbares l'invention du fer à cheval fixé dans le sabot avec des clous.

L'usage de la ferrure, qui a pu être introduit dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, par les Barbares, dans les contrées méridionales de l'Europe, a été long à s'y répandre, et c'est seulement dans un ouvrage connu sous le nom de *Tactique militaire*, attribué à l'empereur d'Orient Léon VI, qui vivait au neuvième siècle, que l'on trouve la première indication claire et précise d'un fer de cheval à clous.

En parlant de la cavalerie de Louis le Débonnaire, le P. Daniel écrit dans son Histoire de France que la gelée qui avait suivi les pluies d'automne avait gâté les pieds de la plupart des chevaux, qu'on ne pouvait faire ferrer dans un pays devenu tout à coup ennemi.

Il résulte ainsi du témoignage du P. Daniel, dont les recherches sont généralement exactes, qu'en France, sous Louis le Débonnaire, au neuvième siècle, on ferrait seulement à certains moments les chevaux.

Les écrivains anglais attribuent à Guillaume le Conquérant, qui vivait dans le onzième siècle, l'introduction de la ferrure en Angleterre.

En Italie et dans nos possessions d'Afrique, on voit encore de nos jours des chevaux de selle dont les pieds de derrière sont seuls ferrés.

Sur les monuments, les bas-reliefs, les statues, les médailles, représentant des chevaux, que nous ont laissés les Grecs et les Romains, on ne trouve pas un seul cheval représenté avec des fers à clous.

Les chevaux de bronze, anciennement dorés, qui ornent aujourd'hui la façade de l'église Saint-Marc, à Venise, et qui avaient été autrefois amenés à Paris par l'empereur Napoléon Ier, ont été transportés de l'île de Chio à Constantinople, dans la première moitié du cinquième siècle, par ordre de l'empereur Théodose II. Ils échurent aux Vénitiens dans le partage du butin à la prise de Constantinople par les croisés. Ces chevaux, qui marchent au pas, n'ont jamais porté de fers. Le sculpteur peut, du reste, avoir négligé volontairement ce détail.

L'enveloppe cornée appelée le sabot contient les parties vivantes du pied sur lequel il se moule. On distingue dans le sabot la paroi, le périople, la sole et la fourchette. Ces différentes parties du sabot, qui sont fortement unies entre elles, sont constituées par une corne qui est pour chacune d'elles d'une nature différente.

Habituellement, on appelle *pinces*, la région antérieure de la paroi; *mamelles*, les deux régions qui, de chaque côté, confinent à la pince; *quartiers*, les deux régions qui les suivent, et *talons*, les deux régions qui se trouvent à l'arrière du sabot.

La paroi pousse à la manière des ongles; sa croissance est d'un à deux centimètres par mois. Sur le bord supérieur de la paroi s'étend une bande mince d'une corne particulière que l'on appelle le *périople* ou *bourrelet*; elle fournit à la surface extérieure de la muraille de la paroi une sorte de vernis qui protège la corne contre le dessèchement.

La sole et la fourchette, qu'entoure la paroi sous le pied du cheval, peuvent participer à l'appui sur la terre de cet animal; mais elles seraient par la marche promptement détruites, si elles n'étaient pas protégées par le bord inférieur de la paroi, qui est dans le cheval la partie la plus résistante de la surface plantaire.

Lorsque le cheval vit en liberté dans les pâturages, le sabot ne s'use que dans la proportion de sa croissance; mais lorsque l'animal travaille, l'usure de la corne est exagérée, et les tissus vivants ne tarderaient pas à être mis à nu, si l'on ne protégeait pas la surface plantaire par la ferrure.

La lame du fer dont on se sert pour la ferrure est percée de trous appelés *étampures;* on la contourne suivant la forme du pied, en la faisant seulement porter sur le bord inférieur de la paroi, et on la maintient par des clous implantés dans la muraille de la paroi et rivés sur sa surface externe.

Les étampures sont, en général, au nombre de huit pour chaque fer.

On distingue dans les fers, suivant les différentes régions du pied auxquelles ils doivent s'appliquer : la *pince*, les deux *mamelles*, les deux *quartiers*, les deux *talons* ou *éponges*.

On peut, en recourbant les deux éponges du fer à angle droit, former avec elles des espèces de crochets qui sont appelés *crampons*, pour empêcher les glissades.

La ferrure doit, quel que soit l'état de conservation des fers, être renouvelée au bout d'un certain temps, si l'on ne veut pas laisser acquérir au pied une longueur exagérée, pouvant venir fatiguer les articulations et nuire aux aplombs; il est ainsi difficile de pouvoir la faire durer plus d'un mois.

On doit, à chaque ferrure, retrancher seulement du bord inférieur de la paroi une hauteur de corne égale à celle qui a pu pousser depuis la dernière ferrure.

INSCRIPTION SUR LA TERRASSE DU PANORAMA, A VEVEY (Suisse).

Les promenades et les édifices publics étant pour l'agrément et l'utilité de tous, la municipalité les met sous la sauvegarde des bons citoyens, dont la surveillance sera suffisante pour les faire respecter.

UNE HABITATION SAHARIENNE.

M. Guillaumet, dans son tableau intitulé : *Une Habitation saharienne*, qui figurait au dernier Salon, a représenté fidèlement l'intérieur d'une famille des oasis, aux environs de Biskara.

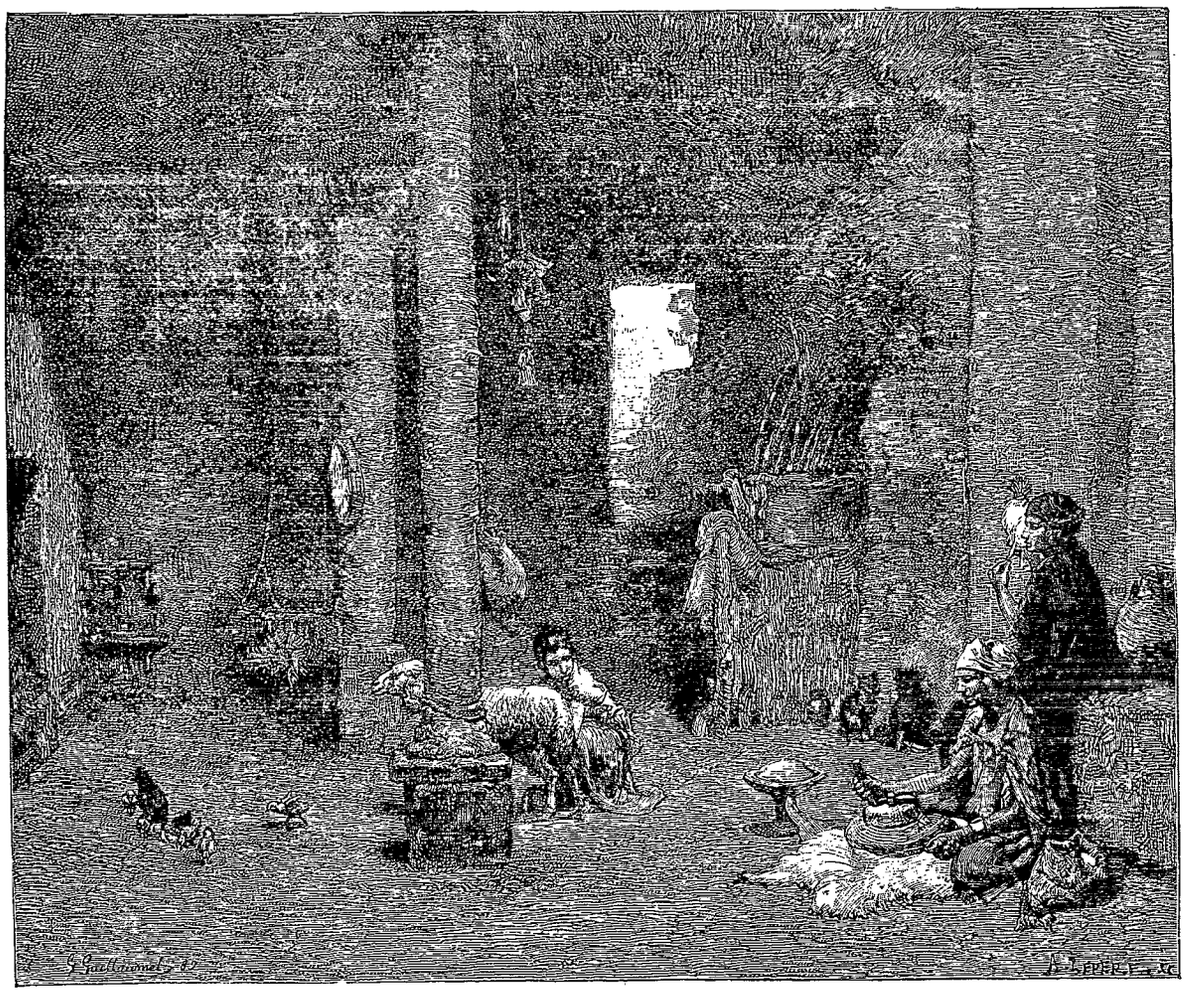
L'habitation, dont on voit l'unique chambre, est une maison en pisé qui n'a qu'un rez-de-chaussée recouvert d'une terrasse. A peine un rayon de soleil entre-t-il par l'escalier. C'est la demeure de quelque conducteur de caravanes. Tout y respire la médiocrité; mais les provisions ne manquent pas, témoin le grand couffin en halfa, rempli du blé qui a été échangé dans le Tell contre des dattes. Au plafond, que

soutiennent, en guise de colonnes, deux troncs de palmiers à peine dégrossis, est suspendu par de longues cordelettes un berceau en tiges de roseau, où dort un enfant.

Sur le premier plan, à droite du spectateur, la mère du maître, assise à terre, broie le grain en tournant la meule à main, suivant l'usage des indigènes; c'est elle aussi qui composera, avec cette mouture et du lait de chamelle, le mets national si connu sous le nom de *couscoussou*. Ni la monotonie ni la fatigue de ce travail ne causent d'ennui à cette femme âgée, toute pénétrée de l'utilité de sa fonction dans le ménage. Et puis, n'a-t-elle pas le bonheur de voir grandir et se mouvoir autour d'elle sa famille?

La jeune femme, type gracieux de la race saharienne, qui file de la laine, debout près de l'aïeule, est la bru. Elle emploie ainsi chacun de ses jours à quelque œuvre modeste, ne quittant le fuseau que pour la navette; c'est elle qui tisse les burnous et les gandouras.

La mignonne fillette qui trait une brebis, derrière le premier pilier, est peut-être une orpheline employée comme servante dans cette famille devenue la sienne. Le trésor



Intérieur d'une habitation saharienne. — Peinture par Guillaumet.

du berceau, c'est elle qui en prend soin; c'est elle encore qui égaye et endort le bébé par des chansons naïves. Car les femmes du désert se garderaient bien d'endormir leur enfant lorsqu'il pleure, de peur que le chagrin ne se glisse dans son être et ne circule avec son sang; elles le lutinent et le font rire jusqu'à ce qu'il ferme les yeux souriant et joyeux.

Grâce à cette précaution, disent-elles, son corps se développe mieux, un sang vermeil colore son teint, et son intelligence s'accroît. Le chant plaît à ces tendres créatures; chez elles il fait succéder si rapidement la joie aux larmes!

Ainsi, dans cet étroit espace, dans cette pénombre, vit, s'occupe et satisfait les besoins de son cœur, la femme musulmane. Comdamnée à s'étioler comme les fleurs qu'on tient à l'ombre, et à se flétrir avant l'âge, elle passe les journées dans ce harem presque semblable à la tristesse des cachots, en attendant que le coucher du soleil lui permette de monter sur la terrasse, pour contempler la verdure des jardins, pour causer avec les voisines, bien souvent pour se distraire en des rêves qui vont se perdre à l'infini de l'horizon. Telle est, en résumé, son existence; mais au moins elle ne se trouve pas dans l'état d'infériorité où végète la femme arabe. Si le Berbère est peu instruit, il a les idées de la famille et ne connaît point la polygamie, ce dissolvant de la société humaine.

Tout entier à l'exercice de sa profession, à la culture de ses dattiers, l'homme se voue au bien-être des siens. En retour, la femme partage son labeur sans relâche, comme pour donner un démenti au dogme de Mahomet qui sanctifie l'oisiveté; elle l'excite contre l'ennemi, le panse ou le rapporte s'il est blessé, prend son fusil quand il meurt, et parfois se fait tuer en le vengeant. N'est-ce pas assez dire que la femme berbère jouit d'une grande considération? Aussi,

aux jours de discorde entre deux tribus, lorsque la récolte des dattes est terminée et que la « poudre parle », réussit-elle souvent mieux que l'homme à ramener les combattants à des sentiments de paix.

Dans l'oasis, il existe un usage dont cette population est fière à juste titre : l'*anaïa*. C'est le droit que possède tout Saharien de rendre inviolable la personne étrangère qui se réclame de lui. Dans ce cas, une *djébira* (sacoche), une arme, un chapelet, connu comme appartenant au protecteur, peut servir de sauf-conduit.

DES ABUS DE L'ESPRIT DE SYSTÈME.

En voyant la complaisance du public pour les faiseurs de systèmes qui l'entretiennent tous les jours de leurs rêveries, on ne peut s'empêcher d'admirer le singulier penchant des hommes pour tout ce qui est explication. Personne ne s'informe si les explications sont exactes et précises, si elles sont établies sur des faits bien observés, déduites avec rigueur, confirmées par les phénomènes ; on regarde seulement où elles vont, et plus elles vont loin, plus on les reçoit avidement. Les grandes découvertes des sciences dans ces derniers temps ont merveilleusement excité cette crédulité générale. Après tant de prodiges, rien n'a paru impossible.

J.-B. Biot.

DUBOIS, SERGENT,

HÉROS MÉCONNU.

« J'étais au camp de Reimberg, dit Grimm (1), le jour du combat si connu par le dévouement d'un militaire français.

» Le mot sublime : « A moi, Auvergne, voilà l'ennemi ! » appartient au valeureux Dubois, sergent de ce régiment ; mais, par une erreur presque inévitable dans un jour de combat, ce mot fut attribué à un jeune officier nommé d'Assas.

» M. de Castries le crut comme tant d'autres ; mais quand, après ce combat, il eut forcé le prince héréditaire à repasser le Rhin et à lever le siége de Wesel, des renseignements positifs apprirent que le chevalier d'Assas n'était pas entré seul dans le bois, mais accompagné de Dubois, sergent de sa compagnie.

» Ce fut celui-ci qui cria : « A nous, Auvergne, c'est » l'ennemi ! » Le chevalier fut blessé en même temps, mais il n'expira pas sur le coup, comme Dubois ; et une foule de témoins affirmèrent à M. de Castries que cet officier avait souvent répété à ceux qui le transportaient au camp : « En- » fants, ce n'est pas moi qui ai crié, c'est Dubois (2). »

» A mon retour à Paris, continue Grimm, on ne parlait que du beau trait du chevalier d'Assas, et il n'était pas plus question de Dubois que s'il n'eût jamais existé.

» Je savais le contraire : je ne pus convaincre personne ; et l'histoire, qui a recueilli ce fait, n'en consacrera pas moins une grave erreur de fait et de nom. »

D'Assas perd la gloire du *mot*, dit M. Edouard Fournier, mais il lui reste l'honneur insigne d'avoir déclaré qu'il ne lui appartenait pas, et d'avoir réclamé lui-même pour le soldat dont on lui prêtait l'héroïsme.

(1) *Mémoires inédits*, t. I, p. 188.

(2) D'après un récit peu connu, donné par le *Bulletin du bibliophile belge*, t. III, p. 130, il paraîtrait que le chevalier, à qui le cri de Dubois avait donné l'éveil, se serait élancé en criant à son tour : « Tirez, Auvergne, c'est l'ennemi ! » et aurait été blessé mortellement par « ses propres gens de piquet. » La nuit était, en effet, très noire, et cette malheureuse méprise n'était que trop possible.

DE L'USAGE DES BOUTONS.

LEUR FABRICATION.

Au douzième siècle, on employait à la confection des boutons les métaux les plus précieux et les pierres les plus rares. On les substitua d'abord aux agrafes pour attacher les vêtements, puis on s'en servit pour garnir et orner les costumes d'hommes et de femmes.

Sous le règne de saint Louis, les boutons formaient le principal ornement du *surcot*.

Le passage suivant, extrait d'un titre de l'an 1379, montre quelle était la richesse de ce genre de parure : « VI boutons ronds, en manière de frèzes d'or, semez de petitz saphirs et ballaysseaux, sur chacun une grosse perle... »

Au seizième siècle, les boutons formaient le principal ornement des bonnets, comme le montre un portrait de Claude de Guise qui date de 1526.

Une ordonnance somptuaire de 1549 indique l'importance qu'on attachait alors aux boutons : « Les garnitures d'or et d'argent n'étaient permises que pour les boutons et les fers de lacets ; la soie seule pouvait servir à faire les passements et broderies, et tout cela, boutons, ferrements, passements, broderies, avait sa place assignée le long des ouvertures du vêtement, sans en pouvoir envahir les pans ni les faces. »

Au temps de Henri IV, les costumes et les robes étaient couverts de boutons ; un inventaire dressé en 1599 nous apprend que Gabrielle d'Estrées possédait « vingt boutons d'or esmaillez de plusieurs couleurs ausquels il y avoit à chacun dix-sept diamants à l'entour. »

Sous Louis XIII, les boutons furent bannis du costume et ne servirent plus qu'à orner les jarretières. La mode en revint avec Richelieu ; on portait alors des pourpoints entièrement garnis de boutons.

En 1667, d'après le *Mercure galant*, les hommes revêtaient des justaucorps et des vestes ornés de nœuds de rubans retenus sur l'épaule droite, et de quelques agréments autour des boutonnières, qui, de même que les boutons, étaient recouvertes de soie jaune ou blanche pour imiter l'or et l'argent. Les femmes n'ayant pas de boutons en diamants ou en pierreries, devaient les remplacer par des boutons de jais. Vers 1740, les habits, redingotes, etc., se boutonnaient, du moins au niveau de la ceinture. En 1760, on conserva l'usage des boutons, mais, les vêtements ne se boutonnant plus, on crut devoir supprimer les boutonnières ; quelques années plus tard, on mit à la mode les vestes allemandes croisées et à double rang de boutons et de boutonnières. En 1780, on remplaça les boutons d'étoffe par des boutons en métal artistement travaillés et, par suite, d'un prix exorbitant ; enfin, au dix-huitième siècle, les boutons recouverts et les boutons métalliques furent indifféremment employés pour garnir les costumes d'hommes et de femmes. Depuis, la mode n'en a pas changé, et ils sont encore aujourd'hui les principaux compléments de la toilette.

La fabrication des boutons est d'une importance capitale ;

on en fait aujourd'hui en tous genres et de toutes formes : en diamants et autres pierres précieuses, en or, en argent, en platine, en fer, en cuivre, en nickel, en bois, en corail, en corne, en buffle, en écaille, en os, en ivoire, en corrozo (ivoire artificiel), en nacre, en porcelaine, en ébonite, en caoutchouc, en papier, etc., etc. Les uns sont ornés de broderies, de perles ou de passementerie ; les autres, au contraire, sont employés tels quels, sans aucune garniture.

Les boutons destinés à être recouverts de soie, de drap ou de tout autre tissu, sont généralement en bois et découpés au tour dans de petites plaquettes sciées à la main ; ils n'ont qu'un seul trou central et sont appelés *moules à boutons*. On les tourne avec une mèche de villebrequin à trois pointes, dont l'une trace et découpe à moitié la circonférence du moule, tandis que la seconde le polit et que la troisième le perce de part en part. Lorsque la face antérieure du bouton est terminée, on le retourne et l'on recommence la même opération jusqu'à ce que la première pointe le sépare complètement de la plaquette.

Les boutons à plusieurs trous s'exécutent de la même façon que les moules, mais avec cette différence que les trous sont percés simultanément à l'aide d'un nombre égal de vrilles ou mèches mises en mouvement par les courroies du tour.

Pour faire les boutons en corne, on commence par ramollir la matière dans de l'eau bouillante ; on la coupe ensuite en rondelles d'épaisseur convenable, puis on soumet celles-ci à une forte pression dans une presse à vis qui leur donne l'empreinte voulue. Il ne reste plus alors qu'à les arrondir avec la lime et à les polir.

Les boutons de passementerie qui se confectionnent à la main sont appelés *boutons à l'aiguille*, et l'on nomme *boutons cousus* ceux qu'on recouvre d'étoffe ou que l'on garnit de soie, de laine, de fil ou de coton au moyen d'un rouet ou d'une machine spéciale. Ceux-ci sont généralement composés d'une coquille en fer qu'on découpe à l'emporte-pièce et qu'on recuit pour empêcher le métal de couper le tissu. Cette coquille est ensuite rabattue sur un carton recouvert de fil et qui forme la *queue* ou *culot* du bouton.

Dans les boutons de tailleur, la queue se compose d'une toile prise entre la coquille et une autre plaque de fer qui en assure la solidité.

Les boutons de nacre se découpent dans les coquillages au moyen d'un tour à pied ou d'une fraise ; on les perce ensuite avec une broche, puis on les façonne, s'il y a lieu, avec un tour à guillocher. On fabrique de même les boutons d'os, d'ivoire, de burgos et de corrozo.

Les boutons en métal sont faits à l'aide de machines qui en débitent de 10 à 12 000 par heure ; ils sont de deux sortes : les boutons en *cuivre massif*, et les boutons en cuivre coquille. Les premiers se composent d'un *flan* découpé dans une planche de cuivre laminé et d'une queue soudée ; on les décore de gravures, de ciselures, d'armoiries, d'initiales, etc. Les autres sont formés de plusieurs pièces : d'une coquille emboutie, d'un flan de carton ou de métal, et d'un culot en cuivre avec queue adhérente, soudée ou rivée. Comme les précédents, ils sont en général ornés de ciselures ou de gravures, et s'emploient surtout pour garnir les uniformes.

La fabrication des boutons métalliques exige un grand nombre d'ouvriers spéciaux, tels que fondeurs, lamineurs, estampeurs, reperceurs, soudeurs, brunisseurs, graveurs, vernisseurs, doreurs, etc., etc.

Certains fabricants occupent jusqu'à 1 500 ouvriers, et il existe à Paris des manufactures qui produisent, par jour, 500 grosses de boutons de fantaisie en métal.

Les boutons en porcelaine constituent un genre tout particulier. On les fabrique avec un mélange de phosphates, de borates, de feldspath et d'oxydes métalliques divers que l'on pulvérise d'abord, puis qu'on tamise et qu'on sèche après les avoir lavés à l'eau, à l'acide et au lait.

La substance pulvérulente est ensuite répartie sur une plaque de fonte présentant un certain nombre de cavités ou *matrices*, dans lesquelles on moulera la pâte. Sur cette plaque s'en ajuste une autre qui présente autant de saillies ou *poinçons* qu'il y a de matrices dans la première. On serre alors les deux plaques au moyen d'une presse à vis ; puis, quand on juge que la pâte a bien pris la forme des moules et atteint une consistance suffisante, on perce les trous avec des forets et l'on place les boutons sur des feuilles de papier. Celles-ci sont alors portées au four, dont la chaleur fond la pâte qui durcit en se refroidissant.

Pour faire des boutons de porcelaine à queue, on les perce avec une vrille et l'on enfonce dans chacun des trous un alliage fusible qui permet de souder les queues après la cuisson. Cette opération, en apparence longue et difficile, s'exécute avec une grande rapidité.

Les boutons de verre se fabriquent principalement en Autriche, surtout à Gablonz (Bohême). On en fait de toutes formes et de toutes couleurs ; ce sont, en général, des imitations de pierres précieuses, de corail rouge et de perles fines.

Les boutons en papier, qu'on utilise de préférence pour l'ornementation des chaussures, sont fabriquée avec des plaques de carton découpées à l'emporte-pièce, et portent une queue métallique. Ils sont estampés, durcis à l'huile de lin chaude, et vernis.

Les boutons de métal et de soie se fabriquent spécialement à Paris et à Lyon ; mais c'est à Beauvais, Briare et Méru (Oise), que se font ceux de nacre, d'ivoire, d'os et de godeficlie.

Dans son *Rapport sur l'Exposition de 1878*, M. Hastog évalue à 30 000 le nombre d'ouvriers et ouvrières employés à la fabrication des boutons. Ce chiffre se répartit de la manière suivante : 10 000 hommes, 15 000 femmes et 5 000 enfants. Les hommes gagnent de 4 fr. 50 cent. à 8 francs par jour ; les femmes, de 2 fr. 50 à 3 fr. 75, et les enfants, de 1 à 2 francs. M. J. Hayem, un de nos manufacturiers les plus en renom, estime à 35 ou 40 millions le chiffre d'affaires de l'industrie boutonnière en France.

L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, le Portugal, la Suède, la Russie et l'Amérique, possèdent aussi des manufactures de boutons ; mais leur importance est loin d'égaler celle de nos fabriques françaises.

QUELQUES EXEMPLES
DE MÉMOIRES EXTRAORDINAIRES.

Les qualités constitutives d'une bonne mémoire sont : la facilité à apprendre, la solidité à retenir, la promptitude à retrouver les souvenirs acquis. Ces trois qualités se trouvent rarement réunies chez la même personne. L'un oublie

aussi vite qu'il apprend ; l'autre a une peine inouïe à conserver les idées après la perception, mais en revanche les a ensuite toujours présentes à l'esprit ; un troisième est incapable d'évoquer sur-le-champ le souvenir du passé. Mais on peut citer des exceptions.

Mithridate VII, surnommé Eupator, pouvait appeler chacun de ses soldats par son nom. Il parlait couramment vingt-deux langues ; il n'avait jamais besoin d'interprètes pour s'entretenir avec les peuplades nombreuses et barbares de la Scythie et du Caucase, soumis à son empire. Aussi, le nom de *Mithridates* a-t-il servi à désigner des recueils de grammaires, de vocabulaires ou d'extraits sur les langues : Christophe Adelung publia en 1506 son *Mithridates* ou *Tableau universel des langues*, avec le *Pater* en cinq cents idiomes, et Conrad Gesner donna, en 1555, *Mithridates, sive de differentiis linguarum*.

Si l'on en croit Ælius Spartien, écrivain de l'Histoire Auguste, l'empereur Adrien était doué d'une mémoire prodigieuse. Un solliciteur, dont la tête commençait à blanchir et auquel il avait refusé une grâce, se fit teindre les cheveux et revint la lui demander : il lui répondit : « Je l'ai déjà refusée à votre père. » Il saluait par leur nom les personnes qu'on lui avait présentées une seule fois, et il lui arriva souvent de se rappeler les noms des vétérans auxquels il avait autrefois donné leur congé. Il retenait la plupart de ses lectures ; il pouvait à la fois écrire, dicter et converser avec ses amis ; il était au fait des plus petits détails des comptes publics.

L'orateur romain Q. Hortensius, au dire de Cicéron, récitait un plaidoyer tout comme il le méditait, sans en écrire un seul mot ; aucune des objections de ses adversaires ne lui échappait. Sénèque raconte qu'Hortensius, assistant un jour à une grande et longue vente publique, retint et nomma par ordre tous les objets qui avaient été vendus, sans oublier le nom de chaque acheteur ni le prix de vente. On confronta son énumération avec le registre des contrôleurs, et on la trouva exacte.

Thémistocle apprit la langue des Perses en très peu de temps. Quelqu'un lui proposant un jour une méthode mnémotechnique : « J'aimerais mieux, répondit-il, un secret pour oublier ce que je voudrais. »

Le philologue Scaliger, né en 1540, traduisit en vingt et un jours l'*Iliade* et l'*Odyssée* : il n'oubliait le sens d'aucun des mots qu'il avait rencontrés une seule fois. Il apprit seul l'hébreu, l'arabe, le syriaque, le persan, et la plupart des langues européennes. Il s'exprimait correctement dans treize idiomes, tant anciens que modernes.

Cette aptitude pour la connaissance rapide des langues était aussi une des qualités du chancelier d'Aguesseau, qui savait le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe, l'italien, l'espagnol, le portugais et l'anglais. A l'âge de quatre-vingt-un ans, il reprit un de ses amis qui avait cité inexactement un vers de Martial, et rappela littéralement l'épigramme entière, bien qu'il n'eût pas lu Martial depuis l'âge de douze ans.

De même, Renaud de Beaune, parvenu à une extrême vieillesse, se souvenait de la plupart des vers latins et grecs qu'il avait lus étant jeune. Il récitait des passages d'Homère, sans se tromper d'un iota, quoi qu'il n'eût pas repassé les œuvres du poète depuis plus de quarante ans.

Hugues Doneau savait par cœur tout le *Corpus juris*. Lipse n'ignorait pas une ligne des *Histoires* de Tacite. « Il offrait, dit un biographe, de réciter mot pour mot tous les endroits de cet ouvrage qu'on lui marquerait, consentant avec emphase qu'on se tînt auprès de lui avec un poignard à la main, et qu'on l'enfonçât dans son corps en cas qu'il ne rapporterait pas fidèlement les paroles de l'auteur. »

Le jésuite français Ménestrier avait également une vaste mémoire. La reine Christine de Suède, passant à Lyon en 1657 et voulant l'éprouver, fit prononcer et écrire devant lui trois mille mots bizarres et vides de sens ; il les répéta dans le même ordre. Sénèque dit de lui-même qu'il répétait deux mille mots détachés dans l'ordre même où ils avaient été prononcés.

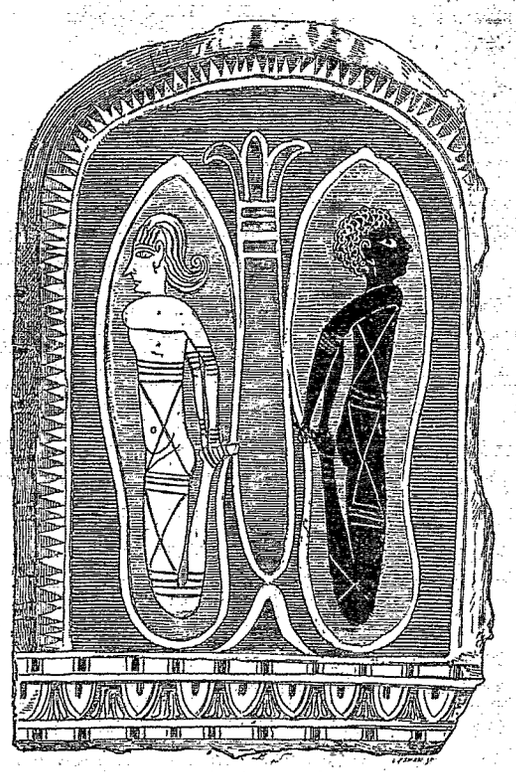
Les biographes citent ce mot de Louis XIV. Rencontrant un homme dans les appartements : « N'êtes-vous pas, lui dit-il, au duc de *** ? Je le reconnais aux boucles d'or de vos souliers qui lui *appartiennent*. » Mais est-ce là une grande preuve de mémoire ?

Le jésuite Hardouin, resté célèbre par ses idées paradoxales autant que par sa prodigieuse puissance de souvenir, fut jugé digne de cette épitaphe : « Ci-gît le père Hardouin, d'heureuse mémoire, en attendant le jugement. »

SANDALES ÉGYPTIENNES.

« Fouler aux pieds ses ennemis » n'était pas une simple métaphore dans l'antique Égypte.

Sous les sandales tressées avec des feuilles de palmier ou des tiges de papyrus qui sont parvenues jusqu'à nous,



Musée du Louvre. — Sandales égyptiennes.

on voit souvent représentés, sur une toile servant de doublure, deux prisonniers pieds et mains liés : c'est tantôt un nègre ou un Lybien, tantôt un Syrien. *Tes ennemis sont sous tes sandales*, est la légende habituelle de cette représentation. Celles qu'on voit ici sont la reproduction d'une peinture appartenant au Musée égyptien du Louvre.

LE DÉSESPOIR.



Musée du Louvre. — Le désespoir, statue par Perraud.

Est-ce bien une statue? Ne dirait-on pas l'homme lui-même, surpris, saisi par un malheur inattendu, par une souffrance morale tellement intense, que la pensée est comme suspendue, que l'âme ne perçoit plus rien en dehors de sa propre douleur? Rien! ni remède, ni consolation, ni adoucissement : tout est fini, le monde est vide!

Tout est fini! Oui, pour les faibles qui se courbent et restent abattus ; non, pour les vaillants qui luttent et qui se relèvent. Et celui-ci, qui, on le voit à la crispation de ses mains, à l'effarement de son regard, est descendu jusqu'au fond de l'abîme de la douleur, celui-ci saura en remonter. Son désespoir est le « beau désespoir » qu'a chanté le grand Corneille ; il y trouvera des forces pour la lutte, il combattra, et il ne sera pas vaincu. Oui, le coup était rude : le corps et l'âme ont à la fois plié sous le choc; mais la volonté se relève déjà; l'homme ne restera pas longtemps à terre. Tout à l'heure il sera debout, défiant le sort et le regardant en face.

Et qui sait quelles ressources nouvelles, quels trésors jusque-là ignorés de courage, de vertu, de dévouement, de génie, il découvrira en lui-même? Le creuset éprouve l'or; l'adversité éprouve l'âme. L'homme heureux ne sait pas quelles facultés puissantes reposent, inutiles, au fond de son être : il jouit de l'existence, il se laisse vivre; et si rien n'a interrompu le cours de ses prospérités, il meurt sans laisser d'œuvre qui lui survive. Mais que la grande révélatrice, la douleur, touche ses lèvres de son doigt brûlant, alors son génie s'éveille : le poète chante; le peintre, le sculpteur, expriment, saisissantes, la passion et la pensée; le musicien sent jaillir de son cœur les harmonies puissantes qui berceront les cœurs souffrants et qui changeront en larmes de joie les larmes de la tristesse Et tous les affligés dont ils ont charmé les peines s'étonnent et se disent : « Qu'est-il donc arrivé? qui les a donc changés ainsi? Qu'ils sont heureux de posséder de tels dons! » Et ils leur portent envie.

Ne les enviez pas, vous qui les admirez; vous ne les envieriez peut-être plus si vous saviez ce qu'ils ont souffert. Et pourtant, voudraient-ils effacer de leur vie la douleur, qui les a faits ce qu'ils sont? N'y a-t-il pas pour eux quelque chose qui est supérieur au bonheur : le sentiment du progrès moral, la conscience de leur propre valeur, la certitude d'avoir puisé dans le malheur qui aurait accablé une âme vulgaire la force de monter plus haut, et la vision nette et lumineuse de l'idéal? Cette consolation sublime, que Dieu leur accorde comme récompense de leur courage ou comme salaire du bien qu'ils ont fait, qui d'entre eux consentirait à y renoncer? Pas un peut-être n'oserait dire : « Je voudrais n'avoir pas souffert! » Car il est beau d'avoir été abattu et de s'être relevé, d'avoir lutté et d'avoir vaincu, et de s'être trouvé plus fort que le désespoir.

Notre éminent sculpteur Perraud avait puisé son inspiration dans les cruelles épreuves de sa vie (1).

PIETER VANDAEL.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 166, 170, 178, 186, 222, 226, 245, 250, 286, 290, 298.

XII. — DEUX PÈRES.

Pour ce qui est de Pieter Vandael, il ne dormit pas du tout; et ce qui l'empêchait de dormir, c'était la proposition qu'il avait annoncée pour le lendemain à Jacob Lemans.

Cette proposition était née dans le cerveau de Marie; et quoiqu'elle fût loin d'agréer à Pieter, il ne se croyait pourtant pas le droit d'y refuser son assentiment. Pieter ne menait plus les événements, il se laissait mener par eux, non sans être fort inquiet du but inconnu où ils le conduisaient.

Quand le jour parut, il se leva, s'habilla, et, ouvrant sa porte avec un grand soupir : « Allons, se dit-il, puisqu'il le faut! Comme cela, après tout, je n'aurai plus de reproches à me faire; je ne lui prendrai plus rien, nous partagerons. » Et il alla trouver son cousin.

Si le cousin se fit prier pour dire oui à ce que venait lui proposer Pieter Vandael, ce ne fut que par discrétion, car c'était la porte du paradis qu'il lui ouvrait. Tout fut réglé ce matin-là même; Marie avait trop peur de laisser retomber Jakob entre les griffes de Gambart. Jakob Lemans venait habiter la chambre où il avait passé la dernière nuit; il payerait un petit loyer, et il payerait aussi pension pour sa nourriture, car il partagerait désormais la vie de ses parents. De cette façon il serait mieux logé et mieux nourri qu'à la *Poulie d'Or*, sans dépenser davantage; et Marie se chargerait de lui tenir son linge en bon état. Si elle avait trop d'ouvrage, elle prendrait une femme pour l'aider, les jours de lessive ou de repassage. Jakob fut installé le jour même.

Il se passa plusieurs mois pendant lesquels Marie et Jakob n'eurent rien à désirer. L'ancien forçat, âme plus faible que méchante, subissait les bonnes influences comme il avait autrefois subi les mauvaises; il était l'esclave de Marie, et jamais captif ne s'est trouvé plus heureux de son esclavage.

Sa femme n'avait pas pu le diriger, parce qu'elle était trop douce, et aussi parce que c'était sa femme et que, dans son opinion, c'était à lui de commander et à elle d'obéir. Avec Marie, c'était autre chose; il ne croyait avoir aucun droit sur elle, et il trouvait du plaisir à faire toutes ses volontés. D'ailleurs, elle avait toujours raison. Elle l'avait d'abord rendu propre et soigné dans ses habits; elle avait ensuite obtenu la direction de sa bourse, et elle le forçait à mettre de l'argent à la caisse d'épargne, ne lui laissant que de quoi acheter son tabac : force lui était de ne boire qu'à table et d'oublier le chemin du cabaret.

Elle le boudait quand il avait exprimé quelque mauvaise pensée; elle se fâchait tout à fait quand il disait quelque chose d'injuste. « C'est mal, cela! s'écriait-elle. Papa Pieter, dis-lui donc que c'est très mal; les honnêtes gens ne pensent pas comme cela! » Quand, au contraire, elle était contente de lui, elle l'appelait quelquefois « papa Jakob », et il en avait le cœur tout réjoui. Son éducation morale se refaisait sous l'influence de Marie; il en venait à craindre son mécontement plus que tout au monde.

Pieter Vandael faisait de son mieux pour trouver tout cela très bien; il partageait son trésor avec Jakob; mais il ne pouvait s'empêcher de faire une grimace intérieure lorsque l'enfant disait « papa Jakob. » Il tâchait de se faire une raison; il se disait : « Elle est à lui, après tout : ce serait bien pis s'il me l'avait reprise; je suis encore heureux que les choses soient comme elles sont. » Mais il avait beau faire, il avait bien de la peine à être gai, le pauvre Pieter Vandael.

Pendant ce temps-là, Gambart, qui s'était cru sûr d'un complice à l'intérieur du port, amassait une rancune féroce contre Jakob, qui lui avait glissé des mains, et contre Pieter et Marie, qui le lui avaient détourné.

Mais comment se venger? Attaquer les deux hommes était dangereux, vu leur force; il aurait fallu prendre des aides, et les aides, ne voyant rien à gagner dans une pareille besogne, s'y seraient refusés. Tordre le cou à Marie eût été plus aisé, s'il avait pu la rencontrer seule dans un endroit écarté; mais Marie ne sortait seule qu'en plein jour et ne suivait que des chemins fréquentés. Et puis Gambart n'aimait pas à courir des risques; il chercha une vengeance où sa main pût ne pas paraître.

Il commença par venir demander de l'ouvrage dans le port; on y avait besoin de beaucoup d'ouvriers à ce moment-là, et on l'engagea.

Une fois dans la place, il s'y conduisit de façon à inspirer toute confiance et à pouvoir aller et venir à toutes les cales, à tous les ateliers, à tous les chantiers, sans inspirer de soupçons. Il ne parut pas connaître Jakob ni Pieter; mais il se tint au courant de l'ouvrage qu'ils faisaient, et guetta une occasion.

Le *Léviathan* était alors sur le chantier, et les ouvriers lui donnaient la dernière main : on allait le lancer sous peu de jours. Le *Léviathan* était toujours très entouré; il y avait longtemps qu'on n'avait construit à Lorient un vaisseau à trois ponts.

A la faveur de la foule des curieux, connaisseurs ou autres, qui venaient l'admirer ou lui chercher des défauts, Gambart put le visiter à son aise, se promener tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et jusque sur les échafaudages où travaillaient les ouvriers.

Le lendemain, Pieter Vandael et Jakob Lemans montèrent gaiement sur le *Léviathan;* ils étaient chargés de donner la dernière façon à une certain partie du bordage, et pour cela ils prirent place sur un petit plancher, une espèce de balançoire suspendue à quatre câbles réunis deux

(1) Voy. son portrait et sa biographie, t. XLVIII, 1880, p. 159.

par deux à une certaine hauteur, et on les descendit le long du bordage. A peine y étaient-ils que l'appareil craqua.

— Hum! dit Jakob, est-ce que les câbles et les planches sont bien solides? Quel saut on ferait d'ici en bas! c'est à faire frémir.

— Pas de danger; ce sont des câbles neufs, répondit Pieter. Mais le fait est que si on tombait, on arriverait en morceaux : c'est haut, un vaisseau à trois ponts.

Il parlait encore, quand un nouveau craquement se fit entendre; les deux câbles du même côté (des câbles neufs!) se rompirent tout à coup, et les deux hommes sentirent le plancher manquer sous leurs pieds. Les curieux qui circulaient au-dessous d'eux poussèrent des cris d'effroi et s'enfuirent.

Cependant les deux ouvriers n'étaient point tombés; chacun d'eux s'était accroché au plancher, et ils restaient suspendus dans le vide. Jakob avait passé ses deux bras autour d'un des montants de leur plancher, et il le tenait ferme; Pieter se tenait d'une seule main, mais un de ses pieds avait trouvé un point d'appui dans l'espèce de demi-cercle que formaient les deux câbles coupés; car ils s'étaient rompus au-dessus de leur point de réunion, à l'endroit qui aurait dû être le plus solide. Les deux hommes pouvaient donc attendre quelques instants qu'on vînt à leur secours; et déjà, du vaisseau, on leur criait : « Tiens bon! nous arrivons! courage! » Et on s'empressait pour leur jeter des échelles de corde ou pour les attirer par les écoutilles.

Mais Pieter, par un mouvement instinctif, leva les yeux vers le câble qui les soutenait seul désormais; et il vit avec un effroi indicible que celui-là aussi avait été scié : la coupure s'agrandissait de seconde en seconde, le chanvre s'effilochait, l'épaisseur du câble diminuait rapidement, à mesure qu'il s'allongeait. Avant que les secours pussent arriver, certainement, les derniers brins de chanvre auraient cédé, et les malheureux qu'ils soutenaient seraient précipités en bas. C'était la mort : une chute sur le sol, de cette hauteur, eût déjà pu être mortelle, et les pièces de bois, les pierres, les outils, qui jonchaient le terrain autour du *Léviathan*, doublaient encore le danger. La corde s'allongeait de plus en plus; elle ne pouvait pas porter davantage le poids de deux hommes... S'il n'y en avait qu'un, elle durerait peut-être assez pour qu'il fût sauvé...

On ne saurait comprendre, si on ne l'a pas éprouvé, le monde de pensées qui peuvent traverser un cerveau en une seconde dans un grand danger.

Pieter vit que s'il se sacrifiait, il sauverait Jakob; il se réjouit de penser que maintenant Jakob était revenu au bien et qu'il serait un bon père pour Marie. Il envoya à l'enfant un suprême adieu, et, acceptant cette mort terrible comme une réparation qu'il faisait à Jakob en lui rendant sa fille, il cria : « Jakob! tu ouvriras le coffret de chêne. Rends Marie heureuse. Adieu! »

Sa main s'ouvrit, son pied quitta l'appui qui le soutenait, et son corps vint s'abattre sur la terre, au-dessous de Jakob, que la secousse et la clameur qui s'éleva avertirent de la chute.

Un instant après, Jakob, saisi par des grappins, était remonté à bord; et ses premières paroles étaient : « S'est-il tué? Oh! pauvre petite Marie! » Les marins examinèrent les câbles : on n'avait pas affaire à un accident, mais à un crime; les câbles avaient été sciés d'avance de façon à céder sous le poids des deux ouvriers.

En bas, on relevait Pieter Vandael, et personne ne doutait qu'il ne fût plus qu'un cadavre. Pourtant il n'était pas mort; il avait plusieurs membres brisés, et tout son corps n'était plus qu'une plaie. Mais il était tombé sur un grand tas de copeaux qui avait amorti le choc, et il reprit connaissance quand on l'eut déposé sur un lit d'hôpital. Jakob, dont le désespoir faisait pitié, avait obtenu de l'accompagner. Dès que le blessé put parler, il demanda Marie et sourit à Jakob qui pleurait.

Quand la pauvre Marie, pâle comme une morte, franchit le seuil de l'hôpital, elle trouva sur son chemin le chirurgien qui la guettait.

— Oh! mon cher père! balbutia-t-elle; est-il...? elle n'osait pas prononcer le mot terrible. M. Kernolec secoua la tête.

— Ayez du courage, ma chère petite, ne l'agitez pas. Il est très mal; pourtant, les membres cassés, les contusions, les côtes enfoncées, tout cela peut se guérir, s'il n'y a pas de lésions intérieures; mais je ne puis rien vous dire maintenant. Il vous demande, venez le voir.

Marie, étouffant ses sanglots, suivit le chirurgien. On avait mis Pieter dans une petite chambre où son lit était seul; Jakob l'avait demandé, disant qu'il avait des économies, qu'il payerait les frais et qu'il voulait que son pauvre cousin fût traité comme un officier.

Pieter dit à Marie d'approcher de son lit. Il avait, avant de mourir, une révélation à lui faire, et aussi à Jakob. Les médecins voulurent lui imposer silence.

— Et si je meurs? dit-il. Il vaut mieux que je parle pendant que j'en ai encore la force; ensuite Dieu fera de moi ce qu'il voudra.

Il parla donc : il raconta comment il avait trouvé Marie mourant de faim et de froid auprès du cadavre de sa mère; il expliqua ses craintes pour l'avenir de l'enfant, si elle tombait entre les mains de son père; il demanda pardon à Jakob de ne pas lui avoir rendu sa fille; il exprima l'espoir qu'à présent il saurait la rendre heureuse et rester honnête homme; il dit, enfin, que c'était dans cette confiance qu'il avait lâché son appui quand il s'était aperçu que le câble coupé ne pouvait plus soutenir deux hommes.

Le coffret de chêne contenait les papiers trouvés sur le corps de Marie Verlingen : on les aurait toujours découverts; mais Pieter aimait mieux expliquer les choses lui-même, devant témoins, pour que Jakob n'eût pas de difficultés à être reconnu comme le père de Marie, et aussi pour qu'il sût les motifs qui avaient guidé son cousin.

Quand il eut fini, il s'évanouit de fatigue. Jakob et Marie pleuraient tous les deux. . . . . .

Si, en passant à Lorient, il vous vient l'envie d'emporter comme souvenir un petit modèle de bateau, sloop ou baleinière, corvette ou canot, on vous enverra le chercher à Kerantrech, chez un charpentier de marine devenu impotent à la suite d'une chute, et qui gagne sa vie à faire en petit les travaux qu'il ne peut plus faire en grand. Et, dans une maison propre et riante, vous trouverez, assis dans un fauteuil à roulettes, un homme privé d'un œil, la figure balafrée, une jambe inerte et l'autre remplacée par une jambe de bois. Il n'a plus d'intactes que ses deux mains, et il s'en sert avec une adresse merveilleuse.

Auprès de lui sommeille un vieux chien, tout au plus capable de soulever la tête quand son maître l'appelle dou-

cement : « Quêteur ! mon bon chien ! » Autour de l'infirme voltige comme un oiseau une jeune fille fraîche comme une fleur, qui, tout en vaquant aux soins du ménage, ne cesse pas un instant de veiller à tous ses besoins, et qui vient de temps en temps poser avec tendresse ses lèvres roses sur son front. L'infirme, c'est Pieter Vandael ; la jeune fille, c'est Marie ; et quoique Pieter ne doive jamais redevenir l'homme alerte et robuste qu'il était jadis, il se trouve plus heureux que dans le temps où il avait, comme il dit, « ce poids sur le cœur. » S'il travaille, c'est qu'il le veut bien ; c'est qu'il aime à s'occuper et qu'il veut contribuer aux charges de la maison ; mais Jakob ne le lui demande pas, certainement ! Jakob est trop fier de travailler pour son cousin, qui a voulu donner sa vie pour lui, qui a élevé son enfant, qui lui a tendu la main pour le tirer de la misère et du vice, et qui a fini par faire de lui un homme que Marie peut sans rougir appeler « mon père ! » car l'heure des tentations est passée : Jakob a désormais trop de bien à faire dans la vie pour trouver le temps de faire le mal. Le sacrifice de son cousin a fait de lui, sans retour, un honnête homme.

Une enquête minutieuse a fait découvrir la main qui avait scié les câbles. Gambart est au bagne pour vingt ans, et comme c'était déjà un bandit d'un certain âge, il n'est guère probable qu'il en revienne.

LE POINT D'ALENÇON
ET LE CHATEAU DE LONRAI.

Nous avons dit (t. XLIX, p. 295) que Colbert, ayant résolu d'introduire en France la fabrication du point de Venise, s'était adressé, en 1665, à une dame Gilbert d'Alençon, longtemps exercée à la fabrication italienne, et qu'il l'avait installée « dans une petite demeure à tourelles », le château de Lonrai, dans l'Orne... L'entreprise réussit au delà des espérances. Le roi vint visiter la fabrique, admira et fit admirer, etc. Colbert n'avait pas laissé que de rencontrer de sérieuses difficultés. Sans compter les ruses et le méchant vouloir des commerçants étrangers, la fabrique de Lonrai avait eu à subir une sorte de siége des anciennes dentellières du pays. Mais le ministre avait tout prévu, etc.

« A la fin du règne de Louis XIV, la mode de « faire du » point » était générale chez les grandes dames : on entendait par là le *point de France*, qui ne se faisait qu'à Alençon. »

Un de nos abonnés nous écrit qu'il considère comme inexact ce récit, mis en circulation par Joseph Odolant-Desnos, dans un *Rapport fait au comité des manufactures*, vers 1842.

Et voici comment il soutient son affirmation :

1° Il est facile d'établir, pièces en main, et notamment par une citation de la pièce intitulée *la Révolte des passements*, imprimée en 1661, dans laquelle est mentionné le point d'Alençon, que cette sorte de dentelle existait avant Colbert. D'autres documents prouvent même que dès cette époque la fabrication du point avait pris à Alençon et aux environs, à Argentan (où il existe encore aujourd'hui un hôtel du *Point de France*), à Falaise, etc., une très grande importance. Un simple collet de dentelle, fabriqué par les ouvrières du pays, atteignait le prix de 1 500 à 2 000 livres. Ces chiffres donnent une idée du degré de perfection auquel on était arrivé à Alençon avant l'établissement formé sous le patronage de Colbert.

2° Le château de Lonrai n'appartenait pas à Colbert en 1665, et ne lui a même jamais appartenu. Il n'est devenu la propriété de son fils, le marquis de Seignelay, qu'en 1683, l'année même de la mort de Colbert, par suite d'un mariage avec l'héritière des Matignon. Le château de Lonrai n'était point « une petite demeure seigneuriale », c'était le chef d'un marquisat, érigé en 1644, en faveur du maréchal de Matignon. Deux évêques de Lisieux, de la même famille, possédèrent cette importante seigneurie de 1648 au 28 décembre 1682.

On a l'inventaire du mobilier du château en 1680. On y remarque un assez grand nombre de tableaux de l'école italienne, mais aucune trace de l'atelier de dentelles dont parle Joseph Odolant-Desnos.

LA PAROLE.

Qui veille sévèrement sur sa parole, veille sur sa pensée ; qui veille sur sa pensée, veille sur ses affections ; et qui veille ainsi, gouverne bien sa personne.

SAINT-MARTIN.

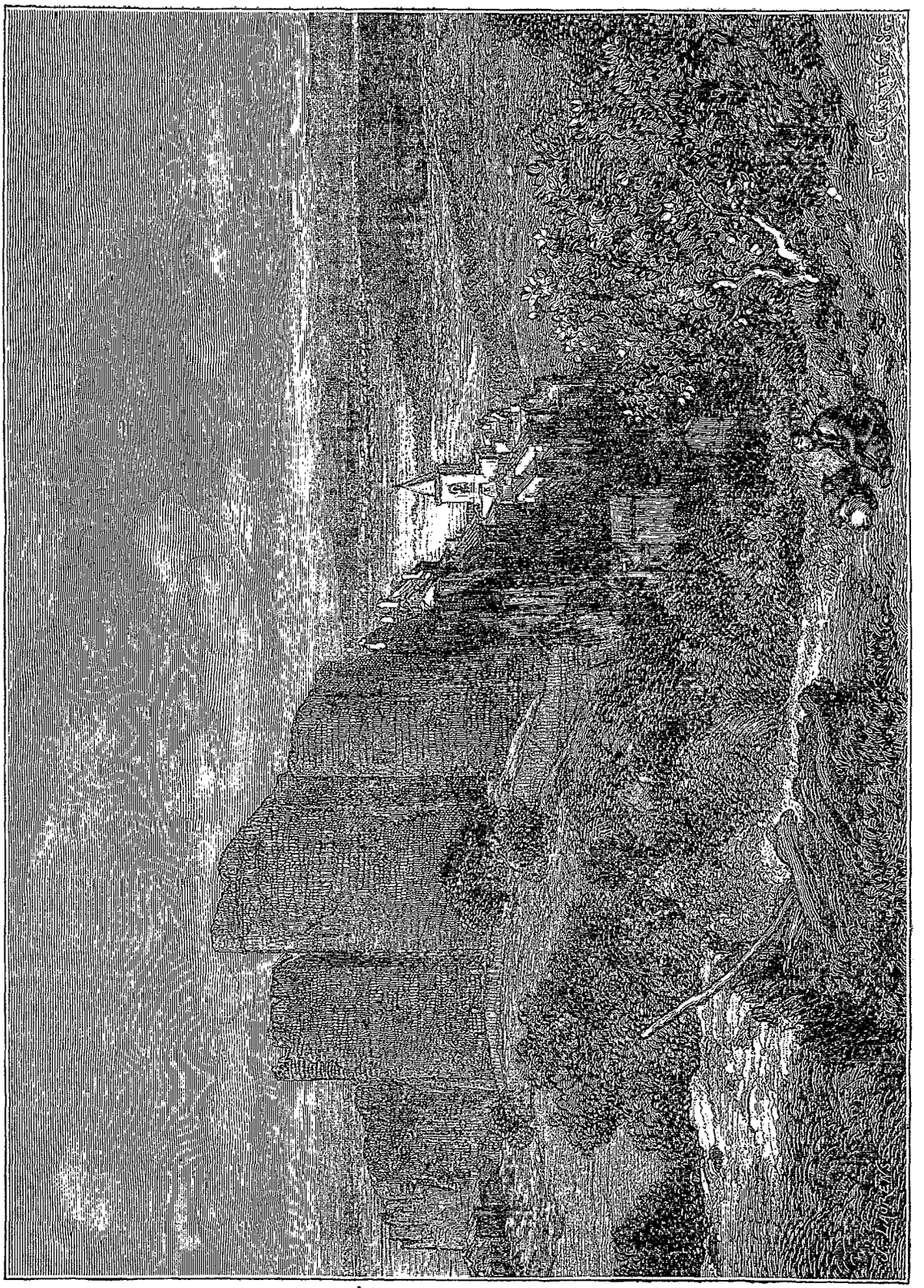
VENASQUE
(VAUCLUSE, ANCIEN COMTAT VENAISSIN).

A une dizaine de kilomètres, vers le sud-est, de Carpentras, est perché sur un des contre-forts de la chaîne du mont Ventoux le gros village de Venasque, la *Vendasca* ou *Venascha* du moyen âge, et non le *Vindalium*, aujourd'hui Védènes, avec lequel le confond Amédée Thierry (*Histoire des Gaulois*). Il mérite d'être visité pour le pittoresque de sa situation, pour l'originalité de ses habitations, et pour l'antiquité de certains de ses édifices, d'un caractère non moins original. Les véhicules n'y atteignent que par une route d'infinis lacets, et les piétons, avec les chèvres, par des sentiers en zigzag presque perpendiculaires. A ses pieds coulent, lorsqu'il y a de l'eau, les torrents de la Nesque et du Rieu. L'un y arrive de derrière le Ventoux par des passages fort extraordinaires sous Monnieux, au *Rocher du Sire* et à la *Chapelle du Corbeau*, et en suivant son cours, on rencontre, sous Venasque même, près de la chapelle et de la ferme de *Notre-Dame de Vie*, un des plus beaux massifs d'ormes et de peupliers blancs de la contrée. L'autre sort de la *Combe de Venasque* ou de l'*Ascle* (fente, fissure) proprement dite.

Ce dernier site charme par les plans les plus accidentés ; il conduit à un carrefour et dans une impasse de profonds ravins et de falaises, de rochers à pic, de groupes de chênes, de frênes et de micocouliers ; tout au fond, un recoin de fraîcheur véritablement élyséen impressionne comme un sanctuaire de la nature et offre une mine inépuisable d'études et de tableaux à la peinture du paysage noble d'un Nicolas Poussin et d'un Paul Flandrin. Les touristes et les artistes qui connaissent bien l'Italie pourraient retrouver là, avec plus d'accent encore, leurs plus chers souvenirs de la Sabine, à Subiaco et à la Cervara. L'*Ascle* même est formé d'une sorte de gigantesque escalier en marches moitié taillées dans l'étroite et tortueuse rainure de la muraille de rochers,

dont un pan se détache comme un donjon intérieur; le tout au milieu d'éboulements, de frondaisons et de lianes de toutes sortes.

Au levant, la vue est fermée, au delà de la *Tour Pinet*, attribuée aux Templiers, par le rempart de la ligné de montagnes qui, d'une hauteur moyenne de 7 à 800 mètres, s'abaissera bientôt à 400 sur la fontaine de Vaucluse. On ne la traverse que par deux passages ou défilés très abrupts :



Le Village de Venasque et la plaine de Carpentras, ancien comtat Venaissin (Vaucluse). — Dessin de J. Laurens.

l'un conduisant, par une superbe route, à Murs et à Apt; l'autre, dit de la *Cornerette*, vraie ruelle à gibier et tout au plus à chasseur, qui vous mène à l'abbaye bénédictine de Sénanque. Sur la droite, elle offre encore à la curiosité du touriste le vallon et les escarpements solitaires de Sa...-Gens, où, deux fois l'an, en septembre surtout, se rend une foule de pèlerins venus on ne peut plus joyeusement des départements voisins.

Les murs de Venasque, dont les constructions excentriques, l'église et nombre de maisons, sont suspendues à

fleur de rocher sur l'abîme ou collées même sous ses fauves corniches, se défendent, en amont, par trois fortes tours rondes, défendues elles-mêmes par un fossé taillé dans le roc, et rappellent tout au moins, dans leur plan et dans l'appareil de leur soubassement, le mode architectonique des Romains.

C'est en face de ces tours qu'est pris notre dessin, ayant pour fond, par-dessus Venasque, le bassin de Carpentras et tout celui du Rhône entre les départements de la Drôme, de l'Ardèche, du Gard et des Bouches-du-Rhône.

A l'extrémité opposée, sur la pointe de l'étroit plateau, apparaissent, avec un aspect singulier de grande tombe ou de citerne judaïque, quelques restes d'ancien château.

La pauvre cité ne possède qu'une fontaine. Ses rues, où bien des murs croulent sur eux-mêmes dans l'abandon et les orties, ne les remplacent çà et là que par un amandier, un figuier ou un mûrier, poussant à leur fantaisie ou livrés au pillage des enfants abandonnés, eux aussi, presque à l'état sauvage.

Quoi qu'il en soit des hypothèses de certains historiens et archéologues qui lui attribuent, alors qu'il n'était en réalité que *Castrum de Venasca,* un temple de Vénus, puis de Diane, et qui lui octroient, dès le cinquième siècle, le siége d'un évêché, Venasque a dû avoir un passé de quelque importance ou intérêt.

Il est certain que les évêques de Carpentras, en des temps de guerres et de troubles, imitant, toutes proportions gardées, les papes séjournant à Avignon, y vinrent fréquemment de la plaine chercher un refuge. C'est en ce souvenir reconnaissant que, revenus dans leur ville, ils prirent et gardèrent par surcroît le titre d'évêques de Venasque, *Vendascensi episcopo.*

La décoration des six panneaux de peintures, par un nommé Villart, placée dans le chœur de la cathédrale de Carpentras pour *illustrer* la vie et les miracles de son patron et titulaire saint Siffroi ou Siffrein, comprend ce sujet légendaire : « Des voleurs, soudoyés plus ou moins par quelque cité jalouse, ayant voulu ravir à Venasque la dépouille mortelle du grand saint évêque, et déjà parvenus sur les bords de l'Auzon, sont frappés de cécité à son apparition même dans le ciel au-dessus de leurs têtes, et devront la restituer, sur l'expression de sa volonté, à la population carpentrassienne venant la chercher en grande pompe. »

A côté de saint Siffrein, dont l'ordination remonte à 536, il conviendrait de citer, parmi la série des évêques de Carpentras et Venasque : Sadolet, jurisconsulte et publiciste éloquent; Honoré Capponi; le magnifique cardinal Bichi; surtout Malachie d'Inguimbert (1755), le plus libéral et généreux des concitoyens, qui a couvert sa patrie de divers établissements et de monuments admirables, permanents et éternels foyers de bienfaisance et d'instruction.

L'édifice où l'on a voulu voir un temple antique paraît tout au moins avoir eu une destination religieuse. On y voit précisément aujourd'hui une primitive église de l'école byzantine, où l'architecte aura utilisé, comme on a fait souvent, quelques débris païens. Son plan en croix grecque est formé de quatre absides en culs-de-four, avec colonnes et arcades cintrées. Elle est engagée aux trois quarts dans les bâtiments du *presbytère, qui s'en servait comme cellier.*

Au centre du pavé est une piscine alimentée par des tuyaux dont on voit seulement l'ouverture dans le mur de gauche en entrant. On remarque, vue de l'extérieur, dans le mur à la patine roussie qui domine le vide, une charmante fenêtre géminée. Les colonnes de marbre rouge et gris des portes de Saint-Siffrein, à Carpentras, passent pour avoir été tirées de ce prétendu temple de Diane.

Il y a aussi à voir dans l'église romano-gothique de Venasque, élevée au douzième ou au treizième siècle sur une crypte, quelques parties intéressantes, notamment la porte de la façade très ornementée sous un porche. Son seuil est dallé de marbre antique.

L'ATMOSPHÈRE,

BIEN ET LIEN COMMUN DE TOUS LES ÊTRES.

L'air qui nous environne et qui circule autour de notre globe unit, dans un lien étroit de communauté, tout ce qui vit sur la terre. L'acide carbonique que nous exhalons est dispersé par lui sur tout le monde, du soir au matin. Le dattier, qui croît sur les bords du Nil, l'aspire; les cèdres du Liban s'en emparent pour porter leurs têtes altières jusqu'aux cieux. Les cocotiers de Taïti en poussent plus rapidement; les palmiers et les bananiers du Japon y prennent leurs fleurs. L'oxygène que nous respirons vient d'être distillé par les magnolias de la Susquehanna; les grands arbres qui ombragent l'Orénoque et les Amazones, les rhododendrons géants de l'Himalaya, les roses et les myrtes du Cachemire, les cannelliers de Ceylan, et les antiques forêts qui s'élèvent au sein de l'Afrique, perdues dans les montagnes de la Lune, contribuent pour leur part à cet agent de la vie humaine. Les pluies qui viennent arroser nos pays sont dues aux glaces polaires, et le lotus, qui flotte sur les eaux du Nil, exhale des vapeurs qui vont couvrir de neige le sommet des Alpes. (1)

JEANNE DARC N'A PAS ÉTÉ BERGÈRE.

Jeanne Darc ne fut pas plus bergère que sainte Geneviève ne l'avait été. Elle l'a dit elle-même à ses juges :

« Interrogée si elle avoit apprins aucun art ou mestier, dit : que oui et que sa mère lui avoit apprins à cousdre, et qu'elle ne cuidoit point qu'il y eust femme dans Rouen qui lui en sceust apprendre aulcune chose. Ne alloit point aux champs garder les brebis ne autres bestes... Depuis qu'elle a esté grande et qu'elle a eu entendement ne les gardoit pas. » (2)

LE PRIX DU TEMPS.

La vie, je l'ai en grande partie parcourue; j'en connais les promesses, les réalités, les déceptions; vous pourriez me rappeler comment on l'imagine; je veux vous dire comment on la trouve, non pas pour briser la fleur de vos belles espérances (la vie est parfaitement bonne à qui en connaît le but), mais pour prévenir des méprises sur ce but même, et pour vous apprendre, en vous révélant ce qu'elle peut donner, ce que vous avez à lui demander, et de quelle manière vous avez à vous en servir.

On la croit longue; elle est très courte, car la jeunesse

(1) Extrait du *North British Review.*

(2) Le *Procès de Jeanne Darc,* édit. Buchon, 1827, p. 58, 69.

n'en est que la lente préparation, et la vieillesse la plus lente destruction. Dans sept ou huit ans, vous aurez entrevu toutes les idées fécondes dont vous êtes capables, et il ne vous restera qu'une vingtaine d'années de véritable force pour les réaliser. Vingt années ! une éternité pour vous; en réalité, un moment !

Croyez-en ceux pour qui ces vingt années ne sont plus; elles passent comme une ombre, et il n'en reste que les œuvres dont on les a remplies. Apprenez donc le prix du temps, employez-le avec une infatigable, avec une jalouse activité. Vous aurez beau faire, ces années qui se déroulent devant vous comme une perspective sans fin, n'accompliront jamais qu'une faible partie des pensées de votre jeunesse; les autres demeureront des germes inutiles sur lesquels le rapide été de la vie aura passé sans les faire éclore, et qui s'éteindront sans fruits dans les glaces de la vieillesse. (1)

UN PORTRAIT DE LOUIS XIV
PAR SAINT-SIMON.

Les pages suivantes sont extraites du *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*, formant le premier volume des *Écrits inédits* de Saint-Simon, retrouvés au dépôt des affaires étrangères et publiés en 1880 par M. Faugère. Elles n'auraient pas besoin d'être signées pour qu'on y reconnût le style si personnel de l'auteur des *Mémoires*, style ample, grandiose, intarissable, énergique jusqu'à la violence, rendu plus frappant et plus expressif encore par les familiarités et les négligences que l'aristocratique écrivain y a dédaigneusement laissées.

« Il (Louis XIV) eut de grandes qualités, qui brillèrent d'autant plus qu'un extérieur incomparable et unique donnoit un prix infini aux moindres choses. Une taille de héros, toute sa figure si naturellement imprégnée de la plus imposante majesté qu'elle se portoit également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes, sans aucun air de fierté, mais de simple gravité; proportionné et fait à peindre, et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs; un visage parfait, avec la plus grande mine et le plus grand air qu'homme ait jamais eu. Tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles incrustées sur toutes ses actions, avec une adresse à tout singulière; et, ce qui n'a peut-être été donné à nul autre, il paroissoit avec ce même air de grandeur et de majesté en robe de chambre, jusqu'à n'en pouvoir soutenir les regards, comme dans la parure des fêtes et des cérémonies, ou à cheval, à la tête de ses troupes. Il avoit excellé en tous les exercices, et il aimoit qu'on les fît bien. Nulle fatigue, nulle injure du temps ne lui coûtoit ni ne faisoit d'impression à cet air et à cette figure héroïque; percé de pluie, de neige, de froid, de sueur, couvert de poussière, toujours le même. J'en ai souvent été témoin avec admiration, parce que, excepté des temps tout à fait extrêmes et rares, rien ne le retenoit d'aller tous les jours dehors et d'y être fort longtemps. Une voix dont le son répondoit à tout le reste, une facilité de bien parler et d'écouter courtement et mieux qu'homme du monde, beaucoup de réserve, une mesure exacte suivant la qualité des personnes, une politesse toujours grave, toujours majestueuse, toujours distinguée, suivant l'âge, l'état, le sexe, et pour celui-ci toujours un air de galanterie naturelle. Voilà pour l'extérieur, qui n'eut jamais son pareil ni rien qui en ait approché. »

(1) Jouffroy.

Il semble ici que Saint-Simon soit ébloui du prestige de ce prince magnifique. Il ne l'est qu'un instant. Ailleurs il s'attaque à ses défauts, et, passant de l'admiration à une sorte de haine, il le diminue, il le rapetisse, il le réduit à n'être plus rien qu'un objet de mépris. Il ne voit plus en lui que son égoïsme, sa dureté, sa vanité :

« Louis XIV, dit-il, n'aima jamais que soi... Jamais on ne lui a vu regretter personne : faiblement et courtement ses plus proches. Il ne comprenoit pas comment les autres pouvoient être affligés des leurs; sa surprise s'en est souvent montrée. Soulagé, au contraire, de la perte de ses principaux favoris et ministres et de ses premiers généraux jusqu'à le montrer en public, l'autorité des uns, le crédit que les autres avoient pris lui pesoit : nulle part à son aise qu'avec ses maîtresses et ses valets.

» Versailles, Clagny, Marly, Trianon, l'entreprise avortée de conduire à Versailles la rivière d'Eure qui coûta tant d'hommes et de millions, et les changements prodigieux qu'il faisoit sans cesse, sont témoins des milliards qu'il a dépensés en bâtiments, et de son mauvais goût. Jamais rien de grand, rien de public, tout de fantaisie, d'amusement, l'un après l'autre, un goût de bas détails qui le noya dans le petit et qui laissa le grand à ses ministres. Une vanité qui porta l'orgueil au comble, qui s'étendit sur tout, qui le persuada que nul ne l'approchoit en vertus militaires, en projets, en gouvernement. De là ces tableaux et ces inscriptions de la galerie de Versailles qui révoltèrent les nations; ces prologues d'opéra qu'il chantonnoit lui-même, cette inondation de vers et de prose à sa louange dont il étoit insatiable, ces dédicaces de statues renouvelées des païens, et les fadeurs les plus vomitives qui lui étoient sans cesse dites à lui-même et qu'il avaloit avec délectation. »

Voici cependant qu'en un autre endroit, ce même homme qu'il vient de terrasser dans la poussière, le fougueux écrivain le relève, le remet debout, célèbre sa constance et sa dignité dans les malheurs des dernières années de son règne, le proclame grand, lui restitue toute sa majesté :

« Si Louis XIV s'est trop plu aux trophées de ses conquêtes, il faut que toute l'Europe avoue qu'elle s'est enfin vue forcée de lui accorder le nom de Grand, que la flatterie lui avoit annoncé si tôt, par la manière dont il a porté les malheurs de sa dernière guerre et ceux que sa vieillesse a éprouvés dans sa famille. Quelle distance de ces temps si longs de prospérité, où il ne tint qu'à lui de perdre la république des Provinces-Unies, et dont les fruits furent en divers temps d'annexer à sa couronne la moitié de la Flandre autrichienne, la Franche-Comté, Strasbourg et les deux Alsaces; de changer en province de son royaume, par l'aveu de toute l'Europe, la simple protection et l'usage des Trois-Évêchés et de la province de la Sarre, enfin d'avoir mis un des fils de son fils sur le trône d'Espagne et de tous ses vastes États; quelle distance, dis-je, de ces temps si longuement florissants, et la situation où il se trouva depuis 1705 jusqu'en 1712, accablé des plus funestes revers et d'une cruelle famine, hors de pouvoir de continuer la guerre ni d'obtenir la paix; réduit à écouter les propositions les plus dures, de reculer jusqu'au point de la paix des Pyrénées, et de la trouver même supportable sous l'accablante condition qui lui fut imposée ou de se charger de détrôner totalement son petit-fils dans un temps court et limité, ou

de permettre aux armées ennemies de traverser la France pour aller en Espagne... A peine respiroit-il d'un danger si funeste... à peine vit-il son salut par le traité de Londres, qui fit celui d'Utrecht... que ce prince voit périr sous ses yeux son fils unique, une princesse qui seule faisait toute sa joie, ses deux petits-fils, deux de ses arrière-petits-fils, et périr de manière à le percer des plus noirs soupçons, à lui persuader de tout craindre pour lui-même et pour l'unique rejeton qui lui restoit, et dans la première enfance, d'une si nombreuse et si belle postérité. Parmi des adversités si longues, si redoublées, si intimement poignantes, sa fermeté, c'est trop peu dire, son immutabilité demeura tout entière : même visage, même maintien, même accueil, pas le moindre changement dans son extérieur; mêmes occupations, mêmes voyages, mêmes délassements, le même cours d'années et de journées, sans qu'il fût possible de remarquer en lui la plus légère altération. Ce n'étoit pas qu'il ne sentît profondément l'excès de tant de malheurs; ses ministres virent couler ses larmes; son plus familier domestique intérieur fut témoin de ses douleurs.

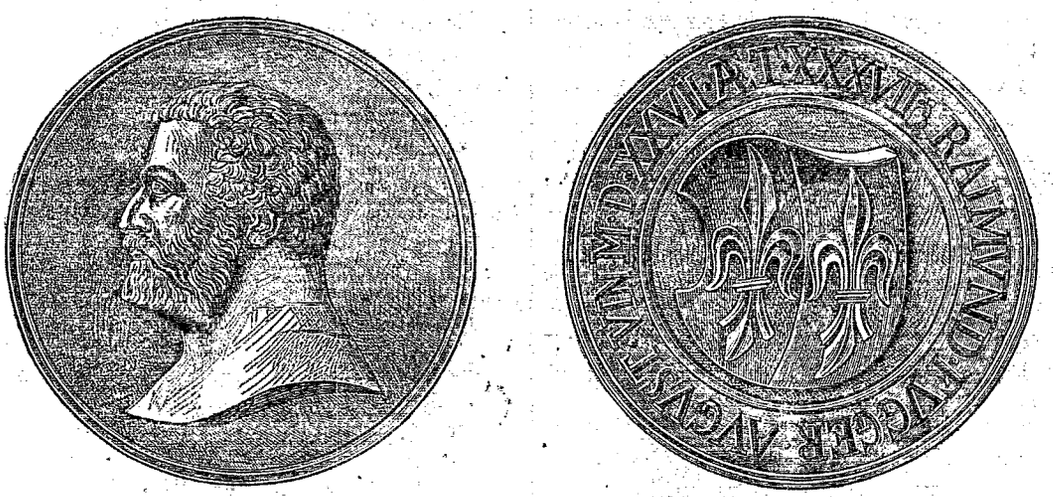
» Partout ailleurs, sans paraître insensible, il se montra inaltérable et supérieur à tout sans la plus petite affectation et sans espérances déplacées. Il parloit comme à son ordinaire, ni plus ni moins; avoit le même air, déclaroit les mêmes nouvelles sans détour, sans déguisement, sans plainte, sans accuser personne, courtement et majestueusement, comme il avait accoutumé. Un courage mâle, sage, supérieur, lui faisoit serrer entre ses mains le gouvernail parmi les tempêtes et dans les accidents les plus fâcheux et les temps les plus désespérés, toujours avec application, toujours avec une soumission parfaite à la volonté de Dieu et à ses châtiments. C'est le prodige qui a duré plusieurs années avec une égalité qui n'a pas été altérée un moment, qui a été l'admiration de sa cour et l'étonnement de toute l'Europe, et que la joie du succès de la négociation de Londres, qui, contre toute espérance, l'arracha à des affaires si terribles et si longues, ne changea pas le moins du monde. »

Le lecteur aura peut-être quelque peine à concilier une si noble domination de soi-même, une telle hauteur de caractère, avec la médiocrité d'âme que tout à l'heure Saint-Simon attribuait à son héros.

Cela tient sans doute à ce que l'écrivain, appliqué tout entier au détail qui l'occupe, force le trait, charge et outre les couleurs, pour donner à ce détail le plus de relief et d'éclat possible, oubliant les justes proportions, l'harmonie et l'unité de l'ensemble : de là des contrastes, des contradictions qui nous déconcertent. Sur chaque point de son sujet, Saint-Simon s'exalte et s'emporte. Ne consultons pas en lui un calme et impartial historien; admirons un artiste ardent et passionné.

PORTRAIT-MÉDAILLON DE RAIMOND FUGGER.

Les médaillons-portraits en bois sculpté, dus pour le plus grand nombre à des artistes d'Augsbourg du seizième siècle, sont aujourd'hui fort recherchés, et méritent de l'être, tant pour leur haute valeur d'art que pour les renseignements qu'ils fournissent à l'histoire. Celui qu'on voit ici, tiré de



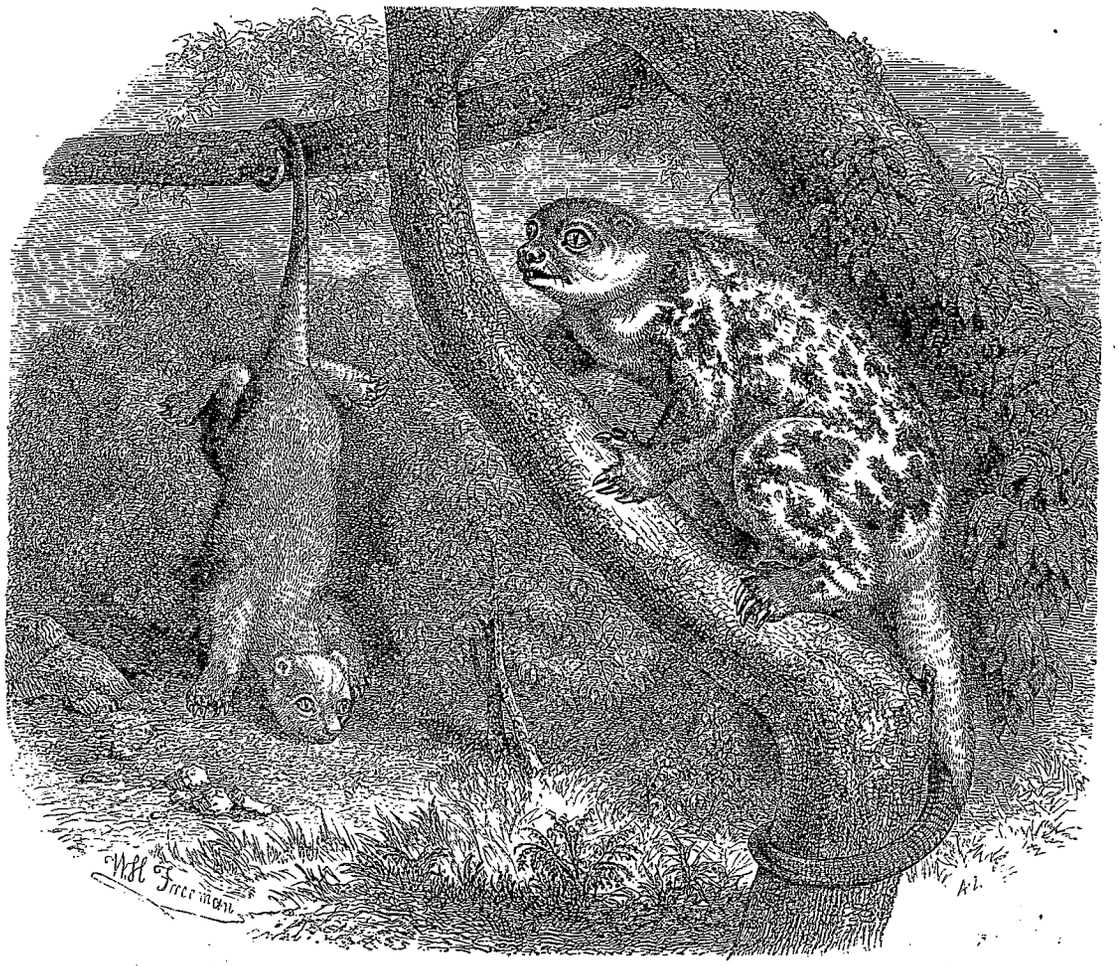
Médaillon en bois sculpté de Fugger.

la riche collection de M. Spitzer, réunit toutes les qualités. Son exécution est d'une finesse et d'une fermeté merveilleuses. Il offre de plus un grand intérêt, en nous faisant connaître les traits d'un personnage important, Raimond Fugger, le riche banquier d'Augsbourg, qui aida de ses avances l'empereur Maximilien, et, plus tard, Charles-Quint, lorsque celui-ci entreprit son expédition contre Alger. Il fut en récompense créé baron, prince du saint-empire, et obtint le droit de battre monnaie. Il était né en 1489 et mourut en 1535. Son corps est inhumé dans la chapelle des Fugger, à Sainte-Anne d'Augsbourg. Il avait, avec son frère Antoine, fondé l'église de Saint-Maurice de la même ville, deux hôpitaux, un cabinet d'antiquités, une galerie de tableaux, et un jardin botanique.

Le médaillon le représente à l'âge de trente-sept ans. Au revers de son buste, on lit la légende : RAIMVNDVS FVGGER AUGUSTA VIN (DELICORUM) MDXXVII ÆTATIS XXXVII (Raimond Fugger d'Augsbourg, l'an 1527, à l'âge de trente-sept ans). Au milieu est l'écusson des Fugger, qui portaient : parti d'azur et d'or à deux fleurs de lis de l'une en l'autre.

Le Musée du Louvre possède un portrait-médaillon de Raimond Fugger tout semblable à celui-ci, et qui y est entré avec la collection Sauvageot.

LES COUSCOUS.



Couscous de la Nouvelle-Guinée.

Les Mammifères de la période actuelle peuvent être immédiatement répartis en trois grandes catégories. La première comprend les *Mammifères normaux*, c'est-à-dire la plupart des Mammifères terrestres, ceux qui vivent autour de nous, comme les Chiens, les Chats, les Chevaux, les Bœufs, etc.; la seconde renferme les *Mammifères piciformes*, tels que les Baleines et les Cachalots, qui ressemblent beaucoup à des Poissons par l'aspect extérieur; la troisième, enfin, se compose de *Mammifères dégradés*, qui se partagent eux-mêmes en deux ordres, les Monotrèmes et les Marsupiaux.

A l'ordre des Monotrèmes appartiennent quelques animaux singuliers, l'Ornithorynque, l'Échidné d'Australie et l'Échidné de la Nouvelle-Guinée ou Acanthoglosse, qui à plusieurs égards semblent établir la transition entre les Mammifères et les Oiseaux; dans l'ordre des Marsupiaux, au contraire, se placent les Sarigues d'Amérique, les Kanguroos, les Dasyures, les Thylacines, les Phascogales, les Péramèles et les Couscous de la Nouvelle-Hollande, des Moluques et de la Papouasie. Ces Marsupiaux doivent leur nom à la présence sur le devant et à la partie inférieure de leur corps, d'une poche (en latin *marsupium*) formée par un repli de la peau et soutenue par deux baguettes osseuses qui ne sont peut-être que des tendons transformés. Le volume de cette poche varie beaucoup d'une espèce à l'autre; mais, dans tous les cas, c'est dans son intérieur que se trouvent les mamelles, et c'est là que les jeunes sont reçus immédiatement à leur naissance.

Les petits des Marsupiaux viennent au monde, en effet, dans un état d'imperfection extrême, et ils ont besoin d'un abri particulier pour compléter leur développement. Cette poche constitue, du reste, le seul caractère extérieur auquel on puisse reconnaître les Marsupiaux, car dans la forme de la tête, du corps et des pattes, et par la nature du pelage, ils n'offrent rien de bien remarquable : les uns pourraient être pris pour des Loups, d'autres pour des Civettes, d'autres pour des Rats, d'autres pour des Écureuils, etc. En un mot, il y a parmi les Marsupiaux une grande variété de types correspondant à ceux que l'on observe parmi les Mammifères normaux.

Au milieu de toutes ces formes, ce sont les Couscous que nous avons choisis pour les présenter aujourd'hui à nos lecteurs, d'abord parce qu'ils ont une physionomie plus caractérisée que beaucoup d'autres Marsupiaux, et ensuite parce que ces animaux, jadis fort rares, arrivent maintenant assez fréquemment en Europe à l'état de dépouilles, avec d'autres spécimens de Mammifères et d'Oiseaux récoltés dans la Papouasie et l'Australie.

Les Couscous ou *Coescoès* (en latin *Cuscus*) constituent dans l'ordre des Marsupiaux un genre particulier, quoiqu'ils offrent d'assez grandes analogies avec les Phalangers. Ce sont des animaux de taille assez forte, au moins aussi gros

qu'un Chat, ayant le corps massif, les pattes très robustes, la tête arrondie en dessus et surmontée seulement d'oreilles rudimentaires en partie cachées sous les poils; le museau médiocrement prolongé; les yeux assez gros, avec la pupille verticale, comme chez les Mammifères nocturnes; la queue épaisse et velue à la base, conique, dénudée et rugueuse dans sa portion terminale. Leur bouche est garnie, à la mâchoire supérieure, d'incisives petites et verticales, de canines un peu recourbées, d'une paire de prémolaires isolées auxquelles succèdent plusieurs paires de molaires dont la couronne offre deux collines transverses; à la mâchoire inférieure, d'incisives inclinées en avant, d'une ou de deux paires de dents réduites à des sortes de bourgeons, et de molaires plus ou moins semblables à leurs antagonistes. Des griffes acérées arment leurs doigts, qui, aux pattes antérieures, ont une tendance à se répartir en deux groupes, le pouce et l'index d'une part, les doigts médian, annulaire et externe d'autre part.

Grâce à cette disposition et à la forme du pied, où le pouce, muni seulement d'un petit ongle, peut s'écarter notablement des autres doigts et même s'y opposer dans une certaine mesure, l'animal aurait les moyens d'adhérer aux branches avec assez de force, lors même que la nature ne l'aurait pas doté d'un instrument de préhension encore plus perfectionné. Cet instrument est constitué par la portion terminale et la face inférieure de la queue, qui sont hérissées de papilles, de verrucosités, et qui ont l'aspect et le toucher d'une râpe.

En s'enroulant autour d'une branche, la queue peut donc adhérer complètement aux rugosités de l'écorce, et jouer exactement le rôle de la queue prenante de certains Singes américains; c'est-à-dire qu'elle sert à soutenir pendant quelques instants l'animal quand il veut s'élancer d'un rameau à l'autre, descendre sur le sol, ou saisir un fruit que ses mains ne pouvaient atteindre.

Comme on le voit très bien sur la figure ci-dessus, la fourrure, chez les Couscous, s'avance en pointe sur la face supérieure de la queue, couvre tout le corps, les pattes jusqu'à la naissance des ongles et la tête jusqu'au museau, qui, dans l'animal vivant, offre une teinte rosée. Cette fourrure est courte, serrée et d'aspect laineux; elle présente des colorations très diverses non seulement d'une espèce à l'autre, mais encore d'un individu à un autre individu, ce qui a parfois jeté les naturalistes dans un grand embarras. En effet, les jeunes n'ont presque jamais le même pelage que les adultes; les mâles portent souvent une autre livrée que les femelles, et parmi les Couscous d'une même localité, parvenus à leur développement complet, on en trouve qui sont atteints tantôt d'albinisme partiel ou total, tantôt de mélanisme plus ou moins accentué.

Dans ces conditions, on comprend qu'il est extrêmement difficile de tracer les limites des différentes espèces et de savoir celles qui méritent d'être définitivement conservées dans les catalogues zoologiques. Il est probable, cependant, que parmi les espèces décrites successivement sous les noms de *Cuscus ursinus*, de *Cuscus brevicaudatus*, de *Cuscus orientalis*, de *Cuscus Quoyi*, de *Cuscus chrysonotus*, de *Cuscus ornatus*, de *Cuscus maculatus*, de *Cuscus vestitus*, il y en a plusieurs qui font double emploi, étant fondées sur de simples variations individuelles. Ces différents Couscous ont été rencontrés à Célèbes, dans le nord, l'est et le sud-est de l'Australie; à Ternate, à Batchian, à Amboine, à Waigiou, à Céram, à la Nouvelle-Guinée et dans les îles environnantes, dans l'archipel Salomon, etc.

Leur taille est plus ou moins forte, leur museau plus ou moins aplati, leur pelage plus ou moins uniforme. Ici, la fourrure n'offre que des tons gris, bruns ou verdâtres; là, elle est marquée, le long de la ligne dorsale, par une bande foncée bien définie; ailleurs encore, elle est relevée par des taches brunes ou noirâtres se détachant sur un fond blanc, jaunâtre, roux ou marron. Cette dernière disposition est particulièrement fréquente chez le Couscous qui a été appelé, pour ce motif même, Couscous tacheté (*Cuscus maculatus*), et qui se trouve particulièrement dans le nord de la Nouvelle-Guinée. Mais, sans que l'on sache par suite de quelles circonstances, les maculatures peuvent aussi, dans cette espèce, disparaître complètement, de telle sorte qu'on rencontre, à côté de Couscous fortement tachetés, des Couscous presque unicolores et d'autres entièrement blancs. Les deux extrêmes ont été représentés dans notre gravure, exécutée d'après les spécimens du Muséum d'histoire naturelle; mais en parcourant les galeries du Jardin des plantes, nos lecteurs pourront voir beaucoup de types intermédiaires provenant des anciens voyages de l'*Astrolabe* et de la *Coquille* ou des explorations récentes de MM. Raffray et Léon Laglaize.

Le Hollandais Valentyn est l'un des premiers, sinon le premier auteur qui ait donné la description de certains Couscous qu'il avait observés à Amboine et qu'il considérait comme des Belettes; mais ce qu'il nous apprend des mœurs de ces animaux ne peut être accepté sans de grandes réserves. Valentyn ne prétend-il pas, en effet, que les grands Couscous sont assez forts pour soulever de terre un homme qui tente de les saisir par la queue et pour le laisser ensuite retomber! Ne conseille-t-il pas, pour les prendre, de les regarder fixement, afin de leur inspirer une terreur qui leur fait immédiatement lâcher la branche à laquelle ils se tiennent suspendus! Il est vrai que Lesson, comme nous le verrons tout à l'heure, considère la chose comme possible, et que Valentyn ne donne pas le procédé comme infaillible, puisqu'il ajoute prudemment que certaines personnes seulement jouissent de la faculté de magnétiser ainsi les Couscous. On peut avoir plus de confiance dans les récits de Lesson et de Garnot, de Quoy et Gaimard, qui, dans leurs voyages autour du monde à bord de la *Coquille* et de l'*Astrolabe*, ont eu maintes occasions d'étudier les allures des Couscous soit à la Nouvelle-Guinée, soit à la Nouvelle-Irlande.

« Les mouvements de ces animaux, dit Lesson (1), décèlent une grande paresse, et ils ne s'animent que quand ils sont contrariés; ils grognent en sifflant alors à la manière des chats, et cherchent à mordre. En général, même en captivité, ils sont très doux; ils préfèrent les recoins les plus obscurs, et le grand jour paraît les affecter péniblement; ils se nourrissent de fruits, de moelle de sagou; boivent en lapant, se frottent sans cesse la face et les mains, et aiment à enrouler leur queue et à se tenir sur le bassin et sur les deux pieds de derrière. En domesticité, deux Couscous que nous cherchâmes à apporter en France mangeaient du pain et même de la viande. Mais on ne peut rien conclure de ce dernier fait; car un Kanguroo que nous avions préférait aussi, à toute autre substance, les chairs cuites qu'on lui présentait.

(1) Complément aux Œuvres de Buffon. — 1830.

» Les Couscous laissent exhaler une odeur fragrante, très expansible, que sécrète un appareil glanduleux placé sur le pourtour de l'anus. Souvent, dans les immenses forêts des Moluques et de la Nouvelle-Guinée, nous avons été saisis par cette odeur fétide, qui nous avertissait de la présence d'un de ces animaux, que nous dérobait à la vue un feuillage pressé et touffu. L'on a imprimé qu'on faisait tomber les Couscous des branches où ils se tiennent par leur queue enroulée, en les regardant longtemps. *Ce fait est très probable,* car les nègres du port Praslin, à la Nouvelle-Irlande, en apportaient un si grand nombre à bord de la corvette *la Coquille,* qu'ils ne devaient pas avoir beaucoup de peine pour s'en emparer. Ils leur passaient toutefois un morceau de bois dans la bouche, afin sans doute de les empêcher de mordre. »

N'est-il pas plus vraisemblable que les indigènes, pour prendre les Couscous vivants, profitent du moment où ces Marsupiaux, aveuglés par la grande lumière, font la sieste sur quelque branche? Quoi qu'il en soit, grâce aux Papous et aux Malais, on a pu à diverses reprises observer des Couscous en captivité, sinon dans les jardins zoologiques de l'Europe, au moins à la Nouvelle-Guinée et aux Moluques. En mettant plusieurs Couscous dans une même cage, on a constaté qu'ils avaient très mauvais caractère. A peine réunis, ils s'élançaient l'un contre l'autre en soufflant comme des Chats et s'entre-déchirant à coups de dents et à coups de griffes. Isolés, ils se tenaient tristes et immobiles durant la plus grande partie du jour, et c'est seulement lorsque le soleil avait disparu de l'horizon qu'ils reprenaient quelque vivacité. Leurs yeux, qui, à la lumière, ressemblaient à des yeux d'aveugle, avec leurs globes rougeâtres et vitreux, leur pupille réduite à une fente imperceptible, devenaient, dans les ténèbres, brillants et phosphorescents comme ceux des Chats.

Suivant quelques auteurs, la fourrure des Couscous serait très estimée; ceci nous étonne un peu, car les dépouilles qui arrivent en Europe n'offrent pas un aspect fort agréable à l'œil : si les poils sont bien fournis, ils n'ont pas beaucoup de brillant; ils sont assez courts et adhèrent peu à la peau, qui est elle-même très mince et se déchire facilement. Mais peut-être ces défauts tiennent-ils à la préparation, les Papous et les Malais ayant le tort de faire sécher trop rapidement, en plein soleil ou à la chaleur d'un foyer, les peaux des animaux qu'ils ont tués.

ANECDOTES SUR LE PEINTRE TURNER.

Voyez le portrait de Turner et la gravure d'un de ses tableaux dans notre tome XXII (1854), p. 236 et 237.

Un jour, un vieillard de petite taille, gros, de physionomie peu agréable, vêtu sans soin plutôt que pauvrement, ayant à la main une valise, vint heurter à la porte d'une maison garnie de Chelsea.

— Vous avez des chambres à louer? dit-il brusquement à la femme qui parut sur le seuil.

— Sans doute. Puis-je savoir par qui vous m'êtes adressé?

— Quoi? Il vous faut des recommandations, des références! Non! je n'en ai pas besoin.

— Du moins, voudriez-vous bien me dire votre nom?

— Mon nom?... Quel est le vôtre?

— Je m'appelle madame Booth (Bouth)?

— Alors, moi je suis M. Booth. Hésitez-vous encore? Eh bien, allons, ne me louez pas de chambre, vendez-moi votre maison tout entière, et je vais vous la payer immédiatement, sans marchander. Votre prix, s'il vous plaît?

Et en parlant ainsi, il sortit d'une des poches de côté de son large habit une énorme liasse de billets de banque.

Devant tant d'éloquence, la dame se recula et lui fit signe d'entrer.

Le vieillard monta l'escalier et se choisit, au-dessous du toit, où était une sorte de petit balcon, une chambre qui avait une belle vue sur le ciel et sur l'eau.

C'était Turner, le célèbre artiste que l'on considère comme le plus grand des peintres paysagistes anglais.

—

Turner prétendait quelquefois par fantaisie être né dans la même année que Napoléon et Wellington (1769); mais il a écrit lui-même la date de sa naissance au bas de son dessin de l'intérieur de Westminster-Abbey, sur l'une des dalles :

WILLIAM TURNER
natus
1775

En effet, il était né, à Londres, le 23 avril de cette année 1775, et avait été baptisé le 14 mai suivant, comme l'atteste le registre de l'église de Saint-Paul, Covent-Garden.

—

Le père de l'illustre peintre était barbier-perruquier. Son fils eut bien raison de n'avoir aucun regret de cette humble origine. Tintoret était le fils d'un teinturier; André del Sarte et les Carrache étaient fils de tailleurs; Corrège, d'un laboureur; le Dominiquin, d'un cordier; Albane, d'un mercier, etc.; en Angleterre, Gainsboroug avait eu pour père un petit drapier; Hogarth, un pauvre maître d'école; Flaxman, un marchand de figures en plâtre, etc. (1). Les exemples abondent. Au contraire, les grands artistes nés de parents riches ou haut placés sont rares.

—

C'était une triste demeure que celle où l'illustre peintre vint au monde. Elle était située près de la rue de Southampton, dans Midden ou Maiden-Lane, ruelle étroite, obscure, de peu de propreté, qui avait eu cependant l'honneur d'être habitée en 1633 par l'archevêque Sancroft, et au dernier siècle, pendant trois ans, par Voltaire, à l'enseigne de la « Perruque blanche. »

Une petite porte cintrée, aussi laide que prétentieuse, donnait accès dans un petit corridor sombre; on faisait quelques pas, et, à gauche, on entrait dans une boutique d'autant moins éclairée que son unique fenêtre était aux deux tiers encombrée de têtes de bois coiffées de perruques de toutes formes. Au-dessus de la boutique, il y avait deux chambres à coucher; mais la famille se tenait le plus habituellement dans un sous-sol qui servait à la fois de cuisine, de salle à manger et de parloir.

Le père de Turner n'était guère en voie de faire fortune, quoiqu'il eût sans doute une partie de la clientèle du théâtre voisin, et qu'en ce temps-là les perruques fussent une des

(1) Voy. aussi, page 35, ce qui a été dit sur l'origine de quelques-uns de nos grands peintres.

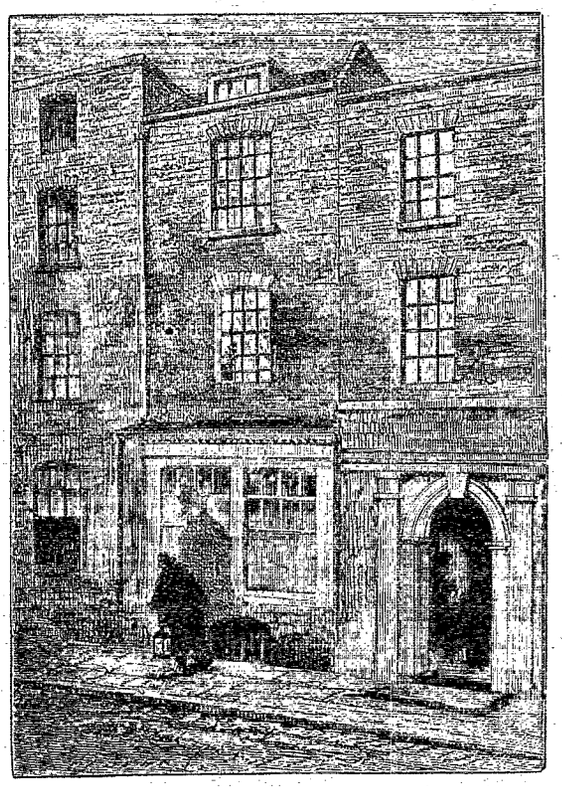
parties les plus importantes du costume. Aucun homme ayant quelque prétention à se distinguer du peuple ne pouvait avoir moins de trois perruques : perruque ronde pour l'usage ordinaire ; pour le dehors et pour les jours ou les soirs de cérémonie, perruque à cascades, perruque « flottante », perruque en choux-fleurs, etc., etc. Chaque matin, en venant raser une pratique, le barbier apportait une perruque accommodée et poudrée de frais, et le samedi la perruque du dimanche.

—

De petite taille, maigre, trapu, le père de Turner avait de petits yeux bleus insignifiants, un nez de perroquet, un menton proéminent. Il était bavard, ce qui paraît inhérent à la profession, et parlait très vite d'une voix nasale. Il avait un singulier tic : de temps à autre il bondissait à plusieurs centimètres au-dessus du sol.

—

Turner était aussi d'une taille au-dessous de la moyenne. Il avait de même un gros nez ; ses yeux gris-bleus étaient



Maison où est né Turner (1775).

enfouis sous ses sourcils ; son teint était blême, jaune et presque couleur de brique. On le prit plus d'une fois pour un juif.

On parle peu de sa mère : elle devint folle pendant les premières années de Turner et fut séquestrée pour le reste de sa vie. Est-ce grâce à elle qu'il fut doué d'une aptitude si remarquable pour l'art? Génie et folie sont-ils réellement aussi près l'un de l'autre qu'on l'a soutenu? Ce qui est certain, c'est que le barbier était un esprit extrêmement médiocre, pour ne pas dire nul. Quand son fils devint célèbre et riche, il ne fut guère en état que de faire ses commissions et de lui rendre les services d'une femme de ménage.

—

Voici, dit-on, le premier signe que Turner donna de son goût pour l'art :

Un jour (en 1780), il avait cinq ans, son père l'emmena chez une de ses meilleures pratiques, M. Tomkinson, très riche orfèvre. Tandis qu'il frisait, poudrait, accommodait la tête de cet important personnage et l'étourdissait de son babil, le petit Turner, silencieusement assis au coin d'une table, admirait un grand plateau d'argent suspendu à la boiserie, et où l'on avait ciselé les armes, authentiques ou non, des Tomkinson. Dans ce blason figurait un lion « rampant » d'où l'enfant ne pouvait détacher ses regards.

De retour dans Maiden-Lane, le futur peintre se retira en un coin, muet, absorbé, et il s'essaya tout le jour à reproduire au crayon, sur quelques feuilles de papier, le lion rampant.

A l'heure du repas, il montra son dessin à son père qui s'écria : « C'est vraiment un lion ! » Et il lui vint aussitôt à la pensée que son fils serait non pas perruquier, mais artiste ; et depuis il le disait avec complaisance à ses pratiques en les rasant. Il ne voyait, du reste, dans la profession de peintre rien de plus qu'un moyen de gagner sa vie, même assez médiocrement : on ne payait pas bien cher les peintures, au siècle dernier, en Angleterre.

—

L'air de Maiden-Lane n'était ni pur ni fortifiant. Turner, affaibli, fut envoyé en 1785 chez son oncle maternel, boucher à New-Brentford, et il y acquit quelques éléments d'instruction dans une école dirigée par un certain M. John White. Toutefois, là, de même que plus tard à une école de Margate, lorsqu'il avait treize ans, et ailleurs, Turner fit peu de progrès ; il étudiait peu et couvrait les murs de l'école de dessins de coqs et de poules. A vrai dire, ce ne fut jamais un homme instruit. On a même prétendu qu'il a toujours lu incorrectement. Les livres qui lui devinrent le plus familiers furent des traductions de l'Odyssée par Pope, de l'Énéide par Ring, et quelques-uns des poètes anglais, entre autres Milton, Pope, Thomson, Roger, Byron, auxquels il empruntait des légendes pour ses tableaux. Il aurait bien voulu être lui-même poète : il laissa croire toute sa vie qu'il avait composé un poème intitulé *Fallacies of Hope* (les Illusions de l'espérance), et il en citait même des fragments. On a publié quelques-uns de ses essais poétiques : ils sont détestables ; il ignorait les plus simples règles de la versification. Mais comme peintre, quelque jugement que l'on porte sur ses œuvres, il s'est montré réellement poète.

A son âge mûr, il regretta beaucoup de ne pas être plus lettré. On raconte même que, voulant apprendre le grec, il demanda une fois à un riche amateur, M. Trimmer, de le lui enseigner en échange des leçons de dessin qu'il lui donnerait ; mais il lui fut impossible de persévérer.

—

Dès que, sorti de Londres, il vit la campagne, les grandes étendues de ciel, les scènes changeantes de la surface des eaux, il se prit d'une vive passion pour la nature, et sa vocation s'exprima bientôt par ses efforts continuels pour imiter tout ce qu'il admirait.

Quand son père le rappela à Maiden-Lane, il pouvait déjà faire preuve d'assez d'habileté pour que le barbier prît la résolution de l'envoyer à l'atelier d'un professeur de perspective, Thomas Malton. Ce qu'il y eut alors de bizarre est que Turner, à cet âge, se montra incapable de bien tracer les lignes élémentaires du dessin géométrique : le maître se découragea et il fut deux fois renvoyé de l'école. Or, il de-

vint plus tard professeur de perspective à l'Académie royale. On peut rappeler à ce propos qu'un écolier fut un jour fustigé pour avoir fait des fautes dans une des plus simples opérations de l'arithmétique : cet écolier était Newton.

Appliqué, du reste, avec ardeur, dès cette époque même, à ses essais de dessin, Turner exposa un certain nombre de ses croquis à la fenêtre de son père, devant les perruques. Il persista longtemps dans cet usage (qui était d'ailleurs celui de peintres d'un grand mérite, Wilson, par exemple), et plus tard, le docteur Munro, médecin du pauvre roi George III l'insensé, ayant remarqué en passant ces essais, voulut voir le jeune artiste, et devint son protecteur. Il fut aussi encouragé par l'amitié d'un habile aquarelliste, Girtin.

Le peu que Turner avait alors de talent fut cependant d'assez bonne heure un peu lucratif : des architectes l'employèrent à teinter le ciel et le terrain de leurs plans, puis des libraires à colorier leurs estampes.

En 1789 (il avait alors quatorze ans), il se présenta pour être admis comme étudiant à l'Académie royale, et, ayant réussi dans plusieurs dessins d'après des statues grecques, il fut inscrit parmi les élèves. Ses progrès attirèrent sur lui l'attention de Reynolds, qui l'autorisa à copier quelques-uns de ses portraits.

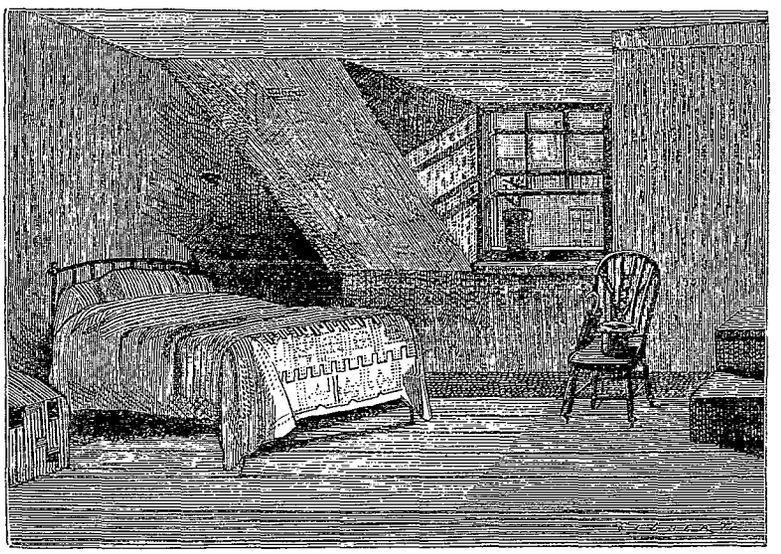
En 1790, il exposa une vue du palais de Lambeth.

Sa voie était enfin ouverte ; il entreprit alors, seul ou avec un ami, des voyages pédestres, et fit en route de nombreuses études.

A Londres, on ne l'employait plus à colorier, mais à faire des dessins pour les éditeurs de Paternoster-Row, et à donner des leçons d'aquarelle dans les écoles, au prix d'abord de cinq schellings, puis de dix, et enfin d'une guinée (25 francs).

—

En 1796, Turner avait déjà envoyé aux expositions de



Chambre où Turner mourut, à Chelsea (1851).

l'Académie royale cinquante-neuf peintures. En 1799, il fut reçu associé, et, en avril 1802, membre de l'Académie royale. Pendant cette dernière année, il parcourut une partie du continent : la France et la Suisse.

Ce qu'il rapporta de ces excursions en dessins, aquarelles, ébauches à l'huile, est presque prodigieux. Il préférait à tous les paysages ceux de France, et il a reproduit un grand nombre de vues d'après nature dans la Picardie, la Normandie, les vallées de la Loire et de la Seine, les Alpes du Dauphiné. On peut citer notamment plusieurs de ses études de Grenoble, Calais, Évreux, Louviers, Vernon, Saint-Germain en Laye, Marly, Dijon, Nantes, Orléans, etc.

Une série de ses œuvres a été réunie sous le titre de « Rivers of France » : on les considère comme étant particulièrement réussies. Le tableau qu'il intitula : « les Vendanges à Mâcon », passe pour être un de ses chefs-d'œuvre.

—

Il parcourut plus tard l'Italie, mais n'eut aucun succès à Rome où il exposa quelques peintures. Le jaune était alors sa couleur favorite. Or, il y avait à son passage dans la « ville éternelle » un épicier anglais qui vendait de la moutarde anglaise. De mauvais plaisants firent courir ce sot propos : — « Nous avons ici deux Anglais ; l'un vend de la moutarde, » l'autre la peint. » — De sérieux amateurs romains exprimèrent, du reste, à cette époque et même plus tard, leur surprise d'entendre les Anglais admirer des œuvres « aussi extravagantes, disaient-ils, que celles de Turner. » Ils n'en connaissaient sans doute qu'une partie, celle qui ne mérite en effet l'éloge de personne.

—

Cependant, à mesure que sa réputation grandissait, les « commandes » affluaient naturellement de plus en plus de la part des amateurs et des éditeurs. En même temps, le prix de ses tableaux, de ses aquarelles, de ses dessins, s'élevait à des prix jusqu'alors inconnus en Angleterre.

Chaque année, l'apparition de ses peintures à l'Exposition était un événement. L'enthousiasme de ses admirateurs s'enflamma à ce point que ce fut un lieu commun de dire : « Turner est le plus grand peintre de paysage de tous les » temps et de tous les pays. » Beaucoup d'Anglais le répètent encore. Turner ne mit pas en doute que ce ne fût simplement la vérité. On le plaça dans l'art au rang de lord Byron en poésie ; on lui sacrifia les renommées les mieux établies ; tous les peintres de marine hollandais, Van de Velde, Ruysdaël, ainsi que Canaletti, Poussin et Claude. Ce dernier était surtout un sujet continuel d'émulation pour Turner, qui, dit-on, l'appela quelquefois, sérieusement ou non, son « ennemi », quoiqu'il fût mort depuis près

d'un siècle. Ce sentiment de rivalité lui inspira l'idée de se mesurer avec le peintre lorrain, publiquement, et pour longtemps après sa mort, en faisant don à la Galerie nationale, de deux de ses tableaux : « Didon bâtissant Carthage » et « un Lever du soleil dans le brouillard », à la condition qu'on les placerait entre deux peintures de Claude : « le Port de mer » et « le Moulin. » Il faudrait être singulièrement prévenu en faveur du peintre anglais pour affirmer que cette témérité a entièrement tourné à son avantage, quoique ces deux Claudes ne soient pas comptés parmi les chefs-d'œuvre de leur auteur. Turner fut mieux inspiré lorsque le même sentiment lui fit composer avec tout son art l'album qu'il intitula *Liber studiorum*, par opposition au *Liber veritatis* de Claude; mais ce dernier n'avait pas eu l'intention de mettre tout son génie dans cette suite d'esquisses, tandis que Turner travailla à son *Liber* avec passion, de 1807 à 1816. C'est, du reste, une œuvre remarble, qui se compose de cinquante et une aquarelles dont plusieurs ont été gravées par lui-même.

Parmi les personnes les plus éminentes qui ont professé une admiration presque sans limites pour le génie de Turner, on peut nommer le célèbre sculpteur Chantrey. Mais, d'autre part, des artistes anglais d'une incontestable autorité ont fait quelquefois plus que des réserves. On a vu l'excellent peintre Constable pouvant à peine se défendre d'une expression de dégoût devant certaines œuvres de Turner.

Aujourd'hui l'enthousiasme se calme, et plus d'un Anglais osé dire qu'il préfère les peintures à l'eau (les aquarelles), où en effet Turner est tout à fait supérieur, à la plupart de ses peintures à l'huile.

L'impression la plus juste paraît être que, malgré beaucoup de défauts et d'inégalités, il arrive quelquefois à de très grands effets et qu'il a réellement des éclairs de génie; mais qu'il est trop souvent d'une bizarrerie et d'une infériorité à peine croyables. Ce n'était point par le sentiment vrai de la forme qu'il s'élevait très haut : c'était par une puissance incontestable d'imagination et d'émotion ultra-poétique devant la nature. C'était surtout un brillant coloriste. Les éblouissements de lumière étaient ce qui le séduisait le plus; dans sa maturité, il aurait voulu peindre non pas seulement les objets éclairés, mais directement la lumière elle-même : il fit en ce sens des efforts désespérés, et alla jusqu'à chercher, mais sans succès, les secours de la science, consultant des physiciens, des chimistes, et contemplant longuement, par exemple, le spectre solaire.

Un de ses panégyristes les plus consciencieux a écrit : « Je ne saurais défendre ses derniers ouvrages. Ce sont des rêves, des défis au bon sens, des expériences absurdes. Ses figures sont détestables, et sa couleur *pyrotechnique* donne l'idée de la folie ou de l'imbécillité. » (1)

Quoique parvenu à une grande richesse, il vivait pauvrement. Après avoir habité une petite propriété qu'il avait acquise à Twickenham, il s'était fait construire à Londres, en 1812, une maison dans la triste rue de la Reine-Anne, et y avait réuni un très grand nombre de ses œuvres. Cette demeure, bien loin d'être luxueuse, n'était pas même confortable et propre, étant fort mal entretenue intérieurement et extérieurement. Le mobilier était misérable; il y avait surtout un vieux buffet, fort laid, acheté à bas prix dans quelque vente, et dont on riait dans les clubs. La poussière, la rouille, lui étaient choses indifférentes. Il n'ouvrait ou ne laissait ouvrir sa porte que par une vieille femme, sa seule compagne, et ce n'était le plus souvent qu'avec méfiance et regret. Pendant la grande Exposition de 1851, il défendit de laisser entrer quelque personne que ce fût pour visiter ses tableaux ou son atelier. Il aurait pu ouvrir un salon et surtout une salle à manger aux personnes les plus considérables de son temps. Il n'était point de noble, d'artiste ou de poète qui n'eût été honoré de son invitation : il n'en eut jamais la volonté. Il préférait la solitude et il était d'une sobriété extrême.

(1) Walter Thornbury, *the Life of J. M. W. Turner*. R. A. C'est cette biographie, composée avec beaucoup de soin, que nous avons surtout consultée en écrivant cet article; nous lui avons aussi emprunté les deux gravures des pages précédentes; nous avons eu de plus sous les yeux la notice du catalogue de la « national Gallery. »

On peut consulter en outre différentes études sur Turner, par John Burnett, Peter Cunningham, Alaric Wattz, etc. — Éd. Ch.

Au commencement de cette étude, nous avons laissé Turner dans une chambre fort peu attrayante d'une maison garnie de Chelsea. Depuis plusieurs mois, il était devenu invisible pour tous ceux qui le connaissaient, même pour sa ménagère. Il errait à Londres, et allait prendre ses très médiocres repas dans des tavernes éloignées. Si, par hasard, il rencontrait quelque personne disposée à le saluer, il s'esquivait; si on lui tendait la main, il retirait la sienne. Sa santé s'était fort affaiblie; sa décadence rapide était visible : il souffrait. Que n'appelait-il un médecin dans sa maison même? Non, il se déroba à toutes les sollicitudes qu'il aurait pu inspirer : il ne croyait à la sincérité d'aucune sympathie.

A Chelsea, on ignorait son véritable nom. On le voyait quelquefois, enveloppé d'une mauvaise robe de chambre, s'avançant sur la balustrade du toit pour contempler un lever ou un coucher de soleil, ou les jeux de la lumière dans les eaux. S'il sortait, c'était pour aller regarder de près les barques et leurs reflets. Les habitants supposaient que c'était un ancien marin : les petits marchands l'appelaient « l'amiral Booth. » Les enfants lui avaient donné le sobriquet de Puggy Booth.

De plus en plus faible, il lui devint impossible de sortir de son lit. Il fit enfin venir un habile médecin de Margate, qui, après l'avoir bien examiné, lui laissa entendre que sa fin était prochaine.

— Descendez l'escalier, lui dit Turner. Buvez un verre de sherry, et revenez m'examiner encore.

Le médecin se soumit, mais au retour lui tint le même langage.

Turner expira, un matin d'hiver, le 19 décembre 1851. Le soleil éclairait sa figure au moment où il rendit le dernier soupir. Un quart d'heure auparavant, il s'était fait rouler dans une chaise près de la fenêtre pour voir encore le soleil et l'eau.

Il était âgé de soixante-seize ans.

La nouvelle de sa mort causa une grande émotion dans toute l'Angleterre : c'était une gloire qui venait de s'éteindre. On lui fit de magnifiques funérailles. On remarqua dans le convoi Mulready, Fielding, Landseer, et d'autres artistes célèbres. Suivant sa volonté expresse, ses restes furent déposés dans la crypte de la cathédrale Saint-Paul, le Panthéon des artistes anglais. Son mausolée est placé entre ceux de J. Reynolds et de Barry.

Il s'en fallut de peu que son tableau de « Didon bâtissant

Carthage » ne fût une cause de scandale. Il avait été exposé en 1815, et, aucun acquéreur ne s'étant présenté à l'Académie, il se sentit profondément blessé. Son ami Chantrey voulut l'acheter. Turner lui en demanda d'abord cinq cents livres (12 500 francs), puis mille, puis deux mille. Le sculpteur, ne voyant plus où il s'arrêterait, se découragea. — Mais, au nom du ciel, dit-il, que voulez-vous donc faire de cette peinture? — Elle me servira de linceul, répondit sèchement Turner. Et ce n'était pas une boutade. Il insista : « Je vous ai nommé un de mes exécuteurs testamentaires : voulez-vous me promettre de faire entourer mon corps de cette toile? — Oui, répondit Chantrey, et je vous promets aussi que dès que vous serez bien enseveli, je vous ferai exhumer et on enlèvera la toile. » Cette anecdote avait fait assez de bruit pour que le doyen Milman, la prenant au sérieux, ait dit : « Je ne ferai pas de service sur son corps si on l'a enveloppé de cette peinture. »

—

A sa mort, sa fortune était de cent quarante mille livres (3 500 000 francs) : elle se serait élevée plus haut s'il avait vendu sa galerie.

Il avait dit souvent que le capital qu'il laisserait servirait à fonder un vaste établissement « en faveur de peintres malheureux anglais et nés légitimement de parents anglais », ce qui avait été, chez quelques-uns de ses plus fervents admirateurs, un argument pour essayer d'excuser le plus incontestable de ses défauts, l'avarice. Cette pensée fut en effet exprimée dans l'un de ses testaments, mais elle n'y était qu'en second plan, pour ainsi dire, et toute conditionnelle, la fondation ne devant avoir lieu, d'après ses dernières additions aux actes primitifs, que si les directeurs de la Galerie nationale ne plaçaient pas dans ce musée, avant l'expiration de dix années, toutes les œuvres qu'on trouverait à son décès dans sa maison de la rue de la Reine-Anne. Les directeurs, bien entendu, acceptèrent ce legs, mais n'arrivèrent point à le recueillir sans difficulté. Turner avait accumulé successivement toute une suite d'actes testamentaires, de manière à rendre difficile une appréciation nette de sa volonté.

—

Dès que sa succession fut ouverte, des contestations s'élevèrent. Sa famille, composée de deux oncles et trois neveux qu'il avait toujours tenus éloignés de lui pendant sa vie, jusqu'à leur interdire l'entrée de sa maison et de sa galerie, prétendit faire annuler toutes ses dispositions testamentaires, notamment comme étant les œuvres d'un esprit troublé, et d'ailleurs d'une exécution impossible. Cette dernière considération n'était pas sans quelque fondement. Turner n'avait jamais rien détruit de ce qu'il avait dessiné ou peint. Pour exposer au public ce qu'il léguait à la Galerie nationale, plus de vingt mille pièces, il n'eût pas fallu moins d'une surface de trois mille cinq cents pieds. Il s'en fallait de beaucoup que l'on eût à disposer d'une pareille place, et une construction spéciale eût été indispensable, même pour un nombre moindre. On fit beaucoup de plans, et l'on ne s'arrêta à aucun.

D'autre part, toutes ces esquisses, ébauches, peintures, n'auraient point fait également honneur à la mémoire de l'artiste : il y en avait d'insignifiantes, de très mauvaises, d'incompréhensibles. Notons à ce propos qu'aucun grand peintre n'a tenu à conserver ainsi des œuvres indignes de lui, et, à plus forte raison, n'a exprimé le désir de les voir exposées à jamais en public après sa mort. On fut amené forcément à modifier assez sensiblement le texte des testaments et codicilles, et plus d'un critique, même bienveillant, regrette qu'il n'ait pas été possible de se borner à un choix encore plus sévère.

Après quatre ou cinq années de débats pendant lesquelles, grâce aux ingénieuses difficultés soulevées par les hommes de loi, les documents du procès montèrent à un amas de papiers du poids de plusieurs tonnes, il survint un compromis en conséquence duquel un décret de la chancellerie, en date du 19 mars 1856, disposa que la propriété irait aux héritiers légitimes; que toutes les œuvres d'art, peintures à l'huile ou à l'eau, esquisses, dessins, finis ou non finis, appartiendraient à la Galerie nationale; que l'Académie royale recevrait un legs de vingt mille livres exempt de tout droit; et qu'enfin une somme de mille livres serait consacrée à l'érection d'un monument à la mémoire de Turner dans la cathédrale de Saint-Paul.

Les peintures finies de Turner que possède la Galerie nationale sont au nombre de cent environ. Les autres œuvres sont exposées (et mal exposées) dans deux salles du sous-sol. Leur nombre étant trop considérable pour y être toutes contenues, on les change de temps à autre.

—

« Et maintenant, se demande un de ses biographes, Turner fut-il heureux? » Et il se répond : — « Non, certainement. Né dans une maison sordide, privé de sa mère tombée dans la démence, incompris de son père dont l'intelligence était moins que médiocre; obligé pour vivre, dans sa jeunesse, de donner à vil prix des leçons de dessin et de colorier des plans d'architecture; sans cesse en contestation avec les graveurs et les éditeurs; sans une compagne qui eût partagé ses soucis et l'eût consolé dans ses déceptions; entouré de rivaux jaloux, et négligé longtemps par les riches connaisseurs : lorsqu'il parvint à la renommée et à la richesse, il continua à vivre misérablement dans une maison mal aménagée, sans autre société que celle d'une femme de ménage vieille et laide, et alla mourir enfin dans un pauvre hôtel garni, sans autre secours que ceux d'une étrangère, sous un nom inconnu. Avait-il au moins l'espérance de plus de bonheur dans une autre vie? On peut en douter. Et quelle souffrance s'il avait pu prévoir que sa famille se disputerait sa fortune et que son beau projet d'une charitable fondation ne serait jamais exécuté!... »

—

Ce tableau est chargé et sur plusieurs points inexact. Les commencements difficiles de la vie de Turner ont été les mêmes que ceux de presque tous les grands artistes. Il arriva assez rapidement à un succès sans cesse s'accroissant jusqu'à l'exagération. Devant la nature, il éprouva toutes les jouissances d'un poète. S'il a souffert, c'est par la faute de son caractère : il a été, lui seul, l'auteur de ses maux; et si son projet de fondation d'un asile pour les pauvres peintres ne se réalisa point, ce fut, en définitive, par suite d'un acte libre de sa volonté. Les intérêts de sa vanité l'emportèrent sur les inspirations de sa bienfaisance.

—

Il y aurait beaucoup à dire sur le caractère de Turner : ce serait une tâche ingrate. Ceux qui tiennent le plus à honorer sa mémoire ont peine à dissimuler ou à atténuer ses défauts. Qu'il ne fût pas très bien élevé, on ne saurait en être étonné; mais il était le plus souvent insociable,

toujours soupçonneux, surtout avare à l'excès, et cependant, aussi inégal dans son caractère que dans son talent, on pouvait citer de lui plus d'un trait de générosité. Le parti le plus sage est de s'abstenir, devant cette rare originalité, de tout jugement absolu, en mal comme en bien.

LE GLACIER LE PLUS MÉRIDIONAL DE L'EUROPE.

Le glacier le plus méridional de l'Europe, le Corral de la Sierra Nevada, au pied du Picacho de Veleta, en Espagne, a exactement 580 mètres sur 250, entre les altitudes de 2 845 et 2 930 mètres. Ce glacier, dont l'inclinaison est de 25 degrés, fondrait certainement sous ce brûlant climat, s'il n'était exposé au nord, et si sa partie supérieure n'était constamment à l'abri du soleil. Il se nomme aussi glacier du Génil, de ce qu'il donne naissance à la rivière de Grenade, le Génil, affluent du Guadalquivir.

NICHES SANS STATUES.

On trouve dans les monuments des quatorzième, quinzième et seizième siècles, des niches, simples éléments décoratifs, qui n'ont jamais reçu ou pu recevoir de statues. Elles peuvent être comparées, en tant que décoration, aux pilastres, par exemple, qui, chez les Romains, sont considérés comme des colonnes aplaties et sont sans objet matériellement utile.

Dans l'église Saint-Ouen, on voit plusieurs exemples de ce fait, particulièrement au portail du transept méridional. Parmi les niches dont il est orné, quelques-unes sont moins profondes que les autres, quoique de hauteur égale, et n'ont jamais pu recevoir de statues, à cause des dimensions absolument trop restreintes de leurs supports ; d'ailleurs, pour y placer des objets de ce genre, il aurait fallu ou *entailler la pierre du monument*, ou *entailler les statues elles-mêmes*, ce qui est inadmissible. (1)

THÉORIE MAZDÉENNE DE L'AME (2).

Lorsque le corps est formé dans le sein de la mère, l'âme, venue du ciel, s'y établit. Tant que le corps est en vie, l'âme le conduit. Lorsque le corps meurt, il se mêle à la terre, et l'âme retourne au ciel.

L'âme s'épure en s'élevant. Plus l'âme monte et plus elle se dégage.

« Éloignez mon âme du séjour des maux, dit une invocation ; placez-la sur les montagnes élevées. » Les prières sont toujours ascendantes.

Gravir les montagnes, c'est se rapprocher d'Ormuzd (3) matériellement ; la prière dite « sur un sommet » sera la meilleure.

(1) Voy. Ruprich-Robert, inspecteur général des monuments historiques, *De l'influence de l'opinion publique sur la conservation des monuments*. — 1882.

(2) Le mazdéisme, science universelle, révélée et transmise par Zoroastre. Les mazdéens sont ceux qui professent la morale religieuse contenue dans le recueil de livres sacrés des Guèbres ou Parses, l'Avesta. — Voir l'ouvrage de M. Marius Fontane, *les Iraniens, Zoroastre* (de 2500 à 800 avant J.-C.).

(3) Dieu secondaire, mais agissant, providentiel par rapport aux hommes.

LA REINE TAIA.

Cette tête était celle d'une statue colossale : elle a été découverte par Mariette dans les fouilles de Karnak ; on croit que c'est la figure de la reine Taia, femme d'Aménophis III. Le savant égyptologue, si regretté, suppose que cette reine n'était ni de race royale, ni de sang égyptien ; elle pouvait être d'origine asiatique : au temps d'Aménophis III, l'empire égyptien s'étendait jusqu'à la Mésopotamie. « Lorsqu'on regarde longtemps l'admirable tête de Taia au Musée de Boulaq, dit M. Charmes, ses traits élégants qui n'ont rien de la raideur égyptienne, ses yeux allongés et animés par la vie la plus intense, sa bouche relevée aux deux extrémités comme les lèvres d'un sphinx, son expression dédaigneuse..., il est impossible de ne pas se forger à soi-même une histoire, peut-être un roman,



La Reine Taia, au Musée de Boulaq, en Égypte. D'après une gravure du premier volume de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, par G. Perrot et Ch. Chipiez (1).

dans lequel cette femme énigmatique aurait été l'inspiratrice, la cause première, l'auteur principal des tragédies religieuses qui ont agité son époque. »

On doit se rappeler qu'Aménophis IV, dont la reine Taia aurait été la mère, voulut introduire de grands changements dans la religion nationale.

(1) Paris, Hachette.

ERRATA.

Page 228, colonne 2, ligne 14. — *Au lieu de* vallée de la Lure, *lisez* vallée de la Cure.

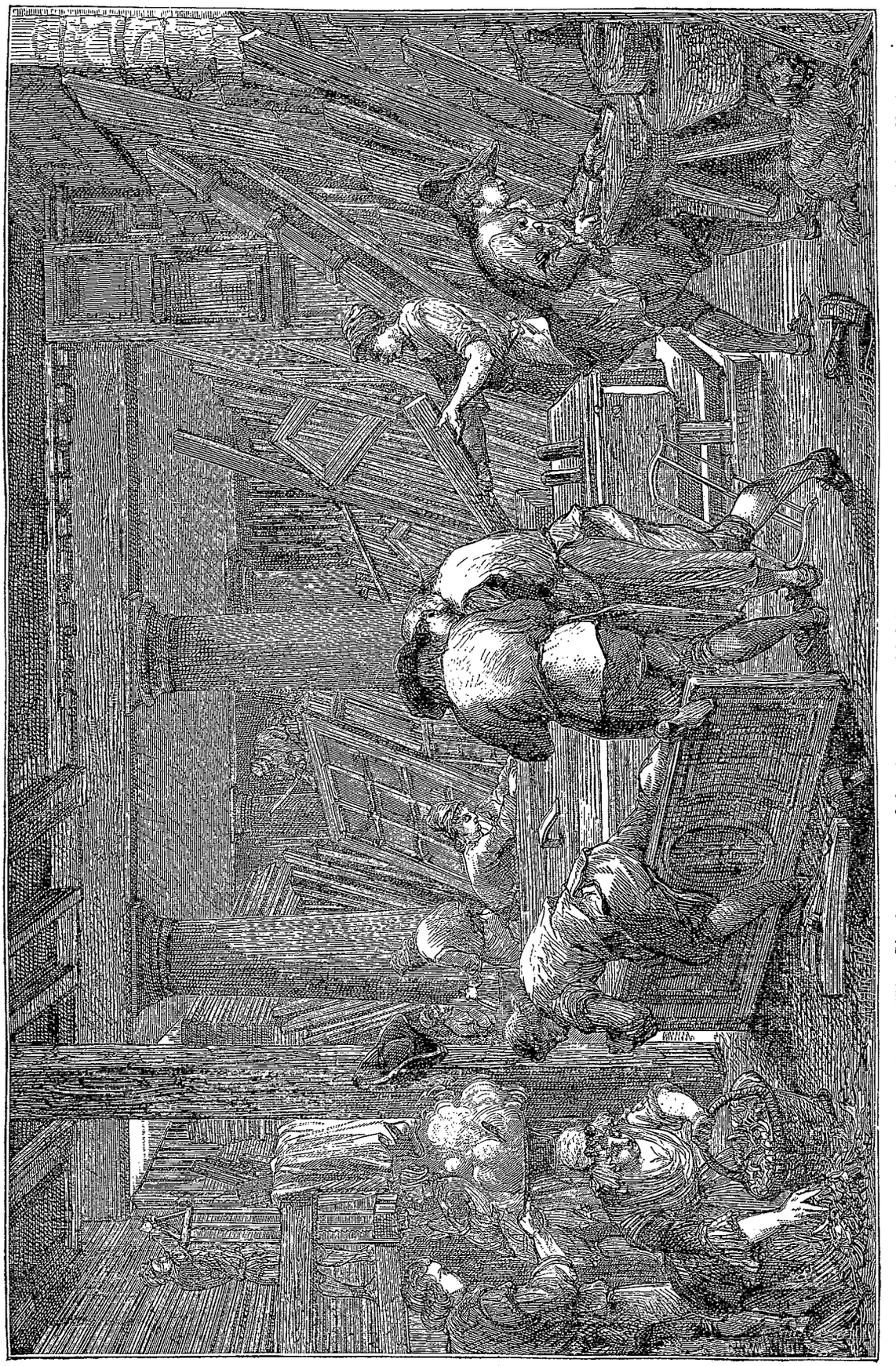
— Ligne 7 en remontant. — *Au lieu de* Bommet, *lisez* Sommet.

Page 229, sous la gravure. — La vue de Vézelay a été prise au lever du jour, et non le soir.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 81, 138, 233, 267, 305.



Atelier du sieur Jadot, menuisier, à Paris (1775). — D'après une estampe de la collection Hennin, à la Bibliothèque nationale. — Cet atelier était installé dans l'ancienne église Saint-Nicolas.

MÉNÉTRIERS, MÉNESTRELS (*suite*). — Il appartenait à Louis IX de mettre un peu d'ordre dans ce métier de vagabonds; il le fit dans la mesure du possible et parvint à les grouper en une corporation qui prit pour patron saint Julien. Saint Jean le Bon, ancien musicien, qui avait abandonné son métier, avait trop indisposé ses confrères pour être accepté comme patron.

Au quatorzième siècle, deux jongleurs ou faiseurs de tours enrichis par leur profession, — ce qui était bien un peu extraordinaire, mais réel pourtant, — fondèrent à Paris un hôtel-dieu destiné aux pauvres ménestrels passant par la ville. A cet hôpital ils joignirent une petite église dédiée à saint Julien et qu'on appela depuis Saint-Julien des Ménétriers.

Vers le milieu du quatorzième siècle, ou peut-être bien dès 1321, les intéressés s'étaient donné des règlements intérieurs; ils faisaient de leur roi un autocrate frappant d'amende les contrevenants, et ils avaient établi une hiérarchie de maîtres et d'apprentis comme dans les corporations manuelles. Ce roi avait un costume à lui; on le couvrait d'oripeaux dorés et on le coiffait d'une couronne (1). La rue où l'on venait ouïr les concerts donnés par ces gens prit bientôt le nom de rue des Ménétriers; elle allait de la rue Beaubourg à la rue Saint-Martin. En 1225, c'était le *vicus Viellatorum*, la rue des Vielleux; au quatorzième siècle, la *rue aux Jongleurs;* en 1482, la *rue des Ménestriers*. Dès le treizième siècle jusqu'à la révolution, cette ruelle renferma tout ce que Paris comptait de musiciens perclus, de chanteurs vagabonds et de comédiens sans emploi. Quant à l'église Saint-Julien, œuvre des jongleurs Hue le Lohérain et Jacques Grave, les deux bienfaiteurs de la corporation, elle fut détruite à la fin du dernier siècle.

C'est de Paris que partirent la plupart des ménétriers, pour courir la France, du treizième au seizième siècle.

En 1407, les statuts de ces musiciens ambulants furent définitivement rédigés, et le *roi des ménétriers* de Paris eut des lieutenants dans les principales villes de France, tout comme le vrai roi. Mais déjà les anciens bohèmes des treizième et quatorzième siècles avaient bien changé. Divisés en deux classes par la force des choses, les ménétriers n'étaient plus que des quasi-seigneurs ou des coupe-jarrets de la pire catégorie. Les premiers jouaient à la cour des princes ou des rois, qui se les attachaient par des pensions annuelles; les autres vivaient trop souvent de vols, rapines et pillage, faute d'argent :

Li menestrel sont éperdu,
Car nus ne lor veut rien doner,

disait un trouvère du treizième siècle.

Dans la danse macabre dont nous donnons ici une reproduction, on voit la Mort poursuivre un beau ménétrier de prince :

Menestrel qui dances et notes
Sçavez, et avez beau maintien
Pour faire esjoïr sotz et sotes,
Qu'en dittez-vous, allons-nous bien?...
Monstrer vous fault, puisque vous tien,
Aux autres cy ung tour de dance;
Le contredire n'y vault rien :
Maistre doit monstrer sa science.

(1) Voy. le mémoire de M. Bernhard, dans les tomes III et IV de la *Bibliothèque de l'École des chartes* (1re série), sur les jongleurs et les ménestrels.

Mais le ménétrier tenant son hautbois n'a cure de la suivre; pourtant il dit avec résignation :

J'ay mis sous le banc la vielle...
Plus ne corneray *sauterelle*
N'autre dance. . . . . .

Voilà donc l'ancien ménestrel devenu le moderne ménétrier, faisant danser garçons et filles au son d'un instrument quelconque. A la cour de nos rois, pendant le seizième siècle, les joueurs d'instruments sont à un rang plus haut, et plusieurs d'entre eux occupent les poëtes. Albert de Rippe, joueur de flûte de François Ier, est chanté par Marot et par Ronsard. Mais, hélas! ce ne sont même plus là des ménétriers. La décadence s'accentue au bas de l'échelle, et quand Louis XIV donnera des statuts aux joueurs de violon, le roi, ombre de l'ancien *roi des ménétriers*, portera ce nom dérisoire de *roi des violons*, qui se répandra dans les provinces et jusque dans les plus infimes bourgades. De toutes les splendeurs passées, il ne reste guère que de vieux mendiants perclus et en haillons, perchés sur un tonneau et raclant à outrance ou soufflant dans la cornemuse.

La vieille confrérie, un moment ressuscitée par le violoniste Guignon, au dix-huitième siècle, fut définitivement supprimée en 1776.

MENUISIERS. — Ce nom de *menuisier* était inconnu au temps d'Étienne Boileau, ou du moins il s'appliquait à d'autres œuvres qu'à celles de charpenterie. On faisait alors menuiserie de fer ou d'or, rarement de bois; ce n'est que vers la fin du quinzième siècle et le commencement du seizième, que le nom de menuisier servit à distinguer nettement le charpentier du fabricant de meubles et de travaux fins sur bois.

On les nomme des *huchiers* au treizième siècle, c'est-à-dire des fabricants de huches ou coffrets; mais ils ne bornent point là leur industrie. Ils confectionnent aussi des portes, des volets, des bancs, des escabeaux; ils travaillent chez eux sans employer de tâcherons; ils font partie de la grande corporation des charpentiers, subdivisée alors en dix corps, et ils en suivent les règlements.

Les statuts de la corporation des charpentiers présentèrent cette particularité que ce furent les maîtres mêmes qui les jurèrent et chargèrent le *charpentier du roi*, leur chef, de les présenter tels quels. Cet ouvrier considérable était Foulques du Temple, l'un des maîtres. Il était spécifié, dans le texte des statuts généraux, que tous les charpentiers quitteraient le travail à trois heures le samedi; qu'ils ne travailleraient point de nuit, et qu'ils observeraient les règlements généralement admis par les autres corps. Il n'y avait de spécial aux huchiers que des dispositions secondaires. Ils ne devaient point mettre une pièce de bois neuf sur un vieux coffre, et ne travailler de nuit que dans le cas de force majeure, pour placer une porte indispensable à la sécurité d'une maison, ou pour clouer un appui nécessaire à un échafaudage. Toutes ces réglementations avaient une sanction; Me Foulques pouvait punir d'amende jusqu'à concurrence d'une somme assez forte. Il touchait pour ses déplacements la somme de dix-huit deniers par jour.

Viollet-le-Duc, que l'on trouve toujours plein d'aperçus nouveaux quand il s'agit de cette époque du moyen âge qu'il avait tant étudiée, met en scène un huchier du trei-

zième siècle chez lequel il imagine une visite de curiosité (1).

Maître Jacques, comme il appelle ce personnage de fantaisie, lui découvre les petits secrets du métier, les difficultés, et ce que nous appellerions aujourd'hui les *trucs*. Maître Jacques se plaint des imagiers qui empêchent de sculpter des figures sur les meubles, car ils ont des prétentions telles, lorsqu'on les emploie, qu'il ne reste plus rien pour le huchier. Dans cette charmante promenade, dont l'éloge n'est d'ailleurs plus à faire, le lecteur voit revivre les artisans du temps passé avec leurs compétitions, leurs rivalités, hélas! si peu différentes des nôtres.



La Mort et le Ménestrel. — D'après une estampe coloriée de la Bibliothèque nationale.

Au moyen âge, le travail du huchier était très surveillé, et il ne lui était point loisible de frauder. Tout s'assemblait par des tenons ou des mortaises; le procédé de collage ne se tolérait que pour les applications. Les sculptures se taillaient en plein bois, et un huchier qui eût collé une partie de figure eût vu son œuvre détruite par les jurés. Nous sommes loin de là aujourd'hui.

Les premiers statuts des huchiers leur furent donnés en 1396 par Charles VI. A cette époque, ils ne font plus partie de la corporation des charpentiers : on les appelle charpentiers *de la petite cognée* pour les distinguer des charpentiers *de la grande cognée* qui assemblaient les poutres, les solives, comme de nos jours. Louis XI reprit en 1467 ces statuts, et les confirma en les amplifiant. La fabrication était fort exactement limitée et indiquée. Toute pièce d'ameublement où se trouvait de l'*aubier* était détruite. On voit qu'alors les *huchiers-menuisiers* faisaient des huches, des armoires, des bancs, des escabeaux, des « lictz à coulombes », — ces vieux lits à baldaquin si soigneusement travaillés, et dont il ne reste que de rares spécimens. — Tout cela se fabriquait en boutique par le maître et ses deux apprentis, l'un de sa famille, l'autre étranger; il n'avait pas droit à plus. L'ouvrage terminé, le huchier frappait une lame de plomb de sa marque personnelle, et la scellait dans son travail pour qu'on pût le connaître en cas de défectuosité.

Sous François Ier, les huchiers sont les *menuisiers*, et ce terme les distingue des *charpentiers*. La renaissance les toucha, comme tous les autres artisans, et modifia sensiblement leur manière de procéder. Sous Henri III, Henri IV, le goût devint massif et se déforma, sans doute sous l'influence de l'architecture, lourde et mal proportionnée.

Après Louis XIII, la corporation s'augmenta à un tel point qu'il devint nécessaire de séparer les menuisiers des *ébénistes*, et encore les menuisiers furent-ils subdivisés en menuisiers d'assemblage ou de bâtiment, et menuisiers de carrosses; et les ébénistes en *marquetiers*, menuisiers de meubles d'assemblage, comme armoires, commodes, et menuisiers de meubles, comme chaises, fauteuils, etc. Tous ces artisans habitaient vers la fin du dix-huitième siècle un quartier de Paris appelé la Ville-Neuve, où sont aujourd'hui les rues de Cléry et de la Lune. Les inégalités de ces rues proviennent des démolitions de la Ligue; on livra au dix-septième siècle ces terrains aux artisans qui y bâtirent en franchise, sans s'inquiéter de ce que les bosses du terrain cachaient de cadavres.

Nous avons vu à l'Exposition rétrospective de Tours, en 1873, un curieux coffret de la corporation des menuisiers de Strasbourg que nous avons fait reproduire d'après une photographie. C'est dans cette boîte que la corporation enfermait ses titres et ses trésors. C'est là un travail allemand d'assez peu de grâce, mais d'un état de conservation parfait. Une inscription porte « Das erbare Handwerk der Schrei-» ner » : *L'honorable corporation des menuisiers*. Il appartient à M. Debenesse, à la Mésangerie, commune de Saint-Cyr, près de Tours.

A partir du milieu du dix-huitième siècle, les menuisiers furent réunis aux layetiers, tourneurs et ébénistes. L'apprentissage était de six années, et la maîtrise coûtait cinq cents livres. Sainte Anne était la patronne de la corporation.

MERCIERS. — La corporation des merciers est l'une des plus anciennes; au douzième siècle, en 1137, nous les ren-

(1) *Dict. du mobilier*, t. I, p. 366.

controns dans un acte où on leur concède un droit de place dans les halles de Champeaux. Comme tous les métiers tenant de près ou de loin à la mode, aux habits ou aux armures, les merciers eurent dès cette époque une importance



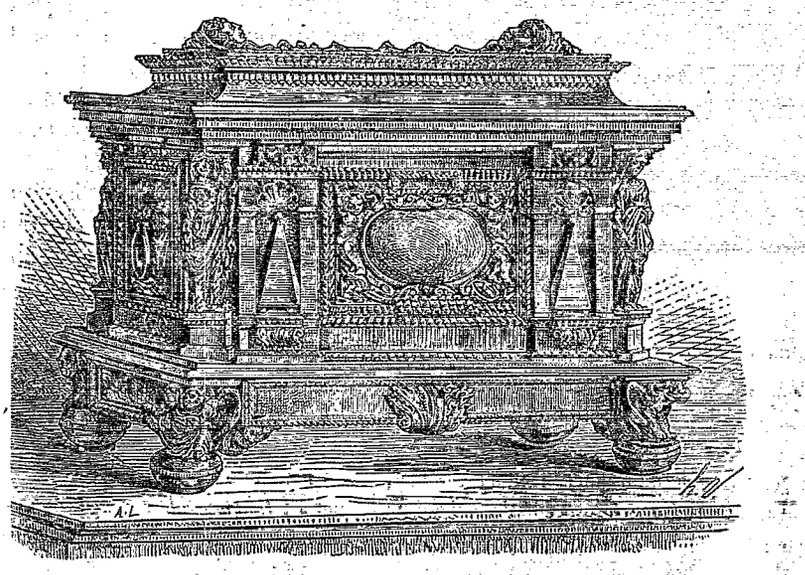
Menuisier en 1580. — D'après une vieille gravure sur bois du seizième siècle.

exceptionnelle : les chapeliers de plumes de paon, si considérables et si en faveur, ne comptaient guère au prix d'eux; cette prépondérance venait sans doute de ce fait, que les merciers employaient un peu de toutes les matières précieuses, l'or, l'argent dans les *orfrois* et les bordures, les perles et les joyaux dans les broderies.

Au treizième siècle, ils vendent et fabriquent eux-mêmes, et comme les femmes peuvent travailler du métier, il y a des maîtres et des maîtresses, des apprentis et des apprenties. La fabrication porte, ainsi que nous l'avons dit, sur les *orfrois,* — merveilleuses applications de broderies sur soie, — sur les bordures plus simples, les bourses, les bas, les menus objets de toilette brodés et ornés. Cette fabrication est très surveillée. Les merciers ne peuvent broder sur parchemin ou toile ; la soie seule est autorisée.

Les produits d'Orient, en général, étaient peu estimés ; on prohibait l'or de Lucques et de Chypre qui était un composé de soie et d'or; on empêchait le mélange du vieux et du neuf, celui du fer avec l'or, et les quatre prud'hommes du métier avaient ordre de dépecer sans pitié tout ouvrage fabriqué contrairement à ces prescriptions. Une des préoccupations de ces gardes était d'empêcher l'emploi des perles fausses, vendues à profusion malgré les défenses, et dont l'application sur une broderie exposait à la destruction complète de l'ouvrage,

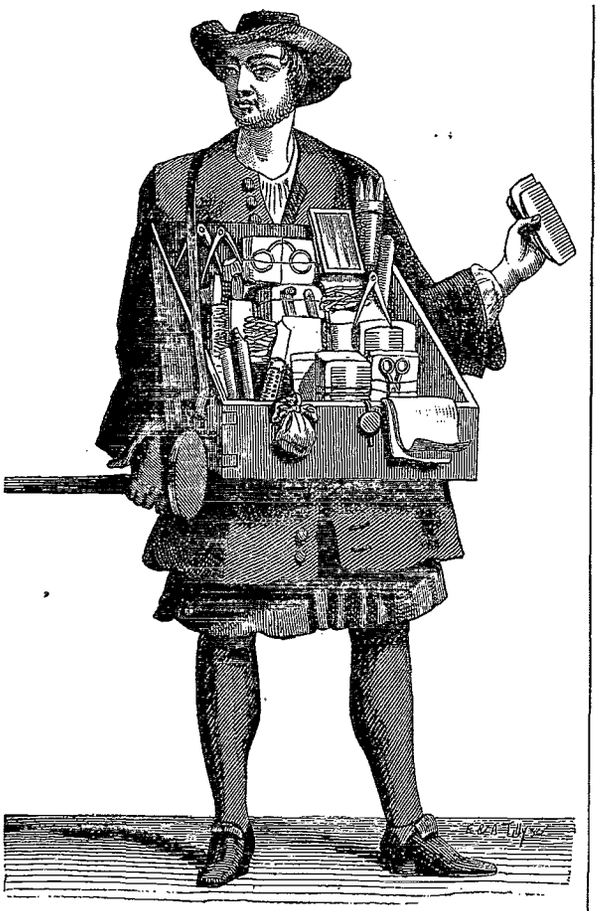
Le Dit du mercier, petit poème composé spécialement sur ce métier, énumère longuement les objets mis en vente par les maîtres, et qui tous étaient des merveilles de richesse et de splendeur. Certaines statues de nos cathédrales attestent la réalité de ces descriptions; celles du portail occidental de Chartres, par exemple, donnent une idée de la perfection de ces travaux de mercerie. Tantôt ces orfrois étaient quadrillés, diaprés, échiquetés comme un damier, tantôt ils étaient semés de cabochons, de perles, de saphirs fixés au galon. A dire le vrai, c'étaient les gens d'église et non les laïques qui employaient le plus ces ri-



Coffret de l'ancienne corporation des menuisiers de Strasbourg. (Voy. p. 339.)

ches ornements. Les séculiers ne les cousaient guère qu'à l'encolure des bliauts ou des robes, car ils étaient lourds et se pliaient mal aux caprices des étoffes légères ; mais il n'en reste pas moins acquis que la consommation énorme de ces objets avait donné aux merciers une situation particulière parmi les corps de métiers.

Les statuts des merciers furent confirmés à diverses reprises. Ils avaient ce qu'on appelait le *roi des merciers* pour chef de la corporation, et ce chef accordait le brevet de maître. Après une assez longue durée, la charge de *roi des merciers,* ayant été supprimée provisoirement par le roi François Ier, fut rétablie par Henri III.



Un Mercier ambulant vers 1680 — D'après Bonnard.

En 1597, elle fut définitivement mise de côté par ordre de Henri IV. Quant aux statuts, d'abord énumérés dans Étienne Boileau, ils furent rappelés en 1407 et 1418, et imprimés au milieu du dix-huitième siècle.

Les maîtres vendaient alors un peu de tout, des dentelles, des galons, des étoffes, des broches d'or et d'argent, des toiles et des soies, même des lainages. Ils payaient leur maîtrise mille livres, et la corporation portait *d'argent à trois vaisseaux dorés d'un soleil levant*, ce qui était une ancienne flatterie au roi Louis XIV, de même d'ailleurs que la devise : « Nous te suivrons partout. »

OYERS-ROTISSEURS. — En tant que corps de métier constitué en maîtrise et pourvu de statuts, le corps des cuisiniers était un des plus anciens. Dès le principe, les rôtisseurs tenant boutique et débitant de la viande rôtie par eux étaient appelés *oyers*. Leur nom leur venait de l'oie dont les Parisiens nos pères se montraient fort friands, et l'on peut dire que leur industrie occupait toute une partie de la ville, voisine de l'hôpital Saint-Jacques, à laquelle ils laissèrent leur nom.

Dès le quatorzième siècle, la rue aux *Oues* ou aux *Oies* était cette voie difforme et peu engageante qui s'est conservée jusqu'à nous, et que nous appelons aujourd'hui la rue aux *Ours* par une de ces corruptions identiques à celle qui nous fait donner le nom de rue des *Saints-Pères*, à la rue de *Saint-Père* (ou Pierre). La renommée de cette halle aux viandes rôties était telle, que le vieux proverbe disait en parlant des gourmands : « Tu as le nez tourné aux choses de la gueule, comme Saint-Jacques l'Hôpital! » Saint-Jacques donnait alors sur la rue aux Ours.

Les premiers statuts des *oyers-rôtisseurs* se retrouvent dans le livre des métiers d'Étienne Boileau, qui les appelle des *cuisenïers*. Entre autres dispositions réglementant la vente et l'achat de la viande, il était stipulé que les em-



Marchand pelletier au treizième siècle. — D'après un vitrail de la cathédrale de Bourges.

plettes ne se feraient que dans la plaine dite le marché aux oies, qui s'étendait alors du « ponceau du Roulle, du pont de Chaillouau, jusques aus faubours de Paris, au costé d'entre Saint-Honoré et le Louvre », lequel était en ce temps-là hors de Paris. Cette mesure avait pour but d'empêcher le trafic des viandes corrompues ou malsaines : elle

suppose un examen des objets mis en vente par des experts *ad hoc*. De plus, toute pièce achetée devait être vendue dans les trois jours, et cette limite, déjà sévère, fut restreinte à un jour, en 1498.

Est-ce à dire d'ailleurs que les *oyers*, eu égard à leur nom, ne vendissent que des oies, des poulailles ou le peu de gibier que pouvaient leur fournir les paysans d'alentour? Assurément non. Leur commerce portait sur toutes viandes, et même sur la charcuterie; seulement, au temps d'Étienne Boileau, la vente du boudin de sang était prohibée, «car c'est périlleuse viande.» Cette prohibition venait-elle d'un examen trop approfondi et mal pondéré des livres hébreux, ou plus simplement de la crainte où l'on pouvait être que certains oyers peu scrupuleux ne mêlassent le sang humain à celui des porcs? On ne sait. Mais cette prohibition bizarre avait à peu près disparu au seizième siècle, à l'époque de l'ordonnance définitive réglant la matière,

Ce fut en mars 1509 (vieux style), ou 1510 pour parler à la moderne, que les oyers-rôtisseurs obtinrent du roi les lettres fixant définitivement leurs statuts. Ils s'y voyaient forcés par l'accroissement de population de la ville de Paris, et surtout aussi par le peu d'ordre régnant dans les «ouvrouërs ou fenestres», c'est-à-dire dans les étalages et les boutiques des rôtisseurs.

D'un autre côté, la mauvaise qualité des viandes vendues émut le prévôt alors souverain chef de la police municipale. Il fut réglé que désormais tout candidat à la vente de viandes «lardées, habillées, lardées en poil, en plumes, rosties et prestes pour l'usage du corps humain», subirait une épreuve devant les maîtres du corps, et que l'épreuve ayant été trouvée satisfaisante, il pourrait ouvrir un «ouvrouër», à la charge de payer 40 sols au roi pour ladite ouverture, et, s'il est fils de maître, 20 sols seulement.

Un point délicat restait à régler. On avait remarqué que dans le passé les *oyers* venaient guetter la pratique sur la porte, et ne se faisaient pas faute de détourner l'acheteur du voisin, soit en calomniant, soit plus simplement en prenant le client par le bras et en le conduisant à son propre étalage. Une source de contestations, de procès, de misères, était sortie de là; c'était la véritable boîte de Pandore de messieurs de la rue aux Oyes. On stipula que tout maître détournant un client à son voisin par propos subreptices ou autres moyens, avant «qu'il soit parti de son gré», serait puni d'amende, et, par suite d'une sage prévoyance, l'argent provenant de ces punitions devait être versé à la caisse de secours des oyers «decheus pour faictz de marchandise ou de vieillesse.»

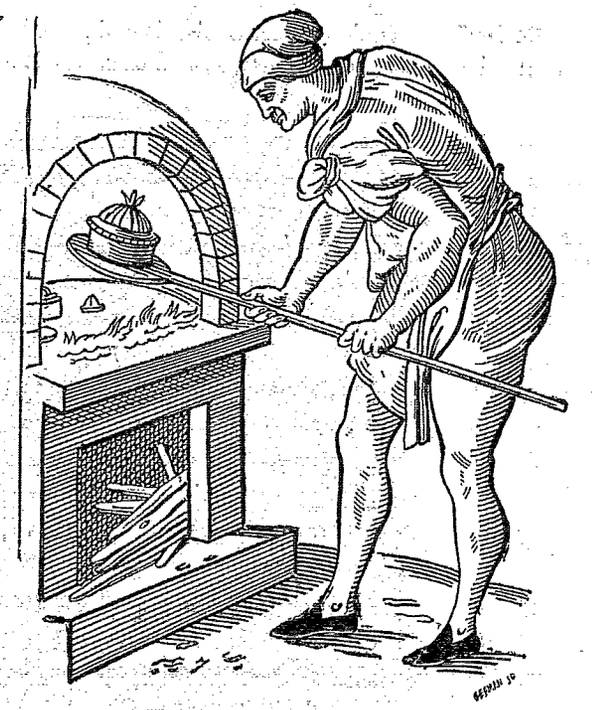
Il en fut ainsi jusqu'au dix-huitième siècle, à peu de différence près. A cette époque, les *oyers-rôtisseurs* sont gens établis en boutique, troussant, habillant et lardant gibier et volailles, et les vendant soit «en blanc», c'est-à-dire crus, soit rôtis comme encore aujourd'hui.

PATISSIERS-OUBLIEURS. — L'énumération seule des pâtisseries au moyen âge prendrait beaucoup de temps. Dès le treizième siècle, les pâtissiers fabriquaient le *casse-museau*, sorte de petit four croquant et dur, d'où son nom; le *raton*, les *talemouses* au fromage, les *bridaveaux*, sortes de gaufres qu'on appelait des *oblies renforcies*, noms que l'on criait à tue-tête par les carrefours. Et n'imaginez point que la confection de ces petits gâteaux fût exempte de soucis. Quand les *oublieurs* reçurent leurs statuts, en 1406, ils devaient pour obtenir la maîtrise faire par jour 500 oublies, 300 *supplications*, oublies plus petites, et 250 *estérets*. C'était une obligation hors de laquelle l'oublieur n'avait aucune chance de se voir agréer par la communauté. Parfois même on lui imposait d'office la confection des *nieules* que l'on jetait sur les fidèles, le jour de la Pentecôte, du haut des voûtes.

Les oublieurs fabriquaient aussi des *échaudés*, des *petits-choux*, des *massepains*, des *gaufres*. François Ier aimait beaucoup les gaufres, et n'en voulait point d'autres que celles des gens du métier.

Aux jours de fête, les *oublieurs* s'établissaient simplement aux portes des églises et vendaient leurs produits tout chauds. C'étaient, d'ailleurs, des marchands errants que les *oublieurs;* ils n'avaient guère de stable que la rue où ils venaient coucher, et qu'on appelait au quatorzième siècle la rue *as Oublayers*. Plus tard, une vieille enseigne d'une licorne passant fit changer le nom de la rue en celui de rue de la Licorne au quinzième siècle, et ce nom persista jusqu'à nos jours.

Quant aux pâtissiers, leurs produits se vendaient originairement chez les cabaretiers, et Louis IX, qui cependant n'était point susceptible de partialité pour ces gens, les autorisa à travailler même le dimanche. Les pâtissiers étaient une sorte de compromis entre la boulangerie et les *oyers-rôtisseurs;* ils faisaient une croûte et y enfermaient les viandes les plus extraordinaires. En cuisine, il ne paraît point que nous ayons beaucoup inventé. Ces pâtissiers faisaient pâtés de saumon, d'anguille, de porc, de tourterelle, d'oiselets, de *norrois* ou foie de morue; mais ils employaient de préférence les bécasses, les alouettes, les cailles. La plupart des pâtissiers faisaient des oublies et de petits pâtés au raisin sec qu'ils couraient vendre par les rues, avec ces cris dont les marchands des quatre saisons nous donnent l'idée :



Un Pâtissier en 1589.— D'après un bois du seizième siècle.

Chaudes oblies renforcies!...
Pâtés, pâtés!

Il parut au sévère Michel de l'Hospital que ces cris de friandises ne valaient rien pour le peuple, et il les supprima. Renfermés chez eux, les pâtissiers-oublieurs n'en continuèrent pas moins à fabriquer leurs choses exquises, parce que la gourmandise ne chôme pas, et je ne répondrais pas que les mesures du chancelier n'eussent eu des effets contraires à son désir.

Dès 1566, alors que les statuts des *pâtissiers-oublieurs* furent réglés en suite de l'ordonnance d'Orléans, on trouve ce corps de métier pourvu de quatre jurés et d'un clerc de la corporation dont la principale occupation consistait à fournir des aides aux maîtres qui en avaient besoin. Il était nécessaire de s'adresser à lui pour ce fait.

Pour devenir maître, il fallait un apprentissage de cinq ans, et faire un chef-d'œuvre consistant en cinq ou six plats en un jour, au choix des juges.

Les veuves pouvaient tenir boutique, mais n'avaient point d'apprentis.

Une des particularités du métier était de pouvoir choisir son blé à la halle, parce que « le plus beau blé n'est pas trop bon pour faire pain à chanter messe et à communier. » Par où l'on voit que les oublieurs fabriquaient aussi les hosties.

Telles sont les principales dispositions de ces statuts donnés relativement tard à une très vieille corporation. Ces statuts furent confirmés en 1572, 1594, 1612, 1653 et 1741. La maîtrise était de 500 livres. Saint Michel était le patron.

En 1776, la corporation des pâtissiers-oublieurs fut réunie à celle des *oyers-rôtisseurs*.

PELLETIERS. — Ce métier, un des plus anciens de tous, n'a pas de statuts au livre d'Étienne Boileau. Les pelletiers ne sont mentionnés que comme *haubanniers*, c'est-à-dire marchands payant le *hauban* au roi pour vendre aux halles et marchés. « Li peletier doivent chascuns chascun an VI s. VIII deniers de hauban, à poiier VI s. V d. le jour de la Saint-Andri, et les III deniers le jour de la Saint-Germain le Viel, dehaerain jour de may. »

Et cependant ce métier ne devait pas chômer, car les fourrures jouaient un assez grand rôle dans l'habillement des gens du moyen âge. Les seigneurs employaient la martre, l'hermine, le gros et le menu vair; les bourgeois, le renard, la genette, le bièvre ou castor.

Nous avons représenté un pelletier marchand de fourrures vendant un manteau de vair à des clients. Le *vair*, qui eut une si grande vogue dans les armoiries, était la peau d'un rongeur du Nord à dos gris et ventre blanc, dont les peaux juxtaposées en échiquier et symétrie amenèrent la figure héraldique appelée vair ou contre-vair. C'était la fourrure la plus noble et la plus prisée. Les marchands la conservaient soigneusement dans des coffrets avec des parfums et des aromates qui en chassaient les insectes Le gris, autre fourrure très estimée, s'obtenait en n'employant que le dos du vair.

Inutile de dire que la mode des fourrures dégénéra en sottise. On fourra si bien les habits que les robes elles-mêmes furent garnies à l'intérieur. Philippe le Long avait employé à sa garde-robe 1 598 peaux de vair!

Le nom de pelletiers-haubaniers persista longtemps, en opposition avec celui de *pelletiers-fourreurs*. Les premiers étaient ceux qui, comme le personnage de notre gravure, vendaient aux foires; les seconds étaient ceux qui appliquaient la fourrure aux vêtements.

En 1586, ils reçurent des statuts et furent réunis en un seul corps qui devint le quatrième des six corps marchands. Plus tard, Louis XIII en 1618, Louis XIV en 1648, reprirent les statuts, les confirmèrent et les amplifièrent. D'après ces statuts, il fallait faire quatre ans d'apprentissage, plus



Pâtissier-Oublieur en 1630. — D'après A. Bosse.

quatre de stage avec le chef-d'œuvre pour devenir maître. Il était interdit de fourrer des manchons pour les merciers, de faire le courtage de la pelleterie, de s'associer avec des forains.

A la fin du dix-huitième siècle, les pelletiers étaient régis par six maîtres gardes anciens et nouveaux. Le *grand garde* était le premier des anciens; il avait à peu près l'autorité du charpentier du roi ou du roi des violons; il donnait les brevets de maîtrise; il présidait les assemblées. Au contraire, le plus jeune des nouveaux était une sorte de secrétaire trésorier qui tenait les livres de la communauté et rendait ses comptes au bureau de la pelleterie. Un édit de 1746 avait réuni les pelletiers aux chapeliers et aux bonnetiers. La maîtrise coûtait 500 livres.

POISSONNIERS. — Voici certainement un des métiers les plus populaires de notre série. De tout temps il y eut des poissonniers, comme il y eut des pêcheurs. Les règlements de la matière remontent au douzième siècle, mais il y a dans les capitulaires de Charlemagne des parties entières réservées aux pêches. On voit que l'antiquité ne manque pas aux poissonniers.

Et l'on peut dire que les marchands de poisson n'ont pas subi de grandes vicissitudes; ils sont aujourd'hui, après mille ans, ce qu'ils étaient au premier jour; les lois ont

changé, les poissonniers vendent toujours leurs poissons de mer ou d'eau douce aux halles.

Dès le treizième siècle, le métier de poissonnier comprend trois communautés : d'abord les pêcheurs du roi, qui exploitaient la Marne et la Seine appartenant au domaine royal. Ces pêches avaient été données en fief à la famille de Guérin du Bois, chevalier, par le roi Philippe-Auguste. Moyennant une redevance, ledit Guérin du Bois avait droit de concession aux pêcheurs, louait ce que nous appellerions les *cantons*, et surveillait les pêcheries; il avait aussi droit d'amende, de justice, de confiscation en matière de pêche.

Après les pêcheurs venaient les *marchands de poissons* d'eau douce, lesquels revendaient le poisson des pêcheurs de Seine; puis les *marchands de poissons de mer*, qui recevaient la marée soit salée, soit fraîche, dans des charrettes après deux ou trois jours de route.

Ces deux dernières communautés achetaient leur métier du roi et n'avaient rien à démêler avec Guérin du Bois. Ils payaient cinq sous au roi et versaient en outre quelques deniers à la caisse commune. Leur marché se tenait au Grand-Pont, qu'on appela depuis le pont au Change, dans un endroit réservé où se trouvaient les pierres aux poissonniers. Quatre jurés de la communauté estimaient les poissons selon le cours du jour et en fixaient ou taxaient le prix. Passait ensuite le maître queux du roi avec ses aides, qui prenaient pour l'usage des cuisines royales ce qui leur convenait.

Mais le rôle de ce chef de cuisine supérieur ne s'arrêtait



Le Martyre de saint Laurent. — Bannière des rôtisseurs en 1699

pas là. Il avait eu fait de pêche une autorité si considérable, qu'on l'avait chargé de fixer la dimension des mailles pour les filets. On voit que la protection des rivières n'est pas d'hier, mais il est plaisant de trouver un maître queux chargé de cette mission délicate. La *senne* et la *trouble*, mots conservés depuis pour désigner ces mêmes filets, ne devaient point servir à la destruction complète du poisson, mais seulement à l'approvisionnement modéré des halles.

C'était une mesure préventive contre les pêcheurs, qui avaient à subir bien d'autres tracas. Indépendamment de l'achat de leur métier, dont quatre sous passaient à la famille du Bois et un sou au roi, il fallait acquitter trois sous de hauban, deux sous de coutume au roi, et cinq oboles à la famille du Bois. Le métier était misérable, car si les rivières étaient mieux fournies qu'elles ne le sont de nos jours, le prix du poisson était à peine suffisant pour faire vivre ceux qui pêchaient. D'ordinaire, quatre barbeaux, carpillons ou anguilles, montaient à un denier, et c'étaient les belles pièces. Puis il y avait le chômage forcé du 15 avril au 15 mai, époque du frai; toutes ces causes faisaient déserter le métier de pêcheur comme improductif.

La fin à une prochaine livraison.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué et GÉRANT.

LE REPOS.



Le Repos, sculpture par Alfred Lenoir. — Dessin de J. Lavée.

A l'avant-dernier Salon, ce groupe attirait et retenait les regards. C'est une œuvre simple et sincère, qui ne fait naître que d'agréables pensées. On aime à voir, sous ce modeste abri, le sommeil paisible de cette jeune femme. Si elle rêve, c'est sans doute aux sourires et aux caresses de son nouveau-né. Ce n'est pas d'elle que le poëte aurait dit :

L'illusion féconde habite dans *son* sein.

Non, elle n'est le jouet d'aucune illusion; ces sourires et ces caresses, elle les retrouvera à son réveil. Son cœur est pur : elle aime, elle est aimée; elle jouit de la félicité d'être mère sans être troublée jusqu'ici même par l'ombre d'une inquiétude. Son âme est toute ouverte à l'espérance, ou plutôt elle fait mieux qu'espérer, aucun espoir n'étant sans mélange d'un peu de doute ou de crainte; en ces heures fortunées, elle ne songe pas même à interroger l'avenir : elle est heureuse, elle se confie.

L'artiste, bien inspiré, a su exprimer avec grâce ce sentiment du repos dans le bonheur; il nous le fait partager en invitant notre imagination à s'unir à la sienne : on ne peut être indifférent à une halte aussi douce, ne fût-elle que d'un instant, au milieu des incessantes agitations de notre vie si souvent troublée. (1)

FAIRE DE LA MEMOIRE
AVEC DU JUGEMENT.

La liaison des idées, dit très bien Condorcet, est le principe de la mémoire. Elle dépendra donc principalement de l'ordre et de l'analyse que l'on met dans ses idées. Le meilleur genre de mémoire et le plus sûr est celui qui consiste à faire de la mémoire avec du jugement. Je veux, par exemple, apprendre un discours : j'en médite l'idée principale, les idées accessoires, leur nombre, leur ordre, leur liaison, le plan de chaque partie, les divisions, les sous-divisions de chaque objet. J'ose affirmer qu'il est impossible alors de se tromper. Si l'on oubliait le discours, on serait en état de le refaire sur-le-champ; et combien d'ailleurs les phrases cadencées, un peu ornées, un peu brillantes, en un mot tout ce qui flatte l'amour-propre de celui qui doit parler, ne se gravent-elles pas facilement dans la mémoire!

Le but principal de l'ordre, c'est de nous représenter les choses au moment où nous en avons besoin. Ainsi, classez tout, faites des extraits de tout ce que vous lirez, ayez de l'ordre dans tout, dans vos affaires, dans vos pensées, plus que ceux mêmes qui ont la prétention d'en avoir le plus. (2)

LA SALADE DE KEPLER.

Hier, dit Kepler (3), fatigué d'écrire et l'esprit troublé par des méditations sur les atomes, je fus appelé pour dîner, et ma femme apporta sur la table une salade.

— Penses-tu, lui dis-je, que si, depuis la création, des plats d'étain, des feuilles de laitue, des grains de sel, des gouttes d'huile et de vinaigre et des fragments d'œufs durs flottaient dans l'espace en tous sens et sans ordre, le hasard pût les rapprocher aujourd'hui pour former une salade?

— Pas si bonne, à coup sûr, me répondit ma belle épouse, ni si bien faite que celle-ci.

L'AMBLYORNIS OU OISEAU JARDINIER.

A tous les naturalistes qui ne craignent pas les fatigues et les dangers des lointains voyages et qui sont désireux de former rapidement de riches collections, on peut hardiment conseiller de se rendre à la Nouvelle-Guinée. Les explorations récentes ont prouvé que le vaste continent africain ne possède pas une population animale aussi variée qu'on aurait pu le supposer; que les différentes espèces qui constituent la faune de cette partie du monde, si elles sont très riches en individus, sont aussi très largement répandues dans le sens des parallèles. Il en résulte que le naturaliste qui réussit à traverser l'Afrique dans sa largeur, de Mozambique à Angola, ou de l'Abyssinie au Sénégal, est exposé à rencontrer toujours les mêmes quadrupèdes, les mêmes oiseaux, les mêmes insectes. En Papouasie, au contraire, il est presque sûr de faire à chaque pas de nouvelles découvertes, et ce n'est guère que dans les parties montagneuses de l'Asie centrale qu'il pourrait espérer d'aussi abondantes récoltes.

Pour donner une idée de la richesse de la faune papouane, nous emprunterons un exemple au monde ornithologique, et nous dirons que dans la portion de la Nouvelle-Guinée qui a été explorée jusqu'ici, et qui équivaut à peu près au sixième de l'Europe, on a déjà constaté la présence d'autant d'oiseaux que dans cette dernière partie du monde. Et quels oiseaux! ce sont des Perroquets aux couleurs éclatantes, des Paradisiers au manteau de velours, des Martins-Pêcheurs éblouissants, des Gobe-Mouches, des Méliphages, des Soui-Mangas aussi brillants que des Oiseaux-Mouches; des Pigeons de toutes sortes, les uns à peine plus gros qu'un Moineau, les autres de la taille d'une Poule; des Gallinacés bizarres qui ressemblent à des Râles; des Casoars à la tête surmontée d'un casque, à la gorge ornée de pendeloques. Il y a certainement là de quoi faire palpiter le cœur d'un ornithologiste.

Malheureusement, pour contempler toutes ces richesses ailleurs que dans les vitrines d'un musée, pour les admirer dans leur cadre naturel, il y a bien des difficultés à surmonter; car la traversée est longue et pénible, et les Papous ne permettent pas toujours aux Européens de chasser sur leurs terres. Aujourd'hui même, quoiqu'on ait abordé la Nouvelle-Guinée par le nord, par l'ouest et par le sud, toute la partie centrale de ce continent demeure encore inconnue.

Découverte en 1511 par Ant. Ambreu et F. Serrano, la Nouvelle-Guinée reçut, quelques années plus tard, d'Alvaro de Saavedra, le nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Dans les deux siècles suivants, ses côtes septentrionales, occidentales et méridionales furent visitées successivement par Dampier, par Tasman, par Lemaire, par Schouten, par Struick, par Carteret, par Bougainville, par Cook; mais ces navigateurs célèbres ne recueillirent que des renseigne-

(1) Le jeune sculpteur, M. Alfred Lenoir, est le petit-fils d'Alexandre Lenoir, le fondateur du Musée des Petits-Augustins, et le fils de l'éminent architecte Albert Lenoir, auteur de la *Statistique monumentale de Paris*. On est heureux de voir se succéder ainsi plusieurs générations d'une même famille dans l'amour et le culte de ce que l'art a de plus noble et de plus élevé.

(2) Hérault de Séchelles.

(3) Dans sa dissertation sur l'étoile du *Serpentaire*.

ments tout à fait insuffisants sur les productions de ce vaste continent, et c'est seulement depuis le commencement de ce siècle que l'on possède des notions sur la faune et la flore de la Nouvelle-Guinée. Les naturalistes attachés aux expéditions françaises de l'*Uranie*, de la *Coquille*, de l'*Astrolabe* et de la *Zélée*, MM. Quoy et Gaimard, Lesson et Garnot, Hombron et Jacquinot, ont recueilli les premiers des collections importantes dans la Papouasie; et dans ces dernières années, les recherches de ces premiers explorateurs ont été poursuivies avec succès par des voyageurs appartenant à diverses nations, par MM. de Rosenberg, Meyer, Beccari, d'Albertis, Comrie, Raffray, Maindron, Bruijn, Laglaize, etc.

C'est le baron de Rosenberg qui trouva le premier dans le nord-ouest de la Nouvelle-Guinée l'oiseau que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs, et que M. Schlegel, le savant directeur du Musée de Leyde, a décrit sous le nom d'*Amblyornis inornata*; mais c'est à M. Bruijn et à M. Beccari que l'on doit des renseignements circonstanciés sur les mœurs de cette espèce. L'*Amblyornis inornata*, son nom même l'indique, porte une livrée des plus modestes, le sommet de sa tête, son dos, ses ailes et sa queue étant d'un brun olivâtre, et les parties inférieures de son corps d'un roux verdâtre; il est à peu près de la grosseur d'un Merle ou d'une Grive, et pourrait être, au premier abord, pris pour un oiseau de ce genre qui n'aurait pas encore son plumage d'adulte, s'il n'avait pas le bec et les pattes aussi robustes. Par là se révèlent certaines affinités avec les Corbeaux et avec les Paradisiers, auprès desquels la plupart des ornithologistes se sont décidés à le placer, en dépit de grandes différences dans le plumage. Mais l'étude attentive du squelette pourra seule nous renseigner à cet égard.

Ce qui est certain, c'est que l'*Amblyornis* a des liens de parenté très étroits avec des oiseaux d'Australie qu'on appelle des Chlamydodères (*Chlamydodera*). Les formes générales sont les mêmes dans l'Amblyornis et dans les Chlamydodères; le bec est également épais, de couleur foncée, avec les narines arrondies, placées juste à la limite des plumes frontales, ou même un peu cachées sous ces plumes; la mandibule supérieure est convexe et munie d'une petite dent vers l'extrémité; les pattes sont fortes, brunes ou noirâtres, et les doigts, le pouce surtout, se terminent par des ongles crochus. Mais les Chlamydodères sont toujours de taille plus élevée que l'Amblyornis et portent une livrée plus claire, d'un gris roussâtre ou d'un brun pâle, avec des taches café au lait, rousses ou noirâtres sur les parties supérieures du corps; quelques-unes même ont sur la nuque de petites plumes d'un rose vif ou d'un lilas pâle dont on ne trouve aucune trace chez l'Amblyornis, et qui constituent une parure des plus originales.

Ces Chlamydodères se répartissent en plusieurs espèces appelées Chlamydodère tachetée, Chlamydodère à gouttelettes, Chlamydodère à nuque ornée, Chlamydodère à ventre fauve, etc. Elles ont été fort bien étudiées par M. J. Gould et par d'autres ornithologistes anglais qui nous ont révélé certaines particularités de leurs mœurs véritablement curieuses.

Au lieu de se contenter, comme l'immense majorité des oiseaux, de bâtir chaque année des nids destinés à recevoir leur progéniture, les Chlamydodères, en effet, se donnent la peine d'élever des constructions de formes variées qui leur servent de maisons de plaisance. Ces constructions rappellent tout à fait ces petites cabanes, ces bosquets ou ces allées couvertes que les enfants s'amusent à édifier avec des baguettes, des feuilles et d'autres matériaux. Ainsi, la Chlamydodère à nuque ornée (*Ch. nuchalis*), en plantant obliquement dans le sol une série de piquets qui se rencontrent par leur extrémité supérieure, forme un berceau autour duquel elle apporte une masse de coquilles; la Chlamydodère tachetée (*Ch. maculata*) dispose une galerie analogue, mais la perfectionne en la recouvrant de brins d'herbe et la décore non seulement avec des coquilles, mais avec des crânes de petits mammifères, qu'elle trouve çà et là gisant dans la campagne, et qu'elle transporte un à un, souvent d'une très grande distance; enfin, la Chlamydodère à ventre fauve (*Ch. cerviniventris*) donne aux parois de sa cabane plus d'étendue et plus d'épaisseur. Cette cabane a parfois 1m.20 de longueur sur un mètre de large et renferme un couloir étroit dont le plancher est formé par des brindilles; elle est, du reste, ornée comme d'ordinaire avec des coquillages auxquels l'oiseau entremêle des baies de couleur vive.

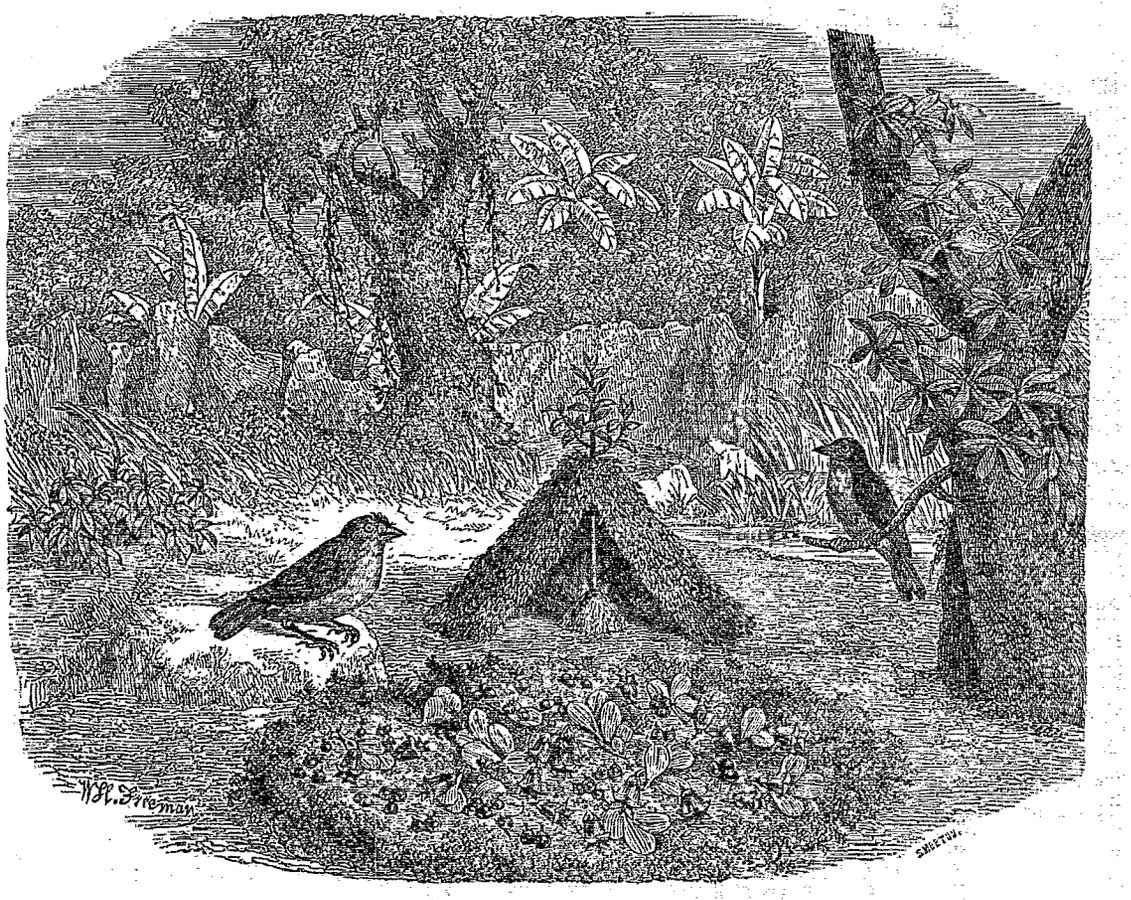
A côté des Chlamydodères, que les Anglais désignent par le nom de *Bower-Birds* (1), se placent d'autres Passereaux qu'ils appellent *Satin-Bower-Birds*, parce que le mâle adulte est d'un noir violacé, à reflets soyeux, avec le bec et les pattes jaunes. Ces oiseaux sont les Ptilinorhynques (*Ptilinorhynchus*) des ornithologistes, qui appartiennent aussi à la faune australienne et qui ont à peu près les mêmes mœurs que les Chlamydodères. Ils montrent également beaucoup de goût dans leurs constructions, et s'amusent, dit-on, à piquer dans le sol, entre les branches qui forment les parois de leurs berceaux, des plumes brillantes qui contrastent vigoureusement avec les os blanchis et les coquilles dont le sol est jonché.

Ces particularités de mœurs, bien et dûment constatées chez des oiseaux d'Australie qui ont des analogies extérieures avec l'*Amblyornis* de la Nouvelle-Guinée, permettraient déjà d'accepter sans trop d'étonnement ce que nous allons raconter de cette dernière espèce, lors même que les faits ne seraient pas rapportés par des voyageurs aussi dignes de foi que M. Bruijn et M. Beccari. Ce dernier naturaliste, explorant les monts Arfak, dans le nord de la Nouvelle-Guinée, se trouvait à cinq jours de marche d'Andaï et traversait une magnifique forêt vierge, située à 1 600 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, quand tout à coup il aperçut, à côté du chemin, une petite cabane précédée d'une sorte de pelouse parsemée de fleurs. Aussitôt il songea à ces huttes, bâties par des oiseaux, dont les chasseurs de M. Bruijn avaient donné la description à leur maître, et il ne douta pas qu'il eût sous les yeux quelque édifice de ce genre. Il se promit de l'observer plus à loisir, et dans ce but il recommanda à ses hommes de n'y point toucher. L'ordre était, paraît-il, inutile, car les Papous, toutes les fois qu'ils rencontrent sur leur chemin une de ces constructions, se gardent bien de la détruire. Quoi qu'il en soit, M. Beccari, après avoir établi son campement à quelque distance, revint à l'endroit où s'élevait la cabane, la mesura dans tous les sens et en prit un croquis très exact qu'il publia par la suite et qui a guidé notre dessinateur dans l'exécution de la planche ci-contre. M. Beccari ne put malheureusement reconnaître si la cabane était habitée par un ou plusieurs couples, et si elle était l'œuvre d'un

(1) Oiseaux constructeurs de galeries.

seul individu ou du mâle et de la femelle travaillant de concert; mais il recueillit des renseignements précieux sur la manière dont procède l'Amblyornis dans ses constructions.

Après avoir fait choix d'un terrain bien uni, au centre duquel s'élève un arbrisseau à la tige droite, d'une hauteur de 1m.20 environ, l'Amblyornis, dit M. Beccari (1), entoure cet arbrisseau, qui servira d'axe à l'édifice, d'une certaine quantité de mousse, de manière à en cacher la base; puis il enfonce dans le sol, en les inclinant, des brindilles empruntées à une plante épiphyte. Ces brindilles, qui continuent à végéter et restent vertes pendant assez longtemps, sont assez rapprochées l'une de l'autre pour former les parois d'une cabane conique dont les dimensions peuvent être évaluées à 0m,50 de haut sur un mètre de diamètre. Sur un côté, les rameaux un peu écartés laissent une ouverture, une porte, qui donne accès dans la cabane, et en avant de cette porte, l'oiseau dispose une véritable pelouse, faite de mousse qu'il apporte d'une certaine distance et qu'il débarrasse soigneusement de toute pierre, de tout brin d'herbe étranger. Puis sur ce tapis verdoyant il sème des fruits violets de *Garcinia* et des fleurs roses de *Vaccinium* qu'il renouvelle aussitôt qu'ils sont fanés. Le soin avec lequel l'Amblyornis entretient ce parterre justifie pleinement le nom de



L'Amblyornis ou Oiseau jardinier de la Nouvelle-Guinée. — Dessin de Freeman.

Tukan-Koban que les Malais donnent à cet oiseau et qui signifie *jardinier*. Quant aux Papous, ils appellent l'Amblyornis *Buruk-Gurea* ou *Burun-Guru* (maître-oiseau), à cause du talent avec lequel ce passereau singulier reproduit le chant et les cris d'autres oiseaux.

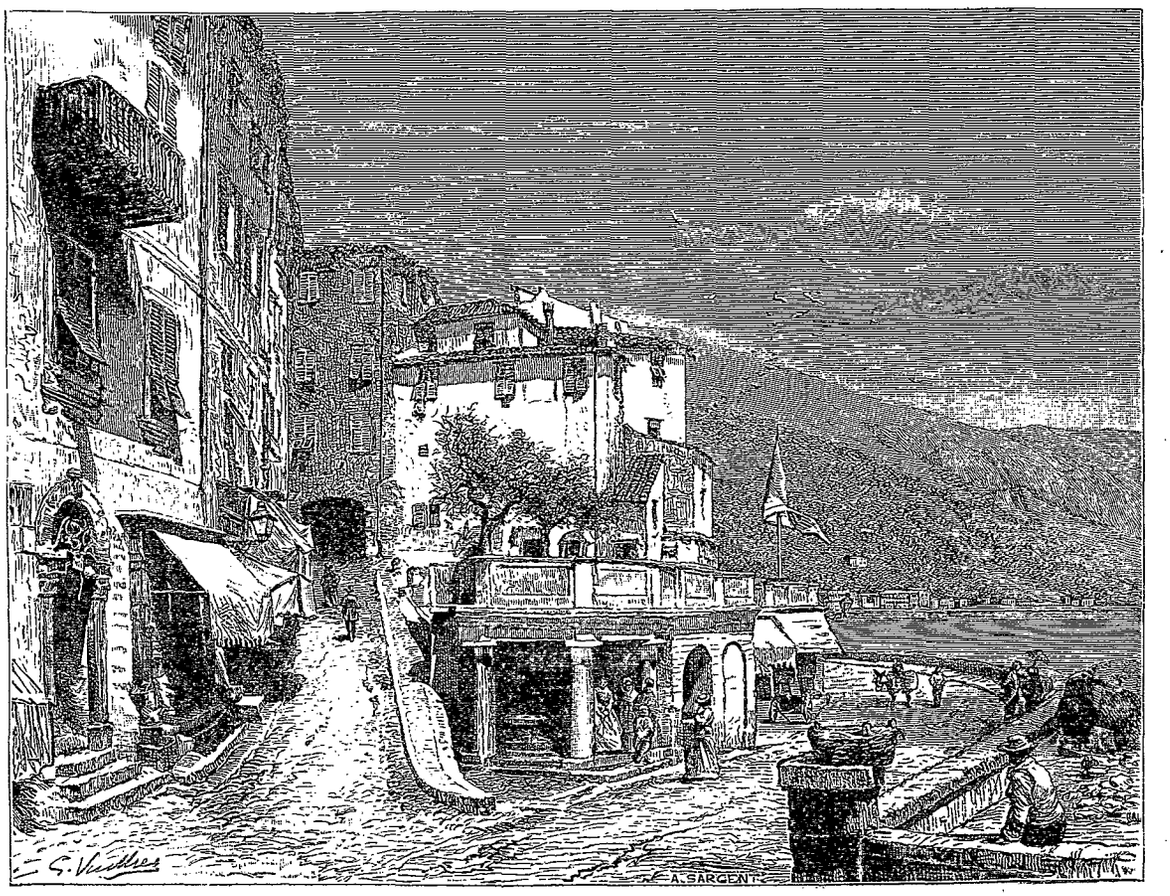
(1) *Gardener's Chronicle*, mars 1878; et *Annali del Museo civico di Genova*, t. IX (1876-1877).

LA FONTAINE DE LA PLACE DU CAP
A MENTON
(ALPES-MARITIMES).

Le voyageur qui, venant de Nice, entre dans la petite ville de Menton (en italien *Mentone*), est aussitôt surpris de l'aspect étrange de la rue où il va s'engager, sorte d'étroite gaine bordée de deux files irrégulières de maisons élevées, que le soleil n'égaye presque jamais de ses doux rayons, où deux voitures se croisent à grand'peine, et où à chaque pas, surtout aux heures de marché, les exclamations, les cris, les gestes les plus méridionaux, s'échangent en feu roulant avec une saveur toute locale. Assourdi, le voyageur parvient enfin à un endroit où deux maisons semblent près de se toucher, quand brusquement, à un coude inattendu, la plus riante des perspectives se déroule devant lui comme un tableau de la merveilleuse nature de l'Italie. Cette perspective, cette échappée lumineuse qui apparaît comme une vision, c'est Garavan, c'est sa baie enchanteresse, c'est cette courbe mollement arrondie du golfe de la Paix qui fait songer aux golfes harmonieux de l'Italie méridionale; cette place, ou plutôt ce carrefour où la route s'élargit tout d'un coup, c'est la place du Cap, que représente notre gravure, la place du Cap, ainsi nommée de sa situation sur le promontoire qui sépare les deux baies de Menton, et qu'un docteur a surnommé le cap des Bronchites.

Une petite rue montueuse, la rue des Logettes, escalade une côte assez raide, et va se perdre, en passant sous une ancienne porte du mur d'enceinte, dans le dédale inextricable des maisons de la vieille ville, le Menton de pure roche, où on chante, où on rit, où on jase de porte à porte, où les cris des jeunes enfants se mêlent au bourdonnement des voix des commères. A droite de cette montée inondée de lumière, un petit édicule est supporté par deux colonnes de pierre et recouvre une vasque semi-circulaire qui sert de fontaine. Il est de fondation récente : c'est en 1854-55 seulement qu'un architecte italien, nommé Dogliotti, fut chargé par la municipalité d'édifier ce monument minuscule destiné à conserver l'eau d'une ancienne citerne qui jadis alimentait seule presque tout Menton.

Aujourd'hui encore on voit descendre de la vieille ville, par la rue des Logettes, des jeunes filles portant sur la tête avec une grâce parfaite un seau en cuivre de forme antique qu'elles viennent remplir à la fontaine. Beaucoup marchent pieds nus, comme les sveltes porteuses d'amphores représentées sur les fresques de Pompéi ; et sous ce ciel radieux, en présence de cette Méditerranée souriante qui va baigner aussi les rivages de l'Italie et de la Grèce, on pourrait un instant se croire transporté à bien des siècles lointains. Et d'ailleurs, n'est-ce pas un peu le sang latin,



La Place du Cap, à Menton (Alpes-Maritimes). — D'après une photographie.

le sang antique, qui coule dans les veines des jeunes Mentonnaises ? Et là-bas, dans la poussière d'or de l'horizon, les longues files d'oliviers qui semblent monter à l'assaut de la montagne, ne rappellent-elles pas les pentes *bleues* d'oliviers dont parle Sophocle ? Le mince liseré d'écume qui frange le bord du golfe, n'est-ce pas aussi, suivant la charmante expression d'un poète, « la fleur des vagues » qui ont dessiné les contours de Chypre et de Délos ? (1)

(1) Ces lignes nous ont été envoyées de Menton, au printemps dernier, par un jeune homme, presque un adolescent, M. Eugène Giraud. Plusieurs lettres où il nous avait ensuite offert, avec modestie, des études sur des sujets de beaucoup plus d'importance, nous avaient donné une haute idée de ses aptitudes, de son savoir précoce et de la grâce de son esprit. Assurément nos encouragements et nos sympathies ne lui eussent pas fait défaut. Aussi fûmes-nous saisi d'une bien triste émotion lorsque, peu de semaines après, nous apprîmes, de sa mère au désespoir, que la vie de cet aimable jeune homme (il n'avait point dix-sept ans) venait de s'éteindre presque subitement à Lyon, le 14 juin. — Éd. Ch.

VOYAGE D'UNE MENDIANTE

ET DE SES QUATRE ENFANTS.

MŒURS BRETONNES.

De Langoat à Auray il y a trente-six lieues, prétendent les bonnes gens qui vont chaque année au *pardon :* cela fait des journées de marche. Les mendiants partent les premiers, dans la semaine qui précède le 26 juillet ; car ils comptent le temps d'arrêts qu'il leur faudra pour vivre tout le long de la route.

Ainsi s'était mise en chemin Mac'harit, la veuve Carvennec, avec ses quatre enfants en bas âge. Depuis qu'elle était tombée à la mendicité par la mort de Pierre-Marie, le couvreur, tué à Mantallot au dernier mois de juin, il lui fallait bien courir les *pardons* et les foires. Elle était sur la liste des pauvres recommandés. Dans les maisons charitables du bourg et dans les fermes, elle avait obtenu « son jour de la semaine », et elle n'avait garde de le négliger :

le mendiant qui n'observerait pas son tour serait taxé de supercherie et « perdrait son droit à la charité. »

Un beau matin, la voisine s'adressait à une laitière qui se rendait au marché de la Roche :

— Est-ce que tu n'aurais pas fait la rencontre de Mac'harit et de ses petits? La nichée entière s'est envolée par cette nuit.

Oui; la laitière avait même ouvert sa tournée par ces malheureux. La mère avait demandé deux liards de lait caillé pour chacun, hormis le tout jeune, encore à la mamelle; puis Mac'harit avait tendu un gros sou :

— Gardez cela, fit la laitière; vous en aurez autrement besoin si vous allez jusqu'à Sainte-Anne en Vannes.

— Avec la volonté de Dieu, répliqua Mac'harit. Et que sa grâce soit sur vous, pour votre aumône, ainsi que sur les gens de bien de Langoat! Nous sommes partis avant le jour, car on aurait pu nous retenir en raison de ces petits : on a si bon cœur envers nous! Mais il faut, n'est-ce pas, apprendre l'énergie une fois que la misère nous est devenue un métier? (1)

Les enfants avaient pris leurs sabots à la main, et la mère les suivait, « à la destinée. » Un mot de compassion leur servit d'adieu, d'une bouche à l'autre, par le pays, cette matinée-là.

Les enfants, tant que la route leur fut connue, firent comme les oiseaux, tout à l'heure réveillés dans les buissons : ils babillèrent sans trêve. Devant une ferme, Jobic, qui avait cinq ans, s'étonna qu'on n'entrât point; il affirmait que c'était pourtant « le jour de la charité. » On passa outre; on ne frappait plus aux portes accoutumées, et leur étonnement grandissait à mesure qu'on allait. Entre Langoat et Quemperven, la mère s'arrêta devant une croix de bois plantée au fossé d'un champ, témoignage d'une mort :

— C'est ici, enfants...

Elle les tira par le bras et les mit à genoux. Elle pria pour Carvennec, qu'on avait trouvé expiré à cet endroit.

... Le couvreur intrépide et le bon camarade que c'était! Par exemple, à la Saint-Jean, il avait été en ligne pour le jeu de boules, sous le petit bois de la Roche, près de la chapelle qui remplace un ancien château fort des Templiers; car il tenait le premier rang entre ceux de Langoat, et, grâce à lui, cette année, le village a gagné le mouton, qui fut fêté à la chopine; tant et si bien que, le lendemain, étant monté sur la maison de Mantallot en train d'être mise à neuf depuis une huitaine, il sentit que l'air de là-haut était trop vif; il dit à Diuzet, assis en face sur l'échafaudage, que l'éclat des ardoises sous le soleil lui donnait mal aux yeux et que la tête lui tournait. Et bientôt Diuzet le vit qui chancelait; il n'eut pas le temps d'être auprès du pauvre Carvennec, que celui-ci était déjà roulé à terre, entre les gravois, rendant le sang et la vie. On proposa de l'emporter sur une civière ou dans le tombereau de la métairie voisine; mais il refusa, et il eut le courage de se traîner jusqu'à Langoat, où il succomba, au bout de son sang.

Avant d'arriver à Mantallot, la veuve passa près d'une maison dont le toit était inachevé, sans un couvreur là-dessus, bien qu'on ne fût pas au dimanche. Il n'y avait pas un mois révolu depuis l'accident, et, d'après la croyance populaire, on n'aurait pas rencontré un couvreur pour prendre la besogne à la suite de Carvennec, dont l'âme était encore par là errante.

Et on continua à suivre le chemin, sans autre événement, douze journées, jusqu'au pays de Vannes. Et durant la longue marche, on n'a crainte de s'égarer. Ce n'est pas que l'itinéraire soit tout marqué de bornes et de jalons; mais on n'accosterait pas un bas Breton qui connaisse le cours du soleil et qui hésite à répondre : « Voici la route de Sainte-Anne », ignorant peut-être où elle aboutit.

Le soir, les petits indigents étaient bien las, et au premier toit ils s'arrêtaient. Une maison isolée est plus hospitalière qu'un hameau. Dans une ferme, l'arrivée des mendiants est signalée par le chien de garde : il aboie terriblement, au long de sa chaîne, si le passant qui stationne ne prononce pas une parole; il flaire un pauvre à sa voix dolente, s'il dit sur le seuil : « Paix aux défunts de la famille... » Le molosse gronde quand même, mais il y a dans ce grognement de la pitié. Et les mendiants entendent la paysanne, au dedans, qui leur crie d'attendre ou d'entrer. Cette hospitalité n'est pas toujours gratuite, sans doute : le repas fini, le *coureur de pays* est entouré, et il doit conter les nouvelles glanées en tous les coins, ou chanter un *gwerz* de « sa contrée. »

La nuit dans les tas de foin, le bon pain de seigle, le paysage de la lande en fleurs, dorée, vaste comme la mer, coupée par une forêt ou déchirée par les collines, rien n'y faisait aux orphelins de Langoat. Depuis que le soir, une première fois, avait fermé leur horizon et qu'ils n'avaient pas retrouvé, au soleil suivant, la place du bourg, la maisonnette, leurs sentiers vers les fermes, leur ciel, un voile avait glissé sur leurs yeux, comme aux gens épuisés de fatigue; ils suivaient Mac'harit sans voir, sans comprendre, mornes et résignés, l'âme endormie; Jobic seulement compta les jours jusqu'au dimanche, ensuite il n'y songea plus.

Quand ils furent arrivés à un village autour duquel étaient campés des pèlerins et des malheureux par centaines, la mère dit que c'était Ker-Anna. Ils se rangèrent où passait tout le monde, auprès des autres mendiants. Et, la place dûment prise en possession, entre un paralytique et une mendiante toute vieille, Mac'harit recommanda aux trois aînés de rester à l'attendre là; car elle s'était chargée d'un vœu pour une octogénaire de Langoat, Naïc le Calvez, impotente à venir elle-même désormais jusqu'au sanctuaire de sa patronne.

Son devoir accompli, Mac'harit retrouva les enfants tout en larmes; la vieille indigente les avait refoulés, parce que leur jeune âge attirait mieux la commisération et leur valait l'aumône à son détriment : leur voisinage faisait tort à la vieillotte. Mac'harit fut sans miséricorde dans sa revanche; son cri s'élevait au-dessus des plaintes et des autres cris :

— La charité pour ces petits qui n'ont plus de père en ce monde-ci, chrétiens, s'il vous plaît...

Comme la nuit fut belle, chaque mendiant garda ses positions, les pèlerins de tous les côtés de la basse Bretagne abordant à flots.

Et, la fête passée, la pompe triomphale du cortège évanouie, la messe dite à douze mille assistants, les paroisses disparues avec leurs bannières et leurs cantiques et leurs costumes divers, le navire laissé en ex-voto par les marins d'Arzon (un joli petit navire, avec tous ses fins agrès, que les braves matelots, pieds nus, portent tous les ans à la

(1) Cette formule d'adage populaire renferme un jeu de mots par allitération, intraduisible en français : — « Pa eo deut ar *vizer* da » *vicher*. »

procession), Mac'harit, après deux nuits et trois jours passés sur un peu de fougère à bénir tout haut les âmes charitables, fit le tour du pays et sollicita d'une porte à une autre des pèlerinages pour Notre-Dame de Guingamp et pour Saint-Yves de Tréguier.

Pour la mi-août ils furent de retour. A la fontaine de Kélo-Mad, Jobic reconnut les cloches de Langoat, qui sonnaient à la volée l'Assomption :

— On s'imaginerait qu'elles nous annoncent, les chères saintes cloches, murmura la mère dans un sourire humble. Les petits enfants eurent le même sourire, sans une parole. Leur regard inquiet interrogeait les choses, comme s'ils avaient peur de s'être trompés, depuis le temps qu'ils vivaient à l'aventure. Dans le bourg, chacun se mit sur sa porte, étonné qu'on les revît. Un gamin s'approcha de Jobic et le poussa du coude, parce que le mendiant, honteux de ses guenilles traînées un mois par tous les chemins, hésitait à renouer connaissance. Aussitôt celui-là fut rappelé par sa mère, la boulangère de la place. Mac'harit était froissée, croyant à une injure pour son orphelin. Mais tout de suite accourut le gamin, dans sa main un pain frais et entier pour son ami :

— Ma mère veut bien que je joue toujours avec toi, comme avant ta pauvreté, à la condition qu'on ne te maltraite plus, maintenant que tu es dans la classe des indigents.

Et il fut question des pèlerins une heure, le temps de leur redonner la protection.

Ses camarades ne songèrent même pas à demander ce qu'il avait vu et rencontré au petit Jobic. D'ailleurs, c'est autour du foyer que les enfants racontent, devant une famille prête à les entendre. Les abandonnés, comme s'ils avaient en partage l'oubli à la place de l'aisance, leur morceau de pain dévoré, se livrent à l'amusement avec l'insouciance des heureux : autant d'heures prises sur la destinée uniforme, triste et fatale. (1)

INFLUENCE FUNESTE DU MERCURE.

En 1810, le navire anglais *the Triumph*, de 74 canons, reçut à son bord une grande quantité de mercure. Le métal s'échappa des vessies et des barils qui le contenaient, et de là se répandit dans tout le bâtiment. Dans l'espace de trois semaines, deux cents hommes furent affectés de salivation, d'ulcérations à la bouche et à la langue, accompagnées de paralysie partielle et de dérangements d'intestins. Tous les animaux, sans exception, qui étaient à bord, périrent sous la même influence.

NICÉPHORE NIEPCE (2).

Il arrive, dans la vie de chacun de nous, qu'un fait, à peine remarqué au moment où il s'est produit, a des conséquences éloignées et souvent décisives. C'est un livre qu'on a lu, un conseil donné par un ami, une parole prononcée au cours d'une conversation : les mois, les années s'écoulent, et il se trouve que cette lecture, ce conseil, cette parole, ont exercé sur notre conduite une influence que nous n'eussions pas soupçonnée.

La même chose a lieu dans l'histoire des sciences. Des découvertes isolées, entre lesquelles tout d'abord aucune relation ne paraît possible, restent pendant un long temps sans utilité apparente. Un jour vient où quelque chercheur reprend l'œuvre de ses devanciers, rapproche les faits qu'ils avaient observés séparément, et trouve entre ces faits un rapport imprévu. On pourrait citer ainsi plus d'une invention moderne qui est fille de découvertes datant de plusieurs siècles : c'est le cas de la photographie.

Au seizième siècle, Jean-Baptiste Porta, physicien napolitain, remarque que si, dans une chambre dont les fenêtres sont hermétiquement fermées, on pratique un trou de très petit diamètre dans le volet d'une des fenêtres, les rayons lumineux passant par ce trou vont former une image des objets extérieurs sur le mur qui fait face au volet.

Cette première image est bien confuse; mais bientôt Porta a l'idée de placer dans le trou du volet un verre bien poli, en forme de lentille, et il obtient une nouvelle image dont les contours sont nets et précis. C'est l'expérience de la *chambre obscure,* qui, répétée sous diverses formes, n'a été pendant longtemps qu'un amusement.

Un contemporain de Porta, l'alchimiste Fabricius, découvre de son côté une substance connue d'abord sous le nom d'argent corné, puis sous le nom de chlorure d'argent, qui se modifie par l'action de la lumière, en passant au violet et au noir.

Voilà deux faits isolés, sans rapport entre eux et longtemps sans application. C'est du rapprochement de ces deux faits qu'est sortie, après deux siècles et demi, l'invention de la photographie. Étendez une couche de chlorure d'argent sur une feuille de papier, et placez cette feuille de papier au fond d'une chambre obscure : vous aurez une image dans laquelle les parties sombres du modèle apparaîtront blanches, tandis que les parties lumineuses seront reproduites en noir.

Depuis Porta, beaucoup de savants, beaucoup d'artistes aussi, avaient cherché à tirer parti de la chambre obscure. L'appareil fut perfectionné; on obtint une image de plus en plus nette, mais toujours fugitive. Cette image, comment la fixer? Parmi ceux qui tentèrent de résoudre le problème sans y réussir, il faut citer l'illustre chimiste anglais Humphry Davy.

Le premier succès, dans cette voie, fut obtenu par notre compatriote Niepce.

Joseph-Nicéphore Niepce, né le 7 mars 1765, à Châlon-sur-Saône, était fils de Claude Niepce, avocat à la cour, conseiller du roi, et de Claude Baraut, son épouse. Les Niepce étaient une de ces familles de robe qui gardaient, avec le goût d'une vie simple, un peu austère, le culte des lettres et des plaisirs de l'esprit. L'avocat à la cour dirigea lui-même l'éducation de ses fils : Nicéphore Niepce et son frère Claude recevaient des leçons dans la maison paternelle, en même temps qu'ils suivaient les cours des Pères de l'Oratoire.

Les deux frères, unis dans l'enfance comme ils devaient l'être plus tard dans la vie, se tenaient, paraît-il, un peu à l'écart de leurs condisciples et ne se mêlaient que rarement à leurs jeux. Les leçons finies et les devoirs faits, leur

(1) Article communiqué par M. N. Quellien.

(2) Sur la photographie et sur son histoire, nous avons publié de nombreux articles; on peut consulter les Tables.

Voy. aussi *l'Étudiant photographe,* par A. Chevalier; — *Rapport à l'Académie des sciences,* par Arago (19 août 1839); — *la Vérité sur l'invention de la photographie,* par Victor Fouque (Paris et Châlon-sur-Saône, 1867).

grande joie était de s'enfermer dans un grenier où personne n'entrait jamais. Là, avec quelques morceaux de bois, prenant pour outil leur canif d'écolier, ils construisaient de petits modèles de machines, qu'un hasard fit retrouver au bout de bien des années. Un biographe de Nicéphore Niepce nous dit que celui-ci, arrivé déjà à la réputation par d'utiles travaux, éprouva une vive émotion en revoyant ces premiers témoins de sa vocation scientifique.

Nicéphore Niepce était destiné par ses parents à l'état ecclésiastique; mais les événements décidèrent autrement de sa vie. En 1792, il se fit soldat. Il prit part, comme lieutenant, à la campagne de 1793 en Italie, et fut ensuite attaché à l'état-major. Atteint d'une grave maladie, il dut faire un séjour prolongé à Nice : il s'y maria avec Mlle Marie-Agnès Romero. Bientôt la faiblesse croissante de sa vue le décida à quitter le service militaire.

Ce n'est qu'en 1801 qu'il revint à Châlon-sur-Saône. Il y retrouva son frère Claude, qui partageait ses goûts, et, reprenant le travail en commun des premières années, les deux frères se livrèrent à des recherches de mécanique et de chimie. Ils inventèrent d'abord une machine motrice, dont le principe était la dilatation de l'air sous l'influence de la chaleur.



Nicéphore Niepce. — D'après une photographie.

D'après les descriptions qui sont parvenues jusqu'à nous, on brûlait dans cet appareil de la poudre de lycopode, et c'est l'air ainsi dilaté qui poussait le piston de la machine. L'invention des frères Niepce fit l'objet d'un rapport présenté à l'Institut, en 1806, par Berthollet et Carnot.

Pendant le blocus continental, les chimistes cherchèrent une substance qui pût remplacer l'indigo dans l'industrie de la teinture. La plante connue sous le nom de pastel, qui donne une fécule d'une belle couleur bleue, parut propre à cet usage. Niepce, avec le concours de son frère, s'occupa de perfectionner les procédés employés pour obtenir cette fécule colorante; en même temps, il entreprit, aux environs de Châlon-sur-Saône, la culture en grand du pastel.

Nous ne nous proposons pas d'énumérer tous les travaux scientifiques ou industriels de Nicéphore Niepce, et nous arrivons à son invention capitale. Son frère Claude avait quitté Châlon-sur-Saône, quand Niepce reprit le problème abandonné par Humphry Davy : la fixation des images de la chambre obscure. Après plusieurs années d'essais infructueux, il réussit enfin, et, quoique le procédé qu'il employait soit depuis longtemps abandonné, il ne sera peut-être pas sans intérêt de le rappeler ici, comme marquant le point de départ de la photographie.

En versant de l'huile essentielle de lavande sur du bitume de Judée, jusqu'à ce que le bitume n'absorbât plus l'huile, Niepce composait un vernis qu'il étendait ensuite sur une planche métallique (plaqué d'argent). Ce vernis a la propriété de se modifier sous l'action de la lumière et de devenir insoluble. Niepce exposait la planche ainsi préparée dans une chambre obscure, et, après un temps suffisant, il la plongeait dans un dissolvant formé d'huile essentielle de lavande et d'huile de pétrole : la couche de vernis était enlevée, à l'exception des points où la lumière avait agi sur le bitume et l'avait rendu insoluble. Dans l'image obtenue par Niepce, les parties de la plaque mises à nu correspondaient donc aux *noirs* du modèle, et les parties recouvertes de bitume aux *clairs*.

Voilà bien le principe de la photographie; mais, dans l'application, le système de Niepce présentait deux inconvénients : le premier, que l'image n'était formée qu'après un temps assez long; le second, qu'elle n'avait pas toujours, dans les détails, toute la précision nécessaire. Ce n'est que par une longue suite d'efforts et de progrès que la photographie est parvenue au point où elle est aujourd'hui. Le plus important de ces progrès est dû à Daguerre, qui remplaça le bitume de Judée par le chlorure d'argent, puis l'iodure d'argent, et obtint ainsi des images rapides et précises.

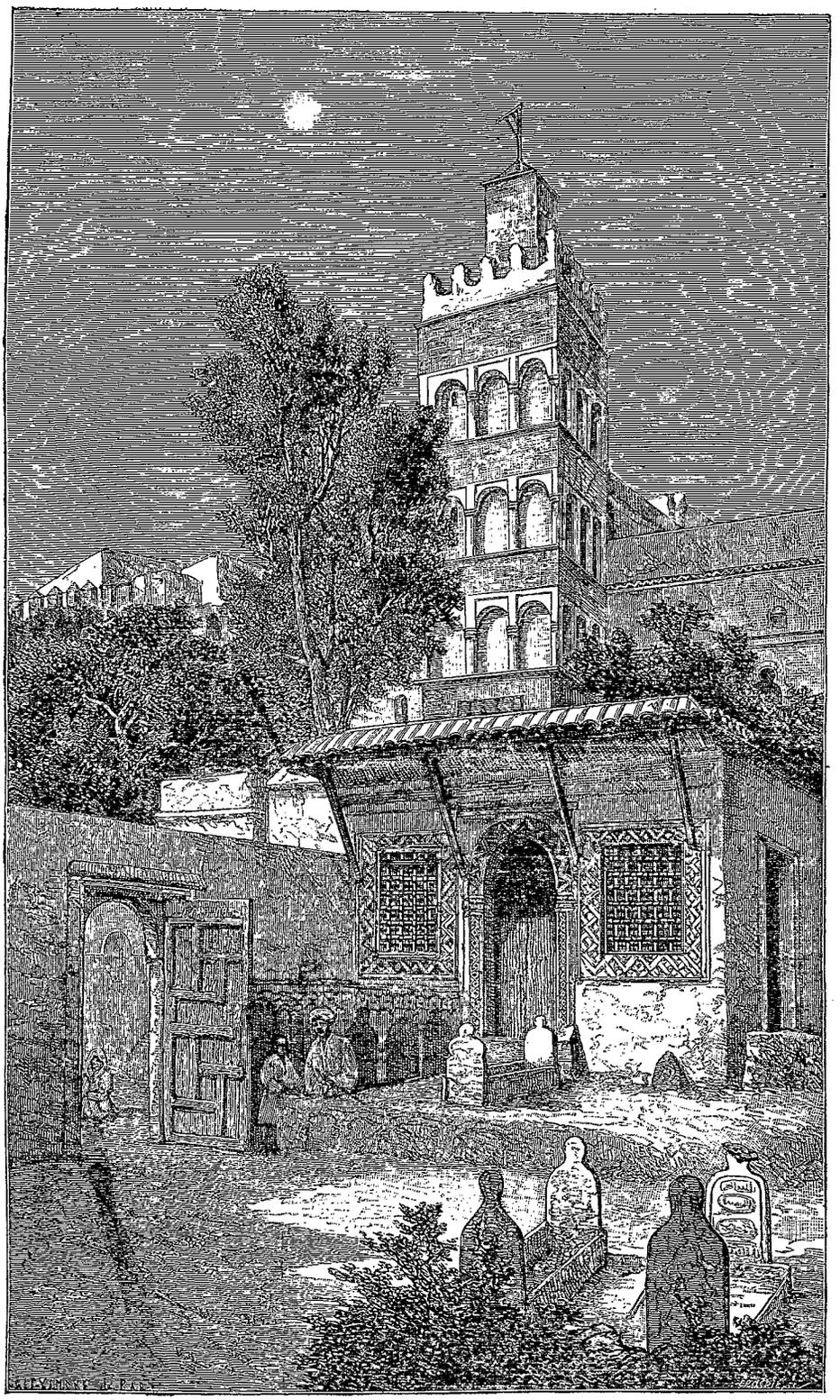
Un ami commun avait mis Niepce et Daguerre en rapport vers 1826. Ils signèrent bientôt un acte d'association. Niepce mourut en 1833, âgé de soixante-huit ans, et sa mémoire fut d'abord un peu oubliée. Le public attribua la plus grande part du mérite à son associé, ainsi qu'en témoigne le nom de *daguerréotype* sous lequel la nouvelle invention fut d'abord connue. Plus tard, une réaction se fit, et, comme il arrive souvent en pareil cas, on dépassa le but : en voulant rendre à Niepce la justice qui lui était due, on alla jusqu'à méconnaître la part de Daguerre dans l'œuvre commune.

Nous avons fait connaître la vie et les travaux de Daguerre, et nous n'avons pas à y revenir (voy. t. XXXVI, p. 250 et suiv.). Des deux inventeurs de la photographie, Niepce est assurément le premier en date; à lui le mérite d'avoir le premier fixé l'image, jusque-là fugitive, de la chambre obscure. Mais c'est Daguerre qui, en perfectionnant la découverte de Niepce, en transformant son procédé, en substituant l'iodure d'argent au bitume de Judée, en obtenant ainsi une image rapide et précise, a rendu possibles les applications nombreuses de la photographie à l'art et à la science. Aussi avons-nous quelque peine à comprendre qu'on ait cherché à opposer l'un à l'autre les noms de ces deux hommes, dont l'un a rendu durable et féconde l'œuvre que l'autre avait heureusement ébauchée. Au lieu de les séparer, unissons-les dans une même reconnaissance et dans une commune estime. (1)

(1) Article de M. Paul Lafitte.

LA ZAOUIA DE SIDI-ABDERRAHMAN, A ALGER.

LA VIE D'ABDERRAHMAN, PATRON D'ALGER.



La Zaouia de Sidi-Abderrahman, patron d'Alger. — D'après une photographie de M. Geiser.

La chapelle la plus élégante de la ville d'Alger, après la mosquée de la Pêcherie, est la zaouïa de Sidi-Abderrahman. Son minaret, encadré de plusieurs rangs de colonnettes et tapissé de faïences vernies, se dresse sur la colline qui domine le Lycée, près de la coupole qui recouvre les restes du marabout. Les constructions de cet édifice religieux sont de deux époques différentes. Il n'existait là, dans l'origine, qu'un mausolée, auprès duquel affluaient les pèlerins. Cent trente-cinq ans après la mort de Sidi-Abderrahman, un pacha, nommé El-Hadj-Ahmed-ben-Mosly, fit bâtir à côté une chapelle, et il y annexa une salle d'asile pour les indigents, avec un logement pour le prieur. Dans le cimetière

qui couvre l'esplanade voisine et y forme un petit enclos, on voit les tombeaux de plusieurs deys et hauts fonctionnaires de l'ancienne régence; c'est là qu'a voulu être enterré le dernier gouverneur de Constantine, Ahmed-Bey.

L'ensemble de l'architecture rappelle le goût sarrasin, mais avec des variantes introduites par un artiste africain.

Sur un tableau en écriture orientale, accroché à la châsse du saint qu'ombragent des faisceaux d'étendards musulmans, on lit une de ces généalogies que se fait composer la vanité des familles, comme nous en avons vu des exemples dans les principales villes de l'Algérie : c'est un enchaînement de noms dont l'authenticité, basée sur l'imagination de l'auteur, fait remonter Sidi-Abderrahman à l'oncle paternel du prophète Mahomet. Une autre inscription, gravée en relief sur une plaque de marbre blanc, est encastrée dans le mur de façade, au-dessus de la porte d'entrée. Celle-ci, bien qu'elle soit l'œuvre d'un sculpteur ignorant, et que le texte arabe ait été altéré en plusieurs endroits, mérite d'être reproduite; elle fait partie de l'histoire du monument. En voici la traduction :

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu comble de ses grâces notre seigneur Mohammed! — Cette construction a été exécutée, Dieu aidant, par les soins de notre émir qui est au faîte des honneurs, notre émir qui s'est conquis dans toute l'Afrique septentrionale la supériorité de la générosité et de la munificence, El-Hadj-Ahmed-ben-el-Hadj-Mosly. Dieu veuille le recevoir dans le sein de sa grâce, sous les auspices d'Omar et d'Abou-Bekr! Si vous voulez connaître la date de l'édifice, je l'ai inscrite exactement : année 1108 (de J.-C. 1696). »

Il est vrai que Sidi-Abderrahman se distingue de la plupart des marabouts qui ont droit à la vénération des musulmans de l'Algérie. Il a peut-être contribué autant que Senouci et Ibn-Merzouk au développement des sciences religieuses dans le nord de l'Afrique, et les nombreux ouvrages qu'il a laissés prouvent que, durant la seconde partie de son existence, il sut allier les devoirs du professorat aux rigueurs de l'ascétisme. On le voyait toujours priant, lisant ou écrivant; il ne quittait ces exercices que pour conférer avec ses disciples sur le livre saint.

Abderrahman naquit en 786 de l'hégire (1384); il tirait son origine de la puissante tribu des Taaleba, qui se maintint en possession de la Mitidja jusqu'à l'époque des victoires du sultan abdelouadite Abou-Hamou-Mouça II. Dès qu'il eut terminé ses premières études, il quitta Alger et se rendit à Bougie, centre d'activité intellectuelle. Le quinzième siècle était commencé. Il suivit pendant sept ans les leçons d'Ali-Menguellati, le traditionniste, et de Soleïman-ben-Hassan, le pieux légiste. En même temps, il recueillit avec ardeur les explications données par l'imam Nekaouci sur les ouvrages fondamentaux du mahométisme. En 809 (1406), il alla à Tunis, où il eut l'avantage d'assister aux différents cours professés par Zarâby, Rabriny, Berzouly et El-Oubby, le plus érudit des docteurs de cette époque. De Tunis il se transporta en Orient (1), et se mit en relation avec les professeurs les plus célèbres, tels que Beçâty et Belaly. Il lut le *Sahih* de Bokhary sous la direction de ce dernier. Les notions solides qu'il acquit sur les *hadis* (faits et gestes du prophète) lui valurent un diplôme portant la signature de ce maître éminent.

Le voyage en Orient n'avait pas été sans profit pour Abderrahman-Taaleby; il le dit dans un passage de ses Mémoires qui se trouve dans le *Tekmilet-Eddibadj*, et dont voici la traduction : « Lorsque je revins à Tunis, El-Rabriny n'existait plus; il était remplacé par Kalchany, qui non seulement avait le mérite de connaître toutes les traditions mohammédiennes, mais encore savait les faire remonter aux meilleures sources. Je me perfectionnai si bien en fréquentant ses conférences, que bientôt je fis autorité dans la matière. » Durant son séjour dans la capitale des Hafsites, Abderrahman-Taaleby prit place dans l'auditoire du docte Ibn-Arafa et apprit le droit malékite, alors en vigueur dans cette partie de l'Afrique. Il est probable qu'il ne reprit la route de son pays natal qu'au courant de l'année 1418.

Rapportant alors à Alger des trésors d'érudition puisés ainsi aux écoles les plus renommées de l'islamisme, il élut domicile dans une modeste maison qui est aujourd'hui englobée dans l'hôtel du Secrétariat général, rue de la Charte. Il n'y eut désormais pour lui qu'une vie de prière et de travail. Des prodiges lui furent attribués. On disait hautement que dans ses moments d'extase Mahomet lui apparaissait, et que c'était sous l'inspiration de ce divin maître qu'il rédigeait ses ouvrages. Les dévots musulmans du temps présent affirment que l'*Ibriz*, dans lequel il a montré le caractère merveilleux du Coran, ne provient pas d'une autre source : ce qui en fait la vogue.

Sidi-Abderrahman a beaucoup écrit; on a de lui dix-sept volumes, rédigés dans cet esprit de sophisme si répandu en Afrique durant le quinzième siècle. Les trois que possède la Bibliothèque d'Alger sont en quelque sorte des manuels d'adoration perpétuelle d'où la science moderne n'aurait rien à tirer. Tout y est expliqué par le surnaturel. A moins de vouloir embrasser l'islamisme, on peut se dispenser de les lire; mais on doit reconnaître que la vie de Sidi-Abderrahman fut édifiante. Il mourut avant que son pays devînt la proie des Turcs : il quitta cette terre en l'année 1468, entouré de l'admiration des musulmans. Le souvenir de ses œuvres se conserve chez les lettrés, et la dévotion à son nom ne tiédit point; on vénère en lui le patron d'Alger.

(1) A cette époque, les relations entre l'Afrique septentrionale et les pays de l'Orient étaient fréquentes : les lettrés mahométans n'ont jamais été aussi casaniers que ceux d'aujourd'hui; ils voyageaient volontiers d'une cour à l'autre en quête des munificences royales. D'ailleurs, il y avait le pèlerinage qui poussait périodiquement les savants du Maghreb vers le Levant. Ceux d'entre eux qui voyageaient par terre se souciaient assez peu d'allonger leur route; ce qu'ils recherchaient, c'était les grands centres de population, où ils avaient chance de rencontrer des docteurs illustres et surtout des princes généreux.

SAVOIR.

L'homme *peut* à proportion de ce qu'il *sait*. Ministre et interprète de la nature, plus il connaît, puis il accroît sa puissance sur les choses. BACON.

Il faut *savoir* afin de *prévoir* et de *pourvoir*. (1)

Savoir vraiment, c'est savoir par les « causes »; c'est démêler dans les circonstances qui accompagnent un phénomène quelconque celles qui l'ont amené, c'est-à-dire ses causes, et les effets qu'il produit à son tour.

Dès qu'on a connu la nature de la foudre, on a inventé les paratonnerres.

(1) Henri Marion, *Leçons de psychologie appliquée à l'éducation* (Hachette). Excellent livre d'étude qu'on ne saurait trop répandre.

Le savoir, indépendamment de tout résultat pratique, forme l'esprit, agrandit l'intelligence, ouvre des voies nouvelles à la pensée.

MARIE-CATHERINE FOURRÉ.

1536

Pendant que Charles-Quint envahissait la Provence, il envoya le comte de Nassau en Picardie avec une nombreuse armée.

Plusieurs villes furent attaquées, entre autres Péronne que Nassau fit investir le 13 août 1536. Cette ville, commandée par le maréchal de la Marck et par le comte de Dammartin, n'avait qu'une faible garnison; mais, à l'approche de l'ennemi, hommes et femmes se préparèrent à la lutte et se défendirent avec bravoure.

Dans la nuit du 19 au 20, on répara une brèche faite le jour même par les assaillants; le 20, on repoussa l'attaque, et quinze cents ennemis mordirent la poussière.

Heureux de ces premiers succès, les assiégés se rendirent en corps à l'église Saint-Furcy pour rendre à Dieu des actions de grâces. Mais, pendant la cérémonie, une compagnie de l'armée de Nassau monta sur le rempart.

Le fonctionnaire chargé de percevoir l'impôt destiné à l'entretien des gens de guerre, l'élu de Péronne, comme on disait, était alors M. de Poix, qui avait pour femme Marie Fourré. Celle-ci, voyant l'officier de la compagnie planter son étendard et crier victoire, le précipite du haut du rempart, appelle au secours, et se défend avec sa pique, jusqu'à ce que ses concitoyens arrivent.

« Les journées qui suivirent, dit M. A. Tranchant, présentèrent encore une si énergique défense de la part des habitants que l'archiduchesse gouvernante, irritée de la longueur de ce siége, écrivit ces mots au comte de Nassau : « Je suis étonnée que vous soyez si longtemps devant Pé- » ronne, vu que ce n'est qu'un pigeonnier. » A quoi Nassau répondit sur-le-champ : « Madame, il est vrai que Péronne » n'est qu'un pigeonnier, mais les pigeons qui sont dedans » sont difficiles à prendre : les femelles y sont aussi coura- » geuses que les mâles. » Et il leva le siége.

Les comptes des recettes et dépenses de la ville de Péronne pour l'année 1536 mentionnent que l'orfèvre Charles Milet fit et livra « huit P couronnés en argent doré » aux officiers de la ville, plus un neuvième pour Marie Fourré.

SUR UN MANUSCRIT
DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI CHARLES V.

Un de nos plus savants bibliophiles, M. Auguste Castan, vient de retrouver (repérer, selon sa juste expression) un précieux manuscrit du quatorzième siècle (1382) dans la Bibliothèque de la ville de Besançon, dont l'administration lui est confiée. Des indices caractéristiques lui avaient depuis longtemps donné la persuasion que ce manuscrit devait avoir fait partie de la *primitive* librairie royale de France. Il en a acquis récemment une preuve décisive.

« A la dernière page du volume, dit-il, immédiatement après les mots annonçant la fin du « Livre de la misère de » l'Omme », je remarquai que la colonne d'écriture avait été continuée jadis par sept petites lignes de caractères cursifs, suivies d'une signature. De cette souscription, oblitérée par un profond grattage, il ne subsistait que de faibles linéaments jaunâtres. Ces traces furent toutefois suffisantes pour me faire reconnaître la signature du roi de France Charles V, précédée de la date 1372. Le fondateur de la *librairie* du Louvre, comme le rappelle M. Léopold Delisle, « aimait à tracer son nom sur les livres qui étaient l'objet » de ses prédilections. »

M. A. Castan fit reproduire par la photographie l'emplacement de la souscription grattée, « et, chose remarquable! dit-il, les linéaments jaunâtres qu'avait retenus le parchemin gagnèrent en intensité sur l'épreuve photographique; et je pus, avec l'aide des textes analogues, reconstituer d'une façon très approximativement certaine l'*ex libris* autographe de Charles V, que je venais de découvrir. Voici la lecture à laquelle je me suis arrêté :

EN · CE · LIVRE · MORAL · ST · 9TE
NEUS (1) · PLUSEURS · NOTABLES · ET
BONS · LIVRES · ET · EST · A NO°
CHARLES · LE · Ve · DE . NOTRE
NOM · ROY · DE FRANCE · ET LE
FIMES · ESCRIRE · ET · PARFERE
L'AN · M · CCC · LXXII ·
CHARLES.

Ce fut donc Charles V lui-même qui dirigea la composition du volume, et il est probable qu'il était l'un de ceux qu'il aimait le plus à lire.

Parmi les neuf traités philosophiques et moraux qu'il avait choisis, nous remarquons : — « Boeces de Consolation et fontaine de Philosophie, translaté de latin en françois par maistre Jehan de Meun. » — « Moralitez des Philosophes. » C'est un recueil de sentiments philosophiques épars dans les écrits des anciens philosophes. — « De Esope et de ses fables. » Cet « Ysopet » est en prose. Une quadruple miniature est placée en tête : elle représente *le Loup et l'Agneau, le Rat et la Grenouille, le Corbeau et le Renard, le Loup et la Cigogne.* — « Livre de la misère et chativeté de la poure et misérable condicion humaine, fait par Lohiers, qui depuis fut dit Innocent le Quart. » Une miniature accompagnant ce traité représente son auteur, le cardinal Lothaire, en tunique rouge de cardianal-diacre, à genoux devant un pape auquel il offre son ouvrage.

Ces divers traités remplissent quatre cents feuillets et sont précédés d'une « Table générale (en neuf feuillets) de touz les livres et chapitres qui sont contenuz en tout le volume. » Le format est celui d'un petit in-folio.

Les miniatures, accompagnées de vignettes formant encadrements ou bordures, sont au nombre de quarante-neuf. Deux seulement comprennent quatre tableaux; les autres ne représentent qu'une scène ou même qu'un seul personnage. Tous ces petits tableaux ressortent sur des fonds quadrillés ou brodés de rinceaux, à la façon des étoffes. La plupart ont pour encadrement un liseré aux trois couleurs, bleue, blanche et rouge, quelquefois rouge, blanche et bleue. On sait que les enlumineurs de Charles V, et probablement ce monarque lui-même, avaient en gré les bordures tricolores, sans prévoir assurément que l'on en ferait, quatre siècles plus tard, le symbole de la fusion des trois ordres de la nation française.

Ces trois ordres de la nation sont peints au naturel dans la plus importante des miniatures du manuscrit : les deux

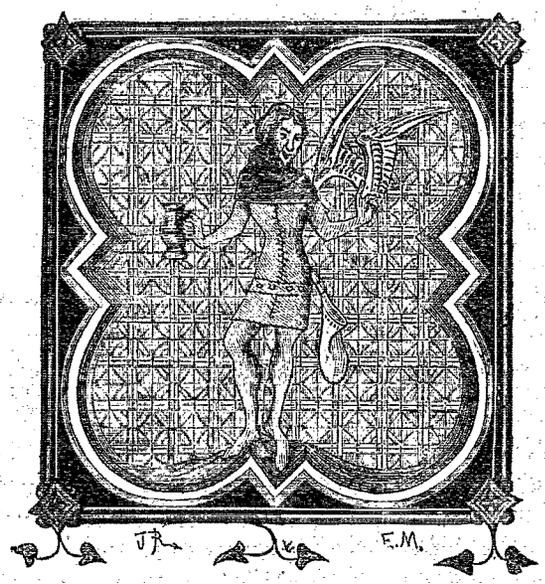
(1) Sont contenus.

compartiments supérieurs représentent le roi entendant la messe, ainsi que le clergé qui la célèbre et la chante; les deux compartiments inférieurs montrent, d'une part, le roi conversant avec des évêques mitrés et des nobles en manteaux longs, tandis que, d'autre part, s'agitent des plébéiens en jaquettes

Un tableau curieux représente un roi et une reine avec leurs enfants, trois garçons et deux filles en bas âge, revêtus de petits costumes de *damoiseaux* et de *damoiselles*.

La plupart des positions sociales sont symbolisées dans la série des miniatures qui aident à l'intelligence du *Jeu des échecs moralisé*.

L'une des figures les plus bizarres est celle d'un *garde des cités*, avec une paire d'ailes dans une main, un pot dans l'autre, et à sa ceinture une bourse ouverte. Nous la reproduisons, grâce à l'obligeance de M. Castan.



Un Garde des cités. — Miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque de Besançon. (Quatorzième siècle.)

M. A. Castan constate que, trente ans après la mort de Charles V, le manuscrit était au Louvre, à la belle *librairie* où ce roi avait réuni les plus notables volumes « qui par souverains auteurs aient esté compilés, moult bien escrips et richement adornés. » (Christine de Pisan.)

On le voit encore enregistré dans l'inventaire de 1413, mais il ne figure plus sur l'inventaire de 1424. Il est donc sorti de la librairie du roi entre l'année 1413 et la mort de Charles VI.

Depuis sa sortie de la *librairie* du Louvre, le manuscrit n'eut pas toujours des possesseurs absolument légitimes : le grattage de la souscription royale en est une preuve. Il perdit sa couverture de soie primitive pour entrer, vers la fin du quinzième siècle, dans une reliure en bois revêtue de cuir, dont les plats sont semés de fleurs de lis épanouies encadrées par des losanges. Cinq *chapeaux* (ou bossettes de cuivre) préservaient du frottement chacun des plats.

Le travail des cirons avait déjà sans doute altéré cette reliure, quand le cardinal de Granvelle, toujours en quête de livres rares et de tableaux précieux, acheta le volume, probablement dans les Pays-Bas, pour en enrichir cette *librairie* de sa famille qui est devenue le noyau de la bibliothèque publique de Besançon. La reliure du volume fut alors rhabillée d'un velours noir, qui s'est usé plus complétement que le cuir dont il devait dissimuler la vétusté. Les *chapeaux* de cuivre, qui avaient été réinstallés sur le velours, ont été arrachés depuis. (1)

GILLES GUÉRIN, SCULPTEUR.

LE MAUSOLÉE DE HENRI DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ, A VALLERY (YONNE).

Vallery est une petite commune du département de l'Yonne, située dans la vallée de l'Orvanne, à dix-neuf kilomètres de Sens. C'est dans son église, devant l'ancienne chapelle seigneuriale, que l'on voit ce beau mausolée, trop peu connu, élevé à la mémoire de Henri de Bourbon, prince de Condé, père du grand Condé. On a longtemps attribué cette œuvre remarquable à notre illustre sculpteur Jacques Sarrazin : il paraît certain aujourd'hui, grâce aux recherches d'un archéologue distingué (2), que son véritable auteur est Gilles Guérin, élève de Sarrazin. On a, d'ailleurs, en faveur de cette dernière opinion, un témoignage qui paraît indiscutable : c'est celui de Guillet de Saint-Georges, secrétaire historiographe de l'Académie royale de peinture et de sculpture; dans son éloge de Guérin, le 7 juillet 1691, il rappelle qu'on a élevé à Henri de Bourbon de Condé, mort en l'année 1646 (3), deux magnifiques mausolées, l'un dans l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine, et l'autre sur le lieu même où repose son corps, à Vallery (4).

« Ce dernier, dit-il, fut fait par M. Guérin. On y voit la figure de M. le prince couchée sur le côté, au-dessus d'une espèce d'ordre d'architecture soutenu par quatre grands termes. Tout est de marbre (5). Les armes de M. le prince sont portées par de jeunes enfants qui représentent les « génies de la douleur. » Les quatres figures (cariatides), chacune de six pieds de haut, représentent la Force, la Justice, la Prudence et la Tempérance... »

La statue du prince s'élève à plus de trois mètres et demi du sol; elle a 1m.90 de longueur. Les quatre cariatides ont chacune deux mètres de hauteur. A l'exception du sarcophage, qui est en marbre noir, tout est en marbre blanc de Carrare, auquel le temps a donné une teinte dorée et harmonieuse. Des cuivres ciselés qui ornaient diverses parties du mausolée ont disparu. L'effet général est imposant.

L'effigie du prince n'est pas d'un travail égal à celui des cariatides, qui sont vraiment belles. On ne saurait oublier, à cette occasion, que Gilles Guérin est l'un des deux artistes qui sculptèrent les cariatides du pavillon de

(1) Extrait d'une notice de M. Auguste Castan, publiée dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLIII, 1882.

(2) *Gilles Guérin, sculpeur du mausolée de Vallery*, par M. Eugène Vaudin, membre de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

(3) Né le 1er septembre 1588. Les historiens le représentent comme incapable à la guerre, cupide et intrigant. Il fut enfermé à Vincennes de 1616 à 1619. A la mort de Louis XIII, il devint le chef du conseil de régence.

(4) Guillet de Saint-Georges suppose, à tort, que le mausolée était placé dans la chapelle du château.

(5) L'autre mausolée, placé dans l'église Saint-Paul, rue Saint-Antoine, à Paris, était en bronze. Il avait été demandé à Sarrazin par un président du Parlement nommé Perrault. Il se compose de quatre statues assises sur un socle orné de bas-reliefs. Il est en partie conservé au Musée du Louvre.

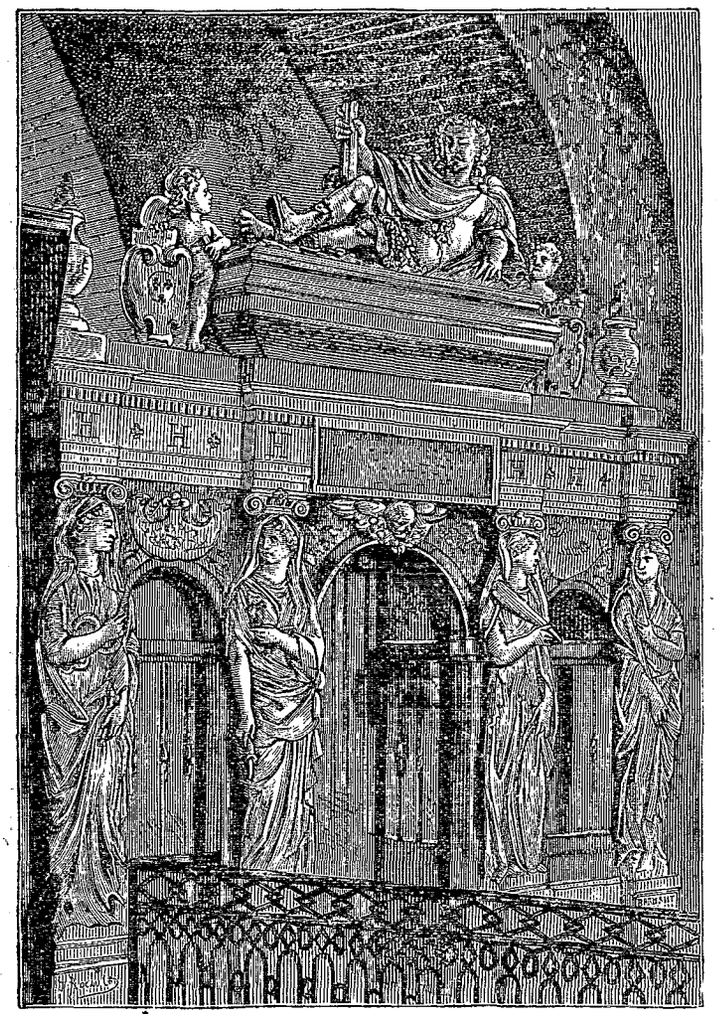
l'Horloge, au Louvre, d'après des modèles de trois pieds de haut que Sarrazin avait envoyés d'Italie. On doit à son ciseau les deux groupes de ces cariatides qui sont du côté de la Seine et la Renommée qui les domine. L'autre sculpteur fut Philippe Buyster.

Parmi les autres œuvres de Gilles Guérin, on peut citer : la décoration sculptée de l'ancienne chambre du roi, au Louvre; une statue en pied de Louis XIV pour l'Hôtel de ville de Paris; le mausolée du duc et de la duchesse de la Vieuville, qu'il fit pour l'église des Minimes et dont les statues sont à Versailles (nos 2839, 2840); des statues et des bas-reliefs qu'il sculpta pour plusieurs églises de Paris et de la province, des retables d'autel à figures, notamment à l'abbaye de Ferrières, en Gâtinais; le retable du grand autel orné de cinq figures, parmi lesquelles sont les saints Potentien et Savinien, apôtres du Sénonais. Ajoutons qu'il est l'auteur d'une agréable figure de l'Amérique et du groupe des chevaux et des tritons qui font partie de la décoration des Bains d'Apollon, aux jardins de Versailles.

Gilles Guérin, mort en 1678, fut un des premiers membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Dès 1648, il était inscrit sur l'état des officiers de la maison du roi en qualité de sculpteur de Sa Majesté.

Il avait épousé la fille d'Étienne Pellard, tabellion en la ville de Boscamen (?) et « maistre palfernier de la grande « écurie du roy. » (Ce dernier titre était certainement un de ceux qu'on achetait, en croyant s'en faire honneur, sans avoir à remplir réellement aucune fonction.)

Guérin demeurait, en 1645, rue d'Argenteuil, et à sa mort, rue de Bourbon.



Le Mausolée de Henri de Bourbon, prince de Condé, à Vallery (Yonne).

LES RÉGIONS INCONNUES DU GLOBE

ET LEURS ABORDS.

Suite. — V. p. 6, 70, 90, 106.

L'HOMME DANS LA RÉGION POLAIRE.

Tandis que le désert règne autour du pôle austral, la présence de l'homme anime les solitudes arctiques. Au delà du cercle polaire, les rivages de l'océan Glacial sont les bornes du monde habité. Au nord de la limite des arbres, des peuplades vivent au bord des criques, à l'abri des promontoires, ou en nomades sur d'immenses terrains de parcours. Même les îles et les archipels qui émergent des glaces du bassin polaire, solitudes inhabitées qui méritent toutes le nom de « terres de désolation », ont servi et servent toujours de demeure, au moins temporaire, à l'homme. Jusqu'au seuil même du pôle, on a relevé des traces de son passage.

L'homme a donc réussi à vivre dans cette nature qui lui est hostile; mais au prix de quelle âpre lutte! et combien dure est son existence comparée à la douce vie qu'on mène dans les pays de la chaleur et de la lumière! Quand la vieillesse

arrive, la lutte devient trop inégale, et, plutôt que de souffrir la longue et cruelle agonie du froid et de la faim, les vieillards vont d'eux-mêmes au devant de la mort : des voyageurs assurent que chez quelques peuplades hyperboréennes, les fils hâtent la mort de leur père; ce serait, à leur sentiment, un suprême témoignage de leur piété filiale; mais de pareilles assertions doivent être confirmées par des preuves incontestables.

Les hommes ne vivent pas en masses compactes dans la zone des longs jours et des longues nuits : ils y sont clair-semés et rares. Déjà, sur les confins de la région arctique, mais en deçà du cercle polaire, la grande île danoise de l'Islande a deux fois moins d'habitants que le petit groupe méditerranéen de Malte, qui est deux cent quatre-vingts fois moins étendu qu'elle. L'immense Groenland, plus de quatre fois grand comme la France, n'a pas le cinquième des habitants de Jersey.

Aux peuplades du Nord viennent s'ajouter les colons européens et les habitants de passage, pêcheurs et savants.

La première terre polaire que le marin rencontre au delà de l'Islande, l'île de Jan-Mayen, porte depuis cette année un petit observatoire austro-hongrois; c'est l'un des postes météorologiques établis autour du pôle.

Lasse des assauts meurtriers, stériles, hélas! la science a changé de tactique; pour conquérir le pôle, elle en fait aujourd'hui le siége régulier; ses tranchées d'approche, ce sont ces observatoires météorologiques circumpolaires où, sur tout le pourtour du bassin arctique, l'on étudie à loisir les courants aériens, le mécanisme de la circulation atmosphérique, les températures, les mouvements de la glace et des eaux, le magnétisme terrestre, les phénomènes divers de la vie du pôle.

Sur l'île des Ours (Beeren-Eyland, Cherie ou Cherry-Island), à mi-distance de la côte norvégienne au Spitzberg, on a fondé des ateliers temporaires de salaison. Même une véritable maison s'élève au bord d'une crique sur la côte septentrionale.

Ces parages de l'océan Glacial, en effet, sont hantés par les pêcheurs. Les organismes animaux y pullulent dans les gouffres de la mer. Le lit marin, en certains endroits, est transformé en une sorte de bouillie vivante. La sonde a trouvé une faune d'espèces nombreuses de poissons, d'échinodermes, de mollusques, jusque dans la fosse de près de cinq mille mètres où elle est descendue.

Ce sont les baleiniers surtout qui ont écrit l'épopée de ces mers. Comme le glaive, le harpon a eu ses héros. Les plus anciens, dit-on, furent les pêcheurs basques; ils ont détruit, ou peu s'en faut, la baleine « gasconne » qui se jouait jadis dans le golfe de Biscaye, qui s'y montre encore quelquefois, et s'échoue sur les plages aux jours de tempête et de vagues remuées. Pourchassée à outrance depuis l'âge des vieux pêcheurs escualdunacs, la baleine franche a reculé de plus en plus vers le nord. Pendant la grande période de la chasse à la baleine, de 1669 à 1778, 14167 navires hollandais seulement tuèrent 57590 baleines. En 1814, on prit encore dans les mers du Spitzberg 1437 baleines; en 1840, on n'en rencontrait plus dans ces parages. Cette chasse est aujourd'hui presque abandonnée dans l'Atlantique du Nord. Toutefois, au bord des glaces de l'océan Polaire, les aventureux pêcheurs capturent encore chaque printemps quelques rares baleines franches.

Mais d'autres espèces attirent la flotte des pêcheurs : c'est l'énorme rorqual, qu'on utilise comme engrais; c'est le phoque, le morse, le globicéphale abondant dans les eaux des Féroé; c'est le grand squale solitaire, sorte de requin dont vingt-trois mille individus sont tués chaque année sur les seules côtes d'Islande.

Au dix-huitième siècle, jusqu'à douze mille marins baleiniers de diverses nations se rencontraient dans les mers du Spitzberg. Ils avaient fait de l'archipel leur quartier général, et sur les côtes de l'ouest y avaient édifié des villages en planches où se tenaient des marchés, où les estaminets même ne faisaient pas défaut : de ces marins, les Hollandais étaient les plus nombreux, les plus actifs, et leur village était le plus beau; il s'appelait *Smeerenburg*.

Pendant que les marins sillonnent les mers à la poursuite des grands cétacés, les chasseurs arpentent l'archipel en quête des renards bleus et des rennes. Tous les ans, des groupes de *sportsmen* britanniques débarquent au Spitzberg en parties de chasse.

Le nombre des visiteurs de la belle saison augmentera sans doute, et des ports de la côte norvégienne, des « bateaux de plaisir » conduiront au Spitzberg les désœuvrés ou les malades. Dans un avenir très prochain peut-être des hôtels y seront construits, et les médecins recommanderont le Spitzberg comme séjour d'été et lieu de villégiature. Le climat est très salubre et, d'ailleurs, pas plus froid que celui de mainte région de l'Amérique et de l'Asie septentrionales, où vivent de nombreux indigènes et des immigrants canadiens-français ou russes. L'air y est pur. On y respire plus librement que dans la Scandinavie du Sud, au témoignage des Suédois eux-mêmes. Pendant l'été, rhumes, toux, catarrhes, affections de poitrine de toute espèce, sont absolument inconnus des équipages; les refroidissements n'y sont point à craindre. Les glaciers n'y font pas défaut aux grimpeurs; sauf la montagne Blanche (900 mètres), gravie par Nordenskjœld en 1865, les « aiguilles » du Spitzberg ont encore pour les alpinistes tout l'attrait de la nouveauté. Quant aux curieux du soleil de minuit, qui se contentent aujourd'hui d'aller passer la nuit de la Saint-Jean sur l'Avasaxa de Finlande, ils pourront voir le soleil décrire, sans se coucher pendant quatre mois, une courbe dans la partie méridionale du ciel.

Cet été même, un vapeur a dû partir du port norvégien de Bergen avec quarante voyageurs. L'excursion, suivant l'annonce, devait durer de quatre à cinq semaines. Chaque touriste avait à payer, l'entretien non compris, 687 fr. 50 c. Le capitaine chargé du commandement du navire était un marin expérimenté, le capitaine Carlsen. Le vapeur était muni d'engins de toute espèce pour la pêche de la baleine, la chasse aux ours blancs et autres animaux des régions polaires. Il y avait aussi à bord des chiens et des traîneaux pour faire des excursions sur la terre ferme. Le vapeur devait enfin, si les conditions de la glace étaient favorables, pousser une pointe au nord de l'archipel.

Le Spitzberg n'a pas seulement des hôtes de passage; à maintes reprises, des chasseurs, des savants, des naufragés, y ont hiverné. On trouve sur les côtes des débris de cabanes que l'on appelle « huttes de Russes. » Le Russe Starachtchin y vécut vingt-trois ans sur la côte occidentale, au Green-Harbour, l'une des baies de l'Ijs-Fjord, et y est mort de vieillesse en 1826. Dans la baie Mossel, sur la côte nord, se dresse une station météorologique suédoise,

au point même où le *Polhem* hiverna en 1872-1873 avec l'une des expéditions de Nordenskjœld.

La Novaïa-Zemlia, ou « Nouvelle-Terre », — que par une corruption barbare du nom russe nous appelons Nouvelle-Zemble, — a de même un observatoire russe. Elle aussi est fréquemment visitée par les chasseurs, car elle nourrit des ours, des loups, des renards, des lièvres, des rennes. Le capitaine norvégien Bjerkan y passa l'hiver de 1876-1877 dans une crique abritée. Quelques Européens y demeurent dans la station permanente de sauvetage fondée en 1877 à Maliye-Karmakouli sur la baie de Moller et dans quelques stations de chasse et de pêche.

Si le Spitzberg peut devenir prochainement une station estivale, déjà la Novaïa-Zemlia se colonise. En 1880, le lieutenant Taghin, de la station de sauvetage, y a découvert onze familles de Samoyèdes, qui, établies dans l'île depuis sept années, y vivaient dans un bien-être relatif. La Société russe de sauvetage a conçu le projet de coloniser la Novaïa-Zemlia et d'y établir en permanence des Russes, afin de faire une concurrence effective aux Norvégiens qui viennent pêcher sur les côtes : l'état des glaces, en effet, permet aux pêcheurs norvégiens d'arriver chaque année sur les côtes de Novaïa-Zemlia beaucoup plus tôt que les marins d'Arkhangel. Une ligne de bateaux à vapeur fera deux fois par an le trajet de ce port à cette autre Terre-Neuve.

Le climat, d'ailleurs, y est moins rude qu'on ne se l'imagine d'ordinaire. Au mois d'août on peut aller de la Norvège à la Novaïa-Zemlia, chasser dans cette île et en revenir, sans avoir aperçu une plaque de neige ou un glaçon; mais cela n'est vrai que pour les terres basses de l'île méridionale; dès la fin de juin ou le commencement de juillet, la plus grande partie en est à peu près débarrassée de neige, et, quelques semaines après, toute la flore arctique y brille du plus vif éclat.

Une portion du territoire scandinave beaucoup plus grande que le quart de la France (environ 155 000 kilomètres carrés) est comprise dans la zone polaire. Ce pays est habité par les Lapons, pêcheurs et pasteurs de rennes. Mais les Scandinaves suédois et norvégiens ne cessent de refouler vers l'est, par une pression continue, les populations laponnes. Celles-ci occupent l'intérieur, tandis que les Scandinaves s'établissent sur les côtes, où ils ont de petites villes actives et joyeuses, de bons ports ouverts toute l'année à la pêche et au trafic, Tromsœ, Hammerfest, Vardœ, Vadsœ, sur le Varanger-Fjord, stations d'armements d'où partent les bateaux pêcheurs qui vont au Spitzberg et dans les mers glaciales. Toute cette côte, pénétrée par les eaux tièdes des courants du Sud, a un climat plus chaud qu'on ne l'attendrait à ces latitudes : Hammerfest, qui est au nord du 70e parallèle, a une température annuelle moyenne de 1°.8, janvier donnant — 5°.1 et juillet 11°.3. Et pourtant, au commencement de juin, les toits de Hammerfest sont encore blancs de neige, les rues ont parfois plus d'un mètre de glace; les habitants y taillaient des marches pour descendre de cette espèce de chaussée qui occupe le milieu de la voie publique jusqu'au seuil de leur porte. Le 14 juillet 1881, à Vadsœ, on voyait encore des ponts de neige au-dessus des ruisseaux.

Au nord de la Scandinavie, à 32 kilomètres au sud-ouest du cap Nord, extrémité de l'Europe, une petite île rocheuse, Masœ (prononcez Môseu), abrite le village européen le plus septentrional (71 degrés de latitude N.). Cet îlot, émergé au sein d'une mer poissonneuse, possède un golfe de forme allongée, de ceux que les Scandinaves appellent *vik*. Grâce à ce havre et à ses pêcheries, Masœ est devenu un des avant-postes de la civilisation vers le nord : là, sur le bord de l'océan Glacial, s'élèvent, au milieu de nombreuses cabanes de pêcheurs, une église, un entrepôt, un bureau de poste, un hôpital. Les habitants de Masœ ont le cœur chaud : ils accueillent les étrangers qui passent avec cette franche cordialité qui distingue les Scandinaves.

La fin à une prochaine livraison.

CE QU'EST LA MORALITÉ.

SON PROGRÈS.

La moralité n'est pas seulement dans les efforts de la volonté, ni dans les victoires qu'elle remporte sur les passions, elle est aussi dans les sentiments qui nous portent à bien faire et qui nous détournent de mal faire : je dis les sentiments et non les idées, car il ne suffit pas de voir le bien pour le faire. Or, il est incontestable que les sentiments de cette espèce sont plus répandus aujourd'hui qu'ils ne l'ont jamais été... Certains usages, certaines institutions, certaines lois, autrefois consacrés par le sentiment unanime, sont aujourd'hui frappés chez les peuples civilisés de l'unanime réprobation.

Qui supporterait aujourd'hui d'assister, même en imagination, à l'un de ces supplices qui tenaient une si grande place dans la législation pénale de l'antiquité, du moyen âge et même du dix-septième et du dix-huitième siècle? Où trouverait-on, dans le temps où nous vivons, un tribunal capable d'inventer ou d'infliger à qui que ce soit des tourments pareils à ceux qu'on a fait endurer à Damiens? Qu'est-ce qu'est devenu, dans les deux Amériques, si l'on excepte Cuba, l'esclavage des noirs? Quant à l'esclavage des blancs, il a disparu dès les premiers siècles du christianisme, et du servage, qui avait pris sa place, nous avons vu détruire, il y a quelques années, les derniers vestiges. Nous avons l'esprit plus éclairé, et nous connaissons mieux que les générations précédentes les conditions de la vie sociale. Notre cœur est devenu moins dur, et c'est bien là un élément de moralité. (1)

LA MAISON DE LA NOURRICE DE HENRI IV,

A BILLÈRE, PRÈS DE PAU.

ENFANCE DE HENRI IV.

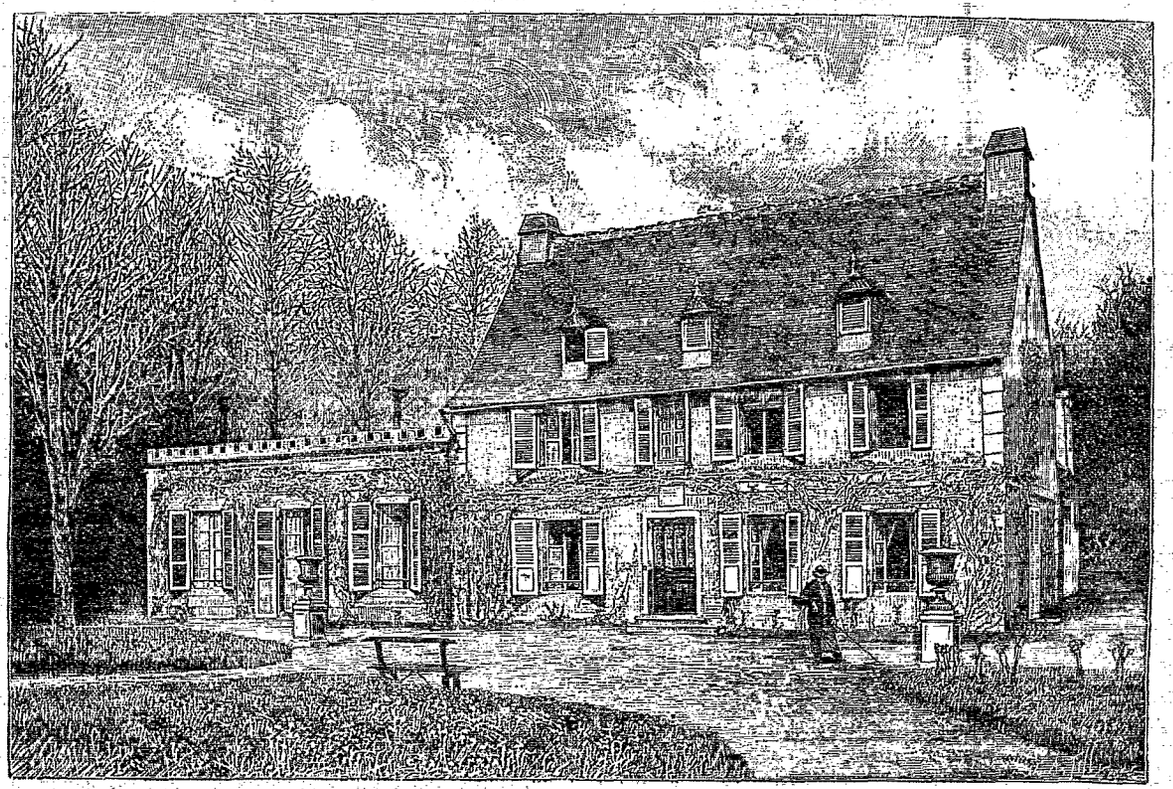
Henri IV n'eut pas longtemps pour berceau, comme on le croira aisément, la carapace de tortue que l'on montre au château de Pau, dans la chambre à coucher de sa mère (2). On le mit en nourrice à Billère, petit village situé à environ 2 kilomètres à l'ouest de Pau. Il n'est pas de voyageur français qui n'ait à cœur de visiter ce village et la maison où fut nourri le fils de Jeanne d'Albret, puisqu'on lui assure qu'elle existe encore. A première vue, lorsqu'on arrive devant cette habitation, isolée du village, d'apparence bourgeoise et toute moderne, on se sent pris de doute. Cependant, on entre, on monte un petit escalier, et, lorsqu'on est introduit dans une petite chambre dont les fenêtres sont,

(1) A. Franck, *Journal des savants*, août 1882.
(2) Voy. t. XLIX, 1881, p. 252.

sur la gravure, à droite du spectateur, on est mieux disposé à accorder plus de confiance à la tradition. Le style et le caractère, non pas du mobilier seulement, ce qui prouverait peu de chose, mais de la construction intérieure elle-même, permettent de croire que si des réparations successives ont modifié considérablement l'aspect extérieur de la maison, la partie essentielle, historique, a été respectée. On est enfin convaincu, si l'on veut bien compulser quelques écrits. Voici les renseignements que, pour notre compte, nous avons notés.

La nourrice du jeune prince béarnais s'appelait Jeanne Lassansâa. Quoique sa demeure ne fût pas éloignée du château, Jeanne d'Albret, pour être encore plus rapprochée de son enfant, s'était fait construire au fond du parc un petit pavillon, le Castel-Beziat (Château-Chéri), d'où elle pouvait venir à tout instant à Billère. Une route qui sépare maintenant la maison du parc n'existait pas, et il ne reste plus rien du pavillon.

Le jeune prince, malgré la gousse d'ail dont son grand-père, Henri d'Albret, avait frotté ses lèvres et la goutte de vin qu'il lui avait fait sucer au bord d'une coupe d'or, était chétif et malingre. Il eut, paraît-il, plusieurs nourrices, sans toutefois sortir de la maison Lassansâa. Ensuite il fut transporté au château de Coarraze ou Coarasse, situé au milieu des roches et des montagnes (1), et il y passa le reste de son enfance. Sa gouvernante était Suzanne de Bourbon, baronne de Miossens. « Le grand-père, dit Péréfixe (2), ne voulut pas qu'on le nourrît avec la délicatesse qu'on nourrit d'ordinaire les gens de cette qualité, sachant bien que dans un corps mol et tendre, il ne loge ordinairement qu'une âme



La Maison de la nourrice de Henri IV, à Billère, près de Pau.

molle et faible. Il défendit aussi qu'on l'habillât richement, ni qu'on lui donnât des babioles, qu'on le flattât, et qu'on le traitât de prince, parce que toutes ces choses ne font que donner de la vanité, et élèvent le cœur des enfants plutôt dans l'orgueil que dans les sentiments de la générosité. Mais il ordonna qu'on l'habillât et qu'on le nourrît comme les autres enfants du pays (avec du pain bis, du bœuf, du fromage et de l'ail), et même qu'on l'accoutumât à courir sur les rochers (nu-pieds et nu-tête), à cause que par ce moyen on le faisoit à la fatigue, et que, pour ainsi dire, on donnoit une trempe à ce jeune corps pour le rendre plus dur et plus robuste; ce qui sans doute étoit nécessaire à un prince qui avoit à souffrir beaucoup pour reconquérir son État. »

Henri IV conserva toujours une grande affection pour sa première nourrice, et il lui en donna souvent des preuves. Il anoblit la famille Lassansâa, et mit sous sa sauvegarde cette maison où il avait été nourri.

On voit encore, à droite de la porte donnant accès dans le jardin qui précède la maison, une plaque de pierre encastrée dans le mur, sur laquelle sont gravées les armes de France et de Navarre, et au-dessous de l'écusson ces mots : *Saougarde deil Rey* (3). *1573*. Cette inscription a été presque entièrement effacée; on la retrouve, encore plus endommagée, au-dessus de la porte d'entrée de la maison.

Cette maison était restée entre les mains de la famille Lassansâa jusqu'en 1823, époque à laquelle elle fut achetée par la duchesse d'Angoulême, qui en laissa la jouissance à la famille Lassansâa tant qu'elle serait représentée par des héritiers directs.

En 1862, le comte de Chambord, héritier de la duchesse, en fit donation pleine et entière à un descendant de la nourrice de Henri IV, officier supérieur en retraite. Le fils du donataire est aujourd'hui le propriétaire de la maison.

(1) Sur la rive droite du Gave de Pau, à 19 kilomètres de cette ville.

(2) Hardouin de Péréfixe, évêque de Rodez : *Histoire du roi Henri le Grand*.

(3) Ou *Saubegarde deil* Rey.

ESQUISSES ET PAGES INÉDITES DE TOPFFER.

Voyez, sur Topffer, la Table de quarante années, et les Tables annuelles suivantes.

UN SÉJOUR DE TOPFFER A LAVEY (SUISSE). (1)

(CROQUIS PAR TOPFFER.)



« Maître, je brûle ! » — Découverte de la source des bains de Lavey (Suisse).

Pendant l'été de 1841 ou de 1842, Topffer fit un séjour de trois semaines à Lavey, non pour raison de santé, mais pour jouir de quelque repos et visiter une de ses parentes, pauvre malade atteinte d'une affection très grave qui lui interdisait tout mouvement.

Le soir, pour la distraire, il dessinait à la plume, sur le dos de cartes à jouer, des scènes, des personnages, la plupart grotesques, qui s'échappaient d'autant plus librement de sa verve humoristique qu'il ne soupçonnait certes pas qu'on pût jamais prendre la peine de les conserver et de les publier. Il avait alors peu de célébrité, au moins en France.

Ces esquisses comiques, inconnues du public, nous ont été confiées par M. le docteur C.-V. Guisan, de Vevey, parent et héritier de la malade. Nous en reproduisons quelques-unes, en même temps que deux dessins d'un travail plus soigné joints à des pages écrites aussi avec gaieté par Topffer à Lavey, et qui ont été simplement autographiées à un petit nombre d'exemplaires pour la récréation des baigneurs. C'est également à la bienveillance du docteur Guisan que nous devons un de ces exemplaires.

DÉCOUVERTE DE LA SOURCE DE LAVEY. — LA VIE AUX BAINS. — PROMENADES.

Il y a quelques années, dit Topffer, que M. Ravy, le directeur actuel des bains de Lavey, étant occupé avec son domestique à lever des nasses qu'il avait jetées la veille dans le lit du Rhône, celui-ci s'écria tout à coup :

— Maître, je brûle !

— Si tu m'en couds une de cette force, lui repartit M. Ravy, tu n'y auras gagné que des... taloches. Voyons.

Là-dessus, M. Ravy s'approcha, il porta la main sous l'eau à l'endroit du lit que l'homme lui indiquait, et, s'étant assuré qu'en effet une vive chaleur s'y faisait sentir, il planta là ses nasses et s'en fut conter la chose à M. de Charpentier.

C'était se remettre entre bonnes mains. Tout à l'heure la source fut constatée, analysée, encaissée; tout à l'heure le gouvernement s'en mêla, un acte fut passé, des constructions s'élevèrent, et aujourd'hui il est constant que, comme toutes les eaux thermales du monde, les eaux de Lavey guérissent de tous les maux.

Il est de fait que, pendant un séjour que nous venons de faire à Lavey, nous y avons été témoin de plusieurs cas de guérison complète et d'un plus grand nombre encore d'améliorations sensibles.

En effet, beaucoup de personnes, tant dames que messieurs, n'apportent à Lavey qu'un insignifiant bobo, le besoin de distraction, ou encore une santé parfaite; toutes ces

(1) Les bains de Lavey sont situés sur la rive droite du Rhône, à moins d'une demi-heure du pont de Saint-Maurice (Valais).

personnes-là s'en retournent par l'omnibus radicalement guéries, au bout de cinq, de quatre semaines, de huit jours quelquefois. Beaucoup d'autres personnes y apportent un estomac délabré, des douleurs, des plaies, des enflures, des membres tordus, raidis ou ankylosés; toutes ces personnes-là s'en retournent soulagées ou en bon train de guérison; quelques-unes, avant de repartir, ont la satisfaction de pouvoir lancer leurs béquilles dans le Rhône.

C'est un grand bien, en vérité, qu'il se trouve ci et là sur la surface de notre terre de ces eaux dites *thermales,* sans compter que cela dispense la science d'en inventer. D'abord, elles soulagent ou guérissent bien des misères auxquelles la médecine ne sait que faire ni que dire; mais, surtout, que deviendraient nos pauvres docteurs des villes, si, à tant d'êtres intéressants qui leur expliquent des maux qu'ils n'ont pas, et à tant d'autres êtres également intéressants, mais auxquels l'oisiveté, l'opulence, le défaut d'exercice nécessaire ou de labeurs obligés, rend la vie pesante et l'imagination maladive, ils ne pouvaient pas dire :

— Madame, allez aux bains!

— Monsieur, ce sont les eaux qu'il vous faut?

Mais avec ce simple mot, ils encouragent l'espoir sans exciter la défiance, et ils se débarrassent temporairement d'obsessions importunes, tout en paraissant compatir à des souffrances invétérées.

Certainement l'*aqua fluvialis* administrée à haute dose, ou encore les boulettes de mie de pain prescrites aussi doctoralement qu'on voudra, ne sont pas pour un docteur intelligent un aussi commode procédé de mystification honorable que la plus innocente d'entre toutes ces eaux thermales, où ils se font un devoir d'envoyer ces vies pesantes et ces imaginations maladives, pour s'y tremper dans de l'eau chaude et s'y abreuver de boissons fétides.

Chose drôle pourtant! ces êtres privilégiés et de loisir, et d'opulence, et de santé le plus souvent; ces êtres délicats, raffinés, à qui, dans la vie commune, une mouche sur la soupe, une eau qui ne serait pas cristalline comme le flacon qui la contient, un drap de lit dont quelque apparence rendrait la blancheur incertaine, causent des nausées ou d'invincibles répugnances, une fois aux eaux, boivent sans broncher d'abominables drogues, se baignent dans des eaux puantes, s'étendent là où vingt, où cent, où mille scrofuleux se sont étendus avant eux, et, sur un mot, sur un signe du docteur, ils prolongent, ils recommencent à nouveau avec une docilité, avec une résignation, avec un esprit de dévouement et de sacrifice vraiment admirables!

Ce que c'est donc que la santé du corps, puisque, même alors qu'on la possède, et pour peu qu'on ait assez de loisir et d'argent pour les lui prodiguer, l'on ne calcule ni exil, ni dégoûts, ni dépenses, pourvu qu'on s'imagine par là la conserver, la préserver ou l'affermir! Mais l'âme aussi, mon frère, a une santé à conserver, à préserver ou à affermir; et bien souvent, si vous vous étiez occupé de celle-là un peu, plutôt que de l'autre toujours, sans vous en trouver plus mal, vous n'eussiez jamais été croupir dans des baignoires, ni vous abreuver aux sources sulfureuses.

Mais que la Providence est bonne, et combien tout ce qui vient d'elle porte le signe d'une équitable et compatissante bonté! A Lavey, comme dans tous les établissements semblables, il y a des malades riches et des malades pauvres.

Eh bien, si communément l'ombre même d'un mal incertain paraît peser lourdement à la plupart des premiers, et suffit pour nourrir en eux une sourde et triste sollicitude, en telle sorte qu'au fond de la coupe dorée où ils s'abreuvent il y ait toujours quelque lie d'amertume; aux seconds, à ceux, par exemple, qu'y envoie l'hôpital de Lausanne, un membre estropié, une plaie affreuse, un ulcère rongeur, paraissent chose légère, tant que la douleur ne les enchaîne pas sur un lit, et on les voit qui la jambe emmaillottée de bandelettes et bourrée de charpie, qui boiteux, clopinants, aidés d'une, de deux béquilles, se promènent, s'agacent, jouent au palet pendant des heures entières avec une agilité, une insouciance, une gaieté, qui surprennent autant qu'elles font plaisir à contempler!

Pour ces malheureux, cependant, un membre, c'est leur



Déménagement d'un savant. — Croquis par Topffer.

capital et leur rente; c'est leur indépendance ou leur misère; mais, soumis d'emblée à la nécessité contre laquelle, lorsqu'on a de l'or, on est toujours tenté d'entreprendre une lutte impossible, et inappris par leur condition même à désirer beaucoup puisque si peu leur suffit, ou à craindre beaucoup puisqu'ils n'ont rien à perdre, ils ont l'heureuse imprévoyance des esprits simples, la patience pratique des abandonnés, la gaieté facile des misérables, pour lesquels tout répit est une aubaine, et toute aubaine une fête. Bien plus, leur cure tout entière, cette cure qui pour d'autres

est si ingrate, si désagréable ou si gênante, est pour eux un temps de bonne vie et de joyeuses vacances. Point de soucis, bon ordinaire, des soins généreux, des bains en commun où l'on jase à qui mieux mieux; et les jours, les semaines fuient d'un cours si aisé qu'ils quittent à regret cet endroit où ils n'ont apporté que des souffrances et subi que des traitements.

Toutefois, si à Lavey les pauvres jouent au palet et s'agacent gaiement du bout de leurs béquilles, à Lavey aussi les baigneurs de condition riche ou aisée passent très bien leur temps. Cela dépend beaucoup sans doute des dispositions qu'ils y apportent, du ton qui prévaut, de l'espèce de récréation que la plupart se choisissent; mais cela dépend aussi de ce qu'on y est extraordinairement occupé, en telle sorte que les moments de promenade, de réunion, de causerie, tous étroitement resserrés entre des heures de boisson et des heures de bain, entre des séjours au lit et l'obligation chaque jour cinq fois renaissante de se déshabiller et de se rhabiller, paraissent comme de charmantes et trop courtes vacances. Et, en effet, s'entretenir, jouer, flâner même, devient vite une sorte de fête, là où déjà ne se rhabiller ou ne se déshabiller plus et en avoir fini avec tous ses devoirs de baigneur consciencieux, est un sentiment qui, à lui tout seul, dispose à l'allégresse et s'épand en belle humeur. Tout plaisir en ce monde doit être acheté; à Lavey, on achète six ou sept heures fort agréables au prix de quatre ou cinq heures qui ne sont que monotones, et encore, encore! Car enfin, pour observer, quel moment que celui qu'on passe à la source! et pour philosopher, quel temps favorable que celui qu'on passe dans le bain!

La source, c'est une petite maisonnette située à sept minutes des bains, sur la rive du Rhône. L'on s'y rend de grand matin pour boire les eaux là où elles ont toute leur vertu, celle en particulier d'obtenir de disgracieuses grimaces de la part des plus jolis visages.

Le chemin qui y conduit est agréable; l'heure est fraîche, les cimes et les rampes boisées sont dans leur plus belle parure d'aurore; souvent ce spectacle est si éclatant qu'il fait tourner la tête au poétique, alors même que c'est vers le plus prosaïque de tous les breuvages que les pieds s'acheminent. Puis, autour de ce breuvage, se rencontrent jeunes et vieux, messieurs et dames, fashionables et paysans, et c'est alors l'heure d'observer, si tant est qu'on y prenne plaisir; c'est l'heure de se poser au sujet de personnes que l'on rencontrera plus tard à table ou ailleurs, et que l'on ne connaît point encore, des problèmes dont chaque jour se compléteront les données : problèmes d'âge, de condition, de ton, d'opinion, de patrie, de caractère, de qualités, de défauts, d'habitudes, de croyance, et de mille autres choses encore, dans lesquelles l'esprit aime à anticiper ses jugements, quitte à les redresser plus tard.

Cette escrime est charmante, et, à la condition qu'en beaucoup de points elle demeure secrète et intime, qu'en aucun elle ne se traduise en moquerie indiscrète ou médisante, elle peut devenir un des plaisirs du baigneur aussi bien que du sage.

L'on prétend que les bains sont trop souvent une école de médisance et de raillerie. Il en serait alors de ces bains comme de beaucoup de réunions où ce sont ces deux choses qui défrayent l'entretien et servent aux gens à faire briller leur esprit. Heureusement il n'en était point ainsi à Lavey durant les trois semaines que nous y avons passées, ce qu'il faut attribuer sans doute à ce que les personnes qui s'y trouvaient alors étaient de celles qui, ne fût-ce que par bon goût, dédaignent ce qu'a de vulgaire la médisance, et s'abstiennent avec soin de ce qu'a de sot la raillerie. Grâce à cette circonstance, le ton général y était celui de cette civilité à la fois naturelle et affable qui a pour effet de donner du prix aux plus passagères relations et de faire que l'on trouve chacun suffisamment aimable.

Au surplus, entre autres choses que nous avons eu l'occasion de constater plutôt que d'observer à Lavey, s'est rencontrée celle-ci, que ce n'est pas de beaucoup d'esprit, ou de beaucoup d'instruction, ou de beaucoup de talents, ou de beaucoup de quoi que ce soit, que se compose l'amabilité véritable, mais que c'est un peu de toutes ces fleurs se dessinant sur un fond de modestie et de bonté.

Si l'on observe à la source, au bain l'on médite, l'on se recueille, l'on songe,

> Car que faire en un *bain*, à moins que l'on ne songe...

C'est l'heure des vagues rêveries, des retours sur soi-même, des pensers silencieux au sujet de rien et de tout, jusqu'à ce qu'une mouche insolemment obstinée vienne et revienne inquiéter votre nez ou circonvoler votre tempe. Alors aux rêveries succède l'irritation, la colère, la fureur même, et cette idée aussi, bien ingrate et bien humiliante, que nos plus graves et, en quelques rencontres, nos plus pieuses méditations, sont à la merci du premier insecte à qui il plaît d'intervenir.

Au surplus, les songes envolés ne se rattrapent plus, les recueillements interrompus ne renaissent pas; il ne reste à un baigneur enfin délivré de sa mouche, et qui prétend rebrousser vers le calme de l'âme, qu'à tirer parti du peu de récréations qui sont à sa portée. Les plus usitées sont de réchauffer son bain au moyen d'un tour de robinet; de se faire tour à tour Éole ou Neptune pour agiter son océan, d'enserrer de l'air dans un repli de son linge : le ballon, tiré ensuite au fond de l'eau, laisse s'échapper des bulles qui viennent éclater à la surface, et l'on tâche d'être réjoui de la chose. Bientôt l'heure s'est écoulée, et l'on remet la suite au lendemain.

La place même où sont situés les bains de Lavey n'est ni belle ni agréable : on dirait, en approchant de ces neuves constructions qui s'élèvent sur un sol sans ombrage, que ce soit un village incendié que l'on vient de rebâtir. Et cependant l'on ne passe pas quelques heures aux bains sans s'attacher à la localité elle-même, pas quelques jours sans la mettre en parallèle avec les bains les plus fréquentés pour leur agrément. C'est que si, d'une part, à cause des rochers qui la dominent et des cimes magnifiques qui la couronnent, cette langue de terre présente l'attrait d'une physionomie propre et d'un caractère expressif; d'autre part, elle est le centre ingrat mais animé d'une foule de promenades riantes et solitaires. Élay et ses ombrages, Morclaz, Bex, les hauteurs de Vérosse, la cure de Choez, au-dessus de Monthey, mille autres coins perdus où croissent les châtaigniers, où se pressent les sapins; puis, sur l'autre rive du Rhône, au pied de la Dent du Midi, un coteau désert d'hommes et d'habitations, mais tout frais d'herbages et d'obscurs taillis : ce sont là tout autant d'excursions faciles, à portée, où, tantôt dans la compagnie d'un ami, tantôt dans la société d'autres baigneurs, ou, s'il l'aime mieux, seul avec lui-même, chacun peut aller ou promener



Confidence : — « C'est un original ! »







Un peu trop de contrepoids !

sa rêverie, ou chercher la distraction du mouvement, du plaisir, de cet entrain à la fois aimable et expansif qui naît si vite au milieu d'une société qui s'improvise tout juste-

ment pour mettre en commun ses ressources d'agrément et de gaieté.

Pendant notre séjour aux bains, il fut question de faire



La Montée de Choez, près de Lavey. — Fac-similé d'un dessin de Topffer.

des parties de plaisir à Morclaz, à Chillon, au grand Saint-Bernard même; mais ces projets échouèrent par la faute du docteur, rude monarque, qui emploie tout son despotisme à préserver ses sujets d'entreprises folles et de fatigues imprudentes.

A la fin, on se rabattit sur une excursion aussi jolie que peu hasardeuse.

Partie vers trois heures de l'après-midi, une caravane de vingt-neuf personnes se rendit en voiture à Monthey, d'où, après avoir visité la verrerie du lieu, elle prit par les bois.

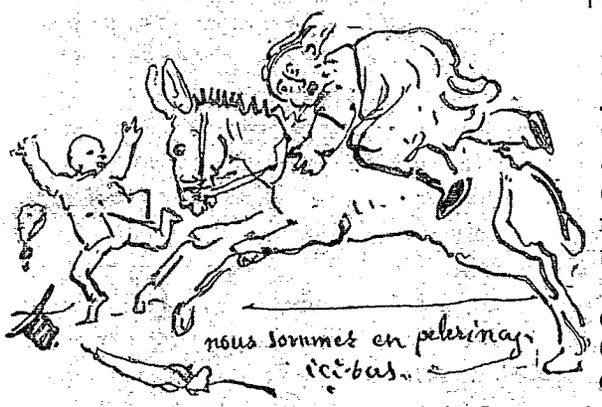


en s'élevant jusqu'au-dessus d'un petit mont dont la blanche église de Choez et la cure toute voisine couronnent le pittoresque escarpement.

Accueillie là par le curé en personne, sous un dôme de branchages, et en face des magnifiques montagnes qui de l'autre côté du Rhône vont s'abaissant jusqu'aux douces li-

gnes du lac de Genève, ce fut chez tous un vif mouvement d'admiration pour ces spectacles, de joie devant ces retraites éclatantes d'agreste beauté, de gratitude pour ce prêtre hospitalier qui démeublait sa demeure pour nous faire goûter dans le bois, et qui dépouillait ses arbres de cerises et son jardin de fraises, pour assurer à notre dessert le complément de cette rustique friandise.

Il devait arriver qu'au terme d'une si délicieuse soirée, chacun se montrât désireux d'en conserver quelque souvenir; et c'est pour essayer de remplir ce vœu que nous avons dessiné les croquis qui terminent ces lignes et qui leur ont servi de prétexte. (1) TOPFFER.



PENSÉES ET RÉFLEXIONS INÉDITES DE VAUBAN.

Sur Vauban, voy. les Tables.

Un officier du génie, M. le commandant A. de Rochas, a entrepris la publication d'écrits inédits de Vauban. Il explique comment ces fragments sont en sa possession : « On trouve, dit-il, dans les archives particulières des places fortes ou des familles qui ont fourni des officiers au corps du génie, un certain nombre d'originaux ou de copies de divers écrits de Vauban. C'est ainsi que je possède la copie de plusieurs mémoires de Vauban que j'ai trouvés dans la succession de mon grand-oncle, le vicomte Dode de la Brunerie, le premier ingénieur, après Vauban, qui ait été jugé digne du bâton de maréchal de France. »

Il est inutile d'insister sur l'intérêt qui s'attache à la publication d'écrits inédits de Vauban. On sait que l'illustre ingénieur a été un des pères, ou, si l'on aime mieux, un des précurseurs de l'économie politique.

La liste de ses mémoires sur l'administration, la statistique, les finances, les impôts, le commerce et l'agriculture, la marine et les colonies, la levée des troupes, la nourriture des soldats, etc., remplirait plusieurs colonnes de ce recueil (2).

Parmi les manuscrits que M. de Rochas se propose de publier, il y a des mémoires qui ont trait aux fortifications. Ces mémoires n'intéressent pas seulement les hommes du métier : on y trouve souvent, à côté des considérations techniques, une description et une statistique des provinces où étaient les places fortes étudiées par l'auteur. En outre, M. de Rochas a réuni, sous le titre de *Mémoires politiques inédits*, quelques fragments qui touchent plus directement à l'économie politique et à la morale, et dans lesquels on reconnaît l'auteur de la *Dîme royale*.

Nous en détachons les morceaux suivants :

La vraie et la fausse gloire.

La véritable gloire ne s'acquiert que par des actions réelles et solides. Elle veut toujours remplir ses devoirs à la lettre. Son premier et véritable principe est la vérité, à laquelle elle est très particulièrement dévouée. Elle est toute généreuse, prudente, hardie dans ses entreprises, ferme dans ses résolutions, intrépide dans les actions périlleuses, charitable, désintéressée, et toujours prête à pardonner et à prendre le parti de la justice. Toujours sensée en ce qu'elle fait, la raison seule la gouverne. Contente dans l'adversité, humble et affable dans la prospérité, comme elle est toujours judicieuse, elle prend bien son parti, et le soutient, quand elle l'a pris, au prix de tout ce qui peut arriver. Elle a de la religion, elle est humble et modeste en tout ce qu'elle fait, et ne peut pas même soutenir une louange en face. Si je ne me trompe, ce portrait n'est pas mauvais, mais peu développé chez la plupart des hommes.

La fausse gloire n'est que la simple apparence de ces qualités. Dans la pratique, elle lui est toujours opposée. C'est la véritable *corneille* d'Ésope, qui se pare des plumes d'autrui.

Les historiens gagés des rois.

Les princes ont beau faire écrire leur histoire, chacun sait que leurs historiens sont payés pour cela.

Ce sont les écrivains qui ne sont pas payés qui seront crus, et non ceux-là.

Sur le babil de ceux qui décident des faits de guerre qu'ils n'ont vus que de loin.

Ceux qui sont loin du péril sont tous braves parce qu'ils sont en sûreté, notamment ceux qui n'y ont jamais été exposés, qui ne l'ont appris que par les gazettes.

Il n'y a point de gens plus hardis à décider sur le mérite des actions, bien qu'ils en parlent comme des aveugles des couleurs.

Avis chrétien de conséquence pour le salut.

Il seroit de la piété du roi et d'un prince chrétien comme lui, qui ne doit pas douter du compte qu'il aura à rendre à Dieu de l'administration de ses peuples et de la justice qu'il est obligé de leur rendre, de faire visiter tous les ans une fois au moins les prisons de son royaume, et de se faire rendre compte des sujets d'emprisonnement de ceux qui y sont détenus.

Excellent moyen de rendre les rois savants.

Il n'y a personne dans le monde qui ait plus besoin d'étude ou du moins d'une excellente lecture que les rois; car, par là, ils pourront apprendre tout ce qu'ils doivent savoir et qu'on n'ose leur dire.

Ils pourroient devenir très facilement savants et lire tous les bons livres sans qu'il leur en coutât rien; car qui empêcheroit le roi d'avoir à sa dévotion une douzaine de plumes, les meilleures du royaume, qui pourroient lui faire d'excellents extraits de tous les vieux et nouveaux livres qui en vaudroient la peine? Ces extraits, plus ou moins étendus, selon l'importance des matières, avec tous les rap-

(1) Ces vues sont au nombre de trois. Nous avons reproduit celle qui représente le chemin conduisant à l'église de Choez.

(2) On peut consulter utilement, à ce sujet, le *Journal des économistes* de mai 1882.

ports et citations nécessaires au texte, l'un et l'autre proprement reliés séparément, pourroient faire le composé d'une petite bibliothèque excellente, qui leur seroit cent fois plus utile qu'aux gens du commun, attendu que par là ils pourroient apprendre l'art de régner, qu'ils ne peuvent jamais savoir dans toute la perfection requise, parce que personne n'ose leur dire de but en blanc leurs vérités quand elles ne sont pas agréables.

Ils y trouveroient quantité de fautes pareilles à celles qu'ils commettent et peuvent commettre tous les jours, ce qui feroit comme autant d'avis sur leur conduite qui leur donneroient occasion de se redresser.

ARBRE DE DIANE.

ARBRE DE SATURNE. — ARBRE DE JUPITER.

Une couche de mercure versée dans une dissolution d'azotate d'argent le décompose, et à la longue il se produit des arborescences cristallines formées d'un amalgame de mercure et d'argent que l'on désigne sous le nom d'*arbre de Diane*.

Une lame de zinc plongée dans une dissolution d'acétate de plomb, vulgairement connu sous le nom d'extrait de Saturne, donne également des cristaux que l'on fait déposer sur des fils de laiton attachés à la lame de zinc : les rameaux formés de feuillettes de lamelles de plomb très brillantes composent l'*arbre de Saturne*.

Une des plus belles cristallisations est celle de l'étain qu'on réalise ainsi : après avoir fait dissoudre de l'étain dans l'acide chlorhydrique, on verse le liquide clair dans un vase assez profond, on recouvre d'une couche d'eau qui surnage, et l'on plonge un bâton d'étain pur qui, sur la partie recouverte par l'eau pure, se revêt de cristaux ramifiés offrant tout à fait l'apparence d'un sapin dont le tronc serait formé par la portion de l'étain baignée par le liquide inférieur; on a conservé le nom d'*arbre de Jupiter* donné par les alchimistes à cette cristallisation.

CHANCELIER, CHANCELLERIE.

Les mots *chancelier* et *chancellerie*, qui ont désigné chez les modernes les plus hautes fonctions de l'empire et l'endroit où l'on garde le sceau de l'État, ont leur origine dans l'antiquité, et cette origine est des plus modestes.

Ces mots viennent du latin *cancelli*, qui était un nom commun à toute espèce de clôture à claire-voie, grille, barrière, balustrade, qu'elle fût faite de bois, de pierre ou de métal, de barres assemblées, d'un treillis de fer ou de bronze, ou de tuiles superposées, et quelle que fût aussi sa destination.

Il y avait des barrières semblables dans les lieux d'assemblée, à Athènes aussi bien qu'à Rome : l'endroit où se tenaient les magistrats, les orateurs et les juges, était protégé par une barrière dont nous retrouvons le souvenir dans le *cancel* des basiliques chrétiennes et dans la *barre* de nos tribunaux. Le nom de *barreau* a aussi fini par s'appliquer aux avocats, qui déjà dans l'antiquité plaidaient près de cette barre.

On appela *cancellarii* les huissiers qui veillaient auprès de la barrière afin que les délibérations ne fussent troublées par aucun désordre ni aucun bruit du dehors. Des cancellarii étaient, à Rome, placés de même à l'entrée du conseil impérial

La charge de ces officiers, longtemps subalternes, mais que leurs fonctions initiaient aux secrets, devint un poste de confiance. Introducteurs obligés et souvent conseillers de ceux qui venaient solliciter les juges, les gouverneurs des provinces, l'empereur lui-même, après avoir transmis les requêtes, ils transmirent aussi les réponses; souvent ils firent office de greffiers et de secrétaires, en rédigeant des dépêches et en expédiant des jugements. Ils prirent ainsi un pouvoir dont il fut quelquefois nécessaire de réprimer l'abus.

Les emplois distincts jusque-là des secrétaires et des huissiers arrivèrent à se confondre, et le nom des derniers, qui avaient été d'abord dans une situation tout à fait inférieure, finit par être, au Bas-Empire, le titre de deux hauts fonctionnaires qui avaient sous leur autorité le secrétariat de l'administration de la justice. Ainsi s'est introduite la double acception qu'ont retenue les mots *chancelier* et *chancellerie*.

UN MONUMENT D'ALEXANDRE LE GRAND.

Le petit monument sculpté en marbre jaune antique que nous avons reproduit fut découvert en 1780, en Italie, à Porcigliano, sur le rivage de la mer, non loin de l'endroit où était située l'antique ville de Laurentum; il est aujourd'hui déposé à Rome dans la bibliothèque du palais Chigi. Il a été publié par Visconti dans la deuxième édition de l'*Examen des historiens d'Alexandre* par Sainte-Croix (Paris 1804) et dans les *Opere varie* du même auteur (t. III, p. 67), et a été depuis l'objet d'observations de quelques érudits. On y trouve un remarquable exemple de la coutume, très répandue dans l'antiquité, de consacrer des boucliers décorés de figures ou d'inscriptions à la mémoire des héros et des personnages illustres.

Les Grecs avant les Romains suspendirent dans les temples, comme des *ex-voto*, des boucliers destinés à rappeler une victoire par les inscriptions dont ils étaient chargés. Ce furent d'abord des trophées conquis sur l'ennemi; plus tard on y substitua des armes fabriquées tout exprès et qui n'avaient jamais servi : tels étaient les boucliers d'or placés par les Athéniens dans le temple d'Apollon à Delphes après la bataille de Platée. Dans le même temple et dans celui d'Apollon à Thèbes, on voyait aussi des boucliers d'or, présents de Crésus, le roi de Lydie. Ailleurs on voyait des boucliers de marbre chargés d'inscriptions rappelant les services rendus à l'État par des magistrats, et même des athlètes vainqueurs eurent la permission de suspendre dans les temples des disques en métal où était gravée leur image.

De même, à Rome, on consacra les boucliers pris sur l'ennemi; puis on plaça dans les temples ou sous les portiques qui entouraient les édifices publics, et enfin dans les demeures privées, des disques en métal ou en marbre portant l'effigie de personnages dont l'illustration ne justifiait pas toujours cet honneur. L'*imago clipeata*, c'est-à-dire le portrait placé sur un bouclier, finit par devenir une forme très commune de représentation des morts sur les tombeaux.

Le monument trouvé à Laurentum diffère un peu de ceux dont nous venons de parler, mais il est expliqué par

eux. En effet, on y voit un bouclier sur lequel est figuré un combat de cavalerie, et soutenu par deux figures de femmes portant des couronnes tourelées, comme le sont souvent les personnifications des villes ou d'autres localités. Aucun doute ici n'est permis; les inscriptions qu'on lit à côté des deux figures les désignent d'une manière précise : l'une est l'Europe et l'autre l'Asie. Elles tiennent dans la main restée libre une patère avec laquelle elles font une libation sur un autel.

Les vers formant deux distiques qu'on lit entre l'autel et le bouclier, entourés de figures sculptées qui représentent un chœur sacré, indiquent le sujet sculpté sur celui-ci : c'est, y est-il dit, la troisième bataille livrée contre Darius, à Arbèles. On sait que le gain de la bataille d'Ar-



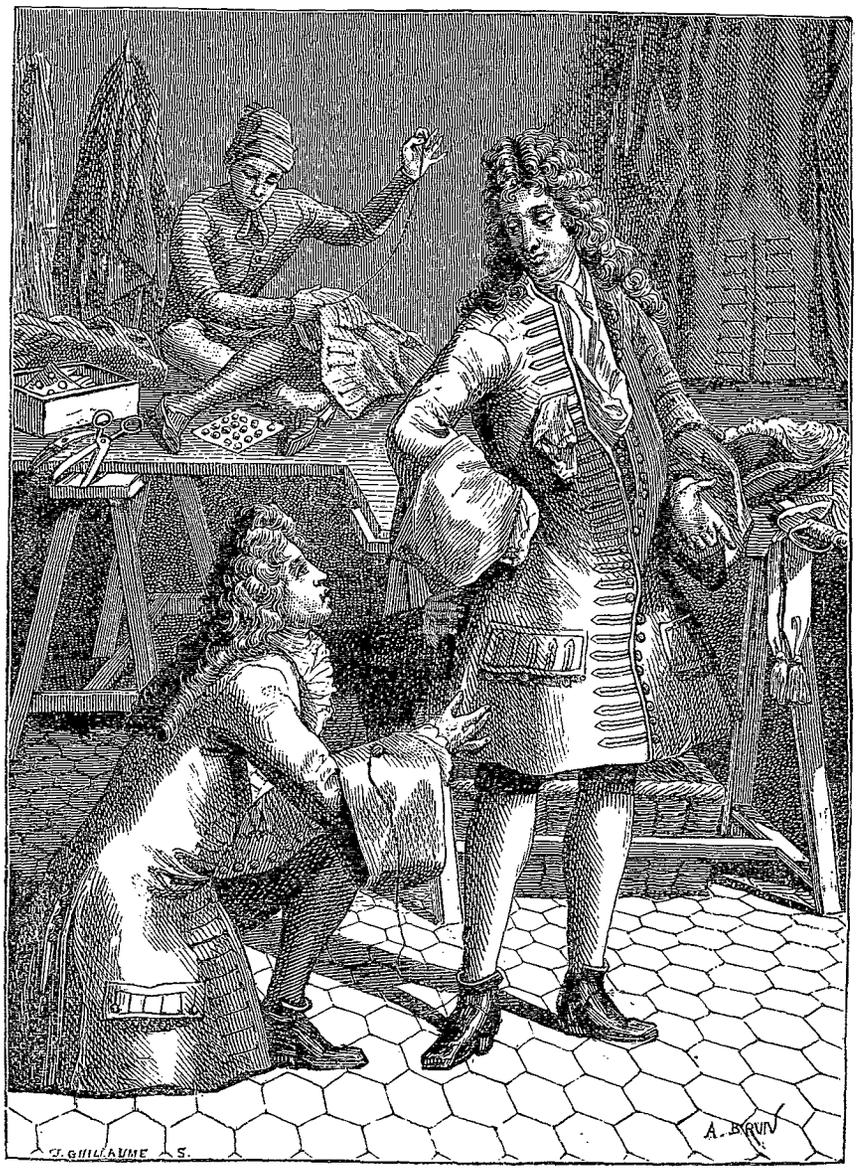
Bataille d'Arbèles. — Monument consacré à la divinité d'Alexandre. (Palais Chigi, à Rome.)

bèles fut, en effet, décidé par la cavalerie. L'inscription gravée en deux lignes au haut du bas-relief, et qui se continue au bas en deux autres lignes, achève d'en préciser la signification. Elle fait parler le conquérant de l'Asie; il se nomme lui-même comme le fils de Philippe et d'Olympias, de la race d'Hercule et de Jupiter, et celui dont tous les rois et les peuples que l'Océan environne ont appris à connaître la lance redoutable. Ainsi, le combat figuré sur le bouclier, et au milieu duquel on peut distinguer Alexandre, tient ici la place de l'image du héros divinisé, et c'est sur son autel que l'Europe et l'Asie, devenues les soutiens de sa gloire, versent le vin du sacrifice.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Fin. — Voy. p. 81, 138, 233, 267, 305, 337.



Un Tailleur en 1690, d'après un dessin de Bonnard.

POISSONNIERS (*suite*). — Les marchands de marée n'avaient point non plus un état fort lucratif. A part le maquereau et le hareng qu'on achetait à la pièce, tout le reste se vendait par lots souvent bien avariés par une longue route, et qui restaient pour compte au marchand. Celui-ci achetait sa fourniture aux halles et ne pouvait sous aucun prétexte arrêter les charretiers avant leur arrivée au marché, à peine de la perte de son acquisition.

La distribution du poisson de mer se faisait par une vingtaine de crieurs qui recevaient un denier du millier vendu, jusqu'à concurrence de trois charretées par jour. Dans l'énumération des espèces, nous relevons les aloses, les barbues, les bars, les anguilles de mer, les merlans, les rougets, les raies, les soles, les saumons.

Du reste, les poissons salés passaient par les mains des *harengers* et ne se vendaient point exclusivement au marché public.

Tous ces métiers relativement faciles tentèrent les femmes, et dès le principe elles s'y donnèrent avec ardeur. Sans doute il y eut de tout temps des poissardes, mais leur nombre avait augmenté dans de telles proportions, au dix-septième siècle, qu'on les regardait comme une puissance. La naïveté et la crudité de leurs mots et de leurs réparties leur avaient fait une renommée européenne. L'une d'elles avait répondu à un prince borgne qui lui demandait en gouaillant la différence entre un merlan et une huître, que le merlan n'avait qu'un œil et l'huître deux.

Leur faveur s'était accrue au point de les faire admettre à la cour certains jours de l'année, au 1er janvier entre autres.

Au dernier siècle, elles avaient un peu accaparé le métier, mais elles avaient des règlements sévères qui leur interdisaient d'acheter avant neuf heures du matin pour laisser aux bourgeois le temps de se fournir. Après neuf heures, elles faisaient leurs acquisitions et exposaient leur marchan-

dise soit dans des baquets pour le poisson d'eau douce vivant, soit sur des éventaires pour le poisson de mer, et allaient criant par les rues ce que nous entendons encore aujourd'hui, avec ces intonations bizarres qui sont un des triomphes du métier :

Merlans à frire, à frire!
A l'anguille de mer, à l'anguille!
Il arrive, le maquereau!

SELLIERS (LORMIERS, CHAPUISEURS, BLASONNIERS-CUIREURS, BOURRELIERS). — Au treizième siècle, la sellerie avait acquis une situation prépondérante parmi les corps de métier. Elle avait cela de commun avec les autres corporations occupées à la fabrication des choses de guerre; néanmoins les ouvriers de cette partie ne bénéficiaient point des privilèges réservés aux gantiers, aux imagiers, et en général aux métiers réputés nobles.

La sellerie comprenait alors cinq corps de métiers différents :

Les *chapuiseurs*, travaillant le bois et fabriquant la charpente ou l'ossature de la selle;

Les *blasonniers-cuireurs*, qui couvraient cette charpente de cuir, mais qui y peignaient plus généralement des écussons, d'où leur nom;

Les *lormiers*, qui tenaient un peu aux *fèvres* par la fabrication des mors de bride et des ornements de métal, et aussi un peu aux *cuireurs*, par la confection en cuir des rênes, des brides, etc.;

Et enfin les *bourreliers* proprement dits, classe inférieure dont la fabrication un peu sommaire de harnais *bourrés* d'étoupe ne s'écoulait guère que chez les voituriers par terre.

Les *selliers* étaient les artistes du métier; ils assemblaient les selles, les harnais, faisaient des applications de cuir de Cordoue, payaient les *lormiers*, les *cuireurs* et les *blasonniers* qui travaillaient pour eux, et fournissaient à la communauté les jurés nécessaires à la surveillance des travaux. N'ayant chez eux que des ouvrages terminés, des harnais complets, ils avaient acquis une supériorité telle que, durant tout le moyen âge, ils furent les seuls à gouverner la corporation et à avoir la direction des fonds de secours versés par tous les corps de métiers à la confrérie.

A la tête de tous était le *maître*, qui recevait sa charge du chambellan et du connétable investi spécialement de la juridiction des métiers de sellerie.

Au-dessous du *maître* venaient les jurés, toujours pris parmi les selliers, et dont la fonction était de parcourir mensuellement les ateliers pour y surveiller les travaux. Dans cette visite, ils s'enquéraient étroitement auprès des apprentis ou des ouvriers des fraudes dont ils pouvaient avoir connaissance, et ceux-ci étaient tenus de leur répondre à peine d'amende.

Des cinq métiers de sellerie, un seul s'achetait, celui de sellier, parce qu'il y avait à payer l'impôt des « huèses », appliqué à tous les *cordouaniers;* les selliers payaient en outre les quarante sols à la fête Saint-Lazare pour pouvoir courir les foires. Mais, en retour de ces charges, le maître pouvait avoir deux apprentis dans des métiers divers, un *sellier* et un *blasonnier*. Chez les *chapuiseurs*, une mesure très libérale voulait que l'apprenti cessât d'être apprenti dès qu'il était en mesure de faire un chef-d'œuvre, « pour la réson de ce que quant un aprentis set faire son chief d'oevre, il est réson qu'il se tiegne au mestier, et soit en l'ouvroir. »

Telle est au treizième siècle la délimitation exacte de tous ces métiers connexes.

Cent ans après, les choses avaient un peu changé de face; il n'est plus guère question alors que de *lormerie*, c'est-à-dire de fabrication de brides, mors, freins, etc., et de *sellerie*, comprenant la *chapuiserie*, la blasonnerie, la *bourrelerie* même.

Lors de la rédaction des statuts, sous Jean le Bon, en 1357, on assembla maîtres et valets du métier; on fit venir le registre de la corporation, et des dépositions comparées aux vieux titres on tira des statuts dont voici le résumé.

Nul ne peut travailler du métier sans faire partie de la corporation. On ne vend qu'à ciel ouvert, à peine de seize livres d'amende. Le *lormier* a un apprenti pour six années. Il dore et étame toute œuvre bonne, mais ne peut redorer ou étamer du vieux, sauf sur commande. Nul étranger ne peut travailler du métier à Paris s'il n'est agréé par les maîtres jurés.

Les selliers étaient dits « cousturiers de lormerie »; ils faisaient « portrauls, étriveres, culieres de deux cuirs. » C'était là où le métier de lormier-sellier se coupait en deux, les uns penchant aux *fèvres*, les autres aux cordonniers. Aussi, quand on fut au point de jurer les statuts, fut-il entendu qu'on demanderait l'avis des *fèvres*, « pour ce que ce sont ceulx qui plus se peuvent cogneestre audict mestier de lormerie. »

Malgré tout, les selliers avaient conservé leur prépondérance, et les jurés se recrutaient toujours dans leurs rangs. Les lormiers en avaient conçu un dépit violent qui éclata sous Louis XI en plaintes telles qu'il fallut bien les écouter. A les en croire, le métier des selliers était d'une facilité si grande qu'avec « matière de bois, de colle et de cuir », on en avait pénétré toutes les malices.

Au contraire, le métier de lormerie demandait un apprentissage pénible, coûtait beaucoup de peines, rapportait peu, et, en fait d'honneurs, tous étaient acquis au « mestier facile. » C'est l'éternelle histoire du boulanger et du charbonnier. Le plus solide argument que les intéressés invoquassent dans leur requête était bien ce fait, que les lormiers et les selliers avaient fait bande à part autrefois; seulement cette séparation de droit n'existait guère en fait, puisque les selliers surveillaient la lormerie au temps même d'Étienne Boileau. Ces plaintes avaient un très mauvais effet, — et les lormiers ne furent pas les derniers à le constater, — car les selliers les laissèrent à part, et allèrent se fournir de brides ou de mors en Bretagne ou en Flandre, où ces produits ne valaient rien. La séparation était donc pour eux une question capitale.

On estima que la chose valait la peine d'être portée au grand conseil. Les *lormiers* eurent gain de cause au mois de janvier 1482, le roi étant alors à Thouars.

Le seizième siècle vit une nouvelle industrie se greffer sur toutes celles que nous venons d'énumérer, la carrosserie.

Les selliers sont alors *lormiers-carrossiers*, mais ils ne fabriquent guère encore de voitures. Henri IV n'avait qu'un seul carrosse, et Bassompierre fut le premier qui y fit adapter des glaces. On s'émerveilla de cette décou-

verte, et le métier y trouva son compte. Alors deux branches se partagent la communauté des anciens selliers : les *lormiers-bourreliers*, et les *lormiers-selliers-carrossiers*.

Réformés en 1577, en 1595 les *lormiers-selliers-carrossiers* dressèrent de nouveau leurs statuts sous Louis XIV pour se mettre un peu au courant de la carrosserie moderne.

En 1650, ils obtinrent des lettres à ce sujet, et en 1670, d'autres lettres pour l'approbation de nouvelles corrections. Nous renverrons à ces statuts les personnes curieuses d'étudier la fabrication de la carrosserie au milieu du dix-septième siècle : ils contiennent l'énumération de toutes les matières que peuvent employer les carrossiers.

Les choses sont ainsi réglées dans la corporation.

Un apprenti seulement pour six ans ; les fils des maîtres sont exempts des examens du chef-d'œuvre. L'apprenti ordinaire doit être compagnon pendant quatre ans en plus, soit dix années avant la maîtrise. Il fait outre cela un chef-d'œuvre qui consiste soit en une selle rase à couvrir, soit en un arçon à corps que l'on doit garnir devant et derrière.

SERRURIERS. — Il y aurait beaucoup à dire sur ce métier, qui touchait à la fois au métier manuel des simples *fèvres* et aux délicatesses d'œuvre des *orfèvres* et des imagiers.

Les *serruriers* proprement dits reçurent leurs statuts de Charles VI en 1411, mais ils avaient depuis longtemps une existence propre. Au onzième siècle, ils avaient suivi la renaissance artistique et architecturale, pour atteindre au douzième l'apogée de leur développement. Et cependant on sait quelles étaient pour ces habiles artisans les difficultés d'opérer, n'ayant ni lingots de fer préparés, ni moyens énergiques de battre le fer. Ils faisaient tout à la main, frappant et martelant doucement leur travail qu'ils chauffaient fréquemment. Et pourtant ces ouvriers patients fabriquaient des chefs-d'œuvre ; on peut s'en convaincre en regardant la curieuse grille du Puy en Velay publiée par Viollet-le-Duc, tome VI, page 56 de son *Dictionnaire*, et aussi celle de l'abbaye de Conques reproduite par M. Darcel dans les *Annales archéologiques* (1).

Malgré tout, cette perfection, déjà très grande à la fin du douzième siècle, s'accentua encore au treizième sous l'influence de l'architecture. Le *serrurier* ne confectionne pas seulement des grilles inimitables, il contourne des chandeliers, orne des *huches* ou coffrets, ciselle d'admirables serrures. Il jette dans son œuvre les caprices des volutes, les étonnements d'animaux bizarres, parfois vrais, souvent d'imagination, mais toujours amusants.

Le quatorzième siècle fut le signal de la décadence, parce que les serruriers ne se contentèrent plus des vieux procédés du plein fer ; ils usèrent de feuilles de fer qui se rivaient au gros œuvre. De plus, l'architecture qu'ils imitaient avait, de son côté, beaucoup perdu de son élégance, et nuisait à leur travail. Il faudrait se garder cependant de généraliser outre mesure ce que nous disons ici des serruriers du quinzième siècle ; nous ne citerions que les portes de l'armoire de l'abbaye de Saint-Loup à Troyes (2) que nous nous réfuterions nous-mêmes ; quant aux serrures proprement dites, elles furent à cette époque tout à fait remarquables.

(1) Tome X, p. 118.

(2) Arnaud, *Voyage archéologique et pittoresque dans l'Aube.*

Au temps d'Étienne Boileau, les *serruriers* se divisaient en trois corps distincts : ceux qui battaient le fer, les *grossiers* ou les *taillandiers ;* ceux qui confectionnaient la grosse serrurerie dans les constructions, faisaient les gonds, les verroux, et que l'on appelait les *greifiers ;* et enfin les fabricants de serrures ou *serruriers*.

Tous ces artisans pouvaient travailler de nuit, ce qui était un privilège bien rare ; les serruriers seuls avaient des restrictions, probablement à cause de la finesse du travail. Ils avaient des apprentis à leur guise sans qu'on en limitât le nombre ; la partie la plus estimée du métier était la fabrication de la *penture*, c'est-à-dire des lames de fer orné clouées aux battants des portes et qui s'encastraient dans les gonds. Cette spécialité du *greifier* exigeait une étude à part, et les adeptes en étaient très prisés parmi leurs confrères.

La renaissance donna un nouveau lustre à l'art du serrurier, et, dès 1453, François Ier confirma leurs statuts et leurs privilèges.

Nous citerons pour mémoire les remarquables travaux de serrurerie exécutés à Anet, la grille de Maisons conservée dans J. Marot, les admirables fermetures de la galerie d'Apollon au Louvre, et tant de belles choses qu'on ne saurait tout citer. Néanmoins, les procédés de fabrication sont à cette époque inférieurs à ceux du treizième siècle ; la tôle joue dans ces travaux un rôle prépondérant qui n'est pas sans nuire un peu à la solidité.

Plus tard, la lime remplaça le marteau dans beaucoup de cas où elle était plus nuisible qu'utile, et le ciseau servit à ciseler.

Sous Louis XIV, les serruriers eurent une nouvelle confirmation de statuts (1650). L'apprentissage durait cinq ans alors et entraînait cinq autres années de compagnonnage. Il était interdit au serrurier, sous peine de mort, de fabriquer des coins pouvant servir aux faux-monnayeurs. C'était une des sanctions les plus terribles portées contre les corporations.

TAILLEURS. — *Tailleurs de robes*, disait-on au treizième siècle, au temps de Boileau ; à cette époque, les tailleurs faisaient, en effet, peu d'autres habits. Hommes et femmes s'affublaient de robes longues qui disparurent au temps des premiers Valois.

Le tailleur entrait dans le métier comme bon lui semblait ; il n'y avait rien à payer. Quand les maîtres jurés l'avaient reconnu apte à *tailler* et à *coudre*, il ouvrait boutique sur la rue et se mettait à confectionner des habits de son mieux. Les étrangers, qui eussent pu inonder la clientèle de mauvaises marchandises et de confections sans valeur, étaient traqués par les maîtres et payaient cinq sous d'amende à chaque infraction. Le tailleur assermenté n'avait à craindre que la mauvaise coupe d'un habit.

Dans ces temps si éloignés de nous, — au moins par ce côté, — le tailleur qui gâchait un morceau d'étoffe était tenu d'en rembourser le propriétaire. Il était responsable des fautes de son *vallet*, mais il avait recours contre lui et pouvait exiger en compensation quelques journées de travail de son ouvrier : cette compensation était d'ailleurs toute morale, car le *vallet* travaillait pendant ce temps de pénitence à des habits destinés aux pauvres de la communauté.

Comme la plupart des autres métiers importants, les tailleurs essayèrent d'éviter la corvée du guet. Les raisons

qu'ils invoquaient à l'appui de leur demande ne manquent point de naïveté.

Le guet leur était très préjudiciable, assuraient-ils sérieusement, « pour les grantz robes qu'i leur convient fere et garder de nuiz qui sont aus gentiuz homes. » En un mot, ils prétendaient qu'on devait les laisser chez eux pour garder les magnifiques robes des damoiseaux et des chevaliers. Les imagiers prétendaient aussi rester chez eux, parce qu'ils fabriquaient des saints de toutes catégories; les tailleurs faisaient valoir les mêmes arguments.



Poissonnier marchand d'huîtres (1690). — D'après Bonnard.

Nous ne suivrons point les tailleurs dans toutes les vicissitudes que leur créèrent les changements de mode entre le treizième et le seizième siècle. Leurs statuts du milieu du quatorzième siècle furent homologués à diverses reprises, en 1441, 1461, 1467, 1484, pour Paris seulement. En province, ils avaient aussi des règlements spéciaux, et parmi les villes principales qui reçurent des lettres royales à ce sujet, nous citerons Tours, Bordeaux, Angers, Caen, Montpellier, Poitiers, Pontoise et Meaux. La plupart de ces règlements étaient du quinzième siècle qui fut le temps le plus favorable aux fantaisies de la mode, malgré ses tristes débuts.

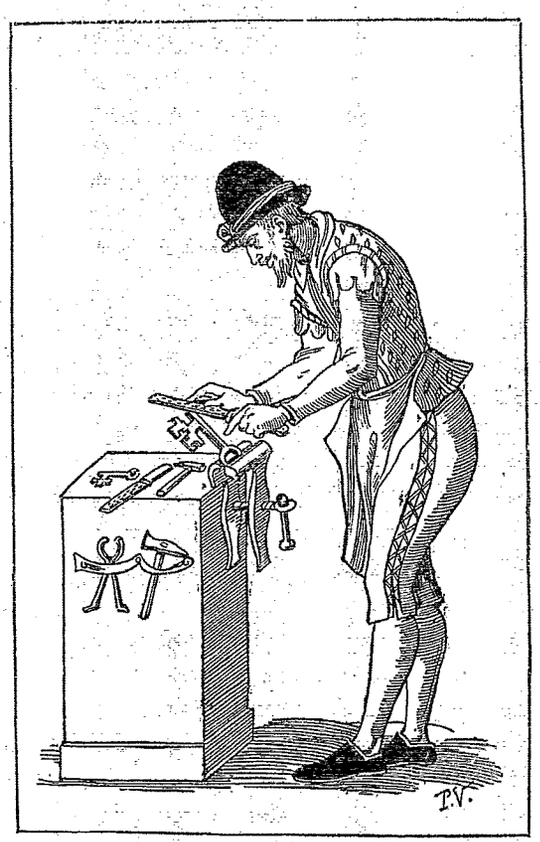
En 1420, le drap de seize sous avait augmenté dans la proportion de quinze à quarante; mais les magnificences des Flandres, les prospérités des Bourgognes, donnèrent vite un autre ton aux affaires. « De là partaient les modes auxquelles essayaient de se conformer dans leur misère les infortunés Français. » (1)

(1) Jules Quicherat, *Hist. du costume*, p. 265. Cette Histoire a été composée pour le *Magasin pittoresque*, et y a paru en livraisons, avant d'être réunie en volume, comme on peut le voir par les Tables. La fin prématurée de ce savant, dont les connaissances étaient si étendues et le jugement si sûr, a été pour notre recueil une grande perte et pour notre ancienne et constante amitié une bien vive douleur. Éd. Ch.

Les infortunés Français perdaient d'ailleurs gaiement leur royaume à la cour de Chinon, et les tailleurs royaux n'avaient point à s'en plaindre.



Selliers (1590). — D'après Jost Amman.



Serrurier (1580). — D'après une gravure sur bois du seizième siècle.

Nous l'avons déjà vu à propos de la dentelle, les lois somptuaires des seizième et dix-septième siècles ruinèrent

les fabricants ; elles atteignirent gravement les tailleurs, en ce sens qu'ils perdirent l'emploi des ornements coûteux qui étaient pour eux une source de revenus inappréciable. Les princes seuls purent se permettre les riches doublures, la soie et l'or jusqu'alors portés par

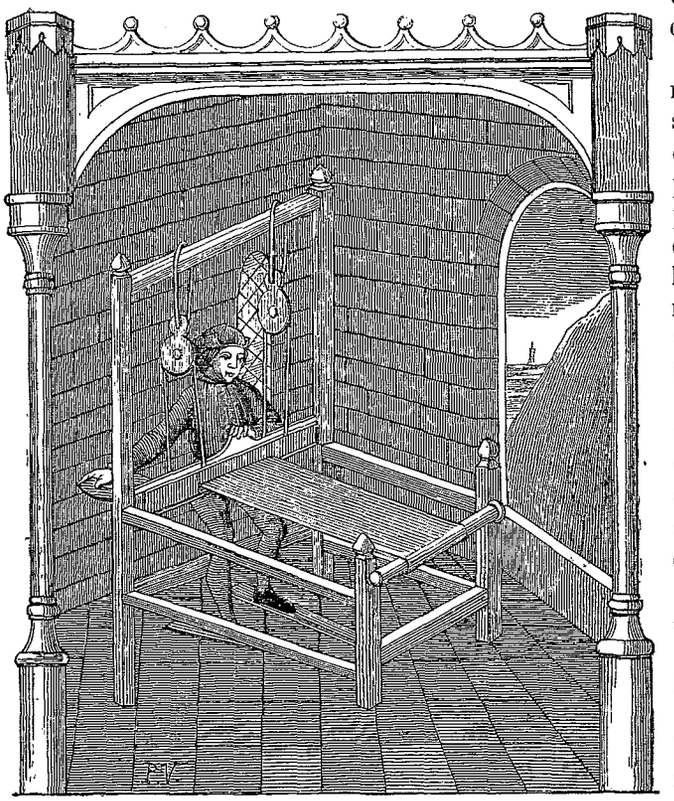
> . . . Le muguet chargé de soye
> Qui à des princes s'esgaloit
> Et riche en drap de soye aloit
> Faisant flamber toute la voye. (1)

Mais le luxe rentra par les fenêtres, si bien qu'on dut rétablir les prohibitions, surtout pour les tailleurs, que l'on condamnait au fouet tout simplement pour toute infraction.

Le fouet, c'était la peine des valets, et ce fait semble prouver que les tailleurs d'habits ne tenaient point une haute place dans la hiérarchie sociale.

Malheureusement, il en était de toutes ces prohibitions comme des sermons de maître Jacques. Le prédicateur ne prêchant pas d'exemple, les ouailles ne se croyaient tenues à rien du tout. « Que les roys commencent à quitter ces despenses, écrivait Michel Montaigne, ce sera faict en ung mois sans édict et sans ordonnance, nous irons tous après! » Montaigne avait raison selon son habitude.

Notre gravure de la page 369 montre l'intérieur d'un tailleur sur la fin du dix-septième siècle, d'après un dessin original de Bonnard. On voit que la différence entre ceux-là et les nôtres n'est point si grande : — toujours l'homme juché sur un établi et travaillant en manches de chemise, alors que le patron, correctement vêtu, prend mesure à un gentilhomme. — A cette époque, les tailleurs avaient été réunis aux *pourpointiers* et avaient reçu d'autres statuts approuvés en 1660.



Le Tisserand. — Miniature d'une Bible de la fin du quatorzième siècle.

Il y avait alors deux maîtres jurés que l'on élisait la veille de la Trinité, jour de la fête des tailleurs, en présence du procureur du roi. L'apprenti faisait trois ans, plus trois ans comme compagnon avant le chef-d'œuvre. A la fin du dix-huitième siècle, la corporation comptait plus de quinze cents maîtres : c'était l'une des plus nombreuses de toutes.

TISSERANDS. — C'est des tisserands de toile seuls qu'il s'agit ici, et non point des *tisserands-drapans* ou des *tisserands-futainiers*. Ils datent des premiers âges du monde, et personne ne saurait prouver que les Ninivites, par exemple, aient été inférieurs à nous dans ces travaux.

(1) Ronsard, *Ode à Henri II.*

En France, le métier est de toute antiquité, mais nous n'avons point à remonter très haut. Nous nous bornerons à dire que, dès le treizième siècle, les tisserands existent en corps de métier, et que leurs statuts définitifs ne remontent qu'à 1586, sous Henri III. Dès les temps anciens, le tisserand en toile opérait comme opèrent encore les tisserands de nos provinces, avec un métier composé de trois *ensubles*, d'un *rôt* ou peigne, où l'on fait passer les fils de la chaîne, à travers lesquels on lance la navette.

Les statuts des tisserands furent confirmés par Henri IV en juin 1608, et par Louis XIII en mai 1640. Les tisserands y sont appelés maîtres *tisserands en toile, canevas et linge*, et il fallait quatre ans d'apprentissage à Paris pour devenir maître. Une particularité du métier était que le maître de plus de cinquante ans pouvait avoir trois apprentis. Au-dessous de cet âge, on n'en tolérait que deux.

Le patron de la corporation était saint Blaise, saint du quatrième siècle, sans aucun rapport avec les tisserands, puisqu'il était évêque, et qu'il n'obtint de célébrité que bien postérieurement à l'établissement des tisserands en France.

La majeure partie des tisserands habitaient la rue de *la Tixeranderie*, au quartier de l'Hôtel-de-Ville, et cela dès le douzième siècle.

Au treizième, la rue devint rue de *la Viez-Tixeranderie ;* elle eut l'honneur, au dix-septième, de donner asile à Scarron et à sa femme qui devint Mme de Maintenon.

VERRIERS. — On fabriquait le verre fort naciennement en France. Dans un passage du moine Théophile, on voit que les verriers français passaient pour très habiles. C'était au douzième siècle; mais il semble que plus tard on se soit désintéressé de cette fabrication, car, dans les inventaires des siècles postérieurs, on retrouve à chaque mention de pièce de verre une indication d'origine qui n'est jamais française.

A Paris, en 1292, il n'y a qu'un fabricant de bouteilles, et ce fabricant de bouteilles les faisait peut-être en terre : on ne sait.

Au seizième siècle, Henri II voulut lutter avec les verres de Venise dont la réputation était si grande. Il amena donc en France un nommé Mutio, verrier italien, et lui fit un atelier à Saint-Germain. Plus tard, Henri IV dépensa beaucoup d'argent à l'établissement des verreries de Nevers et de Paris qui n'eurent aucun succès. Cette décadence s'ac-

centua jusqu'au dix-huitième siècle. L'art du verre était alors tout entier adonné à la fabrication des glaces, et ne produisait presque plus de vases.

On connaît le privilége des verriers dans certaines provinces. Leur métier leur conférait la noblesse héréditaire, d'où le nom de gentilshommes verriers.

A la fin du seizième siècle, on fit des restrictions, et les verriers furent examinés plus scrupuleusement avant d'obtenir un titre si envié à cause des immunités qui s'y attachaient.

LA CURIOSITÉ CHEZ LES BÊTES.

On a attribué au mouton, pour qualité principale, la douceur : « Doux comme un mouton », a-t-on coutume de dire. Cette opinion ne nous paraît pas fondée. Sans doute, le mouton n'est pas un animal redoutable; il n'a, pour l'être, ni la taille, ni la force, ni les armes nécessaires; il n'en veut qu'à l'herbe de son pâturage. Toutefois, on ne peut nier qu'il soit enclin à la brutalité. A chaque instant, dans un troupeau occupé à paître, on voit deux moutons, pris d'une colère subite, se précipiter l'un sur l'autre le front baissé, et le bruit retentissant du choc, plusieurs fois répété, de ces deux têtes dures comme l'airain, s'entend de très loin; on s'étonne qu'elles y résistent. Lorsqu'on s'approche d'un de ces animaux pour le caresser, il n'est pas rare qu'il réponde, comme la chèvre, à cette démonstration amicale, par la menace inattendue d'un coup de tête.

Mais un des traits les plus marqués du caractère du mouton, c'est la curiosité. Il est plus curieux que la vache, qui l'est elle-même plus que le cheval. Si vous passez dans un pré où se trouve un cheval, il lèvera la tête, il vous regardera un instant; puis, comme il a bientôt compris qu'il n'a rien à craindre, que vous n'avez pas affaire à lui, il se remettra à brouter son herbe. La vache, elle, aussitôt qu'elle vous voit apparaître, se tourne vers vous, avance même et vous regarde fixement; arrêtez-vous, elle demeurera immobile, dans la même attitude, dans la même contemplation vague, encore plus stupéfaite qu'attentive. Évidemment, ses perceptions sont lentes, indécises; elle est inquiète, elle cherche ce que vous êtes, ce que vous lui voulez, et elle ne le trouve pas. Vous avez repris votre chemin, vous avez marché quelque temps, vous vous retournez : la vache est toujours là, la tête levée, continuant à vous regarder.

Le mouton paraît encore plus lent et plus patient dans l'examen des problèmes que l'inconnu lui propose : il est capable de les considérer indéfiniment, à cause de la difficulté qu'il éprouve à les résoudre. On peut tenir en arrêt la pauvre intelligence du mouton presque aussi longtemps qu'on veut. Sa curiosité ne cesse pas, parce qu'elle ne parvient pas à se satisfaire : cet être borné s'étonne toujours, parce qu'il ne comprend jamais. Nous en avons fait plus d'une fois l'expérience : assis, un livre à la main, sur une colline gazonnée où paissaient des moutons, nous voyions souvent quelqu'un de ces animaux s'approcher de nous lentement, avec circonspection, s'arrêter à peu de distance, et rester là pendant un quart d'heure, une demi-heure, sans bouger, sans faire un mouvement, occupé à observer ce nouveau venu, cette forme étrange à laquelle son œil n'était pas accoutumé.

Et sa longue observation ne lui apprenait rien, car le lendemain le même mouton revenait et se replongeait dans la contemplation de notre personne, dans la méditation de la même énigme.

Tout objet nouveau, même inanimé, excite la curiosité du mouton : un chien endormi qui n'est pas celui qui les garde et qu'ils connaissent, une taupe tuée par le bâton d'un passant, un lièvre atteint par le plomb d'un chasseur et qui est venu mourir dans un sillon. Et comme ces animaux s'imitent les uns les autres au point qu'un même esprit semble animer tout le troupeau, quand un mouton est arrêté devant un spectacle qui l'intéresse, un second mouton arrive bientôt pour regarder ce qu'il regarde, puis un troisième, puis d'autres, puis toute la bande, qui se presse, se tasse, s'étouffe pour voir, ou pour faire comme ceux qui voient.

Parmi les oiseaux, il n'en est pas de plus curieux, de plus attentifs, que les corbeaux et les pies; il n'en est pas non plus de plus intelligents, de plus sagaces, et qui tirent un meilleur parti de leurs observations. Si vous apercevez des corbeaux posés par terre dans un champ, ou perchés sur un arbre du bord de la route, soyez sûrs qu'eux aussi vous ont aperçu. Ils surveillent votre démarche, vos gestes, ils interprètent vos intentions. Êtes-vous un inoffensif promeneur marchant la canne à la main, ils ne se dérangeront pas; mais si vous portez un fusil, qu'ils reconnaissent parfaitement au miroitement métallique du canon, ils prennent leur vol, sur le signal et l'exemple de l'un d'eux, avant que vous soyez assez près pour les tirer. Les pies ne sont pas moins avisées. Elles vivent en petites troupes, et, dans un bois, dans une plaine, il semble qu'elles ne se dispersent que pour en mieux faire la police, se tenant toujours à portée de la voix, de leur voix criarde. Elles vont partout, visitent tout, fouillent tous les recoins, et si l'une d'elles découvre quelque chose d'intéressant, elle appelle les autres, qui accourent aussitôt. Elles regardent, d'abord de loin, puis de plus près; elles avancent, reculent, volettent au-dessus, autour, en jacassant, en dissertant à leur manière. Si l'objet trouvé est pour elles une bonne aubaine, telle qu'un oiseau mort, ou un mulot, ou un jeune lapin (la pie est à l'occasion carnivore), la délibération n'est pas longue, et les coups de bec suivent bientôt les caquets.

A L'ENFANT QUI DORT.

Voy., p. 345, LE REPOS, sculpture par M. ALFRED LENOIR.

Dors, mon cher petit, dors! Tu dois être las : nous avons tant joué ensemble! Comme tu riais quand tes petites mains s'étendaient pour saisir la fleur ou le jouet que j'approchais de toi! comme tu t'irritais, comme tu trépignais d'impatience quand j'écartais l'objet de ton désir! et quelle joie quand je te le laissais enfin prendre, après t'avoir fait un peu gagner ton plaisir! Dors, mon cher petit, repose-toi dans mes bras; plus tard, tu prendras bien d'autres fatigues pour conquérir des choses qui ne vaudront peut-être pas mieux que tes hochets d'aujourd'hui; et je ne serai plus là pour sourire à ta victoire et pour veiller sur ton repos. Pendant que nous sommes ensemble et que nous sommes heureux, dors sur mon cœur, mon cher petit enfant.

Comme ton sommeil est paisible! un souffle égal soulève ta petite poitrine blanche. Quel bonheur pour moi de te

tenir ainsi ! Hélas ! il ne durera pas longtemps, ce bonheur ; tu vas grandir, les années vont si vite ! Elles auront bientôt fait de t'arracher de mes bras. Que de pensées troublantes viendront t'enlever le sommeil, mon pauvre enfant, quand tu seras devenu un homme ! Que d'inquiétudes, que de peines, que de regrets, que de soucis ! Maintenant que tout cela t'est encore inconnu, dors dans mes bras, mon cher petit, dors !

Un sourire entr'ouvre tes lèvres roses : t'éveilles-tu ? Non : c'est à un rêve, sans doute, que tu souris. Que vois-tu donc passer dans tes songes ? Est-ce un beau fruit doré, un oiseau qui brille comme une fleur, une fleur qui chante comme un oiseau ? Ou bien rêves-tu de mes caresses, et est-ce à moi que tu souris ? Maintenant tous tes rêves sont joyeux ; plus tard, les peines qui auront prolongé ta veille te poursuivront jusque dans ton sommeil, et tu pleureras parfois en rêve...

Ah ! du moins, puisses-tu ne jamais connaître les songes douloureux qui naissent d'une conscience troublée ; dans cette vie, où tu ne pourras ignorer la souffrance, puisses-tu toujours ignorer le remords !... Souris dans ton sommeil, pendant que tous tes rêves sont encore joyeux, et dors paisible entre mes bras, mon cher petit !

LA MORT DE MAHOMET.

FRAGMENTS D'UN DRAME RELIGIEUX PERSAN (1).

(La scène se passe dans la ville de Médine.)

LE PROPHÈTE, *finissant sa prière du matin.* — Reçois ce tribut de mes louanges, Dieu de miséricorde, je les ai trouvées dans mon cœur ! Après t'avoir glorifié, salué, loué et adoré, quelles actions de grâces t'adresserai-je encore, ô Seigneur Dieu, pour toutes les faveurs dont tu m'as comblé, moi, honteux d'être indigne de marcher sur le chemin qui conduit jusqu'à toi. Déjà je me sens entraîné par le souffle du désir de m'unir à toi, le désir d'être à jamais avec mon maître et mon juge ! Déjà mon moi matériel me pèse et me serre le cœur ; je sens mon existence d'ici-bas m'échapper et se briser comme un verre fragile froissé contre une pierre !

L'ARCHANGE GABRIEL. — Mes hommages et salut au Souverain de la terre et du temps, à toi dont l'existence embellit les deux mondes ! Car il n'y a que toi sur cette terre, toi le dernier et le plus grand des prophètes issus des enfants d'Adam. Dieu t'a conféré les pleins pouvoirs sur les vivants et sur les morts. Lui, ce juge miséricordieux qui exauce et qui soulage, il fait exécuter les ordres que tu donnes. Ton libre arbitre ne connaît pas de bornes et les effets de ta volonté sont irrésistibles, vu l'élévation de ton mérite et celle de ta grandeur devant Dieu !

LE PROPHÈTE. — O toi que le Créateur sublime a rapproché de lui, sache que je me sens le désir d'aller habiter le monde des Esprits. Trêve de toutes ces souffrances que j'ai endurées ici-bas, c'en est fait ! Je ne puis plus résister à l'élan qui m'entraîne, qui me porte à contempler enfin mon Dieu !

GABRIEL. — O le meilleur des prophètes ! Rends-toi incontinent à la mosquée, et préside aux prières du peuple encore une fois. Laisse à ta place Aly (1), ami de Dieu, confie-lui tes pauvres fidèles. Qu'Aly prenne le gouvernail des affaires du siècle ; qu'il devienne exécuteur de ton testament et ton héritier présomptif, comme le méritent ses hautes qualités et ses vertus. Il n'y a qu'Aly qui soit digne de s'asseoir à ta place, personne autre que lui n'est qualifié pour te succéder dignement. Fais tes adieux, dis ta dernière parole à tes compagnons d'armes, et ensuite dépêche-toi d'arriver à la cour du Très Grand ! (*Il disparaît.*)

LE PROPHÈTE, *en s'adressant au serviteur de sa mosquée.* — Va Bélal, et vite, proclamer dans les rues et les bazars que je veux parler pour la dernière fois à mon peuple. Que tous, pauvres ou riches, se réunissent dans la mosquée pour écouter mes paroles et les graver dans leurs cœurs. Ils y apprendront tout ce que Dieu a décrété. Ceci est un jour bien triste, où je leur ferai mes éternels adieux et où ils me verront pour la dernière fois.

(La scène change.)

BÉLAL, *s'adressant au peuple.* — Grands ou petits, citoyens de toutes les conditions, rassemblez-vous tous à la mosquée. Ainsi veut le chef de la religion. L'œil de la prophétie veut nous quitter pour un voyage lointain. Il va échanger notre terre contre un autre séjour. L'illustre envoyé se rend à la mosquée afin de vous dire ses adieux ; réunissez-vous tous pour recueillir ses paroles sacrées !

BÉLAL, *dans la mosquée.* Amis, ce jour et cette nuit, le Prophète est encore notre hôte. A partir du lendemain, nous ne le reverrons plus qu'au jour de la Rétribution, il nous l'a bien promis ! — Soyez présents aux adieux du dernier des prophètes. Contemplez son visage auguste, voyez-le, et sachez que c'est la dernière vue que Dieu nous accorde de lui ici-bas.

LE PROPHÈTE, *se soulevant.* Peuple d'Arabie, étrangers et Médinois, le moment de mon départ pour la Maison du Repos éternel est venu ! J'entends là-haut battre le tambour de retraite ; on m'appelle et il faut que je me hâte de vous quitter. Vous savez ce que j'ai enduré. Le malheur a érigé maints obstacles à la traverse de mon chemin. Souvent et partout j'ai été en butte à la calomnie qui se plaisait à décocher contre moi ses flèches acérées. Cependant j'ai réussi à ouvrir des voies libres à la vraie religion ; elle prospère, car j'ai été porteur de la bonne nouvelle, Dieu m'ayant envoyé pour vous la transmettre. C'est sur un ordre exprès de Dieu que je suis venu ici, pour vous faire part de ma dernière volonté. En premier lieu, je vous recommande de ne pas priver mes enfants de ce qui leur est dû ; ensuite, ne laissez pas s'oblitérer dans votre mémoire les paroles de Dieu. Oui, je vous confie ces deux choses comme un dépôt sacré : le dévouement pour ma famille et les paroles de Dieu.

Voilà tout ce que votre Prophète vous recommande ; et maintenant, comme je ne veux pas que la moindre injustice puisse m'être reprochée devant le tribunal de la Résurrection, je vous prie et vous invite, mes amis, de me dire ici si quelqu'un de vous n'a pas une vengeance à tirer ou un grief à revendiquer de ma personne. Qu'il s'explique franchement tant que je vis et à l'instant même.

SEVADÉ. — Que je sois ta victime, ô flambeau du festin de l'honneur et de la modestie ; je déclare avoir un grief contre toi. Te souvient-il de ce jour où, te voyant glorieux

(1) Extraits du livre intitulé : *Théâtre persan, choix de téaziés ou drames*, traduits pour la première fois du persan par A. Chodzko, professeur au Collège de France. — Paris, Ernest Leroux, 1878.

(1) Neveu et gendre du prophète.

et heureux, nous vînmes de la ville de Taïef (1) à ta rencontre? Je me trouvais au milieu du peuple qui t'accompagnait à pied. Le cœur me battait du ravissement que j'éprouvais de pouvoir reposer mes lèvres sur ton genou. Toi, illustre envoyé de Dieu, tu soulevas alors un fouet pour en frapper ton chameau, et mes épaules reçurent le coup de la lanière qui était destiné à ta monture. Je suis pauvre et malheureux; toi, tu es un trésor de libéralité. Fais-moi avoir mon droit du talion, si tel est ton bon plaisir. N'oublie pas de satisfaire à mon droit, je suis un de tes fidèles qui ne sortent jamais de ta pensée paternelle. Tu es notre juge, examine ma demande et rends-lui justice. Tu nous as dit qu'il viendra pour tout le monde le jour du jugement dernier.

Le Prophète. — Ne pourrais-tu pas me dire exactement le nom du fouet dont je me servais alors? dis-le, par l'amour de Dieu.

Sevadé. — Que les génies et les hommes te soient sacrifiés! Chef glorieux, sache à n'en pas douter que le fouet qui me frappa s'appelle *memchouq*.

Le Prophète, *à son domestique*. — Selman, cours à la maison de ma fille et dis-lui que moi, le roi de deux mondes, je lui ordonne de te donner le fouet *memchouq*. Il faut en finir, et que ce dernier trouble disparaisse de mon esprit.

(Chez la fille du Prophète.)

Selman, *venant chez Fathema*. — Le Prophète, en revenant de Taïef, avait, par mégarde, frappé un jeune Arabe, qui lui demande à présent de pouvoir en tirer vengeance. Notre maître a avoué le fait et s'est déclaré être prêt à satisfaire au droit du talion. Assis sur son lit et résolu de pénétrer les cœurs des fidèles d'un exemple éclatant de sa justice, il demande qu'on lui apporte le fouet.

Fathema. — Mais mon père n'a plus d'âme dans son corps exténué par la fièvre. Cet homme-là qui demande à se venger, n'est-il donc pas musulman, dis? La poitrine oppressée du Prophète respire avec peine, ne l'a-t-il pas donc remarqué, le jeune Arabe, ou possède-t-il un cœur de roc? Lorsque tu seras de retour dans la mosquée, Selman, prie-le de ma part, dis-lui que Fathema le salue et lui demande, pour l'amour de Dieu, de ne pas la rendre orpheline. S'il persiste à user du droit du talion, que du moins il frappe légèrement. Dis-lui pour moi ces paroles: « Pardonne à mon vieux père, sois digne de compter au nombre de ses fidèles. Tu es jeune aussi comme moi et tu espères en Dieu. Pardonne, tu m'obligeras à jamais, et grâce, grâce, car, à la seule pensée du châtiment, mon âme s'épouvante, saisie d'horreur. »

Selman, *à Sevadé*. — Sevadé, la fille du Prophète te fait humblement observer que son père étant faible et souffrant, tu agirais en ingrat en insistant à faire valoir ton droit du talion. Aux termes de la loi de Dieu, tu es maître d'agir selon ton bon gré, mais les égards dus au Prophète d'Allah devraient prévaloir. Tu obligerais la princesse en renonçant à te venger sur la personne de l'auguste malade, affaiblie par la fièvre.

Aly. — O Sevadé, je te supplie, au nom de l'Auteur du monde, aie pitié du Prophète des hommes et des esprits. Jure-moi, aussi vrai que c'est Dieu qui veille sur ta jeunesse, promets-moi de renoncer à ton droit du talion. En guise de l'auguste malade, frappe-moi et punis-moi de cent coups de fouet pour un seul que tu as reçu par hasard.

Le Prophète. — Écoute-moi, noble Aly. Selon la teneur de la loi sainte, personne ne doit me remplacer lorsqu'il s'agit du talion. Autrement je serais parti du milieu de ces ruines mondaines souillé de la lèpre du péché.

Comment sauverai-je ma tête des châtiments du grand jour de la résurrection, si je laisse punir un autre de la peine du talion que j'ai méritée moi-même? Viens, viens, Sevadé, fort du droit que le Dieu des mondes te confère, venge-toi, et, à l'instant même. Frappe!

La fin à une prochaine livraison.

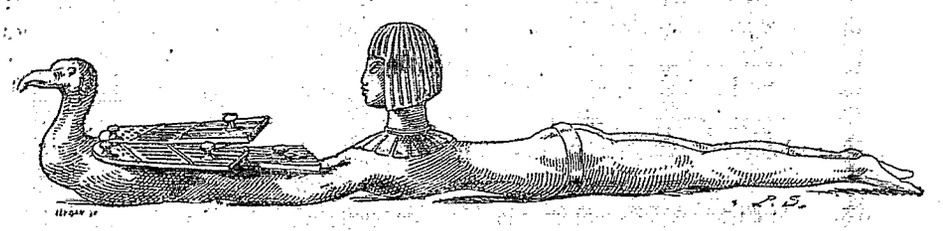
CUILLER A PARFUM.

ART DE L'ANCIENNE ÉGYPTE.

Nous possédons en nature, dit M. G. Perrot, de beaux échantillons de ce qu'on peut appeler la bimbeloterie thébaine. Ce sont des jouets d'enfant, des boîtes et surtout des cuillers à parfum; le manche de ces cuillers offre souvent des motifs d'une invention charmante.

Les plus simples sont ornés seulement de boutons et de fleurs de lotus; mais il y en a que décorent de vraies statuettes. Ici, c'est une jeune fille qui s'avance au milieu des lotus et qui cueille un bouton; une botte de tiges, qui se terminent par des fleurs épanouies, supporte le bol de la cuiller, dont l'ovale tourne sa pointe ronde au dehors, sa pointe à l'intérieur.

Une autre cuiller nous montre une musicienne entre des tiges de papyrus; ailleurs, c'est une svelte adolescente, dans l'attitude de la nage; l'artiste l'a représentée au



Ancienne sculpture égyptienne. — Cuiller à parfum, au Musée du Louvre.

moment où elle vient d'achever sa brasse; étendue sur la nappe liquide, elle s'effile et s'allonge pour mieux fendre l'eau. Ce désir de tout parer, même les plus insignifiants des objets qui servent aux usages domestiques, on le retrouve partout chez les anciens Égyptiens.

(1) Ville située à 20 lieues à l'orient de la Mecque. Vers la fin de l'année 9 de l'hégire, Mahomet, après avoir réuni une armée forte de trente mille hommes, fit soumettre les Arabes de la ville de Taïef, qui, l'année précédente, avait résisté à ses attaques. C'est à cette époque que se rattache le fait rapporté par Sevadé.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué et Gérant.

CONSEILS D'UN PÈRE.



Composition et dessin de Giacomelli.

Pierrot et sa femme Pierrette avaient mené à bien leur couvée : quatre œufs, quatre petits, bien vivants et bien criants ! Quand les petits furent devenus aussi gros que père et mère, des idées ambitieuses commencèrent à germer dans leurs têtes menues, et leurs cœurs de moineaux conçurent des désirs d'indépendance et de liberté.

Lorsqu'ils se croyaient bien seuls, sur le toit d'une ferme, ou sur la branche d'un arbre isolé, ou dans le fouillis des grandes herbes d'un champ, ils échangeaient des confidences. L'un ferait ceci, l'autre ferait cela; celui-ci voya-

gerait, celui-là irait s'établir à la ville. Tardillon, le dernier sorti de la coquille, le moins ingambe et le plus arriéré des quatre, piaillait plus fort que les autres, et disait des choses si déraisonnables que ses trois frères haussaient les épaules.

Il n'est point de secret que le temps ne révèle. D'abord, les parents furent mis en éveil par les allures nouvelles de leurs quatre garçons; puis, une hirondelle de cheminée, qui les avait entendus crier leurs secrets sur les toits, crut qu'il était de son devoir d'avertir la famille. Ce sont là de ces services que l'on se rend entre parents, à charge de revanche.

Pierrot prit un air grave et réfléchi. Quant à Pierrette, elle baissa tristement la tête, ses petits yeux noirs devinrent humides, et les plumes de sa poitrine, à l'endroit du cœur, s'agitèrent d'un mouvement précipité. Pauvre petite mère!

— Ma chère, lui dit tendrement son mari, je comprends votre angoisse et je la partage; mais, tout en respectant votre douleur, je fais appel à votre raison.

— On voit bien que vous n'êtes pas une mère!

— C'est vrai, répondit doucement le mari, qui ne put s'empêcher de sourire du coin du bec. Vous le savez, ma chérie, ce qui arrive aujourd'hui devait arriver tôt ou tard.

— Ils sont si jeunes! soupira la pauvre Pierrette.

— Ils ont l'âge que j'avais quand j'ai quitté ma famille, répondit le mari; ils ont l'âge où tous les moineaux, de père en fils, quittent leurs parents pour voler de leurs propres ailes. C'est une loi d'instinct à laquelle nul moineau ne peut et n'a jamais pu se soustraire. Faisons donc de nécessité vertu, et acceptons de notre mieux une nécessité à laquelle personne n'a jamais échappé, de mémoire de moineau.

— Mais, reprit un peu étourdiment la pauvre Pierrette, quand ils auront disparu jusqu'au dernier, que me restera-t-il?

S'il était donné aux moineaux de rougir, Pierrot aurait rougi de mortification. Mais, comme c'était une bonne pâte de moineau, au lieu de chercher querelle à sa Pierrette, et de lui demander pour qui elle le prenait, il fit la part du chagrin qu'elle ressentait, et il lui répondit en bon et brave mari qu'il était :

— Ma chère, il vous restera ma tendresse et mon dévouement, et de plus l'espoir d'élever une nouvelle famille au printemps prochain.

Pierrette le regarda timidement, Pierrette lui demanda pardon de la parole peu aimable qu'elle avait étourdiment laissé échapper.

— Qu'allez-vous faire? demanda-t-elle enfin à son mari, en le regardant cette fois avec toute la confiance dont il était digne, à cause de son expérience et de sa sagesse supérieure.

— Ce que je vais faire?

— Oui?

— Ne pouvant ni ne voulant empêcher mes fils de se lancer dans la bataille de la vie, je tâcherai de les faire profiter de mon expérience. Il y a des choses qu'ils devront apprendre à leurs dépens, des épreuves qu'ils devront subir pour en sortir plus forts et plus vaillants; mais je les prémunirai contre les dangers inutiles. Surtout j'essayerai de leur faire comprendre qu'un moineau qui se respecte, un moineau digne de ce nom, a des devoirs à remplir ici-bas. Le plus tôt sera le mieux. Tenez, je les entends rire comme des fous dans les grandes herbes; je vais leur parler tout de suite.

Aussitôt il prit son vol, et sa petite femme le suivit; seulement, elle s'arrêta à quelque distance, cachée dans un buisson. Elle se connaissait bien, la pauvre petite; elle était encore trop émue, elle craignait les mouvements de son cœur, les larmes qui lui viendraient aux yeux, et les reproches qui peut-être lui monteraient au bec. Elle ne voulait pas risquer de détruire l'effet de l'éloquence paternelle.

Pierrot s'abattit sur une petite barrière d'où il dominait ses quatre enfants.

Ils ne furent pas médiocrement surpris, les quatre enfants, de voir paraître leur père; car il n'avait pas l'habitude de les épier, ni d'intervenir dans leurs petites affaires : il respectait trop leur liberté pour cela. Semblables à des écoliers pris en faute, ils affectèrent un air de gravité surnaturelle. Chacun avait l'air de dire : — Ce n'est certainement pas moi qui ai fait du tapage.

Tardillon, par une habitude de Benjamin et d'enfant gâté, ouvrit largement le bec, supposant que son père lui apportait la becquée. Ses trois frères le regardèrent d'un air féroce. L'acte niais et puéril dont il venait de se rendre coupable les rabaissait à leurs propres yeux, et ravalait leur jeune importance; car Tardillon n'était leur cadet que de quelques jours seulement.

Le père, pour ne pas rire de l'incartade de Tardillon et de l'amour-propre des autres, eut besoin de faire un effort. Quand il se crut assez maître de lui-même, il prit la parole.

Pierrot n'était pas le premier moineau venu, il avait du sens et de la cervelle. Il ménagea l'amour-propre de ses enfants, et leur parla plutôt en ami qu'en pédagogue. Il leur déclara qu'il les trouvait assez grands et assez raisonnables pour prendre leur volée, ce qui lui concilia l'auditoire en flattant son amour-propre. Il ne se représenta point à leurs yeux comme un être doué d'une sagesse supérieure dont les paroles sont autant d'oracles : il était bien trop avisé pour cela. Il leur parla comme un voyageur qui a vu du pays, et indique à d'autres voyageurs les bons et les mauvais endroits de la route, les gîtes, les refuges. Il leur conseilla, sans en avoir l'air, de préférer la campagne à la ville. Il leur rappela que la nourriture la plus saine pour les moineaux, ce sont les larves et les insectes; mais il ne leur interdit pas de goûter aux fruits : les meilleurs médecins recommandent de varier la nourriture.

Il raconta, par manière de conversation, les aventures de certains moineaux de sa connaissance qui étaient allés chercher fortune à Paris. Les uns y avaient laissé la vie, les autres avaient eu la sagesse de revenir aux champs, d'autres encore s'y étaient acclimatés, mais ils avaient perdu toute retenue et toute dignité. Au lieu de se nourrir de larves et d'insectes, et de rendre service à la société, ils avaient pris l'habitude de fainéanter, de se faire nourrir de boulettes de mie de pain, à condition de se donner en spectacle dans les jardins publics. Ce n'étaient plus des moineaux francs, mais des moineaux serfs, le rebut et la honte de la noble famille des passereaux, à laquelle ils avaient fait la plus lamentable réputation.

La parabole du bon grain s'applique aussi justement aux moineaux qu'aux hommes. Des bonnes paroles du père, les unes tombèrent sur un terrain favorable, et les autres sur la pierre.

Elles germèrent et fructifièrent dans la cervelle du numéro 1, qui avait du bon sens. Le numéro 1 se fit résolument campagnard, et fonda une famille que l'on respecte encore dans le canton.

Le numéro 2 et le numéro 3 eurent la sagesse de ne pas se risquer à la ville; mais ils voulurent voyager. Le numéro 2 revint au pays vers le temps des premières neiges; les moineaux du canton où il s'était risqué avec son frère leur avaient rendu la vie très dure, sous prétexte que le pays était pauvre et n'avait déjà que trop de becs à nourrir. Le numéro 2 avait compris l'apologue, et s'était esquivé prudemment. Le numéro 3, plus irascible, avait prétendu qu'il était bien où il était et qu'il y resterait. Il eut maille à partir successivement avec tous les moineaux querelleurs du pays, et il y avait en ce pays-là beaucoup de moineaux querelleurs. Un jour qu'il terminait dans la poussière son vingt et unième combat singulier, il se laissa surprendre par un chat, qui mit fin au combat en croquant les deux combattants.

Tardillon eût voyagé volontiers, en vertu de l'axiome :

Volontiers gens boiteux haïssent le logis;

mais le courage lui manqua au moment du départ. Le père et la mère crurent qu'il se fixerait auprès d'eux; mais Tardillon, décidément, n'aimait pas la campagne : c'était trop tranquille pour monsieur, et puis monsieur trouvait qu'on a trop de mal à gagner sa vie aux champs; il rêvait aux boulettes de mie de pain que les flâneurs jettent aux moineaux dans les jardins des grandes villes. Il avait bonne opinion de lui-même et de sa gentillesse, ayant été un peu gâté à la maison. L'endroit qu'il habitait avec sa famille n'était qu'à quelques lieues de Paris. Un beau matin, sans prévenir personne, il s'envola lourdement vers la grande ville.

Arrivé à la ligne des fortifications, il n'en pouvait plus de fatigue; mais l'ambition et la curiosité lui donnèrent un surcroît de forces. Il put encore parcourir la moitié d'un des faubourgs les plus laids et les plus tristes de Paris.

— Quelle belle et grande ville! se disait-il dans son ignorance de moineau campagnard.

Ayant aperçu quatre tilleuls étiques qui se morfondaient au milieu d'un carré de hautes maisons noires, il se dit :

— Voilà un de ces jardins dont on parle tant!

Il s'abattit sur un des tilleuls pour souffler, et regarda au-dessous de lui.

Sur un gazon flétri qui était au centre des tilleuls, il aperçut un petit monceau de miettes de pain. Comme il avait grand'faim, il se précipita sur le monceau de miettes de pain.

Crac! un ressort caché joue brusquement, et Tardillon se sent entouré d'un filet à mailles serrées.

Aussitôt, des gamins qui se tenaient aux aguets se précipitent sur lui, défont le filet, et emportent maître Tardillon en courant.

Maître Tardillon crut que sa dernière heure était venue, et perdit connaissance. Une sensation très désagréable lui fit rouvrir les yeux. Il lui semblait qu'on lui appliquait sur le crâne un cataplasme bouillant. Il se dressa sur ses pattes, et toutes ses plumes se hérissèrent d'horreur.

Chose étrange! au lieu de le retenir, ses bourreaux semblaient avoir hâte de lui voir prendre sa volée, et frappaient bruyamment dans leurs mains pour l'exciter à fuir.

Craignant d'abord quelque supercherie, il s'obstina à rester immobile, puis il finit par prendre son essor brusquement; d'un élan, il franchit les hautes maisons, et se trouva dans un petit jardin retiré et paisible, où un petit garçon et une jeune fille jouaient à traîner une vieille poupée dans les allées.

Tardillon resta quelque temps caché dans les branches d'un arbre; le cœur lui battait avec violence; le cataplasme qu'on lui avait appliqué sur la tête s'était refroidi; mais une force mystérieuse lui tirait la peau du crâne au point de le forcer à tenir les yeux constamment ouverts.

Comme la faim le pressait vivement, il sauta de son arbre sur une plate-bande, attiré par la vue d'une chenille très dodue et très appétissante.

D'habitude, les moineaux, grâce à la couleur neutre de leur costume, se confondent avec le sable et la terre, et passent facilement inaperçus : c'est cette circonstance qui avait enhardi Tardillon à se risquer si près des deux enfants.

— Oh! Cécile, s'écria le petit garçon, un moineau qui a une crête rouge!

La petite fille, après avoir levé les deux mains au ciel en signe d'étonnement, se précipita vers la maison en criant :

— Papa! maman! tout le monde! venez donc voir un moineau qui a une crête de coq!

Hélas! oui, le malheureux Tardillon avait une crête de coq.

Cette crête, taillée dans du drap rouge, lui avait été appliquée sur la tête avec de la colle forte.

Il laissa là sa chenille et s'envola à tire-d'aile. Mais cette malheureuse crête, partout où il allait, attirait sur lui l'attention des enfants et celle des autres moineaux.

Les enfants riaient, émerveillés; les autres moineaux le regardaient d'un air défiant, et l'empêchaient de venir picorer à côté d'eux. Tous le huaient; quelques-uns, plus méchants que les autres, le poursuivaient à grands coups de bec.

La nuit seule mit fin à cet esclandre.

Blotti dans une gouttière, Tardillon réfléchissait à son épouvantable aventure. Il n'avait qu'une chose à faire : retourner au pays; là, du moins, on le reconnaîtrait, malgré la crête rouge qui le faisait ressembler à un carême-prenant; on plaindrait son malheur, on le laisserait peut-être tranquille.

Il profita donc des ombres de la nuit pour retourner au pays.

Au pays, sa crête rouge fit scandale; quelques sots lui envièrent ce dommageable ornement; mais la masse de la population l'aurait hué et sifflé d'importance, s'il n'avait appartenu à une famille honorée et respectée.

Depuis son escapade, il a continuellement des migraines qui l'ont réduit à un état voisin de l'imbécillité.

C'est maintenant un vieux garçon, nulle pierrette n'ayant voulu unir son sort à celui d'un pierrot si faible de cervelle et si grotesquement accoutré.

A quelque chose malheur est bon. L'exemple de Tardillon a retenu aux champs maint oisillon à tête légère qui serait allé se perdre à Paris, malgré les conseils de ses père et mère. Mais que je plains les pauvres parents! car enfin c'est leur fils, et ils l'aiment d'autant plus qu'il est plus malheureux. Que ne les écoutait-il quand il en était temps encore? (1)

(1) Article de M. Jules Girardin.

MARCEAU.

Le général Marceau naquit à Chartres, le 1er mars 1769. Son père, M. Marceau-Desgraviers, était procureur au bailliage de cette ville, où il était plus généralement connu sous le nom de Desgraviers, qui est celui d'un moulin des environs dont il était propriétaire; il se maria deux fois.

Marceau était l'aîné des six enfants du second mariage; un des frères du général a été sous-préfet de Châteaudun et un autre a été colonel de cavalerie. Les parents de Marceau s'occupèrent peu de lui, et son éducation eût été fort négligée si sa sœur aînée, de quinze ans plus âgée que lui, ne l'avait entouré de soins et d'affection. Cette sœur de Marceau avait été mariée fort jeune à M. Champion de Cernel, procureur à Chartres. Elle eut toujours pour son frère une tendresse vraiment maternelle. C'était une femme des plus distinguées par le cœur et par l'esprit; elle était fort instruite, avait beaucoup lu, et s'occupait de musique, de science et de dessin. C'est elle qui fit l'éducation de Marceau; elle contribua à lui inspirer cette générosité de caractère et cette élévation de sentiments qui le rendirent si sympathique. Plus tard elle devint la femme du graveur Sergent, membre de la Convention; elle ne consentit à l'épouser que le jour où, par suite des événements politiques, Sergent fut proscrit, et elle partagea sa mauvaise fortune avec un admirable dévouement (1).

Marceau n'oublia jamais tout ce qu'il devait à sa sœur, et il avait pour elle une reconnaissance profonde et délicate dont nous trouvons la trace dans les moindres détails de sa vie : ainsi, il tenait à ce que son écharpe de général fût brodée de la main de sa sœur. Cette affection passionnée et presque exclusive de Marceau pour sa sœur se trouve vivement exprimée dans une lettre qu'il lui écrivait à l'époque de sa majorité. Elle n'est d'ailleurs pas exempte d'amertume vis-à-vis des autres membres de sa famille :

« Je suis étranger aux Desgraviers; pas un de leurs cœurs ne s'est ouvert pour moi; vous seule m'avez serré dans vos bras. Je porterai dans la société le nom de Marceau...

» Ne vous séparez pas d'avec moi, de votre fils, ma douce sœur, car je vous dois tout comme à une mère tendre. Promettez-moi que vous n'adopterez comme moi que le nom de Marceau. Il n'y a que nous qui soyons unis d'amour. »

Marceau devait commencer par être clerc dans l'étude de M. Champion, mais il montra peu de goût pour la procédure; sa sœur ayant quitté Chartres, il s'engagea, le 2 décembre 1785, dans le régiment d'Angoulême, qui devint plus tard le 30e de ligne, et il ne tarda pas à devenir sergent.

Au mois de juillet 1789, il se trouvait en congé à Paris, où il était venu voir sa sœur. Au milieu de l'effervescence générale, il prit part à l'attaque et à la prise de la Bastille.

(1) En vertu d'un arrêté de la commune de Chartres, du 25 prairial an 2, la sœur de Marceau prit le nom d'Émira, qui est l'anagramme de celui de Marie. Elle mourut à Nice, en 1834, à l'âge de quatre-vingts ans.

Sergent-Marceau, de trois ans plus âgé, était né en 1751 et mourut en 1847. Il a publié une *Notice historique sur le général Marceau* (Milan, 1821), et une très curieuse biographie de sa femme sous ce titre : *Fragments de mon album et nigrum. Hommage de l'amour à la vertu.* (Brignolles, 1834.)

M. Noël Parfait a publié, en 1848, une intéressante notice sur Sergent-Marceau.

L'Assemblée nationale ayant accordé un congé définitif à tous les soldats qui avaient pris part à cet événement, Marceau retourna à Chartres; mais ce n'était point pour quitter la carrière militaire, et il entra dans le 2e bataillon des volontaires d'Eure-et-Loir, où il s'occupa de l'instruction des recrues.

Le 12 juillet 1792, il entrait en campagne avec le grade de capitaine. Ses premières armes ne furent pas heureuses. A peine était-il arrivé à Verdun, que cette ville était investie et subissait un premier bombardement. Les fortifications étaient en très mauvais état et ne semblaient pas pouvoir en supporter un second; les habitants demandaient avec instance qu'on leur épargnât un assaut. Dans ces circonstances, pendant la nuit du 31 août au 1er septembre, les officiers de la garnison tinrent un conseil de guerre dont la délibération fut très émouvante. Le commandant Beaurepaire et Marceau étaient d'avis de continuer la résistance, en dépit des difficultés et des mauvaises conditions de la lutte. Cette opinion ne prévalut pas, et la capitulation fut décidée. En sortant de cette séance, Beaurepaire se tua d'un coup de pistolet.

Marceau, le plus jeune des officiers, était désigné par le règlement comme devant porter la capitulation au roi de Prusse : c'était pour lui le plus douloureux des sacrifices, et lorsqu'il se trouva en présence du prince, il ne put retenir ses larmes.

La garnison de Verdun ne resta pas prisonnière et put se retirer. Par suite du désordre qui accompagna ce départ, Marceau perdit tous ses effets. Un représentant du peuple lui ayant demandé quels étaient les objets dont il demandait le remplacement : « Donnez-moi un sabre pour venger notre honneur! » lui répondit Marceau.

Les officiers de la garnison de Verdun passèrent en conseil de guerre comme coupables de lâcheté et de trahison; on fit cependant une exception en faveur de Marceau, qui n'avait cessé de se prononcer énergiquement contre toute reddition de la place.

Loin d'être inquiété, Marceau reçut un avancement rapide. Nommé adjudant-major le 1er décembre 1792, il devint, le 25 mars de l'année suivante, lieutenant-colonel de la légion germanique. Au mois de mai, il fut envoyé en Vendée, où il se distingua non seulement par son courage et son habileté, mais aussi par son esprit de générosité après la victoire.

Malgré sa loyauté, Marceau avait été signalé comme suspect à la Convention par le représentant du peuple Bourbotte, de l'Yonne. Il le savait, et ne répondit à cette accusation injuste qu'en sauvant la vie à celui qui s'en était fait l'organe. Au mois de mai 1793, l'armée royale attaqua Saumur. Il y eut un combat très vif dans lequel Bourbotte eut son cheval tué sous lui. Marceau mit aussitôt pied à terre, et lui offrit son cheval en s'écriant : « J'aimerais mieux être pris ou tué que de voir un représentant du peuple tomber entre les mains de ces misérables! »

Cette journée fut héroïque. Le général Coustand fit appeler le colonel Weissen, qui commandait la légion germanique :

— Où nous envoyez-vous, mon général? demanda Weissen.

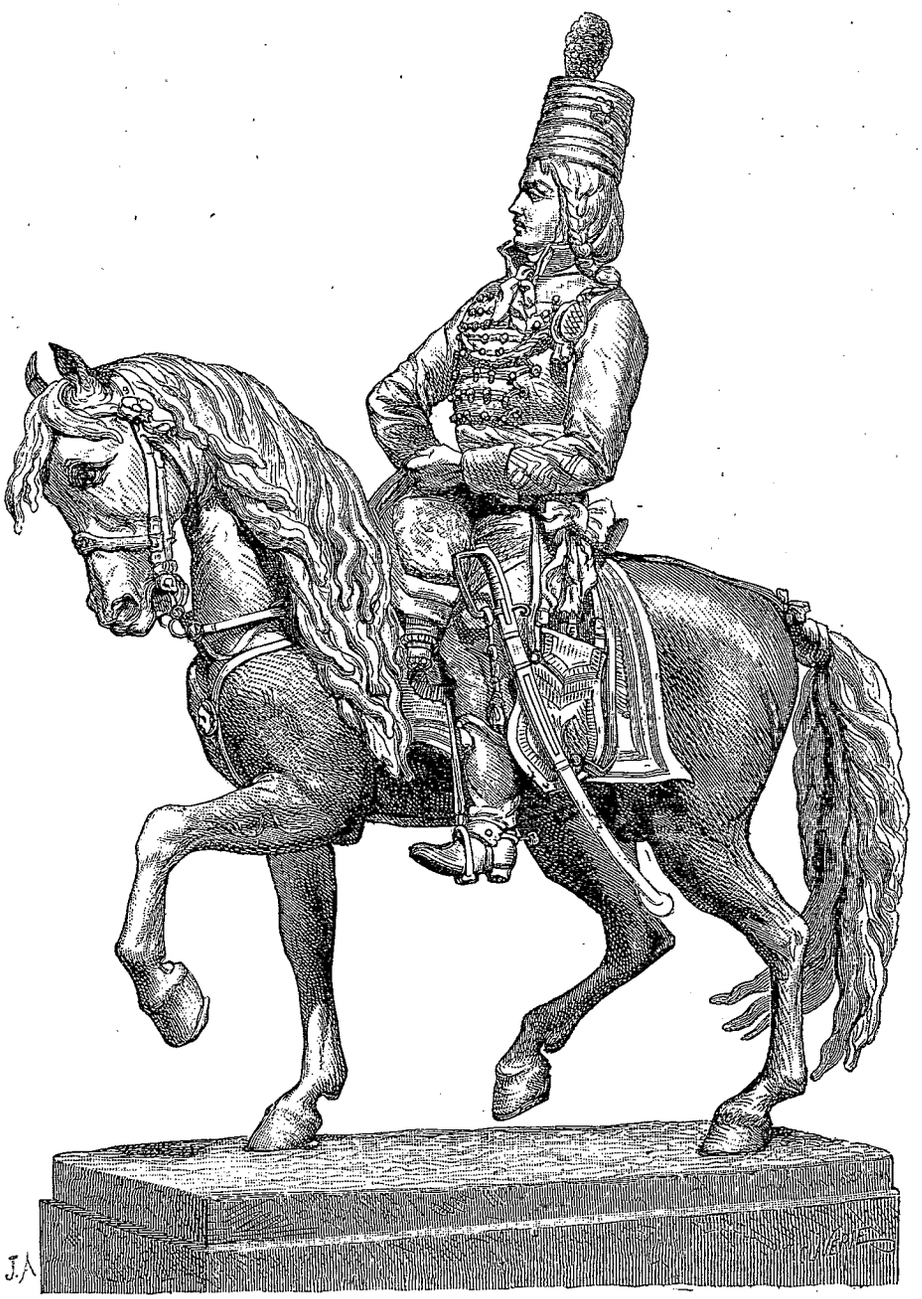
— A la mort! lui répondit le général Coustand en lui désignant une position à enlever.

Le brave colonel partit se mettre à la tête de ses hommes,

et se fit tuer. Dans cette affaire, la légion germanique fut très éprouvée; Marceau s'y distingua par sa bravoure, qui fut signalée à la Convention.

Le 5 novembre 1793, Marceau était nommé général de brigade, et quelques jours après général de division. Il avait alors vingt-trois ans!

Le jeune général ne tarda pas à montrer qu'il était digne de cette rapide fortune. Le général Rossignol, qui commandait en chef, avait été rappelé, et le général Thureau, qui devait le remplacer, se trouvait sur les frontières d'Espagne. En attendant son arrivée, les représentants du peuple qui étaient à l'armée de l'Ouest donnèrent à Mar-



Marceau, statue par Clésinger, à l'École militaire (Paris).

ceau l'intérim du commandement en chef. Il hésita beaucoup à accepter, et ne se décida que sur les instances de Kléber.

Cette période des opérations militaires eut une influence décisive, et le succès de Marceau devint un véritable désastre pour les Vendéens. Le 12 et le 13 décembre eut lieu l'importante bataille du Mans. L'affaire fut très chaude, et la ville du Mans fut prise et reprise avec acharnement. La bataille une fois terminée par la déroute de l'armée royaliste, Marceau fit tous ses efforts pour préserver de toute violence la ville et les habitants; il se montra aussi humain après la victoire qu'il avait été brave pendant le combat.

Un des incidents qui suivirent la bataille du Mans est devenu une légende dont se sont emparés les romanciers et les auteurs dramatiques. Les soldats avaient fait prisonnière une jeune Vendéenne qui s'était trouvée séparée de sa mère pendant le combat, et ils la conduisirent au général Marceau. Elle se nommait Angélique de Melliers, et était accusée d'avoir pris part au combat. Marceau, pour la soustraire au danger qui la menaçait, la fit conduire dans sa propre voiture, et la remit à une respectable famille du pays. Malheureusement, après le départ du général, on découvrit

sa retraite et elle fut arrêtée. Avant de mourir, elle fit remettre au général une petite montre de peu de valeur, mais qu'il conserva toujours précieusement. C'est à ces proportions fort modestes qu'il faut réduire tout ce qui a été raconté sur cette aventure ; et nous devons ajouter que la mort tragique de Mlle Angélique de Melliers ne paraît nullement établie.

Après la bataille du Mans, Marceau continua sa marche en avant. Il livra, le 22 décembre, un combat à Savenay, et le 24 il entrait à Nantes, où il reçut un accueil enthousiaste.

C'est à ce moment qu'il fut relevé de ses fonctions de général en chef par le général Thureau, homme brutal et incapable, avec lequel il eut d'assez vives discussions, notamment au sujet des contributions de guerre qu'il s'était refusé à exiger des populations rebelles.

« L'arrêté du (comité de) salut public », écrivait Marceau avec fermeté, relatif aux contributions levées sur l'ennemi, ne peut me regarder. Je n'ai point, pendant le cours de mon commandement, fait la guerre sur pays ennemi ; je n'ai, en un mot, levé aucune espèce de contribution. La responsabilité dont tu parles si souvent n'a rien d'effrayant pour ceux qui, jaloux d'accomplir leur devoir, y consacrent tout leur temps et portent un cœur droit. Je suis dans ce nombre, et n'ai rien à me reprocher, par conséquent rien à craindre. »

Les fatigues de cette campagne avaient altéré sa santé ; il demanda un congé, et se rendit à Rennes chez M. Leprêtre de Châteaugiron, père d'un de ses aides de camp. Il y resta plusieurs semaines, et ne tarda pas à ressentir pour Mlle Agathe de Châteaugiron une affection profonde qui fut partagée. Son mariage se trouva retardé par la résistance de M. de Châteaugiron, qui voyait là une mésalliance ; mais la volonté de la jeune fille fut inébranlable. Sa mère approuvait ses projets, et, au moment de sa mort, Marceau était sur le point de réaliser son rêve de bonheur. Il attendait ce moment avec une impatience inquiète et mélancolique, et l'on retrouve la trace de ces sentiments dans quelques-unes de ses lettres :

« Je ne dois plus être heureux, écrivait-il à Kléber ; des pressentiments me l'assurent, et le concours des événements qui, depuis un an, ont traversé mon existence et me l'ont rendue désagréable, me le confirment encore davantage. Je t'ai cependant retrouvé, mon ami ; je suis moins malheureux depuis ce temps ; mais qu'il y a loin de ma position au bonheur ! » (Lettre du 8 novembre 1795.)

Nous trouvons encore ce sentiment de découragement, mais moins profond, dans une lettre que Marceau adressait, quelques mois avant sa mort, à son ami Robert, commissaire des guerres, et dans laquelle il parle de sa pauvreté avec une certaine bonne humeur :

« Je me trouve hors d'état de rien acquérir ; je suis ruiné de fond en comble ; il me reste la cape et l'épée, l'honneur et la vie, qui, ma foi, devient un fardeau quand elle ne peut présenter des moyens de bonheur. Je laisse au temps, maître de tout, à améliorer mon sort. »

Après son séjour à Rennes, au commencement de l'année 1794, Marceau vint à Paris. Sergent le présenta à Carnot ; celui-ci était à son bureau, occupé à écrire. Au nom de Marceau, il releva vivement la tête, envisagea le général d'un regard rapide, et lui dit en lui tendant les bras : « Vous êtes bien jeune pour gagner des batailles ! » Marceau, fort ému de cet accueil, balbutia quelques mots, les yeux pleins de larmes.

Le 15 avril 1794, Marceau arriva dans les Ardennes, où il prit un commandement ; deux mois après, il passait dans l'armée de Sambre-et-Meuse, sous les ordres du général Jourdan, et il s'y retrouvait avec le général Kléber.

C'est à l'avant-garde de cette armée de Sambre-et-Meuse qu'au mois de septembre il remporta un brillant avantage sur l'ennemi, lui fit cinq cents prisonniers et prit cent chevaux et quinze canons.

« Vive la république ! mon cher ami, écrivait-il le lendemain à Constantin Maugars, son aide de camp, je viens de remporter une bonne et excellente victoire sur nos voisins les Allemands.

» ... Il ne manquait que toi, mon cher ami, la fête était complète, et nous marchions ferme ensemble dans le chemin de la victoire.

» ... Mille choses à nos amis. Je pars demain. Dans quelques jours je me battrai, te donnerai de mes nouvelles et t'aimerai toujours de même, c'est-à-dire plus que tout homme au monde. »

C'est dans ces lettres intimes de Marceau, écrites au bivouac entre deux batailles, que se révèle dans sa naïveté la nature aimante et généreuse de Marceau, avec ses enthousiasmes et quelquefois ses découragements.

Les succès de Marceau le désignèrent au général Jourdan pour faire le siége de Coblentz. Il y entra le 23 octobre 1794.

Dans tous ces combats, Marceau, selon l'expression du général Jourdan, s'était battu comme un enragé : il avait eu un cheval tué sous lui et un autre blessé, et partout il avait été victorieux. La pensée d'une défaite lui était insupportable.

En 1795, il faillit éprouver un échec. Il commandait l'arrière-garde, et se trouvait chargé de couper un pont de bateaux établi sur la Dieg. Le capitaine Souhait exécuta l'ordre avec trop de précipitation, et cette fausse manœuvre faillit compromettre l'armée. Marceau, croyant son honneur militaire à jamais perdu, saisissait déjà un pistolet pour se soustraire à cette honte. Constantin Maugars l'arrêta, et Kléber arriva bientôt avec des renforts et conjura le danger.

Pendant cette période, Marceau livra un certain nombre de combats où il se distingua. Quelques-uns de ces engagements furent très sérieux, et l'un d'eux donna lieu à une suspension d'armes. C'est à l'occasion de cet armistice que le général Kray, qui commandait l'armée autrichienne, eut avec Marceau des relations personnelles. Il trouva chez le jeune général français beaucoup de fermeté et de courtoisie, et il se trouva séduit par tout ce qu'il y avait de franchise et de distinction dans la personne de Marceau.

Au mois de juillet 1796, Marceau s'empara du fort de Kœnigstein et investit Mayence ; mais avant qu'il eût pu s'emparer de cette ville, l'armée de Sambre-et-Meuse se repliait sur la Lahn. Dans cette retraite, Marceau était à l'arrière-garde, ayant sous ses ordres deux divisions : l'une était commandée par lui et l'autre par le général Hardy. Il écrivait à ce dernier :

« Nous attendons l'ennemi. Nous le vaincrons ; fais-en de même ! Je connais la division que tu commandes ; avec de tels hommes, on est sûr de vaincre. Rappelle-toi qu'ils sont de ma division, et qu'elle ne doit pas être malheureuse. »

Ses troupes eurent avec l'avant-garde du prince Charles des engagements assez vifs. Il concentra ses forces en arrière de Limbourg, et, au moment de sa mort, il se disposait à franchir les défilés d'Altenkirchen; mais auparavant il voulait reprendre l'offensive.

Le 19 septembre 1796, il quitta de grand matin les positions qu'il occupait, et, à dix heures, il avait franchi la chaussée d'Altenkirchen. C'est à ce moment que, voulant reconnaître le terrain, Marceau s'avança à cheval du côté de l'ennemi. Il était accompagné du capitaine Souhait et de deux ordonnances. Un hussard autrichien qui faisait caracoler son cheval à peu de distance de l'endroit où il se trouvait attirait son attention. Pendant ce temps-là, un chasseur tyrolien, caché derrière un arbre, lui tirait un coup de carabine. La balle frisa le capitaine Souhait, frappa Marceau au bras gauche et alla se loger dans le corps. Marceau chancela et descendit de cheval presque aussitôt, pendant que son ordonnance se précipitait sur le chasseur tyrolien et le tuait. La carabine qui porta le coup mortel au général Marceau a été longtemps conservée par le frère du général : elle est aujourd'hui au Musée de Chartres.

Il faisait ce jour-là une chaleur étouffante, et le blessé souffrait beaucoup. On le transporta d'abord sur un brancard à Walmerode; mais comme il était très préoccupé par la crainte d'être fait prisonnier, on alla jusqu'à Altenkirchen. Son état ne permit pas d'aller plus loin et de passer sur la rive gauche du Rhin. Marceau resta donc à Altenkirchen avec deux officiers de son état-major et un chirurgien, pendant que l'armée française se retirait. Le général Kray lui fit délivrer aussitôt un sauf-conduit, ainsi qu'à ceux qui l'accompagnaient, et vint le voir.

Ce fut le 21 septembre 1796 que Marceau rendit le dernier soupir. Il venait d'expirer lorsque le prince Charles arriva accompagné de son état-major pour lui rendre visite.

Cette scène a été rendue d'une manière saisissante par M. Laurens dans un tableau qui a obtenu la médaille d'honneur au Salon de 1877 (1). Avant M. Laurens, le peintre Bouchot avait obtenu la grande médaille d'or pour son tableau des funérailles de Marceau, que l'on conserve au Musée de Chartres.

Le général Kray et le commandant de la citadelle de Mayence, à la tête de deux mille hommes, accompagnèrent le corps du général jusqu'à la tête du pont de Neuwied, et là ils le rendirent aux troupes françaises. L'inhumation eut lieu dans le camp retranché de Coblentz, au milieu d'un grand déploiement de troupes. Les salves d'artillerie se faisaient entendre à de courts intervalles, et le canon de l'armée autrichienne y répondait dans le lointain.

Provisoirement, on éleva sur la tombe de Marceau une pyramide de gazon. Une souscription fut ouverte parmi les troupes de Sambre-et-Meuse pour élever un monument. Mlle Agathe Leprêtre et sa mère joignirent leur offrande à celles des soldats pour une somme assez importante. Ce monument, exécuté sur le dessin du général Kléber, était une simple pyramide. Il fut inauguré l'année suivante, le 24 septembre 1797 (3 vendémiaire an 6), le jour anniversaire de la mort de Marceau. La veille, à la même place, on avait amené le corps du général Hoche, mort quelques jours auparavant à Vetzlar, et les mêmes troupes assistèrent aux deux cérémonies funèbres.

(1) Ce tableau appartient à M. Turquet, député de l'Aisne, qui en a inspiré le sujet.

Les funérailles de Marceau eurent un caractère grandiose et étrange. L'antiquité grecque et romaine était alors à la mode; on voulait revenir à ses usages : conformément à un vœu exprimé par Kléber, le général Hardy fit construire un coffre de fer dans lequel furent déposés les restes de Marceau. Ce coffre fut placé sur un vaste bûcher au milieu des troupes en armes, et, pendant qu'il brûlait, les salves d'artillerie ne cessèrent de se faire entendre. Les cendres de Marceau furent recueillies dans une urne de bronze que l'on placça dans le tombeau, et sur laquelle était gravée cette inscription :

HIC CINERES, UBIQUE NOMEN.

(Ses cendres sont ici, sa renommée est partout.)

L'année suivante, le général Bernadotte fit ouvrir la tombe de Marceau, et y prit quelques parcelles de ses cendres. Il en fit hommage à la sœur du général, Émira Sergent-Marceau, qui les plaça précieusement dans une urne d'albâtre, sur laquelle était reproduite l'inscription de Coblentz. Émira et Sergent emportèrent ce vase dans les divers voyages de leur vie d'exil, et il fut placé dans la tombe de ce dernier lorsqu'il mourut à Nice presque centenaire.

Quant à la résolution du conseil des Cinq-Cents qui avait décidé que les restes de Hoche et de Marceau seraient réunis, elle ne fut jamais mise à exécution. En 1817, les Allemands ayant voulu élever des fortifications sur les hauteurs où se trouvait ce tombeau, il fut transporté un peu plus loin, et c'est là qu'il est encore, dégradé par le temps.

La ville de Chartres s'est montrée soucieuse d'honorer la mémoire du plus glorieux de ses enfants, et, en 1845, sur l'initiative de M. Noël Parfait, une souscription fut ouverte pour élever une statue à Marceau. Cette statue en bronze, œuvre du sculpteur Préault, a été inaugurée le 21 septembre 1851.

Depuis 1869, la ville de Chartres fête chaque année l'anniversaire de la naissance de Marceau. (1)

L'ÉLECTROMÈTRE
DE L'OBSERVATOIRE DU VÉSUVE.

On connaît l'influence de l'électricité atmosphérique sur la fertilité du sol, et l'action, encore mal définie, de cet agent sur l'économie humaine. Or, pour l'observation des phénomènes électriques de l'air, M. Louis Palmieri, le savant directeur de l'Observatoire du Vésuve, emploie l'électromètre dont il est l'inventeur, et qui, comme tous les appareils de ce genre, comprend deux parties bien distinctes : le *collecteur* et l'*électromètre*.

L'électromètre (fig. 1) se compose d'une cage de verre au centre de laquelle se trouve un petit godet de cuivre doré, soutenu par une tige de laiton qui porte deux bras égaux dont la hauteur dépasse de très peu celle du godet. Cette tige est isolée par de la gomme laque et se termine par un conducteur, contourné en spirale, qui traverse le fond de la cage et vient aboutir au dehors. Sur le godet repose un disque mobile d'aluminium, supporté par un fil de cocon dont les extrémités aboutissent à un petit treuil maintenu à la partie supérieure du tube de verre qui surmonte la cage de l'appareil. Ce fil est replié en deux branches presque parallèles, et constitue de la sorte un bifilaire. Une petite

(1) Article de M. Ch. Lefebvre.

aiguille en aluminium, dont la longueur égale celle des deux bras du godet, traverse le pivot qui s'élève au centre du disque, et indique sur un cercle gradué horizontal l'angle d'écart qu'elle forme avec le zéro de l'instrument. Pour régler l'électromètre, on soulève le disque d'aluminium, au moyen du treuil, jusqu'au niveau du rebord du godet; on tourne ensuite le support du bifil de façon à ce que l'aiguille d'aluminium soit exactement perpendiculaire aux bras du godet, puis on amène l'aiguille au zéro des angles d'écart, c'est-à-dire à 90 degrés de sa position primitive.

L'appareil étant ainsi disposé, lorsqu'on met en communication le conducteur en spirale avec une source quelconque d'électricité, le godet et les bras que supporte la tige de laiton se trouvent directement électrisés, tandis que l'aiguille l'est par influence.

Si donc le conducteur a été électrisé positivement, l'électricité négative est attirée dans le godet, l'électricité positive est repoussée dans les deux branches de l'aiguille qui se trouve ainsi électrisée de même sens que les bras fixes,

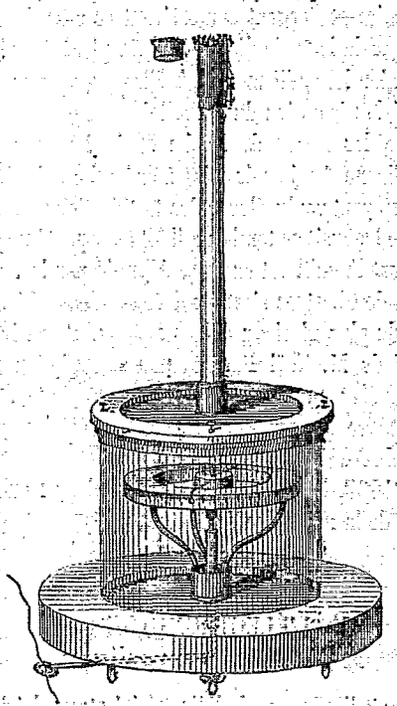


Fig. 1. — L'Électromètre Palmieri.

et l'aiguille dévie en décrivant un arc plus ou moins grand que l'on mesure.

Le collecteur de M. Palmieri (fig. 2) consiste en un support isolant qui porte un conducteur ou tube de cuivre surmonté d'un disque de même métal. Ce tube mesure environ deux mètres de haut et peut être élevé ou abaissé au moyen d'une corde et d'une poulie fixée à un petit bâton de verre qui termine le conducteur. Un fil de cuivre, long d'environ un mètre, part d'une pince qui embrasse le tube et qui est soutenue par une baguette de verre verni à la gomme laque; ce fil passe dans l'hélice de l'électromètre.

Le disque du collecteur étant à son point le plus bas, si l'on vient à l'élever rapidement, il s'électrisera par influence, et l'électricité homologue à celle de l'atmosphère apparaîtra sur l'électromètre. Le jeu du conducteur étant de 1m.50, on pourra, en opérant partout de la même façon, et en comparant l'électromètre avec la pile étalon, avoir des mesures comparables.

Les expériences faites par M. Palmieri prouvent que l'électricité atmosphérique est toujours positive lorsqu'il ne tombe ni pluie, ni neige, ni grêle, à une distance d'environ 50 kilomètres du lieu d'observation; que cette électricité

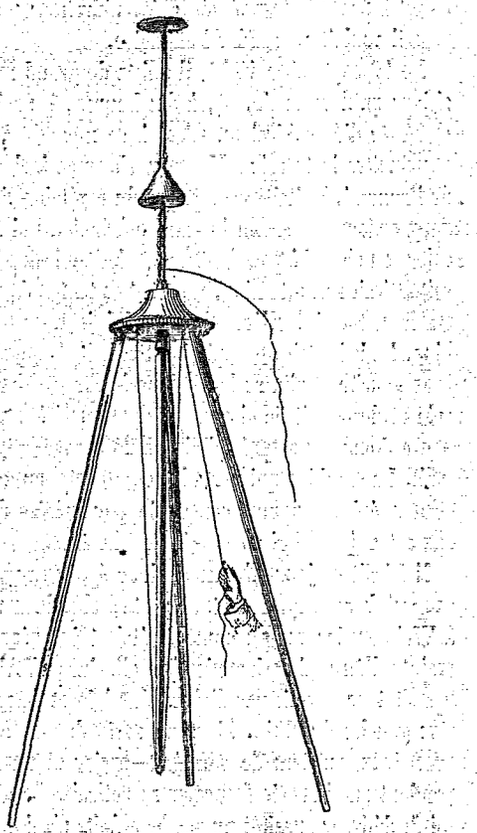


Fig. 2. — Le Collecteur.

augmente à mesure que s'accroît l'humidité relative de l'atmosphère, et qu'elle atteint son maximum au moment où la pluie commence à tomber soit sur le lieu où se fait l'observation, soit à la distance de 60 ou 70 kilomètres.

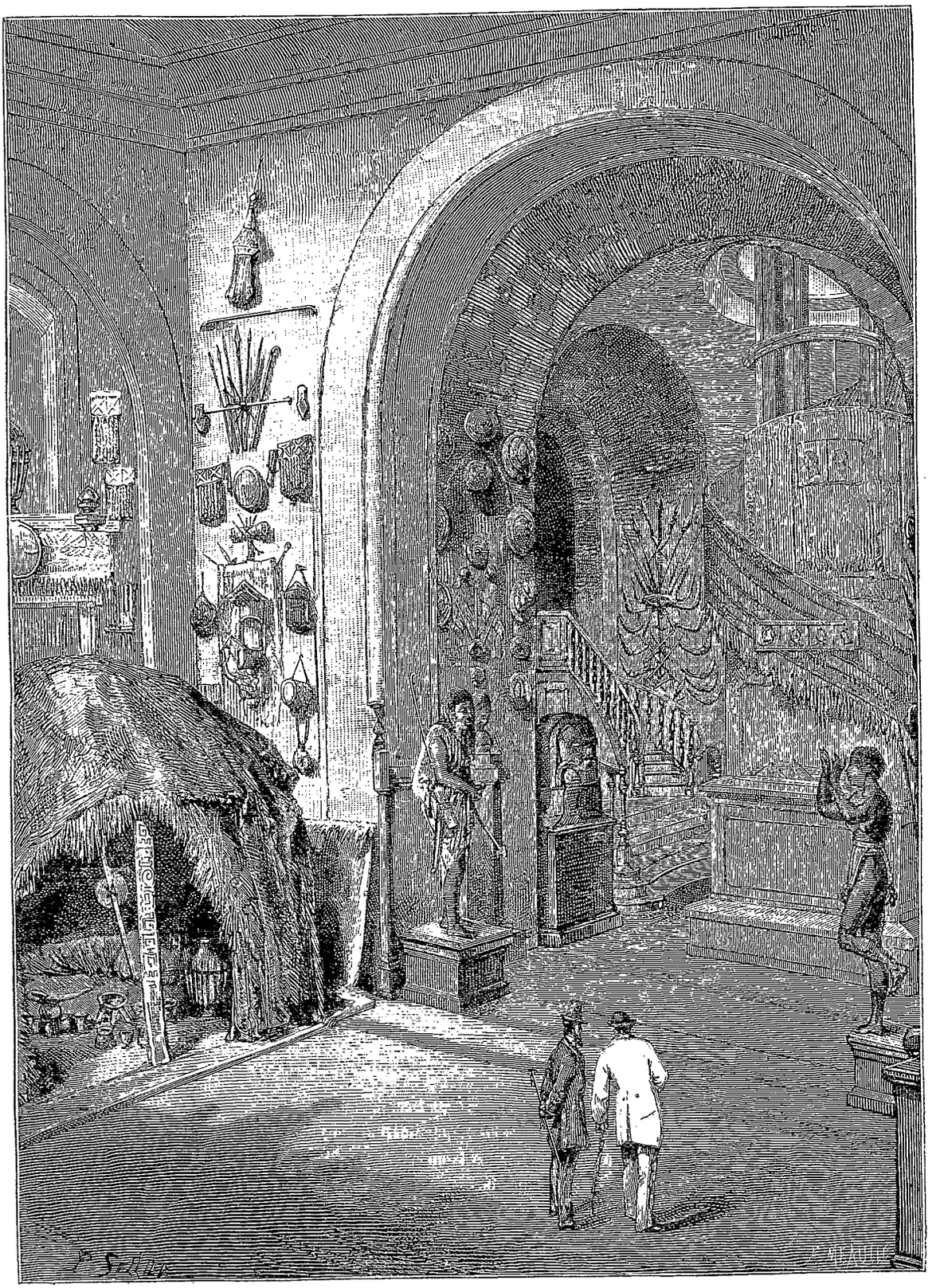
M. Palmieri a en outre remarqué que les nuages seuls n'ont pas généralement par eux-mêmes une tension propre par rapport au milieu dans lequel ils se trouvent, et qu'on peut exprimer ainsi la loi selon laquelle l'électricité se manifeste pendant les chutes de pluie: — *Là où tombe la pluie, il existe une forte manifestation d'électricité positive entourée d'une zone d'électricité négative, qui est elle-même suivie d'une autre zone d'électricité positive.* — Enfin, le savant physicien a démontré qu'il faut chercher l'origine de l'électricité atmosphérique dans la condensation de la vapeur d'eau, et que les vapeurs aqueuses développent, en se condensant, de l'électricité positive.

L'observation régulière de l'électromètre montre que l'électricité atmosphérique atteint deux maxima, l'un voisin du lever du soleil, l'autre de son coucher, et que le minimum qui les sépare se produit à peu près à l'heure du passage de cet astre au méridien. Elle nous indique encore que l'époque des variations électriques est plus en retard en hiver qu'en été sur l'époque du lever du soleil, de son passage au méridien et de son coucher; qu'enfin la moyenne électrique est plus forte en hiver qu'en été, son maximum ayant lieu en février et son minimum en novembre.

L'électromètre paraît être appelé, dans un avenir plus ou moins prochain, à aider beaucoup à la prévision du temps.

LE MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE,

AU TROCADÉRO.



Une des salles d'entrée du Musée d'ethnographie, au Trocadéro (Paris).

Le Musée d'ethnographie, dont notre gravure représente une des entrées, est inauguré, au palais du Trocadéro, depuis le 12 avril dernier (1).

Les galeries actuellement ouvertes au public sont loin de contenir tous les matériaux rassemblés dès à présent dans le palais du Trocadéro. L'ancienne galerie dite orien-

(1) L'organisation de ce Musée fut confiée, dès l'origine, à une commission composée de MM. le docteur Broca, secrétaire général de la Société d'anthropologie (décédé); H. Milne Edwards et Édouard Charton, vice-présidents de la commission des voyages et missions, mem-

tale, le grand couloir qui la longe, et les deux vestibules d'accès, sont seuls aujourd'hui livrés au public. Cependant les collections qu'on a pu grouper dans ces quatre salles comprennent déjà plus de *douze mille* pièces.

Le vestibule de l'ouest contient un résumé des objets africains et océaniens. Le Sénégal, le Gabon, le Çomal, y sont surtout très largement représentés. La collection rapportée de ce dernier pays par M. G. Révoil attire surtout l'attention du public. Un *gourgi* complet, dont la gravure ci-dessus permet de saisir la disposition générale, apprend aux visiteurs à connaître jusque dans ses moindres détails la vie des Çomalis nomades de la Medjeurtine. Deux grands panneaux disposés sur les murs mettent en présence leurs industries et celles des Dankalis, leurs voisins au nord-ouest, dont le vice-roi d'Égypte a offert au nouveau Musée la collection presque complète.

A côté de la tente çomali, le chef d'atelier du Musée, M. Hébert, a restitué fort habilement un nomade de l'intérieur, avec ses longs cheveux demi-laineux couverts d'un enduit rougeâtre, sa toge de cuir, et ses armes aux formes archaïques.

C'est un des côtés les plus originaux du nouveau Musée, et sur lequel nous croyons devoir insister le plus volontiers ici, que la restitution du personnage, au milieu des objets plus ou moins caractéristiques qui sont le produit de ses mains. Les statues du Trocadéro sont presque toutes moulées d'après nature, sous la direction de M. Hamy, dont on connaît la compétence en matière de types ethnologiques. Nous ne saurions en donner ici la liste déjà longue. Un Papoua de la Nouvelle-Guinée chassant à l'arc, un chef australien vêtu de son manteau d'opossum, un Néo-Calédonien revêtu de l'*apouéma*, appellent spécialement le regard dans la section océanienne. Dans la section américaine, on remarque principalement un Indien guatémaltèque en costume de fête, un Campa de l'Ucayali armé de la sarbacane, une femme Ticuna portant son jeune enfant à la manière indienne dans un filet qui s'appuie sur le front, enfin et surtout les deux danseurs roucouyennes, dont le regretté docteur Crevaux avait trouvé moyen de rapporter les singuliers costumes à travers les chutes du Yari.

C'est la galerie américaine qui est actuellement la plus complète de toutes celles du Musée ethnographique. L'Amérique est la terre privilégiée de l'exploration française; depuis le seizième siècle, nos voyageurs en ont parcouru d'immenses régions, et ont rapporté en France les curiosités qui avaient frappé leurs yeux dans le cours de ces longues explorations. Dès l'an 5, à l'époque où Lakanal, Barthélemy et Millin formaient le cabinet de la Bibliothèque nationale, on cataloguait déjà dans cet établissement près de six cents pièces d'Amérique. C'étaient les collections des jésuites du Canada et de quelques officiers de l'ancienne marine royale, ou bien encore les produits des fouilles exécutées par Dombey dans le cours de sa mission au Pérou. Tous ces objets précieux sont maintenant au Trocadéro, où la bienveillance de M. Léopold Delisle les a fait parvenir. Les produits des missions nombreuses exécutées dans ce siècle de l'autre côté de l'Atlantique y ont été en partie déposés, et les neuf travées de la galerie américaine composent déjà un ensemble presque unique. Les œuvres ethnographiques du Brésil et des Guyanes, de la Bolivie et du Pérou, de l'Équateur et de la Nouvelle-Grenade, de l'Amérique centrale, du Mexique, du Nouveau-Mexique, de la Californie, des États-Unis des versants atlantique et pacifique, de la côte nord-ouest enfin, sont exposées dans l'ordre géographique, mais subdivisées par séries ethnologiques. Ainsi, les neuf vitrines doubles accordées au Mexique sont inégalement réparties entre les Mixtèques et les Otomites, les Toltèques et les Aztèques, etc. Au Pérou, les Quichuas sont distingués des Yuncas et des Chimus; les Caraïbes sont séparés des Guaranis, etc.

Les Eskimos, que des considérations de toute espèce interdisent de considérer comme des Américains, sont rejetés sur le vestibule du côté de Passy, où ils établissent le passage entre l'Amérique et l'Asie, qui doit occuper une partie de la grande salle de l'ouest, actuellement en voie d'installation. Ici encore, de curieux mannequins mettent sous les yeux du visiteur le type et le costume des Groenlandais. Les régions circumpolaires de l'ancien monde occupent le reste du même vestibule.

Dans le grand couloir qui longe la galerie américaine, on a disposé les grosses pièces moulées des missions Méhédin, Charnay, André, Wiener. En sortant, près de la porte, on peut voir l'un des canots que montait dans son avant-dernière expédition le docteur Crevaux, et le hamac du Para qui lui a servi pendant ses quatre premiers voyages. Nous espérons bien voir prochainement le buste du courageux et infortuné voyageur au milieu des collections précieuses qu'il avait réunies et qu'il ne pourra point malheureusement décrire.

bres de l'Institut; de Quatrefages, membre de l'Institut, professeur d'anthropologie au Muséum d'histoire naturelle; l'amiral Pâris, membre de l'Institut, conservateur du Musée de marine et d'ethnographie au Louvre; Maunoir, secrétaire général de la Société de géographie; Georges Perrin, député; M. le docteur Hamy, qui, en 1874, au retour d'un voyage en Scandinavie, avait rapporté le plan d'un Musée ethnographique, et M. Landrin, publiciste, secrétaires de la commission, MM. Hamy et Landrin sont les conservateurs du Musée d'ethnographie.

AVEUGLES CÉLÈBRES.

KAROL CHEINOHA (1).

1817-1868.

Karol Cheïnoha est né dans la Pologne autrichienne. En 1834, à l'âge de dix-sept ans, il fut arrêté au théâtre, où l'on avait lancé dans le parterre des vers politiques contraires au gouvernement. Sur le simple soupçon d'en être l'auteur et de prendre part à une conspiration, on le maintint deux ans dans le *carcere duro*, et on ne le rendit à la liberté qu'accompagné de cette note, « relâché faute de preuves »; note terrible, car elle lui interdisait pour l'avenir toute école, tout emploi public, toute profession libérale, et, pour un homme d'une faible volonté ou d'une mince intelligence, elle eût été l'équivalent exact d'une condamnation à la mort lente sous l'apparence d'une existence libre.

L'administration avait, d'ailleurs, pris en quelque sorte ses sûretés à cet égard; car les deux ans passés dans un cachot humide, les mains et les pieds chargés de fers, lui avaient inoculé une maladie terrible qui finit par s'abattre sur ses yeux et par le rendre aveugle sans cesser de le ronger jusqu'à sa mort, arrivée en 1868. C'était ce que l'on a nommé « les moisissures de la fosse. »

— « Avez-vous connu le mal de dents? écrivait-il à un

(1) Ce nom figure la prononciation; on devrait écrire *Szajnocha*.

ami; eh bien, ce mal de dents, je l'ai dans mes bras, dans mes jambes, dans mes côtes, dans chacun de mes os; il gambade à travers tout mon corps. »

Lorsqu'il fut rejeté hors du cachot, brisé, sans avenir, toute carrière fermée devant lui, il avait sa mère à nourrir et il n'était âgé que de vingt ans! Il fit comme il put, dit le publiciste connu sous le nom de Julian Klaczko, à qui nous empruntons une partie de cette notice; il fit tout ce qu'il put pour gagner sa vie et celle de sa mère. Il donna des répétitions, il se fit correcteur d'imprimerie, il rédigea un journal de modes, livrant chaque matin son combat contre « les moisissures de la fosse », pour obtenir le pain quotidien.

C'est dans de telles conditions qu'il devint, au prix de grands efforts soutenus par une volonté persistante, un grand historien pour la Pologne contemporaine. Acharné au travail, il a doté sa nation d'œuvres charmantes et savantes. Sous sa plume, l'histoire nationale est devenue lumineuse et pleine de vie.

Lorque la cécité devint complète, il n'en demeura pas moins, comme Augustin Thierry (1), attaché à ses études, et il continua, comme lui, à pénétrer dans la nuit du passé. Il rappelle notre compatriote par l'art avec lequel il reconstruit la vie des anciens âges, rend l'éclat à des époques effacées, et tire parti des chroniques pour donner à ses tableaux des couleurs locales saisissantes.

Dès qu'il fut menacé de devenir aveugle, l'épouse dévouée qui s'était attachée à lui prit ses mesures pour parer aux calamiteuses conséquences de cette infirmité. Elle se mit courageusement à l'étude des langues classiques, du slave et de la paléographie, pour pouvoir faire des lectures au savant devenu aveugle, et pour le remplacer dans les recherches à suivre.

Rencontrer une telle compagne, dont la volonté se manifestait au même degré d'élévation que la sienne, c'était pour Cheïnoha recevoir de la Providence une faveur signalée qui rachetait bien des souffrances. On aime aussi à savoir que, dans les dernières années de sa pénible existence, il obtint un adoucissement à sa pauvreté par la justice ingénieuse du gouverneur de la Gallicie, qui lui fit donner « à titre provisoire » une modeste fonction de bibliothécaire adjoint, éludant ainsi la désespérante formule d'interdiction à tous les emplois.

Parmi les productions littéraires et historiques qu'a publiées Cheïnoha, nous citerons : l'*Histoire de Boleslas le Grand*, un chef-d'œuvre, pour lequel l'infortuné ne reçut que 125 francs de rétribution; *Hedwige* et *Jagello*, histoire du quatorzième siècle, l'une de ses œuvres les plus estimées; et *Deux ans de notre histoire*, avec la collaboration de sa femme, le dernier et, dit-on, le plus charmant de ses ouvrages.

WILLIAM PRESCOTT

4 mai 1796. — 1859, 27 janvier.

Un autre exemple de volonté persévérante appliquée à des travaux de même nature, avec un caractère analogue et des qualités semblables, se rencontre bien loin de la Pologne, chez un autre aveugle, dans des conditions de fortune et de liberté tout à fait opposées à celles du digne et malheureux Cheïnoha. Celui-ci est demeuré à peu près en dehors de la notoriété européenne en Occident, tandis que l'historien William Prescott, mort au sein de la richesse, à Boston, en 1859, jouit d'une célébrité distinguée dans le monde littéraire et dans le public instruit, non seulement en Amérique, mais encore de ce côté-ci de l'Atlantique.

La vie s'ouvrait large et brillante devant le jeune Prescott, lorsqu'en se retirant d'un groupe tumultueux de camarades échauffés par des jeux de lutte, il entend derrière lui un redoublement de tapage. Il retourne vivement la tête et reçoit à l'instant même sur l'œil gauche un gros morceau de pain lancé violemment par une main vigoureuse. La paupière, circonstance bien rare, n'eut pas le temps de se fermer, l'œil n'ayant point perçu, dans le brusque mouvement de rotation de la tête, le corps étranger qui arrivait de côté. La surface du cristallin fut frappée.

A ce coup terrible succéda une inflammation si étendue et si prompte, que non seulement l'œil gauche fut complètement détruit, mais que la mort du jeune écolier parut imminente et que le système nerveux fut ébranlé pour le reste de la vie. L'autre œil, quelques imprudences aidant par la suite, fut à peu près réduit à un état voisin de la nullité.

Prescott avait vécu jusqu'alors avec des dispositions assez oisives et dissipées; mais, durant les longues heures qu'il fut contraint de passer dans une obscurité silencieuse, il se sentit envahi par les plus sérieuses pensées et prit des résolutions héroïques. Il voulut rendre utile cette vie qu'un accident vulgaire semblait devoir plonger dans une impuissance irrémédiable. Pouvait-il désormais espérer y trouver les agréments que lui aurait ménagés l'heureuse et honorable position de sa famille?

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'en dépit des avis de la science médicale qui lui interdisait toute carrière exigeant une bonne vue, il en choisit précisément une, celle de littérateur et d'historien, dans laquelle de nombreuses lectures étaient indispensables. C'est qu'il était homme de grands désirs, et que sa volonté, pour les satisfaire, était à la hauteur de leur ardente impulsion. Pour comble de difficultés, il prit le sujet de son premier ouvrage dans l'histoire d'Espagne à quatre siècles en arrière, ce qui ne pouvait manquer de l'obliger à fouiller dans des manuscrits de langue étrangère.

Tel fut le premier acte d'une courageuse volonté; acte qui fût devenu vain sans une persévérance à toute épreuve et jamais démentie, malgre les fatigues renouvelées de chaque jour, malgré les efforts que Prescott devait imposer à sa mémoire pour qu'elle se chargeât de plus en plus de faits historiques et de réflexions jusqu'à l'achèvement de l'entreprise littéraire; malgré, enfin, les cruelles douleurs qu'il éprouvait dans l'organe de la vue toutes les fois qu'il était forcé de consacrer lui-même quelques instants à déchiffrer un passage difficile d'une écriture ancienne.

Afin de ménager la faiblesse extrême de l'œil à qui, de temps en temps, il demandait un léger service, il dut prendre des précautions minutieuses, non seulement pour échapper à une cécité complète, mais surtout pour calmer les souffrances que lui causait le moindre accroissement de lumière.

La fenêtre à laquelle il tournait le dos, dans son cabinet de travail, était couverte par trois rideaux en mousseline d'un bleu tendre, lesquels pouvaient se relever ou s'abaisser chacun séparément au moyen de cordons placés à portée de la table de travail de Prescott. Il réglait ainsi ou modifiait

(1) Voy. les Tables.

à chaque instant le degré de clarté en raison de l'état de l'atmosphère et de la plus ou moins grande sensibilité de son œil. Des écrans empêchaient les lueurs du foyer d'arriver jusqu'à lui. Il pouvait écrire dans l'obscurité au moyen d'un petit appareil où l'écriture s'effectue par une pointe émoussée sur une feuille noircie qui décalque les mots sur une page blanche placée en dessous, les doigts étant guidés le long des lignes par de petites tringles parallèles maintenues dans un cadre que l'on pose au-dessus de la feuille noircie.

Un secrétaire venait lui faire la lecture depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, et revenait le soir de six à huit heures. Pendant la lecture, Prescott faisait prendre des notes ou en prenait lui-même. Dans les intervalles, il repassait dans son esprit ce qu'il avait entendu, jugeait ce qu'il devait conserver dans sa mémoire, et classait les faits et pensées.

Lorsqu'il présumait avoir amassé une quantité suffisante de matériaux, il les méditait pendant quelques jours et composait un chapitre dans sa tête; puis il le dictait, se le faisait relire plusieurs fois pour le corriger, et le terminait avant de passer au chapitre suivant, sauf à revenir sur le chapitre écrit qu'il se rappelait merveilleusement toutes les fois qu'un chapitre nouveau ou un nouvel aperçu lui suggérait quelques modifications.

C'était tous les jours un travail semblable, avec la même application minutieuse, les mêmes soins; tous les jours de nouveaux efforts de mémoire ajoutés aux précédents, de nouvelles contentions d'esprit, de nouvelles souffrances dans les organes de la vue et dans la sensibilité nerveuse, sans que la détermination acharnée de Prescott cédât en rien et se laissât vaincre par cette oppression volontairement subie. Et cependant, la tendance originelle et native de Prescott à la paresse et à l'oisiveté contemplative luttaient fortement dans l'homme intérieur. Le découragement s'élevait souvent en lui, et des combats silencieux s'y livraient. Il en sortait vainqueur, mais il avait du mal et s'en plaignait souvent. Sa force était en lui-même d'abord, car le succès extérieur ne pouvait lui venir en aide avant que le public eût connu ses œuvres. Or, son premier ouvrage lui coûta dix ans de travail.

On ne peut s'empêcher de penser qu'il puisait ses ressources de résistance et ses motifs d'encouragement dans la situation même où l'accident l'avait enchaîné.

Ses méditations étaient aussi des consolations; ses luttes mêmes lui devenaient chères; le besoin d'activité de son esprit le rejetait dans ses travaux; ses souffrances lui représentaient sans cesse la réalité de son existence précaire. Où fût-il arrivé en se laissant glisser sur la pente de l'oisiveté et de la rêverie? A quels abîmes le découragement ne l'aurait-il pas fait descendre?

C'est donc le mal lui-même qui, par une volonté résistante, a enfanté le remède, a préparé le triomphe.

Et ce triomphe ne fut pas médiocre.

L'*Histoire de Ferdinand et Isabelle* parut à Boston en 1838; la première édition fut enlevée en quelques semaines et la réputation de l'auteur fondée d'un seul coup. Il est vrai que tout y aida, le rang occupé par sa famille et par l'opulente famille de sa femme, ses succès comme causeur aussi instruit qu'aimable dans le monde où il paraissait souvent, et la curiosité de connaître une production littéraire menée à bonne fin après une longue suite d'années de lutte contre les obstacles croissants d'une infirmité douloureuse et continue.

La société de Boston, et, de proche en proche, celle des autres villes de l'Union américaine, étaient préparées à lui faire bon accueil, et le livre était en état d'y répondre.

Six ans après, toujours dominé par cette volonté qu'il avait accrue par l'exercice et solidement scellée en lui, notre savant historien fit paraître la *Conquête du Mexique*, son chef-d'œuvre, dont nous avons la traduction par M. Amédée Pichot. Il le fit suivre par la *Conquête du Pérou*, et entreprit alors une *Vie de Philippe II*, dont trois volumes seulement avaient paru lorsqu'il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 27 janvier 1859.

Les œuvres de Prescott ont été acceptées en Angleterre, en Espagne, en Allemagne et en France, comme les productions littéraires d'un Américain capable de soutenir une comparaison sérieuse avec les productions de même nature mises au jour par les auteurs européens les plus estimés.

TRÉBIZONDE

(TURQUIE D'ASIE).

NOTES DE L'ARTISTE.

Le site de la ville de Trébizonde est trop accidenté pour que l'artiste puisse en donner une vue générale; mais beaucoup d'aspects l'attirent et l'intéressent, soit au haut de la terrasse de la Quarantaine, soit au-dessus des prétendues ruines du palais des Comnènes, d'où l'œil plonge sur la succession des divers quartiers de la cité, soit enfin tout à fait en amont, avec l'acropole ou citadelle au premier plan et la dégringolade de la foule des maisons, des mosquées, des églises, des champs de mort, jusqu'à la mer.

Nous avons déjà décrit cette ville (1) qui ressemble beaucoup à Alger, avec cette différence que la civilisation européenne ne l'a pas encore atteinte et qu'elle a conservé jusqu'ici, dans sa construction comme dans ses mœurs, toute l'originalité des vieilles cités de l'Orient musulman.

Ce n'était pas la première fois que nous visitions Trébizonde.

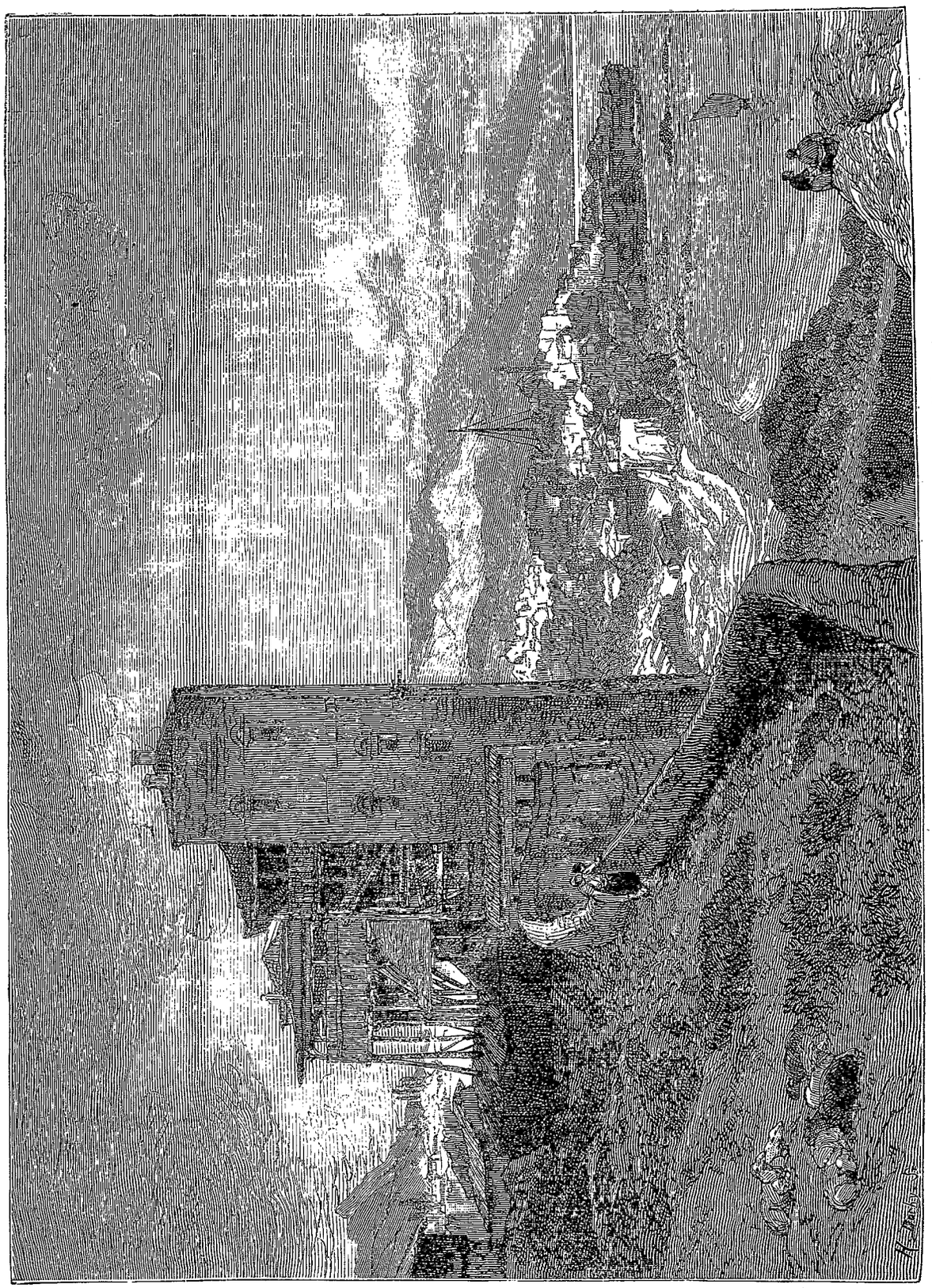
Notre émotion n'en fut que plus vive en contemplant de nouveau ses beaux panoramas, ses places, ses rues et ses jardins, où la fantaisie de la forme et de la couleur, aussi délicates que vives, est en si parfaite harmonie avec les types, les coutumes et les faits d'habitants si étranges pour nous.

Nous revenions d'un long voyage dans la haute Asie par les routes de l'Arménie ou du Diarbékir. Notre itinéraire avait été à peu près celui de la retraite des Dix mille; nous avions traversé avec des péripéties continuelles de fatigues et de dangers le pays des Carduques, le fleuve Centrite, le Téléboas, l'Euphrate, l'Arménie, le Phase, les tribus du Cheldir, le cours de l'Harpasus, le misérable village qui fut la splendide ville de Gymnias; puis, ayant gravi la montagne sacrée de Théchès, nous vîmes tout à coup l'imposante ligne d'horizon du Pont-Euxin, et l'un de nous poussa, comme les Grecs, ce cri de joie, presque de délivrance : « La mer! la mer! » *Thalassa, thalassa!* vocable qui, tout respectable qu'il soit, ne nous semble pas plus harmonieux que le *Kara Deniss* (noire mer), ou le *Buyuk Sou* (grande eau) de la langue turque, s'ils sont bien prononcés.

(1) Voy. tome XLV, 1877, page 252.

Nous n'avions eu garde d'oublier dans nos bagages l'immortel récit de Xénophon, et nous avions plus d'une fois relu ce passage (liv. IV, chap. VIII) : « L'armée, arrivée à Trapézonte, demeura campée en cet endroit l'espace de trente jours... Ensuite on s'acquitta des vœux qu'on avait faits à Jupiter, à Hercule et aux autres dieux, et l'on exécuta des jeux.

» Lorsque les sacrifices furent terminés, on porta à Dra-



Vue de Trébizonde. — Côtes méridionales de la mer Noire. — Dessin d'après nature par M. Jules Laurens.

gonce le Spartiate les dépouilles des bêtes immolées, et on lui demanda où il voulait qu'on établît les jeux. — Là même, dit-il, en montrant la montagne sur laquelle on était campé... Les enfants captifs coururent le stade, et plus de soixante archers de Candie l'autre course, qui est beaucoup plus longue. Le reste s'exerça à la lutte, au pugilat et au pancrace (réunion de la lutte et du pugilat), qui furent très agréables; et il y avait grande émulation à la vue de toute l'armée.

» Il y eut aussi des courses de chevaux qu'on poussait à

toute bride à la descente ; puis on remontait à toute peine depuis la mer jusqu'à l'autel. Il se fit donc plusieurs culbutes parmi les cris et la risée des assistants. »

Nous entretenant de ces souvenirs, nous nous plaisions à penser que c'était là, le long des flancs du *Boz-Tépèh*, toujours sous nos yeux et dominant la Quarantaine, que ces scènes simplement décrites s'étaient passées il y a deux mille quatre cents ans, et nos imaginations, dans ces lieux si riches en souvenirs, remontèrent aux Argonautes, aux Troïens et aux Milésiens de Sinope, puis descendirent aux Comnènes du Bas-Empire et du moyen âge, et enfin aux Turcs.

Ces retours vers le passé et le spectacle dont nous jouissions nous firent aisément supporter notre séjour à la Quarantaine, dont le bâtiment, construit au temps des colonies génoises, s'amalgame avec un ensemble d'annexes en charpente du plus amusant effet.

Au pied du petit cap qui le porte presque en surplomb, les flots marins contrariés ne cessent de s'engouffrer sous une arche et dans des excavations naturelles avec des chocs de tonnerre et des rugissements de fauve, et en ressortent en écume aussi pulvérisée que de la fumée.

Rendus à la liberté, il ne nous fallut que peu de temps pour arriver aux faubourgs, en compagnie des caravanes que dépassaient des courriers (*tchapar*), et nos regards s'arrêtèrent un moment sur des groupes de femmes musulmanes, grecques, arméniennes ou juives : les unes traversant, dans leurs suaires d'étoffe gris-bleu quadrillée, les sentiers du cimetière en fleurs ; d'autres étendant à sécher, sur la plage éblouissante, de longues bandes de cotonnades.

LES PLANTES DANS LES MAISONS.

Un fait digne de remarque, disait notre collaborateur de la Blanchère, est que généralement les plantes introduites dans nos demeures y vivent d'autant mieux que cette demeure est plus modeste. Cela tient à ce que la plante y trouve ordinairement un état, un milieu, plus près de celui de nature. Vivre dans une mansarde est bien plus aisé pour une fleur que dans un salon au premier. Elle étouffe dans l'atmosphère épaissie par les tapis, les émanations méphitiques des bougies le soir, du chauffage nuit et jour ; elle s'étiole loin du jour arrêté par les épaisses draperies ; elle s'imprègne de la fine poussière qui vole dans ces boîtes étroitement fermées, et elle meurt peu à peu de soif si on l'oublie, de trop d'humidité si les vases dans lesquels on l'a mise ont une forme si riche qu'ils n'ont pas permis d'établir un trop-plein.

Sous le toit, ou dans un ménage plus humble, l'air et la lumière arrivent librement à la fleur ; la poussière est enlevée sur ses feuilles avec soin parce qu'on l'aime ; l'eau lui est donnée avec régularité, et le vase tout simple qui lui sert de demeure se draine sans difficulté.

Toutefois, il ne faut pas oublier que les plantes introduites dans les demeures de l'homme, pauvre ou riche, y sont dans une position anormale, par conséquent y éprouvent une souffrance générale contre laquelle il est nécessaire d'agir efficacement.

On plante assez ordinairement en vases isolés chaque plante : c'est le mode le plus simple, mais non le meilleur ; il vaut mieux réunir plusieurs plantes dans une jardinière ou caisse plus ou moins grande que l'on tient le plus possible auprès du jour : c'est une méthode très préférable, selon nous, à la précédente, surtout si, avec un peu de soin, on entretient la terre dans un état d'humidité égal et moyen.

On place aussi les plantes dans des vases suspendus ou accrochés aux murs : c'est là le traitement le plus meurtrier auquel on puisse soumettre ces pauvres prisonnières, d'autant plus que les arrosements s'y pratiquent difficilement.

L'eau, l'air et la lumière sont aussi indispensables aux végétaux qu'aux animaux ; mais tous ne sont pas également sensibles à la privation de ces agents essentiels ; quelques-uns réagissent et se contentent de peu ; beaucoup d'autres, au contraire, subissent et se laissent mourir ! La première condition des arrosements, c'est que l'eau ne séjourne jamais au fond des vases.

Or, cette condition indispensable n'est pas toujours facilement réalisable dans les appartements.

Pour les pots isolés, on adopte quelquefois une soucoupe non percée ; cela n'a d'autre inconvénient que de compliquer le matériel.

Pour les jardinières, le problème est plus difficile, parce que la surface est plus grande, le jour quelquefois inégal, la quantité de liquide plus considérable. Il serait utile de donner au fond de la boîte une forme en pyramide renversée qui rassemblerait toutes les eaux au centre ; mais il est vrai que cette forme se soutient mal, complique le bâti et n'est pas gracieuse.

Qui veut entretenir avec succès des plantes dans l'intérieur d'une habitation, devrait avoir le courage de lire quelques ouvrages spéciaux, afin de connaître les conditions physiologiques des végétaux ; c'est pour les avoir trop souvent ignorées ou négligées qu'on compte plus de désastres que de succès, plus de dégoûts que d'efforts récompensés.

Désormais, grâce, par exemple, à l'application à la culture des fleurs des expériences de M. Ville, professeur au Muséum, sur les engrais chimiques, tout cela peut changer.

Une plante, tout comme un animal, a besoin pour vivre de manger, c'est-à-dire de s'assimiler une certaine quantité de matière étrangère à elle : les aliments sont différents, le principe est le même.

Les végétaux, quels qu'ils soient, représentent les intermédiaires nécessaires entre le règne minéral et le règne animal : le règne minéral est la matière première de leur organisation, et ils sont destinés à devenir, eux, la matière première de l'organisation animale. En d'autres termes, les végétaux se nourrissent de minéraux, les animaux de végétaux : cercle qui contient la nature entière (1). Mais

(1) L'analyse chimique a révélé que quatorze corps étaient nécessaires à la vie des végétaux ; parmi ces corps, les uns viennent de l'atmosphère sous forme d'eau et d'acide carbonique ; les autres du sol, dans lequel les racines vont les puiser. On peut citer, parmi ces derniers, la silice, la potasse, le fer, la chaux, etc., etc.

Quant à l'acide carbonique, il est absorbé par les feuilles et décomposé par elles sous l'influence de la lumière. Alors elles laissent s'envoler l'oxygène, ce principe indispensable à la respiration des animaux, et déposent dans les tissus de la plante le carbone, que nous y retrouvons plus tard pour nous chauffer sous forme de charbon. L'azote enfin, extrait de l'air par certaines plantes et du sol par la plupart des autres, joue par ses composés un des rôles les plus actifs et les plus importants de la végétation. La science pratique donne des recettes qui assurent les moyens de nourrir un végétal, par exemple avec 50 grammes de tel liquide par semaine.

ce n'est pas en quelques lignes qu'il serait possible de traiter ici ce sujet.

LE CIEL ET LA CONSCIENCE.

Deux choses remplissent l'âme d'une admiration et d'un respect toujours renaissants et qui s'accroissent à mesure que la pensée y revient plus souvent et s'y applique davantage :

Le ciel étoilé au-dessus de nous,
La loi morale au dedans. KANT.

CHARLES DARWIN.

Un savant qui a contribué à faire connaître en France les travaux de Darwin, notre collaborateur M. le professeur Charles Martins, a énuméré quelque part les qualités dont le naturaliste a besoin : « Le talent d'observation, » dit-il, l'absence d'idées préconçues, la méfiance de soi-» même, la patience, la sincérité, caractérisent le natura-» liste ordinaire. » Voilà ce qu'il faut à tout homme qui veut étudier la nature, au physicien, au chimiste aussi bien qu'au naturaliste, et il semble que ce soit déjà beaucoup. Mais aux novateurs, à ceux qui laisseront dans la science une trace lumineuse, il faut encore le don de rapprocher les faits et d'en découvrir les lois, l'esprit de généralisation, les hautes vues, les intuitions de génie : dans tout grand naturaliste, et Darwin mérite incontestablement ce nom, il y a quelque chose du poète.

Charles-Robert Darwin, né à Shrewsbury, le 12 février 1809, était fils d'un homme distingué, le docteur Robert Waring Darwin, membre de la Société royale de Londres. Son grand-père paternel, le docteur Erasmus Darwin, avait un esprit élevé en même temps qu'original : il a laissé plusieurs ouvrages d'histoire naturelle et un poème en deux chants, intitulé *le Jardin botanique*. Son grand-père maternel était Josiah Wedgwood, célèbre fabricant de faïences. Il peut être intéressant de rappeler cette généalogie à propos d'un homme dont la doctrine fait une large place aux influences de l'hérédité.

La théorie d'après laquelle les qualités acquises s'accumuleraient d'une génération à l'autre, pénétreraient de plus en plus l'individu et lui feraient en quelque sorte une seconde nature, semblerait trouver une brillante confirmation dans ce cas particulier : petit-fils d'hommes d'un mérite réel, à l'esprit curieux et inventif, Darwin développe en lui-même et élève à un haut degré les dons intellectuels qu'il a reçus en héritage. On voudrait pouvoir présenter comme une règle ce qui n'est malheureusement qu'une exception.

Darwin commença son éducation à Shrewsbury. Il fut étudiant pendant deux ans à l'Université d'Édimbourg. Il alla ensuite à Cambridge, où il fut reçu bachelier ès arts en 1831. On rapporte que, pendant son séjour à Édimbourg, il lisait des mémoires sur des questions d'histoire naturelle à la *Société Plinienne* de cette ville.

A la fin de 1831, le capitaine Fitz-Roy, commandant le navire le *Beagle*, sur le point d'entreprendre un voyage de circumnavigation, cherchait un naturaliste qui consentît à l'accompagner. Darwin offrit de partir : il refusa toute rémunération, demandant seulement que les collections qu'il formerait pendant le voyage restassent sa propriété.

Le *Beagle* ne revint en Angleterre qu'en 1836. Quelle école pour un jeune savant qui possédait déjà toutes les qualités de l'observateur ! Dans ce tour du monde qui n'avait pas duré moins de cinq ans, Darwin avait étudié les terrains, les minerais, la flore, la faune : il rapportait des collections précieuses et de non moins précieux souvenirs. Plus tard, quand il eut à parler des différentes races d'hommes qui peuplent le globe, des diverses espèces animales ou végétales, il en parla comme de choses et d'êtres qu'il avait vus : de là peut-être, dans ses œuvres, tant de pages vivantes, qui frappent le lecteur le moins préparé.

Darwin se maria à l'âge de trente ans (1839). Il s'établit bientôt à Down-Beckenham, dans le canton de Kent, où sa vie s'est écoulée, simple, tranquille, au milieu des devoirs et des joies de la famille. C'est là que, dans un travail non interrompu de quarante années, il a écrit un grand nombre d'ouvrages qui non seulement lui ont conquis l'estime des savants, mais qui ont rendu son nom populaire.

M. de Quatrefages, parlant devant l'Académie des sciences, dont Darwin était membre correspondant, a apprécié le naturaliste anglais avec la compétence et l'autorité qui lui appartiennent : « Il y a deux hommes, a-t-il dit, » dans Charles Darwin : un naturaliste, observateur, ex-» périmentateur au besoin, et un penseur théoricien. Le » naturaliste est exact, sagace et patient ; le penseur est » original et pénétrant, souvent juste, souvent aussi trop » hardi. C'est cette hardiesse qui a conduit Darwin dans des » sentiers où n'ont pu le suivre bien des savants moins aven-» tureux. Mais devons-nous oublier pour cela que, avant de » s'égarer et au milieu même de ses excursions les plus » imprudentes, il avait découvert et frayait chaque jour » quelque voie nouvelle, où les hommes les plus circonspects » marchent aujourd'hui à sa suite ? »

Pour donner une idée de la méthode de Darwin, du soin et de la patience qu'il apportait à ses observations, il suffit de rappeler son célèbre mémoire sur les pigeons. Les différentes variétés de pigeons domestiques peuvent-elles être ramenées à une même forme, à un même type initial ? Telle est la question que plus d'un naturaliste s'était posée, et que Darwin se posait à son tour.

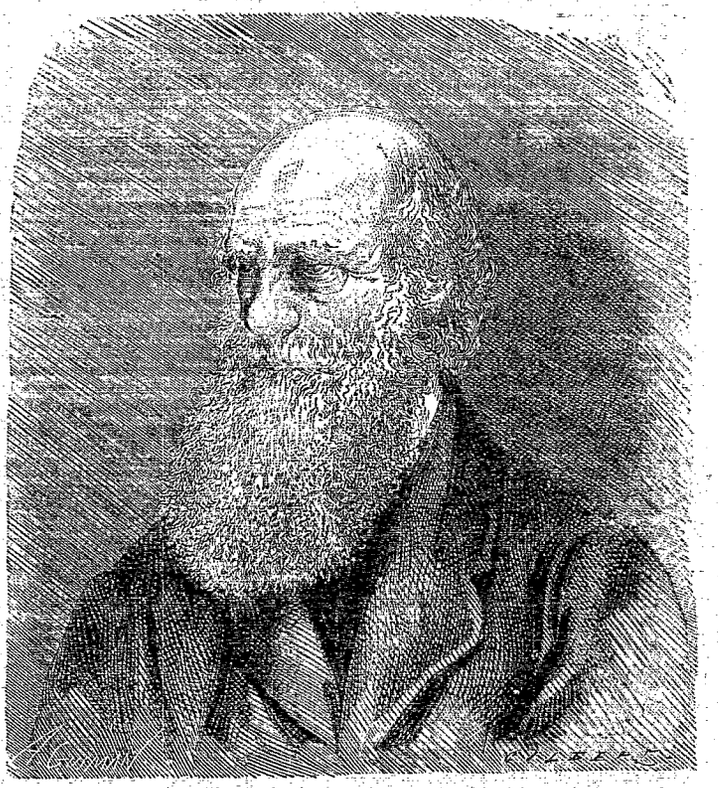
Avant de conclure, il voulut avoir sous les yeux des spécimens de toutes les races de pigeons. Il en prépara lui-même les squelettes, et en fit une description minutieuse. Que supposez-vous qu'ait duré un semblable travail : quelques semaines ? quelques mois ? — Il n'a pas duré moins de dix ans. Darwin a reconnu ainsi plus de cent cinquante variétés de pigeons domestiques ; il les a ramenées à cinq genres bien caractérisés ; enfin il est arrivé à démontrer que tous les pigeons proviennent d'un même type, le biset, ou *Columba livia*.

Un autre exemple. Dans son livre sur l'*Expression des émotions*, Darwin recherche jusqu'à quel point les divers changements dans les traits ou dans les gestes correspondent à certains états de l'esprit. Il ne se contente pas de lire tout ce qui a été écrit avant lui ; d'observer par lui-même les enfants, les aliénés, les animaux ; enfin d'étudier les grands maîtres en peinture et en sculpture, qui sont, dit-il, « des observateurs si attentifs. » Il veut encore vérifier si les mêmes gestes, les mêmes expressions, se retrouvent chez d'autres races, et spécialement chez celles qui ont eu

peu de rapports avec les Européens. « Si les mêmes mou-» vements des traits ou du corps, dit Darwin, expriment les » mêmes émotions dans diverses races humaines distinctes, » on peut en conclure avec beaucoup de probabilité que ces » expressions sont les véritables, c'est-à-dire sont innées » ou instinctives. » Que fait Darwin? Il rédige un questionnaire très détaillé, le fait imprimer, et en envoie des exemplaires aux quatre coins du monde : peu à peu, par l'intermédiaire de marins, de négociants, de consuls anglais, de médecins, etc., les réponses au questionnaire arrivent, et Darwin réunit une collection de faits, comme tout à l'heure il réunissait une collection de squelettes de pigeons.

Sans vouloir énumérer tous les travaux de Darwin, rappelons ses livres ou ses mémoires sur les sujets suivants : les îles de corail, les îles volcaniques, les plantes grimpantes, les orchidées, les plantes insectivores, l'origine des espèces, le rôle des vers de terre, l'expression des émotions, etc., etc. On voit que l'illustre naturaliste a touché tour à tour, et en maître, à la géologie, à la botanique et à la zoologie.

On sait ce que Darwin entend par la concurrence vitale et la sélection naturelle. Entre les espèces végétales, comme



Charles Darwin, décédé en avril 1882. — D'après une photographie.

entre les espèces animales, la lutte pour l'existence est aussi ancienne que l'apparition de la vie sur le globe. Les espèces les moins bien douées tendent à disparaître. Ces vérités d'observations, qui sont généralement admises aujourd'hui, ont été le point de départ d'un système auquel le nom de Darwin reste attaché.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter ce système; mais, comme nous avons pour règle de n'admettre dans l'ordre des vérités scientifiques que celles qui paraissent définitivement acquises, nous devons faire quelques réserves. La théorie de Darwin sur l'origine des espèces n'a d'autre valeur que celle d'une hypothèse. Sans doute l'hypothèse a sa place dans la science, et elle peut être un admirable instrument de recherche; mais c'est à condition qu'on n'en altère pas le caractère et qu'on ne présente pas comme une vérité démontrée ce qui n'est qu'une généralisation au moins prématurée.

Il est arrivé à Darwin, comme à tous les novateurs, de voir parfois sa pensée exagérée par ses propres disciples. Hardi dans le domaine de la spéculation, cet homme éminent a été simple, modeste dans la vie privée. La science a été la grande passion de sa vie, et la poursuite de la vérité sa seule ambition.

ERRATA.

Page 41, colonne 1, ligne 13. — *Au lieu de* lac de Coire, *lisez* lac de Come. Il n'y a pas de lac à Coire.

Page 42, colonne 2, ligne 23. — *Au lieu de* 1 800 mètres plus haut que Zermatt, *lisez* 256 mètres plus haut que Zermatt.

Saint-Moritz, des Grisons, est exactement à 1 856 mètres d'altitude, et Zermatt à 1 600 mètres.

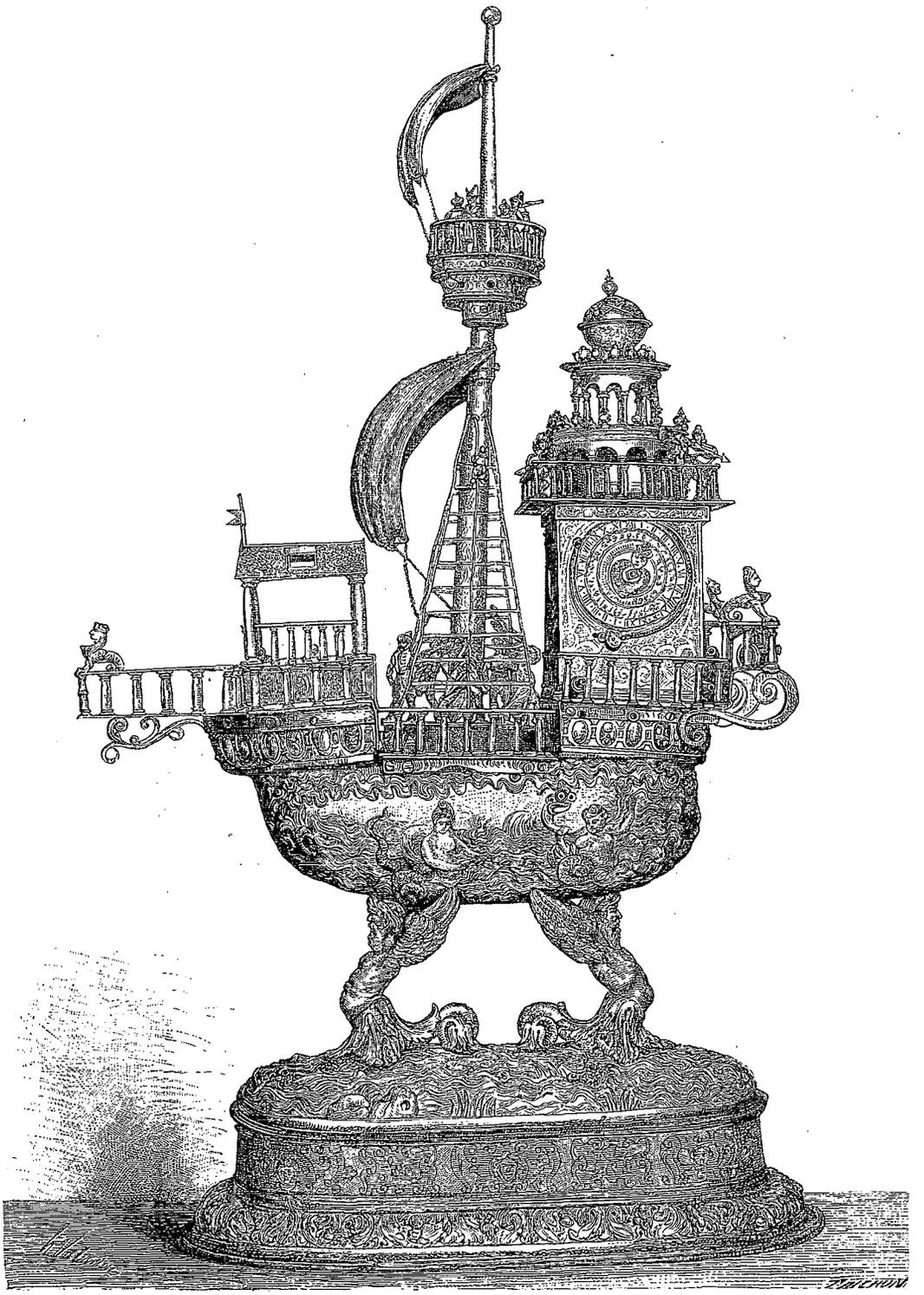
Pages 40 et 58. — Nous sommes assuré de la réalité de l'ascension dont nous avons donné le récit; mais le nom de Nevers doit être substitué à celui de Romorantin.

Page 125, sous la gravure. — *Au lieu de* Salmanazar VII, *lisez* Belpatisassur.

Page 135. — On a omis de signaler la traduction des « Instituts de Manou » par sir Treves C. Haughton. Cette traduction, publiée d'abord en Europe, puis, en 1863, aux Indes, avec une préface de M. Percival, est celle dont font le plus usage les étudiants en théologie et en littérature hindoues.

Page 141, sous la première gravure. — *Au lieu de* Une Boutique d'épicier vers 1780, d'après Adrien de Vriei, *lisez* Un Épicier hollandais vers 1590, par de Vries.

HORLOGES.



Horloge automatique du seizième siècle. (Augsbourg.) — Collection de M. Charles Stein.

Nous avons déjà publié plusieurs gravures représentant des horloges portatives du seizième siècle (1). C'est principalement à la collection Sauvageot et à celle du prince Soltykoff que nous en avons emprunté les modèles, toutes deux très riches en objets de ce genre. La dernière de ces collections a été dispersée; on peut voir encore au Musée du Louvre les objets qui appartiennent à la première.

Parmi les collections publiques qui possèdent de pareilles horloges, plus remarquables encore comme œuvres d'art que comme merveilles d'industrie, on peut citer en première ligne le Musée du trésor impérial d'Autriche, la Kunstkanner de Berlin et la Voûte-Verte de Dresde. Quelques galeries particulières peuvent être placées après les musées publics.

Nous devons à l'obligeance de M. Charles Stein de pouvoir reproduire une horloge de la même époque, moins élégante peut-être par son architecture et sa décoration, mais

(1) Voy. les Tables des tomes XXVI, XXIX, XXXVII.

dont la forme est assurément curieuse. Elle a figuré et a été très remarquée à l'Exposition des œuvres du métal organisée par l'Union centrale des arts appliqués à l'industrie, en 1880.

Ce n'est pas à proprement parler une horloge portative, car elle ne mesure pas moins de 0m.87 de hauteur sur 0m.52 de largeur. Elle représente, comme on voit, un vaisseau garni de soldats; les uns combattent sur le pont, d'autres sont montés sur les haubans. Le mouvement qui faisait marquer l'heure faisait aussi tourner des plaques mobiles où se mouvaient les combattants.

L'horloge est en cuivre doré et ciselé; le poinçon l'indique comme une œuvre de l'orfèvrerie d'Augsbourg.

LES ANTIQUITÉS DE L'IRLANDE.

Les monuments de l'Irlande antérieurs à l'ère chrétienne sont de trois ordres différents :

1° Les monuments mégalithiques. — Tumulus, cairns, dolmens, allées couvertes, menhirs ou pierres levées, analogues aux monuments de même ordre des contrées occidentales de la Gaule, Bretagne, Vendée, Poitou.

2° Les enceintes défensives ou raths rappelant, bien qu'avec des différences notables, nos enceintes ou *oppida* dits *camps de César*.

Monuments mégalithiques. — En Irlande, comme en Gaule, les dolmens et allées couvertes sont des tombeaux. Ils sont très nombreux et inexplorés; on les rencontre presque également dans toutes les parties de l'Irlande : à l'est, à l'ouest, au sud, au nord, même au centre de l'île, où toutefois ils sont plus rares.

L'Irlande se divise en quatre grandes provinces : le Connaught, au nord-ouest; l'Ulster, au nord-est; le Munster, au sud-ouest; et à l'est-sud-est, le Leinster.

Les monuments mégalithiques, d'après des listes dressées avec beaucoup de soin par miss Margaret Stokes, la sœur de l'éminent celtiste Whitley Stokes, se répartissent entre ces quatre provinces de la manière suivante (1) :

Province de Connaught	90 monuments.
Province d'Ulster	44
Soit pour le nord de l'île . . .	134
Province de Munster	52
Province de Leinster	79
Soit pour le sud de l'île. . . .	131

En totalité, deux cent soixante-cinq monuments, signalés et dessinés à divers titres au nom de la *royal Irish Academy*, qui possède les originaux dans ses archives et dont miss Stokes a pris des copies. Le savant conservateur du Musée de Saint-Germain (2) a fait photographier ces dessins.

L'ensemble forme un album de 55 feuilles mis à la disposition du public. Les diverses catégories de nos monuments mégalithiques de Gaule s'y retrouvent toutes.

Sur les menhirs, des stries profondes, rangées par groupes, forment un alphabet, l'écriture « oghamique », particulière à l'Irlande, écriture dont la date n'est pas encore bien déterminée.

L'Ogham-Cave, du comté de Waterford (Munster), est en partie construite avec des menhirs oghamiques. Cette particularité servira certainement un jour à la dater.

Un des monuments les plus complets du Connaught, comté de Sligo, baronnie de Carrowmore, est le dolmen entouré du cromlech, dont tant d'exemples existent en Danemark et en Algérie. Ces cercles de pierres ont été presque partout détruits en France.

Le tumulus de New-Grange, près de Drogheda, à une heure et demie, en chemin de fer, au nord de Dublin, dans le comté de Meath, renferme des chambres sépulcrales couvertes des sculptures les plus bizarres.

A quatre heures au nord-ouest de Drogheda, sur la colline des Sorcières, quatre autres tumuli présentent le même spectacle.

La construction de tels monuments exigeait de grands efforts physiques et moraux, le concours de bras nombreux et disciplinés, un profond sentiment du culte des morts, une autorité dirigeante incontestée.

Les raths. — Les *raths* ou enceintes ont des dimensions très diverses.

Le rath est une butte de terre, presque toujours artificielle, à plate-forme assez large, très large même parfois, et pouvant supporter une construction en bois souvent très considérable. Cette butte est entourée d'un vaste fossé, avec talus défensif.

Aux constructions de l'ère celtique ont succédé dans quelques comtés des châteaux en pierre élevés au moyen âge.

Telle est la partie essentielle du rath : une espèce de motte féodale comme beaucoup existaient chez nous à l'époque mérovingienne. Mais le rath était souvent beaucoup plus compliqué, beaucoup plus important. Il contenait, comme à Tara (comté de Meath), plusieurs tertres et levées de terre à destinations diverses, le tout entouré d'une enceinte générale limitant un territoire qui, dans certains cas, paraît avoir dépassé vingt-cinq hectares.

On compte en Irlande de deux à trois cents raths. Plusieurs sont historiques. Deux de ces raths sont restés particulièrement célèbres : Navan, près d'Armagh, capitale de la province d'Ulster; Tara, résidence du roi des rois de l'Irlande.

Navan fut abandonné en 332 de notre ère; Tara, en 560 seulement.

Le roi de Tara, disent les vieilles annales d'Irlande, avait été offensé par un homme du Connaught. On était au temps où les abbés avaient remplacé auprès du roi le chef des druides. Les monastères jouissaient du droit d'asile. Le sujet révolté se réfugia dans un de ces asiles. Le roi crut pouvoir l'y faire saisir. On ramena le coupable dans le palais, où il fut mis à mort. L'abbé était saint Ruadhan. Il ne pouvait supporter cette offense faite à tout le clergé dans sa personne. Une terrible malédiction fut lancée contre la résidence royale. On vit un jour le saint et un évêque s'avancer à la tête de tout le clergé en grande procession, et faire au son de cloches qu'ils tenaient en main le tour du rath, en prononçant les paroles d'excommunication.

De ce jour-là Tara, mis hors la loi, dut être abandonné. Tara ne fut plus une résidence royale.

Les raths n'étaient pas seulement la résidence des rois, des chefs de clan. Dans l'enceinte du rath se réunissaient

(1) Il ne s'agit que des monuments dessinés et décrits par divers archéologues ou ingénieurs irlandais. Le nombre des monuments existants est beaucoup plus considérable.

(2) M. Alexandre Bertrand, membre de l'Institut.

les assemblées politiques, se rendait la justice, se tenaient les marchés, se donnaient les grandes fêtes annuelles ou triennales. Le rath était le centre de la vie sociale des Irlandais. Les populations voisines s'y réfugiaient en temps de guerre avec leurs troupeaux.

COMMENT IL FAUT DISCUTER.

AVIS A DE JEUNES ÉLÈVES

N'abondez pas trop dans votre sens. La crainte de notre sagesse propre est le commencement de la sagesse. On ne veut certes pas vous décourager, ni faire de vous des sceptiques. On ne vous exhorte pas à vous défier de la pensée. Croyez, au contraire, à sa force, et ne lui faites pas l'injure de la respecter par pitié. Elle nous rabaisse, au lieu de nous relever, cette tolérance dédaigneuse, je dirai presque intolérante, qui laisse de si haut tomber son pardon sur notre pauvre espèce humaine : c'est la clémence du mépris.

Dites-vous bien plutôt que l'homme, malgré ses limites, est fait pour connaître; que le livre de l'univers n'est fermé à personne; que chacun de nous le traduit en sa langue; mais que, chaque traduction ayant ses lacunes, ses obscurités, ses erreurs, il est prudent de consulter celle des autres.

Dans les disputes, on n'échange que les contre-sens; ne disputons pas, et unissons nos efforts pour comprendre le grand texte mystérieux qui nous est proposé.

Dites-vous encore que, si la discussion est en soi bonne et salutaire, il ne faut pas, après l'avoir acceptée en principe, la rendre pratiquement impossible : car « donner et retenir ne vaut. »

Ajoutez que l'on se contredit deux fois à vouloir mettre la violence au service de la pensée, et la parole, ce lien des esprits, au service de la violence.

Dites-vous aussi, et surtout, que, notre devoir étant de chercher le vrai impartialement et de l'exprimer avec sincérité, l'intolérance commet envers nous une double injustice quand, d'un ton impérieux, elle nous force à nous taire, et qu'elle suscite en nous, par ses impertinences, la colère ou la crainte qui empêchent de penser.

Dites-vous, enfin, que la vérité souffre mal les impatiences de l'homme et de sa mobile humeur, elle qui domine l'espace et le temps, et qu'elle est profanée, non honorée, par les violences de ses sectateurs, elle dont la liberté est le principe et l'âme. « Aucun dieu, dit Tertullien, ne voudrait d'un culte forcé. » La vérité n'en veut donc pas, puisqu'elle est divine; et c'est l'outrager que de prétendre jeter à ses pieds des serviteurs muets et tremblants, comme si elle ne pouvait se faire aimer, et comme si ce n'était pas le plus beau de ses attributs, d'incliner doucement vers soi les esprits, c'est-à-dire vers leur fin naturelle et leur souverain bien. (1)

(1) Fragment d'un discours de distribution de prix prononcé par M. Dereux, professeur de philosophie.

DE L'INCONVÉNIENT DE LA DIFFÉRENCE DES MONNAIES ET DES DOUANES DANS L'EUROPE OCCIDENTALE.

Il m'a fallu, dit un voyageur (2), échanger en Allemagne mes francs contre des marks, puis ce qui me restait de marks contre des roubles; prendre à Saint-Pétersbourg des marks finlandais qu'il ne faut pas confondre avec les marks allemands; me procurer des krœnes et des œres en Suède et en Danemark; puis, de nouveau, des marks à Hambourg, des florins en Hollande, pour revenir (après quel déchet!) aux francs en Belgique et en France, encore en me gardant d'accumuler du nickel belge.

» Et ma malle! Elle a été ouverte : à Bruxelles, par les douaniers belges; à Cologne, par les douaniers allemands; à Sosnovesce, par les douaniers russes; à Stockholm, par les douaniers suédois; à Copenhague, par les douaniers danois; à Hambourg, pour la seconde fois, par les allemands; à Venlo, par les hollandais; entre Maestricht et Liége, encore par les belges, et, finalement, à Paris, par les français. Si j'avais eu des articles soumis aux droits, ils les auraient acquittés neuf fois. »

(2) M. Gustave de Molinari, économiste, correspondant de l'Institut. Il s'agit d'un voyage fait en 1882. On convient qu'il serait d'un intérêt général d'obvier par plus de simplicité et d'unité à tous ces inconvénients; mais on ne se presse guère de rendre les relations de pays à pays moins dispendieuses et plus faciles.

(1) M. René de Semallé, *Bulletin de la Société de géographie* (mars 1874).

L'ESCLAVAGE DES BLANCS

EN SICILE.

Dans la comédie de Molière intitulée *le Sicilien*, il y a, parmi les personnages, des esclaves blancs, des femmes grecques, et des Turcs. On fait remarquer à cette occasion que la Sicile est, de tous les pays chrétiens en Europe, celui où les traces de l'esclavage peuvent être suivies jusqu'au temps le moins éloigné du nôtre. On va jusqu'à dire qu'il n'a pris fin légalement qu'en l'année 1812, lorsque lord Bentinck fit adopter en Sicile une constitution presque toute anglaise (1).

Les guerres continuelles que, sur ces côtes de la Méditerranée, on eut à soutenir durant plusieurs siècles contre les corsaires barbaresques et contre les Turcs, ces guerres, où tant de chrétiens prisonniers étaient réduits en servitude, donnèrent lieu à des représailles : esclavage pour esclavage était devenu la loi. On faisait, de part et d'autre, la chasse aux hommes (2).

Plusieurs des lois (*capitula*) du roi Frédéric II, données à Messine, règlent les questions d'esclavage et montrent qu'il y avait alors, en Sicile, des esclaves chrétiens aussi bien que des Sarrasins. Par exemple, un article prescrit « qu'un esclave grec ne doit pas être vendu à une personne suspecte ou à toute autre si, par dévouement à son premier maître, il n'y consent pas. »

Les preuves qu'au dix-septième siècle l'esclavage existait encore en Sicile sont très nombreuses. Sous Philippe III, l'amiral de la flotte sicilienne, Octave d'Aragon, dans des expéditions à Scio et à Malte, fit esclaves beaucoup de Turcs, hommes, femmes et enfants. Gregorio Leti, dans sa biographie de don Pedro Giron, duc d'Ossone, compte plus de cinq mille de ces esclaves en Sicile entre les années 1612 et 1616. Le duc reçut en présent, de Cosme II de Médicis, trois belles jeunes filles de Chypre, prises par ses galères : la vice-reine fit empoisonner l'une d'elles.

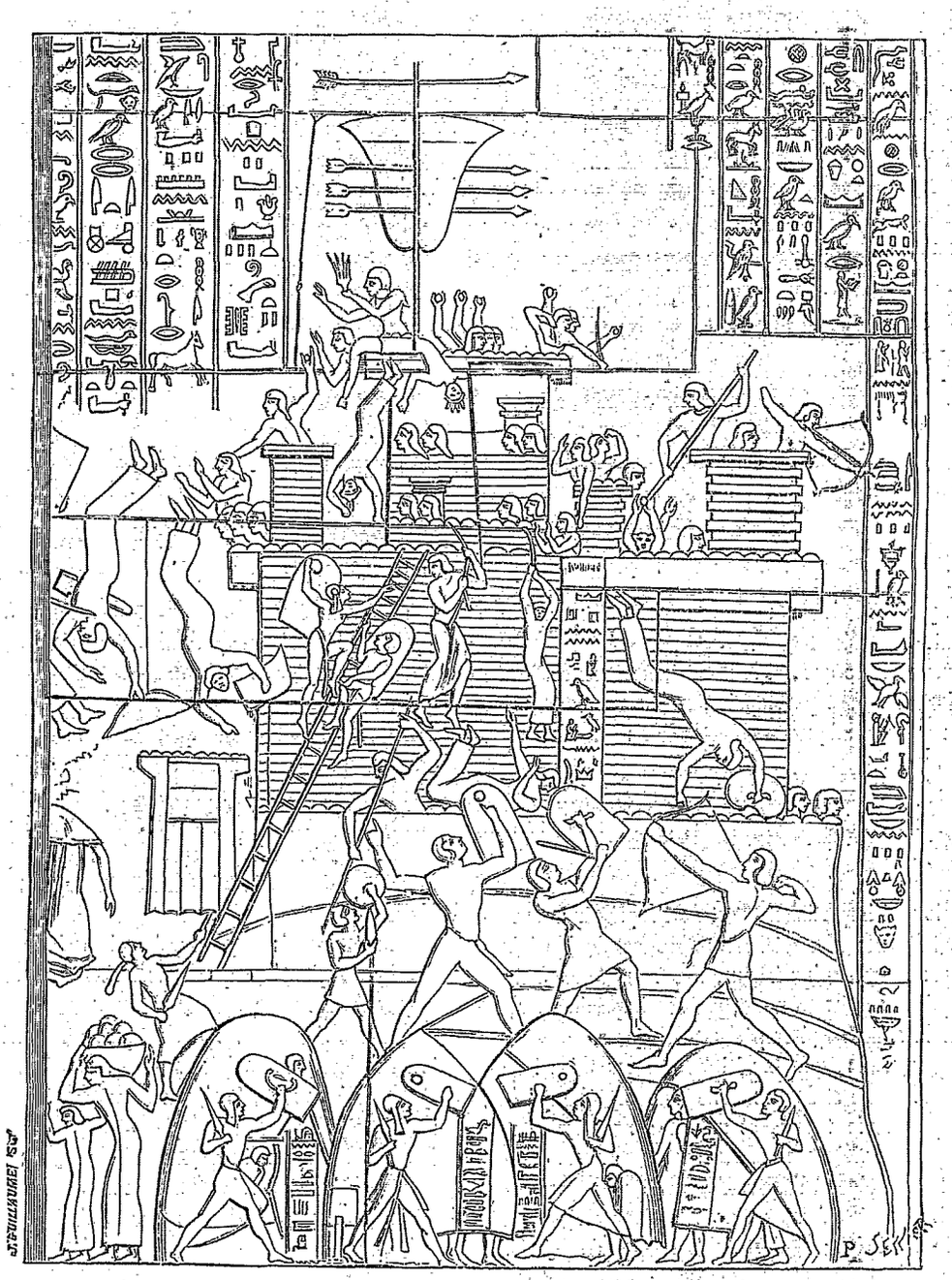
(2) *Les Grands écrivains de la France*, publiés sous la direction de M. Ad. Regnier, membre de l'Institut. — Œuvres de Molière par MM. H. Despois et Paul Mesnard, t. VI, p. 220 et suiv.

L'ARCHITECTURE MILITAIRE
DES ANCIENS ÉGYPTIENS.

LES FORTERESSES.

Les anciennes villes égyptiennes, exposées à tant de sièges, étaient fortifiées. Les murailles d'enceinte étaient construites généralement en briques crues, quelquefois revêtues de pierres de taille. A Héliopolis, leur épaisseur était de vingt mètres; à Saïs, de quinze mètres; à Tanis, de six. A Memphis, une citadelle que l'on appelait « le Mur-Blanc » occupait environ le tiers de la ville.

On a retrouvé les ruines d'une forteresse à Abydos,



Siége d'une forteresse de l'ancienne Égypte, d'après un bas-relief de Thèbes. — *Description de l'Égypte* (1).

et de deux autres dans la Nubie septentrionale, à soixante kilomètres des cataractes de Ouadi-Halfah : MM. Perrot et Chipiez ont donné une restauration intéressante de l'une de ces deux dernières (1), celle que Lepsius désigne sous le nom de Semneh.

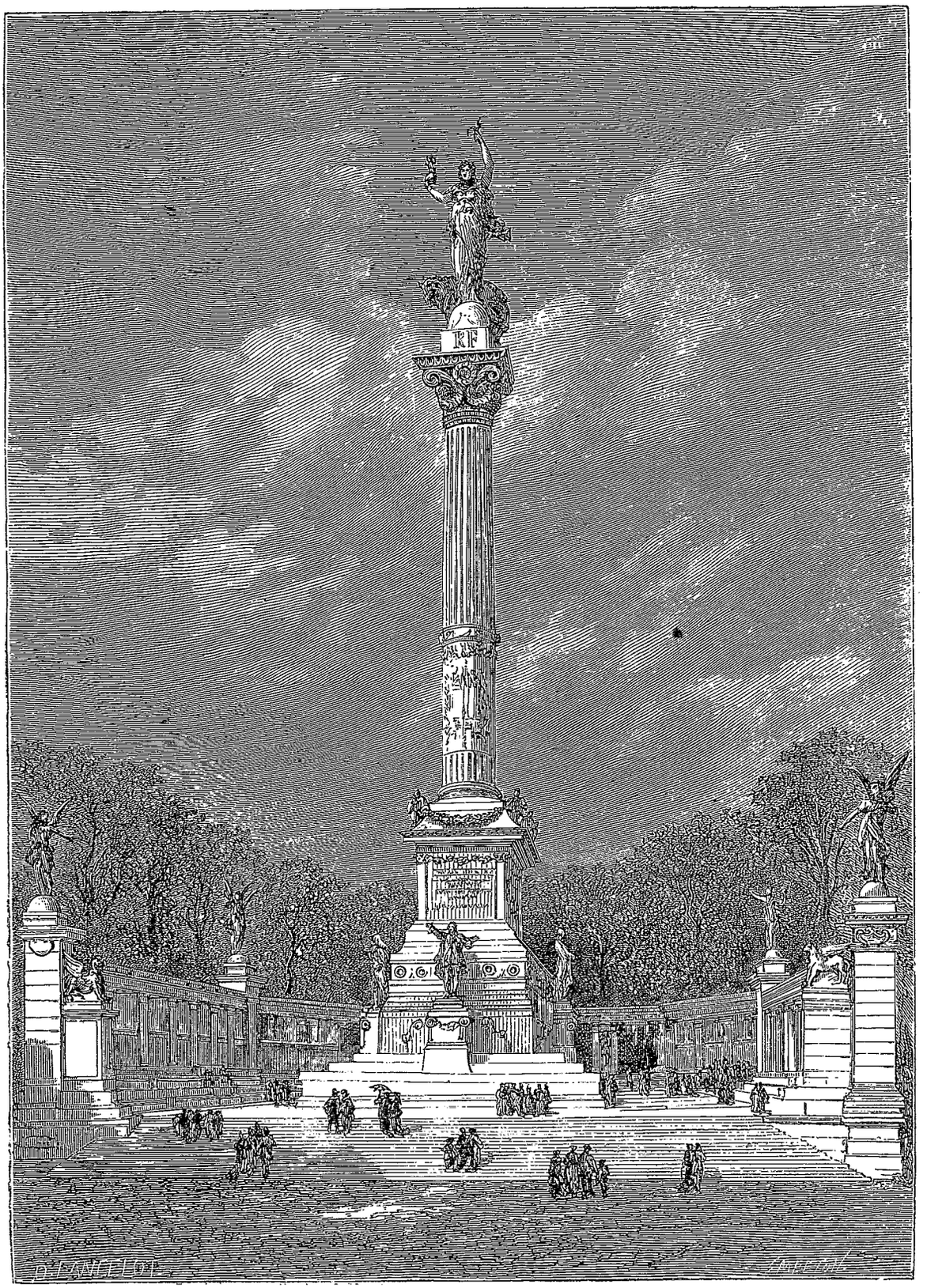
On connaît plusieurs représentations de forteresses, l'une à Beni-Hassun, une autre à Thèbes, au Ramesseum : la reproduction de ce dernier bas-relief que nous donnons montre que les tours, lors des sièges, supportaient des échafaudages ou assemblages de poutres du haut desquels les assiégés lançaient des flèches, des javelots, et des pierres.

La fortesesse de Semneh et celle qui s'élève vis-à-vis, de l'autre côté du Nil, sont supposées, d'après divers indices tirés surtout d'inscriptions, remonter au vingt-septième ou au vingt-huitième siècle avant notre ère.

(1) *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. Ier, p. 495.

(1) *Antiquités*, t. II, pl. XXXI. — Voy. aussi Lepsius; part. III, pl. CLXVI; et Perrot et Ch. Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, *l'Art égyptien*, p. 499.

COLONNE DU 5 MAI 1789.



Projet de la colonne du 5 mai 1789, par MM. Formigé, architecte, et Jules Coutan, sculpteur, adopté par le ministre des beaux-arts.

« Un monument commémoratif sera élevé sur l'emplacement de la salle où l'Assemblée nationale constituante a tenu ses séances, à Versailles, depuis le 5 mai jusqu'au 15 octobre 1789. » (Loi promulguée le 17 avril 1879.)

Nos lecteurs ont vu, par deux articles précédents (p. 161 et 219), que l'emplacement indiqué dans cette loi est le jardin de l'hôtel des Menus-Plaisirs, à Versailles.

Après le vote du parlement, le ministre des beaux-arts avait d'abord pensé que la forme du monument pourrait être un péristyle, décoré de statues et de bustes ; mais l'au-

teur de la proposition convertie en loi (1) fit observer qu'un monument de si petites dimensions, entouré de maisons et de murs dans une rue peu fréquentée, serait à peine visible, visité très rarement et promptement oublié. Il exprima son opinion, depuis longtemps arrêtée, que l'on ne consacrerait dignement la date du 5 mai 1789 qu'en élevant à ce grand souvenir une colonne égale aux colonnes historiques de la place Vendôme et de celle de la Bastille.

Cet avis ayant été adopté, le ministre ne tarda pas à s'occuper des moyens de le réaliser. Par suite, un concours fut ouvert et l'on y convia tous les architectes et tous les sculpteurs français.

Cinquante-quatre projets, châssis, maquettes, esquisses en plâtre, furent exposés à l'École des beaux-arts. Le jury (2) en distingua dix, et il fut décidé que, pour mieux éclairer le jugement définitif, ces dix projets seraient exécutés en plâtre et de haute dimension.

Ces dix modèles furent exposés, au commencement de 1881, dans la grande salle de Melpomène et le péristyle de l'École des beaux-arts.

D'après l'opinion unanime des artistes et des juges compétents, ce concours, qui attira pendant plusieurs semaines un public nombreux, fut considéré comme l'un des plus remarquables que l'on eût vus depuis longtemps.

Les architectes concurrents étaient MM. Boitte, Bernard-Cassien, Bruneau, Chancel (Abel), Chancel (Adrien), Formigé, Guillaume et Navarre, Hénard, Pujol, Train et Genuys.

Le jury, présidé par le ministre, décerna le prix à deux jeunes artistes encore peu connus, MM. Formigé, architecte, et J. Coutan, sculpteur, auteurs du projet représenté dans notre gravure.

Voici quelques détails sur ce projet :

En se dirigeant vers le palais de Versailles par l'avenue de Paris, on passe devant l'emplacement, où s'élèvera la colonne, situé à gauche et à quelques centaines de mètres du château. Le monument serait érigé au point culminant du terrain.

Le projet se compose d'un vaste parvis allant de l'avenue de Paris au monument, qui comprend la représentation idéale de la salle à ciel ouvert, au milieu de laquelle s'élèvera sur un piédestal de granit une colonne de marbre à base et chapiteau de bronze surmonté d'une figure symbolique également en bronze, reposant sur un piédestal de granit. La colonne mesurerait 37 mètres de hauteur jusqu'à la plinthe de la statue, et celle-ci 7 mètres; ce qui donnerait 44 mètres au-dessus du dallage de la salle, ou 45 mètres au-dessus de la rue des Chantiers.

Il y a lieu de tenir compte, en outre, de l'élévation du sol de la salle au-dessus de l'avenue de Paris. Cette différence de niveau s'ajouterait à la hauteur de l'édifice.

La salle, entourée sur trois côtés d'un portique dorique en pierre dure, comprendrait de plus trois degrés en marbre, où seraient gravés à leurs anciennes places les noms des Constituants. Les degrés seraient interrompus à gauche par une tribune également en marbre qui marque la place du président, et en face, à droite, par la barre. L'entre-colonnement laisserait une entrée au fond vers la rue des Chantiers, et les autres travées seraient fermées à mi-hauteur par des tables de marbre ou de pierre très dure, où seraient gravées plusieurs inscriptions.

Du côté de l'avenue, en haut d'un vaste escalier qui relierait le niveau de la salle à celui du parvis, entre deux pylônes qui arrêteraient les extrémités du portique, seraient placés deux grands sphinx ailés gardant l'entrée de l'enceinte supérieure.

La colonne, qui par son élévation annoncerait au loin l'édifice, présenterait à sa base, sur chaque face, quatre figures de célèbres Constituants, Bailly, Mirabeau, Lafayette, Sieyès. Ces statues, en marbre blanc, seraient élevées sur un socle qui, par sa forme, rappellerait une tribune. Au-dessus de cette première décoration et sur la façade principale du piédestal de la colonne serait inscrite la date commémorative.

A droite et à gauche seraient encastrés deux bas-reliefs historiques, et sur la face postérieure, le plan gravé de l'ancienne salle, déroulé par deux génies.

Aux angles de la base, en bronze comme le chapiteau, quatre génies soutiendraient une guirlande.

Le fût, en marbre blanc, serait uni jusqu'au tiers de sa hauteur et décoré d'une grande Table de la loi; les deux tiers supérieurs, en marbre nuancé, seraient cannelés.

La statue couronnant l'édifice aurait 7 mètres de hauteur; elle aurait à ses pieds un lion, symbole de force, et présenterait de la main droite un petit Génie de la liberté, et de la main gauche un rameau d'olivier.

On espère que ce monument, qui devra être l'un des plus beaux du siècle si le programme est fidèlement exécuté, sera achevé avant le 5 mai 1889, jour anniversaire de l'ouverture des États généraux. (1)

(1) M. Édouard Charton, sénateur. — Voy. la note suivante.

(2) Ce jury, nommé en partie par les concurrents, en partie par l'administration, était composé de MM. Ballu, architecte; Cavelier, sculpteur; Édouard Charton, sénateur, auteur de la proposition de loi; P. Dubois, sculpteur, directeur de l'École des beaux-arts; Garnier, architecte de l'Opéra; Guillaume, sculpteur; Lafenestre, inspecteur général des beaux-arts; Lefuel, architecte; Lockroy, député; Henri Martin, sénateur; Maze, député; de Ronchaud, secrétaire général de l'administration des beaux-arts. Le bureau était composé de M. Jules Ferry, président; du sous-secrétaire d'État M. Edmond Turquet, vice-président; et de M. Georges Hecq, secrétaire.

(1) La proposition de loi, déposée sur le bureau du Sénat le 16 mars 1878, prise en considération le 25 mai suivant, fut mise en première délibération le 28 janvier 1879, et en seconde le 7 février. Appuyée avec chaleur et talent à la tribune par M. Lafond de Saint-Mur, sénateur de la droite, elle ne fut l'objet d'observations critiques que de la part de deux membres, M. le baron de Lareinty et M. de Gavardie, qui, sans s'opposer au projet, auraient voulu seulement que la colonne fût consacrée au souvenir de Louis XVI en même temps qu'à celui de l'Assemblée nationale constituante. Au vote définitif, il n'y eut que treize opposants; une partie de la droite s'était abstenue.

Notre illustre historien M. Henri Martin exprima, comme rapporteur, l'opinion de la commission d'initiative parlementaire. Voici un passage de son rapport :

« Une seule chose peut étonner en ce qui concerne la proposition qui est soumise aujourd'hui au Sénat, c'est que la pensée en vienne si tard; on a peine à concevoir qu'un lieu si digne de mémoire ait été laissé dans un tel oubli depuis tant d'années !

» Il est temps de réparer cette négligence nationale. Vous ne voudrez pas, Messieurs, que la France mérite un reproche qu'on lui a trop souvent et injustement adressé, celui d'être peu soucieuse de ses grands souvenirs. Quelle que soit la diversité de nos opinions et de nos tendances, nous procédons tous de cette date solennelle de 89. Nous pouvons en interpréter diversement les conséquences, mais nous y avons notre commune origine. Tout n'est pas né, assurément, en 89, au sein de cette France dont les racines plongent dans un passé de tant de siècles; mais tout ce qui est antérieur à 89 a pris à cette date une forme nouvelle. »

M. Édouard Charton, appelé à la tribune pour développer sa propo-

LA MORT DE MAHOMET.

FRAGMENTS D'UN DRAME RELIGIEUX PERSAN.

Fin. — Voy. p. 375.

SEVADÉ. — Que je te serve de rançon, maître conducteur des hommes et des génies. Dans la journée de Taïef mes épaules étaient nues. Donc, dépouille-toi de tes vêtements et laisse à découvert ton auguste épaule, aux termes très explicites de la surate de *Quessâs* (talion).

LE PROPHÈTE, *en se déshabillant.* — C'est juste. Me voilà déshabillé et prêt. Approche Sevadé, de par la vérité de Dieu sans pareil. — Encore un pas en avant, viens et prends le fouet !

SEVADÉ, *laissant tomber le fouet.* — Ah ! que je tombe en sacrifice à ton âme pure et excellente, ô Prophète ! Par respect dû à la commémoration du jour du jugement dernier, je te pardonne. Mon but est atteint. Je n'ai voulu qu'avoir de quoi justifier les espérances que ton Coran m'a inspirées, ô Prophète de l'amour ! Autrement, qui suis-je pour m'ériger jusqu'à l'exercice du droit du talion sur ta personne sacrée ? C'est à mon tour d'être puni pour avoir présumé que je puis t'absoudre d'un délit.

LE PROPHÈTE. — Grand Dieu, pardonne à mon peuple par la vérité de ta souveraineté et par la mission dont tu m'as investi sur la terre !

La voix me manque, les forces m'abandonnent. Portez-moi, mes chers, de la mosquée chez moi.

(Changement de scène.)

AZRAEL, *ange de la mort, sur le seuil de la porte de Mohammed, en s'adressant à Fathema.* — Je vous salue, noble dame. J'arrive de bien loin, donnez-moi la permission d'entrer.

FATHEMA. — Qui es-tu, jeune homme du désert ? dis-moi ce qui te fait venir ici et demander d'être introduit chez nous ? Le Prophète est bien malade, il garde le lit. Il ne reçoit personne ; éloigne-toi et ne l'importune pas.

AZRAEL. — Je suis votre humble et dévoué serviteur ; j'arrive d'un voyage bien long, et j'ai affaire avec le très saint protecteur des hommes au jour du jugement dernier.

FATHEMA. — Excusez-nous. Le séid de la religion vient de tomber sans connaissance. L'évanouissement se prolonge, et le dépositaire des révélations divines a abandonné son corps aux étreintes de l'agonie. Toute la maison retentit de lamentations ; laisse-nous seuls, et que Dieu t'accompagne dans ton voyage. Tu comprends toi-même que ce n'est pas le moment de voir le Prophète.

AZRAEL. — Je viens de l'enceinte du Saint des Saints de Dieu de la grandeur, pour prendre l'âme de Mohammed. Mon intention est celle de lui épargner les angoisses de la mort et de le délivrer de la prison de ce monde pervers.

(*Il s'adresse au Prophète.*) — Reçois mon salut respectueux, guide de tous les êtres créés ! Que les génies et les hommes servent de rançon à ton noble corps ! C'est moi, Azraël, le plus petit serf de ta porte. Le Créateur glorieux vient de m'ordonner ce qui suit : « Va offrir l'hommage de tes services au Prophète avec des ménagements de politesse. Avant que d'entrer dans sa maison, demandes-en la permission. Fais-lui parvenir mes salutations, et dis-lui tout doucement : Ami, doué d'augustes vertus, et qualifié à recevoir les honneurs célestes ; là-haut, tous les prophètes réunis sur le chemin qui te nous amènera, y attendent debout le moment de ton arrivée. Prépare-toi à visiter le séjour des bienheureux. Viens contempler les béatitudes qui te sont réservées dans le plus sublime de nos paradis. »

LE PROPHÈTE. — Tu es bienvenu, ô messager du Créateur glorieux. Je ne te demande guère qu'un instant de patience, un sursis, nécessaire pour que Gabriel puisse redescendre des régions sublimes. Je veux le remercier de ses bontés. Aussitôt après, occupe-toi de l'exécution des ordres que Dieu t'a donnés. Je ne pense plus ni à mon corps ni à mon âme, je n'ai qu'une seule préoccupation qui me cause mille douleurs, celle d'assurer le salut de mon peuple.

GABRIEL, *entrant, à Mohammed.* — Je te salue, toi, trésor de la libéralité et de la charité, toi dont la présence a sanctifié le temple de la Mecque, toi que Dieu appelle son ami, toi dont le patriarche Abraham se glorifie d'être l'humble serviteur. Moi aussi, Gabriel, je suis un de tes serviteurs. Notre Maître glorieux m'envoie ici. Il m'a dit : Vas-y et observe si réellement il est désireux d'entrer dans le sein de ma miséricorde, et d'illuminer par sa présence l'auréole des gloires de mon paradis.

LE PROPHÈTE. — Salut, dépositaire fidèle de la parole inspirée ; grand consolateur des peuples opprimés, salut !

GABRIEL, *au Prophète.* — Tu souffres, ô pontife de deux mondes ! Tu sens ton cœur défaillir de plus en plus, n'est-ce pas ?

AZRAEL, *donnant une pomme au Prophète.* — Quoique l'air que tu respires soit embaumé comme un arome le plus suave, voici un fruit dont le parfum peut ranimer l'atonie de tes défaillances. O souverain de la religion !

---

sition, jugea utile de saisir cette occasion de rappeler l'importance des monuments historiques et le respect qui leur est dû :

« Personne assurément, dit-il, dans cette enceinte, ne saurait mettre en doute l'importance historique du séjour de l'Assemblée nationale à Versailles.

» Voter un signe commémoratif, ce sera donc simplement se conformer à l'usage constant de tous les temps, de tous les pays, d'élever des monuments, de formes et de dimensions diverses, pour consacrer le souvenir des événements considérables et des hommes célèbres.

» Et, que l'on veuille bien le remarquer, il n'importe même pas que les monuments historiques éveillent les mêmes sentiments, les mêmes sympathies dans toutes les âmes. Si cette condition était jugée nécessaire, il n'y aurait plus qu'à laisser tomber en ruine la plupart des anciens monuments et à guère n'en élever de nouveaux.

» Mais il suffit de comprendre l'utilité des monuments historiques pour les respecter. Ce sont, pour ainsi dire, les chapitres en relief des annales du genre humain : les chronologies reposent principalement sur les monuments à date certaine. Qu'ils plaisent ou non, les monuments historiques sont utiles.

» Depuis soixante ans seulement, combien n'a-t-on pas élevé de statues, de bustes, de monuments aux empereurs et aux rois ! Et on a toujours oublié 89 ! Au bord de la Méditerranée, au golfe Jouan, une pierre marque le premier pas de Napoléon revenant de l'île d'Elbe pour ressaisir son pouvoir. On n'a pas marqué même d'une pierre le premier pas que fit la France arrivant à la liberté ! (Très-bien ! très-bien ! et applaudissements.)

» Cependant, quelle Assemblée nationale a jamais été plus digne de souvenir que cette grande Assemblée de 89, dont l'un de nos honorables collègues, M. Léonce de Lavergne, a dit si justement : « Jamais plus magnifique réunion d'hommes ne fit l'honneur d'un peuple » libre. » Augustin Thierry ne parlait jamais de l'Assemblée de 89 sans l'appeler « la grande Assemblée. »

» Tous les historiens monarchiques, même en discutant sévèrement quelques parties de l'œuvre de 89, ont reconnu cette grandeur. »

A la Chambre des députés, la loi fut votée sans aucune discussion.

Le 30 juillet 1881, le Sénat approuva un projet de loi présenté par le ministre des beaux-arts, demandant l'ouverture d'un premier crédit de 450 000 francs, pour les travaux préliminaires du monument.

veuille sentir cette pomme que j'ai cueillie exprès pour toi, dans un verger du plus haut de nos paradis. Prends-la.

Le Prophète, *en sentant la pomme.* — Adieu la terre! Un désir m'entraîne irrésistiblement envers mon Vieil Ami. Là je trouverai bien de quoi guérir ma poitrine ulcérée. Enfin, m'y voici! Mes yeux ne voient que Lui! Je dis, je confesse que : *Il n'y a pas d'Allah sinon* Lui!

(*Il tombe et expire. Les personnes de la famille du Prophète accourent et se rangent autour du cadavre*).

LE THÉATRE PERSAN.

Il peut suffire des lignes qui précèdent pour montrer que l'art dramatique des Persans n'est pas à dédaigner, et que, même aujourd'hui, leurs représentations théâtrales ne sont pas sans intérêt.

A son rang supérieur, le répertoire se compose de légendes dialoguées, écrites en vers, ou *téaziés*, qui sont probablement en partie des œuvres du seizième siècle : les sentiments qu'on y exprime sont nobles; le style, à part des locutions parfois trop emphatiques, est correct et élevé. Le savant M. Chodzko possède un recueil où l'on compte trente-trois téaziés. Ces pièces, d'un caractère religieux, sont représentées surtout lors des solennités religieuses du mois de moharrem. Toutefois les Persans riches considèrent comme un acte méritoire de les faire jouer à d'autres époques, de même que nous avons vu les riches Chinois faire réimprimer et distribuer, avec le même but, le « Livre des récompenses et des peines (1). »

Au-dessous de ce genre, qui correspond à nos anciens mystères, ou même à nos tragédies religieuses, il ne manque point de comédies ou farces, représentées par des acteurs errants qu'on nomme *houtys*. Ces pièces populaires sont le plus souvent improvisées : d'après plusieurs analyses qu'on en a données, il est permis de supposer qu'il s'y rencontre d'amusantes critiques de mœurs, et qu'il y aurait intérêt à les mieux connaître, sauf, peut-être, la nécessité de quelques omissions.

A un rang tout à fait inférieur sont les *marionnettes*, qui se recommandent quelquefois par une verve plaisante.

M. Chodzko donne une description intéressante des représentations des téaziés :

« Dans les campements de nomades, ainsi que dans les villages, les pâtres et les paysans se font donner cette sorte de représentation dans des *tekiés*, ou portiques construits spécialement pour ce genre de divertissements. Dans les villes, ce sont les places publiques, les caravansérails, les cours des mosquées et des palais, qui servent de lieu de rendez-vous aux spectateurs.

» Comme les représentations ont toujours lieu en plein air et que le mois de moharrem, consacré aux téaziés, n'arrive pas toujours à la même saison, d'énormes pièces de toile couvrent, au besoin, le local et protègent les acteurs contre les intempéries de l'air. Alors les galeries et les fenêtres qui donnent sur la scène ainsi couverte sont réservées pour la noblesse et pour ses invités, au nombre desquels se trouvent les étrangers et les membres du corps diplomatique. Par terre, le plus souvent dans un compartiment séparé, vont s'asseoir les femmes. Elles s'y placent comme elles peuvent, sur le pavé, sur le sable nu, sans tapis ni sièges autres que de petits tabourets que chacune doit apporter avec elle. Le reste du parterre est rempli par des gens assis à la manière persane, c'est-à-dire accroupis sur leurs genoux. De jeunes garçons circulent avec des sacs de cuir remplis d'eau fraîche, suspendus en bandoulière, et une soucoupe à la main. Rien de plus gracieux que ces porteurs d'eau; on les appelle *Nezri*, ou Nazaréens, *devoti, ex-voto*. Vêtus avec luxe, les cils et les sourcils peints en bleu foncé, la chevelure frisée en boucles flottantes sur les épaules, et coiffés d'un bonnet (*cheb-kulâh*) de cachemire resplendissant de perles et de pierreries précieuses, ils donnent à boire au public de l'eau glacée et souvent des cherbets.

» Après les Nezri, viennent les loueurs de pipes, les marchands de *muhr*, ou pastilles faites de la terre du désert de Kerbéla, parfumées de musc, et sur lesquelles les dévots des deux sexes déposent leur front en priant; les marchands de gâteaux *baqlava*, mais surtout les *nukhouty* ou vendeurs de friandises consistant en pois (*nukhoul*), graines de melon, graines de poire, de millet, tout cela préparé à l'orientale, c'est-à-dire macéré d'abord dans la saumure et ensuite grillé à petit feu. On en consomme beaucoup. Le mastic ou la gomme de térébinthe sont aussi en grande faveur parmi les spectateurs des téaziés; les femmes en mâchent continuellement.

» Les spectateurs riches ou aisés, assis aux fenêtres, y prennent du café noir, ou fument leurs kaliounes (*nargui-lehs*).

» Enfin, on voit se promener les *ferrâches*, ou domestiques provisoirement chargés du maintien de l'ordre. Ils sont armés de gros bâtons et, l'œil attentif, la main en l'air, ils se frayent un chemin dans toutes les directions. »

(1) Voy. t. XLIV, 1876, p. 282, 334 et 370.

L'ORDRE.

L'ordre est la loi inviolable des esprits, et rien n'est réglé s'il n'y est conforme. (1)

(1) Malebranche, *Traité de morale*.

FENIANS.

Le nom de fenians, qui revient si souvent aujourd'hui dans les récits de la lutte entre l'Irlande et l'Angleterre, a été emprunté à une ancienne milice celtique : il en est fait mention dans Walter Scott. Il est devenu une démonstration de parti en 1848, et l'on croit que l'initiative en fut prise par l'Irlandais John O'Mahoney, qui, après avoir été mêlé à une tentative précédente d'insurrection, avait émigré aux États-Unis.

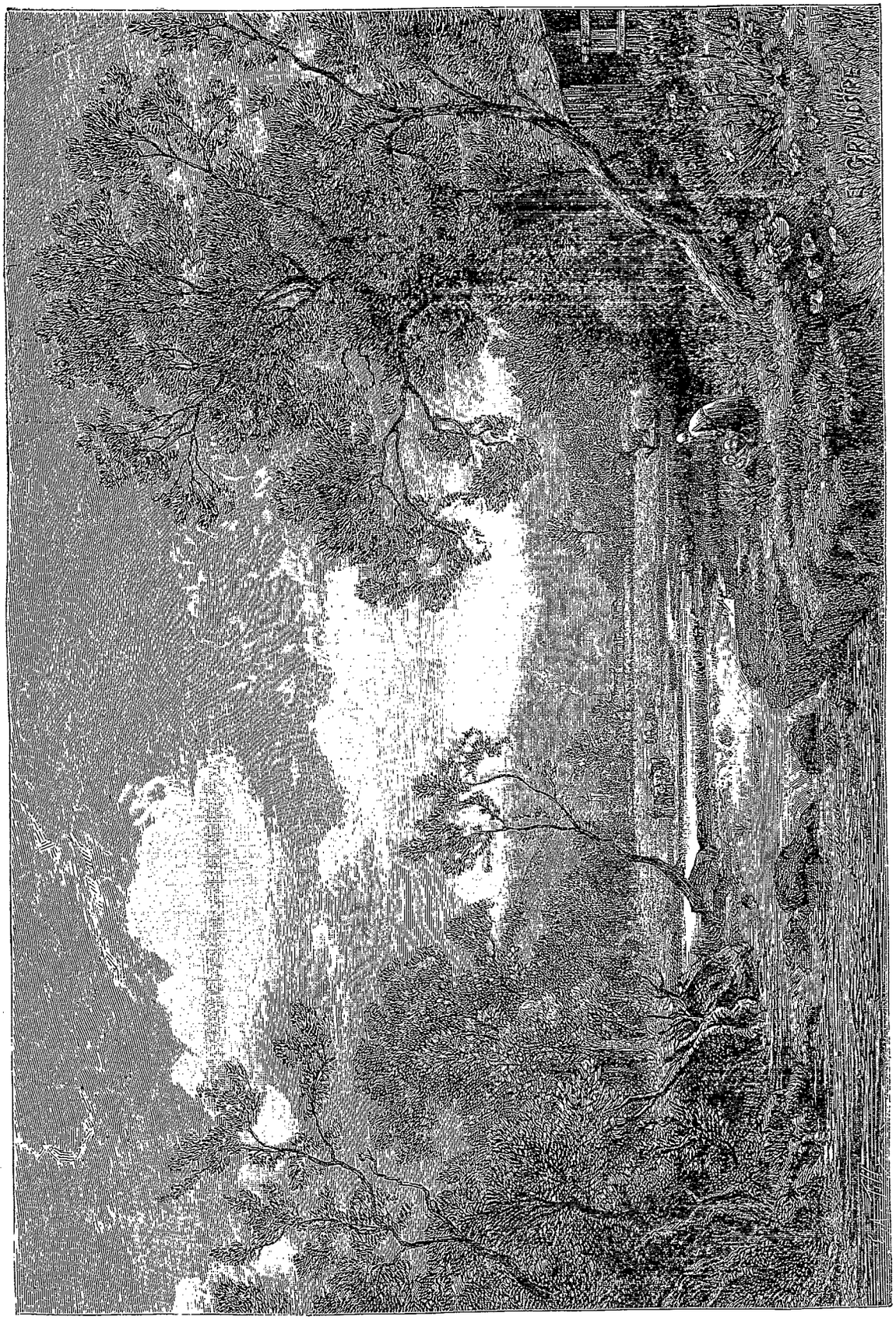
LA VALLÉE DE PLAINFAING,

DANS LES VOSGES.

Dans la riche collection de paysages que la campagne déploie de toutes parts devant nos yeux, il s'en trouve de tout faits, d'achevés, qui s'emparent du premier coup et sans réserve de notre admiration. On n'y regrette rien, on n'y souhaite rien; on n'y voudrait rien retrancher, rien ajouter. L'amateur des sites champêtres s'arrête charmé et contemple; le peintre se hâte de saisir ses pinceaux.

Telle est la charmante vallée de Plainfaing, près de Saint-Dié, dans les Vosges. La nature semble s'être appliquée à composer ce paysage d'éléments choisis. Des collines lointaines, aux cimes mollement arrondies, ferment

au fond la vallée ; sur les côtés, des groupes d'arbres l'encadrent ; au milieu s'étalent des prairies à travers lesquelles une rivière, la Meurthe, qui n'est encore qu'un large ruisseau, coule en serpentant. Les détails concordent entre eux et concordent avec l'ensemble ; tous concourent à l'effet général.



La Vallée de Plainfaing, dans les Vosges. — Tableau et dessin sur bois de Grandsire.

Au loin, l'œil distingue quelques habitations, quelque chose comme des clochers, des tours ou peut-être des cheminées d'usines, mais atténuées par la distance et perdues dans la végétation. Dans les prairies sont disséminés des bestiaux ; les femmes qui les gardent sont assises sur l'herbe, au milieu de buissons fleuris, à l'ombre. La rivière circule avec lenteur, s'attarde dans ces prés verts, excepté en quelques endroits où, son lit se trouvant resserré entre des

berges rocheuses et parsemé de pierres saillantes, elle se précipite, bouillonne, écume; elle forme ainsi plusieurs petites cascades; puis, l'obstacle franchi, elle s'apaise et promène de nouveau avec complaisance sa nappe limpide.

Les arbres se conforment à cette scène aimable; ils n'affectent ni la puissance ni la majesté : ce sont des aunes sveltes et gracieux, des saules qui, n'ayant jamais été mutilés, déploient librement leurs branches élancées et légères.

Ce paysage ne plaît pas seulement aux yeux par l'heureux arrangement des lignes; il a une physionomie, une expression, un langage; il nous parle; il nous parle de paix, d'une vie facile, douce, heureuse; il nous raconte une idylle et nous persuade d'y croire.

LES RÉGIONS INCONNUES DU GLOBE

ET LEURS ABORDS.

Fin. — Voyez p. 6, 70, 90, 106, 357.

L'HOMME DANS LA RÉGION POLAIRE.

Fin.

En 1881, la corvette *Coligny* conduisait à Vadsœ une expédition scientifique française. Il y avait douze ans qu'on n'avait vu à Hammerfest et au delà le drapeau de la France. Le jour de la fête nationale, le 14 juillet, le *Coligny* étant mouillé à Vadsœ, toutes les maisons de la petite ville, tous les navires sur rade, hissèrent leurs couleurs, plusieurs même pavoisèrent, et le soir, au vingt et unième coup de canon, tous les pavillons furent amenés en même temps que les couleurs du *Coligny*.

Pendant quelques semaines d'été, le jour continu éclaire ces petites villes scandinaves. Le soleil, à l'approche du solstice, ne se couche plus, et, à minuit, il reste encore très haut au-dessus de l'horizon, au milieu d'un ciel souvent chargé de brumes.

Ce jour continu éclaire un paysage désolé. Au nord du Finmark, les sapins ont disparu. Les bouleaux eux-mêmes, devenus chétifs, sont représentés seulement par des espèces naines. On traverse une forêt, mais cette forêt vous vient aux genoux. Seulement, en quelques endroits abrités du littoral se trouvent des bouleaux hauts de quatre à cinq mètres. Le plus souvent la terre est entièrement nue ou couverte à peine d'un maigre gazon. L'humble trèfle lui-même n'y vient pas. Les montagnes se dessinent dans la pureté de leurs lignes, et le paysage gagne en grandeur sévère ce qu'il perd en douceur et en agrément. Quand la neige a fondu, de petites fleurs piquent çà et là le gazon de leurs couleurs assez vives, dont l'œil se rassasie.

En passant de la côte dans l'intérieur du pays traversé par la frontière de la Scandinavie et de l'empire russe, on entre dans la forêt laponne, hantée par les ours, les rennes errants et les campagnols. Pour préserver leurs provisions d'hiver contre ces petits animaux, les Lapons construisent des greniers aériens soutenus par un seul pilier central fait du tronc coupé d'un sapin, et qu'ils ont soin de polir, afin que les redoutables rongeurs n'y puissent grimper.

Les rares habitants de ces solitudes, encore à peu près inconnues, vivent en dehors de la civilisation : un Lapon rencontré par M. Pouchet dans l'été de 1881 savait bien qu'il était sujet russe, mais il ignorait le nom du tsar; il ne savait pas qu'au mois de mars précédent l'empereur Alexandre II avait été assassiné.

Le blé ne mûrit pas en Laponie. Pendant l'hiver, la nourriture des Lapons, des Russes et des Samoyèdes des gouvernements du Nord, se compose de mousses, d'écorces d'arbres et d'herbes amères. La langue des Lapons révèle la dureté du climat : dans cet idiome, il y a vingt mots pour nommer la glace, onze pour le froid, quarante et un pour la neige et ses composés, vingt-six verbes pour les phénomènes du gel et du dégel. Une telle richesse n'est que trop significative.

A l'est des Lapons et des Russes, ce sont les Samoyèdes qui occupent le pourtour du bassin polaire. Ces nomades asiatiques errent dans la *toundra*, par delà la zone des arbres, partout où la mousse des rennes fournit la nourriture nécessaire à leurs troupeaux. Le sol revêtu de cette mousse a la couleur de blanc fané.

Depuis trente ans, la peste sibérienne a fait de grands ravages parmi les troupeaux de rennes. Mais la mer est, pour les Samoyèdes aussi, la grande nourricière. Von Baer a dit : « L'habitant des tropiques cueille sa nourriture aux arbres; sous la zone tempérée, le paysan la moissonne sur le sol; dans le voisinage des pôles, c'est dans l'eau qu'il faut la chercher. »

Kaborava est, au sud du détroit de Yougor, la station d'été d'une troupe de Samoyèdes qui font paître leurs troupeaux de rennes dans l'île de Vaïgatch et sur les *toundras* avoisinantes. Neuf Russes et Finnois russifiés y viennent également pour faire des échanges avec ces nomades et se livrer à la chasse et à la pêche. Ces marchands ont formé, pour la prise des cétacés, une société divisée en vingt-deux actions. Deux sont attribuées à saint Nicolas, le saint vénéré de Kaborava, dont une image sacrée se trouve dans la chapelle; les autres parts sont distribuées entre les membres de l'association. Parfois, des dissensions qui éclatent entre les actionnaires empêchent toute pêche. « A chacun suivant son œuvre », telle est la règle de la Société. Mais ceux qui sont riches ne veulent pas travailler, et leur cupidité ou leur fainéantise amène ici la discorde comme dans le reste du monde.

Les Russes vendent aux Samoyèdes de la poudre, du plomb, de mauvaises armes, du rhum, du pain, du sucre, des tasses à thé. En échange, les Samoyèdes donnent aux Russes du poisson, de l'huile, des dents de morse, des peaux de renne, de renard, de loup, de glouton et d'ours blanc. En hiver, les Samoyèdes émigrent avec leurs troupeaux dans des régions plus méridionales, et les commerçants russes transportent leurs marchandises à Poustosersk, Mésen, Arkhangel...

Les *toundras* du littoral sibérien et l'archipel de la Nouvelle-Sibérie sont parcourus par les chasseurs d'ivoire, à la recherche de défenses de mammouth. Cet éléphant, plus grand et plus fort que l'éléphant actuel, devait abonder jadis dans ces régions; car les quantités d'ivoire que l'on y recueille chaque année ne pèsent pas moins de 10 000 kilogrammes, et le nombre de défenses annuellement trouvées provient d'environ deux cents mammouths. On y a même découvert deux mammouths complets, l'un en 1799, l'autre en 1839 : ce sont ceux que l'on voit aujourd'hui aux musées de Saint-Pétersbourg et de Moscou.

Sur la côte sibérienne et sur les archipels côtiers (îles aux Ours, archipel de la Nouvelle-Sibérie), de nombreuses

cabanes d'hiver sont habitées par des chasseurs de mammouths et aussi par des pêcheurs. Les mers glaciales de l'Asie, comme celles de l'Europe, foisonnent de vie animale, et la pêche est une industrie de grand avenir pour les Sibériens du nord.

Mais ce n'est pas seulement la pêche abondante, l'ivoire du mammouth et du rhinocéros, les cornes de buffle, les sabots de cheval, qui attirent l'homme sur les bords du bassin polaire. Chaque hiver, des chasseurs habitent l'archipel de la Nouvelle-Sibérie ; les îles alors sont reliées au continent par des ponts de glace, ou plutôt toutes les terres sont étreintes par la banquise. Les ours blancs, les rennes sauvages, les renards, les gloutons, les rongeurs, passent ainsi, sur la glace, du continent dans les îles. Nombre d'espèces, adoptant la couleur de leur milieu, portent la livrée du pôle : l'ours, le renard des neiges, le lièvre polaire, l'hermine, et bien d'autres dont le blanc est la couleur de la robe.

C'est en Sibérie que l'homme affronte les plus basses températures. Le pôle de froid oscille dans la Sibérie orientale, entre Yakoutsk et les côtes de l'océan Glacial. Longtemps Yakoutsk sur la Léna a passé pour le lieu habité le plus froid de la terre ; mais Oustié-Yansk et Verkho-Yansk, deux localités situées sur la Yana (petit fleuve sibérien), «jouissent» d'un climat encore moins clément. Oustié-Yansk, près de l'embouchure, un peu au sud du 71e degré, a pour moyenne de l'année — 15°.6. Moins septentrional, mais plus froid encore, Verkho-Yansk, entre le 67e et le 68e parallèle, a — 16°.7 de température moyenne. Yakoutsk, avec ses — 11°.2, peut être considéré comme un aimable séjour.

Le thermomètre à Yakoutsk oscille entre + 38°.8 (ce sont les plus fortes chaleurs connues à Paris) et — 62°, ce qui fait environ 100 degrés d'écart. A Verkho-Yansk il monte à + 30°.1 et descend à — 63°.2. La moyenne de janvier est de — 49 degrés.

L'homme vit cependant dans ces températures excessives. Et même les hivers sibériens sont moins pénibles à supporter qu'on ne se l'imagine avant de les avoir subis. Mais, pour cela, il faut être convenablement nourri, bien vêtu et enveloppé de fourrures. Ce climat glacial est extrêmement salubre ; l'air est transparent, calme, parfaitement sec et pur. L'atmosphère pendant l'hiver n'est ordinairement agitée par aucun souffle dans la région du pôle de froid. Le climat est si sec que la tranche annuelle de précipitation à Yakoutsk n'a que 25 centimètres d'épaisseur. C'est à peine la moitié de l'humidité qui tombe dans le bassin de Paris. Dans ce climat polaire, la phtisie est inconnue.

L'homme n'est pas seul à supporter ces froids excessifs : dans sa lutte pour l'existence, il est aidé par des animaux domestiques. Les rennes se pressent autour des *yourtes* groupées en hameaux dans les toundras. Les Yakoutes font même vivre des bœufs et des chevaux par delà le cercle polaire, et pour les nourrir ne craignent pas d'aller chercher du foin jusqu'à des centaines de kilomètres de distance. Les chiens, enfin, sont les compagnons fidèles, dévoués et infatigables des Samoyèdes et des Tchouktches. Eux aussi, comme les chiens des Kamtschatdales dont parle Michelet, « en grandes bandes, par milliers, dans les longues nuits, hurlent contre la vague hurlante, et font assaut de fureur avec l'océan du Nord. »

Sans tenir compte des Scandinaves et des Russes, toutes ces peuplades de pêcheurs, de chasseurs et de pasteurs de rennes, disséminées du cap Nord de l'Europe jusqu'au détroit de Béring, Lapons, Samoyèdes, Toungouses, Yakoutes, Youkaghirs, Tchouktches, ne sont pas au nombre de plus de 325 000 âmes.

Voici l'évaluation très approximative qu'on en a faite :

Lapons....	de Norvège en 1875, y compris les métis.	21 179	30 000
	de Suède en 1875.....	6 600	
	de Russie et Finlande en 1859.....	2 322	
Samoyèdes.	de la Russie d'Europe en 1864.....	5 068	30 000
	de la Sibérie en 1880.....	25 000	
Toungouses en 1880.....			50 000
Yakoutes en 1880			200 000
Youkaghirs en 1880			1 600
Tchouktches en 1880.....			12 000
			323 600

Mais tout le corps de ces peuplades nomades n'habite pas la région arctique proprement dite ; en Sibérie surtout, elles occupent d'immenses territoires au sud du cercle polaire. Il faut ajouter à ce total les 236 Danois (en 1874) et les 10 000 Esquimaux environ qu'on présume habiter le Groenland, enfin quelques milliers d'Innoïts errants dans l'Alaska et sur les rivages arctiques de l'Amérique du Nord, pour se faire une idée d'ensemble des populations boréales.

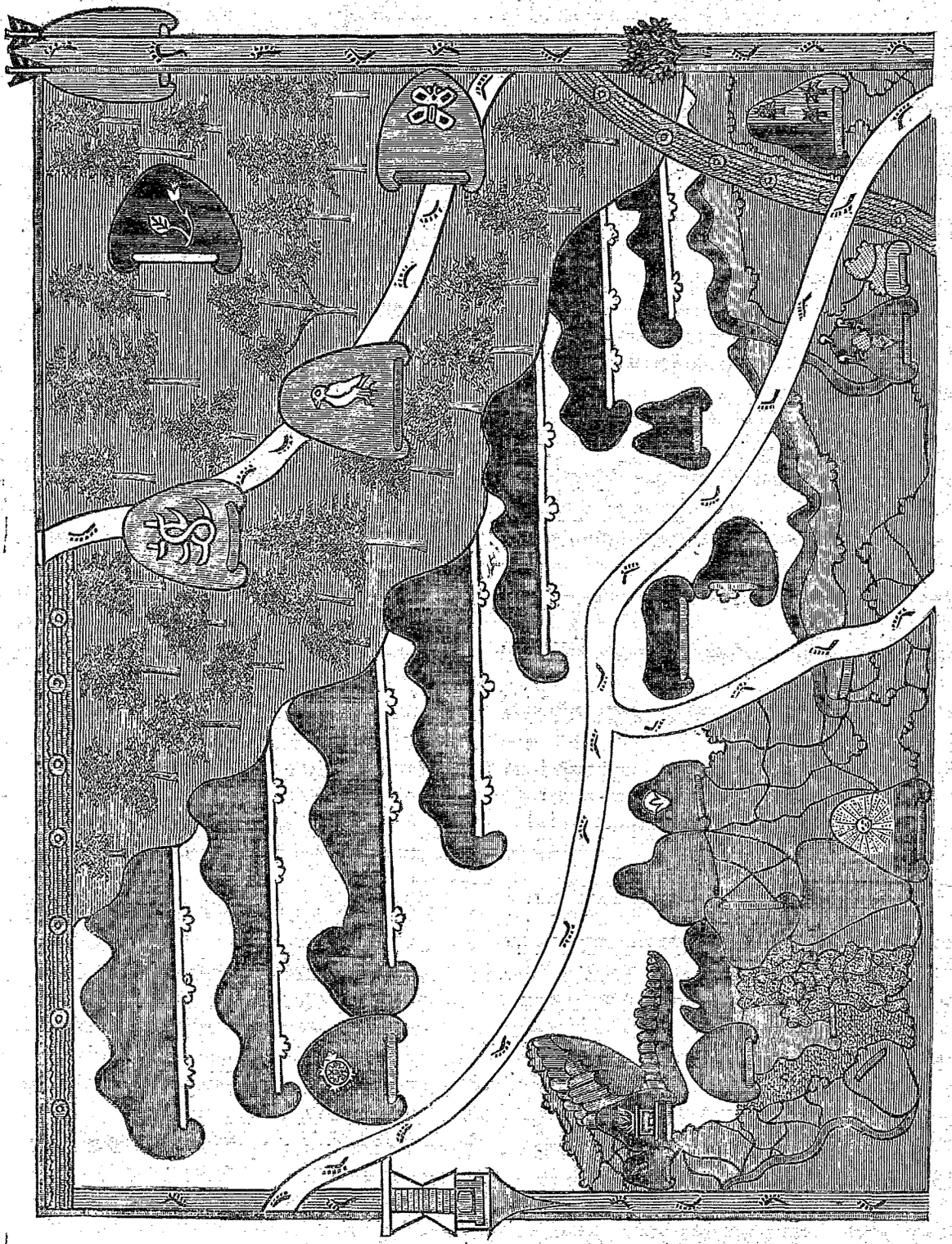
A côté des indigènes et des voyageurs européens qu'attirent dans la région arctique le commerce et l'industrie, il ne faut pas oublier les « colons » qu'y pousse la passion de la science. Outre les observatoires circumpolaires que nous avons déjà nommés, nous devons mentionner la station météorologique néerlandaise de Port-Dickson à l'embouchure du Yénisséi, la station russe des bouches de la Léna, les deux postes nord-américains établis par les États-Unis, l'un à la pointe Barrow, à l'est du détroit de Béring, l'autre dans la baie de Lady-Franklin, sur le couloir polaire du nord-ouest. Dans ces terres hyperboréennes du froid et de la nuit qui n'appartiennent pas à l'homme et qui lui semblent interdites ; dans ces archipels qu'enveloppent des brouillards intenses, si permanents que Nordenskjœld a côtoyé toute la côte sibérienne sans rien voir, et si noirs que Payer, en août 1873, a vécu plus de quatorze jours comme au fond d'une basse fosse ; dans ces mers de la zone polaire où, de temps à autre, les glaces se jouent à broyer un navire, à enfermer, à saisir et à écraser en quelques heures toute une flotte, comme cela est arrivé, en 1871, à la flotte baleinière américaine ; dans cette zone d'horreur et d'effroi, l'homme a marqué partout sa trace : ici c'est son drapeau, et là sa tombe. Mais ce qui consacre sa conquête, ce n'est pas le négoce et l'industrie ; ce n'est pas la science, qui pourtant a fixé astronomiquement les côtes, sondé les mers et mesuré les sommets ; ni la passion politique, qui porte les États européens à revendiquer la possession d'archipels inhabités ; ni les rivalités nationales et le faux patriotisme qui ont fait donner dix appellations distinctes aux caps, aux baies et aux îles... non ; ce qui consacre à jamais la conquête du pôle, c'est l'esprit de dévouement et de sacrifice.

« Quoique situées en dehors du monde habité, ces terres inhospitalières rappellent néanmoins quelques-unes des gloires les plus pures de l'humanité. Ces mers dangereuses ont été parcourues dans tous les sens par des hommes sans peur, qui ne cherchaient ni des batailles ni la fortune, mais seulement la joie d'être utiles. Leurs noms rappellent

les hauts faits de courage et de persévérance dont la race humaine peut rester fière à jamais, et pas une année ne s'écoule sans que d'autres hommes vaillants ne s'élancent sur les traces des premiers explorateurs, afin d'agrandir le monde connu et de pénétrer plus avant dans les mystères du pôle. »

CARTE GÉOGRAPHIQUE
DES INDIGÈNES DE LA NOUVELLE-ESPAGNE.

M. Léon de Rosny, dans un ouvrage richement illustré, intitulé : *les Documents écrits de l'antiquité américaine* (1), a publié le fac-similé d'une carte géographique attribuée aux

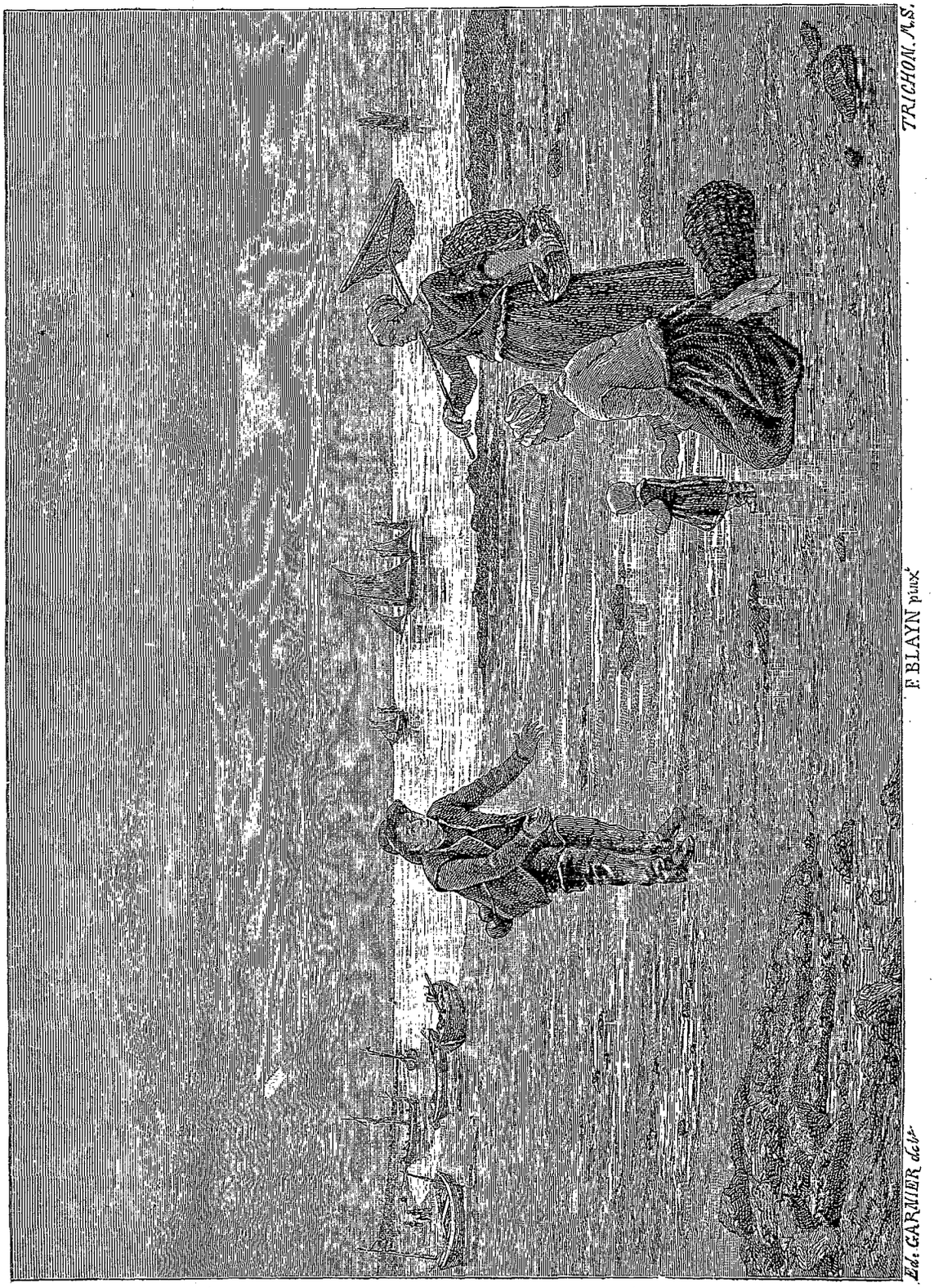


Carte géographique des anciens indigènes de la Nouvelle-Espagne (Aztèques).

anciens Aztèques, et conservée aux archives des Indes, à Séville. On voit par cet exemple curieux que ces cartes peintes étaient d'un caractère essentiellement primitif. Les localités y sont désignées à l'aide d'une sorte de monticule ombré, et leurs noms sont notés au moyen d'hiéroglyphes ou signes de rébus. Les rochers sont dessinés tant bien que mal d'après nature, et les rivières (de couleur bleue) y sont figurées par un double cercle, abréviation d'un hiéroglyphe signifiant *alt*, eau. Des traces de pied indiquent les routes.

(1) In-4°. Paris, Maisonneuve, 1882.

LE BORD DE LA MER.



Salon de 1882 ; Peinture. — Sur la plage, tableau de F. Blayn.

« C'est un métier dur que le nôtre, — me disait un jour un pêcheur que je rencontrais sur la plage d'un petit port de la côte normande et avec qui je causais quelquefois, tandis qu'il étendait ses filets sur le sable pour les faire sécher; — oui, c'est un dur métier; et pourtant, quand on est né ici, au bord de la mer, on ne peut pas en prendre un autre. Voyez-vous, la mer nous enjôle ; elle nous attire tout petits, elle nous flatte, et quand une fois elle nous tient, elle ne nous lâche plus; on lui appartient pour toute la vie.

» Le bruit de la vague nous endort dans nos berceaux. C'est sur la grève, parmi les flaques, que nos mères nous promènent et nous font faire nos premiers pas. Nous n'avons pas plutôt les yeux ouverts que nous voyons des bateaux, des voiles, des mâts; nous voyons tous les jours

notre père, nos frères aînés s'embarquer, et nous tendons les bras pour aller avec eux.

» Dès que nous sommes à peu près solides sur nos jambes, nous courons à la cueillette des moules sur les rochers, à la chasse des crabes sous les pierres et les varechs, à la pêche des crevettes dans l'écume des lames, avec de l'eau jusqu'à mi-corps. A douze ans, on nous emmène en mer et nous aidons à la manœuvre; nous détachons le poisson des lignes, et c'est nous qui avons amorcé les hameçons. Voilà comment nous devenons pêcheurs; nous n'avons pas pris le métier, c'est le métier qui nous a pris.

» Plus tard on sait ce qu'il vaut. Le profit est mince et la peine est grosse : les nuits sans dormir, le brouillard où l'on se perd, les pluies et les vagues, l'eau d'en haut et l'eau d'en bas qui vous percent jusqu'aux os, le vent qui vous fouette avec rage, le poisson qui ne donne pas ou qui se vend mal, le gain qui se dépense à mesure, pas d'économies pour les vieux jours, et puis, à chaque instant, le risque de se noyer : on part et l'on ne sait pas si l'on reviendra.

» J'ai eu un frère qui a péri en mer, et un cousin aussi, et aussi, il y a deux ans, mon neveu, le fils de ma sœur. Il n'y a pas une famille d'ici à qui la mer n'ait pris un des siens. Allez vous promener là-haut, derrière l'église, dans le cimetière; vous en verrez, des tombes de pêcheurs, et lisez ce qui est écrit dessus : Mort en mer à dix-huit ans, à vingt, à vingt-cinq ans.

» C'est égal, on tient bon, et quand même on pourrait faire autre chose, on ne le voudrait pas. On est pauvre, c'est vrai, mais on n'est pas malheureux; on ne manque pas du nécessaire. Le paysan, lui, se donne bien du mal pour faire pousser sa récolte; la nôtre, la mer la produit toute seule, nous n'avons qu'à la ramasser; il ne moissonne qu'une fois, nous moissonnons tout le long de l'année; la gelée, la grêle, trop d'humidité, trop de sécheresse, ruinent son champ; tout cela ne fait rien au poisson ni au pêcheur. Et puis il y a de bons moments; quand le temps est beau, le ciel bleu, la mer unie et polie comme un miroir, et qu'une jolie brise, soufflant en plein dans la voile, fait filer la barque comme une mouette, et qu'on n'a qu'à se laisser glisser sans rien faire, on est content, on croirait que tout vous obéit, on est là comme un roi.

» Pour la mort, il faut dire qu'à force de la voir de près et d'être obligé d'y penser, on finit par l'oublier; on n'en a pas peur. On sait bien qu'elle n'est pas pour nous seuls. Ceux qui vivent là-bas dans les terres, derrière les collines et les montagnes, la fièvre sait bien aller les chercher quand leur tour est venu. Personne n'a rien à y redire, puisque le grand capitaine qui commande à bord de ce monde l'a ordonné ainsi.

» L'ennui, c'est qu'on vieillit, et la mer ne veut que les jeunes et les forts; les anciens restent sur le bord. Alors il y a la pêche de rivage, les filets que l'on tend sur la grève à marée basse, et il vient jusque-là quelques poissons pour s'y prendre. Le butin n'est pas gros, mais c'est assez pour vivre. Quand j'en serai là, je ferai comme ce vieux que vous voyez là-bas fumant devant sa porte : ce bateau retourné sur la plage, avec une porte et une petite fenêtre percées dans sa coque, c'est sa maison; il demeure là. Il y en avait un autre qui logeait dans un trou de la falaise, au-dessus du niveau des hautes marées. Il avait un lit de varechs séchés, et une claie de roseaux fermait l'ouverture. Il ne devait pas être mal là-haut, dans son nid de goéland; il voyait toutes les barques et tous les navires qui passent. On dit qu'il avait à la campagne des parents aisés auprès de qui il aurait pu se retirer; il n'a jamais voulu. Je ferais comme lui. Voyez-vous, quand on a vécu depuis son enfance avec la mer, on ne peut plus la quitter, on ne peut plus se passer d'elle. »

JESSY.

NOUVELLE, PAR M. ANATOLE FRANCE.

Il y avait à Londres, sous le règne d'Élisabeth, un savant nommé Bog, qui était fort célèbre, sous le nom de Bogus, pour un Traité des erreurs humaines que personne ne connaissait.

Bogus, qui y travaillait depuis vingt-cinq ans, n'en avait encore rien publié. Mais son manuscrit, mis au net et rangé sur des tablettes dans l'embrasure d'une fenêtre, ne comprenait pas moins de dix volumes in-folio.

Le premier traitait de l'erreur de naître, principe de toutes les autres. On voyait dans les suivants les erreurs des petits garçons et des petites filles, des adolescents, des hommes mûrs et des vieillards, et celles des personnes de diverses professions, telles qu'hommes d'État, marchands, soldats, cuisiniers, publicistes, etc.

Les derniers volumes, encore imparfaits, comprenaient les erreurs de la république, qui résultent de toutes les erreurs individuelles et professionnelles. Et tel était l'enchaînement des idées dans ce bel ouvrage, qu'on ne pouvait retrancher une page sans détruire tout le reste. Les démonstrations sortaient les unes des autres, et il résultait certainement de la dernière que le mal est l'essence de la vie, et que si la vie est une quantité, on peut affirmer avec une précision mathématique qu'il y a autant de mal que de vie sur la terre.

Bogus n'avait pas fait l'erreur de se marier. Il vivait dans sa maisonnette seul avec une vieille gouvernante nommée Kat, c'est-à-dire Catherine, et qu'il appelait Clausentina, parce qu'elle était de Southampton.

La sœur du philosophe, d'un esprit moins transcendant que celui de son frère, avait, d'erreur en erreur, aimé un marchand de draps de la Cité, épousé ce marchand, et mis au monde une petite fille nommée Jessy. Sa dernière erreur avait été de mourir après dix ans de ménage et de causer ainsi la mort du marchand de draps, qui ne put lui survivre.

Bogus recueillit chez lui l'orpheline par pitié, et aussi dans l'espoir qu'elle lui fournirait un bon exemplaire des erreurs enfantines.

Elle avait alors six ans. Pendant les huit premiers jours qu'elle fut chez le docteur, elle pleura et ne dit rien. Le matin du neuvième, elle dit à Bogus :

— J'ai vu maman : elle était toute blanche; elle avait des fleurs dans un pli de sa robe; elle les a répandues sur mon lit, mais je ne les ai pas retrouvées ce matin. Donne-les-moi, dis, les fleurs de maman.

Bog nota cette erreur, mais il reconnut, dans le commentaire qu'il en fit, que c'était une erreur innocente et en quelque sorte gracieuse.

A quelque temps de là, Jessy dit à Bog :

— Oncle Bog, tu es vieux, tu es laid, mais je t'aime bien et il faut bien m'aimer.

Bog prit sa plume; mais, reconnaissant après quelque contention d'esprit qu'il n'avait plus l'air très jeune et qu'il n'avait jamais été très beau, il ne nota pas la parole de l'enfant. Seulement il dit :

— Pourquoi faut-il t'aimer, Jessy?

— Parce que je suis petite.

Est-il vrai, se demanda Bog, est-il vrai qu'il faille aimer les petits? Il se pourrait; car, dans le fait, ils ont grand besoin qu'on les aime. Par là s'excuserait la commune erreur des mères qui donnent à leurs petits enfants leur lait et leur amour. C'est un chapitre de mon traité qu'il va falloir revoir.

Le matin de sa fête, le docteur, en entrant dans la salle où étaient ses livres et ses papiers et qu'il nommait sa librairie, sentit une bonne odeur et vit un pot d'œillets sur le rebord de la fenêtre.

C'était trois fleurs, mais trois fleurs écarlates, que la lumière caressait joyeusement. Et tout riait dans la docte salle; le vieux fauteuil de tapisserie, la table de noyer, les dos antiques des bouquins riaient dans leur veau fauve, dans leur parchemin et dans leur peau de truie. Bogus, desséché comme eux, se prit comme eux à sourire. Jessy lui dit en l'embrassant :

— Vois, oncle Bog, vois : ici c'est le ciel (et elle montrait, à travers les vitres lamées de plomb, le bleu léger de l'air); puis, plus bas, c'est la terre, la terre fleurie (et elle montrait le pot d'œillets); puis, entre deux, les gros livres noirs, c'est l'enfer.

Les gros livres noirs étaient précisément les dix tomes du Traité des erreurs humaines, rangés sous la fenêtre, dans l'embrasure. Cette erreur de Jessy rappela au docteur son œuvre qu'il négligeait depuis quelque temps pour se promener dans les rues et les parcs avec sa nièce.

L'enfant y découvrait mille choses aimables et les faisait découvrir en même temps à Bogus, qui n'avait guère de sa vie mis le nez dehors. Il rouvrit ses manuscrits, mais il ne se reconnut plus dans son ouvrage, où il n'y avait ni fleurs ni Jessy. Par bonheur, la philosophie lui vint en aide en lui suggérant cette idée transcendante que Jessy n'était bonne à rien. Il s'attacha d'autant plus solidement à cette vérité qu'elle était nécessaire à l'économie de son œuvre.

Un jour qu'il méditait sur ce sujet, il trouva Jessy qui, dans la librairie, enfilait une aiguille devant la fenêtre où étaient les œillets. Il lui demanda ce qu'elle voulait coudre.

Jessy lui répondit :

— Tu ne sais donc pas, oncle Bog, que les hirondelles sont parties.

Bogus n'en savait rien, la chose n'étant ni dans Pline ni dans Avicenne.

Jessy continua :

— C'est Kat qui m'a dit hier...

— Kat? s'écria Bogus. Cette enfant veut parler de la respectable Clausentina!

— Kat m'a dit hier : « Les hirondelles sont parties cette année plus tôt que de coutume; cela nous présage un hiver précoce et rigoureux. » Voilà ce que m'a dit Kat. Et puis, j'ai vu maman en robe blanche, avec une clarté dans les cheveux; seulement, elle n'avait pas de fleurs comme l'autre fois. Elle m'a dit : « Jessy, il faudra tirer du coffre la houppelande fourrée de l'oncle Bog et la réparer si elle est en mauvais état. » Je me suis éveillée et, sitôt levée, j'ai tiré la houppelande du coffre; et comme elle a craqué en plusieurs endroits, je vais la recoudre.

L'hiver vint et fut tel que l'avaient prédit les hirondelles. Bogus, dans sa houppelande, les pieds au feu, cherchait à raccommoder certains chapitres de son traité. Mais, à chaque fois qu'il parvenait à concilier ses nouvelles expériences avec la théorie du mal universel, Jessy brouillait ses idées en lui apportant un pot de bonne ale, ou seulement en montrant ses yeux et son sourire.

Quand revint l'été, ils firent, l'oncle et la nièce, des promenades dans les champs. Jessy en rapportait des herbes qu'il lui nommait et qu'elle classait, le soir, selon leurs propriétés. Elle montrait dans ces promenades un esprit juste et une âme charmante. Or, un soir, comme elle étalait sur la table les herbes cueillies dans le jour, elle dit à Bogus :

— Maintenant, oncle Bog, je connais par leur nom toutes les plantes que tu m'as montrées. Voici celles qui guérissent et celles qui consolent. Je veux les garder pour les reconnaître toujours et les faire connaître à d'autres. Il me faudrait un gros livre pour les faire sécher dedans.

— Prends celui-ci, dit Bog.

Et il lui montra le tome premier du Traité des erreurs humaines.

Quand le volume eut une plante à chaque feuillet, on prit le suivant, et, en trois étés, le chef-d'œuvre du docteur fut complètement changé en un herbier.

CURIUS DENTATUS.

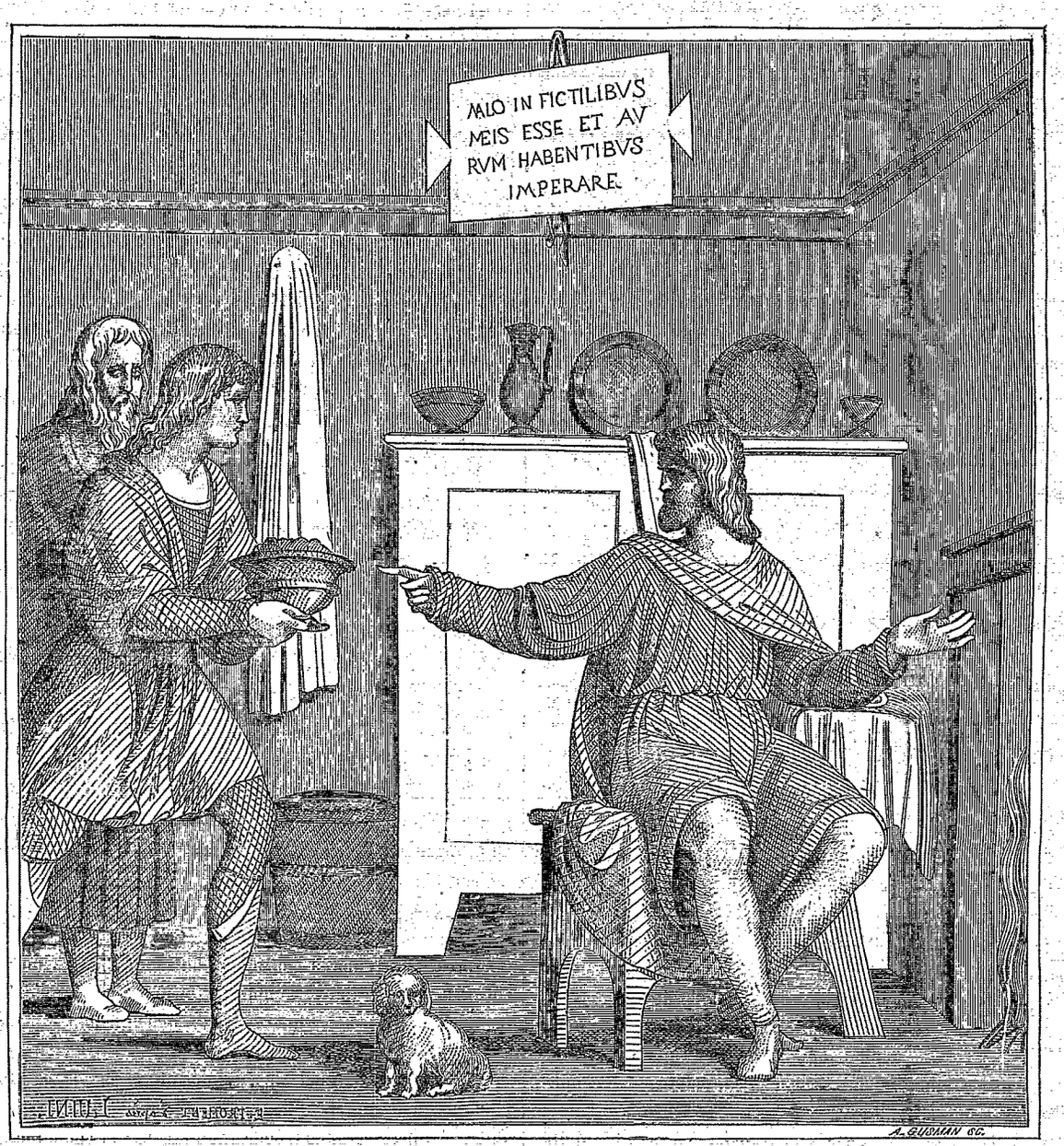
Vers la fin du deuxième siècle avant l'ère chrétienne, les Romains étaient les maîtres de l'Italie. Supérieurs par leur discipline et leur courage, ils l'étaient aussi par leur caractère : ils donnaient à tous les peuples les plus nobles exemples. « Leurs vertus privées, a dit un historien, légitimaient leur puissance, et c'était dans leurs mœurs qu'était le secret de la grandeur de Rome. Ces vainqueurs des Étrusques et de Tarente honoraient toujours la pauvreté, la soumission aux lois, le dévouement, et leur patriotisme avait la force d'un sentiment religieux. » (1)

Après « de célèbres consulats, de merveilleuses dictatures, d'innombrables triomphes » (2), les premiers d'entre les citoyens, les plus illustres chefs, dédaignaient le luxe, la fortune, et vivaient volontairement de leur travail dans les conditions les plus modestes. Le désintéressement de Cincinnatus était une tradition qu'on se faisait un devoir de suivre. Atilius Serranus labourait de même son champ lorsqu'on vint lui offrir la pourpre consulaire. Régulus avait pour tout bien un petit champ presque stérile. Fabricius, qui avait refusé les présents du roi Pyrrhus, Æmilius Papus, Curius *Dentatus* (3), Paul Émile et Scipion Émilien, restèrent toujours pauvres.

Curius, consul, avait eu la gloire de mettre fin à la longue lutte des Samnites avec Rome. Les vaincus, enfin résignés, ne désiraient plus que des conditions de paix modérées. Ils envoyèrent à Curius de riches présents, espérant par là se le rendre favorable. Les députés trouvèrent le triomphateur à la campagne, assis sur un escabeau et faisant cuire des racines pour son repas. On rapporte qu'il repoussa leurs dons en ces termes : « J'aime mieux manger dans mes vases de terre et commander à ceux qui ont de l'or. » Ce que cette

(1) *Histoire des Romains*, par Victor Duruy.
(2) Valère Maxime.
(3) Ainsi surnommé parce qu'il était né avec des dents. (Pline.)

réponse exprime d'orgueil en affaiblit peu la simple grandeur. Curius, plébéien de naissance, n'avait toutefois en vue que le salut de la République; sa modération était sincère. Le Sénat lui ayant voulu attribuer, après d'autres victoires, cinquante arpents de terres conquises, il n'en accepta que sept, disant qu'il était dangereux d'en posséder davantage. Une fois, après qu'il eut soumis les Sabins, on l'accusa de s'être approprié quelque dépouille de l'ennemi. — « C'est la vérité, dit-il, voici ma part de butin »; et il montra une petite écuelle qui lui servait à offrir des libations aux dieux.



Musée du Louvre. — Curius, dans sa chaumière, refusant l'or des Samnites. — Fresque attribuée à Lumi; acquise à Milan en 1867.

31 décembre 1882.

J'ai fondé ce recueil, il y a un demi-siècle, au commencement de 1833, avec le concours de jeunes amis, animés comme moi du désir d'être utiles.

Parmi les milliers de pages écrites sur tant de sujets divers par mes collaborateurs et par moi pendant ces cinquante années, il n'en est aucune que je n'aie lue avec sollicitude avant de la publier, aucune (ma conscience me l'assure) qu'ait à réprouver l'honnêteté la plus scrupuleuse.

Fidèle aux promesses de notre début, j'ai recueilli, jour par jour, en tous lieux, aux Musées, aux Bibliothèques, en voyage, dans mon expérience et dans mes convictions, tout ce qui m'a paru de nature à éveiller de saines curiosités d'instruction et à entretenir de bons sentiments.

Je crois n'avoir fait aucun mal, et l'espoir d'avoir fait quelque bien m'encourage à continuer dans une deuxième série, aussi longtemps qu'il me sera possible, cette œuvre que j'aime et qui aura été la principale de ma vie.

ÉDOUARD CHARTON.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

A bas les ailes ! 188.
A boire pour le roi, 197, 202.
A boire pour le sultan, 302.
Abri à mésanges (forêt du Jura), 33.
Adana (Asie Mineure), 297.
Administration (Sur l') forestière, 247.
Aide-mémoire biographique, 214.
Alexandre le Grand (un Monument d'), 367.
Algazelle (l') de Nubie et l'antilope à front blanc, 243.
Algérie (Produits agricoles de l') sous les Romains, 110.
Allumettes dans des tubes de verre (*voy.* t. XLVII, p. 114, 408; t. XLVIII, p. 215), 71.
Allumettes phosphoriques (Invention des), 99, 150.
Amblyornis (l') ou Oiseau jardinier, 346.
Amérique (l') centrale et le canal de Panama, 203, 278.
Amorçoir italien du XVIe siècle, 48.
Amour (l') du beau, 160.
Ancienne halle aux draps à Paris, 85.
Anciennes expositions d'œuvres d'art en Chine, 151.
André del Sarte (Portrait par), 201.
Andrieux, 9, 50, 74, 102.
Anecdotes sur le peintre Turner, 331.
Antiquités (les) de Dodone, 55.
— de l'Irlande, 394.
Application, 164.
Application de la méthode expérimentale à l'histoire des phénomènes volcaniques, 224, 239.
Arbre d'Abraham à Mambré (Syrie); *voy.* les Tables, 89.
Arbre de Diane, arbre de Saturne, arbre de Jupiter, 367.
Architecture militaire des anciens Egyptiens, 396.
Armes parlantes du cuisinier Taillevent, 248.
Art de réparer les livres (biblioguinancie), 218.
Asie : le Néfud et les Fuljs, 75.
Assemblée nationale de 1789. Hôtel des Menus-Plaisirs, 161, 219.
Atmosphère (l'), 326.
Auberge (une) à Capri, 79.
Auditions téléphoniques de l'Opéra à l'Exposition d'électricité, 93.
Autruches (le Fermage des) en Algérie, 31.
Avenir (l'), 211.
Avertisseurs électriques d'incendie, 302.
Aveugles célèbres, 386.

Baiser (le), 1.
Balance monétaire automatique, 259.
Ballons, 150.
Bannière des drapiers de Caen, 85.
Bannière des rôtisseurs en 1699, 341.
Bas-relief d'une maison de Dieppe représentant la ville d'Anvers, 113.
Beaufort (Volcan dans l'île), 109.
Belloc (Dernières lignes de Mme Sw.), 102.
Bénitier (un) à Saint-Pol de Léon, 209.
Bergues (Traditions de la ville de), 173.
Biblioguinancie (la), art de réparer les livres, 218.
Bienfaits futurs de la science, 167.
Billet de banque chinois au XIVe siècle, 167.
Bon (un) curé de village, 180.
Bonté, 87.
Bord (le) de la mer, 405.
— des abîmes, 182.
Bouchardon (Dessin de), 111.
Bouches servant de nids, 175.
Bouddha (Impression divine du pied de), 152.
Bougeoir (un) Louis XVI, 16.
Bougie Jablochkoff, 28.
Boutique de fripier au XVIIIe siècle, 237.
Bréviaire de la Sonna, 96.
Brézin (Michel), 265.
Brochet (le) de Kaiserslautern, 284.
But (Du) de l'éducation, 300.

Camp préhistorique dans les Alpes-Maritimes, 271.
Canal (le) de Panama et l'Amérique centrale, 203.
Capri (une Auberge à), 79.
Caprification (la); *voy.* t. II, p. 20, 172.
Caricature égyptienne, 264.
Caricature d'Hogarth (Sur une), 274.
Carte de l'expédition à la recherche des restes de Franklin, 256.
— du Gulf-Stream, 8.
— du pôle Sud, 108.
— géographique des indigènes de la Nouvelle-Espagne, 404.
— géographique du prochain passage de Vénus, 13.
Casque (le) de Néron, 32.
Castelbarco (tombeau de), à Vérone, 284.
Castellin (Nicolas), 116.
Caumont (de), 260.
Cercle (le) de la librairie et de l'imprimerie à Paris, 65.
Cérémonies funèbres des musulmans, 100.
Chancelier, chancellerie, 367.
Changement de propriétaire, 33.
Chanvre (le), 64.
Charbon (le), 194, 210.
Château (le) de Lonrai, 324.
Château (le) de la Schadau, 136.
Cheinoha (Karol), 386.
Cheval (le) blessé, 105.
Chêne (le) d'Abraham, près d'Hébron, 89.
Chinon, 97.
Chromis (les), 175.
Ciel (le) en 1882, 10.
Ciel (le) et la conscience, 391.
Ciste (le), 288.
Coffret de l'ancienne corporation des menuisiers de Strasbourg, 340.
Cogniet (Léon), 36.
Cogniet (Dessin inédit de), 72.
Collin d'Harleville, 9, 50, 74, 102.
Colonne du 5 mai 1789, 397.
Combat de chats et de rats; caricature de l'ancienne Egypte, 264.
Comment il faut discuter, 395.
Communes (les) et la paix de Dieu, 115, 147.
Conscience, 200.
Conseils à un jeune homme, 164.
Conseils d'un père, 377.
Conservatoire des arts et métiers, 225.
Consultation (la), 44.
Contre le grattage des monuments, 300.
Cornics (les), 267.
Costume anglais, 54.
Coupe d'un volcan, 148.
Courses aux flambeaux dans la Grèce antique, 192.
Couscous (les), 329.
Critique (la) d'un bossu, 151.
Cuiller à parfum, 376.
Curé (un Bon) de village, 180.
Curiosité (la) chez les bêtes, 374.
Curiosités de la vision, 214.
Curius Dentatus, 407.

Damasquinerie (la), 251.
Dame (une) de l'an huit, 248.
Darwin (Charles), 391.
Découverte de la source des bains de Lavey (Suisse), 361.
Démosthènes s'exerçant à la parole au bord de la mer, 37.
Dents de poissons, 183.
Dernières lignes de Mme Sw. Belloc, 102.
Dernières paroles de Maccail, 76.
Derniers propos du soir, 20.
Désespoir (le), 321.
Dessin du XVIe siècle, école de Nuremberg, 77.
Dessin inédit de Cogniet, 72.
Devoirs de famille, 239.
Dialogue d'un homme avec sa conscience, 146, 153, 162.
Dimanche (un) au village, 252.
Docteur (le) John Shebbeare au pilori, 104.
Dodone, antiquités, 55.
Doute (le) d'un savant, 102.
Drapiers, 81.
Drongos (les), 275.
Dublin, 4.
Duc de Guise (le), blessé à mort par Poltrot, 117.
Ducis, 9, 50, 74, 102.
Duel (Histoire du), 158.
Dynamo-électrique (Machine) de Pixii, 59.

Ecriture arménienne, 131.
Ecritures (les) cunéiformes, 123.
Ecrivain, 138.
Ecuellier, 140.
Education, 264.
Electricité (Souvenirs de l'Exposition d'), 27, 59, 91, 130.
Electromètre (l') de l'Observatoire du Vésuve, 383.
Embarras (l') des capotes, 53.
Emotions d'un jeune aéronaute, 45, 58.
Enchaînement des générations, 96.
En croupe, 76.
Enfance, 274.
Enfant (A l') qui dort, 374.
Enthousiasme d'un lecteur, 64.
Eperonnier, 140.
Epicier, 141.
Epinglier, 143.
Epiphane, 79.
Epreuve (l') de la fontaine, 197.
Erskine, 152.
Esclavage des blancs en Sicile, 395.
Esprit, bonté, bêtise, 302.
Esprit (l') d'invention, 279.
Esquisse du plafond de la salle du Trône, à l'ancien Hôtel de ville de Paris, 72.
Esquisses et pages inédites de Topffer, 361.
Estampe allégorique, 164.
Etincelle (l'), 301.
Excursion (une) à Saint-Moritz, 41.
Excuses à un chien, 251.
Expressions de la physionomie indiquées par le dessin, 240.
Ex-voto trouvés dans les ruines de Dodone, 56.

Fabrication des allumettes chimiques, 99, 150.
Façade de la maison des marchands drapiers au XVIIe siècle, 81.
— du Cercle de la librairie et de l'imprimerie, à Paris, 65.
Faïences et porcelaines anglaises à inscriptions, 156.
Faire de la mémoire avec du jugement, 346.
Fenians, 400.
Fermage (le) des autruches en Algérie, 31.
Ferme (une), par Van de Velde, 57.
Feu (le) de décombres, 35.
Fiacres (les) du dernier siècle, 264.
Fleurs artificielles (Industrie), 38, 67.
Fondeurs, 233.
Fontaine de la place du Cap, à Menton, 348.
Fonte de la statue de Louis XIV, 233.
Forêt naissante (une) au milieu de Paris, 258.
Forgerons-maréchaux, 234.
Fortune (la) d'or des empereurs romains, 127.
Fou (un) musulman, 211.
Fourbisseur, 235.
Fourré (Marie-Catherine), 355.
Franklin (Recherches des restes de), 190, 254, 264.
Fripiers, 237.
Fromagiers, 238.
Fugger (Raimond), 328.

Gantiers-parfumeurs, 267.
Garde des cités, miniature, 356.
Génie funèbre, 169.
Glacier (le) le plus méridional de l'Europe, 336.
Grâce (la), cérémonies brahmaniques, 287.
Gravure sur verre et sur cristal, 127.
Grégoire X (Sceau du pape), 160.
Grenoble, 257.
Grives, 137.
Groupe (un) d'amis, 50, 74, 102.
Guérin (Gilles), sculpteur, 356.
Gulf-Stream (Carte du), 8.
Guyon (Mme), 164.

Hadjis (les), 273.
Henri IV (Enfance de), 359.
Herder (Idées de), 38.
Histoire du costume en France, suite et fin; *voy.* les Tables, 52.
Histoire du duel, 158.
Histoire d'un petit montagnard aveugle naviguant dans une écaille de tortue, récit du coin du feu, par Wordsworth, 22.
Hogarth (Sur une caricature d'), 274.
Hôpital maritime de Berck (Excursion à l'), 292.
Horloge du XVIe siècle, 313.
Horlogers, 268.
Hospice de la Reconnaissance (maison Brézin), 265.
Hôtel des Menus-Plaisirs, à Versailles, 161, 219.

Ibis (l') géant, 193.
Icebergs, glaces flottantes, 120.
Idées de Herder sur la destinée humaine, 38.
Idées de Kant sur l'éducation, 20.
Il faut souffrir pour être belle, 52.
Imagiers, 270.
Impôt des souliers tunisien, 144.
Incendie de Moscou, 177.
Inconvénient (De l') de la différence des monnaies et des douanes dans l'Europe occidentale, 395.
Indulgence, 191.
Industrie des fleurs artificielles, 38, 67.
Infini (l'), 199.
Influence funeste du mercure 351.

Inscriptions de faits mémorables sur les vitres, 32.
Invention du parachute par Léonard de Vinci, 76.
Invocation à la nature, 136.
Invocation morale des Parsis, 160.
Irlande (Antiquités d'), 394.
Ivoire végétal, ou tagua, 87.

Jeanne Darc n'a pas été bergère, 326.
Jessy, 406.
Jupiter et Saturne (Marche dans le ciel et positions des planètes), 13.

Kant (Idées de) sur l'éducation, 20.
Kasper le Sage, 57.

Ladanum, 288.
Lampes Edison, Maxim, Régnier, Siemens, Swan, Werderman, 29.
Lapidaires, orfèvres, joailliers, batteurs d'or, 305.
Lectures et conversations, 104.
Légende (la) du Gulf-Stream; observations nouvelles, 6.
Légende sur une limite de la Perse antique, 182.
Léonard de Vinci (invention du parachute), 76.
Lettre d'un inconnu, 3.
Libraires, 307.
Lieutenant (le) américain Schyvatka, 190, 254, 264.
Limonadiers, 309.
Linguistique (Note sur la), 18.
Livres (les), 209.
Lois éternelles, 271.
Lomrai (Château de), 324.
Longfellow (Extrait de), 35.
Lord Tenterden, 223.
Loyers (les) à Paris, 113.
Lune (la), 171.
Luxe (le), 111.

Maccaul (Dernières paroles de), 76.
Machine à courant continu, 60.
Machine électro-dynamique d'Edison, 61.
Machine Gramme, 61.
Machine parlante, 43.
Maçons au XVe siècle, 305.
Maçons, mortelliers, plâtriers, 310.
Maison des marchands drapiers au XVIIe siècle, 81.
Maison (la) des Musiciens, à Reims, 217, 241.
Maison de la nourrice de Henri IV, 359.
Malignité, 284.
Manuscrit (Sur un) de la bibliothèque de Charles V, 355.
Marceau, 381.
Marivaux, extrait d'une lettre sur sa jeunesse, 3.
Mascarades de nos pensionnaires de Rome au XVIIIe siècle, 111.
Margot Delaye, 289.
Mausolée de Henri de Bourbon, prince de Condé, à Vallery (Yonne), 357.
Mecque (Pélerinages de la), 273.
Médaillon (le) de mon ami Eugène, 134.
— de Raimond Fugger, 328.
Médecins, 311.
Médecins anglais (Salaire des), 188.
Meilleur (le) des plaisirs, 115.
Mémoires (les) de Scriberus, 230.
Ménétriers, ménestrels, 312, 338.
Menuisiers, 338.
Merciers, 339.
Mirage latéral, *voy.* les Tables, 76.
Monogramme de Colbert, 232.
Monument (un) d'Alexandre le Grand, 367.
Moralité (Ce qu'est la), 359.
Moreau le jeune; étude d'après nature, 153.
Mort (la) de Mahomet, fragments d'un drame religieux persan, 375, 399.
Mosquée de Sidi-ben-Hassen, 249.
Mot (un) de Florian, 266.
Moteurs (Vitesse de quelques), 4.
Mouche (une) mourante, 102.
Musée d'ethnographie, au Trocadéro, 385.

Navire ancien retrouvé dans un tumulus de Norvège, 31.
Néfud (le) et les Fuljs, 75.
Neptune (Positions de la planète) en 1882, 12.
Netskés japonais, 155.
Niches sans statues, 336.
Nickel (le), 175.
Niepce (Nicéphore), 351.
Note sur la linguistique, 18.
Nuit du 4 août 1789, 221.

Oiseaux (les) et le froid, 114.
Opinions, 4.
Oracle de Thémis, 87.
Ordre (l'), 400.
Ordre (l') du dîner du roi sous Louis XIV, 197.
Ouvriers droussant la laine, 84.
Ouvriers inventeurs, 23.
Oyers-rôtisseurs, 341.

Paire (une) de bas de soie, 111.
Palais du Trocadéro, 188.
Panama (la Ville de), 205.
Papier-monnaie de la dynastie des Ming (1368-1399), 168.
Parachute (Invention du), 76.
Parole (la), 324.
Parsis (Invocation morale des), 160.
Passé (le), 115.
Passez! payez! 53.
Pâtissiers-oublieurs, 342.
Peinture (une) à Sparte, 127.
Pelletiers, 343.
Pencran (Porche de), Finistère, 172.
Pendule à musique et à personnages, 185.
Pensée de Swift, 247.
Pensées. — Bacon, 354. Beaumont (Elie), 211. Carlyle, 164. Chamfort, 274. Coleridge, 200. Condorcet, 87, 400. Doudan, 115. Dumas (J.-B.), 271. Edremer, 284. Fox (W. J.), 300. Franklin, 111. Goethe, 264. Gratry, 167. Guizot, 4. Hamel (Ch.), 239. Kant, 391. Lamartine, 164. Le Play, 284. Musset, 151. Pascal, 115. Saint-Martin, 302, 324. Swift, 247. Tyndall, 102. Vinet, 223. Vitet, 211. Zeid, 287. Zely, 127.
Pensées et réflexions inédites de Vauban, 366.
Pensées extraites de la correspondance de Vinet, 223.
Personnages célèbres morts en 1832, 214.
Petit Dictionnaire des arts et métiers, suite. *Voy.* les Tables des années précédentes, 81, 138, 233, 267, 305, 337.
Petite fille endormie, 153.
Peulvan (le) de Saint-Julien au Mans, 279.
Photomètre, 120.
Phrabat (le), impression divine du pied de Bouddha, 152.
Pics perforant un poteau télégraphique, 200.
Pieter Vandael, 166, 170, 178, 186, 222, 226, 245, 250, 286, 290, 298, 322.
Plainfaing (Vallée de) dans les Vosges, 400.
Plantes (les) dans les maisons, 390.
Pliant romain en métal, 24.
Point (le) d'Alençon, 324.
Poissonniers, 343.
Pôle sud (Volcan au), 109.
Polyphemus (le), bélier torpilleur anglais, 17.
Pont (le) des Douze, 34.
Porche de l'église de Pencran, 172.
Porte (la) de Visagra, à Tolède, 49.
Porte (une) sans loquet, 96.
Portrait de Louis XIV par Saint-Simon, 327.
Portrait par André del Sarte, 201.
Portrait-médaillon de Raimond Fugger, 328.
Potamogale du Gabon, 145.
Poupée (une) du XVIe siècle, 43.
Pouponnière (une), 182.
Prescott (William), 387.
Prix (le) du temps, 326.
Prodigalité, 127.
Produits agricoles de l'Algérie sous les Romains, 110.
Proverbes des musulmans d'Afrique, 118.
Punitions par métempsycose, 135.

Quichôbo (le), antilope amphibie, 25.

Races (les Deux), 239.
Régions inconnues du globe et leurs abords, 6, 70, 90, 106, 357, 402.
Reine (la) Taia, 336.
Repos (le), 345.
Repos (le) des vendangeurs, 137.
Rêve, 126.
Riche moisson (1512), 96.
Rôle (Du) utile de l'imagination dans les sciences, 130.
Routes suivies par Vénus devant le Soleil dans les deux passages de notre siècle, 13.
Ruines du palais de Sarkin, 125.

Saint-Moritz (une Excursion à), 41.
Salade (la) de Kepler, 346.
Salaire des médecins au, 188.
Sarte (Portrait par André del) 201.
Schadau (Château de la), 136.
Séjour (un) de Longfellow au village d'Auteuil, 281.
Savoir, 354.
Sceau du pape Grégoire X, 160.
Scepticisme, 183.
Scott (Walter), suite; *voy.* les Tables du t. XLVIII, 62, 94.
Semeur (le) fous, 96.
Surprise (une), 1.
Séjour (un) de Topffer à Lavey, 361.
Selliers, 370.
Serruriers, 371.
Shebbeare (John) au pilori, 104.
Sidi-Abderrahman, patron d'Alger, 353.
Siége d'une forteresse de l'ancienne Egypte, d'après un bas-relief de Thèbes, 396.
Siége (le) d'une ville, 206, 230.
Simon Danza, renégat, 86.
Snob (le), 261, 274.
Soir (le), 300.
Soleil (les Taches du) en 1882, 16.
Solidarité des hommes de génie avec leur siècle, 188.
Sommeil (le) d'une fillette, 153.
Souvenirs de l'Exposition d'électricité, 27, 59, 91, 130.
Sur les idées de Dieu et de l'immortalité, 211.
Surprise (une), 1.

Taia (la Reine), 336.
Tagua ou ivoire végétal, 87.
Tailleurs, 371.
Teinturier de drap, 85.
Télégraphes (les) électriques, 130.
Téléphones et microphones, 91.
Tenons-nous droits, 110.
Tenterden (lord), 223.
Terme en terre cuite du château d'Oiron, 301.
Thackerayana, 212.
Théâtre persan, 400.
Théorie mazdéenne de l'âme, 336.
Thermes (les) de Caracalla, à Rome, 73.
Thomas, 9.
Tisserands, 373.
Tolède, la porte de Visagra, 49.
Tombe d'un épicier du roi, à Paris, 142.
Tombe servant de bénitier, à St.-Pol de Léon, 209.
Tombeau de Castelbarco, à Vérone, 284.
Tommy, 122, 129.
Topffer (Croquis par), 361.
Tondeur de drap, 85.
Traditions de la ville de Bergues, 173.
Transformation (Sur la) d'un marais, 172.
Trébizonde, Turquie d'Asie, 388.
Triomphe assuré du droit, 211.
Trocadéro (Palais du), 188.
— (Musée d'ethnographie au), 385.
Trois (les) Amis, 200.
Tronc (le) des pauvres, 173.
Tunisie, impôt des souliers, 144.
Turner (Anecdotes sur le peintre), 331.

Vallée (la) de Plainfaing, dans les Vosges, 400.
Van de Velde (une Ferme par), 57.
Vase (le) de Xerxès, 124.
Vauban, pensées et réflexions inédites, 366.
Vaucanson, 121.
Venasque, Vaucluse, 324.
Vengeance (la) de Jeanne, 1.
Vénus (Routes suivies par) devant le Soleil dans les deux passages de notre siècle, 13.
Verriers, 373.
Vers (les) de terre, 249.
Vézelay, 228.
Viatique (le) en Bourgogne, 181.
Vieille enseigne à Dieppe représentant la ville d'Anvers, 113.
Vieux (un) mineur, 114.
Vision (Curiosités de la), 214.
Visite à un tombeau arabe, 101.
Vispa (le Voyage de Bartolomeo), 66, 78, 86.
Vitesse de quelques moteurs, 4.
Vocations tardives, 152.
Volcan (Coupe d'un), 148.
— au pôle Sud, 109.
Volières (les) chez les Romains, 171.
Voyage (le) de Bartolomeo Vispa, 66, 78, 86.
Voyage d'une mendiante et de ses quatre enfants, 349.

Walter Scott, suite; *voy.* les Tables du t. XLVIII, 62, 94.
Wordsworth (un Récit de), 22.

Zaouïa (la) de Sidi-Abderrahman, à Alger, 353.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

AGRICULTURE, ÉCONOMIE, INDUSTRIE.

Amérique centrale (l') et le canal de Panama, 203, 278. Art de réparer les livres (biblioguinancie), 218. Autruches (le Fermage en Algérie), 31. Billet de banque chinois du XIVe siècle, 167. Caprification (la), 172 (*voy.* t. II, p. 20). Damasquinerie (la), 251. Éclairage (l') électrique, 27. Exposition (Souvenirs de l') d'électricité, 27, 59, 91, 130. Fabrication des allumettes chimiques, 99, 150. Fleurs artificielles, 38. Fondeurs, 233. Gravure sur verre et sur cristal, 127. Inconvénient (de l') de la différence des monnaies et des douanes dans l'Europe occidentale, 395. Invention des allumettes phosphoriques, 99. Ladanum, 288. Loyers (les) à Paris, 113. Nickel (le) et la nickelure galvanique, 175. Point d'Alençon (le) et le château de Lonrai, 324. Produits agricoles de l'Algérie sous les Romains, 110. Vers (les) de terre et les services qu'ils rendent, 249. Vieux (un) mineur, 114.

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE.

Amorçoir italien du XVIe siècle, 48. Ancienne sculpture égyptienne; Cuiller à parfum, 376. Antiquités (les) de Dodone, 55. Antiquités (les) de l'Irlande, 394. Architecture militaire des anciens Égyptiens, 396. Bénitier (un) à Saint-Pol de Léon, 209. Camp préhistorique dans les Alpes-Maritimes, 271. Caricature égyptienne, 264. Carte géographique des indigènes de la Nouvelle-Espagne, 404. Grattage (Contre le) des monuments, 300. Imagiers du XIIIe siècle, vitrail de la cathédrale de Chartres, 269. Maison des Musiciens, à Reims, 217, 241. Marchands pelletiers au XIIIe siècle, vitrail de la cathédrale de Bourges, 341. Mausolée de Henri, prince de Condé, à Vallery (Yonne), 357. Monument (un) d'Alexandre le Grand, 367. Peinture (une) à Sparte, 127. Peulvan (le) de Saint-Julien au Mans, 279. Porche de Pencran, 172. Pythie (la) sur le trépied, peinture d'une coupe grecque, 88. Reine (la) Taia, Musée de Boulak, 336. Ruines du palais de Sarkin, 125. Sceau du pape Grégoire X, 160. Siège pliant romain en métal, 24. Tombe d'un épicier du roi, à Paris, 142. Terme en terre cuite du château d'Oiron, 301. Thermes de Caracalla, 73. Tombeau de Castelbarco, à Vérone, 284. Vase (le) de Xerxès, 124. Volières (les) chez les Romains, 171.

ARCHITECTURE.

Architecture militaire des anciens Égyptiens, 396. Cercle (le) de la librairie et de l'imprimerie, à Paris, 65. Hôpital de Berck-sur-Mer, par M. Lavezzari, 293, 296. Hospice de la Reconnaissance, maison Brézin, 265. Hôtel des Menus-Plaisirs, à Versailles, 161. Niches sans statues, 336. Palais de justice de Grenoble, 257. Palais du Trocadéro, 188. Porche de l'église de Pencran, 172. Porte (une) de Tolède, 49. Projet de la colonne du 5 mai 1789, par MM. Formigé, architecte, et J. Coutan, sculpteur, 397. Thermes de Caracalla, 73. Tombeau de Castelbarco, à Vérone, 284. Zaouïa (la) de Sidi-Abderrahman, à Alger, 353.

ASTRONOMIE, MÉTÉOROLOGIE, PHYSIQUE.

Allumettes dans des tubes de verre (*voy.* t. XLVII, p. 114, 408; t. XLVIII, p. 215), 71. Application de la méthode expérimentale à l'histoire des phénomènes volcaniques, 224, 239. Arbre de Diane, arbre de Saturne, arbre de Jupiter, 367. Atmosphère (l'), 326. Avertisseurs électriques d'incendie, 302. Ballons, 150. Coupe d'un volcan, 148. Ciel (le) en 1882, 10. Curiosités de la vision, 214. Éclairage électrique, 27. Électromètre de l'observatoire du Vésuve, 383. Influence funeste du mercure, 351. Invention des allumettes phosphoriques, 99, 150. Invention du parachute par Léonard de Vinci, 76. Lune (la), 171. Mirage latéral, 76. Mirage (Sur le), 76. *Voy.* les Tables. Niepce (Nicéphore), 351. Photomètre, 120. Souvenirs de l'Exposition d'électricité, 27, 59, 91, 130. Téléphones et microphones, 91.

BIBLIOGRAPHIE.

Biblioguinancie (la), art de réparer les livres, 218. Bréviaire de la Sonna, 96. Castellin (Nicolas), 116. Manuscrit (Sur un) de la bibliothèque du roi Charles V, 355. Marque typographique de Guyot-Marchant, libraire, 307. Mémoires (les) de Scriberus, 230. Navire (le Grand) des libraires associés à la fin du XVIe siècle, 307. Semeur (le) de fous, 96.

BIOGRAPHIE.

Andrieux, 9, 50, 74, 102. Brézin (Michel), 265. Caumont (de), 260. Cogniet (Léon), 35. Collin d'Harleville, 9, 50, 74, 102. Darwin (Charles), 391. Ducis, 9, 50, 74, 102. Erskine, 152. Grégoire X, 160. Guérin (Gilles), sculpteur, 356. Guyon (Mme), 164. Hogarth (un Sujet de) 20. Longfellow (un Séjour de) au village d'Auteuil, 281. Marceau, 381. Marivaux (Extrait d'une lettre sur sa jeunesse), 3. Niepce (Nicéphore), 351. Personnages célèbres morts en 1832, 214. Prescott (William), 387. Schwatka (le Lieutenant américain), 190, 254, 264. Shebbeare (le Docteur John) au pilori, 101. Scott (Walter), suite, 62, 94; *voy.* les Tables du t. XLVIII. Sidi-Abderrahman, patron d'Alger, 353. Thomas, 9, 50, 74, 102. Teuterden (lord), 223. Thackerayana, 212. Topffer (Esquisses et pages inédites de), 361. Turner (Anecdotes sur le peintre), 331. Vauban (Pensées et réflexions inédites de), 366. Vaucanson, 121.

COUTUMES, COSTUMES, AMEUBLEMENTS, MÉTIERS.

Abri à mésanges dans le Jura, 33. Amorçoir italien du XVIe siècle, 48. Armes parlantes du cuisinier Taillevent, 248. Bannière des rôtisseurs en 1699, 344. Billet de banque chinois du XIVe siècle, 167. Bougeoir (un) du XVIIIe siècle, 16. Coffret de l'ancienne corporation des menuisiers de Strasbourg, 340. Cornics (les), 267. Cuiller à parfum, 376. Dame (une) de l'an huit, 248. Ecrivain, 138. Ecuellier, 140. Enseigne (une vieille) à Dieppe représentant la ville d'Anvers, 113. Eperonnier, 140. Epicier, 141. Epingliers au XVIIIe siècle, 144. Expositions (Anciennes) d'œuvres d'art en Chine, 151. Faïences et porcelaines anglaises à inscriptions, 156. Fiacres (les) du dernier siècle, 264. Fondeurs, 233. Forgerons-maréchaux, 234. Fripiers, 237. Fourbisseur, 235. Fromagiers, 238. Gantiers-parfumeurs, 267. Histoire du costume en France, suite et fin, 52. *Voy.* les Tables. Horlogers, 268. Horloges du XVIe siècle, 393. Imagiers, 270. Industrie des fleurs artificielles, suite et fin, 38, 67. Lapidaires, orfèvres, joailliers, batteurs d'or, 305. Libraires, 307. Limonadiers, 309. Maçons, mortelliers, plâtriers, 360. Mascarades de nos pensionnaires de Rome au XVIIIe siècle, 111. Ménétriers, ménestrels, 312, 338. Menuisiers, 338. Merciers, 339. Monogramme de Colbert, 232. Netskés japonais, 155. Ordre (l') du dîner du roi, tiré de « l'État de la France sous Louis XIV », 197. Oyers-rôtisseurs, 341. Pâtissiers-oublieurs, 342. Pelleteries et fourrures, 283. Pendule à musique et à personnages, 185. Petit dictionnaire des arts et métiers, suite (*voy.* les Tables des années précédentes), 81, 138, 233, 267, 305, 337. Poissonniers, 343. Poupée (une) du XVIe siècle, 43. Saladier en faïence de Paris, 140. Selliers, 370. Serruriers, 371. Siège pliant romain en métal, 24. Tailleurs, 371. Tisserands, 373. Verriers, 373. Volières (les) chez les Romains, 171.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Adana (Asie Mineure), 297. Algérie (le Fermage des autruches en), 31. Amérique (l') centrale et le canal de Panama, 203, 278. Antiquités (les) de l'Irlande, 394. Arbres célèbres (*voy.* les Tables) : arbre d'Abraham à Mambré (Syrie), 89. Camp préhistorique, dans les Alpes-Maritimes, 271. Caprification (la); *voy.* t. II, p. 20, 172. Carte géographique des anciens indigènes de la Nouvelle-Espagne, 404. Casque de Néron (Dauphiné), 32. Cérémonies brahmaniques, 287. Château (le) de la Schadau, 136. Chinon, 97. Dublin, 4. Excursion (une) à Saint-Moritz, 41. Fontaine de la place du Cap, à Menton, 348. Glacier (le) le plus méridional de l'Europe, 336. Grenoble, 257. Hôpital maritime de Berck (Excursion à l'), 292. Icebergs, glaces flottantes, 120. Lieutenant (le) américain Schwatka; expédition à la recherche des restes de Franklin, 190, 254, 264. Maison de la nourrice de Henri IV, près de Pau, 359. Maison (la) des Musiciens, à Reims, 217, 241. Mausolée de Henri de Bourbon, prince de Condé, à Vallery (Yonne), 357. Mosquée de Sidi-ben-Hassen, 249. Néfud (le) et les Fuljs, 75. Pencran (Finistère), porche de l'église, 172. Peulvan (le) de Saint-Julien au Mans, 279. Pôle sud, 109. Régions inconnues du globe et leurs abords, 6, 70, 90, 106, 357, 402. Ringhiera (la), 16. Thermes (les) de Caracalla, à Rome, 73. Tombeau de Castelbarco, à Vérone, 284. Tombe servant de bénitier, à Saint-Pol de Léon, 209. Trébizonde, Turquie d'Asie, 388. Vallée (la) de Plainfaing, dans les Vosges, 400. Venasque (Vaucluse), 324. Vézelay, 228. Vieille (une) enseigne à Dieppe représentant la ville d'Anvers, 113. Villa de Longfellow, à Mont-Vernon, 281. Zaouïa (la) de Sidi-Abderrahman, à Alger, 353.

HISTOIRE.

Assemblée nationale de 1789, 161, 219. Bréviaire de la Sonna, 96. Chinon, 97. Communes (les) et la paix de Dieu, 115, 147. Curius Dentatus, 407. Enfance de Henri IV, 359. Esclavage des blancs en Sicile, 395. Fenians, 400. Fortune (la) d'or, 127. Fourré (Marie-Catherine), 355. Histoire du duel, 158. Hôtel des Menus-Plaisirs à Versailles, Assemblée nationale de 1789, 161. Incendie de Moscou, 177. Inscriptions de faits mémorables sur les vitres, 32. Jeanne Darc n'a pas été bergère, 326. Légende sur une limite de la Perse antique, 182. Lonrai (Château de), 324. Margot Delaye, 289. Pont (le) des Douze, 34. Portrait de Louis XIV par Saint-Simon, 327. Produits agricoles de l'Algérie sous les Romains, 110. Simon Danza, rénégat, 86. Venasque (Vaucluse), 324.

INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, ENSEIGNEMENT, STATISTIQUE.

Administration (Sur l') forestière, 247. Cercle (le) de la librairie et de l'imprimerie à Paris, 65. Conservatoire des arts et métiers, 225. Hôpital de Berk-sur-Mer, 293. Hospice de la Reconnaissance, maison Brézin, 265. Idées de Kant sur l'éducation, 20. Musée d'ethnographie au Trocadéro, 385. Physionomie (Expressions de la) indiquées par le dessin, 240. Pouponnière (une), 182.

LINGUISTIQUE.

Écritures (les) cunéiformes, 123. Écriture arménienne, 1 1. Linguistique (Note sur la), 18.

LITTÉRATURE, MORALE, PHILOSOPHIE.

Amour (l') du beau, 160. Beaux souvenirs, 111. Bienfaits futurs de la science, 167. Bord (le) des abîmes, 182. Comment il faut discuter, 395. Conseils à un jeune homme, 164. Désespoir, 321. Devoirs de famille, 239. Enchaînement des générations, 96. Etincelle (l'), 301. Faire de la mémoire avec du jugement, 346. Feu (le) de décombres, extrait de Longfellow, 35. Groupe (un) d'amis, 9, 50, 74, 102. Idées de Herder sur la destinée humaine, 38. Indulgence, 191. Infini (l'), 199. Invocation à la nature, 133. Invocation morale des Parsis, 160. Lectures et conversations, 104. Livres (les), 209. Luxe (le), 111. Meilleur (le) des plaisirs, 115. Moralité (Ce qu'est la), 359. Mort (la) de Mahomet, 375. Officier du gobelet (l'), extrait de Carmontelle, 198-202. Ouvriers inventeurs, 23. Paire (une) de bas de soie, 111. Pensées extraites de la correspondance de Vinet, 223. Prix (le) du

temps, 326. Proverbes des musulmans d'Afrique, 118. Rôle (du) utile de l'imagination dans les sciences, 130. Savoir, 354. Scepticisme, 183. Soir (le), 300. Solidarité des hommes de génie avec leur siècle, 188. Sur les idées de Dieu et de l'immortalité, 211. Tenons-nous droits, 110. Théorie mazdéenne de l'âme, 336. Transformation (Sur la) d'un marais, 172. Trois (les) Amis, légende, 200.

Nouvelles, Récits, Légendes, Apologues, Anecdotes. — A bas les ailes! 188. Anciennes expositions d'œuvres d'art en Chine, 151. Bord (le) de la mer, 405. Brochet (le) de Kaiserslautern, 284. Changement de propriétaire, 33. Cheval (le) blessé, 105. Conseils d'un père, 377. Curé (un bon) de village, 180. Dernières paroles de Maccail, 76. Dialogue d'un homme avec sa conscience, 146, 153, 162. Dimanche (un) au village, 252. Emotions d'un jeune aéronaute, 45. En croupe, 76. Enfant (A l') qui dort, 374. Excuses à un chien, 251. Forêt (une) naissante au milieu de Paris, 258. Fou (un) musulman, 211. Histoire d'un petit montagnard aveugle naviguant dans une écaille de tortue, 22. Jessy, 406. Kasper le sage, 57, Lettre d'un inconnu, 3. Médaillon (le) de mon ami Eugène, 134. Mort (la) de Mahomet, fragments d'un drame religieux persan, 375, 399. Mot (un) de Florian, 266. Paire (une) de bas de soie, 111. Pieter Vandael, 166, 170, 178, 186, 222, 226, 245, 250, 286, 290, 298, 322. Porte (une) sans loquet, 96. Rêve, 126. Salade (la) de Kepler, 346. Tommy, 123, 129. Vengeance (la) de Jeanne, 1. Vieux (un) mineur, 114. Vocations tardives, 152. Voyage (le) de Bartolomeo Vispa, 66, 78, 86. Voyage d'une mendiante et de ses quatre enfants, 349.

Pensées. — Application, 164. Avenir (l'), 211. Beaux souvenirs, 111. Bonté, 87. Bord (le) de la mer, 405. But (du) de l'éducation, 300. Conscience, 200. Doute (le) d'un savant, 102. Education, 264. Enfance 274. Esprit (l') d'invention, 279. Esprit, bonté, bêtise, 302. Grâce (la), 287. Infini (l'), 151. Lois éternelles, 271. Luxe (le), 111. Malignité, 284. Opinions, 4. Ordre (l'), 400. Parole (la), 324. Passé (le), 115. Pensée de Swift, 247. Pensées et réflexions inédites de Vauban 366. Pensées extraites de la correspondance de Vinet, 223. Prodigalité, 127. Races (les Deux), 239. Savoir, 354. Triomphe assuré du droit, 211.

MÉCANIQUE.

Avertisseurs électriques d'incendie, 302. Balance monétaire automatique, 259. Ouvriers inventeurs, 23. Machine parlante, 43. Souvenirs de l'Exposition d'électricité, 27, 59, 91, 130. Vitesse de quelques moteurs, 4.

MŒURS, USAGES, CROYANCES.

A boire pour le roi, 197, 202. A boire pour le sultan, 302. Cérémonies brahmaniques, 287. Cérémonies funèbres des musulmans, 100. Chancelier, chancellerie, 367. Consultation (la), 44. Courses aux flambeaux dans la Grèce antique, 192. Epreuve (l') de la fontaine, 197. Hadjis (les), 273. Histoire du duel, 158. Impôt des souliers tunisien, 144. Oracle (l') de Thémis, 87. Pèlerinage de la Mecque, 273. Phrabat (le), impression divine du pied de Bouddha, 152. Punitions par métempsycose, selon le code des Hindous, 135. Salaire des médecins anglais, 188. Snob (le), 261-274. Théâtre (le) persan, 400. Traditions de la ville de Bergues, 173.

PEINTURES, DESSINS, ESTAMPES.

Dessins, Estampes. — Amblyornis (l') ou oiseau jardinier de la Nouvelle-Guinée, dessin de Freeman, 348. Antilope (l') à front blanc et l'algazelle de Nubie, dessin de Freeman, 243. Atelier de Jadot, menuisier (1775), d'après une ancienne estampe, 337.

Bains (les) de Saint-Moritz, dessin d'A. de Bar, 41. Boutique d'épicier vers 1780, d'après Adrien de Vries, 141. Boutique de fripier, d'après le Calendrier des fripiers, 237.

Caricature égyptienne, 264. Casque (le) de Néron, dessin de A. de Bar, 32. Château (le) de la Schadau, dessin de Lancelot, 136. Cheval (le) blessé, dessin de H. Girardet, 105. Consultation (la), dessin de Sellier, d'après un ancien tableau, 45. Cours (un) au Conservatoire des arts et métiers, dessin de Valentin, 225. Curius Dentatus, dessin de Froment, d'après Luini, 407.

Darwin (Charles), dessin de C. Gilbert, 392. Démosthènes s'exerçant au bord de la mer, dessin inédit de Cogniet, 37. Désespoir (le), dessin de J. Lavée, d'après la statue de Perraud, 321. Dessin du XVIe siècle, collection Gigoux, 77. Le Char d'Apollon, dessin inédit de Cogniet, 72. Dessins de Thackeray, 212. Docteur (le) John Shebbeare au pilori, estampe du XVIIIe siècle, 104. Drongos (les), dessin de Freeman, 277. Dublin, dessin de Sellier, 5.

Entrée de l'ancien hôtel des Menus-Plaisirs à Versailles, dessin de E. Desforges, 161. Entrepreneur (un) architecte, d'après Lagniet, 309.

Forgerons-taillandiers, d'après Lagniet, 236.

Gantiers-parfumeurs au XVIIIe siècle, d'après une estampe du temps, 268. Génie (le) funèbre, dessin de J. Lavée, d'après la statue de Saint-Marceaux, 169. Groupe (un) d'amis, dessin de Bocourt, 9.

Guise (le Duc de) blessé à mort par Poltrot, d'après Tortorel et Périssin. 117.

Horloge du XVIe siècle, dessin de Valentin, 393. Hospice (l') de la Reconnaissance (maison Brézin), dessin de Sellier, 265.

Ibis (l') géant, découvert sur les bords du Mékong, dessin de Freeman, 193. Incendie de Moscou, d'après une esquisse de Gros, 177. Intérieur d'épicerie au XVIIIe siècle, d'après Adrien de Vries, 141.

Libraires au XVIIIe siècle, d'après Gravelot, 308.

Madame Guyon, fac-similé d'une estampe allégorique par Séb. Leclerc, 165. Maître, je brûle! dessin de Topffer, 361. Maçons, d'après une miniature du XVe siècle, 305. Marceau, dessin de Claverie, d'après la statue de Clésinger, 381. Mascarade des élèves de Rome en 1730, dessin de Bouchardon, 112. Médecins du roi, d'après Périssin et Tortorel, 311, 312. Montée (la) de Chœz, près de Lavey, fac-similé d'un dessin de Topffer, 365. Monument du comte de Castelbarco à Vérone, dessin de Catenacci, 285. Mort (la) et le ménestrel, ancienne estampe, 339. Mosquée de Sidi-ben-Hassen, dessin de H. Girardet, 249.

Nuit du 4 août 1789, d'après Monnet, 221.

Palais de justice de Grenoble, dessin de Clerget, 257. Palais du Trocadéro, dessin de Sellier, 188. Panama (la Ville de), dessin de A. de Bar, 205. Papier-Monnaie de la dynastie des Ming (1368-1399), 168. Pendule à musique et à personnages, dessin de Garnier, 185. Peulvan (le) de la cathédrale du Mans, dessin de Catenacci, 280. Poissonnier marchand d'huîtres (1690), d'après Bonnard, 372. Pont (le) d'Adana, dessin de J. Laurens, 297. Potamogale du Gabon, dessin de Freeman, 145.

Quichôbo (le), dessin de Freeman, d'après un croquis du major Serpa-Pinto, 25.

Reine (la) Taïa, dessin de Sellier, d'après un buste du Musée de Boulaq, 336. Repos (le), dessin de J. Lavée, d'après le groupe de A. Lenoir, 345. Repos (le) des vendangeurs, dessin de Giacomelli, 137. Rue (une) de Chinon, dessin de Catenacci, 97.

Salle d'entrée du Musée d'ethnographie au Trocadéro, dessin de Sellier, 385. Selliers (1590), d'après Jost Amman, 372. Serrurier (1590), d'après une gravure sur bois du XVIe siècle, 372. Sommeil (le) d'une fillette, étude de Moreau le jeune, dessin d'Ed. Garnier, 153. Surprise (une), dessin de J. Lavée, d'après Echtler, 1.

Tailleur (un) en 1690, d'après un dessin de Bonnard. 369. Terme en terre cuite du château d'Oiron, dessin d'Eug. Froment, 301. Thermes (les) de Caracalla, à Rome, dessin de Catenacci, 73. Tombe servant de bénitier, à Saint-Pol de Léon, dessin de Catenacci, 209. Tronc (le) des pauvres à Pencran, dessin de Catenacci, 173.

Vallée (la) de Plainfaing, dessin de Grandsire, 401. Villa de Longfellow, à Mont-Vernon, dessin de Vuillier, 281. Village (le) de Venasque et la plaine de Carpentras, dessin de J. Laurens, 325. Visite à un tombeau arabe, dessin de Vidal, 101. Vue de Trébizonde, dessin de J. Laurens, 389.

Zaouïa (la) de Sidi-Abderrahman, dessin de de Bar, 353.

Peintures. — Baiser (le), par Echtler, 1. Consultation (la), tableau du commencement du XVIIe siècle, 45. Curius refusant l'or des Samnites, fresque attribuée à Luini, 408. Derniers propos du soir, par Yeames, 21. Epreuve (l') de la fontaine, par Boudier, 197. Garde des cités, miniature d'un manuscrit du XIVe siècle, 356. Margot Delaye sur les murs de Montélimar, par F. Grellet, 289. Peinture (une) à Sparte, 127. Portrait par André del Sarte, 201. Retour (le) des Hadjis, par Hirsch, 273. Sortie (la) de l'église en Auvergne, par Berthou, 253. Sur la plage, par F. Blayn, 405. Tisserand (le), miniature d'une Bible de la fin du XIVe siècle, 373. Tommy, par Daniel Dave, 129. Vallée (la) de Plainfaing, dans les Vosges, par Grandsire, 401. Viatique (le) en Bourgogne, dans la neige, par Aimé Perret, 181. Vue de Vézelay, par Ad. Guillon, 229.

SCULPTURE, CISELURE, ORFÈVRERIE.

Caumont (de), buste de Lecharivel-Durocher, 261. Désespoir (le), statue par Perraud, 321. Fonte de la statue de Louis XIV, 233. Génie gardant le secret de la tombe, par de Saint-Marceaux, 169. Joueur (le) de harpe, à la maison des Musiciens, à Reims, 241. Marceau, statue par Clésinger, 381. Mausolée de Henri de Bourbon, prince de Condé, à Vallery (Yonne), 357. Monument consacré à la divinité d'Alexandre, 367. Porche de l'église de Pencran, 172. Portrait-médaillon de Raimond Fugger, 328. Reine (la) Taïa, Musée de Boulaq, 336. Repos (le), groupe par A. Lenoir, 345. Siège d'une forteresse de l'ancienne Egypte, d'après un bas-relief de Thèbes, 396. Siège pliant romain en métal, 24. Terme en terre cuite du château d'Oiron, 301. Vaucanson (Statue de) à Grenoble, 121.

ZOOLOGIE, BOTANIQUE, MINÉRALOGIE.

Algazelle (l') de Nubie et l'antilope à front blanc, 243. Amblyornis (l') ou Oiseau jardinier, 346. Antilope amphibie (le Quichôbo), 25. Bouches servant de nids (Chromis), 175. Brochet (le) de Kaiserslautern, 284. Charbon (le), 194, 210. Ciste (le), 288. Couscous (les), 329. Curiosité (la) chez les bêtes, 374. Darwin (Charles), 391. Drongos (les), 275. Grives (les), 137. Ibis (l') géant, 193. Ivoire végétal, ou tagua, 87. Mouche (une) mourante, 102. Oiseaux (les) et le froid, 114. Pics perforant un poteau télégraphique, 200. Plantes (les) dans les maisons, 390. Poissons (Dents des), 183. Potamogale du Gabon, 145. Vers (les) de terre, 249.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué et GÉRANT.